Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lecorrespondant164unse

LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

164

TOME CENT SOIXANTE-QUATRIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT VINGT-HUITIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1891

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LE

CORRESPONDANT

AMÉDÉE DE SAVOIE

DUC D'AOSTE, ROI D'ESPAGNE

De son mariage avec l'archiduchesse Marie-Adélaïde d'Autriche, Victor-Emmanuel eut cinq enfants : la princesse Clotilde, née le 2 mars 1843 et mariée le 31 janvier 1859 au prince Jérôme-Napoléon; Humbert, le roi actuel d'Italie, né le 14 mars 1844; le prince Amédée, né à Turin le 3 mai 1845; le prince Odon, né en 1846, et la reine douairière de Portugal, Maria-Pia, la filleule de Pie IX, née en 1847.

Le prince Amédée fut donc le troisième enfant de Victor-Emmanuel. La tradition de la maison de Savoie veut que le second fils du roi porte le titre de duc d'Aoste; Amédée en fut investi par décret de Charles-Albert au lendemain de son baptême.

La reine Marie-Adélaïde, mère du prince, était une sainte femme. Bien qu'elle n'ait jamais joué un rôle quelconque dans la politique du Piémont, son nom a été mêlé aux évènements des premières années du règne de Victor-Emmanuel. Mes lecteurs seront heureux de connaître les vertus et le caractère de cette princesse.

Née à Milan, où son père, l'archiduc Rénier, résidait en qualité de vice-roi du royaume lombardo-vénitien, elle était, par sa mère, la princesse Marie-Elisabeth de Savoie-Carignan, sœur de Charles-Albert, la nièce du roi de Piémont et la cousine de Victor-Emmanuel. Elle était à peine âgée de vingt ans lorsque le futur roi d'Italie demanda sa main. Victor-Emmanuel portait alors le titre de duc de Savoie et n'avait guère que vingt-deux ans. Le mariage s'accomplit à Turin, dans la chapelle royale de la Santa Sindone, le 12 avril 1842. Ce fut la dernière fois, avant les évènements mémorables de 1848, que les représentants du Piémont et de l'Autriche se trouvèrent ensemble pour fêter un évènement dont

les deux dynasties avaient également le droit de se réjouir. L'Autriche avait recherché ce mariage dans l'espoir de mettre un frein à l'hostilité déjà manifeste du Piémont contre sa domination en Lombardie et sa suprématie en Italie. Elle pensait qu'en resserrant, par une nouvelle alliance de famille, les liens qui l'unissaient déjà à la maison de Savoie [1], elle paralyserait les efforts des patriotes piémontais qui poussaient leur gouvernement à combattre ouvertement la politique impériale. Mais ces calculs furent déjoués par la force même des choses. La lutte entre le royaume subalpin et la maison de Habsbourg pour l'indépendance de l'Italie était inévitable. Déjà les premiers symptômes s'en étaient manifestés, alors que le sceptre des ducs de Savoie et des rois de Sardaigne, passant, en 1831, de la branche aînée, plus ou moins inféodée à l'Autriche, à la branche cadette de Savoie-Carignan, avait investi de la couronne un prince qui, en 1821, s'était montré fort hostile à l'hégémonie autrichienne dans la Péninsule. Pendant les onze premières années de son règne, Charles-Albert, tout en résistant au courant de l'opinion qui l'entraînait à lutter contre l'Autriche, n'avait point dissimulé néanmoins ses sentiments absolument opposés aux prétentions exorbitantes de Metternich, et surtout aux persécutions policières qui étaient l'*instrumentum regni* du chancelier viennois.

Plus les années passaient, et plus la situation s'aggravait entre la cour de Turin et celle de la Hofburg. En 1842 les rapports entre les deux pays étaient en apparence assez bons; mais une lutte sourde agitait les peuples et préparait la rupture. Les violences de l'Autriche en Lombardie provoquaient la colère des Piémontais, qu'entretenait la foule des émigrés de toute classe qui, fuyant les prisons et parfois même le gibet, venaient chercher un asile sur la rive droite du Tessin. Si la diplomatie austro-piémontaise n'en était point encore venue à se combattre ouvertement, une défiance mutuelle jetait un froid glacial dans les relations des deux gouvernements. Il ne fallait donc pas être bien profond en matière de politique extérieure pour comprendre ce qu'une telle situation devait entraîner dans un avenir plus ou moins rapproché.

Néanmoins, à Vienne, on espérait toujours qu'avec un peu d'habileté les plus graves difficultés pourraient être surmontées. On ne se rendait point compte que si de graves dissentiments séparaient dès lors, malgré les apparences trompeuses des relations diploma-

[1] L'impératrice d'Autriche, femme de Ferdinand Ier, était la princesse Marianne de Savoie, fille de Victor-Emmanuel Ier; la reine Marie-Thérèse, femme de Charles-Albert, était la sœur de Léopold II, grand-duc de Toscane et archiduc d'Autriche; la mère de Marie-Adélaïde était, comme je l'ai dit, la propre sœur de Charles-Albert.

tiques, le Piémont et l'Autriche, c'était en réalité à la politique de Metternich qu'on devait attribuer cet état de choses menaçant sérieusement la paix de l'Italie. Dans ces conditions, la cour et la chancellerie de Vienne se méprenaient singulièrement alors qu'ils croyaient qu'une alliance de famille aurait le pouvoir d'enrayer le mouvement de l'opinion qui entraînait le Piémont à rompre avec l'Autriche. La cour de Turin et les sentiments personnels de Charles-Albert n'étaient point la seule raison d'être de l'hostilité des Piémontais contre l'Autriche. C'est pourquoi, quand bien même Charles-Albert et les princes de sa famille eussent réagi contre l'entraînement populaire, une telle attitude ne pouvait avoir aucun poids sur la marche des évènements. La dynastie aurait perdu tout crédit et toute popularité, et l'Autriche n'aurait rien gagné en retour.

D'ailleurs, pendant les fêtes mêmes qui eurent lieu à Turin lors du mariage de Victor-Emmanuel, on s'aperçut sans peine, à travers les cérémonies et les compliments officiels, que cet heureux évènement ne changerait rien aux dispositions mutuelles des deux gouvernements. La solennité de ces fêtes, l'allégresse générale d'un peuple fidèle, voyant avec émotion le fils de son souverain donner sa main à une princesse dont les hautes qualités et les grandes vertus étaient connues de tout le monde, n'empêcha point que la présence des nombreux diplomates, fonctionnaires et officiers autrichiens, à Turin, ne fît une triste impression dans la ville et même dans les cercles officiels. A la cour, l'uniforme autrichien ne produisit pas un meilleur effet. Encore que le roi, les princes et leur entourage, ainsi que les ministres, s'efforçassent d'être polis et de faire oublier pour un instant à leurs hôtes les graves et nombreuses difficultés qui s'opposaient à une entente cordiale entre Vienne et Turin, une grande froideur régna pendant toute la période des fêtes entre Sardes et Autrichiens. Sur tous les visages on pouvait apercevoir les signes évidents de l'embarras. La dernière apparition de l'uniforme autrichien à Turin, avant la guerre de 1848, loin donc de provoquer une détente entre les deux rivaux, ne servit au contraire qu'à faire constater à tout le monde que le cours des évènements ne pouvait pas être arrêté et qu'aucun remède n'était assez efficace pour ramener l'intimité dans les rapports austro-piémontais.

Ainsi, dans les grandes solennités qui accompagnèrent le mariage de Victor-Emmanuel II se firent jour plus que jamais les signes avant-coureurs de cette lutte violente de dix-huit ans qui était destinée à changer la face de l'Italie et à avoir une influence décisive sur la vie des princes qui devaient naître de cette union du fils de Charles-Albert avec l'archiduchesse Marie-Adélaïde.

I

Bien que le prince Amédée ne fût que le troisième des enfants de Victor-Emmanuel, sa naissance n'en fut pas moins accueillie avec une vive joie par la famille royale et par le peuple. « Nous avons un petit duc d'Aoste fort menu, dit-on, que sa mère nourrira trois ou quatre mois, suivant son habitude », écrivait la marquise d'Azeglio, femme de Massimo d'Azeglio, à son fils Emmanuel, qui était alors attaché à la légation sarde, à Saint-Pétersbourg. La duchesse de Savoie ne démentit point ces prévisions. Elle fit pour le duc d'Aoste ce qu'elle avait fait pour la princesse Clotilde et pour le prince Humbert. D'ailleurs Amédée et son frère, entre lesquels il y avait si peu de différence d'âge, passèrent ensemble, non seulement les années de l'enfance, mais aussi celles de l'adolescence et de la première jeunesse; de telle sorte que l'histoire de l'un, pendant près de vingt ans, se confond avec celle de l'autre.

Marie-Adélaïde ne consentit jamais à confier l'éducation de ses fils à des mains étrangères, quelque respectables qu'elles fussent. La pieuse princesse, n'ignorant point l'influence que les enseignements d'une mère exercent sur l'esprit et le cœur d'un enfant voulut diriger elle-même les premiers pas des princes dans la vie religieuse et intellectuelle. Ce qui distinguait surtout l'archiduchesse Marie-Adélaïde, et lui attirait l'affection et l'estime universelles, c'étaient ses sentiments chrétiens très élevés qui la poussaient à tout sacrifier à ses devoirs et à se dévouer jusqu'au plus complet renoncement à ses goûts et à ses plus légitimes désirs. Devenue Piémontaise par son mariage, elle oublia, pour ainsi dire, son origine autrichienne pour mettre son cœur à l'unisson de celui de Victor-Emmanuel. Sans doute, elle aimait toujours sa patrie, mais, appelée, comme elle l'était, à régner un jour sur les États sardes, elle comprenait que son devoir exigeait qu'elle ne vécût plus désormais que pour le peuple au bonheur duquel Dieu l'avait destinée à se consacrer. Ces hautes vertus, qu'un esprit sage et cultivé rendaient plus appréciables encore, entourèrent la noble figure de cette princesse d'une auréole de grandeur chrétienne que ses anciens sujets n'ont pas encore oubliée. A la cour et dans l'intérieur de la famille royale, Marie-Adélaïde fut admirée par sa modestie, sa simplicité et son ardeur dans l'accomplissement de sa double mission de mère et de princesse héréditaire. Malgré ses désordres, Victor-Emmanuel éprouvait pour sa vertueuse épouse une haute estime et une véritable affection. Le peuple l'aimait comme une mère, la voyant sans cesse agenouillée dans les églises, occupée à soulager ses misères

et parcourant les hôpitaux et les masures où s'abritent les déshérités de la fortune, afin de porter à chacun une aumône, une parole compatissante dans les angoisses de la maladie, un conseil salutaire pour l'âme. Car cette noble princesse n'oubliait jamais les intérêts suprêmes de ses sujets et se préoccupait avant tout de leur assurer un avenir heureux dans le Ciel, tout en les secourant dans leur détresse et en relevant leur courage. Plus les foules s'approchaient d'elle et plus elles l'admiraient. Aussi bien ne faut-il point s'étonner de la voir proclamer d'une voix unanime, après sa mort, la consolatrice des affligés. Déjà, de son vivant, parmi les classes populaires, on avait fini par ne plus lui donner le titre de reine : on disait tout simplement : *la sainte*.

Une telle mère devait exercer une très heureuse influence sur l'éducation de ses enfants. Malheureusement elle mourut trop tôt et avant que les princes fussent parvenus à un âge où les enseignements et les bons exemples de la reine eussent laissé une trace profonde dans leur esprit. Néanmoins, les princes gardèrent l'ineffaçable souvenir de leur mère, et c'est à elle que l'on doit attribuer surtout le mérite d'avoir jeté dans le cœur d'Amédée de Savoie les germes de cette piété sincère qui fut la sauvegarde de sa vie, à travers les périls et les graves vicissitudes qu'il traversa successivement[1].

Marie-Adélaïde ne vivait que pour les pauvres, pour son mari et pour ses enfants. Avant l'abdication de Charles-Albert, elle gardait les jeunes princes constamment chez elle, soit au palais royal de Turin, soit au château de Racconigi, où elle passa les tristes mois de la campagne de 1848, priant sans cesse pour Victor-Emmanuel, qui se battait vaillamment dans les plaines de Lombardie contre les Autrichiens. Devenue reine de Sardaigne, Marie-Adélaïde n'oublia point ses devoirs maternels. Elle partagea son temps entre l'exercice des hautes fonctions attachées à sa nouvelle situation, ses pratiques de piété, ses œuvres de charité innombrables et la direction de l'éducation des princes. Levée de grand matin, la sainte reine savait distribuer ses journées si bien qu'elles lui permettaient de pourvoir à tout, ne négligeant rien et sacrifiant ses goûts et

[1] Malgré la faiblesse de son caractère, et la déférence excessive pour la volonté de ses ministres qui ne le pousse que trop souvent à sanctionner une politique et des lois contraires à l'Eglise, malgré un scepticisme déplorable, le roi Humbert lui-même a gardé quelque chose des enseignements de sa pieuse mère. Aussi, loin d'encourager la persécution des catholiques, il ne dissimule point ses répugnances à ce sujet. Malheureusement, il a si peu de vigueur d'esprit et il est tellement dépourvu de fermeté qu'il préfère subir le mal plutôt que de l'empêcher par une intervention imposée par le devoir.

même son repos à l'accomplissement de sa tâche quotidienne. Esprit élevé et caractère doux et aimable, elle supporta sans se plaindre les douleurs que Dieu lui envoya pour éprouver sa vertu. Jamais elle ne laissa percer au dehors les amertumes qu'elle endurait à cause de la conduite du roi. Elle préférait souffrir en silence plutôt que d'offenser la dignité du chef de l'Etat ou de compromettre plus gravement encore son crédit. Absolument étrangère aux intrigues, elle ne se mêla en rien des affaires politiques. Une fois seulement elle crut qu'il était de son devoir d'intervenir, et ce fut pour faire entendre à Victor-Emmanuel la voix de sa conscience outragée. Lorsque Cavour poussa le roi à commettre de graves attentats contre l'Eglise, Marie-Adélaïde, d'accord avec la reine-mère Marie-Thérèse, veuve de Charles-Albert, fit un effort énergique pour tirer Victor-Emmanuel de l'abîme où allait le précipiter l'esprit persécuteur de son premier ministre. Mais la lutte était par trop inégale, et Marie-Adélaïde et son auguste belle-mère allaient être témoins de la promulgation de ces lois hostiles à l'Eglise qu'elles avaient si vigoureusement condamnées, lorsque Dieu, pour leur épargner ce grand chagrin et en même temps pour donner un avertissement au roi, les rappela à lui coup sur coup. Marie-Adélaïde mourut le 20 janvier 1855. Au moment de paraître devant le Juge éternel, cette reine admirable fit approcher son mari et ses enfants pour leur donner son dernier adieu et ses conseils suprêmes. Elle bénit les princes et leur recommanda leurs devoirs, et surtout ceux qu'ils avaient contractés par le baptême. Quant à Victor-Emmanuel, elle le conjura de lui donner sa parole d'honneur qu'il ne signerait jamais les lois attentatoires aux droits de l'Eglise que la Chambre venait d'approuver. Victor-Emmanuel promit à la reine mourante qu'il n'accorderait point son approbation à ces lois injustes. Malheureusement deux mois plus tard, oublieux de ses engagements, il céda aux pressions de Cavour, sanctionnant cette triste législation qui ouvrit entre sa maison et le Saint-Siège le conflit dont l'Italie unifiée subit de plus en plus les désastreuses conséquences.

La mort de Marie-Adélaïde laissa un grand vide dans la maison royale et surtout dans la haute direction de l'éducation des princes. Ce vide ne pouvait pas être comblé, car on ne remplace point une mère à la fois sainte et éclairée, ferme et intelligente. Il ne faut pas croire, toutefois, que Victor-Emmanuel, malgré ses défauts, n'attachât point d'importance à tout ce qui se rapportait à l'éducation chrétienne des princes. Le roi était faible vis-à-vis de Cavour et ne sacrifiait que trop souvent ses devoirs à son ambition; mais, élevé lui aussi par une mère chrétienne, témoin de la

foi de son père, il n'avait point renié ses principes catholiques. En réalité, il se rendait parfaitement compte de ce que réclamait la justice et il regrettait ses fautes. Il était souvent agité par de justes scrupules et assailli par des remords qu'il ne parvenait pas à étouffer. Privé de la coopération de la reine, il eut conscience de sa responsabilité et, ne voulant point livrer ses fils à des instituteurs impies ou affiliés à la franc-maçonnerie, il chargea Mgr Charvaz, archevêque de Gênes, de surveiller l'éducation religieuse et morale du roi Humbert et du prince Amédée. L'éminent prélat s'efforça de maintenir dans leurs cœurs ces sentiments chrétiens dont la reine avait jeté la première semence dans leurs âmes. Mgr Charvaz n'épargna rien pour bien remplir sa grave et délicate mission. Il gagna aisément l'affection des princes par son caractère aimable et son tact. L'archevêque de Gênes se trouvait dans une situation difficile, obligé comme il l'était à fréquenter souvent une cour en lutte violente contre le Saint-Siège; mais il ne trahit jamais la cause de l'Église. Au Sénat, dont il faisait partie depuis 1848, il lutta avec Mgr Billiet, archevêque de Chambéry, Mgr d'Angennes, archevêque de Verceil, et Mgr de Calabiana, alors évêque de Casal, contre les lois hostiles au Saint-Siège et contraires aux intérêts religieux, dont Cavour demandait l'approbation. Plusieurs fois il essaya d'enrayer la persécution par des conseils ou par des négociations diplomatiques, mais toujours la mauvaise foi des politiciens d'alors et la duplicité de Cavour contrecarrèrent ses projets et frustrèrent ses espérances. Profondément dévoué à la maison de Savoie, son affection pour le roi et pour sa famille ne parvenait jamais à lui faire oublier ses devoirs d'évêque ou à lui imposer silence lorsque le moment venait de faire entendre la vérité aux puissants du jour. Il parla sans cesse avec modération, mais aussi avec une inébranlable fermeté. Ses lettres à Victor-Emmanuel sur les conséquences désastreuses de sa politique, si peu conforme aux besoins religieux de son peuple et aux droits du Saint-Siège, sont demeurées célèbres, et elles seront éternellement la gloire de l'archevêque de Gênes. Si ses démarches n'atteignirent point les résultats qu'il en espérait, à cause surtout de la faiblesse mêlée de vues ambitieuses de Victor-Emmanuel, il n'en est pas moins vrai que, bien souvent, les reproches sévères de Mgr Charvaz effrayèrent le roi et le firent hésiter au moment où il allait donner sa sanction souveraine aux attentats les plus regrettables contre la religion. En réalité, Victor-Emmanuel eût volontiers prêté l'oreille aux conseils de son illustre et véritable ami, mais la raison d'État, le désir de plaire aux révolutionnaires piémontais et italiens pour asseoir sur cette base dangereuse une popularité destinée à

ceindre son front de la couronne des rois d'Italie, l'influence prépondérante et les menaces de Cavour eurent toujours plus de pouvoir sur l'esprit du monarque que la voix de la conscience et les conseils éclairés de Mgr Charvaz.

Quoi qu'il en soit, le choix de cet éminent prélat pour surveiller l'éducation morale des princes fut très heureux. C'est à lui que le duc d'Aoste doit surtout d'avoir gardé pendant toute sa vie cette foi vive que le respect humain ne parvint jamais à éteindre ou à attiédir. Mais, pour des princes, l'instruction religieuse, littéraire et scientifique ne suffit point. Appelés à commander aux armées, il fallait les préparer par des études sérieuses à cette partie très importante de leur mission et leur apprendre l'art de la guerre. Victor-Emmanuel confia ce soin à un de ses meilleurs généraux, M. Joseph Rossi, qui, né à Buttigliera d'Asti en 1797, avait parcouru degré par degré la carrière militaire depuis les plus humbles grades jusqu'aux plus élevés. Dans la suite, les princes eurent successivement pour vice-gouverneurs le marquis Frédéric della Rovere, lieutenant-colonel d'artillerie, et plus tard général et ministre de la guerre (1862); le comte Pès de Villamarina del Campo, lieutenant-colonel de cavalerie; le comte Joseph de Sonnaz, aujourd'hui général et commandant du corps d'armée de Plaisance; le marquis César Pallavicini, capitaine d'artillerie.

Jusqu'en 1863, les princes Humbert et Amédée n'eurent qu'une seule et unique maison militaire, de même qu'ils reçurent leur éducation en commun. Le général Rossi fut pour eux comme un second père. Le choix des professeurs chargés de leur instruction fut toujours fait par lui avec une sagesse éclairée, une grande droiture de conscience et un sentiment élevé de sa responsabilité en face de Dieu, du roi et de son pays. Les princes étudièrent la langue italienne sous la direction de Mgr Pozzi, aujourd'hui évêque de Mondovi; M. l'abbé Bogey, originaire de la Savoie, leur enseigna le français; M. Beccaria, le dessin; le célèbre Sobrero, une des gloires scientifiques du Piémont, la chimie; M. Sismondo, la minéralogie; le lieutenant-général Célestin Sacchero fut chargé de leur apprendre les mathématiques et l'art des fortifications.

A la fin de l'année scolaire avaient lieu les examens, sous la présidence du prince de Carignan. Le monde officiel et scientifique y intervenait. Ces examens n'étaient point une simple formalité, car le général Rossi voulait absolument que l'on constatât d'une manière sérieuse les progrès de ses élèves dans toutes les branches de l'enseignement.

Avant la mort de leur mère, les princes habitèrent presque toujours le magnifique château de Racconigi, qui était le séjour favori

de la reine Marie-Adélaïde. La bonne et charitable souveraine préférait le calme de la campagne à la vie fastueuse et distraite de la capitale, aux réceptions, aux cérémonies et aux fêtes qui en sont inséparables. A Racconigi, elle se plaisait à sortir dans un modeste habillement pour parcourir les environs, visiter les malades et les pauvres. D'ailleurs le séjour de Racconigi étant plus favorable aux études et à la santé des princes, elle avait une raison de plus pour y rester le plus longtemps possible. Mais lorsque la mort vint priver la maison de Savoie de cette reine si admirable par les hautes vertus et les belles qualités dont son cœur et son esprit étaient ornés, Victor-Emmanuel, sans déroger à l'habitude qu'il avait prise du vivant de Marie-Adélaïde, de laisser ses fils à la campagne, voulut les rapprocher de la capitale. Il leur assigna alors pour demeure le château de Moncalieri, où habite aujourd'hui la princesse Clotilde Napoléon, et qui n'est éloigné que de 10 kilomètres de Turin. Là, le duc d'Aoste et le roi Humbert, qui avaient hérité de leurs aïeux la passion des exercices corporels et de l'art militaire, suivirent les cours du capitaine Olivero, qui leur apprit la partie technique du service des armes. A quatorze ans, en 1858, Humbert reçut de son père le grade de capitaine au 3e régiment d'infanterie. Amédée dut attendre jusqu'en 1859. Il fut appelé alors, avec le même grade que son frère, au 5e régiment.

Le duc d'Aoste n'était point robuste, il avait au contraire une complexion grêle, comme le remarquait, au moment de sa naissance, la marquise d'Azeglio dans la lettre que j'ai citée plus haut. La vie active que le général Rossi lui faisait mener, et qu'il a continuée dans la suite, contribua pour beaucoup à consolider sa santé sans compromettre son éducation morale et intellectuelle.

Cependant les évènements politiques s'accomplissaient en Italie avec une rapidité vertigineuse et changeaient en quelques mois la face de la péninsule. En raison de leur âge, les princes n'avaient pas pu prendre part aux guerres de 1859 et de 1860, ni aux affaires politiques qui précédèrent, accompagnèrent et suivirent immédiatement la grande révolution d'Italie. Sur le conseil de Cavour, Victor-Emmanuel voulut qu'au commencement de l'année 1860, Humbert et Amédée fissent le tour des provinces nouvellement annexées. Le premier ministre se flattait d'attirer les sympathies des populations à la dynastie de Savoie en mettant l'héritier du trône et son frère en contact avec elles. Le 24 janvier, les princes partirent pour la Toscane, précédés d'une lettre de Cavour au baron Ricasoli, gouverneur général de ce pays, où, parlant du duc d'Aoste, le président du conseil s'exprimait ainsi : « Le frère (Amédée), peut-être plus aimable, est resté plus enfant que son

âge ne le comporterait : néanmoins, quand il parvient à vaincre sa timidité naturelle, il fait un effet agréable à ceux qui l'approchent. »

Les fils de Victor-Emmanuel reçurent un accueil favorable et firent bonne impression en Toscane. Plus tard ils visitèrent ensemble, et tour à tour, toutes les régions et les villes principales de l'Italie.

L'affection qui liait étroitement Amédée et son frère, le roi actuel d'Italie, fut toujours très tendre et ne se démentit jamais. Il est donc naturel que les princes regrettassent vivement d'être contraints par leur position officielle à se séparer et à vivre l'un dans une ville, l'autre dans l'autre, selon la volonté formelle de Victor-Emmanuel. Tandis qu'Humbert demeurait la plupart du temps à Milan ou à Naples, Amédée ne quitta guère Turin que pour prendre part aux exercices du 65e régiment d'infanterie, dont il avait été nommé colonel en 1863, à l'âge de dix-huit ans. Le duc d'Aoste se préparait ainsi à combattre pour la libération de la Vénétie et à faire bravement son devoir.

L'heure de recevoir le baptême du feu approchait visiblement pour les fils de Victor-Emmanuel. Déjà les signes avant-coureurs d'une lutte prochaine apparaissaient de toutes parts. La guerre des duchés, loin de resserrer les liens entre la Prusse et l'Autriche qui venaient de combattre ensemble contre le petit mais héroïque Danemark, avait engendré d'abord des jalousies et des méfiances, puis une sourde hostilité qui ne devait point tarder à dégénérer en une rupture éclatante. L'Italie s'apprêtait à profiter des embarras et des périls de l'Autriche pour reprendre la partie interrompue à Villafranca et réunir la Vénétie à la patrie désormais unie sans retour. Le duc d'Aoste suivait d'un œil attentif les préparatifs de guerre, et quoiqu'il ne fût point de ceux qui désirent le choc sanglant de deux peuples et que, par la douceur de son caractère, il préférât renoncer à la gloire plutôt que de l'acheter au prix du sacrifice de tant de vies humaines, il aspirait néanmoins avec une juvénile ardeur à prouver à sa patrie son courage intrépide et son dévouement sans bornes.

Enfin la guerre éclata. Dès le commencement de l'année, le prince Amédée était allé à Parme pour y prendre le commandement de son régiment, et le 17 janvier il y recevait la visite du prince Humbert, qui venait d'être transféré, comme général de division, de Milan à Naples. Ce fut pendant ce court séjour de l'héritier de la couronne auprès de son frère que le 20 janvier ils reçurent la triste nouvelle de la mort du troisième fils de Victor-Emmanuel, le prince Odon. Humbert et Amédée en furent profondément affligés. Le prince Odon était un jeune homme aimable

et intelligent. Malheureusement il avait une mauvaise santé dont la cause devait être attribuée à une difformité de naissance. Il était sujet dès l'enfance à des accès d'asthme, et il était presque constamment malade. Ses souffrances intolérables, la patience vraiment admirable et la résignation chrétienne avec lesquelles il les supportait, avaient attiré sur le malheureux prince la plus tendre affection de ses parents. Victor-Emmanuel avait pour lui une prédilection qu'il ne cachait point et dont personne n'était jaloux dans la famille royale. Odon était très instruit, il avait même une intelligence précoce et une maturité d'esprit étonnante. Sa tendre piété l'aidait puissamment à supporter les douleurs physiques qui l'accablaient. Au surplus, les évènements politiques étaient une cause perpétuelle d'inquiétude pour lui. Très dévoué à l'Église, tout en respectant profondément le roi, il ne pouvait pas approuver la lutte contre le Saint-Siège, la persécution du clergé, des ordres religieux et des catholiques. Il ne manquait pas d'en parler à son père et à ses frères et de déplorer un état de choses si contraire aux devoirs d'un gouvernement chrétien. Le prince craignait les suites de cette politique hostile à la religion et au clergé, et il pressentait que de graves malheurs pour son pays et pour sa famille en seraient l'inévitable conséquence. Odon de Savoie s'éteignit presque soudainement à Gênes, où il était venu chercher un climat moins froid et plus favorable à sa santé que celui de Turin.

Cependant l'Autriche concentrait une armée formidable dans la Vénétie. Le jeune royaume d'Italie, se sentant sérieusement menacé par ces armements, se prépara de son côté à la lutte, non sans avoir cherché auparavant un puissant appui dans l'alliance conclue avec la Prusse sous les auspices du général La Marmora, alors président du Conseil, et de M. de Bismarck. Le gouvernement de Turin hâtait la formation de son armée, malgré les conseils des puissances neutres proposant un congrès européen pour résoudre les graves difficultés internationales dont l'Europe était troublée alors, et pour chercher par tous les moyens à éviter la guerre. Mais Victor-Emmanuel et ses conseillers n'avaient aucune confiance dans ces démarches, et, encouragés secrètement par Napoléon III, ils se préparaient à combattre l'Autriche pour lui arracher Venise.

Les princes Humbert et Amédée étaient parvenus à un âge où leur devoir leur imposait de faire quelque chose pour leur pays. D'ailleurs, ils avaient un grand et noble désir de servir la cause nationale contre l'étranger, et le gouvernement comprenait qu'il ne pouvait et ne devait pas les empêcher de prendre part à la

campagne qui se préparait, malgré l'avis contraire du général Cialdini, déclarant ne pas vouloir les princes dans l'armée dont il avait le commandement [1].

Le prince Humbert fut mis à la tête de la 16e division, qui faisait partie du 3e corps. Le duc d'Aoste, nommé major général, fut chargé du commandement de la brigade des grenadiers de Lombardie, attachée à la 3e division du 1er corps, dont la direction était confiée au vieux général Brignone, un des meilleurs officiers supérieurs que comptât alors l'Italie. Les deux princes se trouvèrent placés par cette destination dans la première grande armée. Victor-Emmanuel en était le généralissime, ayant à ses côtés le général La Marmora comme chef du grand état-major. Ces troupes étaient destinées à opérer sur la ligne du Mincio et à forcer par ce côté les retranchements redoutables du Quadrilatère.

La 3e division du 1er corps se forma à Lodi aux premiers jours de mai. La brigade de Lombardie y vint de Milan. C'étaient des soldats magnifiques et vraiment dignes d'être commandés par un prince. Victor-Emmanuel avait donné pour aides-de-camp à Amédée le lieutenant colonel d'état-major comte Robert Morra di Lavriano [2] et le major des guides, Casimir Balbo. Les capitaines Asinari di San Marzano [3] et Cotti, et le lieutenant Salvadego étaient désignés pour remplir les fonctions d'officiers d'ordonnance.

Le duc d'Aoste resta à Lodi pendant toute la période de formation et d'instruction de sa brigade. Le 10 juin, il reçut l'ordre de partir pour le Mincio. Il arriva quelques jours après sur les bords de cette rivière, servant alors de frontière entre l'Italie et l'Autriche. Il la passa le 23 juin sur les ponts jetés à Volta Mantovana. Dans la nuit du 23 au 24 juin, Amédée marcha sur Valeggio dans le but d'atteindre Sona. Le matin du 24, au début de la journée de Custozza, pendant qu'il exécutait les ordres qu'il avait reçus l'avant-veille, le général Brignone communiqua au prince une dépêche de l'état-major général lui enjoignant de changer de route et de se diriger sur Monte Croce et Monte Torre. Le duc d'Aoste se trouvait

[1] Le général Cialdini s'est toujours distingué par ses allures dictatoriales et son sans-gêne vis-à-vis du roi et des princes. On conçoit qu'il ne se souciât point de la responsabilité d'avoir sous ses ordres les fils de Victor-Emmanuel; mais peut-être l'ambition d'être le premier et plus important personnage de son armée avait-elle chez lui le dessus sur les craintes qu'il pouvait éprouver pour la vie des princes.

[2] M. Morra di Lavriano est aujourd'hui général de division et premier aide-de-camp du prince de Naples, fils unique du roi Humbert.

[3] San Marzano est aujourd'hui général de division. Il a commandé l'expédition de 1888 contre le négus Johannès d'Abyssinie, et il est maintenant inspecteur général de la cavalerie italienne.

en ce moment à Torre Gherla. Peu d'instants après, Victor-Emmanuel le rejoignait, et ayant appris de lui que le général La Marmora se trouvait dans le voisinage, il courut en toute hâte à sa recherche.

Cependant la bataille était engagée. A l'arrivée des princes, l'action devenait générale. Brignone ordonna alors au prince Amédée de menacer sur le flanc droit les colonnes autrichiennes qui préparaient une attaque contre Monte Croce, occupé par les grenadiers de Sardaigne. Le prince dirigea sa brigade sur la route qui lui avait été indiquée; il avait sous ses ordres deux batteries d'artillerie. Il arrêta la tête de la colonne aux premières maisons du Gorgo, bourgade sise à l'embouchure du vallon de Staffalo. A neuf heures du matin, la brigade reçut l'ordre de poursuivre sa marche, envoyant en avant le 3e régiment et tenant le 4e en réserve. Tout à coup le 3e régiment se trouva vis-à-vis de l'ennemi, dont les forces étaient infiniment supérieures et allaient l'écraser. Le major Fezzi, avec une intrépidité rare, avait livré plusieurs assauts à la ferme Cavalchina, mais tout effort étant vain, il s'était vu contraint à une retraite précipitée. Les autres bataillons luttaient sans résultat contre un ennemi qui disposait d'un nombre de soldats tellement considérable par rapport à celui des Italiens, que la résistance devenait impossible. Ce fut alors que le duc d'Aoste, après avoir fait venir en toute hâte le 4e régiment, dégainant son sabre et s'élançant en avant, excita ses soldats à reprendre confiance et à livrer un nouvel assaut à la Cavalchina. Deux compagnies du 1er bataillon, sous les ordres du major Mangili, furent les premières à répondre à son courageux appel et à suivre le prince dans la mêlée. Mais le duc d'Aoste ne devait pas diriger longtemps l'action de ses soldats. A peine, en effet, avait-il fait quelques pas à la tête de ses fantassins qu'une balle autrichienne vint le frapper. Ne pouvant plus se tenir à cheval, il dut en descendre et se faire traîner à une ambulance assez rapprochée. Deux officiers le soutinrent pendant le trajet. La blessure du prince fut immédiatement soignée; elle n'avait heureusement pas de gravité, mais le coup avait été tiré à une si courte distance que si la balle avait frappé le prince à la tête ou en pleine poitrine, c'en était fait de lui. Par bonheur, elle atteignit le duc d'Aoste à la ceinture, formée par un gros tissu de fil d'argent, et glissant sur cette étoffe, elle alla s'aplatir sur la plaque de métal qui servait de fermail. Le coup fut violent, mais, grâce à cette protection accidentelle, il ne produisit qu'une très forte contusion, qui provoqua immédiatement une commotion viscérale. Après un premier traitement, le duc d'Aoste fut éloigné du champ de bataille et dirigé d'abord sur

Brescia, puis sur le château de Monza pour y achever sa convalescence.

Ce que le prince regrettait le plus, ce n'était point sa blessure, qu'il avait supportée avec une patience et un sang-froid irréprochables, c'étaient les conséquences de cet accident, l'empêchant de continuer à prendre part à la guerre. Dès qu'il fut à peu près rétabli, à Brescia, il voulut retourner à son poste, et il ne fallut rien moins qu'un ordre formel de son père pour qu'il se résignât à passer quelques jours à Monza pour y restaurer ses forces. Vingt jours s'étaient à peine écoulés depuis la bataille de Custozza, que déjà le duc d'Aoste quittait Monza pour rejoindre le roi à Ferrare, où Victor-Emmanuel avait transporté son quartier général. Mais la guerre était finie. Le désastre de Sadowa venait d'obliger l'Autriche à mettre bas les armes.

La conduite du prince Amédée à Custozza produisit un grand enthousiasme dans toutes les parties de l'Italie, aussi l'opinion accueillit-elle avec une vive satisfaction le décret royal du 6 décembre 1866, conférant au duc d'Aoste la médaille en or de la valeur militaire, « pour le brillant courage montré en marchant hardiment à la tête de sa brigade à l'attaque des fermes occupées par l'ennemi, où il fut blessé l'un des premiers par une balle de fusil[1]. »

II

C'est en 1867 que commence, à proprement parler, la vie politique du prince Amédée. Jusqu'alors tout s'était borné pour lui à ses études et à ses devoirs militaires. A présent il va être appelé à jouer un rôle en Italie et en Espagne.

Au commencement de cette année, le gouvernement, voulant introduire des réformes dans l'organisation de la marine, que la triste conduite de l'amiral Persano et la défaite de Lissa, qui en fut la conséquence, avaient démoralisée, appela le duc d'Aoste à la tête de la flotte avec le grade de vice-amiral, en lieu et place du prince de Carignan, que l'âge et les infirmités obligeaient désormais à vivre dans la retraite.

Le 30 mai 1867, un évènement heureux s'accomplit au sein de la famille royale. Le duc d'Aoste, qui avait atteint depuis quelques semaines sa vingt-deuxième année, épousait à Turin, dans la chapelle de la Santa Sindone, la princesse Marie-Victoria-Charlotte dal Pozzo della Cisterna, fille du plus riche des patriciens de Turin.

[1] Rapport de l'état-major général.

La nouvelle duchesse d'Aoste n'était point issue de race royale, mais elle descendait d'une famille illustre entre toutes et jouissant d'un grand crédit et d'une popularité considérable en Piémont. Par sa belle-mère, née de Mérode, le prince Amédée contracta de nombreuses alliances parmi la noblesse de France et de Belgique, et notamment avec Mgr de Mérode, ancien ministre des armes des États de l'Église, et alors grand-aumônier du pape Pie IX.

La princesse Marie-Victoria était une femme de grande valeur, d'un caractère énergique et d'une force de volonté rare. Elevée avec le plus grand soin par sa mère, qui avait voulu diriger personnellement son éducation, elle se distinguait par un esprit ouvert et enrichi par une instruction aussi variée que solide. Ses sentiments de piété, sa charité envers les pauvres, la faisaient estimer de tout le monde. Le duc d'Aoste ne pouvait donc faire un meilleur choix; car si le sang royal ne coulait point dans les veines de la princesse de la Cisterna, ses qualités exceptionnelles compensaient largement ce défaut d'origine. D'ailleurs, comme je l'ai dit, la famille de la duchesse d'Aoste appartenait à la plus haute noblesse du Piémont. Marie-Victoria, tant qu'elle vécut, exerça une influence salutaire sur le prince Amédée.

Cependant il semblait qu'une mauvaise étoile planât sur ce mariage. Le jour même où il s'accomplit un grave malheur vint en troubler les fêtes. Le comte de Verasis de Castiglione, officier de la maison du roi, qui le soir même du mariage chevauchait à la portière des ducs d'Aoste, les accompagnant de Turin au château de Stupinigi qui se trouve à quelques kilomètres de la capitale du Piémont, fut tout à coup jeté à terre. Il expira au bout de quelques instants. Un coup d'apoplexie foudroyante venait de l'emporter.

Peu de temps après, les princes s'étant embarqués pour un voyage en Orient, la mer fut continuellement agitée par les vents et les tempêtes. Ils avaient visité la Grèce et parcouraient les côtes de l'Asie Mineure, lorsqu'un accident mit sérieusement en péril leur vie. Un tube de la machine du navire éclata avec grand fracas, causant des dommages considérables, blessant des marins et forçant les ducs d'Aoste à se réfugier dans un port des environs pour échapper au naufrage. Par bonheur, l'incident n'eut point de conséquences, mais le danger auquel le prince Amédée et sa jeune épouse venaient d'être exposés fut très sérieux. Cette catastrophe contraignit les augustes voyageurs à rentrer en toute hâte à Turin. Marie-Victoria garda longtemps l'impression de la frayeur qu'elle avait éprouvée dans cette terrible aventure.

Lors du mariage d'Amédée, le roi Victor-Emmanuel lui constitua une maison civile et militaire, lui donnant, en qualité de pre-

mier aide-de-camp, le marquis Joseph Dragonetti, officier de marine, issu d'une noble et ancienne famille d'Aquila, dans les Abruzzes. Le père du marquis Dragonetti était sénateur, et parmi ses ancêtres il comptait des magistrats célèbres dans les annales du royaume de Naples. Une vive amitié se forma bientôt entre Amédée et son premier aide-de-camp. Pour ne pas quitter le duc d'Aoste, Dragonetti renonça à sa carrière dans la marine. Il devint bientôt l'intime du prince et son conseiller le plus écouté. Il le suivit partout, en Italie comme en Espagne, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. La mort seulement devait mettre un terme à son dévouement. Dragonetti s'éteignit à Turin, en 1886, à la suite d'une fluxion de poitrine. Amédée le pleura comme le meilleur de ses amis; et il était bien digne de mille regrets, ce gentilhomme abruzzais, aussi aimable qu'intelligent, toujours attentif à ses devoirs, honnête jusqu'au scrupule, également éloigné de la flatterie et de la rudesse qui distingue quelquefois les marins; plein du désir de faire jouer un beau rôle à son maître, qui pouvait attendre de lui à toute heure d'éminents services et un avis éclairé.

De retour en Italie, de son voyage dans l'Archipel, le prince Amédée dut s'installer à Gênes, où l'appelaient ses devoirs de chef de la flotte italienne. Ce fut dans cette ville que la duchesse d'Aoste donna le jour à l'aîné de ses fils, le 15 janvier 1869. Victor-Emmanuel voulut que le premier des enfants du duc d'Aoste reçût, sur les fonts baptismaux, le nom glorieux d'Emmanuel-Philibert, rappelant une des plus belles pages de l'histoire de sa maison. Un décret royal donna au prince le titre de duc des Pouilles.

Au mois d'octobre de la même année, Amédée fut chargé de représenter le roi son père et l'Italie à l'inauguration du canal de Suez. Il y assista en même temps que l'impératrice Eugénie, le prince de Galles et l'empereur d'Autriche. La duchesse Marie-Victoria accompagna son mari dans ce beau voyage. Le khédive d'Egypte, Ismaïl-Pacha, qui regardait Victor-Emmanuel comme le meilleur de ses amis d'Europe, combla les princes de courtoisies et les reçut avec grande pompe.

Se trouvant en Egypte, le prince Amédée et son épouse ne voulurent point revenir dans leur pays sans faire un pèlerinage en Terre-Sainte. Le duc d'Aoste débarqua donc à Jaffa et visita les grands sanctuaires de la Palestine, donnant de nombreux témoignages d'estime et de sympathie aux Pères franciscains qui en ont la garde depuis six cents ans. Amédée et Marie-Victoria se comportèrent dans ce pieux voyage comme il convient à des princes catholiques, pratiquant les devoirs de la religion simplement, mais sans le moindre respect humain. Leur attitude pleine de piété produisit

le meilleur effet en Palestine. La duchesse d'Aoste fit des cadeaux splendides aux sanctuaires, laissant une partie de ses bijoux à l'œuvre du Saint-Sépulcre.

Amédée, rentré en Italie, vivait parfaitement heureux avec sa jeune femme et son fils, lorsque la volonté formelle de Victor-Emmanuel et l'ambition, mêlée d'étranges craintes, des ministres italiens d'alors vinrent l'arracher à cette vie paisible pour le lancer dans une aventure qui aurait pu avoir les plus graves et tristes conséquences. Le maréchal Prim et les révolutionnaires espagnols qui, grâce à la trahison des uns et aux calculs intéressés des autres, s'étaient emparés du pouvoir, et, après avoir renversé la reine Isabelle II (29 septembre 1868), disposaient à leur gré de la malheureuse Espagne, cherchaient partout en Europe un prince qui consentît, en s'asseyant sur le trône de Charles-Quint, à devenir l'instrument docile de leurs convoitises, de leurs caprices et de leurs passions. Déjà, par la candidature du prince Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne, ces tristes aventuriers avaient déchaîné en Europe une formidable tempête dont les conséquences durent encore et pèseront longtemps sur son avenir. Prim, Serrano et leurs collègues venaient d'assumer en face de Dieu et de l'histoire la lourde responsabilité de la guerre franco-allemande, dont la candidature du prince de Hohenzollern avait été la cause occasionnelle; mais ce terrible fardeau n'avait point le pouvoir de les arrêter dans leurs rêves ambitieux. Leurs consciences étaient trop endurcies pour que la pensée de leurs devoirs de patriotes et de chrétiens pût les retenir sur la funeste voie dans laquelle ils s'étaient jetés. La haine des Bourbons et la soif intarissable du pouvoir les aveuglaient à tel point qu'elles étouffaient chez eux tout autre sentiment. Ne pouvant plus compter sur un Hohenzollern pour en faire un roi d'Espagne, ils revinrent à leur première idée et ils offrirent de nouveau la couronne au duc d'Aoste.

L'idée d'élever le prince Amédée à la dignité royale n'était point nouvelle. Déjà en 1863, à la suite de la révolution d'Athènes qui avait contraint le premier roi de Grèce, Othon Ier de Bavière, à une abdication rien moins que spontanée, le gouvernement révolutionnaire qui s'était établi dans la péninsule hellénique après ce triste évènement avait fait des ouvertures à Victor-Emmanuel pour l'amener à donner son consentement à la candidature du duc d'Aoste au trône de Grèce. Amédée n'était âgé que de dix-huit ans lorsque ces démarches se produisirent. Son acceptation dépendait uniquement de la volonté de son père. Mais Victor-Emmanuel opposa un refus inébranlable aux offres qui lui venaient d'Athènes, alléguant que la patrie italienne, non encore entièrement libre de

la domination étrangère, avait besoin du secours de tous ses enfants. Cette sage résolution rompit dès leur début les négociations entamées entre le gouvernement provisoire d'Athènes et la cour de Turin[1].

Après la révolution espagnole de 1868, le maréchal Prim et M. Sebastiano Olozaga, qui représentait le nouveau gouvernement de Madrid auprès de Napoléon III, se hâtèrent de faire des propositions analogues au roi d'Italie, dans l'espoir de l'engager à consentir à ce qu'un membre de sa famille acceptât la couronne de Charles-Quint des mains de ceux qui venaient de l'arracher à ses légitimes successeurs. Prim était pressé de conclure, car il n'ignorait point que d'autres généraux qui avaient pris part avec lui au *pronunciamiento* de Cadix et à la bataille du pont d'Alcolea, nourrissaient de tout autres projets et méditaient de mettre le duc de Montpensier sur le trône de sa belle-sœur, Isabelle II. Prim savait parfaitement que si la révolution avait pu aboutir, c'était à

[1] Les motifs qui engagèrent Victor-Emmanuel à refuser les offres des hommes d'Etat grecs sont de diverse nature. D'abord il est clair que l'unité de l'Italie étant loin d'être consolidée en 1863, toute pensée d'envoyer un prince de Savoie régner à l'étranger et surtout dans un pays comme la Grèce eût été absolument contraire aux intérêts de la péninsule. Au surplus Amédée était alors trop jeune et partant trop inexpérimenté pour que son père consentît à le compromettre dans une aventure comme celle-là, le lançant dans un abîme de difficultés sans nombre et de compétitions de toute nature devant lesquelles un roi sage, honnête, éclairé et excellent à tous points de vue, comme Othon Ier, avait été contraint de plier. En outre, Victor-Emmanuel ne se souciait pas du tout de créer de nouvelles causes de rancunes et de dissentiments (étrangères à la question italienne) entre sa maison et la maison d'Autriche, étroitement liée à celle de Bavière par des alliances de famille et par une amitié politique de cinquante ans. Or il est bien évident qu'à Munich on n'aurait pas vu de bon œil un prince de Savoie prendre la succession de Othon de Wittelsbach sur le trône de Grèce, et que ce fait aurait donné un argument de plus à la diplomatie autrichienne pour soutenir sa thèse favorite d'alors touchant l'ambition insatiable de Victor-Emmanuel. Mais un motif qui eut un poids décisif sur l'esprit du roi d'Italie, ce fut la question religieuse. Victor-Emmanuel n'ignorait point que les Grecs voulaient un souverain orthodoxe, ce qui, dans leur langage, signifie purement et simplement schismatique. Il savait que la véritable cause de la chute du roi Othon Ier résidait précisément dans l'attachement de celui-ci et des princes de Bavière à la foi de leurs pères. Victor-Emmanuel, malgré ses graves démêlés avec le Pape, ne transigeait point en matière de religion et non seulement il n'admettait pas qu'un de ses fils pût acheter un trône au prix d'une apostasie, mais il repoussait avec une égale énergie tout compromis portant que le prince, tout en restant catholique, s'engageât en retour à élever ses enfants dans la religion de Photius. Victor-Emmanuel faisait bien souvent bon marché de ses devoirs religieux, mais il n'admettait pas qu'une branche de la maison de Savoie pût se souiller par une apostasie.

la coopération active du parti Montpensier qu'elle était redevable d'un prompt et complet triomphe; que les maréchaux Serrano, Caballero de Rodas et Dulce, ainsi que nombre d'officiers de terre et de mer, et l'amiral Topete en particulier, avaient l'intention formelle de poser la candidature du duc de Montpensier dont, lui, il ne voulait à aucun prix. C'est pourquoi, pour couper court aux espérances et aux manœuvres du parti Montpensier, d'accord avec Olozaga, il voulait donner à l'Espagne un roi étranger et l'imposer, grâce à son prestige personnel, à ses collègues, aux politiciens et au peuple. Prim d'ailleurs n'était qu'un monarchiste d'occasion et d'opportunité. Révolutionnaire jusqu'au fond de l'âme, il n'avait pas craint de violer ses serments et de trahir la reine Isabelle, après l'avoir brillamment servie et en avoir été largement récompensé. Le souvenir de ces bienfaits n'eut point le pouvoir de l'arrêter sur la voie déplorable des pronunciamientos et des conjurations, où il s'était jeté à corps perdu depuis près de trois ans. Exilé et condamné comme rebelle, il fit de nombreuses tentatives pour renverser les Bourbons, mais il ne réussit qu'alors que le parti Montpensier, lui apportant l'appoint de ses forces, parvint à organiser une émeute tellement formidable, que la reine Isabelle, entourée d'ailleurs par des ministres ineptes et sans crédit, se trouva impuissante à lui résister. On s'est demandé souvent pourquoi Prim, dont l'attachement aux idées révolutionnaires était si profond, s'obstina à fonder une monarchie avec un roi étranger, au lieu d'établir purement et simplement la république en Espagne. Cette forme de gouvernement, n'ayant rien de contraire aux idées avancées du maréchal, devait lui apparaître comme la seule solution logique de la révolution de septembre 1868; d'autant plus que, avant cette époque, comme je le montrerai plus loin, Prim avait fait de larges promesses aux républicains espagnols dans le but de s'assurer leur concours pour l'œuvre de la déchéance des Bourbons, qu'il poursuivait avec une persévérance et un acharnement qui ne se démentirent jamais. Mais le maréchal, malgré son caractère violent, son esprit remuant et ses tendances politiques si contraires aux principes conservateurs, n'était point un homme dépourvu de sens pratique. Connaissant à fond son pays, il n'ignorait point que la république y était absolument impopulaire; que ceux-là, parmi le petit nombre d'Espagnols qui rêvaient son avènement, n'avaient aucune idée de ce qui est indispensable à un gouvernement pour être fort au dedans et respecté au dehors; que la plupart d'entre eux regardaient la république comme un simple moyen pour arriver au désordre, à l'anarchie, au démembrement de la patrie, par l'établissement d'un régime fédéral, transformant l'Espagne tout entière

en une immense agglomération de communes grandes et petites, gouvernées par une législation socialiste; qu'un tel régime aurait ruiné son pays et hâté le retour des Bourbons dont il redoutait la revanche. Telles furent les considérations qui éloignèrent Prim de l'idée de fonder une république. L'ambition démesurée du maréchal l'y poussa aussi pour une bonne part. Prim avait été la cheville ouvrière de la révolution de 1868. Il l'avait préparée de longue main, n'ayant atteint son but, comme je l'ai remarqué, qu'après plusieurs tentatives demeurées infructueuses. Ayant été à la peine, le maréchal voulait jouir plus que tout autre des fruits de sa victoire. Il prétendait être désormais l'arbitre des destinées de l'Espagne. Ne pouvant devenir roi lui-même, et comprenant qu'avec la république le pouvoir lui échapperait infailliblement et à bref délai, il imagina, après avoir vainement insisté auprès du vieux maréchal Espartero pour lui faire accepter la couronne d'Isabelle II [1], de fonder une dynastie nouvelle avec un prince étranger. Prim se disait qu'un tel monarque ne pourrait se dispenser de son concours et que, partant, il en deviendrait le maître, à l'instar des maires du palais; que sa popularité, celle du moins qu'il croyait avoir, suffirait pour couvrir la personne du roi et pour lui attirer la bienveillance des Espagnols, malgré leur répugnance innée contre toute domination étrangère; qu'après tout l'Espagne avait été longtemps soumise à des dynasties venues du dehors et qu'elle ne les avait point renversées. En un mot, Prim se faisait de grandes illusions sur sa position politique personnelle et son influence, et il se trompait grossièrement quand il prétendait appliquer à l'Espagne du dix-neuvième siècle les mêmes expédients qui avaient pu réussir du temps de Louis XIV. La situation n'était plus la même. De profonds changements s'étaient produits à la suite d'évènements historiques qui avaient radicalement changé les sentiments du peuple, et une dynastie étrangère était désormais impossible sur le trône de Castille.

Mais Prim était trop aveuglé par l'ambition et par la soif d'un pouvoir absolu et incontesté pour profiter des leçons de l'expérience et des enseignements de l'histoire. Croyant asseoir solidement sa toute-puissance par le choix d'un monarque étranger, il se livra corps et âme à ce travail ingrat et impopulaire. Sa première pensée

[1] De 1868 à 1870, Prim fit plusieurs tentatives pour engager Espartero à monter sur le trône, lui promettant l'acclamation des Cortès et tout son appui. L'ancien dictateur, le vainqueur des carlistes en 1837, eut le bon sens de refuser et préféra sa paisible retraite de Logroño aux honneurs royaux. Sa résolution fut inébranlable et rien ne parvint à le faire changer d'avis. Espartero avait à peu près soixante-quinze ans à cette époque.

fut pour la maison de Savoie[1]. Le maréchal, sachant que Victor-Emmanuel avait donné bien des gages à la Révolution, qu'il n'avait pas craint de renverser bien des trônes pour créer l'unité italienne, se flattait d'amener le roi d'Italie à accorder son consentement à la proclamation d'un des princes de sa famille comme roi d'Espagne.

A la vérité, quelle que pût être l'ambition du chef de la maison de Savoie, le trône de Charles-Quint n'était pas fait pour séduire un prince de sa race. Les difficultés auxquelles devait s'exposer celui qui y monterait étaient d'une gravité incomparable. La pensée d'aller à Madrid pour jouer le rôle du roi soliveau entre les mains de Prim n'était pas faite pour séduire un homme d'honneur ayant du sang royal dans les veines. Néanmoins Victor-Emmanuel, malgré l'avis contraire des hommes politiques les plus éminents de l'Italie, ne sembla pas opposer un refus formel aux ouvertures de Prim et d'Olozaga. Le roi d'Italie craignait alors le retour des Bourbons en Espagne. Il voyait en eux un appui, quoique bien indirect, aux dynasties déchues de Parme et de Naples, et il aurait été bien aise de l'anéantir tout en étendant la grandeur et la puissance de sa maison. Cependant il ne se montra nullement empressé de correspondre aux offres venant de Madrid, ce qui explique le premier échec des négociations de Prim et d'Olozaga avec la cour d'Italie.

Victor-Emmanuel se ravisa bientôt et jeta d'abord les yeux sur le duc de Gênes, puis sur le duc d'Aoste. Le marquis de Montemar qui représentait, en qualité de ministre plénipotentiaire, le gouvernement provisoire d'Espagne près le roi d'Italie, travaillait avec une ardeur digne d'une meilleure cause au succès de cette négociation. Mais, malgré son bon vouloir, les pourparlers n'aboutirent point. Le gouvernement de Madrid ne voulut point du duc de Gênes, objectant qu'un roi qui ne serait point sorti de la minorité ne pouvait pas avoir l'autorité indispensable pour s'attirer l'affection et surtout le respect du peuple espagnol. De son côté, le duc d'Aoste opposa un refus inébranlable aux prières et aux excitations de son père, déclarant très fermement qu'il voulait vivre tranquillement et sans la moindre pompe avec la princesse qu'il avait choisie pour épouse en dehors des cours, et avec la jeune famille qui se formait autour d'eux.

[1] Les révolutionnaires espagnols eurent aussi un instant l'idée de faire l'union ibérique en donnant la couronne de Castille au roi de Portugal ou à son père, l'ex-roi Ferdinand; mais, outre que les deux princes refusèrent résolument de l'accepter, le peuple portugais se montra si contraire à une telle idée, que force fut à Prim et à ses collègues de la mettre de côté.

Repoussé de ce côté, Prim chercha à amener d'autres princes à accepter la couronne d'Espagne. Partout il n'essuya que des refus. Ce fut alors, qu'en désespoir de cause, il s'adressa au prince Léopold de Hohenzollern (juin 1870), sans réfléchir probablement aux conséquences fatales qu'entraînerait un tel projet dans le cas où la négociation aboutirait[1]. L'avortement de ce projet arrêta pendant quelques mois les démarches du maréchal Prim pour imposer un souverain étranger à sa malheureuse patrie. Mais vers l'automne de cette même année, le dictateur espagnol résolut de faire de nouvelles ouvertures à Victor-Emmanuel. Prim avait hâte de sortir du provisoire, il voyait son prestige s'évanouir rapidement. Il craignait que le pouvoir ne lui échappât s'il ne donnait une solution définitive, en dehors de la maison de Bourbon et du duc de Montpensier, à la question monarchique qu'il avait posée en arrivant au pouvoir. Les hommes s'usent vite en Espagne. Prim et le régent Serrano, car pour échapper à la république on avait institué une régence dès 1868, gouvernaient le pays en maîtres absolus depuis deux ans. C'était plus qu'il n'en fallait pour exciter les convoitises des partis et préparer quelque nouvelle aventure dont Prim aurait certainement payé les frais. Agité par ces pensées, le maréchal revint à son premier projet et chargea le marquis de Montemar de sonder encore une fois les intentions du roi d'Italie et de ses conseillers.

Le ministre espagnol à Florence n'avait pas besoin des ordres ni des excitations de son gouvernement pour se livrer à la besogne que Prim lui assignait. Il était le partisan persévérant et convaincu de cette étrange combinaison consistant à mettre un prince italien encore jeune et inexpérimenté sur le trône chancelant de Castille. Affligé du premier échec de ses propositions, mais non découragé, Montemar n'en avait pas moins continué à travailler pour obtenir, à force de patientes démarches, ce qui lui avait été refusé lors de sa demande officielle à Victor-Emmanuel. Même alors que Prim, dirigeant ailleurs ses regards, cherchait dans tous les coins de l'Europe un prince catholique qui consentît à devenir l'instrument de son ambition, son représentant à Florence se donnait un grand mouvement pour remettre à flot la candidature du duc d'Aoste. Malheureusement Victor-Emmanuel secondait toujours le diplomate espagnol et harcelait Amédée pour lui arracher enfin cet

[1] Malgré le peu d'estime que j'éprouve pour le caractère et la personne du maréchal Prim, je ne pense pas qu'il eût pesé d'avance toutes les conséquences de cette démarche, ni qu'il en eût prévu la fatale issue. Rien n'est venu le prouver du moins jusqu'ici. Je pense plutôt que Prim fut, dans cette affaire, l'instrument inconscient de M. de Bismarck.

assentiment qu'il avait si opiniâtrément décliné en 1868. Le roi d'Italie, dont l'autorité sur ses enfants était considérable, avait presque atteint son but, et le duc d'Aoste allait céder aux pressions de son père, qui ne manquait point de lui reprocher amèrement son obstination, l'accusant en même temps d'assumer à la légère, par son refus persistant, la responsabilité d'un trouble profond de la paix européenne, lorsque Prim, fatigué d'attendre et las des humiliations que lui avaient valu ses négociations stériles avec Espartero et surtout avec les maisons royales de Portugal et d'Italie, résolut de s'adresser au prince de Hohenzollern.

Les conséquences sanglantes de cette aventure, la crainte de nouvelles et plus graves complications convainquirent Montemar que le moment était plus que jamais propice pour mener à bonne fin la mission à laquelle il s'était voué corps et âme. Cette fois de nouveaux facteurs devaient intervenir pour rendre son œuvre relativement facile. Dans l'intervalle qui s'écoula entre la déclaration de la guerre franco-allemande et le mois d'octobre 1870, un évènement d'une portée considérable s'était accompli. Le 20 septembre les troupes italiennes, mettant à profit les défaites de la France et l'état exceptionnel de l'Europe, avaient occupé Rome. La Ville éternelle et ce qui restait encore de territoire pontifical en 1870 venaient d'être annexés à l'Italie, et Rome se voyait destinée à devenir la capitale des États de Victor-Emmanuel.

Le roi et ses ministres ne se méprenaient point sur les suites possibles de cette destruction du pouvoir temporel des papes. Sachant combien les catholiques de tous pays tenaient au maintien de la souveraineté territoriale du chef de l'Église, ils redoutaient une coalition dont le but — ou le prétexte — pouvait toujours être la violation de la convention du 15 septembre 1864 et l'invasion de Rome. C'est pourquoi Victor-Emmanuel et ses conseillers, désirant ardemment désarmer l'opposition des puissances catholiques, croyaient que, pour se procurer les sympathies de l'Espagne, rien ne serait plus indiqué que de mettre à sa tête un roi issu de la maison de Savoie. Aussi, lorsque Montemar, renouvelant les offres de Prim, reprit, pour la vingtième fois au moins depuis deux ans, ses négociations avec la cour d'Italie, il ne reçut pas seulement un accueil favorable auprès de Victor-Emmanuel, mais, au lieu de se heurter, comme autrefois, à l'opposition des hommes d'État les plus considérables de la péninsule, il trouva un appui inespéré dans le ministère [1].

[1] Il ne faut pas croire cependant que la majorité des hommes politiques d'Italie eût changé d'avis sur l'inopportunité et les dangers qu'entraînait l'acceptation de la couronne d'Espagne de la part du duc d'Aoste. Un bon

A défaut de la clairvoyance qu'inspirent le désintéressement et la certitude d'accomplir un devoir, Victor-Emmanuel ne manquait certes pas de sens politique. Il ne pouvait donc se méprendre sur les dangers auxquels il exposait son fils en l'envoyant régner à Madrid contre la volonté manifeste de la nation, que les Cortès prétendaient bien à tort représenter. Il n'était bruit alors en Italie que de l'opposition formidable que rencontrait au delà des Pyrénées toute candidature étrangère à la succession de la reine Isabelle. Cette opposition croissait de jour en jour. La presse en exprimait toute l'intensité avec une rudesse et une violence inouïe. L'opinion était à l'unisson des journalistes pour flétrir l'aventure et menacer d'un éclat. Les Italiens connaissaient fort bien l'état des esprits en Espagne, de telle sorte que si Victor-Emmanuel avait eu à ses côtés des serviteurs éclairés et prudents, nul doute qu'ils ne l'eussent amené à se ranger à l'avis de repousser formellement et pour toujours les offres dangereuses de Prim. Mais, par une fatalité, les ministres du roi, et surtout ceux qui, comme MM. Lanza, Sella et Visconti-Venosta, étaient les plus influents, loin de le dissuader d'accepter la couronne d'Espagne pour son fils, l'y engagèrent fortement, sans réfléchir aux conditions exceptionnelles de l'Espagne. Les ministres italiens crurent que le moment était favorable pour accroître l'influence de la maison de Savoie en Europe en mettant un des fils de Victor-Emmanuel sur un des trônes les plus illustres et les plus respectés de notre vieux continent. Hantés par de si étranges illusions, ils avaient hâte de conclure, croyant sans doute que s'ils ne profitaient pas aussitôt de cette occasion, elle ne se représenterait plus. MM. Lanza et Sella voyaient en outre dans l'élection d'Amédée au trône d'Espagne une garantie, d'une part, contre le retour des Bourbons, qu'ils savaient bien disposés en faveur de Pie IX, et de l'autre, contre la fondation en Espagne d'une république plus ou moins radicale, dont on craignait d'autant plus le contre-coup en Italie que deux mois auparavant l'Europe avait assisté à la chute retentissante de Napoléon III et à la proclamation de la république en France.

C'est pourquoi, insistant auprès de leur maître pour qu'il forçât la main au duc d'Aoste, les ministres eurent une influence décisive sur la résolution dernière de Victor-Emmanuel. L'histoire leur reprochera donc cette faute très grave, dont les conséquences auraient pu être bien autrement tristes si la Providence n'avait couvert le duc d'Aoste d'une protection spéciale. Quoi qu'il en

nombre d'entre eux, et des plus autorisés, persistèrent dans cette sage opinion, et la majorité des hommes d'État d'Italie demeura contraire à l'aventure caressée par M. de Montemar.

soit, le roi, appelant de nouveau son fils, l'exhorta vivement à ne point refuser la couronne de Castille, et comme si la pression d'un père n'eût pas été suffisante pour arracher ce fatal assentiment à Amédée de Savoie, M. Lanza et ses collègues se joignirent au souverain pour engager le prince à accepter. Ils lui exposèrent leurs craintes et leurs espérances, concluant que la patrie exigeait ce sacrifice suprême : que le bien de l'Italie lui imposait de mettre de côté toute hésitation, qu'en un mot il y allait presque du salut et de la paix de son pays et de sa maison. Malgré ses vives répugnances, le duc d'Aoste n'osa pas résister plus longtemps. Victor-Emmanuel et ses conseillers finirent par l'amener à se dévouer à ce qu'ils lui représentaient comme un devoir filial et patriotique.

Dès qu'Amédée eut cédé, le gouvernement de Madrid soumit l'affaire aux Cortès. Après une longue et violente discussion, où les députés républicains, et surtout M. Castelar, firent entendre un langage fier et menaçant, n'épargnant ni le gouvernement ni la maison de Savoie, le duc d'Aoste fut enfin élu roi d'Espagne à une assez faible majorité, ce qui aurait dû l'engager à refuser l'honneur qu'on voulait lui faire, puisque, même dans le sein des Cortès, sa candidature était loin de rencontrer de forts appuis et de sérieuses sympathies.

La proclamation d'Amédée eut lieu le 16 novembre 1870. Le lendemain, une députation des Cortès partait pour Florence, afin d'offrir officiellement la couronne de Castille au prince italien. Il est bon de noter ici que cette députation était présidée par M. Manuel Ruiz Zorilla, alors président de l'Assemblée constituante, et dont le nom est devenu depuis si tristement célèbre. Victor-Emmanuel reçut les représentants des Cortès le 3 décembre, à Florence, dans la salle du trône du palais Pitti, en présence du duc d'Aoste. Zorilla ouvrit cette solennelle cérémonie par la lecture d'un message des Cortès notifiant au roi d'Italie et à son fils le vote de l'Assemblée et les priant d'en accepter le résultat pour le bien de leur pays et la gloire de la dynastie de Savoie. Victor-Emmanuel répondit très brièvement. Il donna son consentement à l'élévation du duc d'Aoste au trône glorieux de Charles-Quint, et aussitôt le prince Amédée prononça la formule officielle de l'acceptation. L'acte solennel proclamant Amédée comme roi d'Espagne fut immédiatement libellé et toutes les personnes présentes à la réception royale le signèrent. Des fêtes splendides eurent lieu alors à Florence en l'honneur des députés espagnols et pour célébrer ce grand évènement; mais l'opinion n'y prêta qu'une attention médiocre, préoccupée comme elle l'était de la grave aventure dans laquelle

on lançait avec tant de légèreté un prince bon et populaire, mais dépourvu d'énergie et d'aptitude pour le pouvoir suprême.

Un souvenir se rattache à ce passage rapide des parlementaires espagnols en Italie. Lorsque Victor-Emmanuel reçut pour la dernière fois M. Ruiz Zorilla, peu de jours après le 3 décembre, il eut un long entretien avec l'homme d'État castillan et, après lui avoir parlé d'Amédée en termes très émus, il lui recommanda vivement de ne pas l'abandonner et de faire une politique sage qui conciliât au nouveau roi le respect et l'affection de ses sujets. En congédiant Zorilla, après l'avoir décoré des insignes de l'ordre de l'Annonciade [1], le roi d'Italie lui serra fortement la main en s'écriant : « Monsieur, je vous confie mon fils : veillez sur lui et protégez-le! » A quoi Zorilla de répondre : « Sire, je serai le plus fidèle de ses serviteurs! »

En sortant de l'audience royale, Zorilla était profondément ému. Il rencontra dans l'antichambre M. Visconti-Venosta, ministre des affaires étrangères, et, s'approchant de lui, il prononça cette phrase célèbre : « Le roi m'a confié son fils; je lui serai toujours serviteur fidèle! » On sait maintenant ce que valent les promesses de Zorilla. Il s'acquitta de celle qu'il avait faite à Victor-Emmanuel par la plus ignoble des trahisons [2].

Amédée commit une grande faute en acceptant le trône de Charles-Quint. C'était une usurpation que rien ne justifiait, et elle s'accomplissait, comme je l'ai dit, au milieu des manifestations non dissimulées de l'indignation populaire. Mais, pour être juste, il faut tenir compte de la jeunesse et de l'inexpérience du duc d'Aoste et des instances de son père et des ministres, auxquelles il n'était point aisé de se soustraire.

Amédée Ier s'embarqua le 26 décembre 1870, à la Spezzia, sur la frégate espagnole *Numancia*, la même qui, quatre ans plus tard, devait ramener dans sa patrie avide de paix et désirant plus que jamais le retour de ses anciens rois, Alphonse XII rétabli sur le trône de sa mère [3]. Les frégates espagnoles *Villa de Madrid* et *la*

[1] L'ordre de l'Annonciade est le premier des ordres chevaleresques d'Italie et un des plus anciens et des plus appréciés d'Europe. Il a la même valeur à peu près que la Toison d'or.

[2] Dans l'auto-apologie, imprimée à Londres en 1877, et adressée à ses amis et adversaires, *a sus amigos y a sus adversarios*, Ruiz Zorilla a fait des efforts incroyables pour justifier sa triste conduite pendant le règne d'Amédée Ier et pour se purger de l'accusation d'avoir trahi ce noble prince, accusation qui pesait lourdement sur son nom. Les explications embrouillées et intéressées de Zorilla n'ont convaincu personne. L'opinion ne saurait accepter ni son apologie ni ses excuses.

[3] La frégate *Numancia* a une large part dans l'histoire contemporaine de

Vittoria, ainsi que les navires italiens *Re Galantuomo* et *Principe Umberto* étaient destinés à servir d'escorte à la *Numancia* et à accompagner le roi jusqu'à sa nouvelle patrie. Amédée fut contraint de partir seul; car la reine Marie-Victoria était encore en couches; son second fils, le comte de Turin, étant né le 14 novembre, à la veille de la proclamation d'Amédée comme roi d'Espagne. Deux membres de la famille royale de Savoie, le prince Humbert et le prince Eugène de Carignan, ainsi que M. Visconti-Venosta et l'amiral Acton, alors ministre de la marine en Italie, suivirent Amédée Ier à la Spezzia et assistèrent à son embarquement.

La flotte espagnole était commandée par l'amiral Béranger, ministre de la marine : la députation des Cortès, venue à Florence pour offrir la couronne au duc d'Aoste, rentrait en Espagne avec le nouveau roi. On y remarquait, outre M. Zorilla, le duc de Tétuan, le marquis de Sardoal et MM. Ulloa, Diaz-Valera, Herrera, Barenchea.

Le 30 décembre, Amédée Ier débarquait à Valence, où une triste nouvelle l'attendait. Pendant qu'il traversait la Méditerranée pour se rendre de la Spezzia dans son nouveau royaume, Prim était assassiné à Madrid. Le maréchal venait d'être la victime d'un attentat organisé par ses anciens amis, les républicains, furieux de sa conduite si opposée aux promesses qu'il leur avait faites maintes fois, alors qu'ils conspiraient ensemble contre Isabelle II [1].

Cette mort soudaine frappa le jeune roi de stupeur. Il ne se dissimula point qu'en perdant Prim, il était privé du plus énergique et du plus puissant de ses protecteurs. La gravité de la situation de l'Espagne lui apparut toute entière, et le danger auquel il s'exposait en prenant possession du trône chancelant d'Isabelle la Catholique et de Charles-Quint n'échappa point à son esprit.

l'Espagne. Les *cantonalistes* (communards) de Carthagène s'en emparèrent en 1873, après la chute du roi Amédée, et essayèrent, heureusement en vain, de s'en servir pour assurer leur triomphe dans les ports du midi de l'Espagne.

[1] La mort tragique de Prim a été l'objet de bien des commentaires. Selon le parti auquel appartenait l'écrivain ou le journaliste qui s'en occupait, on voyait attribuer ce crime aux monarchistes ou aux républicains. Ceux-ci se sont longtemps efforcés de faire accroire que le parti du duc de Montpensier avait ourdi le complot qui devait coûter la vie au maréchal. Aujourd'hui il est bien prouvé que ce furent les républicains qui préparèrent et organisèrent l'embuscade dans les rues centrales de Madrid et qui dirigèrent les assassins de Prim. Celui-ci ayant fait la révolution avec l'argent d'un des chefs du parti républicain (en partie du moins), ses anciens camarades le considérèrent comme un traître et résolurent de se venger de la proclamation de la nouvelle monarchie en tuant l'homme qui en était le principal auteur et le plus ferme soutien.

Déjà, même avant l'attentat dont Prim venait d'être victime, l'opinion et la presse ne cachaient point la colère que leur causait l'élection d'un roi étranger. Les journaux conservateurs, fidèles à la dynastie renversée par la révolution du 29 septembre, protestaient vivement, mais comme il convient à un parti honnête, s'indignant de l'audace de quelques aventuriers qui prétendaient disposer à leur gré des destinées de l'Espagne. Ces feuilles jugeaient la nouvelle monarchie fort sévèrement, la regardant comme une violation du droit héréditaire et comme une humiliation injustetement infligée à leur patrie, jalouse de se gouverner elle-même.

Le langage des journaux républicains était tout autre. Mêlant l'ironie à la menace, ils parlaient du nouveau roi avec le plus profond mépris et dans des termes qui prouvaient la résolution bien arrêtée de le renverser au plus tôt ou de s'en débarrasser par n'importe quels moyens. L'audace de cette presse n'avait point de bornes. Avec la liberté sans frein dont elle était redevable au régime de Serrano et de Prim, elle disait clairement ce que les républicains méditaient pour en arriver à leurs fins. Sûre de l'impunité, non seulement elle ne prenait point la peine de déguiser sa pensée, mais elle l'affichait avec ostentation. Parlant d'Amédée au lendemain de son acceptation, un journal alla jusqu'à s'écrier :

— Il ne viendra pas, il ne viendra pas, ou, s'il vient, il ne retournera pas dans son pays [1].

La mort de Prim augmentait énormément l'audace du parti avancé. Le maréchal était un homme résolu et capable d'un coup de force contre ses ennemis, tandis que l'ex-régent Serrano n'avait ni énergie ni fermeté de caractère. Sans doute Prim n'aurait pas pu acclimater à Madrid une dynastie exotique, surtout avec un roi comme Amédée Ier, prince brave et chevaleresque, mais irrésolu et peu soucieux de régner contre la volonté nationale. Je pense même que Prim aurait perdu bientôt tout crédit si, échappant aux balles de ses assassins, il était devenu le premier conseiller du nouveau souverain. Néanmoins il est certain qu'avec lui l'œuvre des ennemis de la dynastie n'eût pas été aussi aisée, et que son renversement ne se serait pas accompli à si bref délai. La mort soudaine du maréchal aggravait hors de toute proportion une situation déjà bien compromise. Avec lui l'avenir de ce trône dépourvu d'une base solide n'était rien moins qu'assuré, mais la dynastie de Savoie pouvait espérer de traverser, tant bien que mal, les premiers orages; sans lui, le navire, manquant de son pilote, était destiné à se briser contre les premiers écueils.

[1] *No verrà, no verrà, or si verrà, no tornarà.*

Bien que les politiciens qui entouraient Amédée s'efforçassent de le rassurer, lui cachant autant qu'ils le pouvaient la vérité, le roi ne se faisait guère d'illusions sur les conséquences probables de l'assassinat de Prim. Néanmoins, intrépide en face du péril, et décidé à faire son devoir jusqu'au bout, Amédée prit sans retard le chemin de Madrid, où il fit son entrée solennelle le 2 janvier 1871. Sa première visite fut pour la chapelle ardente où reposaient les restes mortels du maréchal Prim, et il voulut se montrer à son peuple presque sans escorte et entouré seulement de sa maison militaire et des ministres, afin de lui prouver sa confiance dans la loyauté castillane.

Cette conduite courageuse du jeune souverain fit une bonne impression sur les Madrilènes. Les Espagnols, toujours chevaleresques et généreux, le reçurent avec respect et peut-être aussi avec curiosité, mais on pouvait remarquer dans leur attitude cette froideur et ce silence qui témoignent clairement du mécontentement populaire.

Quant aux partis [1], il sembla tout d'abord que la mort tragique de Prim eût le pouvoir de les amener à la concorde et de les grouper autour du trône d'Amédée Ier, dans le but de donner au monarque une preuve éclatante de leur sincère dévouement. Le roi en profita pour former un ministère mixte sous la présidence du maréchal Serrano. MM. Sagasta, Zorilla et l'amiral Topete, qui jusqu'alors avait si ardemment patronné la candidature du duc de Montpensier, en faisaient partie (2 janvier 1871). Mais l'accord entre les éléments disparates dont se composait ce premier cabinet du règne d'Amédée Ier ne dura que quelques semaines. M. Zorilla voulant être le maître, — il se regardait comme l'héritier des pensées et du programme du maréchal Prim, — provoqua la crise qui, cependant, ne se produisit que quelques mois plus tard.

La lutte entre les politiciens plus modérés et les hommes de la révolution radicale que le roi Amédée avait associés pêle-mêle à son œuvre et qu'il désirait avoir pour collaborateurs dans l'entreprise ardue et, disons-le tout de suite, désespérée de consolider les nouvelles institutions monarchiques, la lutte, dis-je, entre les deux fractions dont MM. Sagasta et Zorilla étaient les représentants les plus autorisés, était de celles que la force même des choses doit nécessairement amener. Le président du conseil, maréchal Serrano, aurait pu la retarder; mais il n'avait ni le prestige ni la vigueur

[1] Il s'agit, bien entendu ici, des partis qui se disputaient le pouvoir depuis la révolution de 1868 et non de tous les partis espagnols, car républicains, carlistes et alphonsistes ne transigèrent jamais avec la monarchie étrangère.

d'esprit et de caractère indispensables pour dominer une situation difficile et pour exercer une influence sérieuse sur ses collègues. Serrano était un soldat parvenu aux grades les plus élevés grâce à la faveur de la reine Isabelle, qu'il s'était empressé de trahir le jour où il avait cru que d'autres lui seraient préférés pour occuper les premières charges de l'armée et de la politique. Sa valeur réelle comme général était plus que médiocre. Allié de Prim dans le mouvement insurrectionnel et dans le pronunciamiento de 1868, il avait pu renverser le trône de sa bienfaitrice; mais, au lendemain même du 29 septembre, il se voyait transformé par son collègue en roi soliveau. Prim, qui le surpassait de cent coudées et par le talent et par l'énergie, le domina dès lors. N'osant se révolter contre son camarade, il en subit tranquillement la loi, se contentant des pompes de la régence qu'il avait reçue en échange de sa soumission à l'impérieuse volonté du ministre de la guerre.

La mort de Prim, tout en débarrassant Serrano d'un compagnon de pouvoir pour lequel il n'éprouvait qu'une médiocre tendresse, l'exposa à des dangers plus graves. Instrument aveugle de Prim, il n'avait ni crédit ni initiative. Après l'assassinat du maréchal, Serrano se retrouvait de nouveau au premier rang, obligé par sa situation de diriger les débuts d'un roi jeune, dépourvu de grandes qualités politiques, de la connaissance indispensable des besoins et des aspirations de l'Espagne et très impopulaire à cause de son origine étrangère. Pour réussir dans une telle tâche, il fallait un homme d'une valeur exceptionnelle, et Serrano était médiocre. Il était en effet nécessaire que le premier ministre jouît d'une autorité sans bornes; qu'il agît avec une vigoureuse promptitude afin de dominer les divisions des partis et de les associer tous à une même œuvre. Amédée espérait que Serrano s'acquitterait avec honneur de cette mission, et lui confiait dans ce but la présidence du conseil; mais, sous sa faible main, les passions, loin de se calmer, se rallumèrent plus fortes que jamais, et la discorde pénétra de tous côtés dans les sphères officielles.

L'audace des factions extrêmes fut la cause occasionnelle qui provoqua le conflit. Les ministres étaient loin d'être d'accord sur les mesures à prendre pour la défense de la monarchie nouvelle contre les ennemis qui l'assiégeaient de toutes parts. Tandis qu'en effet le maréchal Serrano et M. Sagasta demandaient qu'on réagît contre l'esprit révolutionnaire qui grandissait partout d'une manière effrayante, Zorilla prétendait qu'il fallait respecter les sectes, tolérer les menées anarchiques et transformer le roi en un prince déclassé, chargé de protéger les bandes hurlantes dans les rues. Amédée Ier, selon l'homme néfaste qui devait se noircir de tant de

crimes pendant son règne et surtout depuis que l'Espagne vit heureuse sous son ancienne dynastie, Amédée Ier devait être essentiellement le roi de la Révolution.

Ce prince n'aimait point le programme radical. Il n'avait aucun goût pour les révolutionnaires italiens, et M. Crispi pourrait porter ici le témoignage indiscutable de son expérience personnelle. Il ne devait donc pas montrer plus de sympathie pour les jacobins castillans. Il ne voulut pas cependant brusquer une situation déjà bien tendue, et, loin de faire prévaloir ses préférences, il s'employa tout d'abord à maintenir la concorde parmi ses conseillers et à prévenir toute rupture entre ses partisans. Amédée savait bien que ceux-ci étaient trop peu nombreux pour qu'ils pussent se payer le luxe de se diviser en fractions ennemies, et que le jour où la trêve des partis viendrait à cesser, son trône serait plus que jamais menacé. Mais, malgré toute la bonne volonté qu'il déploya dans l'exercice de la mission de paix qu'il s'était imposée en entrant à Madrid, ses démarches n'eurent aucun succès. Les efforts du roi se brisèrent devant le mauvais vouloir de Zorilla.

Le maréchal Serrano et ses collègues ayant donné leur démission, Amédée Ier se résigna à faire l'expérience du régime radical. M. Zorilla fut chargé de former le nouveau cabinet. Il s'en acquitta aussitôt, et son premier ministère entra en fonctions le 15 juillet 1871. Le roi venait de lui donner un témoignage de haute confiance. C'était à lui maintenant de se montrer digne de la bienveillance de son maître. Mais M. Zorilla était incapable de s'élever au-dessus des passions violentes et mesquines du parti auquel il appartenait. Dès les premiers jours, son attitude au pouvoir fut telle, par ses complaisances vis-à-vis des pires éléments de la société, qu'Amédée Ier dut le congédier au mois d'octobre moins de trois mois après l'avoir appelé à la présidence du conseil.

Le roi alors s'adresse à l'amiral Malchampo, espérant qu'un ministère d'affaires, présidé par un marin étranger aux luttes des partis, apaiserait les Cortès qui, reflétant l'agitation du dehors, rendaient l'existence du gouvernement de plus en plus précaire. M. Malchampo, investi du pouvoir avec ses collègues le 6 octobre, se présenta aussitôt aux Chambres. L'accueil qu'il en reçut fut tellement mauvais que six semaines plus tard il dut démissionner à son tour.

Ne pouvant calmer les haines des factions par une administration mixte, où les radicaux et les libéraux modérés auraient siégé ensemble, comme aux premiers jours de la monarchie nouvelle, et ne voulant revenir à aucun prix au régime zorilliste dont il avait fait le plus triste des essais au cours de l'été, Amédée confia le

pouvoir à M. Sagasta. Le premier cabinet présidé par cet éminent homme d'État entra en fonctions le 20 décembre 1871.

Cependant la situation s'aggravait de jour en jour en Espagne. Le roi était absolument isolé au milieu de son peuple. Les classes élevées, et surtout l'aristocratie, justement froissées de voir un prince étranger assis sans aucun droit sur le trône glorieux d'Isabelle la Catholique et de Charles-Quint, se tenaient à l'écart de la cour, et tout en appréciant les bonnes qualités d'Amédée et les grandes vertus de la reine, elles refusaient toute sympathie et tout concours à ces princes malheureux. Bon nombre de familles nobles et riches, pour mieux marquer leur dévouement aux Bourbons et leur aversion pour le nouvel ordre de choses, avaient même émigré à l'étranger, au grand dommage du petit commerce et des classes ouvrières. Celles qui étaient restées en Espagne s'étudiaient à éviter tout contact avec le monde officiel et se montraient inébranlables dans leur opposition à la dynastie de Savoie et au gouvernement.

L'armée, de son côté, semblait peu flattée de voir à sa tête un prince italien. Le clergé ne pouvait guère éprouver de sympathies pour un régime qui le persécutait et qui affichait des tendances voltairiennes très accentuées. Amédée sans doute ne voulait point qu'on offensât les catholiques, et la reine Marie-Victoria, qui l'avait rejoint à Madrid dès le mois de mars 1871, s'efforçait de paralyser l'influence des mauvais conseillers le poussant à sanctionner des lois hostiles à l'Église. Mais Zorilla, et même Serrano et Sagasta, ne lui forçaient que trop souvent la main, et l'ensemble du nouveau gouvernement, malgré les bonnes qualités des souverains, n'offrait aucune garantie de sécurité aux intérêts religieux. L'opposition de l'épiscopat et du clergé n'était donc que trop justifiée.

Quant au peuple, son attitude n'était rien moins que favorable à Amédée Ier. Fier de son indépendance, orgueilleux d'un passé plein de gloire et de puissance, l'Espagnol ne pouvait se résigner à subir le régime d'un roi exotique. Prim, Serrano, Zorilla et Sagasta avaient abusé de son nom et trompé ses espérances en appelant le fils de Victor-Emmanuel à régner à Madrid. Le peuple n'avait jamais sanctionné ce choix arbitraire, et protestait contre le fait accompli tantôt par de bruyantes manifestations, le plus souvent par une attitude de froide et irréductible hostilité plus dangereuse encore.

Les républicains bénéficiaient largement de cette situation. Leurs journaux, profitant de la législation ultra-libérale que la révolution de septembre s'était empressée de promulguer et que la nouvelle monarchie n'avait point modifiée, ne respectaient rien, jetant feu

et flamme contre l'usurpateur du droit populaire, l'intrus, l'Italien, etc. Amédée était couvert de boue chaque jour, et le ministère se voyait dans l'impossibilité de sauvegarder sa dignité royale et sa personne. La loi privait le gouvernement de toute arme pour la défense de la dynastie et des institutions nationales continuellement et sérieusement menacées par l'incroyable licence de la presse hostile. Chaque jour apportait un nouvel aliment aux passions de la foule, et la situation du jeune roi s'aggravait en raison directe de l'audace croissante de ses ennemis.

Pour dominer un orage aussi formidable, il aurait fallu avoir le génie d'un Napoléon Ier et l'habileté d'un Cavour, et encore est-il plus que douteux que, même avec le prestige que donne le génie et les ressources que procure l'art le plus parfait de gouverner les hommes, Amédée eût réussi à asseoir solidement sa dynastie en Espagne. En réalité, ce qu'on lui reprochait provenait surtout de son origine étrangère, et ce défaut intrinsèque ne pouvait être supprimé par ses mérites personnels.

Malheureusement Amédée Ier, j'ai eu l'occasion de le remarquer plus haut, malgré sa bravoure, sa loyauté, son esprit chevaleresque et son caractère foncièrement honnête, n'avait aucune des qualités indispensables pour en imposer aux partis et pour calmer cette terrible tempête. En Belgique, et même en Italie, il eût pu être un bon roi constitutionnel dans des temps tranquilles et dans de favorables circonstances; mais au milieu du brouhaha confus des compétitions des partis espagnols, en présence de l'opposition systématique du peuple, du clergé et de la noblesse, devant les difficultés innombrables et sans cesse renaissantes, Amédée se montra absolument inférieur à sa tâche.

Trop simple et trop démocratique pour s'habituer aux coutumes fastueuses de ses sujets et pour se soumettre à ce régime d'étiquette et de pompes théâtrales qui sont toujours fort en honneur au delà des Pyrénées; trop faible pour prendre des mesures énergiques; trop irrésolu[1] pour se tirer d'affaire par des décisions rapides dans les moments difficiles et au milieu des crises continuelles qui se produisaient dans les Cortès et au sein des ministères éphémères dont il était entouré, Amédée Ier menait une existence triste et agitée au fond de ce vieux palais d'Orient[2] où tant de rois l'avaient précédé, et dont les salles rappelaient les échos lointains

[1] Le roi Amédée, comme son frère, le roi Humbert d'Italie, avait hérité de la plupart des traits distinctifs du caractère de son aïeul, Charles-Albert. De là cette faiblesse et cette irrésolution perpétuelles qui entravèrent toutes ses actions et paralysèrent la bonne volonté de ses meilleurs serviteurs.

[2] Le palais royal de Madrid est ainsi appelé.

des fêtes et des cérémonies d'autrefois, alors que les monarques espagnols jouissaient de la confiance et de l'affection de leur peuple. Que de fois ces souvenirs durent-ils se présenter à son esprit! Que de fois aussi, dirigeant sa pensée vers la patrie absente, vers cette ville de Turin, où il était l'idole de ses concitoyens, dut-il regretter de n'avoir pas résisté plus vigoureusement aux demandes de son père et des ministres italiens, le priant d'accepter cette couronne d'Espagne pour laquelle il avait si peu de vocation! Dans ces douloureuses journées, au milieu de l'isolement auquel il était condamné par la force même des choses, Amédée comprit plus que jamais la faute qu'il avait commise en consentant à se laisser imposer cette dignité royale dans un pays aussi jaloux de son indépendance et de ses traditions nationales.

Mais, fidèle à son devoir et à son honneur, il résolut en même temps de ne descendre du trône, où les Cortès l'avaient appelé, que noblement et comme il convenait à un prince de sa race.

Comte Joseph Grabinski.

La fin prochainement.

LES ADMINISTRATEURS

DES

COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

La Chambre des députés est saisie de deux projets de loi qui, différents de forme, ont tous deux pour but et auraient pour résultat de faire intervenir l'État dans la nomination des administrateurs des Compagnies de chemins de fer. Les journaux, suivant la variété de leurs tempéraments, ont apprécié en sens divers ces projets et les motifs qui les ont inspirés. Il est permis de croire que les grandes Compagnies ont adressé au ministre des travaux publics une protestation contre toute disposition légale qui porterait atteinte au libre choix des actionnaires. Mais, si cette protestation existe, elle n'a pas été rendue publique. Bien qu'un peu d'apaisement paraisse s'être produit chez ceux même qui semblaient considérer l'État comme gravement menacé par la présence dans les conseils des chemins de fer de quelques personnages réputés réactionnaires, et précisément parce que cette accalmie au moins apparente permet de discuter la question plus posément et avec plus de sang-froid, le moment ne paraîtra peut-être pas inopportun de faire entendre la voix du public qui place au second rang les préoccupations politiques, mais qui est bien intéressé, lui aussi, dans la discussion.

*
* *

Nul n'ignore quel a été le prétexte, quelle a été l'occasion, si l'on veut, de cette nouvelle levée de boucliers contre les conseils d'administration des Compagnies de chemins de fer.

M. le comte d'Haussonville, administrateur de la Compagnie de Lyon, a été chargé cet hiver par M. le comte de Paris de la mission de le représenter auprès du parti royaliste, en remplacement de l'honorable M. Bocher, que son âge et son état de santé avaient contraint à donner sa démission des fonctions qu'il remplissait auprès du prince depuis de longues années. Or le mandat d'administrateur de la Compagnie de Lyon confié par les actionnaires à M. le comte d'Haussonville expirait au mois d'avril dernier. Ses

collègues se demandèrent s'il n'y avait pas incompatibilité, de fait sinon de droit, entre les hautes fonctions auxquelles la confiance de M. le comte de Paris l'avait appelé et celles plus modestes d'administrateur de la Compagnie de Lyon. Après quelques hésitations qui ont transpiré dans le public, M. le comte d'Haussonville reconnut que sa nouvelle situation, très en vue et le plaçant en état d'hostilité ouverte contre le gouvernement, était de nature à créer à la Compagnie de Lyon certaines difficultés dans les relations nécessaires et fréquentes que les conseils d'administration des Compagnies doivent avoir avec les représentants de l'État. D'autre part, les collègues de M. le comte d'Haussonville estimèrent qu'il ne convenait pas de se séparer de lui brutalement après une collaboration de douze années. Il fut donc convenu que le conseil d'administration de Lyon représenterait M. le comte d'Haussonville au choix des actionnaires lors de l'assemblée générale, mais que, dans un délai rapproché, celui-ci adresserait sa démission au président de la Compagnie. La dignité de chacun était ainsi sauvegardée, et il était donné satisfaction non seulement aux convenances, mais aux exigences des plus jaloux défenseurs des droits de l'État.

On sait ce qui est arrivé. Sans même attendre les quelques jours nécessaires pour terminer cette affaire, dès le lendemain même de l'assemblée générale qui avait renouvelé les pouvoirs de M. le comte d'Haussonville, une question fut adressée par un député à M. le ministre des travaux publics, et deux projets de loi furent déposés sur le bureau de la Chambre. Il y avait là une précipitation qui peut-être donne le droit de dire qu'on s'emparait avec préméditation d'un prétexte depuis longtemps cherché.

Quels pouvoirs nouveaux les projets de loi en question prétendent-ils donc donner à l'État et par quels motifs s'efforce-t-on de les justifier?

Le premier de ces projets est signé de M. Georges Trouillot et de trente-deux de ses collègues. D'après lui, les pouvoirs des administrateurs devront être ratifiés par décret, et si le gouvernement refuse d'approuver le mandat des administrateurs désignés par les actionnaires, leurs remplaçants seront nommés sur une liste de noms présentés par les Compagnies au gouvernement, en nombre triple des vacances auxquelles il y a lieu de pourvoir.

La seconde proposition, présentée par M. Maurice Faure et vingt-deux autres députés, confère au ministre des travaux publics le droit de désigner la moitié des membres du conseil d'administration et le président, dans les Compagnies de chemins de fer bénéficiant d'une garantie de l'Etat. Elle interdit également à tout étranger de faire partie du conseil des mêmes Compagnies.

Enfin, les deux projets contiennent une disposition transitoire qui oblige les Compagnies visées par eux à se conformer à leurs prescriptions dans les deux mois qui suivront leur promulgation.

Une commission a été nommée d'urgence pour l'examen de ces projets, et, si les journaux sont bien informés, elle s'est arrêtée, au moins provisoirement et sous réserve de l'avis du ministre des travaux publics, à une solution intermédiaire. Les administrateurs seraient désormais nommés par le gouvernement sur une liste présentée par les actionnaires et contenant un nombre de noms triple de celui des vacances auxquelles il s'agirait de pourvoir; c'est à peu de chose près la reproduction de l'article 2 du projet Trouillot.

En dehors des considérations politiques tirées de ce qu'on a appelé l'incident d'Haussonville, et que nous laissons de côté parce qu'elles sont évidemment sans valeur, les motifs invoqués par les auteurs des projets de loi que nous venons d'analyser sont les suivants :

L'Etat n'a actuellement que des moyens d'action et de contrôle insuffisants vis-à-vis de Compagnies jouissant d'un monopole, dotées d'une garantie d'intérêt en cas de déficit dans leur exploitation et investies d'un véritable service public. Il est aujourd'hui leur créancier, et même leur associé, ce qui lui donne le droit d'intervenir plus directement dans leurs affaires. Non seulement l'administration des Compagnies se soustrait trop souvent, en fait, à la surveillance des pouvoirs publics, mais, — sauf peut-être pour la Compagnie de Lyon, — elle n'a même pas intérêt à la bonne gestion de ses affaires, à une exploitation économique, à la suppression des abus. D'une part, en effet, grâce à la garantie d'intêret, le revenu actuel des actions est assuré; d'autre part, les dettes énormes des Compagnies vis-à-vis de l'Etat ne leur laissent que peu d'espoir d'en opérer le remboursement avant l'expiration de leur concession, et ne leur permettent pas, par conséquent, de compter sur une augmentation de dividende résultant d'une bonne administration.

Enfin, — et on compte beaucoup sur cet argument à l'apparence patriotique, — les chemins de fer sont devenus l'un des instruments décisifs de la défense nationale. Est-il possible d'admettre que les conditions essentielles de cette défense restent en fait à la merci d'intérêts privés? Grâce à l'investiture de l'État donnée aux administrateurs, tous ces dangers disparaissent : les deniers publics seront mieux ménagés, une heureuse harmonie règnera entre le ministre des travaux publics et les Compagnies, la défense du pays sera assurée.

Je crois n'avoir ni omis ni affaibli aucune des considérations présentées par les honorables députés, auteurs des projets de loi.

Voyons ce que valent les arguments produits et s'ils peuvent résister à un instant de sérieux examen.

*
* *

L'État est créancier des Compagnies, dit-on, et il a, par suite, le droit d'intervenir dans la gestion de leurs affaires. Que l'État, non seulement à raison de sa qualité de créancier, mais comme pouvoir public, ait le droit de surveiller et de contrôler l'administration des Compagnies, nul ne le conteste, et nous allons voir à quel point cette surveillance et ce contrôle sont étroits et efficaces, mais jamais en aucun cas la qualité de créancier n'a donné à ce dernier le droit d'intervenir directement dans les affaires de son débiteur et de se substituer à lui. Ce point n'est pas contestable.

Est-il vrai d'ailleurs, comme on l'affirme, que les moyens d'action et de contrôle mis à la disposition de l'État par la législation en vigueur soient insuffisants? Une énumération, même incomplète, des attributions conférées à l'État en matière de chemins de fer permet de conclure tout différemment. Tous les actes des Compagnies sont, en effet, soumis à l'autorisation préalable de l'État ou à son approbation ; rien n'échappe à la surveillance la plus étroite.

S'agit-il de l'exécution des travaux : aucun ne peut être exécuté sans l'approbation du ministre des travaux public, qui arrête le tracé, fixe l'emplacement des moindres gares, détermine jusqu'au mode de clôture. Les travaux sont-ils jugés mal entretenus : l'administration trouve dans le cahier des charges le droit de faire exécuter elle-même et d'office tous les travaux d'entretien aux frais des Compagnies.

S'agit-il pour les Compagnies de se procurer de l'argent pour l'exécution des travaux : l'émission des obligations est subordonnée à l'autorisation du ministre des travaux publics, après avis du ministre des finances.

Les tarifs, c'est-à-dire la source même des revenus des Compagnies, sont soumis à la règlementation la plus étroite. Au moment de leur établissement, l'homologation du ministre des travaux publics est nécessaire. Les Compagnies jugent-elles utile de les modifier, de les augmenter ou même de les diminuer : elles ne peuvent le faire qu'avec l'approbation du même ministre, et après avoir annoncé leur intention un mois à l'avance par voie d'affiches.

Les Compagnies se sont procuré l'argent nécessaire pour l'exécution de leurs lignes, les travaux sont terminés, elles sont

autorisées à percevoir certaines taxes pour le transport des voyageurs et des marchandises; vont-elles pouvoir exploiter comme elles l'entendent, établir leurs comptes de dépenses et de recettes à leur fantaisie : en aucune façon.

Leurs comptes annuels sont soumis à l'examen d'une commission nommée par l'État : un conseiller d'État, trois inspecteurs généraux des ponts et chaussées ou des mines, désignés par le ministre des travaux publics; trois autres membres choisis, par le ministre des finances, parmi les conseillers à la cour des comptes et les inspecteurs généraux des finances. Toutes les pièces comptables des Compagnies sont remises à cette commission, qui peut se transporter dans les bureaux, soit au siège central, soit dans n'importe quelle gare, et y procéder aux vérifications les plus minutieuses. Des inspecteurs des finances, délégués auprès des Compagnies d'une façon permanente, apportent leur concours à la commission, qui chaque année adresse un rapport détaillé au ministre des travaux publics, et celui-ci n'arrête les comptes qu'après avis du ministre des finances.

L'exploitation n'est pas soumise à un contrôle moins rigoureux, au point de vue technique, comme au point de vue commercial. Des inspecteurs généraux des ponts et chaussées et des mines, ayant sous leurs ordres des conducteurs et des agents secondaires, exercent une surveillance active sur le mouvement des trains, sur la voie, sur le matériel, sur les accidents, etc. Le contrôle commercial est confié à des inspecteurs spéciaux, nommés par le ministre des travaux publics et qui sont plus particulièrement chargés de surveiller l'application des tarifs, les réclamations auxquelles elle donne lieu, leurs effets sur les intérêts généraux du commerce. Des commissaires de surveillance administrative, nommés par le ministre, sont placés dans les différentes gares et, dépendant à la fois du contrôle technique et du contrôle commercial, étendent leur surveillance à tous les services.

A voir ce luxe de précautions et de contrôle, on se demande comment il est possible de soutenir sérieusement que l'État n'est pas suffisamment armé, et ce qu'ajouterait à la sauvegarde légitime des intérêts généraux le droit de nommer les administrateurs, conféré au gouvernement. Ne serait-il pas plus vrai de dire que les attributions déjà données à l'État laissent bien peu de place à la libre initiative des Compagnies?

Un dernier argument, sur lequel MM. Trouillot, Maurice Faure et leurs collègues paraissent beaucoup compter, est tiré de l'intérêt de la défense nationale qui serait livrée, si l'on n'y mettait bon ordre, à des Compagnies privées, dont les conseils contiennent des

étrangers, des adversaires du gouvernement, qui sait? peut-être des traîtres! Nous avons le regret de constater que les législateurs eux-mêmes peuvent oublier les lois qu'ils ont faites : *quandoque bonus dormitat Homerus*. Les auteurs des projets devraient connaître en effet une certaine loi du 28 décembre 1888 qui décide qu'en temps de guerre le service des chemins de fer relève tout entier de l'autorité militaire et que le ministre de la guerre dispose des chemins de fer dans toute l'étendue du territoire national. Les conseils d'administration disparaissent alors et sont remplacés par les commandants de corps d'armée qui ont sous leurs ordres tout le personnel des services actifs, transformé en sections de chemins de fer de campagne. On ne saurait trouver une solution plus radicale et, si nous ne songeons pas à la critiquer, nous demandons qu'on veuille bien reconnaître le peu de valeur de l'argument tiré de l'intérêt de la défense nationale.

*
* *

Nous croyons donc pouvoir conclure qu'aucune des raisons données à l'appui des projets de loi Trouillot et Faure n'est sérieuse, que l'autorité de l'État s'exerce sur les Compagnies dans une mesure qui garantit pleinement les intérêts et la sécurité du pays.

Mais nous voudrions, pour terminer, examiner la question à un point de vue plus élevé. Nous avons démontré qu'il n'y a aucun motif pour changer l'état de choses actuel, grâce auquel a été créé et s'est développé d'une façon merveilleuse notre réseau des chemins de fer français. Il faut ajouter et prouver que la prétention de mettre la main sur l'administration des Compagnies constitue une atteinte au droit et une violation des contrats. Or, bien que quelques-uns trouvent peut-être cette opinion arriérée, le droit et le respect dû aux contrats ont encore, Dieu merci, de nombreux croyants.

Les principes qui président à la constitution des sociétés anonymes ont été déterminés d'une façon formelle par nos lois et par les statuts qui ont établi les Compagnies de chemins de fer.

D'après le Code de commerce, les sociétés anonymes sont administrées par des mandataires à temps, révocables, associés ou non associés, salariés ou gratuits.

La loi de 1867, qui a remplacé et complété ces dispositions du Code de commerce, décide que ces mandataires doivent être pris parmi les associés et qu'ils sont choisis par les actionnaires réunis en assemblée générale.

Les statuts des Compagnies de chemins de fer reproduisent ces mêmes règles; ils ont été approuvés par décrets, ils constituent la loi des parties et un véritable contrat entre l'État qui a accordé les concessions et les actionnaires qui, sous leur empire, ont versé leur argent et créé le capital immense nécessaire à l'exécution des voies ferrées. Et l'on voudrait enlever à ces derniers ces garanties protectrices de leurs droits! Ce serait une violation manifeste des contrats à l'abri desquels cette grande œuvre a été entreprise.

On dit bien, paraît-il, en Angleterre, que la loi peut tout faire, excepté changer un homme en femme; mais nous croyons que c'est là une simple boutade, et nous protestons contre une théorie matérialiste qui aboutirait à faire de la loi l'expression de la volonté du plus fort et justifierait toutes les injustices et toutes les spoliations. Nous nous faisons de la loi une idée plus haute et, grâce à Dieu, nos lois françaises appuieraient au besoin notre opinion. Qu'est-ce, en effet, que le principe, jusqu'à présent incontesté, de la non-rétroactivité des lois, si ce n'est la reconnaissance qu'il existe des droits contre lesquels la loi, malgré sa toute-puissance, ne peut rien?

Mettre la main de l'État sur la propriété des Compagnies de chemins de fer, sous prétexte que l'État a un intérêt à ce qu'elles soient bien administrées : c'est la pure théorie jacobine, c'est le premier pas dans une voie dangereuse qui conduirait bientôt à la confiscation du champ de blé du laboureur ou de la vigne du vigneron, sous prétexte que ce champ et cette vigne seraient mieux cultivés et rendraient davantage sous la main d'un fonctionnaire de l'État. Celui-ci a déjà bien assez de charges et de responsabilités. N'étendons pas indéfiniment ses attributions; il n'est déjà que trop tenté de faire intervenir partout la politique, en vue de récompenser les dévouements de partis.

L'État a le droit de racheter les chemins de fer; jusqu'à ce qu'il use de ce droit, les Compagnies ont, elles, celui de choisir les hommes à qui elles donnent leur confiance.

Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que la question se pose devant les Chambres. Déjà, lors de la discussion des conventions de 1883, un député, M. Bienvenu, avait proposé un article additionnel qui donnait au président de la République, sur la présentation du conseil des ministres, le droit de nomination de moitié des membres du conseil d'administration des Compagnies de chemins de fer, laissant aux actionnaires la nomination de l'autre moitié.

Les arguments développés par M. Bienvenu étaient les mêmes que ceux qu'on fait valoir aujourd'hui : insuffisance du contrôle de l'État, le peu d'influence et d'autorité qu'il possèderait en matière

de tarifs; enfin, caractère d'associé des Compagnies, qui donnerait à l'État le droit de prendre part à leur direction.

M. Rouvier, alors rapporteur des conventions, et qui, ministre des finances aujourd'hui, n'oubliera pas sans doute son opinion de 1883, repoussa cette proposition. Il le fit avec une grande netteté : « L'État, disait-il, est suffisamment armé par le cahier des charges, et le droit de nomination des administrateurs engagerait d'une façon dangereuse sa responsabilité. Ce faux principe une fois adopté, il n'y aurait pas de raison, en effet, de ne pas l'appliquer à toutes les Compagnies qui reçoivent des subventions ou des garanties d'intérêt de l'État, comme les Compagnies de navigation, de gaz, d'eaux, etc. » La Chambre n'hésita pas alors; elle repoussa à une grande majorité le cadeau perfide qu'on voulait faire au gouvernement.

La conclusion se dégage nettement des considérations qui précèdent. Nous avons démontré, croyons-nous, que la législation actuelle garantit, dans une mesure large et suffisante, les intérêts de l'État et du public, que les changements proposés seraient une atteinte grave portée aux contrats, augmenteraient d'une façon regrettable la responsabilité de l'État, en introduisant la politique dans les affaires industrielles. Si donc on voit bien ce que l'intérêt général et la probité des conventions perdraient à l'adoption des projets dont il s'agit, on ne voit pas ce que le public y gagnerait. Ce serait faire injure à la Chambre de supposer qu'un misérable incident politique, auquel la sagesse des intéressés a su apporter une solution satisfaisante, pourrait lui faire oublier les principes protecteurs du droit et des contrats, et consommer un acte aussi injuste qu'impolitique.

L'article qui précède était composé lorsque nous avons appris que la commission de la Chambre des députés s'était réunie vendredi dernier, et qu'après avoir entendu le ministre des travaux publics, elle avait adopté un projet dont l'article 1er porte que les candidats aux fonctions d'administrateur devront être, au préalable, agréés par le ministre des travaux publics, et l'article 2 que le ministre aura le droit, les Compagnies entendues, de prononcer l'annulation des pouvoirs des administrateurs.

Bien que ce projet constitue, dans une certaine mesure, une atténuation des propositions faites primitivement, il n'en reste pas moins une atteinte portée à l'indépendance des actionnaires et au respect des contrats.

Nous ne pouvons donc que maintenir nos observations et nous espérons que les Chambres se refuseront à entrer, même d'un seul pas, dans une voie fausse et dangereuse.

UN CURÉ ALLEMAND EXTRAORDINAIRE

Parmi les *spectacles contemporains* qui sollicitent l'attention publique, j'en connais peu d'aussi étranges et d'aussi intéressants que celui dont une petite bourgade de Bavière est en ce moment le théâtre. Il y a quelques années, Wœrishofen était inconnu, comme peut l'être le nom d'un village insignifiant perdu au fond d'une province. On eût sans doute embarrassé plus d'un géographe bavarois si on lui avait demandé des renseignements sur cette localité de son pays. Aujourd'hui, ce même nom se trouve sur toutes les lèvres en Allemagne, et Wœrishofen attire presqu'autant d'étrangers que Baireuth et Oberammergau!

Cette célébrité soudaine, le village que je viens de nommer la doit à son curé, et cela est piquant à constater!

Si notre époque est prompte aux engouements, — et qui oserait le nier? — on ne saurait dire que le prêtre catholique soit souvent l'objet de ces sortes de popularités. Les générations présentes, surtout dans certaines contrées, sont sinon anticléricales, du moins terriblement sécularisées. Marier, baptiser, enterrer, et, dans l'intervalle, chanter des grand'messes et réciter des homélies devant un auditoire pieux, voilà à peu près les seules fonctions sociales que la plupart veuillent bien reconnaître au clergé. Tout ce qui sort de ce cadre étroit leur semble une usurpation contre laquelle protesterait volontiers plus d'un catholique.

Pour des hommes imbus de tels préjugés, le curé de Wœrishofen constitue une anomalie qui bouleverse toutes les catégories de l'intellect laïque. L'abbé Kneipp, — c'est le nom de l'excellent pasteur, — est en effet un prêtre exceptionnel, réfractaire aux classifications ordinaires. Il occupe une place énorme dans l'opinion : en moins de quatre ans, il a conquis une réputation que pourraient lui envier les plus grands savants. Récemment, il s'est décidé à écrire des livres de médecine, et ces volumes ont plus d'éditions que les romans de Zola ou les pamphlets de Drumont. On se les arrache chez les libraires; tous les journaux en parlent; on les traduit dans toutes les langues de l'Europe. Ce n'est pas tout! L'auteur de ces livres retentissants donne des consultations médicales, et chaque année près de 30 000 malades affluent dans ce

pauvre village qui ne possède pas une hôtellerie confortable. Des évêques, des princes, de riches financiers, cherchent et trouvent souvent à Wœrishofen la santé qu'ils avaient en vain demandée aux plus habiles médecins. Munich, la capitale, considère comme une faveur que l'abbé Kneipp y vienne faire une conférence, et le prince-régent mande au palais royal le plus populaire de ses sujets. Enfin, par un vrai miracle, beaucoup de médecins eux-mêmes se mettent à l'école de ce collègue en soutane, et pendant que les uns lui envoient leurs malades, les autres n'hésitent pas à passer quelques semaines auprès de lui!

Ce spectacle, en vérité, est curieux et il mérite qu'on s'y arrête un instant!

Au mois de mai, l'abbé Kneipp a célébré le soixante-dixième anniversaire de sa naissance, et, à cette occasion, des publicistes reconnaissants lui ont consacré des études biographiques détaillées. C'est en les prenant pour guides que je voudrais esquisser rapidement le tableau de sa vie et montrer le rôle important que ce prêtre catholique joue dans la protestante Allemagne.

I

Tout est extraordinaire, j'allais dire prodigieux, dans l'existence de cet humble curé de campagne! Sa jeunesse n'a été qu'une longue série d'épreuves qui eussent brisé toute autre nature que la sienne. Sur les instances de quelques amis, il vient de raconter lui-même le drame de sa vie dans le journal qui porte son nom. Ecrite avec un grand charme, cette autobiographie est un des récits les plus émouvants que j'aie jamais lu. On dirait un chapitre emprunté à la *Légende dorée*, tant le merveilleux — et cependant tout y est strictement vrai, — éclate à chaque ligne.

L'abbé Kneipp est né le 17 mai 1821 à Stefansried, un petit hameau de la paroisse d'Ottobeuren. « Mes parents, dit-il, étaient très pauvres. Mon père exerçait le métier de tisserand. Il était si admirablement doué qu'il m'embarrassa souvent par ses connaissances historiques, même à l'époque où je portais déjà la soutane. » On raconte en effet que ce tisserand bavarois savait par cœur l'*Histoire des Variations* de Bossuet. Hélas! l'intelligence et le talent ne donnent pas la fortune, et la famille Kneipp vivait dans un état voisin du dénuement. Le prêtre, aujourd'hui célèbre, rappelle des souvenirs pénibles de ces jours lointains. Quand arriva le moment de sa première communion, la mère lui tailla un vêtement dans sa robe de mariage, et le père lui donna son chapeau qui datait encore de la garde bourgeoise. L'enfant eut une joie extrême

à porter ce costume; il fallut l'admiration railleuse du hameau pour troubler son bonheur, et ce fut un de ses premiers désenchantements!

A onze ans, il fut obligé d'apprendre le métier de son père, et, au bout de quelques mois, on exigea de lui cinq aunes de toile par jour. Oh! il travaillait avec entrain, le pauvre petit, du matin au soir, pour augmenter les maigres ressources du budget familial! Mais il le faisait par obéissance plutôt que par goût. Pendant qu'il était assis à son ouvrage, et que la navette courait à travers la chaîne, son esprit s'envolait vers d'autres régions : il avait un rêve, une sainte ambition, celle de devenir prêtre; un élan irrésistible le poussait vers le sanctuaire.

Malheureusement, le tout n'est pas de se sentir la vocation du sacerdoce; il s'agit de faire de longues études, et ses parents étaient trop pauvres pour avoir même le courage d'y songer. « Nous n'avons pas d'argent, disaient-ils à leur fils, et si Dieu avait voulu que tu fusses prêtre, il nous aurait donné de quoi te seconder. » L'argument était spécieux et pouvait ébranler un enfant de douze ans. Mais le petit Sébastien avait entendu des voix, — lorsqu'il quittait sa toile, il gardait les troupeaux comme Jeanne d'Arc, saint Vincent de Paul, Grégoire VII, — et rien ne put le détourner de son projet. Il alla trouver le vicaire d'Ottobeuren, le priant d'appuyer sa requête auprès de ses parents. Le vicaire vint chez les tisserands et leur dit : « Si vous êtes à même de dépenser 2000 *gulden* pour votre fils, faites-le étudier, sinon, gardez-vous-en bien. Moi aussi, j'ai commencé pauvre, et je sais ce qu'il en coûte de misères! » On juge de la désolation de l'enfant! Là où il avait compté sur un avocat bienveillant, il rencontra un juge sévère qui prononça sa condamnation.

On reproche quelquefois au clergé de peser sur les jeunes intelligences, d'éveiller en elles des vocations imaginaires. L'exemple de l'abbé Kneipp prouve combien cette accusation est peu fondée. Il s'est adressé à plus de vingt prêtres jusqu'à l'âge de dix-huit ans, et tous l'ont détourné de la voie où il voulait s'engager. On le renvoyait à son métier.

Quelle lutte poignante entre les aspirations idéales d'une part, et les douloureuses nécessités de la vie réelle de l'autre. L'enfant était rivé à un travail terre à terre, et son âme planait sur les cimes; il était écartelé à deux mondes. Après soixante ans, ces réminiscences du passé assombrissent encore le visage du vieillard. « J'étais, dit-il, comme le chien à la chaîne! »

Cette chaîne, il la quittait de temps à autre pour reprendre son odyssée de presbytère en presbytère, demandant à tous les curés

l'aumône de l'enseignement classique! « Je les suppliais, raconte-t-il, d'avoir pitié de moi et de rendre la paix à ma conscience. Mais il semblait que tout le monde se fût conjuré contre moi pour étouffer ma vocation. » Le cœur du jeune homme fut effroyablement torturé par ces refus. Repoussé de partout, il se recoquilla, pour ainsi dire, évitant les hommes, et ne trouvant de bonheur que dans la solitude. Les souffrances et les privations le firent vieillir avant l'âge, et à dix-sept ans il paraissait en porter trente. « Un jour, écrit-il, avec un sourire mélancolique, je me rendais à Memmingen; chemin faisant, un étranger me rencontra. Il me demanda si j'étais marié; je lui répondis que je l'étais pour la seconde fois, tant cette question me parut folle! » Chose étrange! il retrouva la jeunesse et la verdeur dès qu'il fut prêtre.

A dix-huit ans, il ressentit la nostalgie du sacerdoce avec un redoublement d'angoisse. Une nuit, il se leva vers une heure du matin, quitta la maison de son père sans un liard en poche, et se dirigea vers la ville de Kempten, située à neuf lieues de Stefansried. Ce qu'il chercha, on le devine. Il se présenta au collège et supplia le recteur de vouloir l'admettre parmi ses élèves. Le recteur fit tout ce qu'il put pour le dissuader. De guerre las, il lui promit de le recevoir s'il apportait le consentement écrit de son père. Le jeune homme rentra le même soir, après avoir fait ainsi près de vingt lieues. La réponse du père fut défavorable. De plus en plus effrayé, le tisserand refusa l'autorisation demandée, et tout était de nouveau fini. « J'étais inconsolable, dit l'abbé Kneipp; je ne trouvais ni trêve ni repos et je n'avais personne au monde qui voulût partager mes peines. Dans cet état de choses, je résolus de faire des épargnes, de réunir sou par sou une petite somme qui me permît d'aller au loin! »

Cette résolution fut un baume pour son âme. Durant trois années, il travailla fiévreusement, et à mesure que les *kreuzer* s'empilaient dans sa bourse, son cœur se dilatait un peu de joie. Comme il aimait ce petit trésor ignoré de tout le monde! Il l'avait caché sous le toit et évitait tout ce qui aurait pu éveiller le moindre soupçon. En hiver, il tissait avec frénésie pour produire quelques aunes de toile supplémentaires, et l'été il allait servir comme moissonneur ou comme maçon, ne reculant devant aucune fatigue. Une sainte avarice décuplait ses forces, et ses économies grossissaient à vue d'œil. Enfin le ciel s'ouvrira pour lui. Il acheta les meubles indispensables à un étudiant : un lit, une malle, une armoire et il lui resta encore environ 200 francs. Il avait atteint sa vingt et unième année, et l'heure lui semblait venue de prendre son bâton de pèlerin et de tenter le sort.

Le jour même de son anniversaire, il était assis à son métier, prêt à lui dire un dernier adieu. Une vive émotion soulevait sa poitrine. Il allait donc abandonner ce foyer témoin de ses longues tristesses, ce hameau, ces collines, ces champs où il avait tant pleuré, tant souffert et tant prié! Quand reverrait-il toutes ces choses sur lesquelles flottait un peu de son âme? Et quelle joie de les revoir un jour avec la certitude d'être prêtre! Ce rêve enchanteur fut troublé par un incident qui anéantissait pour longtemps toutes ses espérances. Une noire colonne de fumée s'éleva à l'extrémité du hameau et en peu de temps treize maisons sur quatorze furent la proie des flammes. La demeure de Sébastien fut dévorée par l'incendie comme toutes les autres et il n'eut que le temps de sauver quelques objets qui appartenaient à sa famille. En vain s'efforça-t-il ensuite de délivrer son armoire. Le feu le surprit dans l'escalier et il fallut tout laisser pour avoir la vie sauve. « Et voici le vieil étudiant, — c'est lui-même qui parle, — en présence de cette flamme qui a englouti tout ce qu'il possédait, le fruit d'un travail de trois ans! Il ne lui reste pour toute fortune que ce qu'il a sur le corps : une vieille chemise et un pantalon de toile grossière! Jamais de ma vie, ajoute-t-il, je n'ai mieux compris combien sont vains les projets de hommes! »

L'argent sur lequel il avait compté pour commencer ses études avait disparu dans la catastrophe. A vingt et un ans, il se trouvait plus pauvre que jamais, et pour comble de malheur les siens étaient réduits à la misère, sans un morceau de pain et sans un abri où reposer la tête. Une étincelle partie on ne savait d'où, avait dissipé le mirage qui avait fait tressaillir son être et tout était à recommencer!

Il s'agissait d'abord de reconstruire la maison avant le retour de l'hiver. Le pauvre étudiant manqué s'y mit avec un courage désespéré, travaillant dès l'aube jusque bien avant dans la nuit. « Pendant tout cet été, dit-il, je n'ai pas couché une seule fois dans un lit. » Et tout en préparant le mortier, ce singulier maçon rêvait bréviaire et missel. Dieu n'aurait-il pas pitié de lui? Ne se rencontrerait-il pas une seule âme capable de comprendre ses aspirations et disposée à les seconder? Et de grosses larmes tombaient sur les joues amaigries du jeune homme. Si du moins une lueur d'espoir avait paru à l'horizon, mais rien que des figures indifférentes ou railleuses et la perspective d'une infinie désolation.

Sébastien n'y tenait plus. Une fois la maison de son père reconstruite, il se décida à partir malgré l'opposition des siens. Muni de son livret de tisserand, il s'éloigna de Stefansried sous prétexte d'aller à l'étranger étudier le système des nouveaux

métiers. Il parcourut successivement Augsbourg, Munich, Schœngau, avec l'espoir qu'un prêtre le prendrait en pitié. Ses démarches échouèrent partout, et il revint chez lui, la mort dans l'âme. On se moqua de son échec — car on avait deviné le motif de son départ — et on lui fit comprendre qu'il devait enfin se tenir coi et renoncer aux aventures.

Mais les voix l'appelaient toujours et, quoi qu'on fît, un instinct irrésistible l'attirait au dehors.

Il repartit — peut-être pour la vingtième fois — et alla à quatre lieues de Stefansried à Grönenbach trouver un jeune vicaire qu'il ne connaissait pas, mais vers lequel le dirigeait sans doute la Providence. Ce prêtre, l'abbé Mercklé, devenu plus tard prélat, accueillit le tisserand avec bonté, écouta le récit de ses tribulations, et ému de tant de persévérance héroïque, promit de lui enseigner les rudiments de la grammaire latine. Les leçons devaient commencer dans huit jours.

Huit jours d'attente! C'était long pour Sébastien Kneipp, que consumait le désir d'étudier. Mais la joie d'être exaucé compensa largement les impatiences de ce délai, et au jour fixé, il se mit en route tout rayonnant d'espérance. Il portait le ciel dans son cœur!

Aux yeux de la multitude, il était aussi fou que ce sublime François d'Assise qui avait épousé la pauvreté et prêchait aux poissons de la mer. On pouvait même le trouver grotesque dans son accoutrement, qui contrastait d'une manière si étrange avec ses hautes visées. Qu'on se figure un de ces *compagnons* qui se rencontrent isolés ou par petits groupes sur les grandes routes d'Allemagne, frappant à toutes les portes pour demander du pain ou du travail. Il est âgé de vingt et un ans et on lui en donnerait plus de trente. Ses vêtements dénotent une pauvreté extrême : un pantalon de coutil, un sarrau, et pour coiffure un bonnet de coton. Avec cela à peu près 4 francs dans sa bourse, mais une force indomptable au cœur!

Il arrive à Grönenbach à la tombée de la nuit et se présente chez le maire. Quand il lui dit qu'il cherche un logement parce qu'il étudiera le latin chez le vicaire, ce brave magistrat tombe des nues. Comment! ce mendiant vieillot songe à faire du latin? « Etudier, vous, s'ecria-t-il, c'est insensé! Vous ressemblez à un valet de ferme et vous feriez mieux de gagner votre vie comme tel! — Mais le vicaire a promis de me recevoir! — Notre vicaire est tout jeunet, il ne peut rien refuser à personne. Certes, il s'est engagé plus qu'il ne voulait. » Et le lendemain le maire courut de bonne heure chez le vicaire pour lui dire qu'il était en train de commettre une folie.

Pauvre tisserand! les épreuves n'étaient donc pas finies! Il n'avait donc pas vidé jusqu'à la lie le calice d'amertume! Tremblant comme une feuille il se dirigea vers le presbytère pour affronter la présence de celui qu'il considérait comme son sauveur. L'abbé Mercklé était devenu plus ou moins hésitant. Son bon cœur l'emporta néanmoins sur les objurgations du maire et il dit à son protégé : « Nous allons essayer; nous verrons alors ce qu'il y aura à faire. » En même temps, il lui donna à apprendre la première déclinaison : *Mensa*, la table.

Le pas décisif était franchi. En ce temps-là on aurait sans doute fort étonné le vieil étudiant, son jeune maître, le digne magistrat de Grönenbach, si on leur avait dit que le tisserand latiniste serait dans la suite le prêtre le plus fêté de l'Europe et un bienfaiteur insigne de l'humanité. Mais qui donc pouvait soulever le voile de l'avenir? Sébastien Kneipp y pensait moins que tout autre. Au sortir du presbytère, il s'empressa de rentrer à la ferme. Là il se blottit dans un coin pour se familiariser avec les paradigmes de la grammaire latine, e t sa mémoire stupéfaite enregistrait ces mots bizarres :

Nominatif : *mensa*, la table.
Génitif : *mensæ*, de la table.

Ce devoir appris, il se mêla aux ouvriers de la ferme et tâcha de se rendre utile en partageant leurs travaux. Le lendemain et les jours suivants les choses se firent de même : l'étudiant passait de l'étude à l'écurie, de la grammaire à l'étrille avec la plus grande aisance.

N'y aura-t-il plus de complication? Hélas! il avait tout à craindre. Il ne possédait qu'une chemise unique, et le maire, qui s'en aperçut, dit à sa femme : « Ecoute, tout cela ne me plaît guère. On n'envoie rien à notre étudiant, personne ne s'en préoccupe, il doit y avoir quelque chose de louche là-dessous. » Le pauvre pécheur qui entendit par hasard ces paroles menaçantes eut la consolation de voir la fermière prendre sa défense : « Je t'en prie, supplia-t-elle son mari, ne lui dis rien. Il vit dans des transes continuelles ; il est si bon! et il travaille autant qu'un ouvrier, alors même qu'on ne lui demande rien. Je suis sûre que tout s'expliquera.»

En effet, l'explication vint plus tôt que l'incriminé ne s'y attendait. Sa famille, que rongeait l'inquiétude, avait appris que le fils perdu étudiait le latin chez un vicaire de Grönenbach. La sœur aînée fut chargée d'aller en reconnaissance et de découvrir le tisseur récalcitrant. La Providence voulut qu'elle entrât tout juste dans la maison où se trouvait son frère. Cette fois l'étudiant était trahi. Le maire fut touché par le récit de la jeune fille et pardonna

la cachotterie au coupable. Mais que dirait le vicaire? Notre latiniste se le demandait au moment où il entra au presbytère pour y dîner dans un coin de la salle à manger. « Je me sentais étouffer, dit-il; au milieu du repas la gouvernante, déjà informée de tout, entame la question. « Eh bien, interroge-t-elle l'abbé Mercklé, avez-vous « déjà appris ce qu'a fait votre élève? pourquoi il a quitté sa famille? « Il feignit d'aller en Suisse étudier les nouveaux métiers de tissage, « et il est venu ici étudier le latin, bien que tous les siens s'y fussent « opposés. » Le pauvre étudiant était plus mort que vif pendant que ces révélations tombaient sur sa tête comme des coups de massue. Heureusement le vicaire comprit les angoisses et les luttes de son protégé. Lorsque celui-ci lui eut raconté sa vie, il lui dit avec les larmes aux yeux : « Comme tu n'as pas pu faire autrement, je te pardonne. La vocation dépend de Dieu. Fais en sorte que tu deviennes quelque chose. »

Combien ce prêtre a dû se féliciter dans la suite de sa mansuétude! L'abbé Kneipp lui en a conservé une reconnaissance que rien n'a pu affaiblir. Les deux sont restés d'excellents amis, et il y a quelques années à peine Mgr Mercklé est venu mourir à Wœrishofen, entre les bras de ce cher tisserand dont Dieu a fait un saint et un médecin de génie. Pour le clergé paroissial, il y a là un enseignement qui a son prix. Plus de trente prêtres ont été sourds aux supplications du jeune homme de Stefansried. Le chagrin l'aurait tué si l'abbé Mercklé avait agi de même. Grâce au dévouement de ce dernier, Kneipp est devenu prêtre et depuis il a rendu la santé et sauvé la vie à des centaines de ses collègues.

En 1842 on était loin de prévoir ce glorieux avenir pour le vieil étudiant. Il fit cependant de rapides progrès dans la science. C'était un esprit très ouvert, qui s'était du reste révélé de bonne heure. Encore tout enfant, il se faisait remarquer par un talent d'observation extraordinaire. A six ans, une brosse lui tomba entre les mains. Cet objet éveilla vivement sa curiosité enfantine. Il le mit en morceaux, en examina les diverses parties, puis chercha des racines à la forêt et fabriqua lui-même une nouvelle brosse. Ce trait et d'autres du même genre dénotaient des aptitudes peu communes. Son père lui avait donné une ruche d'abeilles. Il passa tous ses moments libres à observer les mœurs et les habitudes de cette grande famille laborieuse et devint plus tard un apiculteur connu dans toute la Bavière.

Ainsi doué, par la nature, l'élève de l'abbé Mercklé rattrapa promptement une partie du temps perdu. Il passa quelques mois heureux à Grönenbach, où il ne tarda pas à conquérir l'affection et l'estime de tous les habitants.

Après deux années de leçons particulières, l'heure était venue d'entrer au collège. L'abbé Mercklé qui, sur ces entrefaites, avait été transféré à Augsbourg, envoya son élève au gymnase de Dillingen. Mais il était dit que les hommes lui seraient toujours contraires. Le recteur l'accueillit plus que froidement et refusa de l'admettre dans la maison : « Il n'y a pas grand'chose à faire avec les vieux étudiants, grommela-t-il. Pas n'est longtemps, un vieux meunier nous est arrivé ainsi, et nous n'avons rien pu en tirer. Il en serait sans doute de même d'un tisserand. » L'exemple du meunier ne prouvait rien, et le recteur, qui connaissait l'histoire, aurait pu se souvenir de ce vieux soldat qui se mit à l'étude à quarante ans et qui devint saint Ignace de Loyola. Kneipp, désespéré, se présenta de nouveau le lendemain au gymnase. Même refus. Lorsqu'il revint à la charge, le surlendemain, le recteur le mit à la porte. Le cœur de l'infortuné jeune homme faillit se briser.

Les épreuves, les déceptions, sont choses ordinaires dans la vie. Comme le dit le poète,

> Ici-bas la douleur à la douleur s'enchaîne.
> Le jour succède au jour et la peine à la peine.

Mais il faut avouer que cet enchaînement a été rarement aussi rigoureux que chez notre étudiant bavarois. Il semble que Dieu ait pris plaisir à multiplier les expériences du creuset, pour obtenir un or d'une plus grande pureté.

Rebuté par le recteur de Dillingen, Sébastien Kneipp retourna à Augsbourg ; il fit, en une seule journée, les seize lieues qui séparent les deux villes. L'abbé Mercklé le consola de son mieux et lui promit de tout arranger. Il tint parole, et le collégien de vingt-trois ans vit enfin les portes du gymnase s'ouvrir devant lui.

Il y demeura quatre ans, pour achever ses études classiques. Beaucoup plus vieux que ses condisciples, il s'efforça également de les surpasser par son application au travail. Son zèle l'emporta tellement qu'il ne calcula plus ses forces. Il en abusa et voici un nouvel obstacle imprévu qui se dresse sur son chemin pour lui barrer le passage. La nature lui fut implacable comme les hommes avaient été inflexibles. Il ruina sa santé ! Lui qui, à dix-huit ans, portait, sans sourciller, 150 kilos, il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes à la fin de sa troisième année de gymnase : plus d'appétit, plus de sommeil et une faiblesse générale extrême. Un médecin militaire bien connu s'intéressa au pauvre collégien et lui accorda les soins les plus empressés. Il le visita cent quatre-vingt-quinze fois, essaya tous les remèdes, amena d'autres médecins auprès du malade. Tout fut vain. La science fut impuissante à arrêter les progrès du

mal. De l'avis de tout le monde, les études et les privations avaient tué le robuste tisserand de Stefansried. Chaque fois qu'il s'en allait en vacances, il entendait ses condisciples qui se chuchotaient à l'oreille : « Le *vieux* est perdu, nous ne le reverrons pas ! » Toutefois l'air du pays natal le ranimait un peu et il revenait à la réouverture des classes, il est vrai, pour traîner la même existence misérable. Il n'était plus que l'ombre de lui-même.

Son état ne changea en rien lorsqu'il alla suivre le cours de philosophie à Munich : « Je souffrais peu, dit-il, mais j'étais si faible que j'étais incapable de suivre le professeur. » Le régime auquel la pauvreté condamnait le malade n'était pas de nature à lui redonner des forces. Le strict nécessaire lui manquait le plus souvent. « Le matin, dit-il, je ne prenais rien ; à midi, je me procurais pour trois *kreuzer* de viande et un *kreuzer* de pain ; mon souper comprenait une soupe de la valeur de deux *kreuzer* et un morceau de pain. » Il vivait donc à raison de 25 à 30 centimes par jour ! Le quartier latin n'a jamais connu d'étudiant aussi sobre et aussi besoigneux.

Le philosophe de Stefansried était condamné par la science. Les médecins l'abandonnaient à son triste sort, et les supérieurs ecclésiastiques lui témoignaient cette bienveillance particulière qu'on éprouve pour ceux qui n'ont plus longtemps à vivre. Tant d'efforts surhumains n'avaient servi qu'à le conduire prématurément à la tombe.

Tout était perdu du côté de la terre. C'est le moment que Dieu choisit quand il veut venir en aide à ceux qu'il prédestine à de grandes choses. « Un jour, raconte l'abbé Kneipp, j'allai, avec un de mes condisciples, à la bibliothèque, moins pour y lire, — j'en étais incapable, — que pour me distraire. Comme je ne savais quel livre demander, on me présenta un catalogue. Je le feuilletai d'un doigt négligent, et mes yeux tombèrent fortuitement sur le *Traité d'hydrothérapie* du docteur Hahn. Ce titre me frappa, et je me fis donner le volume. J'y vis que l'eau pouvait guérir de toutes les maladies. C'était pour moi l'étoile du matin d'un meilleur avenir ! »

Retrouver la santé par l'eau devint dès lors l'idée fixe qui écarta toute autre préoccupation chez Sébastien Kneipp. Il y eut, pour ainsi dire, un pacte entre lui et cet élément. L'eau a tenu toutes ses promesses, comme nous allons le voir. Non seulement l'étudiant fut guéri par elle, mais il s'en servira, dans la suite, pour rendre la santé à des milliers de malades sur lesquels les autres remèdes ne pouvaient plus rien. Elle le conduira à la célébrité, à la gloire : son nom deviendra synonyme d'hydrothérapie.

Il lut avidement le volume de Hahn pendant les vacances d'automne. Après sa philosophie, il retourna à Dillingen, et là il com-

mença à faire une connaissance plus intime avec l'eau. Il avait une volonté de fer qui ne reculait devant aucun obstacle. Trop pauvre pour pratiquer l'hydrothérapie dans des conditions *humaines*, il se soumit à un régime effrayant. Lui qui était presque poitrinaire, il allait, au cœur de l'hiver, par des froids de 15 degrés, se plonger dans les eaux du Danube, dont il rompait d'abord la glace. Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, ces bains inouïs produisaient les meilleurs effets. L'*abbé* Kneipp, — il suivait maintenant les cours de théologie, — sortait tout ragaillardi des eaux glaciales du fleuve, et, au bout de quelques mois son état s'était transformé, à la grande stupéfaction de ses amis. Il n'avait révélé son secret à personne, car on l'aurait empêché de donner suite à ses folles idées.

De Dillingen, il fut envoyé au grand séminaire de Munich, où il continua en cachette sa cure d'eau. Il s'en trouva de mieux en mieux, et finit par se remettre tout à fait. Il ne tarda pas à avoir l'occasion de faire des expériences décisives sur les autres. Un de ses condisciples vint lui dire, tout en larmes : « Voilà douze ans que j'ai étudié, je voudrais devenir prêtre, je vis d'aumônes, et le médecin me refuse le certificat d'ordination. » L'abbé Kneipp consola le jeune homme et s'engagea à le guérir. Mais comment employer l'hydrothérapie? Il y avait, dans la cour du séminaire, un bassin plein d'eau. Chaque nuit, l'abbé Kneipp descendait avec le malade dans la cour, en sautant par la fenêtre. Il le plaçait près du réservoir et lui administrait une lotion, malgré des froids de 10 et de 12 degrés. On pourrait croire que c'était plus qu'il n'en fallait pour tuer un homme robuste. Loin de succomber, le séminariste malade cessa de tousser, et reprit une grande vigueur. Quelques semaines plus tard, il prêcha son sermon d'essai ; il parla avec tant de flamme et de force que ses supérieurs en furent stupéfaits. Le bruit courut au séminaire que le *père* Kneipp avait opéré cette guérison. Le médecin n'en revenait pas : « Cet homme, dit-il au recteur, était poitrinaire il y a quelques mois, et le voilà plein de santé ; on pourra l'ordonner prêtre sans hésiter. » L'année suivante, l'abbé Kneipp sauva la vie à un autre de ses condisciples par les mêmes procédés. Ce nouveau *client* se remit si bien, qu'il put entrer dans la Compagnie de Jésus, où il rend encore des services aujourd'hui. Peu à peu, le *père* fut le médecin le plus consulté de l'établissement. Tous ses collègues adoptèrent les principes d'hygiène qu'il préconisait, et ils s'en trouvèrent à merveille. Il était clair que ce tisserand, qui s'était mis au latin après sa vingt et unième année, ne ressemblerait pas aux autres curés.

L'abbé Kneipp avait au delà de trente et un ans lorsque l'évêque

d'Augsbourg lui conféra la prêtrise le 6 août 1852. Le rêve de son enfance et de sa jeunesse était enfin réalisé! Le fils du pauvre tisserand de Stefansried, tisserand lui-même, offrait le sacrifice de la messe pour sa mère, morte six ans trop tôt. Quel ravissement, quelle extase! Pendant un quart de siècle, il avait lutté contre des obstacles sans nombre, dont chacun pouvait paraître insurmontable. La misère noire, la maladie, l'indifférence des uns, les railleries des autres, l'opposition de tous; que d'ennemis à combattre, que d'épreuves à subir! Tous ces cauchemars pénibles s'évanouirent dans le rayonnement des joies de sa première messe! Il était prêtre, Dieu l'avait exaucé!

Le prêtre est le médecin des âmes qui sont souvent plus malades que les corps. En entrant dans le ministère sacré, l'abbé Kneipp avait résolu de laisser dormir la médecine, et de ne s'occuper que de ses fonctions ecclésiastiques. Il oubliait que les circonstances sont plus fortes que les hommes. « Comment, dit-il dans son autobiographie, ne pas s'occuper de la santé des corps quand on voit de pauvres malades cloués sur leur lit de douleur? Comment résister à la tentation de leur conseiller un remède? » Et toutes les belles résolutions s'envolèrent pour le plus grand bien de ses paroissiens. Il ne résista point, et partout ou il passait il soulageait les malades en leur prescrivant des soins hydrothérapiques. Les guérisons opérées par lui se comptèrent par centaines.

Malgré sa modestie et sa discrétion, ces miracles de l'eau firent quelque bruit dans le pays. Les médecins, qui redoutaient une malencontreuse concurrence, dénoncèrent le prêtre philanthrope; les autorités s'en émurent, et l'abbé Kneipp fut cité à la barre du *Landgericht*. Il ne s'en troubla guère et se contenta de poser au président du tribunal cette question captieuse : « Lorsqu'un malade a dépensé tout son avoir à acheter des drogues et à payer les médecins, et que ces derniers lui disent : nous cessons de vous soigner, car vous n'avez plus d'argent, et les remèdes sont d'ailleurs inutiles; n'ai-je pas le droit de venir en aide à ce malheureux? » Le juge, qui était sans doute un homme d'esprit, comprit la critique du malicieux accusé, et il lui répondit : « Voilà six semaines que je souffre d'un affreux rhumatisme, les médecins sont incapables de me soulager, indiquez-moi donc un remède. » L'abbé Kneipp fut bon prince et « il guérit son juge ». L'histoire a parfois de ces aimables ironies.

Quelques années plus tard, le guérisseur non patenté eut de nouveau maille à partir avec les autorités. Il fut appelé au *Bezirksamt*, — la préfecture, — et vertement tancé. « Vous n'êtes qu'un gâte-métier (*Pfuscher*), lui dit un fonctionnaire d'une voix rauque. »

L'abbé Kneipp protesta contre ce terme : « Je guéris, dit-il, par des moyens naturels des malades abandonnés par leur médecin. Cela ne s'appelle pas gâter le métier! » On le renvoya acquitté. Pour se venger de la préfecture, il guérit la femme d'un des plus hauts personnages du lieu. Il raconte à ce sujet une anecdote des plus piquantes. La dame en question chantait partout les louanges de son bienfaiteur. Comme son mari lui recommanda la discrétion, en ajoutant que l'abbé Kneipp pourrait être poursuivi, elle lui dit : « Si ce prêtre est condamné, la première amende sera de 7 *gulden*. J'ai déjà préparé cette somme, il est donc inutile de le citer. Au fond, vous ne voulez que l'argent, je mets les 7 *gulden* à votre disposition. Quant à me taire, je ne le puis. Je ne cesserai de proclamer bien haut que l'abbé Kneipp m'a guéri alors que tous les médecins m'avaient abandonnée. »

Bon gré mal gré, il fallut laisser le bon Samaritain soulager les malades sans l'aveu de la docte Faculté. Un fait indiscutable fermait la bouche à ses détracteurs : il guérissait beaucoup de monde!

En même temps qu'ils désarmaient la bureaucratie, ces succès augmentaient la clientèle de l'abbé Kneipp. On venait à lui de tous les côtés. « Pendant de nombreuses années, dit-il, il m'arrivait tous les jours de quinze à vingt personnes qui cherchaient du secours auprès de moi. » Sa réputation médicale s'étendait au loin dans la région. On le considérait comme un homme providentiel et, il y a environ dix ans, on commença à en parler même au delà de la frontière bavaroise. Le jour ne tarda pas à venir où il devint une célébrité européenne.

II

L'abbé Kneipp était loin de chercher ce renom ou de courir après la gloire. Elle lui vint par surcroît lorsqu'il se décida à livrer au grand public le fruit de sa longue expérience. — Il y a cinq ou six ans le R. P. abbé de Beuron, l'illustre réformateur des Bénédictins d'Allemagne, engagea le curé de Wœrishofen à publier son système hydrothérapique. « Vous devez ce service à l'humanité, lui dit-il. — Impossible! s'écria l'abbé Kneipp; dès que je prends la plume, je me sens d'une sécheresse extrême. Il est vrai que je pourrais dicter pendant des heures, sans fatigue. — Eh bien, interrompit aussitôt le R. P. Maurus Wolter, je vous enverrai un de mes religieux qui vous servira de secrétaire. » Ainsi fut fait. Le R. P. Ildefonse, actuellement abbé du monastère de Seckav, se rendit à Wœrishofen et écrivit, sous la dictée du bon curé. Au bout de six semaines le livre fut prêt et, vers la fin de l'année 1886, MA CURE D'EAU — *Meine Wasserkur* — fut annoncée dans la presse.

L'effet fut immense et dépassa les prévisions des admirateurs les plus optimistes de l'abbé Kneipp. Bien que le volume coûte plus de 3 francs, il s'est vendu dans des proportions fantastiques. Plus de cent quatre-vingt mille exemplaires ont été écoulés en moins de cinq ans, et les éditions se succèdent encore de mois en mois, comme s'il s'agissait de quelque roman palpitant d'actualité. La librairie allemande ne connaît peut-être pas de succès plus triomphant que celui de *Ma cure d'eau*. Le nom du modeste prêtre bavarois est dans toutes les bouches et ses nouveaux livres deviennent de gros évènements littéraires. — Et ce n'est pas seulement l'Allemagne qui s'est passionnée pour l'ouvrage de l'abbé Kneipp. A peine avait-il paru qu'il fut traduit en polonais, en français, en tchèque, en hollandais, en hongrois. Des traductions anglaise, italienne, espagnole sont sous presse, ainsi que les traductions russe et suédoise. Dans un avenir peu éloigné on pourra lire le volume de l'abbé Kneipp dans toutes les langues de l'Europe.

Que renferme-t-il donc d'extraordinaire, ce livre qu'un simple curé de campagne a composé en six semaines? Ce n'est évidemment pas au mérite littéraire qu'est dû ce succès, quoique *Ma cure d'eau* soit écrite en une langue savoureuse, avec une certaine originalité qui en rend la lecture très attachante. Elle a trouvé cet accueil enthousiaste parce que c'est une vraie révélation. Sans doute, l'abbé Kneipp n'a pas inventé l'hydrothérapie. On en faisait déjà du temps d'Hippocrate et nous avons vu que lui-même a été mis sur la voie par le traité du docteur Hahn. Mais il a renouvelé en grande partie cette science, en modifiant les applications multiples de l'eau.

Son système médical est basé sur sa théorie des maladies, qu'il ramène toutes à une source unique. Toutes nos maladies, dit-il en substance, proviennent de ce que notre sang est vicié ou de ce qu'il circule mal. Pour les guérir, il faut donc agir sur cette sève vitale, en éloigner les éléments corrompus, en régler la circulation. Ce résultat est obtenu par l'emploi judicieux de l'eau, qui obéit comme un fidèle serviteur. L'eau dissout et fait évacuer les corps étrangers qui encombrent le sang; elle fortifie les organes et rétablit une circulation normale.

Voilà les principes : ils sont simples, clairs, précis. Bien entendu que je ne les discute pas; je n'ai pas la science nécessaire pour cela; je me contente de les énoncer.

Conformant ses remèdes à ses doctrines, l'abbé Kneipp agit toujours sur l'organisme tout entier. En tête de son livre il cite les paroles que le prophète Elisée adressait au prince syrien Naaman atteint de la lèpre. « Allez, *lavez-vous* deux fois dans le Jourdain, votre chair guérira de nouveau et vous redeviendrez pur. » Sans

être prophète, il a la prétention, d'ailleurs justifiée, de « guérir et de purifier toute chair en la lavant. »

Ce qui étonne et irrite beaucoup de médecins, c'est qu'il tient parole. Dans son livre il cite d'innombrables guérisons dont le secret leur échappe. Pourquoi réussit-il alors que l'hydrothérapie de ses prédécesseurs et de ses contemporains est restée trop souvent stérile? *Ma cure d'eau* donne le mot de l'énigme. La différence des résultats s'explique par la diversité des méthodes. Kneipp fait à peu près ce que font les autres, mais il le fait autrement. Son expérience et aussi son génie, — génie que personne ne conteste plus, — lui ont permis d'arracher bien des secrets à l'eau et d'y découvrir les vertus que le Créateur y a mises. Aux applications déjà existantes il en a ajouté de nouvelles, et pour toutes il a formulé un double principe qui en augmente singulièrement l'efficacité. Les affusions, lotions, bains, etc., doivent en général *durer peu* et il *ne faut pas s'essuyer le corps* après s'y être livré. Ces deux points, qui sont nouveaux, font principalement le succès de tout le système.

L'accueil fait par la presse au livre de l'abbé Kneipp fut en général très sympathique. Un grand médecin allemand, très anticlérical, s'écria ingénument : « Ce petit livre est excellent, quel dommage qu'il vienne d'un calotin! » Chez la plupart des adversaires de Kneipp, la réserve ou l'hostilité s'explique par la même cause. On regrette que *Ma cure d'eau* soit l'œuvre d'un prêtre. Si un laïque, voire surtout un incrédule, l'avait écrite, la science allemande n'aurait pas assez d'éloges pour lui. Mais faire l'apologie d'un prêtre catholique, c'est trop demander aux corps universitaires. Je m'empresse cependant d'ajouter que des médecins distingués ont rendu hommage à Kneipp en termes qui ne laissent rien à désirer. Il en est même qui, malgré leurs idées protestantes, sont devenus des partisans très chauds du curé de Wœrishofen. Le *Sanitætsrath* (conseiller sanitaire) docteur Bilfinger, une des autorités médicales de Stuttgart, lui a consacré un article enthousiaste dans la fameuse revue protestante : *Ueber Land und Mer*. Il l'appelle « un médecin béni de Dieu ». « Je le considère, dit-il, comme un génie, un médecin-né, un vrai bienfaiteur de l'humanité; » et pour justifier ce langage lyrique il ajoute : « Je connais beaucoup de malades que leurs médecins avaient soignés en vain et qui ont été soulagés et même guéris tout à fait en se soumettant au traitement hydrothérapique de l'abbé Kneipp. » Les grands succès de cette nouvelle cure d'eau, continue-t-il, font désirer que la science examine sérieusement les idées du curé de Wœrishofen et en tire le meilleur profit. »

La *Frankfurter Zeitung*, l'*Aertzliche-Central-Anzeiger* de Ham-

bourg, pour ne citer que des journaux non catholiques, ne se sont pas montrés moins favorables à *Ma cure d'eau*. Il faudrait tout un volume rien que pour reproduire les appréciations les plus importantes de la presse. Je doute qu'en Allemagne on puisse trouver un seul journal qui ne se soit pas déjà occupé au moins une fois des livres de l'abbé Kneipp. Quelques-uns les ont critiqués comme c'était leur droit, mais ces attaques n'ont porté que sur des points secondaires, ou bien quand tout le système était mis en cause, elles se maintenaient dans des généralités qui trahissaient surtout l'impuissance et le dépit. D'autres ont feint un certain détachement sceptique et haussé les épaules à la vue de ce lévite qui intervertissait les rôles et ramassait les malades délaissés par la science sur le chemin de Jéricho. Le plus grand nombre s'est incliné devant le *génie* bienfaisant de ce paysan du Danube en soutane.

On était encore sous le coup de l'émotion produite par ce premier livre, lorsque l'infatigable curé lança un second volume destiné à compléter l'autre. *Ma cure d'eau* indique les moyens d'éliminer les maladies déjà existantes. Comment faut-il se servir de l'eau? Les simples des prés, que la science actuelle néglige trop, peuvent-ils être d'utiles auxiliaires de l'eau? Quelles maladies sont susceptibles d'être guéries par l'eau et comment? Les trois parties du livre répondent à cette triple question. Mais si guérir est bien, prévenir le mal vaut encore mieux. L'hygiène est, d'après Kneipp, le grand facteur de la santé, et c'est à l'hygiène qu'est consacré son second ouvrage intitulé : *So sollt ihr leben : C'est ainsi que vous devez vivre!*

L'opinion publique est capricieuse. On peut quelquefois la surprendre, lui extorquer des applaudissements immérités. Mais ses retours sont aussi terribles que ses engouements sont faciles, et souvent elle ne hisse un favori au Capitole que pour le précipiter de plus haut. La publication d'un second volume pouvait être une épreuve très critique pour l'abbé Kneipp. Il en est sorti victorieux. Le succès de *So sollt ihr leben* a été encore plus rapide que celui de *Ma cure d'eau*. Dans l'espace de deux ans environ, 80 000 exemplaires se sont répandus en Allemagne et de nombreuses traductions sont en préparation. Loin de diminuer le prestige de l'abbé Kneipp, cet ouvrage lui a valu de nouveaux adeptes parmi les médecins. Ceux-là même qui s'étaient défiés de ses remèdes ont reconnu que ses conseils d'hygiène étaient dictés par une haute sagesse et par une connaissance profonde des conditions vitales. Cet homme, — les plus récalcitrants sont forcés d'en convenir, — est doué d'une puissance d'observation extraordinaire. Son regard pénètre plus avant dans le corps humain qu'on ne l'a jamais fait.

So soltt ihr leben mérite de devenir et deviendra le livre classique de l'hygiène. Je ne voudrais pas exagérer ma pensée, mais je croirais volontiers qu'il fera époque en Allemagne et avec les modifications indispensables peut-être, dans le reste de l'Europe! Après l'avoir lu, on voudrait crier à tout le monde : Prenez et lisez. Si vous savez le comprendre et profiter de ses enseignements, vous ferez œuvre éminemment sociale et patriotique. Vous contribuerez à régénérer la société.

L'abbé Kneipp, — et en sa qualité de prêtre et de médecin, cette ambition lui est permise, — aimerait à réagir contre l'amollissement qui énerve et tue la génération actuelle. Ses conseils tendent à combattre les habitudes efféminées qui gagnent chaque jour du terrain et qui sont également nuisibles au corps et à l'âme. Il sait que, si d'une part on se tue beaucoup plus qu'on ne meurt, d'autre part rien n'est souvent plus funeste à la santé de l'âme que la maladie du corps.

Ces idées, il les a développées dans un troisième volume qu'il adresse spécialement au peuple et qui porte ce titre un peu long : *Conseiller pour ceux qui sont bien portants et pour ceux qui sont malades — Rathgeber für Gesunde und Kranke*. Le *Rathgeber* doit paraître sous peu à Luxembourg, et la première édition, — vendue d'avance, — sera de 40 000 exemplaires.

Dans le peuple même, il est une catégorie de gens qui, plus que les autres, ont besoin d'observer les règles d'une saine hygiène : ce sont les ouvriers. L'abbé Kneipp a également songé à eux, et en ce moment il met la dernière main aux *Règles de vie pour la classe laborieuse*. Ce volume, qui sera encore publié dans le courant de cette année, achèvera le cycle des traités hydrothérapiques de l'abbé Kneipp.

A ces quatre ouvrages fondamentaux il faut en ajouter plusieurs autres qui sont en quelque sorte les corollaires ou les appendices des premiers. Ainsi cette année a paru un *Almanach-Kneipp* qui s'est répandu à plus de 100 000 exemplaires, un *Atlas* des plantes médicinales indiquées dans les autres volumes, les conférences faites à Munich le 1er et le 29 avril 1891, enfin les *Kneipp-Blætter*, un journal bimensuel qui apporte d'excellents articles du curé et qui cite les cas pathologiques les plus remarquables soignés par lui.

Ces ouvrages ont provoqué à leur tour une série de brochures dont quelques-unes sont hostiles au système Kneipp, mais dont le grand nombre est plutôt favorable. Je citerai entre autres les volumes suivants : *Die Kneipp-Kur*, par le docteur Birnbaum; *Die Kneipp-Kur*, par Binder; *Altes und Neues zur Kneipp'schen Wasser-Kur*, par le docteur Wagner; *Anwendung der Wasser-*

Kur nach Kneipp, par Loewenbruch; *Das Buch vom Pfarrer Kneipp*, par A. von Rhein, etc. Amis ou adversaires, tout le monde s'occupe de l'abbé Kneipp, de ses écrits, de son œuvre. La revanche du pauvre tisserand de Stefansried est complète et éclatante.

III

Pendant que savants et profanes discutent les doctrines médicales de l'abbé Kneipp, cet admirable Samaritain continue son œuvre de miséricorde et prodigue ses soins aux milliers de malades venus des quatre vents de l'horizon. Si ses livres parcoururent tous les pays de l'Europe, il semble que ces pays lui envoient à leur tour tout ce qu'ils ont d'infirmités invétérées. Le spectacle que présente Wœrishofen est une des choses les plus curieuses qui se puissent concevoir. Après avoir envisagé le curé comme écrivain, il sera intéressant de l'observer sur le terrain de son activité, de l'étudier au milieu de ses innombrables malades dans ce village paysannesque transformé soudain en un vaste hôpital.

Rien de plus prosaïque et de moins pittoresque que la paroisse de l'abbé Kneipp. Représentez-vous une de ces agglomérations de maisons rustiques, comme on en trouve en Alsace et en Allemagne, plaquant de leurs pignons blancs une large plaine verdoyante. Un clocher carré plus ou moins gothique domine le village de son toit pointu et rompt à peine la monotonie de cet humble séjour. A une certaine distance des habitations quelques bois de sapins coupent les lignes uniformes des champs et des prés et lorsqu'il fait un temps clair on aperçoit vers le sud le profil étincelant des glaciers du Tyrol. La nature, on le voit, ne s'est pas mise en frais pour attirer les étrangers, et s'ils affluent quand même à Wœrishofen, les jouissances esthétiques ou les distractions mondaines ne sont pour rien dans ce concours. Ce n'est ni pour admirer la splendeur des sites ni pour chercher des plaisirs raffinés qu'on arrive ici. Les douze cents ou quinze cents personnes qui séjournent à Wœrishofen se soucient fort peu de ces accessoires qu'on croit indispensables ailleurs. Elles sont toutes malades et n'ont qu'un désir, celui de consulter le curé et d'être guéri par lui. Mais si le décor est d'une simplicité extrême, la *pièce* qui se joue sur la scène, si je puis parler ainsi, n'en est que plus empoignante. Pour vous en donner une idée nous allons vivre ensemble une journée dans l'intimité de *Vater* Kneipp, qui depuis trois ans a vu passer plus de quarante mille malades dans son presbytère.

Supposons que le train de Munich nous ait amenés à la gare de Turckheim par une radieuse matinée de juillet. Wœrishofen est

situé à quelques kilomètres de cette localité, et une voiture nous y conduira en peu de temps. A mesure qu'on approche du village on constate la présence d'un nombre insolite d'étrangers! On les voit qui se glissent le long des prairies, au bord des sentiers, dans les vergers et, comme l'herbe est trempée par la rosée, ces promenades matinales ne laissent pas que d'étonner. La surprise devient de la stupéfaction quand, arrivé de plus près, on remarque que tous ces promeneurs sont nu-pieds. Les prêtres retroussent leur soutane, les dames leur robe et tous marchent dans l'herbe mouillée. Le visiteur qui n'est pas prévenu s'interroge avec inquiétude en face de cette apparition. Il ne peut en croire ses yeux et craint d'être le sujet d'une dangereuse hallucination. Les initiés, eux, ne s'en préoccupent pas. Ils savent que ces courses sont un des grands remèdes de l'abbé Kneipp. Si ces centaines de malades poitrinaires, scrofuleux, rhumatisants, rachitiques, etc., se sont dépouillés de leurs chaussures, c'est que le curé médecin le leur recommande. A Wœrishofen on se trouve littéralement dans le royaume des va-nu-pieds. Presque tous les malades se soumettent à ce régime, et encore qu'au début on les voit hésiter quelquefois, ils finissent par y trouver un véritable plaisir. La chose est d'autant plus piquante que parmi ces va-nu-pieds improvisés on rencontre des noms très illustres. En effet je ne crois pas qu'il y ait un médecin en Europe avec une clientèle plus brillante que celle de l'abbé Kneipp. L'été dernier Wœrishofen a hébergé entre autres, le prince Albert de Solms-Braunsfels, le prince et la princesse Adolphe de Schwarzenberg, la duchesse Eléonore d'Arenberg, le comte Arnold de Lippe, le comte Charles Kinsky, le comte et la comtesse de Henkel-Donnersmark, la comtesse Gondrecourt, la comtesse Auersperg, le comte Joseph Stolberg-Wernigerode, la baronne Haymerlé, la baronne Gillès de Pôlichy, etc. J'abrège cette liste très longue des noms aristocratiques qui figurent sur les registres de l'abbé Kneipp. A côté de ces princes et princesses on trouvait à Wœrishofen d'autres personnages tels que l'évêque croate Mgr Zengg, le baron Nathaniel Rothschild (l'Autrichien), l'ambassadeur perse résidant à Vienne et même un ministre de la Perse. Malgré leurs riches blasons, la plupart de ces hôtes de distinction ont suivi le traitement commun et se sont promenés nu-pieds dans l'herbe humide. Je connais une comtesse qui éprouvait tant de plaisir à cet exercice qu'elle ne remettait pas sa chaussure de toute la journée. Jamais pied aristocratique n'avait été à pareille fête.

Nous voici à Wœrishofen même. Ne cherchez pas d'hôtel comme il en existe dans les villes d'eau, vous perdriez votre temps. En

fait de confort moderne, le village n'offre que trois ou quatre auberges d'aspect fort médiocre, avec des chambres basses et une cuisine rudimentaire. La foule des malades logent dans les maisons privées, où les installations ne sont pas moins rustiques. L'abbé Kneipp, qui prêche avant tout l'endurcissement du corps, ne se soucie pas d'organiser de ces hôtelleries luxueuses comme on les exige de nos jours [1]. La vie au grand air, une nourriture très simple, beaucoup d'exercices et des lotions de toutes sortes : c'est tout ce qu'on trouve à Wœrishofen. Les 30 000 malades qui y ont vécu dans le courant de l'année dernière ont dû se contenter de cette existence d'un caractère si primitif [2]. Environ 1000 étrangers sont logés un peu partout au village. Les autres tâchent de se caser dans les localités voisines, sauf à venir passer une partie de la journée à Wœrishofen. Le baron de Rothschild avait imaginé une combinaison plus originale. Il avait conservé son vagon-salon à la gare de Turckheim, et c'est là qu'il dormait et qu'il prenait ses repas.

Ces campements, on le devine, ne sont pas sans privations. Mais par un phénomène assez naturel, personne n'a presque l'air de s'en apercevoir. Est-ce qu'on regrette quelque chose quand on est porté sur les ailes de l'espérance, et quel est le malade qui n'attende un coup de maître de l'abbé Kneipp? Jamais homme n'a inspiré une pareille confiance! Regardez ce groupe qui se presse à la porte du presbytère; comme il lui tarde de voir le curé, d'entendre des paroles de salut de sa bouche. Entrons avec une fournée de malades. Les consultations commencent dès 8 heures du matin, car tout le monde est matinal à Wœrishofen. Le curé, qui est debout à 4 heures (en hiver, à 5 heures), reçoit dans une vaste pièce du rez-de-chaussée. Il est assis à une longue table, et à ses côtés se tiennent quelques médecins, qui écoutent ses paroles comme des oracles; s'il a des adversaires, il compte aussi de nombreux disciples dans le corps médical. Il y en a quelquefois jusqu'à dix et quinze autour de lui pour étudier son système et profiter des leçons de son expérience. L'abbé Kneipp fait une profonde impression sur tous ceux qui l'approchent pour la première fois. C'est un vieillard admirablement charpenté, chez lequel rien ne trahit plus les privations et les souffrances de la jeunesse. Malgré ses 70 ans, il est robuste comme un chêne et sup-

[1] Par suite de l'affluence toujours grossissante, l'abbé Kneipp a été obligé de faire construire une vaste maison destinée à recevoir les membres du clergé. Cette maison vient d'être achevée, ainsi qu'un grand hôtel, *Kurhotel Wœrishofen,* et d'autres constructions nouvelles. D'autres maisons et hôtels sont en construction.

[2] Je n'ai pas besoin d'ajouter que ces 30 000 malades ne se trouvaient pas à Wœrishofen en même temps.

porte un labeur qui écraserait un homme dans toute la force de l'âge. Ses traits réguliers et pleins de fraîcheur respirent la santé, et son front, large et élevé, qu'effleurent à peine deux ou trois rides légères, est encadré de beaux cheveux blancs, sans être vieilli par cette neige. Sous les arcades sourcilières, que surplombent deux énormes touffes noires, — deux vraies brosses, — flambent des yeux bleus d'un éclat incomparable. Toute l'âme du prêtre-médecin semble s'être concentrée dans ces yeux, dont le regard vif, acéré, vous pénètre jusqu'au plus intime de vous-même. C'est là que réside la force de l'abbé Kneipp. Ces yeux sont l'instrument le plus subtil dont savant ait jamais disposé. D'ordinaire, quand un malade se présente à son médecin, celui-ci est obligé de l'ausculter longuement, de procéder à une minutieuse enquête. Chez l'abbé Kneipp, rien de tout cela. Il se contente de regarder le malade, et, en dépit de ce que cet examen peut avoir de sommaire, son diagnostic est d'une sûreté merveilleuse. Cette sûreté du coup d'œil fait l'admiration des juges compétents, comme il est facile de s'en convaincre en regardant les médecins qui entourent le curé de Wœrishofen.

Grâce à cette sorte de divination médicale, les consultations durent peu de temps, et c'est très heureux, car les clients qui attendent leur tour sont en grand nombre. Tous ceux qui trouvent de la place[1] entrent dans la pièce et assistent aux dialogues, parfois très amusants, qui s'engagent entre le curé et les malades. Les autres arpentent le large corridor ou la cour du presbytère, jusqu'au moment où sortent ceux qui les ont devancés au rendez-vous. Le plus souvent la joie rayonne sur le visage de ces derniers. L'abbé Kneipp a le talent de rendre du courage aux malheureux qui lui exposent leurs misères. C'est presque un plaisir de le voir sourire malicieusement, en jetant un regard oblique à ses collègues, lorsqu'il se trouve en présence d'un cas difficile. Un malade, dont le visage est dévoré par une dartre horrible, raconte qu'il a tout essayé et qu'il est plus souffrant que jamais. Le curé le considère attentivement puis, avec un calme admirable : « C'est très facile à guérir », lui dit-il, et il lui prescrit certaines lotions. Au bout de quatre semaines, le mal avait disparu. « J'ai vu venir, raconte A. de Rhein, un paysan tyrolien dans un état effroyable. Son nez avait envahi la moitié du visage et pris une forme absolument fantastique. L'infortuné souffrait le martyre, les médecins voulaient recourir au scalpel. — Essayons sans l'aide du couteau, dit le bon

[1] Depuis quelques semaines l'affluence énorme des visiteurs a nécessité des réformes. Un bureau organisateur a été installé à Wœrishofen. C'est là qu'il faut désormais se munir d'une carte pour être admis aux consultations.

curé, et il *lava* si bien le paysan qu'il le débarrassa de sa monstrueuse excroissance. » On pourrait citer des centaines de faits non moins étonnants : des aveugles ont recouvré la vue, des gens impotents l'usage de leurs membres. Le lupus, le cancer lui-même, ont cédé à l'action puissante de l'eau, « Pendant mon séjour à Wœrishofen, dit le même A. de Rhein, j'ai vu guérir en peu de semaines des malades qui avaient en vain demandé la santé aux médecins les plus célèbres de l'Allemagne et de l'étranger. »

Naturellement, tout le monde n'est pas guéri. « Je ne puis pas supprimer la mort », disait plaisamment le curé. Il ne faut pas oublier que la plupart des malades qui arrivent à Wœrishofen recourent à l'hydrothérapie de l'abbé Kneipp parce que les autres médecins ne leur ont procuré aucun allègement. Il en est qu'un miracle seul pourrait sauver et le bon curé n'est pas thaumaturge. Mais, ceux qui sont guérissables, il a la prétention de les guérir par l'eau.

Il serait difficile d'établir le bilan exact de ces guérisons. Ce que l'on sait, c'est que le nombre en est très grand. Lœwenbruck, qui a vécu longtemps à Wœrishofen et qui a pris chaque jour des informations sérieuses, donne la statistique suivante : un cinquième environ s'en va complètement guéri, l'âme débordante de reconnaissance. Un autre cinquième a obtenu d'excellents résultats, mais est obligé de continuer le traitement hydrothérapique : ceux-là finissent également par se remettre tous. Ainsi pour une moitié à peu près, c'est le rétablissement complet de la santé. Pour le très grand nombre, c'est au moins un soulagement relatif qui n'exclut pas tout exposé. Les autres s'en vont comme ils sont venus parce que la mort impitoyable avait déjà jeté son dévolu sur eux.

Ces indications de Lœwenbruck doivent être conformes à la vérité, parce que ce publiciste n'est pas un admirateur absolu de l'abbé Kneipp. Il reconnaît ce que ce système a d'incontestablement supérieur, mais en relève aussi les ombres et les côtés faibles. Une chose reste évidente pour tous, c'est qu'en « *lavant toute chair* », le curé de Wœrishofen a fait merveille [1].

Ces *lavages* ne sont pas moins extraordinaires que les consultations de l'abbé Kneipp. A l'origine, la buanderie du presbytère servait d'établissement de bains. Ce seul mot a de quoi effaroucher les habitués de Vichy ou d'Ems! Lorsque le nombre des malades est devenu si énorme, une telle installation ne pouvait plus suffire,

[1] Depuis que les *Kneipp-Blätter* existent, les rédacteurs, — des médecins, — de ce journal publient dans chaque numéro le récit authentique d'une ou de plusieurs guérisons extraordinaires. Ces procès-verbaux, dont l'exactitude est indiscutable, ne laissent pas de faire sensation dans le monde médical. Un mouvement considérable se produit en Allemagne.

et on a construit des salles de bains, d'ailleurs aussi primitives que l'historique buanderie.

A 10 heures et demie du matin, l'abbé Kneipp quitte son presbytère pour aller administrer lui-même des lotions à certains clients. A l'époque où ceux-ci étaient encore moins nombreux, il se chargeait de tous. Mais le jour où ils sont devenus légion, il y dut renoncer en grande partie, et mettre un personnel spécial à la disposition des étrangers.

Les diverses lotions, toujours très courtes, sont suivies de promenades en plein air s'il fait beau, ou sous un préau couvert les jours de pluie ou de neige. Cette marche réactive est indispensable par tous les temps, même en plein hiver. Des personnes de poitrine délicate prennent des douches froides avec une température de 6 à 8 degrés au-dessous de zéro, et se promènent ensuite sous cette espèce de portique ouvert à tous les vents. Un simple courant d'air leur valait des bronchites à la maison. En suivant le système Kneipp, elles s'exposent impunément à ce souffle glacial dont la seule pensée les eût fait frémir autrefois. Tout est renversé à Wœrishofen, mais ce renversement est si peu un désordre qu'il produit la santé et la vigueur du corps.

La réforme radicale que l'abbé Kneipp a entreprise dans l'économie physique de l'homme s'étend à la nourriture aussi bien qu'aux soins extérieurs. Il suffit, pour s'en convaincre, d'assister à son repas, qu'il prend au couvent des Dominicaines, situé dans sa paroisse. Ce couvent est pour ainsi dire son second domicile; il y a résidé longtemps comme aumônier, et quand il fut nommé curé de la paroisse, il continua à y retourner sans cesse. A midi précis, il y dîne en compagnie d'un grand nombre d'ecclésiastiques malades. Le repas est simple et frugal : beaucoup de farinages, des légumes, etc. L'abbé Kneipp n'est nullement partisan du régime des viandes à outrance. Il croit avec raison que l'humanité n'a jamais été aussi faible, aussi anémiée qu'à notre époque où la viande a supplanté presque tous les autres aliments. A ses malades, il prescrit une nourriture capable d'effrayer les gourmets et les gourmands : une soupe qui porte son nom, — *Kneipp'sche kraftsuppe*, — et qui a plus d'analogie avec le brouet noir des Lacédémoniens qu'avec les potages raffinés de la cuisine française; un pain spécial, — qui se répand beaucoup en Allemagne, — fait avec une farine dans laquelle on a eu soin de conserver le son; point de café, ou tout au plus un café imaginé par Kneipp, et pour lequel le *malt* brûlé remplace les grains de Moka; aussi peu d'alcool que possible, jamais sous forme d'eau-de-vie, et sous la forme du vin très modérément; peu ou point de mets sucrés ou trop

acidulés. N'allez pas supposer que ces menus spartiates affaiblissent le corps : le contraire arrive, les malades n'ont qu'à s'en louer.

Tandis que l'abbé Kneipp dîne au milieu de ses clients en soutane, il leur expose ses idées, leur fait part de ses observations, semant ainsi la bonne semence sur une terre où elle fructifiera au centuple. Après le dîner, il reprend ses audiences au couvent même, dans les mêmes conditions que le matin, c'est-à-dire entouré de médecins.

Vers le soir, l'intrépide curé se met une dernière fois à la disposition des malades. L'été dernier, il a inauguré les conférences populaires qui ont excité le plus haut intérêt. Dès le 1er avril, il avait fait dans les « Salles centrales » de Munich, une longue conférence sur sa méthode, et pendant plus de deux heures il avait tenu sous le charme l'élite de la capitale, plus de trois mille personnes. A la fin du même mois, le 29, il dut en faire une seconde dans un local plus vaste où la foule fut encore plus grande. Un peu plus tard, il reprit ces conférences dans sa paroisse même. On lui érigea en plein air, adossée contre la paroi d'une maison, une chaire rustique d'où il parlait à la foule groupée autour de lui.

Le spectacle était aussi pittoresque que nouveau. Un curé qui haranguait un auditoire où se trouvaient confondues toutes les classes, et j'allais ajouter toutes les langues, où l'on voyait un humble vicaire à côté d'un banquier juif milliardiaire, le comte Stolberg-Wermigerode auprès de quelques paysans bavarois, des princesses et d'humbles servantes, des Allemands, des Autrichiens, des Polonais, des Américains, des Français [1], etc. Et cet apôtre entretenait toute cette multitude bigarrée de médecine et d'hygiène. Quelle vision ! Comme bien l'on pense, ce n'étaient pas des discours artistement travaillés. L'abbé Kneipp parlait d'abondance, mais avec humour et surtout avec une grande autorité. Les sujets qu'il exposait étaient rarement préparés d'avance. « Tout à l'heure, commença-t-il un jour, j'ai rencontré un malade qui m'a accosté en ces termes : « Monsieur le curé, dites-nous donc quelque chose « du catarrhe. » Eh bien, parlons ce soir de cette affection des organes respiratoires. Comment la prévenir et comment la guérir. » Et la causerie continuait sur ce ton simple, mais toute émaillée des plus précieux enseignements. Il en était de même chaque fois. Ces conférences qui ont été continuées cette année-ci seront publiées en volume et augmenteront la collection si précieuse des ouvrages du curé-médecin.

Ainsi vit et ainsi agit l'abbé Kneipp dans sa paroisse de Wœris-

[1] On trouve ici, dit A. de Rhein, des malades de Londres, de Paris, de Rome, d'Athènes, de Berlin, voire même des Américains et des Australiens.

hofen. Chaque jour ramène pour lui les mêmes occupations et les mêmes fatigues. En ce moment, la foule des malades est plus grande que jamais, de sorte que Wœrishofen et les villages environnants peuvent à peine les contenir. A certains moments, on ne se tromperait guère en évaluant leur nombre à 1600 et même à 1800 têtes. On vient de partout, y compris l'Amérique et l'Australie, et il en sera de même jusqu'à l'entrée de l'hiver. Quelque rigoureux qu'il soit, l'hiver lui-même n'arrête que fort peu le flot de cette immigration. Des centaines d'infirmes restent ou arrivent à Wœrishofen durant la mauvaise saison. La cure d'eau se poursuit par tous les temps. On songe aussi à construire une immense salle où l'abbé Kneipp pourra faire ses conférences médicales lorsqu'il fera froid. Son ardente charité le condamne aux travaux forcés pour le reste de ses jours.

*
* *

De ce que je viens de raconter à grands traits, il résulte que l'infatigable curé consacre tout son temps et toute sa science aux malades. Il est vraiment le bon pasteur qui se fait tout à tous. Il l'est par son dévouement, qui ne connaît point de bornes; il l'est par son esprit de tolérance, accueillant juifs, protestants, catholiques, avec une égale bonté, leur donnant à tous les mêmes soins assidus; il l'est surtout par son admirable désintéressement. Cet homme qui pourrait amasser des millions en tout bien et tout honneur est pauvre et vit pauvrement. Les consultations sont pour ainsi dire gratuites. A quiconque se déclare peu fortuné, il ne demande absolument rien. Les autres ont à payer 2 ou 3 francs par semaine quels que soient les soins que réclame leur santé. Autant dire que tout est gratuit. Une partie des sommes provenant de la vente des livres sert à entretenir le personnel attaché à l'établissement des bains et à diverses constructions indispensables; le reste, l'excellent prêtre le répand en aumônes. Beaucoup de malades pauvres sont nourris par lui pendant le séjour qu'ils font à Wœrishofen. Il en est auxquels il paie même leur retour, après leur avoir rendu la santé. L'abbé Kneipp est pour ainsi dire la charité faite homme. A l'exemple de son divin Maître, il passe sa vie *benefaciendo*, se dévouant à l'humanité souffrante sans acception de personnes.

Par sa charité et aussi par son génie, par ses livres, par l'ascendant qu'il sait exercer, l'abbé Kneipp est devenu une des personnalités les plus marquantes et les plus populaires de l'Allemagne. Il est connu jusque dans les moindres villages, ses traités sont dans toutes les familles. Les réformes hygiéniques dont il a pris l'ini-

tiative comptent des centaines de mille adhérents appartenant à toutes les classes de la société. Dans plusieurs grandes villes d'Allemagne, à Munich, à Wurzbourg, à Augsbourg, etc., il s'est formé des *associations-Kneipp* qui s'efforcent de propager les idées du curé de Wœrishofen. Ce mouvement, qui ne date que d'hier, promet d'aller en grandissant avec les années [1].

En même temps que triomphent les principes d'hygiène de l'abbé Kneipp, sa méthode hydrothérapique fait rapidement son chemin à travers l'Allemagne et l'Europe. Les centaines de médecins qui ont étudié à Wœrishofen ouvrent de tous côtés des *établissements-Kneipp*, *Kneipp-Anstalten*, où les malades sont traités d'après les indications de *Ma cure d'eau*. On trouve de ces *Kneipp-Anstalten* à Munich, à Stuttgart, à Fribourg, à Zurich, à Wurzbourg, à Bonn, à Biberach, et dans beaucoup d'autres localités. Chaque semaine, les journaux annoncent la création de quelque nouvelle maison de ce genre. On dirait le point de départ d'une véritable révolution.

L'influence de l'ex-tisserand de Stefansried est donc aussi puissante qu'étendue. Cet humble curé de campagne qui a commencé ses études à vingt et un ans laissera, dans l'histoire de cette seconde moitié du dix-neuvième siècle, un sillon lumineux, et son nom sera de ceux que la postérité prononce en les bénissant.

La science, l'industrie, le commerce, sont généralement pleins de mépris et d'hostilité pour l'Eglise catholique. Les hommes d'Eglise sont considérés comme les adversaires nés du progrès matériel et de la civilisation moderne. N'est-ce pas une chose bizarre que cette même science et ce même commerce doivent à des ecclésiastiques deux instruments de travail de la plus haute portée? C'est un simple curé de campagne, — un Badois, — l'abbé Schreyer, qui est l'inventeur du volapuck. Cette langue universelle, on le sait, rend déjà de très grands services au commerce et est destinée à être la langue commerciale de l'avenir. C'est un autre curé, — un Bavarois, — l'abbé Kneipp, qui ouvre de vastes horizons à la science médicale par le renouvellement de l'hydrothérapie. En présence de tels faits, la société contemporaine, quoi qu'elle en ait, devra reconnaître que les *curés* ont encore du bon, et que si le clergé catholique s'occupe surtout de l'au-delà, il est loin de se désintéresser des choses de ce monde.

L'abbé A. Kannengieser.

[1] Les idées de l'abbé Kneipp ont également suscité une série d'industries qui portent son nom. C'est ainsi qu'il y a des fabriques où l'on produit du *pain-Kneipp*, de la *farine-Kneipp*, du *café-Kneipp*, de la *toile-Kneipp*, etc., etc.

LE GÉNÉRAL DE MARBOT[1]

Le général baron Marcellin de Marbot, dont les *Mémoires* viennent d'être publiés, appartenait à une famille de soldats. Son père était capitaine de dragons lorsque éclata la Révolution. Il s'engagea dans l'armée des Pyrénées, y conquit en quatre ans le grade de général de division, commanda en Ligurie une des divisions de l'armée de Masséna et mourut au siège de Gênes, des suites de ses blessures et du typhus.

Il avait eu quatre fils. Deux lui survécurent : Adolphe et Marcellin.

Adolphe, qui était l'aîné, fit sa carrière dans les états-majors, devint général de brigade sous la monarchie de Juillet, et mourut en 1844.

Marcellin, l'auteur des *Mémoires*, possédait des qualités militaires bien supérieures à celles de son père et de son frère. Il avait ce quelque chose, cette étincelle qui fait les héros et qu'on est convenu d'appeler le *feu sacré*. A dix-sept ans il s'engagea comme simple soldat dans le 1er régiment de housards et servit en Italie dans la division que commandait son père. Il conquit rapidement, à la pointe de l'épée, le grade de sous-lieutenant, fut nommé aide de camp *à la suite*, à l'état-major de Bernadotte, puis aide de camp d'Augereau, fut fait lieutenant au camp de Boulogne, prit part à la campagne d'Austerlitz et à celle d'Iéna, servit ensuite comme capitaine dans la grande armée, à Eylau et à Friedland, remplit d'importantes missions en Espagne, devint chef d'escadron et chevalier de l'Empire après la bataille d'Essling. Les deux premiers volumes de ses *Mémoires* nous le montrent, en des circonstances si diverses, officier intrépide, zélé, perspicace, toujours plein d'entrain et de bonne humeur. Dans le troisième volume, qui ne tardera pas à paraître, nous le verrons, comme chef de corps, soutenir les derniers efforts de nos armées, en Russie, en Saxe, à Waterloo. Ses *Mémoires* s'arrêtent à cette date. Le général de Marbot, en laissant à ses enfants les souvenirs de sa vie, ne pensait écrire que pour le cercle étroit de ses intimes. Dans sa préface, écrite en mars 1844, il annonce que son style sera « sans préten-

[1] *Mémoires du général baron de Marbot*, 2 vol. Plon, Nourrit et Cie.

tion, comme il convient à une simple narration faite en famille ».

Le style du général de Marbot est sans prétention, en effet. Mais cela n'empêche pas que ses récits, remplis d'esprit, de verve et de franchise, ne nous donnent la peinture fidèle et vivante d'une des périodes les plus étonnantes de notre histoire. Le général baron de Marbot est trop modeste quand il dit, dans la préface de son livre, qu'à côté de faits d'une haute importance politique il en relatera de gais, de bizarres et même de puérils, et qu'il entrera dans des détails qui pourront peut-être paraître oiseux. Rien n'est oiseux dans ces récits militaires qui nous montrent sous un jour nouveau l'épopée napoléonienne, nous font pénétrer dans les états-majors, nous dépeignent les grandeurs et les faiblesses des hommes de ces temps héroïques et nous révèlent souvent les premières et intimes pensées de l'Empereur.

Les deux volumes de *Mémoires*, que les héritiers du général de Marbot viennent de livrer à la curiosité du public, nous permettent de suivre par la pensée, à travers les champs de bataille de l'Autriche, de l'Allemagne, de la Prusse, de la Pologne, du Portugal et de l'Espagne, la marche des légions de Napoléon Ier.

Le général de Marbot avoue dans les premiers chapitres de ses *Mémoires* qu'il eut quelque peine à s'habituer à certaines promiscuités inhérentes à l'existence de soldat. Avant son arrivée au régiment, il n'avait jamais bu de vin pur : « L'odeur seule de ce liquide, dit-il, m'était désagréable. » Vous jugez de son ennui lorsqu'au premier repas qu'il fit dans une petite auberge avec ses nouveaux camarades, les housards de Bercheny, son maréchal des logis lui versa une rasade d'un gros vin rouge des plus violents. Après avoir trinqué, il posa son verre sur la table sans le porter à ses lèvres. — Exclamations de toute l'assistance! — Le jeune Marcellin de Marbot est obligé de déclarer qu'il a une invincible répugnance pour le vin. Le maréchal des logis crie alors d'une voix de stentor : « Garçon! apporte une limonade à ce garçon qui ne boit jamais de vin! » Et de grands éclats de rire retentissent dans toute la salle « Je fus très mortifié, dit ingénument le général de Marbot, mais je ne pus me résoudre à goûter de ce vin et n'osai cependant demander de l'eau. Je dînai donc sans boire! »

Ce fut bien autre chose la première nuit que Marcellin de Marbot passa à la caserne. Le règlement n'accordait qu'un lit pour deux soldats; on donna pour compagnon de lit à notre jeune conscrit « un grand escogriffe de housard », qui ronflait sur le plus haut ton et qui était imprégné d'une odeur affreuse. « C'était l'un des garçons du bottier du régiment. « J'éprouvai un tel dégoût que je me levai, m'habillai et allai à l'écurie me coucher sur une botte

de paille. » Heureusement le sous-lieutenant de peloton, M. Leisteinschneider, prit sur lui de faire donner à Marbot un lit dans la chambre des sous-officiers, lesquels couchaient isolément.

On avait donné pour *mentor* à Marcellin de Marbot le maréchal des logis Pertelay, vrai type des anciens housards, buveur, tapageur, querelleur, bretteur, mais brave jusqu'à la témérité. Marbot brosse en dix lignes le portrait de ce grognard des armées de la République et du premier Empire. Le morceau vaut la peine d'être cité :

Un luron, très bien tenu, il est vrai, mais le shako sur l'oreille, le sabre traînant, la figure enluminée et coupée en deux par une immense balafre, des moustaches d'un demi-pied de long, qui, relevées par la cire, allaient se perdre dans les oreilles, deux grosses nattes de cheveux tressés aux tempes, qui, sortant de son shako, tombaient sur la poitrine, et avec cela, un air!!... un air de chenapan, qu'augmentaient encore des paroles saccadées, ainsi qu'un baragouin franco-alsacien des plus barbares.

C'était ce traîneur de sabre qui avait été chargé de faire l'éducation militaire de Marbot. On lui avait confié, comme au plus digne, le soin de *déniaiser* ce jeune homme doux et timide et qui ressemblait à une fille. Marbot ne demandait d'ailleurs qu'à profiter de ses conseils. Son plus grand désir était d'avoir l'air d'un vieux housard, c'est-à-dire d'un vrai garnement. Et il s'y appliquait de son mieux.

Marbot devint d'emblée maréchal des logis à la suite d'une expédition dans laquelle il prit le commandement d'une troupe de housards, à la place du sous-officier tombé subitement malade, et enleva une vingtaine de cavaliers autrichiens. A dix-neuf ans, ce jeune homme doux et timide avait montré le sang-froid, la présence d'esprit et l'aplomb d'un vieux soldat.

Marcellin de Marbot passa bientôt par de rudes épreuves qui devaient achever de l'aguerrir. Enfermé dans Gênes, avec Masséna et les seize mille hommes placés sous ses ordres, il assista à toutes les horreurs d'un siège qui dura deux mois et qui coûta la vie à dix mille soldats français et à trente mille personnes appartenant à la population civile. Le père de Marcellin de Marbot, qui commandait la 3e division, y mourut dans ses bras des suites d'une blessure. Masséna, qui savait que le Premier consul réunissait une armée de réserve à Dijon, à Lyon et à Genève, pour passer les Alpes par le Saint-Bernard et faire une seconde fois la conquête de l'Italie, voulait retenir devant Gênes l'armée autrichienne et l'empêcher ainsi d'envahir la Provence. On tint jusqu'au dernier morceau de pain, et quel pain!

C'était un affreux mélange composé de farines avariées, de son, d'amidon, de poudre à friser, d'avoine, de graines de lin, de noix rances et autres substances de mauvaise qualité, auxquelles on donnait un peu de solidité, en y mêlant quelques parties de cacao, chaque pain étant d'ailleurs intérieurement soutenu par de petits morceaux de bois, sans quoi il serait tombé en poudre.

Cet horrible mélange qu'on appelait *pain* était soigneusement rationné. Les troupes en recevaient un quart de livre par homme, et la population civile un demi-quart! On mangea les chiens, les chats et les rats. Puis on se nourrit d'herbes, d'orties et de feuilles d'arbres, qu'on faisait cuire avec de l'eau et du sel! Chaque jour sept ou huit cents personnes mouraient de faim. On les enterrait dans d'immenses fosses remplies de chaux vive. Plusieurs milliers de prisonniers autrichiens, qui étaient sur les pontons, « hurlaient de rage et de faim », dit Marbot. Ils moururent presque tous d'inanition, après avoir mangé leurs brodequins, havresacs, gibernes, et même des cadavres! Pendant ce temps le feu des Autrichiens ne discontinuait pas. Leurs bombes pleuvaient sur cette malheureuse ville :

Il ne restait *absolument rien* lorsque, le 15 prairial, le général en chef réunit chez lui tous les généraux et les colonels, pour leur annoncer qu'il était déterminé à tenter de faire une trouée avec ce qui lui restait d'hommes valides, afin de gagner Livourne. Mais tous les officiers lui déclarèrent à l'unanimité que les troupes n'étaient plus en état de soutenir un combat, ni même une simple marche, si, avant le départ, on ne leur donnait assez de nourriture pour réparer leurs forces... Et les magasins étaient absolument vides...

Masséna eut une conférence avec les chefs de l'armée ennemie. Il obtint les conditions qu'il voulait. « Monsieur le général, dit l'amiral Keith, votre défense est trop héroïque pour qu'on puisse rien vous refuser. » Le 16 prairial, les Autrichiens prenaient possession de la ville. Mais Masséna avait atteint son but : la puissante diversion qu'il fit en défendant Gênes pendant deux mois ouvrit le passage des Alpes à Bonaparte et le débarrassa le jour de Marengo des vingt-cinq mille hommes du général Ott.

Le premier volume des *Mémoires* s'arrête au mois d'août 1807, le lendemain de l'entrevue de Tilsitt. Marbot, à cette époque, n'est encore que capitaine. Il n'a que vingt-quatre ans. Mais il a déjà parcouru une brillante carrière militaire. Après avoir vu cet épouvantable siège de Gênes, il a assisté à la bataille de Marengo, il a fait en 1801 la courte campagne de Portugal, puis en 1805 la campagne d'Autriche. A Austerlitz, il a sauvé, sous les yeux de l'Empe-

reur, un sous-officier russe qui allait se noyer dans un étang couvert de glace. Il s'est trouvé sur les champs de bataille d'Iéna, de Golymin, d'Eylau et de Friedland. A Eylau, au milieu de cette effroyable lutte qui a coûté la vie à quarante mille Français et Russes, il a traversé, au grand galop de sa jument *Lisette*, au milieu d'une grêle de balles, les rangs des Cosaques, éparpillés par milliers dans la plaine, pour porter un ordre au 14e de ligne; et c'est miracle s'il est sorti vivant de cette fournaise. On l'a ramassé affreusement blessé, presque enseveli sous un monceau de cadavres et tout nu sur la neige, n'ayant plus que son chapeau et une botte, car un soldat du train le croyant mort l'a dépouillé « selon l'usage ». Quand on pansa ses blessures, on s'aperçut que son pied droit était gelé, et que la gangrène s'était déclarée. Le chirurgien fit tenir Marbot par quatre hommes, et, s'armant d'un bistouri, il enleva l'escarre et creusa dans le pied pour extirper les chairs mortes, « absolument comme on cure les parties gâtées d'une pomme. » Marbot dit qu'il souffrait beaucoup pendant cette première opération, et l'on n'a pas de peine à le croire. Mais ce fut encore bien pis, quand le docteur, montant sur une chaise, trempa une éponge dans du vin chaud sucré, qu'il fit tomber goutte à goutte dans le trou qu'il venait de creuser en pleine chair. C'était un affreux supplice. Mais Marbot guérit et ne fut pas amputé : « Aujourd'hui, dit-il simplement dans ses *Mémoires*, on accorderait certainement une récompense à un officier qui braverait les dangers que je courus en me rendant vers le 14e de ligne; mais sous l'Empire on considéra ce trait de dévouement comme si naturel qu'on ne me donna pas la croix, et qu'il ne me vint même pas à la pensée de la demander. » Quels hommes et quel temps !

Si l'Empereur ne crut pas devoir donner la croix au capitaine de Marbot pour son héroïque conduite à Eylau, il n'en est pas moins vrai qu'il l'avait distingué entre les jeunes officiers qui se pressaient dans les états-majors de la grande armée. Il avait remarqué qu'à un indomptable courage Marbot joignait une vivacité d'esprit et une perspicacité rares. Deux fois pendant la campagne de Prusse il l'avait chargé de missions importantes, dont Marbot s'acquitta avec l'intelligence et le tact d'un diplomate.

Une des qualités de Marbot était une sensibilité de cœur exquise. Ce rude soldat pleurait sur ses compagnons d'armes tombés à ses côtés. Il était bon et humain pour ses adversaires comme pour ses soldats. Il déplorait les maux qu'entraîne la guerre. Il y a dans ses *Mémoires* bien des pages émues : celle par exemple dans laquelle il raconte sa visite au champ funèbre d'Eylau, trois mois après la terrible bataille :

Ces champs, que trois mois avant, nous avions laissés couverts de neige et de cadavres, offraient alors de charmants tapis de verdure émaillés de fleurs. Quel contraste! Je fus m'asseoir à la même place où j'étais tombé, où j'avais été dépouillé, où je devais aussi mourir si un concours de circonstances vraiment providentielles ne m'eût sauvé!... Les ennemis avaient occupé ce terrain depuis le jour de la bataille. Cependant nous retrouvâmes encore intact le monument que tous les corps de l'armée française avaient élevé à leurs infortunés camarades du 14e, dont trente-six officiers avaient été enterrés dans la même fosse! Ce respect pour la gloire honore les Russes. Je m'arrêtais un instant sur l'emplacement où j'avais reçu le boulet et le coup de baïonnette et pensai aux braves qui gisaient dans la poussière et dont j'avais été si près de partager le sort.

Après la paix de Tilsitt, Marbot eut quelques mois de repos. Il reprit son service d'aide de camp du maréchal Augereau, service des plus doux, dit-il, car il consistait à aller passer chaque mois une ou deux semaines au château de la Houssaye, « où l'on menait tous les jours joyeuse vie ». Marbot avoue que dans son insouciante jeunesse il ne pensait qu'à jouir de la vie, après avoir vu la mort de si près. Mais ce bon temps devait être de courte durée. Il n'entrait pas dans les vues de Napoléon de laisser ses officiers s'endormir, suivant l'expression classique, dans les délices de Capoue. Son cerveau, toujours en travail, enfantait toujours de nouveaux projets et préparait de nouveaux évènements. Après avoir vaincu les Autrichiens, les Prussiens et les Russes, il avait tourné ses yeux vers le Midi, et formé le dessein de porter jusqu'aux colonnes d'Hercule les limites de son empire. Il voulait réaliser à son profit le rêve de Louis XIV et supprimer les Pyrénées. La néfaste guerre d'Espagne allait commencer.

Le second volume des *Mémoires* du général de Marbot est peut-être d'un intérêt plus grand encore que le premier. Ce n'est plus Marengo, Ulm, Iéna, Auerstædt, Golymin, Friedland,

Austerlitz rayonnant, Eylau froid et brumeux,

c'est la guerre de partisans, la guerre d'embuscades, la guerre des rues et du coin du bois où l'on s'égorge traîtreusement et avec férocité, où les instincts les plus mauvais se réveillent, comme pour faire voir, suivant l'expression de M. de Bornier,

Qu'un reste de Caïn est caché dans tout homme.

Tout est à lire dans le second volume qui s'appelle *Madrid — Essling — Torres-Vedras*. A Madrid, Marbot était aide de camp de

Murat, généralissime de toutes les forces françaises qui se trouvaient alors en Espagne. Devant les lignes de Torres-Vedras, il faisait partie de l'état-major de Masséna. A Essling, il était aide de camp du maréchal Lannes, sous les ordres duquel il avait pris part au célèbre siège de Saragosse. Et ce fut lui qui recueillit le dernier soupir de ce soldat, qu'on aurait pu appeler, lui aussi, « le chevalier sans peur et sans reproche ».

C'est quelques jours avant la bataille d'Essling que Marbot, pour renseigner l'Empereur sur la position d'un des corps de l'armée autrichienne, accomplit un exploit qui surpasse en audace ceux des héros de l'antiquité. L'anecdote est racontée par l'auteur en un style vif et alerte, sobre et élégant. Je voudrais pouvoir reproduire ici d'un bout à l'autre ce récit d'une quinzaine de pages. Je suis obligé de le résumer, sans espoir d'en rendre fidèlement le pittoresque et le charme.

L'Empereur avait établi son quartier général dans la petite ville de Molk, située sur le bord du Danube. Une abondante pluie était tombée toute la semaine et le Danube avait débordé. Marbot avait son logement chez le curé, « jovial garçon » qui le recevait de son mieux. Il était à dîner, lorsqu'un aide de camp du maréchal Lannes vient le prévenir qu'il faut qu'il se rende à l'instant même au couvent des Bénédictins, où étaient l'Empereur et le maréchal. Marbot aurait volontiers envoyé à tous les diables l'aide de camp et l'ordre malencontreux qu'il était chargé de lui transmettre : « Je me trouvais si bien où j'étais, que je fus très contrarié d'être obligé de quitter un bon souper et un beau logis pour aller me mouiller derechef. »

Mais il fallait obéir! Marbot se lève de table et se rend au monastère, dont toutes les salles basses étaient remplies de grenadiers et de chasseurs de la garde « auxquels le bon vin des moines faisait oublier les fatigues des jours précédents. » Il trouve l'Empereur dînant avec plusieurs maréchaux et l'abbé du couvent. En voyant arriver Marbot, l'Empereur quitte la table et s'approche du grand balcon, suivi du maréchal Lannes, auquel il dit à voix basse : « C'est impossible! ce serait envoyer inutilement ce brave officier à une mort presque certaine. — Il ira, sire, j'en suis sûr, répond le maréchal, il ira. D'ailleurs nous pouvons toujours lui en faire la proposition. »

Prenant alors Marbot par la main, le maréchal Lannes ouvre la fenêtre du balcon qui domine au loin le Danube, dont l'immense largeur, triplée en ce moment par l'inondation, était de près d'une lieue. Et étendant le bras sur le fleuve aux eaux sombres et clapotantes : « Voilà, de l'autre côté du Danube, dit Lannes, un camp

autrichien. Mais l'Empereur désire très vivement savoir si le corps du général Hiller en fait partie ou s'il se trouve encore sur cette rive. Il faudrait que, pour s'en assurer, un homme de cœur eût le courage de traverser le Danube, afin d'aller enlever quelque soldat ennemi, et j'ai affirmé à l'Empereur que vous iriez. » — Napoléon, qui observait attentivement le visage de Marbot, voit ce brave tressaillir et pâlir : « Remarquez, lui dit-il avec douceur, que ce n'est pas un ordre que je vous donne. C'est un désir que j'exprime, je reconnais que l'entreprise est des plus périlleuses. Mais vous pouvez la refuser sans crainte de me déplaire. — J'irai, sire, s'écrie Marbot, j'irai ! et si je péris, je lègue ma mère à Votre Majesté. »

L'expédition étant ainsi résolue, il fallait réunir les moyens de l'exécuter. On fait venir un caporal et cinq grenadiers de la vieille garde, parlant tous allemand et pris parmi les plus braves. Napoléon leur ayant expliqué en quelques mots ce dont il s'agissait, et leur ayant promis qu'à leur retour ils recevraient tous la croix, ils répondent par un seul cri : « Vive l'Empereur ! » Toute autre est l'attitude des cinq bateliers qu'on était allé chercher et que le syndic des matelots avait choisis avec soin comme les meilleurs. Lorsque l'interprète leur eut expliqué qu'ils allaient conduire une barque de l'autre côté du Danube débordé, ils tombèrent à genoux et se mirent à pleurer. Ils s'écrièrent tous qu'on les envoyait à une mort certaine.

En vain l'Empereur, pour les séduire, fit-il étaler devant chacun d'eux 6000 francs en or. Cette offre ne put les décider : « Nous sommes, dirent-ils, de pauvres matelots, tous pères de famille. Cet or assurerait notre fortune et celle de nos enfants. Notre refus doit donc vous prouver l'impossibilité de traverser le fleuve en ce moment. »

Napoléon n'avait pas le cœur assez tendre pour se laisser toucher par de pareilles supplications. Les grenadiers emmenèrent de force les bateliers. On choisit la meilleure embarcation qu'on put trouver. On y plaça quelques vivres, des cordes, des bâches, des scies, une échelle, et le capitaine Marbot donna l'ordre d'embarquer.

Persuadés qu'ils allaient tous périr dans le trajet, les pauvres matelots se mirent à genoux et recommandèrent leur âme à Dieu. « Les grenadiers et moi les imitèrent, dit Marbot. Et cela parut faire grand plaisir à ces braves gens. » La prière terminée, on versa à chacun des matelots un verre de l'excellent vin des moines, pour leur mettre du cœur au ventre, et l'on poussa au large. Je passe rapidement sur les incidents de la traversée pendant laquelle la barque qui portait Marbot et sa fortune, affreusement ballottée par les vagues en fureur et heurtée à chaque instant

par les nombreux sapins que le fleuve débordé entraînait dans son cours, faillit vingt fois être submergée. On échoue sur un îlot et l'on est obligé d'employer les haches à tâtons pour s'ouvrir un passage à travers les branches d'arbres. On arrive à remettre l'embarcation à flot et l'on atteint la rive gauche. Marbot ordonne aux cinq bateliers de se coucher au fond de la barque en les prévenant que deux de ses grenadiers vont les surveiller et tueront impitoyablement celui qui proférera une parole ou essaiera de se lever. Il place un autre grenadier à la pointe du bateau qui avoisine la berge et descend, suivi du caporal et de deux grenadiers. Les factionnaires autrichiens étaient à cinquante pas. Enlever trois soldats autrichiens, leur plonger la tête dans l'eau pour les étourdir, les bâillonner avec des mouchoirs remplis de sable, pendant que les grenadiers appuient sur les poitrines des malheureux les pointes de leurs sabres, les entraîner enfin dans la barque, c'est pour Marbot et ses deux hommes l'affaire de quelques instants. Mais au moment où la barque va s'éloigner, un factionnaire autrichien l'aperçoit à la lueur des feux de bivouac et crie : Aux armes! L'alarme est donnée. Toutes les troupes du camp se lèvent précipitamment et les artilleurs autrichiens, dont les canons tout chargés sont braqués sur le Danube, ouvrent le feu sur la chétive embarcation que le courant entraîne rapidement. Un seul boulet pouvait briser la barque et la plonger dans le gouffre avec ceux qui la montaient; mais tous allèrent se perdre dans le Danube.

Après avoir couru encore bien des dangers en traversant de nouveau le fleuve, on aborde à deux lieues au-dessous de Molk, au milieu des cantonnements français, et là Marbot, ayant questionné les trois Autrichiens, apprend avec bonheur que le camp d'où il les avait enlevés par un audacieux coup de main appartenait au corps du général Hiller, celui dont l'Empereur désirait si vivement connaître la position.

Napoléon faisait bon marché de la vie des hommes, mais il savait bien récompenser ceux qui le servaient bien. Le caporal et les cinq soldats de la garde furent amenés devant lui. Il plaça la croix de la Légion d'honneur sur leurs poitrines et les nomma chevaliers de l'Empire, en accordant à chacun une dotation de 1200 francs de rente : « Toutes ces vieilles moustaches en pleuraient de joie. » Vint le tour des matelots. On doubla la somme promise et on leur donna à chacun 12 000 francs en or. Ils baisaient les mains de l'Empereur et de tous les assistants, en s'écriant : « Nous voilà riches! » Quant à Marbot, qui n'était encore que capitaine, l'Empereur l'avait salué à son arrivée de ce mot : « Je suis content de vous, *chef d'escadron* Marbot! » Le brevet de chef d'escadron ne

fut accordé cependant à Marbot que plusieurs semaines après, quand il l'eût acheté par une nouvelle blessure, la dixième, je crois. « Mais, se hâte de dire l'auteur des *Mémoires*, il ne faut pas accuser l'Empereur d'ingratitude, les évènements de la guerre l'ayant absorbé pendant tout le mois de mai. »

Le général Marbot ne se piquait pas d'être ce qu'on appelle « un esprit fort ». Il croyait aux présages. Il raconte dans ses *Mémoires* qu'au moment où quittant le sol français il allait traverser la Bidassoa pour entrer en Espagne et rejoindre l'armée de Masséna, il vit un énorme et hideux baudet noir, au poil malpropre et tout ébouriffé, qui se trouvait au milieu du pont et semblait vouloir en interdire le passage. Le postillon qui servait de guide à Marbot lui ayant appliqué un vigoureux coup de fouet pour le forcer à se retirer, l'animal se jeta sur le cheval de cet homme, qu'il mordit cruellement. On eût beaucoup de peine à lui faire lâcher prise : « Je considérai cette rencontre comme un mauvais présage, dit Marbot. Et les faits justifièrent mes fâcheuses impressions, car les deux campagnes que je fis dans la péninsule en 1810 et en 1811 furent pour moi très pénibles. J'y reçus deux blessures, sans obtenir la moindre récompense. »

Il faut lire dans les *Mémoires* de Marbot les chapitres consacrés aux incidents de cette triste guerre d'Espagne pour se rendre compte du degré d'énergie et aussi de férocité auquel peut arriver un peuple qui défend son indépendance nationale. Au début de la guerre, Marbot était aide de camp du maréchal Lannes. Chargé par le maréchal de porter d'importantes dépêches à l'Empereur, il se met en route avec une escorte de deux housards. Après avoir fait deux ou trois lieues, il trouve sur la route les cadavres de deux fantassins français assassinés par les paysans espagnols. A quelque distance de là, c'est un jeune officier du 10e chasseurs à cheval, encore revêtu de son uniforme, cloué par les mains et les pieds à la porte d'une grange : « Ce malheureux avait la tête en bas et et l'on avait allumé un petit feu dessous. » Voilà le traitement qui était réservé aux officiers français que les Espagnols faisaient prisonniers. Plus loin, Marbot est traqué dans un village par cinq carabiniers royaux espagnols. Il est grièvement blessé et n'échappe à la mort que par miracle.

Au passage du Guadarrama une tourmente affreuse de neige arrête l'armée française. Des hommes emportés par le vent sont jetés dans les précipices. Mais Napoléon voulait joindre les Anglais à tout prix : « L'Empereur forma l'état-major en plusieurs pelotons, se plaça entre Lannes et Duroc, auprès desquels nous nous rangeâmes en entrelaçant nos bras. Puis au commandement fait

par Napoléon lui-même, la colonne se porta en avant, gravit la montagne, malgré le vent impétueux qui nous refoulait, la neige qui nous fouettait au visage et le verglas qui nous faisait trébucher à chaque pas ». Il fallait avoir, comme on dit, l'âme chevillée dans le corps pour résister à de telles fatigues. Il y en avait qui se donnaient la mort pour échapper aux souffrances qu'ils avaient à endurer. A Benavente, Marbot vit trois grenadiers de la vieille garde, qui ne pouvaient plus marcher, se brûler la cervelle avec leurs propres fusils.

Au siège de Saragosse, Marbot reçut une balle dans le côté gauche, près du cœur. On arrive à extraire la balle, et l'on constate qu'elle a une forme singulière : « Les fanatiques Espagnols lui avaient donné la forme d'un petit écu en l'aplatissant à coups de marteau. Une croix avait été gravée sur chaque face. Enfin des entailles pratiquées tout autour faisaient ressembler cette balle à la roue d'une montre. »

Les scènes d'horreur abondent pendant ces campagnes d'Espagne et de Portugal. Marbot retrace celles auxquelles il a assisté, sans aucune exagération romanesque, mais avec la précision d'un historien consciencieux. Après l'échec que Wellington fit éprouver à Masséna sur les plateaux de l'Alcoba, l'armée française dut battre en retraite. Afin de cacher aux Anglais le mouvement de celles de nos troupes qui se trouvaient au pied des hauteurs qu'occupait Wellington, on ne le commença qu'à la nuit close et dans le plus profond silence :

Les Anglais ne tardèrent cependant pas à en être informés par les cris de désespoir que jetaient les blessés français, qu'on était dans la triste nécessité d'abandonner. Ceux qui n'étaient que légèrement atteints suivirent l'armée. On employa un grand nombre de chevaux et toutes les bêtes de somme au transport des hommes susceptibles de guérison. Mais ceux dont on avait amputé les jambes ou qui étaient grièvement atteints au corps, furent laissés gisants sur les bruyères arides, et les malheureux s'attendaient à être égorgés par les paysans dès que les deux armées s'éloigneraient. Aussi leur désespoir était-il affreux !

Au mois de juin 1811, l'Empereur retira à Masséna le commandement en chef pour le donner à Marmont. Cette disgrâce était-elle méritée? Marbot reconnaît que Masséna avait commis bien des fautes, mais il constate que la responsabilité des malheurs que nous éprouvâmes en Espagne incombe surtout à Napoléon. Il déclare, en témoin impartial des évènements, que Masséna avait mal répondu à la confiance de l'Empereur, mais que le gouvernement, de son côté, avait eu le tort bien grave d'abandonner l'armée

dans un pays aussi dénué de ressources que le Portugal, et de ne pas assurer ses communications par des troupes échelonnées entre son armée et la frontière d'Espagne.

Marbot rentra en France avec Masséna. C'est avec un bonheur indicible qu'il revit la terre natale après cette affreuse guerre où le sang des soldats coulait sans qu'il en résultât ni bénéfice ni gloire :

En arrivant à la frontière, dit-il, je ne pus m'empêcher de sourire à la pensée du fâcheux pronostic que j'avais tiré de ma rencontre avec l'*âne noir* sur le pont de la Bidassoa à mon entrée en Espagne. La campagne de Portugal avait failli me devenir fatale, mais enfin j'étais en France! j'allais revoir ma mère, ainsi qu'une autre personne qui m'était déjà bien chère!

La première fois que Marbot se présenta aux Tuileries après son retour d'Espagne, l'Empereur lui parla avec intérêt de ses combats et lui demanda à combien s'élevaient ses nouvelles blessures : « A huit, sire! répondit Marbot. — Eh bien, cela vous fait huit bons quartiers de noblesse! » repartit l'Empereur. C'est avec des mots pareils que Napoléon surexcitait l'amour de la gloire et le mépris du danger chez ses lieutenants. Personne n'a su mieux que lui manier les hommes et leur inspirer un dévouement sans bornes pour sa personne.

Mais le dévouement de Marbot pour l'Empereur, si grand qu'il fût, n'était pas aveugle. Marbot se serait fait tuer avec joie sur un signe de Napoléon. Mais il avait discerné les faiblesses de cet homme d'un génie si extraordinaire et c'est en termes sévères qu'il apprécie l'esprit de duplicité dont l'Empereur fit preuve à l'égard des Bourbons d'Espagne :

La conduite de Napoléon dans cette scandaleuse affaire, dit-il, fut indigne d'un grand homme tel que lui. S'offrir comme médiateur entre le père et le fils pour les attirer dans un piège, les dépouiller ensuite l'un et l'autre, ce fut une atrocité, un acte odieux, que l'histoire a flétri et que la Providence ne tarda pas à punir, car ce fut la guerre d'Espagne qui prépara et amena la chute de Napoléon.

Mais Napoléon partageait l'opinion de ceux qui ont émis cet axiome profondément immoral : « La fin justifie les moyens. » Toujours hanté par la pensée de reconstituer l'ancien empire romain avec Paris pour capitale, il voulait à tout prix ajouter la péninsule ibérique à la liste de ses Etats. La perspicacité de Marbot a pénétré l'idée qui inspira et domina la politique du nouveau César : « L'Empereur avait la ferme conviction que, pour contenir le Nord, il

fallait fonder, sous la protection de la France, un grand empire dans le midi de l'Europe, ce qu'on ne pouvait exécuter sans posséder l'Espagne. »

Habitué à triompher de tous les obstacles, Napoléon s'obstina à la poursuite de ses desseins chimériques et ne voulut jamais voir qu'il avait fait fausse route et s'était engagé dans une entreprise irréalisable. En s'attaquant aux Espagnols il ouvrit au flanc de son empire une plaie qu'il ne put pas arriver à fermer. Marbot fait le compte des pertes que les Français éprouvèrent en Espagne du commencement de 1808 à la fin de 1813. Il les évalue à deux cent soixante mille hommes tués ou morts dans les hôpitaux. Et en 1814, lors de l'invasion, Napoléon eut bien de la peine à réunir cinquante mille soldats pour défendre le sol même de la France, contre les armées de la coalition européenne!

Au début de l'affaire d'Espagne, Napoléon s'était imaginé que le peuple espagnol était incapable d'opposer à la France une résistance sérieuse : « Il considérait les Espagnols comme aussi lâches que les Italiens et pensait que leur levée de boucliers ne serait qu'une révolte de paysans que la présence de quelques bataillons français disperserait en peu de jours. » Cependant les avertissements ne lui avaient pas manqué. Marbot lui-même, chargé par Murat d'une mission auprès de l'Empereur dès le commencement de l'insurrection, lui avait fait connaître ses tristes pressentiments. Il lui avait dépeint le courage féroce dont les habitants, et même les femmes, avaient fait preuve dans la révolte de Madrid, et l'attitude sombre et menaçante qu'avait conservé la population après la victoire des Français. Mais Napoléon lui coupa brusquement la parole en s'écriant : « Bah! bah! ils se calmeront et me béniront, lorsqu'ils verront leur patrie sortir de l'opprobre et du désordre. » Marbot vit que son parti était pris. Il se retira.

Le général Marbot considère les Espagnols comme des soldats médiocres en bataille rangée. Les Portugais sont, suivant lui, plus disciplinés que les Espagnols et d'un courage plus calme. Mais il reconnaît aux Espagnols un mérite immense : c'est de ne jamais se décourager : « Battus, ils fuient, vont se réunir plus loin et reviennent quelques jours après, avec une nouvelle confiance qui, toujours déçue, ne peut être détruite. » Nos soldats les comparaient à des bandes de pigeons qui s'abattent sur un champ et s'envolent au moindre bruit pour revenir l'instant d'après.

Ce qui étonne le plus le général de Marbot, c'est que Napoléon ait cru à la possibilité de diriger de Paris les mouvements des diverses armées qui occupaient, à cinq cents lieues de lui, l'Espagne et

le Portugal, couvert d'un nombre immense d'insurgés qui arrêtaient les officiers porteurs de dépêches et condamnaient ainsi souvent les chefs d'armée français à rester sans nouvelles et sans ordres pendant plusieurs mois. Il est impossible en effet de ne pas voir là les premiers signes de cet esprit d'imprudence et d'erreur

De la chute des rois, funeste avant-coureur.

Joseph, auquel Napoléon avait donné le titre de son lieutenant, était un homme « d'un caractère fort doux, spirituel, instruit, mais tout à fait étranger à l'art militaire. » Il devint le jouet des maréchaux, qui considéraient sa présence à l'armée comme un embarras. Les maréchaux n'exécutaient pas les ordres qui leur étaient transmis, et ils se contrecarraient les uns les autres. Les *Mémoires* de Marbot nous montrent le général Saint-Cyr sur le point d'être écrasé en Catalogne, sans que le maréchal Suchet, gouverneur des provinces d'Aragon et de Valence, consente à lui envoyer un seul bataillon; le maréchal Soult abandonné seul dans Oporto, sans que le maréchal Victor exécute l'ordre qu'il avait reçu d'aller le rejoindre; Soult, à son tour, refusant de venir au secours de Masséna lorsque celui-ci était aux portes de Lisbonne, où il l'attendit vainement pendant six mois; enfin Masséna ne pouvant obtenir de Bessières qu'il l'aide à battre les Anglais devant Alméida. Quant aux officiers et aux soldats français, la plupart ne combattaient contre les Espagnols qu'avec répugnance, sentant confusément que le bon droit n'était pas de notre côté et que cette guerre injuste, mal engagée et mal conduite, aurait un dénouement fatal. Ils partageaient l'opinion de Marbot, qui dit nettement : « Cette guerre me paraissait impie, mais j'étais soldat et ne pouvais refuser de marcher sans être taxé de lâcheté. »

Les échecs et les revers éprouvés dans la guerre d'Espagne, justement qualifiée par Marbot de guerre *impie*, furent le prélude des grandes catastrophes de la dernière période du règne de Napoléon Ier, Moscou, Leipzig, Waterloo. Le troisième volume des *Mémoires* du général baron de Marbot nous racontera ces désastres, dans lesquels sombrèrent l'Empire et l'Empereur. On les attendra avec impatience, car ils ne pourront manquer de nous donner bien des renseignements inédits sur ces derniers actes du drame napoléonien, le plus merveilleux peut-être auquel le monde ait assisté.

H. DE KEROHANT.

PAUVRE NINA

I

Dans les ports on donnait quinze jours pour visiter l'Exposition universelle. A tour de rôle, comme le permettait le service, on fuyait bien vite vers la grande ville, heureux de changer l'air — de mer — pour celui du boulevard; le bruit de bois et de fer, sans cesse gémissant dans l'arsenal, pour le murmure de la foule exotique.

On se trouvait perdu, dans ce monde de tous les mondes. De longs mois auraient à peine suffi pour en fouiller les richesses; avec ces quelques jours de liberté, on passait... voyant sans pouvoir admirer, soupçonnant sans connaître. Un seul sentiment naissait dans l'esprit... dans le cœur surtout. La nation qui montrait ce spectacle unique devait être grande et forte... et celle-là, c'était notre France... à nous!

. . . . . .

Pour beaucoup, Paris est la ville de fièvre... pour le marin, c'est l'étape du repos... l'oasis souvent rêvée dans le désert de l'Océan... la monotonie du port d'attache. Il la traverse souvent, cette oasis... mais comme on aperçoit un mirage... qui reste pour d'autres et s'évanouit pour lui. La mer l'appelle... et il faut *fuir* pour de longues années peut-être... n'emportant que l'espoir du retour. Puis un jour, on revient tout bruni encore attiédi du soleil des pays d'outre-mer. Nul endroit alors, où on ne retrouve davantage, ou ne se renouvellent ces bonnes amitiés du carré que l'exigence du métier a interrompues.

— C'est toi!... Je te croyais en Chine!

— Mais oui, j'en arrive... un peu jaune, tu vois...

— Pauvre!... J'ai été plus heureux... le Pacifique.

Et dans le trajet de la rue Royale au café de la Paix, on re rappelle le passé... devant les bocks mousseux et l'œil curieux du garçon : l'un chante les merveilles de Tahïti et l'autre les tristesses du Tonkin!

Cette année, nous nous étions retrouvés plusieurs... de vrais amis; et tous les jours, nous suivions le flot vers le Champ-de-Mars. Nous avions plané dans la tour Eiffel, admiré ses gigantesques

piliers, vrais pieds de géants, avec lesquels elle semble marcher sur cette foule et dire :

— Ici... moi je suis reine!

Puis, la rue du Caire avec sa cohue toujours compacte, ses balcons grillagés où nous pensions entrevoir, comme là-bas, sur la terre africaine, les regards curieux des femmes de harem... La galerie des Machines, avec son bruit assourdissant de roues et de cylindres sans cesse en mouvement...

Vers midi, la scène variait : la tête lourde, l'œil fatigué par les merveilles, mais l'appétit ouvert,... on devenait prosaïque. C'était l'heure du déjeuner. Avons-nous ri souvent devant ces groupes formés là, un peu partout, sur les pelouses... dans les bosquets, près des fontaines!

On étendait les provisions..... les bouchons sautaient, et les papiers, emportés par le vent, mêlaient le parfum du saucisson aux vapeurs des pastilles du sérail... Depuis le chapeau élégant des Parisiennes, le brillant tuyau de soie, jusqu'au béret béarnais, la coiffe de Normandie et celle de Quimper, toute droite comme une mitre d'évêque... tout se mêlait, s'agitait, montrant là ceux de notre belle population de France, qui, venus de bien loin, — admiraient de cœur et sans phrases, — vraiment comme ils le sentaient.

Après déjeuner, nous allions au café Maure. Avec le chibouk, on retrouvait le parfum du vrai moka, tout brûlant dans les petites tasses de cuivre battu. Puis le vieil arbi à barbe blanche toujours seul devant sa porte, qui nous accueillait avec un sourire.

Un de mes amis savait quelques mots de sa langue : aussi avait-il pour lui une prédilection marquée... Nous avions vu sa ville, son chez lui, son ciel, et il le trouvait triste maintenant, ce grand ciel gris de Paris où on l'avait amené.

. . . . . .

Cette fois, nous avions fait là notre station ordinaire, puis nous nous étions séparés. J'avais pris seul le Decauville pour visiter la section des colonies.

C'était un point curieux que cette partie de l'Exposition : foule exotique et bigarrée, brouhaha de tous les idiomes. Contraste frappant de l'excès de la civilisation, avec celle qu'avec peine on formait là-bas.

On circulait difficilement au milieu de ce monde égayé çà et là par les pousse-pousse et les marchands de toute sorte, puis les cris aigus et le tam-tam du théâtre annamite. On aimait pourtant à errer là : bien bousculés, heurtés, mais distraits et remplis de souvenirs. Le pavillon de la Guadeloupe attirait, puis aussi le petit

kiosque de fruits coloniaux. Par cette journée torride on hésitait entre les fruits inconnus et la tranche de pastèque, les grosses parts d'anamas et les oranges douces et juteuses... Les vendeuses avaient fort à faire!

Et tout à coup j'étais devenu très pâle, sentant au cœur comme une secousse brusque, une émotion, terrible de souvenirs, devant ces grands yeux noirs fixés sur les miens.....

Avec sa taille souple, ses cheveux sortant en grosses torsades du petit mouchoir à carreaux... elle était là, comme autrefois, la figure un peu pâlie seulement...

Etait-ce un rêve? Non, car elle m'avait reconnu.

— Toi, toi, ami!...

Et ses petites mains brûlantes avaient pris les miennes, tandis que deux grosses larmes, des larmes de joie, roulaient sur son visage bruni de créole.

Autour de nous on souriait. Oh! ils ne savaient pas, ceux-là!

L'enfant m'entraînait, toute tremblante, et pleins de pensées, de souvenirs, nous n'étions plus avec la foule, mais bien loin... là-bas aux îles!

II

Pierre, mon camarade de quart, était aussi mon ami. A l'école navale, nous avions passé indifférents, l'un près de l'autre, partageant souvent les mêmes plaisirs, les mêmes folies peut-être, mais comme tout ce qui est jeune, sans besoin d'appui. Puis les hasards de la carrière nous avaient de nouveau réunis : les épreuves, les fatigues partagées en commun, avaient développé un sentiment autre; il comptait sur moi, comme je comptais sur lui. Dans les longues nuits de veille que de pensées, de rêves, aussi vite emportés que la vague qui nous berçait! En mer, l'esprit, le cœur vibrent comme nulle part sous l'influence de ce qui entoure. Souvent, avec le soleil disparu dans la brume, avec les gros nuages menaçants qui couvrent l'horizon d'un linceul noir... l'âme aussi se remplit de tristesse. Quelquefois on souhaite la tempête, le vent qui vous emporte dans un tourbillon, les vagues bondissantes dont l'écume jaunâtre fouette le visage... réveillant, dans cette caresse froide, l'âme du marin, l'attrait du danger, le défi de la lutte... Ou bien, c'est sous le ciel étoilé par les nuits étouffantes : l'esprit s'envole vers des rêves plus doux au murmure de la vague... Mais la mer unie et calme devient monotone aux confidences : les étoiles brillent toujours, joies ou peines, on préfère toujours le cœur d'un ami.

Pierre était orphelin, j'étais seul à le bien connaître.

. . . . . .

Et là-bas, à Fort-de-France, sous le beau ciel toujours bleu, devant la végétation luxuriante dont les senteurs nous arrivaient à bord, tamisant l'odeur âcre de la mer, le cœur s'ouvrait avec volupté, l'âme s'épanouissait entière. Tous les jours il se rendait à la petite maison à volets verts, et le soir, quand il revenait, triste de la séparation, mais le cœur toujours heureux, il causait longuement, bien avant dans la nuit :

— Si tu savais comme elle m'aime!

Le hasard tout seul les avait réunis.

*
* *

A gauche, la route quitte la ville se dirigeant vers l'intérieur. On longe une rivière qui roule en grondant des eaux ferrugineuses. Ses rives sont couvertes de massifs de fleurs, de plantes qui pendent jusque dans le torrent. Le chemin continue sous bois; d'énormes arbres à pin, des cocotiers, des essences de toutes sortes forment une espèce de voûte qui cache l'horizon. Puis, ce sont des buissons d'acacias, de fleurs aux couleurs vives, encore humides de rosée et qui brillent au soleil : tout un mélange frais et charmant duquel surgit de temps en temps le toit en bois d'une habitation. La route monte alors, faisant un coude brusque, le rideau de feuillage se déchire..., l'île apparaît entière avec ses paysages variés et la mer, d'un beau bleu, calme comme un lac qui se perd à l'horizon.

Tous deux nous aimions ce point de vue. Souvent, montés sur de petits chevaux, nous partions avec l'aurore, laissant derrière nous la ville encore toute silencieuse. Nous aimions cette fraîcheur du matin qui couvrait nos uniformes de rosée. Là, partout le calme d'une magnifique végétation à son réveil, à peine le cri de quelques oiseaux-mouches effarouchés et fuyant, avec un long bourdonnement, se cacher dans les buissons tout humides. Que de rêves au pied du grand cocotier, de pensées s'envolant vers les rivages de France, quittés depuis de longs mois...

C'était en montant là que le cheval de Pierre s'était abattu, le jetant sur la route pierreuse. J'avais senti froid au cœur en le voyant resté étendu..., puis, l'étourdissement passé, il avait essayé de se relever : mais son pied était tout meurtri. Alors je l'avais pris dans mes bras, étanchant avec mon mouchoir le sang qui coulait sur sa figure. Il essayait de sourire, mais, à ses lèvres blanches, son front tout mouillé d'une sueur froide, je sentais qu'il souffrait beaucoup.

L'amour alors avait déchiré pour nous le rideau de verdure qui

la voilait, la petite maison, car nous ne l'avions jamais remarquée, pas plus que les grands yeux, pleins de pitié, qui venaient à notre aide...

On avait étendu mon pauvre Pierre sur une chaise de bambous, bien rembourrée de coussins. Il ne voulait pas se laisser faire, mais la mère, avec sa bonne figure, insistait si doucement, l'autre montrait tant de charme dans ses grands yeux profonds. On avait mis des compresses froides, puis entouré la tête avec un peu de glace, car elle brûlait. J'admirais leur simplicité, leur bonté pour des étrangers; et quand je voulais les remercier, pour lui..., pour moi, la mère me souriait tristement, secouant sa tête toute encadrée de cheveux blancs : N'étions-nous pas marins? Elle aussi était de cette grande famille : elle la connaissait bien, la mer : trop, car elle pleurait en la voyant. C'est à Saint-Pierre qu'elle avait pris le deuil : il était armateur, son mari, avec un beau bateau qui portait son nom à elle, et c'était son premier voyage à Terre-Neuve... Puis on ne l'avait plus revu. La mer l'avait pris là-bas, dans les brumes du Nord, comme elle les prend tous.

J'étais revenu en hâte à bord chercher le docteur. Sans trouver l'état de Pierre grave, la tête avait porté durement et la fièvre se déclarait très chaude, le transport était difficile. Devant l'offre si gracieuse d'hospitalité, le commandant avait autorisé : Pierre resterait-là jusqu'à ce que le mieux fût établi.

Les jours passaient. Dès que j'étais libre, bien vite je montais la colline, pressé d'arriver à la petite porte toute abritée sous les bambous touffus. J'entrais vite, dans la chambre tendue de nattes, remplies de fauteuils en jonc tressé. Pierre, toujours sur sa chaise longue, sommeillait près du balcon, en face de la mer unie et d'où il voyait notre pavillon.

Que de bonnes causeries où le cœur parlait simplement... Lui se fatiguait vite, puis... de grands yeux lui fermaient la bouche.

Alors je parlais de la France, de nos voyages, de nos aventures... de noble liaison. Et la pauvre femme nous voyant jeunes, pleins d'enthousiasme et d'espérance, solide dans notre amitié... s'attendrissait, elle, dont le soutien et la force avaient disparu... L'enfant nous écoutait, pensive et émue, laissant voir sur son joli visage les sensations d'un cœur vierge comme les forêts fleuries de la montagne... Puis le soleil baissait sur l'horizon : mille aromes parfumés montaient jusqu'à nous avec la fraîcheur du soir. A cause de Pierre on rentrait.

Un jour je le trouvai debout et qui me souriait... il était seul.

— Voyons, Pierre, quelle imprudence!

— Pas du tout, je t'assure, je suis très bien... Ah! vois-tu! si

on soignait comme cela dans nos hôpitaux... plus de cœur que de remèdes! Puis elles sont si attentives... si simplement bonnes! La petite... c'est une sœur pour moi comme j'aurais voulu que Dieu m'en eût donnée... Hier soir nous étions au balcon : la nuit était presque venue, en bas, vous disiez la prière. Le roulement du tambour nous arrivait un peu étouffé, mais bien distinct.

« — Qu'est-ce que c'est cela?

« — La prière, le petit moment du jour où dans le cœur nous pleurons les morts et pensons aux vivants absents... moi, je n'ai plus que les morts... »

Alors elle est devenue pâle, sa tête s'est inclinée et elle a murmuré doucement comme un souffle : « Ne prierez-vous pas un peu pour Nina? » Ah! si tu l'avais vue!...

Oui, je savais, je voyais... la tête guérie, le cœur tombait malade.

III

L'amour avait tout envahi... monté brusquement comme le flot de marée qui couvre les rochers... chassant les soucis de l'avenir, comme le varech sur les grèves. Ils le savaient tous deux sans se l'être dit. Le soir, quand il fallait partir, les longs cils se baissaient devant la main tendue, chaude et tremblante, mais l'œil restait troublé, humide... et l'autre emportait un rayon de bonheur. J'avais bien hasardé quelques conseils d'ami... de prudence... mais il devenait si triste! elle avait été si bonne! Et sous le soleil plein de chauds effluves, comme la fleur qui s'entr'ouvre, la reconnaissance était devenue... amour.

. . . . . .

Lui, n'avait jamais aimé : tout à son métier, la mer, il s'y était attaché. Dans les ports, loin du repos, de nouveau il songeait à partir, préférant à la vie monotone de terre, le grand souffle de l'océan. Comme tous, il avait eu des liaisons passagères, faites de chair et dont le souvenir le rabaissait. Cherchant l'idéal pour sa nature noble et ardente, il eût voulu l'échange du cœur. Ces mendiantes d'une nuit le répugnaient, soulevaient son dégoût. On riait de sa solitude, au milieu des couples fous, mais il savait être bon camarade : tous l'aimaient, celles-là le respectaient.

Jamais il n'avait senti ces émotions du cœur, si douces, quand un autre les partage, ces secousses brusques qui enflamment ou qui brisent, ces mille riens qui bouleversent, le sourire qui fait vivre, ou le doute qui tue! Souvent dans des moments de fièvre, il eût voulu, lui aussi, saisir cet être rêvé, l'animer de son souffle brûlant, de tout ce qu'il sentait, l'étreindre dans ses bras d'homme

fort et verser dans ce cœur la tendresse du sien... il eût brûlé cette âme pour lui faire comprendre.

Mais le fantôme fuyait comme le rêve, laissant seulement la souffrance.

. . . . . .

Dans son cadre fleuri, elle lui apparaissait, comme il l'eût désirée : belle comme doivent être les anges... et bonne... oh! il le savait. Car ils avaient beaucoup causé, et elle sentait comme lui, son âme vibrait comme la sienne, à lui, et il devenait très timide devant ce cœur vierge, de peur de l'effrayer.

Aimante?... elle le serait. Passionnée?... comment ne pas l'être en face de cette nature exubérante, de ce fouillis de verdure fraîche, gonflée de sève,... qui à elle seule chantait l'amour! Puis, un soir, avec les parfums troublants qui montaient jusqu'à eux, il l'avait lu dans ses grands yeux profonds.

. . . . . .

Les beaux jours s'écoulaient sans lendemain, toujours les mêmes. Elle était venue à bord, faisant résonner de son rire joyeux le carré souvent triste, touchant tout de sa main mignonne : nos gros canons qui lui faisaient peur. On avait voulu visiter les chambres, si petites avec leurs portes étroites, qu'elle n'osait pas se retourner.

La mienne avait des tentures, beaucoup de bibelots et des armes : il avait fallu tout expliquer, jusqu'au grand cadre au-dessus de mon lit, le portrait de ma mère.

Puis, cela avait été le tour de celle de Pierre : elle y était entrée toute rose d'émotion. C'est que là est la vie du marin, le petit coin solitaire où il se retrouve avec ses pensées souvent amères, ses joies ou ses espérances s'envolant par l'étroit hublot maintenant tout rempli de soleil. C'est le chez lui qu'il a formé en France, tâchant d'emporter avec un peu de la patrie, les souvenirs de ce qu'il aime... et qu'il quitte. Elle reste toujours la même, la petite chambre, bien loin à travers les pays et les mers. Elle s'était arrêtée tremblante, car... c'était tout lui... là! Sur la table chargée de gros livres et de papiers, à quoi avait-il pensé? dans le lit dur et étroit,... de qui avait-il rêvé?

Elle avait regardé partout : il n'y avait pas de grand cadre là. aussi elle s'était tournée vers mon ami avec de grands yeux attendris, qui semblaient dire : « Moi, je serai tout pour toi! » Mais elle avait bien cherché, par exemple, avec un petit air mutin, s'il n'y avait pas de vilaines photographies, par là, dans quelques coins,... oh! de toutes petites! et elle était sortie bien heureuse.

. . . . . .

Souvent nous allions sous bois pour éviter les rayons trop durs

du soleil. Ils marchaient alors côte à côte, tandis qu'avec sa mère, je parlais de la France... et aussi un peu de lui. Et certes dans leur conversation animée, sans fin, devant leurs visages rosés par l'émotion, on sentait que toutes les fibres de leur cœur étaient prises, enlacées comme les lianes tendues au-dessus de nos têtes.

Souvent aussi, c'était la grève le lieu préféré. La mer! leur passion, avec son horizon bleu, infini comme leur tendresse. Il fallait courir sur le sable fin et doré, chercher bien vite une bonne place, pas trop brûlée par le soleil et sur les grosses roches encore humides, à l'ombre d'un cactus touffu, on étendait les provisions pour déjeuner. Les éclats de rire frais et perlés se confondaient avec les cris des sauvages mauves se disputant les bribes jetées, emportées par la mer.

*
* *

Rien n'est joli comme cette passe de Fort-de-France, et longtemps l'on reste perdu dans la vue : des deux côtés la rive se dresse aussi pittoresque, avec sa luxuriante végétation des tropiques, le sable toujours brillant sous le feu du soleil. En vain, on cherche à se reconnaître dans ce fouillis de verdure : à côté des cocotiers sauvages dont les pieds touchent l'eau, laissant pendre leurs fruits appétissants, des cactus, des bambous, fleurissent aussi des bosquets entiers de fleurs voyantes. Tantôt on se croirait dans un vaste jardin, tantôt perdu dans des fourrés épineux, sombres et impénétrables,... çà et là quelques habitations aux terrasses fleuries qui émergent toutes voilées par les larges feuilles. Puis le décor change : des montagnes escarpées se profilent sur le bleu clair du ciel, des ravins boisés, des gorges profondes semblent découper l'île, là est la nature sauvage, la forêt encore vierge de la hache et que personne n'a osé franchir. Sous les lianes épineuses, aux branches des arbres à pin, à l'ombre des frais massifs, sommeille l'ennemi mortel de l'île, le serpent.

Sur le rivage, à moitié enfouies dans le sable, plusieurs carcasses de bâtiments, jetées par le cyclone, gisent comme des emblèmes de mort aux pieds de cette nature pleine de vie. Puis Fort-de-France se montre au bas de sa colline boisée, avec ses maisons disséminées un peu partout au milieu des arbres, donnant l'idée d'un village d'Afrique... Que de bonnes et longues heures nous avons passées sur cette grève, captivés par sa beauté! Eux sentaient mieux encore, car pour leurs cœurs, ce charme vibrait d'amour.

Puis, c'était par cette passe qu'on l'avait vu arriver un jour, le croiseur, avec son grand pavillon traînant dans le sillage.

Devant les exclamations enthousiastes de l'enfant, sa joie naïve, la mère souriait tristement, le regard perdu sur les épaves battues par le flot.

Pour chasser les nuages de deuil, on racontait quelques anecdotes, et la pauvre femme me savait gré de la distraire. Sur leur rocher, la conversation continuait, très douce, souvent entrecoupée... Peut-être était-ce le murmure du ruisseau... le clapotis de la vague venant mourir doucement.... J'avais toujours alors quelque voile à montrer à l'horizon, et on me remerciait par un bon sourire.

*
* *

L'annonce du retour en France, mettant la joie à bord, avait été pour eux le déchirement. Pierre l'avait longtemps cachée, cette nouvelle qu'on pressentait, puis un jour il avait fallu avouer.

Ce jour-là, la petite maison avait paru morte dans son nid de feuillage, — les cœurs avaient pris le deuil... jusqu'aux fleurs du balcon, privées de leurs soins ordinaires, et qui penchaient tristement sur leurs tiges... Pauvre petite Nina... Je la vois encore à bord! Elle avait voulu tout arranger dans la chambre de Pierre... beaucoup de fleurs, — celles qu'il aimait, puis, au milieu, sa photographie, faite tout exprès. Elle s'efforçait de sourire avec ses yeux rouges, mais sa gorge se serrait si fort qu'elle n'osait pas parler.

Elle voulait se donner du courage pourtant; Pierre, à peine débarqué, reviendrait vite, et alors elle serait sa femme; elle ne le quitterait plus... jamais! Le rose revenait un peu sur ses joues à cette pensée; puis ses yeux tombaient mélancoliques sur le va-et-vient du pont, les préparatifs fiévreux du départ. Et son pauvre cœur défaillait! Lui voulait la soutenir, l'encourager. — Bah! quelques mois! juste le temps de faire la corbeille.

Ici, rien n'était assez beau; il aurait toujours fallu qu'il allât à Paris... Il essayait de rire, mais, à la dérobée, ses yeux bleus se voilaient d'un sombre pressentiment, et quand il me regardait, j'y lisais une douleur profonde. C'est qu'il s'était tout donné... il adorait, et si loin; il tremblait de perdre ce cœur qu'il avait fait sien.

Il est des natures qui n'aiment qu'une fois... Après, le cœur est mort.

Pierre était de celles-là.

*
* *

On devait appareiller le matin, — avec l'aurore. La veille, à

minuit, tout le monde rentrait à bord. Ce soir-là, je lui avais proposé de faire son service.

Pauvre Pierre... Il était si ému en acceptant! Ils avaient voulu les passer sur la place, ces derniers moments, tout près du quai; la vue de la petite maison leur faisait mal.

Elle est curieuse cette grande place, que domine la douce figure de Joséphine l'impératrice; avec sa sculpture moderne, la statue semble dépaysée dans cette vaste prairie rectangulaire où l'herbe pousse, — *drue* et verte, — comme dans les grandes solitudes dont elle porte le nom : la Savane! Tout autour, une allée, ombragée par des arbres hauts et touffus, étend comme un réseau d'ombre quand le soleil donne. C'est le lieu des fêtes. Sous le feuillage toujours vert, alors promeneurs et promeneuses rivalisent de toilettes, vieilles modes de France, les coups d'œils s'échangent chauds et langoureux, comme tout ce qui est créole.

Ce soir-là, il y avait musique, elle jouait douce et mélancolique, semblable à la pensée du départ, et la foule plus nombreuse regardait notre beau croiseur, tout prêt à s'envoler vers la France... Eux recherchaient la solitude : ils marchaient bien serrés l'un contre l'autre, pour défier la séparation. Et par cette belle soirée de printemps, la brise leur arrivait fraîche et vivifiante, toute remplie de senteurs inconnues, comme si la nature eût voulu fortifier ces cœurs, embaumer cet amour qu'elle avait vu naître.

Elle allait bien tremblante à son bras :

— Il oublierait sa petite Nina là-bas. Quand même il ne voudrait pas, on le forcerait, on l'empêcherait de revenir la chercher : il était si beau, surtout avec ses épaulettes!... Si bon aussi... tout le monde voudrait l'aimer. Puis, était-ce bien sûr qu'il était malheureux de partir, peut-être n'avait-il eu que pitié d'elle?...

Et ses grands yeux voilés se levaient sur ceux de Pierre, plus humides encore. Alors on ne parlait plus, les mains se serraient toutes fiévreuses et de gros sanglots montaient.

. . . . . .

La nuit était venue, la Savane de nouveau, silencieuse, là-haut les étoiles toutes brillantes se réfléchissaient avec des scintillements d'argent sur la surface unie de la mer, tout se taisait et semblait endormi, jusqu'aux feuilles des grands arbres que n'agitait plus la brise : seul, le croiseur se détachait tout noir avec ses grandes vergues comme un oiseau de nuit prêt à prendre son vol.

Et dans cette minute, la dernière, il avait pris dans ses bras ce corps tout frissonnant d'amour et de douleur... puis leurs lèvres s'étaient unies longuement, chaudement, échangeant leur âme dans le baiser d'adieu!

IV

L'aute pas qu'a voué
su rade you petit'fégate
coquette et mignonne
qu'a balancé su quai.
L'aute pas qu'a voué
tout'monde pa la fenêtre
Voi pati lui, hélas!
comme you jeun'pitit fille.
Sous la place nous mal
misèr qu'a rongé nous
nous qu'allé batt'canal
chéché l'or au Lougoustou.
Si Lougoustou, pays à la couleur
béqué aussi tini Califonie,
petit z'enfants, pays à la couleur
un sort meilleur qu'attendra nous là-bas.
Adieu a voué, tous qu'a aimé
I la grosse mer, bien emporté
cela vini, si nous qu'a mérité
ça pas vini, nous qu'a tini traccas.
Adieu beau navire li qu'a pati
petits amis, plus jamais vini
avons pleué cœur gros, comme ça
Héla, héla, c'est pou toujou.

Et sur les grèves de France par les longues soirées d'été douces et chaudes, comme là-bas la complainte créole se fait entendre au cœur avec le murmure de la vague.

V

Souvent elles sont monotones les journées de mer, tristes même. Le service fini, l'œil se fatigue d'interroger le ciel ou l'horizon sans limite. On voudrait autre chose que le bleu d'azur, ou les nuages floconneux courant sans cesse.

Avec l'existence active, le sang que brûlent la brise et les embruns, les repos forcés sur les coussins du carré, en haut sur le pont, la matière devrait envahir!

Mais on vit peu avec le corps, surtout avec l'esprit sans cesse en mouvement et ballotté de pensées, comme le navire par le flot. Le moindre évènement acquiert une grande importance. Ou c'est le soleil qui se couche tout en feu dans un nuage de pourpre, illuminant le ciel de teintes merveilleuses, connues seules du marin. On

ne descend alors qu'avec le dernier rayon, quand la nuit est venue. Ou bien c'est la vigie qui signale quelque chose, un rocher, un vapeur, et vite avec la longue-vue on interroge le grand désert, saluant comme un ami le petit nuage de fumée qui se montre dans le lointain.

Chaque jour alors, tout est consigné sur le grand livre : le journal du bord, depuis le plus faible incident du pont, jusqu'à la voile entrevue bien loin à l'horizon et dont on rêve encore le soir.

On a aussi son journal à soi, celui que l'on rédige dans ses moments de solitude. Tout incident y est aussi marqué, mais avec la couleur de ses pensées intimes, tantôt sombres, tantôt joyeuses. Là le cœur parle sans contrainte, sûr qu'il ne sera pas trahi, et il s'épanche sur ce qui le frappe, en rêveries ou en espérances.

. . . . . .

Pierre et moi, nous avions chacun le nôtre. Le sien était triste et tout rempli du souvenir, comme son cœur : le mien, plus banal. Et tous deux nous avions noté cette matinée où le soleil s'était levé très rouge, mettant dans l'horizon des lueurs d'incendie qui éclairaient l'île encore endormie, puis la brise arrivant fraîche, presque froide à cette heure matinale et emportant les flocons de fumée noire que versait la cheminée du croiseur.

. . . . . .

Pauvres pages écrites à la hâte, je ne les relis jamais, car on n'y trouve que de la souffrance !

. . . . . .

Bord, 5 avril 18...

Vent frais du N.-O., mer belle, un peu moutonneuse : on appareille. La passe est toute silencieuse, à peine le murmure de la brise dans le feuillage, puis le sifflet du maître d'équipage qui répète les commandements brefs. A bord, les pas cadencés des matelots exécutant la manœuvre. Sur le quai, quelques curieux venus pour voir partir leurs amis de France et qui agitent des mouchoirs ; quelques femmes aussi, des amies de matelots.

Malgré la fraîcheur, elles sont là toutes les deux, à l'endroit bien connu au bout de la grève, pour voir plus loin. L'enfant est penchée sur l'épaule de sa mère..., elle doit pleurer. Pierre aussi les a vues, car il est devenu tout pâle. Pauvre ami ! c'est lui qui donne le signal de mettre en marche : il est chargé de la manœuvre de l'ancre sur l'avant et il active l'équipage au cabestan.

La grosse masse se soulève avec peine du fond de vase où elle dort depuis de longs mois, les barres craquent sous la pression des bras musculeux et chaque tour qui l'enlève lui déchire le cœur... à

lui ; et quand il se penche pour voir la chaîne, une larme tombe, brûlante, toute claire au milieu de l'eau troublée... Nous sommes dérapés ! Le sifflet retentit alors, aigu, strident, réveillant les échos de la montagne, l'eau bouillonne à l'arrière sous les coups de l'hélice... On part. Les rives défilent rapidement : dans l'éclair du passage, il l'a vue porter sa petite main tremblante à ses lèvres, le mouchoir est tombé. Là-haut, dans le feuillage, la petite maison a disparu, l'île n'est bientôt plus qu'une ligne confuse à l'horizon, nous gagnons la haute mer.

. . . . . .

J'ai voulu le suivre dans sa chambre, mais il m'a repoussé doucement, tristement, et derrière la porte, j'ai entendu comme un sanglot étouffé.

. . . . . .

*
* *

20 avril.

C'est du gros mauvais temps. Hier soir, je suis rentré de quart, tout ruisselant d'embruns et de pluie, la mer est dure. Je ne crois pas que cela se prolonge, mais l'horizon est bien noir ; au milieu des gros nuages tout chargés d'électricité, on ne voit pas une éclaircie. Nous fuyons sous les huniers aux bas ris, plongeant dans les vagues d'un vert sale qui nous inondent, elles sont énormes, ces vagues : si elles déferlaient nous serions brisés comme une paille, mais elles nous soulèvent, nous secouant seulement très fort.

En dehors du service, tout travail est impossible ; nous regardons le spectacle, il est beau, mais, vraiment, la vie est peu de chose... quelques planches disjointes, puis la mort au-dessus et en dessous.

A Paris, sur le boulevard, on serait plus sceptique, ici sans avoir peur, on pense, tandis que le vent gémit très lugubre dans la nature.

. . . . . .

25 avril.

Quatre jours... deux décès ! Le docteur ne s'est pas trompé, c'est bien la fièvre jaune que nous emportons de la Martinique. On a pris toutes les précautions possibles, mais le commandant est inquiet... Ce matin mon ordonnance est entré très pâle :

— Capitaine, C. est mort ? (C. est le fourrier de ma compagnie).

Cette mort si subite les étonne dans l'équipage, car on leur cache avec soin l'épidémie, ils s'impressionnent comme des enfants, nos marins. Eux qui bravent la mort tous les jours sont craintifs devant le cercueil ; ils rient devant les balles ou la tempête et pâlis-

sent devant la maladie. L'horreur saisit de mourir ainsi, seul, loin de tous, perdu dans le grand océan, et le cœur se serre devant la tombe immense, humide et froide. L'inhumation a été faite de suite.

. . . . . .

Le regard perdu, on les suit longtemps ces pauvres planches ballottées par les lames et qui flottent encore... il semble qu'elles nous quittent à regret, tandis qu'emportés par la brise nous nous rapprochons de France.

. . . . . .

30 avril.

Pierre est mal, voilà trois jours qu'il ne fait plus de quart... Cela l'a pris subitement au carré : une sorte de stupeur mêlée de faiblesse. Le docteur est mécontent, il craint la contagion.

Pourvu que cela ne soit pas!... moi aussi j'ai été souffrant, mais tout a disparu : il en sera de même pour lui, sans doute, puis nous allons arriver, l'air de l'Europe va le remettre.

Dans le lointain, on aperçoit une sorte de nuage très sombre, très brumeux... Ce sont les montagnes d'Espagne!

VI

C'est à Brest que j'appris la triste nouvelle... Beaucoup *connaissaient* nos liens de cœur : pour me consoler, ils me parlaient de lui. Mais ce fut mon premier et profond chagrin.

Pauvre Pierre, on eût dit qu'il pressentait ce froid de la mort, le glaçant dans sa tendresse et son seul amour... Nous l'*avions* débarqué à Alger, on trouvait l'état très grave, mais j'espérais toujours. Je n'oublierai jamais ses pauvres yeux agrandis par la fièvre et qui se fixaient sur les miens. J'y lisais le désespoir, car il se sentait perdu, et mon cœur d'ami se déchirait. La sœur qui le soignait savait tout; elle aussi avait eu des larmes en m'écoutant, et j'étais parti, sûr que si Dieu le prenait il trouverait jusqu'au bout un écho pour son pauvre cœur.

Elle m'écrivit, la petite sœur, une lettre bien émue, toute timide, tâchant d'atténuer le chagrin qu'elle pressentait. « Il s'était éteint doucement, disait-elle, sans souffrance, et murmurant toujours son nom... de là-bas! »

VII

Par la fenêtre, grande ouverte, le soleil perce faiblement, glissant avec peine sur le toit des maisons, en face.

Il n'y a pas beaucoup d'horizon... là! mais de grands magasins, puis le dôme des Invalides, avec sa coupole brillante. Elle reste quelquefois de longs moments à regarder ce mouvement qui l'étourdit : mais le bruit de la rue a remplacé le murmure du feuillage, la brise n'arrive plus parfumée d'aromes exotiques, mais chaude, étouffante, saturée de poussière et de miasmes.

Souvent, la nuit, dans ses rêves d'espérance, elle se sent secouée comme là-bas, par la grande tempête. Elle se serre alors dans son lit étroit, craintive au bruit sourd de la vague qui déferle. Mais la vague, c'est la foule qui passe, le lourd roulement des voitures *ébranlant* le pavé.

Alors, au réveil, son cœur se serre devant les murs blanchis, nus et tristes : elle est près de pleurer au milieu de la solitude, mais le grand cadre est là qui ramène le sourire. Il est bien en évidence sur la table, et semble la regarder toujours, avec ses yeux bons, comme le soir, dans la petite maison. C'est à cause de lui qu'elle l'a voulue, cette chambre isolée, tout près de l'Exposition, car c'est là qu'elle le verra. « Tout le monde y va, lui a-t-on dit en riant, les officiers aussi. »

Depuis, elle s'y trouve presque heureuse et elle vit d'espoir, la petite Nina, à des centaines de lieues de son pays fleuri, seule, perdue dans le grand Paris enfiévré.

VIII

Le premier mot n'avait été qu'un souffle où toute son âme avait passé... « Pierre?... » et j'étais resté muet, stupide d'effroi et de douleur, au souvenir de la tombe encore fraîche.

Mais elle ne savait donc pas?... J'avais écrit pourtant une longue lettre, déchirant mon cœur pour faire moins souffrir le sien, car quel autre le lui eût appris dans son île perdue de l'océan : comme amis, elle n'avait que sa mère et lui! alors j'avais tout fait pour atténuer la grande douleur, mais maintenant, oh non! je ne pouvais plus; devant cette passion naïve, ce visage si pur, je me sentais lâche pour consoler : la vérité l'aurait tuée! Je le lisais bien dans ses yeux fixés anxieusement sur moi et je me détournais, car les miens m'auraient trahi. Si là haut il existe des larmes pour ceux de la terre, il a dû pleurer, mon pauvre Pierre, sur sa petite fiancée, toute pâle, déjà si changée.

Alors, dans cette minute d'angoisse où le cœur bat à se rompre, j'invente quelque chose, parlant très vite pour qu'elle ne pense pas.

— Pierre! oh! non, il ne l'a pas oubliée, je le sais bien, moi, son ami; mais s'il n'a pas écrit, c'est qu'il a été malade, très malade

même : une fièvre cérébrale; dans un accès, il s'est cassé le bras droit; on lui a mis un appareil, mais ce ne sera rien.

Je balbutie, ne sachant plus que dire et sentant de grosses larmes m'envahir; si elle m'avait regardé alors, comme elle aurait connu le mensonge!

Mais non; au mot malade, elle était devenue plus pâle encore, suivant toujours sa pensée, anxieuse de savoir la suite. Comme elle allait le soigner! Oh! on n'aurait plus besoin de médecin, c'était son rôle, à elle, et elle le guérirait bien vite, comme à Fort-de-France. Puisque je me taisais, c'est qu'il allait mieux; comme il allait être heureux de la revoir, comme cela, tout d'un coup. Puis on montrerait tant de tendresse. Après tout, elle allait bientôt être sa femme; je pouvais bien la conduire chez lui. Oh! tout de suite! Et je restais glacé, sentant monter en moi la colère du désespoir devant cette pauvre martyre. Alors je devins brusque, mettant des larmes dans ses beaux yeux; je souffrais tant, moi aussi.

— Non, on ne peut pas le voir, les médecins l'ont défendu, et si elle veut qu'il guérisse, il faut lui éviter toute émotion, surtout sa présence, à elle. D'abord il est très loin, à O***, en Autriche, dans la montagne. J'ai voulu y aller, on m'a refusé; ce n'est donc pas ma faute, à moi! Du reste, dès qu'il sera bien, il viendra à Paris. Quand? Dans un mois peut-être.

. . . . . .

Oh! comme je comptais sur ce mois; c'était mon seul et triste espoir! Un autre lui apprendrait; je chercherais pour cela, un prêtre surtout; quelqu'un qui connût les souffrances de la vie et qui, en brisant cette pauvre âme née pour le sourire et l'amour, la soutînt par l'espérance.

*
* *

Et quand la fièvre de savoir avait passé, la soif du cœur un peu calmée, alors on avait parlé d'elle. J'écoutais à peine, songeant aux tristesses du passé et aux soucis du présent. Elle parlait longuement, tristement, dans son français de créole, naïf et enfantin. Oh! ce croiseur, il a tout emporté avec lui, son bonheur à elle et aussi la joie de l'île. Fort-de-France a pris le deuil, car la terrible fièvre l'a envahie, faisant chaque jour des victimes, jusque dans la petite maison. Jamais nous ne saurons ce qu'elle a souffert, car elle a perdu sa mère, sa pauvre mère qu'elle aimait tant! A ce moment, elle a voulu mourir, elle aussi, ne pas quitter sa chère morte. On a dû l'arracher du lit pour qu'elle ne fût pas prise à son tour. Elle ne voulait pas; puis le souvenir de l'autre, de France, est venu, et elle s'est laissée faire.

Désormais, elle est seule au monde. Elle a bien pleuré en quittant la petite maison, la chambre avec les meubles de bambous et le grand balcon où elle avait rêvé au bonheur; tout a été vendu à des Anglais; elle n'a emporté que ses fleurs pour les mettre sur la tombe de sa mère; ces étrangers n'auraient pas su les soigner. Puis on l'a recueillie dans une famille, — des gens doux et bons. Mais elle trouvait tout triste; il lui tardait tant d'avoir des nouvelles!

Quand on a su que l'île participait à l'Exposition, elle a senti une joie au cœur au milieu de sa tristesse; elle a dit adieu au bois, à la grève, à la tombe surtout, et elle est partie, avec beaucoup d'autres, sur un grand paquebot, par la même route que Pierre. Elle n'était pas faite pour être marin, car elle a eu bien peur de la mer, jusqu'au jour où l'on a aperçu les côtes de France dans la brume. Quelle émotion aussi devant Paris! Pourrait-elle jamais le retrouver? C'était si grand!

Ses compatriotes étaient logés dans des hôtels, mais elle avait cherché une chambre, préférant vivre seule. Cela avait été difficile, très pénible même : un jour, on l'avait chassée brusquement : « Va-t'en! on ne reçoit pas ici les filles perdues! » Mais... elle n'était pas perdue, elle, quoique Paris fût bien grand, elle venait se marier avec Pierre — un officier — et qui saurait bien la conduire : c'est pour le chercher qu'elle demandait. On avait fermé la porte durement sans l'entendre, et dans la rue elle avait beaucoup pleuré. Enfin, elle avait trouvé celle-ci : elle n'était pas très belle, mais proche de l'Exposition. On lui apportait ses repas, puis, dans la journée, elle était au pavillon des Antilles, il ne pouvait venir que là, en souvenir d'elle, et alors... elle le verrait.

. . . . . .

Dans un coin de la chambre, trois grandes boîtes de fruits des îles, puis un sac brodé exprès pour lui, avec ses initiales : P. V.

La brise qui arrive par la fenêtre n'a pu encore rafraîchir ma tête brûlante de fièvre, toute mouillée de sueur; le soleil a disparu et le grand cadre maintenant dans l'ombre est lui-même comme voilé de tristesse. Elle, le regard noyé et heureux, murmure toujours. Oh! elle avait bien raison d'espérer! j'étais déjà retrouvé, moi... presque lui!

Comme un monstre dévorant, jamais satisfait, Paris engouffre sans cesse le flot humain. La foule passe, fiévreuse et avide, se renouvelant toujours et encombrant bruyamment les boulevards devenus trop étroits.

Dans ce coudoiement de toutes les nationalités, en face de cette vie mouvementée et exotique, on trouve une autre Exposition non moins curieuse qu'au Champ de Mars. On voudrait l'étudier, cette

foule, qu'on ne le pourrait pas, emporté comme elle dans une sorte de tourbillon brutal : la fièvre! rien que la fièvre, qui enlève même la pensée, faisant de la grande ville un immense volcan activé par la flamme du plaisir qui rugit le jour, et la nuit vomit encore sa lave rouge de passion et de folie.

Tous veulent jouir, et le grand souffle qui agite cette vague énorme se fait sentir jusque dans ses profondeurs, remuant les salons dorés et les mansardes sordides. Comme le riche, le pauvre vend sa part : en face du luxe étalé, de l'or qui coule, lui aussi désire et souffre même pour avoir jamais de repos dans cette cohue fébrile, le jour ne l'a pas rassasiée, et quand la nuit arrive, couvrant tout d'ombres épaisses, de nouveau elle veut vivre encore, s'abritant sous le manteau d'ombre et plein de mystère.

Tout est alors voilé, l'orgie et la souffrance : mais l'une est bruyante et coule en torrent boueux, étouffant la plainte de l'autre, qui murmure faiblement. La tristesse se cache et cherche la solitude : puis tous ne sentent pas de même, dans cette vie d'ébullition, telle âme veut l'isolement et ne peut l'obtenir, alors elle s'étourdit, devient dure ou sceptique raillant amèrement aux souffrances nouvelles et recevant la mort avec mépris. Une autre rapprochera son amertume d'un bonheur qu'elle envie et dans le mirage, sans cesse devant ses yeux, de la coupe qui fuit ses lèvres, elle trouvera l'espoir, puis l'oubli.

. . . . . .

Tout ce bruit l'étourdissait, elle, la distrayait même, c'était si nouveau! mais, au fond du cœur, malgré l'espoir, elle avait la tristesse; les merveilles lui paraissaient moins brillantes, elle regrettait son pays ensoleillé, si doux, où toute la nature était son amie : ici, elle se sentait trop seule. Oh! qu'il était long ce mois! Elle voulait le hâter, se levant très tôt le matin, mais les grilles étaient fermées, il fallait attendre, alors bien vite elle se rendait à son pavillon.

On commençait à la connaître et on l'admirait, car elle était belle, avec ses cheveux noirs et son teint mat, mais aussi ses grands yeux étaient si purs qu'en les regardant on devenait timide, et on la laissait seule.

Ils interrogeaient avidement la foule, ces yeux, se voilant parfois, lorsqu'un souvenir trop brusque la transportait aux montagnes d'Autriche, que je lui avais fait connaître. Et elle restait là, toujours silencieuse, jusqu'à ce que le coup de canon de fermeture vint annoncer le départ, avec les derniers rayons du soleil. Alors elle tressaillait :

— Peut-être sera-ce pour demain!

Moi, je le fuyais, ce coin de l'exposition, de peur de la rencontrer;

sa vue me faisait mal. Un jour, je l'avais trouvée très émue et un peu rougissante : Oh! non, il ne fallait pas la gronder, elle était très raisonnable, mais c'était si long! D'abord, si je croyais que cela pût lui faire du mal, je ne l'enverrais pas; je ferais comme je voudrais et elle serait toujours contente; mais, peut-être aussi, cela lui ferait-il du bien; et pendant que son regard humide me suppliait, sa main me tendait en tremblant une large enveloppe bien remplie, avec son nom inscrit en grosses lettres :

POUR PIERRE V.

. . . . . .

Pauvres pages d'amour, je les ai brûlées, ne regardant pas même la cendre de peur de pleurer!

X

Pauvre petite Nina! comment l'a-t-elle appris, je ne l'ai jamais su : elle ne connaissait personne, mais devant ma tristesse, le doute avait bien pu naître, car on pressent la souffrance plus que le bonheur! J'ai pensé depuis qu'elle avait dû s'informer au ministère, anxieuse de connaître le moment de le revoir. J'avais tout fait pour lui cacher, jusqu'au bout : peut-être là-haut a-t-il voulu lui éviter les chagrins de la terre, en déchirant le voile qui la faisait vivre : l'annonce brutale l'avait tuée!

C'est de l'hôpital qu'elle m'avait fait appeler : on avait eu compassion d'elle dans sa chambre étroite et on l'avait transportée là. J'étais arrivé très vite, craignant un malheur et en proie à un affreux pressentiment: on m'avait fait attendre longtemps la permission de monter, et mon pauvre cœur battait bien fort; enfin, j'étais entré dans une longue salle, très propre, toute pavée de briques rouges et avec deux longues files de lits à rideaux blancs : des lits de malades. La sœur parlait beaucoup, montrant ses pauvres infirmes, mais je ne l'écoutais pas, et quand elle s'était arrêtée, disant : « C'est ici... », j'avais été obligé de m'appuyer pour ne pas faiblir.

Il était tout au fond, son petit lit, sous une grande fenêtre qui l'éclairait d'une lumière claire, mais un peu blafarde : son visage se détachait, très amaigri, plein de souffrance comme le grand christ de la muraille, et j'étais resté terrifié, car son front pâle abrité par ses cheveux noirs semblait déjà voilé par la mort. Elle m'avait reconnu quand j'avais pris sa main, essayant de l'encourager, puis elle avait souri, mais si tristement, que cela m'avait fait mal, tandis que ses lèvres murmuraient : « Je sais... » Alors ses pauvres yeux

obscurcis s'étaient levés sur les miens avec un peu de reproche, mais très doucement, elle semblait ajouter : Maintenant, je meurs.

. . . . . .

Oh! comme j'aurais voulu la sauver! Non, le chagrin ne tuait pas comme cela : il y avait tant à souffrir dans la vie!... On la guérirait... Mais le souvenir de Pierre, l'appelant peut-être de là-haut, venait malgré moi... et je n'espérais plus. J'avais amené un médecin de mes amis, puis un aumônier qui avait été avec moi... là-bas à Fort-de-France... et tous deux avaient pris pitié. Mais l'un, après l'avoir vue, avait secoué tristement la tête, me montrant les feuilles des arbres déjà flétries par les premiers froids d'hiver, et l'autre s'était mis à prier.

*
* *

Comme un voile sombre emporté par la bise glacée, elle a passé, la mort froide et cruelle, tordant la bouche mignonne et voilant les grands yeux pleins d'amour. Le pauvre corps tout livide, ne frissonne plus sous l'espérance... mais sa petite âme n'est plus là... elle eût trop souffert sur la terre, aussi elle s'est envolée bien haut avec celle de Pierre... dans les nuages floconneux.

. . . . . .

Bien loin là-bas, le soleil brille, chaud et plein d'effluves. Les bosquets fleuris s'agitent sous la brise de la mer; l'amour naît encore dans les parfums pénétrants, au chant des oiseaux qui voltigent. Et dans la nature souriante, quand la fleur tombe épuisée sous les rayons dorés et féconds, une autre s'élance à la vie.

Alors, dans le lointain, sous le ciel triste et pluvieux, on entend comme le grand souffle de la mer... les yeux rougis pleurent sous la brise, et le drap lugubre frissonne, comme un écho le cœur murmure l'adieu de là-bas :

Héla, héla... c'est pou toujou !

Jules de Cuverville.

HISTOIRE DE LA MUSIQUE

EN FRANCE

Comme la peinture, comme la sculpture, la musique est un des fleurons de la couronne artistique de la France, et malgré la rivalité de nations puissamment douées sous ce rapport, la France a su, depuis deux siècles, faire rayonner chez elle la musique d'un éclat égal à celui de l'Allemagne et de l'Italie.

C'est une page très intéressante de notre histoire, et il ne faut pas s'étonner que l'Académie des beaux-arts ait mis ce sujet au concours il y a deux ans, en offrant le prix Bordin à l'auteur du meilleur ouvrage sur « l'Histoire de la musique dramatique en France depuis le milieu du dix-huitième siècle ». Les concurrents n'ont pas manqué, et le prix a été décerné, avec des éloges exceptionnels, à un ouvrage qui, élargissant de beaucoup le cadre fixé par le programme, avait taillé à grands traits une *Histoire de la musique en France* et des différentes écoles étrangères, au point de vue de l'influence qu'elles ont tour à tour exercée sur la production musicale de notre pays.

C'est à un jeune et brillant compositeur, M. Arthur Coquard, que le prix était attribué, et dans son rapport le regretté Léo Delibes rendait tout particulièrement hommage à l'originalité des vues et à la sûreté du goût du lauréat de l'Académie.

M. Coquard s'apprête aujourd'hui à livrer au public, après l'avoir complété, le remarquable travail auquel l'avaient préparé les études de toute sa vie. Compositeur distingué et souvent applaudi, il possède cette technique de l'art sans laquelle le goût le plus exercé et le plus délicat peut commettre parfois de grossières erreurs. Comme critique musical, il avait dû maintes fois, en rendant compte des œuvres contemporaines, toucher à la plupart des questions qu'il traite aujourd'hui avec méthode et ampleur.

Le livre se présente donc avec une autorité qui ajoute à l'intérêt de ses développements, et il nous a paru qu'il n'était pas indifférent d'en résumer ici les grandes lignes et les enseignements [1].

[1] Paraîtra prochainement à la librairie Calmann-Lévy.

C'est une banalité de constater les progrès accomplis depuis vingt ans par la culture musicale en France. Le nombre des exécutants et leur mérite se sont accrus de telle sorte qu'il n'est plus une ville de province où l'on ne puisse trouver, même parmi les amateurs, hommes et femmes du monde, les éléments d'une exécution convenable et d'un public très intelligent. En même temps on goûte ce plaisir délicat, raffiné, non plus seulement d'écouter volontiers la musique, mais encore d'analyser ses impressions et de faire un choix raisonné entre les œuvres que l'on entend, j'allais dire entre les jouissances que l'on éprouve. Sait-on le charme qu'ajoute à la vue ou à l'audition d'une œuvre littéraire ou artistique le plaisir de discerner le pourquoi de l'éloge ou du blâme?

Et ce n'est pas seulement, comme quelques-uns le prétendent, une affaire de goût individuel. Sans méconnaître la part à laisser aux tendances et à la liberté d'esprit de chacun dans l'appréciation des œuvres d'art, il reste vrai qu'il existe, pour toute production de l'esprit humain, des règles générales de vérité, de naturel, de convenance au sujet, de force d'expression, dont l'oubli, à supposer qu'il satisfasse quelques esprits viciés, est et doit être condamné par un jugement sain, et dont l'observation emporte au contraire, plus ou moins, le suffrage de tous les hommes éclairés.

Les lecteurs du *Correspondant* n'ont sans doute pas oublié comment, il y a quelque vingt ans, M. le duc de Broglie abordait cette question dans la Revue et, suivant son habitude, la traitait de haut, semant son étude d'aperçus ingénieux et vrais. Il s'agissait d'établir comment la *règle* en littérature avait permis à Racine de s'élever au sommet où il est parvenu, comment la *liberté* (une liberté sans frein, s'entend) avait nui au développement complet de l'admirable poète de *Jocelyn*.

Plus récemment, cette thèse était traitée *ex professo* dans un livre dont la forme didactique et le style extraordinairement concis rebuteront peut-être plus d'un lecteur pressé, mais qui foisonne en idées profondes et qui possède surtout une puissance de dialectique véritablement prodigieuse. Nous voulons parler d'une *Théorie des belles-lettres*, du R. P. Longhaye, de la Compagnie de Jésus. Jamais il n'a été démontré d'une façon plus victorieuse que des règles, aussi larges qu'on les admette, existent pour le goût, qu'on ne les viole pas impunément et que, tôt ou tard, l'esprit public s'appuie sur elles pour porter ces jugements définitifs qu'enregistre la postérité.

Sous une forme moins doctorale, M. Arthur Coquard a fait, pour

la musique, une œuvre analogue, et telle est la marque distinctive de son ouvrage.

Il ne vise point au manuel; tout compositeur n'est point nommé dans ce volume. Ceux-là seuls sont examinés et jugés qui, par une influence bonne ou mauvaise, ont laissé leur trace.

En même temps il détermine, avec le degré de précision que peut comporter l'art musical, les raisons d'être de la valeur ou de la défectuosité de certains ouvrages. Là la technique était nécessaire, et, sans faire un vain étalage de science, l'auteur explique comment, musicalement parlant, on doit apprécier tel compositeur, telle époque, telle école. Puis, s'élevant plus haut, il en vient à examiner en elles-mêmes les idées musicales, il détermine avec une grande justesse d'observation les différences qui séparent les écoles, et rapproche les unes et les autres, pour les louer ou les critiquer, du type éternel du beau. Il n'est pas un de ces jugements qui ne soulève un monde de questions, et dans la lutte que se livrent aujourd'hui encore les différents systèmes, l'écrivain qui prend parti, comme le fait M. Arthur Coquard, s'expose à de vives controverses. Ce n'est pas le moindre intérêt de son livre, et il est difficile, d'ailleurs, de motiver ses jugements plus fortement que lui.

C'est ainsi que dès le début, entre vingt autres, il choisit une définition de la musique : *art qui a pour but d'émouvoir à l'aide des combinaisons et des modifications du son*. Par là, d'un mot, il condamne ceux qui, dans une œuvre musicale, ne recherchent que ce qui peut flatter l'oreille. Les développements qu'il donne à sa pensée, et son affirmation que le *vague* de la musique fait précisément sa *force*, sont trop intéressants pour être passés sous silence.

Emouvoir, dit-il, tel est le but que la musique doit se proposer d'atteindre. Elle a pour domaine le sentiment, sous toutes ses formes. S'efforcer de traduire une idée philosophique, de mettre sous nos yeux un tableau de la nature, d'imiter je ne sais quels phénomènes de l'ordre physique, de retracer un évènement historique, un fait, à l'aide seulement des sons et sans le secours du langage, c'est, pour le musicien, se condamner à rester fort au-dessous de l'écrivain et du peintre. Sur ce terrain, qui n'est pas le sien, la musique n'aura ni la précision de la philosophie, ni la clarté de l'histoire, ni la vérité tangible de la peinture; tandis qu'elle sera sans rivale, dès qu'elle traduira les sentiments. Et la raison en est simple : autant l'idée, l'objet matériel, le fait sont précis et exigent, pour être rendus fidèlement, la netteté du langage ou, tout au moins, du dessin, autant le sentiment est indécis dans ses contours. Il a quelque chose de l'immensité. Aussi l'art qui excellera à l'exprimer sera-t-il celui qui

ouvrira le plus largement les horizons de l'infini. On a donc grand tort de critiquer ce qu'il y a de vague dans la musique. Loin d'être une faiblesse, ce caractère indéterminé est sa force propre. Par là, en effet, la musique répond au besoin d'infini qui nous tourmente, suivant le mot profond du poète, et que ne peuvent satisfaire ni l'éloquence, ni la poésie, ni la philosophie elle-même, puisqu'au bout des plus hautes conceptions de l'esprit humain il y a toujours l'*au-delà*, le surnaturel, l'inexplicable.

La musique ne connaît pas ces désespérantes limites. Elle ne raisonne pas, n'explique rien, ne remue aucune idée. C'est le monde des sentiments qu'elle embrasse. Mais, dans ce domaine qui est le sien, sa puissance est sans bornes et, bien que, à première vue, elle semble mieux faite pour les émotions douces, les maîtres ont prouvé qu'elle n'excelle pas moins à rendre les sentiments extrêmes, terreur, colère, haine, en un mot toute la violence des passions les plus sauvages. Pourquoi? Parce que, suivant une observation judicieuse, le son est à la fois le plus faible et le plus puissant des moyens d'expression, tantôt doux et mystérieux comme les brises d'été ou le murmure de l'onde, tantôt formidable comme les éclats de la foudre et les mille voix de la tempête.

Et que dire de cette force merveilleuse, propre à la musique et qui n'appartient qu'à elle, l'expression *progressive* et *simultanée* de sentiments opposés? Pour nous faire comprendre, mettons aux prises un groupe de personnages animés de passions contraires : amour et haine, colère et scepticisme moqueur.

Demandons, tout d'abord, au peintre et au poète de nous retracer la scène. Que vont-ils faire?

Le premier choisira, suivant toute apparence, le point culminant de l'action, l'instant où les sentiments arrivent à leur paroxysme et si, à force de talent, il nous donne la sensation profonde de ce heurt de passions contraires, il devra renoncer à nous en montrer le développement saisissant, la marche lente et terrible. Le poète, au contraire, disons mieux le littérateur, quel qu'il soit, aura la ressource de rendre cette gradation saisissante, et, s'il est inspiré, il nous fera atteindre à des émotions non moins vives que le peintre, décrivant, heure par heure, minute par minute, si j'ose dire, cette marée montante qui aboutit au choc formidable des passions déchaînées. Mais il lui faudra s'arrêter au seuil de cette mêlée, où il ne saurait pénétrer. Plus heureux, jusqu'ici, que le peintre, il ne pourra pas, en revanche, exprimer la simultanéité des sentiments; et si jamais la fantaisie lui venait de faire éclater, en même temps, l'amour et la haine, la colère et le rire moqueur, il aboutirait à la plus effroyable des cacophonies.

Seul, le musicien pourra nous donner cette double et complète

jouissance de la progression et de la simultanéité, ayant à sa disposition le *crescendo* du poète — un crescendo autrement vibrant! — et, comme le peintre, l'expression d'ensemble, avec ses contrastes les plus audacieux.

Que penser, à ce propos, de certains musiciens qui, sous prétexte de progrès, ne craignent pas de proscrire ces merveilleux *ensembles*, dont on a grandement abusé, nous sommes loin de le nier, mais qui n'en demeurent pas moins une des faces les plus originales du génie musical, un des éléments les plus puissants dont dispose le compositeur dramatique?

On a pu juger, par cet extrait, comment M. Arthur Coquard aborde les problèmes qu'il rencontre et avec quelle supériorité il les traite. Plus loin, après avoir montré que des trois éléments de la musique, la mélodie, l'harmonie et le rythme, les anciens n'ont connu que le rythme, le plus matériel des trois, l'auteur établit que la musique, art essentiellement immatériel, ne pouvait naître qu'avec le christianisme. Qu'on ne repousse pas *a priori* cette assertion, si imprévue qu'elle soit, qu'on pèse les raisons de l'auteur et qu'on se décide ensuite :

C'est avec le christianisme que la musique, changeant radicalement de direction et d'objet, parviendra à son plein épanouissement. Et encore le travail de formation, bien qu'acharné et ininterrompu, se fera avec une telle lenteur qu'il faut aller jusqu'aux dix-huitième et dix-neuvième siècles pour assister à l'épanouissement complet de l'art. Et c'est ainsi que nous nous retrouvons en face du problème que nous posions tout à l'heure : pourquoi l'antiquité n'a-t-elle pas eu le génie de la musique? Pourquoi a-t-il fallu dix-huit siècles de christianisme pour enfanter l'art moderne?

Nous n'ignorons pas que ces questions purement spéculatives ouvrent la porte à la fantaisie individuelle; qu'elles risquent fort de trouver autant de réponses que de personnes; qu'il faut, par conséquent, se garder, en pareil cas, des théories les plus séduisantes. Mais est-il donc si téméraire de chercher une solution dans la nature même des choses? Qui nous blâmera d'attribuer des effets considérables à l'apparition d'une religion nouvelle, qui crée, avec un nouveau culte, des mœurs différentes, qui déplace *l'idéal* et jusqu'à *l'objet de l'adoration*? Tout entier à la beauté des formes, au culte du corps humain divinisé, le polythéisme gréco-romain devait porter toute sa force vers les arts qui ont pour objet la forme et la beauté extérieure, c'est-à-dire vers les arts du dessin. En sens contraire, sous l'empire d'une religion immatérielle, où l'âme est tout, les premiers chrétiens ne pouvaient

manquer de chercher une nouvelle source d'inspiration. Avec cette ardeur qui caractérise les néophytes et qui ne recule pas devant les conséquences extrêmes, tenant pour inutiles et dangereux les arts qui célèbrent la beauté humaine, ils devaient aspirer à quelque chose de nouveau, à des formes dégagées de la matière, et la musique, l'art immatériel par excellence, répondait à cet impérieux besoin. Elle allait en vérité, naître avec le christianisme.

Nous pouvons invoquer, à l'appui de cette idée, l'opinion de M. Alexandre Dumas fils qui, dans le beau discours prononcé à l'occasion de la réception à l'Académie de M. Leconte de Lisle, dit ces mots dont le sens n'est pas douteux : « A partir de ce fait (la venue de Jésus-Christ) l'humanité a passé de l'idolâtrie du Beau à la religion du Bien. L'âme a ses besoins, comme le corps et l'esprit..... et *la musique naquit*, comme pour réunir en une seule toutes les voix de la création, à la louange du Créateur récemment dévoilé. »

En prétendant que la musique est l'art immatériel par excellence, nous n'allons pas jusqu'à soutenir que la nature ne fournit à l'homme aucun des éléments dont elle se compose. Les faits seraient là pour nous démentir.

Outre que le phénomène physique de la résonnance multiple des cloches, et des corps sonores en général, ne saurait être négligé, que de détails musicaux peut percevoir une oreille exercée et attentive! Qui n'a observé, à l'occasion, que rien ne ressemble à des séries de gammes chromatiques, rapidement exécutées sur le piano, comme un vent violent filtrant sous les portes d'une maison mal close? A distance, on peut s'y tromper.

La brise d'été passant à travers les branches d'arbres ou caressant nos fils télégraphiques, arrive à des effets d'une étonnante magie qui ont, comme on sait, donné naissance à la harpe éolienne.

Que dire du chant des oiseaux? La plupart, il faut l'avouer, ont un ramage enchanteur, mais anti-musical, au sens technique du mot, à commencer par l'éblouissant rossignol, dont les audacieuses vocalises ne sauraient être notées. Il en est pourtant qui ont *l'oreille juste*, témoin la fauvette, le sansonnet, l'alouette et l'impeccable coucou, dont la plaintive tierce mineure résonne depuis le commencement du monde [1]. Plus d'une fois, traversant une basse-cour, j'ai été étonné des inventions rythmiques des coqs et des poules.

Mais s'il est vrai que la nature fournit à l'homme les premiers

[1] Il arrive, par exception, que certains coucous font la tierce majeure et même la quarte. Mais on remarquera que, dans ce cas, l'intervalle manque toujours de précision; l'oiseau chante faux. Comment s'étonner que, dans le nombre, il y ait de mauvais musiciens, quand il s'en trouve tant dans l'espèce humaine?

éléments de la musique, on ne saurait méconnaître qu'il fallait, pour les percevoir, une autre pénétration que pour saisir les lignes des corps et de tous les objets qui font la matière de la peinture et de la sculpture.

Pourquoi? Parce que, nous l'avons dit plus haut, la musique est le moins matériel des arts.

Voilà comment, ramenés à notre point de départ, nous sommes toujours obligé de reconnaître que, dans l'antiquité païenne, la musique ne pouvait pas se développer librement, et que le christianisme, en habituant l'homme à la conception et au culte de la beauté immatérielle, était seul capable de donner à notre art tout ce qui fait sa vie et sa splendeur.

C'est ainsi qu'avec la doctrine nouvelle l'idéal se déplaça et l'on vit l'instinct musical, jusqu'alors endormi, prendre un prodigieux essor et se lancer hardiment dans une direction encore inexplorée, à la recherche d'un langage nouveau. Sans faire fi du rythme, qui est la partie matérielle de notre art, — les langues anciennes ne permettaient pas de le négliger, — l'imagination des premiers chrétiens se porta de préférence vers la mélodie, qui en est l'âme.

Qu'est-ce, en effet, que le chant liturgique, vulgairement dit plain-chant, sinon le culte de la mélodie pure?

Quelle lenteur dans ce travail si simple, en apparence, de l'invention mélodique! Il a fallu treize siècles de christianisme, riches en génies tels que saint Ambroise, saint Augustin, saint Grégoire le Grand, Charlemagne, saint Thomas d'Aquin et tant d'autres qu'il est superflu de nommer [1], pour trouver le *Dies iræ* et le *Lauda Sion*, pages sublimes assurément, mais d'une simplicité qui semble exclure tout travail, où pourtant je ne sais combien de générations de grands artistes ont versé le meilleur de leur âme, s'épuisant à ajouter une mesure, une note peut-être à ce travail séculaire et formidable, qui échappe au regard de notre temps. Car, il est bon qu'on s'en souvienne, la plupart des chants de l'Église ne sont pas l'œuvre d'un homme : il faut y voir le fruit d'un labeur multiple, gigantesque et, si j'ose dire, l'œuvre des siècles. On admire qu'il fallut cent années — et au-delà — pour ériger nos belles cathédrales, et l'on ne songe pas que le *Lauda Sion*, une page de musique, une simple mélodie, a coûté trois ou quatre siècles d'efforts! Ce n'est pas là une façon de dire et l'on peut se convaincre que les premières ébauches de ce chant majestueux se rencontrent dans des manuscrits du dixième siècle, tandis que la version définitive n'est arrêtée qu'au treizième, à la grande époque du plain-chant.

[1] Tous ces grands hommes ont eu, comme on sait, une influence considérable sur le développement de l'art musical.

On a même soutenu, sans preuve d'ailleurs, que le motif initial du *Lauda Sion* était d'origine romaine. Certain érudit a prétendu y retrouver le chant de triomphe qui célébrait l'*imperator*. Ce fait, s'il était justifié, ne pourrait qu'ajouter à la force de nos observations, puisque ce serait dès les premiers jours du christianisme, — et non plus seulement au dixième siècle, — qu'aurait commencé ce travail de développement mélodique, qui ne devait aboutir qu'au treizième siècle.

Est-ce à dire que la musique religieuse n'ait pas eu sa décadence? M. Arthur Coquard ne le soutient pas; il dit les erreurs où l'on tomba et explique fort bien le service que Palestrina rendit à la musique. Un des points les plus frappants, en effet, dans cet ouvrage critique, c'est celui que signalait, dans son rapport à l'Académie, M. Léo Delibes, nous voulons parler de la sûreté de la critique et du goût. Toute chose est appréciée avec une absolue conscience. Si tous les défauts sont relevés, aucune des qualités n'est omise, et il sort, de jugements aussi soigneusement étudiés, une impression de satisfaction, nous allions dire de sécurité, qui met l'esprit du lecteur en repos :

On connaît les excès de ces fameux contrepointistes, les monstrueux accouplements des chansons les plus profanes aux hymnes de l'Église, les prohibitions du Concile de Trente, suivies de la réforme de Palestrina. Il serait hors de propos d'insister sur ces questions et nous nous contenterons de caractériser, en quelques mots, l'œuvre de ce maître illustre, dont l'austère figure domine tout le passé. Convaincu que l'art doit être simple, Palestrina rejette tout le fatras des complications chères à ses contemporains; il débarrasse l'harmonie de mille *impedimenta*, plus faits pour l'œil que pour l'oreille, et l'amène à une plénitude, à une suavité inconnues jusqu'alors. C'est avec lui que la musique consonnante atteint à sa forme la plus achevée, et il eut cette gloire de porter à sa plus haute expression l'art ancien, basé sur la vieille tonalité grégorienne. Ne cherchez en Palestrina aucune inspiration mélodique; il n'en a cure. Mais son harmonie est si pleine, si suave, encore qu'elle soit d'un autre âge, que nos oreilles modernes s'y laissent prendre volontiers, et que le *Stabat* et les *Improperia*, les *Lamentations* et le *Cantique des Cantiques* nous semblent l'écho d'un passé, dont la grandeur a droit à nos respects.

A la même époque et même un peu avant Palestrina, un homme, qui n'était pas un musicien de profession, exerça sur les destinées de la musique une influence qui tient du prodige. Nous parlons de Luther, le créateur du choral allemand. Telles furent les suites de cette inven-

tion, si modeste en apparence, qu'on a pu dire avec vérité « que Luther fit plus de mal au catholicisme par ses chants que par ses doctrines. » C'est de ce temps que date le développement du goût musical en Allemagne. On sait à quelles hautes destinées il était appelé.

D'abord religieuse, la musique n'allait pas tarder à devenir profane, et rien n'est plus curieux que d'assister aux débuts du *madrigal* d'où l'opéra devait sortir, le jour où l'inventeur de l'harmonie dissonante et de la modulation, Monteverde, allait créer la *mélodie passionnée.*

Il est difficile de ne pas sentir l'enthousiasme d'un véritable musicien, d'un convaincu, et de ne pas être ému à son tour en lisant les quelques lignes consacrées à..... un accord!

Constatons, sans entrer dans plus de détails, que, avec la dissonance sans préparation et la modulation qui en est la conséquence, Monteverde jetait dans le monde musical une force nouvelle et formidable, l'accent passionné et que, par là, le drame allait vivre. Et comment peut-on nier la supériorité de Monteverde, quand on a sous les yeux le *Lasciatemi morire*, cette plainte d'Ariane qui, malgré les gaucheries de l'harmonie, laisse loin derrière elle tout ce qu'ont écrit Peri et Caccini? Avant Monteverde, on a su rendre, parfois avec splendeur, les accents de la prière, de la douleur même et de la terreur, — les chefs-d'œuvre de la liturgie en témoignent. Mais où trouver le cri de la passion? Quelle œuvre a su traduire les luttes ardentes du cœur humain, le choc des sentiments violents, le drame, en un mot? Mystère profond, digne d'être médité! Un accord résonne et voici qu'un monde nouveau s'ouvre à l'instant devant le génie musical... Un accord, c'est bien peu de chose, pourtant! — Peu de chose, quand il a fallu, pour le découvrir, seize siècles d'efforts?

Cependant avec la découverte de l'accent passionné les qualités distinctives des races se font jour, et dès son entrée en scène, la France introduit dans la musique, avec ce besoin de clarté et de précision qu'elle porte en toutes choses, la justesse d'expression qui marque d'un caractère spécial toutes les productions de notre pays. Et, chose curieuse! nul n'aura mieux servi à ce progrès qu'un Italien, venu jeune en France, le célèbre Lulli, dont M. Arthur Coquard parle en termes dignes d'être reproduits :

Comprenant que le propre de notre génie était la justesse, la vérité, la force d'expression, il porta dans cette direction tout l'effort de son esprit. C'est ainsi que, négligeant l'ornementation puérile, la fioriture

où commence à verser l'art italien de son temps, il vise au pathétique, et l'on sait que, grâce à des qualités parfois supérieures de déclamation et d'expression, ses ouvrages ont conquis une grande et durable fortune. Voilà ce qui explique qu'après deux siècles passés, malgré bien des imperfections et tant de progrès accomplis, certaines pages de Lulli sont encore d'une beauté surprenante et qu'on y sent le précurseur de Gluck.

Cette influence de Lulli sur notre tempérament national, qui n'est à vrai dire que la réflexion de l'impression qu'il en avait reçue tout d'abord et comme une sorte de choc en retour, n'a pas été mise en relief, autant qu'il convenait, et l'on ne rend pas au créateur de l'opéra français toute la justice qui lui est due. Comment ne pas être frappé pourtant de la beauté de certaines scènes, telles que le duo d'*Armide*, dont certains passages pourraient être signés de Gluck, et le fameux air de Caron (*Alceste*) :

Il faut passer tôt ou tard,
Il faut passer dans ma barque...

cette phrase d'une grandeur superbe, qu'on admirerait dans l'œuvre de Hændel?

Pour caractériser les écoles entre lesquelles se partageront désormais, suivant les pays, ou mieux encore suivant leur tempérament propre, les compositeurs. M. Arthur Coquard trouve des formules neuves et saisissantes :

Nous touchons aux temps modernes. L'heure est enfin venue où, après tant d'hésitations et de recherches, l'art musical est sur le point d'atteindre à son apogée. Maître de toute la partie technique, assoupli par un long travail, le génie de chaque race est libre de se mouvoir dans le sens qui lui convient. Tandis qu'auparavant il n'y a point d'écoles, point de différence sensible entre les compositions des musiciens français, allemands et italiens, on verra désormais trois courants s'établir, aussi différents que les caractères des trois peuples. Ici, le génie français poursuivra avec Rameau, en attendant l'heure de Gluck, la recherche de l'expression et de la vérité dramatique. Là, l'Italie éprise de l'art du chant, demandera à ses compositeurs des mélodies capables de mettre en relief la beauté des voix, leur souplesse, leur charme. L'Allemagne enfin, plus avide de science et recherchant avant tout les satisfactions de l'esprit, verra s'épanouir, avec la fugue et le style fugué, l'art grandiose de Bach et de Hændel, qui prépareront le règne des maîtres de la symphonie.

Désormais la ligne de démarcation est bien tranchée : en France, le

sentiment l'emporte; en Italie, l'agrément de l'oreille; en Allemagne, le raisonnement et l'intelligence. Chez nous règne l'*expression dramatique;* au Midi, le *chant;* au Nord, la *symphonie.*

La musique pour l'émotion dramatique;

La musique pour le plaisir;

La musique pour elle-même.

Telle est la devise que chaque peuple pourra désormais s'attribuer.

Qui niera qu'après tant d'années écoulées, tant de révolutions accomplies, on ne retrouve encore, dans les œuvres des écoles rivales, cette triple marque d'origine? Tant il est vrai qu'elle répondait à la nature intime des trois races.

A ce point de son étude, M. Arthur Coquard rencontre la question des gluckistes et des piccinistes, la première lutte des tendances italiennes contre l'esprit français. La querelle est connue, maintes fois elle a été racontée. On ne pouvait demander à l'auteur de nous apprendre quoi que ce soit de nouveau; on était en droit seulement d'exiger qu'il rendît un compte fidèle des débats, et il les a heureusement résumés dans une page :

En résumé, dans cette querelle acharnée, le trait décisif nous semble avoir été lancé par Grimm, qui, parlant de l'œuvre de Gluck, résumait sa pensée en un mot profond : « Je ne sais pas si c'est là du chant, mais peut-être est-ce beaucoup mieux. »

Oui c'était mieux que le chant le plus agréable à l'oreille, mieux que la virtuosité la plus merveilleuse : c'était l'expression des sentiments les plus nobles, des passions les plus touchantes, les plus fortes en une langue nouvelle et inspirée; le grand art lyrique, en un mot, dans toute sa splendeur.

Gluck, en effet, est un des maîtres souverains de l'art, un de ceux qui, non contents de laisser après eux des chefs-d'œuvre, ont ouvert à la musique de larges horizons. Créateur, autant qu'il appartient à l'homme, il a répandu à travers son œuvre tant de formes nouvelles et d'une beauté si absolue, je veux dire si indépendante des variations de la mode, que les génies les plus audacieux ont dû reconnaître sa loi et que tous, quelle que fût leur origine, Allemands, Français, Italiens, se sont proclamés ses disciples. Qui donc, depuis un siècle a osé se révolter ouvertement contre la tradition gluckiste? Rossini et Verdi, ces deux chefs incontestés de l'école italienne moderne, ne lui ont-ils pas rendu, à l'âge de la maturité et des œuvres qui demeurent, le témoignage irrécusable d'une éclatante conversion? Richard Wagner lui-même n'a-t-il pas cru nécessaire d'abriter ses audacieuses théories derrière les doctrines du vieux maître, et quand il a

décrété le Code des temps nouveaux, n'a-t-il pas prétendu continuer l'œuvre de son immortel devancier? Or, le triomphe de Gluck — nous n'avons plus à le prouver — c'est le triomphe du génie dramatique de la France sur la virtuosité italienne.

A mesure que nous nous rapprochons des temps modernes, l'intérêt de l'ouvrage devient plus actuel et d'autant plus grand. C'est juger des œuvres toutes vivantes encore, soumises chaque jour au jugement du public, que de parler de Mozart et de Beethoven. Les appréciations de M. Arthur Coquard ont cela de particulier qu'elles ne se bornent pas à l'ensemble des œuvres. Sans rompre l'unité du plan ni la rapidité de la marche du livre, elles pénètrent aussi dans l'intime des compositions musicales, et en détaillent la structure avant d'en embrasser l'ensemble d'un coup d'œil.

Voici par exemple sur le *Requiem* de Mozart et sur la *Symphonie avec chœurs* de Beethoven, des appréciations que nous relevons avec soin parce qu'elles ont une conclusion originale bien éloignée des jugements sommaires et tout faits, généralement portés sur ces œuvres. Elles témoignent de cette saine admiration pour les maîtres, la seule digne d'eux, qui ne va pas sans une louable indépendance d'esprit :

Le *Requiem* présente une curieuse anomalie. Contrairement à la pente naturelle de son génie, ce sont les parties sombres du drame liturgique que Mozart a traitées avec le plus de bonheur. Les passages de douceur et de tendresse, qui semblaient si bien convenir à sa nature, ne sauraient être mis en comparaison avec le *Dies iræ* et le *Confutatis*. Je m'étonne qu'on n'ait pas jusqu'ici cherché la cause de ce phénomène artistique qu'il me semble intéressant d'expliquer.

Si Mozart a paru s'attacher de préférence aux côtés sombres et violents du *Dies iræ*, n'est-ce pas qu'il a subi à son insu, l'influence de la tradition artistique créée par Michel-Ange? Génie essentiellement tourmenté, nature puissante jusqu'à la violence, Michel-Ange n'a vu dans le jugement dernier qu'un motif de luttes, de souffrances, de contorsions désespérées; son œuvre est comme une variante de la chute des Titans. Ainsi qu'y a-t-il de saisissant dans la fameuse fresque du Vatican? C'est l'immense variété de ces groupes de damnés, géants qui luttent encore et se tordent sous la main du Christ, j'allais dire d'Hercule, qui les écrase. Quant aux élus, ils ne méritent guère notre attention. Ils sont là parce que le tableau ne pouvait s'en passer. Essentiels à la vérité dogmatique de l'œuvre, ils sont inutiles à sa beauté artistique.

C'est le propre du génie d'entraîner dans ses erreurs plusieurs générations et parfois plusieurs siècles. Il est certain que depuis Michel-Ange, les arts ont vécu sur cette tradition fausse, ou du moins incomplète, du jugement dernier. On ne saurait croire à quel point la poésie et la musique même ont subi l'influence du puissant artiste. Mozart n'y a pas échappé, et il a vu, dans le *Dies iræ*, une sorte d'épopée infernale. . . . . .

Le *Recordare* n'est certes pas sans charme, et pourtant nous n'y trouvons point cette tendresse pénétrante dont Mozart est coutumier. Combien supérieur est le morceau suivant : *Confutatis maledictis*, la page la plus extraordinaire de cette œuvre incomparable! Quel dialogue terrible au début, entre les éternellement maudits (ténors et basses), qui se renvoient, avec une inexprimable rage, le cri désespéré de la haine! Et soudain quelle opposition délicieuse dans le *Voca me cum benedictis*, chanté par les femmes! Cette fois encore, l'idée gracieuse est inférieure, en elle-même, à la phrase terrible des damnés. Mais elle repose agréablement l'esprit et forme un contraste sublime, à l'instant où le chant féminin est écrasé par la reprise du *Confutatis*. Écoutez les âpres dissonances du *Flammis acribus addictis!...* Après la réapparition du *Voca me*, l'harmonie s'assombrit, et aux violences formidables du début succède le motif le plus lugubre qu'on puisse imaginer, cette marche descendante de l'*Oro supplex et acclinis*, qu'on ne peut entendre ni lire sans terreur. Non! ce n'est pas une prière... *oro supplex...*, c'est l'accablement suprême, l'inconsolable désolation! Ce n'est plus le désespoir violent qui lutte encore et maudit la main qui l'écrase. Les Titans sont vaincus, broyés pour l'éternité. O Michel-Ange, qu'avez-vous fait de Mozart? Mais, en revanche, combien il doit vous être cruel de vous sentir dominé de si haut par l'étonnante supériorité du musicien! Qu'il y a loin des tortures physiques, des violences anatomiques de vos damnés, à ces déchirements de l'âme, à ces pleurs désolés, à cet éternel désespoir!

Le *Confutatis* est le point culminant du chef-d'œuvre. . . . .

Quant à Beethoven, après avoir montré que les derniers ouvrages sortis de la plume du maître, d'abord absolument dépréciés, jugés absurdes, inintelligibles, barbares, ont pris aujourd'hui, par un revirement complet, la première place dans l'admiration d'une partie du public, l'écrivain ajoute ces lignes intéressantes :

On ne saurait trop se tenir en garde contre un enthousiasme aussi exclusif, non moins condamnable que le dénigrement de la première heure. Et s'il est vrai que les œuvres de la dernière manière témoi-

gnent d'un effort plus grand, d'une puissance d'exécution supérieure peut-être, convenons qu'elles sont loin de dépasser et qu'elles n'égalent pas toujours, au point de vue de l'inspiration et de la force même, les chefs-d'œuvre de l'époque précédente. C'est là une vérité qu'il n'est pas impossible de démontrer et nous nous efforcerons d'y parvenir en prenant pour exemple le plus connu des ouvrages de la dernière période, la *Symphonie avec chœurs*, qui est, de l'avis de tous, le point culminant de cette suprême transformation.

On sait que les trois premiers morceaux, l'*allegro*, le *scherzo* et l'*adagio*, sont conçus dans la forme habituelle. Ce qui les distingue, c'est l'étendue des développements qui, surtout pour les deux premiers, dépassent de beaucoup tout ce que Beethoven avait osé jusqu'alors.

Est-il si téméraire de penser qu'ils ont, l'*allegro* surtout, quelque chose d'excessif; qu'il y a abus, notamment, dans la façon dont Beethoven a traité le premier thème? Pour ma part, j'incline à le croire, et je n'aurais pas de peine à citer certaines amplifications que l'auditeur le mieux disposé n'écoute pas sans fatigue. Ainsi, pour prendre un exemple, le long travail sur la dernière mesure du premier thème (les trois croches syncopées) présente-t-il le même intérêt, au point de vue de l'invention, que les développements merveilleux du premier morceau de la *Symphonie en la*, où l'on voit le maître tirer d'un thème unique des trésors d'inspiration, des épisodes tour à tour gracieux et pathétiques, pittoresques et grandioses? Qui pourrait le prétendre?

Le *scherzo*, malgré ses proportions extraordinaires, échappe peut-être à cette critique, grâce à la variété extrême des combinaisons rythmiques, grâce surtout à un trio d'une délicatesse et d'une grâce exquises. Et encore la reprise du premier mouvement fait-elle quelque peu longueur. Quant à l'*adagio*, avec ses deux admirables phrases, si différentes de tous points, qui n'ont de commun entre elles que la beauté de l'inspiration, on pourrait lui reprocher peut-être de manquer d'unité. Mais comment critiquer une page aussi sublime?

Avec le finale, l'innovation est complète, non seulement en ce que, pour la première fois, l'élément vocal intervient dans la symphonie, mais aussi au point de vue de la coupe du morceau, qui n'a plus rien de commun avec tout ce qu'on avait fait jusqu'alors. Après une introduction grandiose, où l'on voit reparaître, dans un vaste cadre, le thème principal de chacun des trois premiers morceaux, commence le finale proprement dit. Une phrase superbe se déroule à l'orchestre, simple, majestueuse, ample comme une période de Bossuet. Le finale ne sera, en quelque sorte, que le développement de ce thème, que l'auteur soumettra à toutes les transformations possibles de rythme, de caractère, de sentiment. Au point de vue musical, on ne peut rien imaginer de plus extraordinaire. Mais notre satisfaction n'est pas sans

mélange, au point de vue de la conception artistique; et, malgré tant de richesses accumulées, nous souffrons de voir cette phrase grandiose condamnée à de multiples transformations, qui en modifient profondément le caractère et en altèrent la majesté.

Excès des développements dans le premier morceau, fautes de goût dans le finale : telles sont les taches qu'on peut signaler dans cette magnifique composition. . . . . .

Tous les genres sont étudiés à leur tour. De l'opéra, l'écrivain passe à l'opéra-comique; il touche même en passant, à l'opérette, et les réflexions intéressantes naissent sous ses pas. Il a sur Weber, sur Liszt, sur Berlioz, des pages fermement pensées et écrites, mais il faudrait tout citer.

L'une des questions que les tendances modernes l'amènent à examiner de plus près, touche à la musique descriptive. Ce qu'il en dit nous paraît trop juste pour être passé sous silence :

Au seuil de l'art contemporain, cette nouveauté qui a nom la musique descriptive se dresse tout à coup devant le regard de l'observateur étonné. Ce n'est pas qu'on n'eût depuis longtemps tenté de faire de la musique imitative, de peindre avec les sons. L'idée est de tous les âges, et nous avons vu, au seizième siècle, le vieux Clément Jennequin faire une *Bataille de Marignan*, qui compte parmi les productions remarquables de l'époque. Mais l'essai fut bientôt jugé puéril, et il faut aller jusqu'à Haydn pour retrouver, dans *la Création* et dans *les Saisons*, quelques tentatives passagères sur lesquelles il est prudent de ne pas insister.

Un Français, Lesueur, poussa plus loin dans cette voie qu'aucun de ceux qui l'avaient précédé, plus loin même, il faut l'espérer, que tous ceux qui viendront après lui. . . . . .

Il faut arriver aux maîtres modernes pour trouver, en même temps qu'une tendance assez fréquente, des œuvres supérieures que l'école descriptive peut revendiquer avec plus ou moins d'apparence. Ce qu'il y a de fondé dans cette prétention ou, pour élargir le débat, ce qui se trouve de vérité, d'invention heureuse dans la doctrine nouvelle, nous allons nous efforcer de le montrer, sans parti pris d'aucune sorte, évitant aussi bien l'enthousiasme irréfléchi que le dénigrement injuste. . . . . .

Que le peintre s'efforce de mettre sous nos yeux l'image de la mer, les feux du soleil couchant ou tout autre spectacle de la nature, il en a le pouvoir. Le crayon et le pinceau rendront ces images vivantes, au point que l'homme le plus ignorant ne pourra méconnaître l'intention de l'artiste.

Le poète, à son tour, pourra donner la vie à ses tableaux, non pas,

comme le peintre, en les représentant sous une forme matérielle, mais en les décrivant à l'aide de mots propres à éveiller chez le lecteur la vision fidèle de ce qu'il dépeint.

Tel n'est pas le cas du musicien, qui ne saurait se jeter dans cette voie sans s'exposer aux plus cruelles mésaventures. Et comment s'en étonner? Essentiellement idéale, parce qu'elle a pour langage le son, le plus immatériel des moyens d'expression, la musique est de tous les arts le moins fait pour peindre les choses matérielles. Et quand le musicien s'obstine à rendre les effets familiers au peintre et au poète, quand il prétend représenter la lumière et les bois, le bruit de la mer, les voix de la tempête ou le chant des oiseaux, il se condamne d'avance à une infériorité certaine.

Je sens venir l'objection. Que faites-vous, dira-t-on, de ces chefs-d'œuvre où les maîtres ont abordé si heureusement le genre descriptif? Que direz-vous de la *Symphonie pastorale*, du *Songe d'une nuit d'été*, de *Manfred*, de l'œuvre entière de Berlioz, des poèmes symphoniques de Liszt et de tant d'ouvrages contemporains conçus dans cet ordre d'idées? — Nous allons nous faire comprendre.

Que l'effet pittoresque soit recherché dans une certaine mesure, nous n'y voyons nul inconvénient, nous y trouvons même un agrément qui a son prix, si l'élément descriptif demeure au second plan, la première place restant au sentiment. Tel est le cas de la presque totalité des ouvrages que nous venons d'énumérer. Si, à titre d'exemple, nous prenons la *Pastorale*, nous reconnaîtrons que Beethoven a prétendu y rendre, non pas la beauté du paysage ou le murmure du ruisseau; mais, comme il le dit lui-même dans une courte légende, les « *sentiments de l'homme*, à l'aspect d'une belle campagne... ». C'est l'homme qu'il voit partout; ou, pour mieux dire, c'est lui-même qu'il a voulu peindre, et ce sont les mouvements les plus intimes de son âme, tour à tour rêveuse, attendrie, joyeuse et tourmentée, qu'il nous livre dans ces pages pleines de fraîcheur et d'émotion; sans doute, il chante la nature, mais embellie par la présence de l'homme, illuminée par le rayonnement de l'âme.

Dans l'orage même, celui de tous les effets physiques que le musicien peut le plus facilement traduire, Beethoven a-t-il songé à égaler le tumulte des vents, le bruit de la foudre? Si tel eût été son but, il n'aurait pas manqué d'employer la grosse caisse, tout indiquée pour la circonstance, et de faire appel à la masse des instruments les plus formidables. Loin de là, l'orage de la *Pastorale* est relativement peu bruyant; ce n'est qu'après une longue préparation — et pour un instant — qu'il déchaîne le groupe des cuivres. Tant il est vrai qu'il n'a visé qu'à rendre les sentiments de l'âme en présence du bouleversement de la nature. Mais, à l'aide de ces rythmes brisés, de ce

harmonies audacieuses, de ces mélodies haletantes, de ce *crescendo* si habilement prolongé, quelle scène terrifiante il a produite et que l'homme se sent petit devant cette formidable puissance de destruction!

Passons à une des pages de Berlioz qu'on pourrait, en apparence, nous opposer avec le plus de raison, la *Course à l'abîme* de la *Damnation de Faust*. Certes, le maître n'y a pas reculé, nous le reconnaissons, devant certains effets d'un réalisme audacieux. Mais comment ne pas entendre, par-dessus le bruit de la chevauchée infernale, plus haut que l'horrible cri des oiseaux de nuit, les voix des jeunes filles en prière, que Méphistophélès écrase sans pitié sous le galop furieux de son cheval, et le rire affreux de Satan et les cris éperdus de Faust, irrésistiblement entraîné?

On nous dispensera de pousser plus loin l'examen. Aussi bien ferons-nous sagement de donner la parole à un maître symphoniste, qui ne dédaigne pas, comme naguère Berlioz, de prendre parfois la plume du critique. M. Saint-Saëns a écrit, sur ce sujet, plus d'une page remarquable. On nous saura gré d'en citer un fragment. Dans une fort belle étude sur Liszt, l'auteur de *Samson et Dalila* s'exprime ainsi, à l'occasion du poème symphonique *Mazeppa* : « L'imitation physique du galop du cheval y est tout à fait secondaire et nullement réaliste, comme pourraient le craindre les ennemis de la musique descriptive... Au milieu de la course furieuse de l'orchestre, ressortent avec intensité des phrases chantantes qui disent à merveille ce qu'elles veulent dire. Le cheval dévore l'espace, *mais tout l'intérêt est concentré sur l'homme qui souffre et qui pense.* Vers le milieu de la composition, on sent comme l'impression d'une immensité sans bornes; cheval et cavalier fuient dans la steppe illimitée, et le regard de l'homme sent confusément, plus qu'il ne les voit, les mille détails de l'étendue. Il y a là un merveilleux effet d'orchestre. Les instruments à corde, divisés à l'extrême, font entendre du haut en bas de l'échelle une foule de petits sons de toute espèce, liés, détachés, pincés, avec le bois de l'archet même, et du tout résulte une sorte de crépitation harmonieuse d'une excessive ténuité, toile de fond sonore, sur laquelle s'enlève, comme au premier plan, une phrase plaintive et touchante... » Ainsi le grand et inépuisable sujet d'étude, pour l'artiste et le musicien en particulier, est encore et toujours l'homme avec ses sentiments et ses passions, ses joies et ses douleurs.

Dans une œuvre de cette importance, la question wagnérienne ne pouvait être écartée. Le premier mérite de M. Arthur Coquard, c'est de l'avoir posée avec une netteté parfaite.

En quelques mots il va au cœur de la question :

Il convient d'exposer tout d'abord le système dramatique de Wagner, tel qu'il se dégage de ses écrits théoriques et de ses compositions musicales.

Dans la fameuse *Lettre sur la musique* qui eut, naguère, un si grand retentissement, Richard Wagner se laisse aller à une foule de considérations esthétiques qui ne sont pas sans intérêt. L'objet principal de son examen est l'*opéra*, tel qu'il a été compris avant lui et tel qu'il le conçoit à son tour. Il constate d'abord dans le passé une double cause de faiblesse : la nullité du poème et l'infériorité relative de la musique d'opéra par rapport à la symphonie.

Et après avoir rappelé les observations de R. Wagner sur ces deux points, il cite du maître de Bayreuth cette phrase pompeuse qui résume une partie de son système :

Le moyen de régénérer l'opéra, dit-il, c'est de « rassembler dans le lit du drame musical le riche torrent de la musique allemande telle que Beethoven l'a faite. Ce maître, en effet, porte la symphonie à une telle largeur et à une telle puissance de forme, il remplit cette forme d'une si grande et si irrésistible variété de richesses mélodiques, que la symphonie de Beethoven se dresse aujourd'hui devant nous comme une colonne qui indique à l'art une nouvelle période ».

Puis l'écrivain examine la valeur de la thèse :

L'idée capitale de ce système musical, c'est la fusion de la symphonie et du drame.

Jadis ces deux styles étaient réputés fort différents : l'un sobre, concis, tout entier à la vérité de l'accent dramatique; l'autre recherchant, au contraire, tous les développements que comporte l'idée, se plaisant dans la richesse et la multiplicité des combinaisons musicales. Mozart, le premier, avait, dans une mesure restreinte, appliqué à l'opéra le style symphonique. A certains moments où l'action était suspendue, notamment dans la finale des *Noces de Figaro*, il s'était laissé aller, on ne peut plus heureusement, à son goût pour la forme symphonique. Presque au même temps, un maître que l'Allemagne nous envie et pour lequel Wagner professe une vive admiration, Méhul, avait, à plusieurs reprises, donné à certains morceaux tels que le duo d'*Euphrosine et Coradin* et le grand ensemble des frères, au premier acte de *Joseph*, une forme savante que Rossini et Meyerbeer n'ont point surpassée...

C'est là qu'il faut chercher le caractère essentiel de la réforme du maître de Bayreuth, qui prétend poser en principe et d'une façon, en

quelque sorte absolue, l'application des procédés symphoniques au drame musical.

Nous connaissons peu de thèses aussi délicates que celle-ci, qu'on peut également défendre et combattre à l'aide des plus sérieux arguments.

Pourquoi, diront les partisans de Wagner, condamner l'opéra à ne pas sortir de son cadre étroit? Pourquoi l'enfermer dans des scènes à courtes dimensions, reliées entre elles par de pauvres récitatifs d'un médiocre intérêt, quand il est si facile de féconder ce champ aride, en y semant toutes les richesses de la symphonie moderne?

Ne croyez pas que les adversaires soient embarrassés pour répondre.

Une telle doctrine, objecteront-ils, si séduisante qu'elle semble à première vue, est dangereuse entre toutes et contraire à l'essence même du drame. Qu'on ne s'y trompe pas, cette abondance de la symphonie, si admirable en elle-même, est précisément ce qui répugne au drame lyrique, et tous ces longs et beaux développements, transportés dans l'opéra, auraient pour effet d'entraver l'action, de noyer la parole humaine sous un océan d'ondes sonores, de rendre impossible cet accent simple, si grand dans sa simplicité, dont les vieux maîtres ont eu le secret. Il se peut que, moins éprise de la vérité dramatique, se faisant du théâtre un idéal tout différent du nôtre, l'Allemagne accepte ces étranges alliances; le génie français doit les rejeter. Que penserait-on d'un poète qui, sous prétexte d'enrichir la tragédie ou le drame, prétendrait y introduire toutes les beautés de l'épopée, les longs développements, les descriptions brillantes, et tous ces épisodes qui reposent de l'action principale? N'aurait-on pas le droit de dire qu'il va contre la nature même du drame? Car nous ne pensons pas qu'on ait encore osé soutenir que le style le plus riche, les images les plus variées puissent remplacer le cri impétueux, l'accent rapide qui s'échappe de l'âme dans les grandes situations tragiques. Quels développements épiques oserait-on substituer au foudroyant : « Qu'il mourût! » de Corneille, au cri non moins sublime de Gluck : « Non! ce n'est point un sacrifice! » Opéra ou drame, le cas est le même et, par une remarquable coïncidence, qui prouve une réelle similitude, les termes aussi sont identiques. Arrière donc cette inutile abondance, ces amplifications, ces combinaisons ingénieuses! Le drame les repousse! Et s'il accepte, en certains cas, de s'allier à la symphonie, jamais il ne consentira à se laisser absorber par elle...

Quant à l'opinion de l'auteur sur cette question si magistralement exposée, elle est d'autant plus intéressante qu'elle repose sur son expérience personnelle et qu'il expose avec la plus grande

sincérité les variations par lesquelles il a passé; mais nous aimons mieux renvoyer le lecteur à l'ouvrage lui-même.

Il faudrait tout citer, en effet, et nous n'avons pour but que d'indiquer les questions traitées dans l'ouvrage de M. Arthur Coquard et d'en faire pressentir l'intérêt.

Si de l'appréciation de la théorie, l'écrivain passe à l'appréciation du compositeur, ici encore une haute impartialité préside aux jugements qu'il porte et dont nous détachons le fragment suivant :

... Tout d'abord, dans les premiers ouvrages, *Rienzi* et le *Vaisseau fantôme*, Wagner accepte la forme usitée, et c'est seulement dans la première scène du *Tannhauser* et dans deux ou trois passages de *Lohengrin* (surtout dans la première scène du deuxième acte), qu'il commence à s'en affranchir. L'émancipation est complète dès l'œuvre suivante, *Tristan et Yseult*, si complète même que cet opéra doit être considéré comme l'expression dernière du système nouveau et que désormais Wagner ne pourra plus que revenir en arrière. *Tristan et Yseult* est donc le type de ce qu'on peut appeler le drame symphonique. *Les Maîtres chanteurs* en sont le digne pendant; là, l'auteur a appliqué, non moins rigoureusement, les mêmes principes à la comédie musicale, qui, par parenthèse, y répugne infiniment moins que le drame, par la raison que le sentiment et la passion y tiennent beaucoup moins de place.

Les esprits d'une certaine trempe ne font rien à demi. Aussi n'est-ce point le style clair et limpide d'Haydn et de Mozart, ni même la forme parfaite des huit premières symphonies de Beethoven qui ont pu charmer Wagner. La neuvième symphonie avec chœurs et les derniers quatuors, tel est le modèle qu'il a choisi. A ce style d'une richesse superbe, d'une hardiesse surprenante, mais compliqué parfois jusqu'à l'obscurité; à ces harmonies imprévues, à ces formes mélodiques si profondes, mais souvent vagues et indéterminées, à tout ce qui caractérise la dernière manière de Beethoven, il ajoute son propre fond d'originalité tourmentée, un insatiable besoin des combinaisons les plus savantes; et telle est la matière dont il entend pétrir le drame musical moderne, où tout doit être vie, passion, enthousiasme, mouvement et lumière!

Qui donc s'étonnera qu'un homme doué d'un génie aussi audacieux ait plus d'une fois dépassé le but; qu'emporté par la passion, il ait injustement méconnu ce qu'il y avait d'admirable, de sublime, parfois, dans la simplicité des anciens; que, dans une entreprise aussi nouvelle, aussi difficile, il n'ait pas su garder la mesure parfaite, qu'il ait versé dans certains excès et sacrifié, plus que de raison, aux exigences de la forme symphonique?

Tout est là, en effet, et les défauts qu'on a pu justement reprocher à l'œuvre de Richard Wagner viennent tous de cette confusion absolue des deux genres ou, pour parler plus exactement, de ce fait que *le drame a été sacrifié à la symphonie.*

Regardons-y d'un peu près.

Pourquoi ces *longueurs* qui arrêtent la marche de l'action et refroidissent l'intérêt, sinon parce que le compositeur développe sa pensée musicale sans se préoccuper de la situation?

Pourquoi, dans maintes circonstances, la *déclamation* est-elle *dépourvue d'accent?* Parce que, dédaigneux de la forme simple, le maître allemand a sacrifié à la facture la justesse et la force de l'accent, cette chose qui nous semble, à nous Français, si nécessaire au drame lyrique. Que de fois Wagner, tout entier au développement musical, n'a écrit qu'après coup les parties chantées, comme on fait d'une chose accessoire! Il est facile de s'en convaincre à la lecture de ses partitions.

Et la *dureté du style vocal* ne s'explique-t-elle pas par ce fait que, pour Wagner, la voix n'est qu'un instrument comme le violon et la clarinette? Très souvent même, il est facile de le démontrer, ce n'est pas le principal, et la voix n'a pas d'autre fonction que d'expliquer à l'auditeur le sens poétique de la symphonie qui se déroule à l'orchestre. On comprend que, dans de telles conditions, la voix ne puisse plus chanter : elle se fait, comme elle peut, une place au milieu des instruments, entre le quatuor et l'harmonie, qui l'éclipsent de tout l'éclat d'une orchestration magistrale.

Nous n'avons pas craint de critiquer, chez Wagner, ce qui nous a paru répréhensible. Aussi nous flattons-nous d'avoir conquis, aux yeux des plus prévenus, le droit de dire ce qu'il y a de beau, d'incomparable dans l'œuvre de ce puissant génie...

La qualité maîtresse de R. Wagner, c'est une originalité souveraine. Tout homme a pourtant ses ancêtres, et la paternité artistique est un fait indéniable. C'est de Sébastien Bach, de Weber et de Beethoven, dans sa dernière manière exclusivement, que Wagner procède en ligne directe...

Mais, si réelle qu'ait été cette triple influence, tant sur son imagination que sur sa raison, il a su se faire une originalité merveilleuse, et son style est à lui par la nouveauté de l'harmonie, par la coupe rythmique de la phrase musicale, par la forme toute nouvelle et surprenante de la mélodie.

Nous parlons de mélodie. Il est temps de faire justice de cette assertion naïve que Wagner manque de mélodie. Comme si l'on pouvait être un maître quand on manque de ce qui fait l'essence même de la musique. Dans les œuvres de Wagner, la mélodie coule à flots,

pleine de sentiment, de passion, et quand il le faut, de poésie et de fraîcheur. Nous pourrions en citer bien des exemples. Si le public ne parvient pas toujours à la saisir, cela tient, nous l'avons dit, à ce qu'elle est plus souvent dans l'orchestre que dans les voix. Mais un acte de *Tristan*, de *la Walkyrie*, des *Maîtres chanteurs* renferme à lui seul plus de mélodie vraie, plus d'inspirations qu'une demi-douzaine d'opéras italiens réunis : voilà ce que tout musicien consciencieux devra reconnaître.

Que de pages intéressantes M. Arthur Coquard consacre en dernier lieu à l'étude du *lied*, et principalement aux œuvres de Schubert et de Schumann. Il termine son ouvrage en constatant une fois encore que, pendant la longue lutte aujourd'hui terminée entre la France et l'Italie, la *vérité dramatique* était avec l'école française. Il exprime ce vœu que, tout en prenant à l'art allemand ses réelles qualités, les compositeurs français sachent demeurer fidèles aux vieilles traditions et au génie de leur race.

« Sinon, dit-il, l'école française n'aurait échappé au fléau italien que pour tomber dans un nouveau et plus redoutable péril. »

Les chauvins ne seront pas les seuls à approuver cette conclusion. L'un des principaux mérites de notre race, ç'a été d'améliorer, par la clarté, la justesse de l'expression, la simplicité, ce que nous empruntions aux races étrangères. Ces qualités, gardons-les. Elles sont nôtres et n'ont, avec le temps, rien perdu de leur valeur.

Jules Auffray.

DEUX EPISODES DE LA RÉVOLUTION

LES HOMMES DU 14 JUILLET
L'ÉVÈNEMENT DE VARENNES [1]

I

A la distance de quelques mois, M. Victor Fournel a publié deux volumes d'histoire, neufs, nourris de toute sorte d'informations, de ceux qui épuisent les sujets qu'ils traitent.

Le premier de ces deux volumes est consacré aux *Hommes du 14 juillet, Gardes-Françaises et Vainqueurs de la Bastille.*

M. Victor Fournel, on le sait, est un *curieux;* il n'aime point à suivre les sentiers battus, à *vaguer le train commun*, selon le mot de Montaigne. La prise de la Bastille a déjà été racontée cent fois, et quelques-uns de ces récits sont même assez exacts. Si M. Fournel la raconte à son tour, c'est parce qu'elle est le prologue obligé de son livre; mais elle n'en est pas le vrai sujet. Son sujet, c'est l'histoire des *vainqueurs de la Bastille*, des *hommes du 14 juillet*, histoire qui n'avait jamais été faite et que l'auteur a exhumée, de toutes pièces, des archives publiques et des collections privées, des journaux du temps, d'une multitude infinie de brochures, sans oublier les pièces de théâtre et les rapports de police, les estampes, les affiches et les chansons. Aussi bien il est de ceux auxquels se peut appliquer le vers de Lucain :

Nil actum credens quid superesset agendum.

Les *vainqueurs* forment deux catégories distinctes : les gardes-françaises, dont la défection avait été le principal instrument de la victoire populaire; — les bourgeois, reconnus par la commission de la Commune, inscrits sur le tableau officiel et récompensés par le décret de l'Assemblée nationale, constituant dès lors une sorte de

[1] *Les Hommes du 14 juillet,* par Victor Fournel, 1 volume in-18, Calmann Lévy, éditeur, rue Auber, 3. — *L'évènement de Varennes,* par le même, 1 volume in-8°, H. Champion, éditeur, quai Voltaire, 9.

Légion d'honneur de la Révolution, avec sa décoration, son uniforme et des privilèges qui excitèrent le respect des uns, la jalousie et les récriminations des autres, notamment des gardes-françaises.

La troisième République, ayant à choisir un anniversaire pour en faire le jour de la Fête Nationale, aurait dû, ce semble, aller droit au 22 septembre, anniversaire de la proclamation de la République par la Convention. Si elle ne l'a pas fait, c'est parce qu'elle savait très bien qu'en réalité l'abolition de la royauté et la proclamation de la République ont été décretées par l'Assemblée législative le *QUATRE SEPTEMBRE* 1792, au milieu même des massacres des prisons et comme conséquence de ces massacres[1]. Elle a préféré choisir le 14 juillet 1789, où l'on n'avait égorgé qu'une vingtaine de malheureux et porté au bout des piques que sept ou huit têtes. Rien n'est donc plus intéressant que de savoir ce qu'ont été les « hommes du 14 juillet », ancêtres officiels de nos républicains actuels, et c'est là justement ce que M. Victor Fournel vient de mettre en pleine lumière.

Les gardes-françaises — les véritables *vainqueurs* — étaient des soldats révoltés; ils avaient commencé par fouler aux pieds les lois de la discipline et de l'honneur. Ces braves — et c'est en cela surtout qu'ils sont vraiment des *ancêtres* — étaient de plus gens pratiques, de ceux pour qui le *patriotisme* est une carrière.

La Commune avait fait frapper en leur honneur une médaille, dont la forme fut réglée dans la séance du 1er septembre : d'un côté, un faisceau de chaînes brisées; pour légende : *La liberté conquise*, et à l'exergue : 14 *juillet* 1789; de l'autre, une épée surmontée d'une couronne de chêne et de lauriers, avec cette inscription choisie dans la *Pharsale* par La Fayette :

Ignorant-ne datos ne quisquam serviat enses?

Nos gens n'eurent rien de plus pressé que de battre monnaie avec leur médaille. Dès le premier jour, ils nommèrent un comité formé d'un soldat par compagnie, pour veiller à leurs intérêts. Coup sur coup, ils demandèrent le partage des sommes restant à la masse du régiment, la vente à leur profit de leurs uniformes, la nomination de leurs sergents aux places de lieutenants et sous-lieutenants de la garde nationale, ce qui entraînerait les places de sous-officiers pour les simples soldats; la permission de contracter un engagement indéterminé, avec faculté de se retirer en prévenant six mois d'avance. Le 14 août, l'Assemblée communale ordonna la distribution d'une

[1] Sur ce point, que n'avait signalé aucun des historiens de la Révolution, voy. *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur*, par Edmond Biré, chap. II.

somme de 150 000 livres à tous les gardes-françaises qui composaient le régiment au 14 juillet. Le 27 août, elle conclut avec eux un marché pour l'achat des meubles et immeubles du régiment. Les premiers furent évalués 130 000 livres, les seconds 900 000, et la somme totale fut répartie entre eux, comme si leur hôpital et leurs casernes eussent été la propriété du soldat! Vendre à leur profit le bien de la ville et de la nation, voilà ce qui était plus fort que de prendre la Bastille!

On pense bien que les vainqueurs civils n'entendaient pas être moins bien traités que les vainqueurs militaires. Dès le 15 juillet, ils formèrent un bataillon de *volontaires*, spécialement affecté à la garde et à la surveillance de la conquête populaire. La Bastille une fois démolie, leur mission devenait sans objet. Ils demandèrent alors leur constitution en un corps particulier, destiné cette fois à veiller sur l'Hôtel de Ville. A défaut de l'Hôtel de Ville, ils s'offraient à garder indifféremment l'Assemblée nationale ou la Halle au blé. On ne pouvait être plus accommodant. Accédant à leur demande, la municipalité arrêta, le 15 octobre, qu'il serait formé une compagnie soldée de cent cinquante hommes, sous le nom de *Volontaires nationaux de la Bastille*. Quelques jours auparavant, à leur titre de héros du 14 juillet ils en avaient ajouté un autre, celui de héros des 5 et 6 octobre.

Ce fut un de leurs capitaines, Stanislas Maillard, que les femmes ameutées mirent à leur tête pour les conduire à Versailles; à leur suite, et fermant la marche, venait une de leurs compagnies. A Versailles, les volontaires de la Bastille se rangèrent en bataille sur l'avenue de Paris, gardant les canons dont la bande s'était emparée et qu'elle avait traînés avec elle. Leur rôle ne fut pas purement passif; il firent le coup de feu sur les gardes du corps et eurent la satisfaction d'en coucher quelques-uns sur la place.

Jusqu'au mois de juin 1790, époque à laquelle ils cessèrent d'avoir une existence séparée et s'absorbèrent dans le corps des *Vainqueurs de la Bastille*, enfin officiellement constitué, les volontaires ne firent guère autre chose que se répandre en démarches, en réclamations et en sollicitations de tout genre. On les avait casernés, avant la fin de 1789, à l'École militaire. Un témoin qui les vit là en 1790 parle d'eux en ces termes : « J'y vois les ci-devant soi-disant volontaires de la Bastille; je dis, les soi-disant, car cette compagnie, malgré ses importantes réclamations et ses fréquentes motions, n'est rien moins que ce qu'elle s'annonce... Ce sont des aigrefins, des jolis cœurs, des façons d'aventuriers... On n'y trouve pas un seul brave, pas un seul défenseur de la patrie [1]. »

[1] *Nouveau tableau de Paris*, 1790; ch. x, p. 119.

Cependant la Commune travaillait à dresser la liste des citoyens qui s'étaient distingués le 14 juillet; et ce n'était pas petite besogne, car tous les jours il en surgissait de nouveaux, depuis celui qui avait paru *le premier* sur la plate-forme, — vingt au moins y avaient paru le premier, — jusqu'à celui qui avait distribué des emplâtres aux blessés :

Monsieur, je suis bâtard de votre apothicaire.

Au mois de juin 1790, la liste fut close, quitte à être rouverte plus tard. Elle portait huit cent soixante et un noms. Le 19 juin, dans la séance du soir, les élus sont admis à la barre de l'Assemblée nationale; sur le rapport de Camus, elle vote par acclamation un décret statuant qu'il sera délivré à chacun des vainqueurs reconnus un brevet d'honneur, un uniforme portant une couronne murale et un armement complet, avec cette inscription sur le canon du fusil et la lame du sabre : *Donné par la nation à... vainqueur de la Bastille*; enfin qu'à la fédération du 14 juillet, ils occuperont une place « où la France puisse contempler à loisir les premiers conquérants de la liberté ». Leurs noms, ajoutait le décret, seront inscrits dans les archives de la nation. L'Assemblée se réservait d'examiner les titres de ceux qui auraient droit à des gratifications pécuniaires.

Le triomphe des *Vainqueurs* n'alla pas sans de violentes récriminations. Les oubliés, et ils étaient légion, assaillirent de leurs doléances la Commune et l'Assemblée. Les gardes-françaises, qui prétendaient au monopole de la victoire et à celui des récompenses, adressèrent aux quarante-huit sections une protestation virulente contre cette *poignée d'assiégeants prétendus* qui n'avaient pas hésité à *s'arroger effrontément*, à la suite du décret, le titre de *Vainqueurs de la Bastille*, prenant pour de la vraie gloire ce qui n'était qu'un *droit lâchement usurpé*.

Malgré ces attaques, qui se renouvelèrent fréquemment, les vainqueurs de la Bastille n'en constituèrent pas moins comme une corporation et devinrent une sorte de puissance particulière, devant laquelle s'inclinaient les *patriotes*. Ces derniers jetèrent des cris d'indignation lorsqu'ils virent l'Académie française, le 25 août 1790, décerner le prix de vertu aux sieurs Potel père et fils, dont le seul titre était d'avoir sauvé la vie à plusieurs personnes qui se noyaient dans la Seine. Ne devait-elle pas le réserver aux vainqueurs de la Bastille? « La dernière séance des académiciens, disaient les *Révolutions de Paris*, mettra le comble au juste mépris qu'on avait pour eux. Les a-t-on vus décerner le prix de vertu aux héros de la Bastille?... Les lâches! ils n'ont une voix que pour célébrer l'esclavage [1]. »

[1] *Les Révolutions de Paris*, numéro du 4 septembre 1790, t. V, p. 391.

Un des plus curieux chapitres du livre de M. Victor Fournel est celui qu'il a intitulé : *les Vainqueurs historiques*, et dans lequel, passant la liste officielle en revue, il s'arrête à tous les noms dignes d'une mention spéciale et à ceux qui se sont constitué, à quelque titre que ce soit, une personnalité historique.

Quelques-uns de ces noms méritent, en effet, d'être retenus.

Stanislas Maillard, qualifié d'*huissier au Châtelet* dans la liste de l'état-major des volontaires de la Bastille, après avoir été, comme nous l'avons vu, un des héros des journées d'Octobre, a présidé, deux ans plus tard, aux massacres de septembre à la prison de l'Abbaye. Lorsqu'il mourut, en pleine Terreur, à l'âge de trente et un ans, il était employé dans la police révolutionnaire.

Comme Maillard, Fournier l'Américain a, lui aussi, sur les mains le sang de Septembre. Commandant de l'escorte qui ramenait à Paris les prisonniers d'Orléans, chargé de les protéger, il les laissa égorger aux portes de Versailles.

Le nom de Santerre est lié aux plus tristes souvenirs de la Révolution : l'émeute du Champ de Mars, le 20 juin, le 10 août, le 21 janvier. Son rôle en Vendée fut à la fois odieux et grotesque. Ce pseudo-général qui, suivant l'épigramme bien connue, n'avait de Mars que la bière, sollicita les faveurs du Premier consul, après le 18 brumaire. Bonaparte se garda bien de l'employer : il lui accorda le traitement de réforme par pitié pour sa ruine.

Rossignol, autre général civil, après s'être signalé dans toutes les émeutes parisiennes, reçut le commandement de l'*armée des côtes de la Rochelle*. Il livra la Vendée aux flammes et au pillage. Au général Grignon, qui servait sous ses ordres, il donnait pour instructions de tuer tout ce qu'il rencontrerait. « C'est comme ça, ajoutait-il, qu'on fait une révolution. »

Les états de service de Parein, clerc de procureur, dont 93 fit également un général, sont plus brillants encore que ceux de Rossignol. Président de la commission militaire de Saumur, dite *commission Parein*, il rivalisa de cruauté avec Carrier. A Lyon, où il fut appelé ensuite, il se montra le digne émule de Collot d'Herbois. Sous sa direction, la commission révolutionnaire expédia en cinq mois mille six cent quatre-vingt-quatre « fauteurs de l'aristocratie ». Deux fois arrêté, deux fois amnistié, il échappa à l'échafaud, prolongea sa vie bien au delà de la Révolution et mourut dans la jouissance paisible d'une retraite d'officier général. Cet affreux bandit se piquait d'être homme de lettres; il avait composé un drame en trois actes sur la *Prise de la Bastille*.

Léonard Bourdon, député du Loiret, représentait à la Convention les vainqueurs de la Bastille. Dans le procès de Louis XVI, il opina

pour que l'accusé ne pût communiquer avec sa famille, et il vota la mort. En mars 1793, légèrement blessé à Orléans par l'erreur d'une sentinelle, il fit envoyer à l'échafaud neuf des principaux habitants de cette ville. Il prit une part active à la journée du 31 mai, et appuya, le 5 septembre, la création d'une armée révolutionnaire. Il demanda que la Convention mît hors la loi les *appelants*, c'est-à-dire ceux de ses membres qui, dans le procès du roi, avaient voté l'appel au peuple. Les terroristes eux-mêmes ne l'appelaient que *Léopard* Bourdon.

Un autre *vainqueur*, non moins digne de figurer sur la liste de la Commune, est le citoyen Desnot, — le cuisinier Desnot, qui coupa le cou à de Launay, gouverneur de la Bastille, avec un petit couteau de poche, grâce, comme il le dit lui-même, à la dextérité particulière qu'il avait acquise dans son état. — Ce Desnot, coiffé d'un casque de dragon qu'il avait ramassée sur la place Louis XV le 12 juillet, lors de la charge de Royal-Allemand contre le peuple, est encore celui qui prit le cœur de Bertier et le porta dans sa main aux électeurs assemblés. Du reste, cet honnête homme ne réclamait pas d'argent; il voulait seulement une médaille : avouons qu'il l'avait bien méritée!

Les *Révolutions de Paris* avaient cent fois raison. En se refusant à décerner le *prix de vertu* à Maillard, à Fournier l'Américain, à Rossignol, à Parein, à Léonard Bourdon, au cuisinier Desnot, l'Académie française manquait à tous ses devoirs. La Convention la supprima, et ce fut justice.

Ce n'est point une analyse de l'ouvrage de M. Fournel que je viens de faire; il est de ceux qui ne se peuvent guère analyser, étant plein à toutes les pages de détails curieux, d'anecdotes piquantes, d'heureuses trouvailles. C'est un livre d'une érudition rare, et, par surcroît, un livre amusant. Il est vrai que, le voulût-il, M. Victor Fournel serait bien en peine de faire un livre ennuyeux : je l'en défie!

II

Il me reste bien peu de place pour parler comme je le voudrais de l'*Evènement de Varennes*; mais il me suffira de l'annoncer aux lecteurs du *Correspondant*. Ils savent, en effet, combien ce sujet est familier à M. Victor Fournel, et qu'il publiait ici même, dès le mois d'avril 1855, une *Etude sur quelques documents inédits relatifs à l'arrestation de Louis XVI à Varennes*. En 1868, il donnait à la *Revue des questions historiques* deux longs articles sur la *Fuite de Louis XVI*. Il avait un titre particulier pour parler de cet épisode, un des plus importants de la période révolutionnaire. Ainsi qu'il nous

l'apprend dans sa *Préface*, sa famille paternelle est originaire de Varennes, où elle était fixée, depuis longtemps déjà, au moment de l'arrestation de Louis XVI : lui-même, né dans un village tout voisin, à Cheppy, si je ne me trompe, transporté à Varennes aussitôt après sa naissance, il a grandi au milieu des témoins de l'évènement qui vivaient encore dans son enfance, et il a même pu connaître l'un de ses principaux acteurs, parvenu alors à l'extrême vieillesse. Placé ainsi sur les lieux, à portée de recueillir et de vérifier chaque détail, de réveiller les souvenirs lointains, de puiser à la fois dans les archives municipales de la ville et, avec prudence, dans la tradition orale, dans cette chronique familière, toujours plus vivante et plus riche, sinon plus sûre, que celle des livres, il a pu amasser lentement tous ses matériaux, en les comparant entre eux, en les contrôlant à loisir les uns par les autres [1]. Enfant, il s'était passionné pour ce sujet; jeune homme, à ses débuts dans les lettres, il avait tenu à en tracer un premier crayon, l'esquisse avant le tableau; aujourd'hui, après une carrière déjà longue et si honorablement remplie, à cette heure de la vie où l'écrivain se préoccupe d'achever au moins quelques-unes des œuvres qui lui tiennent le plus à cœur, il y revient, je dirai avec piété, avec ferveur, et il nous donne une œuvre excellente, un livre définitif.

L'évènement de Varennes, s'il est ici le centre du sujet, n'en est pas l'objet unique. Autour de cet épisode, l'auteur a groupé, dans leur ordre naturel, les antécédents et les conséquences. Avant l'évasion du 20 juin 1791, de nombreux projets s'étaient succédé, de nombreux plans avaient été conçus et proposés au roi, quelques-uns même avaient reçu un commencement d'exécution. Lorsque les fugitifs eurent été réintégrés dans leur prison royale, il se produisit bien d'autres projets, plus ou moins vagues, plus ou moins confus; il courut surtout bien des bruits de fuite ou d'enlèvement jusqu'à la chute de la royauté. Il en courait encore pendant la captivité du Temple [2]. Tous ces projets, tous ces plans, qu'ils aient précédé ou suivi le voyage de Varennes, M. Victor Fournel les étudie de près et avec soin; il y porte la lumière, et la tâche de l'historien était ici d'autant plus difficile que ces projets avaient été préparés dans l'ombre et le mystère. Il en est un cependant dont il n'a pas parlé et qui mérite de n'être pas passé sous silence. Un certain nombre de royalistes avaient résolu de tenter un suprême effort pour arracher Louis XVI à ses bourreaux dans le trajet du Temple à la place de la Révolution. L'un des conjurés, M. Hyde de Neuville, avait mis M. de Malesherbes dans le secret, et Malesherbes, à son tour, le confia au roi. Louis XVI, du fond de son cachot, commandait encore, sûr d'être

[1] *Préface*, p. 1.
[2] *Préface*, p. 2.

obéi par eux, aux braves gens qui lui étaient restés fidèles. Il chargea Malesherbes de faire connaître à Hyde de Neuville et à ses amis qu'ils eussent, d'ordre du roi, à renoncer à leur projet. « Mon jeune ami, dit le défenseur de Louis XVI à Hyde de Neuville, vos efforts, ceux de vos compagnons seraient inutiles; renoncez tous à votre entreprise; c'est la volonté, c'est l'ordre du saint roi, qui ne pense qu'à la France et ne veut pas que le sang coule pour lui [1]. »

En 1852, paraissaient les deux volumes de M. de Beauchesne : *Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort; Captivité de la famille royale au Temple. L'Evènement de Varennes* est le prélude, la préface de la *Captivité du Temple*. L'ouvrage de M. Victor Fournel prendra donc place à côté du livre de M. de Beauchesne, de cette œuvre dont Mgr Dupanloup conseillait si hautement et si fortement la lecture et dont il disait : « Les opinions politiques n'y feront rien. Les grandeurs qui sont là révélées n'appartiennent pas à une cause politique, elles appartiennent à l'humanité; et il suffit d'avoir un cœur d'homme dans la poitrine pour donner toutes ses larmes à ces infortunes, comme tous ses respects à ces grandes âmes [2]. »

Le Conseil municipal de Paris a créé, il y a quelques années, un cours d'histoire de la Révolution. Le ministre de l'instruction publique vient de donner à cette chaire la consécration officielle et de l'assimiler aux autres chaires de la Faculté des lettres. Le Conseil municipal et le ministre ont parfaitement compris que là, et non ailleurs, était le terrain de la lutte véritable. Ce terrain, le déserterons-nous? Je voudrais, pour ma part, que les écrivains conservateurs comprissent mieux qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici que, s'il est une tâche urgente, nécessaire entre toutes, c'est de rétablir la vérité sur les hommes et les choses de la Révolution. Que tous ceux qui le peuvent se mettent donc à l'œuvre, dût l'étude du moyen âge en souffrir : le moyen âge peut attendre. A défaut d'une histoire générale de la Révolution, dont l'heure n'est pas encore venue, que chacun étudie à fond un point spécial, un homme, un épisode, et en fasse une monographie exacte, complète, définitive. Les modèles ne manquent pas, et au premier rang de ces modèles il conviendra de placer désormais les *Hommes du 14 juillet* et *l'Evènement de Varennes*.

dmond Biré.

[1] *Histoire de la Révolution*, t. I, p. 405, par M. Poujoulat, qui tenait ces détails de M. Hyde de Neuville lui-même.

[2] Lettre de Mgr Dupanloup, du 20 mai 1866, en tête de la 6e édition de *Louis XVII*.

LES FAITS ÉCONOMIQUES

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. — La Finance et l'Etat moderne. — II. Les traitants et les financiers de l'ancien régime. — III. Les commencements du marché universel de l'argent au dix-huitième siècle. — IV. Les guerres de la Révolution et la constitution de la haute banque. — V. Comment les gouvernements contemporains se mettent à sa merci par leurs emprunts continus. — VI. La dynastie des Rothschilds. — VII. Les causes de la suprématie des financiers israélites. — VIII. La constitution des grandes sociétés financières sous le second Empire. — IX. Le bien et le mal dans l'ordre économique actuel. — X. De la diminution des notions de probité. — XI. La question juive. — XII. Ce qu'il y a à faire et ce qu'il ne faut pas faire.

I. — Il y a eu de tout temps, au moyen âge comme en Grèce et en Assyrie, des banquiers faisant aux particuliers des avances sur des valeurs diverses et se livrant aux opérations de change. Autre chose sont les financiers. Placés à côté ou au-dessus des agriculteurs, des industriels, des commerçants, des banquiers ordinaires, ils tiennent dans leurs mains la clef du crédit de l'État et manient ces capitaux disponibles qu'on appelle l'argent, dont la circulation, contractée ou rapide, suivant les temps, anime tout le monde du travail.

Ce nouvel organisme économique est né à la fin du seizième siècle ou au commencement du dix-septième, quand l'État moderne s'est constitué. Chaque pays voulut avoir son autonomie économique et poursuivre de grands buts politiques. Partout, les marchands et banquiers étrangers, — les Hanséates en Angleterre, les Italiens en France, — furent éliminés, et chaque gouvernement chercha, par de pénibles tâtonnements, à se constituer un système financier. Les ressources extraordinaires, nécessitées par les guerres et par une politique à outrance, ne furent plus demandées aux aliénations ou engagements de domaines ni à des emprunts, à deux ou trois ans d'échéance, gagés sur les joyaux de la couronne. Ces moyens primi-

tifs ne suffisaient plus. On recourut aux rentes perpétuelles, et la nécessité de les placer en bloc, de les réaliser tout de suite, alors que l'épargne des particuliers ne les aurait absorbées que lentement, amena Richelieu, Mazarin, Colbert et leurs successeurs à faire des *traités* avec des hommes assez riches et assez aventureux pour traiter avec un débiteur aussi peu commode que le roi sauf à s'associer d'autres capitalistes comme participants pour le profit ou la perte ; de là le nom de *traitants* ou de *partisans* donné, à cette époque, à ceux que, plus tard, on nomma les financiers, et que nous appelons aujourd'hui la haute banque.

En Angleterre, en 1691, Guillaume III, étant aux abois, traita aussi avec un groupe de banquiers de Londres, commandités vraisemblablement en partie par des banquiers hollandais. Il leur concéda la charte constitutive de la Banque d'Angleterre. Tout le capital en était employé en un prêt en rente perpétuelle sur le Trésor; ce fut le premier noyau des consolidés; en même temps une bourse régulière s'établit dans la Cité.

De nos jours, aux États-Unis, ce sont les emprunts émis pendant la guerre de la Sécession qui ont créé la *ploutocratie* au milieu d'une nation jusque-là composée presque exclusivement de propriétaires cultivateurs et d'artisans.

L'ère des grands travaux publics a ouvert, pour les États modernes, une nouvelle source d'emprunts, plus utiles, assurément, que ceux destinés à payer des dépenses de guerre ou des frais de révolution, mais qui n'en rendent pas moins indispensable le concours des financiers. Le rapprochement qui s'est opéré en ce siècle entre toutes les parties du monde, le fiévreux empressement avec lequel les Américains sur leur continent, les Russes à l'Orient, les nations de l'Europe occidentale sur tous les points du globe occupent et exploitent les territoires nouveaux, ont nécessité un emploi des épargnes des pays riches dans les pays neufs, qui n'a pu se faire sans l'intermédiaire de la haute banque et qui exige son intervention constante.

II. — Parmi les traitants du dix-septième siècle, quelques-uns firent des fortunes énormes, évidemment par des procédés aussi peu corrects que ceux des financiers contemporains. De temps à autre on instituait des chambres de justice, et ceux d'entre eux qui ne s'étaient pas ménagé de puissantes protections ou dont on n'avait plus besoin étaient forcés de rendre gorge en partie. Le *visa* institué après la débâcle du système de Law pour réduire les fortunes de ceux qui s'étaient enrichis en ces années vertigineuses, une révision de tous les titres de la dette flottante par l'abbé Terray, furent les dernières opérations de ce genre. Ceux qui voudraient les voir se renouveler ne

se rendent pas compte combien elles coûtaient cher, en définitive, au public. Les traitants, les partisans, obligés de compter avec les risques d'une justice aussi irrégulière et n'étant point assurés de la foi du gouvernement, devaient proportionner leurs profits aux risques de leurs opérations; de là les fortunes dont les mémoires du temps nous ont conservé le souvenir. Mais plus instructive que ces anecdotes est la comparaison des finances de l'Angleterre avec celles de la France pendant le dix-huitième siècle. Grâce à leur fidélité à tenir les engagements du Trésor et à la solidité du marché financier qui s'était constitué à Londres, nos voisins purent, dès 1715, inaugurer l'ère des conversions et, au milieu du siècle, emprunter en 3 pour 100, tandis qu'en France un déficit de 537 millions créait au gouvernement de Louis XVI des embarras qu'exploitèrent perfidement les sectaires acharnés à la ruine de l'ordre monarchique.

Les traitants et les financiers de l'ancien régime n'étaient d'ailleurs pas tous des hommes vulgaires : Samuel Bernard, Crozat, les frères Paris, La Popelinière, Beaujon, ont laissé la réputation de patriotes et de Mécènes. A la différence de la haute banque moderne, ils n'étaient pas comme un corps étranger dans la société. Leurs fils se gardaient bien de continuer leurs affaires. Ils prenaient le titre d'une seigneurie quelconque, vivaient noblement et, généralement, mangeaient rapidement la fortune paternelle. Quant aux filles, elles entraient dans la haute noblesse. Il est peu de nos grandes familles qui n'ait dans ses ancêtres quelque financier de l'ancien régime. Le Hollandais et athée Helvétius se trouve ainsi avoir l'honneur bien inattendu d'être par les femmes l'un des aïeux du comte Albert de Mun. Grâce à leur prompte résorption dans tout le corps social, ces premières fortunes financières étaient loin d'avoir les conséquences économiques des accumulations de capitaux des banquiers israélites contemporains, qui font la boule de neige à chaque génération.

III. — La Hollande, dès le commencement du dix-septième siècle, avait une Bourse régulièrement instituée et un marché fort actif de capitaux. Tous les procédés employés de nos jours, marchés à terme, règlements par différences, primes, doubles options, y étaient pratiqués. Les Juifs portugais, qui avaient été reçus avec grande faveur à Amsterdam, excellaient déjà dans ces opérations, s'ils ne les avaient inventées. C'est de la Bourse de cette ville qu'elles se sont vraisemblablement répandues partout.

Après la paix de Ryswick, la Hollande devint le grand marché financier de l'Europe. Grâce à ses colonies et à son commerce étendu, les capitaux s'accumulaient dans ses comptoirs. Vraisemblablement, bien des épargnes de l'étranger venaient aussi chercher un placement

à Amsterdam, attirés qu'ils étaient par sa Banque et par sa Bourse. Le taux de l'intérêt, déjà tombé à 5 pour 100 à l'époque du grand pensionnaire de Witt, s'était abaissé, au milieu du dix-huitième siècle, pour les obligations de la Généralité, à 3 et même 2 1/2 pour 100. Dans ces conditions, les capitalistes désireux de plus gros revenus recherchaient avec empressement les placements à l'étranger, et, malgré les défenses que les États-Généraux avaient cru d'abord devoir faire, au dix-huitième siècle, les banquiers d'Amsterdam émettaient des emprunts pour presque tous les souverains de l'Europe, et souvent ils étaient chargés du paiement des coupons. On calculait à cette époque que la moitié de la dette de l'Angleterre était placée à l'étranger.

En France, on recherchait non moins le capital cosmopolite et, dès les Valois, dans toutes les créations de rentes, il était stipulé que le droit d'aubaine ne s'appliquerait pas à celles acquises par les étrangers; et qu'elles ne seraient soumises à aucun impôt spécial. Les combinaisons les plus diverses, rentes perpétuelles, rentes viagères, obligations à lots, annuités remboursables par des tirages au sort, tontines même étaient offertes aux capitalistes de tout pays.

Il avait fallu près de cinquante ans aux Français pour oublier les catastrophes du *système*; mais, quand deux générations eurent passé, on put créer sous le nom modeste de *Caisse d'escompte*, et en évitant soigneusement celui de Banque, une institution d'escompte et d'émission de billets. Elle a été le type sur lequel la Banque de France, en 1801, modela ses statuts. Elle rendit de grands services au commerce, malgré les emprunts trop fréquents que lui fit le Trésor, réduit aux expédients. De 1781 jusqu'à la Révolution, la Bourse de Paris fut fort animée. Les édits se multiplièrent en 1785 et 1786 pour refréner l'agiotage; mais Calonne lui-même employait les fonds du Trésor à essayer de soutenir les cours !

Les documents du temps nous montrent qu'une distinction s'était déjà établie entre les banquiers escompteurs du commerce, et ceux qui faisaient de grandes opérations de change étaient en relations avec le Trésor pour le placement des rentes et spéculaient à la Bourse. A ces traits on reconnaît la haute banque. Celle de cette époque était en grande partie genevoise. Les citoyens de cette ville avaient depuis deux siècles accumulé par l'épargne des capitaux importants et ils avaient cherché à les faire valoir en s'intéressant aux emprunts des gouvernements besoigneux, en fondant des banques dans les principales capitales de l'Europe. C'est comme associé de la maison Telluson que Necker commença à établir sa réputation de financier. Quelques-unes de ces maisons survécurent à la Révolution. Elles se sont perpétuées jusqu'à nos jours et, par opposition à la nouvelle couche qui s'est superposée à elles, on les appelle la Banque protestante.

Les valeurs étrangères commençaient, malgré les édits royaux, à faire leur apparition sur le marché de Paris. Un financier, qui avait pris Law pour modèle, en se promettant d'éviter les écueils sur lequels il avait sombré, Cabarrus essayait alors de galvaniser l'Espagne. Il y avait créé, sous le nom de *Banque Saint-Charles*, une banque d'escompte et d'émission, mais qui faisait aussi les fournitures des armées, puis la compagnie des Philippines qui avait le monopole du commerce d'une partie des colonies espagnoles. Les actions de ces deux sociétés étaient l'objet d'un grand engouement à Paris. Mirabeau, qui était à la recherche de toutes les occasions d'appeler l'attention sur son nom, publia à cette époque trois pamphlets, l'un sur la *Caisse d'escompte*, l'autre sur la *Banque Saint-Charles*, puis la *Dénonciation de l'agiotage au roi et à l'assemblée des notables* en 1787. Au milieu de beaucoup de déclamations, il démontre que les règlements faits sur la Bourse sont impossibles à appliquer, et il prétend que les seuls moyens d'arrêter l'agiotage sont la liberté de la presse et une *constitution!*

IV. — L'avènement de la haute banque cosmopolite a été une conséquence de la Révolution.

L'Angleterre de 1793 à 1815 emprunta 498 695 862 livres sterling (près de 12 milliards et demi). Jamais elle n'aurait pu supporter une pareille charge sans l'essor pris à cette époque par son industrie et par son commerce. Elle fut la première à utiliser les inventions mécaniques, et la destruction du commerce maritime des nations continentales lui assura pour de longues années le monopole de leurs marchés. Non seulement ces grands emprunts purent être placés dans le pays; mais, à la paix, ce furent les banquiers anglais qui, avec les banquiers hollandais, mais pour une part bien plus considérable, souscrivirent les emprunts que tous les Etats continentaux durent contracter pour réparer les ruines causées par vingt-cinq ans de guerres.

L'emprunt de 1 milliard en 5 pour 100, émis en janvier 1817 par le gouvernement français, fut souscrit par les maisons Baring et Hope au prix de 53 fr. 85. En 1819, un nouvel emprunt était adjugé aux mêmes maisons à 67 francs. Les banquiers français, les Lafitte, les Delessert, à leur tête, essayèrent à plusieurs reprises de souscrire les emprunts nationaux, mais ils n'étaient pas de taille à lutter contre les banquiers anglais. Les Baguenault et les Delessert figurèrent seulement dans le syndicat de Hope et de Hottinger, qui en 1821 prit un emprunt 5 pour 100 à 85 fr. 15 à partir de 1823 jusqu'au second Empire tous les emprunts français furent souscrits par les Rothschild. Indépendamment des coups d'agiotage que ces grands financiers ont pu se permettre, leur capital s'est accru avec une rapidité prodigieuse en

raison même de l'amélioration des conditions économiques de la société. Le 5 pour 100 français, qui en 1817 était à 57 francs valait quelques mois après 65 francs ; en 1818, il était à 85 francs et en 1830, à 109 fr. 50. La même progression s'est produite pour les emprunts de tous les États dont les finances ont été régulièrement administrées, et, si l'on réfléchit que la dette des Etats européens a triplé de 1825 à 1885, on comprendra avec quelle amplitude a pu s'exercer cette multiplication des capitaux. Nous disons multiplication au sens propre du mot. Les rentiers, qui, pendant cette période, ont choisi judicieusement leurs titres et ont pu les conserver, ont vu leur fortune augmenter jusqu'au jour où des conversions successives, comme l'Angleterre en a donné le modèle, ont diminué graduellement leurs revenus; mais les grands financiers qui n'engagent pas leur capital d'une manière permanente, qui le *retournent* constamment, selon une expression connue, ont pu pendant ce temps le multiplier par un coefficient dépendant de leur habileté et de leur connaissance des dessous de la politique.

M. John Reeves, dans son histoire si intéressante des Rothschilds [1], ne nous donne pas le chiffre de leur fortune. Tout ce qu'on sait c'est qu'elle dépasse depuis longtemps et de beaucoup celle des Baring, qui, au début de la Restauration, paraissait l'égaler. Or, d'après le bilan qu'ils ont déposé le 14 novembre 1890, leur actif, déjà évidemment réduit par bien des pertes, montait à 24 770 032 livres sterlings (près de 620 millions de francs) et leur passif à 20 963 300 livres sterlings (près de 515 millions de francs). On peut juger par là de leur fortune au moment de leur prospérité.

V. — Les gouvernements qui recourent incessamment et sans mesure au crédit se mettent fatalement à la merci de la haute banque. Sans parler des pays neufs, comme les républiques Sud-américaines ni des nations arriérées, telles que la Turquie, l'Égypte, les États des Balkans, qui se donnent des maîtres dans leurs créanciers et s'exposent aux interventions occultes dans leurs affaires des grandes puissances, l'Autriche-Hongrie, la Russie, l'Italie, sont constamment obligées de tenir compte dans leur politique intérieure et extérieure du bon ou du mauvais vouloir de la Finance. Le Play a pu dire, dans un de ses derniers ouvrages :

> Une influence toute nouvelle tend à déchaîner le fléau de la guerre, c'est celle de certains manieurs d'argent, qui, appuyés sur l'agiotage des Bourses européennes, fondent des fortunes scandaleuses sur les emprunts contractés pour les frais de la guerre et pour les rançons excessives imposées de nos jours aux vaincus.

[1] *The Rothschilds, the financial rulers of nations.* London, 1887.

En France, la Restauration était arrivée, dans ses dernières années à s'affranchir de cette dépendance. Elle pesa sur les deux gouvernements suivants, et au lendemain de la révolution de Février, le ministre des finances, qui se trouva être un Israélite, M. Goudchaux, consentit à transformer en 5 pour 100 un emprunt souscrit l'année d'auparavant en 3 pour 100 par les Rothschilds, ce qui augmenta indûment la charge annuelle de la dette de plus de 6 millions.

Le second Empire, en inaugurant les souscriptions publiques aux grands emprunts, eut une vue juste des progrès qu'avaient fait les classes moyennes. Les maux inhérents à l'accroissement de la dette publique furent en partie atténués par la dissémination de la rente dans les couches profondes de la population. Malheureusement, en 1868, il se laissa entraîner, pour raffermir son prestige déjà fortement atteint, à organiser une souscription multiple. A un emprunt de 500 millions répondit une souscription de 15 milliards. On peut supposer par quels moyens et à quel prix ce résultat fut obtenu.

M. Thiers, en 1871, désireux d'avoir pour son gouvernement un succès semblable, se livra complètement à la haute banque. Non seulement le 5 pour 100 fut émis au taux beaucoup trop bas de 82 fr. 50; mais des sommes énormes furent allouées aux banquiers à titre d'escompte ou de commissions, qui figurent dans les comptes sous le titre élastique de *frais d'émission*. Sur l'emprunt de 2 milliards (1871) qui produisit brut 2 225 994 015 francs, les frais se sont élevés à 82 671 196 francs, soit 3 3/4 pour 100; sur l'emprunt de 3 milliards (1872) qui a produit brut 3 498 744 639 francs, les frais ont monté à 84 739 343 francs, soit 2 1/2 pour 100 [1]. En 1871, dès le lendemain de l'emprunt, le nouveau fonds faisait 2 fr. 50 de prime. Le bénéfice réalisé par les banquiers était d'autant plus exorbitant que le versement en espèces de 14 fr. 50 sur chaque unité de rente n'était exigé que des petits souscripteurs. Pour les versements faits à l'étranger ou à Paris par les agents de change, on se contentait de dépôts de titres de toute espèce, de traites qui n'étaient souvent que du papier de complaisance, de crédits en liquidation résultant d'un certificat d'agent de change!

Les banquiers allemands, belges ou italiens ne firent aucun versement, dit M. Amagat. On ne leur demanda même pas du papier pour garantie; on se contenta de leur parole. Ils n'étaient tenus de verser leurs 14 fr. 50, par 5 francs de rente, qu'au moment de la répartition, et, au moment de la répartition, ils avaient écoulé leurs titres avec bénéfice. De là cet immense agiotage des banquiers européens; de là l'étranglement d'une partie de la spéculation française par la spéculation étrangère, plus favorisée; de là

[1] P. Leroy-Beaulieu, *Science des finances* (4e édition), t. II, p. 363.

l'éviction de notre épargne par les loups-cerviers cosmopolites, devenus les dominateurs du marché[1].

Croit-on que les manipulations de la cote au moyen desquelles M. Rouvier est parvenu à placer à un si haut cours l'emprunt du 10 janvier aient pu être pratiquées sans des complaisances corrélatives vis-à-vis de la haute banque et des grands établissements

[1] Amagat, *Les emprunts et les impôts de la rançon de* 1871, p. 156, cf. Leroy-Beaulieu, *Journal des Débats* du 5 août 1872. S'il faut en croire M. John Reeves, *The Rothschilds*, p. 89, le baron Lionel serait intervenu aux pourparlers pour la paix en 1871 et aurait contribué au règlement de ses conditions, en promettant de maintenir la stabilité des changes internationaux pendant la durée des paiements de l'indemnité de guerre des 5 milliards. Cette promesse fut tenue. L'indemnité fut effectivement payée, jusqu'à concurrence de 4 248 326 374 francs, en lettres de change. Pour réaliser cette somme énorme, le gouvernement français a dû, dans l'espace de deux ans et demi, acheter pour 5 862 807 290 francs de lettres de change sur l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, la Belgique, sauf à convertir ces dernières en change allemand, ce qui explique l'écart des deux chiffres ci-dessus. Ces sommes ont été représentées par 120 000 effets, qui comprenaient depuis des billets de moins de 1000 francs jusqu'à des traites de plus de 5 millions de francs, les uns ayant pour cause des exportations de marchandises ou des ventes de titres, les autres, les circulations de maisons de banque avec leurs succursales. Des mesures diverses durent être prises par le Trésor français pour assurer une stabilité relative aux changes pendant une période où des opérations si anormales par leur amplitude venaient changer toutes les conditions du marché. Si l'on prend pour type le change sur Londres, le cours moyen des achats de livres sterling fut de 25 fr. 4913 : le cours le plus élevé fut de 26,18 3/4 en octobre 1871. La prime de l'or en barres à la bourse de Paris monta alors à 25 pour 1000; mais ces cours élevés ne durèrent que quelques jours. Une des plus ingénieuses combinaisons fut la charge imposée au syndicat de garantie du second emprunt de 3 milliards, de fournir 700 millions de francs de change étranger à des conditions déterminées : « On intéressait par là, dit M. Léon Say, dans son *Rapport sur le payement de l'indemnité de guerre*, au nom de la commission du budget de 1875, les grandes maisons de banque, non seulement à la souscription de l'emprunt, mais encore au maintien, dans des limites raisonnables, du cours du change, puisque c'étaient ces maisons de banque qui couraient, aux lieu et place du Trésor, le risque de la hausse des changes jusqu'à concurrence d'un achat de 700 millions de francs. On peut dire que toutes les grandes maisons de banque de l'Europe ont concouru à cette opération. Le nombre des maisons qui ont signé le traité ou qui y ont adhéré était de 55; plusieurs d'entre elles représentaient des syndicats de banquiers, ce qui portait le nombre des intéressés à un chiffre bien plus considérable encore... La concentration des efforts de toutes les banques de l'Europe a produit des résultats d'une grandeur inespérée. Toutes les autres affaires ont été suspendues pendant un temps, et les capitaux de toutes les banques privées et de tous leurs clients ont concouru au succès du placement des emprunts français et du passage des capitaux à l'étranger. »

financiers qui ont été ses instruments dans cette campagne? Les irrégularités de la Bourse de Paris depuis l'émission de cet emprunt proviennent de ce qu'il n'est pas *classé*, c'est-à-dire qu'il est presque tout entier détenu par les grosses maisons de banque. Tout a été, plus que jamais, artificiel dans cette prétendue souscription publique[1].

Depuis 1877, le gouvernement allemand lui-même, en empruntant chaque année régulièrement pour ses armements ou pour le rachat des chemins de fer, s'est mis dans la nécessité de compter avec la haute banque. M. de Bleichrœder était le grand confident du prince de Bismarck, et il est en état de braver toutes les velléités antisémites de l'empereur Guillaume II. Jamais, malgré les revendications bruyantes des Agrariens, on ne touchera à la Bourse de Berlin. En octobre 1890, une émission de 3 pour 100 impérial et de 3 1/2 pour 100 prussien avait échoué net; en février 1891 le 3 pour 100 impérial offert en souscription publique a été souscrit *quarante fois*, et le 3 1/2 pour 100 prussien *trente fois*. Ç'a été encore plus beau que notre emprunt du 10 janvier; mais l'organisation d'une pareille victoire a, on le pense bien, coûté encore plus cher au gouvernement de Guillaume II que la grande manifestation nationale dont se vante M. Rouvier!

VI. — L'histoire financière du siècle peut se résumer dans celle de cette famille de banquiers israélites que leur historiographe a pu appeler les gouvernants financiers des nations et dans lesquels les masses voient la personnification du *capitalisme*.

Ils sortent de ces juiveries allemandes qui avaient pu se maintenir grâce à la protection intéressée des empereurs et des sénats aristocratiques de la plupart des villes libres. Le premier du nom, Mayer Amschel Rothschild, fils lui-même d'un pauvre brocanteur, s'était fixé à Francfort et était parvenu, avant la Révolution, à être le conseiller de commerce du grand-duc de Hesse. Il sauva la fortune de ce prince pendant l'invasion napoléonienne en la faisant passer à un de ses fils, Nathan Mayer, qui s'était établi à Londres, en 1798. Soutenu par ce fils, qui avait le génie d'un fondateur de dynastie, il s'occupa dès lors des emprunts d'État; de 1804 à 1812, il plaça pour 10 millions de thalers d'emprunts danois.

Pendant la guerre d'Espagne Nathan Mayer fut chargé, de concert avec son père, de faire passer en Espagne au duc de Wellington les fonds que le gouvernement anglais avait à lui faire toucher : en huit années, il y gagna, dit-on, 30 millions de francs, ce qui s'explique si on réfléchit qu'il fallait souvent faire passer des envois d'espèces à

[1] Un article de M. Clément Juglar dans l'*Economiste français* du 16 mai 1891, *l'Intervention du Trésor et des syndicats dans les émissions d'emprunts*, a été fort remarqué.

travers la France et les armées belligérantes. Nathan Mayer fut aussi employé à faire toucher aux puissances alliées les énormes subsides que leur allouait l'Angleterre : ils s'élevèrent en une seule année à 11 millions de livres (275 millions de francs). Ces remises furent surtout faites au moyen d'opérations de change, et les Rothschilds surent si bien les balancer avec les emprunts faits alors par les puissances continentales et les dettes du commerce, que, pendant cette période, le change sur le continent fut presque toujours favorable à l'Angleterre.

Durant ces années où les fonds publics éprouvaient au Stock-Exchange des oscillations aussi fortes que subites, Nathan Mayer accrut énormément sa fortune. Il apportait une remarquable sagacité dans ses spéculations; mais il employait aussi les manœuvres les plus raffinées de l'agiotage [1]. Selon son historien, en cinq ans il retourna 2500 fois son capital.

Après la paix, il se chargea de l'émission à Londres de nombreux emprunts : de 1818 à 1832 il négocia pour le compte de la Prusse un emprunt de 212 millions, pour la Russie de 87 millions, pour l'Autriche et pour Naples de 52 millions chacun, pour le Brésil de 70 millions, pour la Belgique de 50 millions.

Sous l'influence de ces émissions multipliées, la spéculation prit un grand développement en Allemagne de 1817 à 1821.

On négligea tout pour la spéculation, dit un historien. Les grandes maisons israélites Salomon Heine à Hambourg, Itzig à Berlin, Arnstein et Eskeles, Geymuller et Cie, la maison Sina, d'origine grecque, etc., à Vienne, et les deux branches de la maison de Rothschild de Vienne et de Francfort avaient uni leurs efforts pour attirer vers les nouveaux emprunts tous les capitaux disponibles et pour habituer le public aux opérations de bourse, qui allaient devenir pour eux l'origine d'immenses fortunes [2].

En même temps que Nathan Mayer Rothschild fondait la maison de Londres, un de ses frères, Anselm Mayer, continuait à résider à Francfort; un autre, Salomon, s'établissait à Vienne, où il se subordonna rapidement les autres maisons de banque, israélites d'ailleurs pour

[1] D'après M. John Reeves, la manœuvre favorite de Nathan Mayer consistait à faire faire par ses *brokers* attitrés un certain nombre d'opérations en sens inverse de celle qu'il voulait effectuer, de manière à précipiter dans ce sens-là les cours, parce que la masse des spéculateurs cherchait à l'imiter. Pendant ce temps, il faisait faire ses opérations réelles en quantités bien plus fortes par des *brokers* qu'on ne pouvait soupçonner d'agir pour son compte.

[2] Frignet, *Histoire de l'Association commerciale*, p. 346. Les conditions dans lesquelles fut émis l'emprunt prussien de 1818 étaient aussi onéreuses que celles des premiers emprunts de la Restauration. Les profits réalisés par les banquiers furent non moins considérables.

la plupart, et acquit une prépondérance proportionnée aux embarras financiers du gouvernement. Un quatrième frère, Carl s'installa à Naples, où il s'occupa d'affaires de change et pendant quarante ans fit les affaires financières des gouvernements de la péninsule. Mais le plus important établissement fut celui fondé par James à Paris dès le temps de Napoléon. Après l'invasion, il fut chargé de faire passer aux alliés les indemnités de guerre et il fut l'agent des réclamations des gouvernements étrangers contre le Trésor français. Sa position grandit peu à peu, et, comme on l'a vu, à partir de 1823 il eut pour ainsi dire le monopole des émissions françaises. La maison de Paris, par les nombreux emprunts d'État dont elle s'est chargée successivement, par la variété des opérations de spéculation auxquelles elle s'est livrée, est devenue la plus active des cinq maisons fédérées.

Ces cinq branches, quoique constituant des maisons distinctes, sont restées étroitement unies, et jamais l'une d'elles n'entreprend une affaire importante sans se concerter avec les autres. La maison de Naples a cessé ses opérations après les évènements de 1860. Sans doute l'Italie nouvelle n'offrait plus un terrain suffisamment sûr aux affaires : elle a été abandonnée à des maisons de banque ou à des établissements de crédit secondaires relativement aux Rothschild. Mais d'autres ramifications se sont implantées là où de nouveaux marchés financiers se constituaient. Un gendre des Rothschild, Lambert, a établi une banque à Bruxelles. Des mariages ont fait entrer dans la famille M. Ephrussi l'un des plus grands spéculateurs en blés du monde et le richissime juif indien Sassoon. Enfin une sorte de succursale a été établie à New-York, et ce n'est pas aujourd'hui le centre le moins important d'opérations qui embrassent le monde entier.

La puissance financière des Rothschild se doubla de bonne heure d'une puissance politique, qui, pour n'être pas proclamée publiquement, n'en est pas moins effective. Nathan Mayer avait compris l'intérêt qu'il avait à être toujours informé avant ses concurrents, et même avant les gouvernements, des évènements financiers et politiques pouvant influer sur ses spéculations. Il avait organisé tout un service de courriers et jusqu'à des postes de pigeons voyageurs. C'est ainsi que, dit-on, il apprit à lord Aberdeen, le chef du cabinet, la première nouvelle de la révolution de Juillet. Il entretenait des émissaires dans tous les cabinets : le chevalier de Gentz, le collaborateur perspicace mais si peu moral et toujours besoigneux de Metternich, était, à Vienne, l'ami de Salomon de Rothschild, et l'on comprend ce que pouvait être cette familiarité. Anselm Mayer, qui succéda, à Francfort, à son père le vieil Amschel, se fit une clientèle de tous les princes allemands régnant ou médiatisés; la liste des prêts qu'il leur fit est l'explication de sa toute-puissance en Allemagne.

Les gouvernements ont, du reste, consacré cette situation. En même temps que l'empereur François II créait les cinq frères barons du Saint-Empire, il nommait James de Rothschild son consul général à Paris et conférait la même fonction à Nathan Mayer à Londres. En consentant à se charger d'un emprunt pour le roi Ferdinand Ier à Naples, ils exigeaient qu'il choisît pour ministre des finances le chevalier Medici, leur créature. En France, s'il faut en croire M. John Reeves, les Rothschild furent tout-puissants sous le gouvernement de Juillet en ce qui touchait la politique internationale. Ils se posèrent comme les arbitres de l'Europe et exigèrent en 1840 la chute de M. Thiers dont la politique brouillonne menaçait la paix. Nous avons dit quelle fut vis-à-vis d'eux la posture du gouvernement républicain en 1848 et l'abandon des intérêts du Trésor auxquels consentit le ministre des finances. En 1871, ce sont eux qui ont dicté à M. Thiers les conditions des emprunts de la rançon nationale et on les accuse d'avoir imposé en 1882 la mise en faillite si injuste et si désastreuse de l'*Union générale*.

Le troisième de la dynastie, sir Lionel de Rothschild, qui succéda à la maison de banque de Londres à la mort de Nathan Mayer en 1836, fut élu membre des Communes par la Cité et parvint en 1858 à faire voter un bill en vertu duquel il put être admis au Parlement en prêtant serment sur l'Ancien Testament. Son fils Nathaniel, le quatrième du nom, a été élevé à la pairie en 1886.

Sir Lionel, solidement appuyé sur d'immenses capitaux et tenant compte des exigences de l'opinion renonça aux manœuvres de bourse et aux coups d'agiotage familiers à son père. Il s'occupa presque exclusivement des émissions d'emprunts d'État; il fut l'agent attitré du gouvernement russe à Londres. Il soumissionna dans sa carrière jusqu'à 160 millions de livres sterling d'emprunts divers pris ferme, c'est-à-dire dont il garantissait le paiement à époque fixe, sauf à partager l'affaire avec les autres branches de la famille. En même temps il s'occupa des grandes affaires de change, qui sont l'apanage presque exclusif de la maison et il monopolisa en fait le commerce des métaux précieux dont le marché s'est concentré à Londres.

Dans la conduite des grandes affaires financières auxquelles ils prennent part, les Rothschild sont de plus en plus dominés par le sentiment des responsabilités attachées au gouvernement financier des nations. A l'occasion, ils soutiennent les marchés et empêchent l'effondrement complet des cours, en vertu de cette maxime économique qu'il ne faut pas ruiner à fond ses voisins, si l'on veut continuer à faire des affaires avec eux. Mais ils ne supportent pas de rivaux, et, depuis qu'ils se sont constitués à l'état de dynastie, ils semblent avoir pris pour règle de conduite la maxime du peuple-roi : *Parcere*

subjectis et debellare superbos. Aussi ont-ils favorisé la fondation, par leurs coreligionnaires, de nombreuses maisons de banque qui sont comme leurs satellites. Des membres de la famille font partie des conseils d'administration de toutes les banques nationales ainsi que des grandes sociétés de crédit dont la constitution a marqué une époque nouvelle dans l'histoire financière.

Toutefois l'activité des Rothschild ne s'est pas cantonnée exclusivement dans l'émission des emprunts publics et dans les affaires de change. Les grandes entreprises industrielles de notre époque les ont attirés aussi, et ils ont fort habilement mis à profit la forme de la société anonyme pour dissimuler à la masse du public la puissance qu'ils acquéraient encore sur ce terrain. En 1824, Nathan Mayer fondait à Londres l'*Alliance marine insurance C°*. Dans les années précédentes, il s'était fait hypothéquer les mines d'Almaden en Espagne, et son frère avait acheté celles d'Idria en Autriche, de sorte que le prix du mercure resta sous leur contrôle dans toute l'Europe jusqu'à la découverte des riches gisements américains. Les diverses branches de la famille possèdent aussi d'importantes mines de cuivre. Les puits de pétrole du Caucase appartiennent aux Rothschild d'Angleterre, ceux de Gallicie aux Rothschild de Vienne, les mines de nickel de la Nouvelle-Calédonie aux Rothschild de Paris. Récemment ils ont organisé le *consortium* des gîtes diamantifères de l'Afrique australe. En 1845, le baron James obtenait en France l'adjudication du chemin de fer du Nord et souscrivait pour lui et les siens plus de la moitié des actions. Ils ont la même situation dans plusieurs chemins de fer étrangers, notamment dans ceux du Nord de l'Autriche ainsi que dans ceux du Sud. Beaucoup de mines et de grandes usines de ce pays sont leur propriété.

A leur ombre, de puissantes maisons juives ont surgi dans toutes les capitales européennes et de concert avec eux dominent le marché financier. Ce sont : à Vienne, les Oppenheim; à Paris, les Hirsch, les Erlanger, les Camondo, les Reinach; à Anvers, les Bischoffheim et les Cahen. A Berlin, M. de Bleichrœder et M. Mendelsohn ont tout autour d'eux une constellation de sociétés financières dans lesquelles leurs coreligionnaires ont la haute main, ils composent même la majorité du conseil d'administration de la Reichsbank [1].

Quelques-unes de ces maisons en sont déjà à plusieurs générations; d'autres ont surgi comme des météores. Tel est Hirsch entre autres. Fils et petit-fils d'un banquier de la cour de Munich, il était établi à Bruxelles quand la banque montée par Langrand-Dumoncau sombra en 1868. Hirsch racheta à vil prix, dans sa faillite, la concession des

[1] V. Otto Glagau, *Die Reichesnoth und der neue Kulturkampf* (Osnabruck, 1880, 3e édit.)

chemins de fer ottomans, et ce fut l'origine d'une fortune que *le Figaro* évaluait à 300 millions, ce qui lui valut d'être admis dans la noblesse belge par une ordonnance de Léopold II [1].

Ces maisons sont toutes d'origine allemande. Les Juifs portugais, dont un rameau très important est établi à Bordeaux, n'ont jamais eu la même fortune. A l'époque de la Révolution, ils tenaient beaucoup à se distinguer de leurs coreligionnaires allemands et auraient préféré conserver pour eux seuls leur situation privilégiée [2]. Un d'eux, Mirès, qui eut, sous le second empire, des débuts très brillants, mais qui avait épousé une chrétienne, fut écrasé précisément sous la rivalité de la haute banque allemande. Seuls les Pereire, après avoir créé le *Crédit mobilier* et avoir affiché la prétention d'être les conducteurs du marché financier parisien, ont pu survivre et se maintenir dans un rang effacé.

Presque partout les anciennes maisons chrétiennes ont été reléguées au troisième rang. Même à Paris, les maisons d'origine genevoise, que l'on appelle parfois à cause de cela la Banque protestante, n'occupent plus qu'une position secondaire.

En Angleterre aussi, les grandes maisons de banque chrétiennes ou bien ont fait faillite, comme Overrend and Gurney en 1866, les Baring en 1890, les Marietta en 1891, ou bien elles se sont transformées en sociétés anonymes, ce qui diminue leur influence. A Vienne, les Sina se sont retirés des affaires il y a longtemps. A Amsterdam, les Hope ont fait de même il y a quelques années.

Dès 1825 Cobbett, le vigoureux pamphlétaire anglais, signalait cette puissance des Juifs. En 1846 un écrivain fouriériste, qui était surtout un humoriste, A. Toussenel, lançait un volume intitulé : *les Juifs rois de l'époque, histoire de la féodalité financière*. Le titre était une idée géniale et a préservé son auteur de l'oubli, car l'ouvrage lui-même est sans valeur. Cobbett et Toussenel étaient des précurseurs. En 1879 est né en Allemagne un mouvement antisémitique qui s'est propagé de là en Autriche, en Hongrie, en Russie et qui est un des phénomènes les plus curieux de la fin de ce siècle.

Le bouleversement de l'antique constitution allemande, la destruction d'une foule d'éléments traditionnels par M. de Bismarck, la création d'un puissant marché financier à Berlin avaient donné un grand essor à l'agiotage. Les Juifs prirent une importance considérable dans le nouvel Empire, comme en Autriche et en Hongrie [3]. Leur domination financière eût peut-être été acceptée, mais ils étendirent leur

[1] *Le Figaro* du 19 septembre 1890.

[2] V. Lehmann, *L'Entrée des Israélites dans la société chrétienne*. (1885.)

[3] V., sur les commencements du mouvement antisémitique en Allemagne, deux articles de feu M. Heinrich dans *le Correspondant* des 10 et 25 mai 1881.

action sur la politique intérieure; ils eurent le malheur de toucher aux questions religieuses, malgré les avertissements que Mirès leur avait jadis donnés et que leur répète encore chez nous le vénérable M. Franck. Ils servirent d'instrument au *Kulturkampf*, tout comme en France ils ont pris part à la persécution maçonnique dirigée contre le catholicisme et les traditions nationales. Une situation analogue à celle qui au temps de Louis le Débonnaire faisait écrire à Agobard son livre brûlant *de insolentia Judæorum* s'est reproduite et elle a fait le succès de *la France juive* de M. Drumont.

VII. — Quelles sont les causes de la prépondérance ainsi acquise à la banque israélite?

Avant tout il faut reconnaître que, par-dessus les organisations économiques nationales, l'organisation économique générale du monde, ce que les Allemands appellent la *Weltwirthschaft*, se développe de plus en plus. Tous les grands marchés de marchandises sont en communication; toutes les bourses sont solidaires, et il n'y a réellement pour l'argent ou les capitaux mobiles qu'un seul marché qui embrasse l'univers entier.

Il fallait un organe à ce nouvel état économique. Cette fonction que les Templiers, les Vénitiens, les banquiers Florentins avaient remplie à l'époque où les Croisades avaient créé une unité entre les nations chrétiennes de l'Occident, les Juifs la remplissent de nos jours parce qu'ils sont essentiellement cosmopolites et merveilleusement doués pour cette fonction; mais, s'ils n'existaient pas, il n'y en aurait pas moins une haute banque internationale quelconque.

Par son passé, par sa religion, par sa vitalité extraordinaire, la race juive reste une nation à part au milieu des nations modernes et elle résiste aux causes d'assimilation qui agissent sur ellede notre temps aussi bien qu'aux cruelles persécutions dont elle fut si souvent la victime. Un sentiment de solidarité étroite survit chez tous ses membres même à l'atténuation des croyances religieuses et à l'abandon des rites mosaïques. Encore que, dans presque tous les pays, ils exercent aujourd'hui les droits de citoyens, ils restent israélites avant tout, non pas seulement de religion comme on peut le dire des chrétiens en un certain sens, mais de nationalité. Le réveil inattendu d'antagonisme qui se produit partout contre eux ne peut que resserrer cette solidarité.

Ils demeurent, en réalité, indifférents aux luttes des nationalités et aux passions des partis, grande cause de supériorité pour des banquiers dont toutes les forces intellectuelles doivent être concentrées sur un but unique : gagner de l'argent.

Les Rothschild, dit leur historiographe, n'appartiennent à aucune natio-

nalité. Ils sont cosmopolites. Tandis que d'un côté ils fournissent leur approvisionnement aux armées de Napoléon, de l'autre, ils émettent des emprunts pour le compte des puissances ses ennemies, qui employaient les fonds ainsi obtenus à défrayer les guerres soutenues contre lui. Ils n'appartenaient à aucun parti : ils étaient prêts à devenir riches aux frais de leurs amis et de leurs ennemis indifféremment.

Les Juifs ont des aptitudes intellectuelles qui les rendent éminemment propres aux professions exigeant autre chose que du travail manuel. La concentration de toute leur activité depuis vingt siècles sur les affaires d'argent a par un effet d'hérédité développé chez eux les capacités financières à un degré supérieur encore à celui que possèdent les Gênois, les Écossais, les Genevois, les Arméniens, les Parsis.

Encore qu'ils aient leur bonne part des vices humains, les Juifs ont au moins conservé celles des qualités morales qui empêchent la désorganisation sociale ; ils observent à leur foyer la loi de la fécondité et attachent un grand intérêt à avoir une nombreuse postérité. Le nombre des enfants qu'a comptés chaque génération des Rothschild leur a toujours fait trouver parmi eux l'homme capable de diriger de si grandes affaires. Le respect des parents est profond, et les familles juives puisent dans ce sentiment une force qui les préserve de la dissolution causée par les codes et surtout par l'esprit moderne.

Le vieux Mayer Amschel Rothschild avait recommandé en mourant à ses cinq fils, réunis à son chevet, de demeurer fidèles à la loi de Moïse, de rester étroitement unis et de ne rien entreprendre sans consulter leur mère. « Observez ces trois préceptes, leur dit-il, et vous deviendrez riches parmi les plus riches, et le monde vous appartiendra. » A son tour, Nathan Mayer, celui qui établit la dynastie à Londres, fit un testament par lequel il laissait de larges dots à ses filles, mais leur défendait de prendre aucune connaissance de l'état de sa fortune et leur enjoignait de ne se marier qu'avec le consentement de leur mère et de leurs frères. Même en France, le Code civil n'intervient guère dans les grandes familles juives. Elles se font leur loi de succession à elles-mêmes, comme les familles souveraines, et des mariages conclus presque toujours dans le cercle de la descendance des cinq frères, ajoutent à la concentration des fortunes et à la solidarité de leurs diverses branches.

Les Israélites contemporains ne méprisent pas le travail. Leur faste ne dégénère jamais en prodigalité. Quelque riches qu'ils soient, toujours l'un ou l'autre de leurs enfants continue à s'occuper d'affaires, et on ne les voit pas, au bout de deux ou trois générations, liquider, comme les maisons de banque dirigées par des chrétiens. Leurs filles ne vont pas non plus apporter dans des familles étrangères les mon-

ceaux d'or qu'ils ont accumulés. Nous avons dit combien éphémère était la fortune des traitants et des financiers de l'ancien régime. A peine étaient-ils parvenus, qu'ils mettaient un duc dans leur famille et faisaient de leur fils un grand seigneur, selon le mot de La Bruyère. Avec cela, leurs trésors, dès la seconde génération, se dissipaient ou passaient dans des familles d'une toute autre condition et qui les faisaient très rapidement rentrer dans la circulation générale. Il en est tout autrement des hauts barons juifs. Tandis qu'autrefois la plupart des Israélites riches se convertissaient au christianisme, les Rothschild demeurent de stricts adhérents de l'orthodoxie israélite, et, à leur imitation, la haute banque juive n'éprouve pas le besoin de se fondre effectivement dans les classes supérieures de la population chrétienne. Les relations mondaines établies entre elle et l'aristocratie européenne ne sont qu'un trompe-l'œil, auquel ni l'une ni l'autre partie ne se prend en réalité. Leurs alliances avec les chrétiens sont très rares, si ce n'est en Autriche-Hongrie, et là, au lieu de profiter au christianisme, elles ont plutôt pour résultat de faire absorber par la tribu juive les mauvais chrétiens qui les contractent. L'accumulation permanente d'une partie considérable de l'épargne publique par les grands financiers israélites a donc des conséquences sociales et économiques qui, dans l'ancien régime, n'avaient point d'équivalent.

Mais il faut aller au fond des choses. Depuis des siècles, dans presque toutes les communautés juives le Talmud a pris la place de la Bible comme base de l'enseignement moral. Or le Talmud inculque l'idée que les obligations de la morale ne sont pas les mêmes entre Israélites et vis-à-vis des autres hommes. A proprement parler et pour tout ce qui touche à l'application de la loi, la qualité d'homme n'appartient qu'aux Juifs; tous les non-juifs (*Goim*) sont considérés comme des bêtes vis-à-vis desquelles tout est permis : seuls les prosélytes (*Ghérim*) sont assimilés aux Israélites. La *Ghemara* fourmille de passages où les vertus de justice et d'équité, non seulement ne doivent point s'appliquer au chrétien, mais changent de nature et deviennent une faute s'il en est l'objet. Le traité *Avoda-Zara* défend en termes exprès de sauver de la mort un non-juif, de lui rendre ses biens perdus ou d'avoir pitié de sa personne. La formule Kol-Nidrai, qui fait partie du rituel de la grande fête du Kilpour, a pour effet de dégager l'Israélite de tous les engagements et serments qu'il pourrait faire dans l'année. Au besoin, ses serments peuvent lui être remis, s'il le demande, par un tribunal composé de trois Israélites quelconques.

Les rabbins talmudisants disent, en outre, que puisque la vie de l'idolâtre (et sous ce nom ils comprennent le chrétien) est à la disposition du Juif, à plus forte raison son bien! Les possessions des chrétiens, d'après le *Bava-Batra*, sont comme un désert ou comme le

sable de la mer : le premier occupant en sera le vrai propriétaire. Le traité *Baka-Koumah* porte littéralement ce qui suit :

Il a été enseigné ceci : lorsqu'un Israélite et un non-juif ont un procès, tu donneras gain de cause à ton frère et tu diras au non-juif : ainsi porte notre code. Si les lois des nations du monde se trouvent favorables à l'Israélite, tu lui donneras gain de cause encore et tu diras au non-juif : ainsi porte votre propre code; mais si nul de ces cas n'existe, il faut le harasser de chicane, jusqu'à ce que gain de cause reste à l'Israélite [1].

La spoliation systématique des chrétiens par ces divers moyens et notamment par l'usure est présentée dans tous les traités du Talmud non seulement comme un acte méritoire, mais comme un devoir strict de conscience [2].

Jusqu'à quel point l'éducation reçue par les Israélites de la classe élevée dans les lycées ou les gymnases, et l'influence des milieux dans lesquels ils entrent, atténuent-ils ces enseignements, qui constituent le fond non seulement des lectures de la synagogue, mais de toutes les traditions domestiques, c'est là un problème délicat quand il s'agit d'un Israélite pris individuellement. Il est certain que plus d'un s'en dégage et observe cette honnêteté naturelle qui parle constamment au cœur de chaque homme. Il s'est d'ailleurs formé de nos jours un courant très fort dans le judaïsme pour rejeter le Talmud et parfois aussi malheureusement les traditions mosaïques. L'écrivain qui a le mieux étudié l'influence sociale du Talmud reconnaît lui-même que « les atroces exigences de la foi tamuldique se sont considérablement mitigées chez les Juifs nés dans les classes intelligentes et dans les régions les plus éclairées de l'Europe [3] ». Mais quand on porte ses regards sur l'ensemble de la société contemporaine et que l'on voit le Juif supplanter les chrétiens, élever sa fortune sur leur ruine, attirer à lui partout l'empire de la Bourse, et dans certaines régions monopoliser le com-

[1] Nous empruntons ces citations à l'ouvrage : *le Juif, le Judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*, par Gougenot-Desmousseaux. (1re édition. Paris, Plon, 1869; 2e édition, Wattelier, 1886). Aucune contradiction n'a pu être élevée contre cet ouvrage, le plus sérieux qui existe sur ce sujet.

[2] Le trait suivant de l'enfance du jeune Libermann, devenu depuis chrétien et prêtre, montre comment cet enseignement est mis en pratique. « Un jour, le jeune Jacob fut envoyé par ses parents chez une voisine chrétienne pour lui demander à changer une pièce de monnaie. Il se sentit inspiré de profiter de l'occasion, et sut faire glisser dans sa petite main deux sous habilement dérobés à « l'infidèle », conformément aux préceptes du Talmud. C'était là, à son sens, un acte de religion dont il aima ensuite à se glorifier, aux applaudissements de la famille et surtout de son chef, qui se plut à voir, dans cette pieuse prouesse d'enfant, un gage de futurs et plus importants exploits. » (*Vie du P. Libermann*), Paris, Sarlit, 1878, p. 6.

[3] Gougenot-Desmousseaux, *le Juif, le Judaïsme*, 2e édit., p. 131.

merce, on se demande s'il ne faut pas chercher dans cette morale différentielle le secret de l'étonnante puissance qu'il a acquise dans tous les pays où il a conquis l'égalité des droits civils et politiques.

La question se pose d'autant plus que l'Europe occidentale est envahie par une émigration juive venant de Russie, de Pologne, d'Allemagne, précisément des régions où les traditions talmudiques dominent encore absolument la synagogue. Les Israélites portugais, bordelais, italiens, hollandais, se sont, dans le monde des affaires, plus ou moins assimilés aux milieux dans lesquels ils vivent, et leur développement n'a rien d'anormal; mais l'Allemagne reçoit une immigration de plus en plus considérable d'Israélites issus des couches sociales les plus basses venues de Russie. A son tour, elle dirige, depuis le commencement du siècle, sur la France et sur les États-Unis, un nombre croissant de ses Juifs, déjà dégrossis par une certaine instruction, mais qu'une génération seulement sépare de la formation talmudique. Ils s'élèvent rapidement au-dessus des métiers de brocanteurs et de prêteurs sur gages, où leurs parents étaient confinés. De nouvelles maisons de banque surgissent parmi eux et grandissent, âpres et audacieuses, dans l'orbite de la puissante famille qui, il y a cent ans, a pris la tête de la colonne avec tant de force et d'éclat. Les Israélites de souche allemande conquièrent une place de plus en plus grande, non seulement dans la banque, mais dans le commerce proprement dit, et même en Autriche dans l'industrie manufacturière. A Paris, il s'est formé, depuis vingt ans, au centre des affaires, un quartier juif, de plus en plus compact, quoique l'absence, dans les recensements depuis 1876, de toute mention relative au culte empêche de suivre leur accroissement comme il le conviendrait.

C'est un fait égal en importance à celui de la constitution de la haute banque juive que la rapide élévation sociale des couches inférieures de la population israélite en France, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, aux États-Unis. Elles profitent plus qu'aucune autre souche humaine de la diffusion de l'instruction et elles arrivent à occuper dans la science et les arts, dans le commerce et dans l'industrie, dans les professions libérales et dans la politique, une place absolument hors de proportion avec leur importance numérique.

VIII. — Mais la question juive dépasse de beaucoup la portée d'une question économique, et avant de l'aborder, il nous faut revenir en arrière dans l'histoire financière du siècle.

La redoutable multiplication des emprunts publics n'en est pas heureusement le seul trait. La fondation des premières grandes compagnies d'assurances, sous la Restauration, ainsi que des compagnies pour achever les canaux entrepris par l'Empire, puis la construction

des chemins de fer et la transformation de l'industrie manufacturière, donnèrent à la société anonyme un rôle considérable dans l'organisation économique.

Pendant longtemps, en raison de la nature des opérations de banque, du secret qu'elles exigent notamment, il semblait qu'une maison de banque ne pouvait fonctionner que sous la direction d'un ou de plusieurs associés, recrutant tout au plus des commanditaires dans le cercle de leurs familles ou de leur clientèle. Mais le désir de réagir contre la prépondérance acquise par la haute banque et en même temps la masse des capitaux cherchant des emplois nouveaux, ont provoqué, depuis une trentaine d'années, dans tous les pays, la formation de puissants établissements de crédit, organisés en sociétés par actions. L'exemple en avait été donné par les États-Unis et le Canada, où la banque avait pris cette forme dès le commencement du siècle et où d'ailleurs elle ne pouvait pas en avoir d'autre dès qu'elle dépassait les moyens d'un particulier ordinaire.

En Europe, l'idée première en remonte aux saint-simoniens, qui rêvaient une organisation des diverses formes du crédit en monopoles concédés par l'État. La République de 1848 et le second Empire firent des applications partielles de ces théories, qui eurent au moins le mérite de frayer la voie à de nouvelles institutions.

Au lendemain des journées de Février, le crédit s'était arrêté brusquement par l'effroi que le nom de la République inspirait et par l'abstention systématique de la haute banque. Le gouvernement, pour venir au secours du commerce, fit instituer par les municipalités des *Magasins généraux*, dont les récépissés servirent à donner des marchandises en gage sans s'en dessaisir; en même temps il créa à Paris le *Comptoir d'escompte*, avec une hiérarchie de sous-comptoirs professionnels et de comptoirs départementaux qui devaient, avec des subventions de l'État, des départements et des villes, escompter le papier à deux signatures de leurs membres, sauf à le faire réescompter par la Banque de France. L'expérience transforma heureusement ces institutions. Les *Magasins généraux* devinrent des institutions libres qui ont popularisé en France le *warrant*, et le *Comptoir d'escompte* est devenu, en 1854, une grande société de crédit par actions, qui a rendu beaucoup de services, malgré les embarras qui ont interrompu momentanément ses opérations en 1889.

Le second Empire appliqua le système du monopole aux opérations hypothécaires et organisa sur cette donnée, en 1856, le *Crédit foncier de France*. A côté de lui, les frères Pereire fondèrent, en novembre 1852, le *Crédit mobilier* comme société anonyme, faveur assez rare alors pour qu'elle pût être considérée comme un monopole. Son but était double : tout en faisant des opérations de banque ordi-

naires avec le produit de dépôts à vue ou à court terme, le *Crédit mobilier* fournissait leur capital à des affaires industrielles souvent établies à l'étranger, au moyen de l'émission d'obligations à long terme. La conception était juste en elle-même, et le *Crédit mobilier* fonda effectivement à cette époque un grand nombre d'entreprises au milieu desquelles quelques-unes ont prospéré. Ce fut le moment de la constitution des compagnies de chemins de fer, et la France regagna alors les années qu'elle avait perdues; mais les directeurs du *Crédit mobilier* abusèrent de l'engouement du public et de la faveur officielle pour faire monter artificiellement à la Bourse les valeurs qu'ils émettaient. Ils furent les initiateurs des pratiques devenues communes plus tard en fait d'émissions, que nous avons racontées précédemment. Sous cette impulsion, de 1852 à 1856 on vit se produire une fièvre de spéculation, dans laquelle les éléments sérieux et l'agiotage étaient mélangés et qui surprit l'opinion, non encore blasée sur ce sujet comme elle l'est devenue depuis. Ponsard donna à l'Odéon une comédie de mœurs, *la Bourse* (1856), dont les allusions furent soulignées par les applaudissements du public. Un jeune magistrat de grand avenir, M. Oscar de Vallée, publia l'an d'après *les Manieurs d'argent*, livre courageux d'intention et d'une grande élévation morale. Des distributions irrégulières de dividende furent dénoncées. Le gouvernement arrêta le cours des émissions du *Crédit mobilier* par un acte arbitraire, dont la législation alors en vigueur lui donnait le droit. En même temps, il laissa poursuivre Mirès qui, avec la *Caisse des chemins de fer*, organisée en commandite par actions, rivalisait d'audace avec le *Crédit mobilier*. Comme lui il achetait la presse politique pour s'en faire un levier sur l'opinion, mais, dans cette concurrence, il n'avait jamais eu complètement la faveur officielle, et il devint le bouc émissaire de tous les péchés d'Israël, augmentés de ceux des Gentils.

Ces premières expériences avaient habitué néanmoins le public à ce genre d'opérations et à cette nouvelle forme de banques.

A côté du *Crédit mobilier*, transformé en une banque ordinaire et du *Crédit foncier*, qui déjà faisait de la banque et de la spéculation, concurremment avec les opérations hypothécaires pour lesquelles il avait été créé, s'élevèrent successivement la *Société de crédit industriel et commercial* (avril 1859), le *Crédit lyonnais* (1863), la *Société des dépôts et comptes courants* (1863), la *Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France* (mai 1864). Le gouvernement, qui jusqu'à la loi de 1867 devait autoriser les sociétés anonymes, donna les autorisations nécessaires malgré la sourde opposition de la haute banque, autant par un libéralisme sincère chez l'Empereur que parce que ces nouvelles so-

ciétés, en concentrant une grande quantité de capitaux épars, fournissaient un point d'appui aux souscriptions publiques des emprunts nationaux et assuraient leur succès à l'avance par des arrangements avec le ministre des finances.

La loi du 20 juin 1865, due à M. Emile Ollivier, qui naturalisa en France le chèque, contribua à répandre dans le pays l'habitude de déposer dans les banques les fonds libres ou capitaux disponibles au lieu de les garder enfouis dans des coffres-forts, parce qu'avec le chèque le déposant peut toujours facilement disposer de ses fonds. Un grand progrès dans la pratique de la banque fut ainsi réalisé et un champ nouveau s'ouvrit à l'action de ces établissements de crédit. Le *Comptoir d'escompte* eut le mérite de fonder un certain nombre d'agences à l'étranger, notamment en Chine, au Japon, en Australie, aux Indes, à Madagascar, ce qui est très utile au commerce national. Le *Crédit lyonnais* a suivi cet exemple principalement dans le levant [1].

La Haute Banque a fini par reconnaître l'utilité du concours de ces sociétés : elle a plusieurs de ses membres dans leurs conseils d'administration et elle s'associe avec elles fréquemment dans des syndicats. Les premières de ces sociétés avaient, pour la plupart au moins, pendant longtemps, conduit leurs opérations avec sagesse et leur donnèrent une base solide dans des affaires de banque faites dans le pays. Cela assura leur clientèle. Malheureusement leur nombre s'accrut après la loi de 1867; surtout elles se multiplièrent d'une manière déraisonnable dans la période d'agiotage qui aboutit au krach de janvier 1882. En avril 1881 on ne comptait pas moins de 44 sociétés de crédit françaises et de 7 étrangères opérant à Paris [2]. Chaque financier en créait une pour servir de paravent à ses opérations plus ou moins avouables. La chute de l'*Union générale*, de la *Banque du Rhône et de la Loire*, du *Crédit général français* amenèrent la liquidation d'un grand nombre. En 1886 il ne restait plus une seule des sociétés de crédit fondées de 1878 à 1882.

En laissant de côté celles qui n'ont qu'une existence effacée ou ont un but tout à fait spécial, les grandes sociétés financières existant actuellement en France sont le *Comptoir national d'escompte*, le *Crédit industriel et commercial*, le *Crédit lyonnais*, la *Société*

[1] W. Bagehot, *Lombard Street*, chapitres IX et X, explique comment les conditions économiques modernes ont rendu nécessaires de nouvelles méthodes en fait de banque et ont, par conséquent, contribué puissamment à la substitution des banques par actions aux anciennes maisons de banque particulières.

[2] Voy., dans *le Journal des Economistes* de juin 1881, *un Côté de l'histoire financière contemporaine, le développement des institutions de crédit*, par Blaise des Vosges.

générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie auquel il faut bien ajouter le *Crédit foncier* [1]. Ces établissements, au lieu de se faire concurrence comme autrefois, marchent de concert et sentent la nécessité de se soutenir les uns les autres pour éviter un *run* du public sur leurs dépôts à vue.

Ces sociétés ont non seulement des comptoirs dans les divers quartiers de Paris, mais des succursales plus ou moins nombreuses en province. Elles s'y implantent en faisant l'escompte commercial et font de ce chef une concurrence grave aux banquiers locaux. Ces opérations, qui dans l'ensemble ne leur laissent guère de bénéfices, sont comme les *articles sacrifiés* pour les grands magasins. Elles ont pour but de leur créer une clientèle dans laquelle elles placent leurs émissions de valeurs. Les capitaux qu'elles drainent dans toute la province — (souvent l'intérêt alloué aux dépôts des succursales est plus élevé que ceux de Paris) — sont centralisés à Paris où ils sont surtout employés en spéculations à la Bourse, en sorte que la banque et le commerce locaux deviennent de plus en plus exsangues. Les petits industriels ne trouvent plus le même appui qu'autrefois chez les banquiers particuliers dont cette concurrence a limité les profits.

Tout dépend pour ces sociétés de la réussite de leurs émissions. Elles sont forcées de servir de gros dividendes à leurs actionnaires à date fixe, sous peine de voir leurs actions baisser et leur crédit diminuer. Leurs frais généraux sont énormes. Elles sont condamnées, peut-on dire, à de grands succès. Quand elles manquent une émission, elles gardent dans leurs caisses et font figurer à leurs inventaires des paquets de titres dont il faut soutenir le cours à la Bourse par un courant d'achats réguliers, ce qui augmente parfois la grosseur du paquet.

Ces sociétés tiennent une place nécessaire à côté de la haute banque, et, par les services qu'elles rendent à la circulation des capitaux, elles ont contribué à abaisser le coût du crédit en France; mais, dans leur propre intérêt, on doit leur souhaiter des dividendes modérés et des cours moins élevés.

Elles ne sont pas particulières à la France. Les mêmes causes ont amené la formation de sociétés semblables dans les autres pays. En Angleterre, ce sont les *Jointstockbanks*, fondées pour la plupart de 1834 à 1855, et les banques par actions (*limited*), créées depuis l'*act* de 1862. Elles se substituent de plus en plus aux banques particulières [2]. Les principales d'entre elles, à Londres, agissent de concert

[1] Nous ne comprenons pas dans cette liste la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, parce qu'elle ne reçoit pas de dépôts du public et n'a pas de succursales en province. On la considère généralement comme faisant partie de la haute banque.

[2] Voy. *The Economist* du 20 juin 1891, *The increasing absorption of the private*

avec la Haute Banque dans les conjonctures particulièrement graves.

A Bruxelles, la *Compagnie générale pour favoriser l'industrie nationale* s'était constituée plusieurs années avant la société française qui lui a emprunté son nom et ses méthodes [1]. Le *Crédit mobilier*, dans sa brillante période, a créé des institutions du même genre en Espagne, en Autriche. L'*Union générale* créa à Vienne la *Banque des pays autrichiens*, qui lui a survécu et s'est fait une place entre le *Crédit Anstalt* et le *Boden-Crédit*, les deux grandes banques rivales qui dominent la place. Là aussi la haute banque a fini par vivre en bon accord avec ces nouveaux établissements qui, du reste, se placent à sa remorque au lieu de la contrecarrer et où l'élément Israëlite est fortement représenté.

En Allemagne, en 1880, on comptait trente-deux banques de crédit ou de spéculation. Les principales sont : la *Disconto Gesellschaft*, la *Handelsgesellschaft*, la *Darmstætter Bank*, la *Deutsche Bank*, la *Dresdner Bank*, la *National Bank*, auxquelles il faut ajouter l'antique *Seehandlunggesellschaft*. Ce sont ces banques qui ont fait la campagne de hausse si exagérée de 1889 sur les valeurs houillères et sidérurgiques.

IX. — Le bien et le mal sont étrangement mélangés dans la société moderne. La suppression à peu près complète de la violence et de l'oppression législative du peuple par les classes supérieures sont un fait qu'il ne faut jamais perdre de vue, si l'on veut juger équitablement son temps. Mais d'autre part, encore que l'usure proprement dite ait à peu près disparu des nations les plus avancées au point de vue économique, les abus du capital se produisent sous les formes nou-

banks. Le résultat en est aussi une concentration des capitaux de la province à Londres qui fait baisser le prix de l'argent au profit des reports de bourse et autres emplois spéculatifs. Voy. correspondance dans *the Economist*, 27 juin 1891.

[1] En 1860, un financier aventureux, Langrand-Dumonceau, fonda à Bruxelles un groupe de huit ou dix sociétés dont la conception première rappelait celle du *Credit mobilier* des frères Pereire. La principale de ces sociétés, le *Crédit foncier international*, succomba en 1868 dans des circonstances qui présentent beaucoup de traits de ressemblance avec la chute de l'*Union générale*. Son objectif était de créer en Belgique un centre international pour commanditer des entreprises et faire des affaires de crédit en Autriche, en Hongrie, en Turquie, c'est-à-dire dans les pays qui, à cette époque surtout, réclamaient des capitaux étrangers pour sortir de leur état arriéré. Indépendamment des fautes commises dans la gestion de ces sociétés, fautes qui furent personnelles à Langrand-Dumonceau, quoique la passion politique ait cherché à calomnier leurs administrateurs, — il y avait une disproportion évidente entre l'importance des opérations entreprises et les capitaux réunis par un groupe de personnes étrangères en réalité au monde des affaires.

velles que nous avons mises en lumière dans nos dernières chroniques : fraudes de l'anonymat, agiotages de la Bourse, brigandages de l'accaparement. Faut-il pour cela condamner en bloc l'ordre économique naturel et particulièrement la liberté civile que notre époque a eu le mérite de dégager des entraves d'autrefois? Assurément non. La liberté civile n'est pour rien dans le mal moderne : elle n'est nullement un obstacle aux mesures législatives propres à le combattre et elle est la condition *sine qua non* de l'action des forces médicatrices existant dans l'ordre économique, comme de l'essor des institutions capables d'améliorer l'état de choses actuel.

Pour qui sait réfléchir, le sentiment de son droit que chaque homme a de plus en plus, fût-il placé au dernier degré de l'échelle sociale, l'impatience avec laquelle les classes inférieures supportent leur condition sont, tout autant que la prodigieuse augmentation de la population en ce siècle, la preuve de l'amélioration effective des rapports économiques.

Rien n'est frappant comme de suivre à travers l'histoire, mais surtout pendant les cinquante dernières années, les conséquences sociales de la baisse du taux de l'intérêt. Ce phénomène économique capital est loin d'avoir épuisé son action et il se fera sentir avec une grande intensité d'ici à vingt-cinq ans, si quelque guerre européenne ou une explosion révolutionnaire ne vient pas l'arrêter. C'est à lui qu'on doit, en réalité, la dissémination des fortunes et l'élévation des classes moyennes, malgré la concentration des entreprises industrielles occasionnées par les progrès techniques [1].

Les grands écarts de condition entre les hommes sont atténués par l'existence de degrés intermédiaires de plus en plus importants au fur et à mesure qu'une société est plus anciennement riche.

Aux deux extrémités géographiques du monde économique, la Russie et les États-Unis nous montrent les plus grands contrastes entre la pauvreté du grand nombre et la richesse de quelques-uns. En Russie, les réformes libérales d'Alexandre II n'ont pu encore atténuer, même au bout de trente ans, l'écart énorme qui séparait les serfs des seigneurs et des hauts fonctionnaires enrichis sur le budget. Les classes moyennes, qui n'existaient pas, commencent à peine à se constituer avec le développement de l'industrie, malheureusement en grande partie par des éléments étrangers ou dangereux, comme les Juifs.

Aux États-Unis la conquête subite de tout un continent par les chemins de fer et par les sociétés de colonisation et un système protectionniste à outrance suivi depuis 1864 ont constitué, au profit d'un

[1] Nous ne pouvons qu'indiquer ce point de vue. Nous le développerons dans un ouvrage : *le Capital, la spéculation et la finance au dix-neuvième siècle* qui paraîtra en janvier 1892, chez M. Plon, éditeur.

petit nombre de spéculateurs, puissants par l'intelligence et souvent peu scrupuleux dans le choix des moyens, des fortunes comparativement plus nombreuses et plus colossales que partout ailleurs. Le capital n'est pas encore assez abondant et surtout n'est pas assez ancien pour s'être disséminé dans tout le corps social, comme il le fera avec le cours du temps. D'autre part l'énorme afflux des émigrants pauvres de l'Europe multiplie les classes inférieures au delà de la proportion qui se produirait naturellement. Heureusement l'Amérique a dans sa classe de *farmers* propriétaires qu'elle sait développer et protéger un élément social absolument de premier ordre.

Les pays de la vieille Europe, en raison de l'ancienneté de leur civilisation, ont un état social bien mieux pondéré. En Allemagne, les grandes familles, soutenues par des majorats, en Angleterre, les grosses fortunes, que le commerce et la banque ont recueillies sur tous les points du monde et sont venues concentrer à Londres, tranchent sans doute amèrement avec la condition des masses populaires; mais les degrés intermédiaires sont nombreux et l'ascension sociale s'opère régulièrement de bas en haut.

Même en France, il y a assurément beaucoup à faire pour soutenir le mouvement ascendant des classes moyennes; néanmoins le fait général du développement de ces classes, en proportion même de l'abondance et de l'ancienneté de la richesse, démontre péremptoirement que les tendances au progrès l'emportent sur les tendances à la rétrogradation dans un état économique fondé sur la liberté civile [1].

X. — Le progrès que nous constatons dans l'ordre économique n'existe pas malheureusement dans l'ordre moral.

Assurément, même à l'époque où le christianisme avait le plus d'empire sur les âmes, la fraude et l'usure se donnaient un plus libre cours que ne se l'imaginent les systématiques *laudatores temporis acti*. Mais il y avait, dans la société, des réserves inépuisables de vertu et d'honneur. Le nombre des hommes qui, dans le commerce, observaient une scrupuleuse probité, était considérable et ils tenaient le premier rang dans l'estime de leurs concitoyens. Les conversions d'usuriers étaient fréquentes et publiques : ils restituaient largement, et la conscience commune était raffermie. En est-il ainsi de nos jours?

[1] Il faut toutefois que l'excès des charges publiques ne vienne pas détruire la richesse au fur et à mesure qu'elle se forme. C'est ce qui se produit en Italie. Les pauvres y deviennent de plus en plus pauvres et un petit nombre de riches, qui peuvent échapper à l'abus de la taxation, s'élèvent par les spéculations toujours possibles dans des temps calamiteux, voire par l'usure. Il y a là un phénomène douloureux de rétrogradation, que l'analyse économique explique fort clairement.

La corruption et les faciles indulgences débordent en cette matière. Rien n'est plus démoralisant que l'adulation dont sont entourés les grands hommes de la Bourse dans la presse parisienne et dans certains salons, que la popularité, plus grossière, mais non moins faite d'admiration, dont jouissent en Amérique les forbans de la finance. Des doctrines philosophiques nouvelles exaltent le *struggle for life* et prétendent faire d'observations d'histoire naturelle plus ou moins exactes, la base de la morale humaine. La faveur qui les accueille témoigne trop bien de l'application pratique qu'elles trouvent. Le Paul Astier de Daudet est un type poussé à l'extrême, comme il convient à la scène, mais non purement imaginaire. Le jour où ces coupables sophismes auraient remplacé la vieille morale chrétienne, on ne voit plus quelle barrière serait apportée au mal.

Il faut bien se dire que la probité dans les affaires repose sur des notions précises et positives, et que les hommes la pratiquent seulement s'ils ont des convictions arrêtées sur l'obligation morale et sur sa sanction. On ne saurait être dupe de mots en ce sujet et se laisser prendre à de vagues généralités. Le *cant* en matière de probité règne dans toutes les nations modernes. Il faut d'autant plus s'en défier que si dans les civilisations policées la violence matérielle est devenue peu à peu répugnante à la majorité des hommes, ils n'en sont que plus portés à des fraudes qui restent forcément impunies. La vérité est que l'improbité, en grand comme en petits, a pris une extension redoutable au fur et à mesure que les croyances religieuses ont fléchi. Des pamphlets comme *les Mensonges conventionnels de notre civilisation* de Max Nordau ou les derniers livres de M. Drumont en accumulent les exemples, souvent sans discernement, mais avec un fond de vérité assez grand pour émouvoir un public dans les rangs duquel les victimes sont nombreuses.

Un fort enseignement moral sur les conditions d'acquisition de la richesse et sur son usage est d'autant plus nécessaire que les formes modernes de la richesse, valeurs mobilières, sociétés anonymes, crédits en banque, ne placent pas leurs possesseurs sous les yeux et le contrôle de leurs concitoyens, comme la propriété de la terre et l'exercice des industries manufacturières. Les habitudes cosmopolites que les hautes classes tendent à prendre depuis quelques années facilitent singulièrement l'immoralité dans l'acquisition de la richesse et l'égoïsme dans son usage. On échappe par un *déplacement* aux légitimes censures du voisinage.

C'est ce fait contemporain qui a amené récemment des hommes éminents, M. Carneggie, M. Gladstone, le cardinal Manning, à rappeler ses devoirs à *la richesse irresponsable*. Avant eux un des économistes les plus originaux de notre époque, M. de Molinari, avait écrit

sur ce sujet des pages pénétrantes [1]. Mais la religion peut seule réaliser pratiquement cette doctrine et la dernière encyclique de Léon XIII montre comment l'Eglise sait appliquer aux conditions nouvelles l'éternel enseignement de la justice et de la charité.

XI. — Nous retrouvons ici cette *question juive* que l'histoire financière du siècle a posée tout à l'heure devant nous. Un cri universel rend l'entrée des Israélites dans la société contemporaine responsable de tout le débordement de la fraude et de l'agiotage.

La question est singulièrement complexe quand on veut aller de bonne foi au fond des choses.

D'une part, beaucoup d'agioteurs de la pire espèce, quoique chrétiens de nom, déclament contre les Juifs uniquement parce qu'ils leur font concurrence et ont l'avantage sur eux. Le triste héros de M. Zola dans *l'Argent*, déplore le *triomphe de la juiverie* et invective contre ces *sales Juifs*, uniquement parce qu'ils l'ont empêché de faire à son profit personnel ce qu'il leur reproche.

Jay Gould, qui a écumé, à plusieurs reprises, les marchés américains comme les corsaires du dix-septième siècle le faisaient de l'Océan, n'est point un Israélite. Les spéculateurs insensés et les politiciens leurs complices qui ont déchaîné sur la République Argentine une si formidable crise, ne le sont pas davantage. S'ils ne déclament pas contre les Hébreux, c'est parce que l'antisémitisme n'a pas encore franchi l'Atlantique; mais s'ils opéraient de ce côté-ci peut-être prendraient-ils part du mouvement.

D'autre part, beaucoup de gens honnêtes, mais dont l'horizon ne dépasse pas le marché rural sur lequel ils vendent leurs produits ou la clientèle de leur boutique, flétrissent comme des pratiques juives des opérations fort légitimes que nous avons essayé d'expliquer dans nos études sur la Bourse et les spéculations commerciales. Les écrivains allemands, qui appellent *christlich Juden* tous les spéculateurs, voire les grands industriels dont les procédés commerciaux constituent des innovations, ne sont pas scientifiques. Ils esquivent l'analyse économique et juridique, parfois délicate, mais nécessaire pour démêler dans ces opérations ce qui est conforme ou non à la morale.

Enfin, le mouvement antisémitique est exploité fort habilement par les socialistes. Ils y ont trouvé un excellent terrain pour engager la lutte contre le capital et la propriété. L'histoire se répète. Quand on

[1] *L'Evolution économique au dix-neuvième siècle* (1879). On retrouvera la même doctrine dans *les Notions fondamentales d'économie politique et programme économique* que M. de Molinari vient de faire paraître à la librairie Guillaumin. C'est un des ouvrages les plus propres à faire comprendre l'économie politique à des personnes instruites.

étudie les grands tumultes qui se produisirent au moyen âge contre les Juifs après la peste de 1348, on voit qu'ils furent la préface de violences contre les propriétés de l'Église et de la noblesse. De même aujourd'hui les excitations à l'institution de chambres de justice populaires et au pillage des maisons de banque juives ne peuvent que conduire à une nouvelle Commune. Si même les coreligionnaires que les Israélites comptent dans les partis les plus avancés ne parviennent pas à détourner d'eux encore une fois les coups des masses déchaînées, certainement après M. de Rothschild beaucoup de chrétiens, et des meilleurs, seront mis contre le mur.

Tandis que la vraie force de l'antisémitisme est dans la réaction instinctive du sentiment chrétien trop souvent froissé par les Israélites arrivés au pinacle de la fortune et du pouvoir, les meneurs cherchent par-dessus tout à lui faire perdre ce caractère, à le présenter comme un mouvement social dirigé contre ce qu'ils appellent *le capitalisme*. Les chrétiens qui se laissent prendre à cette tactique ont d'autant plus tort qu'ils méconnaissent ainsi par là le côté essentiellement religieux de la question juive. Elle dépasse de beaucoup en amplitude le débat économique auquel les antisémites veulent la réduire, et elle est une des manifestations de la rivalité prédite par les Ecritures, qui doit jusqu'à la fin des temps régner entre les descendants d'Abraham et les descendants des Gentils [1]. La puissance financière acquise par les Israélites contemporains n'est qu'un des épisodes de cette lutte [2]. A notre sens, la grande place prise par eux dans la presse, la littérature et l'enseignement public est encore plus dangereuse pour la civilisation chrétienne. Les Juifs enserrent en réalité notre société par les deux extrémités : au sommet par les puissants barons de la finance dont les faits et gestes rendent le capital odieux; en bas par ce prolétariat universitaire qui a donné dans Lassalle et Karl Marx ses docteurs au socialisme et où se recrute incessamment le nihilisme russe.

Nous l'avons montré, c'est précisément à cause de leur religion que les financiers juifs ne se fondent pas dans la masse de la population et que les actions médicatrices de l'ordre économique ne font pas sentir leur action sur eux et leur fortune. Jadis non seulement le droit public reconnaissait le fait de leur persistance à l'état de nationalité distincte, mais la force de la société chrétienne était assez grande pour que les éléments les meilleurs parmi les Israélites fussent graduellement absorbés par elle; aujourd'hui les conversions sont beaucoup plus

[1] Voy. dans cet ordre d'idées : *La Mission des Juifs et les deux chars évangéliques*, par l'abbé Goudet. Paris, Delhomme et Briguet, 1890.

[2] La grandeur financière de la race juive semble avoir été prédite dans la prophétie de Moïse : « Fœnerabis gentibus multis et ipse a nullo fœnus accipies. » (Deutéronome XXVIII, 12.)

rares que par le passé. Il y a en effet plutôt intérêt à rester Juif. Un journaliste, classé à tort par Drumont parmi les Israélites, a dit le mot de la situation : « Je ne suis pas Juif et j'appartiens à une famille qui ne l'a jamais été : ce que je regrette, car je serais millionnaire [1]. » La prépondérance qu'ont prise les Juifs de notre temps tient donc avant tout aux défaillances des chrétiens et à l'abandon des principes sur lesquels doit reposer la constitution des nations.

Il est à remarquer que, même financièrement parlant, les Juifs sont d'autant moins malfaisants que la société est plus chrétienne et l'état économique plus sain. Ainsi, en Angleterre, où les Israélites sont très nombreux et occupent au Parlement, au barreau, dans la presse, une position égale à celle qu'ils ont dans les affaires, aucune plainte ne s'élève contre eux. Nulle part assurément les représentants autorisés du catholicisme ne s'associent au mouvement antisémitique [2]; néanmoins on ne saurait exiger des évêques français qu'ils donnent aux Israélites les témoignages de sympathie que leur prodigue le cardinal Manning en toute occasion.

XII. — L'exemple de l'Angleterre nous montre que le premier facteur pour une moralisation relative des affaires est une constitution politique saine et stable. Un gouvernement vraiment national, qui ne gaspille pas les ressources publiques, n'est pas dans la dépendance des financiers, si puissants qu'ils soient. Ce que nous disons de l'Angleterre, on peut le dire aussi de la Belgique. Lorsque, par extraordinaire, l'un ou l'autre de ces États doit recourir au crédit, les maisons de banque se disputent à qui lui rendra service au moindre coût. Voilà le principe qui domine tout. Quand ensuite on en arrive à déterminer l'action gouvernementale pratiquement possible pour réprimer un mal dont la gravité est évidente, il faut se garder d'écouter les utopistes qui ne rêvent rien moins que la suppression de la Bourse ou qui voudraient la régler comme un petit marché de denrées agricoles. Il ne faut, en effet, pas perdre de vue que les gouvernements ont de temps à autre besoin de recourir au crédit, ne fût-ce que pour les

[1] Lettre de M. Valentin Simond dans les notes rectificatives de *la France juive*.

[2] Un de nos prélats les plus autorisés, Mgr Gay, a écrit, en 1887, ces paroles remarquables : « A cause de l'élection dont Dieu a honoré les fils d'Abraham et de tout le passé de ce peuple, qui est notre ancêtre spirituel, étant d'abord selon la chair celui de Jésus et de Marie, à cause aussi de cette infaillible prophétie qui nous le montre rentrant un jour dans notre Eglise et ne formant avec nous qu'une même société, nous n'estimons pas que, malgré des griefs trop fondés et accumulés depuis plusieurs siècles, un chrétien ait le droit de parler des Juifs en général sans ménagement et sans respect. »

grands travaux d'utilité publique qui s'imposent, et que dans la situation actuelle du monde aucune nation ne peut se flatter d'échapper toujours à cette nécessité. Chaque État a donc intérêt à avoir chez lui un marché financier autonome. Il y a, en effet, une grande différence pour une nation à emprunter à ses propres citoyens ou à contracter un emprunt à l'étranger. Dans ce dernier cas, la dépendance de la finance ne pèse pas seulement sur la politique intérieure, elle porte atteinte à la liberté d'action extérieure et elle devient une cause permanente d'épuisement économique pour le pays réduit à cette extrémité. L'Italie contemporaine et la Hongrie en sont des exemples. Voilà pourquoi tous les gouvernements favorisent le développement dans leur capitale d'une grande Bourse. L'Allemagne y a réussi après 1870; les États-Unis aspirent à rendre de plus en plus Wall-Street indépendant du marché anglais, et avant un demi-siècle, il y aura sans doute à Moscou une Bourse rivale de celles de Paris et de Londres [1].

Il est impossible d'empêcher le jeu et même certaines manœuvres d'agiotage, qui se mêlent inévitablement à la spéculation, pour deux raisons : d'abord parce qu'on frapperait du même coup toutes les opérations à terme indispensables au service d'approvisionnement et aux besoins modernes de mobilisation des fortunes; en second lieu parce qu'aucune force au monde ne peut empêcher des gens de se réunir sous l'égide de la bonne foi et de leur parole pour faire des transactions qui ne sont pas malhonnêtes en soi et pour chacun individuellement, encore que la loi civile les improuve.

Il faut se borner à appliquer au régime des sociétés par actions les réformes pratiques que nous avons indiquées, à formuler une incrimination correctionnelle capable d'atteindre les agences véreuses qui fraudent la petite épargne, enfin à modifier les dispositions du Code pénal relatives aux accaparements, de manière à ne pas empêcher les associations de producteurs pour la protection de leurs intérêts, mais à frapper efficacement les actes offensifs contre la liberté de l'industrie et du commerce d'autrui; car toute loi qui frappe indistinctement des actes coupables et des actes honnêtes au point de vue moral reste forcément lettre morte [2].

Mais c'est surtout à renforcer les contrepoids sociaux que le législateur devrait s'appliquer. L'impôt ne saurait assurément jamais servir

[1] L'oukase par lequel le czar a ordonné la construction du chemin de fer Transsibérien (juin 1891), insiste sur ce que cette grande entreprise sera exclusivement russe et ne fera appel à aucuns capitaux étrangers.

[2] Voy. nos articles dans le *Correspondant* des 25 janvier, 25 mars et 25 mai 1891. On trouvera sur certaines pratiques usuraires des agences de bourse de fort intéressants détails dans *le Code des valeurs à lots*, par M. Maurice Dumont, avocat, excellent ouvrage pratique qui vient de paraître à la librairie Pedone-Lauriel. (1 vol. in-18.)

d'instrument pour modifier la répartition des richesses; mais le minimum des moyens d'existence doit échapper complètement à l'impôt. Les premières couches des classes moyennes doivent également être dégrevées de manière à ne pas être rejetées par la taxation dans le prolétariat au moment où elles en sortent à force d'énergie et d'épargne. Notre système fiscal, depuis les octrois et les patentes jusqu'à l'impôt de quotité sur la propriété bâtie, créé l'an dernier, doit être révisé à ce point de vue. Les petits patrimoines devraient être mis à l'abri de la procédure et du fisc qui s'unissent pour les détruire à chaque dévolution successorale; enfin il faudrait peut-être exempter dans certaines conditions le foyer de l'artisan et du paysan de l'expropriation pour dettes.

Le développement des propriétés collectives de toute sorte est également une digue aux excès de la mobilisation, d'une part par les valeurs qu'il lui soustrait et de l'autre par l'assiette que des participations inaliénables donnent aux familles de condition inférieure. Les biens communaux, les propriétés corporatives sont l'ouvrage avancé de la petite propriété individuelle.

Dans le domaine de l'association libre, la coopération peut être, dans une certaine mesure, le contrepoids des grandes combinaisons capitalistes et même devenir leur héritière.

Les assurances mutuelles contre l'incendie et sur la vie peuvent aspirer à ce rôle vis-à-vis des grandes compagnies, qui auront toujours eu le mérite d'inaugurer ce genre d'opérations et de créer à leurs risques et dépens les méthodes appropriées.

Les banques populaires et les sociétés de crédit mutuel, telles qu'elles existent, sous des formes diverses, en Italie et en Allemagne, contrebalancent dans ces deux pays le pouvoir de la haute banque [1]. On ne saurait l'oublier : en Italie ce sont deux Israélites, MM. Luzzatti et Wollemborg, qui ont créé ces œuvres de libération pour les classes populaires et moyennes. Un tel bienfait doit mettre en garde les esprits sincères contre les exagérations de l'antisémitisme.

Les grands magasins, qui déchaînent contre eux tant de colères et qui occasionnent, il faut le reconnaître, tant de souffrances, seront vraisemblablement les précurseurs des grandes sociétés coopératives de consommation dont l'Angleterre nous offre des types si remarquables et qui commencent à s'acclimater chez nous.

[1] En ce qui touche les institutions de crédit mutuel, on ne saurait trop étudier le beau livre de notre collaborateur, M. Louis Durand : *Le Crédit agricole en France et à l'étranger*. (Paris, Marescq, 1891, un fort vol. in-8°). C'est l'œuvre la plus complète et la plus judicieuse qui ait paru jusqu'ici sur ce sujet. On lira aussi avec beaucoup d'intérêt : *Une Visite à quelques institutions de prévoyance en Italie*, par M. Eugène Rostand. (Guillaumin 1891).

Les banquiers des départements, au nombre de plus de deux cents, grâce à l'initiative d'un économiste doublé d'un homme de cœur, le regretté Edouard Vignes, ont constitué d'abord une association professionnelle pour la défense de leurs intérêts, puis un syndicat géré par *le Crédit industriel et commercial* pour la centralisation de leurs affaires de Bourse; au moyen de ces deux institutions, ils ont enrayé la concurrence que leur faisaient, sur leur terrain naturel, les grandes sociétés de crédit parisiennes.

Les syndicats agricoles pourraient de plus en plus créer des sociétés spéciales pour soumissionner les fournitures de l'armée et des établissements publics, lycées, hospices, prisons. Le devoir du gouvernement est de fractionner les lots et de déterminer les types de livraison conformément aux conditions de la production nationale, de manière que ces associations puissent soutenir la concurrence contre les grandes sociétés, comme la *graineterie française*, qui ont, dans certaines régions, le monopole de fait des adjudications publiques.

Ce sont là seulement des exemples. Ils suffisent à montrer qu'il y a encore des ressources contre les abus. Pour cela il faut que les classes supérieures, au lieu de tout demander à l'État, au risque d'obtenir toute autre chose que ce qu'elles voudraient, bornent l'appel à son intervention à des points précis et pratiques, et qu'elles mêmes développent surtout leur instruction et leur capacité économique.

Les honnêtes gens pourront alors se grouper sur le terrain des affaires; mais ce sera à la double condition de ne pas se faire de la religion une réclame — toutes les entreprises qui se sont parées du nom de catholique ont, par un juste châtiment, abouti à la banqueroute, — et de ne pas se livrer à des procédés aventureux et malhonnêtes, sous prétexte que leurs concurrents en usent. Il faut le dire bien haut : il y a dans nos vieilles sociétés encore assez de liberté et de justice, les fortunes sont assez disséminées et l'opinion publique assez forte, pour qu'aucune coalition maçonnique ou juive ne puisse opposer un obstacle absolu à des honnêtes gens qui feront correctement des affaires sérieuses.

CLAUDIO JANNET.

REVUE DES SCIENCES

En 1512. — L'art et les bolides. — Un tableau de Raphaël au Vatican. — La *Madone de Foligno*. — Boule de feu. — Les pierres tombées du ciel et le pape Jules II. — La grande pluie de météorites de 1511 et les Français à Milan. — Symbole de délivrance. — Une interprétation rationnelle. — A Cincinnati. — Le langage des singes. — Les bêtes parlent-elles? Nouvelle application du phonographe à l'étude des sons. — Causerie entre chimpanzés. — Singulières conclusions. — Le langage articulé des singes. — Chez M. Edison. — Le kinétographe. — Délassements fin de siècle. — Lanterne magique moderne. — Le zootrope phonographique. — L'opéra chez soi. — Ballets, chants, gestes des acteurs. — Reproduction d'une scène. — Balance de haute précision. — Rapidité des pesées. — La catastrophe de Bâle, en Suisse. — Epreuve des ponts métalliques. — Les ponts qui menacent de se rompre. — Augmentation anormale de la flèche. — Avertisseur de sûreté. — A Berlin. — Nouvel antiseptique. — Le dermatol. — Un succédané de l'iodoforme. — Remèdes contre les piqûres des abeilles, guêpes et cousins.

Le beau tableau de Raphaël, connu sous le nom de *Madone de Foligno*, se distingue par une particularité qui a fait déjà dépenser beaucoup d'encre. Commandé par Sigismond de Conti, comte de Foligno, secrétaire particulier du pape Jules II, ce tableau, aujourd'hui dans la galerie du Vatican, fut probablement destiné à un ex-voto; il paraît avoir été exécuté en 1512. Dans le ciel, au-dessous des pieds de la Vierge, on remarque un globe de feu ayant sans doute, comme l'arc-en-ciel dont il est voisin, une signification allégorique. Récemment, à l'Académie des sciences, M. Daubrée a discuté les opinions qui se sont produites sur la nature de ce globe de feu. Les uns ont vu dans ce corps enflammé le souvenir d'une bombe qui serait tombée auprès du comte de Sigismond, pendant le siège de Foligno, sa ville natale; d'autres y ont trouvé une allusion au danger qu'aurait fait courir au même personnage la chute de la foudre sur sa maison de campagne. Une troisième interprétation, d'une nature toute différente, a été proposée dernièrement par M. Holden, directeur de l'Observatoire Lick, aux États-Unis. Elle est appuyée par M. Newton, professeur à New-

Haven, en Connecticut. C'est à celle-là que se rallie M. Daubrée. Elle est fondée sur le rapprochement que l'on peut faire entre l'exécution du tableau et la date d'une chute de pierres météoriques qui eut lieu le 4 septembre 1511, à quelques lieues au sud-est de Milan, à Créma, sur les bords de l'Adda. Ce phénomène frappa l'attention de tous, comme en témoigne une chronique conservée à Milan, dans la bibliothèque Ambroisienne.

Le globe de feu, en raison de sa petitesse, ne figure pas sur la plupart des gravures qui représentent le tableau de Raphaël. A Paris, il en existe heureusement à l'École des Beaux-Arts une excellente copie à l'huile exécutée de la dimension de l'original, par M. Schommer. La forme du corps lumineux rappelle celle d'une goutte de matière enflammée tombant vers le sol et laissant derrière elle une traînée également lumineuse. Il n'y a rien de commun ici avec un coup de foudre figuré d'habitude par une ligne de feu en zigzag. Une bombe, au moment où elle éclate, ne présente non plus aucune analogie avec ce corps entièrement lumineux. La ressemblance, au contraire, est manifeste avec un bolide qui parcourt sa trajectoire. L'auteur de la chronique, dite *Istoria di Milano*[1], dit : « Le 4 septembre 1511, à 2 heures de nuit, apparut à Milan et dans toute la région, dans l'atmosphère, à la surprise et à la terreur de tous, une grosse tête (*una gran testa*) d'une telle splendeur qu'elle parut rallumer le jour. » A la suite de cette apparition, on recueillit à Créma beaucoup de pierres; leur nombre en fut évalué à environ 1200. L'une pesait 120 livres, une autre 60 livres; elles tombèrent avec sifflement; des oiseaux furent tués en l'air et des biches dans les champs. L'une des météorites fut apportée à Milan, et une autre à la cour de France. Cette dernière a été égarée; on aurait pu la placer à côté des échantillons encore plus anciens que possède Paris, par exemple près des météorites de Ensisheim remontant à 1492.

D'un autre côté, à cette époque des guerres sanglantes désolaient le nord de l'Italie. Pendant l'été de 1511 les Français et leurs alliés, qui luttaient avec le pape Jules II, étaient en possession de Gênes, de Ferrare, de Milan et d'une partie de la Lombardie, c'est-à-dire d'une région où le bolide apparut avec tout son éclat. Mais à la suite de la bataille meurtrière de Ravenne, qui eut lieu le 11 avril 1512, et malgré leur victoire qui coûta la vie à Gaston de Foix, duc de Nemours, les Français ne tardèrent pas à être expulsés d'Italie. Or, comme dans les siècles les plus reculés, les phénomènes astronomiques et météorologiques étaient, au moyen âge et plus tard encore, considérés comme

[1] Commencée par le cordonnier S. Andrea del Prato, homme fort distingué, cette chronique fut continuée par Bernardino Corto, de 1499 à 1519.

des présages, comme tels ils devaient provoquer des interprétations relativement aux évènements contemporains. Il en était ainsi tout particulièrement pour l'apparition des bolides. Un grand nombre de médailles romaines, appartenant à divers règnes, à ceux d'Auguste, de Caracalla, de Trajan, de Vespasien, d'Héliogabale, etc., représentent le corps céleste. Souvent c'est une pierre de forme conique avec une étoile (bolide au-dessus); quelquefois cette pierre conique, sur laquelle est figuré un aigle repose sur un quadrige. A l'époque dont parle M. Daubrée, un des principaux acteurs dans les guerres d'Italie, l'empereur Maximilien avait lui-même donné une preuve de sa superstition à l'égard d'une chute de météorite, dont il fut témoin oculaire dix-huit ans auparavant. Le 7 septembre 1492, étant encore roi des Romains et se trouvant en Alsace à Ensisheim, il y vit tomber une météorite qu'il donna à son armée, comme un présage de la victoire qu'il allait remporter. Après avoir fait transporter dans l'église du village, comme un objet miraculeux, la pierre qui était tombée du ciel avec tant de fracas, Maximilien défendit d'en enlever aucun morceau, sauf deux, dont il garda l'un et envoya l'autre au duc Sigismond d'Autriche.

On ne saurait donc s'étonner, conclut très légitimement M. Daubrée, qu'un phénomène aussi extraordinaire pour l'époque, qui survint à proximité du théâtre de luttes ainsi prolongées, et où venaient de se répandre des flots de sang, ait été considéré par chacune des parties en présence comme le signe d'une intervention divine. Il n'est pas surprenant non plus que Raphaël, résidant depuis plusieurs années à Rome auprès du pape guerrier, Jules II, l'un des deux principaux belligérants, ait fait allusion à une telle croyance, au moment d'ailleurs où apparaissait comme prochaine la fin si attendue des hostilités. Ainsi se trouve, il nous semble, parfaitement expliquée, la présence de cette boule de feu sujette, à tant d'interprétations diverses, du tableau de Raphaël : *la Madone de Foligno*[1].

Est-ce que les animaux parleraient réellement entre eux? Ont-ils un langage qui nous échappe? Toussenel n'a pas convaincu tout le monde. Il est vrai que M. de Lacaze-Duthiers vient dans un article récent et très intéressant, de soutenir et d'essayer de prouver que les bêtes ont un langage et se comprennent fort bien[2]. Nous n'avons aucun parti pris et nous ne savons pas s'il en est réellement ainsi. Il est évident que certains animaux se répondent à distance, les coqs, les chiens, etc. Mais cela va-t-il jusqu'au langage, jusqu'à l'expression

[1] *La Revue d'Astronomie populaire*, de M. Flammarion, reproduit avec le travail de M. Daubrée le tableau de Raphaël.

[2] *Revue scientifique*, de Ch. Richet.

de désirs, de besoins, par des sons spéciaux? Nous n'avons pas qualité pour trancher la question. Mais il nous paraît convenable dans notre impartialité de résumer tout au moins de curieuses recherches dont M. le professeur Garner a fait connaître les résultats tout dernièrement [1].

Tout le monde a vu les chiens, les chevaux, les moutons, les hirondelles, les oies, les fourmis, les abeilles se communiquer soit par des cris, soit par des signes et des mouvements spéciaux, sinon des pensées proprement dites, tout au moins des impressions vives, des émotions morales, telles que la terreur ou la joie. M. Garner a voulu savoir si vraiment les singes possédaient un langage articulé. Le savant zoologiste est arrivé, affirme-t-il, non seulement à acquérir la conviction que les singes parlaient, mais encore à pénétrer assez avant dans la connaissance des langues et dialectes simiesques. On ne dira pas que le sujet manque de nouveauté. Racontons les faits, ne fût-ce que parce qu'ils sont drôles.

Il y a sept ans environ, M. Garner fut très vivement frappé, au Jardin zoologique de Cincinnati, par la conduite d'une douzaine de petits singes que le voisinage d'un mandrille à nez rouge, du genre cynocéphale, épouvantait au dernier point. Ces animaux s'étaient pelotonnés au fond de leur cage; ils surveillaient les moindres mouvements du monstre et en rendaient compte aux singes du compartiment contigu. L'attention que leur prêtaient ces voisins, l'impression produite sur eux par ces nouvelles, la répétition des mêmes sons servant à les transmettre ne permettaient pas de douter qu'il n'y eût là un cas positif de langage articulé. L'occasion était propice pour essayer de saisir la clef de ce langage. M. Garner, qui est très persévérant, s'appliqua avec une patience que l'on pressent à saisir les éléments fondamentaux de la langue simiesque. Quand j'aurai trouvé les grandes lignes, rien ne m'empêchera plus, dit-il, d'arriver à parler la langue des singes. Inutile d'insister longuement sur la difficulté de démêler les sons, d'en déterminer le sens et de se les rappeler. M. Garner y perdit son temps pendant des mois. Un beau jour, il songea au phonographe.

Le phonographe n'enregistre-t-il pas tous les sons et ne les reproduit-il pas à volonté? A force de les avoir en quelque sorte sous la main, sans doute débrouillerait-on le problème? Le directeur du Jardin zoologique de Washington se mit à la disposition de l'expérimentateur, et le phonographe fut installé à demeure devant la cage des singes. Deux sujets de sexe différent, après une longue cohabitation furent placés dans des compartiments distincts. On commença

[1] *New Revue.*

par produire chez la guenon diverses émotions, des explosions de gaieté ou de crainte, et l'instrument mis en marche enregistra les sons correspondants. Après on recommença la même expérience chez le singe. Ces enregistrements furent renouvelés à plusieurs reprises, et chaque fois il y eut des signes de gaieté ou des plaintes. On recommença avec patience sur des singes d'espèce différente, et finalement M. Garner put dégager certains sons qui revenaient souvent. Il parvint même, dit-il, à répéter lui-même certains mots simiesques, à saisir leur prononciation sur les lèvres des singes qui les articulaient et souvent à en déterminer le sens. Un jour enfin, déjà un peu au courant, il essaya sur quelques-uns de ses sujets l'effet de sa science. Il eût fallu assister à la scène, raconte M. Garner, rien de si extraordinaire! Les singes parurent plongés dans la plus complète stupéfaction quand ils entendirent un homme s'adresser à eux dans leur propre langage. Le premier mot que M. Garner trouva paraissait correspondre à notre mot « lait ». Mais il reconnut bientôt que le même mot s'appliquait tout aussi bien à l'eau et probablement à tout ce qui se mange ou se boit. L'expression serait synonyme d'aliment, et ne serait pas caractéristique. Par exemple, il n'y eut pas doute pour le mot « main » ni non plus selon M. Garner, pour l'expression « temps qu'il fait ». Les singes se préoccuperaient bien autrement que nous du temps qu'il fait; la phrase reviendrait souvent dans leur conversation. Tous les mots débrouillés par le professeur américain s'articuleraient presque tous en *la dièze*, ce qui les rend difficiles à reproduire pour l'homme.

Il est un de ces mots qui a une action terrifiante sur les singes comme s'il signifiait « grand péril », « danger de mort » : les singes, quand ils l'entendent répéter sur le phonographe, se sauvent le plus loin possible de l'appareil enregistreur. M. le professeur Garner le prononça une première fois tout près d'un petit singe familier avec lui; aussitôt l'animal se blottit dans sa cage et se mit à trembler. Le lendemain M. Garner lui prodigua les friandises pour le ramener à lui et tout à coup prononça le mot cabalistique. Le petit singe laissa tomber le biscuit qu'il mangeait, et sauta en se lançant au plus haut de sa perche. A partir de ce jour, aussitôt qu'il apercevait le professeur, il prenait la fuite. Cette épouvante persista des mois, et depuis il n'a plus obéi aux appels ni reçu aucun aliment des mains de l'expérimentateur. En ce moment M. Garner poursuit ce qu'il appelle des études linguistiques sur un petit singe de même espèce, mais il n'articule plus le fameux mot qui ferait peur encore à l'animal.

Bref, de l'ensemble de ses singulières investigations, M. le professeur Garner tire les conclusions suivantes : Le langage des singes se compose de huit ou neuf sons principaux que des modulations

distinctes portent au nombre de trente à trente-cinq. Chaque espèce a un langage qui lui est propre; toutefois les dialectes sont voisins, puisqu'un singe mis en cage avec un autre d'espèce différente finit assez vite par se faire comprendre de son compagnon; il est vrai qu'il ne parle pas sa langue, il lui répond dans la sienne. Dans ce langage, les lèvres sont mises en jeu à peu près comme chez l'homme. Les singes ne sont pas bavards, ils ne parlent jamais sans nécessité. L'état de leur faculté de langage semble être en rapport direct avec leurs conditions physique, mentale et sociale; plus les instincts sociaux sont développés dans une race, plus le type du langage paraît relevé et complet. Il en serait pour le singe comme pour l'homme.

Tout cela est bien amusant, M. Garner est évidemment doué de beaucoup d'imagination. En tout cas, nous ne voyons pas, dans les faits signalés par le professeur américain, une preuve bien établie qu'il ait surpris le langage simiesque, s'il existe réellement. Il faut se défier des coïncidences, des intonations de la voix humaine et de son action sur les animaux; il convient surtout d'être absolument circonspect dans les conclusions de recherches aussi délicates et aussi difficiles. Les singes parlent-ils entre eux dans le sens que nous attribuons à ce mot? Voilà ce que je ne pense pas, même après les patientes observations du savant américain. Verra qui vivra.

Les journaux répètent sans cesse qu'Edison est enfin parvenu à faire voir à distance. On se placerait devant un petit appareil analogue au téléphone et non seulement on entendrait la personne qui parlerait d'une ville voisine, mais encore on distinguerait ses traits. Il y a là erreur ou confusion. Nous n'en sommes pas là du tout. Le problème de la vision à distance n'a pas encore été résolu. Edison a, pour le moment, visé un but plus modeste. Il s'agit simplement d'une combinaison de la phonographie et de la photographie, d'un appareil analogue à un zootrope. La photographie prend des vues répétées d'un objet en mouvement, d'un orateur, d'un acteur, et le phonographe emmagasine en même temps les paroles prononcées par l'orateur ou l'acteur. En sorte qu'en projetant ensuite les photographies et en les faisant se succéder rapidement, le spectateur a l'illusion du mouvement, des déplacements des gestes et, en même temps, il entend les paroles ou les chants reproduits par l'instrument. Bref, avec le *kinétographe* d'Edison, on pourra avoir chez soi l'opéra à domicile (nous parlons comme l'inventeur); on verra les acteurs comme si réellement on avait la scène devant les yeux, on entendra leur voix, etc. C'est très joli déjà, mais ce n'est pas, comme on le comprend, la vision à grande distance.

La machine inscrit et répète les gestes et les paroles. Pour l'inscrip-

tion, on la place devant la scène à reproduire; elle enregistre les mouvements en prenant un certain nombre de photographies par seconde. Les images sont ensuite développées et fixées. On les replace dans la boîte, et ce sont ces épreuves qui, successivement projetées sur un tableau, donneront l'illusion de chaque geste des acteurs en scène. Le phonographe fait son travail d'enregistrement des sons en même temps, de façon que, si tout est bien réglé, les mouvements et les paroles se reproduiront simultanément. Les photographies sont obtenues non pas, en réalité, sur des plaques, mais sur un ruban de gélatine sensibilisée qui se déroule régulièrement en passant devant la lentille d'une chambre noire. L'obturateur de la chambre noire s'ouvre et se ferme incessamment, et le mouvement est commandé par le cylindre tournant du phonographe. Le procédé photographique est bien connu, c'est celui du revolver photographique de M. Marey; la combinaison des mouvements est aussi bien connue. M. Marey a réalisé des zootropes qui permettent de voir des chevaux courir, des gymnastes sauter au trapèze, etc. Quoi qu'il en soit, le kinétographe porte par son ingéniosité la griffe de l'inventeur américain. Mais quand le verrons-nous en France? C'est une autre affaire. On ne peut même pas encore trouver dans le commerce, à Paris, un seul phonographe, et cependant l'invention remonte déjà à plus de dix ans.

M. Victor Serrin, l'inventeur du régulateur électrique qui porte son nom (et qui bien que remontant à 1853 est encore en service dans plusieurs phares de notre littoral) vient de réaliser une balance de haute précision très commode. Pour effectuer une pesée avec une balance de précision, on se sert de tout petits poids formés de pièces de métal allant jusqu'au milligramme; au delà, on fait usage de poids en fils métalliques dits *cavaliers*. Une pesée comprend deux phases : l'ébauche et le complément. La première est facile, la seconde est lente et méticuleuse. La nouvelle balance a pour but de rendre les pesées rapides et de supprimer tous les poids divisionnaires à partir du décigramme. A cet effet, un des bras du fléau reçoit l'une des extrémités d'une toute petite chaînette dont l'autre est fixée sur un curseur glissant sur une colonne verticale graduée en 100 parties de $0^{m},002$ représentant chacune un milligramme qu'un vernier permet encore de diviser en dixièmes et au delà au besoin. De l'extérieur de la cage, la chaîne se manœuvre facilement; quand on la tire, évidemment elle fait poids sur l'extrémité du fléau. Aussi quand une pesée est ébauchée, à un décigramme près, il suffit en tournant un bouton, sans ouvrir la cage, de déplacer la chaînette jusqu'à l'équilibre parfait. Pour avoir la valeur totale de la pesée, il suffira d'ajouter au poids déposé dans l'un des plateaux, le nombre de dixièmes de milligrammes in-

diqué sur la colonne par le déplacement du curseur. Les manipulations si longues et si délicates des poids divisionnaires et des cavaliers sont ainsi supprimées et remplacées par une opération simple et rapide. La chaîne possède aussi la faculté d'amortir notablement les oscillations ordinaires du fléau. Il n'est pas superflu d'ajouter que le principe même de cette nouvelle balance n'est autre que celui qu'a appliqué en 1853 M. V. Serrin à son régulateur de lumière électrique; la chaîne de l'appareil régulateur a pour rôle de faire équilibre à la variation du poids du charbon à mesure qu'il se consume.

L'épouvantable catastrophe de la Birse près de Bâle a naturellement excité l'imagination des inventeurs. On s'est demandé s'il ne serait pas possible de combiner un appareil qui rendît visible à l'avance toute flèche dangereuse d'un pont métallique. Il est évident que si un pont a subi avec succès les épreuves réglementaires, c'est que le métal ne porte aucune paille ou défaut qui puisse amener la rupture d'une de ses pièces. Mais par la suite, les pièces peuvent se relâcher, les vibrations desserrer les boulons, ou modifier la structure du fer ou de l'acier... Beaucoup de causes imprévues peuvent évidemment agir sur la stabilité générale du pont. Toutefois il est rare que cette stabilité en s'atténuant ne donne pas lieu à une augmentation anormale de la flèche. Quand le pont s'abaisse au-dessous d'une certaine limite, il y a péril; on franchit la limite d'élasticité et le métal est tout préparé pour se rompre.

Ne serait-il pas simple de marquer par un butoir métallique le point limite et dangereux d'une flèche devenue anormale et de relier ce butoir ainsi que la pièce sous-jacente du pont à un circuit électrique. Une sonnerie d'alarme avertirait immédiatement que le métal travaille au delà de sa résistance et qu'il y a danger à passer sur le pont. Le procédé est simple et pourrait, non pas toujours, mais souvent, mettre en garde contre une rupture que, dans l'état actuel des choses, le hasard à peu près seul permet d'éviter. Evidemment on inspecte les ponts, mais le mal peut survenir inopinément derrière la visite d'inspection, et la catastrophe en est la conséquence, et d'autant plus facilement que les agents de service se reposaient sur une sécurité trompeuse. Ordinairement l'épreuve d'un pont en fer de 20 mètres par poids roulant[1] consiste en deux séries; dans la première on fait passer simultanément sur les deux voies un train de 15 tonnes avec locomotive et tender de 72 tonnes au moins, soit 87 tonnes à la vitesse de 25 kilomètres. Dans la seconde, on marche à 50 kilomètres, et toute la travée doit supporter deux trains de 90 tonnes environ. C'est déjà

[1] Dans l'épreuve par poids mort, chaque mètre linéaire de voie double doit supporter pendant huit heures 5 tonnes pour une portée de 20 mètres.

beau, mais peut-être avec nos lourdes machines d'aujourd'hui, faudra-t-il se montrer encore plus exigeant. On dit que sur le pont de la Birse, chaque locomotive avec tender pesait 60 tonnes, soit, avec les premiers wagons, plus de 120 tonnes, et sur les mêmes rails!!! Personne encore ne saurait fournir les véritables causes de la catastrophe; il convient d'attendre les résultats de l'enquête. Mais, sur une même voie, 120 tonnes au moins, ce serait un poids excessif.

Nous ne manquerons certes pas d'antiseptiques. On en voit naître tous les jours de nouveaux. Ainsi MM. Liebreich et Heintz viennent encore d'imaginer le *Dermatol*. Cette substance aurait, d'après les médecins, des propriétés qui la rendraient, comme topique, au moins égale à l'iodoforme sur lequel elle présenterait l'avantage de n'avoir pas d'odeur. Le dermatol n'est autre que le gallate de bismuth. C'est une poudre fine d'un jaune safran. Cet antiseptique n'est pas soluble dans les dissolvants ordinaires; quand on l'applique sur une plaie, il n'en absorbe pas la plus petite partie; il résulte de là qu'il n'est nullement toxique. Les expériences cliniques entreprises avec le dermatol permettent d'affirmer que ce sel est un cicatrisant très puissant. Les auteurs s'en sont servis avec succès dans les brûlures, les eczémas humides, les affections du nez et des oreilles. Enfin le dermatol peut être administré à l'intérieur à la dose de 2 grammes, sans produire d'intoxication. Il pourrait donc être substitué au sous-nitrate de bismuth dans les affections qui nécessitent la désinfection gastro-intestinale. Le dermatol n'a pas encore pénétré en France, que nous sachions. (*Berliner Klin, Woch.*)

Les insectes font rage en ce moment : piqûres de moustiques, piqûres d'abeilles, etc. On indique comme un excellent spécifique (le *Bienpfleger* du Wurtemberg) pour le traitement des piqûres, le suc des alliacés, oignon, poireau, etc. Ce suc aurait la vertu d'enlever instantanément la douleur et d'éviter complètement l'enflure. Le moyen est bien connu en France. On se sert même du même suc pour mettre la peau à l'abri des piqûres de cousins. L'odeur de l'oignon ferait fuir les moustiques et les abeilles, malheureusement, tout le monde ne supporte pas le parfum des alliacés. Jusqu'à quel point le remède est-il efficace? Nous l'ignorons, mais il est facile d'essayer et de contrôler. On affirme aussi que l'on guérit rapidement l'enflure résultant des piqûres d'abeilles, de guêpes et de cousins en frictionnant tout bonnement les parties piquées avec du gros sel à peine imbibé d'eau. En faisant l'application aussitôt après la piqûre, il n'y aurait même pas de gonflement ni de douleur.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 juillet 1891.

Les opinions en France sont à la fois mobiles et absolues. C'est à quoi devraient songer les partis pour se préserver tour à tour de la présomption qui croit tout gagné et du découragement qui croit tout perdu.

Cette mobilité dont nos annales fournissent tant de preuves apparaît aujourd'hui dans cette interminable affaire des grèves. Les Parisiens avaient vu en souriant la grève des omnibus; c'était une nouveauté qui pour quelques heures amusait leurs loisirs; mais ils ne s'attendaient pas qu'elle trouverait des imitateurs, et, comme après toutes les révolutions dont leur curiosité railleuse a si souvent accueilli les débuts pour s'ébahir ensuite devant les ruines qu'elles devaient amener, ils éprouvent une sorte d'étonnement penaud à voir la pièce se prolonger. Ils voudraient qu'il n'en fût plus question. Malheureusement, ces sortes de divertissements ne s'arrêtent pas à volonté. De quelque côté qu'on se retourne, quelque journal qu'on lise, quelque point de la France qu'on regarde, à Roubaix comme à Marseille, à Angers comme à Lyon, à Toulouse comme à Dijon, on n'entend parler que de grèves en exercice on en projet.

Les grévistes, à leur tour, sont surpris. Ils ne rencontrent pas la faveur qu'avaient obtenue leurs devanciers. On emprisonne les agitateurs, et le préfet de police ne s'empresse plus de les faire relâcher. Les tramways de la Compagnie du Sud circulent sous la protection des gardes républicains, et des sergents de ville prennent place à côté des voyageurs pour empêcher qu'on ne coupe les traits des chevaux ou qu'on n'assomme les cochers. Les garçons boulangers, qui se préparaient à affamer Paris, apprennent que l'État l'approvisionne, et, pour comble de disgrâce, ils voient leur manquer la corporation sur laquelle ils avaient le plus compté, celle des garçons bouchers. Avec leurs grands couteaux et leurs

allures d'amateurs de chair fraîche, les garçons bouchers semblaient les plus terribles. Ils ont été les plus pacifiques. Ils ont donné l'exemple de la conciliation, et l'on a pu citer comme un modèle cette communication de leur Chambre syndicale, désavouant toute pensée de grève, répudiant les meneurs et proclamant sa reconnaissance pour « la sympathie que n'ont cessé de lui témoigner les patrons. »

Sur ce point, les choses n'ont pas marché comme l'avaient espéré les promoteurs des grèves. Ils ont essuyé un échec. Mais, ne nous le dissimulons pas, ils n'en sont point découragés.

L'ensemble des principes qui dominent sous le régime actuel, ses tendances, ses camaraderies, ses complicités avec tout ce qui éveille les passions et les haines, son parti-pris contre tout ce qui les réprime ou les apaise, ses préférences comme ses exclusions, tout est fait pour exciter les fauteurs de désordre à de nouvelles entreprises. Les tentatives présentes ne sont de leur part que des expériences préliminaires, que des essais de mobilisation, dont les indécisions les éclairent sur ce qui leur manque. Le congrès des mineurs avait posé une idée qui fait son chemin : l'utilité d'appliquer les grèves à un but politique et d'en faire une sorte de moyen de domination extra-légale sur les pouvoirs publics. Il avait décidé que la grève s'ouvrirait en Belgique pour forcer la réforme électorale. La grève y a éclaté en effet dans ce dessein avoué. Elle s'est ouverte ensuite en France, elle se prolonge dans quelques villes, non contre les patrons, mais pour obliger les Chambres à abolir les bureaux de placement. Les journaux ont mis en avant le projet de réduire le gouvernement par la famine; ils prêchent la grève des employés de chemins de fer et l'arrêt forcé de tous les trains. Ils n'en sont pas encore venus à leurs fins; mais, quand tout conspire dans l'atmosphère politique pour favoriser leur action, qui peut assurer qu'ils n'y arriveront pas? « Nous allons être débordés, s'écriait un peu tard, dans un banquet donné à Bordeaux, un ancien député opportuniste, si nous ne faisons face à la coalition des politiciens sans vergogne qui trompent l'ouvrier en lui débitant de fausses théories. »

Dans le désarroi que jettent au milieu des régions officielles les prétentions des syndicats, de « cette aristocratie plébéienne », de cette « féodalité nouvelle », comme les appellent avec dépit des feuilles républicaines, on en vient à exhumer la loi du 14 juillet 1791, qui a détruit les corporations. Vanité des dogmes démocratiques! Fragilité instructive de ces acquisitions modernes que de pauvres prophètes déclarent avec emphase intangibles! Ce qui était intangible en 1791, c'était la prohibition portée contre « les cor-

porations de citoyens de même état et profession »; c'était la défense qui leur était faite de se réunir et délibérer sur « leurs prétendus intérêts communs », toute délibération de ce genre étant condamnée comme « inconstitutionnelle, attentatoire à la liberté et à la Déclaration des droits de l'homme ».

Aujourd'hui, c'est tout le contraire. Ce qui est attentatoire à la liberté et aux droits de l'homme, c'est l'isolement forcé qu'a décrété la loi de 91. La loi de 1884 a changé tout cela; elle a créé les syndicats; elle en a fait des puissances redoutables, les autorisant, non pas seulement à se former séparément, mais à se constituer en fédération, à devenir un État dans l'État; un centre, un palais leur a été donné, la Bourse du travail, où, de l'aveu de ceux qui s'y réunissent, sous prétexte d'intérêts ouvriers, on ne fait que de la politique.

C'est de là que partent les grèves qui ont pour objet de faire changer les lois. La section de législation va être supprimée, dit-on, au Conseil d'État. Cette section qui, au Conseil d'État, ne fut jamais utilisée, elle s'est relevée ailleurs; elle existe désormais à la Bourse du travail. Elle sera bientôt, si l'on n'y prend garde, le vrai pouvoir législatif, avec les grèves pour moyen d'exécution et pour ministre des finances le Conseil municipal, toujours prêt à les subventionner.

Ceux qui ont dressé contre leur propre influence ces engins de destruction commencent à en sentir le péril. Ils se retournent vers la loi de 1791; ils se demandent si les hommes de la Révolution, en isolant l'ouvrier, n'avaient pas mieux compris « la liberté du travail », et si l'on n'a pas eu tort de porter la main sur leur œuvre.

Ainsi se forme peu à peu, dans l'esprit de ceux qui les ont le plus flattés, une réaction contre les syndicats, réaction injuste, parce qu'au lieu de s'attaquer aux abus qu'on a soi-même fait naître, elle vise l'institution; réaction qui n'est qu'une des formes d'un autre mouvement plus général et plus alarmant.

Quand les intérêts sont atteints, quand l'inquiétude se propage, c'est la liberté qui est menacée; les idées de dictature commencent à poindre, et ceux-là ne sont pas les derniers à s'en pénétrer qui parlent le plus haut d'indépendance. Trop faibles pour lutter contre le torrent qu'ils ont déchaîné, continuant même de servir et d'encenser, tant qu'ils les croient maîtresses, les passions qu'ils redoutent, ils n'en appellent pas moins de leurs vœux cachés un pouvoir qui les en délivre.

Un sincère et brillant écrivain nous dévoilait récemment ce qui se remue et se dit tout bas dans les secrets épanchements des plus bruyants coryphées de la démocratie :

« On ira dans les cercles politiques et dans les bureaux de journaux; on y verra écrire, on y écrira peut-être des phrases copieuses sur les grands principes de la liberté, la république, le peuple maître de sa destinée, les dogmes intangibles de la démocratie moderne... tandis que l'écrivain, se reconnaissant trop faible ou trop timide pour l'escamoter, cette démocratie, l'écrivain avouera, le soir, dans l'intimité, après la besogne faite, qu'il faudrait un pouvoir très fort, un homme, un Premier consul « pour nous tirer « de là »; après quoi ils s'indigneront tous en chœur le lendemain si quelqu'un ose imprimer ce qu'ils pensent tous[1]. »

On demandait une enquête sur les évènements de Fourmies. La lumière vient de se faire devant la Cour d'assises de Douai; elle n'a pas tout éclairci, et le rôle des autorités civiles demeure toujours dans l'ombre, où leur prudence les avait reléguées pendant le conflit. Mais les débats ont permis d'apprécier les menées des provocateurs, en même temps que fait ressortir l'irréprochable tenue des troupes dont le commandant Chapus, en termes simples et graves, a si bien raconté et honoré la modération et la patience. Le jury a répondu aux demandes d'amnistie qui avaient retenti à la Chambre des députés par un verdict de culpabilité, sans circonstances atténuantes, contre les accusés. Le sieur Culine a été condamné à six ans de réclusion, et le docteur Lafargue à un an de prison.

Condamnations méritées assurément, mais qui n'en forment pas moins un étrange contraste avec la situation parfois triomphante qu'occupent, sous le régime actuel, des hommes dont les émeutiers de Fourmies n'ont fait que suivre de loin les exemples. De leur prison les deux condamnés peuvent voir, soit dans le journalisme, soit au Conseil municipal, soit dans les fonctions publiques et dans les Chambres, des membres ou des apologistes de la Commune faire la loi au gouvernement. On a rappelé et incriminé à bon droit les paroles du docteur Lafargue comparant les patrons à « ces animaux nuisibles pour lesquels on a inventé de la poudre insecticide », et disant : « Eh bien! les patrons sont de cette race. En cherchant bien, on trouvera une poudre insecticide qui nous en débarrassera, »

Le docteur Lafargue n'était, le sachant ou non, qu'un plagiaire. La comparaison n'est pas de lui; elle est d'un opportuniste fameux. Il y a dix ans, dans un banquet d'instituteurs, aux applaudissements peut-être de plus d'un patron républicain, Paul Bert s'écriait : « Je bois à la destruction des phylloxeras... Pour le premier, nous avons

[1] *Journal des Débats* du 4 juin.

le sulfure de carbone; pour le second, l'article 7 de la loi Ferry. Si cet article ne répond pas à notre attente, nous n'hésiterons pas à rechercher un autre insecticide plus énergique pour sauver la France. »

Seulement, il ne s'agissait pas alors des patrons; il ne s'agissait que des Jésuites, des religieux, des Frères des écoles chrétiennes. Contre ceux-là, quelques années après le massscre des otages, il était permis de prôner l'insecticide, et, tandis qu'on met en prison le docteur Lafargue, on élève des statues à Paul Bert, et le ministre des beaux-arts vient de commander son buste pour le musée de Versailles. On condamne Culine à la réclusion, et demain l'homme du 2 septembre, Danton, aura son monument sur le boulevard Saint-Germain, à quelques pas de l'emplacement où furent consommés les massacres dont sa mémoire, comme l'a fortement rappelé M. Wallon au Sénat, demeure inséparable.

La conférence antiesclavagiste de Bruxelles s'est réunie de nouveau dans cette ville pour dresser et signer le protocole relatif à l'acte général du 2 juillet 1890. Toutes les puissances signataires y étaient représentées, sauf la France et le Portugal. Sur la proposition du baron Lambermont, qui présidait la réunion, il a été décidé que le protocole resterait ouvert en attendant la réponse définitive de ces deux Etats.

C'est la suite du vote par lequel la Chambre des députés a déclaré surseoir à donner l'autorisation de ratifier l'œuvre diplomatique de Bruxelles. Est-ce donc que la France ait répudié la cause de l'abolition de l'esclavage et soit moins hostile à cet abominable trafic de la traite? Nul n'oserait le prétendre, et c'est au grand honneur de notre pays qu'on a pu constater jusque dans le *livre bleu* récemment distribué aux Chambres anglaises, que si la traite continuait malgré les mesures prises pour la combattre, la France était la seule puissance dont les consuls et les autorités maritimes n'aient à la signaler ni chez ses nationaux ni dans les régions africaines sur lesquelles s'exerce sa domination.

C'est à une immense majorité, formée de tous les partis, que la Chambre a pris sa décision. Elle y a été entraînée par un vibrant discours de M. Piou qui, rappelant les débats soulevés en 1842 par le droit de visite et croyant retrouver ce droit dans quelques-unes des clauses de l'acte de Bruxelles, a fait revivre par son éloquence les accents des orateurs du temps. Nous lui savons gré en particulier de l'hommage qu'il a rendu à la Restauration, à ce gouvernement qu'il a été longtemps de mode d'appeler le gouvernement

de l'étranger, et qui porta toujours si haut le nom et la dignité de la France. M. Piou a montré la France en 1814, « abattue, démembrée, envahie par les armées du prince-régent », refusant aux obsessions de l'Angleterre le droit de visite, et lorsqu'en 1822, au congrès de Vérone, la même puissance renouvelait ses tentatives : « L'heure semblait propice, a-t-il dit. Mais Montmorency, La Ferronnays, Chateaubriand, se trouvaient là pour répondre au duc de Wellington : Le roi de France a aboli la confiscation en France, il n'établira pas le droit de visite sur mer. »

On ne saurait dire pourtant que l'acte de Bruxelles ait relevé le droit de visite tel que l'avait admis, en 1831 et en 1841, le gouvernement de Juillet, tel qu'il dut, sous le cri unanime de la Chambre, l'abolir en 1845. Il y a évidemment des différences sensibles entre les dispositions des deux époques. Le droit de visite s'exerçait autrefois sur tous les navires, et il comportait de la part du croiseur étranger l'inspection du navire jusqu'à fond de cale. Le droit de visite, admis par l'acte de Bruxelles, ne s'exerce plus que sur les navires jaugeant moins de 500 tonneaux, et il se borne à une simple vérification d'identité, à l'examen des papiers de bord. Mais l'acte de Bruxelles n'en contient pas moins deux articles qui, de l'aveu du rapporteur et du ministre lui-même, laissent prise à la critique. L'un de ces articles comprend dans la zone maritime internationale où s'exercera le droit de vérification, la côte orientale de Madagascar, notre nouveau protectorat, et quand on songe que l'Angleterre n'a reconnu ce protectorat qu'un mois après la concession de ce droit, quand on pense aux efforts incessants de ses agents pour combattre, dans ces régions, notre influence et y propager l'idée de la suzeraineté britannique, on ne peut envisager sans crainte les conséquences de cette disposition.

L'autre article est rédigé en termes équivoques; il vise la procédure de ce qu'on appelle « l'enquête du pavillon ». Le croiseur étranger aura le droit d'arrêter le bâtiment qui aura pris indûment le pavillon français : mais si, reconnaissant que le navire est réellement français, il le soupçonne de faire la traite, aura-t-il le droit de l'arrêter, sauf à le conduire au port le plus proche pour le livrer à la juridiction nationale, jugeant en présence du capitaine étranger? L'article 42 n'est pas clair; le rapporteur et le ministre sont obligés de faire entendre qu'il y aura lieu de recourir à une interprétation amiable, et le rapporteur a été jusqu'à dire : « Si les autres puissances ne nous témoignaient pas les égards que les convenances exigent, notamment dans les eaux de Madagascar, l'acte général serait bientôt remis en question. »

Du moment qu'il y a des doutes, ne vaut-il pas mieux, dans les

affaires diplomatiques aussi bien que dans les contrats particuliers, les dissiper avant la signature?

Les objections qui se produisent aujourd'hui contre les censeurs de l'acte de Bruxelles étaient déjà faites en 1842 aux adversaires de la convention de 1841. Alors, comme aujourd'hui, on leur opposait la grande et sainte cause de l'abolition de l'esclavage. Alors, comme aujourd'hui, on leur faisait entendre que la plupart des puissances avaient signé les traités, les petits États d'abord, et, en dernier lieu, les grands empires, et que la France se trouverait seule. La Chambre pourtant ne se laissa pas convaincre, et M. Guizot, qui avait négocié et défendu la convention de 1841, fut le premier, devant cette manifestation unanime, à conseiller à la couronne de ne pas la ratifier. Le protocole resta ouvert; puis, la France n'ayant pas donné sa signature, les puissances le fermèrent; et, en 1845, des arrangements passés entre la France et l'Angleterre mirent fin à ces conventions qu'on avait dites indispensables.

Aujourd'hui que par des actes solennels l'Afrique a été partagée entre les nations européennes, elles pourront, chacune dans ses parages, veiller à la répression de la traite, et ce n'est pas la France qui faillira à ce devoir. Elle a toujours donné l'exemple. Mais nous voulons espérer que de nouveaux pourparlers permettront de réaliser cette action commune qu'avait préparée la conférence de Bruxelles.

Les élections à la seconde Chambre se sont terminées en Hollande après de nombreux ballottages. Sur cent membres à élire vingt-six n'ont été nommés qu'au second tour. La division des partis qui avaient soutenu jusqu'ici le ministère a amené leur défaite. La majorité dans l'ancienne Chambre était formée par la coalition des catholiques et des antirévolutionnaires ou protestants orthodoxes. Cette union, dont le principal promoteur était le docteur Schaepman, orateur de grand talent et tacticien habile, s'est rompue dans plusieurs collèges. Ici, les antirévolutionnaires, là les catholiques ont résolu d'agir seuls; quelques-uns des catholiques, qui avaient favorisé le précédent accord, et à leur tête le docteur Schaepman lui-même, ont vu se lever contre eux leurs coreligionnaires et leur ont dû leur échec. Les libéraux triomphent. Ils n'auront qu'une faible majorité. On peut se demander si les catholiques qui ont contribué à la leur donner auront à s'en féliciter. Les catholiques comptaient deux représentants dans le cabinet vaincu; ils n'en auront aucun dans le nouveau. Ils reprochaient à l'ancien cabinet la présentation de la loi militaire. Mais rien ne dit que les libéraux ne reprendront pas cette loi pour leur compte, en y ajoutant des aggravations que ses premiers auteurs n'y avaient point

mises. Les libéraux de Hollande, comme ceux de Belgique, sont avant tout contraires à l'idée religieuse, et déjà leurs organes annoncent que les lois scolaires, atténuées par le ministère qu'ils comptent remplacer, vont être appliquées et transformées suivant les pures doctrines de la laïcisation.

Les conséquences des élections n'avaient pas encore pu se produire, lorsque l'empereur d'Allemagne est arrivé à Amsterdam.

C'est un voyage solennel qu'a entrepris le jeune et infatigable souverain. Accompagné de l'impératrice, Guillaume II s'est proposé, avant tout, de rendre visite à l'Angleterre.

Mais la station qu'il vient de faire en Hollande a elle-même son importance. De si grands potentats ne viennent pas souvent voir ce petit royaume, et dans la reconnaissance provoquée, ce semble, par l'honneur qu'ils font, ils placent sans doute un calcul d'avenir. En partant de Hambourg, l'empereur a joyeusement annoncé au président de la Société de navigation, M. Woldemar Nissen, que la triple alliance venait d'être renouvelée pour six ans. C'est sur cette bonne nouvelle qu'il s'est embarqué. Il l'a répétée le long de sa route, à Amsterdam, à la Haye; il vient de la confirmer en Angleterre où, si l'on en croit l'innocente déclaration de sir James Fergusson à la Chambre des communes, le gouvernement n'en avait pas encore entendu parler. Il semble qu'à défaut de stipulations écrites, Guillaume II veuille faire entrer bon gré mal gré ses hôtes dans ses conventions, en les associant publiquement à la satisfaction qu'elles lui causent.

De stipulations écrites, au vrai sens du mot, il n'est pas probable qu'il y en ait avec l'Angleterre, et l'on peut croire le ministre anglais lorsqu'il affirme que, même pour assurer le maintien du *statu quo* dans la Méditerranée, « l'emploi des forces britanniques dépendra de l'appréciation des circonstances ».

Les engagements de l'Angleterre sont inévitablement subordonnés à cet examen, et, quoi qu'on en ait pu penser autrefois, l'entente cordiale avec cette puissance sera toujours, pour ceux qui s'en flatteront, une pure illusion. Les feuilles de Londres célèbrent par de magnifiques dithyrambes l'arrivée de l'empereur d'Allemagne; elles en ont eu de pareils autrefois pour Napoléon III et même pour Garibaldi. Mais, pour caractériser les amitiés de l'Angleterre, il faut toujours en revenir à la vieille histoire du cheval et du cavalier. On ne sera jamais sûr de son intimité qu'à la condition de lui laisser le rôle du cavalier.

La session du Parlement italien est-elle close ou seulement ajournée? Les ministres n'en sont pas d'accord; ce qui les fait hésiter à la déclarer close, c'est qu'il faudra, pour la rouvrir, une

réélection du président de la Chambre des députés, un discours de la couronne et un exposé, soumis à discussion, de la politique ministérielle, toutes choses devant lesquelles ils ont sujet de reculer.

Le souvenir des dernières séances en effet n'est pas de nature à les rassurer. La Chambre des députés s'est séparée au milieu d'un tumulte épouvantable. Injures, vociférations, boules de papier, coups de poing, rien n'a manqué au scandale. Et toutes ces violences étaient causées par le débat sur la triple alliance! Si, comme on nous l'assure, la triple alliance garantit la paix à l'Europe, on ne peut dire qu'elle la donne à l'Italie, car jamais les passions n'y firent plus excitées. Elle ne lui donne pas davantage la prospérité : jamais les impôts n'y furent plus lourds, la misère plus grande, les désastres financiers plus fréquents. N'apprenait-on pas encore, ces jours derniers, la ruine du plus grand établissement métallurgique, du « Creusot » de l'Italie, de l'usine Tardy et Benech, à Savone?

M. di Rudini tenait à faire approuver par la Chambre des députés le renouvellement de la triple alliance. Il avait compté sur un vote, à la suite du débat que devait provoquer l'interpellation d'un membre de l'extrême-gauche, M. Cavallotti, sur la politique extérieure. Mais M. Cavallotti ayant à dessein retiré son interpellation pour laisser place à celle qu'avait annoncée M. Colajanni, relativement à l'interdiction des réunions publiques où devait être discutée et condamnée la triple alliance, l'occasion espérée manquait au président du Conseil. C'est alors qu'il suscita les questions d'un interpellateur de complaisance, M. Brin, questions qui, aussi bien que la réponse de M. di Rudini, furent étouffées par les protestations forcenées de l'extrême-gauche.

M. di Rudini a tenté de prendre sa revanche au Sénat. Là, du moins, on l'a entendu. Répondant à M. Taverna, il a annoncé que les anciens traités, avant l'expiration de leur terme, venaient d'être renouvelés avec l'Autriche et l'Allemagne, et qu'avec l'Angleterre l'entente était absolue. Il a ajouté, suivant la formule accoutumée, que l'Italie n'était animée que des intentions les plus pacifiques.

Comment ne pas s'arrêter pourtant aux singularités que présente la situation réciproque des signataires de la triple alliance? L'Autriche resserre ses liens avec la Prusse, et presqu'au même jour où elle signait un nouveau traité, elle célébrait un de ces anniversaires qui laisse au cœur d'un peuple la plus cruelle blessure, la commémoration de cette bataille de Sadowa qui découronna la maison de Habsbourg et enleva à Vienne, pour la faire passer à Berlin, la domination de l'Allemagne. L'Italie renouvelle son

alliance avec l'Autriche, qui, en 1866, à pareille date, l'a elle-même vaincue à Custozza, et entre les deux puissances, entre les deux contractants, qui se jurent amitié, les relations restent si délicates, les sujets de conflits si proches, les oppositions si profondes, que François-Joseph ne va pas voir son allié à Rome pour ne point sanctionner par sa présence la dépossession du Pape, et qu'à Venise, où l'escadre anglaise vient, à l'occasion du lancement de la *Sicilia*, saluer le roi d'Italie, l'Autriche s'abstient encore d'envoyer sa flotte pour ne pas l'exposer aux manifestations de ceux qui lui réclament, au nom de l'Italie, ses possessions de l'Adriatique.

Quand ces hostilités sourdes, quand ces amers souvenirs fermentent entre des alliés, les traités gardent sans doute une valeur qu'on ne saurait méconnaître. Mais, Dieu aidant, ils peuvent trouver dans les évènements et dans la force des choses bien des écueils.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La République américaine (Etats-Unis). — *Institutions de l'Union, Institutions d'Etat, Régime municipal Système judiciaire, Condition sociale des Indiens, avec une carte de la formation politique et territoriale des Etats-Unis*, par Aug. Carlier, 4 forts vol. in-8°, Guillaumin.

L'auteur a connu les Etats-Unis mieux qu'aucun Européen. Après un long séjour fait dans ce pays, il l'a constamment étudié depuis et a suivi tout le développement des institutions de la grande République depuis un siècle. M. Auguste Carlier était avant tout un jurisconsulte, et c'est avec une méthode rigoureusement scientifique qu'il a traité ce sujet si vaste. Au lieu de chercher des comparaisons ingénieuses entre les institutions américaines et celles de la France ou de l'Angleterre, il les a étudiées et exposées telles qu'elles sont et que les Américains les comprennent eux-mêmes. Aussi trouve-t-on dans son ouvrage des indications qu'on ne rencontre dans aucun autre sur le régime municipal et la constitution des Etats, sur le système judiciaire de l'Union et des Etats, sur l'armée, la marine et la milice, sur le régime légal des cultes, sur les institutions relatives à l'éducation, sur le domaine national et la constitution de la propriété sur les terres publiques. Un demi-volume est consacré à la condition sociale des Indiens, sujet qui n'avait jamais été traité, même aux Etats-Unis. La mort a malheureusement frappé M. Carlier au moment où il commençait l'impression de cette œuvre capitale; mais il a trouvé dans notre collaborateur, M. Claudio Jannet, un ami qui a mis tous ses soins et sa compétence dans les études américaines à en achever la publication et à la mettre au courant des actes législatifs plus récents.

Les organes les plus autorisés de la presse américaine, *the Nation, the Catholic quarterly Review, the Journal of political science* ont salué l'apparition de l'ouvrage de M. Carlier comme un évènement scientifique, et l'ont mis au niveau des œuvres désormais classiques de von Holst et de J. Bryce.

Choses d'Amérique, par Max Leclerc. Un vol in-18. Prix : 3 fr. 50. (E. Plon, Nourrit et Cie.)

Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que le nouveau monde cherche à supplanter l'ancien, qu'il nous fait une guerre économique terrible et que nous souffrons déjà de sa concurrence, chaque jour plus ardente.

A côté de la lutte agricole, industrielle et commerciale, que de questions actuelles et brûlantes s'agitent aux Etats-Unis! Là aussi le problème social se pose sous la forme la plus aiguë. Là aussi le travail et le capital sont en hostilité; les ouvriers des villes, unis aux ouvriers de la terre, ont pris pour cri de ralliement : *les citoyens contre le dollar*. Là aussi la question religieuse est des plus délicates. L'Eglise commence à jouer au-delà de l'Atlantique un rôle considérable. Rome a une influence puissante sur la société américaine et, par contre-coup, le clergé d'Amérique subit la répercussion des idées, des mœurs du milieu où il vit.

Telles sont les *Choses d'Amérique*, d'un intérêt si profond et si neuf, que M. Max Leclerc étudie dans son nouvel ouvrage, qui met en saillie les observations et les faits recueillis par l'auteur au cours d'un récent voyage.

La Guerre aux Rois, par Albert Sorel, membre de l'Institut, 1 vol. in-8°. (Plon.)

C'est le troisième volume du grand ouvrage de l'auteur sur l'*Europe et la Révolution française*. Il embrasse l'ensemble de l'histoire politique de l'Europe, du 10 août

1792 au commencement de 1794. Il montre comment la République française fut conduite insensiblement, par la force des choses et l'impulsion des traditions, à entreprendre l'affranchissement puis la conquête des pays voisins de la France; la Belgique et les pays allemands de la rive gauche du Rhin sont les principaux théâtres de ces évènements. L'auteur expose les rapports du procès de Louis XVI avec la politique générale. Il fait voir, en suivant parallèlement les affaires de Pologne et celles de France, comment les conflits d'ambition entre les coalisés les détournèrent de la politique de principes et paralysèrent la coalition; comment les rois, qui poursuivaient beaucoup moins la restauration de la monarchie française que le démembrement de la France, furent amenés à combattre la Révolution par la Terreur, en même temps que la Convention mettait en France la Terreur à l'ordre du jour. Des détails nouveaux sur les rapports de l'émigration avec les coalisés et avec la Vendée complètent ces tableaux de deux des années les plus dramatiques de l'histoire moderne.

Rapports inédits du lieutenant de police René d'Argenson (1697-1715). Introduction, notes et index par Paul Cottin. 1 vol in-12, papier vergé, reliure en percaline rouge, non rogné. Prix : 6 francs. (E. Plon, Nourrit et Cie.)

La *Bibliothèque Elzevirienne* (ancienne collection P. Jannet, acquise et continuée par la maison Plon) vient de s'enrichir d'un volume contenant toute la partie qui était restée inédite, des rapports adressés par le lieutenant de police René d'Argenson au comte Jérôme de Pontchartrain, secrétaire d'Etat ayant Paris dans son département. Ces documents sont conservés au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

La haute valeur de d'Argenson le faisait traiter en ministre; le roi lui accordait une entière confiance et travaillait souvent seul avec lui. Déjà dignes, à ce titre, d'éveiller l'attention, ses *Rapports* font connaître les relations de la lieutenance de police avec le ministère et avec le Châtelet; l'importance qu'on attachait aux placets, aux dénonciations; le système des lettres de cachet; le service de la surveillance et des recherches appliqué aux divers justiciables : gens d'Eglise, gens d'épée, gens de qualité, charlatans, joueurs, étrangers; ils initient le lecteur aux secrets de la police des mœurs, de la librairie, des spectacles, etc. Enfin, les conséquences de la révocation de l'édit de Nantes y sont mises en lumière et achèvent de donner une réelle importance à ces documents.

M. Paul Cottin a placé, en tête du volume, une introduction dans laquelle il étudie l'ensemble de la correspondance de d'Argenson, et le livre se termine par un index alphabétique dans lequel figurent tous les noms illustres du dix-septième et du dix-huitième siècle.

Le roi Stanko et la reine Xénia, par Outis. 1 vol. (Ollendorff.)

Ce livre, un peu indiscret, est l'histoire d'un ménage royal de nos jours dont les démêlés ont fait un peu trop de bruit.

Autour des Bonaparte, par L.-X. de Ricard. 1 vol. 3 fr. 50. (Savine.)

Ces souvenirs se rapportent à deux périodes : la première, de 1793 à 1806, pendant laquelle il y eut des rapports assez intimes entre la famille Bonaparte et les parents du général de Ricard; la seconde, de 1852 à 1856, pendant laquelle le général fut aide-de-camp du prince Jérôme.

On y trouve une foule d'anecdotes très curieuses et de piquantes révélations sur les frères et les sœurs de Napoléon Ier, comme sur le personnel du second Empire.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LA REINE D'HAWAÏ

EN VISITE CHEZ LES LÉPREUX DE MOLOKAÏ

Au nord des milliers d'îles qui peuplent le Pacifique se trouve l'archipel d'Hawaï, le plus petit des royaumes de ce monde, le seul de l'Océanie possédant une histoire et son indépendance. C'est un pays qui mériterait d'être plus connu, au sol riche, pittoresque, habité par une population canaque très européenne et un nombre considérable d'étrangers. Sous l'influence du grand voisin, les États-Unis, ce qu'on appelle la civilisation moderne, avec tous ses perfectionnements, a pénétré là, apportant aux indigènes un confortable d'existence qui leur était inconnu, mais leur imposant aussi des habitudes et des travaux qu'ils ne peuvent supporter. Partout cette civilisation est ennemie mortelle de l'indigène qui, victime de la loi du plus fort, disparaîtra sous peu pour laisser place à l'envahisseur, la race blanche; mais cette lutte de l'avenir contre le passé affecte en Hawaï la forme la plus terrible et la plus douloureuse; le Canaque qui, autrefois, nu au soleil, mangeant des poissons et des fruits, vivait fort et vigoureux; aujourd'hui, se nourrissant bien, dans des maisons closes, meurt de la lèpre.

J'étais de passage à Honolulu, au mois d'avril dernier (1891), lorsque la nouvelle reine, S. M. Liluokalani commençant le voyage traditionnel à travers ses États, décida que sa première visite serait pour les plus malheureux de ses sujets, les lépreux, de par la loi séparés du reste de la population et transportés sur un coin de l'île de Molokaï. Désireux de me rendre compte *de visu* de l'existence imposée à ses parias et en même temps de rendre hommage à la mémoire du P. Damien, le premier Européen venu par un sublime dévouement vivre et mourir au milieu des lépreux [1], je sollicitai l'autorisation de faire partie du voyage.

Le dimanche 26 avril, à 10 heures du soir, nous quittons Honolulu sur le *Likiliki*, un petit vapeur frêté pour la circonstance. La reine, sa suite et quelques invités occupent le pont, où l'on a

[1] Aucun de nos lecteurs n'a oublié les pages émouvantes publiées ici même sur ce douloureux sujet par la regrettée Mme Craven.

jeté des matelas et des nattes pour la nuit; tout le reste du bateau est encombré par 200 indigènes allant voir leurs parents lépreux. La foule est grande sur le quai, et malgré le triste but du voyage on sent dans l'air comme une atmosphère joyeuse; ceux qui restent poussent des vivats en l'honneur de la reine et les partants des guirlandes de fleurs au cou, la guitare au bras, chantent. Un festin ou une danse, un départ pour une autre île ou un enterrement ne peuvent avoir lieu sans musique et sans fleurs, les deux éléments premiers de l'existence canaque.

A mesure que nous nous éloignons du port, le bruit diminue; la reine, revêtue d'une longue chemise noire, l'*holoku* national, est couchée sur une natte; un enfant, qui, par la tradition, doit être de sang noble, agite sur sa tête un *kahili*, sorte de long plumeau, marque distinctive de l'autorité; près d'elle son premier ministre, ses dames d'honneur et quelques officiers de sa suite. Aucune barrière ne sépare la souveraine de ses sujets, qui se tiennent respectueusement à distance; parfois elle appelle l'un d'eux par un signe, et il s'approche en se traînant sur les genoux. Malgré cette apparence de servilité, consacrée par de vieilles coutumes, on voit qu'il y a entre la reine et ses sujets sympathie et communauté de sentiments, elle les connaît tous par leur nom, leur parle avec une tendre familiarité, s'informant de leur santé et de leurs enfants. Eux répondent simplement, sans timidité, d'un ton un peu traînant.

Puis un vieux Canaque se lève et commence un discours; il parle facilement avec des inflexions de voix justes, le geste est noble, expressif, et toutes ces faces bronzées, aux grands yeux doux, paraissent attentives, intéressées. Un voisin m'explique en très bon anglais le sujet traité; c'est une sorte d'homélie historique, de panégyrique des anciens rois et des anciens chefs depuis le grand Kamehameha. L'orateur raconte la gloire des ancêtres, leurs hauts faits d'armes, la beauté du royaume; c'est ce que nous appelons chez nous un discours patriotique, avec cette différence qu'il n'est question que du passé. A cet orateur en succède un autre qui donne des conseils de prudence pour le lendemain, ce qu'il ne faut pas faire surtout, et il nomme chaque chose, sans qu'aucune des jeunes filles présentes pense à rougir. Peu à peu le silence se fait, chacun s'installe pour la nuit.

Je renonce au sommeil, le lit canaque manque par trop de moelleux, et vais m'asseoir sur la passerelle avec le supérieur de la mission française à Honolulu, un vieux prêtre breton qui habite en Hawaï depuis quarante ans. Il me raconte combien tout est changé depuis son arrivée aux îles; en véritable âpôtre du vieux temps il n'a pas une très grande admiration pour la rapidité avec laquelle la

civilisation, la richesse et la prospérité ont pénétré dans le royaume.

— Le Canaque était bien meilleur autrefois, me dit-il en poussant un soupir; sa nature primitive était bonne, il n'était qu'ignorant; nous avons cherché à lui apprendre ses devoirs, d'autres lui ont parlé de ses droits, c'était mettre un couteau affûté entre les mains d'un enfant.

Et le brave supérieur entame ce thème favori des vieilles gens; « Autrefois c'était bien mieux. » Je l'amène peu à peu à me parler de la lèpre et il me donne des détails que je résume ici.

La maladie paraît avoir été importée vers 1850 par les Chinois; depuis lors elle n'a cessé de se développer; on dit même qu'une épidémie de petite-vérole ayant mis à la mode la vaccination, la lèpre a été inoculée à beaucoup et qu'aujourd'hui il y a bien peu de familles indigènes qui ne soient atteintes. Pendant longtemps on ne pensa pas aux mesures préventives, le Canaque, essentiellement insouciant, ne voyait que la souffrance, sans penser au danger; ce n'est qu'en 1865 qu'on décréta le transport sur la côte septentrionale de Molokaï de tous les lépreux du royaume. L'exécution de cette loi ne fut pas facile : ceux qu'elle visait résistèrent, se retirant dans les montagnes, soutenus par la population. On organisa une véritable chasse à l'homme et il fallut aux autorités plusieurs années pour s'emparer de huit cents lépreux.

C'est à cette époque que le P. Damien, membre de la Congrégation de Picpus, fut envoyé à la mission française d'Hawaï; il passa d'abord plusieurs années dans l'intérieur des îles, se transportant d'un endroit à l'autre pour les besoins de son ministère; il s'assimilait aux indigènes, apprenait leur langue et leurs habitudes. En 1873, ayant un jour entendu son évêque, Mgr Maigret, exprimer le regret qu'il n'y eût pas de prêtre à la léproserie, le P. Damien s'offrit à remplir cette tâche douloureuse; il avait trente-trois ans, était vigoureux, d'un caractère gai et sociable; il se condamna à vivre, seul Européen, dans le milieu le plus triste et le plus humble qui soit au monde, et pensant bien qu'il serait un jour victime de son dévouement.

Lorsque le P. Damien arriva à Molokaï, les choses n'étaient pas dans l'état où elles se trouvent aujourd'hui; le gouvernement n'envoyait des provisions que pour les plus malades; les lépreux devaient cultiver leurs champs pour trouver leur nourriture; ils vivaient misérablement, tout était à créer. Le missionnaire se mit à l'œuvre, servant d'intermédiaire entre les lépreux et les autorités d'Honolulu, cherchant à provoquer la charité, non seulement en Hawaï, mais dans tous les pays, et en même temps mettant un peu d'ordre dans la léproserie, recueillant les orphelins, encourageant

ceux qui souffraient, soignant les plaies, apprenant à tous à se construire des cabanes et à s'occuper utilement. Peu à peu, l'opinion publique s'en mêla, des secours arrivèrent nombreux, les Chambres hawaïennes votèrent des sommes considérables; on trouva, à prix d'or, un médecin disposé à s'établir à Molokaï; on fit venir des sœurs Franciscaines pour prendre soin des enfants. Le P. Damien, après onze ans de séjour, était, lui aussi, devenu lépreux; mais, malgré cela, ne cessa pas, jusqu'au dernier moment, de donner tous ses soins à son œuvre, dont il avait le droit d'être fier. Au mois de mars 1889, les plaies qui couvraient son corps se fermèrent et devinrent noires; il savait très bien que c'était la mort, et le 28 du même mois il expirait, après seize ans de résidence à Molokaï, heureux du résultat obtenu, consolé d'avoir fait pour ses semblables tout ce qu'il est possible à un homme de faire.

Et tandis que le supérieur me parlait de son frère en religion, devenu martyr, les larmes lui coulaient des yeux.

— Hélas! me dit-il en matière de conclusion, ce n'est pas le premier de notre mission qui soit mort de la lèpre... et ce ne sera pas le dernier!

Puis, redevenant lui-même, avec une simplicité de cœur admirable, il me dit d'un air presque joyeux :

— Après tout, ils ne sont pas tant à plaindre, ils vont plus vite au ciel...

La conversation tombe; nous avons encore en perspective plusieurs heures de nuit, et, bercé par un large roulis, mon compagnon s'assoupit.

*
* *

La première lueur du matin, un peu avant cinq heures, éclaire la terre sur laquelle nous nous dirigeons. L'île de Molokaï apparaît dans son ensemble avec son amas de montagnes, ses falaises droites et sa côte inabordable. La convulsion volcanique qui a formé l'archipel d'Hawaï paraît avoir été là particulièrement violente et irrégulière, les pics sont plus nombreux, les vallées plus profondes, cette île est bien digne de son nom indigène, *la terre des précipices*.

Le *Likiliki* tourne une pointe; nous sommes en face de la léproserie.

C'est une plaine vallonnée, entourée par la mer de trois côtés et séparée du reste de l'île par une muraille de rochers inaccessibles de 800 mètres de haut. Cette partie de terre semble une excroissance poussée au flanc de *Molokaï*, une large scorie, tombée là tout exprès pour isoler du reste de l'humanité une population dangereuse. La vue panoramique produit déjà une triste impression : le site est sauvage, écrasé par la montagne, aucune culture, très peu

d'arbres, partout des blocs de rochers et dans les creux une herbe grasse, avec un vent violent venant du nord qui souffle toujours en tempête. De chaque côté de cette plaine, près de la mer, au pied de la gigantesque muraille, s'abrite un gros village, composé de petites maisons isolées les unes des autres. A la distance où je me trouve, on dirait le contenu de plusieurs boîtes de jouets d'enfants renversé sur une table. Puis les détails se précisent : on distingue les clochers des églises; un bâtiment plus vaste, entouré d'une palissade, l'hôpital; quelques maisons mieux construites et peintes au clair; tout à fait sur le bord de l'eau, un grand hangar, les magasins du gouvernement; auprès un petit embarcadère enguirlandé de feuillage, envahi par la foule; beaucoup d'hommes et de femmes à cheval, les premiers vêtus à l'européenne et les autres du classique holoku de cotonnade aux couleurs vives, cette sublime invention des missionnaires anglais, qui a le double avantage de développer la modestie des populations primitives et le commerce des fabricants de Manchester.

Le *Likiliki* jette l'ancre en face du village de Kalavao, je descends à terre par la première embarcation; les deux prêtres catholiques qui résident à la léproserie et l'agent du gouvernement nous reçoivent, nous échangeons des poignées de main et des compliments, et nous nous dirigeons vers le presbytère en traversant la foule des lépreux rassemblés pour faire honneur à leur reine et recevoir leurs parents et amis.

Je n'avais jamais vu un lépreux, et je m'étais formé cette conviction que les descriptions déjà faites étaient exagérées, poussées intentionnellement au noir par leurs auteurs pour donner plus de relief au tableau. Je suis donc venu à Molokaï décidé à ne rien regarder à travers le prisme du sentiment, et malgré cela, je dois l'avouer, le spectacle que j'ai eu sous les yeux m'a paru plus terrible et plus répugnant que celui qu'inventerait l'imagination, et j'ai ressenti la plus forte, la plus douloureuse impression de ma vie.

Un malade que nous voyons, dans un lit d'hôpital, même couvert de plaies et d'ulcères, est dans son cadre; c'est le membre souffrant d'une société que l'on entoure de soins et de tous les moyens possibles de guérison; il fait naître seulement la sympathie et la pitié; mais lorsque, sur une île séparée du monde, dans le plein air et le soleil, toute une population, hommes, femmes, enfants, jeunes et vieux, allant et venant, vaquant aux soins de leur ménage, se promenant à cheval ou assis au seuil des maisons, apparaît victime de cette maladie épouvantable, on se sent pris d'horreur, sous l'empire d'une crispation nerveuse qu'il est impossible de surmonter.

Le mal s'attaque surtout à la face et aux extrémités. La figure et les mains ne sont souvent qu'une plaie suppurente; les cils et les sourcils sont rongés, les yeux mi-clos; beaucoup ont des trous à la place du nez et des oreilles; d'autres ont perdu un pied ou une main tombés en pourriture. Certains semblent honteux, cachent sous un linge maculé les parties les plus malades; la plupart ont perdu tout respect humain, étalent leurs ulcères auxquels ils ne paraissent pas penser. C'est un spectacle inoubliable, un de ceux qui hantent les nuits d'insomnie, qui donnent un aperçu sur le monde d'en bas et explique la répulsion qu'ont, dans tous les temps et dans tous les pays, produite les lépreux.

Le presbytère où nous sommes entrés est une jolie maison, dans le même enclos que l'église; autour, des massifs de fleurs; à l'intérieur, tout est neuf et confortable : dans le salon, une grande bibliothèque pleine de livres saints et d'ouvrages de médecine; en face du bureau, surchargé de journaux et de papiers, un grand crucifix, dont la vue doit être souvent bien utile. Là habite seul un jeune prêtre, le P. Vandelin, le successeur du P. Damien, son assistant réside à Kalavao, l'autre village. Il est tout joyeux de la visite de son supérieur, et comme en causant je le félicite de son dévouement et de son abnégation, il me répond :

— Mais, cher monsieur, je vous assure que je ne suis pas un héros; Monseigneur m'a envoyé ici, je fais mon devoir aussi bien que possible, et sans me préoccuper de l'avenir qui est entre les mains de Dieu.

Combien tout autre courage est peu de chose à côté de celui-là!

L'évêque d'Honolulu me racontait d'ailleurs qu'après la mort du P. Damien, il avait envoyé une circulaire à tous ses prêtres pour demander ceux qui étaient disposés à aller à Molokaï, et qu'à l'exception de deux ou trois, que l'âge et la maladie rendaient incapables d'un travail aussi pénible, tous avaient réclamé l'honneur du poste le plus dangereux.

On nous prévient que Sa Majesté débarque et nous revenons sur le bord de la mer. La fanfare des lépreux joue l'hymne national hawaïen, que reprend la fanfare de la reine. Aux habitants de la léproserie se sont joints les passagers du *Likiliki*; il y a là plus de mille personnes; chacun est sous l'empire d'une grande émotion produite par la venue d'un être cher ou la déception de ne pas voir celui qu'on attendait. La reine passe à travers la foule pour se rendre à sa voiture, en saluant autour d'elle de quelques mots canaques. Malgré le calme et la dignité dont elle ne se départ jamais, je vois deux grosses larmes qui lui tombent des yeux; autour d'elle tout le monde pleure, c'est ce même sentiment de

tristesse, répandu dans l'air, qui dominera toute la journée, et c'est bien la note voulue pour cette royale et lugubre visite.

Tout le monde se rend chez l'agent du gouvernement où doit avoir lieu une sorte de réception. La reine s'assoit dans un fauteuil, sous la vérandah, entourée de sa suite; devant elle, dans le jardin, sont réunis tous les lépreux qui ont pu quitter leur maison. Un d'eux prononce un long discours auquel la reine répond en quelques mots. Le Canaque ne se lasse jamais d'écouter les orateurs très nombreux parmi eux et qui parlent à la façon de nos anciens romantiques; élargissant les phrases, multipliant les répétitions, les images, les comparaisons prises toutes dans les beautés de la nature. Puis la musique se met à jouer et les discours reprennent. Cette cérémonie doit durer plusieurs heures; nous en profitons pour rentrer déjeuner au presbytère. Nous sommes cinq à table et chacun fait ses réflexions; le sujet est poignant, et je recueille mes renseignements des meilleures autorités en la matière.

Le nombre total des lépreux vivant à Molokaï est d'environ 1200. Ceux du sexe masculin sont toujours les plus nombreux. A l'exception de 25 Chinois et d'une douzaine de blancs, ils sont tous indigènes. Le personnel administratif et hospitalier est très restreint, il se compose de 12 blancs : agents du gouvernement, médecin, prêtres, Sœurs et un infirmier. Ils sont aidés dans leurs travaux par 186 *kokuas*, — maris, femmes ou parents de lépreux autorisés à résider à la léproserie. — La mortalité est d'environ 13 pour 100 par an. Le total des lépreux résidant à Molokaï reste toujours à peu près le même, de nouveaux arrivants remplacent les décédés. Les dépenses de l'année dernière ont été de 450 000 francs. On calcule qu'un lépreux coûte annuellement 435 francs. Toute personne envoyée à Molokaï tombe par le fait même à la charge de l'État. qui lui fournit une maison, des vêtements et, chaque semaine, une large ration se composant de *poï*, le mets préféré des Canaques, — une sorte de pâte faite avec la racine du taro (*Arum esculentum*), — de la farine, du riz, de la viande, du poisson, du pain, du sucre, du bois, du savon, etc... Beaucoup reçoivent d'ailleurs quelque argent provenant de leur famille ou de terres qu'ils possèdent dans les îles. Les lépreux vivent librement, chacun à sa guise; ils se réunissent généralement plusieurs membres d'une même famille; ceux qui sont isolés peuvent être admis dans un des deux asiles tenus par les sœurs Franciscaines et plus particulièrement réservés aux enfants. Enfin, lorsqu'ils arrivent à la dernière période de la maladie, l'hôpital leur est ouvert, mais le Canaque a une aversion toute particulière pour ce qu'il appelle « la maison de

la mort » et le plus souvent un autre lépreux ou un *kokua* ami prend soin de lui jusqu'à son dernier soupir.

L'indigène travaille très peu, quelques-uns cultivent seulement autour de leur maison des fleurs et trois ou quatre pieds de canne à sucre. Il passe son temps à causer, à chanter ou à se promener à cheval, — il y a plus de 800 chevaux dans la léproserie, — il vit en bonne harmonie avec ses voisins, et l'administration est rarement obligée de sévir. Les grandes distractions sont : les exercices religieux et les enterrements; les seuls évènements, l'arrivée hebdomadaire du petit vapeur qui apporte d'Honolulu lettres, achats et cadeaux, et de la goëlette venant de l'île voisine avec les vivres. Bien que la léproserie ait une surface de 12 kilomètres carrés, c'est la monotonie triste de la prison à perpétuité, rendue plus cruelle par l'inaction, les souffrances et la perspective d'une mort prochaine.

La lèpre est aux îles Hawaï à l'état endémique, mais quand on parle de cette terrible maladie deux questions se posent immédiatement :

Est-ce une maladie incurable?

Est-ce une maladie contagieuse?

De l'avis unanime des savants qui ont étudié spécialement cette affection, la lèpre serait incurable, c'est-à-dire qu'on n'a pas trouvé jusqu'à présent le remède infaillible; mais l'isolement de tout autre lépreux, une hygiène bien entendue, des soins de propreté méticuleux, certain traitement interne, peuvent, dans bien des cas, sinon détruire le germe, au moins empêcher en partie les manifestations externes et prolonger la vie du malade. Malheureusement, à Molokaï, ces mesures préventives ne peuvent être employées : les indigènes sont extrêmement négligents, inconscients même du progrès du mal, et malgré les efforts du gouvernement et ses sacrifices, il est impossible d'entreprendre le traitement de toute une population lépreuse qui n'est pas disposée à s'y prêter. Cependant l'observation des faits semblerait indiquer que la lèpre n'est plus aussi violente que par le passé.

Est-ce une maladie contagieuse?

N'ayant aucun titre qui me permette de formuler mon opinion, je n'ose répondre directement, mais voici le résultat de renseignements nombreux et de mes observations personnelles.

Pour que la lèpre se développe, la réunion de deux conditions paraît indispensable : 1° Contact prolongé avec des lépreux, 2° un sujet favorable.

C'est ainsi qu'on ne peut citer un seul exemple d'un étranger ayant fait un court séjour en Havaï, ou y vivant sans rapports directs avec les indigènes, qui ait été victime de la lèpre; et, d'un

autre côté, on peut affirmer que certains étrangers ou indigènes vivant en contact journalier avec des lépreux n'ont pas été atteints par le mal.

Une femme chargée, pendant dix-sept ans, de blanchir le linge de l'hôpital de Molokaï, mariée deux fois à un lépreux, n'est pas devenue lépreuse elle-même.

Il y a un nombre considérable de ménages indigènes dans lesquels l'homme ou la femme n'a jamais contracté la maladie de son conjoint.

Je citerai aussi le cas d'un Canaque, depuis dix ans à la léproserie, qui s'est marié quatre fois à une femme lépreuse, a eu des enfants lépreux de chacune de ces femmes et n'a lui-même jamais montré aucun signe pouvant indiquer qu'il fût devenu lépreux.

Je ne pense pas enfin qu'on puisse dire d'une manière absolue que la lèpre est héréditaire. Les lépreux ont peu d'enfants, mais savent que leurs enfants sont parfaitement sains.

Il existe, à Honolulu, un asile fondé par la reine Kapiolani, veuve du défunt roi Kalakaua et administré par des sœurs Franciscaines, où l'on élève des filles de lépreux; beaucoup d'entre elles n'ont jamais été atteintes.

Un exemple entre bien d'autres.

Une fille née à la léproserie, de père et mère lépreux, restée avec ses parents, à Molokaï, jusqu'à l'âge de dix ans, n'ayant aucune marque suspecte, fut transportée à l'asile Kapiolani; elle s'est mariée dernièrement, à l'âge de vingt et un ans, étant en parfaite santé, et rien n'indiquait qu'elle puisse devenir lépreuse.

On ignore donc, en somme, la cause de la lèpre, aussi bien que son remède, et, dans certaines parties du globe, elle fait peut-être plus de victimes que toutes les autres maladies. Il y a là un vaste champ ouvert aux chercheurs, et, me trouvant à Molokaï, je pensais quelle serait la gloire de celui qui pourrait vaincre ce fléau aussi vieux que le monde!

*
* *

Comme nous finissons de déjeuner, la reine et sa suite entrent au presbytère, témoignage rendu au dévouement des deux missionnaires. Sa Majesté adresse au P. Vaudelin ses félicitations et quelques paroles d'encouragement, puis elle continue sa grande tournée à travers la léproserie.

Je pense que jamais roi n'eut un pareil cortège : un grand Canaque, monté sur un petit cheval porte l'étendard royal devant la voiture où se trouvent la reine et un jeune prince. Ce véhicule n'a rien de solennel; c'est le seul de la léproserie, une vieille berline, attelée d'une haridelle, qui sert en général aux Sœurs pour se

rendre d'un asile à l'autre. Derrière les dames d'honneur, le ministre des affaires étrangères, les officiers de l'état-major royal, puis deux ou trois cents lépreux et lépreuses, tous à cheval, forment la plus étrange des cavalcades.

Je me méfie des exhibitions officielles; je tiens à tout voir et je pars de mon côté, avec un des Pères; nous avons une dizaine de kilomètres à faire; on m'a donné un cheval qui n'est pas celui d'un lépreux, paraît-il.

Nous allons, à travers le village de Kalavao, vers le village de Kalaupapa, en visitant plusieurs maisons sur notre passage. Elles sont construites en bois, bien closes, le plancher reposant sur quelques grosses pierres, devant une petite vérandah; il faut se prémunir contre l'hiver, qui est, à Molokaï, relativement froid, et la saison des pluies, très humide. A l'intérieur, c'est le mobilier primitif de tous les ménages canaques : des nattes et quelques calebasses, dans un coin, une caisse servant d'armoire; la cuisine se fait dehors, sur un feurneau construit avec quatre briques. C'est, en somme, le petit cottage des pionniers américains qui a remplacé, dans toutes les îles de l'Archipel, l'ancienne hutte de feuillage. Je remarque, dans quelques chambres, un lit, dans d'autres, un fauteuil à bascule. Nous nous arrêtons chez les plus malades, où le missionnaire fait sa visite quotidienne.

En sortant de Kalavao, un jeune homme demi-blanc, vigoureux, de bonne tenue, s'approche de nous et donne une poignée de main à mon compagnon, qui me présente. Nous causons un moment du grand évènement du jour, de la visite de la reine, et nous continuons notre route.

— Ce pauvre garçon, me dit le Père, il n'a pas eu de chance!... Il était, à Honolulu, un des plus brillants élèves de notre collège, dont il est sorti il y a deux ans seulement. Il a épousé une jeune fille demi-blanche, très bien élevée et d'une famille honorable; c'était un couple modèle; on pouvait espérer pour eux un heureux avenir. Après six mois de mariage, la jeune femme tombe malade et, tout à coup, se révèlent les signes précurseurs de la lèpre; le conseil de santé, après examen, a décidé qu'elle serait transportée à Molokaï; lui, le mari, l'aimait trop pour la laisser aller seule. Ils vivent ici, encore heureux d'être l'un près de l'autre... Peut-être Dieu pardonnera-t-il à celui-là...

Et mon compagnon prend le galop; il a prononcé ces derniers mots en affectant l'indifférence, mais sa voix tremblait, et je comprends bien son émotion.

Nous quittons la route et montons une pente assez rapide. Nous allons voir le *Cratère*, une des plus grandes curiosités des îles Hawaï.

Sur le point le plus élevé de la léproserie, à peu près au centre, à plusieurs kilomètres de la côte, est un trou d'environ 500 mètres de circonférence, en forme de cône renversé; au fond, au niveau de la mer, un petit lac d'eau salée qui monte et descend suivant le flux et le reflux de l'Océan. Malgré des sondages faits en diverses circonstances on n'a pu constater la profondeur. Il y a lieu de supposer, en raison du terrain environnant, que c'est l'exutoire d'un volcan éteint depuis des siècles et qui est en communication avec la mer. Les indigènes, tous très superstitieux, approchent rarement du *Cratère*, sur lequel de vieilles légendes racontent de terribles histoires.

La route que nous avons reprise suit la grande muraille qui ferme la léproserie. Cette gigantesque fortification se compose de rochers énormes superposés et comme attachés les uns aux autres par des arbustes, des lianes et des plantes grimpantes poussées dans les fentes. Dans la première assise de cette fortification, la roche est lisse, les diverses parties ne formant qu'un bloc, toutes les aspérités sont usées, c'est le pied d'une falaise longtemps battue par les flots. Il est donc probable que la terre qui constitue la léproserie est de formation plus récente que le reste de l'île. Nous sommes sur un large récif formé de coraux, de végétations sous-marines solidifiées par la lave d'un volcan disparu, c'est comme un îlot indépendant qui, dans un jour de bouleversement, est venu se coller à son voisin.

A quelque cents mètres de Kalaupapa, nous passons devant le cimetière. Quelle quantité de tombes fraîches pour un aussi petit village! La reine a déjà passé et tout est rentré dans le calme, mais les préparatifs sont intacts, je retrouve les guirlandes vertes et les mâts surmontés d'oriflammes de nos comices agricoles. Nous allons visiter l'église, le seul bâtiment en pierre de la léproserie. Le clocher est en forme de tour crénelée, surmontée d'une croix, c'est le monument construit par le P. Damien lui-même avec l'aide des lépreux. L'intérieur est assez bien décoré, vaste, rempli de bancs, l'ensemble n'est pas très riche et cependant a toujours été considéré comme une merveille par les indigènes. Je remarque que la plupart des objets du culte viennent de France. Nous sortons par la porte du chœur, dans un petit jardin où se trouve un bel arbre poussé à l'abri de l'église.

C'est là que le P. Damien lisait son bréviaire, faisait le catéchisme, passait ses longues soirées chaudes entouré de lépreux auxquels il racontait des historiettes toujours suivies d'une courte morale. Selon son désir, il a été enterré au pied de cet arbre, où la mission se propose d'élever un modeste monument qui n'aura pas

besoin d'inscription pour rappeler qu'il renferme un martyr. Quelques mains pieuses cultivent des fleurs sur cette tombe, près de laquelle nos deux missionnaires viennent faire leur méditation.

Le village de Kalaupapa, qui est le plus ancien, ressemble beaucoup à celui de Kalavao; dans un joli cottage habite le docteur, un Anglais. Il était autrefois à bord d'un steamer, il a 20 000 francs d'appointements par an, est logé et nourri. Comme il n'a l'occasion de faire aucune dépense, j'espère pour lui qu'il sera bientôt assez riche pour quitter Molokaï sans esprit de retour. Il soigne très bien les habitants de la léproserie pour toutes les autres maladies que la lèpre, la phthisie surtout, qui fait de grands ravages.

L'asile des garçons où nous nous rendons est vide, les pensionnaires ont eu congé et sont allés à Kalavao voir le grand vapeur *le Likiliki*. J'entre chez les Sœurs : leur maison est toute neuve, toute jolie, d'une propreté exquise, c'est l'annexe de la maison principale où nous devons aller plus tard. Présenté par le P. Vaudelin, on me reçoit avec une amicale sympathie et on nous sert des rafraîchissements. Les Sœurs sont chargées de l'asile des garçons, autrefois dirigé par le P. Damien en personne, qui avait réuni autour de lui tous les orphelins, tous les abandonnés. Ce ne n'est pas toujours facile, paraît-il, de tenir tranquilles une centaine de gamins sur lesquels, vu leur état, on ne peut avoir qu'une autorité morale.

— Nous ne saurions pas comment faire, me dit une des Sœurs, sans cet excellent M. D***.

— Qui est M. D***, dis-je au P. Vaudelin comme nous quittions les religieuses.

— Vous verrez vous-même, me répondit-il en souriant.

Nous nous arrêtons à la porte d'une petite maison semblable à toutes les autres, et comme nous mettons pied à terre paraît sur le seuil un homme d'environ quarante ans, grand, à la longue barbe noire, au front large, à l'œil intelligent. Malgré son complet de toile bleue, il a bonne mine, des manières distinguées, ses mains sont blanches.

— On ne vous a pas vu aujourd'hui M. D***, dit le Père.

— J'ai profité de la fête pour me reposer, je ne suis pas sorti de chez moi.

M. D*** s'exprime dans un anglais élégant, mais paraît peu disposé à se laisser interviewer, il répond très brièvement aux différentes questions que je lui pose, et comprenant qu'il n'aime pas les indiscrets, je fais un signe au Père et nous repartons pour Kalavao.

— Que pensez-vous de M. D***? me dit mon compagnon.

— Il me paraît être un homme fort bien, mais un peu lugubre et pas bavard. Est-ce un lépreux?

— Pas du tout. — M. D*** était capitaine dans l'armée des États-Unis; un jour il est parti de chez lui sans rien dire à personne, il est venu aux îles et a sollicité l'autorisation de visiter la léproserie. Aussitôt son arrivée ici, il a cherché à se rendre utile, il y a environ six ans de cela et ne pense pas à s'en aller. Il ne parle jamais de lui ou de son passé, il est profondément religieux, et je soupçonne que, voulant se retirer du monde pour une raison de conscience ou de cœur, il a choisi le seul suicide permis à un catholique, il a sacrifié sa vie aux plus déshérités. L'agent du gouvernement a voulu plusieurs fois le charger de quelque fonction administrative, il s'y est toujours refusé. Il panse les plaies des lépreux à leur dernière période, ensevelit les morts, et aide les Sœurs à l'asile des garçons, vivant comme un anachorète, sans que jamais un jour son dévouement se soit ralenti.

— Pensez-vous, dis-je, que ce n'est pas là au moins un exalté?

— Mais non, c'est un homme très sérieux, très bien équilibré, qui s'est imposé un devoir. Quant à l'exaltation, cher monsieur, elle tombe vite chez nous; nous sommes trop loin du monde pour que le sacrifice fasse grand bruit, et la monotonie triste de la léproserie est le plus parfait des calmants. M. D*** se fait d'ailleurs si petit, que, même à Honolulu, le plus grand nombre ignore son existence.

Je tiens à respecter l'incognito de M. D***, mais, du fond du cœur, je lui envoie mon témoignage d'admiration.

*
* *

Il me reste à voir l'asile des filles créé, il y a peu d'années, par un riche banquier des îles Hawaï, M. C.-R. Bishop, sous le nom de *Bishop Home*. C'est peut-être l'institution qui fait le plus d'honneur à la léproserie, et je l'ai visitée dans tous ses détails.

L'établissement est situé sur un côté du village de Kalavao. Dans un vaste enclos, bien entretenu, où l'herbe est fine, les arbustes et les fleurs nombreux, on a élevé une vingtaine de constructions de différentes grandeurs : l'une sert de logement aux Sœurs chargées du *Home*, une autre contient le réfectoire et la cuisine, une autre, plus vaste, entourée d'une large vérandah, est la salle d'étude et de jeux avec un grand piano, plusieurs machines à coudre, des tables et des bancs, au mur des tableaux noirs, des dessins et des cartes. Les petits cottages servent de dortoirs, où habitent de dix à vingt enfants ou jeunes filles. Le tout est d'une propreté minutieuse, neuf, bien peint, gai à l'œil; sur les pelouses sont installés des jeux de croquet et de *tennis*. L'ensemble est confortable et parfaitement compris. On reçoit au *Bishop Home* les filles lépreuses, sans parents, et on les garde aussi longtemps

qu'elles veulent bien rester. Malheureusement, à un certain âge, les instincts de la liberté, qui sont violents chez le Canaque, parlent plus haut que les conseils et les enseignements des bonnes Sœurs, et très souvent la jeune fille, à vingt ans, quand ce n'est pas plus tôt, déclare son intention de quitter le *Home* pour se marier.

La question de savoir si le mariage entre lépreux ne devrait pas être interdit s'est plusieurs fois posée en Havaï. On ne pourrait arriver à ce résultat qu'en organisant deux léproseries, l'une réservée aux hommes et l'autre aux femmes. Mais les objections à ce système sont nombreuses : on pense qu'il serait cruel de séparer les familles, les maris et les femmes, les parents et les enfants, que le lépreux serait souvent, pendant de longues années, condamné à la vie misérable de l'isolement, que l'indigène ignore, et le législateur a, jusqu'à présent, reculé devant une mesure aussi radicale pour ce motif grave que les enfants de lépreux ne sont pas toujours atteints de la lèpre.

Au moment où nous arrivons au *Bishop Home* on attend la reine. La sœur Marianne, la supérieure des deux établissements de Kalavao et de Kalaupapa, nous reçoit gracieusement. C'est une femme jeune, de manières agréables et remarquablement intelligente. Elle était, aux États-Unis, supérieure générale de son ordre et, sur la demande du gouvernement hawaïen, était venue installer des Sœurs à la léproserie. Lorsqu'elle se rendit compte, par elle-même, de l'œuvre à laquelle allait se consacrer ses compagnes, elle n'eut pas le courage de les abandonner, envoya sa démission de supérieure générale et resta à Molokaï.

On est véritablement en admiration devant les dévouements qu'a provoqués le terrible fléau des îles. Par sa vie et sa mort, le P. Damien a donné un grand exemple; il a laissé un héritage de sacrifices qui a été recueilli avec honneur par les missionnaires catholiques, les sœurs Franciscaines et M. D***.

J'entre visiter les cottages : les lits, tout étroits, sont bien blancs, toujours parés de quelque colifichet gracieux, un travail à l'aiguille ou une broderie. Les jeunes filles sont en ce moment réunies dans la salle d'étude, mais presque dans chaque dortoir il y a un ou deux lits occupés par celles qui ne peuvent plus se lever.

— Ces enfants, me dit la Sœur tristement, n'ont pas longtemps à vivre, elles sont à la dernière période.

On me montre un lit où est une jeune fille de dix-huit ans, la figure, les mains sont intactes, mais on a été obligé de lui enlever les deux jambes qui tombaient en pourriture. On m'explique aussi que les très malades ne sont pas réunies dans une même salle, pour cette raison que chaque cottage vit comme une grande famille.

Les enfants, les jeunes filles, se soignent mutuellement, et, avec cette tendresse de cœur qui est un signe distinctif de la race hawaïenne, prennent soin de celles d'entre elles qui se meurent.

— Mes enfants ne sont pas malheureuses, me dit la Sœur, elles ne se plaignent jamais, et au temps ordinaire ne pensent pas à leur état, elles sont toutes attaquées du même mal et n'ont aucun dégoût les unes pour les autres. C'est l'étranger qui leur donne à penser... Je suis certaine que la visite de leur souveraine va leur occasionner bien des jours de souffrance.

Nous revenons sur la pelouse centrale où la sœur Marianne est en train de recevoir la reine; on a préparé des sièges sous la vérandah de la communauté, nous nous groupons derrière Sa Majesté. De la salle d'étude arrivent en bon nombre toutes les jeunes filles du *Home*, une centaine environ, elles sont habillées de blanc avec des ceintures roses ou bleues, un ruban noué coquettement autour du cou, plusieurs ont des manches courtes, le corsage légèrement échancré, on dirait le défilé d'un pensionnat d'enfants riches. Beaucoup d'entre elles sont jolies avec leurs grands yeux et leurs cheveux noirs. Elles se placent en face de nous, sur deux rangs, et commencent à chanter une longue mélopée indigène. Elles sont très intimidées, certaines cachent leurs mains, d'autres restent de profil pour ne pas laisser voir la plaie qui les défigure, d'autres tiennent leur mouchoir devant la bouche.

Certes, tout le jour, j'ai été douloureusement impressionné; j'ai résisté à la vue des ulcères les plus hideux, mais il y a, paraît-il, des degrés dans l'horreur : les jeunes filles vêtues de blanc et de rose sont à l'âge où la vie paraît belle, souriante, pleine d'espérance, où on fait des projets d'avenir, des rêves de bonheur, mais, rongées par le terrible mal, elles savent bien qu'elles n'ont pas longtemps à vivre ou qu'après quelques années elles n'auront plus forme humaine, que leur corps ne sera qu'une plaie... et comme le chant continue dans sa modulation triste, cette même pensée qui me fait souffrir étreint le cœur de tous ceux qui assistent à ce navrant spectacle; après un moment, l'émotion se communiquant de l'un à l'autre, aucun de nous ne peut retenir ses larmes, et les chants finissent en sanglots. Je quitte précipitamment le *Home*, la sensation est trop vive; je rentre au presbytère, je n'ai plus le courage de causer, de faire des questions...

A cinq heures, la reine, sa suite et presque tous les passagers du *Likiliki* ont déjà été transportés à bord, je vais prendre le dernier bateau. A travers la foule des lépreux qui assiste à notre embarquement, devant moi on pousse une jeune femme venue avec nous le matin, qui serre dans ses bras un petit garçon, d'une

dizaine d'années, dont la tête est couverte de bandages. Il est bien défiguré, mais elle le caresse tendrement, elle est la mère. On les sépare de force. Elle, écrasée à l'arrière de notre embarcation, les yeux fixes, regarde la terre qui fuit, tandis qu'une vieille lépreuse, debout sur le rocher, tient par la main l'enfant, qui envoie des baisers. Cette malheureuse est une superbe demi-blanche de trente ans, grande, fraîche, respirant la santé; on me dit qu'elle a un mari, cinq enfants, et que, jusqu'à présent, celui qu'on lui a enlevé pour le mettre à Molokaï est le seul de la famille atteint par le mal.

Au sifflet du *Likiliki* qui lève l'ancre répondent plusieurs coups de fusil tirés de terre en signe d'adieu, nous nous éloignons de la léproserie en longeant l'île. Ce n'est plus, à bord, la gaieté de la veille, chacun est triste en songeant à l'être aimé qu'il ne verra probablement plus. Aussi longtemps que nous pouvons distinguer les maisonnettes qui diminuent dans le lointain, je reste sur le pont revivant des heures cruelles; pendant bien des semaines, j'en suis certain, il me sera impossible d'écarter de mes yeux les détails entrevus et surtout ces enfants en blanc et rose dont le chant lugubre emplit mes oreilles.

La léproserie disparaît à l'horizon, nous nous dirigeons sur Honolulu. La reine, étendue sur une natte, se fait masser à la mode du pays par deux vigoureux Canaques. Elle est exténuée de cette longue et triste journée. Elle ne parle pas, ses yeux vagues, perdus sur la mer, me donnent la direction de ses pensées. Elle se voit dernier rejeton d'une longue descendance de chefs et de rois d'Hawaï au milieu d'un peuple qui agonise; le passé, revêtu des splendeurs de ce qui n'est plus, lui paraît brillant et l'avenir tout noir. Je n'ose troubler sa rêverie, j'ai bien peur qu'en ce moment l'étranger ne soit pour elle un bourreau.

La nuit est venue, nuit chaude, éclairée par un croissant de lune et mille étoiles. L'Océan est calme, sans un ride, je reprends la place que j'avais la nuit précédente et essaye de mettre un peu d'ordre dans mes observations. Malgré l'horrible du tableau, je suis heureux d'avoir vu.

Vers onze heures une large clarté blanche, produite par l'éclairage électrique d'Honolulu, annonce que nous approchons du port. Un peu après minuit nous sommes à quai, la foule du départ est là pour nous recevoir; je vois autour de moi des bâtiments de guerre, des vapeurs, un nombre de voiliers, les vastes entrepôts de la douane et je pense que de ceux qui meurent là bas, d'autres vivent ici. C'est la loi inexorable : l'avenir s'élève sur les ruines du passé.

G. Sauvin.

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE SYNDICAT MIXTE

Les écrits publiés, en France et en Allemagne, sur la démocratie du travail et les revendications ouvrières offrent à l'ambition du chercheur un domaine sans limites. Mais comment recueillir, parmi tant de conceptions ingénieuses ou de théories extravagantes, cette part de vérité que tout système contient en germe et qu'une analyse judicieuse a tant de peine à discerner?

Le temps n'est plus où les économistes, fidèles à la maxime des physiocrates « Laisser faire, laisser passer », demandaient au libre jeu des forces individuelles cette harmonie économique dont Bastiat a poétisé les bienfaits. Ils avaient dit et répété que la satisfaction des intérêts ferait naître *spontanément*, *naturellement*, les meilleures pratiques sociales et réaliserait, dans le monde du travail, la stabilité et la paix. Un siècle d'expériences est venu donner à l'optimisme des maîtres un cruel démenti et la triste réalité proteste encore contre le rêve confiant des savants.

La réaction ne s'est pas fait attendre. Des novateurs hardis, analystes implacables, ont repris, pour en montrer le néant, certaines théories magistrales qui assignent à l'humanité un sort désespérant. Avec quelle verve impitoyable les Louis Blanc, les Proudhon, les Lassalle, les Karl Marx ont flagellé cet « ordre économique » si soigneusement édifié, pour lui substituer, dans une société mieux comprise, un ordre nouveau dont chacun d'eux traçait à sa guise le plan imaginaire! Et le socialisme a fait école. Bientôt des milliers d'hommes ont accouru à l'appel des chefs aimés de la démocratie. Aux plus ardents que hante la pensée d'une rénovation générale, ils disaient : « L'Etat est le cerveau du corps social. Jusqu'ici l'Etat n'a pas compris son rôle, qui est d'assurer l'égalité de tous dans la complète satisfaction de leurs

besoins. » Aux plus timides ils répondaient : « L'Etat est chargé de la culture du peuple, culture morale, intellectuelle et matérielle; il lui appartient de réaliser toute réforme sociale. » Ainsi se présentait le programme séduisant offert au peuple qui travaille.

Entre deux systèmes économiques erronés, dont l'un refuse à l'Etat le droit d'intervenir et dont l'autre réclame une action incessante du pouvoir dans tous les domaines de la vie sociale, il y a place pour une organisation stable et durable, où la puissance publique, dans sa triple constitution, communale, provinciale et centrale, intervient justement, lorsque *l'initiative individuelle* ou *collective* est *impuissante*. Mais ici, les discussions apparaissent de nouveau ardentes et sans mesure. Quelles sont les limites à assigner à l'intervention du pouvoir dans l'ordre économique. Jusqu'où doit-elle aller? Comment circonscrire son domaine? Sur des points discutables, plus d'une lance a été rompue. Des catholiques aimés et respectés de tous sont entrés dans la lice, souvent prompts à l'attaque, parfois mal outillés, négligeant les armes nouvelles et de longue portée que fournit l'expérience et l'observation patiente et méthodique des faits. On invoquait çà et là des règles très débattues de morale et de droit naturel, et la lutte devenait âpre et mordante. Heureusement la parole du Pape a ramené le calme. Nous voudrions montrer ici les solutions acquises au sujet du *travail des fabriques*, *du salaire* et *des associations professionnelles* ou *corporations;* ce sera le dernier écho de longues controverses.

I

Deux faits caractérisent le milieu économique où s'agite aujourd'hui le monde ouvrier : l'établissement de la grande industrie et la liberté du travail[1]. Etudiés en détail par les économistes en ce qui concerne l'élaboration des produits, nous les envisageons ici dans le producteur dont ils ont transformé la condition sociale.

En maints pays, où les fabriques ont aggloméré les populations ouvrières, on a vu naître, dès le commencement du siècle, de nombreux et criants abus. L'enfant, la femme, l'homme lui-même, ont accepté des conditions de travail contre lesquelles la voix publique s'est élevée peu à peu. Il a bien fallu reconnaître que les gouvernements avaient le droit d'intervenir, puisqu'ils ont le devoir : 1° de faire respecter la loi morale; 2° de garantir les droits

[1] J'entends par *liberté du travail :* le droit pour l'homme de choisir sa profession, de l'exercer sans autorisation et sans aucune réglementation des procédés de travail et des prix.

individuels en réprimant les abus. Et les Etats, comprenant leur mission, ont établi, à des degrés divers, une législation protectrice de l'ouvrier de fabrique : Ainsi en France, la loi du 9 mai 1874; au Luxembourg, la loi du 6 décembre 1876; en Suisse, la loi du 23 mars 1877; en Angleterre, la loi du 17 mai 1878; en Espagne, la loi du 24 juillet 1873 et celle du 21 juillet 1878; en Suède, l'ordonnance du 18 novembre 1881; en Allemagne, la loi du 1er juillet 1883; en Hongrie, la loi du 21 mai 1884; en Autriche, la loi du 8 mars 1885; en Italie, la loi du 11 février 1886; en Hollande, la loi du 5 mai 1889; en Belgique, la loi du 13 décembre 1889.

On a essayé de dénier à l'Etat le droit d'intervenir, lorsqu'il s'agit du travail de l'adulte. Les légistes ont invoqué le principe de la liberté des conventions; les économistes en ont appelé à la liberté du travail. Je réponds que l'Etat a le droit et le devoir d'intervenir lorsque, selon une pratique générale et constante, les droits de l'ouvrier sont méconnus et lésés dans le régime industriel qui les emploie. En fait, l'abus existe lorsque l'observation comparée des usines montre que dans la majorité des cas observés il y a violation des droits de l'ouvrier. C'est donc une question de fait et d'enquêtes judicieuses, servant à démontrer que, l'initiative privée ne pouvant ou ne voulant pas agir, l'Etat doit, en fin de compte, entrer en scène.

Tel est le terrain sur lequel se rencontrent d'éminents catholiques, soucieux des questions sociales. Mgr Freppel disait, au dernier congrès des jurisconsultes catholiques :

« Personne que je sache, du moins parmi nous, ne songe à contester que l'Etat, c'est-à-dire l'ensemble des pouvoirs publics, ait non seulement le droit, mais encore le devoir d'intervenir dans le domaine économique et social, pour prévenir et réprimer les abus manifestes qui pourraient s'y produire, surtout à l'égard des petits et des faibles. L'Etat, et c'est précisément sa raison d'être, l'Etat a pour mission de protéger tous les droits sans exception : comment n'entrerait-il pas dans son rôle de prendre sous sa protection ceux qui, par l'infirmité de leur condition, en ont le plus besoin [1] ? M. le comte de Mun, rappelant ces paroles, ajoutait : « Je n'ai, à aucun moment, rien demandé de plus [2]. »

Tel était bien l'avis de M. Keller lorsque, le 29 mars 1891, s'inspirant des bienfaisantes coutumes de l'Angleterre, il demandait à la Chambre des députés que la loi fixât la durée du travail à 61 heures

[1] Congrès d'Angers, séance du 7 octobre 1890.

[2] *L'Association catholique*, revue des questions sociales et ouvrières, n° du 15 janvier 1891, p. 11.

par semaine, soit 11 heures par jour et 6 heures le samedi. Et M. le député Winterer, de Mulhouse, traitant la même question au congrès de Liège de 1890, disait :

« Il s'agit de savoir si, dans tel cas donné, l'Etat ne peut intervenir pour fixer la journée *maximale* non pas du travail domestique, mais du travail à l'usine : rien de plus. » L'accord est donc manifeste, et le Pape vient de le sceller en ces termes, dans sa magnifique encyclique sur la condition des ouvriers :

« Pour ce qui est des intérêts physiques et corporels, *l'autorité publique* doit tout d'abord les sauvegarder en arrachant les malheureux ouvriers aux mains de spéculateurs qui, ne faisant point de différence entre un homme et une machine, abusent sans mesure de leurs personnes pour satisfaire d'insatiables cupidités. Exiger une somme de travail qui, en émoussant toutes les facultés de l'âme, écrase le corps et en consume les forces jusqu'à l'épuisement, c'est une conduite que ne peuvent tolérer ni la justice ni l'humanité. L'activité de l'homme, bornée comme sa nature, a des limites qu'elle ne peut franchir. Elle s'accroît sans doute par l'exercice et l'habitude, mais à la condition qu'on lui donne des relâches et des intervalles de repos. *Ainsi le nombre d'heures d'une journée de travail ne doit-il pas excéder la mesure des forces des travailleurs, et les intervalles du repos devront-ils être proportionnés à la nature du travail et à la santé de l'ouvrier, et réglés d'après les circonstances des temps et des lieux.* »

En tout ceci nous traitons du travail des fabriques, mais non de l'industrie agricole, ou du travail domestique et en petit atelier; mais qu'est-ce que la fabrique? La loi française ne l'a point définie. A Berlin, les membres de la conférence internationale n'ont pu s'entendre sur ce point : les uns soutenaient que la fabrique existe dès que, dans un endroit, se trouvent installés des engins mécaniques en vue de la production; les autres demandaient que cet endroit contînt au moins 10 ouvriers[1]. Nous croyons que la loi suisse a suffisamment résolu la question et que d'autres législations pourraient utilement l'imiter. « Tout établissement industriel, dit-elle, où un nombre plus ou moins considérable d'ouvriers sont occupés simultanément et régulièrement, hors de leur demeure et dans un local fermé, doit être considéré comme fabrique et est soumis aux prescriptions de la présente loi. Lorsqu'il y a doute sur la question de savoir si un établissement industriel doit, ou non, être rangé dans la catégorie des fabriques, le Conseil fédéral pro-

[1] *Conférence de Berlin.* Rapport de M. le baron A. T'Kint de Roodenbeke au nom de la commission sur le travail des enfants.

nonce en dernier ressort, après avoir pris le préavis du gouvernement cantonal[1]. »

Nous venons de parler des abus dans le travail des fabriques; peut-être quelque lecteur serait-il tenté de croire qu'en dehors d'un labeur excessif, l'abus ne se rencontre plus dans l'industrie. Nous ne voulons pas énumérer ici certaines lacunes bien connues dans nos grands centres industriels, mais le *travail de nuit* a déjà produit tant de désastres qu'il nous faut bien citer la pétition provoquée, en 1890, au lendemain de grèves redoutables, par plusieurs manufacturiers de Roubaix et de Tourcoing : « Considérant que le travail de nuit est contre nature; qu'il ruine les santés; qu'il est une cause active de perversion morale; qu'il brise les liens de la famille; qu'il crée, en faveur des patrons qui s'y livrent, des facilités de concurrence par la livraison plus prompte des produits, et une diminution des frais généraux; qu'à l'encontre du travail de jour il ne paie pas d'impôt; qu'il ne peut manquer dès lors de se généraliser s'il n'est interdit; que, généralisé, il amènera une surproduction énorme, qui se traduira pour les ouvriers en chômages périodiques, nous demandons *que le travail de nuit soit interdit dans les industries textiles*[2]. »

En Angleterre, il y avait abus, lorsque, jusqu'à ces dernières années, dans certains centres industriels, les patrons payaient leur personnel dans des tavernes qui leur appartenaient; la loi a dû interdire cette pratique détestable. En Belgique, il y avait abus lorsque, avant la loi du 16 août 1887, certains patrons payaient les salaires sous forme de marchandises cotées plus chères que chez les détaillants ordinaires[3]. En Suisse, n'est-ce pas un abus de voir les fabricants d'horlogerie du Jura opérer, sous le fallacieux prétexte de l'*escompte*, une retenue de 5 pour 100 sur les salaires payés, chaque mois, à l'ouvrier. La pratique commerciale appelle « escompte » le paiement au comptant d'une dette à terme, mais nul ne saurait expliquer cette retenue sordide, alors que les chefs d'atelier paient à terme seulement le salaire gagné au jour le jour par l'ouvrier. Au congrès d'Olten, en 1890, le chef des catholiques jurassiens, M. E. Daucourt, dénonça cette violation du droit; immé-

[1] *Loi fédérale* concernant le travail dans les fabriques, 23 mars 1877.

[2] Cette pétition a été publiée par les journaux du Nord en mai 1890. Voir notamment la *Vraie France* de Lille, n° du 13 mai 1890.

[3] En France, la dernière grève de Calais a eu pour origine une réclamation des ouvriers du tulle contre une mauvaise organisation du travail : il ne leur était payé aucun salaire pour les *semaines de changement*, qui se succédaient parfois pendant deux ou trois mois, pour le montage des métiers et la préparation des dessins; ensuite, il est vrai, ils recevaient pendant les semaines de production un salaire élevé, quelquefois 120 francs.

diatement, plusieurs fabriques l'ont abandonnée. De telles pratiques n'existent pas en France, mais si elles existaient, refuserions-nous à l'Etat le droit d'intervenir?

L'étonnement que manifestent certains esprits au sujet des lois ouvrières est d'autant plus étrange que ces lois existent en France; l'une fixe, depuis 1848, la journée de travail à 12 heures; l'autre, de 1874, s'applique au travail des filles mineures et des enfants. Mais, en supposant que ces lois soient complétées dans l'avenir, seront-elles vraiment pratiques et durables? Certains répondent négativement. Ainsi, si l'on consulte une importante *Déclaration* de l'Association des industriels chrétiens du Nord, en date du 22 mars 1889, on y lit : « Nos défiances légitimes à l'égard de l'Etat sans Dieu ne vont pas, d'ailleurs, jusqu'à lui refuser le droit de protéger les faibles. L'oppression des faibles peut provenir d'actes violents; elle peut provenir de coutumes abusives. Tous les honnêtes gens seront d'accord pour approuver des mesures légales contre des conditions de travail manifestement incompatibles avec la santé et la moralité des ouvriers... Comme il importe néanmoins de ne pas faire d'une mesure utile une mesure ruineuse pour l'industrie du pays, nous avons insisté et nous insistons encore pour que cette réduction soit concertée entre les puissances et qu'elle se réalise par voie d'accord international... »

Sur ce dernier point, les industriels du Nord ne se font-ils pas illusion? La conférence de Berlin, en 1890, a montré que de toutes les questions qui lui ont été soumises, aucune n'a paru susceptible d'une solution uniforme. On avait d'abord écarté la question du travail de l'adulte; mais, sur le travail du dimanche, tandis que plusieurs délégués réclamaient une interdiction pour tous les ouvriers indistinctement, d'autres ne la demandaient que pour les femmes et les enfants; quelques pays, comme la Belgique, le Luxembourg et la France, se sont même refusés à la fixation légale du dimanche comme jour de repos. Quand il s'est agi du travail des enfants et des femmes et du travail des mines, chaque État a invoqué le texte de sa législation et a fait valoir ses intérêts et ses besoins particuliers. Et lorsque les délégués de la Suisse, pressés d'aboutir à quelque solution pratique, proposèrent des réunions internationales périodiques, la Conférence se borna à ce vœu timide mais très significatif : « Il est désirable que les délibérations des États participants se renouvellent. »

Ceux qui ont lu attentivement le protocole de la conférence de Berlin conservent peu d'espoir dans l'établissement d'une législation internationale du travail. Ils ne croient pas que la diversité des sols, des climats, des régimes de travail, des besoins et des

traditions nationales se prêtent à une législation unique, dépourvue, du reste, de sanction efficace. Un instant on a pu croire que la cour de Rome encouragerait les promoteurs de cette idée. Le 1er mai 1889, Mgr Jacobini écrivait à M. Decurtins : « Sa Sainteté a éprouvé une grande satisfaction en apprenant le succès des démarches et des travaux que vous avez multipliés dans le but d'obtenir que *les chefs des nations réunissent une conférence qui aurait à pourvoir, au moyen d'une législation commune en Europe et au moyen d'une surveillance, aux besoins des hommes voués aux travaux industriels.* Aussi le Saint-Père a-t-il tout d'abord loué votre projet qu'aucun autre ne peut surpasser en noblesse et en sainteté. » Mais aujourd'hui, nul n'ignore les difficultés de réalisation de ce vaste projet, et l'Encyclique le passe sous silence. Nous croyons que les catholiques feront bien de n'y plus songer, et de s'en tenir, en fait de législation ouvrière, à la réglementation nationale du travail.

II

La question du salaire, plus délicate, plus difficile que toute autre, a soulevé nombre de discussions en ces dernières années.

Les uns se plaisent à répéter avec la statistique : « Depuis un demi-siècle les salaires ont augmenté en moyenne de 70 à 80 pour 100, tandis que le prix de la vie ne s'est accru que de 40 à 50 pour 100. Voilà donc un progrès réel. » Les autres, montrant que le salaire est le prix du travail et le pain quotidien de l'ouvrier, nous disent : « Toute variation de hausse ou de baisse va se refléter au budget domestique, il arrivera même que le salaire pourra diminuer à ce point qu'il ne répondra plus aux besoins rudimentaires du travailleur. En fait, les salaires sont une cause de trouble permanent dans le monde industriel, la cause des coalitions et des grèves. Comment accepter une telle situation ? »

Celui qui étudie pour la première fois la question complexe du salaire éprouve un peu l'impression d'un homme qui, trop rapproché d'un tableau, s'efforce en vain de distinguer l'harmonie et la netteté des couleurs. Cependant, s'il s'éloigne, s'arrête, revient pour s'éloigner encore, alors les personnages apparaissent peu à peu, l'expression des figures se dessine, ombres et nuances se détachent, et, dans l'œuvre comprise, il retrouve la pensée maîtresse de l'auteur. C'est ainsi que, placé en présence de faits et de documents multiples concernant le salaire, assailli de questions de tout ordre, on se trouve un instant débordé par l'immensité du sujet.

Cependant, après de longues études, la réflexion détermine un classement; elle élague çà et là pour retenir le nécessaire; ce qui, au premier abord, semblait inextricable, devient, grâce à une ordonnance méthodique, plus facile et plus clair; alors s'ébauche une solution définitive.

Est-il exact d'abord que les salaires aient depuis cinquante années subi une hausse constante, tandis que le prix de la vie se serait élevé dans des proportions beaucoup moindres. Nous avons voulu contrôler cette affirmation, recueillie dans la plupart des ouvrages, par des renseignements personnels concernant la région du Nord.

Au temps où Villermé livrait au public la description sincère de la misérable vie des ouvriers du Nord [1], les salaires journaliers relevés en 1835 étaient les suivants : dans la filature et le tordage de lin, 1 fr. 50 pour les hommes, 1 franc et 1 fr. 25 pour les femmes; dans la filature de coton, 2 fr. 50 à 3 francs pour les hommes; 1 franc à 1 fr. 75 pour les femmes; 0 fr. 50 à 0 fr. 60 pour les enfants; dans la filature de laine, les fileurs recevaient de 2 fr. 50 à 3 fr. 50; les hommes employés aux premières préparations, 1 fr. 50 à 2 fr. 50; les femmes, 1 franc à 1 fr. 25; les enfants, 0 fr. 50; dans la filterie, le maximum de salaire payé aux hommes était de 1 fr. 50.

En 1868, d'après une statistique officielle que nous avons sous les yeux, les salaires avaient sensiblement augmenté dans le Nord [2]. Les ouvriers de la filature de lin recevaient de 4 francs à 4 fr. 75 par jour, les ouvrières 2 fr. 40; dans la filature de coton, les hommes recevaient jusqu'à 5 francs, les femmes 2 fr. 50.

Les tableaux suivants, relevés ces jours-ci dans différents établissements industriels, permettront au lecteur de suivre le mouvement des salaires dans le Nord.

FILATURES DE COTON (*Lille*) [3].

OUVRIERS	SALAIRES			
	Année 1870	1873	1885	1891
Fileurs à la main	5 fr.	5 fr. 60	5 fr. 60	5 fr. 60
Conducteurs de métier renvideurs	4	4 80	4 80	4 80
Rattacheurs	2	2 40	2 40	2 40
Ouvrières	2	2 30	2 30	2 30

[1] *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers*, t. I, p. 91 et suiv.

[2] *Mémoires de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.* 1870, 3e série, VIII.

[3] Le mouvement des salaires a été le même pour toutes les catégories d'ouvriers.

Peignage de laine (*Roubaix*).

OUVRIERS	SALAIRES Année 1853 —	1860 —	1870 —	1880 —	1887 —	1891 —
Laveurs.	3 fr. »	3 fr. »	3 fr. »	3 fr. 50	3 fr. 75	3 fr. 75
Débourreurs. . .		3 »	3 »	3 »	3 60	3 60
Dégorgeurs. . . .		3 »	3 »	3 »	3 35	3 35
Lisseurs.	3 »	3 »	3 »	3 »	3 30	3 60
Trieurs.				5 50	6 »	6 »
Peigneuses. . . .	2 30	2 30	2 30	2 60	3 10	3 10
Cardeuses. . . .		2 »	2 »	2 »	2 »	2 »
Hommes de peine.	2 50	2 75	3 »	3 30	3 60	3 60

Tissage de laine (*Watrelos, près Roubaix*) [1].

OUVRIERS	SALAIRES Année 1865 —	1870 —	1887 —	1891 —
Ourdisseurs.	3 fr. 50	4 fr.	5 fr. »	5 fr. »
Tisserands hommes. .	3 »	4	5 »	5 »
Tisserands femmes. .	2 50	3 à 3 fr. 50	4 »	4 »
Piqurières et bobineuses.	1 50	2	2 50 à 3 fr.	2 50 à 3 fr.

Peignage de laine (*Tourcoing*).

OUVRIERS	SALAIRES Année 1887 —	1891 —
Trieurs.	0 fr. 50 par heure.	0 fr. 55 par heure.
Laveurs.	0 25 à 0 fr. 27	0 25 à 0 fr. 27
Cardeurs.	0 17	0 17
Lisseurs.	0 30	0 30
Peigneuses.	0 25	0 25
Finisseuses.	0 20	0 20

Etablissements de teintures et apprêts (*Tourcoing*).

OUVRIERS	SALAIRES Année 1872 —	1887 —	1891 —
Apprêteurs. . . .	3	3 fr. 35 à 3 fr. 85	3 fr. 35 à 3 fr. 85
Teinturiers. . . .	2 fr. à 3 fr.	3 » à 3 65	3 » à 3 65

[1] Dans la filature de laine récemment fondée par les propriétaires de ce tissage, les fileurs gagnent 5 francs par jour et, grâce aux primes, 7 fr. 75;

La journée normale du travail est de douze heures dans les filatures et tissages du Nord. Dans l'industrie du fer, la journée normale est de dix heures, et la moyenne des salaires est actuellement celle-ci : pour les mouleurs et tourneurs, de 0 fr. 45 à 0 fr. 50 l'heure; pour les hommes de peine, de 0 fr. 30. Les ouvriers qui travaillent aux pièces arrivent à gagner 0 fr. 70 à 0 fr. 75 par heure.

Quant au prix de la vie, la région du Nord accuse les mêmes variations que les autres contrées de la France.

On peut estimer, d'après les meilleures enquêtes, que, dans le budget de l'ouvrier, la nourriture représente une dépense de 61 pour 100; le logement prélève 15 pour 100; le vêtement, 16 pour 100; les dépenses diverses, 8 pour 100. C'est la nourriture qui absorbe la grande part des recettes domestiques [1]. Or le prix du pain a peu augmenté, dans le Nord, depuis trente ans. Quant à la viande, au lait, aux œufs et au beurre, ils ont doublé de prix depuis cinquante ans. L'épicerie a bien haussé de 70 pour 100. En ce qui concerne les logements, ils sont de plus en plus coûteux dans tous les centres industriels. Quant aux prix des vêtements, ils ont sensiblement baissé, et les autres frais du ménage ont plutôt diminué. On peut donc conclure que si, dans le Nord, les salaires ont haussé au grand profit de l'ouvrier, le prix de la vie s'est notablement accru.

Du reste, quel que soit le parti que l'on veuille tirer de statistiques toujours discutables, il est certain que dans les villes industrielles l'existence du travailleur abandonné à lui-même est des plus dures, hérissée de constantes difficultés.

La vie de l'ouvrier chef de ménage comprend trois périodes : l'une va du mariage à l'époque où l'aîné des enfants travaille, et comprend, en moyenne, quatorze ans. Dans cette période, la vie de l'ouvrier est dure, et, si les enfants sont nombreux, la femme devra fournir, soit au foyer, soit à l'atelier, une augmentation de recettes; heureux encore si ce ménage peut, avec ses *seules* ressources, équilibrer son budget. A l'âge où les enfants commencent à travailler, le budget des parents s'allège; de quatorze à vingt ans, les enfants apportent leur part à la recette commune, tandis que le père, jouissant encore de la plénitude de ses forces, réunit ainsi la somme des salaires, dont une partie, souvent, pourrait être épargnée. C'est la deuxième période. Suit une troi-

les rattacheurs gagnent 3 fr. 60 et, grâce aux primes, 5 francs. Les fileurs les plus habiles gagnent jusqu'à 50 francs par semaine.

[1] Les enquêtes de la Société industrielle de Mulhouse attestent que le pain prélève 33 pour 100; la viande, 14 pour 100; le lait, 13 pour 100; l'épicerie, 20 pour 100; les éléments divers, 20 pour 100.

sième où le chef de famille, âgé de cinquante à cinquante-cinq ans, voit peu à peu son salaire diminuer, ses enfants quitter la maison. Parfois, il partage l'hospitalité de l'un d'eux; mais trop souvent l'abandon accompagne la vieillesse, et si la mort n'apporte une rapide délivrance, le vieil ouvrier végète misérablement, à la charge de l'assistance publique et privée.

On dit bien que l'épargne changerait tout cela; encore faut-il qu'elle soit facilitée et pratiquement organisée. Et encore ferait-elle face aux exigences d'une famille nombreuse, aux accidents du travail, à la maladie, à la vieillesse. Rarement l'ouvrier, livré à lui-même, saurait pourvoir à ces difficultés de tout ordre qui font cortège à son rude labeur; il vit au jour le jour, les yeux fixés sur ce salaire dont l'élévation le hante, le poursuit sans cesse.

En fait, la plupart des grèves concernent le salaire, comme le témoigne le tableau suivant que nous empruntons au *Journal officiel*[1] :

OBJET DES GRÈVES	FRANCE Grèves observées : 813.	ÉTATS-UNIS Grèves observées : 3,902.
Augmentation de salaires . .	44 pour 100	43,32 pour 100
Diminution de salaires. . .	22 pour 100	7,77 pour 100
Heures de travail.	5,60 pour 100	27,07 pour 100
Autres griefs.	28,40 pour 100	22,84 pour 100
	100 » pour 100	100 » pour 100

La complexité des faits que nous venons de signaler ne nous empêchera pas d'aborder maintenant la solution de cette grave question du salaire.

Pourquoi certaines régions industrielles échappent-elles aux difficultés que soulève le régime du travail? Pourquoi, dans des régions souvent tourmentées, plus d'un atelier se trouve-t-il soustrait aux agitations passionnées qui troublent ses rivaux? L'observation va nous répondre.

Lorsque, par une convention verbale ou écrite, l'homme loue ses services à un autre, il se produit immédiatement des rapports multiples et d'un ordre élevé, car il s'agit ici d'un être libre et responsable mettant ses facultés au service d'un autre homme. Or le salaire ne résume pas, ne peut pas résumer l'ensemble des rapports entre patrons et ouvriers. Le salaire en est l'élément *essentiel* sur lequel les lois économiques (telles que l'offre et la

[1] *Journal officiel*. Documents parlementaires; Chambre des députés, année 1889, p. 1287.

demande, la productivité du travail, le prix des subsistances) exercent leur action, mais il y a des éléments *auxiliaires* qui relèvent de la *coutume*. Dans une société où les rapports entre patrons et ouvriers se bornent au payement du salaire, la stricte justice peut être satisfaite, mais c'est le cas de répéter l'adage bien connu : *Summum jus, summa injuria*. Tel embauche un jour tel ouvrier et le congédie bientôt sans scrupule, mais, à son tour, le salarié prend sa revanche, et au jour où l'on a besoin de ses services, il les refuse. C'est un antagonisme permanent; l'atelier n'est plus qu'un marché. Au contraire, dans une société où les relations entre patrons et ouvriers se traduisent non pas seulement par le salaire, mais par des pratiques et des institutions établissant une véritable union professionnelle, alors la paix et l'harmonie existent sous l'influence de la coutume. Dans les régions où ces coutumes sociales existent, elles créent la stabilité de l'engagement, et cette stabilité atténue, compense et supprime parfois les fluctuations des salaires. Mais alors le *salaire en argent* n'est plus l'unique préoccupation de l'ouvrier; il n'apparaît, si important qu'il soit, qu'un rouage de l'organisation sociale du travail. On voit, çà et là, à côté du salaire en argent, le seul dont nous parlent les statisticiens, des subventions multiples acquises à l'ouvrier : elles concernent les denrées, le logement, le chauffage, etc.; c'est le *salaire en nature;* de même on trouve des allocations multiples qui, par une ingénieuse accumulation, deviennent l'appui de l'ouvrier, en cas d'accidents, de maladies et de vieillesse : c'est ce que certains économistes appellent le *salaire-assurance*. Et ces pratiques combinaisons, réalisées diversement par le concours du patron et de l'ouvrier, attestent une profonde solidarité morale, mais, à notre époque, pour être durables, elles semblent réclamer un organisme permanent dont nous parlerons tout à l'heure.

De ce qui précède on voit que deux situations se dessinent nettement, ou bien vous bornez les rapports de maître à ouvrier au paiement du salaire en argent et vous demanderez, s'il le faut, l'intervention légale pour assurer artificiellement la fixité du salaire, ou bien vous voulez une organisation sociale du travail, et alors vous chercherez, dans des institutions professionnelles, ces suppléments de rétribution qui viendront compléter le salaire et assurer pacifiquement la satisfaction des besoins de l'ouvrier.

La première situation ne peut être raisonnablement défendue. Supposons que l'administration publique détermine un *minimum* de salaire pour les différentes professions, en déclarant que l'État ou la commune compensera, grâce à des subventions, la différence entre le taux légal et la rétribution payée, alors le patron, prévoyant

l'allocation promise, paiera d'autant moins l'ouvrier. Bientôt on verra une population active et laborieuse faire place à une population ouvrière indolente, paresseuse, s'abandonnant à l'assistance officielle. Nous ne parlons pas ici des charges financières énormes résultant d'un pareil système et de l'augmentation des impôts qui en résulterait. Que si la loi met à la charge des patrons le minimum de salaire, sans leur garantir, ce qui est impraticable, un minimum de recettes, alors les patrons, trouvant peut-être le minimum trop élevé, augmenteront d'autant le prix des objets fabriqués, et le coût de la vie s'élevera au détriment de l'ouvrier. Du reste, si on admet le principe d'un minimum de salaire, il faut aussi demander à l'État de fixer le minimum des loyers, le minimum du prix des denrées et de toute marchandise. C'est là, en effet, l'idéal du socialisme. C'est ériger en règle constante une intervention désastreuse pour l'État comme pour les individus, intervention que seules les circonstances exceptionnelles, telles que les fléaux publics, ont pu justifier quelquefois.

La seconde situation se recommande d'elle-même, celle qui prévoit une organisation professionnelle solide et durable; c'est celle que réclament aujourd'hui l'expérience, le bon sens et l'enseignement du Pape.

« Le travail, dit-il, a reçu de la nature comme une double empreinte : il est *personnel*, parce que la force active est inhérente à la personne et qu'elle est la propriété de celui qui l'exerce et qui l'a reçue pour son utilité; il est *nécessaire*, parce que l'homme a besoin du fruit de son travail pour conserver son existence, et qu'il doit la conserver pour obéir aux ordres irréfragables de la nature. Or, si l'on ne regarde le travail que par le côté où il est personnel, nul doute qu'il ne soit au pouvoir de l'ouvrier de restreindre à son gré le taux du salaire : la même volonté qui donne le travail peut se contenter d'une faible rémunération ou même n'en exiger aucune.

« Mais il en va tout autrement si au caractère de *personnalité* on joint celui de *nécessité*, dont la pensée peut bien faire abstraction, mais qui n'en est pas séparable en réalité. »

Et Léon XIII, montrant que l'ouvrier doit absolument vivre de son travail, ajoute : « Mais de peur que, dans ces cas et d'autres analogues, comme en ce qui concerne la journée du travail et les soins de la santé des ouvriers dans les usines, les pouvoirs publics n'interviennent pas opportunément, vu surtout la variété des circonstances, des temps et des lieux, il sera préférable qu'en principe la solution en soit réservée aux corporations ou syndicats dont nous parlerons plus loin, ou que l'on recoure à quelque autre

moyen de sauvegarder les intérêts des ouvriers, même si la cause le réclamait, avec le secours et l'appui de l'État. »

Jusqu'ici, dans bien des industries, surtout lorsqu'elles sont établies à la campagne, le patronage individuel des grands envers les petits a maintenu la paix; dans certains endroits, on a vu la nécessité de confier la direction des institutions économiques à des conseils composés à la fois de maîtres et d'ouvriers; aujourd'hui, dans plusieurs centres manufacturiers, les chefs d'ateliers sentent le besoin d'organiser en commun des institutions qui s'appliquent à tout un groupe d'établissements. C'est le *syndicat mixte* introduit dans la grande industrie comme il existe, en maint endroit, pour les patrons et ouvriers des petits métiers. Nous arrivons ainsi à un organisme permanent, l'*association professionnelle*, sous le régime de la liberté du travail.

III

L'association professionnelle ou corporation a tenu de tout temps une place considérable dans la vie économique des sociétés : ainsi apparaissent les « ghiles » dans la vieille Allemagne, les « artèles » au pays des Slaves, les « corporations de métiers » chez les races latines. A l'heure actuelle, l'association professionnelle se présente sous des formes multiples que l'on peut ramener à trois : *corporation obligatoire* pour tous les membres d'une même profession, telle qu'elle existe en Autriche; *association libre, soit des maîtres, soit des ouvriers*, syndicats séparés et souvent ennemis, semblables à ceux que l'Angleterre et les États-Unis comptent par milliers; enfin *association libre mixte*, composée à la fois des patrons et des ouvriers, syndicats d'origine ancienne que nous voyons peu à peu renaître en France, notamment dans le Nord, depuis la loi du 21 mars 1884.

Lorsqu'il y a vingt ans, au lendemain de nos défaites, quelques officiers français, qui avaient réfléchi, dans leur captivité, aux conditions modernes du travail, résolurent de rappeler au souvenir de leurs concitoyens l'antique corporation d'arts et métiers, ni le mot ni la chose ne furent bien accueillis. On avait en mémoire les abus très réels du système corporatif en décadence; on oubliait trop à quel besoin d'ordre divers ce système séculaire avait donné satisfaction. Mais les faits économiques, loin de faire échec aux tentatives d'union professionnelle les ont facilitées; des hommes voués à l'industrie, ont reconnu la possibilité de créer des syndicats de patrons et d'ouvriers d'une même profession; et aujourd'hui l'idée a

si bien fait son chemin, qu'on la retrouve, à tout instant, dans l'enseignement des maîtres, les délibérations des parlements, les discussions populaires et, ce qui est mieux, dans la pratique du monde industriel. Mais nul ne doit oublier les initiateurs de cette idée féconde, les promoteurs convaincus, infatigables, désintéressés, de ce mouvement social : le comte Albert de Mun et ses amis.

Si, en France, les hommes que préoccupent les questions ouvrières ont compris la nécessité d'établir, entre l'individu et l'Etat, des groupements intermédiaires, un organisme économique, où trouveraient leur place patrons et ouvriers d'une même profession; si aujourd'hui leur accord n'est plus discutable, c'est qu'ils repoussent à la fois l'idée autrichienne de la corporation obligatoire et le mécanisme des *Trades-Unions* de l'Angleterre. Ce qu'ils veulent, c'est le syndicat mixte.

Depuis l'année 1883, l'Autriche fait une expérience intéressante à bien des titres. On sait que la loi du 15 mars 1883, qui a inauguré un nouveau régime du travail [1], divise en trois classes les professions industrielles : les *professions libres*, qui, pour être exercées, n'obligent qu'à une simple déclaration; les *professions concédées*, qui ont besoin d'une autorisation formelle de l'administration; les *métiers* [2], dont les membres sont soumis à une triple prescription : une autorisation formelle, un certificat de capacité, l'entrée obligatoire dans la corporation. Et cette association professionnelle repose sur quatre éléments : 1° la corporation proprement dite, composée des chefs de métiers; 2° l'assemblée des ouvriers, qui a pour mission de discuter ses intérêts particuliers; 3° la commission arbitrale chargée d'aplanir les différends; 4° la caisse de secours pour les malades.

Il est difficile de porter un jugement définitif sur la récente organisation autrichienne. La loi de 1883 a introduit un mécanisme officiel dont l'administration est maîtresse et dont elle surveille plus ou moins bien les rouages, suivant l'esprit des fonctionnaires. La corporation est donc une *force bureaucratique*, mais c'est aussi une *force sociale*, car dans toute société le groupement des hommes, en vue de leurs intérêts professionnels, donne satisfaction à des besoins très légitimes; il en est ainsi de l'apprentissage, des conseils d'arbitrage et des secours aux malades. L'expérience dira

[1] Pour la Hongrie, le même régime a été introduit par la loi du 21 mai 1884.

[2] La loi n'a pas défini le « métier » par opposition à la « fabrique », mais l'administration décide qu'une fabrique se reconnaît aux caractères suivants : emploi habituel de plus de vingt ouvriers; usage normal d'un appareil mécanique; non-participation du patron au travail manuel.

si ces corporations exerceront quelque influence sur le mouvement de la production, sur les fluctuations des salaires et des prix, sur la qualité des produits. Si elles maintiennent l'harmonie entre patrons et ouvriers, elles auront rendu déjà un signalé service. Mais de ce que les corporations réussiraient en Autriche, où, du reste, elles n'avaient jamais été totalement supprimées, et où la vie communale est bien différente de notre vie française, il ne faudrait pas conclure qu'elles peuvent s'adapter à nos mœurs et à nos institutions.

Les pionniers de l'idée corporative ont donc sagement agi, en réclamant, pour la France, l'association professionnelle libre. Mais ils ont aussi repoussé l'idée de la corporation exclusivement composée d'ouvriers, telle que nous la trouvons en Angleterre. Dans ce pays, les *Trades-Unions*, qui ont puissamment contribué à la diminution des heures de travail et à la suppression de règlements tyranniques, inscrivent sur leurs bannières une double victoire : l'une, obtenue par la loi du 21 juin 1824, qui a reconnu le droit à la coalition et à la grève; l'autre, conquise avec la loi du 29 juin 1871, qui a donné aux *Trades-Unions* la personnalité civile, le droit d'avoir un patrimoine. C'est grâce à ce patrimoine que les associations ouvrières ont constitué de solides caisses de secours, de chômage et de résistance.

Si nous laissons de côté le système autrichien et le système anglais, c'est pour demander énergiquement, en France, la fondation de syndicats mixtes composés de patrons et d'ouvriers, unis par un double lien : économique d'une part, moral et religieux d'autre part. N'est-ce pas là un des meilleurs moyens de porter remède à la double cause du mal social actuel, ainsi que l'enseigne Léon XIII dans sa dernière encyclique? « Si donc, comme il est certain, les citoyens sont libres de s'associer, ils doivent l'être également de se donner les statuts et règlements qui leur paraissent les plus appropriés au but qu'ils poursuivent. Quels doivent être ces statuts et ces règlements? Nous ne croyons pas qu'on puisse donner de règles certaines et précises pour en déterminer le détail : tout dépend du génie de chaque nation, des essais tentés et de l'expérience acquise, du genre de travail, de l'étendue du commerce, et d'autres circonstances de choses et de temps qu'il faut peser avec maturité. Tout ce qu'on peut dire en général, c'est qu'on doit prendre pour règle universelle et constante d'organiser et gouverner les corporations de façon qu'elles fournissent à chacun de leurs membres les moyens propres à lui faire atteindre, par la voie la plus commode et la plus courte, le but qu'il se propose et qui consiste dans l'accroissement le plus grand possible

des biens du corps, de l'esprit, de la fortune. Mais il est évident qu'il faut viser avant tout à l'objet principal, qui est le perfectionnement moral et religieux; c'est surtout cette fin qui doit régler toute l'économie de ces sociétés : autrement elles dégénèreraient bien vite et tomberaient, ou peu s'en faut, au rang des sociétés où la religion ne tient aucune place. »

Appuyés sur l'enseignement du Saint-Siège, les catholiques français ont donc raison de poursuivre l'amélioration de la loi du 21 mars 1884, qui a consacré le droit d'association professionnelle. Grâce à cette loi, les syndicats se fondent aujourd'hui librement, pourvu que leurs administrateurs, qui doivent être Français, déposent leurs statuts à la mairie. Les syndicats peuvent être propriétaires et constituer dans leur sein toute caisse de secours et d'assurance. Malgré bien des lacunes, cette loi bienfaisante a permis la création des syndicats mixtes, les seuls qui nous paraissent devoir contribuer à la bonne harmonie des rapports sociaux.

Les syndicats mixtes peuvent-ils s'adapter à la grande industrie? Quel doit-être leur domaine d'action? On ne peut mieux répondre qu'en citant des faits observés dans le Nord, faits peu connus et que nous avons recueillis avec soin dans quatre grandes cités industrielles : Lille, Roubaix, Tourcoing et Fourmies.

A Lille, il convient de citer, en première ligne, la *Corporation chrétienne de Saint-Nicolas*. Elle a été fondée le 11 mai 1885, pour l'industrie de la filature, du tissage et de la filterie; elle reçoit les ouvriers et les ouvrières, les employés et les patrons dépendant, soit par le domicile, soit par la maison industrielle, de la commune de Lille ou d'une commune limitrophe,

Le personnel de la corporation comprend, en 1891, 1009 membres :

Patrons et membres de leurs familles.	30
Employés.	44
Ouvriers.	299
Ouvrières.	545
Total.	1009

Le patrimoine de cette corporation s'élève à 26 335 fr. 64. C'est la fortune commune et inaliénable des associés. Alimentée par les cotisations de tous les membres et de généreuses libéralités, la caisse de la corporation doit faire face aux besoins des institutions corporatives.

Les institutions créées sont de deux sortes : les unes pourvoient aux besoins matériels, les autres aux intérêts religieux des associés : il y a ainsi l'association professionnelle et la confrérie.

A l'association professionnelle appartiennent les institutions suivantes : une *Société de secours mutuels*, une *Caisse d'assistance*, une *Caisse d'épargne* et l'*Economat domestique*. La Société de secours mutuels, fondée le 14 mai 1888, reçoit les membres valides de la corporation âgés de plus de seize ans et moins de trente-cinq ans. Elle est régie par un conseil d'administration de huit membres, choisis dans chacune des maisons reliées à la corporation. Elle a déjà inscrit 245 participants. — La Caisse d'assistance, fondée dès l'origine de l'association, a pour objet de compléter les services rendus par la Société de secours mutuels. C'est une institution charitable, réservée exclusivement aux membres de la corporation incapables, vu leur âge ou leur état de santé, d'être admis ou de demeurer dans la Société de secours mutuels. — La Caisse d'épargne, établie au siège de la corporation, reçoit des dépôts à partir de 0 fr. 25 et bonifie un intérêt de 4 pour 100. — Enfin, l'Economat domestique, qui a pour objet de former l'ouvrier aux habitudes d'ordre et d'épargne, fonctionne aux conditions suivantes : 1° Il faut être membre de la corporation. — 2° Effectuer ses payements *au comptant*, ou tout au moins, pour les ouvriers, aussitôt après le payement du salaire. — 3° Prendre les fournitures sur lesquelles on veut bénéficier chez l'un quelconque des fournisseurs agréés. (Tout fournisseur peut se proposer de se faire agréer, en s'adressant au siège de l'Economat; en se présentant, il indique l'escompte qu'il consent à accorder contre le payement au comptant et reçoit du comptable les jetons nécessaires pour la vente.) — 4° Réclamer du fournisseur, en retour du payement, et conserver, comme titre, les jetons dont le total correspond à la valeur de l'achat effectué.

La forme et la couleur des jetons indiquent leur valeur et l'escompte attribué [1].

D'autres institutions sont en projet plus ou moins avancé : le *Bureau de placement*, la *Caisse d'accidents*, la *Société des logements*. Comme les précédentes, elles tendent toutes au même but : maintenir le salaire, le rendre plus productif ou le suppléer lorsque les accidents inséparables de la vie atteignent l'ouvrier.

La confrérie est l'association religieuse établie dans la corporation. Elle se propose de rapprocher ses membres dans la pratique de la vie chrétienne et de les unir par un lien d'étroite confraternité. Elle a son aumônier et ses réunions particulières. Elle a vu s'établir peu à peu l'œuvre des funérailles et différentes fondations : l'une

[1] Chaque mois, les jetons doivent être remis à l'agent de l'Economat, qui en enregistre la valeur à l'*avoir* du titulaire. Ces jetons sont reçus au siège même de l'Economat, tous les jours de midi à deux heures.

qui assure une dot aux jeunes gens et aux jeunes filles les plus dignes de la confrérie; l'autre qui récompense les soutiens de famille.

Les intérêts de la corporation sont confiés à un conseil syndical, composé de patrons et d'ouvriers, qui se réunit tous les mois. Tous les membres de la corporation se rencontrent deux fois par année en assemblée générale. Au mois de mai, à la fête du *Broquelet*, une messe solennelle est célébrée pour eux, et, le soir, des réunions joyeuses sont organisées dans différents quartiers de la ville.

A Roubaix, un syndicat mixte a été établi dans l'industrie de la laine; il comprend aussi la corporation, ou le syndicat proprement dit, et la confrérie. Le syndicat réunit actuellement 18 établissements industriels et 2500 ouvriers, dont 1500 hommes et 1000 femmes. Il a organisé une société de consommation, à laquelle tous les membres ont adhéré, et une société de secours mutuels, dont font partie 1200 ouvriers et 600 ouvrières.

A Tourcoing, la même organisation a été créée par les manufacturiers de cette ville. Le syndicat a réuni jusqu'ici 15 usines et 1150 ouvriers, à l'exclusion des femmes. Il comprend : 1° une société de consommation; 2° une société de secours mutuels; 3° une société immobilière, fondée par les patrons, en vue de la construction de maisons ouvrières; les revenus sont destinés à secourir les ménages chargés d'enfants et les vieillards de l'association; c'est le patrimoine corporatif, qui s'élève à 50 000 francs; 4° il existe enfin une boulangerie coopérative.

Pour arriver à l'établissement du syndicat, les patrons de Roubaix et de Tourcoing ont fondé d'abord la confrérie, qui porte le nom de confrérie de Notre-Dame de l'Usine. Dans ces deux villes, le syndicat mixte est dirigé par un conseil composé, pour chaque atelier syndiqué, d'un patron, d'un employé et d'un ouvrier. C'est lui qui a la direction de l'association; il est investi des pouvoirs les plus étendus pour la gestion du syndicat; il choisit dans son sein un bureau chargé de l'administration effective et composé de cinq patrons et de cinq ouvriers, nommés par la fraction du conseil qu'ils représentent; en outre, le président du conseil fait de droit partie du bureau et le préside.

A Fourmies, un syndicat mixte a été fondé sur le modèle des syndicats de Roubaix et de Tourcoing. Le *Syndicat de l'industrie de la laine* comprend 7 usines et 400 ouvriers. Il a pour objet, dit l'article 3 des statuts :

1° De procurer à ses membres les moyens d'accroître leur savoir professionnel;

2° D'améliorer leur situation matérielle par des institutions économiques;

3° De développer chez eux le goût de l'épargne par des institutions qui la leur rendent facile;

4° De leur venir en aide dans les diverses nécessités de la vie par des œuvres de prévoyance;

5° De leur ménager des conseils utiles et un appui moral dans leurs affaires litigieuses;

6° De les aider à placer leurs enfants selon leur capacité, pourvu qu'ils soient d'une conduite irréprochable;

7° De s'occuper plus particulièrement encore du placement et de la surveillance des orphelins;

8° De renseigner ceux de ses membres qui seraient momentanément sans travail sur les emplois vacants chez les patrons syndiqués.

Jusqu'ici il a créé une caisse de secours pour les malades et une caisse d'épargne en participation.

Voilà, dans sa forme pratique, le syndicat mixte tel qu'on l'a compris dans le nord de la France. Il suppose le patronage du fort envers le faible, mais il en généralise les efforts. Dans quelques années seulement, il sera possible d'en apprécier les résultats; dès aujourd'hui, il apparaît comme un fait économique nouveau et remarquable; il met fin à de longues controverses sur la possibilité d'établir les associations professionnelles dans la grande industrie. De telles associations permettront sans doute de créer des *conseils d'arbitrage et de conciliation*[1], ou ces *échelles mobiles des salaires* dont les Anglais ont fait l'expérience en bien des régions, ou encore d'arrêter le chiffre des salaires pendant un temps donné. Pour nous, qui voyons le retour à d'antiques coutumes et qui assistons à la reconstitution, entre l'individu et l'État, d'organismes sociaux appropriés aux temps et aux besoins modernes, nous faisons des vœux pour que l'initiative hardie des manufacturiers du Nord s'étende et réussisse. Si la paix sociale que nous ambitionnons doit être longtemps encore une espérance, d'aucuns diraient une chimère, nous aurons vu du moins travailler à cette œuvre féconde, grâce à des hommes d'action qui ont repris l'ancienne et généreuse devise : *Aide-toi, le ciel t'aidera.*

A. Béchaux,
Professeur à la Faculté libre de droit de Lille.

[1] Voy., *Journal officiel, Annexe au procès-verbal de la séance du 7 décembre* 1889, un remarquable rapport de M. Le Cour Grandmaison, député.

AMÉDÉE DE SAVOIE

DUC D'AOSTE, ROI D'ESPAGNE [1]

Malgré les défauts dont j'ai parlé, Amédée Ier avait des qualités qui lui attiraient l'estime de ses sujets. Ses goûts étaient simples et ses habitudes modestes, — trop modestes pour l'Espagne. — Il était affable, recevait tout le monde et s'efforçait de se montrer aussi aimable pour les gens du peuple que pour les politiciens et les rares grands seigneurs qui n'avaient point déserté la cour. Connaissant la pénurie du trésor, il ne touchait jamais un centime de la liste civile que la constitution lui assignait. Il vivait avec ses revenus personnels, dépensant largement et cherchant toujours à se servir d'articles et de fournisseurs espagnols [2]. La reine, de son côté, s'occupait avec zèle de bonnes œuvres. Princesse chrétienne et charitable, Marie-Victoria s'étudiait à soulager les pauvres et à employer le peu d'influence dont elle pouvait jouir pour donner de sages conseils au roi et pour conjurer, comme je l'ai dit, les ministres d'abandonner la politique hostile à l'Église dont ils avaient pris le triste héritage du gouvernement du 29 septembre. Mais ni la bonté du monarque, ni les vertus et les hautes qualités dont l'esprit et le cœur de la reine étaient ornés, ne parvinrent à améliorer leur situation et à diminuer l'hostilité de la majorité de la nation. Les Espagnols estimaient Amédée et Marie-Victoria, ils reconnaissaient volontiers les bons côtés de leur caractère, même leurs vertus, mais ils affirmaient hautement leurs droits et maintenaient leur attitude irrévocablement hostile. A Madrid, lorsque Amédée parcourait les rues, ceux qui ne le saluaient point étaient assurément plus nombreux que ceux qui, par politesse, se découvraient sur son passage. L'accueil ne fut pas meilleur dans les provinces, alors que le roi et la reine en firent le tour.

Telles étaient les conditions dans lesquelles l'ambition de Victor-

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juillet 1891.

[2] Le court passage du duc d'Aoste sur le trône d'Espagne, loin de l'enrichir, l'endetta. Il quitta l'Espagne non seulement sans avoir émargé au budget de l'Etat, mais après y avoir dépensé des sommes considérables.

Emmanuel et de ses ministres avait jeté ces malheureux princes.

Cependant la situation allait toujours s'aggravant. La chute de M. Zorilla avait profondément irrité cet homme d'État. Au lieu de faire une opposition honnête à M. Sagasta, Zorilla, qui avait promis naguère à Victor-Emmanuel d'être « le plus fidèle serviteur » d'Amédée Ier, s'empressa, dès qu'il ne fut plus ministre, de s'allier avec les pires ennemis de la monarchie, faisant cause commune avec les plus fougueux anarchistes pour saper, en même temps que le cabinet, le trône qu'il avait si puissamment contribué à ériger. Au surplus, les carlistes ayant pris les armes dans les provinces basques et en Catalogne, la position du roi Amédée devenait de plus en plus critique.

Placé entre les républicains et les alphonsistes qui le combattaient sur le terrain légal et dans les cercles extra-parlementaires et les carlistes qui, moins attachés aux formes constitutionnelles et aux mœurs des nations modernes, lui déclaraient ouvertement la guerre, levant l'étendard de la révolte sous les yeux de ses généraux et de ses fonctionnaires, le roi ne pouvait même pas compter sur le concours efficace de ses partisans, dont les divisions étaient décidément incurables. Rien n'avait assez de pouvoir pour arrêter les luttes intestines des coteries qui se disputaient la suprématie dans les Cortès pour l'avoir dans le pays. La soif du pouvoir dominait tout. Pour l'obtenir, on était disposé aux plus honteuses transactions. On se combattait à outrance, et, pour s'assurer la victoire sur leurs adversaires, les partis qui se proclamaient tout haut amédéistes ne craignaient point de s'allier avec les ennemis les plus décidés du régime qu'ils prétendaient servir.

Qu'on juge, par ce que je viens de dire, de la situation qui était faite à ce jeune monarque étranger, au milieu du bruit confus des factions, de leur acharnement à s'entre-dévorer, des cris de mépris et de haine des ennemis implacables qui menaçaient son trône. Néanmoins, sans se laisser dominer par la panique ou par l'ambition, Amédée Ier eut assez de sang-froid pour ne point faiblir dans cette déplorable crise.

Le premier ministère Sagasta s'étant retiré au bout de deux mois d'un travail stérile et d'une existence agitée, le roi chargea le président du conseil de former un nouveau cabinet. Celui-ci entra en fonctions le 9 février 1872. On y voyait figurer quelques-uns des anciens ministres à côté de personnages nouveaux pris dans les rangs de la majorité conservatrice libérale des Cortès [1]. Mais la

[1] En Espagne, les ministères ont toujours la majorité dans les Cortès. Car, dès que le pouvoir passe d'un parti à l'autre, la Chambre est dissoute, et le parti qui fait les élections est sûr d'avoir le dessus. Seulement, au

combinaison n'était pas plus viable que celle qui l'avait précédée. Malgré les élections générales et le triomphe de M. Sagasta et de ses amis, la discorde persistait dans le monde officiel, et la lutte des partis, loin d'être circonscrite entre les conservateurs et les radicaux, s'étendait au sein même de la majorité et la transformait en un champ ouvert aux compétitions perpétuelles des intrigants et des ambitieux.

Ce fut là la cause véritable de l'impuissance de M. Sagasta, qui avait sur son adversaire Zorilla l'immense avantage d'une incontestable supériorité intellectuelle et d'une rare capacité pour la direction des affaires. M. Sagasta en a donné la preuve depuis, soit comme ministre d'Alphonse XII, soit comme premier conseiller de la reine régente, Marie-Christine. Mais, à l'époque dont je parle, que pouvait tout le savoir-faire de cet homme d'État pour consolider une monarchie privée de l'appui de la nation et condamnée par l'opinion? La tâche qu'il avait acceptée était trop lourde. De plus forts que M. Sagasta auraient fléchi sous ce fardeau. La levée de boucliers du carlisme, l'extension rapide de la guerre civile, l'audace croissante de la démagogie furent les causes dernières qui déterminèrent M. Sagasta et ses collègues à se retirer. En remettant la démission de son second ministère au roi, M. Sagasta ne manqua point de lui dire qu'il s'était arrêté à cette résolution dans le but de fournir à Sa Majesté l'occasion d'appeler dans ses conseils les principaux chefs de la majorité, afin de former un gouvernement fort, solidement appuyé par les Cortès, et capable de défendre la monarchie contre le péril dont elle se voyait menacée par l'insurrection carliste et les conspirations des révolutionnaires de toutes nuances, depuis les républicains soi-disant modérés jusqu'aux *cantonalistes* (communards).

Amédée accepta d'autant plus volontiers le conseil de son premier ministre qu'il ne voulait à aucun prix de M. Zorilla, et qu'avant d'abdiquer il désirait essayer par tous les moyens honnêtes d'accomplir son épineuse mission. Il s'adressa donc, pour la deuxième fois, au maréchal Serrano, le chargeant de la formation d'un cabinet conservateur, homogène et composé des hommes les plus influents du parti, afin que la nouvelle administration pût compter sur la coopération durable du Parlement et que, dispersant les ennemis des institutions par une action vigoureuse et rapide, elle pût rendre la paix et la sécurité à la malheureuse Espagne.

Le second ministère Serrano, dont M. Sagasta faisait aussi partie,

bout de quelque temps (sous le règne d'Amédée, au bout de quelques semaines), la majorité se disloque et alors la crise se produit.

entra en fonctions le 26 mai 1872; mais il trompa les espérances du roi. Un mois ne s'était point écoulé depuis l'installation du cabinet présidé par l'ex-régent, qu'un vif désaccord se produisit soudain entre Amédée Ier et ses conseillers. Serrano et ses collègues, jugeant la situation trop critique pour qu'on pût y porter remède par des moyens ordinaires, soumirent à l'approbation du roi un décret qui suspendait arbitrairement plusieurs garanties sanctionnées par la constitution, invitant en même temps Sa Majesté à prendre personnellement le commandement en chef de l'armée dirigée contre les carlistes. Amédée Ier opposa un énergique refus aux requêtes du maréchal Serrano. On lui demandait un coup d'État, et il voulait demeurer fidèle à ses serments : on prétendait qu'il prît part à la guerre civile, et il ne pouvait se plier à une semblable exigence. Prêt à répandre son sang pour l'Espagne, le jour où sa patrie d'adoption serait menacée par l'étranger, il lui répugnait absolument de diriger une campagne dans laquelle ses sujets s'entr'égorgeraient, car, s'il avait accepté le trône, ce n'était point pour s'imposer au peuple espagnol par le fer et le feu, mais avec la conviction sincère, quoique peu fondée, que son élection serait agréable à la grande majorité. Les douloureux évènements de ces dix-huit mois l'avaient complètement désabusé. S'il n'abdiquait point dès lors, c'était pour faire voir à son peuple et à l'Europe qu'il savait affronter les périls et qu'il n'entendait pas se dérober à ses devoirs au moment où ils devenaient plus graves et plus pressants. Mais, quant à régner contre la volonté expresse de ses sujets et à lutter, lui étranger, à main armée contre des provinces entières de son royaume, il s'y refusait avec une inébranlable fermeté, car il y voyait une injustice suprême doublée d'une usurpation. Conduite très noble que doivent louer hautement et sans réserve ceux-là surtout, qui, comme moi, n'approuvèrent jamais la royauté d'Amédée en Espagne.

Irrité par l'attitude du roi, le maréchal Serrano donna sa démission. Le monarque eut alors un moment la pensée de rejeter loin de lui cette couronne qui pesait plus lourdement sur sa tête que les chapes de plomb de l'enfer de Dante sur les épaules des damnés. Cependant, pour ne pas avoir l'air de fuir devant les carlistes et pour les motifs que je viens d'indiquer, il se décida à ajourner cette résolution. Ne pouvant plus compter sur les conservateurs, Amédée Ier se résigna à faire une dernière expérience du régime radical, en appelant de nouveau le fameux Zorilla aux affaires. Celui-ci forma son second ministère le 13 juin 1872. Il reçut de son souverain les marques de la plus haute confiance. Le roi tenait à faire comprendre à son président du conseil qu'il avait oublié ses

mauvais procédés de la veille, son alliance avec les ennemis des institutions monarchiques, et qu'il voulait lui laisser la plus entière liberté, afin qu'il fût en mesure de lui prouver son dévouement et son intention bien arrêtée de pacifier l'Espagne et de la rendre heureuse.

Comment Ruiz Zorilla répondit-il à l'attente d'Amédée Ier et aux faveurs dont il était comblé par le malheureux roi? L'histoire nous dit que pendant les sept mois qu'il garda le pouvoir, il ne s'appliqua guère qu'à flatter les révolutionnaires, à aggraver la situation du pays et à désorganiser l'armée.

A peine arrivé aux affaires, Zorilla se hâta de dissoudre les Cortès. Selon la tradition espagnole, les élections générales lui procurèrent une majorité aussi écrasante qu'indisciplinée. Si le premier ministre avait été simplement honnête, il aurait pu, sans trop de peine, maîtriser les convoitises des radicaux. S'il avait eu la moindre des qualités qui distinguent un véritable homme d'État d'un aventurier sans mérite, nul doute qu'il ne l'eût employée pour arrêter, par de sages réformes, le désordre des partis, l'anarchie de la rue, la débauche des plus malsaines passions, dont le flot menaçant montait de jour en jour avec une progression effroyable. Mais un semblable programme était trop élevé pour un révolutionnaire vulgaire tel que le ministre du roi Amédée. Zorilla appartient, en effet, à cette classe de politiciens violents et sectaires qui ne sont susceptibles de rien apprendre ni de rien oublier. Conspirateurs perpétuels et incorrigibles, le pouvoir, les honneurs, à défaut de la conscience, ne maîtrisent point leurs mauvais penchants. Ils restent, sous l'uniforme galonné des ministres d'une monarchie, les démagogues de la veille.

Arrivé à une situation éminente pour laquelle il n'avait aucune aptitude et qu'il n'aurait jamais rêvée avant 1868, Zorilla voulut en jouir, tout en gardant ses idées subversives. Il servait la monarchie nouvelle, après avoir contribué à la fonder, mais il tenait surtout à ne pas perdre la faveur des sectes et de la plèbe. La soif effrénée de la plus malsaine des popularités, le désir de s'imposer au roi, grâce à l'appui des clubs et de la rue, la haine de tout ce qui rappelait des temps meilleurs pour l'Espagne, amenèrent Zorilla de faute en faute jusqu'à la trahison. Placé entre ses devoirs de ministre du roi et son ambition, entre les besoins pressants du gouvernement auquel il appartenait et la crainte de voir les sympathies des républicains lui échapper sans retour, Zorilla, oublieux de la promesse qu'il avait faite à Florence à Victor-Emmanuel, loin de se montrer « le plus fidèle serviteur » d'Amédée Ier, le sacrifia à ce qu'il croyait être son intérêt personnel.

Le retour de Zorilla aux affaires avait augmenté, hors mesure, l'audace et la violence des sectaires. Sûrs désormais de l'impunité et impatients d'atteindre le but qu'ils se proposaient, ils ne reculèrent point devant un crime abominable. Le 18 juillet 1872, vers le soir, au moment où Amédée Ier se disposait à sortir pour aller à un cirque, on vint en toute hâte l'avertir qu'on voulait attenter à ses jours et que la police était sur les traces d'un complot. En vain la reine, les ministres et les officiers de sa maison le conjurèrent de renoncer à sa promenade. Le roi, méprisant ces conseils et ne tenant aucun compte du danger qui le menaçait, ne consentit pas à rester au palais d'Orient. Il voulait que son peuple sût qu'il ne craignait point de braver les assassins qui préparaient une embuscade pour lui faire subir le triste sort du maréchal Prim. Marie-Victoria et le marquis Dragonetti, désespérant de convaincre le roi, voulurent l'accompagner dans sa course à travers la capitale. Lorsque la voiture des souverains arriva dans la rue de l'Arenal, et précisément dans l'endroit indiqué par la police comme le lieu où l'attentat devait s'accomplir, une décharge de coups de fusils partit soudain d'un carrefour et blessa un des chevaux sans atteindre ni le roi ni la reine, qui durent la vie au sang-froid de leur cocher. Quant aux assassins, protégés par leurs complices, ils purent aisément se dérober à la faveur de la nuit. Marie-Victoria rentra presque évanouie au palais royal. Amédée, au contraire, toujours intrépide devant le plomb des meurtriers, comme sur le champ de bataille de Custozza, ne perdit pas un seul instant ce calme impassible qui témoignait de son mépris pour le péril et de la force de son âme. Il voulut annoncer lui-même l'attentat à son père par le télégramme suivant : « Au roi d'Italie. — *Je préviens V. M. que ce soir nous avons été objet attentat. Grâce à Dieu, sauvés complètement.* — Amédée. »

Cet abominable forfait, loin de provoquer la chute du monarque, la retarda. Plus que jamais, Amédée Ier avait la conviction qu'il ne pourrait procurer à l'Espagne ce bien-être, cette paix et cette sécurité que ses sujets désiraient, et qu'il s'était vainement flatté de leur apporter. Il avait tout sacrifié à cette mission, et il se voyait dans l'impossibilité de l'accomplir. Si l'attentat du 18 juillet n'était point venu entraver ses projets, il est probable qu'il aurait abdiqué avant l'automne. Mais, après cet événement, il eût paru déposer le sceptre par crainte des assassins.

Il fallait donc ajourner l'exécution de ce projet et continuer encore la triste expérience du régime zorilliste.

Cependant les affaires politiques empiraient sans cesse. Tandis que l'insurrection carliste, malgré les efforts du général Moriones

et du capitaine général de la Catalogne, prenait des proportions de plus en plus inquiétantes, le chaos atteignait son apogée dans les sphères gouvernementales, dans la rue et au sein des Cortès. Zorilla n'opposait aucune résistance aux éléments destructeurs de l'ordre social et travaillait avec les révolutionnaires à précipiter la crise fatale qui devait tout emporter. La désunion des partis, la licence croissante de la presse, les lois détestables et les propositions que les Chambres approuvaient avec une invraisemblable légèreté rendaient la situation du roi absolument intolérable. En attendant, l'armée s'agitait. Elle ne pouvait plus supporter le despotisme des avocats sans crédit qui gouvernaient le pays et le ruinaient. Le Trésor était dans la plus horrible détresse, et de toutes parts le flot violent du mécontentement général montait vers le trône où siégeait un roi honnête, mais impuissant. Zorilla, non content des ruines qu'il avait accumulées voulut vaincre la résistance des militaires par un acte de vigueur d'autant plus inopportun et injuste que l'officier qui devait en bénéficier était un traître que l'armée tout entière méprisait.

Il y avait en Espagne un officier d'artillerie du nom d'Hidalgo qui, dans les dernières années du règne d'Isabelle II, s'était signalé par un acte de trahison. D'accord avec le général républicain Pierrard, le 22 juin 1866, Hidalgo s'était mis à la tête d'une bande de soldats et de sous-officiers ameutés contre leurs chefs, plus encore par des animosités particulières au corps d'artillerie que par attachement à l'idée révolutionnaire. Le mouvement échoua, grâce à l'énergie des officiers d'artillerie, qui surent rétablir la discipline dans leurs régiments. Mais la victoire de la cause de l'ordre et du sentiment de l'honneur coûta assez cher aux officiers. Un certain nombre d'entre eux payèrent de leur vie leur fidélité à la monarchie légitime; d'autres furent blessés. La conduite d'Hidalgo provoqua un cri d'indignation unanime parmi ses collègues, et dès lors son nom devint dans les rangs de l'artillerie comme le synonyme de traître et de lâche. Les officiers surtout étaient furieux contre ce triste camarade, honteux et exaspérés de penser que par sa faute les soldats d'artillerie venaient de donner un exemple si abominable d'insubordination.

L'insuccès de la révolte du 22 juin 1866 et la colère des collègues d'Hidalgo n'empêchèrent point les sectes révolutionnaires de considérer cet officier comme un héros. Zorilla surtout ne lui marchanda pas son admiration et sa protection. Mais l'aversion des officiers d'artillerie contre Hidalgo était irréductible. Aussi, même après les évènements du 29 septembre 1868, ceux-ci ne consentirent jamais à l'admettre dans leur société. Tout gouvernement,

durant la révolution, qui essaya de donner un commandement à Hidalgo se heurta contre la résistance passive, mais inflexible de ses anciens camarades [1].

Le maréchal Prim, malgré le désir qu'il avait de récompenser les prétendus services que Hidalgo avait rendus à la cause révolutionnaire, n'osa pas, cependant, braver à la légère le corps d'artillerie. Il éleva néanmoins le traître au grade de général, sans doute en souvenir de son exploit du 22 juin 1866; mais ce fut un général honoraire. Il figurait dans les cadres, il touchait son traitement, mais il n'était investi d'aucun commandement. Prim, tout sectaire qu'il était, n'avait pas complètement perdu le sentiment de l'honneur militaire. Sans doute, il avait aussi trahi à son heure. Il était parjure et devait la haute position dont il jouit jusqu'à sa mort tragique à la violation du serment de fidélité qu'il avait prêté à la reine Isabelle; mais, avant de fouler aux pieds ses devoirs de citoyen et de général, il avait parcouru une longue carrière, combattant loyalement et courageusement pour son pays et pour sa souveraine. Prim savait donc ce que devait être un soldat, et si ses instincts révolutionnaires de 1868 et les pressions de ses amis le poussaient à donner un commandement à Hidalgo, d'autre part les souvenirs de sa jeunesse, ce qui restait chez lui de l'ancien esprit de corps, le portaient à ajourner cette nomination, ce qui était une manière déguisée de la refuser.

Zorilla n'avait point sur l'honneur militaire les mêmes scrupules que son ami Prim. Avocat et révolutionnaire, il faisait peu de cas des traditions. Celles de l'Espagne, il les avait bouleversées par une législation jacobine; celles de l'armée, il prétendait les mettre sens dessus dessous, pour la plus grande gloire d'un homme justement flétri par ses camarades. D'ailleurs, pourquoi Zorilla aurait-il ménagé l'armée? N'ignorant point qu'il était mal vu par les généraux, que les officiers ne lui étaient guère plus favorables,

[1] Pour montrer jusqu'à quel point cette aversion des officiers d'artillerie contre Hildago était juste, il me suffira de dire, que cet homme était à peine sorti de l'école de Ségovie lorsqu'il embrassa la cause de la rébellion. Il donna sa démission un mois avant le mouvement du 22 juin 1866. Il osa prendre le commandement des artilleurs insurgés dans la caserne de Saint-Gilles, à Madrid, quand les corps de ses chefs et de ses compagnons d'armes gisaient encore sanglants sur le pavé de la cour et dans la salle d'honneur des drapeaux! Une telle conduite se passe de tout commentaire et justifie pleinement l'exaspération des officiers d'artillerie contre Hidalgo, d'autant plus que celui-ci eut soin de s'enfuir et de gagner la frontière française dès qu'il eut conscience de l'avortement de sa criminelle tentative. D'autres moins coupables furent fusillés; Hidalgo échappa au châtiment qu'il avait plus que tout autre mérité.

il se flattait de briser par un coup de force toutes ces résistances et ces mécontentements. Aussi ne craignit-il pas d'élever tout à coup, en pleine guerre carliste, M. Hidalgo au grade de maréchal de camp (général de division) et de l'envoyer à Vitoria comme commandant supérieur des provinces basques. Aussitôt, les officiers d'artillerie se révoltèrent et refusèrent d'obéir à un tel chef. Hidalgo les brava et envoya à Madrid un rapport conçu en termes offensants pour ses anciens camarades. Mais le ministre de la guerre, dans la crainte de désordres plus graves en face des carlistes, n'eut garde de suivre les conseils de ce malheureux général et s'empressa de le rappeler à Madrid.

Exaspéré par cet insuccès, Zorilla voulut prendre une revanche éclatante. Ne pouvant renvoyer Hidalgo à Vitoria, il proposa à Amédée de lui confier le commandement d'une division en Catalogne. Le roi conjura Zorilla de renoncer à ce projet. Il résista longtemps aux prétentions de l'impérieux ministre; mais ce fut en vain. Zorilla menaçant de donner sa démission, Amédée finit par signer un décret aussi fatal qu'insensé, non cependant sans manifester sa colère et son dégoût au président du conseil. Ce qui était à prévoir s'accomplit sans retard. Aussitôt que la nomination d'Hidalgo parut dans la *Gaceta*, les officiers d'artillerie se retirèrent en masse. La désorganisation de l'armée allait devenir complète et mettre le comble au désordre; mais Zorilla demeurait inébranlable. Bien plus, loin de se raviser, il préparait de nouveaux décrets qui, sous prétexte de réduire les militaires récalcitrants, auraient provoqué une explosion générale dans le corps des officiers, et cela au moment même où le gouvernement avait le plus grand besoin de leur concours pour éteindre l'insurrection carliste. Mais, cette fois, Amédée Ier ne se montra point disposé à suivre la volonté du chef du radicalisme. Il ne consentit pas à consommer la perte de l'Espagne, et il abdiqua alors qu'il put se convaincre d'une manière absolument certaine que Zorilla prétendait le transformer en complice de ses desseins révolutionnaires (11 février 1873 [1]).

En vain Zorilla et les siens firent-ils un suprême effort pour détourner le roi d'une résolution qui détruisait leurs calculs ambi-

[1] On a reproché à Amédée Ier de ne pas avoir abdiqué plutôt que de signer le décret qui désorganisait l'artillerie. Ce blâme n'a point de fondement. Amédée ne pouvait pas se retirer alors, car la reine venait de donner le jour à son troisième fils, aujourd'hui duc des Abruzzes, né à Madrid le 29 janvier 1873. Il attendit donc quelque temps encore et il déposa la couronne dès que la reine fut en état de supporter le voyage et par suite des nouvelles exigences de M. Zorilla.

tieux. Amédée Ier ne se rendit point à leurs prières. Il savait à quoi s'en tenir sur leurs promesses et sur leur fidélité. Maintes fois il avait fait appel à leur concours loyal, et ils n'avaient répondu à sa confiance que par la trahison. Aux promesses tardives et intéressées de Zorilla, le roi ne pouvait donner aucun poids. Il le montra en obligeant le premier ministre à communiquer l'acte de son abdication aux Cortès [1].

Amédée Ier quitta l'Espagne aussitôt après son abdication. Il rentra en Italie par la voie de Lisbonne. Les nobles cœurs, même parmi ses adversaires, rendirent un hommage impartial à son caractère chevaleresque et à sa loyauté; mais l'exaspération du peuple contre la monarchie étrangère était telle que le départ du roi fut des plus tristes. En route, aux environs de Badajoz, de lâches assassins allèrent jusqu'à tirer des coups de fusil contre le train qui ramenait le fils de Victor-Emmanuel et sa famille dans cette Italie qu'ils n'auraient jamais dû quitter.

Le temps a détruit l'animosité des Espagnols contre le duc d'Aoste. Ils reconnaissent aujourd'hui ses belles qualités, tout en admettant, et non sans raison, que, même à part son origine exotique, il n'était point fait pour régner dans leur pays dont il connaissait si peu le génie et dont il ne put jamais s'assimiler les usages fastueux et aristocratiques. Les Espagnols n'ont point perdu la mémoire de ce roi foncièrement honnête qui, voulant rester fidèle à ses engagements, préféra descendre du trône plutôt que de les violer, se refusant énergiquement à faire le jeu des anarchistes ou à s'imposer par la force à un pays qui n'était pas le sien. Ils ont gardé aussi un souvenir touchant de la reine Marie-Victoria, de son admirable piété et de sa charité inépuisable.

L'attitude de la presse espagnole à la mort du duc d'Aoste prouve que son nom n'est plus impopulaire au delà des Pyrénées, et qu'oubliant la faute commise en 1870 par ce prince, l'Espagne sait rendre hommage aux belles et brillantes qualités de son ancien roi.

[1] Zorilla, comme je l'ai dit, a voulu se défendre devant l'histoire par la brochure publiée à Londres en 1877, et adressée *à ses amis et adversaires;* mais les faits sont plus éloquents que les arguments intéressés de l'ex-ministre d'Amédée Ier. Ces faits, je les ai exposés sans passion et dans leurs lignes générales. Les détails ne feraient qu'aggraver la responsabilité du chef du radicalisme espagnol. C'est son attitude factieuse qui acheva la ruine de la monarchie d'Amédée, déjà fort peu solide par elle-même. Violent et malhonnête dans l'opposition, il ne fut pas meilleur au pouvoir. Ses compatriotes le flétrissent unanimement, et les républicains eux-mêmes, qu'il avait si bien servis en contraignant le roi Amédée à déposer le sceptre, furent les premiers à le repousser, alors qu'il prétendit jouer un rôle dans la république éphémère de 1873. Son nom demeurera éternellement cloué au pilori de l'histoire.

III

Rentré en Italie et redevenu duc d'Aoste, Amédée de Savoie retrouva dans sa patrie l'accueil spontané d'un peuple qui l'aimait sincèrement. Partout il fut l'objet d'ovations enthousiastes, contrastant étrangement avec le silence menaçant et sombre de ses anciens sujets. Désormais cependant le rôle politique du prince était achevé. Il devait soigner la santé profondément altérée de sa femme et il s'y dévoua tout entier. Marie-Victoria avait suivi son royal époux en Espagne dans des conditions assez peu satisfaisantes. Déjà au moment de quitter l'Italie, au mois de janvier 1870, elle avait dû s'arrêter longtemps à Alassio, près d'Albenga, sur la *Riviera* de Gênes, pour soigner une grave maladie qui l'avait atteinte alors qu'elle se préparait à s'embarquer pour Valence. En Espagne, la vie agitée, les émotions perpétuelles, la frayeur que lui causa l'attentat du 18 juillet 1872, la crainte trop justifiée d'un dénouement tragique de l'aventure où la politique malavisée de Victor-Emmanuel et de ses ministres avait lancé le duc d'Aoste, aggravèrent encore l'état physique de la reine. Le départ précipité de Madrid (11 février 1873), qui s'effectua quinze jours à peine après ses couches, achevèrent de compromettre la santé de cette malheureuse princesse. Rentrée à Turin avec son mari, toutes les ressources de la science furent vaines. Marie-Victoria se sentait épuisée par la phtisie qui faisait de rapides progrès. Sans sa constitution relativement robuste et sans la précaution prise par le duc d'Aoste, de l'éloigner de Turin pendant l'hiver, afin d'éviter les froids rigoureux de la capitale du Piémont pour retremper ses forces au soleil bienfaisant de San Remo, la princesse serait morte un an après son retour d'Espagne. Grâce aux efforts des médecins et à la vigilance d'Amédée, la vie de la duchesse d'Aoste put être prolongée quelque temps encore. Marie-Victoria s'éteignit pieusement à San Remo, le 8 novembre 1876.

Pendant tout le cours de cette longue maladie, la duchesse d'Aoste fut continuellement assistée par son auguste époux. Amédée ne vécut que pour elle et pour ses enfants. Il lui prodigua tous les soins que réclamait son état, ne la quittant jamais et cherchant à soulager ses souffrances et sa tristesse par le témoignage constant d'un dévouement exemplaire.

La mort de Maria-Victoria causa une profonde douleur au duc d'Aoste. Il pleura longtemps sa compagne bien-aimée et voulut lui-même la conduire à sa dernière demeure, cherchant dans la piété et dans l'accomplissement de ses devoirs de chrétien et de père la seule consolation capable d'adoucir son chagrin.

A son retour d'Espagne, le duc d'Aoste s'était tenu à l'écart des affaires, quoique le roi et le Parlement lui eussent rendu tous les droits auxquels il avait renoncé en acceptant la couronne de Castille. Bien qu'il ne regrettât point le trône, Amédée de Savoie avait gardé un peu de rancune contre quelques-uns des anciens ministres de Victor-Emmanuel, qui l'avaient contraint à quitter sa patrie pour aller jouer un bien triste rôle à Madrid. Pour ne pas les rencontrer, il préférait ne paraître presque jamais à la cour de son père. La mort de la duchesse augmenta encore son désir de vivre loin des affaires et du bruit. Mais bientôt un grand évènement l'obligea à sortir de sa retraite.

Au mois de janvier 1878, une dépêche vint annoncer au prince que Victor-Emmanuel était dangereusement malade, au Quirinal. Amédée, malgré la répugnance qu'il avait à habiter le palais des papes, se hâta de courir à Rome. Il eut la consolation d'assister à la fin chrétienne de Victor-Emmanuel (9 janvier 1878), mais sa douleur fut néanmoins très grande, car il avait pour son père une vive affection.

A l'avènement de son frère, le roi Humbert Ier, le duc d'Aoste fut contraint d'accepter le commandement du corps d'armée de Rome. Le nouveau monarque faisant appel à son concours et lui rappelant l'étroite affection qui les avait toujours unis et qu'aucun nuage n'avait jamais troublée, Amédée ne voulut point lui opposer un refus. Mais il ne resta que peu de temps dans cette situation officielle. Au fond, le duc d'Aoste n'aimait point le séjour de Rome. Il désapprouvait la lutte perpétuelle entre l'Etat et l'Eglise, et il aurait voulu qu'on y mît un terme. La présence des ministres radicaux aux affaires n'était point faite pour calmer ses craintes et pour changer ses opinions. Il voyait en eux un danger pour la monarchie, et, se souvenant de la triste expérience qu'il avait faite du régime radical, alors qu'il était roi d'Espagne, il n'attendait rien de bon pour l'Italie d'un gouvernement révolutionnaire.

Ne pouvant pas empêcher le mal, et ne voulant point créer d'embarras à son frère, le duc d'Aoste préféra rentrer dans sa chère ville de Turin, qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort. Là, le prince vivait comme en famille, entouré de l'estime et de l'affection de ses concitoyens. Ses habitudes étaient simples et patriarcales. Il s'intéressait à tout ce qui pouvait servir à la prospérité de la capitale du Piémont, donnant son nom aux œuvres de bienfaisance, prêtant un généreux appui aux initiatives éclairées de ceux qui travaillaient au développement économique et industriel de la ville, présidant en 1884 le comité général pour l'Exposition nationale de Turin, répandant à pleines mains l'aumône, si bien que

les fonctionnaires de sa maison devaient mettre un frein à sa générosité, sans y réussir toujours.

Le peuple se plaisait à le voir parcourir les rues à pied et sans le moindre apparat, se mêlant à la foule comme un bourgeois. Cette absence d'étiquette qui choquait si vivement les Espagnols, loin de scandaliser les habitants de Turin, resserrait les liens qui les unissaient au duc d'Aoste et provoquait l'admiration populaire.

Telle fut l'existence du prince Amédée depuis son retour d'Espagne jusqu'à sa mort. Il n'interrompit que fort rarement le séjour de Turin [1], et il ne quitta cette ville que pour remplir son devoir de prince de la maison royale d'Italie. En cette qualité, il représenta son pays comme président de la section italienne à l'Exposition de Paris, où il resta pendant plusieurs mois en 1878. Il fit aussi de fréquents voyages dans les capitales de l'Europe pour assister, au nom d'Humbert Ier, aux grandes solennités de toute nature qui s'y célébrèrent pendant une période de douze ans (1876-1889). Au mois de septembre, il faisait généralement une course à Monza, résidence d'été des souverains d'Italie, pour passer quelques jours avec le roi, son frère. A Rome, il n'allait que fort rarement pour prendre part à l'ouverture des sessions parlementaires; mais d'ordinaire il ne s'y arrêtait que quarante-huit heures. Bien qu'éloigné de tout désir de se mettre en évidence, il n'hésita jamais à quitter la paisible demeure de Turin pour accomplir une action généreuse ou pour donner aux Italiens l'exemple de ce que l'on doit faire pour le roi et pour la patrie. Il eut une occasion éclatante de le prouver en 1884. Le choléra venait d'éclater à Naples, où les conditions peu hygiéniques de la ville lui avaient procuré un aliment facile. Les cas se multipliaient. Deux mille personnes environ étaient atteintes chaque jour, et la mort en frappait les deux tiers. Le découragement et la désolation étaient partout, et le moral des habitants avait besoin d'être relevé afin d'enrayer les progrès effrayants de l'épidémie. A la nouvelle des douloureuses conditions de la grande ville, Humbert Ier n'hésita pas un seul instant. Il quitta Monza, laissant au château la reine et le prince royal. Sans tenir compte de l'avis des ministres, qui le suppliaient de ne pas s'exposer à un danger aussi grave, le roi partit immédiatement pour Naples, dont il voulut visiter tous les quartiers, même les plus pauvres et les plus sales, afin de porter une parole d'encouragement à tant de malheureux si cruellement éprouvés. La conduite du monarque était admirable, et l'Europe entière lui en rendit un hommage éclatant, mais, enfin, Humbert Ier était roi, et

[1] Après la mort de la duchesse d'Aoste.

il se devait tout entier à son peuple, tandis que le duc d'Aoste n'avait aucune mission spéciale à remplir à Naples. Néanmoins, au mépris de tous les conseils et des ordres même du roi, le prince Amédée ne voulut point laisser son auguste frère seul au milieu du danger. Dès qu'il apprit par le télégraphe qu'Humbert Ier se disposait à partir, il lui envoya une dépêche où, tout en lui exprimant son enthousiasme pour sa conduite si généreuse, il lui déclarait qu'il entendait le rejoindre pour l'accompagner pendant ce périlleux voyage. Amédée partit en effet de Turin en même temps que son frère s'éloignait de Monza. Il le rencontra en route et entra avec lui à Naples, demeurant dans la malheureuse ville pendant les huit jours que le roi y resta, au plus fort de l'épidémie, ne se séparant jamais un seul instant de son frère, et bravant sans cesse une mort mille fois plus affreuse et plus terrible que celle qu'il avait affrontée sur les champs de bataille. Cet acte d'héroïsme procura au prince une popularité immense dans le midi de l'Italie et montra combien son affection pour Humbert Ier et son dévouement pour ses concitoyens étaient grands et élevés. Jamais Amédée de Savoie ne prouva à un plus haut degré la noblesse de son caractère et l'intrépidité de son âme.

Le 11 septembre 1888, le duc d'Aoste épousa en secondes noces sa nièce, la princesse Maria-Lætitia Bonaparte, née à Paris, au Palais-Royal, le 20 décembre 1866. La nouvelle duchesse d'Aoste était la fille du prince Jérôme-Napoléon Bonaparte et de la princesse Clotilde de Savoie, sœur du prince Amédée. Le mariage fut célébré à Turin par le cardinal Alimenda, archevêque de cette ville [1]. Il promettait d'être heureux, et déjà la famille d'Aoste s'était accrue par la naissance du prince Humbert, comte de Salemi (22 juin 1889), lorsque la mort vint interrompre brusquement la carrière d'Amédée de Savoie.

Rien ne faisait prévoir une semblable catastrophe. Le duc d'Aoste avait accepté depuis un an environ les fonctions d'inspecteur général de la cavalerie, tout en résidant habituellement à Turin, malgré M. Crispi, qui voulait le contraindre, par un ordre formel du roi, à quitter le Piémont pour habiter Rome. Dans ces nouvelles fonctions le prince avait donné partout des preuves de son activité, parcourant toutes les villes d'Italie où les régiments de cavalerie tenaient garnison et s'employant à remplir son devoir avec conscience. Malgré ses préférences pour la vie tranquille de Turin, il avait passé, avec la duchesse Lætitia, quelques mois à Naples et à

[1] Le Pape accorda la dispense nécessaire, à cause de l'étroite parenté des augustes époux.

Caserte, au cours de l'hiver de 1889, afin de mieux examiner les conditions de la cavalerie cantonnée dans le midi de l'Italie. Revenu au palais des princes de la Cisterna[1] quelques semaines avant la naissance du comte de Salemi, il avait assisté plus tard aux grandes manœuvres dans la haute Italie, sans qu'on pût le croire menacé d'une grave maladie.

Cependant, dès l'automne de 1889, le duc d'Aoste fut atteint d'une toux très forte et très opiniâtre. De grandes précautions et un traitement énergique étaient indispensables pour vaincre la maladie. Mais le prince, habitué à mépriser le danger et à ne point se soigner, ne voulut tenir aucun compte des prescriptions des médecins. Sur ces entrefaites, son beau-frère, le roi de Portugal, dom Louis Ier, étant mort, le duc d'Aoste partit pour Lisbonne, afin de représenter à ses obsèques la maison de Savoie. Il n'avait point averti Humbert Ier, qui le chargeait de cette mission, du mauvais état de sa santé. De retour de ce triste voyage, quoique très fatigué, Amédée ne songea pas à se reposer. Appelé par son frère, il s'achemina vers Rome, où il assista, comme d'habitude, à la séance royale pour l'ouverture de la nouvelle session parlementaire. Rentré à Turin, il continua à remplir ses devoirs d'inspecteur général de la cavalerie.

Le lundi 13 janvier 1890, en revenant de Moncalieri, où il avait fait sa visite ordinaire à la princesse Clotilde, le duc d'Aoste avoua à son entourage qu'il éprouvait de grandes souffrances. Il avait des frissons que rien ne parvenait à calmer. Le docteur Bruno déclara que le prince était atteint d'une bronco-pneumonie, et, alarmé par les symptômes qu'il remarquait chez l'auguste malade, il appela en consultation le docteur Gamba, un des praticiens les plus distingués de Turin. Tous les deux, constatant les progrès très rapides de la maladie, ne voulurent pas se charger d'une trop lourde responsabilité, et demandèrent qu'on leur adjoignît M. Baccelli, ancien ministre de l'instruction publique et célèbre professeur de l'université de Rome. Dès le vendredi 17 janvier, les médecins reconnurent que le cas était désespéré. Ils télégraphièrent aussitôt à Humbert Ier. Le roi partit immédiatement avec sa famille pour Turin.

Cependant le prince Amédée qui, pendant tout le cours de la maladie, ne perdit pas un instant son calme et son sang-froid habituels, se rendant parfaitement compte de la gravité de son état, ne se préoccupait désormais que de deux choses : remplir ses devoirs de chrétien, et encourager les médecins à tenter des suprêmes remèdes qui devaient, en prolongeant sa vie au prix d'atroces

[1] Demeure du duc d'Aoste à Turin et ancienne propriété de sa première femme.

souffrances, lui permettre d'embrasser une dernière fois le roi, son frère, et de lui adresser ses adieux.

Le courage que le duc d'Aoste déploya en face de la mort est digne de la plus haute admiration. Non seulement il ne se laissa pas surprendre par cette frayeur, à laquelle n'échappent pas ceux-là même dont le caractère est fortement trempé; mais le regret de perdre la vie à un âge où il pouvait légitimement espérer qu'elle lui serait longtemps conservée n'eut point le pouvoir de troubler la sérénité de son esprit. Il accueillit la fatale sentence des médecins avec un calme qui surprit tous ceux qui en furent les témoins. Le duc d'Aoste n'avait qu'un regret, c'était de quitter son frère bien-aimé et de laisser dans le deuil sa jeune épouse et ses enfants. Mais alors que ceux-ci pleuraient penchés sur le lit de douleur où il allait exhaler le dernier soupir, le prince relevait leur courage et donnait à tous un exemple éclatant de sa soumission à la volonté de Dieu.

La foi, une foi ardente, voilà le secret de cette mort héroïque. Soldat intrépide, Amédée de Savoie avait maintes fois bravé la mort sur le champ de bataille de Custozza, en Espagne, et à Naples, pendant le choléra. Catholique sincère, il avait placé toute sa confiance dans la miséricorde de son Créateur et de son Dieu. Si au cours de sa vie, il commit des fautes, jamais il ne perdit ni le respect des choses sacrées ni l'habitude constante de la prière. Il avait surtout une très grande dévotion pour la sainte Vierge. A Turin, on le voyait souvent au sanctuaire de la *Consolata*. Il y allait généralement dans les premières heures de la matinée, priant avec ferveur, assistant à la sainte messe et s'approchant de la sainte table. Jamais il ne souffrit qu'on lui réservât une place à l'église, en dehors des cérémonies officielles. Au contraire, il aimait à se mêler à la foule des fidèles et à se confondre avec le peuple. Et c'est là un des motifs les plus puissants de l'amour et du dévouement de ce même peuple pour ce prince si simple dans sa piété.

A l'église de la *Consolata*, Amédée préférait généralement pour s'y agenouiller un des bancs qui se trouvent près de la chapelle ornée par les monuments de son aïeule et de sa mère, les pieuses reines Marie-Thérèse et Marie-Adélaïde. Pendant l'hiver, entre cinq heures et demie et six heures du matin, l'église étant très sombre, le duc d'Aoste avait l'habitude d'allumer une bougie qu'il tirait de sa poche, afin de pouvoir lire dans son Manuel de prières. Au moment de sortir, il éteignait la bougie et la laissait sur son banc. Alors des personnes affectionnées au prince s'empressaient de s'en emparer pour la garder comme un souvenir de Son Altesse. En un mot, le duc d'Aoste pratiquait la religion sans ostentation, mais

sans ce respect humain qui est une des plaies de notre siècle, surtout parmi les classes élevées de la société.

Il était tout naturel qu'avec de tels sentiments le prince regardât l'éternité en face et songeât d'abord à son âme. Il était d'ailleurs fort bien préparé à paraître devant son juge. Deux semaines avant sa dernière maladie, il s'était confessé et on avait pu le voir communier le matin à la *Consolata*. Il n'avait cessé un seul instant d'avoir de rapports fréquents avec des ecclésiastiques distingués et surtout avec les pères de l'Oratoire de Turin, une congrégation admirable qui renouvelle en plein dix-neuvième siècle les beaux jours de saint Philippe de Néri et du cardinal de Bérulle. Ce fut un Oratorien, le P. Caracciolo, qu'Amédée de Savoie appela à son lit de mort. Il se confessa avec un recueillement édifiant, puis il voulut recevoir le saint Viatique en présence de toute sa famille et de sa maison civile et militaire, pensant qu'il était de son devoir d'accueillir avec la plus grande solennité dans son palais et au moment de quitter le monde Celui qui en était le maître et par le sang duquel il avait été racheté. Le cardinal Alimenda administra au mourant le sacrement de l'Extrême-Onction, puis le duc d'Aoste voulut réciter avec le P. Caracciolo les prières des agonisants, s'unissant avec émotion aux paroles sublimes par lesquelles l'Eglise accompagne les âmes des fidèles qui passent de cette terre d'exil à l'éternité.

Cependant le mal faisant des progrès effrayants, les médecins commencèrent à craindre que le malade ne mourût avant l'arrivée de son frère. Le duc d'Aoste les suppliait sans cesse de lui prolonger la vie jusqu'à ce moment, et son attitude pleine de courage et de résignation à la volonté de Dieu relevait le moral des praticiens qui l'assistaient. Le désir de l'auguste malade put être satisfait à force de soins, mais aussi en lui imposant des souffrances nouvelles. La respiration artificielle de fortes doses d'oxygène permit à Amédée d'embrasser une dernière fois Humbert Ier et de lui recommander sa famille et surtout sa jeune épouse et son fils, le comte de Salemi, à peine âgé de six mois. Dès lors le prince sembla pleinement satisfait; le sacrifice de la vie, il l'avait fait à Dieu avec une soumission édifiante; il ne pensa plus qu'à attendre son dernier soupir, récitant de temps en temps des oraisons jaculatoires que le P. Caracciolo lui suggérait, relevant le moral des siens par un calme imperturbable et par un visage souriant où l'on pouvait lire la paix de sa conscience. Le samedi 18 janvier, à six heures quarante-cinq du soir, Amédée de Savoie rendait son âme à Dieu, offrant à toute l'Italie l'exemple d'une mort digne d'un prince dont la maison donna jadis des saints à l'Eglise de Jésus-Christ.

La mort du duc d'Aoste causa une profonde douleur au roi et à toute sa famille. L'Italie tout entière s'associa au deuil de la maison royale, car le prince qu'elle venait de perdre, elle l'estimait et elle l'aimait comme le méritaient ses belles et généreuses qualités. L'Espagne, où Amédée avait tant souffert, s'associa au deuil de l'Italie, oubliant le triste passé, pour ne se souvenir que de l'attitude de son ancien roi vis-à-vis de ceux qui le poussaient à employer la force et la violence pour consolider son trône chancelant et s'imposer au peuple castillan.

D'ailleurs le duc d'Aoste, qui avait quitté sans regret cette royauté aussi lourde qu'éphémère, avait prouvé peu de jours avant de mourir combien il s'intéressait au bonheur de ses anciens sujets. Le jeune roi, Alphonse XIII, étant très dangereusement malade, le duc d'Aoste avait aussitôt télégraphié à la reine régente, Marie-Christine, pour lui faire part de ses sincères regrets et de ses vœux ardents pour la guérison de son auguste fils. Noble démarche et bien digne du caractère chevaleresque d'Amédée de Savoie.

Sans être un homme de grande valeur, le duc d'Aoste avait néanmoins toutes les qualités qui attirent aux princes l'enthousiasme et l'attachement du peuple. Au physique, il avait une haute taille, la démarche martiale, la tournure élégante. Son regard était étrange et extatique, sa figure couleur de cire, son front large. Il y avait chez lui, comme chez Charles-Albert, un mélange de guerrier et de mystique qui rappelait un autre âge. L'affabilité de ses manières, la bonté incomparable de son cœur, sa charité pour les pauvres, sa piété, lui gagnaient toutes les sympathies et tempéraient la froideur un peu roide de son allure extérieure. En d'autres temps, Amédée de Savoie eût été un de ces guerriers infatigables et intrépides dont l'histoire nous a légué le souvenir. De nos jours, ne pouvant passer sa vie le sabre à la main, il sut pourtant donner des preuves de sa bravoure quand le bien suprême de la patrie les lui demanda, et pendant sa courte royauté en Espagne, il ne montra ni moins de courage devant le péril, ni moins de loyauté en présence des luttes des partis et de la guerre civile.

Prince catholique, il n'oublia point ses devoirs dans les difficiles circonstances où se trouve l'Italie par le fait de sa déplorable lutte avec le Saint-Siège, et sans manquer aux obligations inhérentes à sa position dans la famille royale, il eut soin de séparer nettement sa responsabilité de celle du gouvernement de son pays. Car s'il donnait largement à César ce qui appartient à César, il voulait aussi donner à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Comte Joseph Grabinski.

LES DÉFAILLANCES

I

Mlle Gabrielle Harlem recevait ses amies le mardi, de quatre à sept. Elle occupait à elle seule toute une aile du somptueux hôtel que possédait en bordure du parc Monceau son père, le richissime financier Harlem, dont la fortune gagnée à la Bourse se chiffrait par un nombre fantastique de millions. C'était l'appartement occupé autrefois par Mme Harlem, morte déjà depuis plusieurs années. La jeune fille s'y était installée et en avait remanié la décoration, ainsi que l'ameublement, suivant les idées qui lui étaient propres. Or, comme elle avait le goût très sûr, l'intérieur qu'elle s'était créé se distinguait par une rare élégance.

Le petit salon dans lequel elle se tenait était tendu d'une étoffe de soie ancienne à fond bleu pâle traversé par des guirlandes de fleurs dont le temps avait un peu amorti les nuances. Sur les portes en chêne clair naturel couraient de délicates sculptures. Pas de dorures, elle les détestait, les trouvant bonnes tout au plus pour les grandes pièces de réception de l'hôtel, et encore estimait-elle que l'architecte les y avait prodiguées plus qu'il n'eût été nécessaire. La cheminée en brèche violette rehaussée de bronzes dorés très finement ciselés, était surmontée d'un groupe exquis en terre cuite attribué à Clodion, que flanquaient deux girandoles en cristal de roche. Dans les angles de la pièce, sur les meubles, un peu partout, des gerbes de fleurs rares emplissaient les potiches du Japon ventrues et les jardinières en porcelaine de Saxe, tandis qu'un immense latanier, jaillissant d'une vasque en émail cloisonné, arrondissait ses ombelles élégantes au-dessus du petit canapé bas à deux places sur lequel Mlle Harlem aimait à se tenir.

Un des premiers mardis du mois de février, les visites s'étaient succédé nombreuses chez la jeune fille, ainsi qu'en témoignaient le désordre qui régnait sur la table à thé disposée dans un coin du salon, les brèches que présentaient les piles de sandwichs et les vides nombreux opérés parmi les pâtisseries du bon faiseur qui

emplissaient les assiettes de Chine. Le cartel minuscule de bronze doré, accroché à un paravent tout en glaces et en vernis Martin qui entourait à moitié une petite table surchargée de figurines de Saxe, marquait près de sept heures. A cette heure un peu tardive, deux visiteuses seulement étaient encore là : l'une, une jeune fille, amie intime de la maîtresse de la maison; l'autre, une jeune femme d'environ vingt-cinq ans. Elles formaient à elles trois un groupe charmant, et leurs beautés semblaient faites pour se mettre mutuellement en valeur.

Mlle Gabrielle Harlem était une jolie brune d'une vingtaine d'années. De taille moyenne, le buste admirablement développé, les épaules d'une courbe élégante, les bras et les attaches irréprochables, elle portait la tête un peu haute, avec cette assurance que donne la certitude d'être assez belle pour pouvoir prétendre à tous les hommages, assez riche pour n'avoir à reculer devant l'accomplissement d'aucune de ses fantaisies. Sa chevelure très noire, naturellement ondulée, formait une masse opulente qui faisait ressortir la blancheur du teint. Au-dessous du front, prompt à se contracter à la plus légère contrariété, les deux sourcils très épais se rejoignaient presque, indice d'un caractère décidé. Les yeux étaient grands, avec des prunelles d'un bleu très foncé. Le nez étroit et effilé présentait à un degré presque imperceptible cette courbure qui caractérise les descendants de Sem et se transmet de génération en génération comme un signe de race. La bouche laissait voir en s'entrouvrant des dents merveilleuses entre les lèvres très rouges et un peu charnues. Indépendamment des moyens de séduction dont la nature l'avait pourvue, on la savait appelée à avoir un jour une fortune colossale, son père n'ayant que deux enfants, elle et un frère plus âgé, déjà dans les affaires. Aussi était-elle recherchée par de nombreux prétendants; mais aucun d'eux jusqu'ici n'avait trouvé grâce devant elle, et à toutes les propositions que lui transmettait son père, lequel entendait la laisser maîtresse de son choix, elle avait répondu par une fin de non-recevoir uniforme.

L'une des deux visiteuses qui se trouvaient en ce moment chez Mlle Harlem était la fille unique du baron de Pont-Briac. Peu d'hommes possédaient dans la société une réputation d'élégance aussi bien établie que celle du baron. Sa prodigalité n'était pas moins notoire. Il était né pour dépenser l'argent comme d'autres pour l'amasser. Compter lui était impossible, et se restreindre dans ses fantaisies dépassait ce qu'on pouvait lui demander. Mais il convenait de lui rendre cette justice que, parmi ses dépenses, si déraisonnables, si extravagantes qu'elles fussent, étant donné l'état

de sa fortune, il n'en était pas une qui ne fût avouable. Plusieurs même l'honoraient; car sa générosité, quand on faisait appel à sa bienfaisance, et sa complaisance à l'égard d'amis momentanément dans la gêne, étaient inépuisables. Marié de très bonne heure par des parents prévoyants qui avaient espéré de la sorte modérer des appétits déjà inquiétants, il avait épousé Mlle de Valtracy, la nièce de la duchesse de Haut-Mont. Les débuts du jeune ménage dans la société parisienne avaient fait sensation. Leurs réceptions étaient d'une élégance accomplie, leur table merveilleuse, leurs attelages et leurs voitures irréprochables. Bientôt, en tout ce qui se rapportait à la grande vie mondaine, le baron de Pont-Briac avait fait autorité. Nulle fête n'était bien ordonnée s'il n'en avait tracé le programme. Les arrêts qu'il rendait avaient force de loi et échappaient à toute discussion. Le malheur est qu'au bout de quelques années de cette existence large et luxueuse, la gêne arriva. Non seulement le patrimoine du baron, mais la dot de sa femme se trouvèrent entièrement dissipés. Pont-Briac en fut très étonné, mais non corrigé; et ce n'est que contraint et forcé qu'il modifia sa manière de vivre.

Alors commença pour la baronne, qui, faible et adorant son mari, n'avait eu ni le courage ni l'énergie nécessaires pour l'arrêter sur la pente dangereuse, une vie pénible, faite d'angoisses et de privations. Les luttes de chaque jour pour sauver les apparences et masquer aux yeux du monde une situation dont elle souffrait cruellement, usèrent rapidement les forces de la pauvre femme. Un refroidissement pris à la sortie d'un concert l'acheva et l'emporta. Elle mourut en recommandant à sa tante, la duchesse de Haut-Mont, sa fille, alors âgée de douze ans.

Pont-Briac, après avoir pleuré sincèrement sa femme, reprit son existence d'autrefois. En dépit des embarras d'argent contre lesquels il avait sans cesse à se débattre, il resta plus que jamais le roi de la mode. Puisant dans la bourse de ses amis avec la même insouciance qu'il se fût, le cas échéant, dépouillé en leur faveur — il l'avait bien prouvé maintes fois au temps de sa splendeur — assuré au reste de pouvoir se libérer un jour ou l'autre des engagements qu'il prenait de la sorte, grâce à certains héritages prévus et qui ne pouvaient lui échapper, conservant, même aux époques les plus critiques de cette vie fiévreuse et décousue, un front toujours calme et une bonne humeur inaltérable, il sut garder l'estime et les sympathies de tous et ne cessa jamais d'être le gentilhomme accompli qu'il s'était toujours montré.

Quant à sa fille Marthe, la duchesse de Haut-Mont, entièrement absorbée par des œuvres de charité auxquelles elle prenait un

intérêt d'autant plus vif qu'elle les avait créées pour la plupart, jugea bon de la mettre au Sacré-Cœur jusqu'à ce que son éducation fût terminée. Elle en était sortie à seize ans pour reprendre sa place dans la maison paternelle, où sa venue devait ramener un peu d'ordre et de régularité. La duchesse, qui était médiocrement riche, avait constitué à sa nièce sur ses économies une dot de 200 000 fr. Le capital en était déposé chez un banquier, à l'abri des entreprises du baron, mais Mlle de Pont-Briac en recevait régulièrement les intérêts, et c'était là le plus clair des revenus dont disposaient le père et la fille. Depuis quelque temps cependant, Pont-Briac semblait à la tête de ressources assez étendues d'une provenance inconnue, soit qu'il eût été heureux au jeu, ce qui pourtant ne lui était guère habituel, soit qu'un ami complaisant lui eût ouvert un large crédit. Marthe de Pont-Briac s'était liée avec Gabrielle Harlem dans un cours de dessin qu'elle avait suivi en sortant du couvent, et une sympathie très vive avait rapproché les deux jeunes filles, en dépit de la différence des mondes auxquels elles appartenaient. Les deux pères avaient été amenés bientôt à se connaître, et il est à noter que c'est à dater de ce moment qu'on avait vu le baron reprendre ses anciennes habitudes de dépenser sans compter.

Mlle de Pont-Briac n'était pas d'une beauté éclatante comme son amie Gabrielle Harlem. Elle n'attirait pas les regards ainsi que le faisait cette dernière partout où elle paraissait, mais, une fois portés sur elle, il devenait difficile de les en détacher. Ce qui la caractérisait avant tout, c'était le charme, le charme puissant, inexprimable, qui se dégageait de tout son être, de ses yeux aux prunelles d'un brun velouté, du sourire qui relevait aux coins l'arc délicat de ses lèvres, du son captivant et pénétrant de sa voix. Tout respirait en elle la bonté, la franchise. Sa chevelure était châtain clair, nuance qui s'assortissait on ne peut mieux à l'expression très douce de son visage. Absolument dénuée de coquetterie, Marthe semblait prendre à tâche de s'effacer et de passer inaperçue, fuyant les hommages, non par dédain, mais par modestie, et estimant qu'on en faisait toujours trop pour elle. Ajoutons que, dès sa rentrée chez son père, elle se révéla maîtresse de maison accomplie, douée de qualités d'ordre et d'économie que l'on ne se fût certes pas attendu à rencontrer chez la fille du baron de Pont-Briac, et son père lui ayant remis avec empressement l'entière direction de son intérieur, elle s'acquitta à son honneur d'une tâche qui, en certains jours de détresse, était particulièrement difficile.

La deuxième visiteuse était une très jolie blonde, à la taille élancée, aux traits d'une grande finesse, et mise avec une suprême élégance. Fille d'un ancien agent de change, la vicomtesse de Maubriant

n'avait pas eu à se louer d'avoir acheté à beaux deniers comptants un mari titré. Le vicomte, qui était un assez triste sire, avait commencé par entamer avec entrain le capital qui constituait la dot de sa femme, la majeure partie de ses dépenses s'opérant du reste ailleurs qu'au domicile conjugal. Au bout de trois années de ménage, la mort avait interrompu brusquement ce petit travail qui eût eu pour résultat très prochain de mettre les deux époux sur la paille, et le lien qui les unissait se trouva rompu à tout jamais. Cette rupture n'affecta que médiocrement la vicomtesse et, en bonne justice, on ne saurait lui en faire un crime. Elle était donc restée veuve à vingt-trois ans, avec une fortune fort amoindrie qui ne lui permettait que difficilement de satisfaire à des goûts très développés de luxe et de dépense. Elle ne cachait pas son intention de se remarier, mais cette fois elle comptait bien demander à l'homme avec lequel elle renouvellerait une expérience qui lui avait si mal réussi d'autres avantages que ceux apportés par son premier époux.

Il était au vu et au su de tous que Raoul Harlem, le fils du banquier, très répandu dans le monde où l'on s'amuse, s'occupait de Mme de Maubriant assez assidûment et qu'elle accueillait ses hommages avec complaisance. Des esprits malveillants ne se gênaient pas pour émettre, touchant la nature de ces hommages, des suppositions peu charitables. On parlait à mots couverts de services d'argent rendus par le jeune homme à la jolie vicomtesse en certains jours de détresse, de notes pressantes de couturière soldées par lui, complaisances qui tout naturellement devaient avoir eu leur récompense. La vérité est que la jeune femme, qui savait Raoul fort riche, ne visait à rien moins qu'à l'épouser. Aussi le tenait-elle à distance respectueuse, étant beaucoup trop adroite pour compromettre par des concessions anticipées l'union qu'elle méditait. Raoul, flatté d'être en commerce notoire de galanterie avec une femme telle que Mme de Maubriant, acceptait cette situation faute de mieux, tout en gardant l'espoir que la charmante vicomtesse reconnaîtrait un jour par quelques bontés la cour discrète qu'il lui faisait et les attentions assez dispendieuses qu'il avait pour elle. En attendant, c'était avec un désintéressement complet qu'il s'occupait de ses affaires, opérait pour elle à la Bourse et faisait valoir les fonds qu'elle lui confiait. La jeune femme, en effet, qui avait pris l'habitude de dépenser beaucoup plus que ses revenus très amoindris ne le lui permettaient, cherchait à se procurer par le jeu les ressources qui lui faisaient défaut. Il n'était pas rare, à l'heure de la Bourse, de la rencontrer chez un des pâtissiers qui avoisinent le temple cher aux spéculateurs et de la voir, le carnet à la main, y faire des stations prolongées. C'est là que Raoul venait la retrouver

pour prendre ses ordres et la renseigner, intermédiaire d'autant plus précieux que de temps à autre le jeune homme endossait généreusement les conséquences des opérations tentées par la vicomtesse, quand le succès négligeait de les couronner.

La conversation languissait depuis quelques instants.

— Il est tard, fit tout à coup la vicomtesse en se levant. Je commence à croire que M. Raoul ne viendra pas.

— Que ne me disiez-vous que vous l'attendiez, ma chère Valentine? dit Gabrielle avec un imperceptible sourire. Raoul, rentré aujourd'hui plus tôt que d'habitude, était déjà monté chez moi avant votre arrivée. Vous avez à lui parler?

— Oui, répondit la jeune femme d'un ton détaché. Oh! cela n'a aucune importance. J'avais un renseignement à lui demander. Vous savez qu'il veut bien s'occuper de mes petites affaires?

— Au reste, ma chère, ajouta Gabrielle, si vous ne le voyez auparavant, vous le verrez certainement demain soir ici à dîner. Car vous n'avez pas oublié que vous êtes des nôtres.

— Je n'aurai garde. Qui avez-vous?

— La duchesse de Haut-Mont, en l'honneur de qui le dîner est donné, Marthe et son père, le comte de La Roche-Mesnil, ce jeune député de la Mayenne que le baron de Pont-Briac nous a présenté dernièrement, vous et nous, et c'est tout. Un dîner très intime comme vous voyez.

— Mais on ne peut plus *select*, dit la jeune femme en tendant sa main à Gabrielle.

Et faisant onduler derrière elle la longue traîne de sa robe de velours, elle sortit.

— Enfin, nous voici seules, fit joyeusement Marthe en allant s'asseoir sur le canapé près de Gabrielle.

Unies par une amitié très sincère et se voyant fréquemment, les deux jeunes filles avaient pris l'habitude de se tutoyer.

— Vite, poursuivit Marthe en riant, énumère-moi les nouveaux partis qui se sont présentés. Combien cette semaine? Cela m'amuse, moi, que personne ne demande, et pour cause, d'assister à ce défilé de prétendants.

— Lequel vaut le mieux, crois-tu, répondit Gabrielle avec un peu d'amertume dans la voix, n'être pas demandée parce qu'on est pauvre ou n'être demandée que parce qu'on est riche?

— Au moins tu peux choisir, toi, satisfaction qui m'est interdite.

— Jolie satisfaction, quand de ceux sur lesquels je puis exercer mon choix aucun n'est digne de le fixer!

— Quoi! fit Marthe, avec un peu d'étonnement, tu n'as jusqu'ici rencontré personne qui te parût mériter...?

— Je ne dis pas cela, reprit Gabrielle. Ainsi, sans aller bien loin, je puis bien t'en faire l'aveu, certaine que tu me garderas le secret, si le comte de La Roche-Mesnil avait daigné faire attention à moi, peut-être...

Une légère rougeur couvrit les joues de Marthe.

— Le comte de La Roche-Mesnil?... fit-elle d'une voix qui tremblait un peu.

— Comme tu es émue! dit Gabrielle en prenant la main de son amie. Pardonne-moi, Marthe..... Je t'assure que je ne me doutais pas...

Marthe était très confuse et très embarrassée.

— Mais tu supposes à tort..., dit-elle en s'efforçant de reprendre un peu d'assurance.

— Soit, dit Gabrielle en riant, en tout cas rassure-toi. D'abord, je n'existe pas pour lui... Au reste, poursuivit-elle devenant sérieuse tout à coup, en même temps que ses sourcils se fronçaient et que son regard prenait une expression un peu dure, lui ou un autre, que m'importe! pourvu qu'il me sorte de ce milieu dans lequel je vis et qui m'inspire parfois des répugnances insurmontables, pourvu que par lui j'obtienne ce qui manque aux gens de mon monde et que tout leur argent ne saurait leur procurer.

— Quoi donc? demanda Marthe.

— La considération.

— Tu exagères!

— Non, et tu le sais bien. Ah! cette fortune à laquelle tu penses peut-être, comme bien d'autres, que je suis redevable de jouissances sans mélange, elle m'a valu bien des heures cruelles et fait faire souvent d'amères réflexions. Il est, paraît-il, dans la destinée de ceux qui s'enrichissent vite et qui ne peuvent le faire sans doute qu'en lésant d'autres intérêts, de donner prise à l'envie, de soulever de nombreuses inimitiés. Mon père n'a pas échappé à cette loi. Que de fois j'ai eu à souffrir d'observations malveillantes faites presque à haute voix sur son passage, de sourires moqueurs accueillant son entrée dans un lieu public et qu'on ne se donnait même pas la peine de dissimuler! Et au début, quand je croyais que les millions paternels allaient m'ouvrir toutes les portes, m'a-t-il fallu en rabattre de mes prétentions et en endurer de ces humiliations! Sois franche, continua Gabrielle en s'animant, n'est-ce pas en hésitant, par pitié presque, que l'on condescend à venir chez mon père, chez un spéculateur enrichi à la Bourse? Et toi-même, si nous n'étions liées comme nous le sommes, serais-tu ici ce soir? Ah! ces cours où je t'ai connue! C'est là que j'ai enduré mes premières souffrances d'amour-propre. Je les avais choisis précisément parce

que leur clientèle presque exclusive se composait de jeunes filles d'un monde autre que le mien. Jolie inspiration!

— Pourquoi rappeler ces souvenirs? fit Marthe essayant de calmer son amie.

— Pardonne-moi, je suis un peu nerveuse aujourd'hui. Puisque j'ai commencé, je te dirai tout. Toi seule, à ces cours, poursuivit-elle en prenant les mains de Marthe, toi seule as été bonne pour moi. Aussi t'ai-je voué depuis cette époque une affection et un dévouement à toute épreuve. Mais les autres, comme elles me faisaient sentir que j'étais d'une caste inférieure à la leur! Avec quelle dédaigneuse indifférence elles accueillaient mes avances, et m'en ont-elles fait verser des larmes de rage! Aussi j'ai pris une résolution, et je te jure que je la tiendrai.

— Laquelle? demanda Marthe.

— Celle, répondit Gabrielle en se levant, de m'élever par le mariage au niveau des plus fières d'entre celles qui me méprisaient. Mon argent me donne les moyens d'être difficile, je le serai. Qu'il me serve au moins à cela. Je veux d'abord que mon mari soit noble, et de la plus haute noblesse qui soit en France. Je veux qu'il soit un de ces hommes devant lesquels tous les fronts se courbent, dont l'honneur et la loyauté sont indiscutables et cités en tous lieux comme modèle. Je veux qu'il fasse de moi une femme honorée et considérée, qu'à son bras j'aie le droit d'entrer partout, la tête haute, et, si je fais naître l'envie sur mon passage, que ce soit, non pour les diamants qui chargeront mes épaules, mais pour le nom que je porterai.

— Bien! dit Marthe en souriant, mais parmi les conditions auxquelles tu veux que ton mari satisfasse, il en est une, bien essentielle pourtant, dont tu ne parles pas.

— Laquelle?

— Être aimée de lui et l'aimer toi-même.

— Mais, reprit Gabrielle, je n'interdis pas à l'amour d'être de la fête, il y sera même le bienvenu.

— Oui, en tant que personnage accessoire, auquel tu feras bon accueil s'il se présente, mais dont tu te passeras sans regret, s'il fait défaut.

— Tandis que toi, observa Gabrielle en souriant à son tour, tu lui feras peut-être les honneurs de la première place.

— Je ne m'en cache pas, dit Marthe. Je serais cependant excusable, plus qu'une autre, n'est-ce pas, de chercher à faire un mariage riche. Tu m'as vue souvent aux prises avec de cruels embarras d'argent, dissimulant soigneusement mes inquiétudes aux yeux de mon père, pour ne pas ajouter à ses tristesses... Mon père,

le meilleur et le plus charmant des pères, si bon, que je ne me sens ni le courage de le juger ni la force de le blâmer... Certes, une semblable situation n'a rien d'enviable, n'est-ce pas?

— Je t'ai offert souvent....., fit Gabrielle en lui prenant les mains.

— Et je t'ai toujours répondu que je n'accepterais jamais rien de toi, dit Marthe en l'interrompant, tu le sais bien. Mais enfin, dans ces conditions-là, je serais en droit, n'est-ce pas, d'exiger de mon mari qu'il m'apportât un peu de fortune, ne fût-ce que pour ignorer, jeune femme, les souffrances que jeune fille j'aurai connues.

— Assurément, fit Gabrielle.

— Et cependant, reprit Marthe, — et sa voix avait pris une intonation presque grave, tandis que ses yeux, au regard si doux d'ordinaire, brillaient d'un éclat qui ne leur était pas habituel, — c'est la dernière chose que je lui demanderai. Celui que j'épouserai sera riche ou pauvre, glorieux ou obscur, mais il m'aimera et je l'aimerai également. Il m'entourera d'un luxe extravagant ou n'aura qu'un intérieur modeste à m'offrir, il me fera porter un nom illustre ou celui d'un humble travailleur que nul ne connaîtra, peu m'importe!... mais il fera de moi une femme heureuse, car nous nous aimerons. Par lui je connaîtrai cette vie à deux où bonne et mauvaise fortune, plaisirs et tristesses, espérances et déceptions, tout est partagé, mis en commun, vie pleine de douceur et faite de joies auxquelles ne peuvent être comparées les stériles satisfactions d'amour-propre que tu poursuis.

— Oh! alors! si tu en es là, fit Gabrielle en riant et en levant les bras au ciel.

— Ris de moi si bon te semble, reprit doucement Marthe. Tu reconnaîtras un jour que j'ai raison, que le bonheur est là où je le place et non là où tu le cherches... Et d'abord, si tu étais bien franche... Voyons, nous sommes entre nous, nul ne peut nous entendre et je te garderai le secret. N'as-tu donc jamais rencontré personne, jusqu'ici, qui t'ait fait battre le cœur plus vite que de coutume?

Gabrielle, devenue songeuse, chercha pendant quelques instants, semblant évoquer dans sa mémoire une image ancienne, à moitié effacée, puis elle répondit à Marthe, avec un peu d'hésitation :

— Oui, peut-être... Et encore, ajouta-t-elle en riant, je n'en suis pas bien sûre.

— Ah! vois-tu? fit Marthe, joyeuse. Raconte-moi...

— A quoi bon?

— Je t'en supplie.

— Si cela t'amuse... Ne t'ai-je jamais parlé de cette aventure romanesque qui m'est arrivée dans les Pyrénées?

— Jamais.

— Oh! romanesque est beaucoup dire, car il n'y a qu'une locomotive dans mon affaire, véhicule très inférieur, comme distinction, à la chaise de poste classique qui jouait son rôle autrefois dans tout sauvetage tant soit peu présentable.

— Romanesque ou non, je t'en prie, conte-moi ton aventure, insista Marthe.

— Soit. Je te préviens que ce n'est pas d'un intérêt bien poignant. Il y a déjà plus de deux ans de cela, j'avais dix-huit ans à peine. J'étais à Bagnères-de-Luchon, seule avec mon Anglaise, attendant mon père qui s'attardait à Paris. Un jour j'avais pris le le chemin de fer pour aller visiter Toulouse et au retour j'étais descendue à Montrejeau, attendant le train qui devait me ramener à Luchon. La poussière ainsi que la chaleur qui était extrême, m'avaient altérée. Avisant le buffet de l'autre côté de la gare, je m'élançai dans cette direction, en dépit des cris d'un employé, dont la voix n'arrivait pas distinctement jusqu'à moi, pour y demander un verre d'eau. Comme j'étais au milieu de la voie, j'entendis à une faible distance, presque à mes oreilles, un sifflement strident, aigu, épouvantable, en même temps que des tourbillons de vapeur blanche, s'échappant avec bruit dans l'air, chassés par le vent, m'enveloppaient de leur buée chaude qui m'aveuglait. C'était une locomotive isolée qui manœuvrait dans la gare, à une allure, au reste, des plus modérées. Je ne courais aucun danger, mais le malheur fut que je perdis la tête, et, effarée, je me rejetai brusquement en arrière, sans m'apercevoir qu'à ce moment même arrivait un train venant de Tarbes. Tout à coup, je le vis, à quelques mètres de moi à peine. Les deux lanternes rondes situées à l'avant de la locomotive semblaient les yeux de quelque monstre énorme s'élançant sur moi pour me dévorer. De toutes parts, des cris retentissaient, poussés par les spectateurs de la scène émouvante à laquelle je les faisais assister bien involontairement. Mon trouble ne fit que s'en accroître. Une terreur folle, insurmontable, m'envahit. Eperdue, ne sachant plus où aller, je restais immobile, paralysée par l'épouvante, voyant la mort, une mort affreuse, venir à moi sans pouvoir rien faire pour l'éviter, quand, tout à coup, je me sentis enlever. Puis un voile passa devant mes yeux... Quand je revins à moi, j'étais assise sur un banc. Mon Anglaise me bassinait les tempes avec son mouchoir trempé d'eau, et, au premier rang du cercle de curieux qui m'entourait, je distinguai, me contemplant avec un intérêt qu'i ne cherchait pas à dissimuler, un jeune homme, mon sauveur, comme je l'appris par la suite, comme, au reste, un pressentiment secret me l'avait déjà dit.

— Il était bien? demanda Marthe.

— Fort bien. Au reste, il ne me laissa pas le temps de détailler sa personne. Quand il me vit reprendre mes sens, il salua, s'éloigna rapidement et s'élança dans un train qui, presque aussitôt, s'ébranla et disparut.

— Et tu n'as pas su qui il était?

— Non. Je me suis renseignée en vain de tous les côtés. Nul ne le connaissait. Tout ce que je parvins à découvrir, c'est que ce devait être un lieutenant d'infanterie en garnison à Toulouse, venu passer vingt-quatre heures à Luchon. C'est, au moins, ce que m'assura un employé de la gare qui l'avait remarqué la veille quand il était arrivé et qui prétendait le connaître de vue; mais il ne put me dire son nom.

— Alors tu ne l'as jamais revu?

— Jamais. Pendant huit jours, j'ai cru l'aimer... pour de bon. Je lui devais bien cela, n'est-ce pas? continua Gabrielle en riant. Quelqu'un qui avait risqué sa vie pour sauver la mienne! Car le train était tellement rapproché que la locomotive, m'a-t-il été raconté par un des témoins, lui avait légèrement froissé l'épaule.

— C'était ton devoir, répondit Marthe. Mais, ajouta-t-elle, tu crois ne plus l'aimer. Peut-être, si tu le voyais, t'apercevrais-tu que tu l'aimes encore.

— Quelle folie! répondit Gabrielle en haussant légèrement les épaules. Il y a si longtemps de cela!

— Qu'importe!

— Certes, dit Gabrielle, je serais heureuse de le rencontrer pour le remercier du service qu'il m'a rendu, ce qu'à mon grand regret je n'ai pu faire... Mais c'est tout, absolument tout, je t'assure...

— En attendant cette rencontre qui se fait un peu attendre, je me sauve, fit Marthe en se levant et en consultant du regard le petit cartel qui marquait plus de sept heures et demie. Je m'attarde à bavarder.

— Tu crains que ton père ne s'impatiente?

— Oh! mon père..., dit Marthe avec insouciance, et elle n'acheva pas sa phrase. Ils étaient rares, en effet, les jours où son père s'arrachait à son club et à la société de ses amis pour venir dîner avec sa fille. Adieu, dit-elle en embrassant Gabrielle.

— A demain, fit celle-ci.

Et elles se séparèrent.

Marthe descendit légèrement l'escalier de marbre qui aboutissait à un vaste hall tendu de tapisseries anciennes, réveilla son Anglaise, laquelle dormait de tout son cœur confortablement installée dans un grand fauteuil et, gagnant l'avenue Percier, se dirigea vers la rue de la Boëtie, où elle habitait avec son père.

Gabrielle, restée seule, avant de sonner pour s'habiller, appuya son front contre les glaces d'une des fenêtres de son petit salon et, contemplant longuement les pelouses désertes du parc Monceau que baignait la lumière lunaire des lampes électriques, rêva à cette aventure de voyage dont le souvenir lui était resté si vivace. Elle revit le beau jeune homme survenu à point pour l'arracher à la mort; seulement cette fois, réussissant à percer son incognito, elle découvrait que c'était un prince. Elle se voyait prenant son bras, après lui avoir, en témoignage de reconnaissance, octroyé sa main, et sur leur passage tous les assistants, courbant le front respectueusement, s'inclinaient jusqu'à terre.

II

Isaac Harlem était le fils d'un courtier d'affaires d'Amsterdam qui avait amassé une petite fortune en spéculant sur les blés. S'étant fait la main, avant même d'avoir atteint sa vingtième année, dans quelques opérations qui tournèrent heureusement, le jeune Isaac demanda à son père l'autorisation d'aller exercer ses facultés sur un champ plus vaste et, ajoutait-il peu modestement, plus digne de lui. Il avait en effet cette confiance en son étoile qui est souvent la meilleure garantie du succès, et il le prouva de reste. Né avec une remarquable intuition des affaires, possédant un flair merveilleux pour pressentir les variations de l'opinion publique et les fluctuations du marché qui en sont la conséquence, il vit ses entreprises réussir d'une manière à peu près constante. Joueur prudent au début, il s'enhardit très vite et opéra par grosses masses. Ses capitaux s'accrurent rapidement et on le cita bientôt comme un des rois de la Bourse, royauté qui n'eut rien d'éphémère et que de nouveaux gains vinrent consolider sans cesse.

C'est surtout à ces époques critiques où la baisse va semant les ruines dans le monde des joueurs qu'il trouvait le moyen de faire des bénéfices considérables. Les krachs étaient son triomphe. Loin d'y laisser des plumes comme tant d'autres, il semblait que l'infortune d'autrui lui profitât. Au moment où s'ouvre ce récit, sa fortune avouée était d'une cinquantaine de millions. En réalité, elle montait à plus du double et ne devait pas s'arrêter là, car il venait de lancer quelques affaires qui avaient brillamment réussi et en projetait d'autres dont les résultats ne devaient pas être moins heureux.

Une chose manquait toutefois au bonheur d'Harlem : occuper dans la société le rang auquel son immense fortune, pensait-il, lui donnait droit. Il estimait volontiers, ainsi que le font les Américains du Nord, la valeur des hommes au nombre de dollars qu'ils repré-

sentent. Dès lors, il devait s'estimer très haut. Or un mécompte cruel lui était survenu. Dans le monde de la finance, chez ses pairs, comme il disait, ses inférieurs même, eût-il été tenté de dire pour bon nombre d'entre eux qui étaient moins riches que lui, il n'avait pas rencontré l'accueil auquel il croyait pouvoir prétendre. La haute banque lui tenait rigueur, ne le considérant pas comme des siens, et le traitait de haut. Elle s'obstinait à ne voir en lui qu'un joueur heureux, un brasseur d'affaires qui avait eu de la chance. Chacun sait qu'une étroite solidarité existe entre les divers membres de l'aristocratie financière, que dans ce milieu très recommandable qui n'est pas exempt d'une certaine morgue, on se serre volontiers les coudes pour écarter les intrus. Harlem en éprouva un vif désappointement qu'il dissimula de son mieux, ayant pour principe qu'il ne faut jamais heurter les gens de front; mais il se promit à part lui qu'il élargirait bon gré mal gré le cercle de ses relations. Puisque la haute banque lui faisait froide mine, il se passerait d'elle et viserait plus haut. Pénétrer dans le faubourg Saint-Germain devint chez lui une idée fixe. Il ne prétendait pas voir les portes de cette société, généralement fort peu accueillante aux gens de son espèce, s'ouvrir d'emblée toutes grandes devant lui. Que l'une d'elles s'entre-bâillât pour commencer, qu'il réussît à s'y introduire discrètement, qui sait si, toléré au début, il ne parviendrait pas, à force de complaisances et de services rendus avec tout le tact désirable, à s'y faire accepter? Il fut encouragé dans cet ordre d'idées par sa fille; il serait même plus juste de dire que c'est elle qui, sans qu'il en eût conscience, le lança dans cette voie; mais elle n'eut pas à stimuler son ardeur, car il s'y engagea résolument.

En effet, outre les satisfactions d'amour-propre qu'il y rencontrerait et auxquelles, en sa qualité de parvenu, il devait être très sensible, il voyait là un moyen d'asseoir et de consolider sa situation, de se ménager des protecteurs et des auxiliaires dont, à un moment donné, l'appui pouvait lui être des plus utiles, nul à la Bourse n'étant à l'abri d'aventures fâcheuses qui, au moment où l'on s'y attend le moins, ébranlent la position des gens les plus prudents et même les plus honnêtes. Il s'était donc félicité vivement des circonstances qui, par l'intermédiaire de sa fille, l'avaient mis en rapport avec le baron de Pont-Briac.

Il est de fait qu'il n'eût pu trouver un meilleur introducteur dans ce monde sur lequel il jetait de loin des regards d'envie, ainsi que le faisait son ancêtre Moïse pour la terre promise. Aussi n'avait-il rien négligé pour s'attacher le baron par les liens d'une reconnaissance qui ne devait pas, au reste, par la suite, marchander l'occasion de se manifester. Quelques prêts discrètement offerts et

acceptés avec une indifférence un peu dédaigneuse firent l'affaire, et Pont-Briac consentit à patronner Harlem, tout en le maintenant à distance par un ton de supériorité légèrement gouailleur que le financier acceptait de bonne grâce et sans sourciller.

En premier lieu, il lui fit acheter, à quelque distance de Melun, une propriété à laquelle était jointe une chasse de premier ordre. Pont-Briac y amena quelques amis de club, cotés comme les meilleurs fusils de Paris. Parmi eux se trouvait un jeune député de la Mayenne, le comte de La Roche-Mesnil, connu pour l'ardeur qu'il apportait à l'étude des questions sociales, et que plusieurs discours très applaudis par la Chambre, presque sans distinction de partis, avaient mis en lumière. Bientôt, les dimanches de Bois-Cercy devinrent célèbres. A la fin de chaque chasse, le nombre des faisans alignés au tableau s'élevait rarement à moins de huit cents. Harlem recevait ses invités princièrement, mais sans ostentation, et en s'effaçant lui-même avec une modestie qui fut jugée de bon goût. Par réciprocité, il reçut, de la part de ceux qu'il traitait, des invitations analogues. On le convia même à des déjeuners intimes, en petit comité. C'était un bon début, mais il voulait mieux. Aussi, un jour, fit-il connaître au baron, non sans quelques circonlocutions timides, à quel point il serait honoré et heureux de recevoir à dîner chez lui Mme la duchesse de Haut-Mont.

— Malepeste! mon cher, fit Pont-Briac à cette ouverture. Ma tante! rien que cela! L'appétit vous vient en mangeant. Enfin, nous verrons.

Le moment était favorable. L'œuvre des Petites-Orphelines que la duchesse venait de fonder périclitait. On s'était lancé en avant un peu à la légère, et sans avoir les ressources nécessaires. Les entrepreneurs, incomplètement payés, commençaient à perdre patience. Il y avait bien une fête de charité en cours de préparation et à laquelle Pont-Briac avait promis de donner tous ses soins, mais que rapporterait-elle? Aussi, ne résista-t-elle que mollement et pour la forme, quand son neveu parla du dîner chez Harlem, lui donnant à entendre que sa condescendance à satisfaire aux désirs du financier pourrait bien ne pas rester sans récompense.

— Après tout, je n'en mourrai pas, se dit-elle, pour avoir dîné chez ce monsieur.

Elle stipula néanmoins que la chose se passerait en très petit comité et que, notamment, le soir il n'y aurait pas de réception, ne se souciant pas d'être donnée en spectacle aux amis et connaissance de M. Harlem.

Ce dernier adhéra aux conditions posées par la duchesse, trop heureux, disait-il, de déférer à un désir qui pour lui était un ordre.

Il annonça même son intention de n'engager qu'un nombre très restreint de convives, et tous connus de Mme de Haut-Mont. Jour fut pris, et l'invitation adressée à la duchesse fut acceptée par elle.

Ce jour, attendu avec tant d'impatience par Harlem, avec une certaine inquiétude par la duchesse, était enfin arrivé.

Le dîner touchait à sa fin. Dans la somptueuse salle à manger, tendue d'une suite de tapisseries des Gobelins historiques, encadrées par de merveilleuses boiseries de chêne Louis XIV, les maîtres d'hôtel avaient fait circuler autour de la table, que couvrait un surtout d'argent ciselé très remarqué à la dernière Exposition, les vins de Chypre et de Lacryma-Christi, servis dans des buires de cristal gravé montées en vermeil. Les conversations s'étaient éteintes par degrés. Harlem, après avoir consulté du regard sa fille, assise en face de lui, se leva, offrit le bras à la duchesse placée à sa droite, et se dirigea avec elle, précédant les autres convives, vers la large baie donnant dans le grand salon, dont deux valets de pied, poudrés et en culottes courtes, tenaient les portières relevées.

Harlem était rayonnant, mais sa joie savait se contenir dans de justes limites. Les égards qu'il prodiguait à la duchesse n'avaient rien d'exagéré ni de servile. Celle-ci, qui était revenue de ses appréhensions, et ne s'ennuyait pas du tout, se voyait forcée de reconnaître qu'en somme son amphytrion avait des façons d'être très acceptables.

Petite, un peu replète, le visage encore fort agréable à voir sous ses bandeaux qui commençaient à grisonner, la duchesse de Haut-Mont était une excellente personne, complètement exempte de morgue et aimant à rire à l'occasion, ce qui ne l'empêchait pas d'être une très grande dame, ainsi que s'en fût facilement aperçu quiconque eût été porté à l'oublier.

Harlem, donnant toujours le bras à la duchesse, traversa le grand salon sans s'y arrêter et la conduisit dans une galerie remplie d'objets d'art, dont on s'était entretenu pendant le dîner et qu'elle avait manifesté le désir de voir.

Comme la plupart des princes de la finance d'aujourd'hui, Harlem était collectionneur, plus par genre encore que par goût. Toutefois, il se complaisait fort à passer en revue les merveilles artistiques qu'il possédait et prétendait s'y connaître. Mais le spéculateur perçait sous le collectionneur, et un objet n'avait réellement de prix à ses yeux que si, acheté bien au-dessous de sa valeur réelle, il constituait un placement avantageux.

Les murs de la galerie dans laquelle Harlem avait conduit la duchesse étaient couverts de faïences italiennes à reflets métalliques, d'armes précieuses de la Renaissance aux damasquinures

délicates. Des bronzes florentins, des bustes en terre cuite posés sur des socles de marbre ou surmontant des cabinets d'ébène aux panneaux finement sculptés, alternaient avec des vitrines que remplissaient des émaux de Limoges, des ivoires anciens, et une collection précieuse de boîtes du dix-septième siècle, dont les peintures portaient la signature de Petitot. Les autres convives s'étaient arrêtés dans le grand salon et groupés suivant leur convenance. Un maître d'hôtel, accompagné d'un valet de pied portant un plateau, circulait, offrant le café et les liqueurs.

— Vraiment, mon cher monsieur, dit à Harlem la duchesse qui se sentait en veine d'indulgence et de bonne humeur, on ne sait chez vous ce qu'il faut admirer le plus. C'est un enchantement continuel.

— Que vous êtes bonne, madame la duchesse, de vouloir bien me le dire! répondit Harlem en s'inclinant.

— Non, je vous assure, je parle très sérieusement.

— Ce m'est une si grande joie, continua Harlem, d'avoir l'honneur de vous recevoir. Je n'ai jamais tant regretté qu'aujourd'hui de ne pas posséder une demeure plus digne d'une aussi haute faveur.

— Vous êtes modeste. Je chercherais pendant longtemps, je crois, avant de découvrir ce qui peut bien lui manquer. Ainsi, c'est dans ce salon que sont vos collections?

— Oui, à part les tableaux qui occupent une galerie spéciale que j'aurai l'honneur de vous faire voir tout à l'heure, si vous le voulez bien.

— Bien volontiers, répondit la duchesse.

Puis jetant un regard circulaire autour d'elle :

— Que de jolies choses, et quelles sommes énormes elles doivent représenter!

— Pas autant peut-être que vous pourriez le penser, répliqua Harlem en souriant.

Puis ayant conduit la duchesse à un grand pouf carré qui occupait le centre de la galerie, et que surmontait un saint Michel terrassant le dragon en terre cuite émaillée attribué à Lucca della Robbia, il continua en restant debout auprès d'elle :

— On a souvent des occasions, et ce que le vulgaire considère comme une folie se trouve être parfois un excellent placement. Tenez, madame la duchesse, — et il lui mit entre les mains un petit coffret qu'il était allé prendre dans une vitrine, — voyez-moi ce reliquaire byzantin du onzième, en cloisonné avec cabochons.....

— J'espère qu'il n'y a plus rien dedans, fit la duchesse en maniant l'objet avec méfiance.

— C'est affaire au curé qui me l'a vendu.

— Au curé?

— Oui. Je voyageais en Auvergne; le hasard d'une excursion m'amène dans un pauvre village perdu au fond d'une étroite vallée. Pendant que les chevaux se reposent, je vais visiter l'église. C'est une habitude à laquelle je ne manque jamais.

— Vous? fit la duchesse sans chercher à dissimuler son étonnement.

— Sans doute. On y fait parfois des trouvailles curieuses. Je tombe sur un curé au désespoir, un clocher qui menace ruine; 2000 francs sont indispensables pour le réparer, et pas le premier sou. Je lui insinue que je donnerais volontiers la somme contre cet objet que j'avais remarqué dans la sacristie. Il n'en croyait pas ses oreilles, assemble daredare son conseil de fabrique et conclut le marché à la hâte, ayant, je gage, des remords d'abuser de ma candeur. Eh bien, pas du tout. J'avais volé le curé. Le bibelot valait plus de vingt mille.

— Vous aviez volé le curé! fit la duchesse stupéfaite.

— Simple manière de parler, reprit Harlem, ravi de l'intérêt que son interlocutrice semblait prendre à son récit. La chasse à la curiosité est passionnante et amusante au possible, mais à la condition de mettre... ou de s'imaginer mettre l'adversaire dedans. Vous comprenez ce que j'entends par l'adversaire : c'est celui avec qui l'on fait affaire. Payer un objet ce qu'il vaut, fût-il le plus beau du monde, est d'un intérêt médiocre, et si, en outre, le bibelot est connu, catalogué et tarifé, il n'y a guère que les naïfs et les ignorants pour convoiter son acquisition. Mais le découvrir soi-même, en discerner le mérite et, à force de finesses, de diplomatie, l'enlever à un prix inférieur à ce qu'il vaut réellement, c'est là une véritable jouissance que les initiés seuls peuvent comprendre.

— Vous n'avez pas que ce plaisir-là, je pense? fit la duchesse lui rendant le petit reliquaire qui avait motivé cette profession de foi dont la subtilité lui échappait un peu.

— Oh! non! j'ai les affaires, répondit Harlem après avoir réintégré le bibelot, comme il l'appelait, dans sa vitrine.

— Et vos enfants, ajouta doucement la duchesse.

— Et mes enfants, bien entendu, répliqua Harlem avec empressement.

— Ils m'ont paru charmants, dit la duchesse en portant son face-à-main devant ses yeux et en tournant la tête dans la direction du grand salon.

— Et vous ne vous êtes pas trompé, madame la duchesse. Tenez, voyez mon fils là-bas, qui fait sa cour à la vicomtesse de Maubriant, cette jeune veuve amie de sa sœur...

— Oui, grommela entre ses dents la duchesse, qui ne semblait pas avoir une grande sympathie pour la vicomtesse en question, on commence toujours par être l'amie de la sœur.

— Voilà un garçon, continua le financier, auquel l'observation de son interlocutrice avait échappé, qui, à vingt-six ans, se fait déjà ses deux à trois cent mille francs par an, en travaillant avec moi...

— Et puis, avec un modèle comme vous sous les yeux..., insinua la duchesse.

— Il est de fait, dit Harlem, que je ne lui ai pas ménagé les leçons. Avant tout, le respect de la légalité... la loi, tout est là... Avec ça, on passe partout...

— Sans craindre les gendarmes, ajouta la duchesse, complétant la pensée de son interlocuteur.

— Justement, répondit naïvement le financier... Et ma fille, poursuivit-il, regardez-la qui cause avec Mlle de Pont-Briac, votre nièce. Ce n'est pas parce que je suis son père, mais c'est bien la plus délicieuse enfant, et un esprit d'ordre!... Elle s'est amusée pendant quelque temps à administrer seule les quatre millions qu'elle tenait de sa pauvre mère... que j'ai eu la douleur de perdre, il y a deux ans... et croyez-vous qu'elle leur faisait rendre près de six du cent?

— C'est admirable!

— Oui, reprit Harlem, sans remarquer l'intonation un peu moqueuse de la duchesse, mais depuis quelque temps elle semble avoir d'autres idées en tête et ne s'intéresse plus à ses placements.

— Voilà qui est fâcheux, dit la duchesse... Et ne songez-vous pas à l'établir?

— Si vraiment. Vous comprenez que les demandes ne manquent pas, mais elle se montre difficile et en a le droit. Avec sa fortune, il n'est pas de parti auquel elle ne puisse prétendre.

— Vous avez bien raison, répondit complaisamment la duchesse, qui ne partageait pas tout à fait sur ce point l'opinion de son interlocuteur, mais jugeait inutile de le contredire.

— Mais, reprit Harlem, je ne m'abuse pas sur les mérites de ma fille au point de la croire l'égale de votre nièce, et elle a encore bien à gagner dans sa société. Quel charme possède Mlle de Pont-Briac! quelle distinction!

— Oui, dit la duchesse en soupirant, une grande fille qui a perdu également sa mère, mais quand elle n'était encore qu'une enfant, et qui s'est élevée... et même très bien élevée, chose extraordinaire... presque toute seule, sans direction...

— Eh bien! et moi son père? s'écria gaiement un homme de haute taille paraissant à l'entrée de la galerie et venant se joindre aux deux interlocuteurs.

D'aspect encore très jeune, quoique la chevelure coupée court commençât à s'argenter, principalement au voisinage des tempes, portant la moustache seulement, au souvenir de son passage dans l'armée, — il était entré aux chasseurs d'Afrique en sortant de Saint-Cyr, mais n'avait pas dépassé le grade de lieutenant, sa démission ayant été une des conditions de son mariage, — d'une correction irréprochable dans sa mise, l'expression du visage souriante avec une pointe d'impertinence et possédant au suprême degré cette aisance dans les manières qui caractérise le clubman élégant, le baron de Pont-Briac réalisait à merveille le type du viveur de bonne compagnie.

— Tiens, c'est vrai, je vous oubliais, dit la duchesse en se tournant vers le nouvel arrivant. Au reste, vous comptez si peu, mon cher ami, en tant que père de famille...

— Merci, fit le baron en saluant. Heureusement pour vous, je suis sans rancune et j'arrive à votre secours. Avez-vous tout admiré? Vous n'avez pas encore vu les tableaux, non plus que la collection d'orchidées dans le jardin d'hiver? Vous n'y échapperez pas. Je vous en signale une qui vaut dix mille francs, un spécimen unique. C'est même là sa principale beauté. Au moins suis-je arrivé assez à temps pour vous épargner l'histoire du curé?

La duchesse se mit à rire.

— Non, trop tard, je le vois, continua le baron. C'est un de ses titres de gloire. Il en est plus fier que de la plus belle de ses opérations financières.

— M. Harlem a de plus légitimes sujets d'orgueil, reprit la duchesse voulant être gracieuse pour son hôte. Acquérir par son intelligence et son travail une fortune considérable prouve un mérite peu ordinaire, et la dépenser noblement...

— La dépenser! s'écria Pont-Briac en levant les épaules, car c'était précisément là un de ses griefs contre Harlem. Mais, ma chère tante, c'est là justement que vous faites erreur. Le richissime financier ici présent, chez lequel, à ma prière, vous avez bien voulu dîner ce soir, que j'honore de mon amitié et de quelques conseils dont, malheureusement pour lui, il ne tient pas un compte suffisant, ne se doute pas de ce que c'est que dépenser son argent.

— Pourtant, mon cher baron... objecta doucement Harlem en souriant.

— Je m'en rapporte au comte de La Roche-Mesnil que voici, poursuivit le baron en faisant signe de s'approcher à un homme jeune, à la figure intelligente et sympathique, d'une distinction et d'une élégance qui ne le cédaient en rien à celles de Pont-Briac et

qui, sa tasse de café à la main, paraissait dans la large baie qui séparait la galerie du salon. Arrivez, mon cher Roger, poursuivit le baron. Cessez de penser au discours que vous prononcerez demain à la Chambre et donnez-nous votre avis.

— De quoi s'agit-il? fit l'interpellé en vidant sa tasse et en la remettant au maître d'hôtel qui s'approchait pour la recevoir.

— Voici, reprit le baron. Je soutiens qu'Harlem, chez lequel nous sommes en ce moment et qui croit avoir fait de son mieux pour nous recevoir ce soir, vit tout bonnement comme un pleutre.

— Vous allez un peu loin, dit le comte en riant.

La duchesse crut devoir consoler Harlem.

— Ne faites pas attention à ce qu'il dit, cher monsieur. Vous savez qu'il est complètement fou.

Et elle laissa tomber de côté un regard de compassion sur son neveu.

— Je suis habitué à ses paradoxes, madame la duchesse, répondit Harlem que l'assertion du baron avait laissé très calme, et ne m'en émeus pas du tout.

— Vous voilà bien! s'exclama Pont-Briac... Fou, parce que j'ai mangé jusqu'au dernier écu, j'en conviens, le patrimoine beaucoup trop restreint pour mes appétits que m'avaient laissé mes parents, paradoxal, parce que j'émets des idées en désaccord avec les conventions surannées auxquelles se complaisent les esprits étroits! Mais je n'en suis pas moins dans le vrai et je le prouve. Vous croyez, mon cher, vivre au sein d'un luxe extravagant, parce que vous possédez un hôtel suffisamment confortable, je le reconnais, mais qui n'est pas le seul de son espèce. J'en sais à Paris une douzaine au moins qui le valent, si même ils ne valent mieux. Vous y joignez un château en Seine-et-Marne avec une chasse assez giboyeuse. Quoi encore? Une villa à Nice, un yacht acheté de seconde main à lord Bentam; pour ne rien oublier, une loge à l'Opéra tous les huit jours et une autre aux Français. Et c'est tout! Car je ne saurais m'extasier devant vos collections qui sont un placement, vous-même l'avez dit, ni devant vos toiles pour lesquelles vous n'avez pas dû vous ruiner, étant de ceux qui achètent les Millet de 500 000 francs au moment où on les a pour 1200. Et vous vous flattez de faire grandement les choses, alors qu'avec toutes vos élégances mesquines et coulées dans un moule banal, vous arrivez péniblement à dépenser 8 ou 900 000 francs par an! Tenez, mon cher, j'en rougis pour vous, c'est pitoyable!

Pont-Briac était superbe à voir, cinglant de son ironie froide le financier qui restait souriant, se laissant malmener avec complaisance, presque avec déférence par le baron.

— 8 à 900 000 francs par an, fit la duchesse en se récriant; dites donc, le chiffre est pourtaut respectable.

— Nullement, reprit le baron. Tout est relatif. Il vous semble énorme, à vous, ma chère tante, qui vivotez tant bien que mal avec une soixantaine de pauvres mille livres de rente dont un bon tiers au moins passe en bonnes œuvres. Mais lui, ses dépenses annuelles n'atteignent pas, je le gagerais, le tiers de ses revenus.

Harlem se redressa et se rengorgea légèrement.

— Mettez le sixième, mon cher baron, fit-il avec une expression de triomphe dans la voix, en dépit de ses efforts pour paraître modeste, et vous resterez peut-être encore au-dessous de la vérité.

— Vous l'avez entendu! s'écria le baron. Son amour-propre était en jeu, il s'est trahi, et il est plus coupable encore que je ne pensais. Vous voilà donc convaincu, mon cher, de mettre chaque année de côté 4 à 5 millions dont vous frustrez naturellement l'innombrable catégorie des gens qui vivent du luxe des riches, et que vous convertissez en placements stériles pour tous, stériles pour vous-même, puisque vous êtes incapable d'utiliser l'accroissement d'opulence qu'ils vous donnent. Eh bien! j'estime que ces sortes de choses devraient être formellement interdites, et, tenez, mon cher Roger, vous qui siégez parmi nos législateurs, poursuivit-il en s'adressant au comte de La Roche-Mesnil, à votre place, je déposerais une proposition de loi aux termes de laquelle serait passible d'une amende considérable tout individu coupable d'avoir enlevé à la circulation et immobilisé, au détriment du commerce, des arts et de l'industrie, une portion notable de ses revenus.

— J'y penserai, répondit le comte en riant.

— Jolie loi, insinua Harlem, qui tarirait la principale source de la prospérité de la France, l'épargne!

— La petite épargne est bonne, reprit Pont-Briac, la grande est nuisible. C'est à celle-là seule que j'en veux. Elle détruit des forces vives précieuses au bien de tous. Tout au plus est-elle excusable dans une certaine mesure, quand il s'agit d'assurer l'établissement d'enfants nombreux. Or je ne suppose pas que notre ami soit inquiet concernant l'avenir de son fils et de la charmante enfant que voici...

Et il indiqua du regard Gabrielle Harlem qui venait d'entrer dans la galerie en compagnie de Marthe, toutes deux se tenant par le bras et causant gaîment à voix basse.

Marthe, qui adorait sa tante, s'approcha d'elle et l'embrassa.

— Et dire que la raison de toute la famille s'est réfugiée dans cette petite cervelle-là! fit la duchesse en posant ses lèvres sur le front de sa nièce.

— Merci pour moi! s'écria le baron. Si c'est là votre manière de fortifier l'autorité et le prestige paternels...

— Oh! pour ce qui vous en reste... dit la duchesse en levant les épaules.

Puis elle ajouta en regardant Gabrielle qui se tenait timidement à quelque distance.

— Et vous, mademoiselle, ne me permettrez-vous pas de vous embrasser?

— Oh! de bien grand cœur, madame la duchesse, répondit la jeune fille.

Et s'approchant avec empressement, elle lui fit une grande révérence et lui tendit son front en se relevant.

— Je serais si heureuse et si reconnaissante si vous daigniez me témoigner un peu d'intérêt.

— Mais je me sens toute portée à vous aimer beaucoup, chère enfant, je vous assure, répondit la duchesse qui éprouvait une sympathie réelle pour la jeune fille, dont la grâce et la beauté l'avaient séduite, et se sentait en outre touchée de la respectueuse déférence que Gabrielle lui témoignait.

— Que vous êtes bonne, madame la duchesse! fit Harlem.

Puis, s'adressant à sa fille :

— Laisse-nous, mon enfant. Le baron est en train de me démontrer que je vis mesquinement et ne sais pas dépenser mon argent.

— Il me semble, mon père, répliqua Gabrielle, non sans un peu de malice, que vous ne pouvez avoir que de bons enseignements à recevoir de M. de Pont-Briac, surtout en cette matière où il est, dit-on, passé maître.

— Voilà un compliment qui ressemble furieusement à une épigramme, dit le baron en riant et en s'inclinant. Je ne vous en rends pas moins mille grâces, mademoiselle.

Les deux jeunes filles repartirent de compagnie, reprenant leur causerie à voix basse et allant de vitrine en vitrine en échangeant leurs observations.

— Enfin, mon cher baron, reprit Harlem, je ne demande qu'à m'instruire, moi. Que feriez-vous donc de plus que je ne fais, si vous étiez à ma place? Je vous serais reconnaissant de me l'apprendre.

— Vous voudriez savoir, mon cher, répondit le baron, comment je m'y prendrais, à votre place, pour dépenser mes revenus? Tenez, un exemple...

— Ah! voyons l'exemple, fit la duchesse.

— Vous saviez depuis quinze jours, dit Pont-Briac, s'adossant à l'immense cheminée de bois sculpté qui occupait le centre d'une des

parois de la galerie, que vous auriez le très grand honneur, aujourd'hui, de recevoir Mme la duchesse de Haut-Mont, qui avait bien voulu accepter votre invitation. Qu'avez-vous fait? Vous avez expédié ce matin votre chef à la Halle, où il a fait choix d'un beau poisson et de quelques pièces de boucherie et de gibier. Vous avez sorti de votre cave une douzaine de bouteilles de vos meilleurs crus, commandé quelques corbeilles chez la fleuriste en renom, et, pour couronner cet effort gigantesque, vous avez cru faire merveille en dissimulant dans la cage de votre escalier quelques mauvais râcleurs de cordes à boyaux échappés des bords du Danube et costumés en hussards. Voilà tout ce que votre imagination vous a suggéré! Tel est le beau résultat auquel vous êtes arrivé! Donner à la duchesse un dîner dont n'importe quel fabricant de produits chimiques enrichi ou marchand de nouveautés au lendemain d'un inventaire heureux eût pu lui offrir le semblable!

— Le voilà qui va vouloir me prouver que j'ai mal dîné! s'écria la duchesse se révoltant.

— Sa conversation est instructive, madame la duchesse, fit Harlem toujours très calme. Laissons-le parler. Alors à ma place...?

— A votre place..., reprit Pont-Briac, — et il s'arrêta un instant, se voyant en pensée le maître absolu de cette fortune prodigieuse, jonglant avec ces innombrables millions, libre de donner ample satisfaction à ses fantaisies les plus extravagantes, et, devant cet horizon de jouissances illimitées, sa poitrine se gonflait, des lueurs s'allumaient dans ses yeux. — A votre place, poursuivit-il enfin, ce que j'aurais fait est bien simple : j'eusse envoyé dans tous les pays du monde des émissaires chargés de me rapporter leurs produits les plus rares et les plus magnifiques. J'aurais demandé : au Volga, ses plus beaux sterlets; aux fjords de la Norwège le plus monstrueux de leurs saumons, aux forêts de sapins du Tyrol leurs coqs de bois, à la Chine ses faisans vénérés qui se payent mille écus la paire, à l'Amérique du Nord ses halbrans succulents dont la chair fond dans la bouche. Je vous épargne la nomenclature du reste. Imaginez seulement une série merveilleuse de plats féeriques, prodigieux, rarissimes..... Pour les vins, je me fusse adressé directement aux propriétaires des plus grands crus et j'eusse obtenu d'eux, au poids de l'or, quelques-unes de ces vénérables bouteilles des années fameuses, qu'eux-mêmes ne débouchent qu'avec un respect profond dans les grandes occasions. Je me fusse informé quelle était la fleur favorite de la duchesse; j'aurais appris que c'était la fleur du néflier du Japon, absolument introuvable à cette époque de l'année, et je me serais arrangé de manière à en tapisser littéralement la table. Enfin, si j'avais tenu à rehausser le festin d'un peu

de musique, j'eusse abattu une des parois de ma salle à manger et construit une loggia aux sculptures dorées dans laquelle les meilleurs instrumentistes connus, les chanteurs et les cantatrices les plus en renom eussent, vêtus de riches costumes de brocard, comme dans les toiles de Véronèse, exécuté des morceaux inédits demandés pour la circonstance à nos plus illustres compositeurs.

— Il est positivement fou! s'écria la duchesse.

— En un mot, continua le baron, je me fusse inspiré d'Apicius dépensant pour sa table cent millions de sesterces en quelques années. J'eusse essayé d'égaler, sinon de surpasser, les magnificences de Fouquet recevant chez lui Louis XIV, et au moins la duchesse se serait dit en rentrant chez elle : « Je sors de chez un monsieur qui fait vraiment bien les choses, et m'a offert un dîner comme je n'en avais encore jamais vu. »

— N'en croyez rien, cher monsieur! s'écria la duchesse en protestant. J'aurais été navrée d'avoir été la cause de tant d'extravagances et ne me le serais pardonné de ma vie.

Le comte de La Roche-Mesnil qui, jusque-là, s'était contenté d'écouter, prit à son tour la parole :

— La duchesse a raison, mon cher monsieur Harlem, et le baron, de son côté, n'a peut-être pas tout à fait tort non plus. Les grandes fortunes créent des devoirs impérieux aux heureux de ce monde auxquels la Providence les a départies, et le premier de tous est de faire concourir l'excédent de leurs richesses au soulagement de ceux auxquels le nécessaire fait défaut. Les temps sont proches où la solution de la question sociale s'impose, et, cette solution, c'est aux grands capitalistes comme vous qu'il appartiendra de la faciliter, en s'employant à rendre le sort du travailleur moins précaire. Croyez-moi, cela vaut mieux que de se livrer à des spéculations, même couronnées de succès, et c'est autrement amusant que de grossir chaque année son capital de quelques millions, si avantageux qu'en puisse être le placement.

La Roche-Mesnil parlait avec conviction. Ayant à peine dépassé la trentaine, il avait, après une jeunesse assez orageuse, éprouvé quelque honte de sa vie frivole et brigué la députation dans un département où il tenait de son père des propriétés considérables. Une fois à la Chambre, il s'était senti attiré vers l'étude des questions ouvrières et s'y adonnait avec une ardeur égale à celle qu'il mettait jadis à courir après les plaisirs.

— Comme c'est dit! reprit Pont-Briac, applaudissant aux dernières paroles du comte. Et vous voudrez bien remarquer que La Roche-Mesnil, qui est fort riche, moins que vous, bien entendu, tout au plus quatre à cinq cent mille livres de rente en terres, met

ses théories en pratique. Il vient de construire des maisons ouvrières, qui seront sans doute pour leur propriétaire une fort mauvaise affaire, mais qui, certainement, lui feront le plus grand honneur.

— Mais, mon cher comte, dit Harlem, moi aussi je m'occupe de venir en aide aux classes peu aisées. Tenez, je travaille en ce moment à fournir aux petits ménages la viande à bon marché. Je suis en pourparlers avec la République Argentine pour l'acquisition de 800 000 hectares baignés par le Parana. Je fais construire vingt clippers aménagés pour le transport des bestiaux, et, chaque semaine, mes bateaux jetteront sur le marché du Havre cinq cents têtes de bétail que je vendrai à bas prix et néanmoins avec un bénéfice considérable.

— Et il achèvera, s'écria le baron, de porter le dernier coup à notre production agricole déjà aux abois... C'est superbe!

— J'aimerais mieux, reprit La Roche-Mesnil, voir vos capitaux s'employer à encourager des entreprises nationales. Le champ en est vaste. A votre place, cher monsieur, si vous me permettez à mon tour de me substituer à vous, je ne donnerais pas des dîners meilleurs que le vôtre, qui était excellent, mais j'aimerais à attacher mon nom à la création de sociétés coopératives, de caisses de prêts pour les ouvriers malades ou sans travail, et de bien d'autres œuvres encore. J'en retirerais certainement un bénéfice mince, peut-être nul, et probablement même, s'il faut tout vous dire, la satisfaction que j'éprouverais à avoir créé ces œuvres utiles me reviendrait fort cher; et cependant je ne croirais pas avoir mal placé mon argent.

— Et à la fin de l'année, cher monsieur, dit la duchesse, si, après avoir fait tout cela, il vous restait encore quelque grosse somme sans emploi, je ne serais pas embarrassée à votre place — vous voyez, je m'y mets à mon tour, mais rassurez-vous, ajouta-t-elle en souriant, je n'y resterai pas longtemps — pour en faire profiter tout ce pauvre monde qui vit au-dessous de nous et qui vit si mal, qui grelotte de froid en hiver et qui ne mange pas à sa faim tous les jours; et je vous assure qu'à élever et voir fonctionner des dispensaires pour les enfants malades, des asiles pour les infirmes et les vieillards, des refuges pour les pauvres gens sans abri, vous goûteriez des joies très pures et dont il me semble que le plus heureux coup de bourse du monde aurait peine à vous donner l'équivalent. Et maintenant, poursuivit-elle en se levant, allons, si vous le voulez bien, visiter vos tableaux et vos orchidées.

Harlem s'inclina profondément devant la duchesse et, lui baisant la main :

— Madame la duchesse, je vous serai éternellement reconnaissant de m'avoir indiqué une nouvelle voie à suivre. Je m'y engagerai résolument. Pour le faire avec fruit, votre aide et vos conseils me seront souvent utiles. Oserai-je me permettre d'y faire appel?

— Faites, je vous prie, répondit la duchesse, autant qu'il vous plaira.

— Merci également à vous, monsieur le comte, continua le financier, je mettrai à profit vos indications. Il n'est pas jusqu'à votre leçon, mon cher baron, qui ne sera pas perdue.

Offrant son bras à la duchesse, il appela son fils :

— Raoul, lui dit-il, conduis ces messieurs au fumoir.

Le jeune homme interpellé se leva et, s'excusant auprès de la vicomtesse, gagna la porte, précédant Pont-Briac et de La Roche-Mesnil. Mais Mme de Maubriant, qui portait ce soir-là une merveilleuse toilette, ne l'entendait pas ainsi et, faisant signe à Raoul de rester :

— J'en suis bien fâchée, dit-elle, mais j'accapare M. Raoul. Il m'est indispensable.

— Vous voulez donc nous quitter décidément? lui dit Harlem.

— Je vous avais prévenu. Vous savez que c'est mon jour d'Opéra. Je vous sacrifierais bien volontiers les *Huguenots*, mais j'avais invité lady Bornton à venir dans ma loge, et il serait par trop impoli à moi de l'y laisser seule. M. Raoul m'y mènera et je vous le renverrai tout de suite.

Elle poursuivit, en s'adressant à la duchesse :

— Madame la duchesse, vous vendez prochainement pour les petites orphelines. Si vous cherchez des dames vendeuses, je serais heureuse de me mettre à votre disposition.

— Vous êtes mille fois bonne, chère madame, répondit avec une politesse froide la duchesse. J'ai mon personnel au grand complet, et mes vendeuses habituelles me sauraient fort mauvais gré d'avoir assez peu de confiance en elles pour leur adjoindre de nouvelles recrues.

Et, tournant le dos à la jeune femme, elle reprit le bras de son amphitryon, qui la conduisit vers une autre partie de l'hôtel où se trouvait une longue galerie, spécialement aménagée pour recevoir des tableaux et à laquelle faisait suite un splendide jardin d'hiver.

— Étonnante! ma tante, dit en baissant la voix Pont-Briac à La Roche-Mesnil. Je n'en connais pas comme elle pour river leur clou aux gens qu'elle n'aime pas. Du reste, très en beauté ce soir, la petite veuve.

— Elle me paraît, observa La Roche-Mesnil, supporter son veuvage avec une courageuse résignation.

— Oui, mieux que la perte de sa fortune.

— Cependant ces toilettes, cette loge à l'Opéra?...

— Chut!... Respectons le mur derrière lequel elle abrite sa vie privée.

— Un mur... infranchissable?

— On cite des cas d'escalade....., répondit le baron et, en sa qualité de familier de la maison, sur la prière de Raoul, il conduisit La Roche-Mesnil au fumoir.

En ce moment, un nouveau venu fit son entrée. C'était un ami de Raoul, que celui-ci avait invité au cas où les jeunes filles auraient désiré faire un tour de valse après le dîner. Guy Des Chanettes offrait le type accompli de ces désœuvrés que l'on rencontre promenant dans tous les lieux de plaisir leur inutile personne. D'apparence chétive, quoique capable de conduire les cotillons de huit bals consécutifs et de les prolonger jusqu'à six heures du matin, il affectait une correction outrée dans sa mise, le monocle éternellement vissé à l'œil, ayant pour préoccupation unique de se donner l'air anglais, celui du West-End, bien entendu. Il s'était lié avec Raoul à la Bourse, où il se glissait de temps à autre pour y risquer de timides opérations, en vue d'améliorer une situation pécuniaire assez peu brillante. Mais ces tentatives étaient rarement couronnées de succès, et Raoul, après l'avoir aidé de ses conseils, avait fréquemment à lui prêter un appui plus efficace.

S'excusant de nouveau auprès de Mme de Maubriant, Raoul se porta à la rencontre de Des Chanettes et lui offrit de le présenter aux jeunes filles.

— Pas farouches, hein? fit Des Chanettes en assurant son monocle devant son œil.

— Ma sœur est plutôt gaie, tu verras, répondit Raoul en l'emmenant vers le coin du salon où se tenaient Marthe et Gabrielle. L'autre est moins folâtre, bonne enfant tout de même.

Ils étaient arrivés à destination. Des Chanettes prit la pose de rigueur, le corps droit, le claque tenu à deux mains au bout des bras allongés, puis, à double reprise, il lança la tête en avant par un mouvement sec du cou, le reste de son individu conservant une immobilité absolue.

— Mesdemoiselles, dit Raoul, permettez-moi de vous présenter mon ami Guy Des Chanettes.

Les deux jeunes filles tendirent la main à Guy et échangèrent avec lui un énergique *shake-hand*, un seul, comme dans Belgravia.

— Au reste, poursuivit Raoul, ne vous mettez pas en frais pour lui plus qu'il ne convient. C'est ce qu'on appelle au théâtre un seigneur sans importance.

— Raoul est jaloux de moi, répliqua Guy. Il vous dissimule mes mérites. Je suis plutôt, pour ne pas sortir du langage des coulisses, une utilité.

— Ah! ah! fit Gabrielle qui, ayant du premier coup d'œil jaugé la valeur du personnage, se disposait à s'en amuser, n'étant jamais plus heureuse que quand sa verve railleuse trouvait sur qui s'exercer. Et à quoi cela peut-il bien être utile, une utilité? Dansez-vous le boston au moins un peu convenablement?

— Comme un dieu, reprit Guy modestement. En outre, je collectionne les potins des salons et je les colporte dans leur fraîcheur. Je joue la comédie avec agrément et j'imite les acteurs des Variétés mieux que nature.

— Mais il est très complet, ton ami, fit Gabrielle à Raoul, en feignant une vive admiration.

— N'est-ce pas? répondit ce dernier. N'allez pas toutefois, mesdemoiselles, sur ce simple énoncé de ses perfections, vous éprendre de lui. Vous perdriez votre temps. Des Chanettes s'est voué au célibat dès l'âge le plus tendre.

— Comme c'est dommage! s'écria Gabrielle douloureusement.

— Ma devise, reprit Guy avec un sourire agréable, est celle du vaisseau de la ville de Paris : *Fluctuat nec mergitur.* Il flotte et ne s'enfonce pas. J'y ai introduit une légère variante : Je flirte...

— Et vous ne vous enfoncez pas, continua Gabrielle.

— Alors, se marier ou s'enfoncer...? interrogea Marthe.

— Même chose, répondit Guy; il y a toutefois des exceptions.

— Lesquelles? Oh! dites vite, fit Gabrielle semblant dévorée par l'impatience de savoir.

— C'est, dit-il d'un air fin, quand on enfonce les autres...

— Mais ton ami est charmant, fit Gabrielle s'adressant à Raoul. Comme nous te savons gré de nous l'avoir fait connaître!

— Vous n'avez pas pénétré encore toutes ses beautés, répondit Raoul. Figurez-vous qu'il ne croit plus à rien, pas même à l'amour.

— Surtout à l'amour, observa Guy.

— C'est un sceptique et un désabusé, poursuivit Raoul.

— Pauvre jeune homme! dit Gabrielle en regardant Des Chanettes avec un air de profonde commisération. Comme il a dû souffrir! Cela se voit au reste, n'est-ce pas, ma chère?

Et les deux jeunes filles partirent d'un éclat de rire.

— Cela saute aux yeux, dit Raoul avec conviction.

— A quoi donc cela se voit-il? lui demanda tout bas Des Chanettes très inquiet et troublé au point de laisser échapper son lorgnon de son arcade sourcilière.

— Mais heureusement nous sommes là, continua Gabrielle avec

bonté. Nous verserons du baume sur vos plaies. Vous avez une fière chance de nous avoir rencontrées.

Et toutes deux de rire de plus belle.

— Drôle, n'est-ce pas, ma sœur? dit Raoul à Des Chanettes en s'éloignant avec lui.

— Amusante tout plein, et une branche! Et la petite qui ne dit rien, est-elle assez gentille! On en mangerait.

— Ne t'emballe pas, tu sais, lui observa son ami. Rien à la clé...

— N'aie pas peur, répondit Guy. Tu connais ma devise : Flirte, mais...

— A propos, fit Raoul revenant près des jeunes filles après avoir montré à Des Chanettes le chemin du fumoir, j'oubliais de vous dire, si celui-là ne vous convient pas, j'en ai un autre que je vous présenterai tout à l'heure. C'est un capitaine du régiment d'infanterie dans lequel je suis sous-lieutenant de réserve. Il devait venir dîner avec nous, mais son service ne le laissait pas libre avant neuf heures. Il est moins pittoresque que Des Chanettes, mais je ne serais pas étonné qu'il vous plût davantage.

— Crois-tu? lui répondit Gabrielle. Cela me semble bien difficile.

Raoul put enfin venir se mettre à la disposition de Mme de Maubriant, qui commençait à battre fiévreusement le tapis de son petit pied et, lui offrant le bras, partit avec elle. Mais, moins d'une demi-heure après, les deux jeunes filles, qui étaient restées dans la galerie, le virent rentrer visiblement préoccupé, le front soucieux.

— Où est mon père? demanda-t-il à Gabrielle, à voix basse.

— Dans le jardin d'hiver, je pense, avec la duchesse.

— Vas-y, continua-t-il sur le même ton, dis-lui de venir me parler et emmène ton amie.

— Qu'y a-t-il encore? demanda-t-elle avec inquiétude.

— Tu le sauras. Ne t'alarmes pas. Va vite.

— Veux-tu venir rejoindre la duchesse? dit Gabrielle à Marthe de Pont-Briac. Je veux te montrer des boutures de mimosas que j'ai plantées moi-même et dont j'attends merveilles.

— Allons, dit Marthe.

Toutes deux sortirent. Harlem arriva quelques instants après.

— Ah! te voilà? dit-il à son fils. Tu arrives de l'Opéra?

— A l'instant.

— Tu rapportes des nouvelles, puisque tu veux me parler?

— Oui.

— Bonnes?

— Détestables.

— Qu'est-ce qu'il y a?

— On parle de ta dernière opération sur les phosphates de Norwège et on la juge sévèrement.

— Une opération superbe qui me fait gagner douze millions!

— Oui, mais d'autres les perdent.

— Naturellement.

— Et ils ne sont pas contents. Oppendorf, qui s'était mis à la baisse, sur le bruit de la découverte de nouvelles mines, est en déconfiture. La Société des Prêts Agricoles, hors d'état de tenir ses engagements, va, dit-on, suspendre ses paiements. On craint un nouveau krach, et on t'en rendra responsable.

— Je n'y peux rien.

— Oui, mais on peut contre toi.

— Quoi donc?

— On a prononcé le mot d'accaparement. Les enragés parlent même de déposer une plainte.

— Allons donc!

— C'est comme cela.

— Ça ne tient pas debout, ce que tu dis là. Mes opérations ont été ce qu'il y a de plus légal.

— Je le sais bien, mais tout le monde ne le sait pas.

— De qui tiens-tu cela?

— Du gros Samuel, qui se plaint même que tu ne l'aies pas mis dans l'affaire.

— Un hâbleur. Il exagère.

— Si tu veux. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans les couloirs j'ai rencontré d'Estourval et Saint-Viel, qui tous deux m'ont exprimé le regret de ne pouvoir venir à ta chasse dimanche. Le prince de Beauval a fait mieux. Il a tout bonnement détourné la tête en me voyant.

— Pur hasard, fit Harlem en levant les épaules.

— Et est-ce un hasard aussi, ce télégramme du comte de Vallières que je reçois à l'instant?

— Qu'est-ce qu'il dit?

— Que tu n'aies plus à compter sur lui comme membre de ton conseil d'administration. Tu recevras demain sa démission officielle.

— Diable! c'est grave.

— Très grave.

— Il faut agir. Tout à l'heure, quand on sera parti, tu passeras aux journaux que tu sais. Tu feras insérer l'entrefilet suivant : « Hier, dîner peu nombreux, mais très *select*, chez le riche financier Harlem. Parmi les convives, la duchesse de Haut-Mont, le comte de La Roche-Mesnil, le jeune et brillant député de la Mayenne, le baron de Pont-Briac et sa fille, etc... »

— Ce sera fait.

— Seconde note faisant connaître, sans commentaires, que le même Harlem vient d'adresser cent mille francs à chacun des établissements philanthropiques dont voici la liste.

Tirant son carnet de sa poche, Harlem y traça rapidement quelques mots au crayon et, déchirant la page, la tendit à son fils.

— Oh! oh! fit celui-ci après y avoir jeté les yeux. Ensuite?

— Demain matin, tu iras trouver le directeur des Prêts Agricoles et tu lui offriras de ma part dix millions pour alléger sa position. Tu te feras donner des garanties... aussi bonnes que possible, bien entendu.

— Sois tranquille. Est-ce tout?

— Non. Voici le plus gros.

Et regardant son fils bien en face :

— Comment trouves-tu Mlle de Pont-Briac?

— Moi? répondit Raoul étonné.

— Oui, toi... Aurais-tu quelque répugnance à l'épouser?

— L'épouser?

— Il me semble qu'elle est assez jolie fille pour que cette perspective n'ait rien d'effrayant. Ce mariage-là, en m'alliant aux familles qui tiennent le premier rang dans la société, consolide ma position et la rend inattaquable.

Raoul, perplexe au début, prit assez rapidement son parti. D'une part, il n'éprouvait pour Mme de Maubriant qu'un attachement très modéré; de l'autre, épouser la fille du baron de Pont-Briac flattait considérablement sa vanité. Enfin, comme le lui avait fait observer son père en lui demandant, presque comme un service, de consentir à cette union, le très grand charme de la jeune fille rendait facile l'accomplissement de ce devoir filial.

— Dame, après tout, fit Raoul après quelques instants de réflexion, moi, je veux bien. Mais crois-tu que le baron et sa fille...

— Elle? je n'en sais rien. Cela te regarde un peu. Je ne crois pas qu'elle oppose grande résistance, elle doit en avoir assez de la misère. Quant à lui, je te réponds de son consentement.

— Soit, je poserai ma candidature...

Mais Valentine, pensa le jeune homme à part lui, c'est là qu'il va y avoir des grincements de dents. Pendant qu'elle écoute la *Bénédiction des poignards*, elle ne se doute guère que nous lui en forgeons un destiné à lui percer le cœur... Bah! elle se consolera. Et il leva les épaules avec insouciance.

— Va commencer à faire ta cour, lui dit son père, ça ne peut pas nuire, et envoie-moi le baron.

— Quoi! tu veux déjà?...

— Non, je n'aborderai cette question que plus tard. J'ai autre chose à lui demander... Ah! justement le voici. Laisse-nous.

En proposant à Raoul d'épouser Mlle de Pont-Briac, Harlem avait cédé à une inspiration du moment. Jamais encore il n'avait songé à élever ses prétentions aussi haut. Faire concourir l'influence du baron au succès de ses entreprises financières, arriver à inscrire son nom sur la liste des administrateurs d'une des affaires qu'il patronnait, était tout ce que jusqu'ici il s'était permis d'espérer. La vanité qu'il avait éprouvée en recevant chez lui la duchesse de Haut-Mont et l'inquiétude dont il n'avait pu se défendre en écoutant la communication de Raoul avaient haussé son ambition d'un cran. Il n'était pas de jour où l'on n'enregistrât une alliance entre la noblesse et la finance. Il est vrai qu'habituellement la fortune était apportée par les jeunes filles, et il n'y avait pas mésalliance dans le sens exact du mot, la femme se trouvant élevée au niveau de son mari. Ici, le cas était inverse; mais il fallait compter d'une part avec l'intérêt qu'aurait le baron à s'assurer d'un gendre riche, de l'autre avec le désir que devait avoir la jeune fille d'en finir avec la gêne et les privations pour tâter de la vie luxueuse et large, désir qui lui rendrait plus facilement acceptable la déchéance du nom. Au reste, en ce qui concernait ce nom, une surprise était probablement réservée à l'entourage du financier, et cela à brève échéance, s'il se produisait certain évènement sur lequel le secret le plus absolu avait été gardé par lui, même à l'égard de ses enfants. Restait la question de différence de religion, question fort délicate; mais on aviserait, quand il serait temps, et l'on trouverait un moyen de tourner la difficulté.

Le moment semblait donc venu à Harlem de recueillir le bénéfice des complaisances qu'il avait eues pour Pont-Briac. Toutefois, il lui fallait procéder avec tact. En demander trop à la fois eût été s'exposer à un échec certain. Il se contenterait donc d'abord de lui proposer d'entrer dans l'affaire des mines de Norwège, laquelle paraissait sur le point de traverser une crise fâcheuse, l'appui apporté par un nom aussi honoré que celui du baron pouvant avoir pour effet de conjurer le danger, si réellement danger il y avait. Quant au mariage, on verrait plus tard, une fois le premier point obtenu.

— Etonnants, ces ruraux, dit en riant Pont-Briac, qui venait de rentrer dans le salon, de fort joyeuse humeur. Figurez-vous que je viens de laisser La Roche-Mesnil faisant dans votre serre un cours d'arboriculture à ma tante... à propos d'un pied de jasmin!

— Justement, mon cher baron, lui dit Harlem en se portant à sa rencontre, j'allais me mettre à votre recherche pour vous remercier

encore une fois de m'avoir procuré le très grand honneur de recevoir Mme la duchesse de Haut-Mont. Je voudrais vous prouver ma reconnaissance, et je cherche ce qui pourrait vous être agréable..... Ah! ajouta-t-il, comme ayant une inspiration soudaine, vous savez que l'on chasse à Bois-Cercy dimanche prochain, puisque vous êtes des nôtres, et je vous promets pour ce jour-là un tableau particulièrement intéressant. Deux de mes invités se sont fait excuser pour raison de santé. Vous plairait-il d'amener deux de vos amis pour les remplacer? Choisis par vous...

— Soyez tranquille, répondit Pont-Briac en riant. Ils vous feront honneur, je me porte leur garant.

— Je ne suis pas inquiet, fit Harlem. A propos, ajouta-t-il négligemment, en tirant de sa poche une enveloppe qui semblait raisonnablement gonflée, et en la lui remettant, voici la bagatelle dont nous avions parlé.

— Merci, dit Pont-Briac en prenant l'objet et en le glissant, sans le regarder, dans la poche de côté de son habit. Cela ne vous gêne pas, au moins? ajouta-t-il d'un ton légèrement gouailleur. Avec ce qui précède, cela fait 140 000.

— Je n'ai pas compté, dit Harlem avec insouciance. Au reste, ce n'est pas un prêt que je vous fais là, c'est une simple avance.

— Une avance?

— Oui, sur les bénéfices d'une excellente affaire dans laquelle je veux vous faire entrer.

— Une affaire? Dites donc, je n'aime pas beaucoup ces choses-là.

— Attendez, observa Harlem, que vous sachiez ce dont il s'agit. J'irai, si vous le voulez bien, en causer demain avec vous, en attendant que je vous adresse une seconde requête, d'une nature plus délicate, et au succès de laquelle j'attache une importance toute particulière.

— Ne vous gênez donc pas, pendant que vous y êtes, mon cher, répondit Pont-Briac... Soit, venez demain. Je vous attendrai après déjeuner.

— Je vous en serai tout à fait reconnaissant, fit Harlem avec conviction, comme si cette condescendance du baron l'eût réellement pénétré de la plus vive gratitude.

— A votre service, mon cher, riposta Pont-Briac.

Et, tournant le dos à son hôte, il alla au devant de la duchesse qui revenait au bras de La Roche-Mesnil.

Celle-ci était ravie de tout ce qu'elle avait vu et ne se fit pas faute de complimenter Harlem, qui ne parvenait pas à dissimuler son orgueilleuse satisfaction. En ce moment les sons d'un orchestre, le même qui avait joué pendant le dîner, se firent entendre, enta-

mant les premières mesures d'une valse viennoise. Bientôt, on vit dans le grand salon Raoul dansant avec Marthe de Pont-Briac, et Des Chanettes avec Gabrielle.

Comme la valse touchait à sa fin, un jeune capitaine d'infanterie en uniforme fit son entrée.

Raoul, priant Marthe de l'excuser, s'avança vers le nouveau venu, et le présentant à Harlem :

— Mon père, le marquis de Roquebrune, qui commande ma compagnie. Tu peux lui demander quel rude troupier est ton fils.

Harlem et le capitaine se serrèrent la main, le premier très accueillant et multipliant les assurances du plaisir qu'il éprouvait à recevoir l'ami de son fils, le second exprimant ses regrets de n'avoir pas été libre assez tôt pour se rendre à l'invitation à dîner qui lui avait été adressée. De taille moyenne, très distingué et les traits d'une grande régularité, Robert de Roquebrune séduisait surtout par l'expression franche et ouverte de sa physionomie. Tout en lui respirait la loyauté. Officier d'une grande valeur, possédant déjà, quoique très jeune encore, de brillants états de service, il était de ceux auxquels les plus hautes ambitions sont permises. Son teint était mat, comme celui des Européens qui viennent de faire un séjour un peu long dans les colonies. Il revenait en effet du Tonkin, où sa brillante conduite dans plusieurs engagements l'avait signalé à l'attention de ses chefs et lui avait valu un avancement rapide.

Gabrielle, en le voyant, avait fait un mouvement. Elle venait de reconnaître le jeune homme qui, à Montréjeau, lui avait sauvé la vie. Dominant l'émotion dont elle n'avait pu se défendre à sa vue, elle reprit le bras de son danseur et se laissa de nouveau entraîner par lui, jusqu'à ce que les musiciens eussent fait entendre leurs derniers accords.

— Bonjour, mon cher enfant, dit la duchesse au jeune capitaine, qui ne l'avait pas encore aperçue et promenait ses regards autour de lui, cherchant à reconnaître en quelle société il se trouvait.

— Madame la duchesse! fit Robert sur le visage duquel se peignit un étonnement profond. Pardonnez-moi, je m'attendais si peu...

— A me rencontrer ici, n'est-ce pas? dit-elle en baissant la voix. Comment va votre mère?

— Très bien, grâce à Dieu ; je vous remercie.

— Toujours là-bas, dans son château au pied des Pyrénées? Dites-lui que je pense souvent à elle et que je regrette bien que la Garonne soit si éloignée de la Seine. Je ne connais pas de femme plus digne d'estime et ayant le cœur plus haut placé que votre mère, mon cher monsieur de Roquebrune.

— Elle sera profondément touchée de votre bon souvenir, dit

l'officier en s'inclinant, et des sentiments que vous exprimez à son égard.

La valse était terminée et Gabrielle rentrait dans la galerie.

— Mon capitaine, dit Raoul à Roquebrune, voulez-vous me permettre de vous présenter à ma sœur?

Le jeune homme manifesta la plus vive surprise en apercevant Mlle Harlem qui, très calme en apparence et souriante, s'avançait vers lui la main tendue.

— Vous! dit-il très troublé... Pardonnez-moi... cette rencontre si imprévue...

— Vous vous connaissez? fit Raoul étonné.

— Certes! répondit Gabrielle.

Puis, se tournant vers son père, elle ajouta :

— Mon père, vous avez toujours regretté de n'avoir pu remercier la personne qui, dans les Pyrénées, m'avait préservée d'une mort certaine. Vous pouvez adresser vos remerciements à M. de Roquebrune. Si vous avez encore une fille, c'est à lui que vous le devez.

Harlem vint à Robert et lui serra les mains avec effusion. La duchesse n'en revenait pas.

— Comment! s'écria-t-elle, ce garçon-là a sauvé Mlle Harlem! Mais c'est un véritable roman...

— Dont le héros ne présente que fort peu d'intérêt, dit Robert en souriant. Il n'a fait que ce que tout autre eût fait à sa place.

— A la condition, fit Harlem, de posséder comme lui une présence d'esprit et un mépris du danger peu ordinaires. J'espère, monsieur le marquis, poursuivit-il en serrant de nouveau les mains de Robert qui s'inclina, que vous me ferez l'honneur de considérer ma maison comme la vôtre. Tout ce que j'ai est à votre service, et, quoi que je fasse, jamais je ne parviendrai à m'acquitter...

Raoul présenta Robert de Roquebrune à Mlle de Pont-Briac; puis, l'orchestre ayant entamé une deuxième valse, les deux couples repartirent de nouveau. Seulement, cette fois, Gabrielle avait son frère pour cavalier.

— Revenu du Tonkin? fit La Roche-Mesnil s'approchant de Robert, qui suivait Mlle Harlem du regard.

— Depuis six semaines, répondit Robert charmé de retrouver là le comte qu'il connaissait de longue date et serrant la main qu'il lui tendait. A mon retour en France, j'ai été nommé capitaine dans un régiment de Paris.

— Bonne garnison, et j'imagine que vous ne regrettez pas les bords du fleuve Rouge.

— C'est ce qui vous trompe, mon cher Roger. Vous savez que je suis un peu sauvage de mon naturel. Vivant dans une retraite à peu

près absolue autant par goût que par... nécessité, je n'en suis sorti ce soir que sur les instances de Raoul Harlem, et peut-être, pour mon repos, ajouta-t-il en baissant la voix et en portant de nouveau ses regards dans la direction de Gabrielle, eussé-je agi plus sagement en résistant à ses sollicitations. De quel charme voulez-vous que soit pour moi, dans ces conditions, la vie de Paris? Et ce charme existât-il, que pourrait-il peser, mis en balance avec cet attrait captivant que présente la vie en campagne?

— Parbleu! je vous crois, fit le comte, et je ne doute pas que ce ne soit autrement amusant que la bête d'existence que nous traînons sur les boulevards et dans les clubs.

— Il faut avoir passé par là pour comprendre quel plaisir on y trouve, dit Robert en s'animant. J'ai eu cette bonne fortune de faire partie de plusieurs colonnes lancées à la poursuite de pirates généralement insaisissables. Dans ces pays lointains, à l'intérêt qui s'attache à toute lutte se joint celui que présentent l'étrange et l'inconnu qui vous entourent. Dans tout personnage au visage jaune, aux yeux bridés, qui surgit inopinément au tournant d'une pagode ou au coin d'un bois de bambous, faut-il voir un ami ou un ennemi, un inoffensif paysan n'ayant souci que de la culture de ses rizières ou un pirate qui vous coupera proprement la tête, pour peu que vous vous écartiez sans méfiance un peu trop loin des camarades? Aussi cette guerre, si peu semblable aux autres, a-t-elle comme un attrait et une saveur qui lui sont propres. Et le soir, après une journée de fatigues, dans le grand calme de ces belles nuits d'Orient, sous la voûte immense parsemée d'innombrables étoiles qui brillent là d'un éclat plus vif que dans nos contrées, on pense longuement, roulé dans son manteau, à la France, à ceux qu'on a laissés là-bas, aux parents, aux amis. Certains souvenirs plus chers que les autres se représentent à l'esprit avec persistance, évoquant devant les yeux aux paupières déjà closes des images charmantes, — et, pendant qu'il parlait, ses yeux allaient encore chercher Gabrielle dans le grand salon, — parées de toutes les grâces de la jeunesse et d'une exquise beauté... Et l'on s'endort, le sourire aux lèvres, jusqu'à ce que la diane vienne brusquement vous rappeler qu'avant de vous rapprocher de tous ces êtres qu'on aime, il y a d'autres fatigues à supporter, d'autres dangers à braver.

— Vous aimez votre métier? lui dit le comte avec intérêt.

— Passionnément, répondit Robert. En est-il un plus beau, qui donne des jouissances comparables à celles qu'on éprouve à commander une poignée de soldats dont on est le chef, le père presque, car on doit veiller sur eux avec une sollicitude égale à celle d'un père pour ses enfants; auxquels, secondé par ces admirables et

obscurs serviteurs que distingue un modeste galon de métal posé sur leur manche, on apprend à aimer le régiment, à chérir leur drapeau; braves gens, allez, mon cher comte, qui ont confiance en vous, dont le regard se porte sur votre visage à l'heure du danger et qui vous suivront partout, aveuglément, sans demander où ils vont ni même sans savoir s'ils en reviendront.

Le jeune officier parlait d'une voix vibrante. La duchesse, Pont-Briac et Harlem, qui causaient ensemble à quelque distance de là, s'étaient tus et l'écoutaient, captivés par cette parole entraînante, empreinte d'un mâle patriotisme. Les danseurs eux-mêmes, les uns après les autres, s'étaient arrêtés et, se rapprochant de l'entrée de la galerie, écoutaient également. Alors, quand Robert eut fini de parler, un silence se fit, à travers lequel on entendit percer tout à coup une voix grêle. C'était celle de Des Chanettes qui parlait à Marthe, avec laquelle il venait de danser et dont le bras reposait encore sur le sien.

— Oh! la la! lui disait-il, croyant n'être entendu que de sa danseuse et ne calculant pas suffisamment la portée de son organe flûté, il est bon, le capitaine, là-bas. Le régiment, le drapeau... des rengaines! Je ne coupe pas là-dedans, moi. Je sais ce que c'est, j'ai été volontaire. Et les sous-offs, donc! Ce que j'en ai abreuvé à la cantine! Un tas de pochards et de carottiers...

Tous les regards s'étaient portés de son côté. Marthe, quittant son bras, s'écarta de lui, et les autres danseurs instinctivement firent de même. Guy éprouva un peu d'embarras à se voir isolé et l'objet de l'attention générale; mais son trouble redoubla quand le capitaine, faisant deux pas dans sa direction, l'interpella directement. Le jeune officier était très calme en apparence; mais dans sa voix se devinait l'effort violent qu'il s'imposait pour contenir son indignation.

— Je veux croire, monsieur, dit-il à l'infortuné Guy, qui ne savait quelle contenance garder, que vous ne vous êtes pas rendu un compte exact de la gravité des paroles que vous venez de prononcer. J'ignore dans quel corps de troupe vous avez accompli votre année de service, mais je regrette que vous n'ayez pas mieux profité des enseignements qui vous y ont été donnés. Je regrette que vous n'ayez pas mieux compris tout ce qu'il y a d'abnégation et de dévouement chez ces sous-officiers dont vous parlez en termes si méprisants, mais que votre mépris n'atteint pas. Quant au régiment et au drapeau, ces deux rengaines, comme vous dites, monsieur, si vous n'avez jamais été ému en voyant votre régiment aligné sous les armes, immobile, sa double rangée de baïonnettes étincelant au soleil, obéissant avec une précision merveilleuse à la voix de son chef qui, seule, s'élève au milieu d'un silence presque

religieux; si, au moment solennel où le drapeau s'avance en avant du front de la troupe, salué par les tambours et les clairons, faisant flotter au vent ses plis soyeux, qui portent en lettres d'or les noms des batailles glorieuses où le régiment s'est illustré, emblème sacré du devoir, de l'honneur et du dévouement à la patrie; si, à ce moment-là, vous n'avez pas senti votre cœur battre plus fort dans votre poitrine et le coin de vos yeux se mouiller, en vérité, monsieur, je vous plains de toute mon âme.

Robert se tut. Un frémissement avait parcouru l'assistance. Des Chanettes, de plus en plus troublé, après avoir promené des regards inquiets autour de lui, avisa son chapeau, qu'il avait laissé sur un siège pour danser, le saisit et gagna la porte en s'efforçant de conserver un air indifférent.

— Où vas-tu donc? lui cria Raoul d'une voix railleuse.

— J'oubliais... balbutia-t-il, un rendez-vous important ce soir à mon cercle...

Et il disparut. Un éclat de rire général salua sa sortie.

— Bien parlé, monsieur, dit Pont-Briac en se rapprochant de Robert.

— Vous m'avez toute remuée, mon cher enfant, lui dit à son tour la duchesse. J'espère que vous viendrez m'apporter souvent des nouvelles de votre mère. Elle doit être fière d'avoir un fils tel que vous.

Gabrielle avait éprouvé une vive émotion en revoyant Robert. Cette émotion ne fit que croître quand elle l'entendit s'exprimer en un si noble langage. Elle comprit alors que peut-être elle s'était trompée la veille en affirmant à Marthe que le souvenir de son sauveur des Pyrénées la laissait indifférente, et elle se demanda si cet amour d'un jour, dont elle avait plaisanté elle-même, né dans des circonstances dramatiques et à l'éclosion duquel elle pensait que la reconnaissance n'était pas étrangère, n'avait pas jeté dans son cœur des racines plus vivaces qu'elle ne le supposait.

Elle n'était pas éloignée de voir quelque chose de providentiel dans la manière dont leur connaissance s'était faite. N'était-ce pas là l'homme d'honneur, le gentilhomme aux sentiments élevés qu'elle avait rêvé, celui qui lui donnerait dans la société la position qu'elle y voulait occuper? Et, sa jeune imagination s'enflammant : « A quoi bon attendre? se disait-elle. En trouverai-je jamais un autre qui réunisse à un égal degré les conditions que je prétends rencontrer chez celui dont je porterai le nom? » Dès lors, avec cette promptitude de décision qui lui était propre, elle se promit de tout mettre en œuvre, sans plus tarder, pour transformer son rêve en réalité.

Un maître d'hôtel venait d'annoncer que la voiture de Mme la duchesse de Haut-Mont était avancée.

— Cher monsieur, fit la duchesse à Harlem, qui s'empressait auprès d'elle, permettez-moi de prendre congé de vous. J'ai fait une débauche ce soir en veillant aussi tard.

— Voulez-vous accepter une tasse de thé avant de partir? lui demanda Gabrielle.

— Merci, mon enfant.

— Au moins, madame la duchesse, fit Harlem prenant une magnifique grappe de fleurs mauves nuancées de pourpre sur un plateau que lui présentait un valet de pied, daignez accepter cette fleur sur laquelle vous avez bien voulu arrêter vos regards tout à l'heure.

— Votre belle orchidée! s'écria la duchesse en reconnaissant la plante d'un prix extravagant qu'elle venait d'admirer.

— Elle a eu l'honneur d'être distinguée par vous, dit simplement le financier, elle ne fleurira plus pour personne. Le pied en a été détruit.

— Quelle folie! répondit-elle en avançant la main pour prendre l'admirable fleur.

— Prenez garde, elle est encore tout humide. Permettez-moi, pour préserver vos gants... Et avant de la lui donner, il enveloppa la tige avec un papier qu'il venait de sortir de la poche de son habit.

La duchesse, que le format et la nature de ce papier ne laissaient pas d'intriguer, le déroula à moitié, puis, après y avoir jeté les yeux, s'écria :

— Un chèque!... au nom de la présidente des Petites orphelines... 100 000 francs! Vraiment, poursuivit-elle en souriant et en arrêtant sur Harlem un regard reconnaissant, il n'est rien de tel que semer le grain sur un bon terrain. C'est plaisir de le voir germer si vite.

Harlem s'inclinait, très heureux, paraissant confus d'être complimenté pour si peu de chose, tandis que Pont-Briac, lui frappant amicalement sur l'épaule, déclarait à haute voix que peut-être on arriverait à faire quelque chose de lui.

La duchesse se retira après avoir invité Gabrielle à venir déjeuner le lendemain avec elle.

— J'ai, lui dit-elle, plusieurs des dames qui composent mon comité et elles seront charmées de connaître la fille du bienfaiteur de notre œuvre. Marthe, ajouta-t-elle, viens-tu? Je vais te ramener. Cela obligera fort monsieur ton père qui brûle d'envie d'aller à son club.

Gabrielle accepta l'invitation à déjeuner en rougissant de joie. Tout le monde se disposait à partir.

— Monsieur le comte, un mot, fit Harlem à La Roche-Mesnil.

— Qu'y a-t-il? dit le jeune député.

— Le baron nous a dit ce soir que vous veniez de faire construire

des maisons ouvrières. Je possède à la Chapelle de grands terrains dont je ne fais absolument rien. J'ai envie de les utiliser en y faisant bâtir une cité sur le modèle de vos maisons, et si vous vouliez bien me prêter vos plans...

— Vous les aurez demain matin, répondit La Roche-Mesnil.

— Le voilà lancé! s'écria Pont-Briac en riant. Rien ne l'arrêtera plus. Il va se ruiner en bonnes œuvres et se mettre sur la paille.

— Vous voulez donc que tout à l'heure au club nous chantions vos louanges? dit La Roche-Mesnil à Harlem, en prenant congé de lui.

— Parbleu! se dit Harlem à part lui, c'est bien là-dessus que je compte.

Les invités sont partis. On entend le roulement sourd des voitures qui, l'une après l'autre, franchissent la porte cochère de l'hôtel et s'éloignent dans la rue, le bruit des roues allant en décroissant. Gabrielle est restée seule avec son père.

— Mon père, lui dit-elle en s'approchant de lui, vous m'avez répété souvent que ma situation de fortune me permettait de choisir le mari que je voudrais.

— Sans doute. Où veux-tu en venir?

— Mon père... je désire épouser M. de Roquebrune.

— Le marquis? fit Harlem ayant peine à dissimuler sa joie. Mon enfant, reprit-il, je ne veux que ton bonheur. Sois donc marquise de Roquebrune...

— Merci, mon père, lui dit Gabrielle en l'embrassant. Et elle s'éloigna joyeusement.

— Décidément, se dit Harlem resté seul et en se frottant les mains, tout marche au gré de mes souhaits. Mes deux enfants mariés dans de semblables conditions, la duchesse venant chez moi et me recevant chez elle, qui donc désormais oserait m'attaquer? Allons, j'ai peut-être moins dépensé pour mon dîner que ne l'eût fait Apicius, mais, autant que Titus, je puis dire que je n'ai pas perdu ma journée.

Colonel Ch. Corbin.

La suite prochainement.

LE ROMAN CONJUGAL

D'UN HOMME D'ÉTAT ANGLAIS

AU XVIIe SIÈCLE [1]

I

L'Angleterre est le pays classique des fiançailles à long terme. Parmi les causes de cette idiosyncrasie sociale, il faut compter la liberté accordée à la jeunesse anglaise en matière de sentiment. Grâce à elle, les fiancés sont vraiment des *promis* qui se sont choisis sans contrainte, qui ont échangé leur parole et ne croient pas pouvoir y manquer légèrement sans forfaire à l'honneur. S'ils ont trop oublié ou dédaigné les exigences pratiques de l'existence, ils vivent dans leur rêve, jusqu'à ce que le temps et les circonstances leur permettent de le changer en réalité.

Une des conséquences logiques de ces *longs engagements*, c'est la correspondance plus ou moins régulière et suivie, et parfois il est arrivé que cette correspondance est devenue, selon l'expression d'un historien anglais, « la lumière vive et pénétrante, supérieure à toute autre pour étudier une époque. »

Les lettres de Dorothée Osborne, récemment publiées en Angleterre, nous semblent être de cette nature. Déjà quelques-unes avaient paru en 1836, dans la biographie de l'homme d'État pour qui elles avaient été écrites, et l'auteur, l'honorable Thomas Peregrine Courtenay, s'étant excusé « d'en donner des fragments trop nombreux », avait provoqué une de ces répliques mordantes dont Macaulay possédait le secret; « la prétendue dignité de l'histoire », trop souvent coupable de sacrifier la substance à l'ombre, y était traitée fort irrévérencieusement.

« Dans ces lettres d'amour, disait Macaulay, nous trouvons tant de ces renseignements qui donnent sa valeur à l'étude des événements passés, que nous serions heureux d'offrir, pour acquérir ces billets intéressants, dix fois leur poids en papiers d'État pris au

[1] *Lettres de Dorothée Osborne à sir William Temple.* 1652-1654.

hasard. Certes il nous est aussi utile de savoir comment les jeunes filles de notre pays passaient leur temps il y a cent-quatre-vingts ans [1], quelle était la culture de leur esprit, en quoi consistaient leurs études favorites, quel degré de liberté leur était accordé, quel usage elles en faisaient, quels mérites elles appréciaient le plus dans les hommes et quelles preuves de tendresse la réserve leur permettait de donner à leurs admirateurs préférés, que d'apprendre dans tous leurs détails la conquête de la Franche-Comté ou les clauses du traité de Nimègue. Les rapports réciproques des deux sexes nous semblent au moins aussi importants que ceux de deux gouvernements, quels qu'ils soient, et une série de lettres écrites par une jeune fille aimable, vertueuse, intelligente et destinées à n'être vues que par son fiancé, ne peuvent guère manquer de jeter quelque lumière sur ces rapports, tandis qu'il est parfaitement possible, comme peuvent l'attester tous ceux qui ont fait des recherches historiques, de lire des ballots de dépêches et de protocoles, sans y découvrir le moindre éclaircissement sur les rapports des gouvernements. »

Ceci est querelle à vider entre l'histoire et les diplomates; mais, quant aux lettres en question, nous pouvons affirmer qu'on y trouve tout ce que Macaulay énumère, plus quelques aperçus curieux sur les évènements politiques de l'époque; et tout cela est présenté dans une langue exquise, pure des affectations qui commençaient à gâter l'idiome national; avec un mélange d'humour et de gravité, de tendresse et de réserve, de naturel et d'art, de généreuse franchise et de malicieuse finesse, avec une droiture de cœur et une fraîcheur de sentiment qui donnent à ces lettres un charme indéfinissable, un intérêt profondément humain.

« Les lettres, disait Dorothée, doivent être aisées et libres comme le discours, non pas étudiées comme les effets oratoires et composées de grands mots comme une conjuration. C'est admirable de voir la peine que se donnent certaines gens, pour trouver les termes qui peuvent obscurcir le sens le plus simple. »

Rien de semblable à craindre avec elle. Ce n'est pas une image de convention que nous apporte sa correspondance; c'est sa personnalité tout entière et bien vivante, qui nous associe à sa vie quotidienne, à ses goûts, à ses émotions joyeuses ou pénibles, à ses relations sociales comme à sa pensée intime, dans un milieu qui devient momentanément le nôtre, si vif est l'intérêt qu'elle éveille. On la suit avec plaisir, on la quitte à regret. Sans éclat, sans aventures extraordinaires, par son seul charme de femme

[1] Macaulay écrivait cet article en 1836.

intelligente, aimante et spirituelle, elle prend place dans notre souvenir, à côté des plus aimables figures féminines que le temps nous ait conservées.

II

« Jamais amour vrai ne suivit cours paisible », a dit Shakespeare. Celui de Dorothée Osborne et de William Temple prouve une fois de plus la vérité de ce mélancolique aphorisme. « Sera-t-il jamais histoire plus romanesque que la nôtre? » demandait Dorothée à son fiancé.

En effet, un romancier ne trouverait-il pas, dans les péripéties de cette passion si longtemps contrariée et si courageusement défendue, ample matière à exercer sa plume, à captiver son lecteur? Le premier chapitre ne semble-t-il pas fourni par l'imagination d'un Alexandre Dumas de l'époque?

L'année 1647 touche à sa fin. Depuis 1642 la guerre civile désole l'Angleterre; le sang a coulé sur bien des champs de bataille, dans les grandes villes comme dans les villages; la passion politique a saisi toutes les âmes et l'on a vu, l'on voit encore, des femmes, comme l'héroïque comtesse de Derby, enfermées dans les châteaux forts, en l'absence du seigneur parti pour l'armée, défendre leurs murailles contre les troupes des Têtes-Rondes ou du roi Charles Ier. L'infortuné souverain, dont la cause semble perdue, s'est échappé de Hampton-Court pour gagner l'île de Wight. Dans une hôtellerie de l'île se rencontrent trois voyageurs : le fils et la fille de sir Peter Osborne et un jeune homme qui s'en va en France commencer son « grand tour », William, fils aîné de sir John Temple.

Les Osborne sont de ces Cavaliers opiniâtres, chevaleresques, énergiques et spirituels, aveuglément dévoués aux Stuarts, « dans leur chair et leur sang ». De 1643 à 1646, sir Peter Osborne, gouverneur de Guernesey, a tenu pour le roi dans le Château-Cornette, malgré la population de la plaine ralliée au Parlement, malgré les promesses trompeuses de Sa Majesté, malgré la famine qui réduisait lui et sa garnison, « à un biscuit par jour, avec un peu de bouillie pour le souper et des coquillages assaisonnés tant bien que mal, au moyen de certaines herbes ». Enfin mourant d'inanition et de froid (on avait brûlé jusqu'aux planchers du château), ayant épuisé les dernières ressources que son héroïque femme lui envoyait de Saint-Malo, sa santé détruite, sa fortune aux mains des parlementaires, il a donné sa démission l'année précédente et s'efforce encore, de Saint-Malo où il a rejoint ses enfants, de secourir son successeur à Guernesey, de servir son maître ingrat en Angleterre, par l'entremise de ses fils.

L'un de ces derniers est dans l'hôtellerie de l'île de Wight avec sa sœur, et s'il faut en croire Clarendon, il vient avec quelques autres, préparer une nouvelle fuite du roi. Ardent royaliste comme toute sa famille, il s'est imprudemment diverti à inscrire sur les vitres d'une fenêtre, ce qu'il pense des puissants du jour! Pour ce méfait, les trois voyageurs arrêtés sont conduits devant le gouverneur.

Miss Osborne, se fiant au sentiment chevaleresque qui protège encore les femmes, n'hésite pas à se déclarer coupable et aussitôt tous trois sont mis en liberté.

Cet incident produit une vive impression sur William Temple; la jeune fille est belle, de cette beauté fière des Flora Mac-Donald. Grande, svelte, brune, le teint mat, la chevelure abondante et rebelle, le visage ovale aux traits bien dessinés, le front large, les yeux noirs et grands, surmontés de sourcils finement arqués, le nez légèrement aquilin aux narines palpitantes, la bouche fine et spirituelle, le cou long, des épaules admirables; voilà ce que nous montre un beau portrait peint par le célèbre Peter Lely. L'ensemble est éminemment patricien; c'est bien ainsi qu'on se représente ces « Cavaliers aristocrates de sang et d'humeur », chez qui la hauteur est tempérée par la courtoisie, la force par l'esprit. Ils sont ainsi par la grâce de Dieu et nous verrons un jour Dorothée toute surprise, inquiète même, écrire à son ami : « A propos, pendant que j'y pense, laissez-moi vous poser sérieusement une question et répondez-y franchement : Ai-je l'air aussi hautain qu'on le dit?... C'est une chose de nature désagréable et offensante et je crains d'en être affligée... S'il en est ainsi, vous devez le savoir, car, bien que mon affection doive m'empêcher de me montrer telle à vos yeux, il fut un temps où nous étions indifférents l'un à l'autre; avais-je alors cet air, ou m'est-il venu depuis? Pour l'amour de Dieu, dites-le moi, afin que j'essaie de m'en corriger ».

Ce que fut la réponse de Temple, nous l'ignorons, car malheureusement ses lettres sont perdues, mais il est certain que notre Dorothée avait, dans sa belle personne, un air de grandeur qui faisait dire à l'un de ses admirateurs, rimeur à l'occasion : « Son front noble et majestueux est assez imposant pour forcer les *Protecteurs* à s'incliner. »

Les rois, en ce moment, n'étaient plus à la mode. Toutefois il est non moins certain que cette majesté n'avait rien de désagréable, si l'on en juge par le nombre de ses adorateurs.

III

William Temple succomba des premiers; il n'avait que vingt ans, elle en avait vingt et un; comme Jacob, il allait s'engager dans

un servage qui durerait sept ans, et jamais cette jolie appellation de « servant » donnée alors à l'admirateur d'une femme, ne fut portée plus fidèlement, malgré les circonstances les plus adverses.

Le père de William, sir John Temple, maître des Rôles et conseiller privé en Irlande, avait payé de la prison son ralliement à la cause populaire, dans sa lutte contre Charles Ier. Réfugié en Angleterre, envoyé au Parlement par la ville de Chichester, membre du parti modéré qui voulait traiter avec le roi, sir John avait en conséquence été banni sans cérémonie de la Chambre, avec plusieurs de ses collègues, par le colonel Pride, lieutenant de Cromwell. Il n'en demeurait pas moins aux yeux de Cavaliers ardents comme les Osborne, un révolutionnaire dont le fils ne pouvait être agréé en qualité de gendre. De son côté il avait en vue pour ce fils, un parti plus avantageux, et, bien que son opposition fût tempérée par sa tendresse paternelle, le pauvre amoureux n'osait espérer de lui un appui très certain.

Quant à William lui-même, rebuté par l'austérité morose et trop souvent hypocrite des puritains, il se déclarait plus franchement royaliste que son père. Témoin depuis son enfance, des querelles des sectes, il éprouvait pour toutes « un mépris impartial », ce qui le fit accuser plus tard, par la famille Osborne, de scepticisme et d'irréligion.

Lorsqu'il rencontra Dorothée, il sortait de Cambridge. « C'était, nous dit Macaulay, qui n'est pas partial pour lui, un agréable jeune homme du monde, non pas profondément érudit, mais possédant tous les talents superficiels d'un gentleman et fait pour plaire dans toute société distinguée. » La suite prouva qu'il n'avait pas seulement des talents superficiels.

Un portrait de lui, peint comme celui de sa fiancée, par Lely, représente une charmante tête de jeune homme, à la fois virile et douce; le visage aux traits réguliers, est encadré dans cette longue chevelure bouclée que portaient les Cavaliers et qui seyait si bien à la jeunesse. Le maintien est noble sans affectation et tout l'ensemble plaide éloquemment en faveur du choix de miss Osborne.

Jusqu'où se manifesta d'abord le penchant réciproque des deux cœurs? Comment s'écoulèrent les années de 1647 à 1652? On n'a sur ces sujets que des données assez succinctes. Cependant la jeune fille s'est chargée de répondre à la première de ces interrogations. Dans un jour de tristesse, en 1653, elle écrivait à son ami : « Quel siècle depuis notre première rencontre et quel changement il a opéré en nous! Pour l'amour de Dieu! quand nous devrons nous revoir, consacrons un jour à nous remémorer les vieilles histoires et à nous demander par quels degrés notre *amitié* en est

arrivée à sa grandeur actuelle. Sérieusement je me perds quelquefois (mais sans pouvoir jamais me repentir), en pensant à la place que vous tenez dans mon cœur. Je ne sais plus si je vous l'ai donnée volontairement ou non; à parler franc, je crois que vous l'aviez prise longtemps avant que je ne m'en doutasse et elle grandit insensiblement et si vite, que toutes les traverses survenues depuis, ont bien plus servi à me la faire connaître qu'à l'amoindrir. Par cette confession, vous verrez que je ne peux plus feindre avec vous et que vous avez lieu d'être satisfait de connaître mon cœur aussi bien que moi-même. »

En ce qui touche Temple, on sait qu'il mena jusqu'en 1652, une vie fort errante, tantôt sur le continent, se familiarisant avec les langues étrangères, tantôt en Irlande et à Londres, où il essaya de tromper son impatience en écrivant des romans et surtout des essais, dont quelques-uns ont mérité l'honneur d'être comparés à ceux de Montaigne. Il forma ainsi ce style que Macaulay qualifie « d'excellent, de toujours agréable et souvent noble et splendide ».

Dorothée avait passé une partie de ce temps à Saint-Malo, avec son père. Forcé enfin de se rendre à l'évidence et de reconnaître que les promesses du prince de Galles n'étaient pas plus sincères que celles de Charles Ier, sir Peter avait pris le parti de retourner en Angleterre. Grâce au crédit de son beau-père, parlementaire éprouvé, il avait recouvré la plus grande partie de sa fortune et sa terre patrimoniale de Chicksands, dans le Bedfordshire, ancien monastère du temps d'Edouard III, saisi en 1538 par le persécuteur Henri VIII et acheté, sous le règne d'Elisabeth, par le grand-père de sir Peter.

IV

C'est donc au prieuré de Chicksands que nous retrouvons l'amie de William Temple, vers la fin de 1652. Elle revient de Londres où elle l'a revu et semble s'être engagée plus avant qu'elle n'avait fait jusqu'alors. Grâce à une vieille estampe, nous connaissons l'antique demeure familiale dénaturée depuis par de prétendues restaurations. Située sur une petite éminence adossée à une chaîne de collines, ayant pour horizon, une vallée arrosée par deux petites rivières qui s'unissent pour aller se jeter dans la mer du Nord, la maison longue et basse, est essentiellement catholique d'aspect. Le toit surbaissé est couvert en tuiles; des contreforts massifs et crénelés soutiennent les épaisses murailles de la base au sommet; un cloître s'étend sur la façade du midi; de larges fenêtres gothiques, ogivales ou carrées, ont été irrégulièrement percées selon le besoin ou la fantaisie des habitants primitifs; celles du rez-de-chaussée

sont rejointes et enveloppées par les arbustes fleuris du jardin, dont les parfums devaient pénétrer dans les vastes salles monacales où Dorothée recevait sa cour. Délicieuse retraite des jours anciens, calme, un peu endormie peut-être, mais douce à la rêverie et telle qu'on en rencontre encore plus d'une, dans la tranquille et plantureuse campagne anglaise.

Dorothée l'aimait. Trop active, trop vivante pour redouter l'ennui, elle avait peu de goût pour la vie frivole et agitée de Londres; les épreuves subies avaient laissé leur traces sur sa nature morale; elle en était sortie plus forte, mais un peu attristée et désillusionnée. Quand Temple le lui reproche, elle répond : « Il est bon que vous connaissiez tous mes défauts, de peur que vous ne vous repentiez de votre marché, quand il sera trop tard pour le rompre. En outre, je peux bien vous avouer ma méchante humeur, à vous qui en êtes la cause. Je crois avoir le droit de dire qu'avant de vous connaître, je passais pour avoir le caractère aussi aimable que n'importe qui en Angleterre. Rien ne me déplaisait, rien ne m'inquiétait. Quand je revins de France, personne ne me reconnut, tant j'étais changée. Je n'avais jamais eu une gaieté exagérée, mais une humeur égale et toujours satisfaite. Au lieu de cela, on me voyait sombre, chagrine et obstinée. Cette France, qui d'ordinaire communique aux gens le charme et la gaieté de son climat, avait eu sur moi des effets si contraires, que l'on me trouvait aussi nouvelle que mes vêtements. Si vous constatez plus tard ces tristes vérités, rappelez-vous que je vous ai prévenu. »

V

La méchante humeur, dont miss Osborne s'accusait avec tant de bonne grâce, ne se trahissait que par quelques rares accès de mélancolie, que dissipaient sa force morale et son enjouement naturel, malgré les tristesses continuelles de son existence. A peine rentrée en Angleterre, elle avait vu mourir sa mère épuisée par des années d'angoisse, de ruine et de vie errante, et maintenant son père, « le meilleur des pères », s'acheminait lentement vers la tombe, entouré par sa fille des soins les plus dévoués. Parfois des semaines s'écoulaient, pendant lesquelles Dorothée quittait à peine la chambre du malade. Plusieurs de ses lettres sont datées de cette chambre et *la nuit*. Elle supplie son ami de lui écrire autant que possible « par charité », car pour une autre nature que la sienne, sa vie actuelle serait insupportable; mais elle a été si habituée aux infortunes, qu'elles ne peuvent guère la surprendre, bien qu'elle y soit peut-être aussi sensible qu'une autre; aussi

« défie-t-elle la mauvaise fortune de la rendre malheureuse autrement que dans la personne de ceux qu'elle aime. »

« Toute chose heureuse, dit-elle, me vient comme le soleil aux habitants du Groenland; il les fait revivre quand ils le voient, et quand il disparaît, ils se résignent à une nuit de six mois. » C'est grâce à cette résignation qu'elle résumait ainsi la somme de bonheur dont elle se contenterait : « Un ami fidèle (lisez *mari*), une fortune modeste et une vie retirée. » Et elle ajoutait : « J'ai celle-ci en perfection; un jour, j'espère, vous m'apporterez le reste. » En attendant, elle s'armait de patience et, les grandes crises passées, retrouvait toute sa belle humeur.

Un soir, son père se sentant moins mal, elle « reprend assez possession d'elle-même pour entreprendre d'écrire une longue lettre à Temple, pendant la veillée. » Vers la fin elle sera peut-être excellente, mais, hélas! il faudra me permettre de rêver quelquefois. J'ai si peu dormi depuis la maladie de mon père, que je ne suis jamais tout à fait éveillée. Seigneur! combien je vous ai désiré près de moi! Toute la nuit je suis assise ici, en compagnie d'un pauvre garçon accablé qui sert mon père et j'ai fort à faire de le tenir éveillé et moi aussi. Si vous entendiez les sages discours que nous échangeons, vous jureriez que nous avons grand besoin de dormir, mais ce soir, je l'abandonne à lui-même et je vais voir si je peux écrire aussi sagement que je parle. »

La voilà donc à l'œuvre; une fort jolie et tendre page est déjà écrite, quand tout à coup : « Ah! mon papier m'éveille en brûlant! Pendant tout ce temps je rêvais. Mais c'est égal, je suis contente, puisque vous savez que je rêvais de vous et que plus mes pensées sont libres, plus elles vous sont favorables. En vérité, je le jure, mes yeux sont si alourdis, que je vois à peine ce que j'écris et je ne crois pas que vous pourrez le lire; heureusement la perte ne sera pas grande; mais, n'importe, je continue; je fais comme les gens qui parlent en dormant; rien ne les interrompt, si ce n'est de leur parler aussi, et vous êtes trop loin pour cela... Mes compagnons de veille ont été jusqu'ici plongés dans le sommeil; les voilà qui s'étirent et qui bâillent; ils vont essayer si manger et boire peut les empêcher de dormir, et ils ont la bonté de m'inviter à leur tenir compagnie; le serviteur de mon père a ce soir une des femmes de chambre à qui conter des sornettes et entre eux se dresse une bouteille d'ale. J'en perdrai ma part, si je ne les prends pas de suite au mot. Patientez un instant; je reviens à vous aussitôt que j'aurai vidé ma coupe... »

Elle reprend en effet, mais au bout de quelques lignes : « Mes yeux redeviennent troubles malgré l'ale (c'est peut-être bien à

cause d'elle), et si je pouvais voir ce que j'écris, j'imagine que ce doit être étrangement griffonné ! »

Quel joli tableau un maître flamand ferait de cette scène!

Il en est d'autres très différentes, qui nous mettent sous les yeux, avec grâce et fraîcheur, l'existence de Dorothée dans ses jours de calme. C'est comme une bouffée d'air champêtre à travers les âges, et cet air semble avoir effleuré, dans la forêt d'Arden, une autre Rosalinde, tendre et spirituelle, sérieuse et enjouée comme celle qu'aimait Orlando.

Pendant l'été de 1653, elle écrit à Temple : « Vous me demandez comment je passe mon temps ici? Je peux vous rendre un compte parfait, non seulement de ce que je fais dans le présent, mais de ce que je ferai probablement pendant sept ans encore, si je reste ici tout ce temps. Je me lève d'assez bonne heure et avant de m'habiller je fais un tour dans la maison, jusqu'à ce que cela m'ennuie, puis un tour dans le jardin, jusqu'à ce que la chaleur m'incommode. Vers dix heures, je songe à m'habiller, et quand cela est fait, je vais chez mon père, puis au *dîner*, où mon cousin Molle et moi occupons une pièce et une table qui conviendraient à une nombreuse compagnie. Après le dîner nous causons, jusqu'à ce que M. B. (l'un des soupirants de Dorothée) soit mis sur le tapis, sur quoi je disparais. Je passe les heures les plus chaudes à lire et à travailler, et entre six et sept, je vais me promener dans une prairie communale, assez proche de la maison. Là de nombreuses fillettes gardent leurs vaches et leurs moutons en chantant des ballades. Je les rejoins, je compare leurs voix et leur beauté à celles des antiques bergères que je connais par les poètes, et je trouve de vastes différences! Mais, croyez-moi, je suis persuadée qu'elles sont aussi innocentes que les autres pouvaient l'être. Je leur parle et je constate qu'il leur manque une seule chose pour être les plus heureuses créatures du monde : c'est de savoir qu'elles le sont. Le plus ordinairement, quand nous sommes au milieu de notre discours, l'une d'elles regarde à l'entour et s'aperçoit que ses vaches s'égarent dans les blés; alors toutes s'envolent comme si elles avaient des ailes aux talons. Moi qui suis moins agile, je reste en arrière; puis quand je les vois rassembler leurs troupeaux pour les faire rentrer à l'étable, je comprends qu'il est temps pour moi de rentrer aussi. Quand j'ai soupé, je vais au jardin, jusqu'au bord d'une petite rivière qui le baigne d'un côté; je m'assieds et je vous souhaite près de moi. Peut-être allez-vous dire que ce n'est pas très généreux; mais en vérité c'est un agréable endroit, et qui le serait bien plus pour moi, si j'y avais votre compagnie. Quelquefois je reste là jusqu'à ce que je sois perdue dans mes pen-

sées, et si les cruels souvenirs de notre mauvaise fortune ne m'empêchaient de m'endormir, j'oublierais fort bien qu'il est d'usage d'aller se coucher. »

Le communal en question est le « Hyde Park » du voisinage; quelle agréable surprise ce serait pour Dorothée d'apercevoir Temple parmi ses bergères! « Parfois, lui dit-elle, je rencontre là des gens qui ressemblent vraiment à des gentlemen, et quand ils sont bien disposés, ils nous jettent un compliment en passant; j'espère que vous seriez assez courtois pour vous arrêter, si je vous en priais; c'est sur votre chemin vers ma maison et très proche. Par les beaux soirs d'été, quiconque serait en quête d'une belle, en trouverait certainement une ici! »

VI

Plus on pénètre dans la vie quotidienne de cette jeune Anglaise du dix-septième siècle, plus on reconnaît en elle l'aïeule de ses compatriotes du dix-neuvième. Nous n'entendons pas parler ici des *professional beauties* qui éblouissent Londres et quelques châteaux de leur éclat et de leur luxe; ni de cette phalange de la *high-life* dont l'existence s'écoule dans l'atmosphère factice de la mode. Ce monde spécial se ressemble partout; le manque d'originalité est son moindre défaut et ce n'est pas lui qui peut faire connaître les traits caractéristiques d'une race.

Il faut les chercher de préférence dans la classe intermédiaire qui se tient entre la foule d'en bas et l'exception des sommets, entre le rudiment et l'excès de civilisation; qui, tout en s'affinant, conserve les qualités primordiales de sa nationalité.

En Angleterre, où la capitale n'est pas devenue, comme en France, le cœur et le cerveau du pays, n'a pas attiré à elle toutes les forces vives pour les absorber aux dépens de la province, c'est celle-ci qui perpétue la tradition morale. Si l'on n'y rencontre pas chez toutes ses jeunes filles le charme et l'esprit de Dorothée Osborne, on trouve chez la plupart de celles qui sont nées et ont été élevées comme elle, qui sont restées en contact avec le sol et la population, bien des traits qui leur sont communs : même mélange de fraîcheur naïve et d'énergie pratique, même force morale, même sentiment du devoir, du respect de soi-même dans l'usage d'une liberté assez étendue, uni à la conscience de leurs droits; mêmes rapports bienveillants et secourables avec leur entourage; même amour de la nature, de l'existence active et au grand air et goûts semblables pour l'étude, surtout pour la lecture, qui tient une si grande place dans la vie anglaise. Dorothée ne pouvait

s'en passer; elle la préférait à toute société, si ce n'est à celle de William Temple, et les circonstances concouraient à entretenir cette prédilection.

Samuel Butler écrivait son *Hudibras* chez un de ses voisins, sir Samuel Luke; le poète Cowley, qui lui envoyait certains de ses poèmes en manuscrit, lord Broghill comte d'Orrery, auteur de *Parthenissa* et autres romans à l'instar de la Calprenède, le poète Waller, d'autres encore, étaient tous ses amis. Comment n'aurait-elle pas été au courant de la littérature contemporaine? Mais ses livres favoris étaient néanmoins les *Mémoires* français que lui envoyait Temple et ces bons vieux romans de chevalerie qui donneraient à penser que la terre tournait alors plus lentement qu'en notre siècle. Nous l'entendons analyser le caractère des Clélie, Cléopâtre, Artémise, Alcidiana, Panthée, Cyrus, Almanzor, Brittomart et consorts, avec autant de soin et d'ardeur que nous pouvons en mettre à discuter les personnages de nos romanciers en vogue; elle marque des chapitres et des passages pour faciliter la tâche à son ami. Ce qu'elle ne pardonne jamais, c'est l'affectation; elle ne comprend pas ces grands mots nouveaux qui n'inventent rien et ne servent qu'à obscurcir et alourdir la langue; aussi met-elle les auteurs français bien au-dessus de leurs imitateurs anglais, « qui n'ont ni leur naïveté ni leur grâce », et se montre-t-elle fort sévère pour sa contemporaine, cette duchesse de Newcastle qui, depuis, a cependant trouvé deux défenseurs exquis dans Charles Lamb et Emile Montégut.

En parlant d'elle, Dorothée ne sait que rire aux éclats, ou se fâcher tout rouge. « Ses livres sont encore dix fois plus extravagants que sa toilette. Assurément la pauvre femme est un peu dérangée, sinon elle ne serait pas assez ridicule pour s'aventurer à faire des livres, et en vers encore!... Je suis certaine, ajoute-t-elle, qu'il y a beaucoup de gens plus sensés à Bedlam et je déclare que sa famille est très blâmable de la laisser circuler librement. »

Elle est plus indulgente pour la reine Marguerite, dont Temple lui a prêté les *Mémoires*.

« Je trouve, dit-elle, qu'elle avait beaucoup d'esprit et beaucoup de patience, pour une femme si impérieuse... Elle parle avec trop d'indifférence des amours de son mari et vante Bussy comme s'il lui tenait quelque peu au cœur. Elle vaut mieux comme sœur que comme épouse, mais peut-être eût-elle été meilleure sous ce rapport, avec un meilleur mari. »

Il arrive parfois que ses lectures lui font faire des retours sur les douleurs de sa situation. Rien ne lui a plu dans Ovide comme l'histoire de Philémon et Baucis; elle a pleuré en la lisant; ils sont

à ses yeux « les types les plus parfaits d'une union heureuse et satisfaite, dont l'amour et la piété font toute la richesse. » « Qu'en dites-vous? demande-t-elle à Temple, en lui rappelant une maisonnette qu'ils ont vue dans quelque site très solitaire, près de la côte; irons-nous l'habiter? Nous serions bien vraiment hors de ce monde pour lequel nous ne sommes pas nés. Nous pourrions vivre là, dans notre chaumière, et en récompense de notre hospitalité charitable envers quelque naufragé inconnu, obtenir le privilège béni de mourir ensemble. »

Pour se fortifier contre le découragement, elle passe à quelque chapitre du bon Jérémie Taylor (encore un de ses amis), ou bien elle se distrait avec *l'Histoire de la Chine*, par le Portugais Mendez Pinto, « livre aussi amusant qu'aucun de son espèce. Il faut lui accorder le privilège d'un voyageur; il n'en abuse pas. Ses mensonges sont aussi divertissants que peuvent l'être des mensonges et pas trop nombreux, vu l'étendue du champ qui lui est ouvert. »

VII

On voit que les occupations de la jeune fille sont variées; mais la plus continue et la moins agréable, c'est assurément de repousser ses nombreux soupirants et de défendre le seul qu'on lui refuse. Sans être aussi riche que Portia, Dorothée est aussi constamment assiégée à Chicksands, que l'héroïne de Shakespeare à Belmont.

Alliée à plusieurs illustres familles, belle et réputée accomplie (déjà l'on se montre ses lettres), douée « d'un esprit brillant et aiguisé », elle voyait aussi « accourir des adorateurs renommés, apportés de tous les rivages sur les ailes des quatre vents du ciel ».

Dès la première lettre, elle en dépeint cinq. « Ne craignez pas, dit-elle à Temple, que j'en aie jamais un nouveau sans vous en avertir. » Elle tient parole, trop heureuse, la cruelle, d'offrir ses victimes en holocauste à l'élu de son cœur, bien aise aussi peut-être de le tenir en haleine, en l'inquiétant un peu. On ne le lui reproche pas, car on doit à ce malin plaisir, une galerie de portraits fort divertissants et une suite de piquants récits. Elle conte si joliment et sait si bien intéresser le lecteur à sa cause, qu'il devient comme elle, sans pitié pour ses persécuteurs. Il est juste néanmoins de reconnaître que, parmi les prétendants, il s'en trouvait de fort considérables.

Certes, William Temple se montra par la suite digne de tous ces sacrifices : il fit à miss Osborne une situation qu'elle méritait et joua un rôle très honorable dans l'histoire de son pays; mais, plus ambitieuse, elle eût pu être une plus grande dame encore.

Au nombre de ses courtisans, nous voyons son cousin, sir Thomas Osborne, premier comte de Danby et lord-trésorier sous Charles II, président du conseil et duc de Leeds sous Guillaume III. Un autre nom surprend sur la liste des admirateurs fervents de la belle royaliste; c'est celui d'Henry Cromwell, le second fils du Protecteur. Mme Lucy Hutchinson, avec la dureté de son âpre puritanisme, l'appelait « un niais insolent, un cavalier débauché », simplement parce qu'il était élégant, courtois, homme du monde et qu'il en préférait les plaisirs au prêche, ou à la vie des camps, bien qu'il fût colonel à vingt ans, ce qui semblerait prouver qu'il n'est pas besoin d'être fils de roi pour gagner facilement ses grades.

Henry Cromwell garda longtemps de l'espoir et combla la jeune fille d'attentions. Comme elle avait un goût décidé pour les grands chiens, on vit à un certain moment les plus hauts fonctionnaires d'Irlande, Fleetwood lui-même, occupés à chercher les plus beaux lévriers du pays.

Le jeune Cromwell ne déplaisait pas à Dorothée; il la touchait par sa constance, « mais, disait-elle à Temple, avec sa charmante franchise, je ne rougis pas de vous avouer que vous m'avez rendu le monde entier si indifférent, que si je ne peux être à vous, on pourra disposer de moi comme on voudra. Harry Cromwell sera aussi acceptable qu'un autre ». L'amour triompha donc sans peine de l'ambition. Toutefois, le jour où Cromwell renvoya cavalièrement le Long Parlement pour s'emparer de la toute-puissance, Dorothée, cédant à un petit mouvement de vanité bien excusable, écrivit à son ami :

« Quelle haute et puissante dame je serais si j'avais eu la sagesse d'accepter les offres d'Henry Cromwell! »

Elle n'avait aucun regret et disait en riant : « Que de guirlandes de saule pleureur j'aurai tressées avant de mourir! Ne vaudrait-il pas mieux en faire tout de suite un fagot par ce temps froid? Leur flamme dans la cheminée me serait plus utile que celle de tous ces cœurs et durerait aussi longtemps. » Car elle ne s'illusionnait pas et reconnaissait de bonne grâce que tous survivaient à leur désespoir et ne s'en portaient même pas plus mal.

VIII

La victime vraiment à plaindre en cette affaire, c'est miss Osborne elle-même. Toute sa famille, à l'exception de son père, trop malade et trop indulgent pour lutter, se ligue pour lui rendre la vie insupportable. Une tante qui habite Londres, la persécute tellement de sa sollicitude, au nom de sa mère disparue, que

Dorothée « vivrait volontiers dans le creux d'un arbre pour l'éviter », et son frère aîné, trop souvent l'hôte de Chicksands, la poursuit sans relâche de ses objurgations et des prédictions sinistres que lui inspire « la folle imprudence » de sa sœur. « S'il s'emporte et affecte de vouloir rompre, elle le dédaigne; mais s'il invoque avec larmes leur longue et constante amitié et prend le ciel à témoin que rien sur terre ne lui est cher comparé à elle », alors la pauvre enfant avoue « qu'elle éprouve un grand trouble et ferait tout pour échapper à ses importunités. »

Égoïste et jaloux, peu soucieux de se marier lui-même, cet étrange frère prétend accaparer pour l'avenir l'affection et les soins de sa sœur, et dans ce but, lui faire contracter une union avec un homme riche (il tient fort à cette condition) qu'elle n'aimera pas assez pour se détourner du culte fraternel. Plus d'une fois il a rencontré l'époux de ses rêves, mais notre héroïne, « qui ne craint la colère de personne », les a repoussés tous et raconte leur déroute avec un délicieux entrain.

L'*Empereur*, dont il est question dans la scène suivante, est un prétendant que miss Osborne a surnommé ainsi, parce qu'il s'appelle sir Justinien Isham. Très riche, veuf, muni de quatre filles en âge d'être mariées, il lui a été vanté comme « le plus savant, le plus pieux, le plus parfait des baronnets » ; mais elle n'a trouvé en lui que « le plus vain, le plus impertinent, le plus content de soi des fats érudits ! » Il lui a écrit « les plus sublimes absurdités qu'elle ait jamais lues ». Dans une lettre en latin, adressée à un ami d'Oxford, il a résumé les perfections de la jeune fille, en cette louange suprême : « Elle est capable de me comprendre et digne de converser avec moi ! » Et malgré tout cela, l'ingrate ne perd aucune occasion d'exercer sa verve à ses dépens.

« J'ai découvert, dit-elle, que je suis une vaillante dame. Nous avons eu un tel combat (avec son frère) et pour une cause si futile, que je ne sais lequel des deux est le plus étrange. L'*Empereur* et ses offres servirent de début; j'en parlai gaiement jusqu'au moment où je vis mon frère prendre un air sérieux, et même alors, j'eus peine à y croire. Il parut bien qu'il l'était, car lorsque j'eus exprimé franchement ma pensée, il se débarrassa en conséquence de tout ce qu'il avait sur le cœur. Tous les gens que j'ai refusés dans ma vie, furent ramenés sur la scène, comme les fantômes de Richard III, pour m'adresser des reproches; et toutes les bontés que je pouvais avoir pour vous, d'après ses découvertes, me furent imputées à crime. Mes meilleures qualités, si toutefois j'en ai de bonnes, servirent à aggraver ma faute, et l'on ne m'accorda de l'esprit, de l'intelligence et du jugement en d'autres matières, que

pour faire ressortir combien j'en manquais en celle-ci. Bref, ce fut un joli sermon et je ne tardai pas à m'échauffer, nous en vînmes si près d'une querelle ouverte, qu'il était temps de nous arrêter et nous en dîmes si long alors, que nous ne nous sommes pas adressé un mot depuis. Mais c'est merveille de voir les saluts et les révérences que nous échangeons! Des plus affectueux frère et sœur que nous étions avant, nous sommes devenus le couple le plus cérémonieux d'Angleterre. »

Pendant longtemps M. Osborne « ne se permit pas d'attaquer Temple dans sa personne et dans son honneur », mais le jour vint où, exaspéré par la résolution de sa sœur, il osa dire que le jeune fiancé n'avait aucun principe, qu'il considérait comme rien la religion et l'honneur et qu'il était prêt à servir n'importe qui, pour assurer son avancement. « Ma patience n'était pas à l'épreuve de cela, écrit la pauvre Dorothée; dire que vous étiez un mendiant, et que votre père ne possédait pas 4000 livres au soleil, ce n'était rien en comparaison. J'oubliai toute réserve, et nous parlâmes jusqu'à épuisement. Il me renia, je le défiai en langage aussi poli que possible et nous nous séparâmes, toujours avec les révérences et saluts qui vous feraient mourir de rire. Le lendemain je ne le vis pas de la journée. Le soir il vint chez moi, et après une demi-heure de silence : « Ma sœur, dit-il d'un ton dolent, je vous ai entendu « dire que lorsqu'une chose vous préoccupe, vous ne redoutez rien « tant que d'aller vous coucher, parce que la nuit et le silence aug- « mentent l'horreur de vos tristes pensées. Je prends Dieu à témoin « que je ne voudrais pas passer une nuit comme la dernière, pour « conquérir une couronne. » Résolue à ne pas entrer dans les causes de son malaise, j'attribuai le mien simplement au spleen et me mis à parler de la mélancolie et de ses causes; de là, je ne sais comment, je passai à la religion, et notre conversation devint si dévote, que toute notre colère s'apaisa; nous fûmes bientôt en paix avec le monde entier. Deux ermites causant dans une cellule n'exprimèrent jamais plus humble charité réciproque. Il me demanda mon pardon; je lui demandai le sien; il promit de ne plus jamais me parler de rien, mais de remettre tout aux mains du Dieu tout-puissant. Jusqu'au dénouement il sera le même pour moi; ensuite il me quittera, non par manque d'affection, mais pour ne pas être témoin de la ruine d'une personne qu'il aime passionnément, et du bonheur de laquelle il avait voulu faire dépendre le sien! »

Comment le frère et la sœur se seraient-ils entendus? L'un ne considérait le mariage qu'au point de vue de l'affaire; *elle* en faisait avant tout une question de sentiment, « ne se sentant pas le courage nécessaire pour épouser sans aimer, et résolue à ne croire

jamais que le mariage possède un talisman qui fasse naître l'amour de rien et encore moins d'une aversion. »

On ferait un bien joli traité sur cette double question, en réunissant toutes les réflexions qu'elle inspire à la jeune fille. Elle reconnaît cependant qu'elle « en parle comme une ignorante et promet d'en dire moins long quand elle aura fait la triste expérience de tout cela, afin de ne pas décourager les autres. »

On doit croire que Dorothée est en désaccord avec son temps, puisque les jeunes, parmi ses amis, en arrivent à désigner le mari introuvable par ce nom : « l'époux de mistress Osborne. »

« Il faut, dit-elle, de nombreux ingrédients pour me rendre heureuse par l'entremise d'un mari. » Et, dans une de ses plus jolies lettres, elle énumère d'abord et surtout ce qu'elle veut ne pas trouver en lui ; il en résulte une série de croquis à la plume qui pourraient être signés La Bruyère ou Georges Eliot. En quelques traits, elle esquisse tous ces types dont le roman satirique s'est tant servi depuis : les diverses espèces de gentilshommes campagnards, lourdauds et grossiers, agriculteurs, chasseurs et buveurs, ou magistrats foudres de guerre, à la fois ignorants, pompeux et pédants; le fruit sec des universités à la recherche d'une carrière; le citadin du bel air, inutile et libertin ; le « Monsieur » qui a rapporté de ses voyages la spécialité de singer les étrangers, etc. Quant à son idéal, il ne nous semble pas irréalisable ; elle désire qu'il y ait entre elle et celui de son choix, parité de rang et d'éducation et sympathie de goûts. « Il ne doit être un sot en rien ni d'humeur chagrine, fantasque, méchante, orgueilleuse ou envieuse. Ajoutez enfin que nous devons nous aimer autant qu'il est en nous d'aimer, et qu'à ces conditions, si modeste que soit sa fortune, je ne me repentirai jamais de m'être donnée. »

Son rêve est donc doux et pur; elle se représente le mariage « sous la forme d'une tendresse qui doit augmenter chaque jour, si c'est possible, mais ne jamais décroître ». « Elle ne comprend pas pourquoi son mari se lasserait plus d'être son maître que d'être son serviteur. »

Malheureusement le pauvre amour est bien décrié, paraît-il. On a commis tant de folies en son nom, qu'on a fourni des armes terribles contre lui.

Il est vrai que la chronique scandaleuse, même racontée avec la réserve de miss Osborne, donne une triste idée de la haute société à son époque.

« Dans quel temps vivons-nous donc, s'écrie-t-elle, que ce soit un miracle si, sur dix couples, il s'en trouve deux vivant de manière à ne pas prouver au monde qu'ils ne peuvent se souffrir? »

Déjà la réaction licencieuse du règne de Charles II se prépare en haine du rigorisme antichrétien et antisocial des Têtes-Rondes, par mépris aussi de ce qui a remplacé le régime renversé. Lorsque Dorothée apprend le honteux mariage de Monk, qui n'est alors qu'un général républicain, elle écrit à Temple : « Je regrette ses infortunes parce que vous dites qu'il est de vos amis; du reste, sa femme fera aussi bien l'affaire que les autres grandes dames du moment et tiendra aussi bien sa place à Greenwich que d'autres dans les diverses maisons du roi. » La jeune royaliste, qui n'a eu pour exemple, dans les premières années de sa jeunesse, que les vertus privées du roi martyr et d'Henriette-Marie, attribue une grande partie du mal à l'absence de la cour. « Bien que cette cour ne fût pas une parfaite école de vertu, le vice, cependant, en portait le masque et se montrait si différent de lui-même, qu'il ne causait pas de scandale. Ceux qui étaient vraiment vertueux donnaient le bon exemple, et leur rang élevé disposait les autres à les imiter ou, du moins, à ne pas leur rompre en visière. » Que d'illusions Dorothée dut perdre sous les derniers Stuarts! Cette jeunesse « qu'elle avait eu la charité de croire meilleure en réalité qu'en apparence » fut encouragée à se montrer pis encore et contribua pour sa large part à l'éloigner, ainsi que Temple, d'un monde antipathique à tous leurs goûts. Ils avaient à cette époque vaincu la mauvaise fortune, mais, avant cela, que de luttes contre leurs adversaires et parfois contre eux-mêmes!

IX

Deux amoureux qui n'auraient jamais de querelles manqueraient à toutes les traditions. Pour William et Dorothée, ce fut plutôt un malentendu causé par l'innervation de l'attente, dont rien ne leur faisait prévoir la fin. Temple n'avait nullement la vocation du martyre, ce que Macaulay lui reproche amèrement. Trop gentilhomme pour reculer devant un sacrifice, si son honneur l'exigeait, il était aussi trop épicurien de nature, pour aller au-devant d'une souffrance qu'il pouvait éviter sans déchoir. Résolu à épouser miss Osborne, il s'irritait jusqu'à la déraison, jusqu'à l'injustice, des obstacles sans cesse renaissants. En outre, il se prisait assez haut et devait souffrir beaucoup dans son orgueil du dédain qu'on lui témoignait. Que les hommes de vingt ans lui jettent la première pierre!

Un fragment de lettre conservé par hasard parmi celles de Dorothée, jette une vive lumière sur les sentiments de son fiancé; on est bien aise de le voir ardent, enthousiaste, impatient et parfaitement déraisonnable; en même temps, on ne peut s'empêcher

de sourire du prix qu'il met à son amour. Son exigence est insatiable; la pauvre jeune fille a beau lui écrire des volumes, il demande toujours « meilleure mesure »; et comment en serait-il autrement « puisqu'il en vit »?

« Je sais, lui dit-il, que vous m'aimez toujours; c'est cela qui met tout le reste à néant et m'élève si haut, que si jamais je retombais, je serais brisé en morceaux. Il me semble que par simple charité vous devez m'aimer plus que jamais maintenant, car étant plus loin de vous (il avait rejoint son père en Irlande), je suis d'autant plus malheureux. La justice, j'en suis certain, vous y oblige, puisque vous n'avez d'autre manière de récompenser une passion comme la mienne, dont la valeur est supérieure à tout en ce monde. Quand vous me sauveriez encore une seconde fois la vie, quand vous me rendriez maître de votre personne et de votre fortune, je n'accepterais rien de tout cela en paiement, mais je vous considérerais encore comme ma débitrice. Ceci n'est pas de la vanité; c'est la conscience que j'ai de la pureté, de la noblesse de mon amour, dont seul mon cœur peut juger, à moins que vous ne les découvriez, vous qui l'occupez tout entier. Puis viennent les craintes, les espoirs, les impatiences, et *my dearest dear*, *adieu!* »

On conçoit quel degré de surexcitation pouvait atteindre une passion si ardente et si combattue. « Votre humeur est étrangement changée et je le regrette, lui disait la jeune fille. » Pendant longtemps elle n'avait répondu que par de coquettes menaces et les plus gracieux reproches, mais le jour arriva où des accusations injustes et presque injurieuses ébranlèrent enfin son courage et sa patience.

Elle venait de perdre son second frère; seule, entre son père qui s'éteignait sous ses yeux et son frère aîné qui ne l'épargnait pas, elle promenait sa tristesse sous les cloîtres et les arbres dépouillés de Chicksands, « se fatiguant à penser, » luttant avec elle-même, contre « cette passion absorbante, folie raffinée », dont elle voyait autour d'elle, chez des femmes de son monde, les effets désastreux. Dans le courant de décembre 1653, une lettre se perdit. Temple se plaignit « comme s'il n'aurait pas dû la connaître assez pour savoir que si elle était capable de quelque chose, c'était d'être une *parfaite amie?* »

Bien plus, un prétendant éconduit eut la lâcheté de la représenter comme une coquette émérite, se plaisant à jouer avec les cœurs, et Temple fut assez faible pour s'en émouvoir. Le coup frappait une âme déjà trop endolorie; la jeune fille s'écria : « Je suis la plus malheureuse des femmes, mais je n'ai jamais été fausse », et elle voulut rompre, tout en pardonnant à son ami « les étranges pensées qu'il avait eues d'elle ».

Miss Osborne n'était plus une enfant; elle avait donné bien des preuves de sa force d'âme. Pour qu'elle en vînt à souhaiter « le repos anticipé de la tombe », il fallait qu'elle souffrît cruellement.

Et, en effet, les lettres de cette période exhalent une douleur profonde, un découragement absolu. Heureusement l'affection de Temple ne pouvait admettre la pensée d'une rupture. Au lieu de cela, il accourut éperdu à Chicksands. « Dieu bon ! la surprise, les craintes, le trouble, l'émoi de cette journée! lui écrivait la jeune désespérée, une heure seulement après son départ. Je ne suis pas encore sûre que ce n'ait pas été un rêve. Mais non ! Je vous ai vu et quand vous reverrai-je? Dieu seul le sait. »

Quelle explosion de bonheur, quelles charmantes promesses à la suite de cette crise du cœur ! « Elle voit qu'il est inutile de vouloir le guérir et, pour sa part, elle avoue sans détour qu'elle n'a jamais eu le moindre espoir, ni, pour dire toute la vérité, un grand désir *d'user* sa passion. Donc, je déclare ici, ajoute-t-elle avec une solennité naïve et touchante, que vous avez toujours le même pouvoir sur mon cœur, que je n'épouserai jamais que vous et que si jamais nous sommes en situation de nous marier, vous disposerez de moi comme bon vous semblera... Plus de craintes, plus de jalousies! Les richesses du monde entier ne me toucheraient pas plus que les importunités des miens ne m'influenceraient. Gardez ceci comme un témoignage contre moi, si jamais il m'arrivait de vouloir manquer à ma parole. Soyez donc plein de sécurité et satisfait de ce que je peux faire pour vous. »

Quand vous reverrai-je? avait-elle dit. Sur son conseil, Temple allait en Irlande rejoindre son père, qui reprenait le poste de maître des Rôles. Sir John désirait avoir son fils près de lui, afin de l'initier à la vie politique et de lui faciliter ainsi l'entrée dans la carrière qu'il cherchait depuis longtemps. Dorothée jugeait donc sagement que la soumission aux désirs de son futur beau-père ne pouvait que leur être avantageuse et suppliait le jeune homme « d'être un fils obéissant pour l'amour d'elle. » Elle lui disait : « J'ai hâte d'être débarrassée de vous; je crains que vous ne partiez pas assez vite! Ne me croyez-vous pas? Non, mon très cher, non, quoi que vous puissiez dire, vous ne pouvez douter que je ne sois à vous. »

Elle a retrouvé toute la belle confiance qui lui faisait dire autrefois : « Il est plus généreux et moins blâmable de croire trop, que de se méfier sans cause. » Elle devient plus tendre sans jamais tomber dans la mièvrerie sentimentale, elle oublie un peu son extrême réserve, et si ses lettres commencent toujours par « Monsieur », elles finissent par « toutes les choses les plus douces que vous puissiez imaginer ». Adieu aux doutes et aux raisonnements;

il ne reste qu'une femme passionnément aimante et résolue à espérer. Elle demande une bague qui sera son anneau de mariage, puis une boucle de cheveux qu'elle reçoit avec une joie d'enfant, qu'elle baise, lisse et caresse en affirmant qu'elle n'a jamais vu de cheveux si fins, ni d'une si belle couleur. « N'en coupez pas davantage, dit-elle, et soignez les autres à mon intention. Tous les gens qui ont les cheveux fins sont bons, et vous l'êtes, ou bien je me trompe autant que vous, si vous croyez que je ne vous aime pas assez. »

Puis elle revient au voyage en Irlande.

« Il m'est bien plus facile de parler de votre retour que de votre départ. Vous ne me persuaderez jamais que je vous ai fait entreprendre ce voyage; c'est méchant de me dire que je vous ai banni; ce n'est pas votre cœur qui a parlé ainsi, j'en jurerais, et le mien ne l'a jamais pensé. Il est heureux que vous soyez hors de ma portée, car le cœur m'a failli vingt fois depuis votre départ, et, si je l'avais pu, je vous aurais rappelé autant de fois, tout en sachant que l'on est aussi séparé par 30 milles que par 300.

C'était pourtant une grosse entreprise que d'aller en Irlande : quatre jours pour se rendre à Chester et la route à travers le pays de Galles dans un tel état, que, trente ans plus tard encore, le vice-roi allait à pied de Conway à Beaumaris et que sa femme voyageait en litière, tandis que des paysans portaient sur leurs épaules, au détroit de Menai, par la montagne, sa voiture démontée en plusieurs parties.

La verte Erin elle-même avait une telle réputation, que, le bruit du départ de Dorothée s'étant répandu quelque temps après, tous les serviteurs et tenanciers du domaine accoururent pour exprimer leurs craintes et leurs doléances.

A ce moment elle venait de perdre « le meilleur des pères » et elle écrivait à Temple : « Outre ce qui est dû à la nature et le souvenir de tant de bontés plus qu'ordinaires, je suis désormais dans la situation la plus insupportable à mon caractère; je dépens de parents qui ne sont pas des amis et qui croient me rendre un service, quoique je les paie comme des étrangers. » Son frère, se voyant vaincu, perdait toute mesure et la traitait « avec une cruauté si barbare, sans le moindre égard pour son chagrin, qu'elle ne pourrait plus jamais le considérer comme un frère », et bientôt elle quittait Chicksands pour se rendre chez sa tante d'abord, puis chez divers amis.

X

En suivant miss Osborne, le lecteur est transporté dans le Londres de Cromwell. L'atmosphère politique est oppressive; les com-

plots se succèdent; les femmes du meilleur monde sont jetées à la Tour, malgré leur état de grossesse avancée, sur le simple soupçon de n'avoir pas révélé une conspiration dont elles *ont pu entendre parler;* les têtes tombent fréquemment sous la hache du bourreau; la volonté du Protecteur fait loi, et s'il ordonne « qu'aucun voyageur ne sorte de la ville pendant quinze jours », personne n'ose désobéir, pas plus qu'on n'ose s'entretenir des évènements politiques, de crainte de « parler trahison ».

A Noël, en cette année 1654, tous les lieux de réunion, toutes les églises, sont fermés sous peine d'emprisonnement. Cependant, au point de vue mondain, la vie est moins lugubre que les édits enregistrés par l'histoire ne le feraient supposer. Il est plus facile de défendre aux gens de s'amuser que de les en empêcher, et probablement peu à peu on s'affranchissait de l'ennui décrété par mylord Protecteur.

Nous retrouvons Dorothée dans une maison « plus pleine que l'arche de Noé », forcée, quoiqu'elle en ait, de jouer la comédie, de passer les nuits en divertissements, d'aller aux courses, au Parc, « un champ près de la ville et assez agréable, mais bien dégénéré depuis le temps où le feu roi et la noblesse s'y rendaient pour jouir du bon air et de la belle vue ». C'est le bel air, en quittant Hyde-Park, de se rendre aux « Jardins du Printemps », que Cromwell avait fait fermer, mais qui se sont rouverts on ne sait avec quelle permission. Les femmes y vont masquées; on y reste jusqu'à minuit, à écouter le chant des oiseaux et... à souper sous les ombrages.

« Vous ne gagnerez pas à ce que je reste ici longtemps, écrit Dorothée, car en vérité je ne serai plus bonne à rien. Nous sommes dehors toute la journée, nous jouons toute la nuit et nous disons nos prières quand nous pouvons. Sérieusement je ne voudrais pas vivre ainsi pendant un an, pour gagner tout ce que le roi a perdu, à moins que ce ne fût pour le lui rendre. »

L'épreuve ne dura pas si longtemps; Temple revint d'Irlande, le frère de Dorothée daigna quitter sa tente; les *promis* étaient tout à leur bonheur; chaque matin quelque joli billet pétillant d'esprit et de douce malice portait à William un joyeux épithalame; le jour du mariage allait être fixé, quand tout à coup la plus terrible maladie de l'époque, la petite-vérole menaça les jours de la pauvre fiancée!

Quelles angoisses durent la torturer! La constance de Temple résisterait-elle à la perte de sa beauté? La mort ne serait-elle pas préférable à l'abandon? Son incertitude cessa promptement. A peine fut-elle convalescente, que Temple pressa leur union. Ce n'étaient

pas seulement les grâces extérieures de miss Osborne qui l'avaient séduit. La belle âme et le charmant esprit qui se révélaient dans ses lettres l'avaient conquis pour toujours. Elle était bien vraiment pour lui ce qu'indiquait son nom : le don de Dieu! Et puis qui sait? Peut-être la Providence fut-elle aussi miséricordieuse pour elle que pour sa contemporaine, Lucy Hutchinson, « et pour récompenser la justice et la constance du fiancé, permit-elle que la jeune épouse redevint aussi *bien* qu'auparavant », faveur que l'austère puritaine nous paraît avoir appréciée en simple fille d'Eve!

X

Le 31 janvier 1655, Dorothée Osborne devenait lady Temple. Dire que sir William réalisa son idéal de tendresse douce et constante, c'est faire en peu de mots l'éloge de l'homme privé. Une lettre datée de La Haye, le 31 octobre 1670, témoigne de la confiance que l'homme d'État accordait en toutes matières, à la compagne de sa vie et de l'intérêt actif qu'elle prenait à ses préoccupations et à ses travaux.

Sir William occupait alors une haute situation. Il fondait la grandeur de cette famille Temple venue en Angleterre avec Guillaume le Conquérant, enrichie par lui, appauvrie par les guerres civiles sous Richard III, mais qui allait prendre une éclatante revanche, exercer par le nombre, les alliances et le talent, une influence prépondérante à partir du règne de Georges II, fournir en cinquante ans trois premiers ministres, trois secrétaires d'État, deux gardes du sceau privé, quatre premiers lords de l'amirauté et rayonner enfin de nos jours, dans toute sa gloire, en la personne de lord Palmerston, cette incarnation, passagère heureusement, d'une Angleterre avide, insolente, intraitable, détestée, mais très puissante.

Le grand-oncle et l'arrière-neveu furent animés envers la France du même esprit d'antagonisme implacable; passion beaucoup plus explicable chez l'homme qui voyait son pays écrasé par l'omnipotence hautaine de Louis XIV que chez celui qui se trouvait en face du pacifique roi Louis-Philippe et ensuite de l'anglomane empereur Napoléon III; passion qui fut cependant plus âpre dans le fond et moins courtoise dans la forme chez le descendant que chez l'ancêtre, par cela même peut-être qu'elle était moins justifiée.

Sir William Temple, entré dans la diplomatie, après avoir été membre du Parlement d'Irlande à la Restauration; envoyé à Bruxelles, puis à La Haye, lié d'une étroite amitié avec de Witt, avait su arracher Charles II à l'humiliante tutelle de Louis XIV,

obtenir, après cinq jours seulement de négociations, la conclusion de la triple alliance entre l'Angleterre, la Suède et les Pays-Bas, faire ainsi échec à la politique française, rendre en partie à son pays l'importance qu'il avait sous Cromwell et calmer les mécontentements qui de nouveau menaçaient la dynastie restaurée. Du jour au lendemain, il était devenu l'homme le plus populaire des trois royaumes. Mais la jalousie des favoris Buckingham, Arlington et Shaftesbury s'alarma. Charles II, resté de cœur avec la France, flatté par elle dans tous ses vices et toutes ses passions, usa de la duplicité si fatale à sa famille et deux ans à peine s'étaient écoulés, lorsque Temple fut rappelé à Londres.

« Si l'on veut adopter un nouveau système, dit-il à de Witt, je n'y prendrai jamais aucune part; si je reviens, je vous en dirai plus long; si je ne reviens pas, vous en devinerez davantage. »

Il ne revint pas, et nous savons par la lettre de Dorothée qu'elle s'y attendait. En juin 1671, Charles II et la Cabale jetèrent le masque; la diplomatie française triomphait de nouveau.

Lady Temple faillit, en allant rejoindre son mari, être victime de la traîtrise de son gouvernement. On envoya un yacht royal la chercher en Hollande. Le capitaine reçut l'ordre, s'il rencontrait la flotte hollandaise, de tirer sur les bâtiments les plus proches, jusqu'à ce qu'ils abaissassent leur pavillon ou lui rendissent ses coups de canon, afin de provoquer une querelle. L'évènement se produisit au retour. L'amiral Van Ghent, ne comprenant rien à cette agression, crut d'abord que le yacht se trouvait en détresse et demandait du secours. Il envoya un canot chercher des explications. On répondit qu'on avait agi d'après des ordres et que l'ambassadrice d'Angleterre était à bord avec ses enfants.

Van Ghent vint la saluer et ne put admettre qu'une flotte, commandée par un amiral, dût baisser pavillon devant un bâtiment de plaisance du roi. Après son départ, le capitaine anglais, très perplexe, consulta lady Temple. Elle était restée la femme énergique et courageuse que nous avons vue en Dorothée Osborne. Elle répondit donc avec fermeté : « Vous connaissez vos ordres mieux que moi et savez ce que vous devez faire ; décidez comme il vous plaira, sans avoir égard à moi ni à mes enfants. » Les deux commandants prirent le parti de s'en aller chacun de son côté. Lady Temple débarqua saine et sauve, mais une lettre du temps raconte que le pauvre capitaine « se trouva à la Tour pour ce fait ».

Quant à sir William, il renonça momentanément à la vie politique, se retira « dans un petit nid » qu'il avait acheté à Sheen et se consola, non seulement par la culture des lettres, mais aussi

par celle de ses jardins, de ses vergers, qui devinrent fameux.

Son rôle, toutefois, n'était pas fini. Les folies de Charles II changèrent peu à peu l'idolâtrie de son peuple en haine et en fureur. Temple, qui avait assisté à tant de bouleversements, disait en 1679 « n'avoir jamais vu un tel désordre dans les esprits ». La voix publique le rappelait; il fallait obéir. Trois fois le roi le somma de prendre la direction des affaires; trois fois il refusa. Il savait trop que le dévouement aux Stuarts conduisait facilement à l'échafaud. Il préféra l'abdication quand il vitCharles II, qui affectait de le prendre pour conseiller confidentiel, rappeler aux affaires Shaftesbury et la Cabale. Mais il rendit encore un service signalé au pays, en faisant conclure le mariage de la princesse Marie avec Guillaume d'Orange et préparant ainsi le couronnement de sa propre politique clairvoyante et libératrice.

Pour accepter la lutte à ce moment, il eût fallu l'audace d'un ambitieux résolu, ou l'âme d'un héros prêt à tout sacrifier aux intérêts du pays. Temple n'était doué ni de l'une ni de l'autre. Ame honnête, intelligence supérieure, il se reconnaissait le droit de limiter son rôle et de garder sa tête sur ses épaules.

Il dut s'en féliciter, lorsqu'il vit Shaftesbury fuir en Hollande, Russell, Essex et Monmouth monter sur l'échafaud, Jacques II perdre sa couronne et s'exiler en France, et Guillaume III le remplacer sur le trône. Sans doute il se dit qu'il n'eût pas été de force à empêcher tout cela et qu'il se fût perdu bien inutilement.

Le nouveau roi se souvint de lui, de ses services, vint lui-même le chercher à Sheen, le prier d'accepter une place à ses côtés et de l'aider dans sa lourde tâche; il refusa. L'homme d'État avait définitivement abdiqué devant le philosophe. La reine Marie déplora d'autant plus cette décision, qu'elle tenait Dorothée en estime particulière et correspondait régulièrement avec elle. Il est regrettable que l'on n'ait pas jusqu'ici retrouvé les lettres de ces deux femmes si distinguées.

S'il refusa les honneurs pour lui, Temple consentit à ce que son fils aîné acceptât le ministère de la guerre. L'infortuné jeune homme chercha la mort dans la Tamise, huit jours seulement après sa nomination, désespéré, dit-on, d'avoir fait prendre à Guillaume III certaines mesures fâcheuses au sujet de l'Irlande. Il laissa une lettre ainsi conçue : « Ma folie, en entreprenant ce que je n'étais pas capable de faire a causé au roi et au pays uns érieux préjudice. Je leur souhaite tout le bonheur possible et des serviteurs plus capables que John Temple. »

Faut-il voir dans cette susceptibilité morbide, un effet de l'atavisme, l'exagération maladive des craintes qui faisaient reculer

son père devant les responsabilités trop lourdes et la possibilité de l'échec? Ce fut un coup terrible pour les parents, qui avaient déjà perdu sept enfants en bas âge et une charmante jeune fille enlevée à quatorze ans (1684) par la petite-vérole. Désireux de vivre encore plus loin du monde, sir William et Dorothée quittèrent Sheen pour Moor-Park, dans le comté de Surrey. Lady Temple se soumit en courageuse chrétienne, « acceptant tout de la main qui proportionne toujours le secours au châtiment ».

La fin de leur vie s'écoula dans cette retraite. Si ce n'était pas tout à fait la chaumière de Philémon et Baucis, c'était du moins la vie calme et retirée que la gravité précoce des deux époux avait rêvée autrefois. Sir William pouvait y satisfaire ses goûts d'horticulteur et de lettré, entre sa charmante femme et sa sœur, lady Giffard, dont l'intelligence virile avait admirablement secondé sa carrière politique, sans jamais porter ombrage à sa belle-sœur, ce qui parle hautement en faveur des deux femmes. Ne semble-t-il pas que Temple ait trouvé dans ces influences féminines, à la fois fermes et tendres, le genre d'appui nécessaire à sa nature avide d'approbation et de dévouement, et trop facilement rebutée par les duretés de la vie?

A côté de ces trois personnages vint un jour, pour prendre place en qualité de secrétaire, un jeune clerc irlandais peu favorisé de la nature, excentrique et désagréable. Pour 20 livres par an, il tenait la plume de son patron, faisait de mauvais vers en son honneur et courtisait une jolie brunette aux yeux noirs, suivante de lady Giffard. « Sir William ne se doutait guère que cet extérieur ingrat cachait un génie destiné à ébranler des royaumes, à exciter le rire et la haine de millions d'hommes, à laisser des souvenirs aussi durables que la langue anglaise, et que ses amours deviendraient aussi fameuses que celles de Pétrarque ou d'Abélard. Le secrétaire s'appelait Jonathan Swift; la jeune camériste de lady Giffard était la douce et malheureuse Stella [1]. »

Swift s'est montré ingrat et amer en parlant de Moor-Park, comme il ne pouvait pas, du reste, ne pas l'être, en se rappelant les lieux où il avait, selon l'expression de Thackeray, « ployé un genou aussi orgueilleux que celui de Lucifer », pour obtenir un sourire de mylady et les bonnes grâces du maître; où pendant dix ans sa soutane lui avait semblé n'être qu'une livrée. Devenu illustre et plus puissant que ne l'avait jamais été Temple, il se souvenait, avec étonnement et rage, du temps où la crainte d'avoir déplu le tenait éveillé la nuit.

[1] Macaulay, *Essais*.

Et pourtant, après avoir étudié le caractère de ceux qu'il servait, on ne peut admettre que ce service ait été bien dur. Dorothée avait donné toute sa vie des preuves de son affable bonté envers son entourage de tous rangs, et son mari, s'il était plus pompeux, plus soucieux de l'étiquette, n'avait rien de rude ni d'agressif dans le caractère; mais pour un Swift, tout maître était nécessairement l'ennemi. Il dut beaucoup à son long séjour auprès d'un homme mêlé avec honneur et pendant tant d'années aux grandes affaires de son pays.

En lisant ses écrits politiques, on pourrait croire que sa vie entière a été consacrée aux affaires de l'État, tant elles lui sont familières. Où les aurait-il apprises, sinon chez Temple?

A Moor-Park il eut maintes occasions de connaître les causes cachées de bien des évènements importants. Guillaume III consultait fréquemment sir William, venait parfois chez lui et ne devait pas se borner à enseigner au jeune secrétaire « la manière de manger des asperges à la hollandaise ». Lorsqu'il ne pouvait venir lui-même, il envoyait les plus hauts personnages, son ami et confident Bentinck, par exemple, causer avec l'homme d'État retiré; celui-ci exposait souvent ses idées dans des *memoranda* dictés à Swift. Quel enseignement pour un apprenti politique! Cela n'empêcha pas Swift d'écrire plus tard à Stella : « Sir William Temple a gâté en moi un gentleman distingué! »

N'était-ce pas attribuer à un homme ce dont la nature s'était chargée?

Swift ne paraît pas avoir été si mal traité à Moor Park, car après l'avoir quitté dans un jour de colère, il y revint humble et repentant et n'en sortit plus qu'en 1699, à la mort de sir William; depuis quatre ans Dorothée avait précédé son époux dans la tombe.

Ceux qui visitent l'abbaye de Westminster peuvent voir dans la nef, près de la petite porte par laquelle on monte à la galerie des orgues, le monument où reposent l'homme d'État, sa femme et leurs enfants. Lady Giffard n'est séparée d'eux que par un étroit espace.

Mais sir William n'est pas là tout entier; il voulut que son cœur demeurât où il avait aimé, souffert et goûté cependant quelques-unes de ses plus pures joies, et ordonna qu'il fût déposé à l'intérieur d'un cadran solaire encore debout aujourd'hui, dans les jardins si chers au sage désabusé. Car Chicksands et Moor-Park sont toujours aux mains des deux familles qui les ont illustrés. L'Angleterre est un pays essentiellement conservateur, qui a le culte des souvenirs et la bonne fortune de ne les voir détruire, depuis plusieurs siècles, ni par les guerres ni par les révolutions.

Marie Dronsart.

ÉTUDES LITTÉRAIRES

EUGÈNE FROMENTIN

Notre siècle compte un petit groupe d'écrivains dont le commerce intime et la constante familiarité ne lassent jamais. C'est auprès d'eux que trouveraient une lecture du soir ceux qui souhaitent d'endormir leur pensée à l'ombre, et comme sous l'aile d'une pensée amie. Ils ont l'esprit uni, sans aspérités et sans écarts; l'âme apaisée et sereine; quelque mélancolie mais nulle amertume; aucune emphase, avec beaucoup de poésie. Ils sont un peu philosophes, mais presque sans le savoir, sans le dire surtout. Avec les Joubert, les Doudan, Eugène Fromentin appartient à cette famille choisie. Comme eux, il charme toujours, attendrit parfois; il ne trouble et ne choque jamais. S'il ne donne pas l'impression de l'extraordinaire, il donne à tout moment celle de l'exquis. A lire et relire Fromentin, on peut apprendre beaucoup, et sur beaucoup de choses : sur la nature, sur l'art et sur soi-même. Il nous expliquera les tableaux des peintres illustres, des *maîtres d'autrefois*, et les paysages d'Orient, ces tableaux du maître de toujours. Il nous dira la mystérieuse influence de la nature sur l'esprit et le cœur, le bienfait, mais le péril aussi, de la vie seulement contemplative. Devant des toiles fameuses, il nous mettra loyalement en garde contre l'admiration de commande et de convention, le préjugé, la superstition et la routine. Devant la vie enfin, il nous enseignera la patience et la douceur, la modestie des ambitions et des désirs, le renoncement aux longues et chères espérances et le deuil résigné, presque souriant, des rêves d'amour.

Leçons de science ou de sagesse, il ne les donne jamais en docteur, mais presque en ami, avec le naturel et la distinction d'un dilettante de race. Il ne professe pas; on dirait qu'il cause, et le plus souvent à mi-voix. Chez lui, jamais d'excès d'aucun genre : il décrit la nature sans déclamer; il explique son art sans parti pris ni système; il nous raconte sans affectation de psychologie l'histoire

d'une âme, qui, si elle ne fut pas la sienne, paraît du moins lui avoir beaucoup ressemblé.

Écrivain et peintre, Eugène Fromentin a vu deux fois et nous a deux fois montré, dans ses livres et sur ses toiles, le pays qu'entre tous il aima : l'Algérie. C'est à la terre d'Afrique que nous devons son œuvre pittoresque en entier et la moitié de son œuvre littéraire. De la plume ou du pinceau, quel fut l'instrument le plus sûr, le plus docile et le plus expressif, le mieux approprié à cette main qui les employa tous deux? Il faudrait, pour en décider avec assurance, une juridiction plus étendue que la nôtre, et comme une double compétence. Oserons-nous insinuer seulement, d'après des impressions personnelles, et partant, peu autorisées, mais aussi sur la foi de plus d'un artiste, que l'écrivain chez Fromentin fut encore au-dessus du peintre, et que l'Académie française l'eût réclamé sans doute avant l'Académie des beaux-arts? Si le Fromentin du *Sahara*, du *Sahel*, se retrouve dans la peinture africaine du maître, où chercher les idées des *Maîtres d'autrefois*, le sentiment de *Dominique?* Il y a dans la vie intellectuelle de l'écrivain une étape que le peintre n'a pas franchie, des cimes auxquelles il n'a pas atteint, des profondeurs où il n'est pas descendu.

Chasses au faucon, fantasias, réceptions ou repas chez des cheiks, chevaux à la croupe lustrée, à la fine encolure, qui suivent d'un pas relevé des sentiers de montagne ou galopent en faisant flotter au soleil le burnous blanc des cavaliers, voilà ce que représentent presque toujours et très bien les tableaux de Fromentin. Ils rendent avec justesse les grâces intimes du pays d'Afrique; avec une grande délicatesse, bien qu'en la voilant un peu, la lumière, peut-être plus éclatante en réalité, du ciel algérien. Ils sont gais, alertes, ces tableaux, et caressés d'une main qui fut toujours aussi sobre de couleurs que de mots. Mais, si pimpante, si brillante et allègre que soit cette Algérie, c'est toujours et seulement l'Algérie. Fromentin ne peignit jamais ou presque jamais qu'elle et le champ de la vision pittoresque demeura pour lui plus étroit que celui de l'imagination littéraire. Les horizons du peintre allaient, dit-on, s'élargir. Il était sur le point de chercher, de trouver autre chose. Il nous plaît de le croire, et notre admiration ne fait que s'en accroître avec nos regrets.

Mais, sans porter la comparaison de l'artiste et de l'auteur hors de cette terre d'Afrique, la seule où ils se soient rencontrés, il paraît difficile encore de contester la supériorité de l'écrivain sur le peintre. On ne trouverait pas chez ce dernier de toiles aussi chaudes, aussi incandescentes que telle ou telle page de l'*Été dans le Sahara*. De l'*Année dans le Sahel*, nous pourrions citer certaine

description de la *Fête des fèves*, où la flamme du soleil, le sang des bêtes égorgées, la pourpre des coquelicots, le vermillon des étoffes, accumulent des notes d'un rouge si intense, que pas un tableau du peintre n'en pourrait soutenir le voisinage flamboyant.

Avec plus d'éclat que sa peinture, la prose de Fromentin n'a pas moins d'exactitude et de légèreté. Elle n'excelle pas moins à nous montrer soit les Maures indolents et mous, soit les cavaliers numides lancés à travers les grands horizons : vieillards sérieux drapés de laine blanche, beaux jeunes gens qui volent sur des chevaux rapides, harnachés de passementeries multicolores et bridés de rênes aussi minces que des fils de soie.

Peut-être notre préférence pour les livres de Fromentin tient-elle moins à leur supériorité réelle qu'à notre incompétence en matière de peinture. Fromentin était trop modeste pour nous dire lequel il estimait le plus des deux artistes qu'il a été. Il nous avertit seulement, dans la préface du *Sahara*, qu'il a pris garde de ne pas assimiler l'une à l'autre deux interprétations de la nature selon lui très distinctes et régies par des lois différentes; qu'il a tâché de ne pas traiter la littérature selon les procédés de la peinture et de ne pas dire les mêmes choses en deux langues, au moins de ne pas les dire de la même manière. Mais il nous avoue aussi qu'il a cherché dans l'art d'écrire un complément, une aide à l'art de peindre, qui ne suffisait plus à toutes ses pensées, surtout à ses pensées tout entières. Cet aveu pourrait justifier l'ordre de nos préférences. Entre les deux talents que posséda Fromentin, il semble que le rapport ait été interverti, que l'accessoire ait fini par primer le principal. De l'écrivain-peintre, les œuvres maîtresses ne sont pas celles qui se voient, mais celles qui se lisent, et la place d'honneur de Fromentin pourrait bien être dans nos bibliothèques plus encore que dans nos musées.

I

Un Eté dans le Sahara; une Année dans le Sahel. Quiconque a rapporté d'Afrique le souvenir et l'espérance, j'entends l'espérance d'y retourner, doit, pour entretenir l'un et l'autre, posséder ces deux volumes et les garder à portée de sa main. Par les tristes jours d'hiver, où, comme disait Henri Heine, il pleut au dehors et au dedans de nous, il faut feuilleter les pages lumineuses pour y refaire provision de soleil. Las des agitations, des complications de la vie mondaine, on trouvera le repos dans la société des êtres primitifs et dans la contemplation de la nature.

La nature est peut-être ce que Fromentin a le plus aimé. Elle lui a dicté deux de ses livres tout entiers; elle a pris une grande

place dans la triste histoire de *Dominique*; enfin, elle a inspiré à l'auteur des *Maîtres d'autrefois* sa prédilection pour Ruysdaël, et dans l'étude sur le grand paysagiste, ce passage où se dessine presque la silhouette de Fromentin lui-même : « C'était un rêveur... un de ces promeneurs solitaires qui fuient les villes... aiment sincèrement la campagne, la sentant sans emphase, la racontant sans phrase... qu'une ombre affecte, qu'un coup de soleil enchante. » Fromentin lui aussi s'attristait d'une ombre et s'égayait d'un rayon. Son humeur oscillait avec le baromètre, et, clair ou sombre, le ciel se reflétait dans son âme. Il se désespérait quand les nuages, le brouillard, les averses, venaient enlaidir la nature, surtout la nature méridionale. Il avait l'horreur, presque la terreur du vent, et fuyait devant la pluie d'une fuite éperdue. Cinglé, fouetté par elle, il prit un jour sa course vers le sud et ne s'arrêta que dans le pays de l'éternel été.

D'autres ont décrit l'Orient avant Fromentin; d'autres encore après lui; mais il garde une place à lui parmi les lointains voyageurs. — Lointains! Le mot peut sembler ambitieux, aujourd'hui que les pérégrinations d'autrefois nous paraissent excursions prochaines. Ils ont beaucoup changé, les beaux lieux que Fromentin surprit, il y a trente ans, dans la fleur encore fraîche de leur originalité; les communications plus faciles et plus promptes les ont rapprochés de nous; à notre contact plus fréquent, leur mystère s'est déchiré, leur attrait s'est un peu flétri. Raison de plus pour se réjouir de retrouver leur couleur primitive dans les images qu'en traça jadis un de ceux qui les comprirent et les aimèrent le mieux.

Les modestes voyages de Fromentin ne ressemblent pas à de plus illustres pèlerinages, à ceux, par exemple, d'un Chateaubriand. Fromentin n'emportait au delà des mers ni génie, ni fortune, ni gloire, mais l'ambition plus discrète et les rêves plus humbles d'une âme moins troublée. Enfant d'un pays sombre, il eut seulement la passion du soleil, le tourment de l'azur, et les deux choses qu'il brûlait de voir et de revoir sans cesse, étaient, il nous l'a dit : le ciel sans nuage au-dessus du désert sans ombre. Voilà tout simplement ce qu'il alla chercher en Afrique, et ce dont il eût été capable de jouir toute sa vie, sans un désir et sans un regret. Il n'aima jamais la nature comme Chateaubriand l'avait aimée. Moins éloquente, cela va sans dire, mais plus profonde peut-être, sa tendresse fut plus égale et plus douce; moins personnelle aussi et moins égoïste. Il chercha, il chérit la nature elle-même, au lieu de se chercher et de se chérir en elle. Il ne connut pas les transports, les convulsions qui parfois égaraient René. Il n'était pas homme à s'écrier : *Levez-vous, orages désirés!* à se croire

digne de toutes les foudres du ciel et de tous les cataclysmes du monde. Envieux de la sérénité des choses, il tâchait de la leur emprunter, loin de prétendre les associer au désordre de son âme.

Il est encore, en littérature, d'autres orientalistes, dont Fromentin ne se distingue pas moins que de Chateaubriand : un notamment, à qui, dans sa préface, l'auteur de l'*Été dans le Sahara* rend peut-être plus qu'il ne lui devait : Théophile Gautier. « Passionnément épris de la forme dans sa rareté, dans son opulence », voilà bien l'écrivain de *Constantinople* et du *Voyage en Espagne;* mais, par ces qualités mêmes il nous paraît s'éloigner de Fromentin plus qu'il n'en approche. Entre l'un et l'autre, dans la manière de regarder comme de décrire, on noterait plutôt l'écart que le rapport. « Les maîtres, dit Fromentin, ont appris de la nature ce secret de simplicité qui est la clef de tant de mystères. Elle leur a fait voir que le but est d'exprimer, et que, pour y arriver, les moyens les plus simples sont les meilleurs. Elle leur a dit que l'idée est légère et demande à être peu vêtue. » Et ailleurs : « J'entendais dire, et j'étais assez disposé à le croire, que notre vocabulaire était bien étroit pour les besoins nouveaux de la littérature pittoresque. » Qui donc l'avait dit et sur quelle foi Fromentin fut-il prêt de le croire? Qui donc avait plus brillamment tenté de le démontrer, que Théophile Gautier? Quel style plus que le sien pouvait autoriser des assertions que le style de Fromentin, si expressif, mais si sobre, est venu contredire? Quant à cette maîtrise que la nature enseigne, la maîtrise de la simplicité, Théophile Gautier n'y a jamais pu prétendre. Tandis que Fromentin aimait les idées peu vêtues et seulement voilées, personne autant que Gautier ne se complut à leur chercher des atours, à leur composer des parures et des toilettes de fête. On conserve des paysages de Fromentin une vision tranquille et durable; ceux de Théophile Gautier nous font plutôt entrevoir un mirage éblouissant.

De nos jours non plus, et depuis Fromentin, on n'a pas vu l'Orient comme lui; on ne l'a pas décrit de même. M. Guy de Maupassant n'est parti pour l'Algérie, il nous l'avoue, que par caprice et mauvaise humeur, pour échapper, en un jour de bouderie et de spleen, à l'inexorable monotonie de la vie ordinaire. Fromentin, qui fut un sage, ne se mettait pas en route irrité et chagrin; il n'allait point là-bas guérir cette vague mélancolie, héritée des Obermann et des René, qui, après avoir épargné quelques générations plus saines, devait reprendre, à son déclin, notre siècle dont elle avait assombri l'aurore. Fromentin était doux envers la vie tout entière : envers ses petites misères comme envers ses grands malheurs.

Entre les deux écrivains, il y a encore d'autres nuances : nuances de forme et de fond. La prose admirablement nette et ferme de M. de Maupassant n'a pas le charme, la grâce parfois langoureuse, l'harmonie et le nombre de l'autre. Elle est frappée en relief et modelée presque sans ombres. Dans les tableaux algériens de M. de Maupassant, les plans s'enlèvent avec vigueur; ils ne baignent pas dans l'atmosphère, dans le clair-obscur et les demi-teintes. Et puis, le volume de M. de Maupassant, *Au Soleil*, n'est guère qu'une vision rapide. Le livre est écrit au courant d'une promenade, un peu au vol; il nous frappe plutôt qu'il ne nous pénètre. Il a été fait sur les lieux mêmes et fait d'impressions immédiatement notées. Les livres de Fromentin, au contraire, n'ont pas été écrits instantanément, mais d'un peu plus loin, d'après des souvenirs réfléchis, réfractés par la mémoire, et le recul de la perspective atténue en eux ce que des couleurs trop fraîches auraient pu leur donner de sécheresse et de crudité.

Cette instantanéité de la vision se retrouve chez un autre écrivain d'Orient, dont Fromentin ne s'éloigne pas moins que de M. de Maupassant : Pierre Loti. *Les trois dames de la Kasbah*, voilà le récit le plus purement algérien de Loti. Si nous disons : purement, ceux qui connaissent l'histoire ne se méprendront pas sur le sens de cet adverbe. Alger est décrit là, ou plutôt photographié, avec plus de vérité et de vie que partout ailleurs, mais dans un style et dans un sentiment tout autres que ceux de Fromentin. Le tableau est fait de petites phrases courtes, irrégulières, sans souci apparent de la construction, de touches vives et brèves, de hachures, comme disent les peintres. Rien ne ressemble moins à l'harmonieux panorama que Fromentin nous déroule. Au fond, plus de différences encore que dans la forme; opposition complète entre les deux points de vue. Ce pays, que le peintre a choisi pour asile de son travail et de ses loisirs, de ses rêveries sérieuses et mélancoliques, l'officier de marine, un soir qu'il y passait par hasard, l'a pris pour théâtre de l'équipée nocturne de trois matelots un peu gris. On sait quelles furent les conséquences de leur petite débauche et le prix dont les pauvres « mathurins » payèrent leur imprudence d'amour. L'intérêt de l'histoire est justement dans le contraste entre la splendeur de cette nuit d'Orient et les dangers qui s'y cachent, entre la magie de cet Alger souriant au clair de lune et l'affreux dénouement de maladie et de mort.

L'antithèse, qui fait la valeur de l'œuvre, en fait aussi l'ironie, presque la cruauté, et Loti par là diffère encore de Fromentin. Je ne sais quel sourire de Henri Heine ou de Mérimée, un de leurs mauvais sourires, plane sur la moralité du récit. Vous vous sou-

venez peut-être que dans leur tournée à travers la ville, les braves matelots avaient délivré trois chiens qu'on menait à la noyade. Yves avait même attrapé des petits chats qu'il avait cachés sous sa vareuse, contre sa poitrine. Et lorsque, à la fin de l'histoire, l'auteur nous dit quelles suites fatales elle eut pour ses héros et pour la santé de leurs descendants, il ajoute négligemment : « Les bons chiens furent rendus à l'affection de leurs maîtres. Les deux chats d'Yves devinrent fort beaux. Ils connurent un grand nombre de tours; ils surent se tenir droits sur leur derrière et sauter par-dessus les mains rudes que les gabiers leur présentaient en rond. Dans la suite, ils eurent plusieurs petits. »

N'est-ce pas sur le même ton que l'auteur de *Reisebilder* nous rapporte, entre autres souvenirs d'enfance, l'accident arrivé à l'un de ses camarades d'école? Un jour, il jouait avec le petit Wilhelm au bord de la Dussel, et il lui dit : Wilhelm, va donc chercher le petit chat qui vient de tomber dans la rivière. — « Et, joyeusement, Wilhelm mit le pied sur la planche qui traversait le ruisseau, tira le petit chat de l'eau, mais il y tomba lui-même, et lorsqu'on le retira, il était mouillé et mort... Le petit chat a vécu encore bien longtemps ».

Rien de pareil chez Fromentin. Il ignore le scepticisme et l'ironie. Et puis, il y a des quartiers d'Alger où il ne nous conduit guère, et quand nous ferons avec lui connaissance de la poétique Haouâ, nous verrons qu'elle ne ressemblait pas aux trois dames de la Kasbah.

La nature occupe à tel point l'âme de Fromentin, qu'elle n'y laisse presque plus de place à l'humanité. Les choses attirent l'écrivain et l'absorbent beaucoup plus que les êtres. Dans les deux volumes du *Sahara* et du *Sahel*, il n'est pour ainsi dire question ni d'amitié ni d'amour. Le voyageur semble avoir fait vœu de solitude ou de discrétion. De ce cœur, qui cependant paraît avoir été sensible, on peut à peine surprendre çà et là de rares battements aussitôt réprimés. Au départ, il ne lui échappe qu'un soupir : « Je ne sais quels fils imperceptibles qui me tenaient au cœur se tendirent un moment plus fort que je n'aurais cru, et je compris alors seulement que je partais et que j'entreprenais autre chose qu'une promenade. » Ce n'est que dans le *Sahel* qu'on voit se dessiner, et encore, sans beaucoup de netteté, surtout sans une protestation, sans même un aveu de tendresse, un compagnon, je n'oserais dire un ami, et une femme, j'oserais encore moins dire une maîtresse : Louis Vandall, l'éternel voyageur, et Haouâ, la belle Kabyle.

Dans les récits de Fromentin, aussi peu de faits que de person-

nages, au moins de faits importants, historiques. Par bonheur, aucune vue sur l'administration coloniale et la culture du sol; style d'artiste et non de préfet ou de colon. Si Fromentin donne sur la prise encore récente de Laghouat des détails assez abondants, c'est affaire de patriotisme. Il n'est pas loin de réclamer notre indulgence pour cette digression militaire, « étrangère, dit-il, à ses idées de voyage ».

C'est que Fromentin poussait la discrétion et la réserve jusqu'à la pudeur. Plutôt que de faire étalage de sa sensibilité intellectuelle et morale, il préférait en faire mystère. Plus d'une fois on dirait qu'il a peur de l'admiration, de l'enthousiasme qui le gagne. Il ne veut pas qu'on entende trembler sa voix. Il a, je ne dis pas honte, mais quelque scrupule de ses émotions. Si, par exemple, il décrit un marabout dans un cimetière et des pigeons roucoulant à l'entour : « Jolis oiseaux, dit-il, voués aux plus gracieux emblèmes, dont le doux chant ressemble à l'entretien posthume de tant de cœurs inanimés », il se hâte d'ajouter : « Tout cela, mon ami, *sans aucune espèce de poésie*, *crois-moi*, m'intéresse beaucoup. » Pourquoi « sans aucune espèce de poésie »? Pourquoi ce respect humain? Ne trouvez-vous pas avec nous que l'auteur, au lieu de se justifier, se calomnie?

Qu'il s'observe un peu moins; aussitôt il s'abandonne à des effusions charmantes, et la perfection de ses paysages s'achève par une note, d'autant plus adorable qu'elle est moins fréquente, de tendresse et de mélancolie. « Doux oiseaux, dit-il des alouettes du désert, pareilles aux alouettes de France, doux oiseaux, qui me font revoir tout ce que j'aime de mon pays, que font-ils, je te le demande, dans le Sahara? » Plus gracieux encore est ce salut, ce message adressé de la terre d'Afrique, où Fromentin vient d'aborder, à la terre de France, qu'il a quittée depuis trois jours. Un soir, pendant la traversée, un petit oiseau était entré par le hublot dans la cabine du passager : c'était un rouge-gorge, encore un oiseau de nos pays. Fromentin le nourrit à bord, et, débarqué, lui rendit la liberté. La page mérite d'être citée; elle est d'un sentiment rare et délicat. « Connais-tu, lui ai-je dit, avant de le rendre à sa destinée, avant de le remettre au vent qui l'emporte, à la mer à qui je le confie, connais-tu, sur une côte où j'aurais pu te voir, un village blanc dans un pays pâle, où l'absinthe amère croît jusqu'au bord des champs d'avoine? Connais-tu une maison silencieuse et souvent fermée, une allée de tilleuls où l'on marche peu, des sentiers sous un bois grêle, où les feuilles mortes s'amassent de bonne heure, et dont les oiseaux de ton espèce font leur séjour d'automne et d'hiver? Si tu connais ce pays, cette maison cham-

pêtre, qui est la mienne, retournes-y, ne fût-ce que pour un jour, et porte de mes nouvelles à ceux qui y sont restés. » — La lettre d'où nous détachons ce passage s'achève par la promesse aux absents d'un souvenir fidèle. La promesse a été tenue, et Fromentin nous affirme lui-même qu'il n'allait pas au pays des Lotophages pour manger le fruit qui fait oublier la patrie.

Dans les délices de l'Algérie, il n'oublia rien, ni des choses de l'intelligence, ni des choses de l'âme. De la vie purement contemplative qu'il mena là-bas, il n'éprouva que les bienfaits. La nature, surtout la nature du Midi et de l'Orient, peut nous faire beaucoup de bien, mais beaucoup de mal. « L'heure était si belle, écrit Fromentin, se rappelant une soirée d'Afrique; la nuit si tranquille; un si calmant éclat descendait des étoiles; il y avait tant de bien-être à se sentir vivre et penser dans un tel accord de sensations et de rêves, que je ne me rappelle pas avoir été plus heureux de ma vie. » Qui ne connaît cette douceur de vivre? Qui n'a savouré le calme, la paix que versent dans l'âme un ciel sans nuages, une atmosphère sans mouvement et sans bruit? Oh! les heures de loisir et de rêverie au bord des sables ou des flots, devant les horizons d'or ou d'azur! On comprend que ces pays immobiles et muets aient été le berceau de religions impassibles, presque inertes, qui ne commandent à leurs fidèles que de contempler et d'attendre. Nul autre qu'un prince d'Orient n'eût trouvé dans le sentiment de l'universelle vanité le dernier mot de la sagesse. Oui, là-bas tout semble vanité, hormis le soleil, la lumière et l'éternel sourire du monde. Là-bas, la nature agit comme ces breuvages qui nous empêchent de souffrir, mais finissent par nous empêcher de penser. Elle nous berce, mais profond et parfois mortel est le sommeil dont elle endort. Elle a de dangereuses caresses, des philtres qui semblent guérir, et qui tuent. On croit se reposer seulement en elle, et l'on finit par s'y anéantir. Gardons-nous de la fuir toujours : son influence est salutaire, presque sainte. Elle élève et simplifie notre âme. Devant sa grandeur et son repos, nous prenons en pitié notre agitation et notre petitesse. Elle éveille en nous les idées plus originales et plus libres, elle nous délivre des partis-pris et des préjugés. Mais craignons aussi de l'écouter trop longtemps, de nous livrer à elle sans réserve et surtout sans retour. Elle nous détournerait de nos devoirs, elle qui n'en a pas; elle nous enseignerait l'égoïsme, elle, la grande impassible, dont les poètes seuls ont pu croire qu'elle se colorait des reflets de notre âme, qu'elle prenait sa part de nos joies et de nos tristesses. Encore ne l'ont-ils pas tous cru, et plus d'un a magnifiquement dénoncé l'indifférence de cette marâtre, que d'autres avaient nommé leur mère.

Si du moins elle nous faisait toujours bon visage! Mais sa face elle-même, cette face qui sait être divine, a ses nuages et ses trahisons. Le ciel, fût-ce le ciel d'Algérie, ne tient pas toutes ses promesses. Il y a là-bas aussi des printemps variables et des étés menteurs, et non moins que les êtres, les choses parfois nous trompent. Il semble que la terre, comme les générations qu'elle porte, vieillisse et se lasse. On dirait qu'en troublant le mystère des contrées lointaines notre civilisation indiscrète en a rompu le charme et que la Providence a retiré ses faveurs, jadis plus constantes, aux pays que l'homme a profanés.

Profondément épris de la nature d'Orient, sensible à ses plus légers caprices, Fromentin sut n'en pas devenir esclave. Amoureux avant tout du calme, du silence, de la paisible splendeur des choses, il les goûta jusqu'à l'ivresse, mais non jusqu'à l'engourdissement. Il sut fermer à temps l'oreille aux voix qui chantent dans les flots, dans la brise, voix conseillères de paresse et de lâcheté. Rien ne ralentit jamais son activité intellectuelle. Son oisiveté même était féconde, et ses loisirs, studieux. Pendant ses retraites au soleil, il laissait parfois se reposer ses facultés; mais il ne tardait pas à les essayer de nouveau, et toujours il les retrouvait d'accord. Il aimait ces jardins enchantés qui fleurissent tout seuls dans les pays heureux; mais il aimait aussi cet autre petit jardin que nous avons tous en nous-mêmes, et qu'il faut cultiver, comme le recommandait Candide. Fromentin a cultivé le sien. A chaque instant, il corrige ce que ses récits pourraient avoir de trop extérieur, de trop objectif, par des retours sur lui-même et sur nous. Quand il se sent glisser sur la pente insensible et fatale, il fait effort et la remonte : « J'étais un jour, dit-il, dans un village du Sud, au coucher du soleil, et par une soirée si belle, qu'elle en devenait dangereuse pour un esprit trop naturellement sensible au repos. C'était au bord d'un étang, sous des dattiers. Baigné d'air chaud, pénétré de silence, et sous l'empire de sensations extraordinairement douces et perfides, je disais à mon compagnon : Pourquoi donc s'en aller ailleurs, si loin du soleil et du bien-être, si loin de la paix, si loin du beau, si loin de la sagesse? Mon compagnon, qui n'était pas un philosophe, mais simplement un homme actif, me répondit : Retournons vite aux pays froids... Vous y trouverez moins de soleil, moins de bien-être, beaucoup moins de paix surtout; mais vous y verrez des hommes, et, sage ou non, vous y vivrez, ce qui est la loi. » — Et Fromentin ajoute : « Je me souviendrai plus assidûment du conseil qui me fut donné, et, puisque tel est le premier tort de la solitude, puisque tel est sur moi du moins l'effet du silence, du ciel bleu, des sentiers déserts,

à partir d'aujourd'hui, je rentre dans le monde des vivants. »

Là-bas, les vivants eux-mêmes vivent peu, ou du moins d'une vie moins intense que la nôtre. Ils participent de l'universelle sérénité des choses. L'écrivain dit très bien des habitants de l'Orient : « Beaucoup y semblent vivre qui n'existent plus depuis longtemps. » On se rappelle les figures qui traversent les deux volumes de Fromentin un peu comme des figures de rêves. Souvenons-nous de Si-Brahim el-Tounsi, le vieux brodeur, « vieillard blême, aux mains blanches, la tête enveloppée de mousseline, et rendu plus vénérable encore par la longueur et la blancheur de sa barbe. Une lampe éclairait son travail de nuit; une très petite fleur, d'un blanc pur, ayant la forme d'un lis, trempait dans un vase à long goulot posé devant lui, pour égayer la veillée de ce solitaire ». Plus léger, plus fluide encore, est le portrait de Nâman, le fumeur de haschich, dont la vie n'était qu'un lent et voluptueux suicide. « Il avait, dit Fromentin, résolu le problème de mourir sans cesser de vivre, ou plutôt de continuer de vivre sans mourir. » Déjà il appartenait à la mort « par l'immuable repos de l'esprit et par la légèreté d'une âme dont les liens terrestres sont aux trois quarts détachés ». Haouâ elle-même, la jeune et belle Kabyle, la seule femme dont il soit question dans ces récits, et dont la mort sanglante attriste la fin d'*Une année dans le Sahel*, nous ne la voyons qu'enveloppée d'un certain mystère et comme à travers ses voiles. Que se passa-t-il entre elle et Fromentin? Seulement ce qu'il nous raconte ou quelque chose de plus? Je croirais volontiers que l'écrivain ne nous a rien caché : il avait l'imagination chaste. Haouâ ne ressemble guère à Rarahu, à Fatou-Gaye, à Mme Chrysanthème: ou plutôt c'est Fromentin qui ne ressemblait pas à Pierre Loti. On ne surprend dans aucun de ses livres la moindre confidence de volupté. Le soleil d'Afrique ne semble pas avoir troublé les sens plus que l'esprit du sage voyageur. Fromentin vécut avec Haouâ dans une intimité purement artistique; il ne nous donne, sur la mystérieuse créature, que des détails poétiques et pittoresques. Il restait des heures auprès d'elle, à la regarder, presque à la respirer comme une fleur. Il lui était impossible à lui-même de s'expliquer ce qu'il faisait chez elle et comment s'y écoulait le temps. Il lui arrivait d'y dîner, voire d'y passer la nuit, mais dans la contemplation. Il pouvait, sans trouble ni désirs, veiller ou travailler près du divan où dormait la jeune femme, parée de son costume de fête, enguirlandée, selon sa coutume, de colliers de fleurs d'oranger. Lorsque blanchissait le matin, lorsque les coqs chantaient, en voyant flétris par la nuit, mais par la nuit seulement, les colliers odorants que n'avaient pas même effleurés ses mains discrètes, l'hôte nocturne et

respectueux de la belle Kabyle s'éloignait sans l'éveiller, et se demandait, avec une mélancolie de poète plus que d'amoureux, « si ce n'est pas mauvais signe quand les fleurs se fanent vite au corsage des femmes ».

Nous prendrions plaisir sans doute à suivre en détail et page à page les deux volumes de Fromentin. Mais il n'est guère possible d'analyser longuement des impressions aussi subtiles et aussi délicatement notées. Si nous nous arrêtions davantage dans les pays qu'il aimait, et que nous aimons aussi, dans le Sahara, dans le Sahel, la tentation nous viendrait peut-être de les décrire et de les interpréter à notre tour; y céder serait orgueil et folie. *Et ego in Arcadia...* Nous aussi, nous avons admiré les splendeurs torrides et la morne sérénité du désert. A Blidah, l'une des villes favorites de Fromentin, quand le soleil baissait à l'ombre des oliviers séculaires, nous nous sommes aussi souvenu d'*Œdipe à Colone*, sous un ciel et des arbres qui rappelaient la Grèce, et quand les chasseurs d'Afrique revenaient du champ de manœuvres et traversaient le bois sacré, nous trouvions à leurs petits chevaux des airs thessaliens. Jamais plus que dans cette ville charmante nous n'avons senti s'insinuer en nous la captieuse douceur de l'Orient. Une allée de hauts platanes longe le bois sacré. De chaque côté, des jardins ombreux, bosquets de bananiers, de grenadiers, d'orangers, abritent de petites villas qu'on devine. C'était un soir, et, des enclos fleuris s'échappaient des rires jeunes, heureux; on entendait le cliquetis des sabres traînés sur le gravier. Des uniformes clairs, de fraîches toilettes d'été, passaient dans la verdure. Une voix de femme chantait une tendre et triste chanson :

Si vous saviez quel baume apporte
Au cœur la présence d'un cœur,
Vous vous assoiriez à ma porte.

La voix continuait :

Si vous saviez que je vous aime,
Surtout si vous saviez comment,
Vous entreriez peut-être même,
Tout simplement.

Et l'on rêvait de s'asseoir à cette porte, d'entrer dans la maison mélodieuse, et d'y vivre, et d'y être heureux.

Mais à quoi bon se souvenir? Pourquoi rappeler des sensations quand l'écrivain que nous étudions nous recommande de nous défier d'elles? Il est temps d'entrer avec lui dans la région plus haute des idées et des sentiments.

II

Les idées! Je ne sais pas un livre de critique artistique où on les trouve plus nombreuses et plus profondes, plus éloignées en même temps du lieu commun et du paradoxe, que dans les *Maîtres d'autrefois*. Et dans cet ouvrage, le chef-d'œuvre peut-être de Fromentin, la densité de la pensée n'a pas une fois alourdi ou raidi une forme constamment souple et légère, un style d'une aisance souveraine et d'une irréprochable perfection. L'écrivain ici a beau parler d'art, et de son art, devant les tableaux comme devant la nature, il échappe au pédantisme. Pas un pli professionnel, pas une manie, pas un tic intellectuel de spécialiste ou de praticien ne fausse la droiture ou ne borne les vues de cet esprit étendu et indépendant. Pas plus aux impressions du peintre qu'à celles du voyageur il n'impose la rigueur d'une méthode inflexible; dans les musées comme dans le désert il est libre, aisé, imprévu. Il ne se fait ni le sec historien ni le métaphysicien obscur de son art, et nous ne devons chercher auprès de lui ni théorie ni système.

Deux périls menacent toute critique d'art, et bien peu d'entre nous les évitent tous deux. Pour très bien parler du beau, il faut à la fois le comprendre et le sentir. Mais ils sont rares ceux qui réunissent la science et l'amour. C'est parce que Fromentin possédait l'une et l'autre qu'il a été un critique sans défaut. De son admiration pour les chefs-d'œuvre qu'il explique il nous donne les raisons du cœur, mais la raison les connaît, les autorise et les fortifie. Ses opinions ont des dessous et des bases, parce qu'elles s'appuient non seulement sur la connaissance, mais sur la pratique du métier. C'est ainsi que Fromentin peut concilier deux éléments trop souvent incompatibles de la critique : l'élément technique et l'élément littéraire, la compétence et le sentiment. Il ne recule pas devant la précision, au besoin devant la sécheresse du détail spécial et spécifique. Il nous apprend sa langue plutôt que de la sacrifier à notre ignorance, et mainte page de lui pourrait sembler écrite pour les salons moins que pour les ateliers. En parlant peinture, il se place résolument sur le terrain de la peinture et tâche de s'y tenir. Il nous fait comprendre l'art, et l'aimer pour des motifs qu'il cherche et qu'il trouve dans l'art lui-même et non par des considérations étrangères et d'oiseuses dissertations. S'il doit traiter d'un tableau, c'est de ce tableau qu'il traite, et non de mille choses à propos de ce tableau. Qu'il en fasse l'éloge ou la critique, c'est par des idées de l'ordre pittoresque, ou plutôt pictural, qu'il justifie son admiration ou sa tiédeur. Nous parle-t-il d'une *Assomption* de Rubens, au musée de Bruxelles, il ne se jette pas à côté. « C'est à

la fois, dit-il, une page brillante et froide, inspirée quant à la donnée, méthodique et prudente; quant à l'exécution, elle est, comme dans les tableaux de cette date, polie, propre de surface, un peu vitrifiée. Les types, médiocres, manquent de naturel; la palette de Rubens y retentit déjà dans les quelques notes dominantes, le rouge, le jaune, le noir et le gris, avec éclat, mais avec crudité. Voilà pour les insuffisances. Quant aux qualités, les voici, magistralement appliquées. De grandes figures, penchées sur le tombeau vide; toutes les couleurs vibrant sur un trou noir — la lumière, déployée autour d'une tache centrale, large, puissante, sonore, onduleuse, mourant dans les plus douces demi-teintes — à droite et à gauche, rien que des faiblesses, sauf deux taches accidentelles deux forces horizontales, qui rattachent la scène au cadre, à mi-hauteur. » Ailleurs, à propos des *Mages*, de Malines : « C'est une composition qu'on ne décrit pas, car elle n'exprime rien de formel, n'a rien de pathétique, d'émouvant, *surtout de littéraire*. Elle charme l'esprit parce qu'elle ravit les yeux; pour un peintre, la peinture est sans prix. » Et c'est de la peinture, d'elle seule, que le critique poursuit l'analyse; c'est d'elle qu'il nous signale les mérites : les clairs, les forces, les croisements de nuances, l'extrême richesse, obtenue par des moyens simples, toutes les formules et tous les secrets de pratique et d'exécution. Enfin il termine ainsi une description de la *Pêche miraculeuse*, vue à Malines également : « Des dessous bruns avec deux ou trois couleurs actives pour faire croire à la richesse d'une vaste toile, des décompositions grisonnantes obtenues par des mélanges blafards, tous les intermédiaires du gris entre le grand noir et le grand blanc; par conséquent, peu de matières colorantes et le plus grand éclat de couleurs, un grand faste obtenu à peu de frais, de la lumière sans excès de clarté, une sonorité extrême avec un petit nombre d'instruments, un clavier dont il néglige à peu près les trois quarts, mais qu'il parcourt en sautant beaucoup de notes, et qu'il touche quand il le faut à ses deux extrémités, telle est en langage mêlé de peinture et de musique, l'habitude de ce grand praticien. »

Voilà comment Fromentin sait parler peinture : en peintre. Mais ce n'est pas toujours de ce point de vue, au moins de ce point de vue seulement, qu'il regarde et qu'il admire. Déjà vous avez pu remarquer, dans les dernières lignes citées plus haut, l'apparition d'idées et de termes pour ainsi dire extra-pittoresques. Déjà Fromentin s'excuse de son « langage mêlé de peinture. » Là peut-être il s'avoue pour la première fois à lui-même une vérité que va proclamer ensuite chacune des plus belles pages de son livre : l'impossibilité pour le critique de s'en tenir absolument et toujours, d'abord

à l'art qu'il étudie, puis à la technique et aux procédés de cet art. C'est plus loin, et plus haut, qu'il faut aller, je ne dis pas trouver et comprendre, mais chercher du moins le mystère idéal et la subtile essence du beau. La preuve en est que Fromentin, tout peintre qu'il soit, devant les grands chefs-d'œuvre, ceux qui l'émeuvent et le transportent, ne les admire plus seulement ni surtout en peintre, mais en penseur, et, si vous voulez, en homme. Nous venons de le voir, mal à l'aise et comme à l'étroit dans le cercle des idées et des mots propres à la peinture, recourir au vocabulaire de la musique; nous signaler « une façon de *frapper* la toile, qui la faisait *retentir* sous la brosse; une couleur qui miroite plus et *résonne* moins. » Quand, avec une abondance vraiment digne du maître abondant entre tous, Rubens, il a prodigué les remarques techniques, les enseignements et les renseignements, il cherche ailleurs ce qui lui reste à nous dire. Comparaison n'est pas raison. Voilà un proverbe qui a tort en matière d'esthétique. Pour nous faire comprendre, et surtout imaginer Rubens, Fromentin ne trouve rien de mieux que de le comparer, tantôt à un orateur, « ses idées, dit-il, étant de celles qui ne s'expliquent que par l'éloquence, le geste pathétique et le trait sonore »; tantôt à un poète, et sur cette dernière comparaison il insiste avec complaisance. Il appelle Rubens un « lyrique et le plus lyrique de tous les peintres. » Dans la *Mise en croix*, d'Anvers, il nous montre une ode sublime, emportée d'un seul jet, d'un mouvement ascensionnel et pour ainsi dire vertical, depuis les lignes basses du tableau jusqu'à « l'inimitable tête du Christ, qui est la note culminante et expressive du poème, la note étincelante, au moins quant à l'idée contenue, c'est-à-dire la strophe suprême. »

Ce n'est pas tout. Devant les chefs-d'œuvre suprêmes, ceux qui font plus que l'intéresser, qui le touchent; ceux qu'il appellerait sublimes, s'il ne craignait toujours un peu les grands mots, Fromentin se soucie moins de nous instruire que de nous émouvoir autant qu'il est ému lui-même. Laissant au second plan la valeur technique du tableau, c'est la beauté morale qu'il en dégage, qu'il éclaire de la plus douce ou de la plus éclatante lumière. Alors plus de mots de métier : « Si je les employais, dit-il, je gâterais la plupart de ces choses subtiles qu'il convient de rendre avec la pure langue des idées pour leur conserver leur caractère et leur prix. » Et cette langue des idées et surtout des sentiments, Fromentin l'écrit avec une pureté et une finesse exquise. Quand, d'une toile de Rubens ou de Rembrandt, il regarde non plus le dehors, mais le dedans, quand, à travers la forme et le mérite extérieur des chefs-d'œuvre, il va droit à leur âme, il est de ceux qui savent la surprendre. Prise chimérique et superficielle, diront les partisans

de la critique technique, les ennemis d'une autre critique, à leur gré trop sentimentale et nerveuse. Non pas, mais prise délicate et profonde, la seule qui jamais ait dérobé aux chefs-d'œuvre quelque reflet ou quelque effluve de leur impalpable beauté.

La *Mise en croix* et la *Descente de croix* surtout, la *Communion de saint François d'Assise* et le *saint Georges*, de Rubens; le *Bon Samaritain* et le *Souper d'Emmaüs*, de Rembrandt, autant de chefs-d'œuvre devant lesquels Fromentin s'efforce de taire ce qu'il sait pour dire surtout ce qu'il sent. Qu'on nous permette de citer au moins la description de la *Descente de croix*. Fromentin l'a faite à deux reprises, en deux pages qui tiennent dans son livre le rang que tient l'admirable toile dans l'œuvre du maître d'Anvers : « Vous n'avez pas oublié, dit l'écrivain, l'effet de ce grand corps un peu déhanché, dont la petite tête maigre et fine est tombée de côté, si livide et si parfaitement limpide en sa pâleur, ni crispé, ni grimaçant, d'où toute douleur a disparu et qui descend avec tant de béatitude, pour s'y reposer un moment, dans les étranges beautés de la mort des justes. Rappelez-vous comme il pèse et comme il est précieux à soutenir, dans quelle attitude exténuée il glisse le long du suaire, avec quelle affectueuse angoisse il est reçu par des bras tendus et des mains de femmes. Est-il rien de plus touchant? Un de ses pieds, un pied bleuâtre et stigmatisé, rencontre au bas de la croix l'épaule nue de Madeleine. Il ne s'y appuie pas, il l'effleure. Le contact est insaisissable; on le devine plus qu'on ne le voit. Il eût été profane d'y insister; il eût été cruel de ne pas y faire croire. Toute la sensibilité furtive de Rubens est dans ce contact imperceptible qui dit tant de choses, les respecte toutes, et attendrit. »

Ce n'est pas tout. Après quelques pages consacrées à la *Mise en croix*, Fromentin revient avec un redoublement d'admiration et de ferveur à la *Descente de croix*. « Là-bas, reprend-il en se souvenant d'elle, là-bas nous assistons au dénouement, et je vous ai dit avec quelle sobriété solennelle il est exposé. Tout est fini. Il fait nuit, du moins les horizons sont d'un noir de plomb. On se tait, on pleure, on recueille une dépouille auguste, on a des soins attendrissants. C'est tout au plus si de l'un à l'autre on échange ces quelques paroles qui se disent des lèvres après le trépas des êtres chers. La mère et les amis sont là, et d'abord la plus aimante et la plus faible des femmes, celle en qui se sont incarnés dans la fragilité, la grâce et le repentir, tous les péchés de la terre, pardonnés, expiés, et maintenant rachetés. Il y a des chairs vivantes opposées à des pâleurs funèbres. Il y a même un charme dans la mort. Le Christ a l'air d'une belle fleur coupée. Comme il n'entend plus ceux qui le maudissaient, il a cessé d'entendre ceux qui le pleurent. Il n'appar-

tient plus ni aux hommes, ni au temps, ni à la colère, ni à la pitié; il est en dehors de tout, même de la mort. »

Voilà s'il en fut, ou plutôt, comme il n'en fut peut-être jamais, de la critique d'art littéraire éloquente, intellectuelle toujours, mais cordiale surtout, au sens originaire du mot; une critique enfin où la clarté de l'esprit semble comme tiède de la flamme du cœur. Lorsque Fromentin parle de ce « moment de la vie où, quand on n'est plus jeune, il faut mûrir, quand on ne croit plus guère, il faut savoir », on dirait qu'il songe non seulement au génie qui crée, mais à l'esprit qui juge, et que pour chacun de nous, artiste ou critique, il voit dans la science le refuge seulement et la triste consolation de ceux qui n'ont plus ni la foi ni l'amour.

Fromentin eut du beau la triple révélation, par la science, la foi et l'amour. Il aimait le beau si passionnément, qu'il en faisait le maître du monde. Il reconnaissait en lui, plus encore que dans le vrai, le grand levier, le grand mobile, le grand aimant, presque le seul attrait de l'histoire : « Il y eut, dit-il, un homme, un très grand homme par les lumières, par le courage, par le sens politique, par les actes publics : peut-être ne saurait-on pas son nom, s'il n'était tout embaumé de littérature et sans un statuaire de ses amis, qu'il employa pour décorer le fronton des temples. » Et quand un soir Fromentin s'arrête rêveur au bord du Vivier de la Haye, quand il se prend à contempler sous le jour qui tombe deux édifices voisins : le Musée et le palais des États, sanctuaires de l'art glorieux et de la glorieuse histoire « en admettant, nous demande-t-il, que la Renommée descende ici et se pose quelque part, où pensez-vous qu'elle arrête son vol? Et sur lequel de ces palais replierait-elle ses ailes fatiguées, ses ailes d'or? » — La Renommée ne parut pas; mais il est facile de deviner où Fromentin l'eût priée de descendre. C'est la maison des Paul Potter et des Rembrandt que l'artiste eût donnée pour piédestal à la déesse.

La critique de Fromentin, disions-nous, est une critique cordiale. Elle se distingue par là d'une autre critique, plutôt cérébrale et scientifique : celle de M. Taine. Il n'est pas inutile de relire la *Philosophie de l'Art* à propos des *Maîtres d'autrefois*. On sort de la première lecture convaincu, je dirais presque, accablé; mais de la seconde, charmé, respirant à l'aise et délicieusement rafraîchi. Fromentin n'a pas, de M. Taine, la rigueur impitoyable. Il ne s'entoure pas de l'appareil scientifique; il n'accumule pas les documents, les faits et les particularités. Il tire les choses de moins loin, et pour comprendre Rubens ou Rembrandt, il ne remonte pas au déluge, aux « anciennes tribus germaniques, pêcheurs et chasseurs errants, vêtus d'un sayon en peau de phoque ». Il sait

que le climat, la nature du sol et la couleur du ciel, que la géologie la météorologie, les habitudes physiques et matérielles d'une race, que tous ces éléments coopèrent à la formation du génie national; mais il sait aussi l'influence du hasard ou de la Providence; il se défie enfin de la raideur, de l'apparence un peu artificielle et arbitraire que prend l'histoire de l'art asservie aux systèmes et pliée, coûte que coûte, à la démonstration d'une théorie quelconque.

Grâce à ce libéralisme intellectuel, Fromentin s'épargne les démentis que donnent parfois les faits aux thèses par trop absolues. Dans l'introduction à l'histoire de la peinture au Pays-Bas, par exemple, telle page consacrée par M. Taine à l'énumération des caractères communs entre les Allemands et les Flamands ne prépare pas le moins du monde les conclusions qui viendront plus tard : « Erudition, dit l'écrivain, parlant des peuples du Nord, philosophie, connaissance des langues les plus rébarbatives, éditions, dictionnaires, collections, classifications, recherches de laboratoire, en toute science ce qui est labeur ennuyeux et rebutant, mais préparatoire et nécessaire, leur appartient en propre. » Je vous prie, que trouve-t-on là qui annonce Rubens et qui l'explique?

Fromentin n'a-t-il pas raison encore contre M. Taine, quand il nous montre au dix-septième siècle, au lieu de la conformité, la contradiction entre l'histoire et l'art de la Hollande, entre une vie toute de luttes, d'énergie, de souffrances, et des tableaux qui, presque tous, représentent des scènes de bien-être, de repos ou de plaisir? En somme, et pour caractériser les deux critiques, celle du philosophe et celle de l'artiste, on pourrait dire que l'un aime surtout la moelle des choses et que l'autre en préfère la fleur.

L'admiration chez un critique est une qualité, je dirais presque une vertu, mais c'est un art aussi. Il faut savoir, et Fromentin sait admirer. Il n'a jamais l'enthousiasme ni déplacé, ni maladroit, ni banal. Il garde la mesure, même en face des maîtres qui ne l'ont pas toujours gardée. Ce n'est pas nécessairement le tableau le plus parfait, surtout le plus fameux, qui lui semble la manifestation la plus frappante, et la plus caractéristique du génie d'un peintre. La *Descente de croix*, par exemple, lui inspire, nous l'avons vu, une page des plus éloquentes, mais non peut-être de celles qui expliquent et définissent le mieux Rubens et sa nature. A propos de la *Montée au Calvaire* ou du *Saint Liévin*, de Bruxelles, il dégagera plus nettement la marque essentielle et dominante du maître. De la *Montée au Calvaire*, dont le sujet est pathétique, puisqu'il représente les apprêts d'un supplice, une marche à la mort, de ce tableau, grâce à certaine bannière déployée, au geste superbe d'un centurion à cheval qui se retourne, jaillit une idée

de triomphe et de gloire. Toute impression douloureuse et funèbre s'efface devant l'éclat de ce drapeau flottant et la fière attitude de ce cavalier. Et ne dites pas que le génie ici dénature le sujet. Non, il apparaît, il rayonne lui-même et lui seul au travers, avec une personnalité, un égoïsme, qui est plus que son droit : son devoir et sa fonction essentielle. « Telle est, conclut Fromentin à propos de Rubens et de la *Montée au Calvaire*, telle est la logique particulière de ce brillant esprit. » Telle est, pourrait-il dire, la logique, ou plutôt tel est l'instinct de tous les grands esprits. Ils ne se soucient que d'eux; ils tirent tout à eux, et ce qu'il y a de plus intéressant dans leurs œuvres, c'est eux-mêmes.

Regardons, non plus la *Montée au Calvaire*, mais le *Martyre de saint Liévin* ou la *Pêche miraculeuse*. Ecartons, dans l'un de ces tableaux, le supplice; dans l'autre, le miracle; — alors, dira-t-on, que reste-t-il? — Dans le *Martyre de saint Liévin :* un « cheval blanc qui se cabre sur un ciel blanc, la chape d'or de l'évêque, son étole blanche, les chiens tachés de noir et de blanc, quatre ou cinq noirs, deux toques rouges, les faces ardentes, au poil roux, et tout autour, dans le vaste champ de la toile, le délicieux concert des gris, des azurs, des argents clairs ou sombres ». Voilà ce qui reste, et si, au point de vue du sujet, c'est l'accessoire, c'est le principal au point de vue de Rubens. — De même, de la *Pêche miraculeuse*, Rubens ne fera pas un sage tableau pieux. Les pêcheurs ne seront pas de beaux jeunes hommes aux cheveux bouclés, mais des gaillards rencontrés sur les quais de l'Escaut, « gras, rouges, hâlés, tannés et tuméfiés par les âcres brises, portant sur leurs visages les traces des sels irritants de la mer. » Et toujours, presque toujours du moins, nous voyons ainsi le génie transformer ce qu'il touche, et quand c'est le génie de Rubens, porter avec lui, dans les sujets les plus divers, le mouvement, la force et la vie, la clarté d'apothéose, de gloire et de joie dont son âme était le centre et le foyer.

Les deux figures principales, les deux pôles du livre sont naturellement Rubens et Rembrandt, et de Rembrandt, peut-être encore plus que de Rubens, Fromentin a fait une étude originale et profonde. Après avoir, avec l'un, contemplé l'évidence et la splendeur des choses, avec l'autre, il se penche sur leur mystère; du règne de la réalité vivante, humaine le plus souvent et malgré tout joyeuse, il passe dans celui de l'imagination surnaturelle, presque toujours fantastique et douloureuse. Le génie de Rubens, selon Fromentin, n'est que du bon sens exalté. Celui de Rembrandt ressemblerait plutôt à l'hallucination d'un rêve.

On ne saurait parler de deux maîtres aussi opposés avec des

idées mieux assorties à l'un et à l'autre, avec des mots plus abondamment, plus ingénieusement renouvelés. Ah! comme il semble qu'ici encore les théories de M. Taine soient en défaut! Rubens et Rembrandt! Rien peut-il justifier l'apparition presque simultanée et presque au même point de la terre, de ces deux âmes dissemblables, de ces deux regards humains qui devaient si obstinément refléter les deux faces opposées des choses, leur dehors éclatant et leur dedans, je dirais presque leur envers mystérieux? Comment expliquer que Rubens soit plus près de s'entendre, selon la remarque de Fromentin, avec les Italiens, non seulement avec les Vénitiens, cela va sans dire, mais avec les Florentins, à la rigueur avec Raphaël lui-même, qu'avec Rembrandt, son proche voisin par les années et par la patrie, mais par le génie son plus intraitable contradicteur?

Fromentin a très bien su voir et nous montrer dans Rembrandt un génie exceptionnel, peut-être le plus exceptionnel de tous, qui supporte et même exige des procédés d'étude et de jugement, un criterium esthétique dont aucun autre ne s'accommoderait. Coloriste, dessinateur, il a été tout cela, mais dans une bien autre acception que celle où se prennent ces termes-là, quand on les applique aux maîtres du dessin et de la couleur. Pour définir Rembrandt, Fromentin cherche et trouve des mots singuliers, d'expression étrange et vague : « visionnaire... enfermé dans je ne sais quelle chambre obscure, et par une sorte d'alchimie optique, y faisant du jour avec la nuit. » Tantôt c'est un sombre rêveur promenant sur le monde du dehors et surtout sur celui du dedans les pâles rayons de sa lanterne sourde; tantôt il ressemble au phalène que la lumière attire : lumière bizarre, surnaturelle, avec reflets de phosphore, de soufre ou d'or sombre, que Rembrandt a répandue sur son œuvre tout entier, sur ses tableaux comme sur ses eaux-fortes, sur la *Leçon d'anatomie* et la *Ronde de nuit* aussi bien que sur le *Souper d'Emmaüs* ou la *Résurrection de Lazare*.

La lumière, là est tout le génie de Rembrandt. Tandis que les autres peintres n'imaginent et n'aiment la lumière que relativement aux objets qu'elle éclaire, Rembrandt a la notion et la passion de la lumière par et pour elle-même. Il est autre chose qu'un coloriste; il est, selon le mot créé par Fromentin, un *luminariste*, « un homme qui concevrait la lumière en dehors des lois suivies, y attacherait un sens extraordinaire et lui ferait de grands sacrifices. »

De ce point de vue une fois déterminé, Rembrandt s'explique très clairement, fût-ce dans ce qu'on est convenu d'appeler ses énigmes, et ce que Fromentin ne craint pas d'appeler ses erreurs. « La préoccupation, dit-il, de la lumière quand même, indépen-

damment de l'objet éclairé, devait, pendant toute la vie de Rembrandt, ou le merveilleusement servir ou le desservir, suivant le cas. » Elle a desservi le peintre de la *Leçon d'anatomie* et de la *Ronde de nuit*, deux toiles cependant populaires entre toutes et qu'un Fromentin seul pouvait avoir l'autorité et le courage de discuter sans qu'on criât au paradoxe ni au scandale.

« C'est ici la première circonstance mémorable, dit-il, en parlant de la *Leçon d'anatomie*, où manifestement l'idée fixe de Rembrandt le trompe en lui faisant dire autre chose que ce qu'il avait à dire. Il avait à peindre un homme, il ne s'est pas assez soucié de la forme humaine; il avait à peindre la mort, il l'a oubliée pour chercher sur sa palette un ton blanchâtre qui fût de la lumière. Je demande à croire qu'un génie comme Rembrandt a été fréquemment plus attentif, plus ému, plus noblement inspiré par le morceau qu'il avait à rendre. »

Beaucoup plus développée, la critique de la *Ronde de nuit* est aussi beaucoup plus remarquable. « Parfaite ou non, dit Fromentin, la *Ronde de nuit* appartient à ce groupe sidéral où l'universelle admiration a rapproché, comme autant d'étoiles, quelques œuvres d'art quasi célestes. » Mais l'universelle admiration a eu tort. La *Ronde de nuit*, une des merveilles du monde! Rembrandt, le plus parfait coloriste qui ait jamais existé! Autant d'exagérations ou de contre-vérités. Et l'écrivain de nous montrer, de nous démontrer même que dans cette œuvre du maître « quelque chose s'opposait à l'emploi naturel de ce qu'il y avait en lui de plus profond et de plus rare. » La *Ronde de nuit* n'est qu'un groupe de portraits et, si grand portraitiste que soit Rembrandt, l'exactitude n'est pas son fort. Une composition ressemblante ne sied pas à cette âme portée hors du vrai. Il y a plus : l'exécution même de la *Ronde de nuit* est défectueuse : les figures, dont pas une seule (nous parlons toujours d'après Fromentin) ne pourrait être signalée comme un morceau de choix, les figures sont mal proportionnées : les unes trop grandes, les autres trop petites, vaguement esquissées, peu significatives, les mains des personnages tenant mal ce qu'elles tiennent. Enfin, aux moindres détails de costume et d'ajustement, aux casques mis gauchement, aux feutres mal portés, aux écharpes nouées avec maladresse, il manque l'aisance, le naturel et la grâce. Où donc se trouve l'incontestable intérêt du tableau, le grand effort de Rembrandt dans un sens nouveau? Dans l'application sur une grande échelle de cette manière de voir que Fromentin nous a dit appartenir en propre au peintre de la *Ronde de nuit*, le clair-obscur. C'est de ce point de vue que Fromentin reprend l'examen de la célèbre toile; c'est envisagée ainsi, mais seulement ainsi,

qu'elle prend dans l'œuvre de Rembrandt l'importance et presque l'autorité d'un manifeste.

On ne saurait trop recommander aux lecteurs et aux écrivains, surtout aux écrivains d'art, cette longue analyse, à la fois respectueuse et véridique, de la *Ronde de nuit*. Voilà comment on interprète, comment on explique une œuvre, comment, sans outrecuidance, mais sans peur et sans fausse honte, on s'affranchit des préjugés vulgaires, de l'admiration déraisonnable et surtout irraisonnée; comment on tâche d'éclairer la religion de la foule et d'empêcher qu'elle ne tourne à l'idolâtrie. L'idolâtrie esthétique, Fromentin a là-dessus des pages d'une rare prudence et d'un bon sens imperturbable. C'est merveille de voir un esprit parfaitement libre, non pas s'attaquer, le mot serait d'une prétention ridicule, mais se prendre avec cette franchise à un génie comme celui de Rembrandt, pour nous le faire mieux comprendre, et au fond mieux admirer, en ne nous laissant pas l'admirer toujours. Qui donc se vantait jadis d'admirer Shakspeare sans réserve et comme une bête? Eh! bien, non, il faut tâcher de ne rien faire comme une bête, ou le moins de choses possible. Fromentin était de cet avis. Sa critique, qui nous apprend tant de choses, nous apprend à admirer, et ce n'est pas la moins précieuse de ses leçons.

III

Qui voudrait bien comprendre et surtout bien sentir le singulier récit de *Dominique*, ferait bien de le lire tout d'une haleine, à la campagne, en automne, par un temps calme et doux, en un jour de solitude et de recueillement. C'est par une telle journée que la victime et le héros de cette histoire, car Dominique a été l'un et l'autre, la raconte à l'ami qui nous la raconte à son tour. Simple et profondément mélancolique, ce livre donne, avec le spectacle d'une grande souffrance, la leçon et l'exemple d'une grande vertu. C'est un livre de regrets, mais non de repentir; de tristesse, mais non de désespoir; il s'achève dans l'apaisement, la sérénité, et dans la paix, à défaut du bonheur.

Il était deux enfants de roi
Qui s'aimaient d'amour bien tendre.
Ils ne pouvaient se réunir,
Car l'eau était trop profonde.

« C'est une bien vieille histoire, dit Henri Heine, de ces quatre vers qu'il cite quelque part, une bien vieille histoire, à laquelle personne ne croit plus aujourd'hui. » On y croit de moins en moins,

et les romanciers surtout n'admettent plus guère qu'il y ait des eaux assez profondes pour empêcher ceux qui s'aiment de se réunir. Il y en eut jadis entre Dominique et Madeleine, et quand la destinée dressa devant eux l'obstacle d'une faute, qui arrête si peu d'amours, tous deux furent assez forts pour s'entr'aider longtemps et réussir enfin à ne le pas franchir.

Peut-être n'est-il pas superflu de rappeler le sujet, on ne saurait dire l'intrigue, d'un roman âgé déjà d'un quart de siècle, et trop délicat pour avoir été jamais populaire.

Un adolescent, après une enfance orpheline et presque solitaire, à la campagne, s'éprend, encore sur les bancs du collège, de la cousine d'un de ses amis, Madeleine d'Orsel. Madeleine, qui a l'âge du mariage, avant que Dominique ait celui du baccalauréat, se marie, et devient, sans entraînement, mais sans répugnance, la comtesse de Nièvres, la femme d'un galant homme qui n'apparaîtra pas une fois comme un mari ridicule, et, une fois seulement, à la fin, comme un mari menacé, sans que d'ailleurs il ait jamais, ou semble avoir, le moindre soupçon. Le livre entier n'est que l'étude, dans l'âme de Dominique plus encore que dans celle de Madeleine, d'un amour qui d'abord était impossible et plus tard eût été criminel. La lutte est longue et ressemble à un martyre; l'issue en paraît, une seconde au moins, douteuse; mais Dominique et Madeleine, pris un instant de vertige au bord du précipice, n'y tombent pas. Sur l'abîme qu'ils ont mesuré ensemble, ils ne se pencheront plus. Ils se séparent. Après quelques années, Dominique se marie à son tour. Lassé plutôt que brisé, capable encore, sinon de passion, au moins de tendresse et de dévouement, il retourne au pays de son enfance, où s'écoulera sa vie laborieuse. Il se souviendra, non sans tristesse, mais presque sans amertume et surtout sans colère. Il a sauvé plus que l'honneur : presque un peu de bonheur aussi. Il n'est pas seulement résigné, le mot implique trop de découragement, une certaine démission de toutes choses et de soi-même, que Dominique se serait reprochée. Intellectuel ou moral, le suicide lui fait horreur. Son intelligence continuera de vivre et de l'incurable blessure son cœur souffrira toujours, mais sans mourir.

La critique, au moins certaine critique, s'est montrée sévère pour *Dominique*. Elle a nié que ce fût là un roman. D'accord, s'il n'y a de romans que les romans d'aventures ou d'intrigue. Fiction ingénieuse, action compliquée, péripéties, événements extérieurs, *Dominique* manque de tout cela, ou s'en passe. Mais il renferme autre chose, et selon nous, davantage : la plus délicate analyse du sentiment le plus délicat; non pas les confessions, mais les confidences d'un cœur qui a beaucoup aimé et beaucoup souffert,

l'histoire d'une âme, si l'on ose encore désigner de ce titre, un peu passé, un sujet qui jamais ne passera. Il n'y a pas là d'imagination? Il y en a beaucoup, au contraire, mais c'est une imagination tout intérieure et tournée vers le dedans; imagination subjective et réflexe, plus ingénieuse et féconde dans l'ordre des sentiments que dans celui des faits. C'est un peu l'imagination de notre époque, et les romanciers psychologues de nos jours peuvent saluer en Fromentin un de leurs précurseurs : précurseur modeste, qui n'entretint jamais ses lecteurs de Spinoza, de Kant ou de Spencer, qui n'annonce point, avec des airs de découverte, l'avènement à la souveraineté dans le roman, de la philosophie et de la science.

Philosophe pourtant, il le fut toujours, le pauvre Dominique. Dès son jeune âge, dans le jardin de son petit château des Trembles, à son pupitre d'écolier, il s'observait, s'épiait lui-même. « Il avait reçu, dit-il, ce don cruel d'assister à sa vie comme à un spectacle donné par un autre », et de ses longues, obscures et multiples souffrances, il devait être toujours le témoin et la victime. Augustin, le sage et froid précepteur du jeune Dominique, avait essayé vainement de le mettre en garde contre lui-même. « Surtout, lui écrivait-il, soyez naïf dans vos sensations. Qu'avez-vous besoin de les étudier? N'est-ce point assez d'en être ému? La sensibilité est un don admirable; dans l'ordre des créations que vous devez produire, elle peut devenir une rare puissance, mais à une condition, c'est que vous ne la retournerez pas contre vous-même. Si d'une faculté créatrice, éminemment spontanée et subtile, vous faites un sujet d'observation, si vous raffinez, si vous examinez, si la sensibilité ne vous suffit pas et qu'il vous faille encore en étudier le mécanisme, si le spectacle d'une âme émue est ce qui vous satisfait le plus dans l'émotion, si vous vous entourez de miroirs convergents pour en multiplier l'image à l'infini, si vous mêlez l'analyse humaine aux dons divins... il n'y a pas de limites à de pareilles perversités et, je vous en préviens, cela est très grave. » Et le prudent conseiller rappelle à l'écolier la fable de Narcisse. La leçon ne fut pas tout à fait perdue, puisque Dominique ne mourut pas comme l'éphèbe antique, mais à quinze ans déjà l'enfant s'était penché trop longtemps sur le dangereux miroir. Le malheur trouva chez Dominique une nature affinée, mais affaiblie par une sensibilité précoce, une nature prédisposée à la souffrance, et que la première passion, la première douleur, devaient marquer d'une empreinte ineffaçable.

Il avait grandi sans frère ni sœur, sans amis de son âge, surveillé de loin par une parente, livré tout entier, pauvre petite âme neuve,

aux influences tristes d'un pays solitaire, d'un océan sans caresses et d'un ciel sans sourires. Au lieu de jouer, il songeait. Il goûtait et chérissait trop jeune les rêveries prématurées, les attendrissements presque maladifs qui faisaient sérieuse et chagrine avant le temps son imagination enfantine. Il vivait au sein de la nature, par elle et pour elle. Il passait ses journées dans les champs, tendant ses pièges aux petits oiseaux. Curieux et passionné des phénomènes de la campagne, il s'informait de l'âge des arbres; il savait quand les colzas devaient jaunir la plaine et les sainfoins l'empourprer. Durant des soirées entières, il suivait du regard le vol des chauves-souris; il attendait, quand venait le printemps, le retour des tourterelles, et dès que les nuits se faisaient plus tièdes, il écoutait, avide, les rossignols qui chantaient, disait-il, pour ses délices et pour son tourment.

Le maître qui lui fut donné d'abord ne pouvait que le faire souffrir. Très peu sensible aux choses extérieures, positif et pratique, avec beaucoup d'intelligence et de cœur, Augustin avait peu d'imagination. Il ne soupçonnait rien de ce qui se passait dans l'esprit de Dominique, et le jour où l'enfant quitta la maison natale pour le collège, son maître qui le trouva, tout en larmes, occupé à rédiger en latin les adieux d'Annibal abandonnant l'Italie, ne demanda même pas au pauvre petit s'il pleurait seulement sur le départ du héros carthaginois.

C'est avant sa sortie du collège, que Dominique devient amoureux de Madeleine; amoureux tout d'un coup et pour jamais, comme Roméo. Mais aujourd'hui Roméo n'épouse plus Juliette en secret. Et puis, voyez-vous Roméo au collège? Pauvre Dominique! Avec quelle délicatesse et quelle candeur il nous dit les chastes inquiétudes de son adolescence, l'explosion de la passion à l'âge des amourettes et la lenteur amère, ironique, des années, qu'avait devancées chez lui la hâte de l'amour! A beaucoup de lecteurs, *Dominique* a paru monotone. Il est vrai qu'un sentiment unique est le sujet du volume entier; mais de ce sentiment l'écrivain a su varier et graduer les phases successives avec un art ingénieux. Il nous décrit tour à tour des états d'âme analogues, mais que distinguent cependant de fines nuances et que modifient les incidents du récit. C'est d'abord l'éclosion chez Dominique de la passion qu'il s'avoue à peine à lui-même et que Madeleine surtout ne semble pas soupçonner. L'amour s'empare de ce cœur d'enfant par une journée de printemps, à la faveur d'une de ces crises de sensibilité nerveuse où le retour d'avril jeta tous nos quinze ans. Troublé comme il ne l'avait pas été encore, Dominique s'échappe de la ville pour courir au hasard à travers les champs reverdis. Il s'enivre de

la lumière nouvelle et des parfums revenus; il s'abandonne au courant de puberté printanière dont l'atmosphère est traversée : « Je me souviens, dit-il, que d'un peu loin j'aperçus les jeunes gens du séminaire défilant deux à deux le long des haies fleuries, conduits par de vieux prêtres qui, tout en marchant, lisaient leur bréviaire! Il y avait de longs adolescents, rendus bizarres et comme amaigris davantage par l'étroite robe noire qui leur collait au corps, et qui en passant arrachaient des fleurs d'épines et s'en allaient avec ces fleurs brisées dans la main. Ce ne sont point des contrastes que j'imagine et je me rappelle la sensation que fit naître en moi en pareille circonstance, à pareille heure, en pareil lieu, la vue de ces tristes jeunes gens, vêtus de deuil et *déjà tout semblables à des veufs*. » Rien qu'à ces derniers mots, à cet accent de pitié, presque d'effroi devant ces adolescents qui ne devront jamais aimer, ne reconnaissez-vous pas un cœur qui déjà ne s'appartient plus? Quelques jours plus tard, encore vibrant de l'étrange secousse qu'il avait ressentie, Dominique était assis vis-à-vis de Madeleine; leurs yeux se rencontrèrent et cette fois la révolution fut soudaine et définitive. Dominique comprit en moins d'une seconde que ses vagues tendresses s'étaient fixées et que c'en était fini de son bonheur.

Madeleine alors, sans rien avoir deviné, quitta momentanément le pays; avec son père et sa sœur, elle voyagea durant quelques semaines, et l'amour ne fit que grandir en son absence dans l'âme où elle l'avait laissé. Sur les effets singuliers de l'absence qui désunit ou unit, qui fait oublier ou se souvenir, qui compose avec des riens la trame vigoureuse des tendresses durables, sur l'absence, mystérieuse ouvrière d'amitié ou d'amour, sur les pèlerinages furtifs de Dominique à la maison, au jardin, à la chambre de son amie, Fromentin a écrit des pages délicieuses.

Madeleine revient fiancée, puis se marie. Elle se fixe à Paris, où Dominique aussi va vivre non loin d'elle. Oh! le mélancolique et singulier étudiant! Rien ne peut le détacher ou seulement le distraire de son rêve impossible. Il voit Madeleine en toute liberté; il est son ami, parfois son hôte, soit à Paris, soit à Nièvres. Loin d'elle il souffre, auprès d'elle il se tait. Tantôt il la cherche et tantôt il la fuit. Comme il le dit très bien, ce n'est pas lui qui veut, mais une situation qui le commande. Ne plus aimer Madeleine est impossible; l'aimer autrement n'est pas permis, et de cette impasse morale on n'aperçoit aucun moyen de sortir. Aussi toute cette partie du roman n'est-elle qu'une série de concessions réciproques et de compromis entre la prudence et la passion de Dominique, obligé de transiger sans cesse avec un sentiment auquel il ne peut

ni tout promettre ni tout refuser. Le pauvre garçon tâche de tromper son amour avec des demi-bonheurs et des semblants de joie. Il détermine M. et Mme de Nièvres à passer une saison chez lui, aux Trembles, et pendant quelques semaines il jouit de vivre auprès de l'être qu'il aime le plus, sur la terre même et sous le toit où il est né. Le récit de ce séjour aux Trembles est délicieux, plein de pure tendresse, d'impressions décentes et exquises, d'harmonies discrètes et charmantes entre la mélancolie de la nature et celle d'un cœur qui cherche auprès d'elle le courage de lutter et la force de souffrir. Et comme elle est jolie, Madeleine, dans la pénombre où jusqu'ici le romancier la laisse, Madeleine qui nous apparaît d'un peu loin et comme de profil perdu, tantôt accoudée pensive au balcon d'un phare qu'ébranle le vent, tantôt endormie à l'arrière d'une barque de pêche qui vogue à la dérive sur la mer immobile et silencieuse. D'aucuns ont trouvé *Dominique* un livre terne et gris ; mais il est d'un gris adorable, fin et nuancé comme un ciel d'automne, dont la lumière éclaire et ne blesse jamais.

Deux mois aux Trembles, voilà le seul rayon du pâle récit. Mais bientôt Madeleine dut partir, et la première pluie essuya de la terre des chemins la trace légère de ses pas. La vie qui, pour Dominique, ne devait pas avoir d'autres faveurs, lui réservait d'autres épreuves. La passion finit par aigrir le cœur où elle avait fermenté trop longtemps, et Dominique sentit avec épouvante fléchir les ressorts de son âme. La jalousie, le dépit, tous les sentiments médiocres commencent à rabaisser, presque à corrompre un amour jusque-là si haut et si pur. Celui qui longtemps avait souffert seul, veut goûter à l'âcre volupté, au plaisir méchant et odieux de faire souffrir. « Madeleine, dit-il, était avertie, depuis le jour où, respirant elle-même un air plus agité, elle y avait senti passer des chaleurs qui n'étaient plus à la température de notre ancienne et calme amitié. » A partir de ce moment, le personnage de Madeleine s'accentue ; son caractère, qui n'était qu'esquissé encore, se dessine en traits harmonieux et purs. Au manège détestable, à la cruelle stratégie de Dominique qui la poursuit, qui tâche de forcer le retranchement de son ignorance simulée et de son héroïque silence, elle n'oppose que la douceur, feignant de ne rien comprendre et surtout de ne rien sentir. Pas une fois son pied ne bronche aux cailloux dont son ami n'a plus honte de semer un chemin déjà pourtant assez rude, et les traits les plus acérés viennent se perdre et mourir dans les plis flottants de sa robe blanche.

Mais pour Madeleine elle-même, l'heure devait venir, sinon de l'injustice et de la dureté, au moins de la hardiesse et de l'imprudence, par excès de compassion et de générosité. Quand le mauvais

orgueil de Dominique eut désarmé devant tant de bonté, quand Dominique eut senti « sur le démon qui l'avait possédé, se poser le pied d'une femme », Madeleine alors, qui n'ignorait plus rien, résolut de ne plus rien dissimuler. Avec une charité sublime, mais périlleuse, elle voulut guérir Dominique elle-même. Mais comme il arrive le plus souvent en ces sortes de maux, le remède faillit perdre et le malade et le médecin. Madeleine osa contre l'amour tout ce que d'ordinaire on ose pour lui. La mesure bientôt fut comblée. La passion, comme une bête fauve, finit par se retourner contre les imprudents qui l'avaient nourrie, et peu s'en fallut qu'elle ne les dévorât.

Les derniers épisodes du roman se pressent avec rapidité. Lisez, ou relisez la promenade à cheval de Madeleine et de Dominique ou plutôt cette course insensée à travers bois, qui rappelle à l'auteur lui-même la chevauchée de Bernard et d'Edmée de Mauprat ; assistez enfin à la crise suprême et dites si l'émotion, le pathétique, manquent à cette fin héroïque, si l'on ne garde pas un frisson de ces pages passionnées, brûlantes, où planent un instant la menace et la crainte d'une chute vulgaire ; dites surtout s'il est beaucoup de dénouements de bonheur et de joie plus fortifiants et plus salutaires que ce dénouement de souffrance et de sacrifice.

Voilà le livre qu'on n'a pas craint d'appeler, si j'ai bonne mémoire, le « roman des ratés de la vie mondaine ! » Oh ! le vilain mot et pour quelles nobles figures ! Pour quelles âmes au contraire accomplies et parfaites ! « En achevant ses douloureuses confidences, Dominique, nous dit celui qui nous les rapporte, regarda au dehors. Il jeta les yeux sur les horizons chéris, témoins et consolateurs de sa longue souffrance. La journée d'automne, qu'il avait consacrée à l'évocation de sa destinée, s'achevait comme cette destinée elle-même, après un midi troublé, dans la sérénité d'un beau soir, avec des rayons d'adieu et de mélancoliques sourires ; les enfants jouaient dans le parc sous les yeux de leur mère, qui n'était pas Madeleine ; les oiseaux cherchaient un gîte pour la nuit, et dans les buissons quelques merles attardés sifflaient encore. Oui, dit Dominique à son compagnon qui lui serrait le bras avec plus d'affection que de coutume, me voici arrivé. A quel prix ? Vous le savez. Avec quelle certitude ? Vous en êtes témoin.

Cette arrivée est précisément ce qui distingue un livre pareil d'autres livres un peu de même famille ; plus illustres, plus éloquents, mais plus désespérés. La souffrance de Dominique n'a été ni orgueilleuse ni stérile. Dans l'âme d'élite qui l'a virilement endurée, elle a porté des fruits précieux. Fromentin, dit-on, ne conclut pas et ne pouvait conclure. Mais je vous le demande, de grands

devoirs, beaucoup de tristesse et un peu de joie, n'est-ce pas en somme la conclusion ordinaire, et pour ainsi dire moyenne, de la vie? En fermant ce livre de *Dominique*, on se sent un peu moins de chagrin et beaucoup plus de courage. C'est le livre des malheureux, mais c'est aussi le livre des forts. C'est le livre de ceux qui s'aimaient et qui ont été séparés; mais il nous enseigne que parmi les amours brisés il en est de si nobles, et dont le rêve était si beau, que leur souvenir seul, hélas! même leur deuil, est encore presque du bonheur.

Voyageur, critique et romancier; plus que romancier : moraliste, Eugène Fromentin a été tout cela. Il a concilié sans effort des facultés souvent incompatibles, sans que la variété de ses aptitudes nuisît à l'unité de son œuvre. Spectateur sérieux et paisible de la nature, juge éclairé et libre des choses de l'art, observateur mélancolique et profond des choses de l'âme, il a tout regardé de très haut, et l'élévation de son point de vue a fait l'harmonie et la sérénité de ses visions. On a dit autrefois que si le mot *distingué* n'existait pas, il aurait fallu l'inventer pour définir le talent de Fromentin. Cela est très juste, mais cela ne suffit pas. Fromentin a été plus qu'un esprit distingué : une âme supérieure. Il n'y a rien en lui de banal, mais surtout rien de bas, et son roman n'atteste pas moins que ses autres ouvrages sa tendance vers les hauteurs et sa constante recherche de l'idéal.

Reviendrons-nous, avant de finir, sur le charme et la douceur égale, sur la sagesse, la raison et l'équilibre de son talent? Fromentin avait des qualités de penseur et d'écrivain classique, je dirais presque antique : sobriété, précision et proportion. Porté à ce degré éminent, le talent nous donne peut-être sinon de plus vives jouissances que le génie lui-même, au moins des jouissances plus constantes. Les vrais grands hommes sont admirables, mais ils sont terribles. Ils écrivent indifféremment le *Cid* ou *Sertorius; Booz endormi* ou l'*Ane*. Les routes les plus glorieuses ne sont pas toujours les plus unies. Avec les écrivains de talent, pourvu qu'ils aient tout le talent possible, on court parfois moins de risques. S'ils n'ont pas les éclats du génie, ils n'en ont pas les écarts. On est en sûreté dans leur compagnie. On les aime un peu comme ces pays modérés, habitables entre tous, qui n'ont pour nous étonner ni beautés grandioses ni sublimes aspects, mais qui nous charment et nous retiennent par leur intime et familière douceur. Rappelez-vous la fleur délicate et pure dont embaumait ses veillées laborieuses le vieux brodeur algérien. L'œuvre de Fromentin lui ressemble. Il fait bon l'avoir toujours près de soi, comme une fleur.

Camille Bellaigue.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Générosités posthumes. Les communications de Mars avec notre globe. Télégraphe interplanétaire. Un ennemi acharné de la médecine. Le déboisement de l'humanité. Le langage des singes. Vent de grèves. La Rochefoucauld, Commerson et le général Boulanger. — Fête nationale. Inauguration de la statue de Danton. Lion et renard. Danton et le positivisme. Le monument de Victor Noir. La statue de Houdon à Versailles. Une nouvelle statue de Bernard Palissy. Le P. Félix. — Les théâtres. Rosa-Josépha. Nouvelle apparition et nouvelle éclipse du Théâtre Lyrique. Comédie-Française : *l'Article* 231, par M. Paul Ferrier. Exposition du concours pour les prix de Rome. Un dangereux précédent.

I

Un homme généreux, — d'une générosité posthume, — portant le nom pacifique de Dodo, — vient de léguer à l'Académie française une somme de 100 000 francs pour la fondation de nouveaux prix. Il paraît qu'il n'y en avait pas assez. C'est peut-être l'avis des auteurs qui ne réussissent point à faire couronner leurs livres, mais je suis bien sûr que ce n'est pas l'avis de l'infortuné secrétaire perpétuel, condamné à passer en revue ce bataillon toujours grossissant, et à allonger encore chaque année de quelques paragraphes l'interminable liste dont il avait déjà peine à voir la fin.

Une autre personne généreuse, — une dame de Pau, — a légué pareille somme à l'Académie des sciences, en faveur de qui trouvera, d'ici à dix ans, le moyen de communiquer avec un astre, et d'en recevoir réponse. Elle désigne spécialement la planète Mars, sur laquelle s'est déjà portée l'attention des savants. De toutes les planètes, Mars est celle qui ressemble le plus à la Terre. Elle a nos continents, nos mers, nos îles, nos nuages, nos pluies, nos neiges, nos saisons, nos nuits et nos jours. L'année y est notablement plus longue que chez nous, mais la journée n'y dépasse guère la nôtre que d'une demi-heure. Il est naturel de croire que cette

simili-Terre est habitée par des simili-hommes, dont les idées, dont la science et la civilisation se sont développées à peu près comme les nôtres. Partant de ce principe, on doit croire aussi qu'ils s'occupent d'astronomie, que, par conséquent, ils ont des télescopes; enfin qu'ils étudient la Terre comme nous étudions Mars. Ils ne peuvent manquer ni d'un Observatoire, ni d'un Bischofsheim, pour leur faire cadeau d'instruments d'une puissance extraordinaire; ni d'un Camille Flammarion pour s'en servir avec ces facultés de vision qui n'appartiennent qu'à lui. — Toujours à la condition qu'ils existent, bien entendu.

Mais ils existent, et la preuve, c'est qu'ils ont tracé des canaux à la surface de leur planète. Si l'on n'a pas vu les habitants, on a vu les canaux, et cela revient au même, tout canal étant œuvre de main d'homme. A moins toutefois que la nature de Mars ne soit plus perfectionnée que la nôtre et ne travaille à la façon de nos ingénieurs. Que dis-je? on y a vu des signaux, — des points lumineux disposés en figures symétriques, si bien qu'il est impossible de douter que les habitants de Mars cherchent à se mettre en communication avec la Terre. C'est un télégraphe lumineux, — quelque chose comme ces feux qui transmirent en Grèce, de sommet en sommet, la nouvelle de la prise de Troie, — seulement un peu plus puissant. Songez que Mars n'est guère qu'à environ 14 millions de lieues de la Terre. Bagatelle, ces 14 millions de lieues, qui font à peine sept mille fois l'intervalle de Paris à Pékin. C'est la banlieue de la Terre, dont la Lune est le faubourg. Rien ne s'oppose à ce que, à une si misérable distance, on aperçoive des canaux, — pourvu seulement que les canaux soient assez larges et les télescopes assez puissants.

Il s'agit de répondre à ces signaux, de manière à être vu et à être compris, et ici la question se complique. Edison lui-même, je le crains, n'a pas encore trouvé de phare électrique d'une incandescence suffisante pour rayonner à 14 millions de lieues, même en accouplant les appareils, et en traçant des figures géométriques lumineuses qui embrasseraient l'étendue de la France entière, — peut-être même de l'Europe, — après la signature d'une convention internationale pour les communications à établir entre la Terre et la planète Mars. Et supposons qu'ils aperçoivent nos signaux comme nous apercevons les leurs, à ce qu'assure M. Schiaparelli, de Milan, ce ne serait là qu'un bien léger début de conversation, équivalant tout au plus à l'*allô*, *allô*, qui ouvre les dialogues par téléphone. Resterait à établir une correspondance réglée. Il faudrait commencer par créer de concert une langue commune, quelque chose comme un volapuk optique, et à cette distance-là, ce ne serait pas

commode. De temps en temps on nous parle bien de parties d'échec jouées à travers l'Océan, entre partenaires dont l'un est à Paris et l'autre à New-York, ou d'entretiens entre prisonniers à l'aide de coups frappés sur la muraille, à raison d'un pour *a* et de vingt-quatre pour *z*, ce qui est un peu long; mais encore sait-on de part et d'autre les règles de la langue que l'on parle. Avant que, de ces deux côtés de l'espace, on soit convenu de son fait, qu'on ait collaboré au dictionnaire martien-terrestre dans les limites indispensables pour commencer à s'entendre, il s'écoulera encore une certaine quantité d'eau sous le Pont-Neuf.

En fixant un délai de dix ans pour décerner son prix, l'excellente dame de Pau a donc tiré les choses d'un peu court. Il eût été plus prudent d'aller jusqu'à dix siècles. Il est à craindre que, pour le moment, les seules personnes aptes à concourir ne soient lord Lytton Bulwer, ambassadeur d'Angleterre à Paris, l'auteur de *la Race future*, et M. Jules Verne, l'auteur *De la Terre à la Lune*, et que l'appât de ce prix coquet ne serve qu'à faire travailler davantage encore des imaginations déjà trop actives et à hâter le déménagement de quelques cervelles. Si l'Académie des sciences a l'imprudence d'accepter, gare à la pluie de mémoires qu'elle va recevoir!

Une troisième personne généreuse, — mais un homme cette fois, M. Henri Krohn, — a envoyé au Conseil municipal un chèque de 100 000 francs encore, — c'est le mois aux 100 000 francs, — qu'il lui abandonnait moyennant expérimentation pendant six mois, dans un hôpital de la Ville, de son système antimédical. Plusieurs journaux qualifient M. Krohn de docteur, et s'il était médecin, ce serait plus drôle, en effet; mais nous savons seulement qu'il est Russe. M. Krohn paraît avoir deux idées dominantes : la première, c'est qu'il faut laisser faire la nature, plus forte que la médecine; que celle-ci, loin de l'aider, la contrarie et que nous nous tuons à force de drogues, en voulant nous guérir. Cette première idée n'est pas neuve, et il y a plus de deux siècles qu'un nommé Molière l'a soutenue avec plus de verve, mais avec moins de chèque, que M. Krohn. Le jour où les médecins se mettront en grève, comme les garçons coiffeurs, nous saurons à quoi nous en tenir là-dessus. La seconde idée est plus particulièrement russe, elle consiste dans le rôle curatif que le signataire du chèque assigne au système pileux. Suivant lui, ce qui fait la faiblesse de l'homme, c'est la dégénérescence dudit système : on se couvre la tête, et l'on devient chauve; on se couvre le corps, et l'on fait tomber la toison qui protégeait jadis l'épiderme de l'homme des âges héroïques. Cela équivaut au déboisement de l'humanité. Dès que nous saurons

récupérer cette cuirasse velue, nous serons vigoureux comme les ours et les gorilles, auxquels nous ressemblerons, ou comme l'homme des cavernes, de qui nous descendons. Il faudrait donc commencer par nous enseigner le moyen de la restituer à l'humanité déchue. Voilà le moment de revenir à l'eau de Lob, un peu délaissée, ce me semble; 100 000 francs à qui prouvera que l'eau de Lob ne fait pas repousser le système pileux sur les poitrines les plus imberbes!

Cette belle théorie méritait de réussir auprès du Conseil municipal; et pourtant elle a échoué, mais après une sérieuse délibération. Le Conseil a refusé le chèque. A-t-il craint de voir l'expérience tourner mal et de s'exposer au reproche de faire un enjeu de la vie des contribuables? Nos conseillers municipaux sont, pour la plupart, des braves à *trois poils*, comme chacun sait, et barbus à tous crins, ainsi qu'il sied à ces révolutionnaires farouches qu'on appelait jadis de *vieilles barbes*; mais il y a beaucoup de gens chauves parmi eux, — et il y a aussi pas mal de docteurs et encore plus de pharmaciens. C'était de la candeur de demander à M. Cattiaux, le plus illustre des officiers de santé, de répudier la médecine.

Les 100 000 francs de M. Krohn sont donc toujours disponibles. Que ne s'en sert-il, lui aussi, pour fonder un prix, qui ferait le digne pendant de celui qu'a institué la vénérable dame de Pau, en faveur du savant qui publierait le dictionnaire le plus complet du langage des bêtes! Depuis Dupont de Nemours, à qui l'on doit un *Vocabulaire du langage des corbeaux*, on a fait des progrès, et le professeur Garner, de Cincinnati, vient de donner à une revue américaine un article, qui a fait du bruit, sur la langue que parlent les singes. Voilà une nouvelle branche de philologie que n'avait pas rêvée François Bopp, et un chapitre qui manque à sa *Grammaire comparée*.

Comment le professeur Garner est-il parvenu à étudier l'idiome simiesque et à en pénétrer les secrets? Oh! mon Dieu, c'est bien simple : à l'aide du phonographe. Tout s'enchaîne, et une découverte en amène une autre. Il s'est approché d'un gorille qui se livrait à un monologue, à l'instar de Coquelin cadet, et, muni de l'instrument perfide, il a enregistré les exclamations et les grognements de l'homme des bois, qui ne se doutait de rien. Puis, s'approchant sournoisement d'une guenon qui rêvait dans une autre case, il a tourné la manivelle, et il a pu interpréter les sons des paroles qu'il avait recueillies d'après l'impression qu'elles produisaient sur la guenon. Celle-ci a répondu à son tour, et le phonographe a transmis sa réplique au gorille, ainsi de suite. Peu à peu cela s'est

débrouillé. Le professeur a étudié à fond, dans le silence du cabinet, les sons qu'il reproduisait suivant ses besoins; il les a notés, décomposés et recomposés; il s'est appliqué même à les imiter de son mieux : jusqu'où ne peut conduire l'amour de la science! Le professeur Garner ne se flatte certes pas de parler *le singe* avec la perfection du gorille, mais il y est arrivé pourtant de manière à faire illusion aux guenons, et c'est un assez beau résultat. Il a dès maintenant les éléments de son grand dictionnaire, c'est-à-dire les huit ou neuf mots-types, avec les modulations et les nuances qui les modifient. Le difficile c'est d'arriver à les écrire avec les lettres de notre alphabet. Il ne nous dit rien encore de la syntaxe simiesque, réservant peut-être ce sujet d'études pour ses vieux jours. Mais il n'a pas voulu nous faire attendre plus longtemps les premiers résultats de ses découvertes.

Nous savions bien, par les contes de fées et par les fables de la Fontaine, qu'il y eut un temps où les bêtes parlaient, et même où elles parlaient beaucoup mieux qu'une foule de braves gens de notre connaissance. Nous avions tort de croire que ce temps était passé : elles parlent toujours; seulement c'est nous qui ne les comprenions plus. Grâce au professeur Garner, de Cincinnati, le secret perdu est en train de se retrouver.

A quand la publication du grand dictionnaire qui manque encore à la collection des lexiques et que nous attendons avec impatience? Il ne saurait manquer de rendre de grands services, surtout si le docte professeur veut bien avoir la condescendance de le faire suivre de petits *Dialogues usuels*, comme ceux qu'on publie pour la commodité des voyageurs en pays étrangers. Nous pourrions ainsi engager la conversation avec les chimpanzés du Jardin des Plantes, et qui sait si, au cours de ces entretiens amicaux, l'intelligent quadrumane, doué au point que l'on sait de l'esprit d'imitation, ne finira pas lui-même par apprendre le français?

Allons, je ne désespère pas de voir quelque jour une chaire de *singe* au Collège de France, ou à l'École des langues orientales vivantes.

Les indigènes de l'Afrique assurent que le singe est un être plein de ruse qui feint d'ignorer la parole de peur qu'on ne le fasse travailler. Mais cette raison ne saurait plus le retenir aujourd'hui. Si on voulait le faire travailler, il n'aurait qu'à créer un syndicat et à se mettre en grève. C'est le jeu du moment, *Les grèves*, — ce titre fait maintenant partie des rubriques habituelles du journal. Pendant plusieurs semaines, vingt corps de métier sont venus tour à tour et quelquefois tous en même temps remplir plusieurs colonnes du récit de leurs revendications, de leurs

assemblées, de leurs discussions. Des orateurs se sont révélés, des meneurs se sont fait la main. Imitant les omnibus, les tramways ont refusé la circulation, mais pendant un jour seulement. Nous avons vu défiler les employés des maisons de vente à crédit, les ouvriers baleiniers en corne et d'autres industries d'un genre aussi particulier. Les mitrons se sont agités, menaçant d'affamer tout Paris et parlant d'entraîner les bouchers à leur suite. Et déjà les vidangeurs eux-mêmes se mettaient en mouvement : suite naturelle de la grève de l'alimentation. Les garçons coiffeurs se sont signalés en allant chaque soir casser les vitres et les lanternes des patrons qui ne se conformaient pas strictement à l'ordre de fermer à neuf heures. Les fondations philanthropiques de la Compagnie d'Orléans, qui a créé, en faveur de ses employés et ouvriers, les sociétés de consommation les plus utiles et les mieux entendues, ne l'ont point préservée du sort commun. Elle a résolu pour eux, par tout un ensemble d'institutions qui répondent aux besoins les plus divers, le système de la vie à bon marché, et c'est précisément elle qu'on a choisie pour y faire en quelque sorte, suivant le mot d'un de nos confrères, la répétition d'une grève de chemins de fer, qui a failli s'étendre à toutes les autres Compagnies. Cela n'est pas encourageant.

Les grèves sont en train de devenir purement et simplement de redoutables instruments de combat, aux mains des agitateurs politiques et sociaux qui en dénaturent le caractère essentiel. De ce qui ne devait être qu'une arme de défense, on fait une arme offensive, maniée sans scrupule par des mains violentes, dans des conditions qui la rendent particulièrement dangereuse et pourraient la rendre mortelle. L'abus est devenu si criant et si continu, qu'il frappe jusqu'aux plus aveugles et soulève les protestations des plus sincères amis de la classe laborieuse. Elles semblent faites surtout, maintenant, pour le plus grand avantage des travailleurs qui ne travaillent pas. Les encouragements du Conseil municipal ne leur manquent jamais, et ils ne demeurent pas purement platoniques, sous prétexte de secourir les familles réduites à la misère par le chômage, il leur dit avec son plus aimable sourire : « Passez à la caisse. » Jamais la place qui est devant l'Hôtel de Ville n'avait mieux mérité son nom de place de Grève. Après avoir défendu l'ouvrier contre le despotisme du patron, il devient urgent de défendre le patron contre les exigences de l'ouvrier.

Quelques jours avant le 14 juillet, une librairie parisienne avait annoncé et mis en vente *les Réflexions et pensées du général Boulanger*. Nous jugeâmes tous que le brave général avait voulu se rappeler à notre souvenir à l'occasion de la fête nationale et que,

la carrière militaire lui étant fermée, il songeait, insatiable de gloire, à rivaliser maintenant avec la Rochefoucauld. Les journaux donnaient même des extraits du livre, communiqués par l'éditeur et choisis avec discernement dans la masse. Parmi les plus belles fleurs de cette anthologie, nous avons conservé les suivantes :

En amitié, il y en a inévitablement un des deux qui est exploité par l'autre. Ainsi je suis sûr que Pollux mettait toujours les chapeaux de Castor.

Il y a des raffinés qui se font blanchir à Londres ; moi, je préférerais faire venir mes chemises blanches de Castille.

Bien peu de noms de famille sont des noms propres.

Certains ministres des finances ont une façon de discuter les fonds publics qui fait avant tout hausser... les épaules.

Les paroles dessinent, le timbre colore, mais l'accent grave!

Mieux vaut encore boire du vin un peu faible que de l'eau-forte.

Phénomène singulier : quand la terre tremble, c'est nous qui avons peur.

On prétend que tous les poissons sont muets, on a tort : on oublie que le thon fait la chanson.

Après avoir lu ces maximes qui offrent un agréable mélange de bon sens, d'observations fines et de calembours, il fallait bien s'avouer qu'elles ressemblaient plus aux *Pensées d'un emballeur* qu'à celles de la Rochefoucauld. Mais était-ce une raison suffisante pour douter de leur authenticité? On se le demandait, quand un télégramme du brave général coupa court aux incertitudes : il désavouait sèchement ce livre; il n'était pour rien ni dans sa composition ni dans sa publication. Eh bien, tant pis : *les Réflexions et pensées* auraient prouvé tout au moins qu'il était homme d'esprit et que, à défaut de mieux, il pouvait être engagé comme rédacteur du *Tintamarre*. Le mystificateur s'est dévoilé depuis; il assure, du reste, qu'il a cueilli beaucoup de ces fleurs dans les discours, épîtres et billets du général, et il offre d'en administrer la preuve; mais on doit croire qu'il leur a fait subir un léger apprêt, car, si nous nous souvenons bien d'avoir lu jadis, sous la plume du personnage dont on a usurpé le nom, des réflexions égales en profondeur à celles-ci, nous ne nous souvenons pas d'en avoir lu qui les égalassent pour la finesse du tour et le piquant de la pointe. Tout compte fait, nous craignons qu'il n'ait eu tort de protester.

Il faut avouer, d'ailleurs, que l'isolement s'établit de plus en plus autour de lui, et que rien ne pronostique le prochain retour

de l'île d'Elbe. Lui-même semble vouloir couper les derniers câbles qui pouvaient rattacher encore au rivage sa barque désemparée. Il décourage et congédie les quelques amis demeurés fidèles à sa mauvaise fortune. Il s'est séparé de Tunis, son fameux cheval noir, que ses fidèles considéraient comme un fétiche; nous apprenions récemment que Tunis a été vendu à un ancien négociant retiré des affaires, et que la noble bête, après s'être couronnée, était réduite à des fonctions serviles et traînait maintenant la carriole de son maître. Ironie du sort! Ce n'est pas le cavalier qui a été couronné, mais le cheval, — et c'est peut-être là, après tout, ce qu'avaient prédit les oracles.

Il est vrai que le général a démenti la nouvelle, mais il en a démenti tant d'autres, qui n'en étaient pas moins vraies pour cela! Et après avoir désavoué Naquet, il peut bien désavouer Tunis.

II

La *fête nationale* s'est ouverte le 13 juillet par l'inauguration officielle de l'avenue de la République et du lycée Voltaire. L'avenue de la République, qui part de l'ancienne place du Château-d'Eau, pousse, en faisant un coude, jusqu'à la porte de Romainville, au lieu de s'arrêter au cimetière du Père-Lachaise, comme dans le projet primitif, qui remonte à l'Empire. Elle introduit l'air et la lumière à travers un quartier populeux et généralement misérable, mais elle est loin encore d'être bâtie sur tout son parcours, long de 4 kilomètres et demi, et il y a là beaucoup d'ouvrage pour les architectes et les maçons.

Le 14, on a inauguré sur le boulevard Saint-Germain, dans l'axe de l'Odéon, la statue de Danton, par M. Auguste Pâris. Le sculpteur n'a pas flatté le tribun : il l'a représenté avec ce mufle hideux qui lui donnait un peu l'aspect d'un boule-dogue, débraillé, la main droite impérieusement étendue, le poing gauche crispé, entre un petit tambour renversé à terre et qui se redresse pour lui offrir une branche de laurier, et un jeune ouvrier qui accourt, un fusil à la main, et qui, suspendu à ses lèvres et buvant ses paroles, semble prêt à bondir sur la proie qu'il lui désigne; si, au lieu d'un fusil, ce jeune citoyen tenait un sabre, on pourrait croire que la *grande voix* de Danton le lance à l'Abbaye.

Ce malheureux boulevard Saint-Germain semble destiné à devenir le principal dépotoir de l'iconographie révolutionnaire et libre-penseuse, dont le Conseil municipal a le ferme dessein d'encombrer nos rues. On a commencé par Diderot, on a poursuivi

par Étienne Dolet; on continue aujourd'hui par Danton, et le *Voltaire* du square Monge en est à quelques pas à peine.

M. H. Wallon, l'historien du *Tribunal révolutionnaire*, de *la Révolution du 31 mai*, des *Représentants en mission*, et qui ne devrait pas être suspect d'hostilité contre la république, puisque c'est à lui qu'on en doit le rétablissement, a interpellé le gouvernement, à la tribune du Sénat, sur ce qu'il comptait faire à propos de la statue de Danton, et M. Constans lui a répondu sur un ton narquois qu'il n'avait pas jusqu'à ce jour reçu d'invitation de la part du Conseil municipal et qu'il serait temps d'aviser quand il la recevrait. Il n'est d'ailleurs pour rien dans l'affaire; c'est un de ses prédécesseurs qui a autorisé la statue. M. Constans, qui, à l'occasion, n'a guère montré moins d'audace que Danton dans son genre, s'est ici dérobé comme lui. La protestation que M. H. Wallon a opposée à l'apothéose de Danton était nourrie de faits et de preuves irréfutables, mais il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, et tous les documents du monde ne peuvent rien contre le parti-pris.

Il eût pu se borner à renvoyer ses collègues aux histoires de Michelet et de Quinet, qui ne sont des royalistes ni l'un ni l'autre. D'après Michelet, Danton, en ces journées effroyables, garda une inertie calculée; il s'effaça, il disparut, afin de laisser faire, s'efforçant même de se créer, au Champ de Mars, un alibi qui ne trompa personne. Il garda une expectative équivoque; et, avec la complicité de son ami et affidé Tallien, secrétaire de la Commune, il n'eut garde de se montrer à l'Hôtel de Ville, où on l'avait convoqué, s'obstinant à ne rien savoir, afin de tirer parti des événements lorsqu'ils seraient accomplis. De même il se refusa à sauver les prisonniers de Versailles, égorgés aux portes de la ville. Averti par un magistrat qui prévoyait le péril, il ne fit d'abord, et coup sur coup, que des réponses évasives, mais d'une signification suffisante : « Ces hommes-là sont bien coupables. » Et comme son interlocuteur insistait, ne voulant pas comprendre : « Eh! Monsieur, s'écria-t-il d'une voix tonnante, ne voyez-vous pas que si j'avais quelque chose à vous répondre, cela serait fait depuis longtemps? Que vous importent ces prisonniers?... Mêlez-vous de vos affaires. » Après les massacres, il en accepte hautement la solidarité, de peur de rester en arrière de Marat. Ceux qui le défendent se montrent plus difficiles pour sa mémoire qu'il ne le fut lui-même. — Selon Quinet, « il a peur de n'être plus le grand tribun, l'Atlas de la Révolution, si quelqu'un le dépasse en audace... Il fait les meurtres auxquels il prête son nom et son autorité. Présent et absent, il a beau faire : il ne se dérobera pas à

l'avenir... Il laisse couler et tarir le sang; il en garde aux mains une tache éternelle. »

Ce serait là tout au moins le crime de Danton : ministre de la justice, il pouvait, il devait tout empêcher; il a fermé les yeux et s'est bouché les oreilles. Il n'a même pas fait l'effort d'un Manuel, — que dis-je? d'un Chabot, — pour arrêter les égorgeurs. Il est juste que ce sang innocent retombe sur sa tête. Danton était un audacieux, mais c'était aussi un rusé. Ce *lion* avait, au besoin, l'astuce du renard. En réponse à M. Wallon, M. le pasteur Dide a voulu faire de lui un personnage idyllique, innocent comme un berger d'Arcadie : « Danton ne pouvait rien; son autorité dans le gouvernement était médiocre; la réquisition de la force armée n'était point dans ses attributions. » Allons donc! ces misérables et piteux sophismes sont absolument démentis par l'histoire. N'eût-il rien pu, il devait tout tenter. Mais il avait dans le gouvernement la même autorité que sur la multitude; son action s'étendait à tout, et c'était le moment de faire tonner sa *grande voix*. Un homme de son tempérament se fût-il arrêté une seconde devant cette considération que la force armée ne relevait pas de lui? Et, à défaut de la force armée, il avait dix autres moyens d'agir. Qu'on ne lui cherche point d'aussi plates axcuses, qu'il eût rougi d'invoquer lui-même. Il se fût senti moins déshonoré, en acceptant, avec son front d'airain, la responsabilité de ces tueries qu'en invoquant sa prétendue impuissance.

Non, non, le ministre de la justice, — de la justice, grand Dieu! — qui, pendant quatre à cinq horribles journées, a laissé le champ libre aux bêtes féroces lâchées à travers les prisons, sans donner le plus léger signe de vie, et qui n'a pas poursuivi un seul assassin, s'est enlevé, il l'eût reconnu lui-même, le droit d'invoquer aucun motif sérieux à sa décharge. La tache qui rougit sa main est plus indélébile que celle de lady Macbeth : tous les flots de l'Océan ne l'effaceraient pas. Personne ne s'y est trompé alors. On comprit après coup la terrible signification de la phrase qu'il prononçait à la tribune, au moment même où le tocsin et le canon d'alarme donnaient le signal du massacre : « Il faut faire peur aux royalistes. » Et l'on a dix aveux de lui attestés par des témoignages contemporains dignes de foi, par celui de Mme Roland, qui enregistre sa réponse à Grandpré : « Je me f... bien des prisonniers, qu'ils deviennent ce qu'ils pourront »; par celui d'Arnault, qui rapporte un de ses mots pendant le massacre : « N'est-il pas temps que le peuple ait sa revanche? »; par celui de Louis-Philippe, alors officier dans l'armée de Kellermann et en mission à Paris, qui entendit de la bouche de Danton : « Le 2 septembre, c'est moi qui l'ai fait. »

On raconte qu'un soir, dans la salle de la Convention faiblement éclairée, comme Danton à la tribune faisait son apologie, une voix laissa tomber lentement ce seul mot : *Septembre*. Tous frémirent, et Danton lui-même se troubla. C'était la voix de Lanjuinais. Aujourd'hui encore, il n'est pas besoin d'une autre réponse. Le sang de Septembre étouffera toujours les apologies de Danton.

L'inauguration s'est faite pour ainsi dire en famille. Aucun ministre n'était là. Faut-il croire que M. Constans n'avait point reçu d'invitation? Ne l'aurait-on pas jugé assez pur? Le gouvernement ne se trouvait représenté d'une façon officielle que par le préfet de la Seine. Le président de la Chambre et beaucoup de députés s'étaient joints aux conseillers municipaux. Le président du Conseil, M. Levraud, a déclaré qu'il dédaignait de répondre aux calomnies des royalistes, des traîtres et des jaloux, qui ont essayé de ternir cette noble mémoire, et c'était, en effet, le plus sage parti qu'il eût à prendre. Après lui, le chef actuel du positivisme, M. Laffitte, est venu faire l'apologie de Danton. M. Laffitte, qui nous paraît avoir beaucoup d'imagination pour un positiviste, mais qui ne donne point dans la sentimentalité, a comparé Danton à Richelieu, et, sans croire précisément qu'il ait fait les massacres de Septembre, il estime qu'il faudrait célébrer sa mémoire « quand même il serait vrai qu'il les eût faits », ce qui a bien l'air d'un demi-aveu tout au moins. Son apologie n'était pas pour nous étonner : Danton, en effet, est le type du grand homme d'État pour les disciples d'Auguste Comte; son principal défenseur et panégyriste dans ces dernières années a été l'un des sectateurs les plus connus de cette école, le docteur Robinet. Et il est certain que Danton, esprit très lucide, sans illusion sur rien ni sur personne, se faisant toujours de la situation l'idée la plus exacte, entièrement dépourvu de l'esprit utopiste et chimérique qui fut celui de tant de révolutionnaires, homme d'autorité, de coup d'œil et de résolution, pourri de vices et sans scrupules, mais capable de retours d'humanité, comme il était capable de tout, fut l'homme politique de la Révolution beaucoup plus que le froid Robespierre.

Le lendemain de la fête nationale, a été inauguré, au cimetière du Père-Lachaise, le monument élevé par souscription sur la tombe de Victor Noir. M. Dalou, le sculpteur ordinaire de la République, a représenté la victime de Pierre Bonaparte au moment où elle vient de recevoir le coup de revolver, étendue sur le sol, les mains gantées, le chapeau à quelques pas. Et il a eu raison de choisir ce moment puisque Victor Noir n'est célèbre, puisqu'il n'existe que par sa mort tragique, qui a fait entrer dans l'histoire ce jeune homme de vingt ans et qui a si violemment secoué l'édifice déjà

vermoulu de l'Empire. Des orateurs ont retracé ce drame avec des paroles où vibraient encore, après bientôt un quart de siècle, les haines et les colères d'un autre temps, avec la phraséologie violente du journal la *Marseillaise* et de la *Lanterne*. Le nom de Rochefort, prononcé par M. Vacquerie au courant de son discours, a souligné l'anachronisme, en excitant les *Vivat* des uns et les *A bas* des autres. Comment s'étonner qu'une cérémonie commencée sous de pareils auspices ait fini dans un tumulte indécent, et que, en voulant trop bien faire et avoir plus de succès encore que les autres, un dernier orateur ait été empoigné et expulsé par la police, sur la demande même du frère du défunt et de ses amis? Les révolutionnaires qui en appellent à la police me font toujours rire. Ils ont été plus loin : ils ont applaudi à la poigne des agents qui ont enlevé le docteur Susini en un tour de main. Bravo les mouchards! Qu'est-ce que l'ombre de Victor Noir devait penser de cela?

La statue de Houdon s'élève, depuis le 28 juin, à Versailles, dans le square Duplessis. C'est une œuvre de M. Tony Noël, qui a représenté l'artiste en tenue d'atelier, s'appuyant, le maillet en main, à un bloc de marbre d'où se dégage la tête ébauchée de Voltaire. Qui ne connaît cette merveilleuse statue du Théâtre-Français, miracle de vérité et de vie? On n'en saurait dire, comme le pape Clément XIV du *Saint Bruno*, qui fut l'une des premières œuvres de J. Houdon, à Rome : « Si la règle de son ordre ne lui prescrivait le silence, il parlerait »; mais il est impossible de regarder ce spectre diabolique sans le voir s'animer avec un rictus moqueur, comme les squelettes de la Danse macabre, les yeux flambant d'un feu d'enfer.

La longue vie de Houdon, qui se prolongea du règne de Louis XV au règne de Charles X, est pleine d'œuvres et d'anecdotes, mais il faudrait un article pour énumérer les unes et un volume pour conter les autres. Il traversa la Révolution sans trop d'encombre, grâce à sa présence d'esprit. On sait comment, dénoncé en 1793 pour une *Sainte Scholastique*, vieille statue inachevée qu'il avait reprise et à laquelle il travaillait, en l'absence de toute commande, afin d'occuper ses loisirs, il détourna le danger en allant l'offrir à Barère comme une statue de la Philosophie, pour le vestibule de la Convention. La cérémonie a ressemblé à toutes les autres du même genre, sauf en un point : après *la Marseillaise* obligatoire, la musique militaire a joué l'hymne national russe, car le tsar, qui avait souscrit au monument, s'était fait représenter par son ambassadeur à l'inauguration. C'est que J. Houdon a beaucoup travaillé pour la Russie : la *Diane* qui parut au Salon de 1781, avec le *Tourville* et le *Voltaire assis*, était une commande de la grande

Catherine; il a fait son buste, ceux du prince Galitzin, de la princesse Daschkoff, et nul ne représente plus brillamment, au musée de l'Ermitage, l'art français du dix-huitième siècle.

Bernard Palissy ne manquait pas jusqu'à présent de statues : il en avait une à Agen, parce qu'il est né dans l'Agenais; il en avait une autre à Saintes, parce qu'il s'y maria et y vécut longtemps; une autre encore à Paris, parce qu'il y mourut. Il en a quatre maintenant en y ajoutant celle que vient de lui élever Villeneuve-sur-Lot, chef-lieu de l'arrondissement dans lequel il est né. Restent le chef-lieu de canton et la commune, qui revendiqueront peut-être un jour leurs droits. La statue de Villeneuve est simplement la reproduction de celle de M. Barrias que vous pouvez voir dans le square Saint-Germain des Prés; il était parfaitement inutile de se mettre en frais pour ne pas faire mieux. Le célèbre potier demeurait à deux pas de ce square, rue du Dragon; au numéro 24, une inscription commémorative, accompagnée d'un médaillon colorié où se détache une tête d'homme vue de profil, désigne l'emplacement de sa maison. Ce médaillon en remplace un autre, d'un fort beau style, qui représentait Samson déchirant le lion et qui portait en exergue, dans sa bordure jaune : *Au fort Samson.* On l'attribuait à Bernard Palissy, et l'œuvre était assez remarquable pour justifier cette attribution. Pendant longtemps, nul n'y prit garde, puis des amateurs survinrent, et après avoir longtemps refusé de le vendre, le propriétaire céda enfin devant une offre irrésistible. L'ancienne petite rue de l'Égout, qui s'ouvre en face, dans la rue du Dragon, porte aujourd'hui le nom de Palissy : c'est peut-être là que s'élevait, dans le plus proche voisinage de sa demeure, l'atelier du *fabricant et inventeur de rustiques figulines*, comme il aimait à s'appeler, dont les œuvres fragiles se payent aujourd'hui plus qu'au poids de l'or. Depuis une trentaine d'années surtout, Palissy est à la mode; on s'est même créé un Palissy légendaire où l'imagination entre pour beaucoup. Tout morceau dans lequel on croit retrouver son empreinte, puisqu'il n'a pas mis sur ses ouvrages d'autre marque que celle de son talent, atteint les prix les plus élevés. Nul n'a plus contribué que Sauvageot à le remettre en lumière; on peut voir, dans la précieuse collection qu'il a léguée au Louvre, que de pièces et quelles rares pièces de l'*ouvrier de terre* il avait réunies. Il en est dans le nombre qui lui avaient à peine coûté un petit écu; il serait curieux de savoir combien elles se revendraient aujourd'hui.

Le P. Félix aura-t-il jamais sa statue? Il vient de mourir, plein d'œuvres et plein de jours, dans le silence et la retraite. Le célèbre prédicateur s'était retiré à Lille, en un couvent de son ordre, d'où

il ne sortait plus que pour aller porter la parole de Dieu, dans des villes de province ou de l'étranger, avec une ardeur que ne ralentissait pas le déclin de ses forces. En 1888, il menait encore de front trois stations de carême. Néanmoins, il se laissait volontiers oublier, car il n'avait jamais eu la gloire pour objet, mais uniquement le salut des âmes.

Né en 1810, le P. Félix n'aborda la chaire à Paris qu'après avoir dépassé quarante ans. Il en avait même trente-huit quand il y monta pour la première fois en province. Sa santé fragile l'en avait écarté d'abord, mais il avait rempli ce long stage par de fortes études théologiques et littéraires, et il s'était dressé à la parole par l'enseignement, par des conférences, par des discours de distribution de prix, dont l'un, à Brugelette, avait révélé son talent oratoire. De la chaire de Saint-Thomas d'Aquin et de Saint-Germain des Prés, où il débuta en 1851, il passa, dès 1853, à celle de Notre-Dame. Il s'agissait de recueillir la redoutable succession du P. Lacordaire. L'âme du modeste religieux dut en être profondément troublée, mais il ne recherchait point l'honneur, et la meilleure manière d'éviter un rapprochement dangereux, c'était de ne le provoquer par rien qui ressemblât à une imitation.

Aucune comparaison n'est possible entre eux. Le P. Félix n'avait pas la flamme, les élans victorieux, l'éloquence originale, vibrante et souveraine de son illustre prédécesseur; il n'était pas né grand orateur comme lui. Mais c'était un apôtre d'une doctrine sûre et d'un zèle infatigable, d'une parole élégante, fine et ferme, en qui s'équilibraient harmonieusement les dons de l'orateur. C'était un cerveau et c'était une âme : ce penseur, ce théologien, ce métaphysicien savait parler aussi la langue du sentiment et de la poésie. On le vit surtout quand, dans le grand sujet qu'il avait choisi pour thème de ses conférences : *le Progrès par le christianisme*, il en vint à traiter de l'art et à démontrer que le Christ est le centre du beau, comme il l'est du vrai et du bien. Son style est naturellement fleuri; il abonde en métaphores et en apostrophes; on peut le trouver plus littéraire qu'oratoire; toute rhétorique n'est pas absente du mouvement bien réglé qui l'emporte, de la cadence des phrases et de l'élégance des ornements. Dans ces régions tempérées, le P. Félix est un modèle et, quoiqu'il fût petit, quoiqu'il n'eût rien d'imposant et de dominateur, ni dans l'attitude ni dans le geste, la chaleur et la justesse de son action faisaient valoir tout ce qu'il disait. Pendant plus de quinze ans, il exerça son apostolat dans la chaire de Notre-Dame avec un succès qui ne se démentit pas et qui se traduisait en fruits abondants. Son action fut plus féconde que bruyante. Il avait fondé l'œuvre de Saint-Michel pour continuer

l'œuvre de la parole par le livre. Aucun discours n'a été prononcé sur la tombe de ce prédicateur illustre, et ses funérailles ont fait moins de bruit que celles d'un *reporter*.

III

La plupart des théâtres qui restent ouverts vivent tant bien que mal, et plutôt mal que bien, sur leurs succès passés. La Gaîté exhibe dans les *Aventures de M. Martin* une jeune personne en partie double, ou plutôt deux jeunes personnes réunies par un trait d'union, du nom de Rosa-Josépha. Vous avez pu voir ce phénomène, sous forme d'affiche coloriée, sur tous les murs, d'où il devrait être sévèrement banni par considération pour les femmes enceintes. Rosa-Josépha a, ou ont, — *turba ruit* ou *ruunt*, — deux figures, et même, par une exception assez rare, deux figures qui ne manquent pas de grâce, deux bustes, quatre bras et quatre jambes, mais elles ne possèdent à elles deux qu'un seul bassin, et elles sont représentées dans l'attitude de deux jeunes filles folâtres qui voudraient jouer à cache-cache et cherchent à s'échapper chacune de son côté, mais qui seraient attachées l'une à l'autre au moyen d'une ceinture impossible à rompre. Détail bizarre : ces deux sœurs unies par les liens d'une amitié si étroite que les frères Siamois en eussent été jaloux, se tournent le dos et ne sauraient se regarder en face. Elles jouent du violon, mais il leur est impossible de jouer du piano à quatre mains : que les visiteurs se rassurent!

Malgré la gentillesse des visages et la grâce évaporée du geste, ce spectacle tératologique est assez peu ragoûtant, et il faudrait le laisser aux naturalistes, à ceux du genre Buffon, ou à ceux du genre Zola, *ad libitum*. J'aime encore mieux les nains Colibris du Cirque, et même l'Andalouse Maria la Bonita, dont le type rappelle pourtant un peu plus l'incomparable Dulcinée du Toboso que la marquesa d'Amaégui.

De loin en loin, la grande halle excentrique et abandonnée du Château-d'Eau, perdue dans les parages inexplorés de la rue de Malte, trouve de nouveaux entrepreneurs qui se hasardent à y installer un troisième théâtre lyrique, sans se laisser décourager par l'invariable résultat de toutes les tentatives précédentes. Les plus heureuses n'ont pu durer plus de deux ou trois mois; la plupart n'ont point dépassé quelques semaines; la dernière n'aura même pas duré quelques jours. C'est le 1er juillet, si j'ai bonne mémoire, par 30 degrés de chaleur, qu'a ouvert cette année le

Théâtre Lyrique du Château-d'Eau, et dès le lendemain son affiche avait disparu des colonnes Morris. Il aura vécu non l'espace d'un matin, mais l'espace d'un soir. Du moins ceux que leur mauvaise étoile a poussés ce soir-là rue de Malte ne perdront jamais le souvenir de cette inénarrable soirée. On donnait le *Freyschütz*, avec une troupe de hasard, composée à la hâte de chanteurs novices et sans voix, dont le plus habile aurait eu besoin de retourner encore à l'école, et avec un orchestre dont la moitié avait dû être recrutée dans les bals de barrière. Sauf deux femmes, qui du moins chantaient juste, toute cette troupe était indigne de monter dans la charrette du *Roman comique* et on l'eût sifflée à Romorantin. Quel massacre! Ce n'était pas Marsyas étorché par Apollon; c'était Apollon écorché par Marsyas. Les chanteurs et les instruments couraient les uns après les autres sans parvenir à se rencontrer; le ténor détonnait, les violons jouaient faux; la petite flûte ne partait pas au moment voulu; le cor ratait piteusement son solo; les chœurs allaient à la débandade; le chef d'orchestre éperdu, pressant les uns, ralentissant les autres, s'efforçait vainement de rallier ses hommes. On s'est étonné d'abord, puis indigné; un spectateur virulent, que la police a voulu expulser, mais qui ne s'est point laissé faire, a gesticulé d'un air tragique en criant : « C'est honteux! » Puis on a pris le parti d'en rire. On riait encore en sortant, mais les ouvreuses semblaient abattues.

Il eût été si simple d'imiter cet impresario nomade qui affichait sur la porte de la grange métamorphosée en salle de spectacle : « *Ce soir*, LA DAME BLANCHE, *célèbre opéra de Scribe et Boïeldieu.* N. B. Le directeur de la troupe prévient Messieurs les amateurs qu'il a cru leur être agréable en supprimant la musique, comme faisant longueur. »

Le Théâtre-Français nous a donné l'*Article* 231, comédie en trois actes, de M. Paul Ferrier. Ce titre dit le sujet de la pièce. L'article 231 du code civil statue, en effet, que « les époux pourront réciproquement demander le divorce pour excès, sévices ou injures graves de l'un envers l'autre ». Or, il y a eu sévice et injure grave de M. Vertineau envers Mme Vertineau, car, au début de la pièce, derrière le rideau encore baissé, nous entendons un cri féminin, et, quand le rideau lève, nous apercevons d'une part une table renversée, avec toute la vaisselle en morceaux; de l'autre, une jeune femme, rouge de colère, qui se sauve en faisant claquer la porte. Et une minute après, pendant que Noël ramasse les assiettes cassées, en expliquant à Annette la scène dont il a été témoin, sans le vouloir, — car il regardait par le trou de la serrure, — et en déclarant que, à la place de Monsieur, il aurait fait comme lui, chacun

des deux époux reparaît successivement, le chapeau sur la tête, en disant aux domestiques : « Si on me demande, je suis chez mon avoué. »

Voilà le point de départ : on eût pu le tourner au drame ou à la comédie ; M. Ferrier l'a tourné au vaudeville. Le soufflet de Vertineau a pour circonstance aggravante qu'il a été donné au bout de deux ou trois ans de mariage et le jour de la fête de sa femme, alors qu'elle avait fait gentiment porter la table dans son cabinet, pour y déjeuner en tête à tête. Chacun d'eux est fort monté contre l'autre. Le mari se détendra bien vite, déplorera sa vivacité, demandera son pardon, et il y a bien de quoi être humble, car vraiment sa conduite est celle d'un homme bien mal élevé : non seulement il n'avait pas du tout pensé à la date du jour, mais encore il est venu s'asseoir à ce petit repas d'amoureux avec son journal, qu'il a adossé à la carafe, continuant à lire les faits divers, et, aux observations un peu vives de sa femme agacée, il a répondu par une gifle. De son côté, Mme Vertineau ne paraît pas avoir un caractère commode ; elle garde obstinément rancune à son mari, elle repousse obstinément les avances et les supplications, elle envisage le divorce avec une résolution toute laïque. Vous pensez bien qu'au fond ils s'adorent. Au dénouement, lorsqu'il s'agira de reconstituer la scène pour l'enquête qui doit précéder les débats, Mme Vertineau, qui a ses nerfs, et dont la main est aussi vive que celle de son mari, rendra à celui-ci la gifle qu'elle avait reçue. Les voilà donc, comme on dit, à deux de jeu, et elle ne peut plus refuser le pardon pour une faute qu'elle a commise elle-même. Je crains bien qu'ils ne recommencent la semaine prochaine, mais ce n'est pas mon affaire.

A ces personnages principaux ajoutez, pour corser la pièce, un beau-père, viveur sexagénaire à la moustache teinte, qui voit tomber chez lui sa fille, ce qui est naturel, puis son gendre, ce qui l'est infiniment moins, le soir de la querelle conjugale, au moment où il va donner un souper et un feu d'artifice dans son parc à la belle Isoline et qui n'a d'autre idée que de les réconcilier le plus vite possible afin de les faire partir ; un amoureux de madame, M. de Saint-Médard, qui lui apporte un bouquet le jour de sa fête, tombe, sans s'en douter, en pleine crise conjugale et apprend avec consternation que Mme Vertineau est prête à couronner sa flamme pardevant M. le maire quand le divorce sera prononcé ; une jeune veuve, Mme Durantin, à qui le même Saint-Médard a jadis fait la cour dans des circonstances analogues, en se dérobant le jour où il a appris que la mort de M. Durantin laissait madame libre de lui offrir sa main.

Saupoudrez l'intrigue des quiproquos indispensables dans l'es-

pèce. Par exemple, madame prendra l'avoué du mari pour le sien, lui contera son affaire, recevra de lui l'assurance qu'elle est excellente, quitte à celui-ci, lorsque l'erreur est découverte, de répéter à Vertineau les mêmes assurances qu'il donnait tout à l'heure à madame. Les témoins d'un duel seront pris par les deux avoués pour les témoins de l'enquête, et les deux avoués pour les témoins de l'adversaire. On tendra un piège pour surprendre Saint-Médard aux pieds de Mme Vertineau et l'empêcher ainsi de l'épouser après le divorce, en vertu de l'article 398, et on le surprendra aux genoux de Mme Durantin, qu'il n'a pas reconnue dans l'ombre. Ces quiproquos, par malheur, ne sont point maniés avec la dextérité des maîtres du genre. On les devine d'avance, on voit la ficelle qui les amène, et il en est un, celui des témoins, qui a fait long feu et que je ne serais pas étonné qu'on supprimât.

L'Article 231 s'est évidemment trompé de porte en allant au Théâtre-Français; il eût été mieux à sa place à l'autre bout du Palais-Royal; mais enfin, puisque la Comédie-Française s'est ouverte, il faut croire qu'elle n'a pas été de cet avis. Le rôle de Got, qu'il joue en habile homme, sans doute, eût été un triomphe pour feu Lhéritier : j'y vois d'ici ses grimaces et ses clins d'œil égrillards. Mlle Hadamard est aussi dépaysée dans le personnage de Mme Durantin qu'eût pu l'être Andromaque à une représentation de Daubray et de Mlle Lavigne. Prudhon s'est fait une excellente tête d'avoué *fin de siècle*. M. de Féraudy, M. Truffier, Mlle Ludvig, etc., jouent certainement fort bien, mais des artistes très inférieurs auraient pu enlever leurs rôles dans un mouvement plus vif, les souligner d'un trait plus gros, plus comique, plus dans le ton de l'ouvrage. En somme, agréable pièce d'été, sans nouveauté dans les caractères ni dans les situations, mais avec de jolies scènes, avec des mots spirituels, et qui a reçu bon accueil.

Les dernières expositions ont fermé leurs portes le 15 juillet; maintenant nous entrons dans la saison des concours. Le sujet donné aux candidats du prix de Rome pour la peinture était *Jupiter chez Philémon et Baucis*. Le moment choisi par le programme est celui où les vieillards, pour mieux recevoir leur hôte et son compagnon, veulent lui sacrifier leur unique oie, qui se réfugie entre les jambes du maître des dieux. La Fontaine a mis cela en vers charmants :

La volatile échappe à sa tremblante main ;
Entre les pieds des dieux elle cherche un asile.
Ce recours à l'oiseau ne fut pas inutile;
Jupiter intercède...

Il n'a eu que le tort de changer l'oie en perdrix, comme si un animal qui a sauvé le Capitole n'était pas assez noble pour figurer dans un récit en vers alexandrins. En dépit de l'apparente trivialité de ses allures, l'oie a ses entrées partout, même dans la poésie épique et dans la peinture d'histoire. Depuis le dernier concours, — pas avant, — elle a aussi ses entrées à l'École des beaux-arts. Parmi les logistes, l'un ne connaissait ce bipède qu'en peinture, et l'autre n'en avait jamais vu qu'à Noël, avec des marrons dedans. Au nom des droits sacrés de la nature et de l'art, ils ont réclamé un modèle vivant. Cette innovation n'a point passé sans difficulté, comme on peut croire : une oie à l'École des beaux-arts, les vieillards de l'Académie en levaient les bras au ciel, et un gardien a menacé de donner sa démission. Mais enfin les réclamations de ces jeunes *naturalistes* ont obtenu gain de cause, et ils ont pu documenter d'après le modèle cet antique conte de la mère l'Oie. Pour moi, je ne vois qu'un inconvénient à la condescendance de l'administration : c'est qu'elle crée un précédent des plus dangereux. La mythologie et l'histoire abondent en sujets qui, le principe une fois admis, feraient de l'École des beaux-arts une succursale de l'arche de Noé. Supposons que les logistes aient à traiter l'an prochain l'enlèvement d'Europe par Jupiter, ou Samson aux prises avec le lion, faudra-t-il s'adresser aux arènes de la rue Pergolèse, ou faire un emprunt à la ménagerie Bidel?

J'ai le regret de dire que les concurrents n'ont pas tiré du modèle le parti qu'on était en droit d'attendre après cette initiative hardie. Sauf dans les compositions de M. Lavalley et surtout de M. Gorguet, où l'oie éplorée lève la tête vers Jupiter en battant de l'aile pour implorer son intervention, ce palmipède est sans physionomie, sans allure et sans style. Chez M. Boyé et M. Thiérot, par exemple, il ressemble tout au plus à un vulgaire canard. Ce n'était pas la peine de le faire venir à domicile. Le concours, d'ailleurs, est d'une rare faiblesse. Les figures poncives de M. Danguy sont en bois. L'un a fait de Baucis une marchande à la toilette en négligé, et l'autre a donné à Philémon l'air d'un vieux cordonnier affaissé. Ici Mercure est un gavroche qui s'amuse; là, Jupiter un Hercule de place publique. La meilleure toile, sans contredit, malgré sa couleur contestable, est celle de M. Lavalley, qui a déjà obtenu, il y a quelques années, le premier second grand prix.

Dans ma dernière causerie, j'ai cité la phrase attribuée par un très grand nombre de journaux au pasteur protestant qui, après les dernières prières, crut devoir prononcer quelques paroles sur le

cercueil de Mme Weiss, l'empoisonneuse d'Aïn-Fezza. Ne la trouvant démentie, après plusieurs semaines, dans aucune des feuilles où je l'avais vue reproduite, je devais la considérer comme acquise. Mais on m'envoie le *Témoignage*, journal hebdomadaire de la confession d'Augsbourg, numéro du 13 juin, où je trouve un démenti formel de M. le pasteur Krieger, assurant que ses paroles ont été dénaturées par les reporters, qui l'ont mal compris sans doute et ont substitué leurs idées aux siennes. — Nous ignorons, ajoute l'organe de la confession d'Augsbourg, si le journal auquel M. Krieger s'est adressé reproduira sa rectification. — J'ignore également s'il l'a fait, et l'on ne s'étonnera pas que le *Témoignage*, dont j'ignorais jusqu'à l'existence, m'eût échappé. Mais il suffit naturellement qu'on fasse appel à notre bonne foi pour que nous accueillions avec empressement une protestation restée trop peu connue et qui est un soulagement pour les consciences chrétiennes.

Victor Fournel.

MÉLANGES

APOLOGIE SCIENTIFIQUE DE LA FOI CHRÉTIENNE [1]

Leibniz écrivait à Antoine Arnauld, en 1671 : « Je vois poindre l'aurore d'un siècle philosophique où se répandra, en dehors des écoles et chez les hommes du monde, un zèle inquiet pour la vérité scientifique. Si l'on ne sait pas donner satisfaction à ce besoin, il faut désespérer de la propagation du christianisme. Rien ne sera plus favorable au progrès de l'athéisme et du naturalisme. La foi chrétienne, déjà chancelante en beaucoup d'esprits étendus mais pervers, sera déracinée de ses fondements. »

Nous sommes en plein dans le mouvement intellectuel créé par le zèle inquiet dont parlait Leibniz avec la perspicacité de son génie presque prophétique. Ce zèle a-t-il toujours pour objet la conquête de la vérité scientifique pure et désintéressée? Non, il veut trop souvent se faire de la science une arme de guerre contre la foi et soulever d'incessants conflits, selon le titre du livre de Drapez, entre ce qu'on appelle la certitude scientifique et l'affirmation religieuse. A la brillante conférence du P. Lacordaire sur la passion des hommes d'État et des hommes de génie contre la doctrine catholique, il faudrait ajouter aujourd'hui de douloureuses pages sur la passion de certains hommes de science non seulement contre la doctrine catholique, mais contre les notions essentielles de la philosophie spiritualiste.

Au lieu de pousser des plaintes inutiles et de lancer d'impuissants anathèmes au sujet de la crise de la foi en butte aux attaques de la science, au lieu de se battre contre des morts ou de ménager à l'ennemi vivant et militant de faciles victoires, en usant, comme la plupart de leurs prédécesseurs du dix-huitième siècle, de méthodes surannées, les apologistes contemporains ont suivi résolument l'adversaire sur le terrain de combat qu'il a lui-même choisi. Ils n'ont devant eux, aux premières lignes, ni le rationaliste qui niait la révélation et tout l'ordre surnaturel, au nom de la raison émancipée, ni le criticisme historique bouleversant, au nom de la philologie et « d'un plus sévère examen des textes », les origines du christianisme. Les ennemis de l'heure présente sont le positivisme et le monisme qui, faisant un pas de plus dans la négation, rejettent, au nom de la

[1] Par M. le chanoine Duilhé de Saint-Projet. 3e édition.

science, toute réalité immatérielle. Ils affichent la prétention d'expliquer l'origine du monde, l'origine de la vie, l'origine de l'homme, par le seul jeu des forces mécaniques, physiques et chimiques. Ces systèmes toujours bruyants, quelquefois spécieux par les faits qu'ils allèguent et sur lesquels ils semblent s'appuyer comme sur une base solide, détruisent ou troublent la foi dans un grand nombre d'âmes. De là pour les apologistes l'impérieuse nécessité de renouveler leurs méthodes et leurs arguments. Ils ont compris que l'apologie, en présence des nouveaux adversaires, devait être avant tout scientifique et avait pour premier devoir de prouver jusqu'à l'évidence la fausseté de cette affirmation : « Il y a antagonisme forcé entre la certitude scientifique et la croyance religieuse. »

Le zèle inquiet pour la science s'étant répandu en dehors des écoles et les systèmes positivistes ayant séduit beaucoup d'esprits dans tous les rangs de la société, il était nécessaire, pour éclairer tant d'intelligences trompées et barrer le chemin à l'envahissement de tant de sophismes, de présenter dans un tableau d'ensemble les problèmes soulevés par la lutte actuelle de la foi et de la science et de démontrer, avec la plus scrupuleuse impartialité, quelles solutions s'imposent, quelles hypothèses on peut accepter sous bénéfice d'inventaire, quelles théories et quelles conclusions il faut absolument rejeter.

Ce travail de synthèse existe; c'est *l'Apologie scientifique de la foi chrétienne*, par M. le chanoine Duilhé de Saint-Projet. Ce livre est déjà arrivé à sa troisième édition; il a été traduit en plusieurs langues; la critique la plus minutieuse n'a pu y noter une seule proposition erronée ou risquée; un bref de Léon XIII l'a très explicitement loué et approuvé; les tenants de la science négative ne cachent pas leur profonde estime pour l'auteur et son ouvrage. Le succès de ce livre est d'un bon augure; il prouve que les esprits ne se déshabituent pas des graves spéculations de la pensée et sont capables de se passionner pour ces luttes intellectuelles d'une importance extrême, puisque, selon le mot de Pascal, il y va, en dernière analyse, de nous-même et de notre tout.

L'Introduction ou *Méthodologie* traite les questions générales de l'apologétique. Signalons trois de ces questions d'un plus saisissant intérêt.

D'abord, l'apologiste rencontrant devant lui, à chaque thèse, la foi, la métaphysique et la science qu'il a mission de faire vivre en bonne harmonie, il était indispensable de vérifier les pouvoirs, d'établir l'autorité rationnelle de ces trois ordres de connaissances. C'est là un vieux thème que l'auteur a rajeuni par de nouvelles formules et de nouveaux arguments. Les pages où est démontrée l'autorité rationnelle de la métaphysique sont à lire et à méditer par la plupart de nos

savants contemporains qui voient dans la métaphysique un simple jeu d'imagination. Leurs attaques contre la foi viennent le plus souvent de l'amoindrissement de leur raison produit par le dédain de la métaphysique et l'absence presque totale de saines notions de philosophie. Ils se forgent pour le besoin de leur cause une métaphysique de circonstance, étroite, nuageuse, sans aucune base rationnelle. N'est-ce pas là un éclatant hommage qu'ils rendent malgré eux à la nécessité de la métaphysique? « La métaphysique, en effet, comme s'expriment Claude Bernard et Barthélemy-Saint-Hilaire, tient à l'essence même de notre intelligence... Elle a moins besoin de la science que la science n'a besoin d'elle. »

Après constatation de leur autorité respective, les trois puissances intellectuelles sont invitées à se mettre à l'œuvre, chacune dans sa sphère. Le paragraphe intitulé : *Division des pouvoirs*, est un lumineux commentaire d'un texte du concile du Vatican et d'une parole de Léon XIII. Voici le texte du concile : « L'Église ne défend pas que chacune des sciences humaines, dans sa sphère, se serve de ses propres principes et de sa méthode particulière; mais, tout en reconnaissant cette juste liberté, elle veille avec soin, afin de les empêcher de se mettre en opposition avec la doctrine divine et de dépasser leurs propres limites pour envahir et troubler ce qui est du domaine de la foi. » Voici les paroles qu'adressait Léon XIII aux organisateurs du premier congrès scientifique des catholiques : « Même dans les questions qui auraient quelque connexité avec la théologie, chacun devra rester dans son rôle de physicien, d'historien, de mathématicien ou de critique, sans jamais usurper le rôle propre du théologien. »

Ces règles, dictées par l'Église et le Pape sur la « division des pouvoirs » sont la sagesse même. Si elles étaient rigoureusement observées, il n'éclaterait jamais de conflit entre la foi, la métaphysique et la science. Au fond des prétendus conflits qui ont provoqué tant de tapage, nous trouvons, en effet, ou une opinion privée s'érigeant en article de foi, ou un sophisme se donnant pour une vérité rationnelle, ou une hypothèse hâtive, souvent fantaisiste, se proclamant une certitude scientifique.

A l'étude sur les droits et les devoirs des trois puissances dont nous venons de parler succède naturellement la déclaration des devoirs et des droits de l'apologiste lui-même en face de la science moderne, dans l'état actuel des esprits. S'abstenir de toute défiance injuste à l'endroit des savants; estimer profondément la vraie science; lui emprunter tout ce qu'elle découvre de faits et de lois; se servir de ces faits et de ces lois pour éclairer la foi d'une plus vive lumière; ne pas s'attarder aux questions vieillies et usées, mais marcher droit au champ de bataille où l'erreur du jour a pris position; adapter la

langue apologétique aux habitudes d'esprit des contemporains, sous peine de ne pas être compris et d'éloigner les lecteurs ou les auditeurs, tels sont les devoirs essentiels d'un apologiste digne de ce nom, devoirs de profession auxquels furent toujours fidèles les maîtres du Didascalée et les docteurs du treizième siècle, ces immortels modèles dans l'art d'exposer la doctrine et de réfuter les contradicteurs.

L'apologiste a aussi des droits qu'on ne saurait lui dénier; droit d'être libre dans toute la sphère, très large d'ailleurs, où l'orthodoxie lui permet de se mouvoir; droit de ne pas être enchaîné, en tout ce qui n'est pas de la substance de la foi, à une doctrine particulière; droit de dédaigner, les yeux fixés sur le Saint-Siège dont il est le disciple obéissant, les étonnements de la routine et les irritables susceptibilités d'école; droit de garder intacts son enseignement et ses livres, malgré le reproche qu'on lui jettera quelquefois d'être un homme de concession, alors qu'il se contente de faire un pas vers l'adversaire, sans jamais déplacer les bornes ni franchir les limites consacrées. Tous ces droits de l'apologiste, comme les devoirs énumérés plus haut, sont de tradition dans l'Église.

La Bible était le champ clos où se livrent les plus rudes combats entre la doctrine chrétienne et la science négative, il n'était pas possible à l'auteur de *l'Apologie scientifique* de ne pas aborder, dans son Introduction, cette troisième question générale : l'exégèse biblique.

Trois systèmes exégétiques sont en présence : le concordisme, l'idéalisme, le concordisme idéalisé.

Le concordisme préconise l'accord positif de l'Écriture et des découvertes de la science. L'histoire des variations et des rétractations du concordisme serait longue à écrire. Pourquoi donc ce système, malgré d'illustres défenseurs, a-t-il eu à subir tant de déconvenues? En voici la raison; d'une part, les concordistes s'attachent obstinément à un sens scripturaire qu'ils affirment être le seul vrai, le seul acceptable; d'autre part, ils prennent pour une certitude scientifique une simple hypothèse plus ou moins probable. Arrive le progrès de l'exégèse qui détruit le sens préféré, arrive le progrès de la science qui fait tomber l'hypothèse d'hier, et l'accord positif n'est déjà plus.

L'idéalisme tient pour l'accord négatif et veut éviter tout conflit entre la Bible et les sciences profanes. Des maîtres célèbres ont fait à ce système, dans le passé et dans le présent, une brillante renommée. Comme le concordisme, il a ses inconvénients. « L'unique but de l'apologiste, dit sagement M. Duilhé, n'est pas de montrer l'accord négatif entre les textes inspirés et les sciences de la nature. Il peut et doit aller plus loin, sous peine de livrer des positions maîtresses qu'il regrettait amèrement plus tard d'avoir abandonnées. »

Voilà pourquoi le savant chanoine, ennemi de toute exagération,

préfère le système moyen appelé par Güttler : *Concordisme idéalisé*. Il consiste à établir l'accord positif entre les grandes lignes de la Bible et les certitudes parallèles de la science. Du haut de la chaire de Notre-Dame, à propos de la cosmogonie mosaïque, le P. Monsabré a parlé, comme M. Duilhé, des grandes lignes d'accord sur lesquelles doit se porter toute notre attention. « Entre ces lignes, ajoutait-il, se glissent des difficultés plus ou moins sérieuses. Ne nous laissons point émouvoir par les difficultés secondaires qui procèdent soit de l'insuffisance de nos connaissances, soit de l'imperfection de nos théories et de nos commentaires. »

M. Duilhé n'ignore pas quelle est l'autorité de la tradition dans les questions qui ont pour objet le dogme et la morale, lorsque les Pères parlent pour affirmer la foi. Dans les questions d'ordre scientifique, la tradition n'a pas la même autorité. Après les découvertes astronomiques de Copernic et de Galilée, il a bien fallu rompre avec la tradition, malgré sa perpétuité et son universalité, malgré l'apparente clarté des textes bibliques. Les Pères et les théologiens, jusqu'au dix-huitième siècle, se sont communément prononcés pour les jours génésiaques de vingt-quatre heures. Cette opinion est abandonnée aujourd'hui par l'immense majorité des savants. Il y a donc des cas où, pour être fixé sur le sens d'un passage de l'Écriture, on ne doit compter ni sur la clarté apparente de la lettre ni sur la tradition. « Les enseignements certains, les hypothèses vraiment sérieuses de la science, peuvent constituer un des éléments indispensables pour établir le vrai sens du texte ».

Le P. Monsabré, qu'on n'a jamais accusé d'être trop peu scrupuleux en matière d'exégèse et de tradition, a dit dans sa conférence sur la genèse du monde : « Tant que l'Église ne s'est pas prononcée sur un commentaire en le fixant par une définition de foi, on peut essayer un nouveau sens, quand bien même il diffèrerait de celui des anciens docteurs. » C'est aussi l'avis de M. Duilhé.

Après les questions d'apologétique générale, nous voici en présence des problèmes de *Cosmologie* sur l'origine et la formation de l'univers inorganique.

Touchant la question d'origine, la foi répond par la création, la science positive n'a rien à nous apprendre. Touchant la question de la formation du monde, la foi ne prescrit rien. L'hypothèse de la nébuleuse initiale, formulée scientifiquement par Laplace, est mise ici en parallèle avec les grandes lignes de la Genèse. On y constate en de belles pages un merveilleux accord entre les données de plus en plus probables de la science et les affirmations bibliques.

Les monistes se présentent à leur tour avec leur système sur l'origine et la formation de l'univers. Décréter l'inutilité de la cause

transcendante créatrice, telle est l'idée *a priori* d'après laquelle leur système a été conçu. Cela suffit pour le rendre suspect à tout philosophe impartial et à tout savant sérieux. Les monistes, adversaires fanatiques de la foi, prôneurs non moins fanatiques de la science expérimentale, en dehors de laquelle ils ne reconnaissent aucune réalité objective, proposent à la crédule docilité de leurs catéchumènes, selon la spirituelle expression de Mgr d'Hulst, un premier acte de foi : l'éternité de l'atome; puis un second acte de foi : la nécessité et l'éternité du mouvement moléculaire; puis un troisième acte de foi : l'impulsion d'un *nisus* profond s'exerçant d'une manière aveugle dans les abîmes de l'être, poussant tout au *fieri*, à l'organisation, par développement intense, sans intervention extérieure. La vigueur de raisonnement et la dextérité syllogistique de M. Duilhé font reculer cet étrange système, d'argument en argument, jusqu'aux deux termes de ce dilemme : ou la contradiction et l'absurde dans ce qu'ils ont de plus répugnant, ou la main créatrice de Dieu. Après la lecture de ces pages où le principe de causalité est victorieusement défendu, nous nous expliquons à merveille pourquoi les positivistes ont tant d'horreur pour la métaphysique. Ils détestent les clartés si crues qu'elle projette sur les lacunes et les extravagantes fantaisies de leurs démonstrations.

L'acte créateur proclamé par la foi s'impose à la raison et à la science. Mais comment concilier l'acte providentiel, le miracle, l'efficacité de la prière, avec la loi de continuité admise par la science moderne? L'univers n'est-il pas dès lors un cercle fermé? La quantité de force et de mouvement n'y est-elle pas invariable? Tous les phénomènes ne pourront-ils pas un jour se réduire à une formule mathématique? M. Duilhé produit de nouvelles et solides raisons en faveur du miracle et de la prière. S'adressant aux savants, il leur prouve, à l'aide des conceptions de la science moderne, que le miracle et la prière sont prévus de toute éternité, à leur place, à leur moment. Le principe de continuité est donc respecté et rien n'est changé dans le plan divin. Dans les *Lettres à une princesse d'Allemagne*, Euler avait déjà fait valoir ce genre d'argument contre les objections de la science de son époque.

Nous entrons maintenant dans le domaine de la *Biologie*. La vie n'a pas toujours existé sur notre globe. C'est là une certitude scientifique. D'où vient donc la vie? Les hétérogénistes répondent par le système de la génération spontanée. On connaît l'histoire de cette théorie qui a eu son heure de célébrité tapageuse et que la science expérimentale a définitivement condamnée. « Dans l'état actuel de la science, avec l'Anglais Tyndall, il n'est pas permis d'accepter la formation même d'organismes simples par la seule action de forces physico-chimiques. »

Les hétérogénistes ne voulaient que résoudre un problème scientifique. Leur système, eût-il obtenu une réponse favorable, n'excluait pas nécessairement l'idée de Dieu. Le monisme, au contraire, dans ses bruyants systèmes sur l'origine et le développement de la vie, est préoccupé avant tout par la pensée d'éliminer la puissance divine créatrice et organisatrice. Les faux systèmes sur l'apparition et l'évolution de la vie élaborés principalement dans le cerveau de Hœkel, M. Duilhé les expose, les combat, les réfute, avec la patience, la loyauté, la logique implacable que nous admirons dans les docteurs des premiers siècles aux prises avec le gnosticisme. Cette comparaison se présente d'elle-même à l'esprit. Dans les théories biologiques des monistes, les hypothèses audacieuses, la fantaisie à outrance, les mots grecs sonores ou bizarres, occupent une aussi large place que dans les vieilles rêveries de la gnose. Les vingt-cinq stades qui séparent de l'homme la monère laurentienne n'offrent pas plus de vraisemblance que les longues séries d'œons, dans la mythologie des Valentiniens. Voilà pourquoi Vogt a pu dire sans exagération : « Toute la théorie hœckelienne ne repose que sur des données fausses. » Si vous objectez aux monistes le principe de causalité, ils mettent en avant « les lois naturelles, éternelles, inéluctables. » Si vous leur opposez, avec Claude Bernard, le principe de finalité, ils répondent avec une assurance dogmatique et tranchante : « Oui, un plan existe, mais nous le devons à l'inconscient immanent à la matière, se développant en elle, concevant, voulant et atteignant les fins de la nature. »

Passons! nous cherchons la science et on nous jette des phrases vides.

L'évolutionnisme biologique des monistes est en opposition avec les certitudes scientifiques et l'évidence rationnelle. Mais l'acte transcendant de Dieu étant démontré dans la création de la matière et dans l'apparition de la première cellule, peut-on admettre la fameuse théorie de l'évolution qui tente d'expliquer par le mouvement des causes secondes le développement de la vie sur le globe? Le transformisme dans le monde organique a-t-il pour lui autant de probabilités que l'évolution cosmique dans le monde des atomes? M. Duilhé résume avec sa clarté habituelle et une scrupuleuse impartialité tous les faits et arguments pour ou contre le transformisme. De tant de faits et d'arguments loyalement examinés, pesés et discutés, il faut conclure que le transformisme est une hypothèse insuffisante. Le prudent auteur de l'*Apologie scientifique*, s'arrête avec une sage réserve, à cette conclusion. Dans la question du transformisme restreint, la foi est désintéressée; la raison philosophique ne saurait intervenir efficacement que dans la réfutation de l'évolutionnisme complet; les plus illustres représentants de la science sont presque tous

antitransformistes, mais ils n'ont apporté dans le débat aucun de ces faits décisifs qui réduisent à néant toutes les objections contradictoires et changent une hypothèse en certitude incontestable. Donc ni la foi, ni la métaphysique, ni la science, n'empêchent de déclarer que l'enquête est toujours ouverte et que la liberté des recherches reste tout entière. Les savants positivistes n'ayant pu faire céder les barrières qu'ils avaient l'intention de forcer par leur système évolutionniste seront les premiers à abandonner la partie. Les vrais savants, eux, continueront à travailler, en dehors de toute préoccupation *a priori*. Leurs études consciencieuses, sans danger pour la foi, enrichiront le trésor de la science. Peut-être nous montrera-t-on un jour, dans sa grandiose unité, le tableau magnifique de la nature « où, sous la direction du divin artiste, comme s'exprime l'éminent M. Gaudry, tout se coordonne, se pénètre, s'enchaîne à travers les espaces et les âges ».

Le développement de la vie sur la terre aboutit à l'homme. La quatrième partie de l'*Apologie scientifique*, l'*Anthropologie* est celle où se pressent contre les matérialistes les démonstrations les plus triomphantes. La foi chrétienne affirme que l'homme, du moins quant à son âme, est une créature immédiate de Dieu, c'est-à-dire supranaturelle. Les monistes affirment la descendance animale de l'homme. Selon leur doctrine, tous les êtres se touchent et se rattachent au protoplasme par une chaîne indivisible. Dans cette hiérarchie des êtres, l'homme est au premier rang, mais il n'est pas hors rang.

Il sera donc facile aux partisans de cette doctrine de découvrir le précurseur de l'homme. Or, malgré leurs patientes investigations, nous attendons encore cette précieuse découverte. Les observations les plus récentes sur les capacités crâniennes et les circonvolutions cérébrales sont loin de faire avancer la question, a remarqué M. de Nadaillac, dans le sens voulu par les positivistes. Après la découverte du *Dryopithecus* de Saint-Gaudens, M. Gaudry s'exprimait ainsi : « Puisque le *Dryopithecus* est le plus élevé des grands singes fossiles, nous devons reconnaître que, jusqu'à présent, la paléontologie n'a pas fourni d'intermédiaire entre l'homme et les animaux. »

Supposé que la science fournisse un jour cet intermédiaire, la seule conclusion légitime qu'elle aurait le droit d'en tirer serait celle-ci : L'organisme humain peut à la rigueur dériver de l'animalité.

L'hypothèse transformiste appliquée au corps humain et entendue, non pas dans le sens de l'évolutionnisme de Herbert Spencer — la distinction est capitale — mais dans celui de l'évolutionnisme spiritualiste, est-elle en opposition avec la foi divine? M. Duilhé répond : « La doctrine traditionnelle touchant la formation immédiate par Dieu du corps du premier homme est de celles qui ne doivent être discutées

qu'avec la plus grande prudence, avec le plus profond respect! Nous sommes persuadé qu'elle est et qu'elle restera en dehors des prises de la science positive. Mais, en notre âme et conscience, nous ne croyons pas avoir le droit de l'imposer comme une certitude de foi divine. Nous ne croyons pas pouvoir dire au savant catholique, cherchant la vérité de bonne foi, avec une volonté sincère de se soumettre aux décisions de l'autorité infaillible : Vous n'êtes pas libre de penser autrement, vous n'êtes pas libre de chercher. »

Nous espérons que M. Duilhé, dans une nouvelle édition de son ouvrage, pour calmer certains scrupules effarouchés, motivera scientifiquement son opinion et résoudra les objections que soulèvent contre elle les théologiens classiques au nom de l'Écriture et de la tradition.

L'anthropologie matérialiste, eût-elle gain de cause sur cette question, n'en serait pas plus avancée. Elle lutte surtout pour forcer les barrières qui séparent l'animalité de l'âme raisonnable. Tant qu'elle n'aura pas vaincu sur ce point, tout son système sera en échec. Or c'est là qu'elle est arrêtée par des arguments invincibles.

Le choix, le nombre, la solidité des arguments développés par M. Duilhé pour prouver péremptoirement la différence essentielle, la différence de nature entre l'homme et la bête, forment un des chapitres les plus attrayants de son livre. La pièce capitale, décisive, de cette thèse directe contre l'anthropologie matérialiste contemporaine, c'est l'étude de la raison et de la liberté, facultés primordiales, irréductibles, creusant entre l'homme et l'animal un abîme infranchissable par voie d'évolution. Toutes les puissances, tous les phénomènes, dérivant de la raison et de la liberté et caractéristiques du règne humain, se succèdent ensuite dans un bel ordre et donnent à la thèse spiritualiste l'évidence d'une conclusion mathématique. C'est ainsi que, pour achever de confondre l'erreur matérialiste, sont appelés en témoignage le langage conventionnel, la faculté exclusivement humaine d'inventer et de progresser, la conscience morale, le sentiment de la pudeur, le sens esthétique, l'idée de Dieu, la psychologie de l'enfant, le rire et le sourire, manifestations d'une âme raisonnable et libre.

Après tant de preuves directes, la démonstration est complétée par la preuve indirecte, c'est-à-dire par l'exposition et la réfutation de systèmes évolutionnistes imaginés tout récemment, à la seule fin d'expliquer la genèse de l'âme humaine, la raison, la liberté, au moyen d'antécédents purement matériels, en dehors de toute cause extérieure et transcendante : système de M. Hovelacque sur l'évolution du langage; système antiscientifique et immoral de M. Letourneau sur l'évolution de la morale; système de M. Perrier et de M. Richet

sur l'évolution mentale. Tous ces systèmes sont convaincus d'impuissance radicale dans les efforts tentés pour faire naître la pensée, par évolution continue, des combinaisons de la matière. A cause de leurs lacunes, de leurs hypothèses gratuites, de leurs défauts de liaison entre les faits et les conséquences, de leurs incessants et brusques passages *de genere ad genus*, ils sont condamnés à la fois et par la saine philosophie et par la science positive. Le matérialisme, malgré le talent mis à son service par des anatomistes et des physiologistes de valeur, a échoué et échouera toujours contre la sublime parole évangélique : *Adam qui fuit Dei.*

On étudiera aussi avec intérêt dans l'*Apologie scientifique* les thèses sur l'état primitif de l'humanité, sur la chronologie biblique et l'antiquité de l'espèce humaine, sur la prétendue découverte de l'homme tertiaire, sur le déluge mosaïque. On demande, à propos de cette dernière question, s'il est permis de restreindre l'action diluvienne, non seulement quant aux lieux et aux animaux, « sentiment qui a pris largement possession de l'exégèse », mais encore quant aux hommes. M. Duilhé rapporte les opinions contradictoires des exégètes et des théologiens, puis il conclut ainsi : « La croyance commune sur l'universalité du déluge quant aux hommes ne possède pas les caractères requis pour être une règle de la croyance catholique. » Il est de ces prudents, on ne saurait assez l'en féliciter, « qui poussent le scrupule jusqu'à la limite extrême, quand il s'agit de barrer le passage, au nom de l'orthodoxie, à des idées qui demandent à pouvoir se produire au nom de la science. »

Le chapitre sur les destinées de l'homme au double point de vue des enseignements de la foi et des affirmations pseudo-scientifiques du nihilisme contemporain, termine cet ouvrage dont nous avons essayé d'analyser les thèses principales.

Les qualités dominantes de cette *apologie* lui ont assuré un rapide succès. Parmi ces qualités, nous plaçons en première ligne la simplicité et la clarté de la méthode. En tête de chaque question, enseignement de la foi. Immédiatement après et comme en regard, certitudes de la science sur la même question. Pas l'ombre d'un conflit entre le dogme et les certitudes scientifiques. En second lieu, hypothèses de la science en voie de sérieuse confirmation. En même temps, du côté de la métaphysique, de l'exégèse, de la théologie, opinions libres, interprétations plus ou moins autorisées. Ici encore pas de conflit et le plus souvent harmonie parfaite. Enfin, en troisième lieu, systèmes pseudo-scientifiques, théories arbitraires, idéales, aventureuses, en contradiction avec la vérité chrétienne, avec la logique, avec la vraie science.

Ajoutons que l'auteur a très vite conquis l'estime de presque tous les hommes d'étude par la position qu'il a prise entre deux classes

d'exagérés compromettants et dangereux. Les uns voient partout des certitudes scientifiques et s'écrient à propos de la moindre hypothèse : La science a parlé, la science a démontré. Les autres voient partout des certitudes dogmatiques. Avec un zèle outré, ils dressent de tous côtés, autour du savant, d'innombrables bornes sur lesquelles ils écrivent de leur autorité privée : terrain réservé. Certes, comme tous les apologistes qui veulent être entendus des esprits curieux de notre temps et ne pas prêcher dans le désert, M. Duilhé a du goût pour la science, mais seulement pour la science authentique qui a pour elle les vrais savants, les vraies méthodes et de bonnes preuves. Il est scrupuleux et irréprochable à l'endroit de l'orthodoxie selon l'Eglise, mais lui fera-t-on un crime de n'avoir pas les mêmes égards pour une prétendue orthodoxie de cabinet ou d'école? Il s'avance prudemment, comme l'a recommandé saint Thomas d'Aquin, par la ligne du juste milieu, entre les erreurs contraires. C'est là le seul moyen d'inspirer la confiance, de formuler des principes sûrs et des conclusions inattaquables.

Un ouvrage de haute science court le risque de n'être lu que dans un cercle restreint de spécialistes, s'il n'a pour lui l'attrait d'une langue vraiment littéraire. Il n'est donc pas étonnant que l'ouvrage de M. Duilhé ait trouvé d'avides lecteurs, même en dehors des spécialistes, parmi les esprits peu initiés à la culture scientifique. Il joint au charme du style une exquise courtoisie dans la discussion. En présence des plus irritants systèmes, sa polémique ne s'irrite pas et n'a jamais de ces mots aigres et blessants que Bossuet flétrissait de la sorte : « C'est faiblesse que de s'animer ainsi; la force est dans la raison tranquillement exposée. »

Cet ensemble de qualités maîtresses a valu à l'ouvrage du professeur de Toulouse des hommages significatifs. En Allemagne, le pays de la science, une Revue de Würtzburg écrivait naguère : « Ce livre est l'idéal d'une apologie, comme elle doit être aujourd'hui. » En Espagne, où sur les questions de foi s'éveillent facilement d'inquiètes susceptibilités, plusieurs évêques, parmi lesquels un des plus éminents, le cardinal Zéphyrin Gonzalez, ont adopté l'*Apologie* comme livre classique — *obra de texto* — dans leurs séminaires. De pareils hommages, n'y en eût-il point d'autres, suffiraient à rassurer sur la valeur scientifique et la rigoureuse orthodoxie de cet ouvrage les savants les plus exigeants et les théologiens les plus ombrageux.

Abbé Paul Bourdès.

LE CODE CIVIL COMMENTÉ A L'USAGE DU CLERGÉ

DANS SES RAPPORTS AVEC LA THÉOLOGIE MORALE ET L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Par M. le chanoine Allègre, ancien avocat, docteur en théologie et en droit canon [1].

L'éloge de ce livre n'est plus à faire. Le *Correspondant*, qui signalait son apparition, il y a trois ans, par l'organe de M. Claudio Jannet, n'a pas à se reprocher de n'avoir pas plus longuement recommandé un ouvrage qui se passe de toute recommandation. Si nous revenons aujourd'hui sur cette publication, c'est pour annoncer l'édition nouvelle que l'auteur vient de nous donner. Elle offre, d'ailleurs, peu de différence avec la première.

Il serait superflu d'insister sur l'utilité que présente, non seulement pour les membres du clergé, mais pour les hommes de loi, pour tous ceux même qui peuvent avoir à subir un procès (et qui se flatterait d'échapper toujours à ce risque?), un livre de jurisprudence civile et canonique, écrit par un homme versé *in utroque jure*, qui a passé par le barreau avant de prendre les ordres. S'il est vrai que le couronnement, disons mieux, la base même des études juridiques réside dans d'exactes notions de droit naturel éclairées par l'interprétation de l'Église, si, pour des juristes chrétiens, la préoccupation du juste doit toujours accompagner la recherche et la détermination du vrai, s'ils doivent, en un mot comme nos vieux auteurs, comme Domat, comme Pothier, examiner toutes leurs décisions au for intérieur aussi bien qu'au for extérieur, quoi de plus désirable pour eux que d'avoir sous la main, à côté des règles de la loi civile, celles de la théologie? Sans doute les traités approfondis de morale ne sont pas rares, mais la forme en est souvent inaccessible au grand public. Est-il pratique, par exemple, de proposer à un étudiant ou même à un avocat occupé le *De legibus*, de Suarez, ou tel autre ouvrage magistral rédigé dans la langue des séminaires? Il est vrai qu'il existe en français de fort bons écrits sur les principes du droit. Nous aurions mauvaise grâce à l'oublier en présence de la belle préface que M. l'abbé Méric, ancien professeur à la Sorbonne, a mise en tête du *Code civil commenté*. Nous ne rappellerons ici ni les savants traités de droit naturel de Taparelli, de M. Boistel, du P. Delahaye, de Cepeda, ni les éloquentes leçons de M. Lucien Brun, faites à la Faculté libre de Lyon. Mais ces exposés synthétiques ne peuvent que se tenir dans les généralités; ils ne pénètrent pas dans le détail des cas, et c'est là surtout ce qui intéresserait les praticiens.

Un prélat, dont le nom est resté populaire dans le monde comme

[1] 4 tomes in-8°, 2e édition. (Delhomme et Briguet.) Paris. 1890.

dans l'Église, un théologien qui a occupé les plus hautes fonctions dans le clergé et dans l'État, Mgr Gousset, avait bien conçu une œuvre casuistique de ce genre; mais le livre auquel il a donné son nom et à l'exécution duquel il a plus souvent présidé que coopéré, dit-on, était trop sobre de développements. Les questions qui y sont discutées ne sont pas nombreuses, les lumières que l'on aurait pu emprunter au droit romain, à l'ancien droit français, à l'économie politique, à la connaissance des législations comparées, y sont à peu près négligées. C'est pour combler les lacunes de cet essai trop élémentaire que M. l'abbé Allègre a pris la plume, et l'on peut dire que, dans cette entreprise, il a moins continué que refondu l'œuvre de son prédécesseur. Ce mérite ne l'empêche pas de rendre justice à l'initiative prise par Mgr Gousset. Il fait remarquer ce que le monument législatif de 1804 a gagné à être apprécié, jugé et commenté par un théologien. « La sagesse divine de l'Église, souvent méconnue, dit-il, « fut mise plus en lumière. Le Code civil, pris en dehors des ques- « tions religieuses, apparut comme une œuvre remarquable de tran- « saction et de sens pratique. Bien des préjugés répandus contre lui « tombèrent devant cet exposé impartial. » M. Allègre ne parle pas autrement que ne le faisait récemment dans un livre éloquent un professeur aimé et honoré de tous, M. Duverger.

On ne s'attend pas à nous voir parcourir le cercle entier des questions soulevées par la doctrine et par la jurisprudence; il faudrait feuilleter un à un les articles du Code, et ce n'est point le lieu ici. Bornons-nous à dire que, si l'on a pu, sous la plume du savant chanoine, relever quelques inadvertances, surprendre certains défauts d'homogénéité dans les solutions, regretter parfois des aperçus historiques un peu vagues, la bibliographie étendue qu'il nous donne nous permettra au besoin de réparer ces *lapsus*. Il faut en effet rendre justice au zèle d'informations partout déployé dans l'ouvrage. L'écrivain pousse le scrupule de ses investigations au point de noter au passage les bons articles de journaux. Il reproduit, pour éclairer diverses lois qui intéressent la morale catholique, des discussions entières des Chambres. C'est faire trop d'honneur à certaines délibérations dont le niveau est aussi bas qu'il l'a jamais été dans aucune assemblée française. La mauvaise métaphysique des orateurs risque de fausser le jugement comme leur mauvaise élocution de corrompre le goût. Le palais du Luxembourg, pas plus que le Palais-Bourbon, n'est la succursale de l'Académie française, — l'antichambre, je ne dis pas.

Les questions qui touchent à la politique passionnent de préférence les esprits. Aussi M. Allègre les traite-t-il avec un soin particulier. De ce nombre est la théorie des successions et de la réserve

héréditaire. Le prêt à intérêt et son histoire font également l'objet de développements étendus. L'auteur répond d'une part aux écoles socialistes qui prêchent la gratuité du crédit, de l'autre à certains théologiens, dont les scrupules prennent à tâche de tracasser les consciences et d'aller au rebours de la jurisprudence bénigne de Rome : *Non sunt inquietandi*. Enfin il est une matière à discussion sur laquelle l'auteur était particulièrement armé par ses études antérieures, c'est celle du mariage et notamment du divorce. On pourra, grâce à lui, étudier sous toutes ses faces, cette dernière question mise à l'ordre du jour de la chronique de nos grandes villes par la coupable connivence d'un législateur sans principes et d'une bourgeoisie sans mœurs.

Jules Cauvière.

F. Le Play. — *Œuvres choisies*, avec une introduction, par Fernand Auburtin. (Petite bibliothèque économique française et étrangère. Paris, Guillaumin, 1891). 1 vol. in-16, LXXIV-250 pages, 1 portrait. Cartonné, prix : 2 fr. 50.

Après Vauban, Say, Turgot, Bastiat, Fourier, Adam Smith, Sully, Stuart-Mill, etc., voici Le Play. Chacun des élégants volumes de la *Petite Bibliothèque économique* contient une introduction biographique et critique toujours confiée à une plume compétente; puis un choix judicieux des œuvres de celui auquel le volume est consacré. M. Fernand Auburtin, dans un travail étendu, d'une inspiration élevée et d'une critique sûre, a retracé la vie de l'auteur de la *Réforme sociale*, exposé sa méthode scientifique d'observation et analysé ses conclusions doctrinales. Après cette étude remarquable, les lecteurs trouveront les pages les plus importantes consacrées aux problèmes sociaux contemporains par ce penseur puissant dont Montalembert aimait à dire qu'il « a fait le livre le plus courageux et sous tous les rapports le plus fort de ce siècle. »

Souvenirs intimes de la cour des Tuileries, par Mme Carette, née Bouvet. 1 vol. (Ollendorff.)

C'est le troisième volume de la série, où l'auteur trace le tableau de la cour pendant la période la plus brillante du règne de Napoléon III. Il ne faut pas chercher là de l'histoire proprement dite, mais simplement des traits, des souvenirs et des anecdotes qui intéressent toujours le lecteur. C'est de l'apologie sincère par un témoin fidèle et dévoué.

Le roman d'une princesse, par Carmen Sylva. — 1 vol. in-12. (Perrin.)

C'est un drame d'amour écrit d'un style simple et fort, mais qui n'est pas destiné à être placé sous tous les yeux. Comment, pour avoir échangé des lettres avec un professeur socialiste, une princesse finit par l'épouser malgré son père, et comment la réconciliation se fait devant un enfant qui a failli coûter la vie à la jeune femme, c'est ce que raconte le livre émouvent de la reine de Roumanie.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 juillet 1891.

On a célébré une fois de plus l'anniversaire du 14 juillet, et jamais peut-être la gravité des évènements et l'état des esprits n'ont fait ressortir par une contradiction plus éclatante la banalité mensongère des réjouissances officielles.

De cette date qui rappelle une émeute et une tuerie, la République avait prétendu faire la fête de la concorde nationale, et cette fête s'est ouverte, cette année, par l'inauguration d'un monument à l'un des monstres de la Terreur, à l'homme des massacres de Septembre et du tribunal révolutionnaire, à Danton. C'était les souvenirs de la Fédération que la République, disait-on, voulait seulement évoquer, en imposant à la France la célébration annuelle du 14 juillet, et voici que ce nom de la Fédération se lève contre elle comme une menace : c'est la fédération des syndicats ouvriers qui répudient, comme la fête des bourgeois, la date du 14 juillet et qui, en attendant le retour du 1er mai, seule date qu'ils reconnaissent, fomentent partout les grèves, prélude de la guerre civile. Les pouvoirs publics se déchirent sous l'apparence trompeuse de félicitations communes; les drapeaux de la fête étaient à peine repliés, les lampions à peine éteints, qu'une crise parlementaire mettait le ministère en péril et, dévoilant les luttes intestines des républicains, le laissait lui-même, dans les circonstances les plus graves, impuissant, divisé et abaissé.

Les discours prononcés devant le monument de Danton ne permettent aucun doute sur la vraie pensée qui en a inspiré l'érection. Ce n'est pas le soi-disant patriote, c'est le révolutionnaire qui a été l'objet des panégyriques. Tout en imaginant que Danton était par anticipation pour la théorie du « bloc », le président du Conseil municipal, M. Levraud, a procédé par exclusions ; il a dit leur fait à Lafayette, à Rolland, aux Girondins, et l'hommage qu'il a adressé en passant « aux défenseurs du peuple en mai 1871 »,

a montré quel lien unissait dans l'admiration du représentant du Conseil municipal les héros de la Commune et ceux de la Terreur.

C'est en vain que, sans oser d'ailleurs articuler une condamnation formelle contre les massacres de Septembre, on essaie d'en laver la mémoire de Danton. Celui que le grand-père de M. le Président de la République appelait « un homme exécrable, le chef des Septembriseurs », porte bien la responsabilité de ces affreuses journées. Nous en avons pour garant un républicain, un radical éprouvé, dont la République ne peut suspecter le témoignage, — car elle lui a élevé une statue et donné son nom à un boulevard, — M. Edgard Quinet. L'historien de la *Révolution* dit des massacres de Septembre qu'ils furent « une idée de Marat ». Mais il ajoute : « Danton aussi se soumet à Marat. Il obéit, il sert; il ferme honteusement les yeux, il laisse couler et tarir le sang. *Il en garde aux mains une tache éternelle*[1]. »

Et sait-on quel mobile le guide? au dire du même écrivain. Non, pas même une sorte d'égarement causé par le péril extérieur : « Ce n'est pas la fureur contre la Prusse qui seule explique cette inertie, car la fureur pousse à l'action... Les assassins ne furent qu'une poignée. Le reste trembla. » Danton tout le premier. « Il eut peur de n'être plus le grand tribun, l'*Atlas* de la révolution, si quelqu'un *le dépassait en audace*... Présent et absent, il a beau faire, il ne se dérobera pas à l'avenir. »

Voilà donc, même atténué, à quoi se réduit le rôle de Danton; ces paroles : « De l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace », inscrites sur le piédestal de son monument, n'ont été que le cri menteur d'un homme qui appelle le meurtre sur les innocents pour se sauver lui-même. « Ceux qui ont peur momentanément, a dit M. Levraud, sont les plus acharnés. Le lâche est cruel. » Le mot, cette fois, est juste, et par ce trait l'orateur, sans s'en douter, a peint l'homme de son choix et ceux qui lui ressemblent.

Le préfet de la Seine a entendu ce discours où la Commune était honorée. M. Constans était absent. Ce n'est point qu'il eût refusé de paraître. On ne l'en avait pas prié. Le ministre de l'intérieur avait annoncé au Sénat qu'il se rendrait à la solennité, s'il y était invité. Le gouvernement, par sa bouche, s'est ainsi retiré d'avance l'honneur de son abstention, et la responsabilité de cette inauguration lui reste, comme sur Danton l'horreur des journées de Septembre.

Croit-il, par cette faiblesse, avoir conjuré les difficultés de l'avenir! Sur ce point, comme sur les autres, il ne fait, en cédant toujours, que les accumuler contre lui. Nous entrerons bientôt dans l'ère des

[1] *La Révolution*, I, p. 306 et suiv.

sanglants anniversaires : 1792! 1793! Que de dates sinistres, que de noms maudits vont se lever tour à tour! Le gouvernement pense-t-il que le Conseil municipal, que les héritiers du jacobinisme, s'abstiendront de les rappeler ou de les célébrer? S'il veut s'y opposer, ne s'est-il pas désarmé par les concessions qu'il a faites? Et s'il y consent, quelle figure fera-t-il devant la France et devant l'Europe?

Mais à quoi bon parler de l'avenir? Dès le lendemain, dès le 15 juillet, l'exemple donné portait ses fruits. Devant la tombe de Victor Noir, un des membres de la Commune, aujourd'hui personnage de marque, reçu à l'Élysée, M. Paschal Grousset, rappelait les « hécatombes humaines » de 1871, et montrant côte à côte les deux monuments de Victor Noir et de Blanqui : « Avec celui de Blanqui, disait-il, ce bronze incarne dans sa sérénité le hautain sacrifice de deux générations de Français, morts à la peine pour la République et pour la défense sociale. » Le vice-président du Conseil municipal à son tour, le citoyen Deschamps, s'écriait : « Après Victor Noir, Flourens, puis Delescluze, morts tous deux pour la cause de la justice. »

Le gouvernement ne s'émeut pas de ce langage. Il n'en a pas le loisir, occupé qu'il est à surprendre dans les églises quelque parole d'un prédicateur contre les lois scolaires, ou à faire fermer à Perpignan un couvent de Capucins.

Cependant le désordre s'aggrave sous ses pas, et les soldats ou les agents qu'il est nuit et jour obligé de mettre sur pied pour protéger les gares et escorter les camions des chemins de fer indiquent assez de quel côté devraient se porter sa vigilance et son énergie.

L'évocation impunie des souvenirs de la Commune a son écho dans les réunions des grévistes. Ce sont les politiciens qui mènent les syndicats, et, s'il faut déplorer l'empire que trop d'encouragements officiels leur ont laissé prendre, on ne peut assez admirer le bon sens et, pour tout dire, l'héroïsme des ouvriers qui, en dépit de tant d'assauts, de menaces, de promesses, dans le désarroi ou la complicité des autorités, ont su garder leur indépendance et, pour cette fois du moins, fait échouer en fin de compte l'entreprise dressée contre les Compagnies.

Mais la fermeté de ces braves gens ne rend ni le danger moins grave ni moins urgente la nécessité d'en préserver l'avenir.

Les intérêts ouvriers, on l'a vu, n'ont été pour rien dans cette crise; ils n'ont servi que de passeport aux plus mauvaises passions. « Ne sentez-vous pas, bourgeoisie pourrie, dit l'un des principaux meneurs, le secrétaire général de la chambre syndicale des ouvriers des chemins de fer, que le prolétariat s'avance à pas de géant, et

qu'il va bientôt vous jeter, la tête la première, dans la boue? » Un autre, le citoyen Caumeaux, conseiller municipal, dit à l'une des réunions du Tivoli-Vauxhall : « Mes camarades et moi, nous saurons nous mettre entre vous et les actionnaires. Nous irons contre ceux qui couronnent M. Carnot et qui condamnent Culine. La Commune de Paris vous soutiendra... » Et quelques jours auparavant, la veille du 14 juillet, dans un bassin houiller de la Haute-Loire, le député Thivrier, l'homme à la blouse, divulguait le secret de l'organisation syndicale : « Ouvriers de toutes corporations, disait-il, syndiquons-nous. Les syndicats sont le chemin de la victoire. Préparons-nous à une grève générale; préparons-nous à nous emparer des pouvoirs publics.. Il faut agir vite contre l'ennemi commun et par les syndicats arriver à créer la révolution sociale contre la bourgeoisie, comme, en 1790, la bourgeoisie a fait la révolution contre les aristocrates. »

Les syndicats enrégimentant bon gré malgré tous les ouvriers, mettant hors la loi tous ceux, patrons ou ouvriers, qui résistent à leur joug, imposant aux patrons l'admission des ouvriers affiliés, l'exclusion de ceux qui ont refusé de l'être, et pesant de leur masse collective sur l'État pour qu'il subisse et exécute les lois et mesures qu'ils auront dictées, tel est le régime que rêvent ces conspirateurs. Mais ce n'est pas assez dire. Car, avec la liberté, c'est la patrie elle-même que menacent leurs excitations. Les grévistes des chemins de fer, sans souci de la France, font appel aux syndicats étrangers. Ils leur demandent leur concours pour arrêter des services dont la marche régulière, à l'heure toujours imminente du péril, est la première condition du salut national. Les codes sont-ils donc muets? La loi contre l'Internationale est-elle abrogée? Les chemins de fer, même en temps de paix, ne relèvent-ils pas de l'autorité militaire? Si les employés des Compagnies, par la part qu'ils peuvent prendre à la défense, sont assimilables aux soldats, s'ils ne sont dispensés du service militaire que parce qu'ils le remplissent, sous une autre forme, dans l'exercice de leurs fonctions, l'appel, que quelques-uns d'entre eux osent faire à l'étranger, n'emprunte-t-il pas le même caractère que celui que jetteraient au delà du Rhin ou des Alpes des soldats français, sous prétexte de solde insuffisante ou de travail excessif? Cependant le gouvernement se tait, et des conseillers municipaux, voulant montrer apparemment comme ils entendent le patriotisme dont ils font honneur à Danton et à la Commune, votent des subventions pour des grèves qu'anime un tel esprit!

Les syndicats ne veulent admettre dans les ateliers que des louvriers, capables ou non, qui aient accepté leur loi. Le gouver-

nement, à son tour, ne veut à son service que des républicains, et pour lui ce seul titre remplace l'aptitude ou la moralité. Il s'en trouve bien. Les mésaventures des détenteurs de deniers publics étaient devenues si fréquentes depuis dix ans qu'elles passaient presque inaperçues. Cependant elles redoublent avec une intensité qui force l'attention. On ne peut même pas dire, seulement pour cette année : « Quand nous serons à dix, nous ferons une croix. » Le chiffre en quelques mois a été dépassé. Receveurs municipaux, percepteurs, titulaires ou caissiers de recettes particulières, maires républicains, près de vingt fonctionnaires dans l'ordre financier, convaincus de détournements, sont en prison, en fuite ou se sont suicidés, et une feuille grave, dont la foi républicaine s'affirme chaque jour, le *Journal des Débats*, écrit ces lignes peu rassurantes : « Les quelques scandales qui se sont produits ne sont que la moindre partie de ceux qui éclateront dans la suite, si l'on persévère dans cette voie. Il y a en ce moment dans les services publics des symptômes alarmants de démoralisation et de corruption qui ne tarderont pas à s'aggraver, si l'on n'y met ordre. Malheureusement cela paraît être le dernier souci des ministres... »

Comme le moment est bien choisi pour proposer de soumettre à l'Etat la composition des conseils d'administration des chemins de fer! Quand on a la main si heureuse dans le triage de ses receveurs et de ses percepteurs, comme on est bienvenu à dire aux actionnaires : « Ne vous mêlez plus de la gestion de vos intérêts; ne vous chargez plus de désigner ceux qui en auront la surveillance. Laissez-moi ce soin. Je choisirai vos administrateurs ou je vous indiquerai tout au moins ceux que vous pourrez nommer. Vous voyez ce que font mes élus des deniers publics. Jugez par là de ce qu'ils feront des vôtres. »

Est-ce que des projets ne sont pas mort-nés, quand ceux qui les présentent ont dans leur dossier de pareils antécédents?

Ce n'est pas seulement dans les questions financières que se révèlent les tristes effets du trouble des consciences et de l'incurie du pouvoir. L'inquiétude et le soupçon se répandent jusque sur les intérêts sacrés de la défense nationale. Après cette douloureuse affaire de la mélinite, d'autres poursuites s'annoncent. Les secrets de la poudre sans fumée auraient été livrés, contrairement aux dénégations récentes du gouvernement, et l'opinion hésitante entre la netteté des arrêts judiciaires et les déclarations équivoques des ministres, se prend à supposer des mystères qui donnent prise à toutes les craintes et à toutes les accusations.

Ce qui domine en toutes choses, c'est le laisser-aller, la complaisance, l'altération de cette notion rigide du devoir, qu'on

n'impose bien aux autres que lorsqu'on en est bien pénétré soi-même.

Elle revivait pourtant, cette idée du devoir, elle se montrait aux regards, sous sa forme la plus glorieuse et la plus attrayante, dans cette revue du 14 juillet, seul épisode de la journée qui offrît aux âmes françaises un sujet commun de joie, d'orgueil et de concorde. La foule était accourue, suivant sa coutume, à Longchamp, pour voir défiler les troupes, saluant de ses acclamations les magnifiques escadrons, l'artillerie sévère et rapide, l'agile et populaire infanterie, et avec cette école de Saint-Cyr, dont les spectateurs couvraient d'une sorte de paternelle et guerrière émotion la jeunesse promise au péril et à la victoire, l'Ecole de Joinville et l'infanterie de marine qui, pour la première fois, prenaient part à l'éclat de cette fête.

Devant cette vision de la France, les tristesses et les luttes de chaque jour étaient un instant oubliées; c'était, bien au-dessus des misères de partis, le travail, le dévouement, l'honneur, le sacrifice, les vertus les plus hautes et les plus nobles inspirations, bondissant dans les cœurs et les élevant pour quelques minutes au-dessus d'eux-mêmes.

La session des Chambres a été close le 18 juillet. Il s'en est fallu de peu qu'elle ne dure encore. Sur une question de crédit, pour le refus d'une somme de 600 000 francs destinée à l'agrandissement de l'École polytechnique, M. de Freycinet a fait mine de donner sa démission. Démission bien invraisemblable après tant de concessions pour rester au pouvoir, tant d'occasions manquées d'en sortir avec honneur. On y a cru pendant près d'une heure. Mais la réalité a repris le dessus, et, le ministère demeurant, les députés, remis de leur alerte, ont pu s'échapper.

Cette démission instantanée n'en est pas moins un symptôme. Elle indique chez le président du conseil la conscience de l'amoindrissement qu'a subi sa situation dans la Chambre.

Deux jours auparavant, sur une question plus grave, une crise ministérielle avait déjà commencé. Malgré l'avis du ministre des affaires étrangères, la Chambre avait décidé de discuter l'interpellation de M. Laur sur les mesures annoncées en Alsace-Lorraine contre les commis-voyageurs français; le soir même, le cabinet faisait déclarer qu'il se retirerait tout entier si la décision était maintenue. Le lendemain, M. Ribot réclamait de nouveau l'ajournement, et la Chambre qui, la veille, l'avait refusé, l'accordait.

Mal commencé, ce débat devait mal finir. En refusant l'ajournement, la Chambre s'était réduite à l'alternative d'une imprudence ou d'une reculade. L'inévitable résolution qu'elle a fini par adopter

aurait pu la veille s'appeler sagesse. Le lendemain, elle changeait de nom.

On ne joue pas, au temps où nous sommes, avec les questions de politique extérieure, et l'on ne s'y engage que lorsqu'on a pris, après des réflexions mûres, la détermination d'aller jusqu'au bout de ses actes ou de ses votes. C'est le moindre devoir, en pareille occurrence, d'envisager les conséquences de ce que l'on fait. La légèreté de la Chambre s'explique par l'indécision du gouvernement. Habitué, en dépit de ses déclarations d'autrefois, à dépouiller toute initiative pour se plier aux vues de la majorité, le ministère a manqué de fermeté, et ce n'est qu'au sortir de la salle des séances qu'il s'est aperçu que, s'il ne se risquait pas à vaincre les difficultés dans la Chambre, il pourrait en rencontrer de plus redoutables ailleurs. Que n'a-t-il dit toute sa pensée, le jour même où fut déposée l'interpellation, et s'il est vrai qu'il n'y ait dans les règlements de police de l'Alsace-Lorraine rien de nouveau ni de spécial à la France, pourquoi M. Ribot ne l'a-t-il pas déclaré, au moment où, pour la première fois, il a demandé l'ajournement?

L'approche des vacances a conjuré la crise ministérielle; elle paraît n'être qu'ajournée. Le grand justicier du parti en avertit M. Ribot : « Ce qu'il y a de vrai, prononce M. Ranc, c'est que M. Ribot n'a plus l'oreille de la Chambre. On lui reproche, à tort ou à raison, de manquer de fermeté, de décision, d'avoir une politique un peu flottante. Il fera bien d'y veiller et de se ressaisir pendant qu'il en est temps. »

Nous comprenons que la Chambre soit fatiguée du président du conseil et du ministre des affaires étrangères. Leur intelligence et leur talent n'ont fait que plus ressortir le néant de leur caractère, et ils n'auront tous deux passé au pouvoir que pour y démentir tout ce qu'ils avaient promis. Mais nous souhaitons que la Chambre, que la droite en particulier, au jour où elle voudra les renverser, choisisse d'autres sujets que celui de l'interpellation dernière et d'autres guides que M. Laur.

Les préoccupations causées par le débat que le député boulangiste voulait soulever ont fait voir à quelle réserve la République était encore astreinte. La dignité n'est pas incompatible avec cette attitude, mais à la condition qu'on en éloigne, une fois pour toutes, les illusions et la jactance. Il faut voir les choses comme elles sont, et ne pas chercher à les voiler au public et à soi-même par de puériles épigrammes sur le voyage impérial de Londres ou de complaisants récits sur l'inanité des résultats qu'il a produits.

L'empereur d'Allemagne a prodigué les déclarations pacifiques; lord Salisbury a tenu à avoir à Hatfield, en même temps que Guil-

laume II, M. Waddington. Mais personne ne suppose qu'il a prié le représentant de la République d'assister à ses entretiens avec le souverain germanique, et depuis qu'une parole célèbre, prononcée hélas! parmi nous : « L'Empire c'est la paix! » a rouvert en Europe l'ère de la guerre, nous savons trop quelle distinction il faut faire entre le langage des chefs d'État et leurs actes.

La vérité est que la triple alliance est renouvelée, que l'Angleterre, suivant les expressions de ses ministres, a eu « des échanges de vues » avec l'Italie comme avec l'Allemagne, et que l'objet de ces engagements ou de ces rencontres est le maintien du *statu quo* sur la Méditerranée comme sur le Rhin, en Egypte comme dans les provinces d'Alsace-Lorraine. L'opposition « de Sa Majesté » arriverait au pouvoir, qu'elle ne s'écarterait probablement pas de cette politique. Ses chefs reconnus, M. Gladstone, et en son absence sir William Harcourt et M. Morley, ne se sont pas associés aux protestations que M. Labouchère, M. Campbell et M. Stanhope ont élevées contre la triple alliance; c'est sous le gouvernement des libéraux que fut occupée l'Egypte, dont le cabinet tory n'entend pas se dessaisir; en succédant à lord Salisbury, ils continueraient son programme extérieur, sauf à le tempérer dans la forme, comme on voit M. di Rudini poursuivre en Italie, sous des allures plus modérées, les vues de M. Crispi. Le général Saussier voyait juste, lorsqu'avec sa franchise de soldat il disait aux officiers de la réserve de l'armée territoriale : « Les grandes puissances, nos voisines, ont formé je ne dirai pas contre nous, mais entre elles, une vaste ligue dite de la paix, qui s'appuie sur de formidables armements. La France a dû, elle aussi, entrer dans cette voie et marquer ses intentions pacifiques, en mettant sur pied la plus redoutable réunion d'hommes qu'ait jamais abritée sous ses plis le drapeau tricolore. »

La Suisse vient de donner un exemple de justice politique qui inquiète en France jusqu'aux républicains. Le tribunal fédéral, siégeant à Zurich, a acquitté en masse les auteurs de la révolution accomplie au Tessin, dans le mois de septembre dernier. Les débats du procès faisaient présager le verdict. A entendre le procureur général, on eût cru que les vrais coupables étaient les membres du gouvernement renversé. En réponse aux questions de ce magistrat, le chef de l'ancien gouvernement, M. Respini, a dû défendre ses actes, comme s'il était accusé; il l'a fait résolument, et poursuivi jusque dans ses croyances religieuses, il a hautement confessé sa foi catholique. Le *Siècle* lui-même tient pour grave l'arrêt du tribunal de Zurich : « Car, dit-il, s'il est un dogme qu'il faille dans une république repousser comme impie, c'est celui qui donnerait

à une démocratie le droit de recourir à la violence armée pour défendre son autorité, tant qu'elle garde l'instrument convenable et normal, le bulletin de vote. »

Réflexion fondée, mais que d'avance la République a pris soin de rendre vaine, en honorant de ses statues ou de ses panégyriques les chefs des insurrections soulevées non pas seulement contre les monarchies, mais contre les assemblées issues du suffrage universel, les hommes du 15 mai et des journées de juin.

Les radicaux sont en Suisse ce qu'ils sont partout : factieux hors du pouvoir, tyrans lorsqu'ils l'occupent. La réaction contre leur despotisme vient de provoquer l'adoption d'une réforme dont nous avons annoncé, il y a quelques mois, la proposition. Le peuple suisse, réuni dans ses comices, a voté « le droit d'initiative populaire. » Déjà la révision totale de la constitution devait être soumise à la nation, lorsqu'elle avait été proposée par 50 000 citoyens; désormais 50 000 citoyens pourront également proposer des réformes partielles de la constitutien, et, s'ils ont eux-mêmes rédigé leur projet, le gouvernement fédéral sera tenu d'en soumettre le texte au scrutin populaire.

La résolution est née de la coalition des partis contre le radicalisme. Quand un gouvernement pousse à un certain degré l'oppression, il comble les abîmes, il force l'accord entre tous ceux qu'il frappe et il les amène à vouloir tout plutôt que lui. Les votants se sont trouvés moins nombreux que lors des convocations précédentes; il semble qu'au dernier moment ils aient conçu quelque inquiétude sur les conséquences que pourrait avoir pour l'avenir de leur pays la résolution proposée. C'est le peuple, en effet, avec ses entraînements, ses fluctuations, son irresponsabilité, qui devient désormais son propre législateur. Les corps élus s'effacent devant son intervention, et le principe représentatif fait place au principe du gouvernement direct de la nation par elle-même. Quand tous gouvernent, le pouvoir d'un seul a de grandes chances de paraître, et si éloignée que la Suisse soit de la dictature par son tempérament, ses traditions, ses institutions fédératives, on ne peut nier que le nouvel article qu'elle vient d'inscrire dans sa constitution n'en facilite le chemin.

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

PORTRAITS CONTEMPORAINS

M. JULES SIMON

Il y a plusieurs hommes en M. Jules Simon : un philosophe et un journaliste, un professeur et un homme politique, un membre de l'Institut et un administrateur du Crédit foncier; ou plutôt, ces divers personnages se mêlent et se confondent en un seul homme. La difficulté n'est pas de les distinguer, mais de les mettre d'accord. L'un plane dans la sphère sereine des principes, l'autre se débat dans la mêlée des partis et des opinions; l'un parle en moraliste austère, l'autre agit en politique avisé; l'un, étranger aux spéculations lucratives, dédaigneux de la fortune et du succès, ne poursuit que la vertu, la justice et la vérité; l'autre, en financier clairvoyant, contrôle des comptes, surveille des placements, des prêts et des dividendes. Que d'aspects variés! que de rôles opposés! que de langages divers!

Député de l'opposition, M. Jules Simon réclame la liberté absolue de la presse et ne veut à l'expression des idées ni restriction ni limite. Ministre de l'intérieur, il dirige des poursuites contre deux journaux, le *Pays* et les *Droits de l'Homme*. Grand maître de l'Université, il trouve bon que l'Université, c'est-à-dire l'État enseignant, impose à ses professeurs une philosophie officielle et ne se désintéresse pas de la direction des esprits : l'État a un dogme, puisqu'il a un code. Député, il trouve ce dogme oppressif, cette direction illogique et contradictoire. C'est une oppression moins oppressive peut-être, mais à coup sûr plus sotte que celle de la religion d'État, de l'Église. — Libre penseur, il n'admet pas que l'État ait une doctrine religieuse : il demande des Églises libres dans l'État libre, et publie un beau livre sur la liberté de conscience. Ministre de l'intérieur, il refuse au P. Hyacinthe, devenu le prêtre Hyacinthe Loyson, l'autorisation de faire publiquement des conférences reli-

gieuses. Historien et législateur, il rend hommage aux assemblées délibérantes qui, de Mirabeau à M. Thiers, ont fondé et fait prévaloir les maximes du droit moderne. Chroniqueur, il enveloppe toutes les assemblées politiques dans la même ironie : « Les hommes assemblés ne sont plus que de grands enfants. Il n'y a d'exception que pour les conciles protégés par la présence du Saint-Esprit et par l'habitude d'opiner en latin et de voter en plain-chant. » — Philosophe, il nous déclare que l'homme, né libre, veut se sentir libre. C'est un des instincts les plus forts de sa nature. Lui refuser la liberté, c'est lui imposer une souffrance. Tout joug le blesse, toute servitude lui pèse : il a le goût et le besoin de l'indépendance. Journaliste, il écrit, au contraire : « L'homme est essentiellement un animal domestiqué. Il ne devient rebelle que par exception ou par accès. Non seulement il subit la force, mais il l'aime... Jamais il ne s'arrête dans la liberté. C'est tout au plus si, entre deux servitudes, il la traverse. » Et ailleurs : « Qu'est-ce qu'un homme? Un loup et un laquais fondus ensemble, avec cette circonstance aggravante que dans ce mélange désagréable le laquais l'emporte énormément sur le loup[1]. »

Du ministre ou du député, du journaliste ou du philosophe auquel s'attacher? auquel entendre? auquel croire? Tant de désaccord nous étonne, tant de mobilité nous déconcerte. Comment expliquer ces dissonances et concilier ces contradictions? Rencontrons-nous un héritier de ces sophistes de la Grèce qui reconnaissaient au fond de l'intelligence humaine une contradiction nécessaire et qui soutenaient indifféremment le pour et le contre, suivant les lieux et les circonstances? Est-ce un Gorgias, un Protagoras? ou ces divergences qui nous choquent sont-elles plus apparentes que réelles? Elles sont réelles, avouons-le : et il n'y a ni synthèse ni sophistique qui puisse les résoudre et les effacer. « L'homme est un paquet de contradictions », dit lui-même M. Jules Simon[2]. Que sera-ce donc, si cet homme est un artiste, un orateur populaire; s'il aspire au succès et au pouvoir dans un pays où le pouvoir dépend de la foule; s'il vit dans une époque troublée où les doctrines se heurtent, où les gouvernements passent et se succèdent, où rien n'est stable dans la société ni dans l'État, où la loi change au gré des partis, où le charlatanisme des programmes supprime la fidélité des promesses et remplace la sincérité des

[1] Voy., pour ces diverses citations, le journal le *Matin*, 23 février et 1er juin 1887; — 10 juillet 1889.

[2] « L'homme a beau s'efforcer d'être tout d'une pièce. Il est pris dans une quantité d'engrenages physiques et moraux qui l'obligent à toutes sortes de contradictions et de détours. » (Jules Simon, le *Temps*, 9 juin 1891.)

convictions! M. Jules Simon est supérieur à la plupart des hommes de son temps et de son parti : mais il est de son temps (comment s'y soustraire?) et, bien qu'il combatte parfois son parti, il lui a donné trop de gages pour s'appartenir tout entier.

I

Jusqu'à la révolution de 1848, M. Jules Simon n'avait servi que la philosophie. Elève et bientôt maître de conférences à l'École normale, il avait dès la vingtième année consacré sa vive intelligence aux plus hautes et aux plus obscures questions de la métaphysique. De ses deux thèses pour le doctorat, soutenues en 1839, la première était une étude sur le Dieu d'Aristote, moteur immobile de l'univers; l'autre, une discussion du *Commentaire de Proclus sur le Timée de Platon*. Éternité du monde, origine et nature du mal, justice et providence de Dieu, tels étaient les problèmes qu'agitait le jeune professeur. A la Sorbonne, où, l'année suivante, il fut appelé à suppléer Victor Cousin, il revint à Proclus, à ses prédécesseurs et à ses maîtres, Plotin, Porphyre, Jamblique, et s'arrêta pendant cinq ans à l'examen de cette école néoplatonicienne longtemps négligée et mal connue. Là se trouvaient résumées et absorbées dans un seul système toutes les philosophies, toutes les religions de la Grèce et de l'Orient, les traditions et les croyances du passé que l'éclectisme alexandrin opposait au christianisme naissant. L'école néoplatonicienne d'Alexandrie était ou voulait être à la fois une philosophie et une église. L'*extase* de Plotin et de Proclus s'y ajoutait à la *dialectique* de Platon. M. Jules Simon critiqua avec une sagacité pénétrante ces illuminations mystiques, ces exaltations, ces extases dont Plotin et Proclus faisaient la perfection suprême, et qui vont à dépouiller l'homme de sa raison, de son libre arbitre. Il combattit avec une égale vigueur le mysticisme et le panthéisme des Alexandrins, mais sans méconnaître l'originalité de leur tentative, l'étendue de leur érudition, la souplesse et l'élévation de leur esprit. Il leur empruntait même, en parlant, quelque chose de cette élévation et de cette souplesse; et, malgré les difficultés d'une exposition complexe ou d'une controverse souvent subtile et serrée, il avait l'art d'attirer et de retenir autour de sa chaire un public nombreux, — moins épris sans doute de la doctrine que de son interprète.

Ceux qui ont alors entendu M. Jules Simon ont conservé de ses leçons un ineffaçable souvenir. Le maître arrivait à la Sorbonne, le front penché sous le poids de ses graves méditations. « Il s'asseyait, dit M. Cartault, et prenait sa tête dans ses mains d'un air profon-

dément désolé. On eût dit qu'après avoir cherché la vérité pendant de longues veilles, il n'était pas encore sûr de l'avoir clairement aperçue. Qu'allait-il dire? Un religieux respect s'emparait de son auditoire. Après un instant de réflexion, il commençait d'une voix faible, incertaine; on l'écoutait avec anxiété. Cependant peu à peu venait l'assurance; la lumière se faisait dans son esprit : tout à coup il se levait, et la vérité sortait à flots de sa bouche. Le penseur inquiet ou désespéré du début se transformait à la fin en un apôtre enflammé. C'était toutefois un apôtre expert dans l'art de bien dire, qui savait donner à sa pensée le vêtement le plus élégant et la forme la plus brillante. Aussi, lorsque, emporté par un enthousiasme qui semblait naturel, il arrivait aux grands mouvements de la péroraison, l'auditoire subjugué applaudissait, sans les distinguer l'un de l'autre, l'orateur et le philosophe[1]. » De ces leçons sortit un livre, publié en 1844, l'*Histoire de l'Ecole d'Alexandrie*, où se découvre dans son ensemble imposant le dernier effort du monde antique pour expliquer la nature de l'homme et la nature de Dieu, les rapports de l'homme et de Dieu, l'unité divine et la Providence.

De bonne heure M. Jules Simon avait eu le souci de ces grands problèmes. A quinze ans, au collège de Vannes, il discutait déjà la question du mal moral et de la Providence avec un de ses camarades plus âgé, qui se destinait au séminaire. « Je ferai de toi un théologien », lui disait son camarade. En tout cas, ses maîtres n'étaient guère capables d'éveiller en lui d'autre vocation. « Très bons prêtres et même très bons professeurs, ils enseignaient bien ce qu'ils savaient, mais ils ne savaient rien... Notre professeur, M. Monnier, écrit Jules Simon, avait le défaut assez grave pour un homme qui enseignait la philosophie de ne pas savoir ce que c'était. Il dictait à ses élèves un petit résumé des idées de La Romiguière. C'était fort court et d'une puérilité sans égale. Tenons-nous-en à la vieille philosophie de nos pères, disait-il ensuite, c'est la bonne. » Et là-dessus il nous faisait argumenter en latin sur toutes sortes de thèses. On ne parlait que latin, bien entendu. M. Monnier et ses contemporains ne regardaient pas le français comme une langue philosophique. » Les élèves du collège de Vannes, *cloarecs* pour la plupart, parlaient bas-breton. Ainsi se formait à la dialectique et à l'éloquence le futur commentateur de Proclus.

Heureusement, en 1833, il entrait à l'École normale; et, à l'École normale, il rencontrait M. Cousin. M. Jules Simon est le disciple de Victor Cousin. Il a reçu de lui l'étincelle vivifiante, l'impulsion féconde; et, sans cesser d'être soi-même, il a toujours gardé l'em-

[1] Voy. A. Cartault, *Revue politique et littéraire*. (Avril 1878.)

preinte de ce génie dominateur. C'est pour Cousin qu'étant élève de l'École normale, il traduisit, en 1836, le douzième livre de la *Métaphysique* d'Aristote, publié par le maître en 1837. C'est par Cousin, premier éditeur de Proclus en France, qu'il fut introduit dans la métaphysique des Alexandrins. Cousin avait distingué Jules Simon entre ses élèves, et plus d'une fois, sa leçon du dimanche terminée, il l'emmena promener en causant dans le jardin du Luxembourg. Là, quelle promenade, quelle conversation, ou plutôt quel monologue! « C'était une suite d'aperçus variés, nouveaux, merveilleux; de comparaisons, de rapprochements, de tableaux, d'anecdotes », qui durait autant que le jour. Vers le soir, le disciple rentrait à l'École, mourant de faim, n'ayant rien pris de la journée qu'un morceau de pain sec à sept heures du matin, mais l'oreille et l'âme remplies des discours du grand enchanteur. Et ce n'étaient pas seulement ses discours, mais ses gestes, ses regards, ses inflexions de voix, ses attitudes, toute une mimique incomparable dont il emportait la prestigieuse impression. Cette impression, il ne l'a jamais oubliée; et maintenant c'est lui qui la donne aux autres.

Victor Cousin avait eu la passion et même, a-t-on dit, la fièvre de la métaphysique. Cette noble fièvre tomba peu à peu quand les faveurs de la monarchie de Juillet l'envoyèrent au conseil d'État, au conseil royal de l'Université et à la Chambre des pairs. Les rigueurs du second empire, par une cause contraire, eurent le même effet sur M. Jules Simon. Le coup d'État de 1851, qui l'éloigna de la Sorbonne, l'enleva du même coup à la métaphysique et le rendit à sa vocation : il n'était pas né philosophe.

Si le philosophe est le penseur original enfermé, comme Kant ou Descartes, dans la réflexion solitaire; si c'est l'observateur profond de l'âme ou du monde, comme Maine de Biran ou Auguste Comte; si c'est l'inventeur d'un système comme Leibnitz, Locke et Condillac; ou simplement celui qui vit d'abstractions et d'idées pures, M. Jules Simon n'est pas un philosophe. Ce fut un brillant professeur de philosophie et c'est un éminent moraliste. Il connaît les hommes, il les aime, il veut les aider. Or la métaphysique est trop loin d'eux et ne leur apprend pas à bien vivre. Pourquoi donc y dépenser tant d'efforts? pourquoi « se rendre systématiquement inutile » en s'attardant à plaisir dans de laborieuses subtilités; en distinguant la *procession* néo-platonicienne de l'*émanation* orientale, l'infini de Platon de l'infini de Plotin, la puissance de l'acte et le Verbe de l'Un? Ces prétendues questions transcendantales rebutent le grand public et sont à peine intelligibles aux initiés. Pour agir sur les âmes, la philosophie doit s'humaniser. Elle doit fournir

à ceux qui l'interrogent des solutions pratiques sur leurs devoirs pendant la vie et sur leur avenir après la mort. « Il faut qu'au lieu de faire attendre ses conclusions, elle les proclame d'abord; qu'elle en fasse toucher au doigt l'importance, l'urgence; qu'elle laisse le bagage des termes obscurs et des problèmes insolubles... Elle n'est pas faite pour être une science de collège puisqu'elle est la science même de la vie[1]. » Ainsi comprise, toute la philosophie se réduit presque à la morale. M. Jules Simon changerait même volontiers son nom pour l'appeler la Religion naturelle.

Deux ouvrages remarquables, *le Devoir* (1854) et *la Religion naturelle* (1856) signalèrent les premiers pas de M. Jules Simon dans cette voie nouvelle de prédication morale et d'action philosophique, qui devait être la sienne désormais. C'était l'heure où le second empire, après avoir discipliné la presse et pacifié l'éloquence, ne laissait guère la parole qu'aux intérêts. Jules Simon publia *le Devoir*. On crut voir un nouveau stoïcien se dresser devant une nouvelle décadence. Dans le silence des partis vaincus, dans l'affaissement universel, un homme osait lever la tête et réveiller les morts. Il le disait, du moins, et ne ménageait pas, dans ses préfaces, les dures vérités à son temps. Il montrait « les beaux-arts avilis, les caractères abaissés, les mœurs flétries, l'hypocrisie en honneur », et il protestait. Le titre seul de son livre était un acte : *le Devoir*. Il opposait la conscience au nombre, à la force. « Il n'y a point de majorité contre la conscience. » Peut-être, comme tous les prédicateurs, exagérait-il, en le dénonçant, le mal qu'il voulait guérir. Mais il ne le combattait point par des remèdes violents et excessifs. Rien de si prudent, de si mesuré, de si conforme à la grande tradition spiritualiste et chrétienne que ce traité de morale pratique. « On ne saurait être plus orthodoxe, plus éloigné de tout paradoxe et de tout excès. D'un bout à l'autre pas une nouveauté », écrivait M. Renan dans un malicieux éloge, en 1854. C'est en effet le mérite de M. Jules Simon d'avoir, en dehors de tout système, exprimé dans un langage clair et élevé ces vérités toujours bonnes à dire qu'a reconnues et consacrées la conscience du genre humain. Il met en pleine lumière les principes éternels, absolus, invariables, source de tout droit et de toute justice qui sont la règle et le gouvernail de notre liberté. Il n'admet pas la fatalité des passions. A la jurisprudence des romanciers il oppose le témoignage de la raison et de l'expérience. « Cette prétendue toute-puissance des passions n'est qu'un argument à l'usage des âmes molles. On aime mieux exalter la force de la passion que

[1] Voy. Jules Simon, *le Devoir*, préface, p. 3.

d'avouer la faiblesse et la lâcheté de son cœur... L'homme n'est jamais vaincu que par sa faute. Il n'est vraiment homme que s'il connaît cette toute-puissance de la volonté et cette fragilité de tout le reste[1]. » De telles paroles sont fortifiantes et coupent court à tous les sophismes qu'une littérature malsaine entasse sur ces délicates questions.

Il y a sans doute dans *le Devoir* « une certaine raideur de circonstance ». Quelques tirades héroïques nous rappellent des morceaux connus de Sénèque ou de Juvénal. Plus d'un air de bravoure a vieilli depuis la chute de César. Mais il se dégage de l'œuvre entière un parfum d'honnêteté et comme une influence salutaire, qui ennoblit les sentiments, retrempe les courages et donne au lecteur le goût du juste et le sens du bien.

« On ne peut croire au devoir sans croire en même temps à Dieu[2]. » *La Religion naturelle* était donc la suite et le couronnement du *Devoir*. Elle n'était faite ni pour ni contre les chrétiens, mais visait ceux dont l'âme fermée à la révélation divine a besoin cependant d'une espérance et d'une foi religieuse. C'était un effort pour fonder sur la raison humaine une religion et un culte. Effort honorable et qui n'avait qu'un seul défaut, celui de ne pouvoir aboutir. — Qui dit religion, dit rapport de l'homme à Dieu. La religion est le lien qui rattache le ciel à la terre, la créature au Créateur. Mais la raison suffit-elle pour établir ce lien, pour créer ces rapports directs et personnels entre l'être immuable et absolu, qui est Dieu, et l'être mobile et relatif que nous sommes? Non, car le Dieu qu'elle nous découvre est un Dieu sourd, abstrait, incompréhensible, qui permet l'adoration, mais qui n'entend pas la prière; c'est une substance éternelle et nécessaire, une sagesse infinie, une volonté toute-puissante; mais ce n'est pas le Dieu vivant qu'appelle notre amour, celui dont le nom fait battre nos cœurs et dont nous sentons la présence en nous dans nos joies ou dans nos peines. Jules Simon affirme sa providence, mais sans nous démontrer qu'il s'occupe du monde. Il ne peut établir entre l'homme et lui cette communication de demandes et de bienfaits qui rapproche le fils du père : il ne peut l'arracher, quoi qu'il fasse, à son indifférente immobilité. Là se trahit la faiblesse de son livre. Car « ce qui importe à l'homme par-dessus tout, c'est de savoir si Dieu s'occupe de lui ». Sans cette conclusion entrevue, les autres problèmes perdent de leur intérêt et de leur importance.

Au fond, l'auteur ne fait pas grand cas des arguments inventés

[1] Voy. Jules Simon, *le Devoir*, p. 160-161 (5e édition).
[2] *Le Devoir*, préface, p. 13.

par les philosophes pour démontrer l'existence de Dieu, ses attributs et sa providence. Ce sont, — confesse-t-il, — des propositions justes et de médiocres raisonnements. Deux ou trois syllogismes, même très solides, auront-ils jamais la vertu de persuader les incrédules, de ramener les esprits hésitants et incertains? Non; et le sentiment ici va plus loin que la logique. C'est donc au cœur de l'homme, à ses instincts, à son bon sens que M. Jules Simon fait appel pour découvrir la lumière et la vérité. C'est le sens commun qu'il invoque contre les matérialistes, les panthéistes, les positivistes; — quant aux athées, « il y en a bien peu, si même il y en a[1] ». — Assez de définitions et de déductions! « C'est tant mieux qu'on n'ait pas besoin d'autre chose que du sens commun pour réfuter le paradoxe des matérialistes... L'unité panthéistique est contraire au bon sens et à l'évidence... Le bon sens ne conçoit ni un Dieu analogue à l'homme, ni un Dieu identique au monde... « Eh! qu'avons-nous besoin de tant de raisonnement? Jamais tant que je me sentirai libre, vos théories sur la création n'auront la force de me convaincre[2]. » Ainsi l'auteur ferme-t-il la bouche à ses adversaires. Mais, avouons-le, sa religion manque de preuves autant que de miracles, et le bon sens n'y trouve pas les solutions précises qu'il cherchait. Dogme et culte, tout y reste vague, incomplet, indéterminé. Le sentiment en effet ne tient pas lieu de révélation; la bienfaisance n'est pas la prière; l'accomplissement du devoir n'est pas le culte; la piété est autre chose que la justice ou la charité envers ses semblables; et c'est étrangement abuser des mots que de résumer la religion tout entière dans cette devise : science, travail, amour et liberté.

La vraie cause à laquelle s'est dévoué M. Jules Simon, celle qu'il a défendue dans tous ses livres, c'est la cause de la liberté. Ce mot qui comprend à la fois les droits et les devoirs de l'homme, il l'a inscrit en tête de deux volumes où il applique la philosophie à l'étude de la science sociale. Pour lui, la liberté, qui est le fondement du devoir, est aussi le fondement de la société; et les mêmes principes qui régissent la vie privée sont applicables aux affaires publiques. « Une seule règle gouverne souverainement les individus et les empires, et cette règle tient en deux mots : « Conserve intacte ta liberté; obéis uniquement à la loi naturelle[3]. »

La Liberté (1859) est une œuvre de théorie et d'histoire, que traverse en maint endroit un souffle de généreuse éloquence. Elle

[1] Voy. Jules Simon, *la Religion naturelle*, préface de la 1re édition.

[2] Cf. *Religion naturelle*, 3e partie, chap. I, p. 262. — 1re partie, chap. II, p. 118 (5e édition), Hachette.

[3] Voy. Jules Simon, *la Liberté* (2 vol., Hachette, 1859), t. I, p. 205.

s'élève au-dessus des partis, au-dessus des constitutions, pour atteindre les maximes communes et supérieures à toutes les constitutions, à tous les partis. Liberté du foyer et liberté du capital, liberté du travail et liberté de la propriété, liberté civile, liberté politique et liberté religieuse, toutes ces idées, tous ces termes obscurcis par tant de sophismes y sont expliqués et commentés à la lumière de la raison et des faits. On y lit de belles pages sur la famille, sur l'instruction, sur la tolérance. Les grandes questions de droit et d'économie sociale, contrats et testaments, impôts et assistance, corporations, propriété littéraire, censure, etc... y sont nettement posées et débattues. La politique y est envisagée de haut. Ce n'est point la science des expédients, variable avec les temps, les passions et les intérêts. C'est une partie de la morale : elle a comme elle ses axiomes, ses vérités, ses obligations imprescriptibles. Servir la liberté, c'est donc servir la morale. C'est faire passer l'honneur avant la fortune, la justice avant le succès. C'est compter sur l'avenir et faire entrer l'immortalité dans ses calculs. Celui qui lutte pour la justice doit s'accoutumer aux longues échéances et prévoir même les défaites. N'y a-t-il pas des défaites plus glorieuses que des victoires? Caton ne parlait pas autrement :

..... Laudandaque velle
Sit satis, et nunquam successu crescat honestum.

Voilà par quels mâles conseils, par quelle sévère prédication le philosophe du *Devoir* et de *la Liberté*, vulgarisant la philosophie, s'exerçait à l'art de conduire les esprits et s'apprêtait à devenir un homme politique.

II

M. Jules Simon avait seize ans quand la révolution de 1830 lui révéla son tempérament politique. Cette secousse vint le distraire au collège de ses discussions religieuses. Dès lors, au problème de concilier la perfection divine avec le péché originel s'ajouta dans son esprit le problème de concilier l'ordre et la liberté. A vingt ans, à l'Ecole normale, il était déjà républicain, mais de ces républicains « qui regardent la politique de 1793 comme une objection terrible contre la république ». Il a toujours abhorré les jacobins [1]. Il admirait Armand Carrel sans être hostile à la monarchie de Juillet. Pendant dix-huit ans, étranger aux luttes des partis, il

[1] « On passe la vie dans cette chapelle (le club des *Jacobins*) à se dénoncer et à s'épurer. Epurer, c'est guillotiner. Dénoncer, épurer, guillotiner, voilà l'histoire des jacobins, la loi des suspects et Fouquier-Tinville. » (Jules Simon, *Eloge de Michelet*, 4 décembre 1886.)

resta républicain spéculatif et professeur. La révolution du 24 Février 1848 fit de lui un député et un conseiller d'Etat. Le second Empire en fit un tribun.

Tribun? n'est-ce pas un bien gros mot appliqué à ce maître expert dans le choix des nuances moyennes et des opinions tempérées? Mais comment désigner autrement l'auteur de *la Politique radicale*, l'orateur des réunions populaires de 1869 et de la campagne antiplébiscitaire de 1870? Le suffrage universel a ses exigences. Pour être entendu de lui, il faut non seulement forcer sa voix, mais encore forcer son programme. C'est un souverain qui veut aussi être flatté. Et puis la lutte échauffe, les obstacles excitent; un candidat de l'opposition ne saurait être un philosophe. M. Jules Simon s'en aperçut bien vite. Au prix de quelle dextérité et de quelle énergie, de quelles déclarations et de quelles réticences put-il être nommé député de Paris aux élections de 1863, à l'heure même où dans deux collèges échouait Prévost-Paradol!... Il alla grossir le petit groupe qui formait au Corps législatif l'opposition de gauche. Il en devint un des chefs les plus écoutés, et commença contre l'Empire cette guerre de discours, de conférences et d'épigrammes, qu'il mena de front pendant sept ans dans la Chambre et dans le pays.

A Paris, à Lyon, à Bordeaux, il prodiguait sa parole en mainte occasion, toujours prêt et toujours en verve. L'opinion publique, à peine revenue de trop récentes déceptions, semblait lasse, indifférente, endormie. Il voulut réveiller l'opinion. Les souvenirs de 1789 disparaissaient, effacés devant la légende impériale restaurée et remise en honneur. Il voulut faire revivre les souvenirs de 89. Il entreprit de rappeler au peuple l'origine de ses droits, — les droits et les devoirs d'un peuple de citoyens. — Mais pour jouer un pareil rôle, il ne faut craindre ni le bruit, ni la foule, ni la tribune, ni les tréteaux. M. Jules Simon passait sans embarras du Palais-Bourbon à la salle des Lilas, au petit Fresquet. Il savait partout se faire entendre et se faire applaudir. Insinuant et réservé devant un auditoire de bourgeois paisibles, il était plus vif en s'adressant aux contre-maîtres et aux ouvriers des grandes villes. Sa tenue volontairement négligée, son ton familier, son accent ému, captivaient d'abord le public. Sa fougue éclatait graduellement; et quand, pour finir, il tendait à ces ouvriers du travail manuel sa main d'ouvrier et de travailleur (un robuste ouvrier de la pensée et de la plume), il avait conquis tous les suffrages. C'est ainsi qu'on devient populaire. M. Jules Simon connut alors les douceurs de la popularité.

Il en connut aussi les chaînes. Le peuple, à la fois méfiant et

crédule, se croit trahi dès qu'il n'est plus trompé, dès qu'on défend ses intérêts contre ses préjugés et ses passions. Il ne comprend rien à la prudence, à la modération, au libéralisme. Il préfère les violents aux sages, et les radicaux aux modérés. M. Jules Simon se fit donc radical, il abjura toute nuance, tout accommodement, toute réserve, et définit ainsi sa politique : « Le caractère propre d'une politique *radicale* est de repousser les transactions, les demi-mesures; d'aller, comme on dit vulgairement, jusqu'au bout de ses principes; c'est ce qui la distingue de la politique *sage*, qui se vante de savoir faire à propos toutes les concessions nécessaires. La première de ces politiques est une doctrine; la seconde est une habileté. Quand on croit posséder une vérité, on ne peut ni la cacher, ni la renier, ni l'ajourner. De là tous les caractères de la politique radicale : une adhésion ardente à la justice de sa cause et à la vérité de ses principes; une confiance opiniâtre dans l'avenir, un dédain généreux pour les expédients et les équivoques. » — Il ajoutait : « Le petit groupe qui forme en ce moment au Corps législatif l'opposition de gauche est composé de radicaux. » C'était en 1868.

Cette fière profession de foi était suivie d'un programme déterminé. « Nous qui traitons la politique comme une science et qui développons les conséquences sans tenir compte des obstacles, nous pouvons avoir un programme... » En voici, en deux mots, le développement : « En fait de science, de théorie, la liberté totale sans restriction ni réserve; en matière de presse, liberté totale; en matière d'enseignement, liberté totale; en matière de droit de réunion, liberté totale; en matière de liberté religieuse, de liberté de conscience, liberté totale, point d'autorisation préalable [1]. » Arrière donc la prétendue sagesse, qui ruse avec les obstacles, qui louvoie et qui temporise! Hors du radicalisme, pas de programme et pas de liberté!

M. Jules Simon subissait alors la fascination du mot *liberté*. Seule, à l'en croire, la liberté pouvait épurer les mœurs (on l'a bien vu depuis), favoriser le commerce, assurer le crédit, protéger le pays au dedans et au dehors. Ce mot magique devait faire la force de nos armées, ou devait même nous tenir lieu d'armées. C'est à ce titre qu'en 1868 il repoussa le projet de loi du maréchal Niel, qui reposait sur le principe du service militaire obligatoire pour tout le monde. Que venait-on demander des soldats, quand il fallait des citoyens? « Inutile au dedans pour la justice, le soldat n'est pas même nécessaire à la frontière. Un pays qui a

[1] Voy. Jules Simon, *la Politique radicale*, préface, p. 36. 1 vol. 1868.

des citoyens, — j'entends par là des hommes libres, — un tel pays est invincible [1]... Voulez-vous savoir (s'écriait l'orateur à la tribune du Corps législatif), voulez-vous savoir le moyen de rendre un soldat le premier soldat du monde? Ce qui fait le soldat indomptable, c'est la cause qu'il défend. Oui, Messieurs, il en est une que nous ne défendons pas malheureusement, une cause sacrée et qui rendrait nos soldats invincibles, cette cause, c'est la liberté! » L'orateur reprochait au projet de loi de substituer, chez le soldat, l'esprit *militaire* à l'esprit *national*. Et comme on lui faisait remarquer qu'il n'y a pas d'armée sans esprit militaire : « Eh bien! reprit-il, s'il n'y a pas d'armée sans esprit militaire, je demande que nous ayons une armée qui n'en soit pas une [2]. »

Organe de la démocratie avancée, M. Jules Simon réclamait la suppression des armées permanentes, la séparation de l'Église et de l'État, l'abolition des concordats et l'abolition de la peine de mort [3]. Mais c'est à ses plaidoyers en faveur de l'instruction primaire, à ses études sur l'organisation du travail, à ses controverses sur la question ouvrière qu'il dut sa plus saine, sa plus légitime popularité.

Il avait écrit en 1864 : « Le peuple qui a les meilleures écoles est le premier peuple : s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain ». Dans la séance du 8 avril 1865, il proposa au Corps législatif d'établir l'instruction gratuite et obligatoire. « Il faudrait, disait-il, une dépense de 18 millions pour établir l'instruction gratuite. Et, bien que 18 millions puissent suffire à la rigueur, je ne trouve pas que ce soit encore un assez beau cadeau à faire à l'instruction primaire. Si j'étais le maître, j'apporterais à nos pauvres écoles si mal dotées une partie des millions que nous prodiguons à la guerre. Il y a un mouvement considérable dans tous les esprits pour demander qu'on fasse enfin la guerre à l'ignorance... L'élan est donné : il ne faut pas s'arrêter en chemin. Ecoutez ces mille voix qui sortent des ateliers et qui demandent que l'éducation soit versée à pleins bords et que dans ce grand pays qui a si longtemps mené le monde, il ne reste plus d'autres ignorants que ceux qui le seront par leur faute. » Il pensait que l'instruction donnée à

[1] « Je crois que quand on a un canon, il se trouve toujours un homme pour mettre le feu à la lumière... Il est paradoxal de dire que les gros bataillons assurent la paix en rendant la guerre facile. Les soldats, comme le fer, se rouillent dans la paix, etc... » (Voy. Jules Simon, *la Politique radicale*.)

[2] M. Jules Simon parlait ainsi en 1868. — Il a écrit en 1874 : « Je ne disserte plus sur la guerre, depuis que je l'ai vue. » Voy. *Réforme de l'enseignement secondaire*, 2e partie, ch. 1er, p. 108.

[3] Voy. *De la peine de mort*, récit par Jules Simon. Paris, 1869.

tous, — instruction primaire, instruction professionnelle, — est le plus sûr moyen d'aborder et de résoudre le problème social; et que l'école d'apprentissage offre à l'homme valide l'unique aumône qui soit digne de lui. « Il faut se réjouir de voir le peuple demandant, au lieu de lois agraires, les moyens d'entrer à son tour dans la propriété régulière et légale, c'est-à-dire le partage immédiat de la richesse intellectuelle, c'est-à-dire, encore, des écoles. Voilà enfin le vrai socialisme, le socialisme conservateur. La société doit entrer avec les ouvriers dans cette voie, parce que c'est le salut commun... Le moment est venu pour les riches de l'intelligence de tripler leur richesse en la partageant et de comprendre que le dernier mot de la double révolution, à laquelle nous travaillons depuis 1789, sera un système complet d'instruction populaire. »

Ces idées, qui depuis ont fait leur chemin, M. Jules Simon les propageait alors avec une activité infatigable. Il criait *aux écoles!* comme nos pères criaient *aux armes!*

Il faisait mieux. Il allait étudier sur place les besoins des classes ouvrières. A Lyon, à Lille, à Roubaix, il visitait les manufactures, les ateliers, les logements insalubres, où s'entassaient des milliers de travailleurs. Il poussait jusqu'à Londres, à Birmingham, à Manchester. Il contemplait sous toutes ses faces le spectacle de l'industrie et de la misère. A Manchester, il plongeait ses regards dans les caves, les cachots sombres, les bouges infects où meurent lentement les pauvres de la grande cité industrielle. A Lille, à Reims, à Saint-Quentin, il parcourait les taudis où grouille une population misérable, que déciment l'ivrognerie et le libertinage. Cette plaie toujours saignante du paupérisme, M. Jules Simon la signalait aux riches qui la côtoient sans y songer, à l'Etat qui ne peut s'en désintéresser. Il écrivait ces livres vraiment humains, *le Travail*, *l'Ouvrière*, *l'Ouvrier de huit ans*, où, découvrant la profondeur du mal, il essayait d'indiquer les remèdes.

Est-il des remèdes efficaces contre la misère et ses périls? ces remèdes sont-ils au pouvoir de la société? L'auteur du *Travail* et de *l'Ouvrière* ne se faisait aucune illusion à cet égard. Sans doute la société peut quelque chose pour alléger et combattre la misère; mais elle ne peut pas tout. L'assistance publique, selon la manière dont on l'exerce, « peut créer des ouvriers, de la richesse, de la liberté, ou des mendiants et de l'esclavage. Si elle agit de façon à faciliter le travail et l'épargne, elle diminue les misères privées et augmente la masse du travail commun. Si elle facilite au contraire l'oisiveté et l'incurie, elle crée plus de misères qu'elle n'en soulage et diminue le travail commun, et par conséquent le capital commun... Les secours donnés aux valides désintéressent le travail et par

conséquent le diminuent : une aisance excessive donnée aux invalides et aux vieillards décourage l'épargne et nuit au sentiment de la famille. On s'en repose sur la société : sur la sportule, sur l'hôpital, sur le dépôt de mendicité, moitié hôpital et moitié prison. Le vagabondage devient une condition sociale avec son triste cortège d'impuissance et d'apathie [1] ». C'est avant tout à l'ouvrier de se défendre et de se sauver lui-même par la moralité, par la liberté et la solidarité. — La liberté, quand elle est seule, est un principe d'égoïsme, un dissolvant. Elle sépare les hommes, et ne peut devenir féconde que par leur accord, leur fraternité. L'association est donc le complément et en quelque sorte le correctif de la liberté.

M. Jules Simon s'attachait à faire prévaloir le principe de solidarité. Il désirait le développement des associations. « Associons-nous, non pour cesser d'être libres, mais pour rendre la liberté inattaquable... L'association forcée et réglementée est un abandon de la liberté individuelle : l'association volontaire est une extension de la liberté individuelle. » Il demandait aussi la réforme des logements, la construction de maisons ouvrières comme à Mulhouse, la création d'écoles et de bibliothèques, la formation de sociétés coopératives d'approvisionnement et de consommation, — réformes *morales* en réalité, sous l'apparence de réformes *économiques*. Il osait dire que l'élévation des salaires, loin de profiter à la famille, c'est-à-dire à la morale, favorisait trop souvent les vices des ouvriers bien payés. « C'est l'ordre et le travail plus encore que le bon salaire qui assurent le bien-être. Il y a un plus grand service à rendre à l'ouvrier que de lui donner de l'argent : c'est de lui inspirer le goût de l'économie. Si jamais l'atelier est plein et le cabaret vide, la misère sera vaincue. Tous les autres biens viendront par surcroît [2]. »

Les sociétés de secours mutuel, de crédit mutuel assurent le travailleur contre les risques du chômage et de la maladie. Multipliez ces institutions de secours et de prévoyance. Ce qui rend la vie si dure aux classes laborieuses, c'est la nature précaire de leurs ressources, qui cessent immédiatement avec leur travail; c'est l'incertitude du lendemain. Les sociétés de secours mutuels les affranchissent de cette incertitude. Mais il importe que ces sociétés « en introduisant pour la première fois sous le toit du pauvre le sentiment de la sécurité, ne perdent point leur caractère d'institu-

[1] Voy. *la Liberté*, t. Ier, 2e partie, ch. II; — *la Liberté du capital* (passim), p. 384-85.

[2] Voy. *l'Ouvrière*, préface (Paris, 1863). — La sixième édition est de 1867.

tions graves et presque religieuses ». Elles sont destinées à soutenir, à fortifier la famille.

Quel est, en effet, le pire fléau de notre organisation économique, le véritable générateur de la misère? C'est la suppression croissante de la vie de famille. A mesure que dans les ateliers les hommes sont remplacés par les femmes (et c'est une coutume qui se répand d'année en année), chaque ouvrière de plus est une mère de famille de moins. « La femme devenue une ouvrière n'est plus une femme. Elle vit sous la domination d'un contre-maître, éloignée de son mari et de ses enfants. » Si dans un ménage d'ouvriers le père et la mère sont absents chacun de leur côté dix ou douze heures par jour, que devient la vie de famille? Elle est supprimée. Conséquences : mortalité des enfants, relâchement ou rupture des liens du mariage, dissipation, débauche; l'homme et la femme, hors du foyer, simples *forces utilisables*, c'est-à-dire trop souvent forces égarées ou perdues. « Vous vous élèverez par le devoir, — disait l'auteur du *Devoir* aux ouvriers, — et vous ne puiserez le goût du devoir qu'au foyer domestique. Ce n'est ni la vie à bon marché ni le droit au travail qui peuvent éteindre le paupérisme : c'est le retour à la vie de famille et aux vertus de la famille. »

Lorsqu'en 1863, préparant son élection au Corps législatif, M. Jules Simon dut s'aboucher et s'entretenir avec les chefs de la démocratie ouvrière, avec les survivants des ateliers nationaux de 1848, il y a trois choses qu'il avait mises en dehors et au-dessus de toute discussion : Dieu, la famille, la propriété. Il n'a jamais varié sur ce point. Selon lui, « la société pour être régulière et stable doit tenir à la propriété sous sa double forme : à la propriété conquise, qui s'appelle le *capital;* et à la propriété militante, qui s'appelle le *travail.* » Il a donc toujours absolument repoussé le communisme, — quelque déguisement qu'il ait revêtu, — et ne lui a jamais permis de s'identifier avec l'association. La véritable association, celle qui grandit l'individu en doublant son pouvoir, est l'association volontaire de citoyens maîtres d'eux-mêmes : l'association des communistes n'est qu'un accouplement de forçats [1].

Que les ouvriers s'entendent donc et se concertent pour organiser le crédit, l'économie, la vie à bon marché! Les coalitions en seront moins fréquentes et les grèves moins redoutables. La coalition est une arme de guerre; la coopération est un instrument de concorde, une ligue pour le travail et pour la paix. C'est par l'ordre, par l'épargne et les mœurs, et non par la révolte ou l'anarchie que le

[1] Voy. *la Liberté,* t. II, 3e partie « l'État », p. 216. — Cf. *le Travail,* p. 276. — « Le travail et le capital ont une origine commune et un commun intérêt. »

travailleur d'aujourd'hui arrivera à être le propriétaire de demain [1].

M. Jules Simon opposait ainsi, dans ses livres, le bon sens et l'expérience aux théories communistes et aux excitations révolutionnaires. Loin de flatter le peuple et de ménager ses passions, il mettait hardiment à nu les désordres, les excès, les vices d'où provenait une partie de ses maux, et ne lui laissait espérer le bien-être et l'indépendance qu'au prix de la moralité et de la justice. Il développait sans doute les mêmes idées dans ses discours. Mais le ton et l'attitude de l'orateur, mais les circonstances, mais l'ardeur de son opposition politique, purent donner le change au public sur ses intentions et ses actes. Aussi fut-il alors soupçonné, accusé même, de s'être affilié à l'Association internationale des travailleurs, c'est-à-dire au parti communiste qu'il avait si hautement condamné. Aux yeux de la foule, l'économiste libéral et modéré avait disparu dans le tribun.

III

La révolution du 4 septembre 1870 porta M. Jules Simon au pouvoir. Il fit partie du gouvernement de la Défense nationale à Paris, pendant le siège. Au mois de février 1871, M. Thiers, chef du pouvoir exécutif, le nomma ministre de l'instruction publique et des cultes. Au mois de décembre 1876, M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la république, lui confia le ministère de l'intérieur et la présidence du Conseil. Il allait exercer enfin cette autorité, cette action sans laquelle l'action par le livre et par la parole paraît toujours incomplète ou stérile. L'homme d'État avait son jour.

« L'avantage des situations nettes est inappréciable. C'est plus de la moitié de la force », écrivait M. Jules Simon en 1868. Voilà justement la force qui lui a manqué comme président du Conseil, en 1877, et, à un moindre degré, comme ministre de M. Thiers, en 1872. Quand il reçut de M. Thiers le portefeuille de l'instruction publique et des cultes, le clergé s'inquiéta et fut en défiance. Les évêques se rappelaient les articles de la *Liberté de penser* et de l'*Ecole*, où le nouveau ministre, peu sympathique aux congréga-

[1] L'Encyclique *Novarum rerum* de S. S. le Pape Léon XIII vient de développer cette doctrine avec l'autorité qui s'attache au caractère du Saint-Père et à l'éminence du Siège apostolique. « L'ouvrier fera en sorte d'épargner et de se ménager des ressources qui lui permettent un jour l'acquisition d'un modeste patrimoine... Que l'on stimule l'industrieuse activité du peuple par la perspective d'une participation à la propriété du sol et l'on verra se combler peu à peu l'abîme qui sépare l'opulence de la misère et s'opérer le rapprochement des deux classes. »

nistes, s'était vivement prononcé pour l'enseignement laïque. Ils se rappelaient les complaisances que M. Jules Simon avait eues pendant le siège pour les adversaires de l'instruction religieuse, les Mottu, les Bonvalet, les Clémenceau. Ils se rappelaient les crucifix arrachés, les prières supprimées, les instituteurs religieux exclus des écoles de plusieurs arrondissements de Paris, sans que le ministre, « impuissant ou complice », intervînt au nom de la loi contre ces actes arbitraires. Ils se rappelaient la lettre adressée par lui, le 4 octobre 1870, à une commission chargée d'élaborer un projet de loi sur l'instruction primaire, et où figuraient MM. Mottu, Clémenceau, Henri Brisson. Que pouvait espérer le clergé de ce républicain libre penseur?

M. Jules Simon chercha bien vite à calmer ces appréhensions. Sans doute il avait demandé l'impunité pour toute attaque à la morale religieuse, pour tout outrage à la religion [1]. Mais il n'avait jamais eu lui-même que des égards et des respects pour la religion et pour l'Église. Encore élève de l'Ecole normale, en 1834, il suivait à Stanislas les conférences de l'abbé Lacordaire et saluait avec enthousiasme les débuts de ce brillant apostolat. Il entrait en relations avec le futur Dominicain et se joignait aux étudiants qui allèrent supplier l'archevêque de Paris de transférer de Stanislas à Notre-Dame les conférences de l'abbé Lacordaire. Ecrivain et philosophe, n'avait-il point comblé d'hommages cette grande religion catholique « qui a pénétré plus avant qu'aucune autre dans les profondeurs du cœur humain? » N'avait-il point justifié et admiré ses préceptes, ses pratiques, son culte? Il honorait sincèrement les ministres de l'Evangile. Il avait, du reste, appris de M. Cousin comment il faut se conduire avec les évêques. Avant de quitter l'Ecole normale pour enseigner la philosophie en province, il avait été stylé par M. Cousin, sur les démarches qu'il devait faire à l'évêché, sur les discours qu'il devait tenir, sur les réponses qu'il recevrait. « Dans ces saynètes improvisées le philosophe était une sorte d'homme d'État au petit pied, et l'évêque, un théologien très profond : Monsieur l'évêque, — ici Cousin se reprenait avec de grands gestes, — Monseigneur, etc... — Prenez bien garde, ajoutait-il, parce que l'évêque est très fort. Talleyrand m'a dit souvent que rien n'aiguise l'esprit comme les études théologiques. Tous les diplomates devraient commencer par l'école de Saint-Sulpice. » Ainsi préparé, le disciple de M. Cousin ne le cédait guère en diplomatie aux meilleurs évêques, et M. Jules Simon, paraît-il, y déploya même les qualités d'un cardinal. Il entourait

[1] Voy. Jules Simon, *la Politique radicale.*

ses pieux interlocuteurs de politesses et de prévenances, écoutait leurs réclamations et leur disait de sa voix la plus douce tout ce qu'il voulait faire « pour restaurer dans l'Église de France la musique religieuse et le plain-chant ». Les évêques qui le virent au ministère sortaient de son cabinet convertis et conquis.

Il déposa, cependant, en 1872, un projet de loi sur l'instruction primaire qui n'eut pas l'heur de plaire aux évêques ; il est vrai qu'il n'obtint pas davantage l'approbation des républicains. Il ne proposait pas la suppression par voie légale des congréganistes, mais il les soumettait à la formalité du brevet. Il investissait les conseils municipaux du droit de déclarer s'ils préféraient l'enseignement laïque ou l'enseignement congréganiste. Le législateur ménageait trop l'Église, au gré des uns; il ménageait trop les libres penseurs, au gré des autres. Des deux côtés on lui reprochait des concessions et des réticences, et son projet, repoussé par la commission que présidait Mgr Dupanloup, ne fut même pas discuté devant la Chambre.

Cette même ambiguïté, cette indécision apparente entre deux partis opposés, fut fatale à son ministère en 1877, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon. Il s'agissait de la question romaine. Des pétitions avaient été répandues, des mandements épiscopaux avaient été publiés sur la situation du Saint-Père et en faveur du pouvoir temporel. Les républicains dénoncèrent cette propagande et provoquèrent une discussion parlementaire. M. Jules Simon fut interrogé « sur les mesures qu'il avait prises et sur celles qu'il se proposait de prendre pour réprimer les menées ultramontaines dont la recrudescence inquiétait le pays ». Le ministre, afin de dissiper les inquiétudes sans préciser sa politique et sans lier ses résolutions, qualifia sévèrement l'agitation religieuse et s'engagea d'une façon vague à la réprimer. Soucieux de vivre en paix avec les députés et avec les évêques, il essayait de désarmer les uns par des mots pour éviter des actes à l'égard des autres. Mais son langage parut insuffisant à gauche et excessif à droite. Son attitude équivoque, sa réponse comminatoire, excitèrent de nouveaux griefs. Il n'obtint pas la confiance des républicains, mécontenta les catholiques et sortit de ce débat affaibli et suspect. Douze jours plus tard, il remettait au président de la république sa démission et celle de ses collègues : il faisait place au ministère du 16 mai.

De toutes les mesures prises par M. Jules Simon pendant son passage au pouvoir, les plus importantes sont les réformes qu'il opéra dans l'enseignement secondaire.

Député, ministre ou sénateur, sur les bancs de l'opposition ou

sur ceux du gouvernement, M. Jules Simon est resté toujours et surtout universitaire. C'est sa marque et son cachet d'origine. « L'Université est une patrie dans la patrie », écrivait-il en 1863 aux élèves de l'École normale. Cette petite patrie dans la grande, il l'a toujours aimée, toujours défendue, et, même en critiquant ses méthodes, il a toujours rendu justice à ses maîtres et s'est honoré de leur appartenir. Devenu le chef de ce grand corps, il entreprit d'accroître la situation des maîtres, d'améliorer le régime hygiénique et intellectuel des élèves. Ce double projet était bon. Le tort de M. Jules Simon fut de vouloir l'accomplir seul, *proprio motu*, sans demander le concours du Conseil de l'instruction publique. Qu'arriva-t-il, en effet? C'est qu'à la chute de M. Jules Simon, une partie de ses réformes tomba du même coup. Le Conseil de l'instruction publique, réuni par son successeur, cassa ce qui s'était fait sans lui. Un arrêté ministériel de 1874, conforme aux vues du Conseil, annula la circulaire ministérielle de 1872. Et dès lors commença cette série de remaniements, de programmes changeants et contradictoires dont souffrirent tant les maîtres et les élèves; et alors aussi se vérifia le mot de Jules Simon lui-même, dans *le Devoir*, « c'est que l'état d'une société est bien grave quand le hasard des révolutions change vingt fois en un quart de siècle le système d'éducation sans lasser la patience et la docilité des pères de famille ».

Certes, il y avait des sacrifices à faire, — des sacrifices nécessaires et indispensables, — dans l'ensemble des exercices classiques consacrés par la tradition. La place plus grande accordée justement à l'histoire, à la géographie, aux langues vivantes, devait restreindre le temps donné jusque-là aux thèmes et aux vers latins, aux récitations prolongées, à tout ce qui semblait purement pastiche et mnémotechnie. Le ministre disait avec raison qu'élever un enfant c'est former son jugement et sa volonté, son intelligence et son caractère, et non pas charger sa mémoire : faire un homme et non pas un dictionnaire. On accablait les écoliers de rédactions encombrantes, d'écritures répétées et inutiles. Il déclarait la guerre à cette éducation passive « qui déshabitue les enfants de penser et de vouloir, en les tenant, pendant dix ans, occupés à écouter, à copier et à recopier »; qui les dresse à des jeux d'esprit où le succès est sa propre fin, sans autre but que de choisir des mots et d'orner son style; à des travaux plus curieux que sérieux, qui ne préparent point à la vie et ne profitent point à la science. Il fallait substituer l'éducation à l'entraînement et à la routine [1].

[1] Voy. *la Réforme de l'enseignement secondaire*, par Jules Simon. 1 vol., Hachette, 1874.

Mais était-ce un motif pour supprimer d'un trait de plume les vers latins et les compositions latines dont l'abus seul prêtait aux critiques; pour compromettre ces devoirs écrits où se développe l'effort personnel de l'élève, où se mûrit la réflexion et le jugement; pour bannir des classes les *Excerpta*, les *Selectæ*, les *Conciones*, ces vieux livres qui contenaient la plus pure substance de la morale antique, les plus belles scènes de l'histoire grecque ou romaine [1]; pour transformer d'un seul coup de baguette tout un système qui ne laissait pas d'avoir ses mérites, et pour remuer témérairement ses assises, sous prétexte de le restaurer? Ainsi pensaient beaucoup de sages universitaires [2].

Le ministre était dans la vérité lorsqu'il s'en prenait aux programmes des reproches encourus par nos collèges. L'espèce d'entraînement auquel se soumettent les candidats pour arriver aux examens, le *bourrage*, les études hâtives qu'exigent les programmes trop étendus ont une influence néfaste sur le travail et la santé de la jeunesse. Là, sans doute, était le péril, et M. Jules Simon n'avait pas tort de condamner « la domination exercée par les programmes d'examens sur le régime entier de l'éducation ». Il se moquait agréablement de cette fantaisie bizarre, qui s'est emparée de l'Occident, de copier un peuple que nous avions toujours regardé de haut en bas (en quoi nous avions tort), le peuple chinois. « Nous nous sommes, comme lui, voués aux mandarins et aux examens. Notre population passe la moitié de sa vie à subir des examens, et l'autre moitié à les faire subir. »

Adoptant et appliquant les idées de M. de Laprade, il prescrivait d'utiles règlements sur l'hygiène scolaire et l'éducation physique beaucoup trop négligées jusque-là. « Nous sommes fort étrangers en France, disait-il, aux véritables conditions de l'hygiène. Nous ne voulons pas comprendre la nécessité de faire l'éducation du

[1] C'est dans le *Selectæ* que Prévost-Paradol, écolier, trouvait la force de supporter les ennuis et les souffrances du régime scolaire. « L'inoffensif recueil, appelé *Selectæ e profanis scriptoribus historiæ*, eut sur mon esprit une action dont je ne puis oublier ni la durée ni la force. Ces exemples héroïques me parurent proposés à mon imitation... » (Voy. Prévost-Paradol, *Du rôle de la famille dans l'éducation*, liv. I, chap. III.)

[2] « Ne devons-nous pas hésiter à porter la pioche dans ce vieil édifice que nous avons vu devenir plus malsain pour les générations nouvelles, à mesure qu'on a voulu l'améliorer? » écrivait, à propos des réformes de M. Jules Simon, un savant et spirituel professeur de rhétorique du lycée Condorcet, un camarade de Taine et de Gréard, Maxime Gaucher. — Cf. Gabriel Monod : « On a fait depuis vingt ans de beaux livres, d'admirables rapports sur l'enseignement... On ne s'est pas douté que l'on déchaînait l'anarchie. J'ai grand'peur que nous léguions à nos fils une université singulièrement détraquée. » (*Le Temps*, 22 juillet 1890.)

corps comme on fait celle de l'esprit et de donner au corps humain les soins intelligents qu'on prodigue aux animaux de rapport. On dirait que l'hygiène de nos chenils et de nos étables nous importe plus que la nôtre, et que nous sommes indifférents à ces deux grands éléments de bonheur, la santé et la force... Ce n'est pas la philosophie, c'est la routine qui est notre maîtresse. Puisqu'on n'en vient pas à bout par la persuasion, il faudra recourir au règlement[1]. » M. Jules Simon fut chez nous le promoteur de ces exercices, de ces promenades, de ces jeux, de toute cette gymnastique naturelle si bien comprise en Allemagne et en Angleterre. Pas d'engins dispendieux, pas de machines compliquées. Des haltères, des baguettes, des cerceaux, un jeu de quilles, voilà tout le matériel qu'il recommandait. Et la natation, et l'escrime! « L'escrime est une gymnastique incomparable, et je trouve que M. Jourdain ne perdait pas son temps et son argent, en se mettant entre les mains d'un maître d'armes. » Dans cette campagne, en faveur des récréations et de la gymnastique, le ministre avait pour lui l'unanimité des élèves, des professeurs et des familles.

On n'est pas réformateur, — même sensé, expérimenté et pratique, — sans avoir son grain de chimère. L'idéal confine souvent à l'utopie. De Platon à J.-J. Rousseau que d'utopies pédagogiques! M. Jules Simon construisait à son tour de séduisantes hypothèses. Frappé des inconvénients de l'internat, il aurait voulu supprimer les lycées d'internes comme le vers latin et le thème grec. Finissons-en avec le pensionnat des lycées, avec cette vie claustrale qui étouffe et comprime nos fils! tout le monde y gagnera. L'Université cessera d'être composée « d'administrateurs qui ne savent pas professer et de professeurs qui ne savent pas administrer ». Les élèves cesseront d'être emprisonnés, engourdis, asservis. Mais comment remplacer les lycées et les collèges? En identifiant les fonctions de professeur avec celles de père de famille; en confiant les élèves qui ne peuvent pas vivre dans leur famille aux professeurs qui les garderont, les nourriront, les adopteront, les traiteront comme leurs propres enfants. Quel avantage d'assurer de la sorte aux écoliers, pendant toutes leurs études, un protecteur, qui restera ensuite leur ami et leur conseiller! — Très bien. Savez-vous seulement, Monsieur le Ministre, si les professeurs de vos lycées consentiront tous à peupler ainsi leur foyer domestique, à sacrifier leur famille naturelle à cette famille « provisoire et payante »? Vous affirmez qu'ils gagneront en autorité morale et en considération à remplacer

[1] Voy. *Réforme de l'Enseignement secondaire*, deuxième partie. « Nécessité d'une réforme hygiénique », p. 92-93. — Cf. *Circulaire à MM. les Proviseurs*, du 27 septembre 1872.

ainsi les pères absents ou empêchés. « Je ne vois pas trop, vous répond l'un d'eux, en quoi s'accroîtra notre prestige, parce que nous aurons charge de corps en même temps que charge d'âmes; parce que nous garantirons par prospectus la nourriture saine et abondante; parce que nos élèves deviendront nos clients. » M. Jules Simon dressait ses plans en l'air, sans tenir compte des habitudes, des convenances, du tempérament et de l'assentiment de ceux qu'il voulait associer à son œuvre. Il ne pouvait d'ailleurs, pour bien d'autres causes, abolir et remplacer les internats. Obligé de s'y résigner, il songea du moins à les rendre moins ennuyeux, moins maussades, moins effrayants. Nos collèges, qui ont été des cloîtres, qui sont à présent des casernes, devaient se transformer en salons de bonne compagnie. « En prenant un peu de peine on ferait un salon de la bibliothèque du collège. Le proviseur pourrait, en outre, ouvrir le sien à certaines heures et y recevoir, à titre de visiteurs, les meilleurs sujets de chaque classe. On mettrait son grand uniforme et, sans sortir du lycée, on passerait une heure dans le monde. » Réunis dans leur salon ou dans celui du proviseur, les jeunes gens prendraient l'habitude et le goût de la conversation. Les maîtres y viendraient causer avec eux. En attendant ces conférences avec les élèves, les maîtres devaient avoir entre eux des réunions périodiques, « où chacun exposerait à son tour la situation morale et matérielle de sa classe et donnerait son avis sur les réformes à introduire ». Moins de punitions et plus de récompenses, plus de mouvement, plus de liberté; au lieu d'être les organes du règlement, les maîtres d'études chargés de représenter la famille; des moniteurs suppléant les maîtres d'étude : bref, des surveillants plus aimés dans une maison plus aimable; en classe des explications attrayantes que les élèves attendraient avec impatience et se rappelleraient en promenade avec plaisir, n'étaient-ce pas des adoucissements désirables au dur, au monotone régime du lycée?

M. Jules Simon rêvait bien d'autres améliorations pour le haut enseignement littéraire et scientifique. Il fit part de ses vastes projets aux élèves de l'Ecole normale. Il était venu assister à la séance de rentrée, au mois de novembre 1872. Répondant au directeur, M. Bersot, son collègue de l'Institut et son ami, qu'il avait placé lui-même à la tête de l'Ecole (et ce fut un excellent choix), le ministre s'épancha devant cette élite studieuse et lui découvrit l'avenir. « Les facultés sont mal installées. Nous leur donnerons de l'air et de l'espace. Nous irons prendre la faculté des sciences et nous la transporterons dans un des carrés du Luxembourg, où il y avait autrefois la pépinière et où il n'y a plus maintenant qu'un

désert. Là, nous élèverons un immense bâtiment à un étage, construit selon la science et pour la science. Rien n'y manquera, transmission de lumière, transmission de vapeur... Oui, Messieurs, nous ferons cette grande chose de créer à Paris un atelier de la science, qui sera le premier du monde. » S'abandonnant à son imagination, le ministre prodiguait la lumière, la vapeur et les millions. Il reconstruisait la Faculté de médecine et l'Ecole de pharmacie. Le Muséum, obligé d'enfouir ses richesses, faute de place pour les montrer, était agrandi. L'Ecole des langues orientales, si intéressante, mais où « les trois quarts des cours ne sont faits que sur le papier », se déployait enfin au soleil. A la voix du magicien, toutes les facultés, tous les collèges, toutes les écoles, se rapprochaient fraternellement et se prêtaient un mutuel concours. « Il ne faut pas que nos professeurs soient comme des employés d'administration qui se rencontrent dans l'escalier en disant : Il est quatre heures, voilà la journée finie. Il faut que les lycées, il faut que les facultées établissent entre leurs membres des relations régulières..... » Et l'Université tout entière apparaissait alors comme une Salente, une cité idéale, une famille animée d'un même sentiment, l'amour du travail, et s'élevant pacifiquement sous la tutelle de son grand maître au plus haut degré de la vertu et de la science.

Tous ces projets n'avaient-ils pas un air d'utopie, si l'on songe surtout à la durée d'un règne ministériel? Dans ses rêveries poétitiques, M. Jules Simon pouvait disposer sans résistance du temps, de l'argent et de l'espace; mais tenait-il dans sa main les cœurs des maîtres et des élèves? ferait-il des uns autant de Mentors, des autres autant de Télémaques? Croyait-il ses professeurs aussi charmés que lui des réunions périodiques et des assemblées électives qu'il leur imposait? On sait aujourd'hui ce qu'a duré cette expérience. Ne s'abusait-il pas sur l'avantage de remplacer les surveillants par des élèves moniteurs? Cette coutume de l'Angleterre, — discutable même pour les Anglais, — convenait-elle aux écoliers en France, aux surveillants et aux surveillés? Dans le livre qu'il écrivit pour exposer et justifier ses projets, M. Jules Simon semblait céder à l'illusion du travail attrayant. Il indiquait à la jeunesse les routes « ombrageuses, gazonnées et doux fleurantes, les pentes faciles et polies » dont parle Montaigne, comme si le travail n'était pas toujours un effort et n'offrait pas de côtes escarpées, arides et difficiles. Il transportait les collèges à la campagne, comme il logeait la faculté des sciences au Luxembourg. Que reste-t-il de ces intentions éphémères? Le rêve d'une ombre et un livre agréable à consulter : *la Réforme de l'Enseignement secondaire.*

Plusieurs des réformes opérées en 1872, abolies en 1874, ont

cependant été reprises en 1880; et l'œuvre du ministre n'a pas péri tout entière. M. Jules Simon a le mérite d'avoir organisé sur une plus large échelle l'enseignement des langues vivantes, de l'histoire et de la géographie, de la gymnastique et de l'escrime : d'avoir égalisé le traitement des professeurs par la suppression de l'éventuel; d'avoir mis au-dessus des concours et des examens la culture physique, intellectuelle et morale de la jeunesse. S'il céda parfois à l'esprit de chimère, il eut du moins une haute idée de l'enseignement et de ceux qui le donnent. Pourquoi faut-il reprocher à son administration des procédés impérieux et autoritaires qu'on n'aurait point attendus de ce républicain libéral?

IV

M. Jules Simon n'était pas né philosophe. Pour être homme d'État, il lui manquait l'autorité du caractère, la décision ferme de la volonté, une situation nette et un plan suivi. Mais c'était un orateur, — un des plus habiles et des plus féconds, — et depuis la mort de M. Thiers, il est resté notre premier orateur politique.

Dans sa chaire de philosophie, à la Sorbonne, il soulevait déjà les applaudissements par son éloquence. Sa dernière leçon, après le coup d'Etat, fut un triomphe. Tout l'auditoire fut transporté, « L'admirable séance! écrivait, au retour, Prévost-Paradol. Cet homme est né orateur. Quel feu! quelle voix! quel geste! il a vraiment été magnifique. » M. Jules Simon obtint des succès oratoires plus éclatants encore au Corps législatif et dans les réunions publiques, sous l'Empire; à la Chambre des députés et au Sénat, sous la République. Nul talent, en effet, n'est plus souple, plus varié, plus abondant, plus séducteur. Tantôt c'est le discours ardent, enflammé d'un citoyen qui lutte pour le droit et la liberté; tantôt c'est le langage d'un *debater* pressant, mais courtois, qui pare d'une grâce facile le solide tissu de ses arguments; tantôt la réplique d'un dialecticien consommé, fertile en raisons, en épigrammes, en paroles insinuantes et persuasives. Virtuose incomparable, il n'ignore aucune des ressources et ne néglige aucun des artifices de son métier. Il prend tous les tons et tous les masques; il fait vibrer toutes les cordes, la pitié et la colère, la raillerie et l'enthousiasme, l'intérêt, la passion, le devoir[1].

[1] Les anciens comptaient le mensonge ingénieux parmi les procédés oratoires, et Cicéron conseillait d'inventer des détails piquants et imaginaires (*causam mendaciunculis adspergere*). Sous le dernier Empire, après un

Quand Jules Simon briguait la députation, il se renouvelait sans cesse pour se présenter à ses électeurs. Un jour, il arrivait accablé, éteint, sans souffle; et ne parvenait à se ranimer qu'en parlant deux heures de suite. Un autre jour, il entrait dans la salle, pâle, nerveux, agité. Il tenait un papier à la main et le froissait de ses doigts crispés. C'était une lettre, — anonyme sans doute, — une lettre perfide, une lettre injurieuse qu'il venait de recevoir à l'instant. « Lisez-la, lisez-la », lui criait-on. Il faisait mine de déchirer la lettre. « Lisez-la », répétait le public, qu'échauffait aussitôt ce spectacle. Surmontant son émotion, le candidat déchirait le papier (que contenait ce papier, grand Dieu! contenait-il même quelque chose?), et sans satisfaire la curiosité bienveillante de l'auditoire, il abordait bravement son sujet. Dans d'autres circonstances, il était moins discret et moins dédaigneux. Au milieu du silence ou des bravos, il entendait tout à coup une interruption, une épithète que personne n'avait entendue et qui n'était perceptible qu'à lui seul. Il la relevait vivement; il se tournait, le bras tendu vers l'interrupteur imaginaire que tout le monde cherchait des yeux; il l'apostrophait et le confondait dans un mouvement d'indignation superbe : il avait ainsi trouvé sa péroraison. Quelle adresse à décocher doucement les malices! Il avait une sorte d'ironie onctueuse à l'égard de ses adversaires, « une façon affectueuse de les égratigner en les serrant sur son cœur » qui était d'un effet irrésistible. Pour ses amis, au contraire, des phrases caressantes, une musique de mots, des vocalises délicieuses. Nul ne l'égalait peut-être alors, nul ne l'égale assurément aujourd'hui dans ces joutes de la parole.

Gambetta avait plus de fougue, M. Jules Simon a plus d'art. Le premier, inégal et heurté, avait souvent des exordes pénibles, une attitude vulgaire, un ton emphatique et déclamatoire. Quand Gambetta n'était pas en verve, il était lourd, incorrect, redondant, embarrassé, franchement mauvais. M. Jules Simon n'est jamais mauvais, et il est presque toujours supérieur. Il est supérieur à Gambetta, parce qu'il n'a ni l'emphase de celui-ci, ni ses obscurités, ni ses trivialités, ni ses ignorances; parce qu'il est plus lettré, plus clair, plus limpide, c'est-à-dire plus Français. Le premier manifeste de Gambetta, sous l'Empire, avait paru à Lanfrey d'une bouffonnerie inquiétante. « Pour que les attitudes pontificales de ce tribun soient prises au sérieux dans *la capitale de l'intelligence*, — écrivait Lanfrey, — il faut que ce pays soit bien malade...

discours où Pouyer-Quertier avait, dit-on, inventé des faits de toutes pièces, comme Jules Simon le lui reprochait : « Bast, — répondit en riant Pouyer-Quertier, — ne faites pas le renchéri. Qui dit orateur, dit menteur. » (Jules Simon, *Mon petit journal*, dans le *Temps*, 5 avril 1891.)

L'avenir appartient évidemment aux braillards et aux flatteurs de la multitude. » M. Jules Simon n'était pas un de ces braillards. Il soutint plus d'une lutte contre Gambetta et remporta même (on s'en souvient), sur cet impétueux et hostile rival, une de ses plus belles victoires parlementaires.

Nommé ministre de l'intérieur et président du Conseil par le maréchal de Mac-Mahon, après la chute du cabinet Dufaure, au mois de décembre 1876, M. Jules Simon rencontrait devant lui, au début de son ministère, une question très épineuse et très délicate, car elle touchait aux prérogatives des deux Chambres. Il s'agissait des droits du Sénat en matière de finances. M. Gambetta, président de la commission du budget, refusait au Sénat le droit de réformer le budget voté par la Chambre et ne lui concédait que celui de le sanctionner. Il réservait à la Chambre des députés le privilège de « tenir les cordons de la bourse », d'accorder et de refuser les crédits, de « créer des dépenses ». Aux députés, le « pouvoir pécuniaire »; aux sénateurs, un simple pouvoir d'enregistrement. Le ministre avait donc une tâche difficile : celle de faire accepter par une Chambre, toujours jalouse de ses attributions, le contrôle d'une Chambre voisine, le partage de ses droits avec le Sénat. M. Jules Simon s'acquitta vaillamment de cette tâche et fit triompher la concorde et le bon sens.

Gambetta invoquait à l'appui de sa thèse l'exemple de l'Angleterre, où la Chambre des lords n'est pas appelée à voter les subsides. Or la Chambre des lords représente des classes, des privilèges, des traditions que ne représente pas le Sénat en France. La constitution de 1875 n'a point établi de Chambre basse ni de Chambre haute comme en Angleterre, mais deux assemblées issues également de la souveraineté nationale. « Le Sénat actuel est électif, disait M. Jules Simon. Il puise son origine dans un vote à deux degrés, c'est vrai; mais il n'en sort pas moins des entrailles du pays. » Et il ajoutait : « Je me trouve entre deux politiques. L'une, c'est la crise, c'est le conflit; c'est la constitution portée de nouveau devant le pays; c'est l'œuvre de l'année dernière détruite, c'est la paix intérieure troublée, et dans quel moment!... L'autre consiste à maintenir l'union entre les deux assemblées, à faire de la pratique, du bon sens, de la sécurité : choisissez. Le pays vous dit : Ne m'agitez plus; faites trêve aux divisions, aux bouleversements. J'ai besoin de travailler, de respirer. Voilà cinq ans que j'appelle un gouvernement définitif, une constitution durable. Eh bien! cette constitution a été faite. C'est à vous de la faire durer. Non, vous ne voudrez pas que le premier jour où la constitution est appliquée, on puisse dire qu'elle est tombée en poussière.

Qu'elle soit respectée et durable, et je défierai tous les factieux. Le patriotisme de nos ouvriers et de nos paysans saura la défendre. Quiconque travaille en France vous demande d'entrer avec simplicité et énergie dans la politique de bon sens et d'apaisement. Vous le pouvez. Ayant ce pouvoir, je vous conjure d'avoir le cœur assez français pour vous en servir. » — Malgré la réplique de Gambetta soutenant que « si la Chambre était placée dans l'alternative d'abdiquer ou d'en appeler au pays, elle n'avait pas à redouter cette dernière éventualité; qu'il fallait étouffer dans son germe le droit de susciter les conflits et repousser les prétentions du Sénat », les députés approuvèrent les arguments du ministre et suivirent ses sages et patriotiques conseils. Par 369 voix contre 145, la Chambre repoussa des revendications périlleuses et se détourna de la crise qu'on voulait imprudemment provoquer.

M. Jules Simon avait gagné la meilleure cause par le meilleur moyen, par l'ascendant d'une franchise et d'une raison persuasives. Aux jugements spécieux ou superficiels, aux interprétations historiques, à la discussion plus passionnée que décisive de son contradicteur, il avait opposé la clarté, la modération, la justesse de son langage et de ses idées. Il avait, ce jour-là, dissipé les nuages qu'une ambition remuante et une éloquence orageuse amoncelaient sur le pays; il avait infligé à Gambetta une défaite, moins embarrassante, il est vrai, pour celui-ci que la victoire, s'il l'eût remportée.

Ces évènements sont déjà de l'histoire ancienne : ils datent de quinze ans, *quindecim annos*, *grande mortalis ævi spatium*. Le maréchal de Mac-Mahon a quitté dignement le pouvoir; Gambetta n'est plus; mais M. Jules Simon, infatigable, se tient toujours droit sur la brèche. Depuis près de quinze ans M. Jules Simon, fidèle à la politique de M. Thiers, défend les principes conservateurs pour mieux défendre la république. Sénateur inamovible, il critique, il avertit, il combat ses anciens compagnons de lutte, toutes les fois que l'esprit de secte et de parti les pousse à des mesures arbitraires et violentes. En dépit des accusations et des clameurs, qui dénoncèrent son indépendance comme une trahison, il osa, le 8 mars 1880, protester énergiquement contre l'article 7 de la loi sur l'enseignement supérieur présentée par M. Jules Ferry.

Il osa rejeter et flétrir le fameux article 7. « Si l'on voulait, dit-il, introduire cette question de la situation des établissements religieux, il fallait l'introduire directement, sous son propre nom, dans un projet de loi. Il fallait en avoir le courage, la franchise, et ne pas nous exposer à traiter accessoirement des questions qui intéressent à ce point la conscience de millions de Français et la

sécurité des citoyens. Non, on a préféré introduire cette grande cause en quelque sorte de côté, non pas même dans une loi sur l'enseignement en général, mais dans une loi sur l'enseignement supérieur... Quand la loi a paru avec l'article 7, elle a étonné tout le monde. Un très grand nombre de républicains et de libéraux l'ont regretté. Ils ont dit alors : « Nous étions prêts à défendre les droits de l'enseignement laïque, — pour ma part, je n'ai pas besoin de le dire, — mais nous voyons dans l'article 7 une restriction à la liberté de l'enseignement, je vais même plus loin, et je dis une restriction aux doctrines libérales. Nous ne pouvons pas laisser entamer la liberté, *Non possumus*. Je ne sais pas quelle est la considération humaine qui pourrait obtenir de moi, ne fût-ce que pour une minute, l'abandon de la liberté de penser. Je lui appartiens comme je m'appartiens à moi-même, c'est-à-dire depuis que je me connais.

« Cet article 7 inattendu est, je le répète, une négation de la liberté de penser et de la liberté d'enseigner... et voici ce que je dis de votre article 7 :

« 1° Il est inutile : vous avez trop peur.

« 2° Il est inefficace : il ne produira rien.

« 3° Il est injuste : ce qui est un très grand malheur.

« 4° Il est souverainement impolitique.

« Vous nous dites : Il faut sauver l'enseignement de l'État et l'âme de la France... En vérité, l'âme de la France n'a rien à redouter du progrès des écoles libres, alors que les écoles de l'État continuent à progresser comme elles le font toujours. Eh ! sommes-nous donc le seul pays où la liberté d'enseignement existe ? Est-ce que l'Angleterre n'a pas une âme aussi, Monsieur le Ministre ? Est-ce que les États-Unis d'Amérique n'ont pas une âme ? Eh bien ! ni dans la grande Angleterre, ni dans la grande République américaine, il n'existe ce que nous appelons l'enseignement de l'État. Il n'y a là ni droit de surveillance ni conseil universitaire pour juger la liberté : rien de tout cela ! Mais ce qui existe chez ces nations, c'est l'amour du pays, c'est l'amour de la constitution ; c'est un grand souffle de liberté, et rien ne prévaudra contre de tels sentiments. Pourquoi ? parce que le gouvernement donne le premier l'exemple de la liberté et lui reste fidèle. Donnez cet exemple. Permettez-moi de vous en conjurer ; mettez-vous à la tête non seulement des républicains, mais des libéraux. Messieurs, on n'aime vraiment la liberté que quand on l'aime chez ses adversaires. Non, non ! pas de loi de suspects ! pas autre chose que la libre discussion, que la raison, que la force de la vérité !... » — C'étaient là de généreux accents, de la haute éloquence. Un tel

discours en apprend plus sur le talent et sur le rôle de l'orateur, que toutes les appréciations et que tous les commentaires.

M. Jules Simon est un improvisateur. Il improvisait à l'École normale, dans ces conférences où la philosophie servait de prétexte à des causeries éblouissantes [1]. Il improvise à toutes ces réunions dont il accepte la présidence, à tous ces congrès dont il est l'âme et la voix. Tour à tour président de la Société des gens de lettres, président de l'Association philotechnique, etc., etc... où n'a-t-il pas jeté, — le rude semeur, — sa parole et sa pensée? Hier, il traitait à Paris des bibliothèques populaires, du travail des enfants dans les manufactures, de l'influence morale du logement sur l'ouvrier; il demandait la liberté de la librairie ou l'abolition de la peine de mort. — Demain, il traitera à Bordeaux du libre-échange et de la marine marchande; il présidera une distribution des prix à l'école professionnelle de Lyon; il ira parler à Bruxelles, à Madrid, à l'Escurial, avec Castelar. Demain, il ira représenter la France au Congrès d'économie sociale, réuni par l'empereur d'Allemagne à Berlin; — et partout le charmeur, égal à lui-même, sera écouté, fêté, acclamé.

C'eût été, certes, un entraînant prédicateur; c'est un merveilleux conférencier. Une facilité rare, qui suppose un immense travail antérieur, lui permet d'aborder, à l'heure voulue, les sujets les plus différents. Sa diction toujours nette, — plus nette qu'éclatante, — est exactement appropriée au public changeant qui l'écoute, aux lieux, aux circonstances, à la cause : il possède à fond ce que les anciens appelaient les mœurs oratoires. Ses idées coulent et se répandent comme d'une source intarissable. Peu d'images, peu de métaphores, peu d'expressions créées ou originales; mais un flux de mots transparents où la doctrine apparaît sans nuages dans sa lumineuse simplicité. Parfois la phrase se déroule avec des ondulations molles et traînantes; tantôt elle court à la légère droit au fait et à la question, poussée par l'accent et par le geste. Mais, lente ou rapide, elle a toujours l'allure de la conversation. M. Jules Simon parle et cause même quand il écrit : c'est un causeur plus qu'un écrivain.

A l'Institut, ses discours écrits tiennent plus de la causerie que de l'éloquence dite académique. Rien de moins académique, au vieux sens du mot, que le spirituel discours par lequel il reçut

[1] Jules Simon enseignait à l'Ecole normale les dogmes propagés par M. Cousin, sans adhérer à son système particulier. Rien dans ces dogmes ne s'écartait de la pensée platonicienne, de la pensée chrétienne, de la pensée cartésienne. C'était un beau thème à digressions oratoires, à vastes aperçus, à spiritualistes amplifications.

Henri Meilhac à l'Académie française, le 4 avril 1889. Ce n'est plus le style châtié, le tour élégant, la distinction apprêtée ou le grand air d'un Nisard, d'un Cousin ou d'un Villemain. Le sujet, à vrai dire, n'y prêtait guère; mais ce n'est pas non plus la forme arrêtée, précise et brillante de John Lemoinne recevant Labiche. La causerie n'en est pas moins agréable et piquante. L'auteur du *Devoir* et de l'*Ouvrière* apprécie gaiement *Toto chez Tata*, *Barbe-Bleue*, *la Grande-Duchesse*, et profite de l'occasion pour publier quelques bonnes vérités du haut du château de Gerolstein. « Nous n'avons plus de cour en France; mais par un curieux phénomène, nous avons encore des courtisans. Chaque genre de domination a son genre d'obéissance... La bêtise humaine trouve sa pâture sous tous les régimes. » — « Voyez, je vous prie, dans quelle détresse nous sommes. Je n'aperçois que des ennemis de tous côtés. Allez dans le monde, vous serez accueilli par ces mots : Quel ministère! Je ne parle pas de celui d'aujourd'hui ou de celui d'hier; pas même de celui de demain. C'est une habitude française et tellement dans nos mœurs, qu'il m'est arrivé d'être reçu de la même façon quand c'était moi qui étais le ministère : » Il trace une jolie peinture de nos femmes du monde qu'il compare à leurs aïeules, celles-ci moins inquiétantes et non moins aimables. « La preuve que les femmes étaient aimables alors, c'est qu'elles étaient entourées et fêtées dans les salons. Si les hommes les avaient quittées pour aller causer entre eux dans une pièce voisine pendant les trois quarts de la soirée, ils auraient passé pour des sauvages... Elles exerçaient alors par leur sévérité une influence qu'elles ont un peu perdue par leurs concessions, et c'est peut-être nous, plus qu'elles-mêmes, qui avons à le déplorer. » M. Jules Simon croit, ou feint de croire que les femmes sont des esprits curieux et hardis, plus portés que les hommes à la philosophie, — à la philosophie sentimentale tout au moins, — et capables de pousser très loin la métaphysique et le paradoxe. Voyez l'empire que la religion conserve sur elles : n'est-ce point une marque de vocation philosophique? Elles prennent et suivent passionnément un directeur, parce qu'en le suivant elles le dirigent. Même aujourd'hui, malgré la frivolité croissante, les salons sont remplis de controverses. Et voilà pourquoi Dumas ne craint pas de risquer des thèses philosophiques sur la scène. Et voilà pourquoi M. Caro se plaisait à fréquenter les salons au sortir de l'Institut et de la Sorbonne. « Tout en riant et causant avec les femmes, il se rendait compte de l'action des *petites mains* qui travaillent aussi activement à former une opinion qu'à conduire une intrigue. »

Les portraits sont une variété du genre académique, une tra-

dition du dix-septième siècle, qui se perpétue au palais Mazarin dans les diverses sections de l'Institut. M. Jules Simon excelle dans ces essais de psychologie politique et littéraire et d'observation contemporaine. Nulle prétention au style, à l'effet; mais des analyses pénétrantes, des esquisses sûrement tracées, des physionomies prises sur le vif et rendues au naturel. Successeur de Charles de Rémusat à l'Académie française, il avait saisi et fixé les traits divers et les lignes fuyantes de son modèle. Il avait montré l'homme et le patriote sous l'amateur et le prétendu sceptique. A l'Académie des sciences morales, il a dégagé des jugements frivoles, des récits vulgaires, des allusions jalouses ou malveillantes, la sympathique mémoire de Caro. Il a vengé des propos d'une indifférence railleuse cette âme fière et délicate; il a replacé dans son vrai jour cette noble figure. Parmi les notices biographiques qu'il consacre chaque année, en qualité de secrétaire perpétuel, à ses confrères disparus de l'Académie des sciences morales, M. Jules Simon n'en a pas écrit de plus intéressantes ni de plus belles que ses notices sur la vie et les travaux de Michelet et de Caro. Le premier avait été son maître; le second, son élève.

Il admire dans Michelet le génie ardent et téméraire, plein d'emportement et de tendresse, l'artiste exalté, qui fut son professeur d'histoire; à la fois poète et philosophe, religieux et libre penseur, compatissant pour les déshérités et les faibles; homme complexe s'il en fut, vieux par la science, jeune par le cœur; rêveur comme un Allemand, fin et délié comme un Français, un homme le plus étonnant, le plus étourdissant et au total le plus aimable des hommes. Quelle épopée que son *Histoire de France!* Mais défiez-vous des passions de l'auteur, de ses partis-pris, de ses étrangetés, de ses injustices, de sa manie d'expliquer les grands faits par des causes ridiculement disproportionnées. Michelet résumait en deux lignes l'histoire de la monarchie : « Il ne reste d'elle qu'un nom, Henri IV et deux chansons, *la Belle Gabrielle* et *Marlborough.* » Il expliquait d'une façon aussi sommaire l'accroissement de la puissance britannique. « Les Anglais étaient dans l'origine scrofuleux, irrésolus, de mauvaises mœurs, gouvernés par des intrigants. Ils deviennent tout à coup robustes, hardis, positifs, les maîtres de l'Europe. Qui a fait le miracle? le bœuf et le porter. En changeant la carte du restaurant, on a changé la carte du monde. » Le système de Michelet, avec ses abus et ses manies, est discrètement indiqué et critiqué.

Pour entendre l'éloge de Caro, l'élite de la société parisienne se pressait, le 6 décembre dernier, à la séance annuelle de l'Académie des sciences morales. M. Jules Simon fit revivre à ses yeux

l'image du polémiste, de l'écrivain et de l'homme du monde, et regretta en termes émus, au nom de la jeunesse française, au nom de tous ceux que console encore l'idée de Dieu et de la vie future, le défenseur de ces hautes croyances et le guide si prématurément emporté. « Je redoute pour nos enfants les doctrines énervantes qui pénètrent de tous côtés dans leurs esprits... Ils voient une partie de leurs concitoyens occupés à supprimer violemment toute idée religieuse sous prétexte de liberté. On supprime d'abord la religion; la métaphysique, toute métaphysique; *on s'applique à rendre Dieu impopulaire*... Ces périls, M. Caro les a vus dès son entrée dans la carrière; il les a étudiés, démasqués, combattus... » C'était rendre le plus légitime hommage à M. Caro que d'associer sa mémoire à ces grandes doctrines qui sont la force et l'honneur de l'humanité. L'ancien maître avait dignement loué l'ancien élève, l'ancien confrère. — Dans ces notices sur des hommes célèbres, philosophes, économistes ou historiens, l'orateur retrouve une tribune pour continuer son œuvre de prédication morale; et, relevant de fines anecdotes la gravité de ses discours, il se fait goûter de l'auditoire choisi qu'attirent les solennités de l'Institut, comme il se faisait acclamer jadis des contre-maîtres de Lyon et et des électeurs de Bordeaux.

V

La carrière de M. Jules Simon peut se retracer d'un seul mot : il a travaillé. Qu'on partage ou non ses opinions politiques et philosophiques, il faut s'incliner devant ce labeur obstiné, cet effort quotidien, cette tâche ininterrompue allègrement accomplie dans la famille et pour la famille.

Aujourd'hui Jules Simon a dépassé la soixante-dixième année sans connaître la fatigue et la vieillesse [1]. Il n'a pas connu davantage l'insouciance et les joyeux loisirs de l'enfance. « Je n'ai jamais été enfant, dit-il, quoique j'aie toujours été jeune. » Il gagnait lui-même, à treize ans, de quoi s'instruire et de quoi vivre. Ecolier, et déjà professeur, il donnait matin et soir des leçons d'écriture ou d'orthographe pour payer sa pension et ses frais d'études au collège de Vannes [2]. Faute d'argent pour aller en

[1] « Il paraît que je suis un vieillard, ce dont j'enrage; et je crois que je ne m'en apercevrais pas si on ne prenait le soin, par pure bienveillance, de me le rappeler à tout moment. » (Jules Simon, *Mémoires des autres*. Paris, 1891.)

[2] « Grâce à la bienveillance de mon professeur, j'avais huit élèves (deux

voiture à Rennes où se passaient les examens, il finit par y aller à pied (la route est longue) et se fit recevoir à l'Ecole normale. « Mes camarades ne se sont jamais doutés que je me passais de dîner tous les jours de sortie; mais je ne me plains pas d'avoir eu une enfance et une jeunesse un peu rudes. » Pendant les vacances du collège de Vannes, il demeurait une partie du temps au presbytère d'Auray, chez cet abbé Moisan dont il a peint depuis l'expressive figure et qui le berçait alors des souvenirs de ses aventures sous la Terreur, au milieu des chouans. « L'abbé Moisan, qui ne savait pas dire quatre paroles de suite et qui n'avait jamais lu que son bréviaire, a exercé sur mon esprit une influence que je crois heureuse. Je me rappelle encore, tout lettré que je suis devenu, nos interminables discussions dans lesquelles il était infailliblement battu et après lesquelles je passais toutes mes nuits à discuter avec moi-même ses arguments et à croire qu'il avait raison. » Quand l'amitié de Victor Cousin eut remplacé celle de l'abbé Moisan, le jeune professeur fut plus avancé sans être plus riche. Cousin le prit pour suppléant à la Sorbonne et fixa ses honoraires à 1000 francs par an, 83 francs par mois. « Il savait, à n'en pas douter, que je ne possédais pas autre chose au monde. Il en était ravi. — Il s'en tirera, disait-il. Je demeurais dans une mansarde au sixième étage, sur la place de la Sorbonne. Il disait à mes camarades qui passaient avec lui sur la place en lui demandant de l'avancement : « Voyez Simon, il est là-haut sans feu dans son grenier, et il ne sait jamais aujourd'hui s'il dînera demain. » Jules Simon nous apprenait, l'autre jour, dans son *Petit Journal*, comment il s'y prit, vers 1839, pour résoudre le problème de ses repas. Il déjeunait pour 13 sous chez Flicoteau : 12 sous pour le repas, 1 sou pour le service.

Il traversa cependant des temps encore plus difficiles. Quand il eut donné sa démission après le coup d'État de 1851, il restait avec sa famille, sans fortune, dans une position précaire. Les journaux lui étaient fermés. Il trouva à grand'peine trois leçons de latin. « C'était un peu dur pour quelqu'un qui avait été professeur à la Sorbonne, conseiller d'État, député : et surtout c'était un peu court pour un père de famille. Hachette me donna quelque travail de librairie... » Alors parurent les livres du *Devoir* et de *la Reli-*

séries de quatre). Je donnais ma première leçon le matin, de six heures et demie à huit heures, et l'autre le soir, de six à sept heures. On me voyait passer dans les rues en hiver avec ma petite lanterne et une pauvre veste d'indienne, qui ne me protégeait pas contre le froid et la pluie. Mes huit leçons ne me rapportaient que 24 francs, et c'était mon grand souci... » (Jules Simon, *Nouveaux Mémoires des autres*, p. 56. Flammarion, édit. 1891.)

gion naturelle. Cette jeunesse studieuse, ces épreuves bien supportées de l'enfance et de l'âge mûr, peuvent inspirer une légitime fierté au travailleur, fils de ses œuvres. De quelle hauteur, après tant d'obstacles franchis, il domine les politiciens d'aventure, que le hasard d'une révolution ou d'une élection, ou que la fortune d'une déclamation retentissante envoie du club à la Chambre et fait législateurs, administrateurs et ministres !

Jules Simon se raconte d'une façon charmante, au jour le jour, à bâtons rompus, dans le *Petit Journal* qu'il insère entre les colonnes du grand journal le *Temps*. De même qu'il a toujours été orateur, il s'est toujours senti journaliste. L'article de journal n'est qu'une autre forme de l'improvisation. Il a écrit dans les *Débats*, dans le *Matin*, dans le *Temps*. Il a dirigé le journal le *Siècle* de 1874 à la fin de 1876 : et nous ne parlons pas des *Revues* qu'il a fondées et alimentées, la *Liberté de penser* avant 1848 et tout récemment la *Revue de Famille* [1].

Comme directeur du *Siècle*, il a joué un rôle important avant et pendant les élections de 1876. Car ce n'était pas un directeur honoraire, qui surveillât de loin ses collaborateurs. Il ne se contentait pas de leur indiquer du doigt la route à suivre. Il rédigeait lui-même le plan des articles qu'il leur commandait : il leur donnait des matières à développer, paragraphe par paragraphe. Habitude d'ancien professeur, qui laissait peu de place à l'initiative des rédacteurs, même les plus distingués, et qui restreignait singulièrement leur liberté de penser. Voici quelques échantillons de ces matières, écrites à la hâte sur des cartes de visite ou des billets de faire part, à la fin de 1875, quand M. Jules Simon réclamait et hâtait de toutes ses forces la dissolution de l'Assemblée nationale. « *Raisons d'en finir.* 1° Epoques annoncées, 2° travaux électoraux commencés, 3° ordre du jour épuisé, 4° retour difficile, onéreux, inattendu, mal accepté, 5° spectacle des séances : les haines accumulées qui débordent; les propositions absurdes qui se font jour; les malentendus, les contradictions... Il est nécessaire, pour l'honneur du régime parlementaire, qu'on donne à la France la dissolution pour ses étrennes. » — Autre matière : « Les conservateurs, les hommes d'ordre, soit, mais qui sont-ils? ou au moins quelle est la définition? Les satisfaits de tous les régimes! Et les républicains pour la république! Les constitutionnels qui acceptent la constitution! Non, ce sont de faux modérés. A ce prix, il n'y a pas de majo-

[1] « Ma pauvre *Liberté de penser!* c'était une revue. Elle est tombée après une durée de trois ans, sans laisser après elle la moindre trace. Il n'y eut jamais effondrement plus complet. C'est moi qui l'avais fondée..... » (Jules Simon, *Nouveaux Mémoires des autres*, p. 152. Paris 1891.)

rité de gouvernement possible. » Le rédacteur n'avait qu'à se pénétrer de la pensée du maître.

M. Jules Simon était à ce moment-là dans le feu de la lutte, au plus épais de la mêlée. Depuis la crise du 16 mai et le dénouement de cette crise, depuis son opposition au Sénat contre les projets de M. Jules Ferry, il s'est tenu à l'écart de la politique militante, ou plutôt il a fait de la politique conservatrice. A partir de 1880, ses articles sont ceux d'un désabusé et d'un sage, que les revirements de la faveur populaire ont éclairé sur les fautes et les excès de son parti. Il sait ce qu'il faut penser des députés et des électeurs, des bourgeois et des fonctionnaires, et nous communique en souriant le résumé de son expérience. « Les députés ont deux maladies, dont l'une au moins est mortelle, et l'autre est universelle. La première, c'est qu'ils veulent être ministres, et la seconde, c'est qu'ils veulent rester députés. Quand ils semblent uniquement occupés d'un article de loi, ils pensent à leur ambition ministérielle ou à leur sécurité électorale. Je ne les suppose pas prévaricateurs. Je ne dis pas qu'ils voient d'un côté leur intérêt et de l'autre celui du pays : je dis qu'ils se laissent tromper par leurs craintes ou leurs espérances et qu'ils sont de bonne foi en nous faisant faire des sottises. Ils n'en sont que plus dangereux[1]. » Quant aux électeurs, ils n'ont qu'une idée : celle d'obtenir un bureau de tabac, une croix, une faveur par la protection de leur député. « Toute la nation vit sur deux axiomes : le premier, qu'on arrive à tout par des protections; et le second, que toute personne un peu connue a une protection à donner. Ces deux axiomes font mon supplice et le vôtre. Ils nous empêchent, vous et moi, de travailler et de penser. Encore si ce n'était que vous et moi! Mais les ministres, qui devraient songer uniquement au salut de la France, passent leur temps à recevoir et à éconduire les solliciteurs. J'étais, en 1877, ministre de l'intérieur, et la situation n'était pas commode. J'aurais eu grand besoin de mon temps. On me le prenait morceau par morceau pour des questions de personnes qui auraient dégoûté un chef de bureau. Un jour je montais à la tribune pour répondre à une interpellation très sotte et par conséquent très dangereuse. Au milieu des degrés, je me sens tirer par l'habit. C'était un de mes collègues, brave garçon d'ailleurs et ayant toujours le menton rasé de près. « Attendez que j'aie fait mon discours, lui dis-je. Vous me conterez votre affaire quand j'aurai fini. Non, dit-il; c'est un rendez-vous que je veux, et il me le faut pour aujourd'hui. — Pour demain, lui dis-je. Aujourd'hui

[1] Voy., le *Temps*, « Mon petit journal » 1er décembre 1890.

je ne suis pas libre. » Et j'essayais de dégager ma redingote. Mais il la retenait avec une poigne si énergique que je fus obligé de rester là, au grand mécontentement de la Chambre, qui faisait entendre des grognements de mauvaise augure... Il avait quelqu'un à protéger. Tous les députés avaient tous les jours quelqu'un à protéger. L'Allemagne était menaçante; les grèves se multipliaient, le commerce était en désarroi : mais la protection allait son train. « Votre homme n'a aucun droit. — J'ai besoin de lui. — Il est très incapable. — Il se formera. — Un autre a des droits acquis. — Celui-ci m'a rendu des services pour mon élection. — Ce que vous demandez est contraire aux règlements. — Supprimez-les. — A la loi. — Violez-la. — A la justice. — Moquez-vous-en ! » L'art d'être député consiste à savoir demander et l'art d'être ministre à placer en bonnes mains la monnaie électorale. Scribe a eu raison de dire qu'on arrive à tout avec des protections [1]. »

A la façon dont Jules Simon esquisse, dans son *Petit Journal*, l'indécision, l'effacement, l'effarement des chefs du parti républicain à Bordeaux lors de sa lutte avec Gambetta, au mois de janvier 1871, on reconnaît le confrère de Meilhac à l'Académie et son voisin, place de la Madeleine. Il y a là plus d'une scène de comédie. « ... Le maire fit un discours, où, après avoir pesé les raisons de part et d'autre, il concluait à la *neutralité*. Il en a été fier toute sa vie comme d'un grand acte de courage... La démission de Gambetta amena un changement de front si soudain, que plusieurs préfets, en adressant leurs dépêches au ministre de l'intérieur, croyaient écrire à Gambetta. L'un d'eux lui disait : « Tout va bien. « La liste est acceptée partout. J'ai fait effacer le nom de Jules « Simon. » Huit jours après, me voyant ministre de M. Thiers, le même préfet m'envoyait les félicitations les plus sincères et les plus cordiales [2]. »

M. Jules Simon n'approuve la neutralité ni dans la politique ni dans l'enseignement. Qu'est-ce que la neutralité dans la politique? la peur. Et dans l'instruction? le néant. « Grâce à Dieu, je continue à croire qu'il n'y a aucune différence entre un enseignement *neutre* et un enseignement *nul*... On n'avait pas encore jusqu'ici conçu la pensée d'opprimer au nom du néant. L'école neutre imposée par l'État est une invention du dix-neuvième siècle. Ce sera sa gloire [3]. » L'ironie monte du cœur aux lèvres quand toute

[1] Voy. le *Temps*, 7 juin 1890.

[2] Voy. le *Temps*, mars 1891.

[3] Voy. *Victor Cousin*, par Jules Simon. « On a inventé tout récemment, par respect pour les athées, un enseignement primaire qui est neutre, c'est-à-dire nul; et cela veut dire précisément un enseignement primaire qui

autre protestation est vaine. — L'auteur du *Devoir* s'élève, dans son Journal, contre les livres qui dépravent les mœurs, contre ces romans « qui mettent en quelque sorte le lecteur de plain-pied avec le vice et avec le crime », tandis qu'on éloigne de l'école la religion et l'enseignement religieux. La société pourra-t-elle jamais se passer d'honnêteté, de charité et de résignation? Eh bien! si vous connaissez une doctrine qui enseigne ces vertus, gardez-vous bien de la combattre... « Croyez-vous que le mariage soit une simple association d'intérêts, qui laisse les deux époux maîtres de leurs affections et de leur conduite? Croyez-vous que la pudeur et l'honneur des jeunes filles sont des restes surannés du cléricalisme et de l'ancien régime? Croyez-vous que l'amour paternel et l'amour filial sont des hypothèses à pouffer de rire?... Pour moi, je suis encore de la vieille école qui croit que le vrai ressort des démocraties est la vertu. »

Il voudrait préserver la jeunesse française du scepticisme que propagent par mille canaux invisibles les romans, les journaux, les conversations, les jugements du jury, les pièces de théâtre. La vingtième année est l'âge de la foi et de l'espérance. Si nos étudiants lisent, dissertent, étudient en jeunes gens sérieux, croient-ils encore, croient-ils assez? Comme on croyait, au contraire, comme on espérait vers 1820! Jules Simon a toujours éprouvé pour la jeunesse de la Restauration une admiration que les derniers événements de notre histoire ont augmentée [1]. Libérale, active et sensée, ne trouvant rien de trop hardi pour son courage ni de trop difficile pour son ambition; aimant le plaisir, mais préférant le travail au plaisir; un peu enfiévrée de ses succès, ce qui ne messied pas aux jeunes et aux combattants, mais gardant au milieu de ses luttes la grâce et la vertu des jeunes années; reprenant en Europe la direction de la pensée avant même d'avoir discipliné sa propre pensée, telle était cette jeunesse du siècle nouveau, sous Louis XVIII et Charles X, telle il souhaiterait la génération qui s'élève et qui demain va nous succéder. Il ne s'inquiète pas de son ardeur à l'étude ni de ses progrès dans les sciences, mais il se préoccupe de ses doctrines. Pour soutenir la société qui chancelle, il a passé résolument du côté des conservateurs.

Auxiliaire des conservateurs, M. Jules Simon fait partie de la *Ligue populaire pour le repos du dimanche*, sans craindre de froisser les Juifs et les philosophes du Parlement. Pourquoi se

ne comprend aucune notion philosophique. Mais si l'État est indifférent à ce point, à quel titre se mêle-t-il de donner et de diriger l'enseignement? » (P. 121, 122.)

[1] Voy. Discours de réception à l'Académie française (22 juin 1876).

défierait-il du dimanche? Pourquoi mettrait-il ce nom hors la loi, comme une étiquette cléricale? A la conférence de Berlin, où la question fut discutée, il n'a remarqué ni parmi les membres de la délégation française ni parmi les membres des délégations étrangères cette bizarre horreur du cléricalisme, qui sévit si cruellement à Paris, sur la Chambre des députés. « Non, l'idée qu'il fallait proscrire le dimanche parce que les catholiques et les protestants aiment le dimanche, idée qui est venue à quelques esprits sur les bords de la Seine, n'est venue à personne sur les bords de la Sprée. Et même cette circonstance qu'en établissant le repos au jour du dimanche on ferait plaisir à 47 millions d'habitants sur 48 millions, n'a pas paru redoutable aux personnes qui discutaient là-bas. Au contraire, il leur a semblé que c'était peut-être une raison de préférer ce jour-là et de ne pas faire, sur ce point, une exception si énorme à la loi des majorités, qu'on respecte partout ailleurs [1]. »

Nous nous rappelons le temps où M. Jules Simon disait à la majorité républicaine qui nous gouverne et nous opprime aujourd'hui : « Vous êtes, vous, les conservateurs. Votre république ne reconnaît d'autre empire que celui des lois et d'autre ascendant que celui de la raison... [2]. » O maître, quelle république vous nous aviez promise et quelle république vous nous avez donnée! Vous nous la montriez aimable, habitable, ouverte à tous, pleine de respect pour la liberté et les imprescriptibles droits de la conscience. Elle est jalouse, tracassière, intolérante, hostile à tout mérite indépendant, fermée à toute conviction religieuse, tiraillée plutôt que dirigée par les passions de quelques sectaires. Ce n'est pas elle qui devait, disiez-vous, ramener le règne des manieurs d'argent et des courtisanes. Hélas! jamais les courtisanes et les manieurs d'argent n'ont eu pareille influence sur les affaires et n'ont tenu pareille place dans la société et dans les imaginations. Jamais on n'a plus cyniquement fait litière des grands principes que vous nous aviez enseignés. Vous flétrissiez encore hier les candidatures officielles et les manœuvres électorales du second Empire; vous énumériez les fonds secrets, les *rastels*, les supercheries de calculs etc... Mais pourquoi taire, pourquoi dissimuler les fraudes et les attentats de la République contre le suffrage universel? les invalidations scandaleuses, et les faiblesses, et les violences d'une majorité sans scrupules? Vous avez été de ces pionniers aveugles, dont

[1] Voy. Discours de M. Jules Simon à la première assemblée générale de la *Ligue populaire pour le repos du dimanche.*

[2] Voy. *le Gouvernement de M. Thiers* (8 *février* 1871 — 24 *mai* 1873), par Jules Simon. 2 vol., CalmannLévy, 1878.

parle Schérer, qui travaillent au renversement du passé et font une œuvre qu'ils ne connaissent pas. Ils se flattent de préparer l'avenir, le progrès, l'avancement des sociétés. Ils ébranlent plus d'un principe et plus d'une institution en faisant la guerre aux abus. Et souvent ils remplacent les anciens abus par de nouveaux, dont ils sont eux-mêmes les premières victimes.

M. Jules Simon n'a pas échappé aux contradictions qu'affronte tout homme d'étude qui devient un homme politique. Il a mesuré la distance et les obstacles qui séparent l'application de la théorie, l'acte de l'idée, la réalité de l'abstraction et du rêve. Il s'est trouvé aux prises avec les impatiences des uns, les résistances des autres, les préjugés, les défiances, les passions de tous. Il a tenté de retenir les premiers, de pousser les seconds, de persuader et de satisfaire tout le monde. Tâche vraiment philosophique. Rapprocher et concilier les opinions opposées dans l'harmonie d'une large synthèse! De plus forts que lui y auraient échoué. La souplesse, l'art et la grâce ne suffisent pas à de telles besognes. M. Jules Simon est savant, honnête, éloquent; mais il est aimable, il veut plaire. Ne serait-ce pas là sa faiblesse? Plaire à ses amis, c'est bien. Mais vouloir plaire aux autres, c'est dangereux. La coquetterie de la modération ne mène pas loin, par le temps qui court. A tenir l'équilibre entre les libres-penseurs et les évêques, entre les radicaux et les conservateurs, on s'use vite. On est bientôt suspect à quelqu'un. La tolérance du philosophe et les séductions de l'artiste se retournent contre l'homme d'État. Et peut-être, en tombant du pouvoir, le ministre de 1872 et de 1877 a-t-il pu se dire comme un autre artiste, élève aussi de la philosophie et des lettres : *Qualis artifex pereo!*

Radical, sous le second Empire, par tactique, par accident, M. Jules Simon n'a jamais varié du moins sur les grandes maximes qui sont la base de toute société et de tout gouvernement. Il n'a pas encouragé le socialisme en leurrant les ouvriers de l'espoir trompeur d'une intervention toute-puissante de l'État. Il n'a foi qu'en l'initiative privée, et au-dessus de l'initiative privée il ne reconnaît d'autre force que l'opinion, sans laquelle les lois elles-mêmes sont inappliquées et stériles. Universitaire, il a combattu le monopole universitaire et s'est prononcé pour la liberté de l'enseignement[1]. Moraliste il a défendu l'indissolubilité du mariage et s'est déclaré, par conviction et par sentiment, l'adversaire du

[1] Voy. *la Liberté*, t. II, p. 411. « Est-il bon qu'il n'y ait qu'un seul enseignement public, inspiré, dirigé par le ministre; ou vaut-il mieux que toutes les doctrines puissent se produire à leurs risques? Je n'hésite pas à me prononcer pour le second parti, » etc.

divorce. S'il a donné son enseignement au nom de la raison, il s'est efforcé de propager la plupart des vérités que le christianisme enseigne au nom de la révélation. Il a hautement réprouvé la guerre faite au christianisme. « Ni les injures de mes ennemis, — écrit-il, — ni les colères peut-être plus difficiles à supporter de mes amis ne m'obligeront à combattre une doctrine qui proclame l'unité de Dieu, la Providence, la spiritualité, la liberté, l'immortalité de l'âme et dont la morale se résume dans ces paroles : « Fais « à autrui ce que tu voudrais qui te fût fait à toi-même »; et dans celles-ci : « Mes petits enfants aimez-vous les uns les autres[1]. »

Il a rattaché la politique à la morale et puisé la morale aux sources pures de l'Évangile. Ses écrits philosophiques sont semés de paroles du Christ, de versets empruntés à saint Paul et à saint Mathieu. « Je suis homme, je dois la lumière aux autres hommes. Je suis croyant, je dois à mon Dieu de proclamer et de propager ma croyance. *On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais on la met sur un chandelier afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison.* »

Aujourd'hui M. Jules Simon est plus près de la droite que de la gauche du Sénat : et sur les points essentiels il s'entendrait mieux sans doute avec la minorité qu'avec la majorité ministérielle. S'il n'a pas demandé la parole dans l'incident soulevé l'autre jour à propos de la statue de Danton, accepte-t-il l'apothéose de celui qui, le premier, organisa la Terreur et fit instituer le tribunal révolutionnaire? S'il ne dit rien, — tout financier qu'il est devenu, — dans les discussions annuelles du budget, approuve-t-il l'élévation croissante des impôts, l'augmentation des charges publiques et le gaspillage de la fortune de la France? Ferme-t-il les yeux sur les prévarications du personnel administratif, sur la corruption de ce régime, qui devait inaugurer l'ère du désintéressement et de la loi? Nous en sommes réduits, il est vrai, à conjecturer ses opinions d'après son effacement et son silence. Mais pour juger et condamner le gouvernement que nous subissons, il suffirait de regarder, dans les écrits de M. Jules Simon, l'image qu'il traçait jadis d'un gouvernement libéral, honnête et républicain.

Lorsqu'il eut composé son premier ouvrage, M. Jules Simon alla en Bretagne porter le volume à sa mère. Celle-ci vit le nom de son fils écrit en grosses majuscules. « C'est toi, dit-elle, qui as fait cela? — Oui, ma mère. — Et cela te rapporte de l'argent? — Oh! pas du tout. » Et elle, doucement : « Que tu es bête! » Elle reprit

[1] Voy. *la Religion naturelle*. Avertissement, p. 18. — Cf. *le Devoir* et *la Liberté*.

tranquillement sa couture après avoir rendu cet oracle. Eh bien ! non, le jeune Breton n'était pas « bête » de suivre la vocation qui l'entraînait à agir par le livre et par la parole. Il s'est fait une place, — une grande place après tout, — parmi les soldats de la tolérance, de la paix et de la liberté. Quelle que doive être la fortune de ses idées et de ses écrits, quelles qu'aient été les vicissitudes de sa carrière et quelques reproches qu'il ait encourus, il a livré plus d'un bon combat, il a soutenu plus d'une noble cause. Il a aimé la philosophie, la patrie, la famille : il a aimé les lettres et les a honorées. Des pages nombreuses qu'a semées sa veine facile plusieurs dureront sans doute, ne fût-ce que celles où revit l'image de son maître, Victor Cousin. Il a plaidé pour l'enfance, pour l'enfance pauvre, ignorante, abandonnée; pour l'écolier et pour l'ouvrier de huit ans, pour l'ouvrière, pour les compagnons de l'usine et de l'atelier. Ouvrier lui-même de sa destinée, il est parti, seul, à pied, du collège de Vannes pour entrer à l'École normale, à la Sorbonne, au ministère, au Sénat, à l'Académie. Nous avons eu des orateurs plus hardis et plus puissants; nous n'avons pas eu de causeur plus inspiré et plus complet, soit dans la chaire du professeur, soit dans les assemblées politiques. Il laissera un nom célèbre dans les annales du Parlement et de l'Université. Peut-être a-t-il parfois caressé des illusions décevantes et poursuivi dans ses projets un idéal inaccessible. Stoïcien d'imagination, il s'est attaché aux plus fières doctrines : mais il n'a pas eu dans la pratique le dédain qu'il professait, en théorie, pour les transactions et les expédients. L'idéal chez lui n'a pas exclu l'habileté et le calcul. Breton de naissance, il doit compter, comme M. Renan, quelque Gascon parmi ses ancêtres. En tout cas, il a rêvé une patrie sage, éclairée et glorieuse; une république unie et fraternelle. C'était un beau rêve. Si la république athénienne avait pu s'établir en France, M. Jules Simon était digne de la fonder.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET

LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT AUX ÉTATS-UNIS

I. Les origines de l'instruction publique et l'esprit de l'éducation aux États-Unis. — II. Ce que peut et ce que ne peut pas en cette matière l'Union Fédérale. — III. De l'action des États particuliers sur l'instruction publique. — IV. Les *Common schools* et le gouvernement local.

Tout a été dit sur les méthodes d'éducation que les Américains expérimentent avec tant de hardiesse. Aussi laisserons-nous de côté les questions de pédagogie pour nous attacher exclusivement au grand problème de droit public qui se pose dans toutes les sociétés démocratiques, à savoir d'assurer la large diffusion de l'enseignement populaire et en même temps de sauvegarder les principes de religion, de responsabilité parentale, d'autorité domestique sans lesquels l'instruction publique devient la négation même de l'éducation et se retourne contre son but.

Ce problème est loin d'avoir été résolu aux États-Unis d'une manière définitive. La question de l'instruction publique est une de celles qui actuellement occupent le plus l'opinion aussi bien dans les masses populaires que dans les cercles éclairés. Elle n'est heureusement pas liée aux débats des partis politiques, en sorte que malgré les sourds antagonismes dont l'Église catholique est toujours l'objet, on peut entrevoir le jour où elle sera réglée équitablement, grâce au bon sens public et à la loyauté du caractère américain. Mais, pour donner une idée exacte de la manière dont ce grand débat est engagé, il faut jeter un coup d'œil sur le développement des divers ordres d'instruction et indiquer le régime légal auquel ils sont actuellement soumis.

I

Le grand honneur du Massachussetts et du Connecticut, ce qui donne à la Nouvelle-Angleterre une place hors ligne parmi les facteurs politiques des États-Unis contemporains, c'est le système

d'éducation à tous les degrés qu'ils avaient créé dès le milieu du dix-septième siècle. Tous les *towns* avaient selon leur importance des écoles élémentaires et des écoles de grammaire où l'on enseignait le latin et qui étaient étroitement liées au culte congrégationaliste; des *académies*, répondant aux écoles classiques de l'Europe, avaient été établies par de généreux donateurs et étaient soutenues héréditairement par leurs familles; enfin les fondements des deux grandes universités américaines, Harvard, à Cambridge, et Yale avaient été jetés en 1638 pour la première, en 1700 pour la seconde. Partout ailleurs l'éducation populaire était fort négligée. En Virginie c'était un système. L'un des gouverneurs royaux s'applaudissait de l'absence de foyers d'instruction dans cette province et espérait qu'il en serait ainsi longtemps encore après lui. Dans le Maryland, les catholiques, opprimés successivement par les puritains et par les épiscopaliens, n'avaient rien pu créer. Les quakers dans la Pennsylvanie, les dissidents du congrégationalisme dans le Rhode-Island, les épiscopaliens, et les *dutch reformed* dans le New-York n'avaient non plus à peu près rien fait pour l'instruction populaire. Toutefois les différentes sectes avaient, au cours du dix-huitième siècle, créé dans ces colonies pour l'éducation des fils de gentlemen et des aspirants au *ministry* des académies et des collèges, qui avaient été largement dotées et qui avec le temps sont devenues des universités importantes [1].

Après l'Indépendance, la question de l'instruction populaire fut posée peut-on dire par la Nouvelle-Angleterre, quoique, à cette époque, les relations intellectuelles entre les différents États fussent beaucoup plus lentes qu'elles ne le sont devenues depuis, moins encore par les difficultés matérielles des communications que par le sentiment jaloux de son autonomie que chacun gardait. En 1780, lorsque le Massachussetts rédigea sa constitution, John Adams tint beaucoup à faire insérer l'article suivant :

La sagesse et l'instruction ainsi que la vertu répandues généralement dans le corps du peuple étant nécessaires pour la conservation de ses droits et de ses libertés, et comme elles dépendent des facilités d'éducation répandues dans les diverses parties du pays et parmi les diverses classes, c'est le devoir de la législature et des magistrats, dans toutes les périodes futures de cette république, de promouvoir les intérêts de la littérature et des sciences et les institutions où on les enseigne, spé-

[1] L'histoire du développement de l'instruction dans les différentes colonies a été retracée avec une précision qu'on ne trouverait nulle part ailleurs dans le grand ouvrage de feu Auguste Carlier : *La République Américaine, Institutions de l'Union, Institutions d'État* (4 vol. in-8°), qui doit paraître prochainement à la librairie Guillaumin.

cialement l'université de Cambridge, les *public schools* et les *grammar schools* des *towns*; d'encourager les sociétés privées et les institutions publiques par des récompenses et des immunités pour la propagation de l'agriculture, des arts, des sciences, du commerce, des métiers, des manufactures et de l'histoire naturelle du pays; de soutenir et d'inculquer parmi le peuple les principes d'humanité, de bienveillance générale, de charité publique et privée, d'industrie, de frugalité, d'honnêteté et d'exactitude dans les transactions, de sincérité, de *bonne humeur* (*sic*), ainsi que toutes les affections sociales et tous les sentiments généreux.

Cette déclaration, sous forme d'article de constitution, donne une idée du tour d'esprit emphatique et enthousiaste de l'époque. Elle indique aussi ce que les hommes de ce temps demandaient à l'école : c'était avant tout l'*éducation* religieuse, morale et civique, plus encore que l'*instruction* proprement dite. L'expression d'*éducation publique* est encore très répandue aux États-Unis; cependant celle d'*instruction publique* est de plus en plus usitée dans les textes législatifs et constitutionnels : changement dans la terminologie, qui reflète la transformation graduelle des méthodes et de l'orientation même de l'enseignement de la jeunesse!

C'est le système des écoles communes du Massachussetts qui a été introduit d'abord dans le territoire du Nord-Ouest par l'ordonnance de 1787, puis dans tous les États libres qu'ont formés à l'Ouest des *settlers* venus généralement de la Nouvelle-Angleterre et de l'État de New-York.

En Virginie, Jefferson se plaçant à un point de vue tout différent de celui des puritains, voulait créer un système d'instruction publique dirigé par l'État et purement séculier. C'était pour lui la base de la démocratie radicale qu'il prétendait établir en Amérique. Il avait proposé à l'Assemblée générale, en 1779, un bill qui traçait un plan complet d'instruction publique assez semblable à ceux qu'avait esquissés, en France, La Chalotais et le président Rolland d'Erceville. Mais Jefferson était en réalité en désaccord avec les courants d'idées de ses compatriotes. Son bill ne fut adopté qu'avec de grandes modifications. La principale consistait à laisser chaque comté libre d'établir ou non dans son territoire un système d'écoles publiques. Or les comtés n'eurent garde de le faire. En effet, en Virginie comme dans tous les États à esclaves, l'instruction populaire rencontrait un obstacle presque absolu dans l'existence d'une population servile considérable et dans la réaction que ce fait exerçait sur la condition des blancs voués au travail. Les *gentlemen* assuraient à leurs fils une culture élevée, en les envoyant

dans les académies ou les collèges du Nord ou dans les quelques universités fondées dans ces États mêmes; mais l'instruction populaire était complètement et à dessein négligée, même pour les blancs. Quant aux esclaves noirs, il était défendu de leur apprendre à lire. Après la suppression de l'esclavage, ces États sont entrés dans le grand courant national[1], et aujourd'hui, d'un bout à l'autre de l'Union, les mêmes principes généraux prévalent dans l'opinion et dans les institutions, malgré les diversités des statuts des États et les résistances que la nature des lieux et des races oppose à l'action législative en dépit de toutes les théories.

Tous les Américains sans exception attachent un intérêt considérable à développer l'instruction sous toutes ses formes. C'est un objet populaire entre tous, et le rapport du Commissaire de l'éducation pour l'année 1885-86 flatte le sentiment public en faisant remarquer que les États et territoires ont dépensé dans ce but, en cette seule année, 111 304 927 dollars, somme énorme, mais qui ne représente pas, tant s'en faut, la totalité de la dépense faite dans le pays pour l'instruction publique; car les dépenses de toutes les écoles libres et d'une foule de collèges et d'universités ne figurent pas dans cette statistique.

Les motifs qui font attacher tant de prix à l'instruction et poussent les Etats à de si grands efforts pour la développer sont divers : avant tout l'habitude de lire la Bible en particulier et en famille, qui est le fondement de la vie chrétienne surtout pour les protestants, puis la pensée que l'instruction rend le citoyen plus apte à exercer ses droits en l'éclairant par la lecture des journaux, des pamphlets et autres productions de la presse, enfin la conviction qu'une éducation commune donnée en anglais est le moyen le plus efficace pour assimiler au bout d'une génération les nationalités diverses que les immigrants apportent avec eux et pour fondre tous leurs enfants dans la grande nationalité américaine. Ces trois idées se sont développées successivement dans l'ordre où nous venons de les énoncer et il ne faut jamais les perdre de vue en étudiant les détails multiples et complexes du sujet; car elles constituent l'esprit de l'éducation américaine.

La réalisation de ces buts, quelque grand que soit l'intérêt national qui s'y rattache, n'a pas été demandée exclusivement à l'Etat. Au début, ce sont les confessions religieuses et l'initiative généreuse des particuliers se réalisant dans des fondations qui ont créé exclusivement l'instruction à tous les degrés. Dans le Massa-

[1] D'après le *Report of the Commissioner of education for* 1887-1888, p. 20, plusieurs des États du Sud dépensent actuellement le tiers de leur revenu pour soutenir les écoles publiques.

chussetts et le Connecticut, la *general court* n'est intervenue pour obliger les *towns* à entretenir des écoles de divers degrés qu'à cause de l'union étroite de l'Eglise et du pouvoir civil. La séparation entre eux s'étant réalisée graduellement dans le premier quart de ce siècle, le système d'écoles communes créé durant cette union s'est trouvé en fait transformé en un système d'écoles d'Etat ou plutôt de municipalités sous la surveillance de l'Etat.

Ces deux grands facteurs sociaux, les Eglises et les fondations privées, actuellement encore pourvoient à peu près exclusivement à l'enseignement supérieur et secondaire. Quoique, comme nous le verrons, un certain nombre d'Etats aient créé des institutions relatives à ces ordres d'enseignement, le pouvoir civil voit avec la plus grande bienveillance l'initiative des Eglises et des particuliers s'exercer en cette matière, loin d'avoir vis-à-vis d'elle aucune jalousie. Quant à l'instruction primaire, si l'action de l'Etat est prépondérante, la liberté d'enseignement demeure complète.

La faveur avec laquelle sont accueillies les libéralités faites entre-vifs ou par testaments pour des usages pieux, et les exemptions d'impôt dont jouissent les institutions religieuses et charitables, s'appliquent avec plus d'étendue encore aux libéralités faites pour des motifs d'éducation. Non-seulement les propriétés improductives affectées à l'éducation de la jeunesse à tous les degrés sont exemptes de taxe partout, sauf dans la Californie et l'Etat de Washington, qui réservent cette faveur aux écoles publiques; mais les lois de la plupart des Etats étendent cette exemption aux propriétés productives des écoles, académies et collèges privés et confessionnels [1]. Depuis quelques années seulement, il y a une tendance, dans quelques Etats, à apporter des limitations à l'exemption des propriétés productives des écoles privées, et à établir de ce chef un certain privilège pour les écoles publiques qui continuent à en bénéficier indéfiniment [2]. Là où les actes généraux d'incorporation présentent quelque limitation au revenu ou à la valeur des biens possédés par les institutions d'éducation, les législatures locales sont toujours prêtes à la soulever par des bills spéciaux [3].

[1] Les législatures coloniales accordèrent même des exemptions de taxes aux professeurs personnellement! Ces privilèges subsistent encore pour quelques-uns des plus anciens collèges.

[2] Voy. *History of Federal and State aid to higher education in the U. S. by* W. Blackmar (Washington, 1890), p. 340 à 343.

[3] Dans l'État de New-York, une loi du 25 avril 1889 a fixé à 2 millions de dollars en valeur et à 100 000 dollars de revenus la propriété qui peut être possédée « par toute corporation religieuse, d'éducation, littéraire, scientifique, bienfaisante, charitable ou par toute autre corporation organisée pour un hôpital, un hospice et généralement pour tout autre but

Dans la seule année 1885-1886, les legs et donations faits à des établissements d'instruction secondaire et supérieure sont montés à 5 976 168 dollars, et le Commissaire de l'éducation a soin de constater que cette statistique est incomplète. En 1886-87, ces legs et donations se sont élevés encore à près de 5 millions de dollars; en 1887-1888 le chiffre de 20 millions de dollars a été atteint. Quant à toutes les sommes dépensées par des particuliers pour l'instruction primaire sous forme de souscriptions, on n'a pas même songé à les relever.

Le rapport du Commissaire de l'éducation pour 1887-1888 donne les chiffres suivants du nombre des élèves des deux sexes qui ont fréquenté les établissements publics d'instruction des divers degrés :

11 952 204 enfants étaient portés sur les rôles des écoles publiques primaires (*common schools*), sur lesquels 7 852 607, en moyenne, ont assisté chaque jour aux exercices scolaires.

278 133 ont reçu dans la même année une instruction secondaire, en comprenant dans cette classification les établissements destinés à ce que nous appelons en France l'enseignement secondaire spécial et les écoles normales. 13 598 d'entre eux se préparaient aux collèges et universités.

145 446 élèves, dont 25 318 jeunes filles, ont fréquenté les établissements d'instruction dite supérieure, mais dont en réalité la majeure partie correspond seulement à nos établissements secondaires classiques. En effet dans ces chiffres les étudiants des écoles de théologie figurent seulement pour 7976, ceux des écoles de droit pour 3367, ceux des écoles de médecine, de pharmacie et d'art dentaire pour 13 513.

Ces statistiques, portant sur une population évaluée à cette date à 59 470 630 âmes, donnent une idée de la place que tiennent les différents ordres d'instruction dans la vie du peuple américain.

L'instruction classique secondaire et universitaire n'a qu'un nombre d'élèves peu considérable, en réalité. Parmi les élèves des

qu'un but d'affaire. » Dans la valeur de la propriété on ne tient pas compte des accroissements de valeur autres que ceux provenant des améliorations faites par la corporation elle-même.

La Louisiane se montre encore plus libérale. Aux termes d'une loi du 6 juillet 1882 est supprimée toute limite aux dons et legs faits aux corporations ayant pour objet l'éducation, la bienfaisance, les lettres. Le disposant peut établir le mode d'administration et imposer telles conditions qu'il veut, à l'exception toutefois de l'inaliénabilité. Au cas où les *trustees* de la corporation bénéficiaire n'accepteraient pas, le gouverneur de l'État peut nommer des personnes chargées d'assurer les intentions du donateur. Les dispositions du Code civil relatives aux substitutions ne sont pas applicables aux fondations en faveur de l'éducation, de la bienfaisance et des lettres.

écoles de droit et de médecine une infime minorité a des grades universitaires. C'est un contraste très grand avec la constitution sociale des peuples européens, et nous laissons le lecteur apprécier si c'est une supériorité ou une infériorité pour le peuple américain. Deux causes expliquent cette différence : d'une part, les conditions économiques des États-Unis font que le travail agricole, industriel et commercial est la condition d'existence presque universelle; car, sauf dans les anciens États le long de l'Atlantique, il ne s'est point encore formé de classes vivant des revenus d'un patrimoine accumulé et recherchant d'une manière désintéressée la haute culture intellectuelle; d'autre part, les grades académiques ne sont exigés pour l'exercice d'aucune fonction publique, ni presque d'aucune profession. L'on peut être *solicitor* ou *attorney*, et même juge, sans avoir passé par une école de droit. Pour l'exercice de la médecine, c'est seulement assez récemment qu'une justification préalable d'aptitude professionnelle est exigée. Quelques anciens États, comme le Delaware, le New-Jersey, le New-York, la Pennsylvanie, la Louisiane et parmi les nouveaux le Nevada, demandent à ceux qui veulent exercer la médecine un diplôme d'une université quelconque ou école de médecine fonctionnant régulièrement. La grande majorité des États, surtout dans l'Ouest, exige seulement que le candidat à la profession de médecin passe un examen devant un *board of examination* spécial, institué soit au centre de l'État, soit dans chaque comté suivant des règles diverses; généralement la production d'un diplôme universitaire devant ce *board* suffit pour obtenir la licence d'exercer la profession médicale. Quelques États, le Maine, le Maryland, le Massachussetts, le Connecticut, le Tennessee, le Rhode-Island, le Wisconsin n'avaient encore, en 1886, aucune loi pour réglementer l'exercice de la médecine[1].

[1] Voy., dans le *Report of the commissioner of education for* 1885-1886, la notice sur les *laws regulating the medical practice*. Les femmes sont depuis longtemps admises à l'exercice de la médecine dans les divers États. L'opposition que cette innovation a rencontrée au début a complètement cessé aujourd'hui. Elles sont autorisées à suivre les cours de la plupart des écoles de médecine. Il a été aussi fondé des écoles spéciales de médecine pour elles dans certains États. L'emploi des femmes comme médecin est de plus en plus populaire. En 1890, 2500 exerçaient régulièrement dans toute l'Union. Une dizaine d'États ont édicté des lois pour attacher des femmes-médecins aux divers établissements hospitaliers publics, mesure excellente que l'on devrait imiter en Europe. (Voy. *The Nation* du 20 mars 1890.)

Il y avait aux États-Unis, en 1888, 175 écoles de médecine, pharmacie, art dentaire. Dans la plupart, les études sont déplorablement faibles et les grades conférés ne présentent point de garantie réelle. Quelques écoles seules s'efforcent d'acquérir un bon renom, et l'on estime que c'est au

II

Tout ce qui touche à la réglementation de l'éducation publique fait essentiellement partie du gouvernement civil et domestique retenu par les États. Les autorités de l'Union seraient sans pouvoir pour intervenir en ces matières. Tout ce qu'elles ont pu faire a été de créer à Annapolis et à Westpoint des écoles préparatoires pour les officiers des armées de mer et de terre parce que la marine et l'armée rentrent dans le cadre exclusif des attributions de l'Union.

Des hommes désireux de faire absolument prédominer les écoles *unsectarian* sur les écoles confessionnelles auraient voulu jeter dans la balance le poids de la force de l'Union; mais il eût fallu pour cela un amendement à la Constitution. En 1875, le président Grant, et en 1876 M. Blaine, alors sénateur, proposaient d'introduire dans la Constitution fédérale une disposition existant actuellement dans la plupart des constitutions d'État, et qui leur eût défendu au nom du pacte fédéral et sous sa garantie d'accorder aucune subvention à des écoles placées sous le contrôle d'une dénomination particulière. Mais cet amendement attentatoire aux droits des États ne fut pas pris en considération par le Congrès. Les mêmes légitimes susceptibilités ont fait avorter un bill présenté au Sénat en 1886 par M. Blair, qui aurait réparti de larges subventions du Trésor entre les États pour les appliquer à leurs écoles en proportion du nombre des illettrés et qui eût naturellement comporté pour l'Union un certain contrôle sur l'emploi de ces fonds, par exemple, la création d'écoles normales spéciales, un programme uniforme pour les écoles appelées à profiter des subventions [1].

Il a été souvent question d'ériger une université nationale; c'était un projet qu'avait déjà Washington. En 1873 un bill en ce sens fut présenté au Congrès, mais il n'arriva pas à discussion. Assurément, le Congrès a le pouvoir d'incorporer une université établie dans le district de Colombie. Il l'a déjà fait pour quatre ou cinq institutions. Il pourrait lui accorder le titre de nationale; mais il ne pourrait lui donner autre chose; il ne saurait notamment lui conférer aucune suprématie sur les institutions semblables existant dans les

public à s'enquérir de l'institution dans laquelle le médecin auquel il s'adresse a pris son titre de docteur. Les jeunes médecins, qui ont de l'avenir, vont de plus en plus compléter leurs études dans les grandes écoles européennes, à Paris, à Londres et à Berlin.

[1] Pour faire passer cette mesure centralisatrice, ses promoteurs arguaient de l'état arriéré sous le rapport de l'instruction des populations noires et cherchaient à réveiller contre le Sud le vieil antagonisme du Nord.

États, ni attribuer à ses gradués aucun privilège comparativement aux gradués des universités des États. Celles-ci ont pris une importance de plus en plus grande et l'idée d'une université nationale ne trouverait pas aujourd'hui les partisans qu'elle avait il y a vingt ans.

Tout ce que peut faire le Congrès, en vertu de ses pouvoirs implicites, c'est de donner des encouragements à l'instruction; car elle contribue évidemment, selon le préambule de la Constitution, à « assurer la tranquillité domestique et à promouvoir le bien-être général ».

C'est ce qu'il a fait en attribuant des subventions diverses en terres publiques, d'abord pour les *common schools* aux nouveaux États, puis pour les collèges ayant pour objet l'enseignement de l'agriculture et des arts mécaniques à tous les États sans distinction. Un acte de 1862 a réparti entre eux 10 260 000 acres de terres publiques pour les appliquer à ce but, sans compter diverses donations faites à des États particuliers. Ces terres sont vendues peu à peu au fur et à mesure que le prix s'en élève par suite du peuplement du pays. Le prix en est inaliénable et forme un fonds productif dont les intérêts servent à entretenir les différentes branches d'instruction auxquelles la donation du Congrès et les dispositions législatives des États les ont affectées.

S'appuyant sur le même texte constitutionnel, le Congrès a créé, en 1867, un *commissioner of education*, placé à la tête d'un *bureau* rattaché au département de l'intérieur. Ce commissaire n'a que des fonctions statistiques et une action purement officieuse. Il recueille toutes les statistiques relatives à l'instruction dans les différents États et territoires de l'Union, et les met sous les yeux du Congrès dans un rapport où il expose ses vues et celles des hommes les plus expérimentés sur les *desiderata* à réaliser dans les différents États. Mais il n'a aucun pouvoir de coaction pour obliger les établissements, qui ne voudraient pas lui envoyer leurs statistiques, à le faire. Il n'agit sur eux que par voie de persuasion. Le *bureau de l'éducation* publie aussi chaque année un certain nombre de *circulaires d'information*, contenant des mémoires sur divers sujets relatifs à l'éducation, qui, par le fait même de cette publication officielle, sont recommandés à l'attention publique.

Il patronne une *national educational association*, composée de tous les fonctionnaires spéciaux de l'instruction publique des États et des grandes villes, qui se réunit à Washington chaque année et dont les transactions sont publiées aux frais du gouvernement.

Le *bureau de l'éducation* a eu successivement à sa tête des hommes distingués : il exerce une influence morale indiscutable sur les nombreux fonctionnaires qui sont, dans les États et dans

les principales villes, chargés de l'instruction publique. Cette influence tend à la longue à établir une certaine uniformité au moins en quelques matières.

Enfin, dans les recensements décennaux qui ont lieu en vertu de la Constitution, l'on constate le nombre des habitants, hommes ou femmes qui sont illettrés en distinguant ceux qui savent lire seulement et ceux qui ne savent ni lire ni écrire. Ces constatations, faites États par États et rapprochées des autres indications relatives à la race et à la nationalité d'origine, provoquent des comparaisons instructives entre les différentes sections de l'Union et stimulent les efforts des autorités locales dans les États où le Census constate un nombre plus grand d'illettrés.

Quoique chacun des quarante-deux États et même des cinq territoires [1] ait complètement dans ses attributions ce qui touche à l'éducation publique, malgré la diversité des détails, elle est réglée d'une manière semblable dans ses traits généraux. Car depuis l'Indépendance et surtout depuis la guerre de la Sécession, le peuple américain est dominé par des courants d'idées qui se propagent assez rapidement d'un bout à l'autre de l'Union. Nous pouvons donc en tracer un tableau d'ensemble dans les pages suivantes.

III

L'État, étant souverain dans ses limites territoriales, peut légiférer sur l'instruction de la jeunesse comme il l'entend. S'il respecte la liberté d'enseignement des particuliers et des Églises, s'il concède aux localités une latitude et une initiative très grandes dans la direction des *common schools*, s'il laisse leur autonomie aux collèges et aux universités, même quand ils reçoivent des subventions de sa part, cela tient aux mœurs publiques, aux idées généralement reçues, mais non à des dispositions constitutionnelles.

Aujourd'hui tous les États considèrent comme une de leurs fonctions essentielles de veiller à ce qu'il y ait un système général de *common schools*, assurant gratuitement à tous les enfants l'instruction élémentaire. Les textes constitutionnels modernes reproduisent plus ou moins l'article que le Massachussetts votait en 1870 et que nous avons reproduit plus haut.

Tout enfant ayant l'âge scolaire, tel qu'il est déterminé par les

[1] L'Utah seul est soumis à un régime spécial en ce qui touche l'instruction publique. La cour suprême, instituée par le président des États-Unis, nomme elle-même le *board of education* et surveille les livres scolaires pour éviter que les Mormons ne restent maîtres de l'éducation de la jeunesse.

lois de l'État[1], a droit à recevoir une instruction élémentaire déterminée elle-même par chaque État, et dont on tend de plus en plus à élargir le cadre, dans des *common schools* établies dans le *town* ou le *district school* de sa résidence[2]. Il a, de plus, le droit de recevoir cette instruction gratuitement quelle que soit la position de ses parents.

Cette gratuité générale de l'instruction élémentaire (*free school*), même au profit des riches, est de date relativement récente. La constitution de Pennsylvanie de 1790, et encore celle de 1838, n'accordaient l'éducation gratuite qu'aux pauvres. Dans l'État de New-York, la question fut discutée très vivement à partir de 1849, et le principe du *free school* ne triompha que plusieurs années après. En Virginie, il fut adopté lors de la révision constitutionnelle de 1858. Il est admis universellement aujourd'hui. La démocratie y voit une consécration de l'égalité sociale. Dans certaines parties de l'Union, les riches profitent volontiers de cette gratuité et envoient leurs enfants commencer leur instruction dans les *common schools;* dans d'autres, ils préfèrent les *private schools*. Les élèves pauvres ont cependant cet avantage spécial, que presque partout les *text books* leur sont fournis gratuitement.

Vingt-quatre États et territoires ont été plus loin et ont déclaré *obligatoire* l'instruction élémentaire, en punissant de peines pécuniaires, quelques-uns même de la prison en cas de récidive, les parents ou tuteurs des enfants qui ne les enverraient pas à une école pendant un certain nombre d'années et un certain nombre de mois dans l'année, ou ne leur donneraient pas autrement l'instruction. Ces dispositions légales ne sont pas aussi oppressives de la liberté qu'elles le paraissent à première vue, parce que les parents satisfont à la loi en envoyant leurs enfants dans des écoles libres de leur choix et que ces écoles ne sont l'objet d'aucune mesure les plaçant en un état d'infériorité légale. Néanmoins, elles sont inefficaces en fait. Les États où l'obligation est établie sont souvent ceux

[1] Cet âge est généralement de 6 à 21 ans. Cependant le Connecticut, la Pennsylvanie, le Maryland, le font commencer à 4 ans, le Michigan à 5. Plusieurs le reculent à 7 ans. Un certain nombre d'États terminent à 16 ou 18 ans l'âge scolaire.

[2] Dans tout le Sud et dans la plupart des Etats du Centre, notamment dans le Maryland et dans le New-York, il y a des écoles séparées pour les enfants noirs. La loi prescrit seulement que ces écoles soient absolument sur le même pied que celles destinées aux blancs. Dans les États du Sud, il y a plusieurs établissements d'instruction supérieure, spécialement destinés aux noirs. Dans la Nouvelle-Angleterre et l'Ouest, les enfants de couleur sont reçus dans les écoles publiques et les collèges; mais ils forment une infime minorité, en sorte que cet hommage au principe de l'égalité des races ne coûte pas cher aux blancs.

où il y a le plus grand écart entre la population en âge d'école et la fréquentation effective des écoles. Dans les campagnes la dispersion des habitations, dans les centres manufacturiers la pauvreté des parents et la nécessité où ils sont de tirer parti du travail de leurs enfants, voilà les vraies causes qui empêchent la fréquentation de l'école. Les tentatives faites pour renforcer ces lois sont inévitablement très irrégulières et par là même partiales. Aussi la Pennsylvanie, après avoir établi l'obligation, y a-t-elle renoncé. Cela n'a pas empêché les progrès de l'instruction populaire de continuer, grâce surtout aux lois restrictives du travail des enfants dans les usines et les manufactures.

Mais si tous les États obligent chaque localité à entretenir dans certaines conditions des écoles publiques et gratuites pour dispenser l'instruction élémentaire, ils sont beaucoup plus réservés en ce qui touche l'instruction secondaire. Quelques-uns seuls s'en occupent et dans une mesure fort restreinte. Ils ont constitué pour cela un fonds dit *de littérature*, dont le produit est appliqué à des subventions aux académies. Quant aux collèges et universités, dont l'enseignement constitue une sorte de luxe pour quelques citoyens, la plupart des États s'en sont remis à l'initiative privée, se bornant à consolider son œuvre par des chartes ou par des allocations de terres, parfois par des subventions prises sur le *fonds de littérature*. Dans le Sud et dans l'Ouest, l'intervention de l'Etat en cette matière a paru s'accentuer à une certaine époque. Elle a été toutefois ramenée en pratique par le courant général des idées aux mêmes limites que dans le reste du pays.

En résumé, les États n'ont pas la prétention de dispenser une certaine éducation, de jeter la jeunesse dans un moule déterminé — (si ce n'est en ce qui touche la connaissance de la langue anglaise), — mais seulement de soutenir les localités qui, trop pauvres ou insouciantes d'un grand devoir parental, n'assureraient pas à tous leurs jeunes citoyens, par des écoles élémentaires gratuites et ouvertes à tous, le minimum d'instruction pour que chacun puisse *courir sa chance* dans la vie.

Cette intervention et cet aide reposent dans chaque État sur un *fonds scolaire* qui est affecté par la constitution même à cette destination et dont les ressources sont généralement, mais point partout cependant, augmentées par le produit d'une taxe scolaire d'État, distincte des taxes scolaires locales, par des attributions de terre, quelquefois par l'affectation de certaines ressources extraordinaires; ainsi la Californie lui attribue les successions tombées en déshérence dans son territoire.

Le fonds scolaire a pour base dans tous les États nouveaux les

36e et 18e sections de terres publiques que l'Union leur a abandonnées dans chaque *township*. Le produit de la vente de ces terres est placé en valeurs dont les intérêts alimentent le fonds scolaire; il en est de même du loyer et des revenus divers de celles de ces terres qui n'ont pas encore été vendues. Les anciens États ont généralement consacré au fonds scolaire leur part dans une somme de 30 millions de dollars, qu'en 1835 le Trésor de l'Union leur partagea à titre de dépôt et qui n'a jamais été réclamée depuis.

Le fonds scolaire est essentiellement inaliénable et irréductible. Quelques constitutions déclarent expressément qu'il ne pourra en être fait aucune application aux universités et aux collèges existant dans l'État. La démocratie se montre jalouse de ses ressources pour la sorte d'instruction dont seul le peuple profite!

Nous venons de le dire, beaucoup d'États lèvent une taxe scolaire annuelle assise suivant des procédés qui varient dans chacun d'eux. En Californie, c'est une *poll tax* (capitation) qui ne peut être moindre de 2 dollars par chaque habitant mâle entre vingt et un et soixante ans, à l'exception des pauvres, des idiots, des aliénés, des Indiens. Dans l'État de New-York, c'est une taxe de 1 pour 1000 sur la valeur de toutes les propriétés mobilières et immobilières ajoutée à la taxe locale perçue par les *school districts*.

Les États font un usage différent du produit du fonds scolaire et de la taxe scolaire, et c'est à cette occasion que s'accuse leur plus ou moins grande immixtion dans l'administration des *common schools*.

Dans le Massachussetts, en principe, la moitié est répartie proportionnellement et sans affectation spéciale entre tous les *towns* et cités de l'État pour être appliquée par eux aux besoins de leurs écoles; l'autre moitié est affectée aux dépenses d'éducation que l'État a prises directement à sa charge et dont nous parlerons plus loin.

Dans l'État de New-York, on commence par imputer sur les *school moneys* les salaires des *school commissioners* de l'État, puis ceux des surintendants des écoles dans les cités et villages incorporés de plus de 5000 âmes qui emploient un fonctionnaire de ce genre, les allocations aux bibliothèques publiques, les frais des écoles indiennes et un fonds de réserve. Le restant des *school moneys* est partagé en deux parts : l'une est attribuée aux comtés proportionnellement à leur population, l'autre est partagée entre les *school districts* qui ont entretenu au moins un maître enseignant à tout le moins vingt-huit semaines par an; ceux qui en ont entretenu davantage ont droit à une part supplémentaire proportionnelle. Dans la Californie, tout le produit du fonds scolaire est d'abord réparti entre chaque comté suivant le nombre de ses enfants de

cinq à dix-sept ans : dans chaque comté le *county superintendent of education* partage la somme revenant au comté et celles provenant des taxes scolaires du comté entre les différents *district schools*, en tenant compte à la fois du nombre des maîtres, de celui des enfants inscrits sur les registres et de leur fréquentation effective de l'école.

On peut le pressentir par ce qui vient d'être dit, un personnel assez considérable de fonctionnaires s'occupe de l'instruction publique dans l'État, dans les comtés et dans les villes.

La plupart des États ont un surintendant de l'instruction publique, élu pour une période variable aux élections générales, *state general ticket*, et qui, comme son nom l'indique, dirige l'action de l'État sur l'instruction publique. Ailleurs, notamment dans le Massachussetts et le Connecticut, au lieu d'un surintendant il y a un *state board of education*, composé du gouverneur, du lieutenant-gouverneur et de huit personnes nommées par le gouverneur en conseil pour une période de huit ans et dont une se retire chaque année. Dans le Vermont, le surintendant de l'instruction publique est nommé par la législature. Dans quelques États, notamment dans le Maryland, il l'est par le gouverneur. Ces détails sont insignifiants pour le but qui nous occupe ici : nous les relevons seulement parce qu'ils indiquent le plus ou moins grand développement du principe électif selon les États.

Presque partout le surintendant de l'instruction publique est assisté par un *board of education* dont il fait partie comme secrétaire et qui est composé de hauts fonctionnaires du gouvernement de l'État; l'on y adjoint dans plusieurs États les principaux des collèges ou les régents des universités de l'État. C'est en ce *board of public education* que réside l'autorité suprême de l'État en cette matière. Le surintendant a pour fonctions propres de surveiller et de visiter toutes les écoles placées sous l'action de l'État, de contrôler les autorités scolaires des *towns* ou des comtés, là où ce rouage existe, de recueillir toutes les statistiques et renseignements relatifs à l'instruction, de rédiger un rapport annuel ou biennal à la législature dans lequel il expose ses vues et qui est imprimé; enfin il est l'agent d'exécution du *board of education*. Il a sous ses ordres un certain nombre de *clerks*, parfois un *deputy superintendent*.

Les fonctions de ce *board* varient selon que chaque État exerce une action plus ou moins grande sur l'instruction publique. Partout c'est lui qui détient *in trust* et administre le fonds scolaire, qui en répartit le produit et qui, en cette qualité, recueille les dons et legs faits en faveur de l'instruction publique dans l'État sans une affec-

tation spéciale à une corporation déjà née ou à instituer. C'est lui qui contrôle les écoles normales publiques destinées à former des instituteurs et qui délivre à ceux-ci les diplômes gradués qui les rendent aptes à enseigner dans les écoles publiques, pour une plus ou moins longue période. Dans les États où la tendance à la centralisation est plus grande, le *board of education* fait rédiger ou adopte les *text books* qui doivent être employés dans les *common schools*. Cet empiètement sur les pouvoirs des autorités scolaires locales est vu avec défaveur. Cependant le personnel spécial de fonctionnaires qui se développe en matière d'instruction publique pousse toujours les législatures à accroître leur action; car leur propre importance en est augmentée d'autant. Dans les États où il y a une *State University*, le surintendant de l'instruction publique fait partie *ex officio* du *board of the regents* de cette université.

Là où la loi n'a pas fixé elle-même le minimum des études que les comités locaux doivent faire faire aux élèves dans les *common schools*, c'est le *State board of education* ou le *superintendent* qui les détermine.

Dans la Nouvelle-Angleterre et le Delaware, il n'y a point d'intermédiaire entre les autorités scolaires d'État et les comités qui administrent les écoles. Partout ailleurs il y a entre eux un *county commissioner* ou *county superintendent*, fonctionnaire rétribué qui a une action propre plus ou moins considérable et qui contrôle les autorités locales. Dans la plupart des États, il est élu au *general county ticket* [1]. Dans le Maryland, il est nommé par le gouverneur avec le consentement du Sénat ou bien selon les comtés par les juges de la *circuit court*. Ce fonctionnaire est, dans quelques États, assisté de membres élus qui constituent un *county board of education*.

Dans certains États, les autorités scolaires de comté ne sont qu'un simple rouage administratif : ailleurs, notamment dans la Californie, elles ont une action considérable et lèvent des taxes scolaires indépendantes à la fois de celle de l'État et de celles des *school districts*. Une des principales fonctions des *county boards of education* est de faire passer des examens aux instituteurs et de leur délivrer des diplômes, qui sont, du reste, d'un degré infé-

[1] Dans la Pennsylvanie, le *county superintendent* est élu par les membres de tous les *school committees* du comté. Dans le Texas, au lieu d'un fonctionnaire spécial, c'est le juge du comté qui remplit ces fonctions. Dans l'Alabama, les *county superintendents* étaient nommés par le *State superintendent*; mais cela est vu de mauvais œil, et l'on a donné à la plupart des comtés le droit de les élire. Voy. *Report of the commissioner of Education for* 1887-88, p. 90.

rieur à ceux délivrés pas les *State boards of Education*. Les grandes cités ont une administration scolaire indépendante; leur *board of education* nomme un surintendant particulier.

La plupart des constitutions édictent que les femmes âgées de plus de vingt et un ans pourront, à l'égal des hommes, remplir toutes les fonctions scolaires électives ou non. Les fonctions d'instituteurs étant en grande majorité remplies par des femmes, on a voulu que celles qui avaient une vocation spéciale pour l'enseignement et qui s'en feraient une carrière pussent déployer leurs connaissances techniques et leur expérience sur un théâtre plus relevé. Cette innovation a pleinement réussi et il y a aujourd'hui aux États-Unis un certain nombre de femmes éminentes qui rendent de grands services dans l'administration scolaire.

Certains établissements ne peuvent être entretenus que par une circonscription plus étendue que le *town* ou le *school district*. Voilà pourquoi, même là où l'initiative et l'autonomie locale sont le plus respectées, comme dans la Nouvelle-Angleterre, l'État entretient des écoles normales, patronne des associations ou conférences périodiques d'instituteurs qu'on appelle *Institutes of teachers* et auxquelles on attache une grande importance, entretient des maisons où sont élevés les enfants abandonnés ou coupables, pourvoit à l'éducation des sourds-muets et des aveugles, enfin crée des écoles d'instruction manuelle, des écoles professionnelles, sans parler des collèges d'arts mécaniques et d'agriculture pour lesquels le Congrès a donné des subventions en terres et qui sont rattachés à l'enseignement supérieur. Le Massachussetts entretient même une école normale d'art et l'État de New-York une *nautical school*.

On se préoccupe aujourd'hui de plus en plus en Amérique de l'instruction technique, *industrial training*. Obéissant à ce courant d'idées, un certain nombre d'États ont fondé ou subventionnent des écoles diverses de ce genre. Ainsi, en 1887-88, il y avait 25 écoles industrielles de cette catégorie, sans compter les établissements spéciaux, tels que les *reform schools*, les écoles pour les Indiens. Il y avait aussi 22 écoles commerciales. Ces écoles sont généralement jointes à des collèges ou universités; mais, en raison de leur but spécial, elles reçoivent fréquemment des subventions sur le *state school fund*. Enfin beaucoup d'États ont institué ou subventionné des écoles destinées à former des femmes aux soins des enfants et des malades (*training schools for nurses*). Le rapport du Commissaire de l'éducation pour 1887-1888 en relevait 31.

IV

Les *common schools* rentrent essentiellement dans le cercle du gouvernement local sous la haute direction et la surveillance de l'État.

Dans la Nouvelle-Angleterre, c'est le town qui est obligé par la constitution à entretenir des *common schools* de degrés divers suivant sa population; mais, comme cette division ne coïncide pas toujours avec les nécessités de ce service, les *towns* peuvent établir dans leur sein des districts scolaires spéciaux qui sont des quasi-corporations, et ont tous les pouvoirs que comporte cette qualité, notamment celui de recevoir des dons et legs. En sens inverse, plusieurs *towns* voisins peuvent s'unir pour former un *school district*. Ces questions sont tranchées souverainement par le vote des électeurs réunis en leur *meeting*.

Dans les autres États, où le comté est la base du gouvernement local, les *school districts* sont établis dans l'intérieur de chaque comté suivant les besoins des populations, tels qu'ils résultent de leur groupement. Les *county superintendents of education* ont une initiative plus ou moins grande pour provoquer leur formation, leur réunion, leur subdivision suivant les circonstances. Dans le New-York, une grande autorité est donnée à ce fonctionnaire pour établir comme il le juge les *school districts* sous la haute direction du *state superintendent*. D'après des lois récentes, aucune maison d'école ne peut être changée sans son approbation. Il est investi du droit de pourvoir aux vacances des *school committees*, si les autorités locales ont négligé de provoquer dans le mois une élection pour les remplir; les démissions de tout *school officer* doivent être acceptées par lui; en un mot, il exerce en matière d'écoles une sorte de tutelle administrative. Dans le Kentucky, le surintendant, s'il estime que la division actuelle ne répond pas aux nécessités du service, adresse une requête au juge de la *county court*. Celui-ci institue un comité de quelques citoyens compétents à qui le surintendant et le *county surveyor* sont adjoints, et, si tel est l'avis de ce comité, un nouveau district, qui doit satisfaire à certaines conditions d'étendue et de nombre d'enfants déterminées par la loi, est constitué. Mais les électeurs peuvent prendre aussi cette initiative. En Pennsylvanie par exemple, où l'autorité judiciaire exerce beaucoup de pouvoirs administratifs, comme dans l'ancien système anglais, il suffit que vingt *taxpayers* s'adressent à la cour des *quarter sessions* pour obtenir la formation d'un nouveau *school district*. Un certain nombre d'électeurs du district peuvent aussi en obtenir la suppression et la réunion à un district voisin. Le nombre

de ces districts varie donc d'une année à l'autre. Dans cet État, qui est complètement peuplé, il s'élevait en 1887 à 2280 sans compter Philadelphie : c'était une augmentation de 15 sur l'année précédente.

De quelque manière qu'aient été établis les *school districts*, les écoles sont administrées par un *school committee*, qui, dans les limites tracées par les lois et sous un simple contrôle des autorités scolaires de l'État et du surintendant du comté, est vraiment le maître.

Le *school committee* est composé d'un certain nombre de membres (trois à douze) élus au suffrage universel et renouvelables par tiers [1]. Un certain nombre d'États, notamment le Vermont, le Massachussetts, l'Illinois, le Wisconsin, la Pennsylvanie, le New-York donnent aux femmes le droit de voter pour les élections scolaires. Le suffrage féminin appliqué aux élections politiques a été complètement repoussé par l'opinion publique. Le nouvel État du Wyoming est le seul à l'admettre. Si, en matière d'instruction publique, il a au contraire prévalu, c'est parce que le peuple américain a eu l'instinct qu'il introduisait par là un élément de moralité dans la composition des *school committees* et y a vu un moyen de neutraliser les influences politiques.

Le *school committee* fonctionne d'une manière tout à fait indépendante des autres autorités du *town* ou de la *township* et n'est en fait responsable que devant ses électeurs, sauf le cas où une disposition formelle et impérative de la loi serait violée par lui. Ce *school committee* fait voter par les électeurs du *school district* la taxe scolaire locale, qui est complétée par une répartition du *state school fund* et du *county school fund*, mais qui reste la principale ressource pour pourvoir aux besoins des écoles locales. Ces taxes sont souvent fort lourdes. Dans les anciens États, toute latitude est laissée aux *school districts* pour se taxer eux-mêmes; mais dans les États du Sud et de l'Ouest, on a été amené à établir un maximum à la taxe scolaire locale pour prévenir les abus. Les lois de la Californie ont des dispositions très minutieuses à ce sujet. D'autres États, en même temps qu'un maximum, fixent un minimum à la taxe scolaire locale pour éviter que certains groupes de population ne négligent par trop l'instruction populaire.

Dans la Nouvelle-Angleterre, notamment dans le Massachussetts, où le *town* est chargé du service de l'instruction publique, cette circonscription étant assez étendue, le *school committee* peut,

[1] Cependant dans le Vermont, si les électeurs de la *town* n'ont pas créé de *school districts*, les *selectmen* administrent les écoles sous la direction du *town meeting*.

s'il le veut, nommer un *superintendent* des écoles payé par lui. Quant à la nomination des instituteurs, il peut la confier à un comité spécial appelé *prudential committee* composé d'un seul membre résidant près de l'école qu'il s'agit de pourvoir.

Le *school committee* choisit l'emplacement des maisons des écoles, les fait construire et réparer, et, si les taxes sont insuffisantes pour cela, il est autorisé à contracter des emprunts dans ce but. Il peut vendre aussi les biens des écoles quand il le juge à propos. Il choisit librement les maîtres pourvu qu'ils soient munis des certificats et diplômes exigés par les lois de l'Etat; sinon le *school district* perdrait tout droit à la répartition du *school state fund*. Le traitement des maîtres est débattu de gré à gré et varie considérablement suivant les circonstances locales. Il est fixé au mois dans les campagnes où la durée de l'ouverture de l'école ne dépasse pas six, cinq, quatre mois suivant les Etats, quelquefois moins dans le Far-West; il est fixé généralement à l'année dans les villes. En Pennsylvanie, par exemple, d'après le rapport de 1887, nous voyons un instituteur recevoir 155 dollars par mois; un autre n'en avait que 15; certaines institutrices ne touchaient que 10 dollars par mois. Entre ces extrêmes tous les chiffres sont représentés. En somme, les instituteurs sont mal payés, si ce n'est dans les villes. C'est du reste un fait général en Amérique que la faible rémunération des services scientifiques et littéraires de tous degrés comparativement à celle qu'ils obtiennent en Europe. La grande majorité des instituteurs ne remplit ces fonctions que comme un pis-aller et en attendant mieux. Presqu'à chaque terme ils changent d'école. Ceux-là seuls persévèrent qui espèrent pouvoir devenir instituteurs dans les villes ou arriver aux fonctions de surintendant.

En fait, dans la plupart des États, le surintendant de comté n'a qu'un droit de conseil, de proposition, de remontrance auprès du *school committee* et des électeurs du *district school*. Le *committee*, s'il est soutenu par les électeurs, peut ne tenir aucun compte de ses avis. Lui-même est leur élu dans la plupart des États, nous l'avons vu. C'est ainsi que dans beaucoup d'États où le principe de l'obligation est posé par la loi, il reste lettre morte. Dans les campagnes où les habitants se soucient peu de l'éducation ou bien sont trop pauvres, ils en profitent pour raccourcir les termes scolaires et payer si peu l'instituteur que l'école est souvent fermée. Dans la West-Virginia, pays montagneux et reculé, les instituteurs ont toutes les peines du monde à se faire payer et sont obligés d'assigner devant les cours de justice les *school committees* qui les ont engagés [1]!

[1] Voy. *The report of the Commissioner of education for* 1887-88, p. 153.

Les institutrices sont beaucoup plus nombreuses que les hommes dans les *common schools*. Le rapport du bureau de l'éducation pour 1885-1887 a relevé dans l'ensemble des Etats-Unis 104 249 instituteurs et 192 439 institutrices; celui pour 1887-88, 128 314 instituteurs et 218 978 institutrices. Mais il y a, sous ce rapport, une grande opposition de mœurs entre les différentes sections de l'Union. Dans le Sud les instituteurs sont en grande majorité; mais dans le Nord et dans l'Ouest les institutrices sont dans une proportion beaucoup plus forte. Ainsi, en cette même année 1887, il y avait dans la Pennsylvanie 14 687 institutrices contre 9135 instituteurs et dans la ville de Philadelphie 90 instituteurs seulement pour 2251 institutrices. En 1887-88, dans tout le groupe des Etats du Nord central, il y avait 56 231 instituteurs et 105 716 institutrices. Les Américains se louent beaucoup de cet emploi si général des femmes pour l'éducation des jeunes garçons [1]. Il faut ajouter que la plupart des institutrices remplissent ces fonctions encore plus temporairement que les instituteurs. Quand elles se marient, elles y renoncent. C'est souvent pour des jeunes filles de familles aisées une manière d'employer utilement quelques années de leur jeunesse.

Les lois de chaque Etat fixent la durée minimum pendant laquelle les *common schools* doivent être ouvertes pendant l'année.

Le minimum est de neuf mois dans le New-Jersey, de sept mois dans le New-York, de six mois dans le Massachussetts, la Pennsylvanie et le Rhode-Island, de cinq mois dans le Tennessee, à raison généralement de quatre semaines par mois et de cinq jours de classe par semaine. Il est de quatre mois dans le Missouri et la Caroline du Nord, de trois mois dans le Nébraska, de soixante jours dans l'Orégon. Un certain nombre d'Etats ne le fixent pas, en sorte que la durée de l'ouverture de l'école est abandonnée au bon vouloir du comité local; mais chaque comité local est libre d'allonger la durée du terme scolaire. Dans les villes, il est beaucoup plus long que ne le prescrit la loi; il est de dix mois comme en Europe. Ces *minima* légaux s'appliquent donc en réalité seulement aux écoles de campagne.

Les lois de tous les Etats sans exception prescrivent que l'enseignement soit donné en anglais. Cette prescription est impérative, et, là où il y a des groupes de population espagnols, français ou allemands, on tient à ce que les *common schools* aient un caractère

[1] Dans le premier tiers de ce siècle on n'avait pas encore eu la pensée de confier les écoles de garçons à des femmes. C'est relativement assez récemment que cette pratique s'est propagée. Voy. *Education in Massachussetts; Early Legislation and History* by Geo. B. Emerson (Boston 1869), p. 24.

anglais de nature à effacer les différences de langue et d'origine [1].

Les lois de la plupart des États, au lieu de s'en remettre aux comités locaux pour les matières de l'enseignement des *common schools* comme autrefois, les énumèrent soigneusement. Pour mieux assurer l'uniformité, quelques-uns fixent les *text books* qui doivent être employés ; d'autres délèguent ce droit au *State board of education*. Cependant dans beaucoup d'États les comités locaux d'éducation sont restés les maîtres chez eux sous ce rapport.

Le Massachussetts indique comme matières de l'enseignement primaire la lecture, l'orthographe, l'écriture, la grammaire anglaise, la géographie, l'arithmétique, le dessin, l'histoire des États-Unis, la morale (*good behaviour*), la physiologie et l'hygiène. Le Vermont, l'Alabama, le New-York et d'autres États encore veulent de plus qu'on enseigne scientifiquement, dans les *common schools*, les avantages de la tempérance, les dangers des boissons spiritueuses et des narcotiques.

Les comités locaux ont le droit d'y ajouter l'algèbre, la musique, l'agriculture, la couture et l'usage des outils manuels. Les comités d'éducation, dans les grandes villes, entretiennent aussi des écoles d'adultes qui ont lieu le soir et même des *Kindergarten*. Jusqu'à ces derniers temps on avait compté exclusivement sur l'initiative privée pour créer ces derniers établissements; mais, depuis un certain nombre d'années les hommes spéciaux poussent les autorités locales et de l'État à faire du *Kindergarten* la première assise de l'édifice de l'instruction publique.

L'énumération des matières de l'instruction primaire que nous venons de donner d'après les lois du Massachussetts a déjà dû faire comprendre que les élèves des *common schools* devaient être répartis en plusieurs classes. C'est ce que l'on fait partout où leur nombre et les ressources financières le permettent [2]. On établit une série de classes, entre lesquelles sont distribuées les matières de l'enseignement, et où les élèves passent après avoir subi un examen. Quand ce système est poussé jusqu'à la *high school*, ces écoles sont appelées *graded schools* et l'on place à leur tête un directeur qu'on appelle le *principal*. Il en existe aujourd'hui dans

[1] L'épiscopat catholique, tout en étant très ferme pour défendre les écoles libres et en blâmant pour les motifs que nous dirons plus loin le système des *common schools*, pousse vivement à l'unification par l'école de tous les éléments étrangers. Le troisième concile national de Baltimore, en 1884, a prescrit que dans toutes les écoles paroissiales le catéchisme soit enseigné en anglais (canon 219).

[2] Les petites écoles de campagne, où tous les élèves sont réunis dans la même classe sous un seul maître, qui s'occupe successivement des uns et des autres suivant leur degré d'instruction, sont appelées *unclassified schools*.

toutes les villes [1]. On se demande même si ce système d'éducation gratuit n'est pas poussé trop loin, et si cette instruction prolongée très longtemps ne détourne pas des travaux manuels des individus qui gagneraient mieux leur vie par là qu'en encombrant les professions commerciales et en multipliant le nombre des employés (*clerks*).

La grande majorité des enfants quitte l'école à quatorze ans. La nature des choses le veut ainsi. C'est d'ailleurs l'âge auquel se termine l'obligation dans les États qui ont cru devoir l'adopter.

L'acte de 1647, par lequel la cour générale du Massachussetts a jeté les fondements du système des *common schools*, portait « que tout *town* comprenant cinquante familles devrait entretenir un maître, qui apprendrait aux enfants à lire et à écrire », et que « tout *town* comprenant cent cinquante familles devrait entretenir de la même manière une *grammar school* dont les maîtres seraient capables de préparer les élèves à entrer à l'université. »

A l'époque, cette loi fut plus ou moins appliquée. A la fin de la période coloniale, l'éducation qui dépassait le niveau de l'instruction primaire était surtout donnée dans des écoles particulières, dans des *académies*, qui avaient reçu des dotations de la libéralité de fondateurs et qui complétaient leurs ressources par des rétributions scolaires perçues sur les élèves ; quelques-unes de ces académies étaient en même temps des pensionnats. Plusieurs ont eu une page glorieuse dans l'histoire intellectuelle de la Nouvelle-Angleterre et durent encore jusqu'à nos jours. Quant aux *grammar schools* des *towns*, elles avaient depuis longtemps cessé d'enseigner le latin et de donner une éducation classique [2]. Mais à partir de 1830, un courant d'opinion très vif poussa à l'extension de l'instruction publique, dans la Nouvelle-Angleterre, et bientôt après dans l'État de New-York. Le résultat fut que, dans ces États d'abord, et à leur imitation ensuite dans l'Ouest, on établit comme partie du système des *common schools* des classes destinées à compléter l'instruction donnée dans les écoles élémentaires. On reprit l'idée de l'acte de 1647 du Massachussetts, et on la poussa au point de constituer un ensemble d'écoles appelées *grammar schools* et *high schools*, qui correspondent à ce que nous appelons actuellement en France l'enseignement primaire supérieur et l'enseignement secondaire.

[1] Dans la cité d'Omaha par exemple, les *common schools* sont graduées de manière à donner l'instruction aux enfants et jeunes gens des deux sexes de sept à vingt ans. Les trois premières années sont consacrées aux *primary grades*; la quatrième et la cinquième forment les *intermediate grades*, les sixième, septième et huitième années les *grammar grades*; les quatre dernières années constituent la *high school* partagée elle-même en quatre classes.

[2] Sur cette phase de l'histoire de l'instruction publique dans la Nouvelle-Angleterre, voy. Geo. Emerson, *Education in Massachussetts*, p. 24 et suiv.

Les lois du Massachussetts donnent une idée de cet enseignement, en disant que dans les *high schools* des *towns* contenant cinq cents chefs de famille, on enseignera l'histoire générale, la tenue des livres, l'arpentage, la géométrie, la philosophie naturelle[1], la chimie, la botanique, le droit politique de l'État et des États-Unis et la langue latine. Dans les *towns* de 4000 habitants, les maîtres doivent être en outre en état d'enseigner le grec, le français, l'astronomie, la géologie, la rhétorique, la logique, la psychologie, la morale, l'économie politique. Deux *towns* voisins peuvent s'unir pour entretenir en commun une *high school;* les électeurs assemblés en *town meeting* votent là-dessus. Les lois de plusieurs autres Etats, notamment du Wisconsin et de l'Iowa, prévoient la fondation d'*union schools* d'un degré supérieur par le concours de deux ou plusieurs *school districts* voisins.

Le Massachussetts *oblige* tous les *towns* qui ont une certaine population à entretenir des *high schools*. D'autres Etats laissent les électeurs des *school districts* libres de déclarer par leur vote s'ils veulent s'imposer ou non cette charge. De là résultent des différences assez grandes, suivant les États, dans la diffusion de l'instruction d'un certain degré; mais il faut bien dire que ces différences correspondent au plus ou moins de besoin que les populations en ont. Les observateurs superficiels ne tiennent souvent pas assez compte de l'influence du *mobile économique* dans les questions d'instruction publique.

Les *high schools*, où le programme étendu que nous venons de rapporter est appliqué, se partagent en *english schools* et en *latin schools*, selon qu'on y enseigne ou non les langues anciennes. Elles constituent, en réalité, des externats gratuits correspondant aux gymnases allemands et aux lycées français. Dans les grandes villes, les *high schools* tendent de plus en plus à rivaliser sur le domaine de l'enseignement secondaire avec les académies privées ou incorporées, avec les collèges et les cours préparatoires des universités, basés sur le régime de l'internat et de la rétribution des élèves.

Les Etats de la Nouvelle-Angleterre depuis le développement des *high schools* ont cessé de subventionner les académies, comme ils le faisaient dans la première partie de ce siècle. Mais bien des personnes trouvent encore injuste d'entretenir aux frais de l'État et sans percevoir de rétribution scolaire ces *high schools*, qui sont fréquentées seulement par une petite minorité d'enfants appartenant à des familles aisées.

Claudio Jannet.

La fin prochainement.

[1] C'est l'ancien nom de la physique que les Américains ont retenu.

L'HISTOIRE

DU

DESSÈCHEMENT DES LACS ET MARAIS

EN FRANCE AVANT 1789[1]

A l'époque trouble où nous vivons, il n'est pas rare de voir apparaître des œuvres remarquables produites par des hommes que la politique a séquestrés dans une vie retirée, et sans être taxé d'exagération, on peut affirmer que souvent les *procul negotiis* que les évènements ont ainsi forcés à la retraite seraient dignes de diriger des affaires qu'ils connaissent si bien.

A peine entré dans la vie publique, où il n'a fait que passer, le comte de Dienne, issu d'une vieille famille d'Auvergne, devint Agenais par son mariage et planta sa tente sur le rocher de Cazideroque, dans un vieux manoir où les ancêtres de sa femme, les Dordaygue, ont habité pendant trois siècles. Ce castel, bâti sur roc et surplombant la flèche de l'église, a été amoureusement restauré par son nouveau propriétaire, qui a su le rajeunir et l'embellir tout en respectant son passé. Là, dans une retraite entremêlée de fréquents voyages, l'érudit doublé d'un lettré a mis en ordre et rédigé les recherches laborieusement faites dans les archives publiques et privées.

La France et la Hollande, qu'il a parcourues, lui ont livré les secrets de leurs archives et il en a extrait une œuvre où l'érudition du chercheur s'allie merveilleusement à la perspicacité du légiste.

L'auteur définit le marais et démontre l'importance du desséchement au quadruple point de vue de la santé publique, de la viabilité, des intérêts agricoles et des finances de l'État; enfin il examine les principaux travaux exécutés pendant l'antiquité et de nos jours en pays étrangers.

[1] Paris. 1 vol., par le comte de Dienne. — H. Champion, librairie spéciale pour l'Histoire de France, 9, quai Voltaire, Guillaumin et Cᵉ, libraires, 14, rue de Richelieu.

Ces divers points sont largement traités : les souvenirs historiques y abondent, Henri IV et Sully y apparaissent : les curieux du passé y liront avec intérêt l'incident de la dame de Castelnau, cette noble châteleine de Quercy qui, dans un voyage à Cahors, faillit être enlisée dans les vases d'un marais et fit vœu, si elle en réchappait, d'élever en cet endroit une chapelle à la Vierge. Cette construction nécessita le dessèchement de cette partie marécageuse et fait ainsi entrer la pieuse croyante dans l'histoire des marais.

Au point de vue agricole, les marais desséchés deviennent des terres d'une grande fertilité, et l'auteur regrette que la France soit, sous ce rapport, en retard sur les nations voisines. « Sa fortune diminuée, dit-il, trouverait dans les travaux de dessiccation une augmentation légitime et sûre. »

Les finances de l'État y gagneraient également, puisqu'il y aurait un accroissement de revenus.

L'auteur termine cet exposé préliminaire par un examen succinct, mais intéressant, des principaux travaux de dessiccation exécutés dans les pays étrangers.

L'Egypte, l'Italie, la Grèce, la Flandre et les États de Hollande sont examinés à ce point de vue et, pour le premier de ces pays, l'auteur utilise une intéressante communication du marquis de Rochemonteix qui a fait un long séjour en Egypte, d'où il a rapporté de curieuses observations.

Le lecteur est entré dans le sujet : le voilà déjà *in medias res*. Ces premières trente pages du volume, substantielles et concises, sont le canevas sur lequel va être développée l'histoire des marais en France. L'ouvrage est très méthodiquement et très clairement divisé : il contient huit chapitres dont les sept premiers constituent la partie historique et le dernier la partie juridique.

I

Après les guerres religieuses du seizième siècle, la France ruinée et divisée a eu la bonne fortune, qu'on voudrait voir se représenter, d'être gouvernée pendant vingt ans par un homme véritablement universel, ce grand Henri IV, qu'on a surtout appelé le bon roi Henri. Brillant soldat, il fut le modèle des pacificateurs et des administrateurs : aidé de Sully, il s'efforça d'enrichir le pays qu'il avait conquis et gagné.

Il avait rêvé l'établissement du canal entre l'Océan et la Méditerranée que son petit-fils exécuta : « Le temps est tout ce qui lui a manqué », dit Sully : il s'occupa d'abord de l'assèchement des terres.

Après avoir fait à ses compatriotes un appel inutile (nous manquions alors d'argent, d'ingénieurs et d'ouvriers spéciaux), il fit venir des étrangers. Le principal fut Humfroy-Bradley, ingénieur brabançon, originaire de Berg-op-Zoom : il le nomma maître des digues du royaume. Bradley travailla seul pendant quelque temps : ce ne fut que vers 1607 que se forma l'association pour le dessèchement des marais et des lacs de France. On dessécha, on livra des terres à la culture et l'on fit venir des ouvriers qui donnèrent à leurs territoires colonisés des noms rappelant leur origine, Petite-Flandre, Polders de Hollande, Métairie de la Haye, dans le bas Poitou.

Ces nouveaux émigrés, dans leurs demeures improvisées, qui étaient de simples cabanes, apportaient les habitudes de propreté, de soins de meubles que l'on remarque en Hollande et que leurs descendants les plus modestes ont conservé dans l'Ouest.

La Société dirigée par Bradley étendit ses opérations en Auvergne, pour le dessèchement du lac de Salièves, et en Languedoc et Bordelais.

A la mort de Bradley, dont on perd le souvenir dans les dernières années de sa vie, l'association ne conserva pas son unité. En Auvergne et en Languedoc, les travaux continuent séparément : les Strada, les Brun, les Comans, les Beringhen, dirigent leurs opérations spéciales : ils unissent parfois leurs efforts et font de Paris le centre de leurs réunions.

Mais l'importance toujours croissante de leurs entreprises nécessitait des fonds considérables : c'est alors qu'apparaissent les financiers comme principaux intéressés; les premiers d'entre eux furent Jean Hoeufft, les Herwarth et Gaspard Van Gangelt, tous étrangers. L'auteur déroule l'histoire de ces petites dynasties qui jouèrent un rôle si important dans ses annales : Hoeufft, né à Liège en 1678, mort à Paris en 1751, était commissaire des États de Hollande et fut en rapport avec d'Ennery et Mazarin. Ce fut un grand banquier, qui fournit beaucoup d'argent aux divers gouvernements.

Les frères Herwarth s'occupèrent des dessèchements de Provence; venus d'Augsbourg, ils habitèrent alternativement Lyon et Francfort-sur-le-Mein, et, comme Hoeufft, payèrent la solde des troupes du duc de Saxe-Weimar dans la guerre dont l'Alsace fut le prix; ils en furent récompensés, en 1648, par l'octroi de la seigneurie d'Hennigsen et de Landser, en Alsace, vastes possessions qui devenaient leur propriété si l'Alsace restait française. Le nouveau seigneur de Landser aida pécuniairement le grand Condé après la bataille de Fribourg.

Gaspard Van Gangelt avait aussi des intérêts considérables dans les dessèchements; Jean de Strada, baron de Cournon et d'Aubière, entra dans cette famille par un mariage et continua son œuvre.

Tels furent les principaux bailleurs de fonds. Une fois l'argent trouvé, les dessiccateurs cherchèrent des ouvriers; ils firent venir des familles flamandes et hollandaises. Ces dernières gagnèrent de préférence les provinces de l'Ouest, l'Aunis et la basse Vendée, dont les habitants, connus autrefois sous le nom de *Colliberts* ou *Huttiers*, étaient impropres au travail de dessiccation, tant ils s'étaient habitués à leur existence particulière et presque sauvage. Loin de favoriser les efforts de dessiccation, ils y étaient rebelles, ne voyant pas les avantages d'un changement d'état qui modifiait leurs anciennes habitudes.

Vers 1655, les principaux dessiccateurs étant morts, leurs successeurs se partagèrent les terres gagnées sur les marais : en Poitou, les fermes ou cabanes de Saint-Georges et de Chemiré restèrent seules en commun; enfin, à la révocation de l'édit de Nantes, la plupart de ces familles, qui étaient protestantes, souffrirent à cause de leurs croyances religieuses. Plusieurs de leurs membres furent poursuivis et expulsés, les uns en Hollande, les autres en Angleterre et en Suisse.

Les intéressés de Hollande envoyèrent à Paris Jean-Jérôme Hoeufft, qui y arriva en 1682 et y passa plus d'un an pour apurer les comptes de la Société; il y avait des dettes à payer; il régla avec le banquier Van Gangelt et repartit en 1685, fuyant toujours la persécution. En 1687, il y revint et visita la Provence, le Languedoc et la Guienne, puis le Poitou; il termina heureusement plusieurs procès et assista à plusieurs réunions d'associés, à Fontenay, à Luçon et ailleurs.

A son arrivée à Paris, le 2 décembre 1688, des fermiers généraux, ayant obtenu l'autorisation du roi, firent saisir ses papiers et titres pour se récupérer. Mais, par un subterfuge que l'auteur traite de « procédés qui ont malheureusement survécu à l'ancien régime et se sont même développés depuis », il parvint à faire disparaître beaucoup de titres.

Van Gangelt quitta Paris, craignant une poursuite.

Après ces incidents un peu vifs d'une affaire mouvementée, l'auteur nous donne des détails sur l'état des blés recueillis dans le Petit-Poitou en l'année 1685 et des laines aignelines fournies par les terres, de 1684 à 1687. Les pièces justificatives produisent tous ces états; il est malheureusement difficile d'apprécier les quantités, à cause du défaut de concordance des mesures indiquées

avec les nouvelles. On y voit néanmoins que, dans ces terres, qui étaient d'anciens marais improductifs et pestilentiels, on récoltait du froment, de l'orge, de la baillarge, du seigle, de l'avoine, des fèves et des gesses, ainsi qu'une grande quantité de laines.

II

Après avoir fait à grands traits l'esquisse de la matière qu'il va traiter, l'auteur entre dans l'étude particulière des divers dessèchements.

Il s'occupe d'abord du golfe du Poitou, dont il subdivise les marais en marais de Saintonge et marais du Poitou.

Avant de faire cette double histoire, il décrit l'ancien golfe du Poitou, en face de l'île de Ré, dont les principaux ports étaient Luçon et Niort; vers le sixième siècle, il se rétrécit pour ne laisser qu'un petit bras de mer.

Dans toutes les îles formées peu à peu par le mouvement des eaux s'élevèrent les abbayes de Saint-Michel en l'Herm, Moreilles, Maillezais, qui devint plus tard un évêché; des Bénédictins en prirent possession. Ces terres marécageuses étaient presque entièrement submergées en hiver et devenaient de tristes pâturages pendant l'été.

A côté de ces abbayes insulaires s'en élevèrent d'autres sur le rivage primitif : Nieul, Jard et Luçon. A cette dernière, Henri II d'Angleterre concéda un domaine situé dans le marais du Comte. Richard Cœur-de-Lion donna à celle de Jard un palus du fief de Martres.

Enfin, au treizième siècle, un canal destiné à dessécher les marais de Langon et de Vouillé fut creusé par les abbés de Saint-Michel en l'Herm, de l'Absie, de Saint-Maixent, de Maillezais et de Nieul, en vertu de la permission qui leur fut donnée par Pierre de Volvire, seigneur de Chaillé, en 1217. Il prit le nom de canal des Cinq-Abbés.

La plupart de ces travaux étonnaient les populations, qui étaient parfois bien excusables dans leur frayeur; à Fontenay, notamment, on avait pratiqué une chaussée et enfermé la Vendée dans son lit d'une façon si étroite, qu'à la première inondation elle submergea une partie de la ville. Les habitants, nuitamment, rompirent les levées, et les terres desséchées furent inondées; mais la ville était sauvée.

La guerre de Cent-Ans interrompit ces travaux, dont on ne retrouve plus de trace qu'au quinzième siècle. François Ier, par lettres patentes du 11 août 1526, ordonna la restauration des tra-

vaux et des digues pour la partie occidentale de l'ancien golfe; la partie orientale fut desséchée partiellement, dans le dix-septième siècle.

L'auteur étudie les marais de Saintonge et ceux du Poitou, qui furent le premier champ d'opérations de la Société générale de dessèchement. Bradley d'abord, puis les frères Marc et Jérôme de Comans, ainsi que François de la Planche, traitèrent avec la dame de Saulx-Tavannes, veuve de René de Rochechouart, dame de Tonnay-Charente; elle leur céda ses marais, sous réserve, pour elle, « d'un vingtième des terrains après leur dessèchement, d'une rente annuelle de 12 deniers par journal et d'un cheval de service apprécié 50 livres, à chaque mutation de seigneur ».

C'était, comme on le voit, une sorte de bail à fief emphytéotique, qui était destiné à enrichir les deux parties. Les Comans se mirent à l'œuvre; en 1610, ils avaient dépensé déjà 90 000 livres; mais « des malveillants et des envieux », nuitamment, détruisirent les levées, les percèrent et anéantirent presque complètement le travail; on instruisit contre eux à Saint-Jean d'Angely et on édicta des peines corporelles pour l'avenir. Il est rare de voir une innovation qui ne soulève pas contre elle l'ignorance et la jalousie.

En 1639, la concession faite à Bradley est prolongée pendant vingt ans; déjà on a donné à ces marais le nom de Petite-Flandre, et les Comans eurent pour leur part une grande étendue de terrains où ils créèrent un fief noble.

Les marais du Petit-Poitou furent, en 1640, l'objet d'une décision de l'évêque de Maillezais : il met en adjudication les travaux à faire dans sa seigneurie du Petit-Maillezais, un jugement intervient le 30 octobre en faveur d'un magistrat de Fontenay, Pierre Robert, qui forme une association avec plusieurs gentilshommes et un ingénieur, Pierre Siette. En 1639, les mêmes s'engagent au dessèchement des marais de l'abbaye de Moreilles : l'abbé Émery de Bragelonges, ancien évêque de Luçon, résidant à Paris, signe la baillette le 10 janvier 1644; entre autres conditions, le seigneur abbé stipule qu'il ne sera bâti aucun temple de la religion prétendue réformée dans l'étendue des marais à dessécher.

Ce fut alors la formation d'une véritable colonie : les associés construisirent une maison commune près de l'abbaye de Moreilles et établirent des statuts en 1641. C'est l'acte constitutif de la Société.

En 1643, de grands travaux furent commencés : un canal fut creusé et appelé *Ceinture des Hollandais*; il était destiné à recevoir les eaux de la plaine; il se jette encore d'un côté dans le canal de Luçon et de l'autre dans la Sèvre, après avoir rejoint le canal

des Cinq-Abbés. Viennent ensuite les deux canaux du Clein et de la Vienne dont l'un a 12 450 mètres, et l'autre, 12 640 : le premier a neuf affluents et le second un seul.

Le 19 octobre 1646, les associés se partagèrent par voie de tirage au sort 15 036 arpents 66 perches de terres desséchées.

Le même jour, une nouvelle association se forma entre les principaux intéressés pour le dessèchement de 66 autres arpents : elle nomma pour directeur Octavius de Strada qui s'établit à la Rochelle. Par son mariage avec Catherine Hoeufft, nièce du principal bailleur de fonds, il centralisa les moyens d'action de la Société.

A leur mort, presque toutes les terres devinrent la propriété de leurs héritiers et des autres associés du Petit-Poitou qui avaient contracté alliance entre eux. La surveillance de ces travaux fut confiée à un contrôleur qui avait souvent auprès de lui un des intéressés; on voit, en effet, des Schomberg, des Lacroix et des Hoeufft retenus dans ce pays par leurs affaires.

Cette région s'est peu à peu modifiée, enrichie : au dessèchement des terres ont succédé la mise en culture, l'élevage des porcs et des brebis; ces dernières étaient importées de Flandre, et l'Allemagne envoyait ses chevaux.

Les métairies ainsi formées au Petit-Poitou avaient 150 arpents ou 50 hectares : ces locations avaient donné naissance à un contrat intermédiaire entre le métayage et le bail à ferme qui a toujours subsisté sous le nom de contrat au sixtain, le premier prélevant en compensation de ses travaux la sixième partie de tous ces produits. Ces derniers consistent en céréales, froment, orge ou avoine et gras pâturages.

Comme dans toute entreprise importante et nouvelle, des difficultés surgirent : l'abbé de Moreilles et l'évêque de la Rochelle élevèrent des prétentions fondées sur l'inexécution des conditions relatives aux assolements des terrains concédés; une sentence arbitrale de 1674 mit fin à ces débats.

De l'autre côté du canal de la Vienne, qui les sépare des marais du Petit-Poitou, se trouvaient ceux de Champagné. La baronnie de Champagné-sur-Mer, « qui touchait à l'Espagne, la mer entre deux! » fut acquise pour les deux tiers par un célèbre capitaine huguenot du seizième siècle, Pierre de Villattes, en 1565. Ce fut un seigneur batailleur et tracassier qui portait le fer et le feu dans les marais et brûlait les titres relatifs aux premiers dessèchements. Son arrière-petit-fils, Gabriel, qui était aussi seigneur de Champagné, eut l'intelligence de répudier cette tradition et devint au contraire « l'homme de tout le pays le plus entendu pour les travaux qui pouvaient être utiles au canal de Luçon ». Il forma une

société avec les Strada, les Lacroix et autres, qui commença en 1651 et avait terminé déjà en 1658 le dessèchement de plus de 1200 hectares à Moreilles et à Maillezais. Ces marais furent divisés en 27 portions égales de terres labourables qui devaient payer, outre les rentes communes à l'évêque de Luçon et à l'abbé de Maillezais, « cinq sols de cens par arpent de neuf cents toises en superficie, au seigneur de Champagné. »

Le marais de Boisdieu dépendant de Maillezais fut concédé en 1642 à Strada et à deux autres dessiccateurs agissant tous trois au nom de Pierre Siette.

La même année, ils desséchèrent le marais de Vix, puis ceux allant de Coulon jusqu'à la mer; en 1663, eut lieu le partage des terres desséchées, les dépenses qui y furent faites s'élevaient à 574 218 livres 12 sols et 8 deniers.

III

L'entre-deux mers devait fournir de nombreux marais, les apports de la Garonne en firent d'autres : ces derniers appelés marais de Bordeaux, de Bruges et de Blanquefort.

A cause de leur étendue et de la proximité d'une grande ville, ils devaient attirer d'abord l'attention du gouvernement. Outre la stérilité de leur sol, ils étaient nuisibles, empestaient l'air et amenaient à Bordeaux des contagions épidémiques.

La ville étant propriétaire des plus voisins, on s'occupa de leur dessèchement sous Henri III. Après quelques tentatives infructueuses, Bradley apparaît là comme ailleurs et obtient de Henri IV le privilège de dessécher les palus de Bordeaux.

Il confia l'exécution de l'œuvre à un de ses compatriotes, Conrad Gaussen qui forma une société; cette dernière traita en 1599 avec la ville de Bordeaux pour le dessèchement des marais de Bordeaux et de Blanquefort, qui ne sont séparés que par la Jale. La communauté de Bordeaux donne toute la palus de ce nom à nouveau fief à Conrad Gaussen, marchand flamand, à la charge de la dessécher dans quatre ans au devoir de deux deniers bourdelais à muance de tenancier seulement et d'un liard faisant trois deniers tournois à rente foncière et directe, annuelle et perpétuelle pour chaque journal de terre payable à la Noël. En outre, les jurats donnèrent en toute propriété à Gaussen deux mille journaux de terre au devoir d'une paire de gants d'hommage à muance de tenancier. Ils lui firent encore d'autres avantages, notamment celui de se faire délivrer le lest de tous les navires qui sont au port et havre de Bordeaux, pendant quatre ans et de se les faire conduire à tel

endroit qu'il désignera : de plus, ils s'engagent à lui faire obtenir permission de prendre des terres partagées aboutissant aux palus.

Malgré tous ces avantages, ce n'est que le 1er juin 1601 que fut rédigé le procès-verbal d'estimation des marais.

Le dessèchement des marais de Bordeaux coûta 15 000 livres.

En 1608, Gaussen fut chargé par le maire de cette ville de nettoyer et de redresser les talus des fossés de la ville. Mais, voilà qu'une difficulté surgit du côté où l'on ne devait pas l'attendre; le bouillant cardinal de Sourdis qui avait, lui aussi, desséché des marais, trouve que l'œuvre du dessiccateur flamand a dépassé le but : il a trop desséché et préjudicié à ses prairies.

Gaussen avait triomphé des difficultés qui lui vinrent d'autre part et, pour en finir avec le cardinal, il lui céda la palus de Bordeaux, le 3 mai 1619; dans cet acte, il reconnut même « qu'il n'y avait personne en ce pays qui eût tant d'affection aux ouvrages publics et plus de moyen de le rédimer des oppressions que l'illustrissime et révérendissime cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, primat d'Aquitaine, et en conséquence l'aurait humblement supplié de l'assister et de le prendre en sa protection... à quoy mon dit seigneur aurait bénignement entendu ». Le cardinal se fit la part du lion.

La mort de Gaussen, survenue en 1625, laissait son œuvre inachevée et sa fortune en triste état; un des créanciers, M. Pierre de Beringhen, premier valet de chambre du roi, retenu à Paris par sa charge, envoya Madeleine de Bruneau, son épouse, en 1629, pour prendre possession, au nom de son mari, des portions de marais adjugées à ce dernier. Elle tenta d'en continuer le dessèchement, mais ses représentants faillirent à la tâche, et les marais subsistèrent; la peste reparut à Bordeaux en 1648 jusqu'en 1652. Les Beringhen vendirent et, dès 1652, la plus grande partie des marais fut mise en culture : la peste ne reparut plus.

Pendant le dix-huitième siècle, les travaux se ralentirent; en 1791, l'Assemblée constituante affecta 100 000 francs au dessèchement, mais cet argent fut employé à autre chose; sous l'Empire, les travaux furent repris; en 1832, M. Johnston fit un nouveau canal et, enfin, en 1876, le dessèchement fut totalement terminé. Ce territoire, transformé en terres cultivées, produit du blé, du maïs, de l'avoine et contient beaucoup de vignes, de prairies et de jardins.

Voici maintenant les marais de Lesparre, formés par les empiètements et retraits de la mer. L'auteur rappelle l'envahissement formidable de l'Océan qui a englouti l'abbaye de Saint-Nicolas des Graves fondée en 1090 et, s'est établi sur un parcours de 7 kilomè-

tres, à partir du rocher de Cordouan, aujourd'hui phare lumineux au milieu des mers.

Ces marais étaient formés depuis peu, lorsque le duc d'Epernon en résolut le dessèchement. Ce fut Abraham Fabert, père du maréchal, qui en donna l'idée : étant devant la Rochelle, en 1628, en qualité de commissaire de l'artillerie, il engagea le duc à faire visiter le marais de Lesparre par le Hollandais Leegwater. Le duc d'Epernon traita avec des Flamands habitant Bordeaux : on opéra le dessèchement des marais de Civrac et de Leyrac.

Les marais des Landes furent aussi l'objet de l'attention d'Henri IV. Humfroy Bradley reçut l'étang d'Orx, mais rien ne prouve que l'infatigable dessiccateur y ait travaillé.

Ce ne fut qu'en 1701, que les travaux commencèrent sans pouvoir être achevés : l'étang fut transformé en marais. En 1843, on y revint, et enfin, de 1860 à 1864, le comte Walewski en fit le dessèchement complet.

Les marais de Blaye furent donnés à dessécher en 1645; de grands travaux y furent faits dans les années qui suivent.

De Guienne, l'auteur passe en Normandie. Ce n'est qu'au dix-septième siècle que l'on retrouve toujours Bradley et ses associés; en 1607, un premier traité eut lieu entre ces derniers et plusieurs propriétaires normands pour le dessèchement de leurs terres, il devait être terminé en trois ans; les dessiccateurs rendaient un hommage annuel de 50 livres ou d'une épée dorée de rente. Ici, la prudence proverbiale des Normands apparaît : les propriétaires obligèrent la Société à fournir une caution sur la qualité de laquelle il est inutile d'insister : c'était Nicolas de Harlay, seigneur et baron de Sancy, conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privé, capitaine de cinquante hommes d'armes de son ordonnance. Pierre Midorge, avocat à Paris, représentait la Société; en 1628, eut lieu le partage des terres desséchées entre M. de Sancy Midorge et Etienne de la Roque qui avait succédé à ce dernier.

En 1597, Bradley entreprend le dessèchement des marais de Picardie, dont l'auteur fait un pittoresque tableau : Fontaine-Peureuse et Fontaine-le-Comte devinrent deux fiefs des Van Ens, Hoeufft et Fabrice qui avaient desséché la région. Ce petit pays autrefois desséché et cultivé est redevenu aquatique et porte le mélancolique aspect d'un lieu abandonné : deux grands cours d'eau sont encore là, seul reste de tous les canaux qui assainissaient ce territoire.

Plusieurs traités passés avec les habitants de la région permettent de suivre la marche des opérations : le Hollandais Josse Van Dale, Albert Van Ens et Midorge apparaissent en 1624 et 1628; de

grands travaux sont faits, et en 1640 les Van Ens ayant été obligés d'abandonner l'entreprise, Jean Hoeufft devint l'acquéreur de presque toutes les terres desséchées, concurremment avec l'abbé de Fouilleuse, prieur de Saint-Martin. Et, comme on ne prête qu'aux riches, l'auteur a la bonne fortune de trouver toujours, à travers le labyrinthe de tous ces marais dans lesquels il promène agréablement le lecteur, des rapprochements intéressants. Ces fiefs des deux Fontaines, sauvages et pittoresques, firent partie du marquisat de Villette érigé en 1763, en faveur de M. de Villette, « aux droits de la Cie Van Dale ». Là est le château de Villette qui évoque des souvenirs pleins de contraste, Voltaire dont le cœur y repose et un évêque qui a failli en être le gardien.

Nous nous rapprochons de la capitale : nous voici dans le Vexin; aussi ne faut-il point s'étonner de voir que Bradley cède, dès 1597, avant leur dessèchement, ses droits sur les marais de Chaumont-en-Vexin au duc de Longueville, gouverneur de Normandie et seigneur par indivis du comté de Chaumont. Midorge fut le concessionnaire. Par héritage, les Luynes eurent Chaumont, qu'ils vendirent au prince de Condé.

IV

Historien clair, intéressant et rapide, l'auteur est aussi un vrai lettré, un paysagiste de talent; il a écrit sur le Rhône une page où la précision n'exclut pas le charme du style et le coloris du tableau : dans quelques lignes, il raconte la disparition successive des vieilles villes provençales, villes mortes ou mourantes, et il commence l'histoire des marais du Languedoc.

Au moyen âge, toutes les plaines marécageuses du Languedoc appartenaient aux moines : Psalmody et Saint-Gilles, deux noms pleins d'une saveur antique, rappellent les chants sacrés d'une part, et un saint abbé de l'autre. Le plus ancien titre de Psalmody, contemporain de Charles le Chauve en 851, dit que l'abbaye était située dans une île. Saint Louis, partant pour la Palestine, commença le dessèchement de ces marais; un titre de 1301 constate l'existence de canaux.

Mais ce ne fut qu'en 1592, toujours sous Henri IV, qu'un premier dessèchement fut commencé; terminé en 1597, il avait coûté plus de 3000 livres ou 30 000 francs de notre monnaie. Anne de Lévis, seigneur de Vauvert, voulut imiter Henri IV dans l'étendue de ses possessions; en 1607, il entreprit le dessèchement de l'étang de la Sauteyranne. Mais il est entravé dans son projet, et, en 1610, il inféode perpétuellement les terres mouillées à Jac-

ques d'Autreville, maître des comptes du Languedoc, et à Jean Gautier, gouverneur de Peccais, à la charge d'écouler les eaux et de rendre les terres labourables dans six ans. L'opération dut réussir, puisqu'en 1642 d'Autreville acheta aux Lévis la baronnie de Vauvert, moyennant 100 000 écus.

En 1612 apparaît la société de dessèchement des marais de France; Bradley charge Marc de Comans de le représenter dans ce pays. Ce messager de la bonne nouvelle y fut bien reçu, la frayeur causée par la peste fit cesser les premières répugnances et bien accueillir ses propositions.

Mais le défaut d'argent fit suspendre les travaux; l'État les reprit dans l'intérêt du trésor pour favoriser le transport de ses sujets à la gabelle. En 1644, on décida le dessèchement des marais du Languedoc, de Beaucaire à Agde. Cette œuvre fut confiée à Jacques Brun et à ses associés; il fut entravé dans ses travaux et obligé de les cesser.

En 1660, Marc Poulet lui succéda dans ses privilèges; mais, effrayé de l'opposition que lui faisaient les habitants du pays, il demanda et obtint un nouvel arrêt du conseil d'État rendu le 20 septembre 1663, en présence du roi. On convoqua les États-Généraux du Languedoc qui présentèrent des remontrances fondées sur ce que le dessèchement des marais ruinerait la province : les trois ordres furent unanimes dans ces observations.

Le gouvernement royal n'insista pas, ayant besoin du secours des États pour le canal des Deux-Mers qui a illustré Riquet; il se restreignit à cette œuvre grandiose.

En 1698, on revint au projet : Louis XIV fit don au maréchal de Noailles de toutes les terres mouillées du Languedoc, la province s'en émut. Arles écrivit au maréchal, qui calma les inquiétudes de ses habitants en les assurant que les choses n'étaient pas encore à l'état. Le 20 décembre 1700 intervint l'arrêt du conseil autorisant le maréchal et ses successeurs à entreprendre le dessèchement des terres mouillées et le creusement du canal; en 1702, des lettres patentes lui furent délivrées.

Mais Noailles mourait en 1715 avant d'avoir commencé les travaux, cédant tous ses droits à sa veuve; celle-ci en investit son fils. En 1716, des experts nommés par l'intendant firent planter des bornes destinées à séparer les terres et marais du duc des prés que les propriétaires s'étaient réservés en 1701.

Ces derniers, très nombreux, étaient beaucoup plus hostiles qu'en 1701; la Compagnie d'Afrique avait importé en France une si grande quantité de blé d'Orient, que le prix de cette denrée avait grandement baissé. Aussi s'était-on élevé ardemment contre

les importateurs, et avait-on provoqué contre eux de sévères dispositions législatives. Les innovateurs agricoles, en matière de marais, avaient augmenté la perturbation des intérêts, et l'on était désarmé contre eux.

De la maison de Noailles, les marais du Languedoc passèrent à celle de Lorraine par le mariage de Marie-Françoise-Adélaïde de Noailles avec le prince Charles de Lorraine, grand écuyer de France. Il eut lieu le 11 mai 1717 ; quelques jours plus tard, le 18, ce domaine fut vendu pour 300 000 livres à Antoine Pâris et René Boutin, receveurs généraux. Ces derniers, de concert avec Boisson, leur associé, donnèrent en 1733 à l'ordre de Saint-Lazare 1000 arpents de terres desséchées pour la fondation de quatre commanderies.

Mais la Société fut bientôt dissoute par les morts de ses trois membres : leurs héritiers cédèrent leurs droits en 1737 et en 1738 à MM. de la Salle et de Barrillon qui, par arrêt du conseil d'Etat, furent subrogés aux droits du feu maréchal de Noailles.

Cette nouvelle Société s'empressa de publier un mémoire où elle indiquait le double but qu'elle poursuivait : tirer de l'eau 30 000 arpents de terre ne produisant que des roseaux et construire un canal de navigation de Beaucaire à l'étang de Mauguio. Ce canal, qui devait communiquer avec celui des Deux-Mers, devait faciliter le commerce de la foire de Beaucaire et le transport des marchandises et des denrées.

Un arrêt du conseil d'Etat du 30 mai 1739 donna un délai de deux mois à tous les intéressés, communes ou particuliers, pour déposer leurs motifs d'opposition contre le projet entre les mains du contrôleur général.

Malgré les considérations puissantes alléguées par la Société, l'opposition fut générale : l'auteur en reproduit les motifs et les examine. Ils sont d'intérêt privé, mais comme la réunion de tous ces intérêts constitue l'intérêt général, il y avait à examiner si les craintes des opposants étaient fondées ou illusoires. Les habitants de Bellegarde disaient que, les troupeaux étant leur seule ressource, les marais donnant des pâturages, leur dessèchement tarirait la source principale de leur fortune ; ceux de Nîmes et d'Alais appréhendent le dessèchement qui privera les terres à 10 lieues à la ronde de l'humidité nécessaire au sol, et puis, que de besoins nouveaux à satisfaire pour ces milliers d'hectares livrés à la culture ! Où trouver hommes et bestiaux ? Enfin, les marais, par leur humidité persistante, attirent la pluie : le soleil desséchera les terres et les stérilisera !

L'ordre de Malte, propriétaire d'importantes commanderies, voit la ruine de ses biens et s'en effraye.

L'abbaye de Franquevaux, de l'ordre de Cîteaux, n'est point opposée au projet, mais n'y consent qu'en faisant des réserves léonines en sa faveur.

Un magistrat, premier président de la cour des aides de Montpellier, M. de Bon, s'y oppose, pensant « que ces travaux feront disparaître l'herbe appelée *borie* dont les cendres adoucissent ces terres » et qu'alors le pays deviendra inculte.

Le clergé de l'église royale et abbatiale de Saint-Gilles se place au point de vue de la dîme, principal objet de son revenu dont il sera privé parce que le canal de navigation doit passer là où elle se prélève : les marais desséchés en seront déchargés pendant longtemps et ne pourront pas compenser les pertes éprouvées.

Mais, voici un grand personnage, le duc d'Uzès. Son opposition est motivée d'abord par des considérations d'intérêt général : il prétend que les travaux énormes entrepris par les dessiccateurs absorberont tous les bras et que les cultivateurs abandonnant les terres pour se livrer à des travaux plus rémunérateurs, celles-ci deviendront incultes, et la dîme et autres droits seigneuriaux ne pourront être payés : de là, une ruine inévitable pour tous ceux qui ne travailleront pas au dessèchement; du reste, l'exemption des charges en faveur des terres desséchées augmentera celles des terres en culture : quelle perturbation en résultera!

Puis, abordant la question de ses intérêts particuliers, le duc dit que ses domaines de Broussaud et des Barraux devant être livrés au dessèchement, on les ruinera complètement. Que deviendront ses pâturages pendant plusieurs années? Il a 5000 bêtes à laine, 1200 agneaux, 190 bœufs, 150 vaches, 80 juments, des mules et des ânes et il fait un revenu de 1500 livres de fromage qui constituent la principale nourriture des travailleurs! La communauté de Bellegarde, qui lui paye dîme; a 20 000 têtes grasses et menues vivant dans ses pâturages que l'on va détruire : que deviendront ses habitants? Enfin il prévoit tout, la foule immense d'ouvriers qui s'abattra sur le pays dévastera les forêts et les bois, soit pour chauffer leurs familles, soit pour emmancher leurs outils!

Il s'oppose donc au dessèchement en concluant qu'il serait difficile de l'indemniser suffisamment de la perte de plus de 15 000 livres de rente que lui rapportent la baronnie de Broussand et de Bellegarde et 4000 livres celle d'Aimargues!

Les consuls et habitants d'Aigues-Mortes, cette patrie des marais, redoutent le dessèchement comme devant causer la perte des salins de Peccais par la perte d'eau salée qu'amènerait le moindre changement du niveau des mers : or Aigues-Mortes ne vit que de ses salins.

Les habitants de la baronnie de Lunel font une opposition acharnée à l'entreprise, qu'ils attribuent uniquement « à une insatiable cupidité ». Ils établissent les titres de la baronnie qui se composait de petites villes, dont le chef-lieu est Lunel : toutes ces villes possédaient en commun plusieurs pâturages qu'elles avaient de temps immémorial, notamment depuis 1322 sous Philippe de Valois. Défense était faite à tout particulier d'empiéter sur les marais : plusieurs fois, on avait vainement essayé de vendre ou de saisir certaines parcelles : mais ces tentatives avaient toujours échoué contre l'inébranlable résistance des habitants.

Voilà donc quatre siècles de jouissance non interrompue qui ne compteraient pour rien devant l'entreprise des dessiccateurs!

Quant à l'intérêt général de l'opération, la baronnie le conteste : la sécurité du pays n'y est pour rien : au contraire, les marais défendent les côtes contre une descente des ennemis, le commerce sera lésé par une « furieuse » contrebande par mer et, dans l'ardeur de leurs convictions, ils vont jusqu'à s'appuyer sur saint Paul, qui a dit : « Le Saint-Esprit nous apprend que l'on doit éviter toute espèce d'excès, même ceux de la sagesse. » Ce dernier trait révèle des conservateurs prudents à l'excès.

D'un autre côté, ils sont aussi préoccupés de la surabondance de blé que produiront les marais desséchés, ce qui avilira le prix de cette denrée au point d'amener l'abandon des propriétés. « Qu'importe que le peuple ait le blé à bon marché s'il n'a pas d'argent pour l'acheter! » Et ils lancent contre les dessiccateurs hollandais l'épigramme qui suit : « La sagesse des Hollandais, qui est généralement reconnue, ne nous permet pas de douter du cas qu'ils font de cette sage maxime, puisqu'on ne peut nier que, lorsqu'ils ont une trop grande quantité d'épiceries, ils en jettent une partie à la mer pour soutenir le prix de ce qu'ils en veulent garder. »

Et enfin, que d'hommes nécessaires pour une pareille entreprise! Les bras manquent, les valets de labour gagnent plus de 100 livres, et beaucoup en gagnent le double!

On le voit, les habitants du pays de Lunel faisaient flèche de tout bois pour empêcher la réussite des projets que ces malheureux Hollandais avaient entrepris.

Cette enquête a sa valeur : consultées sur leurs intérêts qui allaient être modifiés, les populations apercevaient très nettement la perturbation immédiate de leur état actuel et ne pouvaient deviner les bénéfices énormes qui devaient résulter de l'entreprise. Il ne faut point s'étonner de cette opposition : dans notre siècle, après les nombreuses découvertes faites, la vulgarisation des idées, le mélange des populations, on a vu la même résistance

en ce qui concerne l'établissement des voies ferrées, voire même des simples routes. Tel propriétaire qui passait, à juste titre, pour un homme avisé et sérieux, bondissait d'indignation en voyant les employés de l'administration piqueter un tracé qui diminuait sa propriété ou modifiait un passage : les indemnités seules parvenaient quelquefois à le calmer.

Le gouvernement ne s'arrêta pas à ces considérations : MM. du Barillon et de la Salle présentèrent au roi un rapport destiné à combattre le résultat de l'enquête. Répondant aux objections faites par les propriétaires, ils alléguaient et prouvaient que, si les communautés étaient momentanément privées de leurs droits de pâturages, elles seraient largement indemnisées par l'amélioratiou des terres desséchées.

Aussi en 1740, 1741 et 1743 on procéda au bornage des marais. Mais de nouvelles difficultés surgirent : en 1749, on procéda à un second bornage. De nouveau on consulta les communautés qui s'y opposèrent encore, et ce ne fut qu'en 1778 que les États de Languedoc entreprirent le canal de Beaucaire, à Aigues-Mortes.

En 1801, on reprit les travaux qui avaient été longtemps suspendus : ils ne sont pas encore terminés.

Dans la partie occidentale du Languedoc, on ne trouve d'autre dessèchement que celui de l'étang de Marseillette qui fut entrepris par la Société générale.

Cette nappe d'eau couvrait six mille sextérées de terres excellentes : dès le treizième siècle, on commença à dessécher ; mais des procès interrompirent les travaux qui furent enfin abandonnés.

En 1605, deux tentatives particulières ayant le même objet eurent le même résultat.

Alors, par deux contrats des 12 décembre 1622 et 3 avril 1623, les seigneurs propriétaires abandonnèrent à la Société les onze douzièmes de toutes les terres sujettes à inondation à titre de propriété incommutable et à plein fief, avec justice moyenne et basse.

Les associés eurent rapidement terminé leurs travaux : en 1626, ils en demandèrent le partage. Les propriétaires, étonnés peut-être des avantages faits aux concessionnaires, vexés de voir leurs propriétés diminuées, oublièrent le bien qui leur avait été fait pour restreindre les avantages accordés ; de là un grand procès qui se termina par le partage des terres conformément au contrat. Le bornage eut lieu en 1630.

La peste et la guerre forcèrent alors les dessiccateurs à abandonner la culture : des inondations fréquentes dégradèrent les digues, comblèrent les canaux. Enfin de nouveaux procès surgirent, l'œuvre périclita, et, en 1760, on fut obligé de recommencer le dessèchement.

V

L'auteur nous conduit en Provence qu'il salue par ces mots, que le Languedoc son voisin ne peut envier : « Si le Languedoc a la richesse, la Provence à la beauté. »

Cette ancienne province romaine, la première de toutes, inspire à l'auteur, qui est peintre à ses heures, un coup de pinceau plein de vie et de poésie : il rappelle en quelques mots le riche passé d'un pays que l'histoire a consacré dès sa naissance; c'est un coucher de soleil grandiose et triste.

Là commencèrent vite les travaux de dessèchement : les Romains firent des canaux destinés surtout aux voies stratégiques. Le moyen âge en fit d'autres; ce furent des Bénédictins qui commencèrent les travaux au treizième siècle; déjà, en 1215, des bornes furent posées pour délimiter dans la partie desséchée les terrains appartenant aux Arlésiens et aux religieux.

En 1410, les premiers travaux ayant été détruits par les inondations, les Bénédictins et l'archevêque d'Arles firent de nouveau dessécher les mêmes marais.

Les propriétaires se formèrent en corps de vuidange pour défendre les terres desséchées des crues des fleuves : ils s'imposèrent une cotisation annuelle, et leurs travaux étaient surveillés par des intendants spéciaux. Cette société, reconnue par le bon roi René, obtint le droit de percevoir des taxes de la même façon que se percevaient les impôts. Mais sa juridiction était assez limitée.

On creusa au nord-est du Castelet un canal appelé le canal de la Vuidange; mais les eaux de la Vignerie de Tarascon arrivaient en masse, obstruant et détruisant le canal, ce qui donna lieu à une série de procès entre Tarascon et Arles : « Ils durèrent des siècles », dit l'auteur.

En 1564, Adam de Craponne essaya vainement de concilier les deux villes : il venait de dessécher les palus de Fréjus et avait projeté l'assainissement des marais dans les régions d'Arles.

Il faut encore arriver à Henri IV pour trouver un travail sérieux : en 1596, Marseille se soumit, et Henri IV, sur la demande des députés marseillais, nomma médiateur Guillaume du Vair, président de la Cour souveraine. Ce dernier, ami et confident du roi, devint le maître de la ville; il termina à l'amiable plus de procès qu'il n'en jugea et, mis en demeure de concilier les intérêts d'Arles et ceux de Tarascon, il parcourut le pays, l'étudia, fit une enquête et acquit la conviction qu'un dessèchement total des marais de la basse Provence pourrait seul mettre fin à ces luttes séculaires.

Il songea au Hollandais, à Bradley, qui était alors maître des

digues de France. Les délégués de l'Association des vidanges, avant d'accepter l'intervention de l'étranger, visitèrent les terrains submergés et amenèrent Tarascon à participer aux frais, même à en faire l'avance. Mais l'Association, consultant ses ressources, hésita, et les deux villes d'Arles et de Tarascon reprirent leur hostilité.

Alors Guillaume du Vair triompha. Bradley arriva à Arles le 9 février 1606, procéda à la visite des marais d'Arles, et, en 1609, envoya Marc de Comans, un de ses lieutenants, chargé de faire connaître les propositions de la Société pour la mise en rapport des marais du Rhône. Ces derniers étaient divisés en trois degrés, une fois desséchés : il demandait le dixième des uns, le tiers des autres, le quart des troisièmes, ou le dixième des fruits pendant vingt-neuf ans. Cette proposition fut présentée à l'Assemblée générale en mai 1609; mais aucune solution ne fut arrêtée, la question resta à résoudre.

Le gouvernement, mécontent de cette inertie, voulant poursuivre son œuvre, donna à Marc de Comans pleins pouvoirs pour « mettre à sec tous les marais et palus de France ». C'était en 1612; mais l'opposition des propriétaires persista et mit Comans dans l'impossibilité de réaliser ses plans : il dut se retirer.

L'Association des vidanges continua seule certains travaux dont on trouve les traces en 1626, 1627. Louis XIII, en 1622, traversa la région et fut reçu à Arles : l'auteur pense, sans le prouver, qu'il dut s'occuper de la question des marais.

Ce ne fut que vingt ans plus tard qu'on vit arriver en Languedoc, toujours à la suite de Louis XIII, un autre Hollandais, Jean Van Ens, déjà connu en France par ses travaux de dessiccation : il était attaché à la maison du roi et suivait, en 1642, Louis XIII malade et Richelieu mourant, dans leur voyage dans le Midi.

Après avoir visité les marais, Van Ens les fit arpenter, et, le 16 juin 1642, dans l'hôtel de ville d'Arles, fut signé le contrat par lequel le conseil d'Arles, consuls et intendants des vidanges, accordèrent à « noble Jean de Van Ens, bourgeois de Paris », l'entreprise du dessèchement des quartiers de Trabon, Plan de Bourg et Coustières de Crau. Le dessèchement devait être terminé dans quatre ans, à partir de la Saint-Michel 1642; l'entretien reste à la charge de Van Ens, à certaines conditions, et pendant un délai stipulé qui n'est pas moindre de douze ans.

Les avantages de Van Ens sont les suivants : les deux tiers des terres lui appartiendront, et le tiers sera remis aux propriétaires. La propriété des canaux, digues, droits de pêche, transports, etc., lui appartiendra. De plus, les droits de bourgeois de la ville d'Arles sont accordés à Van Ens, ses successeurs et ses associés.

Ce contrat, selon l'usage, est assorti d'un engagement réciproque des parties sur leurs biens : les députés d'Arles engagent tous leurs biens présents et avenir, et Van Ens les ouvrages qu'il entreprendra et, de plus, la terre qui lui écherra après le partage. C'était le 16 juillet 1642.

Quelques jours plus tard, le 28 août, Louis XIII, par lettres patentes données à Chantilly, confirme le contrat. Avant l'expiration des quatre ans, le dessèchement fut terminé : il comprenait 40 293 arpents de terre, sans 9302 arpents d'étangs profonds.

L'auteur décrit avec précision les divers travaux accomplis par Van Ens. Le roi avait permis d'établir des moulins; mais le dessiccateur préféra dessécher les marais d'Arles par des évacuations vers le Rhône.

En 1843, le conseil d'État concéda à Van Ens les privilèges des édits de 1599 et de 1607; le roi prit son œuvre sous sa protection particulière, il permit l'établissement sur les canaux des moulins à blé ou à autres usages, et de percevoir des péages sur les bateaux qui les sillonnaient; cette faveur était bien légitime et fut une aide puissante pour Van Ens dans sa lutte contre la communauté de Tarascon, qui lui faisait une énergique opposition.

Celle d'Arles fut aussi vive, et reposait sur des fondements plus sérieux : les consuls, excipant d'un droit ancien qui permettait aux Arlésiens le transport des pierres extraites des carrières de Fontenelle et du Castelet sur les vieux et nouveaux canaux, voulaient user de ce droit sur le canal construit par Van Ens.

A la suite de plusieurs entrevues avec l'ingénieur hollandais et de la visite du canal faite avec les consuls, une transaction intervint, réglant les conditions d'usage du canal, qui était la propriété de Van Ens, 15 novembre 1644.

En 1647, Van Ens avait dépensé 600 000 livres : il demanda l'arpentage et la réparation des terrains desséchés, afin que ses associés et lui pussent mettre en valeur leurs nouvelles conquêtes et bénéficier enfin des dépenses qu'avaient occasionnées les travaux. Ses associés étaient encore des Herwarth, des Strada et des Hoeufft. L'arpentage donna le résultat suivant : en coustières ou collines, il y eut 1451 cétérées, et en palus, 9548 cétérées; les deux tiers de ces dernières appartenaient à Van Ens et à ses associés.

Ils touchaient au terme de leur opération, et voilà que de nouvelles difficultés surgissent : *uno avulso, non deficit alter;* les seigneurs dans la mouvance desquels se trouvaient les marais desséchés s'empressèrent, les uns, de réclamer la dîme sur les terres nouvelles, les autres, de protester contre le partage; d'autres, encore, de faire certaines réserves. Des inondations étant survenues,

des dégâts considérables en résultèrent, et les propriétaires, ainsi que les métayers ou rentiers, comme on les appelait en Provence, réclamèrent des dommages-intérêts à Van Ens.

Ce dernier transige encore : il renonce au bénéfice de l'édit de 1607, qui libérait les terres desséchées de toute dîme pendant dix ans, et, dans l'intérêt de son repos et de l'œuvre à laquelle il avait voué sa vie, il fait des concessions.

Quant aux autres propriétaires qui n'avaient pas usé de violence, un arbitrage régla leurs différends avec Van Ens : les arbitres ayant trop fait pencher la balance du côté des propriétés, ce dernier n'accepta pas la sentence arbitrale et, heureusement pour tous, l'archevêque d'Arles proposa sa médiation. C'était Mgr de Grignan, dont le nom éveille de si charmants souvenirs : ce prélat, « pieux et prudent » termina pacifiquement tous les différends.

Tarascon fut encore plus difficile à contenter. Après les premiers travaux, en novembre 1647, des pluies continuelles inondèrent tout le territoire de Tarascon et du Trébon : les habitants de la ville accusèrent de cette situation les travaux de la Société et le nouveau canal construit par elle. Sous prétexte que Van Ens ne remplissait pas ses obligations, ils se transportèrent à son moulin, dont ils brisèrent la porte, et rompirent les digues. Un procès donna gain de cause à la Société. Mais les Tarasconais ne se soumirent pas à la justice, et les troubles de la Fronde favorisèrent leur rébellion : la reine-mère, réfugiée à Rueil en 1648, prit Van Ens sous sa sauvegarde spéciale.

Quelques années après, en 1654, Van Ens mourut, en parcourant ses vastes terrains d'Arles. Contrairement à beaucoup de nos contemporains qui augmentent démesurément leurs fortunes sans aucun travail utile, le grand dessiccateur mourut pauvre. Son corps fut transporté dans le fort d'Herwarth, château bâtie par la Compagnie sur la rive gauche du Vigueirat. Ses restes sont là, près du dernier théâtre d'une vie si active, si laborieuse!

Son successeur fut Jean Henri d'Herwarth, un des associés, qui continua l'œuvre avec persévérance.

En 1653, Octavius de Strada et lui partagèrent les terrains desséchés; on fit neuf lots, dont les deux tiers appartenaient aux associés et le tiers restant aux propriétaires primitifs.

Après avoir été quelques années le directeur de cette Société, Strada mourut en 1655, et, ses enfants ayant liquidé leurs intérêts en Provence, les terres restèrent aux héritiers Hoeufft, dispersés en France, aux Pays-Bas et en Allemagne, et aux Herwarth, établis au centre même des dessèchements.

Ces derniers furent donc les directeurs : mais l'énergie, l'esprit

de suite leur manquèrent, peut-être aussi les ressources suffisantes. Des inondations, de mauvaises récoltes de 1670 à 1674, augmentèrent encore les difficultés de l'entreprise. Tarascon renouvela les actes de 1647 et coupa les digues du Vigueirat : leur réparation souleva des difficultés entre les associés et les intendants des vidanges. Pendant la lutte judiciaire, l'archevêque d'Arles reprit son rôle de pacificateur et amena une transaction qui fut confirmée par une sentence du lieutenant d'Arles, le 25 juin 1675.

A peine fut-elle rendue que les associés indisposés par les intendants en firent appel au parlement de Bordeaux, qui ordonna une expertise; cette procédure longue et coûteuse effraya les parties et les détermina à recourir de nouveau à l'archevêque. Celui-ci nomma trois arbitres qui aboutirent, après plusieurs pourparlers, à faire signer un contrat pour la réfection et l'entretien perpétuel de l'œuvre de Van Ens.

Cet acte est resté la loi des parties intéressées jusqu'à nos jours : sa principale disposition était que tous les travaux faits depuis la transaction provisionnelle du 25 juin 1675 seraient payés, deux tiers par les associés et un tiers par les intendants, que tout ce qui serait nécessaire pour remettre l'œuvre en état serait supporté par moitié, et que le corps des vidanges prendrait les deux tiers, et la Société le tiers restant des réparations à faire à l'avenir.

Un intendant des vidanges devait faire partie du nombre des associés et régir l'ouvrage conformément aux délibérations du corps; les procès seraient poursuivis en son nom devant le lieutenant d'Arles en première instance et en appel au parlement d'Aix, sauf pour les associés le droit d'évocation au parlement de Grenoble. On ne pourrait semer sur les digues; le bétail à laine pourrait seul y dépaître; elles demeureraient la propriété des associés.

La remise du canal du Vigueirat eut lieu à la suite d'une visite d'experts commencée en 1679. On fit un nouveau cadastre, le dernier remontait à plus de soixante-dix ans : depuis, la nature des terrains avait entièrement changé; cette œuvre nécessita trois ans d'études et causa des frais s'élevant à 3300 livres.

Cependant, de nouvelles difficultés surgissaient ou détruisaient un des travaux les plus utiles de Van Ens, les propriétaires riverains prétendaient que les chaussées leur causaient du dommage : un nouveau procès eut lieu en 1681.

En 1684 et 1685, de fortes inondations submergèrent une grande partie des terres asséchées; la marquise de Truchenu fit un procès aux intendants des vidanges. Porté au parlement de Grenoble, ce litige eut une issue qu'on n'a pu retrouver.

Plusieurs des associés ayant été victimes de la révocation de l'édit de Nantes, la surveillance se fit mal et la famille d'Hervart notamment fut poursuivie par les syndics des vidanges qui s'emparèrent de tous les revenus jusqu'en 1712.

Après une série de procès entre Tarascon et Arles, les vidanges et les associés, qui prirent la première moitié du dix-huitième siècle, les sociétés de vidanges et de dessèchement semblaient être d'accord, lorsqu'arriva l'inondation de 1775. Elle fut terrible, et le Rhône porta à l'œuvre de Van Ens un coup dont elle ne se releva pas de longtemps. En effet, en 1774, une pétition, adressée à Turgot, constate qu'Arles est entourée « de marais infects » et que tôt ou tard « ce beau pays deviendra un vaste désert ». Les gigantesques travaux de Van Ens ont peu à peu été détruits, et le pétitionnaire, un Augustin réformé, propose « de faire une nouvelle saignée au Rhône à très peu de distance au-dessous d'Arles », afin que les terres soient peu à peu comblées par le sédiment de ses eaux bourbeuses. Et, avec cet enthousiasme juvénile qui n'est pas rare chez les hommes vivant dans la retraite, le religieux voit dans l'avenir « des terres inaccessibles à l'incursion des eaux, des marais puants comblés et desséchés, des visages pâles et livides sémillants de joie et rayonnants de santé, des champs immenses couverts de la plus grande moisson, affranchis de la voracité des sauterelles et des venins de brouillards... les générations à venir comme la présente célébreront, Monseigneur, la mémoire et les bienfaits d'un si grand ministre! »

Nous ne savons ce que pensa Mgr Turgot de tout cela; mais, à à coup sûr, le bon Augustin, dans sa vision sur l'avenir, se trompait gravement.

La Révolution arriva bientôt après. En 1791, on s'occupa de la question; mais l'argent manquait : il fallait 500 000 livres, et le corps des vidanges n'en avait que 1200. En 1795, on n'avait encore rien fait. Le 17 août 1801, l'Association sollicitait des secours du gouvernement : « Il y a nécessité, disait-elle, de recourir aux anciens ouvrages qui méritèrent les plus grands éloges et qui auraient eu constamment les mêmes succès, si diverses circonstances fâcheuses n'en avaient souvent interrompu le cours, et si, depuis 1793, la Révolution n'en avait entraîné l'abandon. »

Alors l'administration départementale, de concert avec l'ingénieur en chef, réclama des plans des terrains à dessécher et un aperçu de la dépense nécessaire avant de soumettre la question à l'autorité supérieure.

Cependant les associés souffraient dans leurs intérêts : les marais reparaissaient, embourbaient les terres, et la cotisation

annuelle, qui n'était pas compensée par les revenus, devenait une lourde charge.

C'est alors qu'apparaît un citoyen d'Arles, modeste et éclairé, Michel de Truchet, qui publia une étude sur le dessèchement des marais et les vidanges. Il conclut à la reprise de l'œuvre de Van Ens et combat tous les autres moyens mis en avant pour amener le dessèchement. Cette publication, faite en 1802, fut suivie d'une nouvelle édition et du mémoire de M. Légier, juge de paix de Fontvieille, sur le projet de dessèchement des marais d'Arles, Fontvieille et des Baux.

Le 5 mars 1805, on demanda au gouvernement la concession du dessèchement des marais d'Arles et des Baux; le 28 avril suivant, l'Association des vidanges protesta contre cette demande en se fondant sur la loi de 1794 qui s'appliquait aux dessèchements à faire et non à ceux qui avaient été terminés et n'avaient plus besoin que d'être entretenus.

Ce ne fut qu'en 1819 que le conseil des Ponts-et-Chaussées décida la construction d'un canal de navigation d'Arles au port de Bouc; le canal, les dessèchements à faire ainsi que les digues, nécessitaient une dépense de 9 millions environ. Cette entreprise fut terminée sous Charles X, et non seulement rétablit l'œuvre de Van Ens, mais encore l'améliora.

Ici se termine l'étude historique sur le dessèchement des marais d'Arles. En 1883, les intéressés au dessèchement attirèrent l'attention du conseil général sur les atterrissements considérables qui s'étaient produits dans le canal d'Arles à Bouc et entravaient l'écoulement des eaux.

L'État refusa de faire opérer les travaux sous prétexte qu'il n'était pas directement intéressé à la construction d'un canal d'évacuation à la mer. L'auteur pense le contraire et le démontre en des termes que je ne résiste pas au plaisir de citer : « Le raisonnement du ministre ne pouvait soutenir l'examen. Il équivalait à dire que l'Association des vidanges, vieille de plusieurs siècles, avait eu tort, devançant l'intervention de l'État et offrant un exemple frappant de l'esprit d'union, de créer une œuvre admirable et de l'entretenir avec un soin persévérant. Si, en effet, elle n'avait pas tiré des eaux une immense quantité de terrain, si seulement elle laissait péricliter les ouvrages, l'État ne serait-il pas tenu, au nom de l'hygiène, d'intervenir par mesure d'autorité publique? Ne venait-il pas de le faire en garantissant aux actionnaires de la Société de colmatage des marais de Fos un minimum d'intérêt de 4 fr. 65 pour 100 (loi du 9 août 1881). L'obligation du gouvernement est, du reste, établie par l'ordonnance royale de 1827

qui fixe la hauteur du plan d'eau du canal, lequel se trouve aujourd'hui surélevé non seulement par des dépôts formés naturellement, mais encore par les eaux bourbeuses qui y ont été dirigées.

« Ce dernier point mérite une explication. La Société, subventionnée par l'Etat et qui devait assécher les marais de Fos, avait pensé d'abord en assurer le colmatage par des prises d'eaux faites à la Durance, où elle eut bientôt à lutter contre les propriétaires voisins, jaloux de ces eaux dont ils se servent pour irriguer leurs terres, de telle sorte qu'elles ne lui furent abandonnées que l'hiver, c'est-à-dire à une époque où, filtrant à travers les glaces, elles sortent bien moins chargées de limon. Il fallut renoncer à ce mode de dessèchement. On employa alors des pompes puissantes, qui versèrent dans le canal d'Arles à Bouc les eaux du bassin de Fos. Enfin, l'administration, pour favoriser la submersion de 3500 hectares de vignes, laissa déverser dans le canal un énorme volume d'eau tirée du Rhône et des Alpines, et dont l'écoulement est devenu presque impossible, à cause des atterrissements formés en aval des clapets du pont de la Guimbarde, entre la berge du canal et la mer, et aussi à cause du mauvais fonctionnement des clapets[1]. »

Pour remédier à cet état de choses, l'auteur déclare urgent de construire immédiatement un canal d'évacuation vers la mer, à travers l'étang du Galéjou inférieur, et appuie son opinion sur l'examen qu'il a fait des lieux en juin 1888.

Après avoir raconté d'une façon si intéressante le passé de tous ces marais, il en montre l'avenir, il parle du projet de fondation d'une ville près de l'embouchure du Rhône, ville dont les préliminaires ont été faits par la construction d'un port sous le second Empire. Le but des fondateurs était d'éviter aux transports le trajet en chemin de fer de Marseille à Arles plus coûteux que la voie fluviale; le canal d'Arles à Bouc, creusé plus profondément, aurait atteint ce but, et dans l'étang de Berre, on aurait établi un port qui pouvait devenir le premier port marchand et militaire de la Méditerranée.

Ce vaste projet a été patronné en 1887 par le conseil général des Bouches-du-Rhône. Mais le ministre des travaux publics et celui de la marine ont déclaré que sa réalisation était impossible.

L'auteur, avec lequel nous avons suivi les diverses évolutions des dessiccateurs, nous donne sur leurs héritiers, au commencement du siècle, des détails précieux. Actuellement, la Société des vidanges compte 14 à 1500 membres, les représentants de Van Ens sont une centaine à peine.

[1] Page 346.

VI

Le lac de Sarlièves est près de Clermont, en pleine Limagne : dans cette basse plaine, les pluies sont fréquentes et, le lac étant très étendu, des maladies contagieuses n'y sont pas rares. L'auteur donne sur cette terre marécageuse des détails intéressants et examine, sans la trancher, la question du plus ou moins d'ancienneté du lac.

Lorsque la Société de Bradley se présenta en Auvergne, le lac appartenait à plusieurs propriétaires qui en affermaient la pêche moyennant des redevances en argent et en poisson.

En 1612, commencèrent les acquisitions de la Société représentée par Jerôme de Comans : ni lui ni Bradley ne résidèrent en Auvergne, ils chargèrent un ingénieur, François de Langle, d'assister en 1625 au procès-verbal de bornage et de piquetement du lac; du reste, les premiers travaux étaient déjà commencés, de Langle déjà avait creusé un canal appelé grande rase de Sarlièves. Les consuls de Cournon et d'Aubière assistèrent au piquetement.

Plus tard, en 1637, on voit Octavius de Strada, gentilhomme allemand, l'un des entrepreneurs du dessèchement du lac de Sarlièves, transiger avec les habitants d'Aubière. Cette œuvre fut, du reste, la principale de ce dessiccateur, qui laissa à ses enfants la magnifique terre de Sarlièves, conquise sur les eaux. Il était né à Prague d'une famille noble et avait épousé en 1647 Catherine Hoeufft, nièce de Jean Hoeufft, qui avait constitué 50 000 livres de dot à sa nièce.

Ainsi que cela arrivait souvent, les héritiers de Strada eurent de nombreux procès à l'occasion des terres desséchées : les plus redoutables de leurs adversaires furent les religieux de Saint-André. Ils attaquaient, en 1674, le contrat primitif de 1612 comme entaché de lésion au préjudice de l'abbaye : le contrat fut cassé par arrêt du Parlement du 23 août 1674, les Strada furent condamnés à se désister des terres desséchées en faveur des religieux, moyennant le remboursement des dépenses faites ou une rente foncière de 150 livres payables à la Noël de chaque année.

Ils optèrent pour ce dernier parti et, à chaque échéance, une sommation était nécessaire pour arriver au payement. En 1683 encore, les rapports sont très tendus entre les Strada et les religieux : l'existence de Strada fils en fut véritablement tourmentée, et la devise adoptée par son père : *In labore requies*, n'a pas trouvé son application chez lui.

Plus tard, cette terre échut à la famille de Rollat, alliée aux Strada; à la mort de M. de Rollat, survenue en 1794, les Strada

en redevinrent propriétaires. Elle fut enfin vendue par eux, en 1810, au duc de Massa, qui la vendit, huit ans plus tard, à la comtesse de Castellane, née de Rohan-Chabot.

La plus grande partie de cette terre appartient aujourd'hui à M. Colas de Chatelperron; elle est d'une fertilité incomparable; la transformation a été complète et rien de plus beau ne peut être admiré à la place de ces marais jadis fétides et malsains.

VII

D'après l'auteur, l'ancien lit d'un fleuve et l'ancien fond d'un lac ont été l'origine des marais de Bourgoin en Dauphiné.

Ce ne fut qu'au dix-septième siècle qu'on commença les dessèchements : Louis XIV les concéda au maréchal de Turenne, à titre de récompense nationale et par lettres patentes de novembre 1668 en détermina les limites, ils avaient 40 000 journaux d'étendue.

Turenne n'entra pas facilement en possession du don royal ; les communes voisines s'opposèrent à l'enregistrement des lettres de concession et alléguèrent une jouissance immémoriale.

Porté devant le parlement de Grenoble, puis au conseil d'État, le litige n'était pas encore terminé à la mort de Turenne. En 1675, le duc de Bouillon, son neveu, se pourvut de nouvelles lettres patentes et traita du dessèchement des marais avec deux Hollandais, Jean et Adrien Coorte, père et fils, déjà connus par leurs travaux.

Le 17 octobre 1676, ces derniers devinrent cessionnaires des droits de la maison de la Tour sur les marais de Bourgoin, à la charge de les dessécher à leurs frais, dans l'espace de quatre années, et de payer au duc de Bouillon une rente annuelle de 12 000 livres.

Les Coorte se mettent aussitôt à l'œuvre, mais on se ligue contre eux; les seigneurs d'un côté et les paysans de l'autre entravent leur œuvre par tous les moyens. Les ingénieurs étrangers ne se découragent pas : avec les uns ils traitent, ce sont les seigneurs du Bouchage et de Damptezieu; ils transigent avec les autres, comme les communautés de Bourgoin, Jallieu, la Verpillière, promettant que, dans cinq ans, le dessèchement sera achevé et que, lors du partage, les trois dixièmes des terres appartiendront à leurs cocontractants.

Ils ne purent terminer leur œuvre; cependant ils asséchèrent les terres élevées et les vendirent : elles sont très longtemps restées très productives.

En 1763, le petit-fils du duc de Bouillon obtint une nouvelle

confirmation du don fait à Turenne et poursuivit l'œuvre du dessèchement en concédant les marais sous la redevance de 20 sols par arpent de 900 toises et se réservant la propriété de 1000 arpents, à choisir après le dessèchement.

On fit les études préparatoires au dessèchement, mais on ne donna pas un coup de pioche. En 1782, on établit que les marais avaient une étendue de 20 000 journaux, que leur pente était suffisante pour conduire au Rhône les eaux stagnantes et que le dessèchement coûterait 600 000 livres; mais encore on ne travailla point.

La Révolution arriva : la loi du 5 janvier 1791, substituant à l'initiative privée la volonté du pouvoir, ordonna aux propriétaires des terres mouillées de déclarer, dans le délai de six mois, s'ils entendaient les dessécher et, à ce défaut, chargea les administrations départementales d'y procéder. On tenta d'amener le gouvernement à faire le dessèchement : on n'y réussit pas.

La propriété de Bourgoin était toujours restée à la maison de la Tour : un décret, daté de Gênes le 5 juillet 1805, la confirma à Godefroi-Maurice-Joseph de la Tour d'Auvergne. Ce dernier céda ses droits à Jean Bimard, de Montpellier, à la condition que le dessèchement serait opéré dans le délai de six années et qu'un tiers des marais desséchés lui reviendrait, après le prélèvement de la portion des communes et des autres prétendants. Les travaux commencèrent en 1808. En 1840, on travaillait encore à creuser des canaux, à construire des digues. L'œuvre exige un perpétuel entretien et des travaux y sont presque toujours nécessaires.

VIII

Dans les sept premiers chapitres de l'intéressant ouvrage du comte de Dienne, nous avons vu avec quelle abondance l'auteur a recueilli les documents relatifs à son sujet, avec quelle méthode il les a classés et avec quel goût sobre et fin il en a fait usage. Sa façon est vraiment magistrale, c'est un dépouillement complet; son œil investigateur n'a rien omis, et, quand on songe aux nombreuses et diverses pièces qui composaient ce dossier, on reste émerveillé.

La dernière partie de l'œuvre n'est certes pas la moindre; l'érudit et le lettré cèdent la place au légiste, qui apparaît dans la recherche des monuments législatifs.

Au début, l'auteur constate, en le regrettant, que jusqu'ici la théorie et la pratique du dessèchement des marais sont peu connues. L'œuvre législative, si complète sur presque tous les points, laisse beaucoup à désirer sur cette question, l'ancienne législation

subsiste, parfois mutilée, parfois complétée. Depuis l'empereur Valentinien jusqu'à notre Henri IV, on ne trouve aucune loi concernant spécialement cette question.

C'est donc à partir de cette dernière époque qu'on doit étudier toutes les dispositions législatives sur ce sujet.

L'auteur nous promet cette importante revue, nous prenons acte de sa promesse qu'il réalisera avec une compétence indiscutable. En attendant, il présente succinctement la série des lois qui ont été faites sur la matière.

Avant 1789, on trouve les édits fondamentaux d'Henri IV, du 8 avril 1599 et de janvier 1607; puis les déclarations de Louis XIII, des 5 juillet et 19 octobre 1615, du 12 avril 1639 et du 4 mai 1641; celles de Louis XIV, des 20 juillet 1643 et 1er juillet 1656, l'édit de mars 1644; et enfin la déclaration de Louis XV, du 14 juin 1764.

L'époque moderne a fait les lois du 5 janvier 1791, du 16 septembre 1807 et enfin celles du 17 juillet 1858 sur le drainage, et du 25 juin 1865 sur les associations syndicales.

A côté de ces lois et les complétant sur beaucoup de points il y a les arrêts judiciaires et administratifs, la pratique à côté de la théorie, l'éclairant et la développant.

La législation du dessèchement est étudiée par l'auteur au double point de vue des personnes et des choses. Cette grande division des droits s'applique à la matière.

Au point de vue personnel, les dessicateurs furent, dès le début, gratifiés de droits spéciaux et assujettis à des obligations corrélatives, en vertu du principe qui seul explique et justifie la noblesse.

Le premier de ces avantages fut l'anoblissement; déjà, en 1607, Henri IV en choisit douze parmi ceux qui n'étaient pas nobles de naissance et leur conféra la noblesse. Beaucoup des premiers dessiccateurs l'étaient déjà comme les Bradley, les Comans, les la Planche, les Strada, les Hoeufft et les Fabrice.

Logiquement, l'œuvre qui anoblissait les uns ne devait pas être une cause de dérogeance pour les autres. L'édit de 1607 le proclame, et Louis XIII confirme cette disposition en 1639 et 1641.

Nous l'avons vu, les premiers ouvriers de cette grande œuvre, qui « n'échoua pas entièrement », contrairement à l'assertion de Batbie, dans son Cours de droit administratif (t. VI, p. 416), étaient des étrangers : faciliter leur œuvre, encourager leur séjour en France, les intéresser directement, c'était aider à leurs entreprises qui avaient un caractère évident d'intérêt national. Aussi l'édit de 1607 facilite leur naturalisation en la permettant après deux ans de séjour continuel en France : cette disposition est sagement conçue, les lettres de naturalisation ne produisent leur effet qu'en

faveur de ceux qui ont desséché les terres ou les ont cultivées pendant trois ans. Et, comme l'encouragement est le mobile des avantages accordés, les familles de ceux qui mourraient avant les deux ans de rigueur sont exemptes du droit d'aubaine.

Le privilège accordé à Bradley pendant vingt ans fut concédé aux autres après lui. De plus, les biens desséchés sont exemptés du droit de retrait lignager et l'on fortifia ainsi le droit de propriété entre les mains des dessiccateurs. Ces privilèges se justifient aisément.

Une autre faveur fut accordée aux dessiccateurs : on empêcha, pendant quinze ans, à tout autre que les membres de la Société du desséchement, de diguer ou contrefaire les outils ou machines de Bradley. Ce privilège, bien qu'il n'en porte pas le nom, est comme une sorte de brevet d'invention.

L'édit de 1607 accorde aux dessiccateurs le privilège « de faire des fromages à la façon de Milan, tourbes et houilles de terres propres à brûler, de faire venir des cannes à sucre, du riz et de la garance », et l'autorisation d'ouvrir des brasseries partout où bon leur semblerait, « chose de nature à toucher les vrais Flamands », ajoute finement l'auteur.

Il leur fut aussi accordé le privilège de navigation sur les canaux par eux faits, comme en Flandre.

Ils sont dispensés des charges publiques personnelles, comme commissions de justice, collecte des impôts, tutelles, curatelles, guet et garde des places fortes, et autres semblables.

Leur cause paraissait tellement intéressante qu'on leur donne aussi le singulier privilège, pendant le dessèchement, de n'être tenus à aucune reddition de comptes, faveur qui pouvait avoir ses dangers et qu'il serait aujourd'hui bien téméraire d'ériger en principe.

A raison de l'urgence de leurs travaux, ils sont dispensés d'observer le repos légal des jours fériés, sauf les dimanches et les fêtes solennelles ainsi que celles de Notre-Dame et des Apôtres.

Le droit de port d'armes leur est accordé pendant six ans seulement : dans certains pays, ils avaient, en effet, à conquérir les habitants aussi bien que le pays; les loups, d'un côté, et une population sauvage, de l'autre, les mettaient en perpétuel danger.

Enfin, ils sont, en 1599, placés sous la sauvegarde du roi. Les lettres de sauvegarde, assez fréquentes à cette époque de guerres civiles, étaient accordées soit par le roi, soit par les seigneurs haut-justiciers ou chefs de corps d'armée; elles plaçaient sous la protection royale les personnes et les biens de ceux qui les avaient obtenues. Nous en avons publié une dans la *Revue d'Agenais*, elle est extraite des archives de Raffin; sa teneur se rattache à

notre étude en montrant clairement en quoi consiste la sauvegarde.

Le marquis de Saint-Luc, lieutenant général des armées du roi en Guienne, accorda une sauvegarde à messire Jean de Raffin, seigneur d'Hauterive, le 6 novembre 1652 : elle est datée de Montauban pendant la Fronde. Cet officier général commandait les troupes du roi contre les rebelles : le seigneur d'Hauterive était resté fidèle à la cause du roi et il recevait le brevet de sauvegarde suivant :

« Le marquis de Saint-Luc, comte d'Estelan, lieutenant général des armées du roy et de sa province de Guyenne.

« Nous avons pris, prenons et mettons sous la protection et sauvegarde du roi et la nôtre spéciale les biens appartenant au sieur d'Hauterive, défendant très expressément à tous officiers et conducteurs de gens de guerre, tant de cavalerie que d'infanterie, de permettre qu'il soit logé ni fourragé dans les maisons et métairies du dit sieur sous peine de désobéissance. — Fait à Montauban le 6 de novembre 1652. — Saint-Luc. »

Ce seigneur d'Hauterive était de l'ancienne maison chevaleresque de Raffin dont je publierai l'histoire un jour et dont une branche, qui a fourni deux grands sénéchaux d'Agenais, s'est fondue avec les Lusignan Saint-Gelais.

On le voit, les dessiccateurs étaient traités de la même faveur que les gentilshommes les plus qualifiés.

L'œuvre du desséchement donnait naissance à de nouveaux droits et à de nouvelles obligations. Après avoir constaté le côté utilitaire et élevé de l'entreprise en la préservant de la dérogeance, il fallait bien établir les devoirs des dessiccateurs envers les propriétaires.

L'édit de 1599 pose des règles empreintes d'un caractère manifeste de pratique : si la Compagnie dessèche les terres à la suite d'un contrat régulier avec les propriétaires, elle doit être responsable de son œuvre. Cette responsabilité s'établissait en prenant pendant sept ans les dessiccateurs comme fermiers : ceux-ci ne pouvaient s'y refuser. De même, s'ils veulent devenir propriétaires de tous les marais desséchés ou rentrer en possession de tout le terrain cédé, ils le pourront à des conditions avantageuses, avec déduction du cinquième du prix d'estimation et un délai de deux ans pour le payement.

Si, au contraire, les propriétaires veulent eux-mêmes opérer le dessèchement, le roi leur accorde une faveur : ils peuvent, s'ils le désirent, se faire aider du maître des digues qui devra se transporter sur les lieux ou envoyer à ses dépens des personnes habiles pour diriger les travaux, moyennant une indemnité de 40 sols par

arpent ou, à défaut de ce payement dans les deux mois du dessèchement, la sixième partie des terres desséchées à leur profit.

Au point de vue réel, de grands avantages furent faits aux propriétaires des terres desséchées. L'édit de 1607 les déclare « nobles » et relevant directement du roi. Cette faveur honorifique ne donnait pas toujours des avantages certains; aussi les associés pouvaient-ils, s'ils le préféraient, mettre les terres desséchées en censive et roture. Les héritages nobles, exempts, il est vrai, de la taille, devaient au seigneur suzerain foi et hommage, le dénombrement, le droit de relief et le droit de quint; ils étaient assujettis au droit de commise et au droit de retrait féodal. C'étaient comme autant de lois qui unissaient le propriétaire de terre noble à son suzerain. Les héritages roturiers, au contraire, devaient, outre la taille, le cens annuel au seigneur et les lods et ventes ou droits de mutation, lors de l'aliénation du bien, qui s'élevaient au douzième du prix de la terre. Ces droits étaient parfois moins lourds que ceux des terres nobles.

Pendant dix ans, les terres desséchées étaient exemptes de dîmes. Les dessiccateurs avaient droit de propriété sur une partie des terres desséchées. De plus, on établit une sorte d'expropriation au profit de la Société. Enfin, le roi pour encourager aux dessèchements concéda aux villes ou communautés un droit de propriété sur les parts des marais dont elles jouissaient depuis cinquante ans et s'interdisait le droit d'en faire don à d'autres.

Tous les marais ne sont pas nuisibles : il en est où l'on fait du sel, où l'on pêche et qui servent à entretenir les fossés des villes. L'édit de 1599 empêcha le dessèchement de ces derniers dans l'intérêt du commerce, des particuliers et de la défense nationale.

Outre les règlements généraux établissant la législation pour les associations de dessèchement, des règlements spéciaux furent faits par chaque Société.

La Hollande, qui est la terre classique des marais, connaît depuis longtemps cette organisation. Les administrations générales se nomment « Administrations pour les ouvrages hydrauliques », et dans chaque dessèchement il y a une administration spéciale nommée par les propriétaires.

En France, le régime des eaux n'a heureusement pas besoin d'une administration semblable. Cependant les Sociétés de dessèchement ont dû établir des règlements analogues à ceux des *polders*.

Ce droit fut concédé par l'édit de 1607 : les premiers règlements consentis par l'assemblée des intéressés furent les *Statuts du Petit-Poitou*. Les associés, au nombre de 21, avaient une assemblée

annuelle, le 16 août de chaque année; le directeur était nommé pour l'année, il avait la direction des procès et conservait les archives. Après lui, venait le *maître des digues*, logé dans la maison commune; il jouissait d'un pré de 3 arpents et touchait 500 livres de gages : c'était lui qui exécutait la partie active de l'administration dont la direction appartenait au directeur; il surveillait notamment les fermiers ou les métayers des fonds desséchés.

Ces statuts ont été adoptés par la Société générale des dessèchements de France.

A l'origine, tous les associés votaient par tête; bientôt après, ils votèrent dans la proportion de leurs intérêts, puis on revint au vote par tête, mais seulement pour ceux qui ont une certaine quantité de terres.

Un mot maintenant sur le contentieux des marais. En 1599, toutes les difficultés relatives aux marais étaient soumises au grand maître des Eaux et Forêts ou à ses lieutenants en première instance et aux parlements en appel.

En 1607, pour faciliter la marche des affaires, le roi créa des commissaires spéciaux qui jugeaient avec les juges les plus voisins : les premiers étaient ordinairement pris par les magistrats du pays. Ils étaient une sauvegarde pour les associés qui, en leur qualité d'étrangers, étaient traités avec méfiance.

Mais cette dualité de magistrats entravait les affaires. En 1644, on décida que seuls les commissaires seraient juges en première instance et le Conseil du roi en appel. Ce fut enfin ce dernier tribunal qui prononça directement après avoir pris l'avis des intendants. Parfois, les tribunaux ordinaires empiétaient sur les attributions de cette juridiction spéciale : mais c'était contraire à la loi. Aujourd'hui, ce sont les tribunaux administratifs qui connaissent de ces affaires.

Pour demander la concession de marais à dessécher, aujourd'hui les propriétaires réunis s'engagent à faire les travaux dans un délai indiqué et selon des plans adoptés par le gouvernement : s'ils ne le font pas, on donne à l'entreprise, la concession est accordée par décret rendu en conseil d'État sur les plans levés ou approuvés par les Ponts et Chaussées. Les terrains à dessécher sont estimés contradictoirement et classés : ces opérations sont homologuées par le conseil de préfecture. La loi du 21 juin 1865 règle la question. En principe, les tribunaux judiciaires ne connaissent que des questions de propriété, les autres sont du ressort administratif.

En terminant cet exposé juridique qui n'est que la préface de la grande œuvre qu'il accomplira bientôt, l'auteur fait des vœux pour que le dessèchement soit favorisé par les pouvoirs publics, et il

demande l'exemption de tout impôt pendant vingt-cinq ans pour les marais desséchés conformément aux lois de 1790 et 1791.

IX

L'analyse incomplète, quoique longue, que je viens de faire ne donne qu'une imparfaite idée de l'ouvrage du comte de Dienne; elle suffira, je l'espère, à le faire lire par tous ceux que la science et l'histoire de l'ancienne France intéressent.

La vieille société française dont la Révolution a achevé la ruine est un bien attachant sujet d'études : nos ancêtres étaient si différents de nous-mêmes, malgré l'éternelle unité de tout ce qui est humain, les conditions de l'existence se ressemblent si peu que tout intéresse dans ce fouillis du passé.

Il semble qu'en déchiffrant les parchemins d'autrefois, au milieu de cette poussière que le temps y a amassée, on évoque successivement tous ceux dont ils renferment les noms. Les mariages avec les pompeux étalages de titres et de dignités, les baux emphytéotiques avec leurs conditions qui ont tant changé et tous les actes féodaux où sont consignés les droits et devoirs respectifs de chacun sont vraiment bien étranges. Il est curieux de voir un laboureur que le vieux latin du moyen âge nomme *laborator*, comme si le travail de la terre était le travail par excellence, traiter avec son seigneur; il reçoit en bail perpétuel ou en propriété une terre moyennant telles et telles redevances. Cette évocation frappe l'esprit et l'invite à comparer au présent : il y a là un saisissant rapprochement qui se fait nécessairement à chaque nouvelle découverte. Et, peu à peu, la lumière pénètre à travers cette succession de faits et d'existences, les anomalies s'atténuent, les différences choquantes s'expliquent, et l'on se trouve en présence d'un vieux monument dont on reconstitue les principales lignes; évidemment, il ne convient plus à la société actuelle, qui vit plus vite et chez laquelle les conditions d'existence ont bien changé, mais on le comprend, on l'admire même sous certains rapports.

L'auteur, dont le talent est aussi vif que sérieux, a plus que bien d'autres pénétré ces vastes nécropoles : il a su en ranimer tout ce qui pouvait encore vivre et transformer en actualités saisissantes des incidents déjà bien lointains.

Je n'exagère rien : en nous racontant les marais, le comte de Dienne a retracé des coins de vie d'autrefois. C'est au début de l'ère moderne qu'il commence; il a la bonne fortune de présenter une œuvre à laquelle s'attache le grand nom d'Henri IV, et ce n'est

pas sa moindre chance que celle d'avoir comme protecteur de ses premiers héros ce roi si guerrier d'une part, si fin administrateur de l'autre. Et ceux-ci, comme il nous les fait connaître, ces étrangers que l'intelligence royale a rendu Français, ces Bradley, ces Herwarth, ces Van Ens, ces Hocufft et ces Strada! Il a embrassé leurs immenses entreprises, il en a suivi les différentes péripéties sur le théâtre même des opérations, le Poitou et la Guienne, la Normandie et la Picardie, le Languedoc et la Provence, enfin le centre et l'est de la France!

Chacune de ces provinces lui inspire un mot, un coup de pinceau qui nous la fait connaître : les personnages historiques qu'il rencontre vivent sous sa plume, le cardinal de Sourdis avec son ardeur guerrière et dominatrice qu'il apporte dans cette paisible opération de dessèchement; saint Louis, en Provence, où l'imagination de l'auteur semble se complaire; le duc d'Uzès d'un côté, les consuls d'Aigues-Mortes de l'autre! Richelieu lui-même témoigne dans cette vaste enquête et vient faire le procès d'un pays marécageux qui lui fut donné quelque temps comme évêché.

Et puis, mêlées à ces tableaux, à ces récits si nets, que d'annotations précieuses, fruit de recherches laborieuses et intelligentes. Tous ceux qui trouvent l'ont mérité : le document précieux arrive là sous leur main comme la récompense de leurs efforts. Une fée bienveillante qui discerne le fond des cœurs a pour les vrais érudits des faveurs signalées : selon le proverbe « l'eau va à la rivière », les documents s'offrent à qui sait les dépouiller et les faire parler.

Aussi, comme les héritiers des Hoeufft ont libéralement communiqué à l'historien de leurs ancêtres quelques-uns de leurs précieux papiers! Outre les baux qui font connaître les conditions du dessèchement, il y a des rapports entrant dans les détails de l'opération.

Enfin, pour terminer le volume, un vocabulaire spécial donne l'explication de certains termes restés en usage dans les pays de dessèchement et peu usités ailleurs; il permet de lire avec fruit l'ouvrage et de ne pas être arrêté par certains mots peu connus. Si, en effet, le *champart* n'est pas étranger à ceux qui ont étudié le droit féodal, le *béal* et la *bourdigue* sont moins familiers. Il est intéressant de savoir ce que *foucarder* veut dire et de faire connaissance avec la *levade* et tous ses dérivés.

Tous ces mots, voire même celui de *vidange*, dont le sens a été légèrement détérioré et compromis, méritaient une note explicative : l'auteur l'a donnée et il a bien fait.

Il a aussi bien fait, à la fin de son volume, de placer des tableaux généalogiques qui permettent de suivre le déploiement de ces familles de dessiccateurs que la communauté des efforts avait rap-

prochées et alliées. Presque toutes étaient protestantes, quelques-unes étrangères; elles s'étaient spécialisées dans ces travaux alors nouveaux et qui demandaient beaucoup d'énergie et de constance. Plusieurs d'entre elles arrivèrent à la fortune, d'autres y laissèrent de leur patrimoine. Mais toutes méritent d'être citées, et l'auteur a été bien inspiré en donnant ces renseignements généalogiques. J'y vois curieusement que le duc de la Force, pair de France, épouse, en 1673, Suzanne de Beringhen, fille et nièce de dessiccateurs.

Quand la Société nationale d'agriculture de France attribua en 1889 le prix Léonce de Lavergne à l'auteur, elle vit juste. Elle tint, avant la publication de l'ouvrage, à l'annoncer au public et à lui servir de marraine. Ses prévisions ne se sont pas trompées : l' « Histoire du dessèchement des marais » n'est pas seulement une très intéressante étude, une œuvre d'érudition et d'intelligente éclectique, c'est encore, et, à ce titre, elle restera, l'ouvrage classique sur la matière.

Le comte de Dienne n'énumère pas ses titres en signant son livre; il en est un cependant qui y serait si bien placé que je veux le rappeler : docteur en droit. L'ouvrage qu'il vient de publier n'est pas indigne d'un professeur : dans une langue vive, alerte et précise, il a débrouillé faits et principes et jeté les jalons d'une législation plus complète que celle qui existe, il a pénétré, jusque dans ses moindres replis, cette curieuse affaire du dessèchement; et de ses recherches longues, patientes et éclairées, il a extrait une œuvre substantielle d'où le légiste, l'industriel et le propriétaire de marais tireront des enseignements utiles. Et, avec toute sa science, l'auteur a bien mérité les suffrages dont parle Horace : *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.*

En le remerciant du plaisir éprouvé dans ma lecture, je fais des vœux ardents pour que ce plaisir soit partagé par de nombreux lecteurs. Dans tous les pays de marais, ce volume devrait être le *vade-mecum* de tout propriétaire; partout ailleurs, il sera bien placé dans une bibliothèque, à côté des ouvrages sérieux : il sera de ceux qui récréent en instruisant.

Joseph Beaune,
Ancien magistrat.

Bistauzac, juillet 1891.

LES FEMMES INDOUES

Depuis un siècle que les Anglais ont pénétré profondément l'Inde, le christianisme n'a fait sur l'antique religion de l'Asie que des conquêtes relativement faibles. La masse du peuple est restée attachée au bouddhisme; les classes supérieures ont restauré le brahmanisme, et les Indous chrétiens sont, aujourd'hui encore, l'infime minorité. Cela tient en partie à des causes dont l'énumération n'entre pas dans notre sujet; toutefois, il en est une que l'esprit de notre siècle tend, heureusement, à combattre, et qui, une fois écartée, laisserait grande ouverte une brèche au flanc de la vieille forteresse idolâtrique.

Cette cause, c'est l'annihilation dans l'Inde de l'élément féminin. La femme a été, de tous temps, la première des forces motrices de la société, la plus active instigatrice du progrès. Surtout en matières religieuses et morales, son intuition paraît être plus prompte et plus élevée que celle de l'homme. Pendant les premiers siècles, le christianisme a trouvé chez elle son plus puissant auxiliaire, et aujourd'hui que l'Église catholique est assaillie de toutes parts, la femme demeure fidèle à sa mission religieuse et sociale. En elle, en la noblesse de ses aspirations, en sa puissance sur le cœur de l'homme, est, pour la société, l'espoir du salut. Cela est aussi vrai en Asie qu'en Europe.

I

Dans les temps védiques, la femme indoue était revêtue, par les livres sacrés, du plus haut caractère de sainteté et d'héroïsme. Jamais elle n'a été poétisée, idéalisée, comme elle l'était sur les bords du Gange vingt-cinq siècles avant notre ère. Rien n'est touchant et beau comme la Sita du *Râmâyana*, la Savitrî du *Mahâbhârata*, poèmes que les *Védas* ont inspirés, et qui sont le double reflet de la religion et des mœurs antiques.

Sans doute, ce sont là des poèmes allégoriques, le plus souvent des allégories astronomiques. Mais que la femme ait servi, chez les anciens Indous, à personnifier des vérités d'ordre physique ou d'ordre métaphysique, cela n'en prouve pas moins l'importance

du rôle qu'elle remplissait parmi eux. Le *Mahâbhârata* est d'ailleurs explicite sur ce point, car il dit : « La femme est l'honneur de la famille, la vie et l'âme de l'homme, la moitié de lui-même, sa meilleure amie, la source de tout son bonheur; les tendres paroles de la femme sont pour lui le rafraîchissement dans le désert de la vie. »

Les lois civiles et religieuses étaient, dans ces temps reculés, tout à fait protectrices à l'égard de la femme. Sa famille lui devait une dot; son frère, le plus beau de ses béliers, le plus précieux de ses joyaux. Jeune fille, elle était libre de sa main et de son cœur; épouse, son mari avait le devoir de la traiter avec égards et déférence : « il sera avec elle, au milieu de ses enfants, comme un de ses enfants mêmes. » La société des hommes ne lui était pas interdite, et elle se montrait à visage découvert; mais ce qui confirmait surtout ses privilèges, c'est que les deux époux entraient dans le temple en se tenant par la main comme deux égaux, que la femme offrait l'encens sur l'autel, et que sa prière était regardée « comme agréable à Dieu ». Les prêtresses de la Grèce et de la Germanie ont été les filles et les héritières de ces femmes indoues qui remplissaient jadis à Bénarès des fonctions semi-sacerdotales, fonctions qui ont toujours été, dans les temps antiques, le plus haut privilège social, le gage de la puissance morale, et, par suite, celui des avantages matériels que cette puissance confère.

Cependant, bien avant la réforme religieuse opérée par le dernier Bouddha, cette situation avait changé. Comment et pourquoi les brahmanes en étaient-ils venus à interdire aux femmes la lecture du code de Manou, l'accomplissement des rites funèbres, et à leur assigner dans la famille un rôle absolument subalterne, voilà ce qu'on ne peut clairement découvrir. Mais il est certain que bien avant la conquête musulmane, au onzième siècle, la femme indoue était déjà tombée dans une profonde dépendance. Il va sans dire que, sous l'influence du mahométisme, son sort ne put qu'empirer. Les brahmanes l'avaient déclarée impure, les musulmans la firent esclave. Son influence sociale disparaissant tout à fait, l'Inde, ce berceau d'une civilisation dont les vestiges nous remplissent d'étonnement, déchut au point de n'offrir plus à la conquête d'autre résistance que celle de sa masse.

C'est surtout sur les veuves qu'ont pesé et que pèsent encore les cruelles conséquences du système de mysogynie religieuse des brahmanes. Les *suttees*, c'est-à-dire les immolations volontaires de femmes sur le bûcher funéraire de l'époux, étaient commandés avec la dernière rigueur. Si grande était sur ce point la force de la coutume, si profond le préjugé inculqué par les brahmines aux

femmes elles-mêmes, que l'édit rendu par lord Bentinck, en 1829, pour la suppression des *suttees*, fit scandale dans l'Inde entière et provoqua une désobéissance générale. Les femmes furent les premières à s'insurger; elles jugeaient que l'édit attentait à leur honneur; et bien qu'il y eût peine de mort contre quiconque serait convaincu de complicité dans un *suttee*, la coutume se perpétua pendant plus de trente ans encore. *The Last Suttee — Le dernier suttee* — a été décrit en vers par un poète anglais. Nous croyons que c'est M. Robert Buchanan. Il nous montre une jeune veuve s'échappant, par ruse, du palais d'un radjah dont on portait le corps sur le bûcher funéraire, et courant se faire brûler vive avec lui. Ce fait, qui est historique, ne date que d'une trentaine d'années; il prouve la force du préjugé qui régnait dans l'Inde depuis peut-être quatre mille ans.

Qui régnait, nous devrions dire qui règne encore; car la veuve, bien qu'elle ne soit plus brûlée sur le corps de son époux, est toujours regardée comme une femme immolée à sa mémoire : souvent même, comme une coupable sur qui pèse la responsabilité de sa mort. Si l'époux était jeune, brave, beau, le crime de l'épouse doit être plus grand; car la doctrine de la métempsycose fait naître cette idée que, pour qu'une femme ait perdu un pareil homme, il faut qu'elle se soit, dans quelque existence antérieure, rendue coupable de forfaits. Et alors l'opinion publique la conspue; tous les jours, elle s'entend adresser, par les amis de son mari défunt, des épithètes malsonnantes. Les veuves ne sont pas admises à manger avec le reste de la famille. Dans la maison, les œuvres serviles les plus dures et les plus dégoûtantes sont leur partage; elles ne sont vêtues que d'habits misérables; on les fuit comme des porte-malheur. Tout homme qui, le matin, fait la rencontre d'une veuve s'abstient ces jours-là d'actions importantes; s'il partait pour un voyage, il rebrousse chemin et rentre chez lui. La veuve ne doit jamais quitter le deuil; ses cheveux sont rasés. Il lui est interdit de se remarier; et si elle enfreint cette défense, elle, son mari et ses enfants tombent dans la classe des parias; enfin, comme ces condamnées à mort dont la peine est commuée en celle des galères à perpétuité, elle n'échappe à son ancienne condamnation que pour en subir une pire.

Ces préjugés seraient déjà cruels s'il ne s'agissait que de veuves âgées et près de la mort; ils deviennent atroces quand ils se combinent avec la coutume des mariages prématurés. Quand on songe que des enfants de cinq ans peuvent être vouées, pour une longue vie, à un état si misérable, et que le recensement de 1881 a accusé 670 000 veuves au-dessous de l'âge de dix-neuf ans, on est pris

de pitié pour ces pauvres créatures. L'infanticide est très commun dans l'Inde, et les enfants du sexe féminin en sont presque toujours les victimes. On cite une ville, — Umritzur, — où trois cents enfants furent, en 1870, dévorés par les hyènes dans l'espace de six mois : c'étaient toutes des filles. Il est probable que la raison d'État aura été, jadis, la cause du mépris fait, encore aujourd'hui, de la vie des femmes, et que la densité de la population ayant été trop grande dans l'Inde, la politique aura porté le législateur religieux à en arrêter le progrès en retranchant une partie des femmes de la société. Quoi qu'il en soit, il y a là un état de choses qui, dans notre siècle, ne peut se perpétuer, et dont on voit, avec plaisir, que les Anglais commencent à se préoccuper.

II

A cet égard, le règne de la reine Victoria fera époque dans l'histoire. Sous le sceptre d'une femme, l'oppression de tout une catégorie de ses sujettes semblait être, en effet, une choquante anomalie. Toutefois, l'affranchissement des femmes indoues serait, même pour la puissante Angleterre, une tentative dangereuse; il y aurait là une immixtion violente dans les mœurs privées, dans les coutumes religieuses des habitants. L'expérience est donc faite par l'initiative privée; la reine donne l'exemple en s'intéressant à l'amélioration du sort de ses sujettes indoues, et cet exemple a déjà été fécond.

Le mouvement en faveur des femmes indoues avait commencé en 1821. L'honneur en revient à un missionnaire protestant, M. Ward, et à miss Cooke, leur première institutrice. Ils avaient fondé une œuvre sous ce titre : *Société d'encouragement à l'étude pour les femmes indigènes de l'Orient.* Dix ans plus tard, huit petites écoles de filles existaient à Calcutta : c'était peu; à la fin du règne de Guillaume IV, il n'y en avait guère plus; mais à peine la reine Victoria fut-elle montée sur le trône que l'œuvre prit son essor. D'autres moyens, d'autres ressources que les ressources et les moyens dont disposait la Société d'encouragement furent alors mis en jeu; deux écoles d'enseignement supérieur furent fondées à Calcutta et à Poona par le gouvernement, et les progrès de l'instruction publique des femmes furent si extraordinairement rapides dans l'Inde, — du moins en théorie et en principe, — que, — chose fabuleuse, — l'université de Madras, en 1876, celle de Calcutta, en 1878, s'ouvrirent devant elles, et qu'elles furent admises désormais à passer tous les examens du doctorat et du baccalauréat; on croit rêver quand on voit pareille chose.

Toutefois, il ne faudrait pas s'imaginer que l'Inde soit devenue une pépinière de Philamintes. En matière d'éducation féminine, comme en beaucoup d'autres choses, les mœurs combattent les lois, et c'est, le plus souvent, aux mœurs que demeure la victoire. Aucune femme mariée, appartenant aux castes supérieures, ne pourrait se permettre d'aller à l'école, et comme, dans ces castes, les filles sont généralement mariées dès l'enfance, le nombre des écolières est nécessairement restreint. D'un autre côté, toute femme qui se respecte vit au fond des *zénanas*, — les gynécées de l'Inde, — et n'admet d'autre homme chez elle que ses plus proches parents : le professeur est donc exclu. L'institutrice seule peut pénétrer chez la femme indoue, et cela avec la permission, généralement très difficile à obtenir, du mari. Ce mari, surtout dans les hautes castes, est presque toujours attaché au brahmanisme, il redoute pour sa femme, au point de vue religieux, le contact des chrétiennes; et la soumission, l'esprit de dépendance des femmes indoues sont tels, que, sans l'agrément du *babou*, rien n'est possible pour elles.

Nous allons citer quelques fragments pris dans un recueil de lettres familières, écrites récemment, en bengali, par des femmes indoues à des dames anglaises, et publiées par la *Quarterly Review* de Londres. Les lettres familières sont très révélatrices du caractère et des mœurs; on trouvera dans celles-ci la marque de grandes qualités natives, étouffées par un régime d'oppression.

Chère sœur d'Angleterre, ayant reçu votre lettre pleine d'amour, j'ai éprouvé une indescriptible joie. Jamais je n'aurais imaginé que je pusse recevoir tant de marques de bonté d'une sœur au cœur doux et sincère comme vous. Tout cela me vient, sans que je l'aie demandé, de la libéralité de Dieu. Avec reconnaissance, je m'incline aux pieds de notre Père céleste, qui est un océan de tendresse et la source de tout bien. Chère sœur, je salue tous les vôtres, qui tâchent de procurer notre avantage. J'espère que vous ne laisserez pas de faire ce que vous vous proposez pour le bien de vos sœurs de l'Inde. Combien mon cœur vous est reconnaissant de l'amitié que vous avez tous pour mon cher mari! Je suis toujours inquiète pour lui, parce que, dans ce pays lointain, nous n'avons point de parents, qui puissent le soigner en cas de maladie, le consoler s'il a du chagrin. Maintenant que je vois combien vous êtes bonne, j'ai l'espoir que vous voudrez bien aller le voir de temps en temps. Savoir que sa conversation vous plaît, à vous et aux vôtres, est le plus grand plaisir que je puisse recevoir. Vous, rien ne vous empêche de témoigner de l'amitié à un étranger, loin de sa demeure; mais nous, les usages de notre pays ne

le permettent pas, quoique dans notre cœur nous le désirions. Vous apprenez, me dites-vous, le bengali. La vue de votre écriture m'a charmée. Je voudrais bien apprendre l'anglais; mais je ne le puis pas. Quand mon cher mari reviendra, j'espère que je le pourrai. Chez nous, il est difficile que les femmes puissent apprendre quelque chose. Si notre mari le veut, il peut nous enseigner lui-même, ou bien, notre frère; sinon, nous ne pouvons rien savoir. Nous employons tout notre temps à des travaux domestiques. C'est nous qui préparons de nos mains les repas de la famille. Moi, je demeure avec mon beau-père, ma belle-mère et d'autres parents. Dites-moi avec qui vous vivez.

Ceux qui m'aiment m'appellent *tara* (étoile), appelez-moi de ce nom. Je pense que les lettres de... et de... vous ont été agréables; la mienne ne peut leur être comparée. Cependant, je vous l'adresse, confiante dans votre bonté. Sœur, je vous salue. Puisse Dieu exaucer vos bons désirs! Puisse-t-il étendre sur la terre le sentiment fraternel, en augmentant votre affection pour nous! C'est ma prière au Père protecteur dont la tendresse est aussi profonde que l'Océan. Que Dieu vous donne le bonheur!

D'une autre :

Quelle étonnante chose que la manière dont les femmes sont élevées chez vous! Un jour que je questionnais mon mari, il me dit qu'il y avait en Angleterre des écoles pour les enfants de tout âge, et pour les petites filles comme pour les petits garçons. Je pense que c'est la raison pour laquelle les Anglais sont si sages et si éclairés. Je priai mon mari d'ouvrir une école pour les petits enfants. Il m'a répondu : « J'ai travaillé à fonder plusieurs écoles d'adultes; si elles réussissent, j'aurai assez bien employé ma vie. »

Voici un autre fragment d'un caractère analogue, émanant d'une troisième femme :

Je ne puis vous dire combien j'ai de chagrin de n'avoir pu vous répondre plus tôt : une sœur m'est née le jour où votre lettre m'est arrivée. Combien je voudrais pouvoir vous écrire en anglais ce que je pense! Peut-être ne le pourrai-je jamais, car je n'ai personne qui m'enseigne. J'essaye d'apprendre seule, et quelquefois je me décourage. Mais quand je me souviens que rien n'est impossible au travail et à la persévérance, je reprends espoir. Vous, vous aviez écrit en bengali d'une manière qui me ravit. Je ne puis vous dire, à la distance où nous sommes, combien mon cœur a été charmé de la franche simplicité et de la largeur d'esprit que votre lettre révèle. Vous avez raison de rapporter ce mot : « Un cœur humble qui se repose en Dieu

est heureux partout. Rien en ce monde ne peut nous donner un bonheur comparable à celui qui s'abandonne à Dieu tout entier. » Je ne comprends pas comment on peut être heureux sans Dieu. Vous me demandez si je suis tranquille loin de mon mari? C'est parce que j'ai placé ma confiance dans notre Père miséricordieux et que je me sens sous la garde de sa bonté que mon cœur est toujours en paix. Quand on pense à son amour pour nous, qui n'a pas d'égal, toute crainte est bannie. Connaissez-vous ce vers d'une de nos hymnes : « Tu es la source du bien et tu le répands sur la terre; pourquoi l'avenir troublerait-il ta pensée? » Oui, comment nous affligerions-nous de quelque chose, quand nous savons que le père ne peut faire de mal à son enfant? Sans ma confiance en Dieu, je n'aurais pas connu le repos; mais quand je repasse les évènements de ma vie, alors je vois combien il a été miséricordieux pour sa fille.

Toutes ces lettres ont un grand caractère de bonté, de douceur et de naïveté. Celles qui les ont écrites ne sont pourtant pas chrétiennes; mais l'esprit du bouddhisme est une bonne préparation à l'esprit chrétien. Il y a entre les deux religions des analogies, non de doctrine, mais de sentiment, qui rend très touchante la piété des néophytes indous des deux sexes. A ce peuple profondément religieux, les vertus chrétiennes sont d'avance familières. Ecoutons le ton de cette lettre :

J'ai deux fils et une fille; l'aîné a six ans, le plus jeune, quatre; ma fille n'a que dix mois. Le matin, nous nous levons à six heures; je fais ma prière, je vaque aux soins du ménage. J'éveille mon fils aîné, et lui fais réciter une prière écrite par mon mari. Voici cette prière : « O protecteur des abandonnés, je me souviens de ta présence, Père, écoute la prière des faibles. J'ai passé heureusement la nuit redoutable, entouré de l'amour de mon père et de ma mère. Quand tous les êtres animés sont comme s'ils étaient morts, toi, ami, tu prends soin de tout ce qui a vie, et tu prépares leur réveil. Tu es le pont de miséricorde, grand Dieu! Tu m'as conservé pendant que j'étais sans défense, je te remercie, ô Père, je te remercie. Tu as protégé le faible. Tout ce que j'ai, je veux aujourd'hui l'employer à ton service. Garde-moi, garde-moi, petit que je suis! » Après avoir ainsi prié, mon fils aîné sort à cheval pour respirer l'air pur; le plus jeune sort en voiture ou à pied avec un domestique. Pendant ce temps, je fais la cuisine et je sers ma belle-mère, si le travail de la préparation des repas et les autres soins du ménage me laissent un peu de loisir, j'étudie dans quelque livre, que mon mari me donne à lire; à neuf heures, mes enfants rentrent; je les fais manger, puis ils vont à l'école avec leur

père. Après cela, je commence ma classe aux petites filles de notre école; ensuite, je me remets à faire la cuisine pour le soir, aidée par ma jeune belle-sœur. A la nuit, mes enfants prennent leur repas; après eux, mon mari; après lui, ses frères; ensuite, ma belle-mère; ensuite, ma belle-sœur, et enfin moi-même. Mon fils aîné va se coucher après avoir fait cette prière :

« L'étoile du jour a disparu. Dans les villes et dans les bois tous les êtres vivants vont goûter le sommeil. Ce monde, sans ta présence, serait plein de dangers. J'ai passé la journée sous ton œil vigilant, et, grâce à toi, tout m'est joie et bonheur. Mais sans toi, je n'ai plus de secours. O Père, la nuit est venue, protège-moi, protège-moi! »

Vous me demandez si je puis seconder mon mari hors de la maison. Nous autres, femmes de l'Inde, nous sommes des prisonnières. Je ne puis sortir de chez moi, ni parler à aucun homme. Par cette raison, je ne puis aller avec mon mari à son école; mais je fais la classe à des petites filles. Ce que je fais est bien peu de chose. Il n'est pas en mon pouvoir d'imiter mon mari. D'ailleurs il ne ressemble pas aux autres hommes : sa vie n'est que travail et que dévouement. Il ne songe, du matin au soir, qu'à donner l'instruction aux enfants pauvres.

Nous ne citerons plus que la lettre suivante, émanée d'une sixième femme indoue :

Je n'oublierai jamais la bonté que vous m'avez témoignée dans mon abandon. Quand j'ai touché des mains votre lettre, que je ne pouvais lire, j'ai été affligée d'être si ignorante et de ne pas savoir l'anglais. Si je savais l'anglais, je n'aurais pas été obligée d'attendre que quelqu'un me traduisît vos bonnes paroles. Votre esprit est brillant des ornements de la science et vous vous en servez pour relever les beautés de votre religion. Les beautés de la religion ne nous apparaissent pas complètement, parce que nous vivons dans les ténèbres de l'ignorance. Si j'ai raison en cela ou non, le babou — son mari — le sait. Je vous remercie de l'affection que vous accordez à nos enfants. Ils vont à l'école, du moins les garçons. Mes filles essayent d'apprendre à lire à la maison. Que vous dirai-je de moi? Ma condition intellectuelle est misérable; je parcours quelques livres bengali, mais sans suite et sans méthode. Ces études tronquées ne peuvent rien m'apprendre; ma vie a été stérile; je n'ai fait aucune bonne œuvre; car on ne peut rien faire sans le secours d'une certaine instruction.

La note dominante de ces lettres naïves c'est la piété, l'humilité, l'affection et la soumission conjugales, jointes à une haute appréciation des choses de l'esprit. Sans doute, il y a là des idées de reflet. On devine que celles qui ont écrit avaient eu des relations

avec leurs correspondantes anglaises, qu'elles avaient dû recueillir sur leur lèvres des phrases toutes faites, touchant la vertu de l'éducation, l'utilité des études précoces, les avantages du savoir, etc. Dans la société de femmes européennes, leur intelligence docile et flexible s'était évidemment adaptée au milieu. Nous allons faire connaissance maintenant avec des femmes en qui semble, au contraire, renaître, comme spontanément, sous le voile de la douceur et de la modestie natives, les plus hautes qualités de l'antique race indoue.

III

Malgré les pieux accents que nous venons d'entendre, le scepticisme religieux fait, dit-on, de grands progrès dans l'Inde, depuis une vingtaine d'années. Il n'en était pas de même, il y a seulement un demi-siècle; à cette époque, les bords du Gange sacré voyaient encore affluer les pèlerins de hautes castes. Ceux-ci profitaient de l'occasion pour traiter de leurs affaires, souvent même pour arranger le mariage de leurs filles, ce qui est pour un père de famille indou, non la plus importante mais la plus pressante de toutes. Une contemporaine, la *pandita Ramabai*, — la doctoresse Ramabai, — a raconté comment, en 1840, son grand-père était parti en pèlerinage, avec sa femme et ses deux fillles, âgées de sept et de neuf ans; comment, après s'être baigné au point du jour, dans les eaux purificatrices, il avait vu sortir du Gange un autre pèlerin, qui venait de remplir le même devoir, et aussitôt était entré en conversation avec lui.

Le père de famille demanda à cet étranger, — un homme d'aspect imposant, — qui il était et d'où il venait. Celui-ci répondit qu'il était un brahmane, c'est-à-dire un homme de la plus haute classe, et qu'il occupait dans sa caste un rang distingué. Il ajouta qu'il était veuf; sans plus de préliminaires, le père lui offrit une de ses filles en mariage. L'offre fut acceptée, les cérémonies nuptiales accomplies dès le lendemain, et l'époux improvisé emmena dans une province lointaine l'enfant qui ne devait jamais revoir ses parents.

Heureusement qu'elle était tombée en bonnes mains. Ce brahmane était un homme savant, juste et, chose extraordinaire, animé de l'esprit des temps védiques, persuadé que les femmes ne sont pas dépourvues d'aptitudes naturelles et qu'il est d'une bonne politique de les faire participer aux avantages de la culture intellectuelle. Ananta Shastri, — c'était le nom du brahmane, — était un original, aussi avait-il tout le monde contre lui; surtout les femmes de sa famille, lesquelles avaient déjà protesté, au nom des

convenances, quand il avait essayé de donner quelque instruction à sa première femme. Cette fois, il était décidé à en faire à sa tête; aussitôt arrivé chez lui, il mit sa petite épouse à l'étude du sanscrit, comme qui dirait chez nous, du latin.

Avec le temps, Ananta Shastri eut un fils et une fille, auxquels il crut devoir donner une même éducation, avec cette différence qu'il instruisait le fils et qu'il chargea la mère d'instruire la fille. La façon dont elle s'acquitta de sa tâche a produit la savante Ramabai.

Le genre de vie que menait cette famille est plein de couleur locale. Le brahmane, fatigué de l'opposition des siens, avait quitté sa maison. Il s'était enfoncé, avec sa jeune femme, dans les jungles, avait construit une cabane auprès d'une fontaine, source d'un fleuve sacré, et vécu, là, de fruits et de riz. Même cette modeste ressource finit par lui manquer. Alors, il se mit à errer de village en village, enseignant sur sa route ceux qui voulaient être enseignés, — nous dirions chez nous faisant des conférences, — et vivant d'aumônes. Il finit par devenir aveugle, et mourut, presque en même temps que sa femme, n'ayant jamais fait autre chose que chercher la vérité morale et religieuse, ne l'ayant pas encore trouvée tout à fait, mais l'ayant entrevue. Il laissait une fille, extraordinairement instruite, âgée de seize ans, non mariée encore. Ramabai se trouvait seule au monde, pauvre, errante, et déjà vieille fille, ce qui est considéré dans l'Inde comme la dernière des hontes, presque comme un crime.

La courageuse femme continua comme son père avait commencé. Elle savait, non seulement le sanscrit, qui est la clef de toute science, mais la plupart des langues vivantes de l'Inde, ce qui lui permettait de faire partout des conférences. Elle allait devant elle, étonnant tout le monde sur sa route par l'élévation et la liberté de ses discours, prêchant la nécessité de l'instruction, au moins primaire, pour les femmes, s'élevant contre l'immoralité des mariages prématurés, et contre l'absurdité de la vie claustrale des *zénanas*. C'était une révolutionnaire, dans le bon sens du mot, cent ans plus tôt, elle eût été lapidée ou enterrée vive. Mais on était en 1874 et sous la protection des lois anglaises. Quelques personnes, — surtout parmi les étrangers, — subvenaient sur sa route à ses faibles besoins; enfin, elle arriva à Calcutta. Là, elle était à peu près sauvée.

Six mois plus tard, après avoir passé des examens devant l'Assemblée des *pandits*, — ou docteurs, — de la ville, Ramabai, proclamée un prodige, recevait d'eux le titre de *Saravastî*, et était demandée en mariage par un Bengalais instruit, nommé Médhavi.

C'était un esprit fort que ce Bengalais, mais ce n'était pas un athée. Comme un grand nombre d'Indous instruits, de nos jours, il avait rejeté les absurdités du brahmanisme, n'en conservant que l'esprit de piété. C'eût été un bon terrain pour y implanter la vérité chrétienne. Malheureusement, il mourut après quelques mois de mariage. Et comme les deux époux avaient, en s'unissant, commis le plus grand des crimes parce qu'ils n'étaient pas de la même caste, Ramabai se trouva, vis-à-vis de la société indoue, dans une situation déplorable; elle était à la fois veuve et paria! pauvre et conspuée! Un enfant lui naquit : c'était une fille! Enfin, rien, aux yeux de ses compatriotes, ne manquait à son malheur, — à son châtiment!

Comme personne ne voulait avoir de relations avec elle, Ramabai serait morte de misère si la société anglaise de Calcutta ne l'eût prise sous sa protection. Grâce aux secours qu'on lui donna, elle put reprendre sa vie de conférencière, visita Poonah, Bombay, et, — toujours avec l'aide d'amies anglaises, — fonda, en 1880, une société pour favoriser l'éducation des femmes, et dépopulariser les mariages précoces. En 1881, Ramabai se présenta devant le conseil de l'instruction publique, à Calcutta, pour réclamer l'admission des femmes dans les écoles de médecine, afin que cette moitié de la population indoue qui habite au fond des *zénanas* et n'y peut faire pénétrer aucun homme, cessât d'être privée de secours médicaux.

Deux ans plus tard, Ramabai a traversé « l'eau noire », dont les Indous ont une religieuse horreur. Elle est venue à Londres où, librement, au nom de la science autant que de la foi, elle a embrassé le christianisme. On peut affirmer que la culture moderne, chez les Indous des deux sexes, tendra toujours vers ce but. Ils en sont arrivés au point où en étaient les Romains éclairés des cinq premiers siècles; ne croyant plus à leurs dieux et ne pouvant que choisir entre un théisme vague et la foi chrétienne. Pendant son séjour à Calcutta, le babou Keshub Chunder Sen, le chef de la secte du Brahmo-Somaj, un des hommes les plus distingués de la société indoue, avait donné à Ramabai un exemplaire d'un de ses ouvrages. C'était un recueil des préceptes moraux de tous les cultes. Elle avait été frappée de la supériorité de l'éthique chrétienne. Sa vive intelligence avait vite découvert que c'était là le résumé de toutes les doctrines morales des grands philosophes de l'Orient, avec quelque chose de plus. Elle demanda alors successivement à lire l'Ancien et le Nouveau Testament, les Actes des Apôtres, les Pères de l'Eglise; sa conversion s'acheva sans bruit, dans le silence du cabinet; et, comme elle était vaillante, aussitôt qu'elle eut vu la lumière elle y marcha.

La pandita Ramabai Saravastî, cette femme étonnante, fille d'apôtre, apôtre elle-même depuis l'âge de seize ans, est entrée aujourd'hui dans sa trente-quatrième année. Pour une Indoue ordinaire, c'est déjà la vieillesse; pour elle, c'est la force de l'âge et la maturité de la beauté. Vêtue du châle blanc des veuves de son pays, accompagnée de sa fille, chrétienne comme elle, Ramabai a fait des conférences en Angleterre, et réuni des souscriptions dont le produit était destiné à fonder dans l'Inde un établissement en faveur des petites filles veuves. Elle est passée ensuite en Amérique, dans le même but; et après quatre ans de pérégrinations, est revenue dans son pays, où elle a, en 1890, créé sous le titre de : *Maison de science* — *Shardu Sadan* — un asile pour les jeunes veuves de hautes castes. Si puissant est le préjugé dans l'Inde, que, bien que l'admission y soit presque gratuite, on n'a pu, dit-on, réunir encore qu'une vingtaine de pensionnaires. Et pourtant Ramabai a pris toutes les précautions possibles pour que cette admission n'entraîne pas la perte de la caste. Toutes les coutumes indoues sont religieusement observées dans la « maison de science ». Bien plus, aucun effort direct n'y est tenté pour détacher de la foi de leurs pères les jeunes veuves qui viennent s'y abriter. Ramabai attend que le progrès de l'instruction et de l'éducation les conduise à une religion plus parfaite et elle laisse prudemment opérer la grâce.

Au temps de ses plus grandes tribulations, c'est-à-dire, lorsque ayant épousé un homme d'une autre caste, la pandita était devenue un objet de dégoût pour sa nation, — au point que le frère de Médhavi n'osait plus écrire à son frère de crainte de perdre lui-même sa caste, — une seule parente, une seule amie, avait tendu la main à la proscrite; c'était Anibandai Joshee, une autre héroïne en son genre, une jeune femme dont l'étrange carrière mérite d'être racontée.

Anibandai était sortie d'une famille noble d'origine mahratte, qui avait, au dix-huitième siècle, reçu, en récompense de ses services, d'immenses domaines, comprenant plusieurs villages, dans les environs de Poonah. La supériorité de la race anglaise sur la race indoue s'affirme aux Indes de telle manière, que les Joshee, qui possédaient un palais, des joyaux magnifiques, une légion de serviteurs, n'avait pas cru déroger en acceptant de très petits emplois du gouvernement britannique. Un cousin d'Anibandai était employé de la poste aux lettres. En continuels rapports avec des Anglais, il avait modifié ses idées au sujet de l'éducation des femmes, et quand sa petite cousine lui fut donnée en mariage, à l'âge de cinq ans, il se mit à lui enseigner le sanscrit et l'anglais. Anibandai montrait

un goût passionné pour l'étude; Gopal Joshee dut trouver plus tard qu'elle en avait trop; car lorsqu'elle eut, en 1878, perdu, faute de secours médicaux suffisants, crut-elle, son unique enfant, elle conçut l'idée d'apprendre la médecine, et insista de telle sorte auprès de son mari, qu'il finit par consentir à la laisser aller en Amérique pour y faire ses études.

Elle les a faites avec un merveilleux succès, passant, en 1886, de brillants examens à Philadelphie, et rentrant dans son pays avec le diplôme de docteur en médecine. Malheureusement, elle est morte poitrinaire, l'année qui a suivi son retour. Sa vie n'en aura pas moins été féconde. « Mistress Joshee », comme on l'appelait dans la société anglaise de Calcutta, avait parfaitement compris que l'étude et la pratique de la médecine par des femmes indoues impliquait à la fois pour elles du bien à faire et une position à prendre. Son idée n'a pas été perdue. La reine Victoria l'a adoptée et faite sienne. Elle a recommandé de préparer, pour l'exercice de la profession médicale dans l'Inde, un certain nombre d'étudiantes anglaises et indoues, qui y exercent avec le diplôme de docteur en médecine. Anibandai, fort attachée aux coutumes de son pays, — à ce point que, même en Amérique, elle se marquait tous les jours au front du signe des femmes mariées et préparait ses repas de ses mains, de peur de perdre sa caste, — n'entendait pas que des docteurs du sexe masculin pénétrassent dans les *zénanas*, mais elle ne voulait pas davantage que les femmes et les enfants fussent exclues du bienfait de la science; surtout, elle ne doutait point que les aptitudes féminines ne fussent, chez sa race, à la hauteur de toutes les études. Nous avons dit que les Joshee étaient Mahrattes, et l'on sait que ces anciens montagnards, qui ont subjugué l'Indoustan, s'ils étaient cruels, féroces, avaient, du moins, les grandes qualités des conquérants. Enfant, Anibandai avait fait un rêve : en elle, lui avait dit un ange pendant son sommeil, renaîtront l'héroïsme du fondateur de la famille et l'éclat du nom. Elle ne s'était pas beaucoup trompée, car elle a montré un rare courage et ouvert à ses sœurs une voie qui, par une pente insensible, peut les conduire à la conquête de ce qui vaut plus que des provinces : la liberté.

Nous avions à Paris, en 1871, une jeune fille indoue, que M. André Theuriet a été, croyons-nous, dans le monde littéraire, à peu près seul à connaître. C'était Torn Dutt, un gracieux spécimen des femmes cultivées de son pays. Cette jeune fille, admiratrice passionnée de la France, a versé sur nos plaies le baume du cœur et de la poésie. Nous lui devons bien un hommage.

Elle était née à Calcutta, d'une famille de haute caste, dans une

de ces jolies maisons cachées sous d'épais ombrages, qui embellissent les faubourgs de la ville. Son père, le babou Govin Chunder Dutt, un homme remarquable, très instruit, très éclairé, comme il s'en rencontre parmi tous les Indous, mais surtout parmi ceux des grandes villes européanisées, lui avait donné une haute éducation. Sa famille était chrétienne et, chez elle, les antiques légendes de l'Inde n'avaient plus qu'une valeur poétique. La mère les redisait à sa fille, comme ces contes de nourrice qui façonnent l'esprit des enfants. Torn a raconté que les chants de sa mère, célébrant les dieux antiques de l'Inde, leurs incarnations touchantes, leurs dramatiques aventures, lui avaient souvent arraché des larmes. Bien que la foi en Vichnou et en Siva eut, dans la maison du babou Dutt, changé de caractère, elle continuait à répandre dans l'âme de la jeune fille ses mystiques effluves.

Torn Dutt, née poète, nourrie de poésie, enthousiaste, maladive, — elle est morte à vingt ans, — a eu l'âme d'une Indoue, l'esprit et la culture d'une Européenne. C'est ce qui a rendu son œuvre un peu disparate. Elle a écrit en vers anglais : *Ballades et légendes de l'Indoustan;* en prose française, un roman d'un genre vieilli, intitulé : *Journal de Mlle d'Arvers.* Evidemment, Torn, qui trouvait dans la maison paternelle les ressources d'une vaste bibliothèque, avait dû lire les romanciers français du commencement de ce siècle. L'ouvrage ne peut avoir une très grande valeur; ce qui le rend curieux, c'est son origine. Il en est de même des poésies françaises de l'auteur. *Gerbes ramassées dans les champs français* a surtout le mérite d'avoir été écrit par une Indoue, imprimé à à Bhowanipore, et — c'en doit être un à nos yeux — d'exprimer des sentiments de sympathie pour la France. En 1870, cette jeune fille avait écrit, après Reichshoffen, après Sedan :

Elle n'est pas morte; non, elle ne peut mourir.
Le sang qu'elle a perdu l'a fait s'évanouir.
Voici l'Angleterre qui passe.
— Approche, Samaritain! Personne que toi n'est là
Pour étancher le flot qui coule.
Ecarte d'une main fraternelle
Ses cheveux collés sur son front!
Arrose d'eau fraîche son visage!

Elle est noyée dans son sang
Et personne ne lui vient en aide.
Capitaine de la grande armée
De l'humanité tout entière,
Es-tu donc évanouie pour toujours?

Pensée, liberté, vérité, espérance,
Tout doit-il périr avec toi?

Attendez! Elle remue! Son œil se rallume!
Garde à vous! gare au tronçon d'épée!
Comment osez-vous donc, pour une défaillance,
Vous approcher, en riant, si près de la France,
Hordes ivres d'Attila?
Elle est debout! La voilà forte
Pour retourner au combat.
L'étoile qui guide le monde
Brille toujours sur son front!
Marchez, nations, à sa suite.

Ce naïf enthousiasme, qui serait à peine à sa place dans la bouche d'un chauvin français, étonne sur les lèvres d'une fille de l'Asie. Il montre chez Torn Dutt une générosité d'âme qui dépasse le but : c'est le propre des poètes, et elle était poète jusqu'aux moelles. Elle l'a prouvé surtout dans ses paraphrases des *Vieilles légendes de l'Indoustan*. La matière était riche; car ce sont les plus beaux poèmes que l'esprit humain ait créés.

Nous ne savons s'il faut, à propos des femmes indoues remarquables, qui ont paru depuis une vingtaine d'années, parler de Cornélia Sorabji, de ses sœurs et de sa mère. Les Sorabji ne sont pas exactement des Indoues. Leur famille paternelle est Parsis, et les Parsis, quoique établis dans l'Inde depuis douze siècles, y sont toujours un peu des étrangers. Leur position a quelque analogie avec celle des Juifs en Europe. Dans le Guzzerat et à Bombay, ils ont presque le monopole du commerce. C'est une race intelligente chez laquelle les femmes sont libres, et que les Anglais protègent. Mais ils sont attachés à leur religion, en raison même de l'exil qu'elle leur a coûté, et fort intolérants pour ceux d'entre eux qui l'abandonnent.

Le père de Cornélia Sorabji en sut quelque chose. C'était un savant, un théologien. En comparant les dogmes de tous les cultes, il avait reconnu que le christianisme les résumait tous, contenait la vérité substantielle dont les autres religions sont le reflet, et il s'était fait baptiser. A partir de ce moment, emprisonnements, abandons, lapidations, rien ne lui avait manqué. Ses parents l'avaient renié, sa mère était morte de chagrin, ses amis avaient tenté de le noyer en pleine mer. Mais rien n'avait ébranlé sa résolution; il avait épousé une Indoue, convertie comme lui, et fondé une famille chrétienne. Avec le temps, six filles, sans un seul fils, lui étaient nées. Au lieu de se désoler, comme on se désole aux Indes

quand on n'a pas d'enfants mâles, le ménage Sorabji s'en félicita. Mari et femme étaient convaincus que le pays ne pouvait être régénéré que par les femmes; que l'éducation des femmes était le premier des intérêts publics, et ils se réjouirent d'avoir six filles qu'ils pourraient vouer à l'enseignement.

Ce plan a reçu son exécution. Quand les jeunes filles ont été élevées, Mme Sorabji a ouvert une grande institution, sur le modèle de l'Ecole normale de femmes, fondée par le gouvernement anglais dans la ville d'Ahmenadab. Après y avoir été élèves, les demoiselles Sorabji y sont devenues institutrices, et telle a été la supériorité des études de l'une d'elles, Cornélia, qu'en 1887, le gouvernement anglais lui a offert une chaire de professeur au collège de Guzzerat. Elle refusa d'abord, pensant que l'esprit de sa vocation exigeait qu'elle n'enseignât que des femmes. Mais la proposition ayant été renouvelée trois mois plus tard, elle a fini par accepter, afin de transporter dans l'Inde, par son exemple, la coutume suivie aux États-Unis, où des jeunes filles font quelquefois, avec un grand succès, la classe à des jeunes gens. Cependant, autre pays, autres mœurs, et il est incertain que l'expérience réussisse. Ce n'en est pas moins un spectacle extraordinaire que de voir une femme indoue, après trente siècles d'esclavage et de profonde ignorance, convertie en un brillant professeur de collège.

Avec la maharani de Kuch-Béhar, qui est une princesse indoue, toute couverte de rubis et de saphirs, nous nous retrouvons davantage dans le courant ordinaire de nos idées.

La principauté de Kuch-Béhar, située à l'extrémité nord-est du Bengale, n'est pas un puissant État; elle a environ quinze lieues de long sur dix de large; et, bien que le maharadjah soit souverain, ce n'est qu'un docile pupille du gouvernement anglais. Mais, au point de vue de la métamorphose sociale et religieuse de l'Inde, il remplit un rôle important, rôle auquel se trouve naturellement associée la maharani. Aussi, la reine Victoria, et, après elle, la haute société anglaise, ont-elles fait à cette princesse un très grand accueil, lorsque, rompant avec la tradition séculaire, elle a, en 1887, traversé « l'eau noire », à l'occasion du jubilé de la reine. La maharani de Kuch-Béhar n'est point par elle-même une femme extraordinaire : fille du baron Keshub Chunder Sen, le chef du Brahmo-Somaj; elle a reçu une éducation distinguée, presqu'une éducation anglaise, et s'en montre simplement digne. Mais en elle se trouvent atteints tous les antiques préjugés de l'Inde; pour le vulgaire des Indous, elle est un vivant spectacle, et cela contribue à rendre curieuse cette figure.

D'abord, elle a été mariée hors de sa caste. Chose singulière, le

maharadjah, quoique issu de race royale et roi lui-même, est de caste inférieure; la maharani, au contraire, bien que née d'un simple particulier, appartient à la plus haute caste de l'Inde. Secondement, le mariage s'est fait sans les cérémonies accoutumées; en troisième lieu, la maharani se montre en public aux côtés de son époux, et n'observe point la coutume, en ce qui touche à la réclusion de son sexe; enfin, elle a rompu avec les lois de son pays en venant en Europe, chose bien plus grave pour une souveraine que pour une femme ordinaire. Aussi, est-elle fort mal vue en général des hommes de son pays. Seule, ou à peu près seule de sa nation, aux réceptions des autorités anglaises de l'Inde, elle a souvent essuyé, dans les salons du gouvernement, des espèces d'impolitesses de la part de ses compatriotes. A ses réceptions à elle, on ne voit guère que des Anglais; et le mécontentement qu'elle cause aux orthodoxes, ébranle, dans les conseils du Brahmo-Somaj, jusqu'à l'autorité de son père. Mais les femmes n'en jugent pas toutes de même; celles qui désirent secrètement leur affranchissement sont prêtes à s'autoriser de cet exemple tombé du haut d'un trône, et donné par une jeune femme dont la douceur, la modestie et le grand attachement à la religion de ses pères, font, sous tous les autres rapports, la plus parfaite Indoue. Au fond de son palais, la maharani de Kuch-Béhar est fidèle aux habitudes de son peuple et aux moindres prescriptions de sa religion. Dans les beaux salons, meublés à l'européenne, où elle reçoit l'hiver, à Calcutta, toute la société anglaise, elle jette, au contraire, de ses mains de femme timide, entre le monde chrétien et le vieux monde asiatique, ce pont dont le Brahmo-Somaj (c'est-à-dire la Nouvelle-Église, l'Église libérale brahmane) a posé les premières assises.

IV

Nous avons, dans ces pages, esquissé quelques figures intéressantes. Nous pourrions en montrer d'autres. La femme du radjah de Kapurtalla est une Indoue chrétienne d'une famille de missionnaires indous chrétiens, qui se serait distinguée parmi des Européennes. Mme Wheeler, veuve d'un Anglais, inspectrice des écoles de filles, est née d'un Indou converti. Mme Chandramuki Bose, directrice de la maison d'éducation de Béthune, où sont élevées, à Calcutta, les filles des meilleures familles indoues européanisées, et Mme Kadambini Ganguli, ont toutes deux reçu leurs grades universitaires supérieurs. Sans doute, ce sont là de rares exceptions; mais tout commence par un petit noyau — le grain de senevé.

Des biographies étendues de quelques-unes de ces femmes

remarquables ont été données par plusieurs écrivains anglais, entre autres par Mrs Chapman, qui a, croyons-nous, habité longtemps l'Inde[1]. Lady Dufferin, dans son livre intitulé : *Our Vice-Regal life in India* « Notre existence vice-royale aux Indes », nous a ouvert, elle aussi, bien des jours sur la situation des Indoues. Le séjour de cette femme distinguée dans l'empire britannique d'Asie aura d'ailleurs contribué à améliorer cette situation, plus peut-être que n'eût pu le faire l'intervention d'un représentant de la royauté appartenant au sexe masculin. Ce ne sont pas les lois qu'il s'agit de changer : les lois sont à peu près bonnes; ce sont les coutumes et les idées. A cet égard, un homme, même investi de la confiance royale, est suspect à la fois aux hommes et aux femmes; dans tous les cas, il est auprès de celles-ci dénué, en ces matières, d'autorité morale, et impuissant à rassurer les consciences. Au contraire, une femme comme la marquise de Dufferin, chargée de la mission par une souveraine en qui ses sujets, — les Indous comme les autres, — reconnaissent un modèle de vertus féminines, peut beaucoup pour modifier ces idées et ces coutumes.

Quand la future vice-reine des Indes avait en 1884 pris congé de la reine, elle avait été chargée par Sa Majesté d'étudier sur les lieux la question de l'assistance médicale à donner aux femmes indoues. Aussitôt son arrivée, lady Dufferin s'était mise à l'œuvre, et elle n'avait pas tardé à se convaincre qu'il fallait instituer dans l'Inde un vaste service médical composé de femmes. C'est ainsi que fut créée, en 1885, *The national association for supplying Female medical aid to the women of India.* L'association a pour objet de former des docteurs en médecine du sexe féminin pour exercer l'art à domicile; des garde-malades; des infirmières d'hôpitaux; d'installer des quartiers pour les femmes dans les hôpitaux existants, quand il n'est pas possible d'en construire d'autres uniquement à leur usage. Les docteurs peuvent être indifféremment soit des Indoues, soit des Anglaises, bien instruites dans une des langues qu'on parle aux Indes, ou dans plusieurs, si elles veulent pouvoir exercer dans diverses provinces. Il va sans dire que les études comprennent la chirurgie, aussi bien que la médecine. Voilà cinq ans que l'Association fonctionne avec succès. Ce n'est qu'un début; mais on peut déjà prévoir que le mouvement créé par les femmes et pour les femmes, dans un but d'utilité incontestable, aura, de plus, pour effet de stimuler la sympathie entre les classes et les races diverses qui peuplent l'Inde, y compris les races chrétiennes,

[1] *Some distinguished Indian women,* by Mrs Chapman. Londres et Calcutta, 1891.

et aussi de pousser les femmes à l'affirmation de leurs droits. On l'a vu déjà, au départ de lady Dufferin, en 1888; ce fut vraiment un intéressant spectacle que la scène d'adieu.

Huit cents femmes hindoues des différentes castes sortant de leurs retraites, se présentèrent dans le palais du gouvernement à Calcutta. Elles venaient apporter à lady Dufferin, une adresse, signée par plus de quatre mille de leurs sœurs, exprimant leur regret de la voir partir, et leur reconnaissance de ce qu'elle avait fait pour elles.

Jamais chose pareille ne s'était produite dans l'Inde. Jamais on n'avait vu les femmes réclamer en masse leur part aux bienfaits de la civilisation, leur droit à la vie. Celles-ci furent reçues avec honneur dans la salle du trône. Jeunes, vieilles, riches, pauvres, elles semblaient tout étonnées elles-mêmes de se trouver au milieu d'une foule. Les unes étaient vêtues de toiles de coton peintes; le plus grand nombre, de satins et de brocarts d'or, richement brodés; quelques autres portaient la robe blanche et le châle blanc des veuves; celle-ci, semblable à une statue grecque, était drapée à l'antique d'un léger cachemire uni; celle-là, chargée, à la mode orientale, de colliers, bracelets, ceintures, anneaux de jambes et d'orteils, bagues et agrafes, toute une boutique de joaillier. Très peu d'entre elles savaient l'anglais; mais elles faisaient parfaitement comprendre, du geste et du regard, qu'elles venaient apporter à la reine et à la vice-reine, le témoignage de leur reconnaissance.

L'exercice de l'art de guérir a toujours été une des portes par lesquelles a passé la civilisation. Depuis l'origine de l'histoire, on voit les médecins prendre sur leurs malades, et par suite dans la société, une grande influence. C'est peut-être par une dispensation de la Providence que, dans l'Inde, où la femme a besoin d'être émancipée, autant pour les progrès du pays que pour son propre bien, ce moyen d'action est précisément remis entre ses mains. Il est permis d'espérer que les Anglaises qui étudient la médecine en Angleterre, trouvant de l'emploi aux Indes, s'y porteront en nombre, et que les femmes indoues, stimulées par cet exemple, ne tarderont pas à leur faire concurrence. La *National-association for supplying Female medical aid to the women of India* — l'Association nationale pour instituer, au moyen des femmes, le service médical auprès des Indoues, — cette création personnelle de la reine Victoria, peut devenir, dans l'Indoustan, le ferment invisible, mais actif, de toute une révolution.

V. DE CHEVIGNY.

LES DÉFAILLANCES[1]

III

La Roche-Mesnil et Roquebrune étaient partis de compagnie. Ils se connaissaient de longue date. En sortant de Saint-Cyr, le jeune officier avait débuté par la garnison de Laval, et c'est dans un des salons de cette ville, chez une vieille douairière dont il se trouvait un peu parent, qu'il s'était rencontré avec le futur député de la Mayenne. Dès le premier jour, une grande sympathie les avait attirés l'un vers l'autre. Les hommes d'honneur se devinent et se reconnaissent entre eux, tout comme le font les fripons. Depuis, ils ne s'étaient vus qu'à intervalles éloignés, mais chaque fois que les circonstances les rapprochaient, ils éprouvaient à se retrouver un vif plaisir.

Tous deux, le cigare allumé, par une nuit claire et froide, gagnèrent l'avenue Hoche, remontant dans la direction de la place de l'Étoile. La Roche-Mesnil habitait un petit hôtel qu'il s'était fait construire dans une des rues qui avoisinent l'avenue du Bois-de-Boulogne. Robert, dont le régiment tenait garnison à l'École militaire, occupait un modeste logement d'officier dans une de ces larges avenues qui rayonnent derrière l'hôtel des Invalides.

Après avoir échangé avec son compagnon de route quelques observations concernant la réunion à laquelle ils venaient d'assister, Robert s'était tu. A deux reprises il avait ouvert la bouche pour adresser une question à La Roche-Mesnil et s'en était abstenu. Son indécision était visible. Le comte s'en aperçut.

— Voyons, mon cher, lui dit-il, on jurerait que vous avez quelque chose à me demander. Est-ce donc si difficile à dire que vous ne puissiez vous décider à le faire?

— C'est vrai, répondit Robert en souriant, il est un sujet dont je désirerais vous entretenir et il est vrai également que j'éprouve quelque embarras à l'aborder.

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juillet 1891.

— Ne puis-je vous venir en aide? reprit le comte en souriant à son tour. Cela me sera peut-être moins malaisé que vous ne pensez.

— Que croyez-vous donc, mon cher Roger? dit Robert.

— Je crois, mon cher ami, et je serais bien étonné si je me trompais, qu'à ce sujet de conversation d'un abord si délicat n'est pas étrangère certaine rencontre faite par vous ce soir contre toute attente.

Robert en se voyant si bien deviné fut légèrement troublé.

— Il n'est pas nécessaire pour avoir fait cette découverte, reprit La Roche-Mesnil, d'être doué d'une perspicacité bien rare. Tout à l'heure, l'émotion que vous avez éprouvée en revoyant Mlle Harlem ne m'a pas échappé. Et d'abord, c'est dans l'ordre. On ne sauve pas la vie à une belle jeune fille en danger sans courir des dangers soi-même, ne fût-ce que celui d'égarer son cœur dans la bagarre. Je ne vous demande pas de confidence, bien entendu, continua-t-il gaiement, et s'il vous convient de garder vos sentiments secrets, mettons que je n'aie rien dit.

— Allons! puisqu'on ne peut rien vous cacher, fit Robert prenant gaiement son parti, j'avoue, j'avoue tout. Depuis deux années, l'image de la jeune inconnue rencontrée par moi dans les Pyrénées ne m'avait pas quitté. Jugez de mon trouble et de ma joie en revoyant inopinément celle que j'avais désespéré de rencontrer jamais! Et cependant, au lieu de me réjouir, je devrais plutôt m'attrister; car je la retrouve dans des conditions qui, loin de m'autoriser à me rapprocher d'elle, sont plutôt faites pour m'en éloigner.

— Qu'entendez-vous par là, mon cher Robert?

— Voici, et vous allez achever de m'éclairer à ce sujet... Au reste, après ce que j'ai vu ce soir, la question que je vais vous poser est bien inutile.

— Parlez toujours.

— M. Harlem est riche, n'est-ce pas?

— Sa fortune est énorme. Elle dépasse tout ce que vous pouvez imaginer.

— Merci, fit tristement Robert après un silence, c'est tout ce que je désirais savoir.

— Le hasard a donc bien fait les choses, reprit le comte, en vous plaçant si fort à propos sur le chemin de Mlle Harlem, et vous pouvez lui rendre des actions de grâces. Quant à l'immense disproportion des situations de fortune, vous n'avez pas à vous en alarmer; après ce qu'ils vous doivent, elle ne saurait être un obstacle ni aux yeux de Harlem ni à ceux de sa fille.

— Que supposez-vous donc? demanda Robert en redressant la tête et en regardant en face son interlocuteur.

— Rien dont je doive m'étonner ni puisse vous blâmer, reprit La Roche-Mesnil avec un peu d'amertume dans la voix. Tant d'autres à votre place agiraient de même! Jeune, porteur d'un beau nom, officier d'avenir, paré en outre de l'auréole qui entoure le front des sauveurs, il est tout naturel que vous cherchiez à tirer parti de ces avantages, et...

— Vous me connaissez bien mal, mon cher Roger, fit l'officier d'une voix grave en l'interrompant, si vous me croyez capable de pareils calculs. Outre que de ma part il serait odieux de chercher à me faire payer un service rendu, pauvre, il me répugnerait d'épouser une jeune fille riche... alors même que j'éprouverais pour elle un sentiment autre que l'indifférence... Et quant à trafiquer du nom que je porte pour l'échanger contre une grosse dot, jamais, ajouta-t-il avec énergie, jamais je ne me rendrai coupable d'une semblable défaillance.

— A la bonne heure, mon cher Robert, fit le comte en lui prenant les mains, et pardonnez-moi si je vous jugeais mal. Mon erreur est bien excusable, car les défaillances de ce genre ne sont pas rares par le temps qui court, et avec celles-là, bien d'autres encore...

— Que voulez-vous dire? fit Robert un peu étonné.

— Rien que de trop vrai, malheureusement. En faut-il accuser l'époque un peu troublée dans laquelle nous vivons, et ce trouble aurait-il gagné les esprits? Mais nombre de gens paraissent avoir perdu la notion du devoir strictement et sévèrement accompli, même au prix de sacrifices pénibles. De là des capitulations de conscience, des défaillances, comme vous dites. Ce ne sont pas des manquements à l'honneur, non, ni même des actes d'indélicatesse. Ce sont des manières d'agir, de vivre, auxquelles la correction fait défaut, résultats fâcheux d'un abandon plus ou moins complet de sa dignité, conséquences de l'amour du bien-être, du désir de paraître, aujourd'hui si général, des appétits désordonnés, de la chasse aux fortunes rapidement acquises. L'héritier d'un grand nom qui va chercher sa femme dans un monde entièrement étranger au sien, faisant même bon marché de la différence de religions, défaillance... Défaillance, le gentilhomme qui hasarde son nom dans des spéculations douteuses, cet autre qui s'est constitué le parasite attitré d'une table grassement servie et paye son écot en racolant des convives de marque, ce troisième qui, dépourvu de l'énergie nécessaire pour demander au travail de quoi vivre, gratte chaque soir sur le tapis vert des tables de jeu de son cercle les quelques

louis nécessaires à sa subsistance du lendemain... Défaillance encore, l'homme politique qui renie ses convictions et encense ce qu'il méprisait la veille pour être admis à prendre sa part du budget ou du pouvoir; le mari qui, par faiblesse, par indolence, ferme les yeux sur les écarts de celle qui porte son nom; cet autre qui, oublieux de ses devoirs et du respect qu'il se doit à lui-même, se compromet dans les fréquentations inavouables et les amours de bas étage... Défaillance également, tous ceux qu'un intérêt quelconque entraîne à se lier avec des gens qui sont au-dessous d'eux moins par la naissance que par les sentiments et dont rien ne les force à rechercher la société... Défaillance enfin tout acte qu'on n'accomplit pas sans une certaine hésitation et un peu de rougeur au front, tout en se donnant d'excellentes raisons pour justifier sa conduite à ses propres yeux et en masquant derrière une assurance affectée la honte secrète qu'on en éprouve.

Ils se trouvaient place de l'Étoile. La Roche-Mesnil tout à son sujet s'était arrêté sur l'asphalte de la contre-allée déserte, parlant avec feu. Devant eux se dressait, percée de sa gigantesque arcade, la masse sombre de l'arc de triomphe, éclairée seulement dans les parties basses qu'atteignaient les lueurs du gaz. Sous cette clarté indécise, l'admirable bas-relief de Rude paraissait doué de vie. Le génie de la guerre se détachant de la haute muraille à laquelle il adhérait semblait prendre réellement son vol vers l'espace, entraînant l'adolescent imberbe aux superbes enthousiasmes, le guerrier dans la force de l'âge, son corps robuste emprisonné dans une cuirasse, et derrière eux le vieillard pliant sous le poids du bouclier et de l'épée dont il a chargé ses bras débiles. C'est à peine si deux ou trois voitures attardées traversaient la place, roulant presque sans bruit sur le pavé de bois. D'autres montaient l'avenue des Champs-Élysées et les lueurs mobiles de leurs lanternes glissaient le long des files de becs de gaz qui formaient jusqu'à la place de la Concorde un double cordon continu et convergent.

Les deux jeunes gens se tenaient arrêtés au haut de l'avenue, les regards tournés vers la grande ville qui se déroulait au-dessous d'eux dans la nuit, couronnée de cette sorte de dôme lumineux que produit la réflexion sur les nuages des innombrables lumières qui l'éclairent. Dans la masse immense de ses habitants, combien, à cette heure, récapitulant avant de s'endormir l'emploi de leur journée, calculaient les bénéfices des défaillances commises et, prenant de nouveaux compromis avec leur conscience, préparaient, en vue d'intérêts quelconques à satisfaire, les défaillances du lendemain! Telles étaient les pensées qui assaillaient l'esprit de Robert de Roquebrune à la suite des paroles que venait de prononcer son

compagnon, tandis que celui-ci, absorbé par ses réflexions, gardait le silence.

— Voilà une nomenclature effrayante, dit à la fin Robert. A vous entendre, on serait tenté de croire que peu de gens échappent à la contagion.

— Glisser sur la pente fatale est si facile! répondit La Roche-Mesnil. Tenez, moi-même, moi qui vous parle, ne venez-vous pas de me rencontrer chez Harlem, un joueur, un spéculateur enrichi à la Bourse? Et croyez-vous que ce soit là une société bien digne de moi? Mais comment diable refuser les invitations d'un homme chez lequel on peut abattre ses deux cents pièces de gibier en trois heures de temps? Et en politique, je suis sur le point peut-être de commettre la plus déplorable des défaillances, si je n'ai pas le courage de résister aux sollicitations qui m'assiègent... Traiter ce sujet m'entraînerait trop loin aujourd'hui, ajouta-t-il en réponse à une interrogation muette que Robert lui adressait du regard... Je ne vaux donc pas mieux que les autres, continua-t-il en souriant, et je n'ai pas le droit de critiquer mes semblables. Après tout, peut-être en a-t-il été de même de tout temps et est-ce fort mal à propos que je me pose en moraliste sévère. Soyons indulgents pour les faiblesses d'autrui, constatons-les avec une philosophie résignée et, surtout, tâchons de nous en préserver, ce qui, ajouta-t-il en riant, n'est pas toujours chose aisée.

Ils avaient repris leur marche et étaient arrivés au coin de l'avenue Marceau. Là ils se séparèrent, La Roche-Mesnil pour rentrer chez lui par l'avenue Victor-Hugo, Robert pour gagner par le pont de l'Alma le quartier éloigné qu'il habitait. Très préoccupé et combattu entre des sentiments opposés, la joie d'avoir retrouvé celle qu'il aimait, la douleur d'être obligé de renoncer à elle, c'est d'un pas rapide que le jeune officier descendit la large avenue déserte, son talon armé de l'éperon d'acier frappant l'asphalte sonore et réveillant les échos qui dormaient le long des petits hôtels sur lesquels la lune projetait sa clarté blanche et froide.

IV

Le lendemain de ce soir mémorable où il avait eu l'honneur de recevoir à dîner Mme la duchesse de Haut-Mont, Harlem, suivant son habitude, se leva de bonne heure et à huit heures entra dans son cabinet. Sur le vaste bureau Louis XV à ornements de cuivre doré, devant lequel tous les jours, à cette même heure, il venait s'asseoir, était déposé le courrier du matin, particulièrement volumineux ce

jour-là, ce qu'il constata avec satisfaction. C'était son meilleur moment, celui où, tout entier aux affaires, il dépouillait sa correspondance, vérifiait l'exécution des ordres de la veille et en donnait de nouveaux pour la journée. Après avoir rapidement ouvert les télégrammes et annoté la plupart d'entre eux au crayon, il posa le doigt sur le bouton d'une sonnette électrique placé à portée de sa main. Un huissier correctement vêtu de noir, culotte courte et habit à la française, parut et lui remit la liste des personnes qui attendaient déjà dans l'antichambre, car on savait que Harlem était matinal et donnait ses audiences de bonne heure.

Il prescrivit d'introduire en premier lieu et successivement ses agents de change. Ils étaient trois ou quatre qu'il employait régulièrement, sans compter une demi-douzaine de coulissiers tout à sa dévotion. Harlem avait la réputation d'être raide en affaires, parfois même un peu cassant. Ses ordres, qu'il donnait d'une voix brève et impérieuse, n'en étaient pas moins accueillis avec une respectueuse déférence. On pardonne bien des choses à l'homme qui vous fait gagner en courtages des centaines de mille francs par an.

Parlant à ceux qu'il considérait comme ses subordonnés, puisqu'ils travaillaient pour lui, Harlem se transformait. Dans son cabinet il était vraiment roi. Nul n'eût reconnu en lui le maître de maison obséquieux qui, la veille au soir, prodiguait aux nobles convives qu'il traitait des démonstrations d'une politesse exagérée, écoutant avec un sourire de complaisance aux lèvres les impertinences que ne lui ménageait pas Pont-Briac. Conscient de la puissance énorme que lui donnait son argent, le corps droit, la tête renversée en arrière, le regard assuré, il dominait réellement ceux qui l'approchaient, surtout quand ils avaient à recourir à lui. Avec cela, ayant ses heures de bonhomie et étonnant son entourage par des boutades de générosité, alors même que son intérêt ne le lui commandait pas et que ses largesses n'étaient pas la conséquence d'un calcul, ainsi que cela avait eu lieu la veille pour la duchesse. Au fond, il était serviable. Dans la masse des sollicitations et demandes d'argent qui l'assaillaient chaque jour, il discernait très bien celles qui méritaient d'être prises en considération et les accueillait avec bienveillance, ne refusant même jamais quelques louis au pauvre diable qui savait s'y prendre adroitement pour l'intéresser à sa situation. Il n'aimait pas l'argent pour lui-même, il l'aimait parce qu'il voyait en lui l'instrument avec lequel il pouvait satisfaire sa passion du jeu, car il était joueur avant tout. Il jouait à la Bourse avec la même ardeur que d'autres jouent à leur cercle ou dans les tripots, sans jamais se départir d'un sang-froid merveilleux qui constituait un atout précieux dans sa main et, joint à

une entente des affaires exceptionnelle, faisait de lui un joueur presque toujours heureux.

Les agents de change avaient défilé l'un après l'autre dans son cabinet et reçu ses ordres d'achat ou de vente pour la journée. Il pressa de nouveau le bouton de la sonnette électrique. L'huissier parut.

— M. Raoul est-il rentré? lui demanda-t-il.

Au même moment, le bruit d'une voiture roulant sur le gravier de la cour se fit entendre.

— M. Raoul rentre à l'instant, voici sa voiture, répondit l'huissier.

Le jeune homme fit presque immédiatement son entrée dans le cabinet de son père.

— Eh bien? fit celui-ci avec vivacité.

— Tout est arrangé, répondit Raoul en ôtant ses gants.

— Tu as vu le directeur des Prêts Agricoles?

— Je le quitte à l'instant. Il accepte tes dix millions avec enthousiasme; car, si tu ne lui avais pas tendu la perche, il fermait ses guichets et suspendait ses payements.

— Comme garanties...?

— Les mines que la Société possède. Leur valeur, même estimée au plus bas, est un peu supérieure à la somme prêtée. Dans six mois, en cas de non-remboursement, tu deviens propriétaire définitif.

— Très bien. On avisera, quand le moment sera venu, à ne pas être remboursé.

— Dis donc, reprit Raoul, voilà des titres qui vont joliment monter aujourd'hui!

— J'y compte bien, fit Harlem. J'ai donné l'ordre de ramasser, sitôt la Bourse ouverte, tout ce qu'il y aura de disponible sur la place.

— Tiens, moi aussi, dit Raoul en riant. Alors partageons, au lieu de nous faire concurrence. A propos, tu as vu les notes des journaux?

— Parfait. Autre note ce soir, faisant connaître que mon intervention a empêché la société des Prêts Agricoles de suspendre ses payements, et que, grâce à moi, le krach est conjuré.

— Très fort! fit Raoul.

Il s'interrompit pour jeter les yeux sur une carte de visite que l'huissier lui présentait.

— Bon! c'est cet imbécile de Des Chanettes... As-tu encore quelque chose à me dire? demanda-t-il à son père.

— Non, c'est tout.

— Alors, faites entrer, dit Raoul à l'huissier.

Des Chanettes entra, vêtu d'un complet du matin d'une coupe savante, le monocle vissé à l'œil comme d'habitude et le stick en main, mais la physionomie évidemment inquiète et le regard man-

quant d'assurance. Il salua Harlem, qui répondit distraitement à son salut, fort occupé qu'il était à signer des pièces qu'un employé venait de lui apporter et lui présentait l'une après l'autre.

— Qu'est-ce que tu veux, toi? dit brusquement Raoul au nouvel arrivant.

Des Chanettes s'approcha en se dandinant et avec un sourire contraint.

— Je viens pour la petite affaire, tu sais...

— Ah! oui, ta liquidation? Eh bien! mon bon, elle est désastreuse.

— Je m'en doutais, fit Guy tristement.

— Tu as acheté fin courant, poursuivit impitoyablement Raoul, deux cents tramways Sud-Ouest. Ils ont baissé de 50 francs. Tu y es de dix mille.

— Pas drôle, dis donc, murmurait Guy, atterré par cette révélation.

— Aussi je te dis de vendre et tu achètes.

— Dame! j'avais des renseignements...

— Et puis tu te méfiais de moi, c'est bien fait, tu n'as que ce que tu mérites. Tu désires lever tes titres?

— Pas précisément, non... Fais-moi reporter, hein?

Et sa voix prenait des inflexions caressantes...

— Bien... Et tes différences?

— Mon bon Raoul, fit Des Chanettes suppliant.

— Oui, oui, compris... Ah! tu me coûtes cher, toi.

— Possible, reprit Guy parlant avec feu, autant du moins que son organe grêle le lui permettait, mais, aussi, je suis un ami, un vrai, là... Quand tu auras besoin d'un homme solide au poste, tu n'as qu'à faire signe à l'ami Des Chanettes...

— Oui, oui, je la connais, répondit Raoul, qui savait sans doute à quoi s'en tenir sur la valeur de ces protestations de dévouement. Si jamais j'ai besoin de toi, bonsoir, plus personne... Adieu, va-t'en, j'ai à faire...

Comme Des Chanettes s'inclinait en passant devant Harlem, celui-ci, entre deux signatures, leva la tête.

— Ah! c'est vous, monsieur Des Chanettes, lui dit-il. Vous spéculez donc toujours?

— Mais oui, monsieur, à l'occasion, répondit Guy en s'arrêtant, très flatté de l'attention que le financier lui accordait.

— Jeune homme, je m'intéresse à vous, lui dit celui-ci qui se sentait ce matin-là en belle humeur, voulez-vous un bon avis?

— Avec reconnaissance, monsieur, répondit Guy tout joyeux, et tirant son carnet de sa poche, il se prépara à y inscrire le précieux renseignement que Harlem voulait bien lui donner.

— Voici, fit celui-ci : Ne jouez jamais à la Bourse, vous n'avez

pas assez d'estomac pour ça. C'est là le conseil que j'avais à vous donner.

— Ce n'est pas la première fois qu'on me le donne, répondit Guy désappointé en remettant tristement son carnet dans sa poche.

Puis, saluant de nouveau, il se retira.

L'huissier parut :

— Mme la vicomtesse de Maubriant, dit-il, fait demander si monsieur peut la recevoir.

— Certainement, fit Harlem.

Et, ayant congédié son employé, il se porta avec empressement à la rencontre de la jeune femme qui entra fraîche, souriante, vêtue d'une délicieuse toilette du matin, sa taille mince emprisonnée dans une jaquette de drap coupée par le meilleur tailleur de Regent-Street, sa jolie tête surmontée d'un petit chapeau de feutre très sobrement garni.

— Déjà dehors! lui dit Harlem, se multipliant autour d'elle et lui avançant un siège.

— Vous m'amusez, répondit la vicomtesse en s'asseyant. Si vous saviez tout ce que j'ai déjà fait depuis que je suis levée!... Tout à l'heure, monsieur Raoul, j'aurai affaire à vous, dit-elle au jeune homme qui s'approchait d'elle pour lui rendre ses devoirs. C'est à votre père que j'ai d'abord à parler.

— Laisse-nous, toi, dit Harlem à son fils. Ce que nous avons à nous dire ne te regarde pas.

— Oh! oh! un tête-à-tête! C'est bien, on le respectera, fit Raoul en riant et en allant reprendre place à son bureau pour continuer le dépouillement du courrier.

Harlem se tenait debout auprès de la vicomtesse assise.

— Eh bien? fit-il anxieux, en baissant la voix.

— C'est chose faite.

— Enfin! murmura le financier.

Et une satisfaction profonde illumina ses traits.

— Je l'ai appris ce matin même, reprit la jeune femme, et je n'ai pas voulu tarder à vous apporter l'heureuse nouvelle.

— Que vous êtes bonne! dit Harlem en lui baisant la main.

— Ce n'est pas pour me faire valoir, reprit-elle, mais ça n'a pas été sans peine, et si je n'avais pas été aussi liée avec la femme du premier secrétaire de la légation...

— Alors?

— Le brevet est à la signature. Il arrivera par le prochain courrier.

— Vous êtes un ange, dit Harlem que décidément la nouvelle transportait d'aise. Et cela me coûtera? demanda-t-il négligemment.

— 20 000 francs pour les frais de chancellerie... le courtage en dehors, ajouta-t-elle en souriant.

Harlem alla à son bureau, écrivit à la hâte quelques mots sur une des feuilles d'un carnet de chèques et, l'ayant détachée, la présenta à la vicomtesse en disant :

— Voici pour le courtage. Je paye d'avance.

La jeune femme jeta les yeux sur le chèque, et cet examen, si rapide qu'il eût été, parut la satisfaire pleinement.

— Merci, baron, dit-elle en glissant le précieux papier dans son porte-monnaie et en insistant sur le titre nobiliaire qu'elle venait de décerner au financier.

Celui-ci se rengorgea et sa figure s'épanouit.

— Ah çà! vous n'avez pas bientôt fini tous les deux? s'écria Raoul qui usait fréquemment à l'égard de son père d'une familiarité peu respectueuse. Cela devient inconvenant.

— Voilà qui est fait, dit Mme de Maubriant en traversant la pièce et s'approchant de la table derrière laquelle Raoul était assis. A votre tour, monsieur Raoul, ajouta-t-elle en posant sur l'épaule du jeune homme sa main finement gantée. Parlons un peu de nos affaires.

Raoul tourna la tête de côté et posa ses lèvres sur la petite main qui s'était imprudemment risquée à sa portée.

— Pas de bêtises, mon cher, fit-elle en baissant la voix et en retirant sa main. Qu'a produit ma liquidation?

— J'ai la satisfaction de vous apprendre, chère madame, répondit Raoul, que vos comptes de fin de mois se soldent par un bénéfice de 6500 francs. Je les ai touchés pour vous; les voulez-vous?

— Inutile maintenant, dit la vicomtesse, qui, comme on vient de le voir, était femme de ressources et possédait des cordes de rechange à son arc. Gardez et faites valoir avec le reste... A propos, fit-elle en se retournant du côté de Harlem, l'un de vous n'aurait pas envie par hasard d'une croix de commandeur? J'en aurai peut-être une bientôt à ma disposition.

— De quel ordre? demanda le financier relevant la tête, très intéressé par cette communication.

— Je ne vous dirai pas, reprit Mme de Maubriant, que ce soit un ordre de l'un des plus grands États de l'Europe, mais, enfin, tel qu'il est, on peut s'en contenter.

En ce moment Gabrielle entra, tendit la main à la vicomtesse et alla embrasser son père. Elle était prête à sortir, en tenue cérémonieuse de visite, et sa toilette un peu recherchée contrastait avec la mise très simple de son amie Valentine.

— Où vas-tu donc de si bonne heure? dit Harlem à sa fille.

— Comment, mon père? répondit celle-ci, vous avez oublié que je déjeune chez la duchesse?

— C'est vrai, reprit-il. Où avais-je la tête! Tu me mettras à ses pieds.

— Tous mes compliments, ma chère, lui dit avec un sourire faux Mme de Maubriant, ne réussissant pas à dissimuler sa jalousie. — A plusieurs reprises, elle avait essayé sans succès d'obtenir ses entrées chez la duchesse de Haut-Mont et gardait encore sur le cœur l'accueil plus que froid fait la veille au soir à ses avances, lorsqu'elle avait offert ses bons offices pour la vente au profit des petites orphelines. — Ne va pas chez la duchesse qui veut. Adieu, je suis en retard et, du reste, je ne vais pas du même côté que toi.

Elle se retira, accompagnée jusqu'à la porte par Harlem qui, très empressé auprès d'elle, lui avait offert le bras et lui baisa galamment la main au moment où elle sortait.

— Charmante femme... et bien précieuse par ses relations, fit-il en revenant.

Puis, interpellant sa fille :

— A propos, qui t'accompagne?

— Mais, répondit Gabrielle, mon Anglaise, miss Maud, comme toujours.

— Une petite blonde, au nez retroussé, plus jeune que toi et très jolie! je ne sais pas si c'est bien convenable.

— Rassurez-vous mon père, dit la jeune fille prenant un air important, je la surveille, je la tiens de très près.

— Vraiment? fit Raoul en riant.

— D'autant plus, continua Gabrielle, qu'elle est fort coquette... L'autre matin, dans l'avenue du Bois-de-Boulogne, deux jeunes gens avaient emboîté le pas derrière nous. Savez-vous ce dont je m'aperçois : que cette petite délurée leur coulait en dessous des œillades très significatives... Ah! ce que je l'ai secouée.

— Et les adorateurs de miss Maud, demanda Raoul très amusé par le récit de sa sœur, que sont-ils devenus?

— Je les ai regardés bien en face... là, comme ça, et ils ont filé sans demander leur reste.

— Alors, c'est toi qui...? Superbe! fit Raoul en partant d'un éclat de rire.

— Je vois, dit Harlem, qu'avec un chaperon pareil je peux sans inconvénient te laisser aller au bout du monde.

— Vous le pouvez, répondit-elle sérieusement.

Après son départ, Harlem prit connaissance des lettres décachetées par son fils et lui dicta les réponses à faire. Puis il reçut plu-

sieurs des personnes qui attendaient dans l'antichambre, solliciteurs de toute espèce, les uns venant l'entretenir d'affaires merveilleuses qui devaient donner des bénéfices incalculables, affaires que, ne pouvant monter eux-mêmes faute des capitaux nécessaires, ils offraient de céder en échange d'une part minime dans les profits à venir; les autres, à court d'argent, n'ayant pas les premiers fonds nécessaires à l'exploitation d'inventions destinées à révolutionner la surface du globe et venant proposer une association dans laquelle le financier apporterait ses capitaux et eux leur brevet; à défaut d'association, ils vendraient le brevet si l'on voulait bien le leur acheter. Harlem recevait et écoutait ces divers solliciteurs avec complaisance, estimant que dans le nombre des idées qui lui étaient soumises, il pouvait s'en rencontrer une heureuse et dont il ferait son profit; et de fait, ayant été amené de la sorte à patronner deux ou trois découvertes industrielles, il n'avait pas eu à s'en repentir. Quand l'affaire ou l'invention proposée était sans valeur, ce qu'il discernait rapidement, il coupait court à l'entretien et éconduisait son interlocuteur, en adoucissant parfois l'amertume du congé par l'offre de deux ou trois louis que le malheureux acceptait généralement sans se faire prier.

— J'ai fini, fit Raoul en se levant. Tu n'as plus besoin de moi? ajouta-t-il en prenant son chapeau. Je vais déjeuner et de là à la Bourse.

— Va, lui répondit son père. Ah! en t'en allant, vois si le gros Samuel est là, dans ce cas fais-le entrer et renvoie tous les autres.

Quelques instants après, Samuel, le gros Samuel, comme on l'appelait, entrait dans le cabinet, très à son aise et l'air bon enfant.

Le nouveau venu appartenait à cette catégorie d'individus plus ou moins tarés dont on rencontre un assez bon nombre dans les bas-fonds de la Bourse, gens aux attributions difficiles à définir, courtiers d'affaires véreux, disposés à tout, même aux besognes malpropres, et se chargeant volontiers de responsabilités qui répugnent à d'autres, pourvu qu'ils y trouvent leur intérêt. Replet, le visage coloré et toujours souriant, très familier et ne se laissant intimider par qui que ce fut, aussi intelligent que dépourvu de scrupules, Samuel était très apprécié par Harlem, qui l'employait volontiers, surtout dans les affaires où il désirait ne pas paraître et rester dans l'ombre.

— Arrivez, Samuel, lui dit amicalement Harlem. Quoi de nouveau ce matin?

— Malades, vos norwégiennes, répondit l'autre d'un ton goguenard. En petite bourse, elles ont fléchi de 60 francs.

— Bah! elles se redresseront, dit le financier avec indifférence.

— Vous êtes assez malin pour ça, fit Samuel avec un gros rire. Vous avez quelque chose à me demander? ajouta-t-il en changeant de ton.

— Oui. Cherchez donc dans vos souvenirs. Marquis de Roquebrune... est-ce que ça ne vous dit rien, ce nom-là?

— Ça me dit beaucoup, au contraire. Au dernier krach, le marquis, un ancien colonel, s'était lancé dans la spéculation. C'était un naïf, aussi il a écopé dans les grands prix.

— C'est bien cela, dit Harlem se parlant à lui-même; je ne me trompais pas... Alors, il s'est ruiné? continua-t-il en s'adressant à Samuel?

— En plein... Il en est mort de chagrin... Il y a des gens qui prétendent qu'il est mort d'autre chose.

— Vraiment?

— Oui, le désespoir de n'avoir pu obtenir de son créancier un peu de répit... Vous en savez bien quelque chose? ajouta Samuel en regardant son interlocuteur.

— Moi? fit Harlem paraissant très surpris.

— Parbleu! Ce créancier, c'était vous... Vous avez même été fort dur pour l'infortuné marquis. Vous l'avez étranglé.

— En êtes-vous sûr?

— Parfaitement, répondit très nettement Samuel, et je dois bien le savoir... C'est moi qui vous ai conduit cette petite affaire-là. Ça s'est passé sous mon nom.

Harlem fit quelques pas en long et en large dans le cabinet, sans rien dire, le front soucieux. Puis, s'arrêtant brusquement devant Samuel :

— Vous devez faire erreur, Samuel, lui dit-il d'une voix brève; je ne me rappelle rien de tout cela.

« Bon, se dit Samuel, il doit avoir ses raisons pour ça. »

— En tous cas, reprit le financier, inutile de parler de cette vieille histoire, n'est-ce pas?

— Compris, répondit l'autre en s'inclinant. C'est tout pour aujourd'hui? A l'honneur de vous revoir.

Et saluant, il sortit.

Harlem, visiblement contrarié, resta pendant quelques instants plongé dans ses réflexions, puis, levant les épaules avec insouciance : « Bah! qui le saura?... et puis il sera toujours facile de nier. » Rassuré, il déjeuna à la hâte, monta en voiture et donna l'ordre à son cocher de le conduire chez le baron de Pont-Briac.

V

Marthe de Pont-Briac s'était réveillée ce matin-là d'humeur très riante. La veille, elle s'était trouvée à table, chez Harlem, à côté du comte de La Roche-Mesnil, et il lui avait semblé que le jeune député s'était montré à son égard d'une amabilité exceptionnelle, se mettant en frais pour elle plus que n'est tenu de le faire tout homme bien élevé pour la voisine qui, de par la fantaisie des maîtres de la maison, lui est échue en partage. Peut-être se faisait-elle illusion, car pour quelles raisons un homme aussi recherché et aussi brillant que le comte de La Roche-Mesnil lui eût-il adressé des hommages sérieux, à elle qui avait si peu de titres à fixer son attention? Néanmoins, elle se sentait très heureuse, et sa soirée lui avait laissé une impression délicieuse.

Au reste, elle avait encore un autre sujet de satisfaction. Son père lui avait annoncé la veille qu'il attendait une rentrée de fonds assez importante, et elle avait tenu cette communication comme fort agréable, étant très préoccupée, depuis plusieurs jours, du règlement de certains mémoires arriérés. Elle allait donc se trouver débarrassée de ce gros souci.

Pont-Briac était sorti de bonne heure, prévenant qu'il déjeunerait à son club, ce qui lui arrivait fréquemment. En rentrant, il vit venir à lui sa fille, tenant à la main les mémoires en question.

— Oh! oh! que me veux-tu avec tes papiers? lui cria-t-il de loin. Je leur trouve une apparence suspecte.

— Mais, mon père, lui dit Marthe, n'est-ce pas vous-même hier qui, prévoyant une rentrée, m'aviez recommandé...

— Ma chère fille, fit Pont-Briac en l'interrompant, le propre des rentrées est de se transformer en sorties avec une facilité déplorable. Au reste, c'est bien la faute de ton excellente tante.

— Comment cela? demanda Marthe consternée.

— N'est-ce pas elle qui a offert hier soir de te ramener pour me laisser la liberté d'aller au club? La partie y était fort belle, j'avais la rentrée en question dans ma poche, elle a changé de domicile, voilà tout... Oh! pas en totalité, continua-t-il en voyant le visage de sa fille s'attrister. Ton père n'est pas aussi déraisonnable que tu te plais à le supposer, et j'ai su m'arrêter à temps.

— Enfin, dit Marthe en soupirant, ce sera toujours de quoi parer au plus pressé. Alors?...

— Alors, poursuivit Pont-Briac, j'ai constaté avec regret hier que ma fille ne portait pas un seul bijou, tandis que Mlle Harlem en était couverte. Certes, tu es assez jolie pour défier toute compa-

raison avec cette jeune personne, même parée comme une châsse. Néanmoins, mon amour-propre de père a été froissé, et tout à l'heure en sortant du club, j'ai cueilli sur le boulevard cette babiole à ton intention.

En même temps il lui mettait entre les mains un écrin qu'il venait de sortir de sa poche. Elle l'ouvrit et vit un bracelet très simple, mais d'un goût exquis.

— Quelle folie! dit-elle en embrassant son père et en levant les épaules.

— Allons! ne gronde pas. J'ai payé moitié comptant, je te le jure. Tu vois, je me range... A propos, Harlem n'est pas encore venu?

— Non... Avec tout cela, dit Marthe, moi qui avais écrit hier aux fournisseurs pour leur donner des rendez-vous, il va me falloir leur écrire de nouveau pour les engager à patienter.

— C'est là une cruelle nécessité, lui répondit Pont-Briac, à laquelle en effet tu ne peux échapper.

Cette conversation entre le père et la fille avait lieu dans l'unique salon de leur appartement, salon meublé avec les épaves de leur luxe passé et encore fort élégant, quoique l'étoffe de soie des meubles fût éraillée par places et eût eu grand besoin d'être renouvelée. Près de la cheminée était un petit bureau qu'affectionnait Marthe et que surmontaient quelques rayons chargés de livres. La jeune fille, fort peu résignée, alla s'y asseoir tristement et trempant sa plume dans l'encrier entama une série de lettres qui lui coûtaient fort à écrire. Au même moment, un visiteur fit son entrée. Ce n'était pas Harlem, mais le comte de La Roche-Mesnil lequel semblait très préoccupé. Après s'être incliné devant Mlle de Pont-Briac qui avait rougi légèrement en le voyant, il serra la main du baron.

— Or çà, mon cher Roger, lui demanda Pont-Briac, à quel propos cet air morose et ce visage funèbre? Méditez-vous une interpellation appelée à ébranler le gouvernement sur sa base ou craignez-vous de voir blackbouler un amendement qui vous est cher, fruit de vos veilles ayant droit à toute votre sollicitude?

— Rien de tout cela, répondit La Roche-Mesnil. Je ne nourris aucun projet hostile au ministère et j'ai même eu hier la satisfaction de voir la Chambre faire bon accueil à une de mes propositions, ainsi que vous pourrez vous en assurer en consultant l'*Officiel*.

— Je n'y manquerai certainement pas, dit le baron en riant, mais alors je ne comprends pas...

— Ah! fit La Roche-Mesnil avec un geste de découragement, c'est que vous ne pouvez comprendre, mon cher, tout ce que cette

besogne à laquelle nous sommes attelés, nous autres, a d'énervant et d'écœurant.

— Que me dites-vous là ! Ces questions sociales et ouvrières auxquelles vous portiez un si vif intérêt auraient-elles donc perdu le don de vous plaire?

— Loin de là, répondit le comte, plus que jamais elles sont l'objet de mes plus chères préoccupations. Mais la politique, l'absurde politique, est là qui vous absorbe le meilleur de votre temps, et il y a des jours où la satiété est telle, que je ne puis prendre sur moi de cacher le dégoût qu'elle m'inspire. Ah ! mon cher ami, si je vous disais tout ce que j'ai sur le cœur à ce sujet !...

Pont-Briac se leva, alluma une cigarette et s'adossant à la cheminée :

— Epanchez-vous, mon cher, dit-il au comte, si cela peut vous faire du bien.

On entendit la voix de Marthe :

— Dois-je me retirer? demandait-elle.

— Non, reste, lui répondit son père. Tu ne nous gênes pas.

— Je vous en prie, mademoiselle, dit La Roche-Mesnil à la jeune fille qui se remit à écrire.

Puis il poursuivit en s'adressant à Pont-Briac :

— Soit, écoutez alors. S'agiter au sein de coteries ennemies, ayant toutes... quand elles en ont... des programmes opposés et parfaitement irréalisables, toutes du reste également impuissantes à rien faire de bon et de durable; se heurter à chaque pás à des ambitions extravagantes, à des rancunes mesquines; s'épuiser à nouer de puériles intrigues de couloirs, à chercher des combinaisons destinées à ne jamais aboutir; être l'esclave d'un mot d'ordre et marcher quand même, fût-ce à regret, avec les siens, alors que votre bon sens, votre conscience, vos convictions vous indiquent une autre route à suivre; en arriver enfin parfois à ce degré de misère de sacrifier l'intérêt du pays et l'esprit de justice au pitoyable esprit de parti, voilà quel est le lot habituel de l'homme politique, du parlementaire.

— Joli tableau ! fit Pont-Briac.

— Mais combien plus pénible encore, continua La Roche-Mesnil, est notre rôle à nous autres ! Se sentir la valeur, l'énergie nécessaires pour prendre une part utile à la direction des affaires publiques, avoir le désir ardent de faire et de bien faire, l'esprit assez libéral pour se plier aux exigences d'un état de choses nouveau, et se voir condamné, quoi qu'on en ait, à une inaction douloureuse, à une opposition systématique et obligatoire, faute de

pouvoir jouer un autre rôle, je vous assure que c'est là un métier qui n'a rien de divertissant ni d'enviable.

— Je vous crois, répondit Pont-Briac avec conviction.

— Que faire cependant? pousuivit le jeune député en se levant à son tour. Et jusqu'où cette opposition doit-elle aller? Quelles limites lui est-il permis d'atteindre, mais interdit de franchir? Quelles armes enfin peut-elle loyalement employer? Je vous sais avant toute chose homme d'honneur, mon cher ami, et puisque l'occasion s'en présente, je serais heureux d'avoir votre avis.

— Parlez, dit le baron devenu sérieux et jetant sa cigarette.

Depuis quelque temps déjà, Marthe avait cessé d'écrire et écoutait.

— Le découragement, la lassitude, reprit La Roche-Mesnil, poussent aux résolutions extrêmes. C'est ainsi qu'à défaut d'autres moyens de vaincre on en arrive aux coalitions compromettantes, aux alliances presque inavouables. Nombre de mes amis, ayant l'esprit libre de scrupules dont, pour ma part, j'éprouve quelque peine à m'affranchir et estimant que pour réussir il n'est pas d'expédients dont l'emploi ne soit légitime, n'ont pas hésité à mettre leurs mains dans celles de gens qui marchaient sous un autre drapeau que le leur. Ils me sollicitent de suivre leur exemple et de courir comme eux cette aventure. Dois-je les écouter et vaincre mes répugnances? Ou me faut-il persévérer dans mon abstention et repousser des alliés, même d'un jour, dont ni les opinions ni les aspirations ne sont les miennes? J'hésite, je l'avoue, et je suis combattu.

— Le sujet est grave, dit Pont-Briac, et mérite qu'on y réfléchisse.

— Peut-être, ajouta le comte, est-ce moi qui ne suis pas de mon temps. La délicatesse poussée à l'exagération ne devient-elle pas une véritable duperie? Et, en somme, pourvu que le succès...

Au même moment, l'attention des deux interlocuteurs fut attirée par le bruit d'un livre tombant sur le tapis. Se retournant, ils aperçurent Marthe debout, tenant à la main un volume qu'elle venait de prendre sur un des rayons de la petite bibliothèque qui surmontait le bureau, et semblant absorbée par sa lecture.

— Qu'y a-t-il? dit le baron à sa fille.

— Rien... Un volume que j'ai laissé maladroitement glisser sur le tapis, répondit Marthe en se baissant pour le ramasser. Après avoir fini mes lettres, j'avais ouvert un livre au hasard et j'étais tombée sur un passage tellement intéressant...

— Voyons, dit Pont-Briac. Fais-nous part de ta trouvaille.

— Si vous le voulez. C'est un épisode de la vie de Bayard.

Et, sans se faire prier davantage, elle commença à lire :

« Le pape Jules II s'étant retourné contre son ancien ami le roi de France, Louis XII, et ayant organisé contre lui la Sainte-Ligue, Bayard entra en campagne et se disposa à le combattre. Or il advint qu'un certain Italien s'offrit à lui faciliter la victoire en le débarrassant de son ennemi par le poison. Bayard repoussa l'offre avec indignation, considérant un semblable pacte comme attentatoire à l'honneur et estimant qu'un bon serviteur ne doit servir son roi, — ici, la voix de la jeune fille se ralentit, — qu'en usant d'armes loyales et d'alliances honorables. Et ainsi justifia-t-il une fois de plus le surnom de chevalier sans peur et sans reproche qui lui avait été octroyé. »

Un silence suivit cette lecture.

— Voilà une coïncidence singulière, fit à la fin La Roche-Mesnil.

— Il me semble, mon cher, dit le baron en riant, que Bayard s'est chargé de répondre à la question que vous me posiez tout à l'heure. Quel est ce livre, petite? poursuivit-il en s'adressant à sa fille.

— Une *Histoire de France*, répondit-elle non sans un peu d'embarras.

— Voulez-vous me permettre, mademoiselle? dit La Roche-Mesnil, désireux de relire ces quelques lignes qui s'appliquaient si bien à la situation, rencontre dont il rendait le hasard seul responsable, et il s'approcha de la jeune fille pour lui prendre le livre des mains.

Mais Marthe, très rouge, manifesta un trouble extrême et, au lieu de déférer au désir exprimé par le comte, s'efforça de cacher le livre en le replaçant précipitamment dans la bibliothèque.

La Roche-Mesnil, auquel l'émotion de la jeune fille avait échappé, ne lui laissa pas le temps de le faire et saisit au passage le volume qu'elle fut bien forcée de lui abandonner. Il jeta les yeux sur le titre et ce fut avec un étonnement indicible qu'il lut : *Lamartine. Méditations.*

Marthe voulait s'enfuir. Il la retint par la main et, s'inclinant respectueusement devant elle, lui dit d'une voix émue :

— Restez, mademoiselle. Là où deux hommes hésitaient et se consultaient, une jeune fille a résolument dicté ce que le devoir commandait de faire. La petite main que voici m'a indiqué le seul chemin à suivre et m'a sauvé d'une défaillance. Permettez-moi de vous en exprimer ma profonde et respectueuse reconnaissance.

Et, s'inclinant de nouveau, il lui baisa la main. Marthe s'échappa en courant et quitta le salon.

— Cette petite fille est extraordinaire, s'écria Pont-Briac. Non contente de morigéner son père, ce qui se comprend jusqu'à un

certain point, la voilà qui donne des leçons aux élus du suffrage universel!

Le comte se taisait, les yeux tournés du côté par lequel Marthe avait disparu. Rompant le silence et semblant sortir de ses réflexions :

— Adieu, dit-il, je vais à la Chambre. Je sais maintenant ce que je dois répondre à mes amis.

Et, ayant serré la main de Pont-Briac, il sortit.

Quelques instants après, Harlem entrait, le sourire aux lèvres, la figure épanouie. Il était fermement décidé à tout mettre en œuvre pour obtenir l'adhésion du baron au projet qu'il avait formé la veille. L'envoi brutal de sa démission que venait de lui faire un des membres les mieux posés de son conseil d'administration était un échec dont il convenait d'atténuer au plus tôt la portée, sans compter que de pareils exemples sont contagieux et qu'il y avait là un danger réel à écarter. Le remplacement du membre démissionnaire par le baron de Pont-Briac qui possédait une notoriété et une situation sociale très supérieures, constituait la meilleure des solutions. La partie que Harlem allait jouer présentait donc une grande importance. Il lui fallait la gagner à tout prix.

— C'est moi, mon cher baron, dit-il en entrant, je viens vous faire la petite visite que je vous avais annoncée.

— Voyons donc ce qui me vaut cet honneur, répondit Pont-Briac en lui indiquant un fauteuil de la main.

— Je vous dois des explications, poursuivit Harlem en s'asseyant. Je vous ai dit hier que sans vous consulter j'avais pris sur moi de vous engager dans une de mes affaires. Bien entendu, votre assentiment m'est indispensable et je viens vous le demander.

— Expliquez-vous, fit Pont-Briac.

— Il n'y a pas à se dissimuler, mon cher baron, dit Harlem avec une certaine solennité, que la production agricole en Europe est fortement menacée par la concurrence que lui fait le Nouveau Monde. Outre que les espaces cultivables y sont immenses, la terre presque vierge y donne sans effort un rendement considérable. Sur le vieux continent, au contraire, le sol épuisé par des milliers de récoltes ne doit le peu de fertilité qui lui reste qu'aux éléments réparateurs que, sous peine de le voir rester stérile, il faut lui prodiguer chaque année. Pour lutter contre l'invasion des produits américains, il devient donc indispensable d'augmenter notre production, seul moyen de la rendre rémunératrice, et pour cela de forcer la dose de ces éléments dans une proportion importante...

— Ah çà! fit le baron en interrompant son interlocuteur, c'est une véritable conférence agricole que vous me faites là! Que je

regrette donc que La Roche-Mesnil soit parti! lui qui adore ces choses-là!...

— Ne vous impatientez pas, je vous prie... Je continue, si vous me le permettez. De ces agents de fertilisation, le plus énergique, le plus précieux est celui qui porte en chimie le nom de phosphate de chaux. Les mines qui le produisent ne sont pas très nombreuses. Les principales se trouvent en Norwège, d'autres en petit nombre dans nos départements du Nord, quelques-unes en Allemagne. Fournir en abondance à l'agriculture cette matière indispensable à sa prospérité, telle est l'œuvre essentiellement humanitaire que j'ai entreprise. A cet effet, j'ai acheté déjà presque toutes les mines de phosphate connues, je suis en pourparlers pour les autres, et j'ai fondé la Société générale des mines de Norwège. Disposant de la production à peu près totale des phosphates, la Société fait monter les prix aussi haut qu'il lui convient, est maîtresse du marché et réalise des bénéfices considérables.

— C'est-à-dire, observa Pont-Briac gouailleur, que vous mettez aux cultivateurs le couteau sous la gorge, en les forçant d'en passer par vos conditions! Si c'est là ce que vous appelez une œuvre humanitaire...

— Vous envisagez la question à côté, mon cher baron, répliqua le financier avec calme. Au début, il est vrai, nous imposons nos tarifs. Mais, dès que l'équilibre s'est établi entre l'offre et la demande, c'est-à-dire entre la production annuelle des mines et la consommation normale, nous nous contentons d'un bénéfice raisonnable, et nous sommes véritablement les bienfaiteurs de l'agriculture, en lui procurant par grandes quantités et dans des prix abordables ce qui seul peut la faire vivre.

— Alors votre société...?

— Est fondée au capital de cinquante millions, capital destiné à l'acquisition des mines et aux dépenses à faire pour en développer l'exploitation.

— Mais ne venez-vous pas de me dire, observa Pont-Briac, que déjà vous aviez acheté vous-même le plus grand nombre de ces mines?

— Sans doute. J'ai fait cette acquisition moi-même à mes risques et périls.

— Alors vous les avez recédées purement et simplement à la Société?

— Recédées... oui... avec un bénéfice, bien entendu. Je me suis contenté de 25 pour 100.

— Excusez-moi, fit Pont-Briac en saluant. Je suis très naïf et fort ignorant en ces matières.

— Cela se voit, répondit le financier en souriant avec un air de supériorité bienveillante. J'ai donc émis, continua-t-il, 100 000 actions à 500 francs. Nous nous sommes syndiqués, un certain nombre de capitalistes, pour nous partager ces actions que nous avons offertes au public à 600 francs. Les membres du conseil d'administration font partie de ce syndicat. Je viens, mon cher baron, vous offrir d'être membre de notre conseil. Rien que par le fait de votre acceptation, vous avez droit à deux mille actions au pair. Avant quinze jours, elles auront dépassé le cours de mille francs, je m'en porte garant, et en réalisant la moitié de vos valeurs vous deviendrez propriétaire du reste.

— Mais est-il bien loyal, demanda Pont-Briac, de revendre des valeurs que l'on n'a pas encore soldées et que l'on ne peut, en conscience, considérer comme vous appartenant?

Harlem eut sérieusement compassion du baron.

— Votre naïveté, lui dit-il, dépasse vraiment les bornes. De semblables opérations se font tous les jours, et nul n'y trouve à redire. Vendre ce qu'on n'a pas, acheter ce qu'on ne pourrait pas payer, mais c'est là toute la Bourse! Supprimez cela, il n'y a plus d'affaires, et voilà du coup les agents de change et la coulisse sur le pavé! C'est en procédant ainsi que j'ai commencé ma fortune et vous voyez que ça ne m'a pas trop mal réussi.

— Soit!... et comme administrateur, si j'accepte, demanda Pont-Briac en fixant du regard son interlocuteur, qu'aurai-je à faire, je vous prie?

— Rien... ou presque rien, répondit Harlem. Le président du conseil d'administration, c'est moi, et vous pouvez vous en reposer sur votre président du soin de gérer pour le mieux les intérêts de la Société.

Pont-Briac se leva, fit en silence quelques pas en long et en large, semblant vivement combattu, puis, s'arrêtant en face du financier, lui dit d'une voix décidée :

— Tenez, mon cher Harlem, j'aime mieux vous l'avouer franchement, tout cela ne me va pas. Je ne doute pas que ce que vous me proposez ne soit parfaitement régulier, mais, malgré cela, ce n'est qu'avec une répugnance extrême que je verrais mon nom s'étaler en tête d'un prospectus d'affaires. Il me semble que ce n'est pas pour en faire un pareil usage que mes aïeux me l'ont légué, ce nom illustré par eux dans le service du roi sur vingt champs de bataille ou dans les grandes charges qu'ils tenaient à la cour.

— Eh! mon cher baron, répliqua Harlem se levant également, vos scrupules sont d'un autre âge et contemporains des aïeux dont

vous parlez. La noblesse ne se cantonne plus à part, comme au temps jadis. Je n'aurais certes pas fait la Révolution, étant fort peu démocrate de mon naturel. Mais, enfin, d'autres l'ont faite pour moi et je n'en suis pas fâché. Nos fils et les vôtres ont les mêmes droits et les mêmes obligations, portent côte à côte dans le rang le sabre à dragonne d'or de l'officier ou le fusil du simple soldat, pouvant prétendre au même avenir et ayant pour seuls privilèges ceux que confère le mérite. Quoi d'étonnant à ce que leurs pères aient des occupations et des intérêts communs? Nombre de vos pareils, et non des moins huppés, ne craignent pas aujourd'hui de se mêler au courant des affaires, y trouvent leur intérêt et n'en sont pas moins considérés par leurs pairs. Et puisque les souvenirs d'autrefois vous sont si chers, rappelez-vous la rue Quincampoix dans laquelle les agioteurs les plus effrénés étaient les porteurs de talons rouges.

— Peut-être avez-vous raison, dit le baron à moitié convaincu.

— Je devine la cause de vos hésitations, poursuivit Harlem sentant la partie presque gagnée. Vous aurez entendu raconter sur mon compte je ne sais quelles sottes et ridicules histoires. Hier soir, à votre club, on vous aura dit que par ma faute la Société des Prêts Agricoles allait suspendre ses payements, que la maison Oppendorf avait sauté... Que sais-je encore? Pendant que les envieux se mettaient en frais de bruits calomnieux me concernant, ils ont peut-être fait courir le bruit que j'allais être cause d'un nouveau krach... Eh bien! allez aux Prêts Agricoles, on y paye à guichet ouvert; et, quant à Oppendorff, il est des nôtres et fait partie de notre conseil d'administration. Êtes-vous rassuré?

Les arguments du financier avaient ébranlé les convictions du baron. En somme, ce qu'on lui proposait là, il le voyait faire autour de lui tous les jours par des gens très estimables, il eut pu en nommer un certain nombre, et personne ne songeait à leur jeter la pierre pour cela.

— Croyez-moi, mon cher baron, continua Harlem, voulant porter le dernier coup aux indécisions de Pont-Briac et prenant un ton affectueux, presque paternel, c'est votre intérêt seul qui me guide. Cela fait grand'pitié de voir un gentilhomme de votre envergure hors d'état de tenir son rang dans le monde. La combinaison que je vous offre vous sort d'une situation qui afflige vos amis, et j'aurais peine à comprendre que vous laissassiez échapper l'occasion de vous libérer vis-à-vis de vos créanciers d'engagements qui doivent vous peser.

Pont-Briac ne put réprimer un haut-le-corps.

— C'est vrai, dit-il avec amertume, j'oubliais qu'en devenant

votre obligé, j'ai perdu le droit de refuser votre offre. Faites de moi ce que vous voudrez.

— Allons donc! s'écria Harlem triomphant. Ne croyez pas au moins que j'aie voulu faire allusion aux misérables avances que j'ai été assez heureux pour vous faire... Ayez l'esprit en paix, mon cher baron. Votre nom est une valeur. Dans mon intérêt comme dans le vôtre, je n'aurais garde de la laisser compromettre. Votre honneur, ajouta-t-il avec emphase, m'est aussi sacré que le mien.

— Vous êtes bien bon, répondit Pont-Briac avec un sourire dont l'expression ironique échappa à son interlocuteur. Dites donc, Harlem, ajouta-t-il gaiement et en homme qui a pris philosophiquement son parti, me voilà donc dans les affaires. Savez-vous que je me demande comment ma tante va prendre la chose? Je la crois volontiers capable de me donner sa malédiction.

— Mme la duchesse de Haut-Mont est trop intelligente..., répondit le financier.

— Au reste, nous allons bien le savoir, dit le baron, car la voici et je vais sans plus tarder lui faire ma confession.

Au même moment, en effet, la duchesse entrait avec Gabrielle Harlem.

La jeune Israélite avait obtenu le plus grand succès auprès des amies de la duchesse. Outre que le don royal de son père les avait favorablement disposées, elle s'était montrée pleine de tact et de modestie, semblant si confuse et si reconnaissante de l'honneur qu'on voulait bien lui faire en la recevant et en l'accueillant avec bienveillance, qu'il était impossible de ne pas en être touché. Aussi aucune objection ne s'éleva-t-elle lorsque la duchesse proposa à ces dames d'admettre la jeune fille dans le comité de l'OEuvre des Petites-Orphelines. Peut-être y en eut-il dans le nombre qui secrètement s'indignèrent de cette introduction d'une Juive dans une œuvre d'un caractère essentiellement catholique, car Mgr l'archevêque de Paris daignait la protéger tout particulièrement en raison des services considérables qu'elle rendait, mais elles ne laissèrent rien paraître de leur indignation qui se fût produite en pure perte, la majorité de l'assemblée étant évidemment favorable à la proposition faite par la présidente. Au reste, pensaient-elles pour se consoler, l'argent était bon à prendre d'où qu'il vînt, le bien qu'il servirait à faire devant en racheter la provenance, et il eût été déraisonnable de priver l'œuvre, par un scrupule excessif, des ressources à venir que la présence de la jeune fille dans leur comité devait immanquablement lui valoir.

C'est ce dont on ne tarda pas à avoir la preuve. Après déjeuner,

le comité entra en séance et la discussion porta sur l'affectation qu'il convenait de donner aux cent mille francs offerts par le père de Gabrielle. Il y avait, en premier lieu, un certain nombre de mémoires d'entrepreneurs qui n'avaient pas été entièrement soldés. Il eût été possible de le faire intégralement avec la somme dont on disposait, mais elle eût été absorbée à peu près en totalité, et il n'en fût rien ou presque rien resté pour donner à l'œuvre des Petites-Orphelines le développement qui lui était indispensable, ce qui eût été des plus fâcheux. Cette œuvre très intéressante était située à la porte de Paris, à proximité de Vaugirard. Elle avait pour but de recueillir des jeunes filles pauvres privées de père et de mère et de les soustraire aux dangers de toute nature auxquels leur isolement les exposait. On leur y donnait une éducation religieuse, en même temps qu'on les exerçait à des travaux de couture qui devaient leur permettre de gagner honorablement leur vie. A dix-huit ans, elles quittaient la maison pour entrer dans une place que l'œuvre leur procurait. On ne les perdait pas de vue et, pourvu qu'elles continuassent à s'en montrer dignes, elles trouvaient en toutes circonstances auprès des dames du comité aide et protection. Il arrivait parfois qu'à leur sortie elles demandaient à entrer comme novices dans un ordre religieux. Quand le cas se présentait, on leur en fournissait les moyens; mais aucune pression n'était exercée sur elles en vue de peser sur leur détermination, et ce n'est au contraire qu'après constatation bien établie de la sincérité de leur vocation qu'il était adhéré à leur désir.

Dans un terrain assez vaste, planté d'arbres et clos de murs, s'élevait un pavillon de bonne apparence pouvant recevoir quarante jeunes filles et loger en outre les Sœurs qui dirigeaient l'établissement. Conformément aux plans primitivement dressés, l'emplacement d'un second pavillon symétrique au premier avait été réservé, et entre les deux une chapelle devait trouver place. Faute de ressources suffisantes, on s'était contenté, pour commencer, de bâtir un seul pavillon; encore, ainsi qu'on l'a vu, n'était-il pas entièrement payé. Quant à la chapelle également absente, elle était remplacée provisoirement par une modeste construction en planches tout à fait indigne.

La discussion s'étant ouverte, on tomba facilement d'accord sur un premier point : la nécessité de désintéresser partiellement les créanciers par quelques forts acomptes qui les feraient patienter. Quant au reste de la somme, que convenait-il d'en faire? Plusieurs de ces dames opinaient pour qu'on abordât la construction du deuxième pavillon, ce qui permettrait de doubler le nombre des orphelines admises; les fonds qui resteraient disponibles après la

satisfaction donnée aux créanciers ne suffiraient peut-être pas pour compléter immédiatement l'édifice, mais on avait la vente de charité dont la date était prochaine et qui s'annonçait comme devant être très fructueuse, le baron de Pont-Briac, l'homme du monde qui s'entendait le mieux à ces sortes de choses, ayant promis de joindre à la vente une attraction inédite sur laquelle il ne s'était pas encore expliqué. D'autres membres du comité estimaient, au contraire, qu'avant de se lancer dans les agrandissements, il était indispensable d'avoir une chapelle honorable. La discussion menaçait de s'éterniser, lorsque Gabrielle eut une inspiration de génie et mit tout le monde d'accord en offrant de bâtir la chapelle à ses frais. On pourrait donc commencer à la fois les travaux de la chapelle et ceux du deuxième pavillon.

Du coup, les dernières préventions que plusieurs de ces dames pouvaient nourrir encore contre la jeune Israélite tombèrent. Mais la sympathie qu'elle commençait à inspirer devint presque de l'enthousiasme lorsqu'en offrant ce qu'elle appelait son cadeau de bienvenue, elle s'exprima au sujet de la religion catholique en des termes d'une convenance parfaite et qui autorisaient la supposition d'une arrière-pensée. La duchesse eut la vision subite de la possibilité d'une conversion à brève échéance dont tout l'honneur lui reviendrait, et elle se prit pour la jeune fille d'une sincère affection.

Aussi, quand, à l'issue de la séance du comité, Gabrielle prit congé en annonçant son intention d'aller retrouver son père qui devait être en ce moment chez le baron de Pont-Briac, la duchesse lui déclara qu'elle entendait la ramener elle-même, ayant d'abord à parler à son neveu et étant chargée, en second lieu, de transmettre au bienfaiteur de leur œuvre les remerciements du comité. Enfin, elle ne voulait laisser à personne le soin de faire connaître au financier à quel point sa fille avait su faire la conquête générale.

Elles étaient donc arrivées toutes deux rue La Boëtie au moment où se terminait l'entretien de Harlem et du baron, et Marthe, après être venue embrasser sa tante, avait, comme d'habitude, emmené Gabrielle dans sa chambre, pour causer librement avec elle.

Harlem se déclara très heureux et très reconnaissant de tout ce que la duchesse voulait bien lui dire au sujet de sa fille. En payant l'honneur de son admission dans le comité, elle n'avait fait que son devoir, et la chose en soi n'avait rien de si méritoire. La duchesse, malgré cette affirmation, ne tarissait pas en éloges sur le compte de la jeune fille. L'excellente femme n'était plus la même, et une véritable transformation s'était opérée en elle. L'essor inattendu que, grâce aux libéralités de Harlem et de sa fille, l'œuvre qui lui était particulièrement chère allait pouvoir prendre la ravissait au

delà de toute expression. Elle était, s'il est permis d'employer un terme un peu vulgaire, littéralement emballée, étant au reste prédisposée par la bonté de son cœur et sa nature expansive à des enthousiasmes faciles et parfois un peu irréfléchis. Aussi ne se fit-elle pas faute d'exprimer à Harlem combien elle s'applaudissait d'être entrée en relations avec lui et, par la même occasion, remercia son neveu auquel elle était redevable de cette bonne fortune.

— Dites donc, ma chère tante, lui glissa Pont-Briac à l'oreille, ça n'a pas été sans peine pourtant. Vous rappelez-vous vos scrupules, vos résistances?

— Je n'en disconviens pas, répliqua la duchesse avec franchise. Qu'influencée par des préjugés de caste, j'aie blâmé autrefois certaines promiscuités sociales, c'est possible. Peut-être même me suis-je montrée à cet égard d'une sévérité outrée, auquel cas je ne rougis pas d'en faire mon *mea culpa*. Mais aujourd'hui je juge les choses plus sainement. Certes, l'argent ne tient pas lieu de tout. Il ne remplace ni l'honorabilité, ni la vertu, ni bien d'autres choses encore; mais il est un facteur tout-puissant dans le monde. Pour me borner à cette citation, sans l'argent l'exercice de la charité, le soulagement de l'humanité souffrante, rien de tout cela ne serait possible. Sachons donc lui rendre la justice qui lui est due.

— Que cela est bien dit, madame la duchesse! s'écria Harlem, transporté d'aise. L'argent ne remplace pas tout, c'est possible, mais, ce qui est certain, c'est que rien ne remplace l'argent.

— Quant à ces fréquentations contre lesquelles j'ai pu m'élever, reprit la duchesse toute à son sujet, il est certaines d'entre elles en faveur desquelles j'admets des exceptions. Une grande fortune conquise par le travail et l'intelligence, poursuivit-elle en regardant Harlem, constitue à son possesseur une noblesse qui ne vaut guère moins, après tout, que celle que nous tenons de nos ancêtres et qui, entre nous, ne nous a pas coûté grand peine à acquérir.

— Arrêtez-vous, ma chère tante, s'écria Pont-Briac avec une terreur simulée. Un peu plus et vous voilà jacobine!

— Croyez-vous donc, continua-t-elle sans l'écouter, que je ne prise pas l'homme énergique lequel, par ses seules facultés, a su s'élever de rien à une grande situation de fortune, au moins à l'égal de ces gentilshommes qui, incapables de s'adonner à aucune occupation sérieuse, mourraient de faim sans le patrimoine qu'ils tiennent de leurs pères?... Encore faut-il leur savoir gré quand ils ne le dissipent pas follement, comme certains que je pourrais nommer.

— Merci, fit le baron en s'inclinant, je ne compte plus les pierres dont vous gratifiez mon jardin. Une *garden-party* d'un genre

spécial... Elle excelle dans ce sport, ma bonne tante, ajouta-t-il en se tournant du côté de Harlem.

— Oui, mon cher monsieur Harlem, conclut la duchesse comme couronnement de son discours, j'ai pour vous une sincère estime et vous pouvez faire état de moi.

Harlem, débordant de joie et d'orgueil, se confondait en salutations.

— Parbleu! ma chère tante, lui dit Pont-Briac, que je suis donc heureux de vous entendre parler de la sorte! Craignant de vous mécontenter, j'hésitais à vous faire une communication qui va, au contraire, j'en ai maintenant l'assurance, vous combler de joie.

— Quoi? fit la duchesse étonnée.

— Sachez donc que je vais cesser d'être le personnage incapable de s'adonner à toute occupation sérieuse que vous aviez pour neveu, bon tout au plus à dissiper follement le patrimoine paternel, comme vous le disiez gracieusement tout à l'heure.

— Vous? Allons donc! répondit-elle en levant les épaules.

— Parfaitement. J'entre dans les affaires à l'instigation et sous les auspices de mon excellent ami Harlem. Saluez en moi un administrateur de la Société générale des mines de Norwège... Et si, à dater de ce jour, lesdites mines sont mal administrées, c'est qu'elles y mettront bien de la mauvaise volonté.

Une certaine inquiétude se lut sur le visage de la duchesse :

— Dites donc, fit-elle en attirant le baron à part et en baissant la voix, ce n'est pas dangereux, au moins?

— Je l'espère, mais qu'importe? L'homme énergique qui de rien veut arriver à une grande situation, je répète vos propres paroles, ne peut le faire évidemment sans courir certains risques ni s'exposer de temps à autre à passer un mauvais quart d'heure..... N'est-ce pas, Harlem? continua-t-il en interpellant le financier d'une voix légèrement railleuse.

— Naturellement, répondit celui-ci avec naïveté, mais n'ayez nulle crainte, mon cher baron. Je veux, avant qu'il soit un an, faire de vous un millionnaire.

— Soit, dit la duchesse médiocrement rassurée, et que la communication de son neveu avait assez fortement troublée, mais alors il fera bien de passer la main. Au reste, ajouta-t-elle en s'adressant à Harlem, je ne comprends pas comment vous-même, riche comme vous l'êtes, vous ne songez pas à la retraite et au repos, vous contentant de jouir paisiblement de la fortune que vous avez acquise.

Engager Harlem à se retirer et à se reposer, autant valait demander à un combattant emporté par l'ivresse de la victoire et encore rempli de vigueur d'abandonner la lutte.

— Ah! madame la duchesse, répondit-il, c'est que vous ne savez pas quel attrait possède pour ceux qui vivent là-dedans ce qu'on appelle les affaires! La spéculation, quand elle s'élève à une certaine hauteur, procure des émotions d'une intensité extraordinaire et d'un charme captivant. Être un des rois de la Bourse, voir tout un monde d'agents se courber devant vous, empressés à exécuter vos ordres, diriger à son gré le marché, faire presque à coup sûr la hausse ou la baisse, se sentir suivi de regards d'admiration et d'envie par la troupe famélique des petits spéculateurs, créer une affaire, la lancer, l'imposer presque de force au public, agir avec cette certitude à peu près absolue du gain que donnent l'ampleur des opérations faites, l'importance des capitaux mis en ligne, la puissance des réserves dont on dispose et que l'on peut faire avancer s'il en est besoin pour assurer le succès... trouvez-moi donc un métier, un art, une occupation qui donnent des jouissances comparables à celles-là, jouissances telles qu'après y avoir goûté on ne se sent pas la force d'y renoncer, et qu'une fois engagé sur ce champ immense et fertile de la spéculation on continue, quoi qu'on en ait, à tracer son sillon, moins encore pour les profits qu'on y récolte que pour le plaisir qu'on y trouve!

Harlem était superbe à voir parlant ainsi, la voix puissante, le geste large, le regard inspiré.

— Où diable le lyrisme va-t-il se nicher! s'écria Pont-Briac en riant. Le Pindare de la cote! Le Tyrtée du report et du déport!

— L'air qu'on respire ici est dangereux, dit la duchesse en se levant. Si je vous écoutais plus longtemps, cher monsieur, en sortant de chez mon neveu j'irais jouer à la Bourse. Adieu.

— Sans aller à la Bourse vous-même, madame la duchesse, insinua Harlem, qui vous blâmerait de chercher par un judicieux emploi de vos fonds à accroître votre capital? Les pauvres seraient les premiers à en profiter, et si les conseils d'un homme de quelque expérience qui vous est profondément dévoué...

— Ah! je vous en prie, ne me tentez pas..... je sens que je n'y résisterais pas... A propos, mon cher ami, continua-t-elle en s'adressant à Pont-Briac, j'étais venue également pour vous demander où en est ce fameux divertissement que vous nous avez promis pour notre vente de charité.

— Rassurez-vous, répondit le baron, tout va bien. Je m'en occupe activement. Encore quelques jours et vous saurez à quoi vous en tenir.

Marthe et Gabrielle étaient revenues.

— Ma chère enfant, dit la duchesse à Mlle Harlem en se retirant, je compte d'ici peu rouvrir mes salons. Je reçois quelques amis

dans l'intimité le lundi soir. Ce n'est pas bien amusant; j'espère toutefois que vous ne refuserez pas d'y venir, au risque de vous y ennuyer un peu. Vous tâcherez ce jour-là d'arracher Monsieur votre père à ses affaires pour une heure ou deux. Monsieur Harlem, je me charge de marier votre charmante fille, c'est moi qui vous le dis. Il ne manque pas dans mon entourage de gentils garçons, et nous en chercherons un dans le nombre qui mérite qu'on lui fasse ce joli cadeau.

Harlem s'inclina profondément, très touché et très confus, disait-il, des bontés que Mme la duchesse voulait bien leur témoigner, à sa fille et à lui. L'émotion et la joie avaient empourpré les joues de Gabrielle, et elle rentra chez elle en s'abandonnant aux pensées les plus riantes.

Tout semblait, en effet, concourir à seconder ses vœux. L'offre faite par la duchesse de s'employer à la marier tombait à souhait. Il serait facile, à un moment donné, de l'amener à reconnaître elle-même que le marquis de Roquebrune ferait l'affaire mieux que tout autre. Elle devait accueillir avec joie une combinaison si favorable aux intérêts de cette vieille amie dont elle ne parlait qu'avec attendrissement et qu'elle devait souffrir de savoir dans la gêne. Mais il était essentiel, pensait la jeune fille, de ne rien précipiter.

Mlle Harlem, en effet, possédait au plus haut degré cette suite dans les idées, cette patience que rien ne lasse ni ne rebute, cette persévérance tenace dans la poursuite d'un but déterminé, qui constituent les qualités dominantes de la race juive. Ce sont ces qualités précieuses qui ont permis à cette race de triompher des persécutions et des difficultés sans nombre auxquelles de tout temps elle s'est vue en butte. Elle leur doit la situation qu'elle a conquise dans le monde, situation dont l'importance n'a jamais cessé de grandir et grandira encore. Gabrielle résolut de procéder méthodiquement de manière à mettre toutes les chances de son côté.

En premier lieu, elle ferait connaître à Marthe ses intentions. Celle-ci ne pourrait qu'y applaudir et lui serait un auxiliaire utile. Elle comptait sur elle pour suggérer à la duchesse, à l'aide d'insinuations adroites, l'idée de ce mariage, de telle sorte que Mme de Haut-Mont crût en avoir eu l'initiative et y prît un intérêt d'autant plus vif qu'elle s'en attribuerait tout l'honneur. Quant à celui qui, dans ses combinaisons, tenait le rôle principal, elle ne s'inquiétait que médiocrement de ses dispositions. Il lui semblait difficile à admettre qu'il pût hésiter à accepter l'immense fortune qui s'offrait à lui. Le matin, à l'issue de la séance du comité, pendant que la duchesse la ramenait en voiture, elle l'avait adroitement fait causer; elle avait appris d'elle que la mère du marquis de Roque-

brune était pauvre et vivait retirée depuis quelques années aux environs de Saint-Gaudens dans une très modeste habitation, presque une ferme, où elle s'imposait les plus sévères économies. Son fils, qui l'aimait tendrement, serait trop heureux, pensait Gabrielle, de mettre fin aux privations et à l'exil qui affligeaient les derniers jours de sa mère. Cependant il fallait tout prévoir, même l'impossible. S'il possédait cette noblesse exceptionnelle de sentiments qu'elle avait cru deviner en lui, peut-être reculerait-il devant l'énorme disproportion des positions. Mais elle se croyait assurée de vaincre ses hésitations, si réellement elles venaient à se produire. D'abord, la duchesse lui serait certainement pour cela une alliée précieuse. Ensuite elle comptait bien un peu sur elle-même pour aider à la réussite de son projet. Il lui eût même été particulièrement agréable de ne pas devoir cette réussite à ses seuls millions.

Par malheur, elle était dans une très grande incertitude concernant l'impression qu'elle avait pu produire sur le jeune officier. Que n'eût-elle pas donné pour savoir s'il avait éprouvé en la retrouvant une émotion égale à celle dont elle-même n'avait pu se défendre! Elle n'osait guère s'en flatter, n'ayant que bien peu de raisons pour l'espérer; car, la veille au soir, pas une fois il n'avait cherché à se rapprocher d'elle. Il lui semblait pourtant qu'après ce qui s'était passé, il y avait deux ans, créant comme un lien entre eux, tant de réserve n'était pas nécessaire. Mais c'était sans doute par discrétion et pour se soustraire aux démonstrations de la reconnaissance qui lui était due qu'il s'était tenu de la sorte à l'écart. Tout au plus avait-elle cru remarquer que son regard s'était porté sur elle à plusieurs reprises, et dans ce regard il lui avait semblé lire autre chose que de l'indifférence. Au reste, elle saurait bien vite à quoi s'en tenir. Son père l'avait vivement pressé de revenir les visiter. On verrait bien s'il profiterait de l'invitation, et un pressentiment secret lui disait qu'il n'y manquerait pas.

Quant à elle, elle aimait, elle était bien forcée de le reconnaître, et le doute à cet égard lui était interdit. Elle aimait pour tout de bon et ne s'en défendait pas. Pourquoi l'eût-elle fait? Outre que c'était son devoir d'aimer celui auquel elle devait la vie, ainsi que le lui avait très bien dit Marthe, qui plus que lui en était digne! N'était-il pas le mari idéal qu'elle avait rêvé et qu'elle attendait? Alors elle se prit d'un très vif intérêt pour cette famille dans laquelle elle allait entrer. Elle voulut en connaître l'histoire, savoir quel rôle elle avait joué dans les siècles derniers, quels hommes illustres elle avait produits. Elle envoya un des secrétaires de son père faire des recherches à la Bibliothèque et elle apprit ainsi qu'un sire de Roquebrune était parti pour la première croisade à la tête de trois

cents hommes d'armes armés et équipés à ses frais. Depuis cette époque, les Roquebrune, qui portaient d'argent au roc de sable le chef d'azur semé de fleurs de lys d'or, avaient toujours tenu figure honorable aux armées. On en retrouvait dans toutes les guerres. A Pavie, un Roquebrune fit à François Ier un rempart de son corps et reçut le coup mortel qui lui était destiné. Sous Louis XIII, le maréchal de Roquebrune conduisit en Italie un régiment tout entier levé sur ses terres et offert par lui au roi. C'était alors une famille riche et puissante. Seul vestige de cette grandeur passée, le château de Roquebrune dressait encore ses ruines imposantes au sommet d'un mamelon escarpé qui dominait la Garonne, et c'est au pied de ces murailles à demi croulantes qu'était bâtie l'humble maisonnette habitée aujourd'hui par la descendante de ces vaillants preux et de ces hauts seigneurs.

Alors son imagination s'enflammant, elle se voyait déjà rendant à ce vieux manoir féodal sa splendeur d'autrefois. Elle relèverait ses tours démantelées; les galeries aux arceaux gothiques resplendiraient comme jadis de l'éclat des fêtes et, du haut du donjon s'élevant plus fier que jamais dans les airs, la vue, aussi loin qu'elle pourrait s'étendre, n'atteindrait pas les limites du domaine de Roquebrune, reconstitué par elle plus vaste et plus florissant que jamais.

Mais les jours s'écoulaient sans que celui dont le concours était indispensable à la réalisation de tous ces beaux projets reparût. Décidément il montrait peu d'empressement à profiter de l'invitation qui lui avait été adressée. Gabrielle estimait que c'était pousser bien loin la discrétion, ou cette prétendue discrétion n'était-elle que de l'indifférence, peut-être même du dédain? Cette pensée la remplissait d'une douloureuse angoisse. Le jour de réception de la duchesse était arrivé sans que celui qui était attendu avec une si vive impatience rue de Monceau y eût donné signe de vie. Elle pensa qu'elle le retrouverait chez la duchesse et se promit d'y manœuvrer de telle sorte qu'avant la fin de la soirée elle fût tirée d'un état d'incertitude qui lui était pénible.

Colonel Ch. Corbin.

La suite prochainement.

SAINT-BARNABÉ[1]

Jeudi. — Voilà déjà cinq jours que nous passons à Saint-Barnabé. Nous commençons à y prendre nos petites habitudes. Jusqu'à présent les hommes ne m'ont causé aucun ennui. J'ai toujours vu les matelots trouver des cabarets partout; ici ils ne paraissent pas en avoir découvert encore. On fait du rhum à la mission, mais, sur mes instantes prières, le F. Grésigny le tient si bien sous clef que mes hommes n'ont pas encore pu se griser. J'ai d'ailleurs peur que le diable n'y perde rien et que le culte de Bacchus ne soit remplacé par un autre.

La baleinière que nous avons calfatée, nous a rendu de grands services. Nous sommes allés deux fois à la chasse aux hippopotames. Ce n'est pas le gibier qui manque. Le lit de la rivière est obstrué par de nombreux bancs de sable où les hippopotames viennent faire la sieste, par bandes de trois ou de quatre à la fois. Mais ces gros animaux sont singulièrement défiants et ne se laissent pas approcher facilement. Leur cuir est aussi prodigieusement dur. Nous avons fait sur eux de véritables feux de peloton sans résultat appréciable. Cependant nous les tirions avec des carabines de nos fusiliers. Mais les balles coniques ricochent sur leur peau sans l'entamer. Des Perrières a juré cependant que nous en rapporterions un. Nous reviendrons avec la pièce de quatre. Nous avons justement emporté une douzaine de boîtes à mitraille. Il faut bien espérer qu'elles seront plus efficaces que les balles ne l'ont été.

Nous n'avons d'ailleurs pas à nous plaindre sous le rapport de la chasse. Il y a presque autant de sarcelles qu'à Madagascar. Nous en avons tiré quatre-vingts l'autre jour. Nous avons vu aussi des sangliers. Nous en avons même tué un. Pendant la grosse chaleur, ils se tiennent dans les grandes herbes qui poussent sur le bord

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 avril et 10 juin 1891.

de l'eau. Il y en a de deux espèces. Les uns ont de grosses défenses comme les nôtres et des bosses sur la peau. Ils sont très mauvais à manger. Les autres, qui n'ont pas de défenses, sont assez bons. Le jeune « Sans-croupion », l'anthropophage que j'ai acheté à Boéni, nous a accompagnés dans toutes ces expéditions. Les hommes ont demandé à le garder avec eux tant que nous resterions ici. Quand nous partirons on le confiera aux Sœurs. En attendant, ils s'attachent avec un certain succès à lui inculquer les premiers principes des arts libéraux accessibles à la race noire. Ainsi il sait déjà cirer une paire de souliers et écope très bien l'eau qui entre dans l'embarcation. Mais il montre surtout des dispositions très remarquables pour le métier de chien de marais. Son petit corps pèse si peu sur ses grands pieds plats, qu'il court sur la vase la plus molle sans y enfoncer. Conservera-t-il longtemps cette précieuse aptitude? j'en doute un peu; car il mange comme un ogre et engraisse à vue d'œil. Il paraît du reste enchanté de son sort.

Suleyman, ce vieux capitaine de boutre de Mayotte que j'avais rencontré à Boéni, est venu me voir. Il avait avec lui un de ses amis, qui commande aussi un boutre. Je les ai fait causer : j'ai constaté avec plaisir qu'ils sont exaspérés contre les négriers arabes qui ont fait depuis quelque temps, de Boéni, leur port d'embarquement. Du reste, ils ne sont pas mieux disposés pour les négriers européens. Ce sentiment se comprend très bien. Eux-mêmes, ils font tous et ont toujours fait un peu de traite : ils transportaient à l'occasion quelques noirs aux Comores ou à Madagascar. Mais comme ils opéraient à petit bruit et n'attiraient pas trop l'attention des croisières de ce côté, il leur arrivait rarement malheur. Tandis que, depuis qu'il s'est fait ici beaucoup d'embarquements pour Pemba et Zanzibar, les croiseurs anglais se sont montrés à plusieurs reprises et ont capturé cinq ou six boutres. Notre arrivée achève de déranger complètement leurs petites combinaisons. Il paraît que depuis que nous sommes ici, les barracons sont pleins et le prix des noirs de traite a tombé de 90 pour 100.

Cette confidence m'a amené à leur demander négligemment où se trouvent ces barracons dans lesquels on conserve ces noirs de traite. Je l'avais déjà demandé au P. Robilier, qui ne le sait pas au juste, car on les change souvent de place. Ceux-ci le savent évidemment, mais ils n'ont pas osé se compromettre et m'ont répondu d'une manière évasive. Un instant après, Suleyman m'a dit :

— Je vais avoir fini mes réparations. Je compte partir dans une huitaine de jours pour Majunga, avec une cargaison mêlée. Je

crois que j'aurai aussi quelques passagers. Pourrai-je vous apporter mon rôle d'équipage pour que vous le visiez!

J'ai très bien compris ce que cela voulait dire. L'excellent Suleyman compte mener à Majunga une douzaine de noirs qu'il voudrait bien, en cas de mauvaise rencontre, faire passer comme faisant partie de son équipage. C'est à cela que lui servirait mon visa. Comme, au bout du compte, il s'agit sûrement de noirs domestiques, qu'il m'est tout à fait indifférent que ces noirs soient à Majunga au lieu d'être à Boéni et que je tiens avant tout, pour remplir mes instructions, à ce que les Pères soient de nouveau dans de bons termes avec la population sédentaire de Boéni, j'ai répondu d'un air dégagé que je serais sûrement disposé à faire tout ce qui dépendrait de moi pour leur être agréables, mais à la condition qu'eux et les habitants de Boéni séparassent bien leur cause de celle des aventuriers qui avaient tracassé la mission et motivé mon envoi ici.

Il protesta de son dévouement aux blancs en général et à moi en particulier : dévouement qui n'était égalé que par sa haine pour les marchands d'esclaves! puisque c'était eux qui leur valaient, à lui et aux autres capitaines de boutres, tant de désagréments.

— Si vous les détestez tant que vous le dites, continuai-je, pourquoi ne nous aidez-vous pas à vous débarrasser d'eux. Pourquoi ne voulez-vous même pas me dire où sont leurs barracons. Nous pourrions les détruire, et quand les barracons seraient vides, les négriers européens ne viendraient plus. Et pourquoi, quand il en vient un sur la côte, sommes-nous toujours les derniers à être informés de sa présence? D'ailleurs, tenez-vous-le pour dit : si pendant que nous sommes ici il en arrive un et que je ne sois pas prévenu tout de suite, c'est à vous que je m'en prendrai. Je ferai comme les Anglais, j'irai visiter vos boutres, je les capturerai et je vous emmènerai à Zanzibar!

Ce petit discours a paru produire un certain effet. Les deux compères se sont regardés, j'ai cru un instant qu'ils allaient entrer dans la voie des confidences. Mais, avant de prendre un si gros parti, ils ont voulu probablement se donner le temps de la réflexion, et ils se sont retirés un instant après.

L'ami de des Perrières, le vieil Ahmed-ibn-Samate est aussi venu nous voir sur son âne gris, mais sans ses mulâtresses. Il veut absolument que nous allions passer deux jours chez lui. Il nous fera voir les environs et chasser les caïmans de son arroyo. Ce pays-ci est décidément bien moins sauvage qu'on ne le croirait : voilà qu'on se met à voisiner. Je n'osais pas accepter son invitation, pour ne pas laisser mes hommes seuls. Mais, d'abord, le P. Ro-

bilier dit qu'il n'y a aucune espèce de danger : ensuite la maison d'Ahmed est tout près d'ici. Il n'y a pas plus de 3 kilomètres en droite ligne : je pourrai donc revenir chaque matin pour régler le service. Et puis il est convenu que nous emmènerons les fusiliers, qui sont les plus difficiles à tenir. Il ne restera plus ici que les Malgaches, sous les ordres de Lagathu et de Le Turdu qui sont de bons hommes, relativement tranquilles. Finalement il est décidé que j'irai avec des Perrières chez Ahmed-ibn-Samate. S'il survenait quelque incident, le P. Robilier m'enverrait tout de suite prévenir.

Samedi. — Nous voici de nouveau installés à la mission, après deux jours passés chez Ahmed-ibn-Samate. Je n'étais pas parfaitement tranquille en y allant; heureusement tout s'est bien passé ici pendant notre absence. Il n'y a qu'à ce pauvre Barnabé, le caïman de des Perrières, qu'il soit arrivé malheur, par la faute de Le Turdu, auquel son maître l'avait confié en partant, et qui avait promis de le soigner comme la prunelle de ses yeux, mais qui s'est montré absolument indigne de la confiance qu'on avait en lui. Le P. Robilier a assisté aux derniers moments de cet intéressant animal et nous en a raconté tous les détails. Il paraît que dès le lendemain de notre départ, pendant que les Malgaches étaient à l'astiquage, les deux maîtres, au lieu de les surveiller, ont imaginé d'entamer une partie de tonneau, en se servant de gros sous en guise de palets et en utilisant comme but la gueule de Barnabé, qui avait la manie de la tenir toujours grande ouverte quand on l'approchait. Le P. Robilier, qui revenait de dire sa messe, les regardait faire. Pendant quelques instants cela a été très bien ; Barnabé faisait des grimaces très drôles quand un sol lui arrivait dans la gueule, et il le crachait assez facilement. Mais il y en eut un qui entra si loin qu'il ne put pas ressortir. Pour aider Barnabé à s'en débarrasser, Le Turdu eut l'ingénieuse idée de le prendre par le bout de la queue et de le faire tourner très rapidement en l'air, pensant que la force centrifuge ferait l'office d'émétique, mais le remède parut être pire que le mal, et le caïman est mort en gardant son sol. Heureusement, des Perrières paraît s'être consolé très facilement.

Le Turdu et Lagathu ne se sont d'ailleurs pas exclusivement consacrés au noble jeu du tonneau. Avec les Malgaches, ils sont allés pêcher tous les soirs devant la ville, sur la plage. Ils ont fait des pêches miraculeuses, comme il convient à d'anciens pêcheurs de sardines de Penmarc'k. La seine était, à chaque coup, pleine de poissons de toutes formes et de toutes couleurs. Les instructions de Horsburgh en signalent deux ou trois dont il faut s'abstenir, parce qu'ils sont vénéneux quand le corail fleurit. J'avais bien recommandé qu'on y fît attention ; mais il faut croire que, dans cette

saison-ci, le corail est passé fleur, car les néophytes les ont tous mangés, et ne se sont que mieux portés après.

La dernière fois que nous sommes allés au cap de Bonne-Espérance, on y parlait beaucoup d'une histoire assez curieuse. Il y a quelques années, des fermiers de l'intérieur donnèrent la chasse à une petite tribu de Hottentots Bushmen qui détruisaient leurs moutons. On tua tous ceux qu'on put attraper, car c'est toujours ainsi que procèdent les Anglais : on fit cependant une exception en faveur d'un petit négrillon de quatre ou cinq ans, qui fut envoyé au Cap. Le gouverneur s'intéressa à lui. Il fut conduit en Angleterre, aux frais de la colonie. On le mena d'abord à l'école, puis à Cambridge, où il devint un gentleman très accompli, pour lequel le cricket et le canotage n'avaient plus de mystères. Quand il eut seize ou dix-sept ans, on le ramena dans sa patrie, où son arrivée produisit une vive sensation. Les philanthropes triomphaient et le citaient comme exemple de ce que l'éducation peut faire du nègre le plus dégradé. Malheureusement l'expérience n'était pas concluante, car un beau matin il décampa, en laissant derrière lui tous ses habits, pour aller rejoindre ses congénères et vivre avec eux des lézards et des chenilles, qui forment la base de l'alimentation du Bushmen. Chassez le naturel, il revient au galop! Les Malgaches, eux aussi, prouvent la vérité de cet axiome. Ceux que j'ai ici sont, pour la plupart, au service depuis huit ou dix ans. Car tous les Betsimitsaraks de Sainte-Marie aiment beaucoup servir à bord des navires de guerre de la station. Ils ne deviennent jamais de bien fins matelots, mais ils sont très doux, très soumis et on pourrait les croire à peu près civilisés. Cela ne les empêche pas de retourner à la vie sauvage avec une satisfaction amusante à constater, dès qu'ils en ont l'occasion. J'avais déjà fait cette remarque l'année dernière, à Sainte-Marie, un jour que j'en conduisais à terre une douzaine qui étaient congédiés. Leurs femmes les attendaient sur la petite jetée en pierre qui est en face de l'îlot Madame. Elles avaient apporté des lambas et des sagayes. Je fis mettre les hommes en rang : on fit l'appel, un fourrier leur distribua leurs livrets, puis je leur annonçai qu'ils étaient libres; en un clin d'œil ils furent déshabillés, remirent leurs effets et leurs sacs à leurs femmes, se drapèrent dans leurs lambas, vinrent me serrer la main très affectueusement et puis s'en allèrent chez eux, la sagaye sur l'épaule.

Ici, tous les matins, après l'inspection, il se passe quelque chose d'analogue; ils s'empressent de se déshabiller, et emploient toute leur journée à rôder de case en case chez les néophytes. Ils me paraissent avoir de grands succès auprès des dames, à cause de leurs talents comme musiciens. Ils se sont tous faits des *dzedzis*.

C'est un instrument qui n'est pas connu ici, mais qui est très apprécié à Madagascar. On prend un gros bambou bien sec; on le coupe en réservant deux nœuds. Avec un canif on détache, tout autour de ce bambou, des fibres qui restent fixées par les deux bouts et qui tiennent lieu de cordes. On les tend plus ou moins, au moyen de petits chevalets, et on obtient ainsi une sorte de guitare qui produit des sons assez agréables. J'ai vu l'autre jour Botou-Mahenga, un de nos hommes, qui, au milieu d'un cercle de négresses de la mission, jouait un air sur son *dzedzi*. Elles prenaient, en l'entendant, des attitudes pâmées qui m'ont bien amusé, mais qui me paraissaient inquiéter un peu le P. Robilier.

Il faut maintenant que je raconte notre visite à Ahmed-ibn-Samate. Ce petit déplacement a été très intéressant, parce qu'il nous a fait faire une étude très complète des mœurs du pays. Ce bonhomme mène réellement une existence très confortable. Il habite un grand bâtiment formé de quatre corps de logis entourant une cour intérieure. La maison, qui est abritée par quatre ou cinq manguiers énormes, est construite en torchis; mais tous les détails sont très soignés. Les portes, les solives des chambres, les boiseries sont en bois durs fouillés de très jolies sculptures. Notre hôte habite ce petit palais en compagnie de trois ou quatre femmes arabes que nous sommes censés n'avoir pas vues, mais qui ne semblaient pas extrêmement farouches. Ce sont ses femmes légitimes. Mais il en a une douzaine d'autres qu'on voit, et puis un nombre indéterminé de négrillons et d'esclaves de tout âge et de tout sexe, dont les fonctions m'ont semblé très vaguement définies. Chez nous, on aime bien à être servi : mais, du moins maintenant, on aime avant tout à s'isoler le plus possible des domestiques. En Orient, il n'en est pas de même. Quand un Arabe devient riche, son premier soin est de remplir sa maison d'une foule de gens qui s'y trouvent bien plus chez eux que lui-même; qui vont, viennent, entrent dans la chambre où il se tient, sans y être appelés, s'assoient, font un bout de conversation si le cœur leur en dit, ou bien se couchent dans un coin et y ronflent s'ils ont envie de dormir. Au point de vue économique, un pareil état de choses est assurément déplorable, car douze hommes y font mal ce qu'un seul ferait mieux. Je ne suis pas convaincu qu'au point de vue social le résultat soit aussi mauvais. La richesse ne doit guère exciter l'envie quand ceux qui l'ont en profitent si peu, et que ceux qui vivent dans leur orbite en jouissent autant. Tous ces gens-là sont des esclaves, mais le mot n'a pas ici la signification que nous lui donnons. C'est nous autres blancs qui, lorsque nous sommes propriétaires d'esclaves, rendons la chose et le mot intolérables;

parce que nous en tirons les dernières conséquences. Un esclave reçoit quelquefois des coups de bâton, mais c'est un désagrément qui peut arriver à tout le monde dans ce pays-ci. D'ailleurs il ne lui est pas impossible d'améliorer sa situation. Un esclave peut posséder. Il peut être propriétaire d'autres esclaves sur lesquels son maître n'a aucune autorité. Un pareil enchevêtrement de droits semble très compliqué en théorie. Il paraît que, dans la pratique, cela fonctionne très bien : et la preuve, c'est que les esclaves sont aussi exaspérés que les maîtres, quand ils nous voient, au nom de grands principes auxquels ils ne comprennent rien, nous mêler d'un état de choses dont ils ne se plaignent nullement.

On nous a donné un très bon dîner, préparé par les femmes du harem et servi par les autres. J'ai très bien remarqué qu'on avait trouvé extraordinaire que nos fusiliers mangeassent à part. Certainement, dans l'habitude de la vie, le bonhomme Ahmet mange à la même gamelle que le dernier de ses serviteurs. Il y avait du riz, des ragoûts de cabri, du kari de volailles, des galettes de farine ressemblant à des crêpes. Nous buvions du thé, très sucré, qu'on nous versait d'une grande théière d'argent. Après le dîner, nous sommes allés sous la varangue pour fumer tout en buvant d'innombrables petites tasses de café maure excellent; c'étaient les grandes filles que des Perrières appelle des bayadères qui nous servaient. L'expression est d'ailleurs assez juste, car elles se sont mises à danser, au clair de la lune, des danses qui rappellent assez celles des bayadères de l'Inde; à cause de leur peau jaune, je les avais prises pour des métis d'Arabes. Il paraît que je me trompais. Ahmet nous a dit que la plupart sont des métis de banians. Il y en a de très jolies.

Notre hôte nous a raconté son histoire. Il est né à Mascate. Dans sa jeunesse, il a beaucoup navigué aux Indes et dans la mer Rouge. Puis il est venu à Zanzibar et s'est mis à faire du commerce. Il a fait partie de plusieurs des expéditions que les Arabes lançaient dans la région des grands lacs, alors tout à fait inconnus, pour y chercher de l'ivoire et des esclaves. Quelle vie intéressante il a menée! Ces Arabes jouent en définitive en Afrique absolument le rôle qu'ont joué au XVIe siècle les aventureux Espagnols qui ont découvert et conquis l'Amérique.

Le lendemain, nous avons voulu organiser la fameuse battue aux caïmans, rêvée par des Perrières. Nous n'avons pas opéré dans le marais où a été trouvé Barnabé, qui est tout près de la maison. Je ne sais plus pourquoi on nous a conduit à un autre, éloigné de trois ou quatre milles. La configuration du pays est assez curieuse. C'est une grande plaine sablonneuse, un peu vallonnée et semée de

bouquets d'arbres. Les eaux s'accumulent dans une suite d'étangs marécageux communiquant les uns avec les autres et aboutissant à la mer. C'est l'un de ces marais dont il s'agissait de battre les roseaux pour en faire sortir les caïmans, qu'on disait très nombreux. Les tireurs, c'est-à-dire Ahmed, armé de son grand fusil, des Perrières, moi et les fusiliers, nous nous rangeâmes le long du gros ruisseau qui sert de déversoir à cet étang, ruisseau peu profond, mais large d'au moins une centaine de mètres. Quarante ou cinquante noirs, qui faisaient l'office de rabatteurs, entrèrent dans la vase à l'autre extrémité, marchant vers nous. Ahmed affirmait que les caïmans, dérangés dans leur sieste par ce tapage insolite, descendraient le courant et passeraient à notre portée en essayant de gagner l'étang inférieur. La théorie était excellente; malheureusement les caïmans ne l'ont pas comprise. Ils ont probablement forcé la ligne des rabatteurs comme de vulgaires lapins pendant que nous nous morfondions à les attendre. Ce n'est que vers le soir que l'un d'eux s'est décidé à se conformer au programme de la fête. Il est arrivé de notre côté, filant rapidement entre deux eaux. On distinguait seulement sa tête et la ligne dentelée de son dos. Nous avons tout de suite ouvert sur lui un feu aussi bien nourri que peu efficace. L'eau bouillonnait tout autour de lui sous le choc des balles, et certainement il a été touché, mais cela ne l'a pas empêché de continuer son chemin sans paraître s'occuper de nous. Cependant nos balles n'avaient pas été perdues pour tout le monde, car à peine avaient-elles été tirées que des hurlements épouvantables éclatèrent de l'autre côté de la rivière, dont les bords nous étaient cachés par une lisière de palétuviers et de broussailles. Nous y avons couru en traversant le ruisseau, ce qui n'était pas bien difficile, car nulle part on n'enfonçait plus haut que le genou. Nous avons été bien surpris par ce que nous avons trouvé de l'autre côté.

Derrière cette lisière et dissimulé dans un gros bouquet d'arbres, il y avait un enclos formé par de gros piquets et formant une assez grande cour où se trouvaient une petite maison et des hangars en paillotte. Quand nous arrivâmes dans cette cour, nous y trouvâmes réunis soixante ou quatre-vingts noirs. Dans le nombre, il y avait un certain nombre de femmes et d'enfants, qui se tenaient entassés sous les hangars. Les hommes étaient pour la plupart aux fers, dans la cour. Sept ou huit, ceux probablement dont on se méfiait le plus, étaient aux ceps. On fait asseoir le patient à terre, au pied d'un arbre. Il passe ses jambes de chaque côté du tronc et ses pieds sont attachés de l'autre côté, l'un à l'autre, par des liens en rotin ou en bambou. C'est excessivement ingénieux. Sans nous en douter et par le plus grand des hasards, nous étions tombés sur un des

barracons qui servent de dépôt pour les nègres de traite quand on les garde sur la côte en attendant l'occasion de les embarquer.

Tous ces malheureux étaient dans un état d'affolement indescriptible, et il y avait bien de quoi. Il paraît que quelques-unes des balles tirées par nous sur le caïman avaient ricoché, soit sur l'eau, soit sur les écailles de son dos. La plupart étaient allées ensuite s'enfoncer dans les pieux de la barrière; mais au moins une avait passé par un intervalle et était venue entrer dans le dos, entre les deux épaules d'un homme qui se trouvait au milieu de la cour. Puis elle avait traversé le ventre d'un autre qui se tenait debout un peu plus loin. Le premier avait été tué raide. Le second vivait encore, mais n'en valait guère mieux. Il mourut au bout d'un quart d'heure. C'était ce triste incident qui avait motivé les cris que nous avions entendus.

Les Arabes chargés de la garde du barracon nous surveillaient probablement à travers les palétuviers et avaient déguerpi dès qu'ils nous avaient vu traversant la rivière. Il ne restait dans la maison qu'une vieille femme qui ne paraissait d'ailleurs nullement intimidée. Elle le prit tout de suite absolument sur le ton d'une fermière de chez nous à laquelle un chasseur maladroit aurait tué, par mégarde, une poule égarée dans une haie. Elle excuse la maladresse, n'est que médiocrement émue par l'accident arrivé à sa fidèle pondeuse, seulement elle entend bien en être indemnisée. Des deux malheureux étendus morts sur le sable, la vieille Arabe semblait se soucier comme un poisson d'une pomme : mais elle poussait des cris de pintade, rien qu'à la pensée qu'on ne lui en payerait peut être pas toute la valeur. De son côté, Ahmed, qui nous avait accompagné, envisageait la question tout à fait au même point de vue, et, en sa qualité d'hôte, défendait nos intérêts à grand renfort de cris non moins perçants. Finalement il fit valoir avec tant de preuves à l'appui que l'un des hommes tués était déjà vieux, que l'autre était sûrement malade et que tous les deux étaient en tous cas invendables par suite de la baisse survenue depuis quelque temps, que la vieille Arabe, écrasée sous le poids de son éloquence, finit par se contenter de quatre piastres qu'il lui paya séance tenante, pour nous, sans même nous consulter.

Pendant que ce singulier marché se traitait, nous étions, des Perrières et moi, assez perplexes. Que fallait-il penser du rôle joué par notre hôte dans cette affaire? Connaissait-il l'existence de ce barracon établi à 3 ou 4 milles tout au plus de sa maison? Evidemment non! Comme tous les habitants respectables de Boéni, il est mal disposé pour les négriers; mais il ne s'amuserait pas à dénoncer des voisins sans aucun avantage personnel et au risque

de s'exposer à leur vengeance. Il est bien probable que ce barracon-ci n'est occupé que depuis trois ou quatre jours. Les négriers avaient leurs noirs à Boéni même ou tout près de la ville. Ils les ont amenés ici pour les cacher pendant que nous sommes à Saint-Barnabé, et Ahmed ne se doutait pas qu'il les avait pour voisins; s'il s'en était douté, ils ne nous aurait pas amenés de ce côté-ci.

Ce premier point établi, nous nous sommes demandés ce que nous allions faire de tous ces noirs. Si nous les avions trouvés à bord d'un négrier, nous les aurions conduits au consul de Zanzibar, qui se serait débrouillé comme il aurait pu. Mais ils étaient à terre, enfermés dans un barracon. Comment prouver qu'ils y étaient réunis en prévision d'un embarquement. Avions-nous le droit de les saisir? Des Perrières n'en était pas sûr. Et puis, si nous les saisissions, qu'en ferions-nous? Les emmener à la mission? C'était le vrai moyen de la faire brûler et piller, car, nous partis, leurs propriétaires ne manqueraient pas de venir les reprendre. Les relâcher! mais tous ces gens-là sont à deux ou trois cents lieues de leur pays. S'ils veulent s'en retourner isolément chez eux, ils sont absolument certains d'être mangés en route.

Après avoir longuement discuté la question sous toutes ses faces, nous avons pris un moyen terme. Nous avons enlevé les fers et les ceps à tous ceux qui en avaient et nous nous sommes retirés, les laissant libres de partir si bon leur semblait. Je crois bien que pas un n'a profité de la permission. Ce n'est pas bien chevaleresque, ce que nous avons fait là : il ne faut pas se le dissimuler. Seulement, je ne vois pas trop ce que nous aurions pu faire de plus sans soulever tout le pays, ce qui nous eût été, à nous personnellement, fort indifférent, mais ce qui aurait valu sûrement, après notre départ, des représailles contre la mission.

Du reste, j'ajoute que ces noirs n'avaient pas l'air d'être maltraités, au moins pour l'instant. Un certain nombre avaient sur le dos des marques de coups de courbache. Ce sont de bien terribles instruments que ces courbaches en lanière d'hippopotame. Le moindre coup fait un sillon. Mais ces marques paraissaient anciennes et en voie de cicatrisation. Elles devaient dater du temps du voyage à la côte. En tous cas, ils sont suffisamment nourris. On s'aperçoit tout de suite qu'un noir est mal nourri : sa peau change de couleur et devient terne. Tandis que ceux que nous avons vus avaient la peau bien noire et luisante.

L'incident du barracon nous a dégoûtés des battues aux caïmans. Pendant le reste de notre séjour chez Ahmed, nous nous sommes consacrés exclusivement aux innombrables canards, sarcelles, aigrettes et poules sultanes qui habitent les marais de ces pays-ci

comme ceux de Madagascar. Ahmed nous a prêté deux petits canots très légers. Quatre Malgaches que nous avons fait venir de la mission nous servent de canotiers, et nous avons passé toute notre après-midi à battre les marais aboutissant à l'arroyo qui passe devant la porte de notre hôte. Ces marais sont couverts de roseaux très épais et très élevés, mais, de distance en distance, il y a des clairières communiquant entre elles par de petits passages tortueux pratiqués par le fil du courant. C'est dans ces clairières que se tient le gibier, si abondant que nous en faisons de véritables massacres. Dans ces marais, on se heurte quelquefois à des petits bouquets d'arbres poussés aux endroits qui dessèchent quand les eaux sont basses. Les canots naviguent entre ces branches. Sur ceux de ces arbres qui sont morts, on voit souvent de grosses boules qui pendent aux branches et que, de loin, on prend pour des fruits. Ce sont, en réalité, d'énormes chauves-souris qui dorment, rangées par centaines l'une près de l'autre, pendues, accrochées par une patte et la tête en bas. Il y a aussi beaucoup de ces chauves-souris à Madagascar. On prétend qu'elles sont très bonnes à manger. J'aime mieux le croire que d'en goûter.

Nous sommes revenus à la mission, enchantés de notre excursion. Nous y avons malheureusement trouvé le pauvre P. Robilier bien inquiet. Le lendemain de notre arrivée, le P. Abondant était parti pour passer deux jours dans un petit centre de chrétiens, créé à 20 ou 25 milles d'ici. Il en a rapporté un accès de fièvre terrible. Il a le délire depuis vingt-quatre heures, et, malgré le sulfate de quinine qu'on lui administre à hautes doses, on craint fort un accès pernicieux.

Un courrier nous est arrivé de Bagamoyo. Le chef d'état-major paraît assez satisfait du rapport que je lui avais fait parvenir après ma première entrevue avec Abou-Bekr. Il me dit que si je juge la situation suffisamment améliorée, je pourrai rejoindre la frégate vers la fin de la semaine.

Jeudi. — De gros évènements se sont passés depuis le commencement de la semaine. Mais procédons par ordre.

Samedi dernier, au moment où nous quittions la maison d'Ahmed pour revenir à la mission, nous avions remarqué que la brise fraîchissait de l'est, le ciel avait mauvaise apparence et la mer était déjà grosse : tout faisait prévoir que la nuit serait mauvaise. Après le dîner, nous étions réunis sous la varangue lorsque le factionnaire vint nous prévenir, que malgré l'obscurité, il croyait bien avoir aperçu un canot longeant la rive et se dirigeant vers l'appontement. Effectivement, un instant après, nous vîmes arriver mystérieusement un Arabe qui paraissait très désireux de ne pas

être remarqué et qui ne se décida à s'approcher que quand il eut bien reconnu que nous étions seuls. C'était Suleyman, le capitaine mayottais dont j'ai déjà parlé. La communication qu'il avait à nous faire était d'ailleurs des plus intéressantes et justifiait pleinement ses allures de conspirateur. Il paraît que ce soir, au coucher du soleil, on a signalé un navire à vapeur qui se dirigeait vers la terre, sans pavillon national. La mer était si grosse au mouillage qu'il a presque aussitôt repris le large, et comme le temps était déjà très sombre, on n'a pas pu échanger des signaux avec lui, mais toute la ville est en révolution parce qu'on est persuadé que c'est un négrier, ignorant notre présence, qui venait prendre un chargement de bois « d'ébène ». Le temps va probablement mollir vers le lever du soleil; il reviendra chercher le mouillage. Notre présence à Saint-Barnabé est bien gênante. Il est évident qu'il n'y aura rien à faire tant que nous serons là. Un certain nombre de négriers ont proposé, paraît-il, de réunir leur monde et de venir nous enlever cette nuit, de manière à avoir leurs coudées franches demain pour embarquer leurs noirs. Ils sont enragés parce qu'il y a déjà très longtemps qu'ils n'ont pu faire d'embarquement. De plus, s'ils perdent cette occasion-ci, Dieu sait quand il s'en représentera une autre. Mais ceux qui proposent ces moyens héroïques sont des aventuriers qui, une fois le coup fait, se promettent bien de disparaître. Les gens sérieux, ceux qui ont pignon sur rue, protestent au contraire énergiquement et ne veulent pas entendre parler de violences dont les conséquences pourraient être fâcheuses pour leurs immeubles. D'un autre côté, ils ne voudraient pas rompre ouvertement en visière avec les négriers. Ils ne voudraient pas surtout qu'il arrivât malheur à celui qui est signalé. Ils ne font généralement pas la traite eux-mêmes : mais ils profitent tous indirectement de la traite, à cause de l'argent qu'elle apporte dans le pays. En définitive, ils voudraient bien, cela est évident, ménager la chèvre et le chou, se donner le mérite de nous faire savoir l'arrivée du négrier parce que nous la saurons toujours tôt ou tard, et en même temps le prévenir pour qu'il aille faire son opération à quelques milles d'ici, s'il y a moyen. Si cette combinaison pouvait réussir, tout le monde serait content, et c'est évidemment pour cela qu'on nous envoie Suleyman, dont on connaît les relations avec nous. Quand je dis que tout le monde serait content, j'ai tort. Les violents seraient furieux. C'est pour cela que Suleyman prend tant de précautions pour ne pas être vu. Il est venu dans son youyou au lieu de prendre le sentier, et il paraît si convaincu que nous sommes peut-être déjà surveillés qu'il a voulu absolument entrer dans la salle à manger, au lieu de rester sous la varangue.

C'est donc dans la salle à manger qu'il nous raconte une partie de son histoire, en nous laissant deviner le reste. Il se tient accroupi dans un coin, assis sur ses talons, le corps en équilibre sur les orteils. C'est la position favorite de tous les Orientaux : chacun prend son plaisir où il le trouve. S'il nous fallait la garder, nous aurions des crampes au bout de dix minutes. Ils restent comme cela pendant des heures! Le P. Robilier, le F. Grésigny et moi nous étions assis autour de la table. Des Perrières se promenait de long en large, fumant d'un air très méditatif. Quand Suleyman eut fini, mon chef s'approcha de la fenêtre et tapa sa pipe contre la boiserie pour la vider :

— Frère Grésigny, dit-il alors, vous devriez mener cet Arabe dans la cuisine pour lui donner une tasse de café.

Le F. Grésigny comprit que nous voulions être seuls. Il disparut avec Suleyman.

— Maintenant, mon bon Kertavel, continua des Perrières, nous allons tenir un petit conseil de guerre, pour savoir ce qu'il faut faire; car il y a quelque chose à faire! Seulement, pour commencer, préparons-nous un petit bol de sangarée!

C'est sa boisson favorite. Il en a pris la recette à Maurice. On coupe deux ou trois ananas en petits morceaux, qu'on met dans un saladier. On y verse une bouteille de champagne ou d'eau-de-vie, — on laisse infuser pendant cinq minutes, on jette les morceaux d'ananas ou on les mange, — on les jette plutôt qu'on ne les mange, parce que l'ananas a la réputation, assez méritée d'ailleurs, de donner la fièvre, — et la mixture qui reste au fond du saladier aurait pu être servie aux dieux de l'Olympe sans qu'un seul s'avisât de regretter sa ration d'ambroisie.

Nous n'avions pas de champagne, mais nous avions de l'eau-de-vie, et les ananas ne manquaient pas, car ils poussent comme du chiendent à Saint-Barnabé. Quand nous eûmes tous notre verre de sangarée devant nous, des Perrières ralluma sa pipe, en tira deux ou trois bouffées, et puis reprit la parole.

— Eh bien, mon petit Kertavel, dit-il, vous êtes le plus jeune : à vous de parler! Voilà un brave négrier qui est à la cape dans ce moment-ci, courant des bordées au large. Il va revenir au mouillage, demain matin. Qu'est-ce qu'il faut faire?

— Ma foi! monsieur, il faudrait tâcher de le prendre; mais je n'en vois pas trop le moyen.

— Procédons par ordre, jeune homme. Pour que nous puissions le prendre, il faut d'abord qu'il ne sache pas que nous sommes là. Sans cela, il reprendra la mer et vous n'avez pas, je suppose, la prétention de courir après lui avec la chaloupe.

— C'est vrai! et cette vieille canaille d'Abou-Bekr ou un autre n'aura rien de plus pressé que de lui faire savoir que nous sommes là.

— Donc, il faut empêcher Abou-Bekr de le prévenir.

— Certainement, mais comment?

— Voilà! Eh bien, il y a un moyen très simple. On ne peut le prévenir que de deux façons : en lui envoyant un canot ou en lui faisant un signal. Vous pouvez être bien sûr qu'ils ont des signaux de convention. Avec le temps qu'il fait, leurs canots ne peuvent pas tenir la mer. Il est sûr qu'ils n'essaieront pas d'en faire sortir cette nuit.

— Oui! mais demain matin, si la mer mollit?

— Tout juste, c'est demain matin qu'ils essaieront soit de signaler au négrier, dès qu'il reviendra, soit de lui envoyer un canot. Mais d'où peut-on lui signaler? Du fort! D'où peut-on lui envoyer un canot? De la rivière, qui passe au pied du fort. Conclusion, ils ne pourront faire ni l'un ni l'autre si nous occupons le fort cette nuit.

— Enlever le fort? Ce ne sont sûrement pas les Béloutchis qui nous gêneront beaucoup. Mais que dira le commandant, si nous endommageons les soldats du sultan?

— Qui vous parle d'enlever le fort? Le sultan s'est engagé à empêcher la traite dans ses États. Nous sommes ses fidèles alliés. Nous apprenons que son non moins fidèle gouverneur Abou-Bekr va se trouver en présence d'un négrier. Nous volons à son secours! Nous ne faisons que notre devoir et bien petitement.

Il avait si bien dit cela, que le P. Robilier et moi nous partîmes d'un grand éclat de rire. Des Perrières se versa un nouveau verre de sangarée, le but avec recueillement, et puis il continua :

— Suleyman prétend qu'il a été question d'enlever la mission cette nuit. On en a peut-être parlé, mais je suis bien sûr qu'ils ne s'y frotteront pas. Ce ne sont pas les Béloutchis d'Abou-Bekr qui sont capables de faire un coup pareil. Je me défierais davantage des négriers. Mais leurs hommes sont dispersés dans les barracons. Ils n'ont pas le temps de les réunir. Nous pouvons toujours faire quelques patrouilles, doubler les factionnaires et dire aux hommes de se coucher tout habillés. Mais tout cela sera bien inutile. Personne ne bougera cette nuit. N'est-ce pas votre avis, Père Robilier?

— Absolument. Les négriers ont à leur service des noirs armés qui sont très capables de tenter un coup de main. Mais votre aventure d'hier prouve qu'ils ont éloigné leurs barracons depuis que vous êtes ici. Nous pouvons dormir sur les deux oreilles.

— J'en suis convaincu, dit des Perrières. La mission ne sera pas inquiétée. Nous sommes donc parfaitement libres de nos

mouvements. Partons avec la chaloupe vers cinq heures. D'une manière ou d'une autre, il faut que nous soyons dans la tour de Boéni un peu avant le jour. Seulement, il faudrait opérer vite, sans leur laisser le temps de se reconnaître. Vous y êtes allé, vous, Kertavel. Comment se gardent-ils, ces gens-là?

— Quand j'y suis allé, j'ai remarqué qu'il n'y avait qu'un factionnaire qui se tenait près de la porte de la tour. Dès que la nuit vient, il doit dormir du sommeil du juste. Du moins, à Zanzibar, les factionnaires qui sont à la porte du sultan n'y manquent jamais. Il serait bien extraordinaire qu'ils n'en fissent pas autant ici.

— Et Abou-Bekr, où demeure-t-il?

— Dans la tour. Il me l'a dit. Il a installé son harem au premier étage; lui se tient d'ordinaire au rez-de-chaussée. C'est là qu'est son divan.

— C'est parfait! Et les Béloutchis?

— Quelques-uns, une douzaine, couchent dans des paillottes, derrière la tour. Les autres demeurent en ville, dit le P. Robilier. Et, par parenthèse, ajouta-t-il, ce que vous avez dit des habitudes des Béloutchis est parfaitement exact. Je suis allé deux fois à la tour pendant la nuit, j'ai eu toutes les peines du monde à réveiller le factionnaire.

— Alors tout va bien, opina des Perrières; donnons les ordres aux maîtres pour que tout soit prêt à quatre heures et demie. Une heure après, nous serons installés dans la tour. Le capitaine du négrier ne se doutera de rien; il viendra à terre dans sa baleinière. Nous serons là pour le recevoir. Et quand nous l'aurons pris, c'est bien le diable si nous ne venons pas à bout d'enlever son navire au mouillage!

A l'heure dite, nous nous embarquions tous en faisant le moins de bruit possible. Nous avions laissé deux fusées au P. Robilier pour que, s'il arrivait quelque chose, il pût nous prévenir et nous faire revenir à son secours. Je pris les devants dans la baleinière, armée par quatre Malgaches, et dans laquelle j'emmenais Le Dantec avec trois fusiliers. Il faisait très sombre. La brise avait déjà beaucoup molli, mais la mer devait être encore assez grosse, car je l'entendais briser à l'entrée de la rivière ce qui m'enchantait : car par un temps pareil, il n'y avait pas une embarcation à Boéni qui pût s'aventurer sur la barre. Nous étions donc bien tranquilles de ce côté-là. Personne n'avait pu sortir pour communiquer avec le négrier.

En quittant l'appontement de Saint-Barnabé, j'avais fait un détour pour aller chercher la rive droite, ne voulant pas passer au mouillage des boutres, de peur d'être signalé par quelque matelot arabe affligé d'insomnie. J'entendais la chaloupe qui me suivait de près. Les avirons, malgré toutes les précautions prises, faisaient

beaucoup de bruit. Mais nous étions sous le vent de la ville. On ne pouvait pas nous entendre. Je causais avec mes fusiliers, assis à côté de moi dans la chambre de la baleinière, leur fusil entre leurs jambes. Ils étaient enchantés de notre expédition : très excités surtout par l'idée d'enlever un négrier au mouillage. Une réflexion échappée à l'un d'eux m'a bien amusé. C'est un vieil Alsacien nommé Fisher, le seul matelot avare que j'aie jamais connu. Jamais il ne va à terre, de peur de dépenser un sol. Il donne toute sa solde à l'abbé, dès qu'il la reçoit, de peur d'avoir des tentations. Il a calculé qu'avec sa pension de retraite, à laquelle il aura droit l'année prochaine, avec les intérêts de ses économies et du produit de quelques parts de prises qu'il a touchées, il aurait 1200 francs de rente, ce qui lui permettra, dit-il, de passer tout le reste de ses jours, dans son village, à se promener la canne à la main. Il compte porter des bretelles, ce qui lui paraît constituer le comble de l'élégance et de la félicité.

La tête tendue de mon côté, il écoutait ce que disaient ses camarades. Puis, tout d'un coup :

— Mais, monsieur, me dit-il, si nous prenons le négrier, nous sommes vingt-cinq en tout, cela va nous faire de belles parts de prise. Est-ce qu'il faudra partager avec les autres qui sont restés à bord de la frégate?

Et il parut accablé quand je lui eus dit que je croyais bien qu'ils en auraient leur part : ce dont je ne suis pas sûr, d'ailleurs.

Je distinguais la tour se découpant sur le ciel. Quand nous fûmes par le travers, je revins en grand sur bâbord, pour aller chercher le petit quai qui se trouve au pied du rocher qu'elle surmonte, et où aboutit l'unique sentier qui y conduit. La chaloupe y arriva presque en même temps que moi. Rien ne bougeait. Nous n'avions sûrement pas été signalés.

— Montez le premier, me dit tout bas des Perrières..., je vous suis. Et vous autres, les garçons! vous savez, des coups de pied, des coups de poing, des coups de crosse tant que vous voudrez, mais pas un coup de fusil! Il s'agit de ne pas donner l'alarme à la ville, et puis, il ne faut pas endommager les Béloutchis du sultan.

Je grimpai le sentier suivi de mes fusiliers. Au bout de cinq minutes, nous arrivâmes devant la poterne. La porte était ouverte, et il n'y avait pas de factionnaire. Nous entrâmes. Nous nous trouvions sur la plate-forme. Devant nous, se dressait la tour : j'avançai tout doucement. Bientôt je distinguai l'anghareb où Abou-Bekr m'avait fait asseoir quand j'étais venu le voir. Sur cet anghareb, il y avait une masse noire. C'était le factionnaire qui dormait les poings fermés. Son fusil était appuyé contre le mur. Le Dantec était sur mes talons.

— Espérez, monsieur, me dit-il tout bas. Laissez-moi faire, je m'en vais serrer la vis en douceur à ce particulier-là. Il ne fera pas de bruit, j'en réponds. Talagas! prends-lui les pieds!

Talagas, c'était le brigadier de la chaloupe, un gros Breton de Plougastel, fort comme un bœuf. Tous les deux déposèrent leurs fusils par terre.

— Une, deux! dit Le Dantec.

Le malheureux Béloutchis se réveilla en sursaut, le col pris par deux grosses mains qui le serraient comme un étau. Il voulut se débattre, mais Talagas lui serrait les jambes. On lui mit son turban sur la bouche en guise de bâillon, et avec sa ceinture on le ficela sur l'anghareb. Nous étions bien sûrs qu'il ne nous gênerait plus.

Des Perrières, qui m'avait rejoint, alla droit à la paillotte qui servait de caserne. C'était une espèce de hangar où les Béloutchis couchaient sur un lit de camp. On se jeta sur eux : ils se débattirent un peu, mais une demi-douzaine de coups de poing donnés à chacun d'eux les ayant complètement réveillés et convaincus qu'ils avaient affaire à forte partie, ils se le tinrent pour dit.

Leur chef ne fit pas une défense plus héroïque. Je le trouvai dans la salle basse de sa tour, où il était en conversation avec une demi-douzaine d'Arabes à figure patibulaire, la fine fleur des négriers du pays. En m'apercevant, ils firent un mouvement du côté de la porte, mais elle était déjà gardée par le gros Turdu et avec son grand sabre d'abordage, il avait un aspect si formidable, qu'ils n'essayèrent pas d'aller plus loin. Abou-Bekr gesticulait comme un épileptique. Des Perrières le calma tout de suite.

— Mahéfa! dit-il à notre truchement, arrive ici, mon garçon! Explique bien à M. le Gouverneur de quoi il retourne. Il se figure peut-être que nous sommes venus ici en ennemis. Pas du tout! Nous avons appris, par le plus grand des hasards, qu'un négrier européen a été signalé hier soir. Il va revenir bien sûr ce matin. Il essayera d'embarquer des noirs : ce qui est absolument interdit par le sultan. Nous sommes ses alliés! Alors nous nous sommes dit : Notre ami Abou-Bekr va avoir une mauvaise affaire avec des négriers, qui sont des gens de sac et de corde. Allons à son secours. Et nous voilà!

Mahéfa traduisit. Le gouverneur n'avait pas l'air convaincu. Il gesticulait toujours, parlant avec beaucoup d'animation.

— Qu'est-ce qu'il dit? reprenait poliment des Perrières, en allumant sa pipe. Il nous remercie? Dis-lui que ce n'est pas la peine. Entre alliés, on doit toujours s'entr'aider. A propos, qu'est-ce que c'est donc que tous ces bonshommes-là? Ils ont de bien mauvaises figures.

— Ça beaucoup filous! dit Mahéfa, dont le français est un peu

rudimentaire et ne comporte pas de nuances. Moi les connais. Celui-là, Sehid-ben-Medjid, celui-là, Ferradji, tous négriers !

— Je m'en doutais ! Eh bien, Le Turdu, va-t'en chercher tous les Béloutchis ! Tu les amèneras ici. Ils tiendront compagnie à ceux qui y sont déjà. Deux factionnaires à la porte, et on tire dans le tas, s'ils bougent. C'est entendu ! Maintenant, continua-t-il, Abou-Bekr, il faut que tu nous conduises sur le haut de la tour.

Abou-Bekr s'est exécuté de très mauvaise grâce : mais il s'est exécuté, car des Perrières a une manière de dire les choses qui fait qu'on ne lui résiste guère. Deux étages d'échelles nous ont conduit, nous trois et Mahéfa, sur la plate-forme crénelée qui surmonte la tour. Une demi-douzaine de vieilles pièces en fonte y sont en batterie. Son Altesse le sultan ne fait pas de grands frais pour l'armement de ses Béloutchis : mais il n'en fait pas davantage pour son artillerie. Les pièces qui sont là ne sont pas, comme la tour, contemporaines du roi Salomon, mais elles pourraient bien dater des anciens navigateurs portugais. Les lumières sont presque aussi larges que les bouches : et quant aux affûts, ils sont si vermoulus qu'au premier coup tiré les pièces seraient sûrement démontées. D'ailleurs on a pris de bonnes précautions pour éviter un accident de ce genre, car Abou-Bekr nous a avoué que son magasin à poudre ne contenait pas une seule gargousse. Il paraît que c'est pour le sultan une tradition de famille. Il y a six mois, quand nous sommes passés à Mascate, son cousin l'iman nous a envoyé son grand maître de l'artillerie pour s'excuser de ne pas nous rendre notre salut. Il déclarait, lui aussi, n'avoir pas une seule gargousse dans ses forts. Alors, nous lui avons envoyé un baril de poudre de traite, et c'est avec notre propre poudre qu'il a fini par nous rendre notre salut.

Quand nous sommes arrivés sur le haut de la tour, le jour allait poindre. Comme nous nous y attendions, la brise était presque tombée. La journée s'annonçait comme devant être magnifique. Au large, la mer était encore grosse : de grosses vagues se profilaient à l'horizon, mais sur la barre les lames ne brisaient plus. D'ailleurs, il y avait déjà près de deux heures de flot... Les oiseaux de mer, chassés sur la terre par la tempête de la nuit, tournoyaient autour de nous par grandes bandes, poussant des cris aigus, s'appelant pour regagner le large. On commençait à distinguer les objets. A nos pieds, la ville s'éveillait. Sur les terrasses et dans les rues on voyait déjà du monde. Personne ne semblait s'y douter de notre présence. Mais, en rade, on distinguait les matelots des boutres réunis par groupes et se montrant la chaloupe avec son canon à l'avant, mouillée sur son câblot, à quelques mètres de l'apponte-

ment, et, plus loin, la baleinière toute armée, surveillant la barre, et dont le patron faisait rebrousser chemin aux embarcations qui se présentaient pour la passer.

Sous les tropiques, le crépuscule ne dure que quelques minutes. Bientôt une grosse boule rouge apparut au-dessus de la mer. C'était le soleil. Des Perrières et moi, accoudés chacun sur un canon, nous examinions l'horizon avec nos lorgnettes. Rien ne se montrait.

— Pourvu qu'il ne nous fasse pas faux bond! fis-je à demi-voix.

— Patience! patience! dit des Perrières sans quitter sa lorgnette, attendons un peu. Les capitaines de négriers sont des gens très malins et qui savent leur affaire : car s'ils ne connaissaient pas leur affaire, ils se feraient pendre tout de suite. Celui-ci n'a pas pu communiquer avec la terre hier : il ne sait pas si la côte est libre. Soyez sûr qu'il va prendre toutes ses précautions avant d'atterrir. Arrivant le soir, s'il avait trouvé un croiseur au mouillage, il aurait pu reprendre le large et s'échapper pendant la nuit. De jour, il s'arrangera de manière à tout voir sans être vu... et pour cela il n'a qu'à se tenir entre le soleil levant et la terre. S'il est quelque part, il est là, droit dans l'est. Nous ne le voyons pas maintenant parce qu'il est mangé par le soleil, mais nous le verrons dès que le soleil sera un peu levé!

Nous attendîmes encore quelques minutes. Le soleil montait, son globe s'élevait peu à peu au-dessus de l'horizon, projetant sur la mer un large cône lumineux qui la faisait briller comme de l'or. Tout d'un coup, nous poussâmes en même temps une exclamation. Des Perrières avait deviné juste. Droit sous le soleil, on distinguait un navire se dirigeant vers la terre. Il n'était pas à plus de huit ou dix milles. On voyait sa coque. Abou-Bekr l'avait vu comme nous, mais sa vieille figure couturée et impassible ne laissait deviner aucune de ses impressions.

Une heure après, le navire inconnu venait prendre son mouillage à trois milles de nous. C'était un vapeur de 800 ou 1000 tonneaux, peint en noir et mâté en trois-mâts goëlette. Il n'avait pas de pavillon national, mais à peine fut-il mouillé que nous vîmes un pavillon roulé monter en tête de sa misaine; quand il fut à bloc, un coup sec de la drisse le fit dérouler. C'était un trapèze bleu avec une boule blanche au milieu.

— Je m'en doutais, dit des Perrières. Ils ont des signaux de convention avec la terre. Si on ne leur répond pas, ils se méfieront de quelque chose. Mais quel pavillon faut-il leur hisser? Je l'ai demandé hier au soir à Suleyman. Il m'a dit qu'on leur répondait toujours de la tour, mais qu'il ne savait pas comment.

D'ailleurs, il le saurait qu'il ne nous l'aurait pas dit, car il ne tient pas du tout, au fond, à ce que ce négrier soit pris.

— Il y a là une petite caisse qui contient quelques signaux, lui dis-je. Regardons-les donc un peu.

Nous y trouvâmes d'abord le pavillon du sultan : celui qu'on avait hissé lors de notre arrivée. Nous en trouvâmes encore deux ou trois autres tout déchirés.

— C'est bien sûr un de ceux-là! Mais lequel? *That is the question!* Si nous hissons le mauvais, il repartira, cela est bien sûr. Essayons donc du truc du pavillon brouillé. Cela réussit quelquefois.

Nous prîmes au hasard l'un des pavillons; nous fîmes un nœud à sa queue, de manière qu'il ne pût pas se déployer. Il était impossible de le distinguer, mais, de loin, on pouvait se figurer que, mal plié, il n'avait pas pu se déferler. Cet accident-là arrive quelquefois dans les timonneries les mieux tenues. Il doit arriver bien souvent dans celles du sultan de Zanzibar.

Par le fait, le négrier parut s'en contenter. Il semblait n'avoir aucune défiance. On voyait l'équipage assez nombreux aller et venir sur le pont. Au bout de quelque temps, on amena une baleinière. Évidemment le capitaine allait descendre à terre.

Nous n'avions plus rien à faire au haut de la tour. Nous descendîmes. En bas les hommes étaient en train de faire leur café en se servant de la cuisine des Béloutchis. Ceux-ci étaient toujours sous bonne garde, au rez-de-chaussée, et paraissaient très résignés à leur sort. L'un d'eux avait cependant passé un bien mauvais quart d'heure. C'était le factionnaire que nous avions si bien ficelé sur l'anghareb du gouverneur. Quand on avait enfermé les autres, on l'avait oublié, et Sans-croupion, mon anthropophage, qui s'était glissé dans le fond de la chaloupe sans qu'on s'en aperçût, ayant découvert ce malheureux, avait profité d'un moment où la plate-forme était déserte pour lui enlever son propre yatagan et se mettait en devoir de lui couper le col. Heureusement le Béloutchi eut une si belle peur que, malgré son bâillon, il put pousser deux ou trois gémissements étouffés. Ils attirèrent l'attention de Le Dantec qui accourut au bruit, commença par allonger par terre d'un fort soufflet le jeune Sans-croupion et relâcha sa victime qu'il envoya rejoindre ses camarades.

Un de nos hommes veillait toujours nous tenant au courant de ce qui se passait à bord du navire. Vers huit heures, il nous prévint qu'on armait la baleinière et, quelques minutes après, on la vit se dirigeant vers la barre. Je m'embarquai tout de suite dans la nôtre, avec trois ou quatre fusiliers, et restant bien abrité derrière le rocher, de manière à ne pouvoir être vu du large, je me

tins prêt à agir. Je n'eus d'ailleurs pas à attendre bien longtemps. Bientôt j'entendis les coups d'avirons d'une baleinière bien nagée qui contournait le rocher. Mes hommes, allongés sur leurs avirons, n'attendaient qu'un signal. Au moment où l'étrave de la baleinière du négrier apparut, je commandai « Avant! » et la nôtre, projetée par une vigoureuse impulsion, vint s'allonger bord à bord contre l'autre.

Nos avirons étaient engagés : les baleiniers du négrier, surpris, étaient renversés par les leurs dans le fond de l'embarcation au milieu d'une pagaye épouvantable : j'entendis une bordée de jurons qui m'était adressée par un gros petit homme trapu qui tenait les tire-veilles dans la chambre et que je couchais en joue avec mon revolver. Je n'étais que médiocrement étonné de son accueil. Mais ce qui m'étonnait bien plus, c'est qu'à côté de lui se tenait assise une femme d'une cinquantaine d'années, enveloppée dans un grand caoutchouc, qui, après m'avoir regardé un instant d'un air assez effrayé, était tout d'un coup partie d'un fou rire et s'était écrié : « Bon Dieu! monsieur de Kertavel! que c'est singulier de vous trouver ici! » pendant que son voisin s'écriait à son tour avec un bel accent provençal :

— Té! bé! c'est M. de Kertavel! Eh bien! voilà une manière de recevoir les gens!

J'étais en pays de connaissance! Le gros petit homme était notre ami le capitaine Dupont, et sa voisine était Mme la comtesse de B... Ce n'était pas bien extraordinaire de trouver le capitaine Dupont sous la tour de Boéni, car il était bien connu pour le plus enragé négrier de la côte; mais y trouver Mme de B..., que je croyais bien tranquillement à Bourbon, dans sa belle habitation de Bellevue, où nous avons passé de si bons moments, voilà ce qui me semblait bien extraordinaire.

E. de Mandat-Grancey.

La suite prochainement.

MÉLANGES

THÉATRE D'ALFRED DE MUSSET

Préface de Jules Lemaitre, compositions de Ch. Delort [1].

En ce temps de librairie à bon marché, d'un bon marché tellement à outrance, que les volumes qu'elle répand dans le public, sans nul souci de la qualité, mais seulement de la quantité, ne résistent pas à l'usage plus de dix ans, il est encore, à l'honneur de l'art et du goût français, des éditeurs, de plus en plus rares, et des amateurs dont l'élite ne se décourage pas pour imprimer et pour acheter des livres chers. Ces livres, forcément publiés à petit nombre, ne tardent pas à acquérir une notable plus-value, et c'est ainsi qu'un acte de bon goût peut être aussi une bonne affaire. Tout ce qui s'achète est destiné à être vendu tôt ou tard. Le destin des plus belles bibliothèques est d'être dispersées au vent des enchères, au bruit sec du marteau des commissaires-priseurs. Le sort réservé aux volumes de la librairie de pacotille, de camelote, dont l'encre est inférieure, la justification irrégulière, dont le papier, chloruré sans merci, s'effrite au feuilletage et jaunit en peu de temps, est de finir sur les quais dans la boîte à deux sous, ou chez l'épicier sous forme de cornets. Les premiers, les livres chers, représentent pour l'acquéreur pendant sa vie une volupté de l'esprit et des yeux sans cesse renouvelée, car on n'habille de tels habits que les ouvrages qui valent la peine d'être lus, relus et gardés. Pour la succession de l'amateur, c'est une belle vente où le prix d'achat est souvent doublé et même quintuplé. Acheter des livres cher, c'est donc faire un bon placement; acheter des livres bon marché, c'est semer sur le sable. C'est payer encore plus qu'elle ne vaut une vulgaire et fugitive jouissance, qui ne se renouvellera pas. Le plus sage est donc de s'attacher à ce qui dure, à ce qui résiste au temps, à ce qui augmente de prix en vieillissant.

Il est évident d'ailleurs qu'il convient de réserver ce luxe de style, d'art et de goût aux œuvres qui le méritent. Les chefs-d'œuvre de notre littérature ont seuls droit à ce vêtement choisi des belles typographies, des belles illustrations, des belles reliures.

S'il est une œuvre digne de ces soins et de ces apprêts, qui mérite cette toilette de gala, c'est à coup sûr ce *Théâtre* d'Alfred de Musset, tout étincelant de poétique fantaisie, ce spectacle dans un fauteuil qui

[1] Jouaust, éditeur.

a bravé victorieusement le feu de la rampe, et est demeuré à la lecture un délicieux régal pour les délicats.

Tout a été dit sur cette forme exquise des proverbes dont l'action légère, au fil fragile, dont le charme vaporeux ne supportent ni médiocrité ni maladresse, dont la trame vaut surtout par la broderie. Ce genre, inauguré au dernier siècle par Carmontelle, un peu embourgeoisé par Théodore Leclerq, a été renouvelé, rajeuni par Alfred de Musset et Octave Feuillet. Le premier surtout, qui était un grand artiste dans un grand poète, l'a marqué d'une empreinte originale, qu'a fait ressortir encore l'impuissance des imitateurs.

Nous insisterons surtout sur les raffinements d'art et de métier, sur les perfections d'ensemble et de détail qui font de ces quatre volumes, sortis des presses du maître imprimeur impeccable, un chef-d'œuvre de correction et d'élégance tout à fait honorable pour cette grande industrie de la typographie française. Le caractère moelleux dans sa simplicité de grand style, relevée par une pointe légère d'archaïsme, la netteté harmonieuse de l'impression, la solidité ferme au doigt, douce à l'œil, du papier, l'accord parfait des illustrations, dues au crayon d'un artiste dont une imagination de poète a dirigé la main, font de cette édition du *Théâtre* de Musset, qui réunit la collaboration d'un imprimeur, d'un critique et d'un artiste de premier ordre, une édition qui ne tardera pas à devenir célèbre... et introuvable.

M. de Lescure.

MÉMOIRES DE MARMONTEL

Publiés avec préface notes et tables, par Maurice Tourneux [1].

L'habile imprimeur Jouaust, qui est aussi un lettré et un artiste, a entrepris une Bibliothèque des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, non de tous, car elle formerait en ce cas un millier de volumes, et ce serait trop, mais composée d'un choix dans l'élite, c'est-à-dire comprenant seulement les ouvrages qui, dans ce genre où ont excellé les Français et encore plus les Françaises, se recommandent par la double valeur historique et littéraire. C'est assez pour une série de cent volumes, qui ont leur place marquée d'avance sur les rayons de tous les cabinets de travail et de toutes les salles d'études. Car cette série, composée d'ouvrages de choix, imprimée avec goût sur d'excellent papier, est d'un prix abordable même pour la bourse légère de l'écolier et de l'étudiant.

Il n'est pas de *Mémoires* qui rentrent mieux dans le plan de cette collection que les *Mémoires* écrits par Marmontel, sous ce titre : *Mémoires d'un père pour servir à l'instruction de ses enfants*

[1] 3 vol. in-18. D. Jouaust, éditeur.

durant son séjour dans la chaumière, entourée de deux arpents de terre, où il s'était réfugié pendant la Terreur, avec sa femme, ses trois enfants, une servante et un domestique. C'est grâce à sa vie laborieuse et modeste, dans ce hameau d'Abloville, dépendant de Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure), que Marmontel échappa au sort de Florian et de Condorcet. Ce qui fut très heureux pour lui, et très heureux pour nous : car ces Mémoires, où il raconte sa vie littéraire et sa vie privée avec une sincérité, avec une liberté qui étaient dans les mœurs du temps, et où il peint les erreurs et les fautes de sa jeunesse dans des tableaux sans voile, sont charmants, pleins de détails curieux, de portraits fidèles et piquants, ils joignent à beaucoup des qualités qui rendent si attrayantes les *Confessions* de Rousseau, une honnêteté d'accent, une naïveté de repentir et une probité d'intentions moralisatrices qui manquent aux *Confessions*. Les *Mémoires* de Marmontel sont donc d'une lecture fort intéressante et amusante, ils ne sont pas d'une lecture dangereuse. Un père ne dédie pas à ses enfants un livre dangereux. Les *Mémoires* de Marmontel, qui sont bien l'ouvrage le plus instructif et le plus piquant qu'on puisse lire sur la société, les mœurs et la littérature de la seconde moitié du dix-huitième siècle, eurent un grand et légitime succès, attesté par de nombreuses éditions dont la dernière date de 1827. Depuis cette époque ils n'avaient pas été réimprimés dans leur intégralité, l'édition donnée par M. François Barrière en 1846 ne comprenant pas, par suite d'une suppression des plus fâcheuses et des plus regrettables, toute la partie des *Mémoires* relative aux hommes et aux choses de la Révolution et qui n'est pas la moins intéressante. Elle renferme notamment une conversation avec Chamfort, pleine de détails curieux et caractéristiques. Marmontel n'était pas et ne pouvait guère être pendant la Révolution du parti des avancés et des exaltés. Il appartenait à l'ancien régime. Mais il n'avait pas plus la superstition de ses abus que celle des prétentions et des déclamations philosophiques. C'était en politique un monarchiste constitutionnel, un royaliste libéral. S'il eût vécu, il n'eût sans doute pas boudé l'Empire. Mais il eût encore fait meilleure mine à la Restauration et à la Charte de 1814. Il mourut à Aboville, où il s'était de nouveau réfugié après le 18 fructidor, le 9 nivôse an VIII (31 décembre 1799), d'une attaque d'apoplexie qui l'emporta à soixante-seize ans. « Conformément au désir qu'il avait eu encore la force d'exprimer, il fut enterré dans son propre jardin, selon les rites catholiques, en présence de sa femme, de ses deux plus jeunes filles et de ses amis qui ont signé l'extrait mortuaire. » Cet extrait mortuaire est un des nombreux documents biographiques, dont plusieurs sont inédits, recueillis par la sagacité patiente et le zèle éclairé de M. Maurice Tourneux, qui a enrichi cette édition modèle de notes substantielles frappées au coin de cette probité et de cette curiosité d'érudition qui sont sa marque.

M. de Lescure.

REVUE DES SCIENCES

L'empire des airs. — Aviation et navigation aérienne. — Machines volantes. — Oiseaux mécaniques. — Le vol plané. — Aéroplanes et cerfs-volants. — Expériences américaines. — Influence de la vitesse horizontale des corps sur leur vitesse de chute. — Soutien d'un plan dans l'air pesant 100 kilos, animé de 20 mètres de vitesse par le travail d'un seul cheval-vapeur. — Résultats de M. Langley. — Résultats analytiques concordants de M. Drzewiecki. — Histoire du globe. — Sur la mer Morte. — Au fond de la mer Morte. — Une mer sans animaux et sans végétaux. — L'influence antiseptique de l'eau salée. — Illusion. — Les microbes du tétanos et de la gangrène au fond de la mer Morte. — Economie domestique : les boues des filtres. — Dépôts dangereux. — De la nécessité de nettoyer les filtres souvent. — Grattage et stérilisation. — Variétés : Accroissement de la consommation du gaz en 1890. — Gaz et électricité. — Chromophotographie. — Analyse du mouvement des lèvres. — Le Zootrope. — Photographies parlantes. — Application à l'éducation des sourds-muets. — Au sommet du mont Blanc. — Projet d'observatoire. — Le présent et l'avenir.

L'homme parviendra-t-il jamais à traverser les airs et à planer comme les grands oiseaux? Le problème de l'aviation n'a cessé de préoccuper les inventeurs depuis les temps les plus reculés jusqu'à la période moderne. Le nombre des inventeurs de machines volantes est considérable; ils ont tous échoué ou à peu près, heureux encore quand ils ne se sont pas cassé le cou. Ces insuccès nombreux et successifs ont naturellement jeté de la défaveur sur la question. On aurait dit assez volontiers que le problème était insoluble comme la quadrature du cercle. Il faut être beaucoup plus circonspect; évidemment nous ne tenons pas encore une solution immédiate, mais cependant il est permis d'avancer, ce qui est déjà beaucoup, que le problème est possible et que nous pourrons sans doute nous élever dans les airs. En ce moment, on construit en Amérique, en Angleterre, en France, de grands oiseaux mécaniques, dans l'espoir de leur faire enlever au moins un homme avec la machine motrice. Nous ne savons pas ce que donneront ces essais plus ou moins bien

conçus. On a beaucoup parlé notamment de l'oiseau réalisé à Paris par M. Ader; on l'aurait expérimenté aux environs de la ville, et le mécanisme se serait élevé un peu. Cet oiseau aurait 16 mètres d'envergure. On lui communiquerait d'abord de la vitesse en le faisant rouler sur des rails, et, son moteur aidant, il s'élèverait au-dessus du sol. C'est bien possible, mais nous ne voyons rien de bien neuf dans cette conception; il suffit d'imprimer de la vitesse à un système portant des plans inclinés symétriques pour déterminer un soulèvement du système, si le poids est convenable. Cela n'a rien de bien intéressant. On a fait mieux sur petite échelle; l'oiseau mécanique de Victor Tatin et surtout l'aéroplane de Alphonse Pénaud semblent indiquer la voie. Ils s'élèvent et planent dans l'air sous l'action d'une force extrêmement petite, la détente d'une petite cordelette de caoutchouc actionnant une hélice lilliputienne. L'avenir paraît être aux aéroplanes, c'est-à-dire à des plans minces et légers, légèrement inclinés, animés de grandes vitesses? Il est vraisemblable que les aéroplanes remplaceront avantageusement les anciens cerfs-volants captifs et permettront de circuler à travers l'atmosphère avec une grande vitesse.

On pourrait même considérer la solution si longtemps cherchée comme plus proche de nous que nous n'aurions été portés à le penser hier, après les expériences très remarquables que vient de faire connaître M. Langley, le savant physicien de Washington. Ces expériences modifient complètement les idées régnantes et démontrent qu'avec des moteurs du poids de ceux que nous savons construire, nous possédons dès à présent la force nécessaire pour soutenir dans l'air des corps lourds, des plans inclinés susceptibles d'emporter un poids utile avec la machine motrice. C'est là tout le problème de l'aviation. Et nous voilà bien loin des chiffres énormes dont on parlait autrefois. Depuis Navier, on s'imaginait qu'une hirondelle pour voler depensait un dix-septième du cheval-vapeur! Nullement. L'oiseau ne doit pas dépenser un travail mécanique aussi considérable qu'on le pensait; il est possible qu'il dépense relativement assez peu, si vraiment le mécanisme du vol se réduit à faire de l'aile ascendante un cerf-volant et de l'aile descendante un aéoroplane. Quoi qu'il en soit, les expériences de M. Langley sont tout à fait encourageantes.

Le savant physicien arrive à un résultat capital. Si, dit-il, un plan se meut dans l'air horizontalement, plus sa vitesse de progression augmentera et plus la force nécessaire pour le soutenir diminuera; il y aura économie croissante de force avec chaque augmentation de vitesse, jusqu'à une certaine limite à déterminer. Ainsi, plus l'appareil progressera vite, et davantage il pourra soulever de poids, et en même temps comme la résistance à la marche d'une surface peu inclinée est petite, le travail de progression sera par cela même réduit. Avec

un ballon, si l'on veut progresser vite, il faut dépenser beaucoup de combustible ou emporter un grand poids d'énergie potentielle, donc augmenter les dimensions et par suite la résistance : on tourne dans un cercle vicieux. Ici, au contraire, pour aller rapidement, il faut augmenter le poids aussi, mais la force de suspension croît en raison de la vitesse, et les dimensions restant les mêmes, la résistance n'est pas accrue et par suite le travail est utilisé à la propulsion.

M. Langley a trouvé, par exemple, qu'un plan mince de 500 g. de poids tombe dans l'air de $1^m,22$ en $0^s,53$. Mais quand on lui communique une vitesse de 20 mètres à la seconde, il ne tombe plus qu'en 2 secondes de la même hauteur. Le retard dans la chute est dû à l'inertie de l'air. Le gaz n'a pas le temps de céder complètement quand le corps se déplace vite; celui-ci a déjà passé sur une couche voisine, quand le soutien commence à manquer.

Aussi de pareilles surfaces légèrement inclinées comme un cerf-volant, ont leur poids équilibré par l'inertie et la résistance de l'air, quand on leur imprime des vitesses de marche suffisantes. M. Langley a résumé dans le tableau suivant quelques données qui mettent bien en relief les résultats de l'expérience. Il a fait varier les angles de la surface plane, les vitesses, et il a déterminé le travail dépensé correspondant. La dernière colonne de son tableau donne le poids en kilogrammes d'un plan qu'un cheval-vapeur peut faire progresser horizontalement à la vitesse et à l'inclinaison indiquées dans les colonnes précédentes.

Angles d'inclinaison.	Vitesses.	Résistance à la marche.	Travail.	Poids.
45°	$11^m,2$	500 g.	$5^{kgm},6$	$6^k,8$
30°	10 6	275	2 9	13 0
15°	11 2	128	1 4	26 0
10°	12 4	88	1 1	34 0
5°	15 2	45	0 7	55 0
2°	20 0	20	0 4	95 0

Il résulte de ce tableau qu'un aéroplane à 2° d'inclinaison pesant 95 kilos, peut être soutenu et mû par un seul cheval-vapeur et en ne dépensant pour progresser à 20 mètres de vitesse que 4 dixièmes de kilogrammètre. M. Langley avance que l'on peut faire des surfaces planes assez solides et assez légères pour laisser un poids disponible de 85 k. à utiliser pour moteurs et accessoires. On a construit, en effet, des moteurs de 5 k. par cheval. Dans ces conditions, en groupant plusieurs surfaces planes de dimensions convenables, on pourrait obtenir un système aviateur progressant dans l'air avec des vitesses de 25 à 30 mètres, au moins égales à celles des oiseaux voyageurs rapides. Ce que l'on dépense pour soutenir sert en même temps à progresser.

On serait assez porté à se demander si, dans ces expériences d'ailleurs poursuivies avec grand soin pendant quatre ans, M. Langley n'a pas été induit en erreur par quelque illusion ou s'il a strictement interprété les faits. Ces résultats sont bien faits pour soulever quelques doutes dans les esprits. Mais nous avons entre les mains depuis plus d'un an deux opuscules, deux mémoires, rédigés par un ingénieur russe, M. Drzewiecki [1].

L'auteur traite le problème analytiquement comme M. Langley l'a abordé expérimentalement; or les conclusions coïncident. « Plus, conclut M. Drzewiecki, la vitesse du vol augmente, plus croît aussi la force de suspension. » C'est là le gros résultat mis également en lumière par M. Langley. Il y a aussi accord entre les chiffres fournis par le calcul et l'expérience. Ainsi par exemple, pour une vitesse de 20 mètres, un angle de 2°, M. Langley trouve qu'un mètre carré peut soutenir 5 k. 38 et que la résistance à la progression n'est que de 20 grammes. Or M. Drzewiecki, en prenant dans ses calculs l'angle le plus voisin de 2° dont il se soit occupé, soit l'angle 1°50′45″ obtient avec la même vitesse de 20 mètres 5 k. 17 pour le poids soulevé et 21 g. pour la résistance à l'avancement. Il y a presque identité.

Évidemment tout cela ne signifie pas que nous soyons prêts à réaliser déjà une machine volante, mais du moins cela semble montrer que, il n'est pas insensé de s'occuper du problème et qu'il sera résolu à un moment donné, quand l'heure psychologique sonnera. On peut concevoir des séries de surfaces analogues aux ailes soutenant un moteur et tout le système s'envolant quand il aura pris son élan. On aura ainsi des aéroplanes de promenade qui permettront de filer, à vol d'oiseau, de Paris à Marseille en quelques heures. Mais ne préjugeons pas de l'avenir. Il s'agit d'une révolution complète dans nos moyens de transport. On aura tout le temps d'y revenir ici.

M. L. Lortet vient de communiquer à l'Académie des sciences quelques faits curieux et très instructifs qui montrent jusqu'à quel point les microbes pathogènes peuvent offrir de résistance à la mort quand ils se trouvent dans des vases ou des dépôts bourbeux. Déjà M. Lortet en avait rencontré dans les vases profondes du lac Léman. Mais cette fois l'observation concerne les dépôts de la mer Morte, et la constatation acquiert beaucoup plus d'importance. Les analyses ont porté sur des vases recueillies dans la mer Morte par M. Barrois, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lille. La mer Morte placée à l'extrémité sud de la vallée du Jourdain présente environ l'étendue du lac Léman. Elle occupe une vaste cuvette qui est certai-

[1] 1° *Du vol plane.* 2° *Les oiseaux considérés comme des aéroplanes animés.*

nement la dépression la plus profonde creusée dans la couche terrestre, car sa surface se trouve à 400 mètres au-dessous de celle de la Méditerranée; des parois rocheuses élevées de près de 800 mètres l'entourent de toute part. Cette mer est alimentée par le Jourdain, rivière torrentueuse dont les eaux sont, pendant une partie de l'année, chargées de limons et de matières organiques provenant de la fonte des neiges du massif de l'Hermon. Des sources salines, thermales et bitumineuses laissent sourdre, sur les bords, une masse d'eau considérable qui vient doubler l'apport du Jourdain. La densité de la mer Morte est de 1162 tandis que celle de l'Océan est de 1027. Aussi le corps humain surnage facilement sans l'aide d'aucun mouvement. Les eaux de la mer Morte ne peuvent s'échapper par aucune issue connue et comme il est visible que son niveau a baissé considérablement, l'évaporation doit enlever chaque jour un volume que l'on estime à au moins 6 500 000 tonnes, masse énorme qui est cependant facilement pompée par les rayons d'un soleil de feu; la vallée de la mer Morte est un des points les plus chauds du globe. Depuis une longue série de siècles, les eaux doivent se concentrer de plus en plus; aussi les couches inférieures de cette masse liquide ne sont-elles formées que par des vases renfermant une quantité énorme d'aiguilles cristallisées de différents sels formant une bouillie demi-fluide. C'est ce milieu chargé de substances salines très nocives pour les organismes supérieurs qu'a étudié M. Lortet au point de vue bactériologique.

La composition des eaux puisées à 200 mètres de profondeur, en 1866, par M. Lartet, le géologue attaché à l'expédition du duc de Luynes, a été déterminé par M. Terreil du Muséum : chlorure de sodium, 60 gr. 125; chlorure de magnésium, 160 gr. 349; chlorure de potassium, 9 gr. 63; chlorure de calcium, 10 gr. 153; bromure de magnésium, 5 gr. 04; bromure de chaux, 0 gr. 78. Soit un total de 246 gr. 077 de matières salines par litre. Dans cette eau, aucun être ne vit. Ehrenberg, les naturalistes de l'expédition du capitaine Lynch, ceux qui accompagnaient le duc de Luynes, M. Lortet lui-même, en 1875 et en 1880, n'ont jamais rencontré aucun organisme vivant, animal ou végétal. M. Barrois, de Lille, a parcouru en barque une grande partie de la mer Morte; ainsi que ses devanciers, il a pu constater que ses eaux étaient entièrement stériles; on pouvait donc penser que les eaux de la mer Morte pourraient constituer un liquide aseptique susceptible de recevoir même quelques applications utiles.

Or, à son grand étonnement, M. Lortet, en semant dans des milieux nutritifs des boues de fond rapportées par M. Barrois, observa que tous ces ensemencements fructifièrent. En particulier, deux microorganismes très reconnaissables se multiplièrent : le bacille de la gangrène gazeuse et le microbe du tétanos. Les cobayes inoculés avec

de l'eau stérilisée, renfermant un peu de la vase recueillie, moururent rapidement de septicémie gangréneuse, après avoir présenté des accidents tétaniques. Ces observations montrent donc, une fois de plus, que certains microbes pathogènes peuvent résister pendant longtemps, soit à l'état adulte, soit sous forme de spores, au contact prolongé de grandes masses d'eau, alors même que ces eaux renferment en quantité considérable des sels nocifs pour tout autre organisme animal ou végétal. M. Lortet dit avec raison : « Au point de vue pratique, les recherches précédentes démontrent jusqu'à l'évidence combien il serait imprudent de regarder une eau fortement salée comme un liquide antiseptique capable de mettre à l'abri des atteintes du tétanos et de la gangrène gazeuse. »

Au point de vue pratique aussi, il nous sera permis d'ajouter que cette résistance des microbes, soit à l'état adulte, soit à l'état de spores, au sein des vases ou des boues et des dépôts de galeries filtrantes, doit attirer tout spécialement l'attention des personnes qui font, avec raison, usage des filtres à bougies de porcelaine dégourdie ou autres. On s'imagine souvent qu'un filtre Chamberland, par exemple, donne de l'eau dépourvue de microbes. C'est exact, mais à la condition qu'on ne laisse pas les dépôts s'effectuer sur les bougies. Il importe, tous les quinze jours ou tous les mois, selon qu'on se sert plus ou moins du filtre, de soigner, de nettoyer ce filtre. En conséquence, il faut enlever les dépôts et stériliser les bougies. On nettoie chaque bougie avec de la toile à émeri. Quand tout encrassement a disparu, on stérilise, c'est-à-dire on tue les microbes qui ont pu rester à la surface en plongeant les bougies dans un récipient plein d'eau, que l'on maintient à l'ébullition pendant au moins dix minutes, un quart d'heure. Ces précautions sont essentielles pour entretenir le fonctionnement efficace du filtre.

Malgré le développement de la lumière électrique, la consommation du gaz augmente sans cesse. Depuis dix ans, et d'après M. Salanson, il y a sans cesse progrès. En 1880, la consommation à Paris était de 244 000 000 mètres cubes distribués à 148 514 abonnés, représentant une dépense moyenne de 1642 mètres cubes par abonné. En 1890 la consommation s'est élevée à 308 000 000 et le nombre d'abonnés à 233 010. Mais la consommation par abonné s'est abaissé à 1322 mètres cubes. L'accroissement de consommation a atteint 26,2 pour 100; le nombre des abonnés s'est accru de 56,8 pour 100. Et cependant la consommation moyenne par abonné a diminué de 19,5 pour 100. M. Salanson explique cette différence par le fait que, à mesure que le nombre des abonnés augmente, on atteint nécessairement une couche de consommateurs dont les besoins sont nécessairement plus réduits.

Cette raison est bonne; mais peut-être convient-il d'en ajouter une autre. L'électricité a fait perdre au gaz toute une catégorie de gros consommateurs; théâtres, cafés, concerts, hôtels, restaurants, magasins de luxe, grandes industries, etc. Cela entre en ligne de compte et fait baisser la consommation moyenne par abonné. En somme, depuis 1888, en trois ans, le nombre de lampes électriques à arc installées à Paris a passé de 2700 à 6500, et celui des lampes à incandescence de 37 000 à 100 000. L'accroissement, en trois ans, a été de 140 à 160 pour 100, tandis qu'en dix ans, il n'a été pour le gaz que de 62 pour 100. Et encore le nombre des lampes électriques est certainement plus grand que celui qu'on accuse et qui semble n'exprimer que les lampes alimentées par les stations centrales.

Il est vraisemblable que l'accroissement de la consommation du gaz ne s'arrêtera pas de sitôt malgré l'accroissement relatif plus considérable de la lumière électrique. Le courant électrique, jusqu'ici, n'est appliqué que très exceptionnellement à la production de chaleur. Le gaz au contraire est un combustible précieux, commode et puissant. Son domaine est de ce chef très considérable.

Le pétrole aussi a pris de l'extension en France, mais l'accroissement de sa consommation est moindre que celui du gaz, 47 pour 100 contre 62 pour 100. Ceci tient évidemment aux droits élevés qui grèvent l'entrée du pétrole dans notre pays et aux craintes que fait concevoir son emploi.

M. Demeny, le dévoué collaborateur de M. Marey à la station physiologique du Parc-des-Princes, vient d'avoir une bonne idée; il a appliqué la méthode photochronographique à l'étude des muscles du visage; il a pris des épreuves successives du mouvement des lèvres chez un sujet qui parle et il a placé les images obtenues dans un zootrope. On sait que par suite de la rotation rapide du zootrope, on reconstitue ainsi le mouvement de chevaux, de jouteurs, d'oiseaux, etc. De même M. Demeny a reconstitué les mouvements des lèvres du sujet photographié. Dans l'appareil on croit voir le sujet parler; la bouche s'entr'ouvre et se ferme, les lèvres remuent, etc. Un sourd-muet habitué à lire sur les lèvres a pu dire la phrase qui avait été prononcée; le commencement au moins, parce que la photographie n'avait pas donné un nombre d'images suffisant. C'est un nouveau moyen assez original d'inscription de la parole. On pourrait le recommander à M. Guarner qui s'imagine avoir saisi le secret du langage des singes! En attendant, ce mode d'inscription pourra sans doute rendre quelques services pour l'éducation des sourds-muets. En agrandissant et projetant l'image sur le tableau, toute une classe pourra voir, étudier et interpréter le mouvement des lèvres correspon-

dant à l'émission des diphtongues, des labiales, etc. Mais ne fût-ce qu'au point de vue curieux, l'effet que produit cette image parlant est déjà très intéressant. La bouche se contracte très plaisamment et il n'y a rien de plus drôle que de voir cette photographie s'animer tout à coup et présenter toute l'apparence d'une personne qui parle.

Les alpinistes vont être contents. M. Janssen, pour étudier le spectre solaire, a fait, comme on se le rappelle sans doute, l'ascension du mont Blanc en chaise à porteur à l'automne de 1890. Il est redescendu du sommet avec l'idée arrêtée d'établir un observatoire au sommet du colosse des Alpes. Il a été précédé dans cette voie par un explorateur des plus hardis et des plus entreprenants, M. J. Vallot. Le sommet du mont Blanc n'est pas précisément habitable; quand on peut s'y maintenir quelques jours, c'est joli, et par temps exceptionnel. M. J. Vallot a pensé qu'il vaudrait mieux établir un observatoire un peu en contre-bas, et après examen il choisit pour emplacement le rocher des Bosses, moins élevé, de 400 mètres que le sommet, mais moins balayé par les tourmentes. Et ce qui avait été décidé fut exécuté non sans peine. Grâce à M. Vallot, depuis la fin de 1890, il existe aux Bosses un refuge pour les alpinistes et un petit observatoire météorologique. La construction a 3 mètres sur 5 mètres; elle est divisée en deux pièces; elle est en bois avec doubles portes et doubles fenêtres. M. Vallot compte y ajouter des annexes et même construire cette année un chalet de surface double qui sera annexé au premier. Tous les instruments nécessaires sont établis à l'observatoire Vallot, et des résultats intéressants ont déjà été obtenus. A M. Vallot reviendra bien l'honneur d'avoir le premier organisé un service météorologique régulier dans ces régions si peu accessibles.

M. Janssen qui dirige l'observatoire de Meudon voudrait mieux encore que l'observatoire érigé par M. Vallot. La concurrence est une belle chose. M. Janssen tient au sommet, et il a rêvé là-haut un grand observatoire dans le genre de celui du Pic-du-Midi, juché sur le plateau terminal de 4810 mètres de hauteur au-dessus de la mer. La réalisation du projet n'est pas commode et coûtera cher, et ceux qui vivront là-haut devront se renouveler souvent, sous peine de perdre rapidement la santé. Au sommet, il faudra une construction sérieuse à épais murs de pierre, avec grandes pièces, calorifères, etc. L'exécution de ce tour de force en vaut-elle la peine? Les résultats seront-ils en proportion de pareils efforts? On peut se le demander. Quoi qu'il en soit, M. Janssen a pu grouper autour de son projet un certain nombre de bonnes volontés. Il a demandé pour la science et immédiatement ont répondu, comme toujours, MM. R. Bischoffshim, le baron A. de Rothschild, le prince Roland Bonaparte, M. G. Eiffel.

Il s'agit de savoir d'abord, car il faut bien ici, comme ailleurs, commencer par le commencement, si l'édification d'une semblable construction est possible. Il sera nécessaire d'asseoir les fondations sur la roche; or le sommet disparaît sous une épaisse calotte de glace. Il est donc indispensable de connaître la profondeur de la glace.

Si elle dépasse 10 mètres, il serait vraiment trop coûteux d'aller chercher aussi loin la base des fondations et M. Janssen serait bien forcé de renoncer à son rêve. Sinon, il y a des chances de réussite. On ne peut forer un puits d'exploration au sommet; le travail est impossible là-haut pendant de longues journées; on ira plus bas au-dessous de la crête, creuser une galerie horizontale et l'on remontera ensuite verticalement jusqu'à la cime, le travail s'effectuant ainsi à l'abri des intempéries. C'est un ingénieur suisse, M. Infeld, très habile dans ce genre d'exploration, qui a accepté d'entreprendre le forage. Il y a donc des chances pour qu'il soit mené rapidement à bonne fin.

En tout état de cause, cette exploration présentera toujours de l'intérêt. Les guides sont d'avis que la calotte n'a que quelques mètres d'épaisseur, mais tout le monde peut se tromper, même des guides. Il faudra voir. Attendons-nous donc à ce que le mont Blanc fasse parler de lui, encore plus que d'habitude, pendant les années qui vont venir. N'importe il n'en sera pas moins prudent de se rappeler que la montagne n'est pas toujours hospitalière; elle est souvent battue par la tempête et souvent elle a servi de linceul à ceux qui sont venus troubler ses solitudes glacées : Lamartine n'a-t-il pas dit dans ses *Harmonies :*

Montagne à la cime voilée
Pourquoi vas-tu chercher si haut
Au fond de la voûte étoilée
Des antans l'éternel assaut?

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 août 1891.

A une époque bien reculée où il se faisait, paraît-il, des gaspillages d'esprit dans les salons de Paris, Mme Swetchine disait : « On pourrait fixer à Paris des temps de prohibition pour l'esprit, afin de laisser à chacun le temps de couver ses œufs de perdrix. » S'il se fait des gaspillages dans nos Parlements actuels, ils ne portent pas assurément sur l'esprit; on ne le prodigue pas; les prodigalités parlementaires ne s'exercent que sur la bourse des contribuables. Cependant il est bon que nos hommes publics se reposent et, rentrant dans l'ombre de leurs provinces, se réservent quelques jours de vacances pour se recueillir. Ils ont besoin de sortir de la salle des Pas-Perdus et des agitations de couloirs; il ne tient qu'à eux de se retremper dans la vie saine et laborieuse des populations rurales, ils n'ont qu'à se taire eux-mêmes pour entendre très distinctement la volonté du pays. Plaise à Dieu qu'à leur retour ils aient couvé leurs œufs de perdrix! OEufs qui, sans avoir la moindre chance d'être des œufs d'or pour notre budget, écloront peut-être, plus modestement, sous la forme de quelques lois sensées, équitables, réparatrices.

Lorsque les Chambres se sont séparées, elles laissaient Paris et même la France profondément troublés par une épidémie de grèves qui exprimait bien moins la revendication de droits et d'intérêts légitimes qu'une vaste entreprise de bouleversement social.

Le gouvernement, il faut le dire, avait lui-même encouragé le désordre par l'inexcusable faiblesse qu'il avait montrée lors de la grève des omnibus. Ainsi assurés de l'impunité, ainsi garantis contre l'action de la magistrature par le ministère de l'intérieur, qui se permettait, à son gré, de suspendre les lois et de dessaisir les juges, les meneurs ont cru, avec raison, qu'ils n'avaient pas à se gêner. Ils ont renouvelé les mêmes usurpations et les mêmes méfaits parmi les ouvriers des chemins de fer; ils ont ensuite été

opérer en province. Ils se sont livrés aux mêmes attentats à Bordeaux, puis à Toulouse, dans le pays électoral de M. Constans. La grève toulousaine des tramways a marqué, comme il devait être, un pas nouveau dans la violence : une sorte d'émeute a éclaté, où les ouvriers mauvais de toutes les professions, et même des gens qui ne sont même pas ouvriers de nom, sont entrés dans la bagarre. Barricades faites avec les voitures arrêtées et renversées, kiosques détruits et brûlés, employés et agents maltraités et blessés, tous ces incidents obligés des grèves actuelles ont pris des proportions croissantes. Il a fallu faire marcher la troupe et charger la cavalerie. Le ministre de l'intérieur, sur qui pèsent des responsabilités si graves dans le développement de ces agitations, a-t-il au moins essayé de réparer, à Toulouse, la politique de complaisance qu'il avait inaugurée à Paris? Non, il a reculé encore; et la grève toulousaine n'a pris fin que parce que le Conseil municipal de la ville, en faisant un trou dans son budget par l'abandon du droit de stationnement que payait la Compagnie des tramways, a permis à cette Compagnie, sans trop s'onérer elle-même, de céder sur plusieurs points aux grévistes.

Le spectacle auquel nous assistons devra fournir aux sénateurs et députés en villégiature un sujet sérieux de réflexions. Ils y sont déjà conviés par un certain nombre de journaux républicains. La loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels partait d'une idée absolument juste, c'est que les ouvriers d'une même profession avaient droit, pour la défense de leurs intérêts communs, de constituer des associations volontaires et libres, lesquelles, représentées par des syndicats, entreraient en relations avec les patrons ou syndicats de patrons pour débattre et régler à l'amiable les différends relatifs aux conditions du travail et notamment au salaire. Sans doute, ce droit reconnu aux ouvriers d'une même profession mettait en leur pouvoir une force redoutable; mais, si l'institution était maintenue dans sa vérité et dans son esprit, la somme des avantages l'emporterait sur celle des inconvénients et des périls. Que fallait-il d'abord? Il fallait que les ouvriers reliés par un syndicat appartînssent non seulement à la même profession collective, qui peut comprendre, sous une dénomination générique, les branches les plus diverses ou dissemblables, mais à la même branche de cette profession; qu'ayant ainsi un intérêt commun et distinct, ils fussent intéressés par cet intérêt lui-même à n'en confier la surveillance et la protection qu'à l'un des leurs, choisis parmi les compagnons connus, compétents et probes. Il fallait encore que de la constitution de ces syndicats fussent sévèrement éliminés tous les étrangers, tous les parasites, tous les intrus qui, n'étant

pas ou n'étant plus ouvriers de la profession, n'auraient rien à perdre dans une grève; que tout écart du syndicat hors de ses statuts légitimes, tout empiètement sur des domaines interdits, toute pression indûment exercée, tout appel ou tout recours aux voies illicites fussent pénalement réprimés. Si ces garanties étaient données aux ouvriers comme à la société, il y aurait profit pour tous; les syndicats apporteraient aux ouvriers un instrument efficace d'amélioration et de progrès, à la société un élément précieux de paix et de stabilité.

Est-ce là ce que nous avons vu?

Tandis que la tendance habituelle de tous les intérêts constitués est de chercher à ne pas se confondre et à armer en quelque sorte leur personnalité; tandis, par exemple, que, dans le monde judiciaire, trois corporations qui s'y rattachent, mais qui sont distinctes, celles des avocats, des avoués et des huissiers ont chacune une Chambre spéciale dont elles sont très jalouses et qui répond à l'intérêt particulier que chacune représente, — de grands syndicats ouvriers se sont formés, qui, embrassant le personnel le plus varié d'une même industrie, noyent les intérêts particuliers dans un pêle-mêle où rien ne se reconnaît, et font de ces forces brutes et agglomérées une machine de guerre sociale. Dans ces syndicats s'introduisent des politiciens qui, prêts à pêcher en eau trouble, excitent le chômage dont ils n'auront pas à souffrir, des ouvriers révoqués ou retraités, des ouvriers de passage, des coureurs de clubs. Pour peu que les choses suivent leur cours, un syndicat professionnel de souteneurs de grèves se fondera en plein soleil, ayant ses bureaux et sa caisse, faisant Paris et la province, organisant l'interruption du travail national comme d'autres organisent des trains de plaisir. Cette agence fonctionne déjà, tous les moyens lui sont bons; les délibérations où le capital et la main-d'œuvre, représentés par des syndicats légitimes et respectables, devaient discuter en paix leurs prétentions, font place à des mêlées furieuses où les orateurs parlent tout haut de couper le cou aux bourgeois, de faire un 93 revu et agrandi, de ressusciter la Commune.

A quelque point de vue qu'on envisage cette situation, il est temps d'aviser. La grève des chemins de fer venait à peine de finir que l'épouvantable accident de Saint-Mandé rappelait à tous l'impérieuse nécessité de ne pas laisser pénétrer dans ce service, où tant de vies sont en jeu, la politique anarchique qui énerve la surveillance, détourne l'ouvrier de la tâche à laquelle il se doit tout entier, met le trouble là où l'unité d'action est de rigueur. C'est une question de sécurité universelle; c'est aussi une question de justice : lorsque les Compagnies sont responsables, et que les acci-

dents se tournent pour elles en indemnités, est-il équitable, par une législation ou une politique imprévoyante, de ne pas les laisser maîtresses des agents dont elles usent et dont elles répondent? On protège aujourd'hui notre industrie par des taxes douanières, et on a raison; ne réfléchit-on pas que, par la façon dont la loi sur les syndicats professionnels est en train de s'exécuter, il suffit à l'étranger qui jalouserait quelques-unes de nos industries, de payer des meneurs pour susciter une grève formidable en face de laquelle les capitalistes français seraient réduits à l'alternative de fermer leurs usines ou d'accepter des conditions ruineuses qui permettraient à la concurrence du dehors de triompher de nous? Si, enfin, on considère que, pour nous gagner de vitesse et entraver notre mobilisation, l'ennemi n'aurait qu'à soudoyer quelques traîtres, lesquels, provoquant une grève, arrêteraient le service de nos chemins de fer et le travail de nos arsenaux, on est obligé de conclure que jamais la patrie n'a mis plus manifestement les pouvoirs publics en demeure d'examiner la loi sur les syndicats professionnels, de veiller à sa stricte exécution, de la reviser même et de la corriger s'il y a lieu.

Il convient d'ajouter que, pour une loi aussi neuve et délicate que celle-là, le milieu ambiant où elle a fonctionné n'était guère favorable. Les accapareurs des syndicats ouvriers voient le Conseil municipal de Paris se donner impunément l'air d'une petite Convention sans foi ni loi. Ils voient debout sur son piédestal l'image vulgaire et sensuelle de Danton qui leur crie : De l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace! Ils voient sur son escabeau de président du conseil la mine souriante de M. de Freycinet qui signifie : de la faiblesse, encore de la faiblesse, et toujours de la faiblesse! Ils ont donc tous les encouragements possibles pour travailler tranquillement à mettre la société sens dessus dessous. Le cardinal Manning disait ces jours-ci que les ouvriers anglais ne font pas de politique et avaient rompu sur ce point avec les congrès internationaux du continent : « En Angleterre, les questions de capital et de travail sont purement économiques. » C'est une des conditions heureuses de l'Angleterre, que les révolutions n'ont pas ravagée comme la France; à l'ombre de sa vieille constitution, bien lézardée, mais qui en impose encore, les ouvriers ont plus de chances d'aboutir et de réussir que dans notre société de plein vent.

Si nous voulions mettre d'autres sujets à l'ordre du jour de nos sénateurs et députés en vacances, nous leur proposerions encore l'inévitable question scolaire. Au moment même où ils montaient en chemin de fer pour leurs départements, un document du plus haut intérêt leur était distribué, c'est le travail de l'un des rappor-

teurs de la commission du budget, M. Dupuy, sur les crédits relatifs au ministère de l'instruction publique.

Il y a là, pour le gouvernement et le Parlement, matière à un sérieux examen de conscience sur les mérites et les effets de la révolution scolaire, qui est pour la République la grande pensée du règne, comme on le disait, sous l'Empire, de l'expédition du Mexique. On a dilapidé les finances et désolé les consciences; a-t-on au moins servi l'Université? Le bilan est net. En quatre ans, du 1er novembre 1887 au 1er mai 1891, les lycées et collèges ont perdu 6888 élèves, sur lesquels, ce qui est non moins caractéristique, l'internat entre pour plus de 5000 et l'externat pour un millier. Les établissements laïques privés sont frappés dans des proportions plus fortes encore : ils étaient 302 en 1887, ils sont 250 en 1891; ils avaient 20 174 élèves en 1887, ils en ont 15 855 en 1891. Par contre, les maisons religieuses n'ont pas cessé de progresser; en s'en tenant même aux chiffres fournis par le rapporteur, ils auraient gagné en quatre ans plus de 1000 élèves, tandis que la perte des lycées, collèges, établissements laïques privés dépasserait 10 000.

A ce contraste, quelle explication donner? Une première se présente, c'est que, sous une enseigne menteuse de démocratie, les réformes universitaires, changement perpétuel de livres de classe, modification incessante des programmes et des méthodes, abus des congés, sont ruineuses pour les familles. Jamais on n'a plus parlé de l'enseignement gratuit, et jamais, dans la réalité, l'enseignement n'a été plus cher. Que chaque père de famille se reporte à ses souvenirs d'enfance, même aux temps les plus brillants de l'Université, et il reconnaîtra que, sans même parler du prix de la pension, tous les faux frais ont, non pas doublé, mais triplé. La République s'est comportée depuis dix ans comme si elle avait établi en fait que chaque Français avait au moins 30 000 livres de rente.

Mais la vraie raison n'est même pas là, elle est dans la répulsion et l'effroi que l'immense majorité des familles françaises éprouve pour l'école sans Dieu. Pleine justice est rendue à l'ensemble des professeurs de l'Université; instruits, dévoués, respectueux de convictions qu'un grand nombre partagent, ils soulèvent peu de plaintes et méritent beaucoup d'éloges. Les établissements religieux leur empruntent souvent des professeurs ou des répétiteurs; à Paris, plusieurs maisons ecclésiastiques envoient leurs élèves suivre les cours des lycées. D'un autre côté, surtout en province, les proviseurs des lycées sont autorisés à faire tout ce qu'ils peuvent pour rassurer les familles; ils demandent et honorent l'aumônier, ils lui laissent pleine liberté; cette semaine encore, ils faisaient annoncer

dans les journaux des localités qu'à la rentrée des classes la messe du Saint-Esprit serait célébrée.

Malgré ces précautions et ces garanties, le sentiment de la France est tellement décidé et inébranlable sur la nécessité d'une éducation religieuse, que l'Université, vainement comblée de subventions, périclite, et que ce sont les persécutés qui triomphent.

Et comment en serait-il autrement? A la distribution des prix du grand concours, le ministre de l'instruction publique affecte de ne pas prononcer le nom de Dieu, il se donne la mission officielle de rendre la jeunesse impie et athée. Monstruosité plus énorme encore! Aux funérailles des victimes de Saint-Mandé, devant toutes les larmes et tous les désespoirs répandus autour de ces cercueils, le ministre des travaux publics ne dit pas un mot de Dieu, de cette Providence qui, seule, peut consoler les cœurs brisés par ces catastrophes où éclatent si visiblement l'insuffisance de la science et l'impuissance de l'homme. Et pendant que ces scandales s'étalent, l'horrible travail de la démoralisation produite par l'école sans Dieu se traduit à tous les degrés : nos secrets militaires sont livrés; la liste des comptables qui volent s'allonge sans mesure; la criminalité s'accroît avec une précocité extraordinaire. La République vient d'envoyer à la guillotine deux enfants, qui étaient déjà des scélérats; ne ferait-elle pas mieux de ne pas corrompre systématiquement l'enfant? On ne diminue le travail du prêtre que pour augmenter celui du bourreau.

Les auteurs de nos lois d'enseignement ont été avertis de bonne heure des désastres qu'ils déchaînaient sur la société française. Nous nous rappelons que le premier essai de ces lois fit monter immédiatement le crime; un journal peu suspect, la *République française*, écrivait, dès le 6 août 1882, du vivant même de son directeur, M. Gambetta : « En parcourant la statistique officielle, on est frappé de voir le nombre considérable de vagabonds mineurs. De même, parmi les repris de justice. Les voleurs et les assassins commencent de bonne heure. *La plupart des prévenus âgés de quinze à dix-huit ans qui comparaissent devant la justice, à Paris, ont déjà un casier judiciaire très chargé. Cette terrible précocité du vice est un véritable péril social.* »

Le même phénomène s'est produit à la fin de la première République; après avoir cité, d'après les papiers publics de l'époque, une série de crimes commis par des jeunes gens et même des enfants, M. de Chateaubriand écrivait en 1800, dans son *Génie du christianisme :* « Qu'on songe à la race qui s'élève dans nos villes et dans nos campagnes, à tous ces enfants qui, nés pendant la Révolution, n'ont jamais entendu parler ni de Dieu, ni de l'immor-

talité de leur âme, ni des peines ou des récompenses qui les attendent dans une autre vie; qu'on songe à ce que peut devenir une pareille génération si l'on ne se hâte d'appliquer le remède sur la plaie! Déjà se manifestent les symptômes les plus alarmants. »

La volonté du pays étant manifestée avec tant d'autorité et de persévérance en faveur de la rentrée de Dieu dans l'enseignement, les radicaux ont recours à leur procédé ordinaire. Un député inconnu, du nom de Pochon, a fait voter par le conseil général de l'Ain, et il présente en ce moment à tous les conseils généraux un vœu tendant à exiger le certificat d'études dans les établissements de l'État, de tous ceux qui veulent occuper une fonction dans l'État. C'est du jacobinisme pur! Comme sur les grandes routes on disait autrefois aux gens : la bourse ou la vie! on dirait maintenant aux citoyens français égaux devant la loi : Vous irez dans nos collèges, ou vous serez des parias et des ilotes! M. Ranc reconnaît qu'une pareille exigence va au rebours des idées du jour; l'organe de M. Ferry, *l'Estafette*, repousse avec plus de vivacité encore cette voie de fait sur la liberté civile et religieuse du pays.

Les projets en cours d'exécution ou de préparation, auxquels l'esprit de secte s'acharne sans se lasser, provoquent et alimentent tout naturellement les combinaisons diverses que nous voyons se produire pour donner aux conservateurs un terrain d'union et un programme d'élection. De ces combinaisons, nous n'avons guère aimé à parler parce que, selon nous, les questions qu'elles soulèvent ne s'accordent jamais mieux que dans le silence, comme disait autrefois le cardinal de Retz. La théorie les agite. Mais c'est la pratique qui les décide. En la matière dont il s'agit, tout peut se ramener à quelques propositions simples, absolument indiscutables. Lors même, par exemple, que ce résultat serait désirable, — est-il possible que tous les conservateurs de France, saisis d'une évolution subite, se mettent à crier en chœur qu'ils sont républicains? Evidemment non. Convictions, traditions, respect de soi-même, dignité, amour-propre, raison, sentiment, une masse de forces invincibles relèguent parmi les chimères cette conversion instantanée. Le politique qui bâtirait un plan de campagne sur une imagination pareille ne serait pas un politique. Pourquoi donc alors perdre son temps et sa peine à la produire avec grand fracas? On aigrit les autres et on s'aigrit soi-même. Et d'un autre côté, dans notre pays dont le mal si souvent noté par les moralistes et les apologistes est l'indifférence religieuse, — dans notre pays d'opinions et de sagesses moyennes, est-il un esprit public constitué de telle sorte que, pour gagner, dans n'importe quel département, les populations à sa cause, un candidat conservateur

tienne ou consente à prendre pour enseigne une qualification confessionnelle de parti catholique ou d'union chrétienne? Evidemment non encore. Il est très malheureux qu'il en soit ainsi; il est très malheureux que la France n'ait plus cette énergie de foi d'où sortirent en d'autres temps la puissante organisation de la Ligue et la sublime résistance de la Vendée. A ceux qui nieraient ces vérités, il est facile de tenter des expériences; qu'à la première vacance législative, ils fassent ce qu'ils n'ont jamais fait! Qu'ils trouvent un candidat sérieux, voulant réussir en briguant hautement les suffrages populaires au nom du parti catholique ou de l'union chrétienne. Son succès sera la meilleure réfutation de toutes les critiques.

En attendant, pour rester dans le réel, il faut en revenir à la vieille méthode qui a fait ses preuves; sans acception d'opinions politiques, sans exception contre aucune d'elles, il faut, selon le mot du P. Lacordaire, défendre la liberté chrétienne sous l'égide des libertés publiques. Les libertés publiques donneront à la liberté chrétienne des alliés et des champions que, malgré les titres antérieurs et supérieurs dont elle a le droit de se réclamer, elle ne trouverait pas toute seule; ce sont elles qui, en 1850, lui ont assuré l'appui de M. Thiers et, en 1880, celui de M. Jules Simon, l'appui, non seulement de leur éloquence, mais de la classe d'esprits attachés aux idées, aux passions, aux préjugés représentés par ces deux hommes politiques. Dans notre société actuelle, l'union libérale est encore, de toutes les unions, la plus tutélaire pour la liberté de l'Eglise et des consciences. Les catholiques, par la bouche de leurs évêques, ne demandant rien autre chose que le droit commun dans la liberté, une union de ce genre est aussi aisée que féconde. Le bon sens des honnêtes gens y va de lui-même. Ces jours-ci, une élection sénatoriale avait lieu à Belfort; trois républicains étaient en présence, l'honorable M. Keller ne se portait pas. Sur ces trois républicains, l'un, le général Japy, après avoir fait une adhésion complète aux institutions du jour, avait dit, dans sa profession de foi : « Je demande à l'Etat d'assurer la paix religieuse et de mettre un terme aux vexations contraires à la liberté de conscience et inutiles au bien de la patrie. » Monarchistes ou non, les conservateurs votèrent pour le républicain libéral, et il fut élu.

Tandis que nous nous débattons ainsi dans notre horizon intérieur, bien monotone et bien terne, il nous arrive du Nord, non pas la lumière, comme disait Voltaire au temps de la grande Catherine, mais un bon et chaud rayon de sympathie. Ces fêtes qui ont accueilli nos marins en Russie sortent de la banalité des acclama-

tions populaires; et cette bienvenue d'un peuple a montré une fois de plus combien la France est aimée dans le monde. Quelquefois on a vu des foules se porter avec un mélange de curiosité et de délire sur les pas d'un personnage fameux, héros ou charlatan; ici, ce n'est pas à tel ou tel homme, c'est à la France que l'hommage est adressé. Noble et consolant spectacle! Notre siècle qui, dans les splendeurs de son aurore, a vu Napoléon et Alexandre Ier s'aboucher sur le radeau de Tilsitt et au théâtre d'Erfurt, assiste, pour son déclin si chargé d'orages, à la rencontre plus touchante de deux nations loyalement unies pour leur propre indépendance comme pour la liberté de l'Europe.

Mais, derrière ces effusions si spontanées et si cordiales, un dessein profond se sent et s'affirme, celui de tenir en échec l'ambition qui menace les derniers restes de l'équilibre européen, qu'elle a détruit. Au moment du renouvellement de la triple alliance, lorsque, trop avisée pour s'y engager à fond, l'Angleterre l'attire et la caresse avec des visées particulières, il est bon que la France et la Russie se rapprochent de plus en plus et ne laissent pas prendre leur patience pour de l'indifférence ou de l'imprévoyance. L'Empereur d'Allemagne parcourt l'Europe en tout sens, comme s'il passait la revue de ses feudataires, ou comme si, à l'exemple de ses aïeux du Brandedourg, il voulait racoler des soldats partout. La pauvre et vieille Autriche qui s'est donnée à la Prusse, comme, de guerre lasse, on se donne au diable, est une épée dont la garde est à Berlin. Ses difficultés intérieures qui, en ce moment même, à Prague et à Buda-Pesth, tournent de l'état chronique à l'état aigu, ne peuvent qu'ajouter à sa dépendance. L'Italie, non moins malade, est sous la même sujétion; les publications de M. Crispi attestent tout ce que, dans quelques-uns de ces cerveaux d'outre-monts, la jalousie de la France peut inspirer d'hallucinations folles et sottes. Il est donc heureux que, sans provocation, la France et la Russie, se tenant sur la défensive la plus correcte, aient échangé, sous forme d'avertissement, une poignée de main vaillante. L'Europe ne s'est pas méprise à cette manifestation pacifique; tous les États faibles savent qu'à l'heure qu'il est, ce n'est ni la Russie ni la France qui les menacent. Le Danemark a fêté nos marins comme ils l'eussent fait au temps du bombardement de Copenhague; et la Suisse, qui vient de célébrer si patriotiquement et si chrétiennement son sixième centenaire en arborant une grande croix lumineuse au-dessus de ses montagnes, a reçu de la France et lui a renvoyé une salutation fraternelle.

Est-ce à dire que nos bons rapports avec la Russie, créés et entretenus par tant de raisons naturelles et politiques, ne doivent

pas avoir leurs limites et leurs réserves? Nous avons, avec cette généreuse et ambitieuse nation, des traditions, des clientèles, des intérêts en Orient, qui partout ne se ressemblent pas, et qui souvent même se combattent. Il ne faudrait pas, pour des considérations d'un moment, sacrifier une cause de tous les temps. De plus, il est expédient qu'en nous donnant avec la Russie les airs d'une intimité moins effective qu'elle ne serait et moins efficace qu'elle ne paraissait, nous ne concevions pas des ombrages ailleurs. Avec l'inconséquence d'une politique que l'intérêt gouverne seul, l'Angleterre vient d'inviter notre flotte à terminer à Portsmouth le voyage commencé à Cronstadt. Elle a fait cette invitation, tandis que son premier ministre, lord Salisbury, narguait la France et la Russie en représentant l'Égypte et la Bulgarie comme les deux éléments de civilisation qui contenaient la solution de la question d'Orient. La France a bien fait d'accepter une invitation dont elle sait la valeur. Il y a eu, dans notre siècle, un gouvernement, le meilleur et le plus glorieux de tous, la Restauration, qui nous a laissé le modèle d'une politique à suivre; s'appuyant sur la Russie contre l'Angleterre et sur l'Angleterre contre la Russie, elle trouva moyen de les retenir dans ses desseins et de les contenir dans leurs ambitions l'une par l'autre, de les amener ensemble, derrière elle, à Navarin, de porter elle-même ses drapeaux libérateurs et victorieux, grâce à leur rivalité qui la rendait la maîtresse du jeu, à Cadix, en Morée, à Alger. La République a-t-elle entre ses mains la force morale de la monarchie? Nous le désirerions, puisqu'après tout c'est toujours la France.

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS SAINT-JACQUES.

CHRISTIANISME ET OCCULTISME

L'âme humaine par sa nature appartient au monde invisible; par son corps, elle est prisonnière du monde sensible. Ses facultés supérieures lui permettent de deviner le premier de ces deux mondes à travers les symboles que lui présente le second. La religion vient l'aider dans cet effort ascendant en apportant d'en haut des solutions aux problèmes que la raison sait poser et ne suffit pas à résoudre.

Il y a donc comme trois facteurs dont l'action concourt à former les croyances et les opinions sur les plus hautes questions de la vie : le corps, qui, en servant la pensée, tend à l'asservir; l'esprit, qui lutte pour s'affranchir; la religion, qui fait de Dieu l'allié de l'homme dans l'œuvre de son émancipation morale.

Selon que l'un de ces trois facteurs l'emporte, on voit prévaloir dans les sociétés humaines le matérialisme, le spiritualisme philosophique ou le spiritualisme religieux.

Ce dernier assurerait à jamais le triomphe du vrai et du bien si la religion était toujours pure et authentique. Mais les contrefaçons abondent; les faux cultes attirent et séduisent de nombreux adeptes. Par leurs erreurs et leurs excès, la religion, à son tour, tombe dans le discrédit, et l'esprit humain recommence le cycle de ses essais, tantôt demandant à la raison seule plus qu'elle ne peut donner, tantôt désespérant d'elle et ne voulant plus relever que du témoignage des sens, jusqu'au jour où, las à la fois des deux doctrines dont l'une le décourage par son impuissance, l'autre le rebute par sa grossièreté, il se jette, les yeux fermés, dans les mystères des sciences occultes où il trouve des parcelles de vérité mêlées aux scories de la superstition et des plus périlleux mensonges.

Le christianisme était venu mettre fin à ces oscillations de la pensée. Il l'avait fixée dans une doctrine à la fois profonde et intelligible, qui faisait au corps sa part en maintenant les droits

de l'esprit, qui ouvrait sur le monde invisible tous les jours nécessaires à l'orientation de la conduite sans rien donner aux vaines curiosités. Ce n'est pas sans peine que la divine religion du Christ avait triomphé des mystères du culte mithriaque, des initiations d'Eleusis, de la kabbale juive et de l'ésotérisme alexandrin. Les hérésies des premiers siècles empruntèrent beaucoup de leur force d'expansion au crédit de la *gnose* et au prestige des maîtres de l'*occultisme*. Toutefois la victoire fut complète. Pendant de longs siècles, le règne de la foi assura le règne du bon sens [1]. Il ne fallut pas moins que la rupture de l'unité catholique pour ramener cette succession de crises alternantes auxquelles l'esprit de l'homme n'échappe pas dès que vient à lui manquer l'appui de la religion véritable [2].

Quand on fait l'histoire des doctrines, il faut se défier des classifications trop absolues, car à aucune époque la pensée ne suit une marche rigoureusement uniforme. Toutefois on peut distinguer les courants principaux des remous secondaires. Ainsi l'on peut dire d'une façon générale que le seizième siècle, en réaction contre le règne de l'autorité, a été l'âge du scepticisme, le dix-septième siècle l'âge du spiritualisme rationnel, le dix-huitième l'âge du matérialisme philosophique, qui s'est transformé plus tard en matérialisme scientifique. Aujourd'hui, après une forte poussée d'idéalisme qui nous est venue d'Allemagne et dont la force paraît épuisée, il ne resterait plus, ce semble, qu'à revenir au vrai christianisme, plus ouvert que jamais à toutes les revendications de l'esprit scientifique. Mais il en coûterait trop à des intelligences à la fois exaltées et affaiblies, qui ont perdu l'habitude de la discipline et que rebute toute règle fixe. Elles aiment mieux errer sur les confins de la vérité religieuse, en se réservant la liberté de passer au crible les mystères et les symboles. Et comme ce chris-

[1] On nous objectera sans doute la place importante qu'occupa la sorcellerie au moyen âge. Nous répondrons que l'Église l'a constamment combattue, mais qu'en même temps elle a réprimé de son mieux la tendance superstitieuse du peuple, toujours porté à étendre outre mesure le domaine du merveilleux. En présence des faits extraordinaires qui ne pouvaient passer pour des miracles divins, le langage de l'Église à ses enfants tient dans ce dilemme : Plusieurs de ces faits sont naturels, et vous avez tort de crier à la magie; d'autres sont suspects d'intervention diabolique, et je vous défends d'y prendre part. Il était impossible de détourner plus efficacement l'esprit humain de ces périlleuses recherches.

[2] Il est à remarquer que la renaissance et la réforme protestante, avec l'esprit de scepticisme et de révolte intellectuelle ont réveillé l'esprit de crédulité superstitieuse et le goût des sciences occultes. Paracelse est bien à sa place dans la première moitié du seizième siècle.

tianisme éclectique ne suffit pas à défrayer le besoin d'initiation qui les tourmente, on les voit, après avoir rejeté les miracles du Christ ou de ses saints, faire bonne mine à toutes les manifestations du merveilleux que leur offrent, sous des formes à peine rajeunies, les modernes adeptes des sciences occultes.

Voici l'hypnotisme, fils et successeur du magnétisme animal : phénomène physiologique sans nul doute, chapitre à peine exploré de la science de la vie cérébrale et nerveuse; mais on veut lui demander plus qu'il ne donne, et, par la suggestion purement mentale, par la vue à distance, par les différentes formes de la divination, ramener ces faits de psychologie morbide au type toujours rêvé d'une action de l'âme affranchie des liens du corps et rayonnant dans l'espace à la façon des purs esprits.

Voici le spiritisme avec son cortège de tables tournantes, volantes, écrivantes, parlantes, avec ses apparitions de formes connues et chères, avec ses prétendues révélations d'outre-tombe. Est-ce supercherie chez le *medium*, illusion chez les spectateurs? C'est, pour une grande part, l'un et l'autre; et cependant il reste un résidu de faits, irréductible à ces deux explications. Le croyant orthodoxe n'affirme rien, mais soupçonne l'action du démon; le néo-chrétien dédaigne une explication réputée trop naïve et croit faire preuve de force d'esprit en se faisant le disciple de l'*occultisme*, cette prétendue science de quelques-uns qui vit de l'ignorance de tous.

Enfin voici le bouddhisme, que Schopenhauer a remis à la mode et qui possède, dit-on, dans Paris, en dehors même du musée Guimet, nombre de temples et de sectateurs. Étrange religion, bien faite pour un siècle de névrosés, puisque c'est un culte sans Dieu, une morale d'anéantissement, une doctrine de transmigrations et d'éternel passage. Les âmes voyageuses ne gardent-elles aucun souvenir de leur condition précédente? Une communion plus intime avec la nature ne pourra-t-elle pas forcer l'animal ou le végétal à nous donner des nouvelles de l'être disparu dont la bête ou la plante est peut-être la forme présente? Encore un champ ouvert aux interrogations éperdues de ces esprits malades que le mystère sollicite et à qui la vérité ne suffit pas : *Semper discentes et nunquam ad scientiam veritatis pervenientes* [1].

On chercherait en vain à se le dissimuler : la science devient de jour en jour plus positive, plus dédaigneuse de ce qui échappe aux vérifications sensibles; et chaque jour aussi le nombre augmente de ceux que la science ne contente pas et qui vont demander

[1] II Tim., III, 7.

à l'occultisme ce supplément de clartés qu'il leur déplaît de recevoir de la révélation chrétienne.

Il y a là pour le spiritualisme et pour la morale un péril véritable : pour le spiritualisme, parce que c'est le vouer au mépris des hommes de science que de lier sa cause à des rêveries suspectes ; pour la morale, parce que c'est ouvrir aux passions une issue dangereuse que d'admettre à côté de la doctrine exotérique, bonne pour les simples, un ésotérisme réservé aux délicats. Mais le péril est plus grand encore pour la foi, dont ce protestantisme d'un nouveau genre charge un cénacle d'initiés sans mandat de fixer la formule.

Ces réflexions nous venaient à l'esprit tout récemment à la lecture d'un livre bizarre par son titre, par ses idées, par son style, plus étonnant encore par l'alliance de la profession de foi la plus édifiante avec les témérités les moins orthodoxes, par un étalage d'érudition recouvrant de surprenantes ignorances. Tout d'abord nous avons cru à une plaisante gageure. A mesure que nous tournions les feuillets, notre impression changeait : cette façon de toucher à tout, de remuer toutes les questions, d'en demander la solution à une synthèse hâtive et superbe ; ce goût du mystérieux et cette prétention de tenir la clef de tous les mystères ; cette attitude d'arbitre entre l'Eglise catholique, bonne personne, mais qui ne comprend pas très bien la doctrine qu'elle garde, et la libre pensée, convaincu d'ânerie pour avoir ignoré le moderne ésotérisme, tout cela nous a paru sérieux dans la pensée de l'écrivain, quoique frivole en soi-même ; tout cela caractérise un état d'esprit qui pourrait devenir contagieux dans notre société inquiète et malade. L'occasion nous a paru bonne pour raffermir la pensée des croyants en face des problèmes troublants que chaque jour soulève, pour dire avec quelque précision quel est le champ de l'occultisme et quelle position doit prendre, au seuil de ce domaine obscur, le chrétien véritable, celui que saint Paul appelle l'enfant de la lumière.

I

Disons d'abord un mot du livre et du milieu littéraire d'où il est sorti.

Eôraka. — Notes sur l'*Ésotérisme*, par un Templier de la R † C † C †. (Lisez : Rose-Croix.)

Au-dessus de ce titre, le nom de l'auteur : *Comte de Larmandie, commandeur de Géburah.*

En jetant les yeux sur cette couverture, on ne doute pas tout

d'abord qu'on ait affaire à un livre sorti des presses maçonniques. Mais l'illusion n'est pas de longue durée.

D'abord l'emblème qui figure au sommet du titre n'est pas le triangle de la secte, mais la croix, la vraie croix des chrétiens.

Ensuite les déclarations de l'auteur et celles du *grand maître du temple de la Rose-Croix* sont trop explicites pour laisser place au doute. Nous avons devant nous des catholiques romains, ou du moins se disant sincèrement tels, qui s'inclinent devant l'autorité du Pape et se soumettent d'avance à son jugement, dût-il les condamner.

Et cependant l'hérésie pullule sous la plume de l'écrivain; et si la condamnation ne vient pas, c'est que personne n'aura songé à déférer l'ouvrage aux congrégations romaines. Quant à nous, il nous suffit de le signaler au public pour éclairer l'opinion sur un certain mouvement d'idées auquel il n'est pas permis de s'associer et qu'il serait imprudent de dédaigner.

Tout le monde a lu dans les journaux les épîtres prestigieuses du *Sar Joséphin Peladan*, restaurateur de la science des mages. Peut-être nous est-il arrivé de nous amuser de ces fantaisies littéraires. Profanes que nous étions, ce n'était pas un amuseur que nous avions devant nous, c'était un pontife. Il faut voir de quel style ce *grand maître* a libellé l'*Imprimatur* que le *Commandeur de Géburah* a sollicité de lui pour son livre : « *La hiérarchie implacable restaurée par nous m'obligeait à déclarer ici que rien dans* Eôraka *n'était contraire ni à l'orthodoxie catholique ni à l'orthodoxie magique.* » Il y a donc deux orthodoxies. Le *Sar Peladan* est peut-être bon juge de la seconde, mais il lui manque quelques études pour se porter garant de la première.

A l'approbation officielle du grand maître, l'auteur d'*Eôraka* répond d'abord, comme il convient, par une dédicace écrite en style délirant et macaronique. Il y a une seconde dédicace à un prêtre qu'on appelle *le P. Alta*, et à qui, non content de souhaiter la pourpre, M. de Larmandie la confère. Après cela vient un *monitoire* dans lequel il dit successivement leur fait aux catholiques et aux incroyants. Les catholiques sont invités à suivre « les progrès de la science psychique » et à « réformer de haut en bas l'exotérisme de leur enseignement ». Les incroyants sont invités à se rendre attentifs aux révélations de l'ésotérisme, qui doit infailliblement les convertir. Une profession de foi commençant par ces mots : « Je suis catholique, apostolique et romain » ; une réponse à un reproche d'antipatriotisme; enfin un *vœu cérébral*, annonçant la création d'une revue intitulée : *la Révolte intellectuelle*, terminent la série bizarre de ces prolégomènes.

II

Le livre commence ensuite. Nous n'entreprendrons pas ici de l'analyser. En voici l'idée mère :

Le catéchisme catholique et la théologie officielle de l'Eglise romaine représentent cette part de vérité qui peut être proposée à la foule, c'est la doctrine *exotérique*. De tout temps on a reconnu la nécessité d'adapter l'enseignement des hauts principes à la faiblesse d'esprit des humbles; mais de tout temps aussi les sages ont cherché la forme parfaite de la vérité et l'ont transmise aux initiés : c'est la doctrine ésotérique [1].

L'ésotérisme n'a guère varié; le christianisme en est la dernière expression, identique, quant au fond, à l'ésotérisme des mages de la Perse, à celui de Pythagore, à celui de Bouddha, à la kabbale judaïque. Pour établir cette thèse risquée, l'auteur a recours à un moyen qui manque rarement son effet sur le vulgaire : il accumule les mots étranges empruntés au vocabulaire des religions orientales et s'ingénie à multiplier les rapprochements. Qu'est-ce que le repos (*requies*) souhaité par l'Eglise à ses morts? C'est le *nirvâna* bouddhique. Qu'est-ce que l'état des corps glorieux? C'est le *corps astral*. Qu'est-ce que le *karma* des Hindous? C'est le péché originel. Qu'est-ce que leur *kama-loka*? C'est notre purgatoire. Leur *devackhan?* C'est notre paradis. Le *mansvatara?* C'est notre éternité. Les *sephiroth* de la kabbale? C'est notre hiérarchie angélique. Il va sans dire que, pour établir l'identité entre tous ces termes, il faut souvent fausser le sens des expressions théologiques. L'auteur ne s'en fait pas faute. Il ne se doute même pas de ce que c'est que la Trinité chrétienne et, sans le vouloir, la réduit à un panthéisme émanatiste. Il a de l'ordre surnaturel, fondement de toute la doctrine révélée, l'idée la plus inexacte et n'y veut voir qu'un cycle supérieur à celui où se meuvent les réalités observables, mais naturel comme celui-ci.

N'en déplaise à ce nouveau mage, la doctrine chrétienne est autre chose, même dans ses parties profondes, qu'une continuation de l'ésotérisme antique. Autrement, elle ne serait pas révélée par Dieu, mais par les hommes. Le Sauveur Jésus n'aurait pas apporté à la terre un enseignement du ciel, il aurait enveloppé dans des formes populaires une exposition habile de l'enseignement commun aux initiés de tous les temps.

[1] *Exotérique* et *ésotérique* sont deux mots grecs qui signifient : extérieur et intérieur.

C'est ici qu'apparaît l'utilité de la critique à laquelle nous nous livrons en ce moment. Nombre de chrétiens lettrés, mais mal instruits du dogme, sont trop portés à suivre l'auteur d'*Eôraka* dans sa tendance à transposer ainsi la théologie dans la langue d'une philosophie aventureuse. Oui, certes, il y a un ésotérisme orthodoxe, si l'on entend par ce mot une intelligence plus profonde des formules de la foi. Mais, pour en arriver là, il n'est pas nécessaire, il n'est pas permis de retoucher ces formules. Ainsi, en ce qui concerne la Trinité, je veux bien qu'il suffise au vulgaire de savoir qu'il y a un seul Dieu en trois personnes, que la seconde procède de la première et la troisième des deux autres. J'accorde également que le théologien doit aller plus loin et, s'appuyant, non sur des spéculations arbitraires, mais sur l'Ecriture et la Tradition, appliquer sa raison tremblante à déchiffrer quelque chose du mystère de la vie divine. Mais, dès le premier pas fait dans cette voie, il verra s'élargir l'abîme entre la théosophie antique et la science du dogme révélé. Il reconnaîtra que Dieu se suffit à lui-même; que sa vie se développe en un cycle fermé d'où rien ne transpire au dehors dans le monde créé; que les processions divines n'ont rien à voir avec la production des êtres contingents; que toute opération dont le terme est extérieur à Dieu doit être commune à la Trinité tout entière. Il déduira de là cette conséquence capitale que le Dieu qui se manifeste dans ses œuvres est le Dieu un et indivisible, le Créateur unique, l'Être parfait et nécessaire; que la créature intelligente ne pourra jamais par l'effort propre de sa pensée découvrir en lui autre chose. Mais en même temps, il apprend par la révélation que Dieu, *qui est amour*, ne s'est pas arrêté à cette forme imparfaite du don de lui-même; qu'il a conçu le dessein de révéler l'inconnaissable, de communiquer l'incommunicable; qu'il a trouvé dans les trésors de sa puissance, guidée par la sagesse, inspirée par la bonté, le secret d'épancher sur la créature raisonnable quelque chose de sa vie intime et cachée. Voilà le don royal qui élève celui qui le reçoit jusqu'à une ressemblance plus étroite avec son Créateur, jusqu'à une filiation adoptive, et l'admet au partage de la félicité de Dieu même. Au temps de l'épreuve, ce n'est encore qu'une révélation obscure dans les ténèbres de la foi; ce n'est qu'une possession inconsciente, mêlée d'angoisse, dans les élans contrariés de l'espérance, dans les voies douloureuses du sacrifice où s'exerce la générosité militante de l'amour. Quand la mort aura fixé l'âme fidèle dans son état définitif, en l'introduisant au pays de l'immuable, les clartés de la vision intuitive dissiperont les ombres du mystère; la créature sanctifiée boira la béatitude aux sources de Dieu même. Une telle destinée dépasse en hauteur, en dignité, les

aspirations de tout être créé ou créable. C'est un ordre supérieur à celui de la nature humaine, de la nature angélique, de toute nature bornée; c'est l'*ordre surnaturel*, dont l'essence doit être cherchée dans cette relation inattendue que Dieu établit entre la créature et le domaine réservé où se meut la vie divine.

Voilà la vraie notion de la *Trinité*, de la *grâce* et de la *gloire*. Appelez-la ésotérique, je le veux bien, puisqu'il faut être initié pour la bien connaître et l'exprimer avec exactitude; mais reconnaissez alors qu'elle n'a rien de commun avec ces vieilles doctrines de l'Inde, où c'est l'unité de Dieu qui fait le fond commun des créatures, où c'est la vie de Dieu qui s'épanche dans la respiration des plantes, dans les instincts de la brute, dans le génie de l'homme et dans ses amours; où c'est la substance unique qui tantôt se fractionne dans la variété des choses changeantes, tantôt se retire en elle-même dans l'immobilité d'une existence sans phénomènes, laquelle, pour qui l'observe du dehors, se confond avec le néant.

Quand on a pénétré ces secrets de l'ésotérisme chrétien, ce qui frappe, ce n'est pas l'analogie du dogme révélé avec les doctrines des vieux sages, c'est l'originalité puissante, c'est le caractère transcendant de la théologie catholique. En *isolant d'abord* la vie divine de toute communication avec ce qui n'est pas Dieu, en distinguant nettement les processions éternelles qui se meuvent *dans l'intérieur de Dieu*, de l'opération créatrice qui a son terme au dehors, elle coupe court à tous les retours offensifs du panthéisme. On comprend alors que Dieu n'ait pas besoin du monde, puisque sa pensée et son amour sont complets sans le monde; et que la création soit contingente, puisqu'elle n'ajoute rien à l'être ni à la félicité de son auteur. Comme cependant la création est un fait, ne pouvant plus l'expliquer par une expansion nécessaire de l'être divin, on revient à l'expliquer par l'effet d'un libre amour. Mais cet amour recherche la perfection du don; et, ne la trouvant pas dans cette pâle effigie de lui-même dont la nature porte l'empreinte, il la demande à une communication plus intime où la nature ne pouvait s'élever ni prétendre et qu'un miracle de puissance saura instituer et organiser. Ainsi prend naissance l'économie surnaturelle. Je le répète, on peut compulser tous les recueils où l'ésotérisme purement humain a consigné ses trésors, on n'y verra rien de semblable. Mais il suffit d'ouvrir l'Évangile et les Épîtres de saint Paul et de saint Jean, et les écrits des Pères, Irénée et Hermas, Origène et Tertullien, Augustin et Ambroise, Cyrille d'Alexandrie et Grégoire de Nazianze, pour y trouver cette doctrine dont les éléments traditionnels sont venus plus tard se grouper en

belle ordonnance dans le cadre idéal de la scolastique et dans les lumineuses catéchèses du concile de Trente.

Si M. de Larmandie, avant de réformer la théologie, avait pris le temps de l'étudier, il se serait pris à douter de sa vocation d'initiateur.

III

De l'ésotérisme catholique, l'auteur d'*Eôraka* se voit conduit par la logique de son système à l'ésotérisme physique. Et ici nous allons enfin rencontrer les sciences occultes.

C'est qu'en effet la même inclination qui porte l'esprit humain à rechercher le premier Être, principe de tout ce qui est, l'oblige à s'arrêter devant toute manifestation d'une force invisible cachée sous les phénomènes. Là où la vraie tradition religieuse s'est perdue, le besoin religieux subsiste encore. Les fausses religions, sous leur forme la plus grossière, confondent ces deux choses : les causes occultes et la causalité suprême. Derrière chaque fait inexpliqué elles placent un fétiche. A mesure qu'elles s'épurent et deviennent plus philosophiques, elles élargissent le cercle des actions naturelles et font reculer dans les profondeurs du mystère l'intervention du Créateur. Il y a donc dans l'humanité deux tendances dont l'une va à expliquer l'univers par lui-même, l'autre à l'expliquer par Dieu. On aurait tort de les déclarer inconciliables. Une religion éclairée sait les unir. Elle reconnaît à la science la mission de rattacher les phénomènes les uns aux autres par le lien de la causalité naturelle, mais en même temps elle revendique le droit de relier toute cette hiérarchie de *causes causées* à un principe qui soit à lui-même sa raison d'être.

C'est donc mal à propos qu'on oppose entre eux comme irréductibles l'esprit scientifique et l'esprit religieux. Toutefois, il faut reconnaître que l'esprit religieux, quand il n'est pas doublé de l'esprit scientifique, dicte souvent, en présence des faits dont la cause naturelle échappe à l'observateur, une solution précipitée qu'une explication fournie par la science ne tarde pas à mettre à néant. C'est ainsi qu'au moyen âge on se hâtait trop de faire intervenir le miracle divin, angélique ou diabolique pour rendre compte de phénomènes qu'une étude plus approfondie de la nature permet aujourd'hui de rattacher à l'ensemble des lois qui régissent l'univers.

Les ennemis de nos croyances se montrent trop pressés à leur tour d'étendre à tous les faits dits surnaturels cette théorie générale qui ne veut voir dans le miracle qu'un phénomène naturel dont

l'explication est réservée à l'avenir. Il y a, quoi qu'on en dise, des critères absolus, valables pour tous les temps, qui permettent de discerner le miracle de l'*inexpliqué*. Ainsi toutes les fois qu'un homme disposera des forces de la nature par la seule manifestation de son vouloir et sans employer d'agents physiques, aucune explication scientifique ne pourra dépouiller un tel fait de son caractère surnaturel. Je veux bien qu'on y regarde de plus près qu'autrefois pour constater cette absence d'intermédiaires physiques. Ainsi, dans le cas de la suggestion hypnotique, l'hypnotiseur commande aux sens, à l'imagination, à l'activité musculaire ou nerveuse du sujet, et il est obéi. Mais un médecin rendra compte des conditions physiologiques qui servent à l'hypnotiseur de moyens naturels pour obtenir l'effet qu'il poursuit. Si, sur un simple commandement, on voyait se reconstituer la main ou le pied d'un amputé; si un mort dont le décès aurait été rigoureusement vérifié, revenait à la vie; surtout si des êtres inanimés, inaccessibles à la suggestion et aux surprises de la vie nerveuse, se montraient dociles aux ordres de l'opérateur, si, par exemple, sans employer d'engins ni d'appareils d'aucune sorte, un homme par sa parole renversait une tour, non seulement la science d'aujourd'hui serait impuissante à rendre raison de ces faits, mais elle devrait, en toute assurance, porter le même défi à la science de demain. La raison l'affirme; et pour le contester il faut sortir de l'hypothèse précise où nous nous sommes placés et s'enfermer de parti-pris dans les formules vagues et générales où le miracle réel se trouve confondu avec le miracle apparent.

Le miracle, à son tour, peut être relatif ou absolu. Tel fait peut dépasser les forces naturelles d'une catégorie d'agents et rester dans les limites de la puissance propre à une autre espèce de créatures. Ainsi l'âme humaine ne communique avec d'autres âmes que par l'intermédiaire des sens. Un esprit supérieur peut agir sur les esprits et sur les corps sans le secours d'aucun organe. Ce qui est miracle pour l'homme est action naturelle pour l'ange. Ce qu'on voit alors n'est un miracle que relativement aux puissances de notre nature. La résurrection d'un vrai mort devra, au contraire, être classée parmi les miracles absolus, réservés à Dieu seul, parce que rendre la vie équivaut à la donner et que le pouvoir créateur ne se partage pas.

En présence d'un fait inexpliqué, la question qui se pose est donc multiple : faut-il en attendre l'explication d'une connaissance plus étendue des lois physiques, ou faut-il y reconnaître l'intervention d'une cause supérieure à toutes celles que l'expérience nous découvre? Et dans ce cas, faut-il remonter jusqu'au Créateur, ou peut-on supposer l'action d'une créature suprahumaine? Enfin,

d'après la nature de l'action et son caractère moral, faut-il l'attribuer à un bon ou à un mauvais principe?

Comme si cette complexité n'était pas suffisante, voici une autre source d'incertitude. Quand nous parlons de l'action humaine, nous entendons celle qui s'exerce dans les conditions normales, déterminées par l'expérience. Mais si, comme l'humanité ne renonce pas à y croire, la dissolution du corps n'entraîne pas la destruction du principe pensant, quelle est, au lendemain de la mort, la condition de l'âme séparée? A en juger par les apparences, une barrière infranchissable l'isole de ce monde terrestre où elle a vécu. N'est-ce pas le désespoir des survivants que ce silence implacable de la tombe, sourde aux appels déchirants de la tendresse? Et cependant l'esprit conçoit la possibilité d'une communication accidentelle entre nous et les âmes qui nous ont quittés. Toutes les civilisations, toutes les religions ont fait une place, tantôt aux évocations des morts, tantôt à leurs apparitions spontanées. En dehors de ces manifestations ne peut-on pas admettre une opération occulte et en quelque sorte anonyme de ces esprits qui sont restés actifs? Et dès lors ne faut-il pas ajouter ces agents invisibles à la liste de ceux auxquels on pourrait attribuer les phénomènes que n'expliquent pas les lois de l'univers physique?

En résumé, le pouvoir de l'homme est limité; la science, en mettant à sa disposition les agents physiques, peut étendre ce pouvoir, mais non pas sans limites. Au delà des bornes qu'il ne peut franchir, il y a place pour l'action transcendante du Créateur, et, au-dessous de celle-ci, pour les actions naturelles d'êtres supérieurs à l'homme et pour celles des âmes séparées. Ces possibilités abstraites ne nous toucheraient guère si des faits inexplicables ne venaient de temps à autre provoquer notre curiosité. La solution qui sera donnée à ces inévitable *pourquoi* dépendra pour chacun de nous des croyances ou des opinions qui lui sont propres touchant la nature de Dieu, la nature de l'homme et le monde des esprits.

Si l'on s'adresse à la seule philosophie, elle soulèvera plus de questions qu'elle ne fournira de réponses. Elle pourra poser Dieu, l'âme spirituelle, responsable, immortelle. Au delà, elle n'a plus à offrir que des conjectures. Entre Dieu et l'homme existe-t-il des êtres intermédiaires? L'âme qui a quitté son corps peut-elle échanger quelques relations avec le monde des vivants? Sur tous ces points la raison est muette, la science incompétente.

De là le rôle considérable de la religion dans l'étude de ces problèmes. C'est elle qui fournit des informations sur *l'au-delà*, des vues sur l'invisible. Quand on croit en Dieu, on ne fait pas

difficulté d'admettre son opération miraculeuse, si l'explication naturelle fait défaut. Quand on croit aux anges et aux démons, certains phénomènes qui dépassent l'action physique font songer à l'intervention possible des bons ou des mauvais esprits. Quand on croit à la survivance de l'âme humaine, on se demande, en présence de certains faits, s'il ne faut pas y voir une exception à la loi inexorable qui intercepte toute communication entre les deux versants de la mort.

Que valent ces indications fournies par la religion sur des questions qui se dérobent à l'investigation rationnelle? Elles valent ce que vaut la religion elle-même. La vraie religion dit à l'homme beaucoup de choses que par lui-même il ignore; mais elle apporte les preuves de son autorité, elle sait faire valoir ses titres de créance. Quand, sur la foi de l'Évangile ou de l'Église, le chrétien accepte des affirmations qu'il ne peut vérifier directement, il a pour y croire des motifs que la raison approuve; ce sont les faits que l'histoire lui fournit et les arguments que la philosophie sait en tirer pour établir la réalité d'une révélation divine. C'est ainsi que, sans avoir jamais vu les anges et les démons, nous ne doutons pas de leur existence, parce que l'Évangile, considéré comme document historique et reconnu comme tel par une saine critique, nous montre en Jésus un personnage surhumain qui s'est déclaré Dieu et qu'il est impossible de prendre pour un halluciné ni pour un imposteur. Il est donc Dieu. Dès lors nous croyons à sa parole et, sur sa parole, nous écoutons l'Église qu'il a fondée, qu'il gouverne et à laquelle il a promis une divine assistance dans la mission qu'il lui a confiée de nous instruire.

Tout autre sera notre attitude en face des livres sacrés de l'Inde, de la Perse ou de l'Égypte, devant les prétendues révélations de Bouddha, les initiations de Pythagore ou de Mithra. Dans la mesure où ces documents s'accordent entre eux, il nous sera loisible d'y chercher les vestiges d'une révélation primitive dont les branches dispersées de la souche d'Adam ont pu conserver quelques éléments. Mais parce que l'erreur et l'imposture y ont mêlé leur alliage, parce qu'il est impossible de discerner avec sûreté la part de vérité qui a survécu à travers ces altérations, un doute prudent nous est commandé et nous ne pouvons reconnaître dans ces traditions mystérieuses une source d'informations de quelque valeur.

C'est ce que paraissent avoir oublié ces néo-chrétiens qui semblent mettre sur le même rang les données empruntées à la magie et la révélation évangélique. Plus inexcusable encore nous apparaît leur témérité quand nous les voyons s'enhardir jusqu'à corriger

l'enseignement officiel de l'Église catholique, l'abandonner dédaigneusement, sous le nom d'exotérisme, à la foi ignorante des simples et lui préférer un système arbitraire composé pour partie de réminiscences empruntées aux sciences occultes, pour partie d'hypothèses qu'ils entourent, pour leur donner crédit, d'un appareil scientifique.

C'est le cas de l'écrivain qui nous occupe.

Où a-t-il pris sa théorie des *élémentaires* et des *élémentals?* Où a-t-il vu qu'au-dessus du corps matériel de l'homme et de la force vitale qui l'anime, mais au-dessous de l'âme spirituelle, il y a un corps astral? Qu'est-ce que ce *plan astral* qui constituerait pour la matière un mode supérieur d'exister, lequel tantôt se développe *par évolution* pour faire apparaître à nos sens les corps observables, tantôt se replie sur lui-même *par involution* pour communiquer aux corps une partie des prérogatives de l'esprit? A toutes ces assertions superbes nous pouvons répondre hardiment : qu'en savez-vous?

Certes, je reconnais très largement au philosophe le droit de faire des hypothèses. Encore faut-il qu'il les donne pour ce qu'elles valent et ne prétende pas les imposer sans preuves. Leibnitz, conduit par la logique de son système monadologique à exagérer l'unité de plan dans l'univers, a bien pu supposer que l'âme, séparée du corps pondérable qui lui sert ici-bas tout ensemble d'organe et de prison, emporte avec elle une réduction subtile de son enveloppe. Mais rien, dans les tâtonnements de ce grand et honnête génie, ne rappelle l'audace d'affirmation qui caractérise l'enseignement des nouveaux mages. C'est cette synthèse fantaisiste qu'il nous reste à placer sous les yeux du lecteur.

IV

La prétention de nos théosophes est de rendre compte de tout. Le magnétisme et l'hypnotisme, les phénomènes de lévitation, les maisons hantées, les revenants, la divination, les pressentiments et les songes, les miracles du Christ et ceux de Lourdes, les miracles des fausses religions, la possession et l'obsession, tout y passe, tout relève de la théorie, tout rentre dans le cadre du système. Si l'orthodoxie s'alarme, si le théologien crie à l'hérésie, on ferme la bouche aux contradicteurs en leur disant qu'ils s'attardent à l'exotérisme et n'entendent rien à la théosophie ni à la science psychique. Ecoutons un moment cette révélation d'un nouveau genre.

D'abord la matière pondérable n'est qu'une illusion de nos

sens. L'impénétrabilité est un préjugé. La *substantialité* n'appartient qu'à l'esprit, qui seul, prenant conscience de soi, peut être appelé sujet subsistant de ses propres phénomènes. Dans le monde des corps, il n'y a que des *jeux de forces*.

C'est là une philosophie très contestable, et les raisons dont on l'étaie manquent totalement de solidité. Il serait facile de montrer à ces dynamistes outrés qu'un *jeu de forces* suppose des *choses fortes*, et que la force sans sujet n'est qu'une abstraction, comme le phénomène sans noumène est une contradiction. Mais passons.

C'est le monde des esprits qui engendre le monde des corps en dégageant un dynamisme qui lui est propre et qui se manifeste par les actions physiques. Ce dynamisme se développe d'abord dans un cycle supérieur qu'on appelle le plan astral, où la matière trouve ses propriétés élémentaires ; puis une seconde chute fait tomber le *jeu de forces* dans un cycle inférieur, où les phénomènes prennent assez de corps pour affecter nos organes. Du cycle spirituel au plan astral, du plan astral au plan matériel proprement dit, l'échange est incessant dans les deux sens.

Le cadre ainsi construit, il ne reste plus qu'à y faire mouvoir les agents dont il circonscrit l'opération.

Il y a d'abord les *élémentaires :* ce sont les *âmes désincarnées* qui gardent un certain pouvoir d'affecter nos sens en se manifestant sous leur enveloppe astrale. Ainsi s'expliquent les revenants, quelques-uns des phénomènes du spiritisme, les pressentiments et les rêves.

Il y a ensuite, à un degré supérieur de l'être, les *élémentals*, « forces vivantes, jamais incarnées à l'état permanent, mais incorporées aux différentes substances physiques, ou errant dans l'espace à la recherche d'une matière quelconque, dont ils puissent user pour se manifester à nous ». Ainsi s'expliquent les cas d'obsession et de possession, les bruits insolites qui jettent l'effroi dans les maisons hantées, les phénomènes dits de *lévitation* qui montrent des meubles pesants soulevés par une main invisible et passant d'une pièce à l'autre, les pierres lancées on ne sait d'où dans l'intérieur d'une habitation, etc.

Il y a plus : les élémentals n'ont pas seulement le pouvoir de mouvoir les corps pondérables, ils ont encore celui d'en *désintégrer* les éléments, et de les ramener au *plan astral*, leur communiquant ainsi une subtilité qui les rend pénétrants et pénétrables, et les fait passer au travers des parois les plus rigides. Une foule de faits merveilleux et d'anecdotes extraordinaires reçoivent ainsi leur explication.

N'allez pas dire à nos docteurs en occultisme que si ces faits

sont réels, le plus simple est d'y voir une action des démons. Comme ils sont catholiques, ils veulent bien croire aux démons. Mais si ces esprits de ténèbres *évoluent* quelque part, c'est, disent-ils, dans un plan très supérieur au plan astral, et sans aucun contact avec notre monde. On ne peut donc rien savoir de ce qu'ils font ni leur rien attribuer de ce que nous observons. L'Église, cependant, après l'Écriture, nous dit que les démons sont occupés sans cesse à tenter les hommes; que la tentation s'opère par voie de suggestion, par une influence exercée sur l'imagination et sur les sens. Ils peuvent donc atteindre le milieu où nous vivons. Mais c'est là de l'*exotérisme*, et il est convenu que nos théosophes en savent plus que l'Église et que la Bible, ou qu'ils ont seuls le secret de les bien entendre.

C'est encore aux élémentals qu'il faut rapporter les mouvements et les réponses des tables tournantes et la plupart des faits du spiritisme; car il est rare, nous dit-on, que ce soient réellement des âmes humaines désincarnées qui répondent aux appels des *mediums*. Ce sont presque toujours des esprits trompeurs qui prennent le nom et le langage d'un être humain disparu pour se jouer de la crédulité des vivants qui les évoquent.

Ici de nouveau nous pourrions demander pourquoi, dans les cas où la supercherie ne saurait être admise, ce rôle d'imposteur ne serait pas attribué au démon que le Christ appelle *menteur et père du mensonge*. Mais on nous répondra que ce ne serait pas assez moderne et que l'hypothèse des élémentals est bien plus scientifique. Pourquoi? Serait-ce parce que, ne reposant ni sur la révélation, ni sur l'expérience, elle offre le caractère du plus parfait arbitraire?

Restent les miracles. On ne veut plus admettre qu'ils soient, selon la définition classique, une dérogation, voulue de Dieu, aux lois de la nature. Une telle dérogation est déclarée « physiquement et métaphysiquement absurde ». La raison qu'on en donne est pitoyable : c'est que « Dieu ne suspend point les lois universelles qu'il a édictées comme un chef de bureau ses réglementations arbitraires ». Comme si la volonté prévoyante du souverain Maître de l'univers ne pouvait pas comprendre dans un même décret la règle et l'exception : la règle, qui assure l'ordre du monde; l'exception, qui, en tel point de l'espace et du temps, attire l'attention des hommes sur un dessein particulier du Créateur et sert à confirmer un témoignage rendu en son nom!

L'auteur d'*Eôraka* parle d'abord des miracles du Sauveur, et je me plais à reconnaître qu'il le fait, — ce sont ses propres expressions que je cite, — « avec l'immense respect d'un catholique pour

l'incarnation du Verbe divin ». « Jésus, dit-il encore, possédait un plein pouvoir sur les trois mondes; il pouvait à son gré mettre en œuvre les forces du monde physique, du monde astral et du monde divin. » A l'en croire, les miracles de guérison ont eu pour agents intermédiaires les forces physiques et les forces astrales, mues par la volonté miséricordieuse du Rédempteur. Mais la résurrection de Lazare, la seule qu'il consente à reconnaître [1], dépasse, selon lui — et selon la vérité, — toutes les forces des agents créés; elle n'a pu être opérée que par l'*auteur de la vie*. A merveille. Mais cette fois, au moins, il y a eu dérogation aux lois de la nature, puisque le Christ a dû mettre en œuvre les forces du *monde divin*; à moins, toutefois, qu'on ne prétende que le *monde divin* fait partie de la nature, ce qui sentirait fortement le panthéisme.

Aux miracles de Jésus, notre auteur oppose les miracles des fausses religions; et, l'élément de supercherie une fois éliminé, il attribue le surplus à l'action des *élémentals*. Une fois de plus, nous lui dirons : Y a-t-il seulement des élémentals? Vous n'en savez rien. Mais si vous êtes chrétiens, vous croyez qu'il y a des démons. Et alors pourquoi chercher une cause qui n'est peut-être pas réelle quand vous pouvez en invoquer une dont vous admettez la réalité?

Après les miracles de Jésus et les faux miracles, il restait à examiner les miracles divins qui se continuent dans l'Église. L'écrivain que nous analysons n'a pas été les chercher dans le lointain de l'histoire, il a pris, — et il faut l'en louer, — ceux qui se prêtent aux constatations contemporaines, les miracles de Lourdes. Mais là encore le faux se mêle au vrai dans les explications ambiguës que lui dicte l'esprit de système. D'abord, il combat l'hypothèse d'une apparition objective de la vierge Marie à Bernadette Soubirous; en quoi l'on peut dire qu'il se bat contre un fantôme. Les apparitions sont d'abord et essentiellement un phénomène subjectif. Là où l'apparition est déclarée réelle et de provenance divine, c'est-à-dire quand on écarte le cas d'hallucination, la cause du phénomène subjectif est, en dernière analyse, la puissance de Dieu. Mais cette puissance s'exerce-t-elle directement sur l'imagination du sujet pour y produire une représentation sensible, ou indirectement, par l'intermédiaire d'une forme créée, c'est ce qu'il est impossible de décider. Saint Paul lui-même, ravi au troisième ciel, nous déclare qu'il ignore si c'est avec son corps ou sans son corps :

[1] Abusant de l'expression métaphorique de *sommeil* employée par le Sauveur pour désigner la mort, M. de Larmandie prétend que le jeune homme de Naïm et la fille de Jaïre n'étaient qu'en léthargie. Cette interprétation est aussi fausse qu'arbitraire.

sive in corpore, sive extra corpus, nescio, Deus scit [1]. Et là où le grand Apôtre hésite, qui oserait affirmer?

Du cas de Bernadette, qu'il explique faussement par la disposition nerveuse de la jeune fille, — tous ceux qui l'ont connue ont constaté en elle un tempérament exempt de névropathie, — l'auteur passe aux guérisons innombrables dont la renommée porte partout les échos. Avec raison il élimine une part considérable de faits imparfaitement vérifiés. « Il en reste assez, ajoute-t-il, pour établir d'une façon indiscutable le caractère hyperphysique des cures accomplies au pied du sanctuaire pyrénéen. » On ne saurait mieux dire. Mais pourquoi ajouter que la *foi seule* opère ces merveilles par une sorte d'auto-suggestion? « La foi ardente, énergique, persévérante, qui est chrétiennement une vertu divine, a une action directe sur le fluide astral qui agit, lui, comme *résurrecteur* » — c'est la langue de l'avenir — « et, comme rénovateur dans les organes affectés des processus morbides ». Tout cela pourrait aller si le fluide astral était quelque chose. Mais s'il n'est rien? Et puis il est entièrement faux de dire que « tous les prodiges relatés se rapportent à des accidents de pathologie nerveuse et que jamais les cures n'ont eu le caractère d'instantanéité ». L'ouvrage si consciencieux et d'une critique si sûre que vient de publier le docteur Boissarie apporte maint exemple de guérisons instantanées et totalement étrangères aux cas de pathologie nerveuse. Ainsi le fluide astral est deux fois en défaut : d'abord on n'est pas sûr qu'il existe; ensuite il ne suffirait pas à tout expliquer. Pourquoi la vierge Marie, touchée des prières de ses enfants, ne mettrait-elle pas en jeu, par *sa toute-puissance suppliante*, le pouvoir souverain dont on veut bien reconnaître l'intervention dans les miracles de Jésus? C'est une explication à la fois plus simple et plus raisonnable. L'exotérisme a ici l'avantage sur la prétendue science psychique.

V

On trouvera sans doute que nous nous sommes arrêtés bien longtemps à discuter des fantaisies qui ne méritaient pas tant d'attention. Mais depuis quand le sérieux d'une doctrine est-il la mesure de son crédit? J'ignore quel sera le succès des apôtres de l'ésotérisme. Ce que je sais bien c'est que l'état d'esprit qu'ils encouragent, est celui de bon nombre de nos contemporains. On se

[1] II Cor., XII 3.

dégoûte du matérialisme abject, de l'impiété cynique et railleuse; on se reprend à saluer dans le christianisme, non plus seulement une grande force morale, une source de vertu et d'espérance, mais une doctrine meilleure, une vérité plus haute et plus humaine tout ensemble que les systèmes orgueilleux qui s'étaient flattés de recueillir son héritage. Seulement on ne veut pas le prendre tel qu'il est. Notre temps a inventé, pour glorifier la révolution française, la fameuse théorie du bloc. Fausse quand il s'agit d'apprécier une œuvre humaine qui, si elle n'est pas *satanique*, comme on l'a dit, est pleine, du moins, d'erreurs et de crimes, cette théorie est vraie quand on veut juger une œuvre divine importée du ciel en terre pour la régénération morale de notre race et pour la restauration de ses destinées. Qu'on élimine les scories que l'ignorance ou l'imperfection des hommes a pu mêler à l'or de la doctrine, rien de mieux. Mais dès qu'on se met en face des enseignements authentiques de l'Eglise, épouse fidèle et interprète incorruptible du Christ, il faut accepter *le bloc* tout entier et l'on n'y saurait introduire de distinctions sans s'exposer à tout perdre.

Au lieu de chercher à *purifier* le dogme, à corriger la lettre par l'esprit, il serait plus sage de bien connaître la lettre; on y trouverait l'expression très pure de l'esprit. Avant d'écrire sur le surnaturel, qu'on s'adresse aux théologiens pour savoir ce que ce mot signifie. Avant de substituer à la synthèse catholique une synthèse nouvelle, qu'on s'informe avec soin des ressources que la première nous offre pour classer, interpréter et juger les phénomènes étranges qui, de tout temps, ont attiré et découragé la curiosité des chercheurs. On sera surpris de voir quel vaste champ l'orthodoxie la plus exacte laisse à la science investigatrice pour explorer ces régions obscures. La sagesse chrétienne, qui est la vraie sagesse, consiste à savoir affirmer ce qui est certain, à savoir douter devant ce qui est incertain, à ne jamais sacrifier la certitude au doute.

Nous avons indiqué, au cours de cette étude, les limites qui enferment les certitudes révélées et au delà desquelles s'étend le domaine du doute.

Il est certain que Dieu est l'auteur de la nature, que, par conséquent, il en est le maître, qu'il la régit par les lois qu'a dictées sa sagesse et dont il peut à son gré suspendre le cours. Ainsi apparaît possible cette forme du surnaturel qui s'appelle le miracle. La question de réalité est du domaine de l'histoire et de la critique. Mais l'histoire trahit sa mission quand elle hésite à rapporter certains faits, la critique abuse de sa prérogative quand elle oppose à ces mêmes faits l'exception du surnaturel.

Il est certain que Dieu a sa vie propre, indépendante de son

action créatrice et qui se développe dans la hiérarchie mystérieuse des personnes divines.

Il est certain que cette vie, naturellement incommunicable, a été communiquée, par un libre dessein d'amour, à la créature raisonnable, et que cette communication inaugure une économie supérieure aux exigences et aux facultés de tout être créé. C'est l'ordre surnaturel, le nom qui le désigne étant pris ici dans un second sens tout différent du premier. Le miracle est *surnaturel* en tant qu'il constitue une dérogation accidentelle aux lois de l'univers physique; la grâce, le bonheur du ciel, sont *surnaturels* en tant qu'ils élèvent d'une façon permanente les puissances spirituelles de l'homme à une condition que, naturellement, elles ne pouvaient atteindre et qui change leur destinée.

Il est certain que l'âme humaine survit au corps et qu'entre les deux termes définitifs du bonheur ou du malheur éternel, il y a place pour une condition temporaire dans un lieu d'expiation.

Il est certain qu'au-dessus de l'homme, Dieu a créé des esprits purs; que, parmi ces anges, les uns, demeurés fidèles, ont été confirmés dans la béatitude et peuvent nous assister de leur protection, en même temps que leurs puissances naturelles les rendent capables d'agir sur le monde physique; que les autres se sont révoltés contre Dieu et que, précipités dans un malheur sans fin, ils gardent leur pouvoir naturel sur les corps et s'en servent pour nous tenter par l'intermédiaire de l'imagination et des sens.

Telles sont, sur les rapports entre le monde visible et le monde invisible, les certitudes que donne la foi. Au delà, tout est conjecture. Pour prendre position en présence des problèmes que soulèvent les faits extraordinaires qui viennent périodiquement exciter la curiosité des hommes, il importe de se tenir ferme aux affirmations révélées et d'exercer librement sa critique sur tout le reste. Mais il importe aussi de confesser son ignorance là où l'explication satisfaisante fait défaut ; et c'est une étrange manière de sortir du doute que de s'attacher à des théories sans preuves, à des révélations sans révélateur.

C'est cette erreur de conduite que n'ont su éviter ni l'auteur d'*Eôraka* ni ceux, bien plus nombreux, qui prennent prétexte de certains faits inexpliqués pour remanier les formules du dogme chrétien.

Pour donner à cette étude sa conclusion pratique, nous mettrons en parallèle l'attitude qui convient à un catholique éclairé et celle qu'adoptent trop aisément des esprits à la fois présomptueux et mal assurés.

S'agit-il de l'hypnotisme : le chrétien ne fait aucune difficulté

d'y reconnaître un ensemble de phénomènes naturels, appartenant à la pathologie du système nerveux. Ce n'est pas une raison pour qu'il légitime toutes les expériences et demeure indifférent aux effroyables abus qu'elles peuvent entraîner. Mais quoi! le vin est une substance naturelle; est-il permis pour cela d'enivrer son prochain? ou faudra-t-il voir dans l'ivresse une action du diable?

Certains observateurs distinguent le magnétisme de l'hypnotisme. Ils croient avoir constaté que, sans suggestion, quelquefois sans sommeil, les *passes magnétiques* produisent des effets curatifs sur les maladies. Ils attribuent cette efficacité au fluide vital qui, dans tout organisme vivant, court de l'encéphale à la périphérie; pourquoi, disent-ils, ce fluide s'arrêterait-il à l'extrémité des conducteurs nerveux? Pourquoi ne rayonnerait-il pas, affaibli mais non anéanti, dans l'atmosphère ambiante? Pourquoi le fluide d'un homme bien portant, rencontrant le système nerveux appauvri d'un malade, ne lui rendrait-il pas le supplément de vitalité qui lui manque? Et nous, à notre tour, nous dirons : pourquoi pas? Qu'on vérifie, qu'on expérimente, qu'on prouve si l'on peut. Notre adhésion suivra la preuve, elle ne la précédera jamais.

De l'hypnotisme au magnétisme la transition est facile. Du magnétisme au spiritisme plusieurs prétendent qu'elle n'est pas moins directe. C'est ici que le chrétien entre en défiance.

Qu'est-ce que le spiritisme? C'est l'évocation des esprits. De quels esprits? Les réponses sont variées. Les uns se vantent de faire apparaître et parler à volonté les âmes des morts; les autres croient que ce sont des *élémentals* qui prennent le nom et l'apparence des personnes évoquées; d'autres pensent que ce sont les démons qui jouent ce rôle pour tromper les hommes.

A toutes ces hypothèses, le chrétien répond : je n'en sais rien. Toutefois il trouve dans les principes de la raison et de la foi des règles de conduite qui viennent préciser encore les décisions de l'Eglise et qui suffisent à le guider.

Ainsi d'abord la supercherie joue un grand rôle dans ces sortes de scènes si bien faites pour passionner la curiosité, pour exploiter les regrets des survivants, leur crédulité, leurs bons ou leurs mauvais désirs. Une basse cupidité pousse les aventuriers sans scrupules à usurper le rôle de *medium* et à se faire des rentes avec leurs prestiges. L'homme de foi sera le premier à passer au crible tous les faits suspects.

S'il reste en face de faits bien contrôlés, il se demandera : qu'est-ce qu'un *medium?* Pourquoi un homme aurait-il le privilège de servir d'intermédiaire naturel entre les deux mondes. Serait-ce une affaire de tempérament, de nervosité? Est-ce qu'une

organisation plus délicate lui rendrait perceptibles les actions ordinairement insensibles d'êtres incorporels peuplant notre atmosphère? Il n'y a pas là d'impossibilité. Mais tous ceux qui affirment en ces matières, tous ceux qui prétendent avoir trouvé des lois dans ce monde des surprises, tous ceux qui en cherchent dans les traditions de la magie, tous ceux-là nous trompent ou se dupent eux-mêmes : ils n'ont aucun moyen d'apprendre ce que nous ignorons.

Si nous n'avons rien à dire du *medium*, que penser des esprits eux-mêmes, de leurs apparitions, des réponses qu'ils donnent par les tables, les crayons automatiques, la main d'une personne écrivant ce qu'elle ignore? Ici encore les gens qui ne peuvent se résigner à dire : *je ne sais pas*, échafaudent des théories merveilleuses. On les trouvera tout au long dans *Eôraka*. Le chrétien se dit : je ne suis pas sûr que les âmes des morts ne puissent jamais revenir; mais je sais bien qu'elles ne reviennent que par la permission de Dieu; que la règle, c'est la séparation absolue entre les deux mondes; que par conséquent il n'y a pas de *moyen régulier* d'établir la communication. Dès lors, si elle semble s'établir *à volonté*, je soupçonne une fraude, sans pouvoir nommer avec sûreté le trompeur. Cependant la foi m'enseigne que le démon cherche sans cesse à nous tromper. Son rôle dans les évocations paraît donc ce qu'il y a de plus probable. Et cette probabilité suffit amplement pour justifier les décisions du Saint-Siège qui proscrivent les pratiques du spiritisme.

Il est plus difficile de se faire une opinion sur le cas des maisons hantées parce qu'ici l'intention d'induire l'homme en erreur et de le mener à mal paraît beaucoup moins évidente. Il semble bien constaté que tout n'est pas illusion dans ce qu'on rapporte des bruits et des perturbations dont certaines habitations sont le théâtre. Les Parisiens en ont eu récemment la preuve dans cette maison du boulevard Voltaire, où un commissaire de police, assisté d'une brigade d'agents, n'a pas réussi, pendant un mois de faction, à découvrir la cause des plus étranges bouleversements. Au reste, ces phénomènes n'impliquant de la part des hommes aucun concours de volonté, on peut s'abstenir de se prononcer sur leur cause, et le vrai sage sera celui qui saura le plus franchement avouer son ignorance.

Les possessions et les obsessions offrent plus de difficulté à qui veut en apprécier la nature. Il est de bon goût aujourd'hui de dire que tous les faits de possession rapportés dans l'histoire et même dans l'Évangile doivent être ramenés aux proportions d'un cas pathologique : épilepsie, démence, troubles nerveux, hallucinations, etc. La raison qu'on en donne c'est que la médecine traite

aujourd'hui des maladies dont le processus répond exactement aux symptômes relevés par les historiens qui ont décrit l'état des possédés. Cette raison est frivole. De ce qu'il y a eu de faux possédés il ne s'ensuit pas qu'il n'y en ait jamais de véritables. On a pu se tromper en attribuant à la possession diabolique de simples maladies nerveuses. On se tromperait également en rejetant *a priori* la possibilité d'un fait qu'atteste l'Evangile et contre lequel la raison ne peut élever aucune exception d'absurdité. C'est la foi seule qui nous révèle l'existence du démon; mais s'il existe, la raison admet que la puissance naturelle de cet esprit supérieur puisse s'exercer sur le corps de l'homme avec la permission de Dieu. Le reste n'est plus qu'une question de fait. Qu'on dise, si l'on veut, qu'une critique scientifique un peu sévère, appliquée aux récits du passé, eût fait évanouir la plupart des cas de possession, nous n'y contredirons pas. Restent les affirmations précises de l'Evangile et des écrits des apôtres. Nos motifs de les accepter sont trop solides et trop raisonnables pour que nous en fassions le sacrifice devant une allégation comme celle-ci : « Il n'y a jamais eu de possession diabolique parce qu'il ne s'en constate plus aujourd'hui. » Nous pourrions répondre que si l'on n'en constate plus, c'est qu'on craint d'en constater.

Au reste, la possession et la maladie ne sont pas deux hypothèses qui s'excluent. L'une peut être la cause de l'autre; une maladie peut avoir un processus naturel et devoir son origine à l'intervention d'un agent supérieur. Plus que jamais ici la réserve convient au sage; et le chrétien, pourvu qu'on ne lui demande pas de renier la doctrine qui fait une place à l'action du démon dans le monde, se montrera très circonspect pour en juger les applications.

Pareille sera son attitude à l'égard des miracles contemporains. Il ne laissera pas dénier à Dieu le droit de modifier, par une providence particulière, le cours régulier de la nature. Sur le point de fait, il ne se plaindra jamais que le contrôle soit trop sévère. Et s'il obtient pareille bonne foi de la part de ses contradicteurs, il les amènera certainement à constater, au moins une fois dans leur vie, un vrai miracle.

C'est ainsi qu'un fidèle enfant de l'Église sait allier l'esprit de foi et l'esprit de critique. Aucune défiance à l'égard de la science; aucune crainte de voir reculer les bornes de la connaissance humaine et se rétrécir le champ de l'inexpliqué; à la rencontre des faits merveilleux qui échappent à la science, nul empressement à les admettre, nul parti-pris de les repousser, nulle précipitation à les interpréter. Les principes de la foi suggèrent certaines expli-

cations possibles; on pourra les présenter sous forme d'hypothèses. Si d'autres proposent des hypothèses différentes, le chrétien examinera leur relation avec les certitudes révélées; en cas de désaccord, il les rejette; en l'absence de tout conflit, il se réserve et attend les preuves. Il n'admet pas qu'on lui fournisse des théories toutes faites sur un monde inexploré. L'autorité de la kabbale, celle de la magie, noire ou blanche, restent nulles à ses yeux. Quand on vient lui dire : *Eôraka, j'ai vu;* il répond : faites-moi voir. D'ordinaire on ne lui montre qu'outrecuidance et présomption. Quant à lui, sûr de sa foi, il attend en paix la fameuse révélation humaine, toujours annoncée, qui doit donner tort au témoignage divin. Content des clartés que l'Évangile a répandues sur sa route pour le conduire au terme, il ne recherche pas les satisfactions inutiles que Dieu a refusées à sa curiosité. En présence des nouveautés éphémères qui passionnent l'attention de ses contemporains, il se souvient du conseil de l'Apôtre : *Éprouvez tout; retenez ce qui est bon* [1]. Et l'on voit se renouveler dans le domaine de la pensée ce que l'expérience a tant de fois démontré dans l'ordre de la conduite : c'est que les âmes les plus dociles au vrai maître sont les plus libres et les plus fières, et qu'il n'est rien de tel que d'obéir à Dieu pour dérober son cou au joug des hommes.

M. D'HULST.

[1] II Thess., v, 21.

JEANNE D'ARC EN ANGLETERRE

I

Au mois de janvier 1891, la *Revue de Dublin*[1] publiait un article intitulé : *la Pucelle d'Orléans d'après les documents originaux* et signé par le R. P. Francis Wyndham, prêtre des Oblats de Saint-Charles Borromée. L'article était la reproduction d'une conférence faite en présence de Son Em. le cardinal Manning, dans son palais archiépiscopal de Westminster.

Bien étudié, bien écrit, ce travail intéressait comme tout ce qui touche à l'admirable héroïne, mais n'ajoutait rien à ce que l'érudition des Quicherat, des Ayrolles, des Lanéry d'Arc et de tant d'autres, a fait connaître sur la mission et la vie sublime de notre Jeanne; ce qui lui donnait une certaine importance, c'est qu'il venait accentuer un mouvement d'opinion favorable à la grande Lorraine, qui depuis longtemps prend chaque année plus de force et d'ardeur en Angleterre; c'est qu'il apportait une pierre nouvelle au monument expiatoire que nos voisins sont en train d'élever à celle qui les vainquit loyalement et qu'ils martyrisèrent à l'aide de la fraude, du mensonge, de la lâche cruauté, secondés aussi, hélas! par un parti français!

N'est-ce pas faire acte de grande nation que de reconnaître, à la face du monde, un crime national pour l'expier par l'amende honorable? N'est-ce pas rendre hommage au progrès moral de l'humanité et donner un exemple généreux dont la France doit être particulièrement émue?

Tous les peuples ont célébré les merveilles accomplies par l'âme et par le bras de Jeanne d'Arc pendant son court et fulgurant passage sur cette terre de France que « son immense pitié » vint arracher au joug étranger, pour la rendre « au petit roi de Bourges, qui la perdait si gaiement », pour réveiller, ou peut-être faire naître au cœur de nos ancêtres, le sentiment de la patrie; pour

[1] *Dublin Review. The Maid of Orléans,* by the Rev Francis M. Wyndham.

clore en quelques mois, l'ère d'abaissement, de ruine, de démoralisation, « par des combats de géants », où les Français se ruaient à l'assaut comme s'ils eussent cru être immortels, et les Anglais se défendaient comme s'ils ne devaient jamais mourir[1].

Oui, partout, dans toutes les langues et sous toutes les latitudes, d'Espagne en Suède et en Norwège, d'Italie en Hollande, de Suisse en Ecosse, les cœurs ont battu au récit des prodiges dont une jeune « pastoure » avait fait des réalités; pendant longtemps, le meilleur tableau de sa vie fut l'œuvre d'un Allemand; Guido Gœrres la vengeait de Schiller. Cet hommage unanime a été le résultat du sentiment inné d'admiration pour la grandeur et la beauté idéale qui, grâce au Ciel! conserve sa place dans le cœur humain, cet abîme où vivent côte à côte, en lutte permanente, des instincts, des aspirations si divers; mais tous ces peuples, spectateurs désintéressés d'une lutte épique, pouvaient juger, applaudir, condamner de sang-froid, à leur aise, tandis que dans la conversion de l'Angleterre au culte de Jeanne d'Arc, conversion enthousiaste et retentissante, on peut voir un miracle nouveau, accompli par le rayonnement de sa vertu, par l'éclat de sa grandeur morale dans sa simplicité héroïque, et ce miracle, peu ou mal connu en France, nous voudrions le proclamer bien haut, afin d'ajouter un rayon à l'auréole qui éclaire le front de la libératrice, un fleuron à sa triple couronne d'héroïne, de martyre et de sainte.

II

Aujourd'hui, c'est l'Angleterre qui reproche à la France son odieuse ingratitude d'autrefois, puis sa longue indifférence et enfin sa tardive réparation.

Le procès de réhabilitation, vingt-cinq ans après le supplice de Rouen, n'avait fait qu'une partie de son œuvre, puisque les pièces en étaient restées enfouies sous la poussière des archives et que la vraie Jeanne, la Jeanne vivante, révélée par ses paroles sublimes, était demeurée presque inconnue. On ne sait, quand on lit ces débats uniques dans l'histoire, ce qu'on doit admirer le plus de sa simplicité, sa pureté, sa douceur, son humilité devant Dieu, « le Roi du ciel, son droiturier et souverain Seigneur », ou de son amour pour « le pays de France », son dévouement pour le maître ingrat qu'elle défendit jusqu'au bout, sa fermeté, sa droiture, son extraordinaire sagacité qui confond « les clérics », sa fierté

[1] Ancienne chronique.

indomptable devant le vainqueur inique. Tout cela resta, en quelque sorte, lettre morte jusqu'au jour où parut, en 1841, le premier volume de Quicherat, suivi de cinq autres, jusqu'en 1850.

Ce fut une traînée de poudre. Le cœur de la France s'ouvrait enfin tout grand au culte de la libératrice. Historiens, poètes, prédicateurs, peintres, sculpteurs, musiciens, apportèrent à l'envi leur tribut d'admiration attendrie. Les femmes, dont l'âme a toujours entretenu le feu sacré du patriotisme, entraînées par l'exemple d'une jeune princesse royale, formèrent autour de l'héroïne une théorie où l'on distingua les plus vieux noms de France. Mais, phénomène étrange! la poésie ne trouva pas d'accents à la hauteur du sujet; il semble que la réalité ait écrasé de sa sublimité l'art des rimeurs et que la prose, dans sa simplicité austère, qui n'exclut pas l'enthousiasme, ait mieux réussi à traduire le sentiment qui, depuis des siècles, couvait au fond de l'âme nationale, attendant l'occasion de se manifester.

Car il ne faudrait pas croire que la France eût différé jusqu'au dix-neuvième siècle pour aimer Jeanne d'Arc. Ce serait une erreur et une injustice. Carlyle, qui nous haïssait âprement, n'a pas hésité à dire que « les Français, sans cœur et oublieux de Dieu, n'étaient pas dignes de cette noble vierge ». Les Français peuvent aujourd'hui dédaigner cette injure.

Il y eut tout d'abord un peu d'hésitation; l'ignorance et les superstitions du temps gênaient pour distinguer entre le merveilleux païen et le surnaturel chrétien qui se mêlaient dans les traditions, et pour bien comprendre les inspirations de la Pucelle. Ce qu'elle faisait était si extraordinaire! Qui l'y avait poussée? Étaient-ce les *Fées du Bois-Chesnu*, dont le curé de Domrémy exorcisait les maléfices en célébrant, une fois l'an, la messe sous l'arbre séculaire des *Dames*, auquel les jeunes filles du village apportaient, à certains autres jours, des couronnes et des gâteaux, en dansant à l'entour? Entendait-elle les sirènes de la *Fontaine aux Groseilliers*, ou les voix « moult belles et douces de l'archange saint Michel et des saintes Catherine et Marguerite, couronnées aussi de belles couronnes moult riches et précieuses »? On pouvait hésiter, car si les saints du ciel lui répétaient sans cesse : « Va en France! Va en France! » l'enchanteur Merlin n'avait-il pas prédit que du *Bois-Chesnu* sortirait une femme qui sauverait le royaume perdu par une autre femme, laquelle devait être la mauvaise reine Isabeau de Bavière? Quand les Anglais répandirent leurs odieuses calomnies, on fut ébranlé. Jeanne, rencontrant un de ses frères à Reims, lui demanda : « Que dit-on de moi au pays? » Et il répondit : « On dit que tu es une sorcière? » Mais l'instinct populaire ne s'y trompa pas

longtemps, et dans les couches profondes de la nation, Jeanne, la bonne Lorraine, devint bien vite et resta pour toujours, l'image, la sainte, l'ange de la patrie. Elle était sortie du peuple; le peuple s'était cotisé pour lui acheter son premier équipement; le peuple l'avait suivie au combat en chantant le *Veni Creator* et autres hymnes pieuses; le peuple s'était porté en foule à sa rencontre, de Reims à Paris et de Paris à Tours, criant : *Noël!* s'efforçant de toucher ses mains, ses vêtements, son harnais, baisant les traces des sabots de son cheval, et dans sa modestie, Jeanne avait dit, acceptant tous ces hommages pour le souverain sur qui elle avait fait couler l'huile de la sainte-ampoule : « Voilà un bon peuple, et je n'en ai vu aucun autre se réjouir ainsi de l'arrivée d'un si noble roi. » Et quand ce bon peuple eut pleuré au pied de son bûcher, le pacte était conclu entre eux pour tous les siècles à venir.

On le sentit bien à travers la France agrandie et unifiée, lorsque des malheurs inouïs fondirent en 1870 sur le sol natal et le mutilèrent. L'âme française, meurtrie, déchirée, invoqua d'un élan spontané le souvenir de la guerrière libératrice.

On avait violé sa Lorraine bien-aimée; son bras vengeur se lèverait quelque jour pour châtier le spoliateur. Le dix-neuvième siècle devint, autant que le quinzième, le siècle de Jeanne d'Arc; son nom retentit dans le pays entier; on lui dressa des statues, on lui vota des sanctuaires; *le premier bataillon de France* lui a voué sa promotion de 1891. On attend avec impatience que l'Église autorise à l'invoquer comme sainte. Un historien célèbre [1] s'est écrié : « Jeanne d'Arc est le Messie de la France! » En effet, si l'on ne craignait de faillir au respect d'un tel nom, on pourrait établir bien des rapprochements entre la Victime divine et la martyre humaine, acceptant toutes deux le poids des péchés de leur peuple, s'offrant en holocauste jusqu'à la mort, et une mort horrible, reniées par ceux qui leur devaient le plus, succombant sur le chemin du supplice pour se relever plus sublimes jusqu'au dernier soupir en Dieu. Qu'il nous suffise de dire, comme l'a dit la France : Vierge sans tache, vase d'honneur et de pureté, soyez pour nous l'Étoile de l'Espérance!

III

Il n'y avait, dans cet élan de la France vers Jeanne d'Arc, qu'un sentiment très naturel et très logique, mais que le revirement presque fanatique se soit manifesté d'abord en Angleterre, dans

[1] Henri Martin.

le pays vaincu, devenu le pays de la Réforme, voilà le phénomène précieux à constater, curieux à suivre dans ses phases successives.

Comme la foule française, dix mille archers anglais avaient pleuré devant le bûcher de Jeanne; ils avaient vu l'infâme Loyseleur venir, comme Judas, s'accuser de son crime envers l'innocente; ils avaient vu l'un d'eux, qui la haïssait au point d'avoir juré qu'il jetterait un fagot sur la pile funéraire, tomber inanimé sur le sol après avoir tenu son serment impie; ils avaient entendu cet homme affirmer qu'au moment où il levait les yeux vers la suppliciée, une colombe s'était élancée des flammes dans le ciel. Un des lords assesseurs avait dit en leur présence : « Oh! la vaillante femme! que n'est-elle Anglaise! » Ils avaient entendu aussi la martyre, les regards attachés à la croix qu'un des leurs tenait miséricordieusement devant elle, prier pour Rouen qui la laissait mourir, et jeter le nom de Jésus dans son dernier souffle, tandis que le bourreau s'écriait : « Je serai damné, car j'ai brûlé une sainte! » Tout cela, et bien d'autres *signes*, avait jeté la semence d'une réaction favorable à la victime, mais l'intérêt et l'orgueil de l'Angleterre devaient forcément s'opposer à ce que la semence fructifiât. Les Français pouvaient « ne pas comprendre la honte qu'il y avait pour eux à devoir leurs victoires au faible bras d'une femme, d'une fille de bergère, d'une chambrière d'auberge, d'une engeance de mendiant »; les Anglais, plus fiers, ne pouvaient admettre avoir été vaincus après cent ans de triomphes, autrement que par la puissance de l'enfer; il ne suffisait pas d'avoir supplicié Jeanne, il fallait la flétrir; on l'avait lâchement trompée pour lui arracher des paroles et même une sorte de signature qui pouvaient passer pour une abjuration; revenue sur cette déclaration extorquée par le mensonge et une grossière supercherie, elle devenait relapse; un crime de plus avait son prix. On lui prêta des aveux infâmes; elle aurait fait bon marché de son honneur et invoqué une fausse maternité pour prolonger sa vie. Toutes ces odieuses vilenies furent enregistrées, envoyées par le régent Bedford à tous les souverains d'Europe, et répandues en Angleterre pour entraîner l'opinion dans la voie nécessaire.

En vain le procès de réhabilitation vint rétablir solennellement, au nom de l'Église et de la royauté, la vérité des faits, proclamer l'iniquité du jugement; les chroniqueurs anglais prirent à tâche de nier l'évidence, de voiler la lumière. Les chroniqueurs français n'étaient que des imposteurs; on ne consultait que ceux du parti bourguignon (Monstrelet, par exemple), qui tous avaient écrit en ennemis.

IV

Cinquante ans après la mort de Jeanne, William Caxton, le premier grand imprimeur d'outre-Manche, tout en reconnaissant la valeur de la guerrière, se faisait l'écho des calomnies contre la femme; puis, au commencement du seizième siècle, Robert Fabyan, dans ses *Nouvelles chroniques de France et d'Angleterre*, commençait, contre Daguin, la polémique acharnée qui devait poursuivre longtemps nos chroniqueurs nationaux. Après lui venait Hall, juge à la cour des shérifs de Londres, conteur abondant des règnes d'York et de Lancastre, d'Henri VII et d'Henri VIII, non moins prévenu contre « la garçonnière habile à monter les chevaux, à les mener boire et à faire toutes sortes de choses dont les jeunes filles ont horreur et honte ». Il admettait néanmoins que, « soit qu'elle fût trop laide, soit qu'elle eût fait vœu de chasteté, elle avait gardé sa virginité ».

Un peu plus tard, Richard Grafton n'y mettait pas tant de ménagements; il déclarait sans ambages « que son affreuse figure expliquait suffisamment sa vertu! » Il n'avait donc pas lu la charmante lettre que le jeune Guy de Laval écrivait à « ses redoutables » mère et aïeule, après avoir été présenté à la Pucelle? « Je la vis monter à cheval, disait-il, armée tout en blanc sauf la tête, une petite hache en sa main, sur un grand coursier noir qui, à l'huis de son logis, se démenait très fort et ne souffrait qu'elle montât; et lors elle dit : « Menez-le à la croix »; cette croix était près de l'église, au bord du chemin : et lors elle monta sans qu'il se mût, comme s'il fût lié. Une fois montée sur son coursier, la Pucelle se tourna vers l'huis de l'église qui était bien prochaine, et dit en claire voix de femme : « Vous, les prêtres et gens d'Église, faites procession et prières à « Dieu ». Puis elle reprit son chemin en disant : « Tirez avant! « Tirez avant! » Devant elle marchait son étendard ployé que portait un gracieux page et elle avait sa hache petite en sa main. »

Presque contemporain de Grafton, Holinshed, chroniqueur plus habile en son art, et beaucoup plus populaire, témoignait de la grâce qui distinguait la personne et les manières de notre héroïne.

« Elle passait pour être belle, forte de taille et virile, de grand courage, hardie, robuste et devinant les conseils sans y assister; une grande apparence de chasteté dans son corps et sa conduite, le nom de Jésus sur les lèvres en toute affaire; humble et obéissante, jeûnant plusieurs fois par semaine; c'était (selon les livres des Français) une personne suscitée par le pouvoir divin pour secourir le pays de France, alors dans une profonde détresse... Aussi che-

vauchait-elle armée de toute pièce, comme un gracieux capitaine. »

On croirait presque, en lisant ce portrait, que l'auteur avait connaissance de celui que Perceval de Boulainvilliers, chambellan et conseiller du roi Charles VII et sénéchal de Berry, avait envoyé à Jean-Angelo-Maria, duc d'Orléans et de Milan, en 1429 :

« La Pucelle, écrivait ce contemporain, est d'une beauté attrayante, garde un maintien viril, parle peu et montre dans tout ce qu'elle dit une merveilleuse sagacité. Sa voix a la douceur d'une voix de femme. Elle est très sobre, boit médiocrement du vin, se complaît aux chevaux et aux belles armures, aime beaucoup la noblesse et les gens de guerre, fuit les réunions nombreuses, a une grande abondance de larmes avec un visage gai, supporte des travaux inouïs; enfin telle est la force de sa volonté, qu'on l'a vue six jours et six nuits de suite sous son armure. » Sorcellerie! aurait répondu Holinshed, car, après ses premières lignes louangeuses, il revenait aux calomnies, comme Grafton, comme John Stow, à qui, pourtant, il sera beaucoup pardonné pour avoir, en se ruinant, sauvé de la destruction, maints précieux manuscrits arrachés aux monastères, « ces palais de la superstition », ainsi que les appelait l'atrabilaire Bale, évêque anglican d'Ossory, en Irlande, ennemi acharné de l'Église romaine et de la papauté.

Car la Réforme était venue avec son cortège de persécutions et de pillages, au nom de la liberté de pensée, et comment la catholique Jeanne, qui répondait à une question insidieuse de ses juges : « Il me semble que Notre-Seigneur Dieu et l'Église ne font qu'un », comment cette fidèle de la vieille foi n'aurait-elle pas eu les réformés pour adversaires?

Pendant les deux siècles qui suivirent la mort de Jeanne, une seule voix connue, celle d'Hector Boèce ou Boetius, historiographe d'Écosse au quinzième siècle, osa s'élever en sa faveur et reconnaître pour divine la source de sa mission. Le ressentiment de l'orgueil anglais, soigneusement entretenu par ses écrivains, eut un jour pour interprète la voix retentissante de William Shakespeare. Ce n'est pas dans les auteurs français, chez les Christine de Pisan, les Alain et Jean Chartier, les Thomas Bazin, les Béroulde de Vériville, les Perceval de Cagny (le plus complet, le plus instruit, le plus juste des chroniqueurs de la Pucelle), que le grand dramaturge allait chercher ses documents et ses inspirations; c'était chez les écrivains de son pays, tous hostiles à l'héroïne. Il n'avait aucune raison de penser autrement que son peuple et avant tout il voulait lui plaire. La Jeanne d'Arc qu'il lui montra dans la première partie de son *Henri VI*, fut donc la sorcière de la tradition anglaise. L'Angleterre ne pouvait avoir été vaincue que par une

puissance surnaturelle; cette puissance n'avait pu venir du Ciel; il fallait donc qu'elle fût l'instrument de l'enfer. On a dit que cette partie de *Henri VI* n'était pas de Shakespeare. Malone a écrit une longue dissertation sur ce sujet, sans convaincre personne; il est possible et même probable qu'une pièce sur la même donnée avait été jouée avant Shakespeare, et qu'il s'en est servi; mais la griffe du lion est trop visible en certains passages, pour qu'on puisse la nier. Il s'est inspiré d'Holinshed pour plusieurs de ses drames historiques, comme il s'est inspiré de Boetius pour son *Macbeth;* il a pu prendre à ses prédécesseurs quelques détails qui se trouvent dans Hall, dont il ne se servait pas, dit-on; tout cela est admissible; mais il n'a emprunté qu'à lui-même la scène entre Jeanne et le duc de Bourgogne, et surtout la scène entre la Pucelle et ses esprits familiers.

Dans celle-ci, le génie du poète s'est laissé pénétrer malgré lui, inconsciemment peut-être, par la grandeur morale de Jeanne, par la sublimité de son dévouement. Ce mutisme des puissances ténébreuses qui ne veulent, ou ne peuvent plus la servir, l'intensité croissante de son désespoir à chaque silence contre lequel se brisent ses adjurations, sont plus tragiques que toutes les tirades imaginables, et lorsqu'enfin, après avoir tout offert, elle s'écrie : « Eh bien, si mon corps et mon sang ne vous suffisent pas, prenez mon âme, prenez tout, mais que l'Angleterre ne triomphe pas de la France », la sorcière a disparu; il ne reste plus que l'image de la patrie aux abois, et s'il y a là un démon, c'est un démon qui se souvient d'avoir été un ange! Shakespeare semble n'avoir accepté qu'à regret la tradition qui le forçait à rapetisser Jeanne. Jusqu'à la dernière et odieuse scène où il lui fait renier son père et invoquer, pour sauver sa vie, une maternité imaginaire, il la montre fière, hautaine, brave, habile ou désespérée, mais jamais vulgaire.

Talbot veut son sang, parce que l'homme qui fait couler celui d'une sorcière, échappe ainsi à son pouvoir. « C'est moi qui te ferai honte, répond-elle, et elle tient parole. » — « O cieux! s'écrie le chef anglais, comment pouvez-vous permettre à l'enfer de prévaloir contre vous? » Il s'épuise en vains efforts, et Jeanne lui dit : « Adieu, Talbot, ton heure n'est pas encore venue. Il faut que j'aille ravitailler Orléans; rejoins-moi si tu peux; je dédaigne ta force; va, va ragaillardir tes hommes affamés; aide Salisbury à faire son testament; la journée est à nous, comme bien d'autres qui suivront. »

Ne retrouve-t-on pas là cette railleuse Pucelle qui répondait à ses interrogateurs, curieux de savoir en quelle langue lui parlait saint Michel : « Il me parlait en meilleur français que vous. »

Talbot est éperdu : « Mes pensées tourbillonnent comme la roue d'un potier; je ne sais plus où je suis, ni ce que je fais... Concitoyens, écoutez; renouvelez le combat, ou arrachez les lions des armes d'Angleterre; renoncez à votre sol; mettez des moutons à la place des lions; les moutons ne fuient pas devant les loups, ni le cheval ou le bœuf devant le léopard, avec moitié autant de crainte que vous fuyez vos esclaves si souvent vaincus. Cela ne sera pas! Rentrez dans vos tranchées. Tous vous avez consenti à la mort de Salisbury, car pas un de vous n'a voulu frapper un coup pour le venger. La Pucelle est entrée dans Orléans, malgré nous et malgré tout ce que nous avons tenté. Oh! que ne puis-je mourir avec Salisbury! De honte, je veux cacher ma tête! »

Le discours que le poète fait tenir par Jeanne au duc de Bourgogne est un petit chef-d'œuvre de sentiment et de diplomatie. On comprend que le duc s'écrie : « Je suis vaincu; ces nobles paroles m'ont abattu, désarmé; peu s'en faut que je ne cède en m'agenouillant. »

Aussi l'ignoble et sotte scène qui termine le rôle de Jeanne, détonne-t-elle au point de sembler appartenir à un autre personnage. C'est une concession du dramaturage à la niaiserie populaire, malgré son propre cœur et son propre génie.

V

Il était difficile que l'animosité des Anglais contre notre héroïne s'adoucît beaucoup pendant le dix-septième siècle; quand on restait en paix avec la France, c'était en dépit du sentiment national; Charles II fut contraint de s'en apercevoir. Le reste du temps on guerroyait et l'hostilité subsistait contre celle qu'on appelait toujours « la Pucelle d'Orléans », comme pour raviver le souvenir amer de la défaite.

Au moment où l'on envoyait des secours à la Rochelle, Michel Drayton faisait applaudir son poème : *La bataille d'Azincourt*, et l'on répondait en France par un singulier écrit anonyme, intitulé : « L'apparition de Jeanne d'Arc au roy d'Angleterre, dans son palais de Londres, en présence de plusieurs de sa cour, avec la remontrance qu'elle lui a faite sur les secours qu'il a voulu envoyer aux Rochellois. »

On le voit, cette grande figure historique et légendaire à la fois, continuait à s'élever entre les deux peuples, image pour l'un de la défaite inoubliable, pour l'autre de la résistance et de l'espoir, enjoints par la voix de Dieu. Cependant si l'inimitié restait aussi

tenace, elle se modifiait sous certains rapports. Le temps n'était plus où tout le monde croyait à la sorcellerie; dans les classes populaires elle conservait presque tout son empire, mais dans les autres on était devenu plus sceptique à l'endroit de l'intervention directe du démon et de ses satellites.

Toutefois, Jeanne n'y gagnait rien; elle y perdait l'intérêt fantastique, la grandeur surnaturelle, la sombre poésie; elle n'était plus, comme l'avait dit Bedford, et comme le rapporte Rymer vers 1727, « un disciple et un membre du démon qui usait de faux enchantements et de sorcellerie »; et comme il fallait absolument qu'elle fût détestable, elle devenait la personnification de l'imposture, du mensonge, de la duplicité, sans qu'on lui fît grâce d'aucune des accusations infâmantes proférées contre elle à l'origine. Telle on la voyait dans « la Chronique des rois d'Angleterre, depuis le gouvernement des Romains jusqu'à la mort du roi Jacques Ier », due à sir Richard Baker, l'historien favori du gentilhomme campagnard dont Addison a immortalisé le type sous le nom de sir Roger de Coverley. L'auteur déclarait modestement avoir compilé ses chroniques avec tant de soin et d'application, que si toutes les autres étaient perdues, les siennes suffiraient à les remplacer près de la postérité. Il a été prouvé qu'il exagérait ses mérites.

Rymer fut l'un des derniers qui insistèrent sur la question de sorcellerie; avant lui, vers 1642, Thomas Fuller, dans son *Etat profane*, avait donné des types de sorcières et fait de Jeanne une émule de la pythonisse d'Endor. Entre ces deux écrivains se place Howell, conscience plus droite, esprit plus éclairé, qui laisse échapper cet aveu : « La célèbre bergère lorraine a fait de bien grandes choses, et les Anglais auront beau dire, elle ne leur en aura pas moins arraché cette ville d'Orléans dont ils se croyaient déjà maîtres. »

Peu à peu, pendant tout le dix-huitième siècle, le sentiment des Anglais se modifie lentement, en ce qui touche le caractère et la mission de Jeanne; le caractère surtout, car, si l'on rejette l'idée d'imposture, on continue à dénaturer les mobiles qui déterminent son action, à faire d'elle l'instrument d'un parti politique.

En 1764, paraissent les *Lettres d'un seigneur à son fils*, attribuées d'abord à lord Harrington, mais écrites par Goldsmith, et dans ces lettres voici ce qu'on trouve : « Rien ne pouvait sauver le roi Charles VII, si ce n'est un secours miraculeux ou prétendu tel; il eut recours à cet expédient qui répondit pleinement à son attente. De nation vaincue, la France devint subitement victorieuse, et les Anglais vainqueurs furent chassés du royaume.

« Baudricourt, le premier, résolut de mettre en pratique cette

heureuse imposture et choisit pour instrument une servante d'auberge à qui l'on enseigna aussitôt à jouer le rôle d'une guerrière et d'une prophétesse. Ce fut Jeanne d'Arc, la fameuse Pucelle d'Orléans, femme douée d'une force et d'un courage masculins, qui prétendit n'avoir que dix-huit ans, lorsqu'elle en avait vingt-sept; elle revêtit l'habit et l'armure d'homme et il fut annoncé qu'elle était inspirée. Elle fut amenée devant le roi, examinée par les docteurs de l'Université et, soit qu'ils se trompassent eux-mêmes, soit qu'ils fussent disposés à aider l'imposture, ils affirmèrent que sa mission venait du Ciel. La foule, aussi prête à admettre l'inspiration que la sorcellerie, donna facilement dans la supercherie et reprit à la fois espoir et confiance. Pour se rendre plus remarquable, Jeanne ordonna qu'on allât lui chercher une épée à Fierbois, fit un discours aux soldats et leur assura que le Ciel donnerait de la force à leurs armes. » Il faut avouer que cette servante d'auberge, si subitement transformée, devait être au moins une bien intelligente personne!

A partir de la captivité de Jeanne, le bon Goldsmith, l'auteur du *Vicaire de Wakefield*, prend le dessus et déclare qu'il est triste pour la nature humaine, de voir les juges se ranger si souvent du côté du pouvoir; que la superstition ajoute à la virulence, à la cruauté de l'homme et que la cruelle sentence, en frappant la Pucelle, réussit seulement à envenimer la haine des deux nations sans servir la cause de l'Angleterre.

L'idée qui faisait de Jeanne l'instrument de certains personnages politiques avait tellement pris racine en Angleterre, qu'en 1847, un historien sérieux, Charles Knight, qui voyait dans l'héroïne un singulier mélange de *prétendue mission* et de foi sincère en son inspiration, de simplicité candide et de bon sens avisé, écrivait encore : « Il est difficile de ne pas croire qu'à ce moment (à Chinon) elle n'était pas devenue un instrument dans les mains de certains personnages qui entouraient le roi. Toute précaution semble, au reste, avoir été prise pour empêcher que la cause de Charles ne fût compromise par l'imposture. »

On sent, chez l'historien, la préoccupation d'écarter toute pensée d'inspiration surnaturelle ou d'action extraordinaire : « Le secret des succès de la Pucelle est dans la hardiesse de ses attaques, à une époque de prudente stratégie. Il n'est pas nécessaire de lui attribuer une puissance miraculeuse; elle croyait sincèrement être inspirée et son enthousiasme était contagieux! »

Mais cette hardiesse subite chez une enfant timide, qui d'ordinaire se troublait et rougissait au moindre mot, ce courage indomptable chez une jeune fille dont la vie s'était écoulée à coudre et

à filer près de sa mère, la nature même de son enthousiasme et l'entraînement qu'il exerce, ce mélange d'ardeur guerrière et de mansuétude, d'impétuosité et de prudence, le tact inouï de cette ignorante qui avouait « ne savoir ni A ni B »; la circonspection pratique de cette mystique, son intuition des mesures à prendre pour combattre, intuition qui faisait dire au duc d'Alençon (son beau duc et fidèle allié) : « Tous s'émerveillaient que si hautement et sagement elle se comportât en faits de guerre, comme si ç'eût été un capitaine qui eût guerroyé l'espace de vingt ou trente ans, et surtout en l'ordonnance de l'artillerie »; — « conduisant l'armée quand elle doit en venir aux mains avec l'ennemi, ajoute Alain Chartier, choisissant la position, formant les lignes de bataille et combattant en brave soldat, après avoir ordonné en habile capitaine »; cet ensemble unique de qualités et d'actes, ne présente-t-il pas dans l'ordre moral, comme dans le domaine des faits, des circonstances que l'on doit qualifier tout au moins d'extraordinaires sinon de miraculeuses?

Knight va plus loin, toujours avec le désir inavoué de rapetisser cette grande figure. Il affirme que le courage de Jeanne l'*abandonna*, qu'elle *exprima* sa *soumission* et sa *contrition*. Rien n'est plus faux. Jamais elle ne dit un mot qui ressemblât à un aveu de soumission envers ses bourreaux, ou de repentir de sa conduite.

Mourante, enchaînée, exposée aux outrages des soudards qui ne quittaient jamais sa prison, et même aux entreprises de certain seigneur anglais qui venait se déshonorer en essayant de l'avilir, elle ne fléchissait pas. Privée, jusque pendant la *grande semaine*, des secours religieux qui lui étaient si chers, elle sentait son courage grandir avec l'épreuve.

Si la chair faiblit un instant devant la maladie, les obsessions, la torture, l'âme ne descendit jamais jusqu'à la rétractation et moins encore jusqu'à la *contrition* de la mission accomplie; elle crut signer un acte d'obéissance à l'Église qui la tirerait des mains des Anglais et la ferait remettre en celles de l'autorité ecclésiastique. On ne lui avait lu que six lignes où il était simplement question de son costume et de la coupe de ses cheveux. On y substitua six pages par lesquelles on lui faisait condamner en détail tout ce qu'elle avait fait. Aussitôt qu'elle se vit dupée, elle désavoua sa signature sans craindre la mort, car elle ne l'avait donnée que pour sauver son honneur. Elle ne se repentit que de sa faiblesse momentanée, parce que ses Voix la lui avaient reprochée.

Knight avait-il donc négligé de lire les admirables documents que Jules Quicherat livrait au public depuis 1841? Ignorait-il que Jeanne avait déclaré par avance : « Quand même je vous dirais

quelque chose de différent, je vous dirais toujours après, que vous me l'avez fait dire par force »?

Ignorait-il ces paroles sublimes : « Si je voyais le feu allumé, le bourreau, ou celui qui devra allumer le feu, sur le point de le faire, si j'étais dans le feu, je ne dirais rien autre chose et je maintiendrais ce que j'ai dit pendant le procès et ce jusqu'à la mort »?

Ignorait-il qu'en effet, sur le bûcher, elle défendait encore son roi, disant : « Que j'aie bien fait, que j'aie mal fait, mon roi n'y est pour rien; ce n'est pas lui qui m'a conseillée. Par ma foi, Sire, révérence gardée, ajoutait la trop généreuse enfant, quand on accusait son souverain d'être mauvais chrétien, j'ose bien vous dire et jurer, sur peine de ma vie, que c'est le plus noble chrétien de tous les chrétiens, celui qui aime le mieux la foi et l'Église; il n'est point tel que vous le dites »?

Quant à ses vrais conseillers, à ceux qui l'avaient envoyée, malgré ses larmes et ses craintes, au secours de la France, qui l'avaient décidée à aller trouver son roi, « dût-elle user ses jambes jusqu'aux genoux », elle leur rendait témoignage au milieu des flammes, s'écriant : « Si je disais que Dieu ne m'a pas envoyée, je serais damnée, car, en vérité, Dieu m'a envoyée. Je ne suis ni hérétique ni schismatique; mes Voix venaient de Dieu et ne m'ont pas trompée; j'ai agi par son ordre. » Les yeux de son âme s'étaient ouverts; elle avait enfin compris que la délivrance promise par ses saintes, c'était l'entrée au Paradis.

Si Knight ignorait tout cela, il manquait à son devoir d'historien, qui est de savoir, et s'il savait... Mais nous préférons plaider pour lui l'ignorance.

Ses prédécesseurs du dix-huitième siècle avaient le droit d'invoquer cette excuse. Les Thomas Carle, les Higgans. les Bicknels, les Rapin Thoyras, et, après eux, les Robert Henry, les Smollet, les Goldsmith, les Hume, d'autres encore, s'en rapportaient bien toujours, faute de mieux, aux récits des vieux chroniqueurs, mais ils les *sentaient* autrement, et l'esprit nouveau, qui, peu à peu, pénétrait les peuples d'Occident, les éclairait sur les mobiles de l'héroïne, sur la nature du rôle qu'elle avait joué. L'opinion lui devenait si sympathique, que, tandis qu'on riait volontiers en France de la *Pucelle* de Voltaire, et que les plus vertueux, comme M. de Malesherbes, assure-t-on, en récitaient plaisamment des fragments, on se révoltait si ouvertement en Angleterre contre la traduction qu'en avait donnée lord Charleville, que sa femme se défendait publiquement d'y avoir collaboré et que la famille du noble lord faisait disparaître le livre. Il blessait trop le sentiment nouveau, exprimé par l'historien David Hume, en ces termes éloquents :

« La vengeance barbare de ceux qu'elle avait vaincus lui dressa des bûchers : la superstition généreuse des anciens lui aurait dressé des autels ! »

Vers la même époque, c'est-à-dire dans les dernières années du règne de Louis XVI, l'opinion publique eut l'occasion de se manifester à Londres. On joua sur le théâtre Nicolet, à Paris, *le Mystère de la Pucelle d'Orléans*. Le grand succès de cette représentation (Voltaire n'avait pas empoisonné le cœur des masses) fut dépassé au théâtre de Covent-Garden ; la foule s'y porta et s'attendrit sur les malheurs de la victime. On avait imaginé, croyant flatter ainsi le préjugé populaire, de faire enlever Jeanne, au dernier tableau, par une troupe de démons. L'effet produit fut très différent de celui qu'on attendait. L'indignation des spectateurs fit explosion de manière si menaçante, qu'à la seconde représentation un ange fut substitué aux suppôts de Satan et chargé de porter sur ses ailes la suppliciée au Paradis !

Parmi les causes qui changèrent ainsi les cœurs et les remplirent progressivement de sympathie et d'admiration pour la grande Lorraine, il y en eut deux principales, dont l'une fit subir son influence au monde entier, dont l'autre agit plus spécialement sur l'Angleterre ; la première fut la révolution française longuement préparée par le mouvement des idées, l'autre fut le grand réveil religieux inspiré par Wesley et dont l'action s'exerça surtout sur les masses.

Rien ne pouvait plus sûrement amener les populations anglaises à comprendre la pieuse libératrice, à croire en sa sincérité, en la réalité du secours divin directement octroyé, que l'exaltation mystique dans laquelle se trouvèrent tout à coup plongées tant d'âmes arrachées, par des paroles enflammées, à l'indifférence, au péché, à l'endurcissement.

Pour ces ardents convertis, rien n'était impossible si la volonté divine le décrétait, et la plus humble créature pouvait être l'instrument de cette volonté.

Or Jeanne avait toujours agi et parlé au nom du Seigneur, « en nom Dieu, ou de Messire », selon son expression immuable ; elle était pure, innocente, obscure, ignorante et d'autant plus évidemment inspirée ; elle avait souffert le supplice atroce du feu pour l'amour de sa foi ; elle avait dit vrai en déclarant : « Je suis chrétienne et bonne chrétienne. »

C'était, pour les disciples de Wesley, le premier de tous les titres à leur vénération. Leur maître avait répété, sans arrière-pensée de malveillance, certaines erreurs relatives à Jeanne ; il la croyait âgée de vingt-sept ans lors de son départ pour la France ; il faisait d'elle une servante d'auberge, et Petitot, dans le huitième

volume de sa *Collection des Mémoires*, dit en effet : « Il paraît certain que pendant son séjour à Neufchâteau, elle remplit l'office de servante à l'auberge où elle logeait; c'était probablement ainsi qu'elle et sa famille reconnaissaient l'hospitalité qu'on leur accordait. »

Neufchâteau était une ville sûre, appartenant au duc de Lorraine, où la famille d'Arc se réfugia pendant quinze jours, fuyant devant un parti de Bourguignons qui avaient envahi Domrémy. L'erreur de Wesley, de Hume et de tant d'autres est donc d'avoir attribué à cet incident passager, un caractère de durée qu'il n'eut pas. A part cela, Wesley rendait hommage à la modestie, à la piété de Jeanne. « Elle était disposée, disait-il, à prendre les impulsions de son âme pour des inspirations du Ciel. Son attitude pendant le procès ne fut nullement indigne de la vaillance qu'elle avait montrée jusque-là; elle ne laissa voir ni faiblesse ni soumission de femmelette, mais en appela à Dieu de la vérité de ses révélations. Certes, elle ne méritait en rien le traitement qu'elle subit, qu'on la considérât comme une enthousiaste loyale ou comme une personne qu'il avait plu à Dieu de susciter pour le salut de son pays. » Puis, comme Goldsmith, Wesley terminait en affirmant « que cette horrible cruauté, loin de servir la cause des envahisseurs, n'avait eu pour résultat que d'envenimer la haine des deux pays ».

Pendant que l'apôtre anglais s'exprimait ainsi en Angleterre, un autre prédicateur, William Guthrie, célébrait en Ecosse, avec bien plus d'ardeur, la gloire et les vertus de la libératrice, la sincérité de son enthousiasme, l'impossibilité que le mensonge eût jamais souillé sa pensée « car il en eût éteint la force et la vertu ».

« Si la Providence, dans son infinie sagesse, daigne jamais, disait-il, venger la perfidie, la cruauté, l'infamie des individus sur une nation entière, les Anglais peuvent lire dans les maux qui bientôt s'abattirent sur eux, l'histoire de leur châtiment pour la mort de cette vierge incomparable. »

Il est à remarquer que les écrivains écossais ne partagèrent jamais l'animosité des Anglais contre la vierge guerrière. Hostiles à leurs voisins, amis et alliés de la France pendant une longue période, ils étaient plus disposés à entrer dans nos sentiments, qu'à sympathiser avec les hommes « d'au delà de la frontière » *over the border*.

VI

Ce que le mouvement religieux avait fait pour Jeanne d'Arc dans l'ordre moral, la Révolution francaise l'opéra dans l'ordre politique.

Il n'est pas de pays, en dehors du nôtre, où ce grand évènement

a produit une impression aussi profonde qu'en Angleterre. On peut affirmer qu'avant les excès et les crimes, la sympathie pour les idées que représentait la Révolution, était presque générale chez nos voisins. Ils voyaient dans cette conversion de la grande rivale aux principes libéraux sur lesquels reposait leur constitution, un hommage à leur prescience politique, à leur pratique sagesse. Mais il y avait quelque chose de plus, chez la jeunesse surtout : une expansion généreuse de l'âme, un appel à tous les meilleurs instincts de l'homme, à ce besoin de s'entr'aimer, de s'entr'aider, que plus tard ils appelèrent l'*altruisme*, et, cédant à l'enthousiasme facile qui s'unit étrangement en eux à la méfiance et à la froideur, ils acclamèrent l'évangile nouveau que leur apportait la déclaration des droits de l'homme. De cette semence devaient sortir l'abolition de l'esclavage, l'émancipation des cultes dissidents, la modification des lois pénales, la réforme électorale et tant d'autres réformes qui, sans violence, sans secousses dangereuses, ont, sous certains rapports, changé, renouvelé l'Angleterre actuelle, presque aussi radicalement que la France.

Jeanne d'Arc bénéficia des effluves d'indépendance, de liberté, de patriotisme, de philanthropie, qui flottaient dans l'atmosphère morale et politique; on pouvait répéter encore quelques erreurs de détail, quelques niaiseries même, mais les jours de haine étaient passés. Un jeune poète se chargea de propager la bonne nouvelle.

Southey avait vingt ans, et, comme une grande partie de la jeunesse anglaise, celui qui devait être plus tard un tory convaincu était presque un républicain en 1793.

Les jeunes poètes conservaient encore naïvement le fétichisme du poème épique, qui valait bien, en vérité, celui de cet envahissant *moi*, auquel nous devons les interminables lamentations de l'égotisme contemporain. Donc, certain jour de juillet, Southey rencontrant un de ses condisciples à Oxford, fit tomber la conversation sur Jeanne d'Arc et démontra à son ami quel beau sujet de poème épique il y aurait dans l'histoire de la Pucelle. L'ami fut de son avis, si bien que, six semaines après, le monde possédait une épopée de plus, divisée en douze livres, œuvre assez médiocre, il faut l'avouer, conçue dans un esprit républicain, comme l'a déclaré l'auteur, opposant l'image de Jeanne, symbole de la France libre et régénérée, à celle des tyrans, fléaux des peuples! Œuvre inexpérimentée, très incomplète, puisqu'elle ne conduit la Pucelle que jusqu'à Reims, lui enlevant ainsi la poésie du martyre, et que l'auteur se prive lui-même, on ne sait pourquoi, d'exploiter des matériaux si précieux, si pleins d'idéale beauté; mais, néanmoins, œuvre dans laquelle passe un souffle de jeunesse, d'ardeur, de générosité, de conviction.

Southey admirait sincèrement son modèle; il avait consulté tous les documents connus alors et disait, après en avoir donné la liste : « J'ai eu la patience de lire Chapelain, mais je ne suis pas coupable d'avoir même regardé le livre de Voltaire. » De la parfaite bonne foi de Jeanne, il ne doute pas un instant. « Personne, déclare-t-il, ne niera qu'elle ne se crût inspirée; qu'elle le fût réellement, personne ne se hasardera à l'affirmer » (le rationalisme protestant, on le voit, et on le verra partout, ne désarme jamais entièrement); toutefois, Southey ajoute : « L'enthousiasme seul pouvait la soutenir; simple jouet aux mains d'un parti, elle aurait forcément échoué; elle n'agissait que d'après les suggestions de son propre esprit. »

Un autre ami de Southey, ayant lu son poème, lui dit, avec une franchise exagérée peut-être : « Je suis bien aise que vous l'ayez écrit; il vous servira de fonds de réserve où vous trouverez de beaux passages pour d'autres œuvres. » Il renferme, en effet, de beaux vers et de hautes pensées; mais son principal mérite, à nos yeux, c'est d'avoir inauguré, en Angleterre, pour notre Jeanne, l'ère du triomphe qui ne se fermera plus.

Désormais, elle a ses dévots, elle est l'objectif de tout un monde artistique et littéraire, et constamment la collection des œuvres qui lui sont consacrées augmente en nombre et en valeur. Nous ne pouvons mettre en lumière que les plus importantes ; la liste des biographies, articles, essais, poèmes, tableaux, statues, voués à sa mémoire et à sa louange, serait trop longue et peu intéressante; de deux ou trois notes discordantes et sans importance, nous ne parlerons même pas.

L'exemple donné par Southey fut suivi par d'autres poètes. Walter Savage Landor chanta « la Vierge devant qui devaient s'incliner toutes les vierges de l'univers », et reprocha aux Français « agenouillés devant *Bonaparte* » de ne pas rendre un hommage assez empressé à la libératrice d'autrefois.

On ne saisit pas très bien le rapport qu'il établissait entre les deux idées, mais Landor posait pour le républicanisme farouche et, n'ayant pas souffert des excès de la Révolution, ne comprenait pas la reconnaissance de notre pays pour celui qui l'avait délivré d'un état de choses devenu aussi méprisable qu'odieux.

Bien supérieur à Southey et à Landor est le court poème que publia vers 1848, croyons-nous, un jeune pasteur nommé John Sterling, pour la plus grande gloire de celle en qui son enthousiasme voyait « le personnage le plus exquis, le plus merveilleux, le plus complet de l'histoire entière du monde ». Il sut trouver, pour la chanter, les accents les plus pénétrants que nous connaissions sur ce sujet dans la poésie anglaise contemporaine. Son âme religieuse,

tendre et ardente, comprit admirablement cette autre âme qui fut tout piété, douceur, amour et exaltation dans le sacrifice.

VII

Si les écrivains se sont efforcés à l'envi de célébrer dignement la vertu héroïque de Jeanne, que dire des artistes, ces éternels chercheurs d'idéal et de beauté? L'image de la bergère inspirée, « de l'ange des combats », ainsi que la nomme Mgr Gillis, de la vierge martyre, semble hanter, sous toutes les formes, l'imagination anglaise.

Un peintre célèbre chez nos voisins, Etty, s'est servi de ce mot pour exprimer l'étrange obsession à laquelle il ne put échapper durant les sept années qu'il travailla aux trois tableaux dans lesquels il a représenté la Pucelle à Fierbois, à Orléans, à Rouen. Lui aussi eut une vision qu'il a racontée; elle lui vint un jour qu'il visitait la chapelle d'Henri VII à Westminster. « Je vis, a-t-il dit, Jeanne se dirigeant à cheval vers les portes d'Or! »

Les sculpteurs ont rivalisé avec les peintres, et nous croyons savoir qu'en ce moment même un jeune gentilhomme anglais, lord Ronald Gower, frère cadet du duc de Sutherland, un artiste doublé d'un écrivain, un adorateur du beau sous tous ses aspects, à qui l'on doit déjà, entre autres œuvres remarquées, un monument à Shakespeare, une *Marie-Antoinette* et de charmants volumes de souvenirs et de voyages, médite à la fois une statue et une biographie de la Pucelle, allant de Domrémy et Vaucouleurs à Chinon, de Chinon à Rouen, de Rouen à Rome, et renouvelant ses pèlerinages afin de se bien pénétrer des pensées, des actes, des souffrances et de la gloire du modèle incomparable.

VIII

Au nombre des historiens anglais, dont la plume a glorifié Jeanne d'Arc au dix-neuvième siècle, nommons d'abord Sharon Turner, l'un des chefs de la nouvelle école historique anglaise, dont les travaux coïncidèrent avec ceux de la pléïade illustre qui renouvela ou plutôt créa l'histoire en France, pendant la première moitié de notre siècle. « Jamais Jeanne d'Arc ne sera oubliée, même de nous, écrivait en 1832 Sharon Turner, et nous pouvons lui donner libéralement les acclamations et les larmes que nos pères effrayés lui ont trop durement refusées dans l'irritation de la lutte. »

Un autre historien, lord Mahon, a été sévère et quelque peu injuste pour les premiers efforts de la réforme historique dans son pays. Les comparant à ceux de la France, il s'irritait de la différence des résultats, du manque de méthode, de valeur intrinsèque et d'uniformité dans les publications, ainsi que de la disproportion entre la défense et ce qu'elle avait produit.

Depuis ce temps, l'Angleterre a pris sa revanche et conquis, par et pour ses historiens, un rang dont elle peut être satisfaite.

Ces plaintes de lord Mahon étaient la préface d'un Essai biographique sur Jeanne d'Arc, paru en mars 1842, dans la *Quaterly Review* et reproduit, par la suite, dans un volume d'Essais historiques.

On peut, en le lisant, mesurer le chemin parcouru depuis Hume et Lingard. Buchon, Petitot, Monmerqué, Guizot, avaient, de 1819 à 1841, publié deux cent huit volumes de chroniques, archives et mémoires, précieux trésor national à peine connu jusque-là du grand public; enfin le premier tome de Quicherat venait de paraître. Dans cette mine, lord Mahon choisit un diamant, « l'une des plus remarquables individualités des temps anciens ou modernes, Jeanne d'Arc, la Pucelle d'Orléans », et résuma sa vie, pénétré d'admiration pour son sujet. Il le fit en esprit éclairé, en écrivain expérimenté, avec l'impartialité la plus entière, avec une émotion contenue, mais profonde. Il ne reste rien dans son récit des calomnies, des mensonges, des absurdités pieusement enregistrés dans les vieilles chroniques; les torrents de lumière qui viennent de tomber sur cette merveilleuse histoire le ravissent sans que sa raison consente toutefois à désarmer, de sorte que l'on retrouve çà et là quelques efforts pour expliquer ce qui est inexplicable; ainsi Jeanne d'Arc avait passé deux jours à Fierbois avant d'arriver à Chinon; elle avait donc pu, dit-il, voir la fameuse épée, ou en entendre parler. Elle avait dû voir aussi des portraits du roi Charles VII et se trouver par conséquent en mesure de le reconnaître à Chinon. On savait le roi très tourmenté de doutes sur la légitimité de sa naissance. Jeanne ne l'ignorait sans doute pas; il n'y a, dans cette coïncidence d'idées sur un sujet si connu, rien de surnaturel ni même d'étonnant. »

Quant aux visions, Jeanne était parfaitement sincère; elle *croyait* les voir et les entendre. Qu'elle les vît et les entendît réellement, la science moderne a prouvé que c'était tout à fait possible, et personne n'est entré dans cet ordre d'idées, d'une manière aussi positive et démonstrative, qu'un compatriote de lord Mahon, le savant physicien Crookes, membre de la Société Royale de Londres. Il a fourni, sur la réalité des visions de Jeanne, le témoignage

scientifique le plus nouveau, le plus extraordinaire et le plus consolant pour ceux qui croient à l'action providentielle. Mais le noble historien venait avant lui.

En ce qui concerne l'état de la France, des populations, de la cour, les diverses influences qui s'y heurtaient au moment où parut Jeanne, l'esprit et le sentiment des masses, le cours des évènements, le jeu des intérêts et des passions pendant toute la durée du drame, les mobiles et les fautes de chacun, on ne peut qu'admirer le savoir et le jugement de lord Mahon et le féliciter d'avoir tracé dans les termes qui suivent, le caractère de la Pucelle : « Une croyance absolue et profonde dans la légitimité de sa cause, dans la vérité de tout ce qu'elle disait, la persuasion qu'en tout elle faisait son devoir; un courage qui ne reculait ni devant les armées rangées en bataille, ni devant les murailles assiégées, ni devant les juges altérés de son sang; la sérénité dans les souffrances, la volonté la plus résolue en tout ce qui touchait sa mission, une parfaite douceur et humilité dans tout le reste, un bon sens simple et lucide, capable de confondre les casuistes, un loyalisme ardent comme celui qu'inspira plus tard notre Charles Ier, un dévouement en toutes choses à son pays et à Dieu. Nulle part les annales modernes ne montrent un caractère plus pur, plus généreux, plus humble, au milieu de visions *imaginaires* et de victoires certaines, plus dénué de tout égoïsme, plus semblable aux champions et aux martyrs d'autrefois. Tout cela est le moins que la justice et l'amour de la vérité nous forcent à reconnaître. »

Une plume française pourrait-elle mieux dire?

Que lord Mahon nous refuse ensuite le droit de jeter l'anathème à l'Angleterre pour le crime commis et nous rappelle notre complicité, ce n'est malheureusement que trop légitime. Lorsqu'il rapproche le pamphlet de Voltaire du poème de Southey et nous jette ces paroles : « Qui a lancé sur la Pucelle les traits du ridicule et de la calomnie? Une main française. Qui lui a donné des preuves de respect? Une main anglaise. » Qu'avons-nous à répondre? Le mieux serait de ne plus nous reprocher mutuellement la faute, puisque nous sommes désormais unis pour la réparation.

Avant de quitter lord Mahon, qu'on nous permette de rapporter ici son touchant hommage à la princesse Marie d'Orléans, « à la descendante de cette lignée royale pour laquelle Jeanne s'était armée. » « Qui n'a, dit-il, en parcourant les splendides galeries de Versailles, voulu s'arrêter longuement devant la belle œuvre d'art qui est la touchante image de l'héroïne chrétienne; devant cette tête humblement inclinée, ces mains qui serrent dévotement l'épée dont le pommeau lui représente la croix; devant la ferme résolution

exprimée par la bouche aux lèvres serrées et rayonnant sur le large front.

« Et tout en regardant, qui n'a laissé sa pensée errer de l'héroïne à l'artiste si richement douée en toutes choses et destinée pourtant à une fin si lamentable et si prématurée? La statue est ainsi devenue le monument funéraire, non seulement de la Pucelle, mais de la princesse, et, parmi les futures générations françaises, tous ceux qui sauront apprécier le génie et la vertu dans la femme aimeront à unir les deux noms de l'artiste et de la guerrière, de Marie de France et de Jeanne d'Arc. »

IX

C'était en 1847; Michelet avait publié son *Histoire de France*, et tout ce qui possède un cœur pour sentir et des larmes pour pleurer s'était ému au récit incomparable qu'il avait fait de la vie et de la mort de Jeanne. Mais Michelet, un poète et par conséquent un passionné, s'était laissé entraîner, contre l'Angleterre, à quelques boutades qu'il faut bien qualifier de puériles et d'enfantines. Il avait découvert, entre autres choses, que le nom de Dieu n'est pas dans Shakespeare, ou que s'il y est, c'est bien rarement, par hasard et sans l'ombre de sentiment religieux; que le véritable héros de Milton, c'est Satan, et enfin que « la belle et simple littérature anglaise, de Shakespeare à Milton et de Milton à Byron, est sceptique, judaïque et satanique! »

Ce jugement, propre à faire naître le sourire, eut le don d'exaspérer, en Angleterre, un autre prosateur-poète, un autre passionné, Thomas de Quincey, critique éminent, *essayist sui generis*, humouriste satirique comme il ne s'en produit que dans la Grande-Bretagne, un des plus admirables manieurs de la langue anglaise, et il en résulta des pages merveilleuses sur notre Jeanne d'Arc, pages trop mêlées malheureusement d'attaques contre l'historien français.

« Que penser *d'elle*, s'écrie-t-il au début, que penser de la pauvre petite bergère des forêts et des collines de la Lorraine, qui, semblable à l'enfant-berger des collines et des forêts de la Judée, sortit tout à coup de son repos, de sa sécurité, de ses inspirations religieuses, des profondes solitudes pastorales, pour prendre place à la tête des armées et, poste plus périlleux encore, à la droite des rois. » Après une émouvante comparaison de la destinée si différente des deux enfants et un hommage enthousiaste au désintéressement « de la pure, innocente et noble fille, de la sainte enfant,

née pour agir et souffrir », de Quincey nous la montre « *sachant* qu'elle devait souffrir, que sa vie serait courte, entendant la voix qui l'appelait à la mort et ne reculant jamais ». « Déjà, et même en ces jours, le trône de France était grand, déjà les lis de France étaient splendides, mais Jeanne savait bien, l'amère vérité lui avait été connue dès Domrémy, que les lis de France n'orneraient pas de guirlandes pour elle, que pour elle ne seraient ni les boutons ni les fleurs épanouies. »

S'inscrivant en faux « contre l'esprit amer et injuste dans lequel M. Michelet s'exprime sur l'Angleterre », de Quincey, dans sa véhémente indignation, devient absolument éloquent. « Il y a eu, dit-il, de grands penseurs qui, dédaignant les jugements légers de leurs contemporains, en ont appelé hardiment à la postérité reculée; il y a eu de grands auteurs sur la scène tragique de l'humanité, qui auraient pu, avec la même confiance, en appeler de la légèreté de leurs compatriotes... à la magnanimité de leurs ennemis. A cette classe appartient la vierge de Domrémy. Les anciens Romains étaient trop fidèles à l'idéal de grandeur qu'ils portaient en eux-mêmes, pour ne pas s'incliner, après une ou deux générations, devant la grandeur d'Annibal... Et nous autres Anglais, nous avons toujours rendu le même hommage à l'inimitié opiniâtre. Travailler sans relâche à la ruine de l'Angleterre, dire toute sa vie, en paroles et en actions : *Delenda est Anglia victrix!* voilà qui a valu et assuré pour toujours à certains personnages notre respect national. » L'écrivain cite Hyder-Ali, Tippoo-Sahib, Napoléon, « Suffren et une demi-douzaine d'autres marins héroïques de la France, » puis il ajoute : « D'après le même principe, la Pucelle d'Orléans, l'ennemie victorieuse de l'Angleterre était destinée à recevoir de la magnanime justice des Anglais, le plus profondément respectueux des témoignages dus à sa mémoire. »

Il faut reconnaître que, pour sa part, le grand *essayist* prouve de son mieux la vérité de ce qu'il avance. Sa prose est infiniment plus poétique que les vers de Southey, peu épargnés, du reste, par sa verve caustique, bien qu'il proteste contre trop de sévérité envers une œuvre juvénile. Le tableau qu'il fait des maux de la France, est d'une sombre grandeur, digne d'un compatriote de Shakespeare. Et comme il sent et expose admirablement le travail qui se fait dans l'âme de l'héroïne enfant, « cette éducation infime selon les idées d'aujourd'hui, ineffablement grandiose au point de vue philosophique »; le poids écrasant dont pesait sur l'esprit de la jeune fille un siècle de calamités; les influences immédiates qui agissaient sur elle, son cœur hanté dans des solitudes hantées aussi, ces forêts mystérieuses peuplées de fées, de légendes, de

traditions, où Charlemagne avait chassé et rencontré le cerf mystique au collier d'or, ce Charlemagne qu'elle voyait par la suite, priant aux pieds de Dieu avec saint Louis, pour le roi qu'elle servait !

« La jeune paysanne fit sa propre éducation par sa tendance méditative; si l'on se remémore le passage divin du *Paradis reconquis* que Milton a mis dans la bouche du Sauveur pénétrant dans le désert et rêvant à la tendance de ses grands mouvements intérieurs et spontanés, on aura quelque notion des vastes rêveries qui s'emparèrent du cœur de Jeanne dès sa tendre jeunesse, lorsque lui venaient les ailes qui devaient la porter de Domrémy à Orléans et d'Orléans à Reims. Ce passage, en voici les premières lignes : « Oh! quelle multitude de pensées éveillées en moi tout à coup, fourmillent, tandis que je considère ce que je ressens au dedans, et que j'entends ce qui, du dehors, vient souvent à mes oreilles et s'accorde si mal avec mon état présent.

« Quand j'étais un enfant, aucun jeu enfantin ne me plaisait; tout mon esprit sérieux s'appliquait à apprendre, à savoir et puis à faire ce qui pourrait être pour le bien public; je me croyais né dans ce but. »

De Quincey n'entreprend pas de raconter la brève carrière active de Jeanne qui, « bien que merveilleuse, forme seulement la partie terrestre de son histoire; la partie spirituelle, c'est la *sainte passion* de son emprisonnement, de son procès et de sa mort. Elle avait agi; il lui restait à souffrir ».

A partir de ce moment l'enthousiasme de l'écrivain anglais va toujours croissant. Il a célébré le courage, le dévouement, la bonté, la noblesse de la femme; il se prosterne devant la grandeur sublime de la sainte et de la martyre. « Jamais, déclare-t-il, depuis que la terre existe, il n'y eut de procès comparable à celui-ci pour la beauté de la défense et le caractère infernal de l'attaque. Oh! enfant de la France! bergère, paysanne, foulée aux pieds par tous autour de toi, combien j'honore ta fulgurante intelligence, vive comme l'éclair de Dieu; comme l'éclair de Dieu allant droit à son but; toi qui devanças de plusieurs siècles la marche de la France et de la lente Europe, qui confondis la malice des imposteurs et rendis muets les oracles du mensonge! »

Pourquoi Jeanne se défendait-elle, sachant qu'elle était condamnée d'avance? se demande de Quincey? Et il répond : « Parce que son ardent dévouement à la vérité ne pouvait souffrir qu'elle fût obscurcie par le mensonge et la fraude que *seule* elle pouvait dévoiler; parce que son impérissable grandeur d'âme, qui lui enseignait de se soumettre avec douceur à son supplice, ne lui

enseignait pas de se soumettre un seul instant à la calomnie, quant aux faits, ou à la fausse interprétation, quant aux motifs. En outre, il y avait autour d'elle, des scribes qui enregistraient ses paroles; pas pour son bien sans doute, mais la fin ne correspond pas toujours aux intentions. Jeanne se disait peut-être : Ces paroles seront tournées contre moi demain et le jour suivant, mais peut-être aussi se lèveront-elles, en face de quelque génération plus noble, pour me justifier? » Oui, Jeanne, elles se lèvent aujourd'hui même à Paris et pour plus, bien plus qu'une justification! »

« O femme, ma sœur, s'écrie-t-il, dans son exaltation, il est des choses que vous ne faites peut-être pas aussi bien que votre frère l'homme..., mais il en est une que vous savez faire aussi bien que le plus supérieur des hommes, une chose au-dessus de tout ce que Milton, Mozart, Phidias ou Michel-Ange ont fait : vous savez mourir grandiosement, comme mourraient les déesses, si elles étaient mortelles. Si les sphères célestes peuvent voir ce que nous faisons sur notre terre, que pouvons-nous leur montrer de plus sublime? Un échafaud sur lequel meurt une femme comme Marie-Antoinette, Charlotte Corday ou Jeanne d'Arc! »

Voilà en quels termes l'Angleterre parle au dix-neuvième siècle, de celle qui chassa ses armées de France. Il est vrai que de Quincey, pas plus que lord Mahon, ne regrette ce résultat de la défaite : « La France était devenue une province de l'Angleterre, dit l'un, et c'eût été pour la ruine des deux pays, si un tel joug eût pu être maintenu. »

« Si les diadèmes de France et d'Angleterre avaient été réunis sur la même tête, il est difficile, déclare l'autre, de décider laquelle des deux nations aurait eu le plus de raison de le regretter. »

Qui se serait attendu à voir l'admiration de Michelet pour la vierge guerrière dépassée par un Anglais, et l'historien français taxé de *calomnie* envers la sainte victime, pour avoir parlé d'abjuration? « A-t-elle dit le mot? c'est chose incertaine, mais j'affirme qu'elle l'a *pensé* », écrit Michelet. « Et moi j'affirme qu'elle ne le pensa pas, réplique de Quincey, et voilà, continue-t-il, la France qui calomnie la Pucelle et l'Angleterre qui la défend! » Jusqu'au bout son admiration accompagne la martyre : il la montre sur le bûcher, s'oubliant elle-même pour ne penser qu'au danger auquel s'expose le Dominicain qui veut l'aider à mourir; « même alors que le dernier ennemi se précipitait pour la saisir, même à ce moment, cette plus noble des jeunes filles ne songeait qu'à lui, le seul ami qui ne l'abandonnait pas, le suppliant, avec son dernier souffle, de penser à son propre salut et de la laisser à Dieu! Celle qui mourait ainsi n'avait prononcé le mot abjuration ni du cœur ni des lèvres.

Non! je ne le croirais pas, même si elle se levait de sa tombe pour le jurer! »

Le sacrifice est consommé! « Dans sa dernière lutte, sur l'échafaud, Jeanne a triomphé glorieusement... Elle est morte, pleurée par dix mille ennemis, au son des tambours et des trompettes des armées, saluée par les acclamations répétées et les clairons des martyrs. » « Evêque de Beauvais, s'écrie de Quincey, dans une magnifique péroraison, ta victime est morte dans le feu, sur un bûcher, et toi sur un lit de duvet... Tous deux vous avez eu un dernier rêve. La bergère qui a sauvé la France a vu Domrémy, sa fontaine, la splendeur des forêts où elle avait erré dans son enfance. Cette fête de Pâques que l'homme avait refusée à son âme languissante, cette résurrection du printemps que l'obscurité de sa prison lui avait cachée, la glorieuse liberté de ses bois, tout cela lui a été rendu par Dieu, comme des joyaux qu'on lui avait volés et avec eux une seconde enfance bénie, heureuse, sans l'appréhension d'une mission terrible à remplir!...

« Evêque de Beauvais, parce que l'homme coupable est poursuivi dans ses rêves par le plus horrible de ses crimes, je *sais* que vous aussi, dans votre dernier songe, vous avez vu Domrémy. Cette fontaine, dont les témoins ont tant parlé, s'est montrée à vous sous la pure rosée du matin; mais ni la rosée ni la sainte aurore n'ont pu effacer de sa surface les taches du sang innocent. Près de la fontaine, évêque, vous avez vu une femme assise et cachant son visage; mais quand vous vous êtes approché, la femme vous a montré ses traits dévastés. Domrémy reconnaîtrait-il les traits de son enfant? Ah! vous les reconnaissez bien, vous, évêque! ô miséricorde! quel gémissement vos serviteurs ont entendu s'échapper de votre cœur! Vous avez fui dans la forêt la fontaine et la femme, mais à celle-ci vous n'avez pu échapper; vous deviez la revoir avant de mourir! Quel tumulte, quel bruit de pas sous ces ombrages où le cerf et le daim doivent seuls courir! Des armées, des nations s'y rassemblent; des ombres d'autrefois reparaissent : voici Bedford, le grand prince anglais, régent de France; voici mylord Winchester, le prince-cardinal. Quel édifice élève-t-on si rapidement? Est-ce l'échafaud d'un martyr? Va-t-on brûler une seconde fois l'enfant de Domrémy? Non! C'est un tribunal qui s'élève jusqu'aux nuages, et deux nations l'entourent, attendant le procès. Mgr de Beauvais va-t-il présider et de nouveau compter les heures de l'innocente? Oh! non! C'est lui qui est le prisonnier à la barre! Déjà l'on attend; l'auditoire est assemblé; les juges se hâtent vers leurs sièges, les trompettes résonnent, le président s'assied. Voilà qui est soudain! Mylord, n'avez-vous pas de conseil?

Non! tous sont silencieux; qui, au ciel ou sur la terre, consentirait à plaider votre cause? Hélas! le temps est court, le tumulte extrême, la foule s'étend à l'infini. Eh bien! j'y vais chercher un défenseur pour vous. Qui vient là-bas de Domrémy? Qui est cette femme en rouge robe du sacre de Reims, dont la chair est noircie par les flammes de Rouen? C'est elle, la bergère lorraine qui n'eut pas de défenseur, c'est elle que je choisis pour vous défendre, évêque. C'est elle, j'en réponds, qui acceptera de plaider votre cause : oui, *elle*, évêque, *elle!* quand le Ciel et la terre gardent le silence! » N'avions-nous pas raison de dire que l'Essai de de Quincey était un poème en prose? Et n'est-elle pas belle et digne de celle qui l'inspire, cette idée de faire défendre le bourreau par sa grande, noble, généreuse et sublime victime?

X

L'épopée merveilleuse et poignante dont Jeanne d'Arc est la grande figure devait naturellement séduire le cœur et l'imagination des femmes et tenter la plume de celles qui écrivent. On sait si elles sont nombreuses en Angleterre; aussi la liste des ouvrages qu'elles ont consacrés à la vierge de Domrémy serait-elle fort longue à établir. Ce sont autant de panégyriques. Dans la foule on doit distinguer miss Manning, dont l'œuvre tient à la fois du roman, de la chronique et de l'histoire, tout en restant fidèle à la vérité des faits; miss Harriet Parr, la meilleure peut-être des historiennes de la Pucelle en Angleterre; Mme Bray, qui donna en 1873, une traduction abrégée d'Henri Martin, en y ajoutant des extraits de *la Chronique de la Pucelle* et intitula le tout : « Jeanne d'Arc et l'époque de Charles VII »; Mme Caddy, qui entreprit et raconta : « Un pèlerinage sur les pas de Jeanne d'Arc. »

Son livre n'est pas en effet une histoire proprement dite. Mue par un sentiment de vénération pieuse, Mme Caddy a voulu connaître et décrire tous les lieux où vécut, où passa, où souffrit celle en qui elle honore « une amazone sans cruauté, une héroïne qui ne perdit jamais sa pureté, une patriote qui ne combattit jamais dans un but d'intérêt personnel, une prophétesse qui proclama exclusivement la puissance de Dieu! »

Ainsi que l'a naïvement exprimé la bonne Christine de Pisan, alors sur son déclin :

Et sa belle ire parfoy
Monstre qu'elle est de Dieu en grâce;
Par quoi on ajoute plus foy

A son faict, car, quoy qu'elle fasse,
Toujours a Dieu devant la face.

Mme Caddy a désiré « donner une vue générale des lieux témoins de sa vie et leur aspect actuel, arrêtant surtout ses regards sur les objets que Jeanne contempla et qui concoururent à former son caractère, puis sur les traits géographiques et stratégiques du pays où elle conçut son plan de campagne. »

Mme Caddy rappelle ces paroles d'un témoin du second procès : « Bonne fille, honnête, chaste et simple, parlant en toute simplicité selon le précepte de l'Évangile, elle disait : Oui. Non. Cela est, cela n'est pas, sans manque. » Elle cite ensuite une pensée de lord Carlisle : « Le ciel fut fait pour ceux qui échoueraient en ce monde », et se pose cette question : « Mais Jeanne échoua-t-elle? Et elle répond : « Non, car si elle souffrit, la France fut libre! » « Fidèle jusqu'à la mort, il lui fut donné une couronne de gloire! »

Le plus récent ouvrage dédié par une femme anglaise à la Pucelle, est, croyons-nous, celui de miss Janet Tuckey, dont la monographie fait partie d'une publication nommée *le Plutarque moderne*.

« De toutes les histoires dans l'histoire, a-t-elle écrit dans sa courte préface, aucune ne demande moins de commentaires que celle de Jeanne d'Arc. Plus elle est simplement racontée, plus celui qui raconte et celui qui écoute, doivent être remplis d'admiration et touchés de pitié. Parmi toutes les héroïnes de l'histoire, cette jeune fille occupe le premier rang par l'unique réunion de qualités qui se trouvent en elle : le courage du soldat, le dévouement du patriote, la pureté de la sainte, la constance du martyr, étaient mêlés en elle et la plus parfaite vertu féminine ajoutait à leur gloire. Tel est le début; voici maintenant la conclusion : « Il semble extraordinaire qu'aucun poème digne de Jeanne n'ait jamais été écrit en son honneur; et pourtant cela ne doit pas surprendre; elle est du petit nombre de ceux pour qui le poète et le romancier ne peuvent rien, car rien dans sa vie ne doit être caché, ne peut être embelli, et la lumière éclatante, pénétrante de l'histoire est celle qui nous la fait mieux voir. »

Entre ce commencement et cette fin se place un récit rapide, sincère, ému, simple et fidèle de ce chapitre sans pareil des annales humaines.

Mais l'hommage le plus émouvant rendu par une plume féminine anglaise à la glorieuse fille de la France est dû à une *authoress* de grand talent qui voile de l'anonymat son nom peu *suggestif* (pour parler l'idiome actuel) de Mrs Charles : « Jeanne la Pucelle, libéra-

trice de l'Angleterre et de la France. » Ce titre suffit à révéler l'esprit dans lequel est conçu le livre. C'est essentiellement l'expression d'une ardente conviction religieuse, un hymne, une ode sacrée en l'honneur de Dieu et de son envoyée.

L'auteur a présenté son récit sous une forme saisissante. Deux jeunes gentilshommes anglais, ou plutôt gallois, contemporains de Jeanne, deux frères vont en France gagner leurs éperons et assistent au drame tout entier. L'un d'eux, Percival, âme d'apôtre pénétrée de vénération pour l'héroïne, raconte les évènements avec une émotion profonde et sympathique, qui donne à son récit un cachet de réalité extraordinaire. Ce n'est plus une lecture; on *vit* avec lui, on *voit* Jeanne; on *entend* cette « douce et claire voix de femme » qui est venue jusqu'à nous à travers les siècles, on triomphe avec elle à Reims « où, dans son armure brillante, elle apparaît comme un ange, où tous les cœurs sentent que la source et le centre de tout, ce n'est pas l'armée, ce ne sont pas les grands, ce n'est pas le roi lui-même, mais la simple jeune fille debout près de lui, sa bannière blanche en la main. »

Fait prisonnier, sir Percival Trevelyan est emmené dans un château près de Domrémy; libre sur parole, il parcourt comme en pèlerinage, tous les sites qu'aimait Jeanne; avec lui nous entrons dans la maison de son père, dans les sanctuaires où elle priait; nous rencontrons ses amies, grandes et petites; nous parcourons la chère vallée, les champs où parfois elle s'écartait pour prier « comme si elle voyait Dieu », et, pour nous comme pour sir Percival, toute la région est semblable à une nouvelle *Terre Sainte*. Nous entendons le vénérable curé répéter avec bonheur : « C'est la plus belle âme que j'aie connue »; nous partageons la joie, la fierté de ces simples villageois quand arrivent les triomphantes nouvelles; joie et fierté qui, aux yeux du pieux gentilhomme, semblent mêlées de respect, de solennité « comme s'ils avaient eu une vision d'anges et raconté les actes d'une sainte plutôt que d'une guerrière ».

Puis la rançon est payée; les captifs, retournant en Angleterre, s'arrêtent à Rouen, et Percival suit pas à pas « le nouveau chemin de la Croix sur lequel Jeanne était destinée à suivre Notre-Seigneur », et, si familières que soient à notre souvenir les stations de cette voie douloureuse, placées ainsi devant nos regards par un témoin supposé, elles étreignent le cœur d'une émotion nouvelle et indicible.

Car l'auteur, parlant par la bouche de son héros, « est aussi certain, que de l'existence du soleil, que Jeanne fut donnée à cette pauvre époque stérile et troublée, pour être aux yeux des hommes comme une image du Christ : Roi, Libérateur, Victime, Sauveur.

Sauveur non pas de l'Angleterre ou de la France, mais de tous les hommes ». Les premiers mots de Percival sont une protestation véhémente contre les accusateurs de l'héroïne. « Sorcière! s'écrie-t-il : Jeanne la Pucelle une sorcière! Pas plus que sainte Catherine ou tous les saints bienheureux qui lui parlaient comme à une compatriote de la Cité d'Or où les hommes l'ont envoyée.

« Abusée! pas plus que la sainte phalange des martyrs considérés comme fous par les chercheurs de biens terrestres de leur temps! Je suis aussi sûre qu'elle a été envoyée par Dieu que je suis sûre de vivre. Envoyée pour sauver la France déchirée et sanglante, pour détourner l'Angleterre du pillage et de la rapine, du faux but qu'elle poursuivait, afin qu'elle reprît sa vraie mission parmi les peuples. »

« Retournez à votre petite cotte (côte) », disait la Pucelle aux Anglais, qui la trouvaient fort insolente. « Oui, répond sir Percival, c'est une petite côte comparée au monde entier, et conquérir la France, ce serait pour l'Angleterre en devenir une province détachée. Mais qui sait si Dieu ne destine pas notre Angleterre à autre chose? S'il n'a pas suscité la Pucelle pour nous renvoyer chez nous et faire de notre *petite cotte*, quelque chose de plus grand que nous ne le savons aujourd'hui? » Pour Percival, le triomphe de Reims n'est pas seulement celui de la Pucelle; c'est celui de la substance sur l'ombre, de la vérité sur les apparences, de l'humilité divine sur l'orgueil humain. Et il revient à ces mots qui le hantent comme un refrain obstiné : « L'Imitation de Jésus-Christ! l'Imitation de Jésus-Christ! car à ce moment même, le livre qu'on intitulait *la Consolacion* remuait les cœurs des hommes et des femmes dans tout le monde chrétien; les uns l'attribuant au grand théologien Gerson qui, après le siège d'Orléans, avait, de ses lèvres mourantes, exhorté la France à croire en la Pucelle; d'autres le disant l'œuvre d'un moine obscur, Thomas à Kempis. Quant à sir Percival, il lui semblait miraculeux que Dieu eût donné en même temps à son Église un *livre* et une *vie* si bien d'accord avec *Lui* et l'un avec l'autre; une *Imitation de Jésus-Christ* en paroles et en actions. Et tel passage du livre lui rappelait ces mots de Jeanne : « Messire a un livre où nul clerc n'a jamais lu, si parfait qu'il soit en cléricature. » Puis tels autres sur la puissance de l'amour et du sacrifice lui remettaient en mémoire « la grande pitié qui est au royaume de France », cette pitié de Jeanne qui lui avait fait tout braver, même la mort prochaine, qu'elle entrevoyait lorsqu'elle disait : « Servez-vous de moi, car je ne durerai peut-être pas plus d'un an. »

Mrs Charles, par la bouche de Percival, défend ainsi son patrio-

tisme, qu'on pourrait suspecter : « L'Angleterre est mon pays, et c'est parce que je l'aime tant, que je puis aussi aimer et vénérer la Pucelle. Le patriotisme, comme le sentiment de la famille, peut n'être qu'une vanité exagérée, un grand égoïsme, si nous souhaitons pour notre patrie une gloire égoïste et misérable comme nous-même. »

« Quand ce cœur brave et aimant a cessé de battre, quand le noble et doux esprit s'est envolé, un vide terrible tombe sur le monde », et sire Percival se hâte de regagner sa petite côte. Vingt-cinq ans après, les prophéties de Jeanne sont accomplies; l'Angleterre est délivrée du grand crime de jeter ses fils sur le sol de France pour le piller et le ravager, et la France va essayer d'expier sa faute en réhabilitant la victime. Percival veut assister à cet acte de tardive justice. Sous les voûtes de Notre-Dame, voici la vieille mère de Jeanne, Isabelle Romée, courageuse et résolue comme son enfant, qui a remué ciel et terre pour lui faire rendre sa bonne renommée. Devant l'inquisiteur, et les prélats, et les grands de ce monde, et la foule immense, Isabelle, âgée de soixante-sept ans, mais toujours droite et ferme, vient entre ses deux fils et sa seconde fille, demander la revision du procès infâmant; sa pétition, autorisée par le pape Calixte II, est admise, et pendant deux années entières quatre cours de justice entendront à Paris, à Orléans, à Rouen et à Toul, cent quarante-deux témoins, qui viendront détruire une à une les calomnies accumulées sur l'innocente, sur la sainte.

XI

Nous nous sommes étendu longuement, trop longuement peut-être, sur un sujet qui nous semble devoir tenir profondément au cœur de tout Français; cependant, il est un épisode, nous pourrions dire un évènement, vu son importance, que nous ne saurions passer sous silence, car il est, à nos yeux, la plus belle, la plus concluante, la plus généreuse expression du sentiment moderne des Anglais pour leur ennemie d'autrefois.

On sait que chaque année, le 8 mai, Orléans célèbre par des fêtes solennelles, la mémoire de la libératrice qui vint à son secours lorsque « les murs de ses tours étaient livrés aux mains de ses ennemis, et que son avant-mur gémissait ». Chaque année, dans cette même cathédrale de Sainte-Croix où Jeanne voulut aller remercier Dieu dès son arrivée, sans attendre le jour, quelque prédicateur autorisé, illustre parmi le clergé français, monte en chaire et prononce un panégyrique de « la Pucelle d'Orléans ».

Or le 8 mai 1857, celui qui prenait place dans la chaire de Mgr Dupanloup, en face du grand évêque, pour rappeler à un auditoire immense que sous ces voûtes avait sonné l'heure de la délivrance nationale, avait été chanté le premier *Te Deum*, après la première victoire, cet orateur sacré qui allait mettre tout son savoir, toute son éloquence au service de la sainte guerrière envoyée par Dieu pour chasser l'Anglais, c'était un Anglais, un prince de l'Eglise catholique d'Angleterre, Mgr Gillis, évêque de Limyra, vicaire apostolique d'Edimbourg! Et ce descendant des vaincus laissait, avec une noble et courageuse franchise, tomber ces paroles sur la foule qui l'écoutait, émue et curieuse : « Il y a une page que, pour l'honneur de mon pays, je ne voudrais pas trouver dans l'histoire, la page qu'éclaire, à notre honte, le bûcher de Rouen. »

Et peu après, il disait encore : « Un Anglais, ce me semble, doit admettre dans tout son brillant ce phénomène de vos chroniques, ou n'y voir que ténèbres. Pour lui, on ne divise pas la Pucelle. Eh bien! j'aime à le proclamer ici, je crois à Jeanne d'Arc; je ne puis voir en elle autre chose qu'une envoyée de Dieu, et je viens, de parmi ceux qui la brûlèrent, inscrire au temple de sa mémoire, non une apologie de ses vertus, mais l'aveu du crime de mes pères et déposer au pied de sa sainte image l'offrande bien tardive d'une réparation de justice. »

A la suite d'un tel exorde, on pouvait s'attendre à ce que l'orateur entrât sans peine et sans arrière-pensée dans le sentiment de l'assistance : l'espoir ne fut pas trompé. Afin de mieux rehausser la gloire si pure de l'héroïne, Mgr Gillis avait pris pour texte, ce passage de saint Paul aux Corinthiens : « Dieu a fait choix de ce qui n'est rien, pour réduire au néant ce qui est. » Avec la lucidité, l'abondance de l'esprit qui sait, il fit un admirable tableau des misères matérielles et morales de notre pays en 1429; avec le tact le plus délicat, il montra les deux nations rivales « ayant chacune assez de gloire pour se pardonner mutuellement la bravoure de leurs chevaliers et, dans la défaite ou la victoire, ne rencontrant que des adversaires dignes d'elles; » avec une émotion communicative, il raconta son pèlerinage au pays de Jeanne, « à cette tranquille vallée de la Meuse où Dieu alla quérir, comme David près des troupeaux de son père, la jeune pastoure, pour qu'elle conduisît et sauvât un autre Israël ». Puis avec l'autorité de l'apôtre, il parla de ces *folies sublimes du sentiment* que le Seigneur permet quand il veut sauver le monde », il rappela les miracles accomplis par le faible instrument qu'avait choisi la volonté divine, il fit voir « notre superbe néant se jetant à la traverse des œuvres de Dieu »; il flétrit les traîtres et les ingrats pour lesquels pourtant « du temple de feu ne

sortirent que des accents de prière et de pardon qui arrachèrent des larmes à dix mille hommes et leur firent comprendre enfin qu'ils brûlaient une sainte. »

Si du ciel Jeanne a pu voir, dans *sa* cathédrale, l'auditoire pressé au pied de la chaire pour écouter ces paroles de regret, d'hommage et de réconciliation, quel cantique d'actions de grâces a dû s'élever de son âme si pleine de douceur et de mansuétude, de ce cœur qui, avant de faire couler le sang dont il avait horreur, invitait les Anglais à s'unir aux Français pour aller délivrer le Saint-Sépulcre, au lieu de s'entretuer avec des chrétiens. »

Arrêtons-nous sur ces paroles « d'un évêque d'Angleterre qui, pour la première fois depuis quatre siècles et plus, se sentait trop honoré et trop heureux d'aller saluer et bénir, aux portes de la basilique, l'image de l'étendard de Jeanne, de la bannière aux grands souvenirs ». Notre but sera heureusement atteint, si nous pouvons contribuer à détruire le préjugé encore très répandu en France, qui s'obstine à voir dans les Anglais les ennemis irréconciliables de notre plus glorieuse héroïne, de leur magnanime adversaire.

Certes nous ne prétendons pas affirmer que toute trace de superstition et d'inimitié irraisonnée ait disparu de tous les cœurs anglais, mais nous croyons fermement que la lumière s'est faite, en ce qui touche Jeanne d'Arc, chez tous ceux qui échappent à ces deux fléaux : l'ignorance et l'obscurantisme. L'Angleterre est peut-être le pays d'Europe où on lit le plus ; ce n'est donc pas inutilement que tant de bons esprits ont fait connaître la vérité sur la grande Lorraine. « Là aussi, comme le dit Mrs Charles, le jour de l'acquittement et de la réhabilitation viendra pour tous ; le but se rapproche sans cesse, et la Pucelle, étant où nous croyons fermement qu'elle est, peut attendre avec patience. »

Marie Dronsart.

LES PHOQUES A FOURRURE

DE LA MER DE BÉRING

LE CONFLIT ANGLO-AMÉRICAIN

Le conflit anglo-américain de la mer de Béring, dont les journaux nous servent de temps à autre quelque incident, reste une énigme pour la plupart des lecteurs, et beaucoup d'entre eux ont renoncé à suivre les phases d'une lutte diplomatique dont ils ne soupçonnent pas l'origine. C'est grand dommage. On peut être certain d'avance que toute négociation où se trouveront engagés les Etats-Unis ne manquera pas d'intérêt général, ils savent y apporter des formes et un esprit tout nouveaux qui déroutent parfois les diplomates du vieux monde : M. di Rudini s'en est aperçu lors du récent lynchage de la Nouvelle-Orléans.

Dans la question qui nous occupe, les formes sont particulièrement curieuses par leur extrême simplification ; et, quant à l'esprit des diplomates américains, il a sans cesse été tourné vers ce but, non moins important à nos yeux, de s'affranchir d'une règle internationale universellement admise en Europe, mais dont on se trouvait quelque peu gêné chez eux. Cette tendance des États-Unis à oublier leur première adhésion au Droit international européen, cette propension à se déclarer indépendants du reste du monde offriraient matière à de piquantes remarques : nous nous bornerons à signaler le point de vue spéculatif de la question, voulant dédier ces quelques pages moins aux légistes qu'aux lectrices intéressées à la pacifique solution du débat. C'est que cette solution, en effet, quelque incident qu'elle soulève, se résumera par l'arrêt de vie ou de mort d'un animal à fourrure dont les élégantes apprécient tout particulièrement le chaud et charmant pelage : le *callorhinus ursinus* des savants, de son nom français « le phoque à fourrure »,

que le commerce parisien désigne d'ordinaire sous l'appellation fantaisiste de « loutre ».

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler ici que le phoque à fourrure offre la matière première de ces jolis mantelets aux tons mordorés de velours, de ces toques, de ces manchons soyeux, dont toute élégante connaît les vertus calorifiques et dont les maris savent le prix [1].

Une description succincte du phoque à fourrure et de ses mœurs bizarres sur les quelques îlots de la mer de Béring, qui semblent aujourd'hui le dernier cantonnement de l'espèce, nous mènera tout naturellement à découvrir l'origine de la controverse pendante entre les deux cousins ennemis, John et Jonathan [2].

I

Si l'on jette les yeux sur une carte de l'Amérique du Nord, on découvre sans peine, à environ 200 milles par le nord-ouest des Aléoutiennes et à égale distance du continent, l'archipel minuscule des Prybiloff. Ce groupe, formé de quelques écueils et de deux îlots, Saint-Paul et Saint-Georges, d'une superficie totale de 60 milles carrés, a été compris dans l'acte de cession de 1867, en vertu duquel les États-Unis se sont rendus acquéreurs des immenses possessions russes de l'Amérique. Sans un arbre, sans rien qui ressemble à un port, tout l'été couvertes de brumes si épaisses que les marins ont souvent peine à les retrouver, ces îles resteraient oubliées dans la nomenclature des terres semi-polaires sans le privilège, qui les rend à juste titre célèbres, d'être, avec deux îlots de la côte asiatique, le seul point où atterrisse et se reproduise le phoque à fourrure dans tout le nord du Pacifique. Les côtes des Prybiloff, dénuées l'hiver de toute apparence de vie sous le manteau de neige qui les recouvre, se peuplent, quand arrive le printemps, d'un nombre incroyable de phoques.

Cinq à dix millions de ces animaux envahissent leurs rives et

[1] La valeur de ce produit, qu'une mode universelle fait rechercher avec la même avidité par le mandarin *select*, la Yankee ou la Parisienne à la mode, ressort de ce simple fait que les 100 000 peaux annuellement exportées de l'Alaska représentent après leur tannage un capital de 10 à 15 millions, chiffre que doublera la dernière transformation des peaux en vêtements variés.

[2] Consulter sur la question l'excellent rapport de M. Henry W. Elliott (*Seal Islands of Alaska*, Washington, Government printing Office.) On trouvera dans les 200 pages de ce volumineux travail, les détails les plus minutieux sur les mœurs des phocidés.

s'y fixent jusqu'à l'automne, époque où cette immense colonie regagne dans l'étendue du Pacifique un lieu d'hivernage dont elle garde le secret. Cet exode périodique du phoque, joint à son extrême familiarité pendant son séjour aux Prybiloff, en rendaient la chasse des plus faciles; et l'extermination de l'espèce eût été prompte si le gouvernement américain, usant d'une sage prévoyance, n'eût, bientôt après l'acquisition, placé les îles dans la réserve nationale. Cette mesure lui permit d'en concéder l'exploitation à une Compagnie fermière tenue d'observer, dans la chasse du phoque, telles conditions jugées de nature à en assurer la conservation; et c'est ainsi que la Compagnie commerciale de l'Alaska, concessionnaire durant vingt ans de ce monopole, reçut, en 1870, le privilège d'exporter des Prybiloff un maximum annuel de cent mille peaux, moyennant le paiement de certaines redevances et sous la condition qu'elle respecterait toutes les femelles, les reproducteurs et les jeunes phoques des deux sexes, âgés de moins d'un an; nous verrons qu'une seule catégorie, celle des « célibataires », fournit les cent mille victimes [1].

C'est au début de mai qu'arrive l'avant-garde des phoques. Ces premiers venus, « les taureaux », sont les plus beaux spécimens de l'espèce; ils pèsent en moyenne 500 livres et mesurent environ 6 pieds. Bien qu'en nombre relativement minime, ils vont être, pendant toute la saison, les souverains absolus du rivage transformé en un vaste harem où chacun d'eux règnera tyranniquement sur les dix à cinquante épouses que la force, l'adresse ou le hasard lui procureront. Rien dans la polygamie du phoque à fourrure qui rappelle celle du mormon avec ses formes civiles et ses apparences de légalité. C'est un sultan d'allure orientale, toujours en lutte pour conquérir et défendre l'objet de ses désirs. S'il devance la colonie, c'est pour s'assurer sur la grève l'emplacement des quelques mètres carrés où seront parquées ses femelles, et son attention s'absorbe dès lors dans le choix du terrain propice à son sérail.

Ce choix offre une importance capitale : la longueur des grèves est, en effet, fort restreinte, les postes les plus rapprochés du rivage offriront donc à leurs occupants de faciles conquêtes lors de l'arrivée des femelles, et tous les convoitent également. Ces installations favorites ne restent l'apanage des plus forts qu'après d'effroyables batailles où beaucoup succombent; au delà, dix à

[1] Un nouveau bail a été concédé en 1890 à la Northwest Sealing Company, intimement liée, dit-on, à la précédente. Les conditions de cette dernière location ayant dû être modifiées dès cette année, par suite de la diminution des phoques, nous avons préféré dans cette étude nous en rapporter aux clauses de l'ancien bail.

vingt rangs s'étagent où les harems seront d'autant moins garnis qu'on s'écartera d'avantage de la rive. Aussitôt leur choix fixé, les taureaux n'ont d'autre souci que de défendre contre tout intrus leur nouveau domicile. Un seul moment d'absence ou de sommeil en serait la perte assurée : aussi pendant les trois mois que vont durer leurs amours, ces gardiens jaloux seront-ils sans cesse en éveil, trop occupés pour prendre aucune nourriture où se reposer jamais.

Ce jeûne extraordinaire, joint aux fatigues de leurs occupations maritales et aux luttes continues qu'ils devront subir, produisent bientôt leur effet; leur splendeur décline rapidement, et l'on aura peine à reconnaître ces rois de l'arrivée quand, à l'automne, ils regagneront péniblement la mer, décharnés, couverts d'ulcères et de blessures. Le mois de mai est ainsi consacré au laborieux travail de cette prise de possession terrienne.

Les grèves sont déjà entièrement couvertes que des milliers et milliers de taureaux cherchent encore à s'y introduire, mais bien peu parviennent à remplacer les occupants primitifs. Ceux-ci sont d'ordinaire les plus forts, et malgré le nombre énorme des assaillants, ils restent maîtres du terrain. Par une heureuse disposition de leur caractère, les derniers venus renoncent bientôt à leurs desseins, cessent leurs incursions, et se résignent à passer l'été en garçons, formant des bandes énormes de célibataires dont il sera parlé tout à l'heure.

Vers la fin du mois, alors qu'une période de calme semble devoir s'établir dans la colonie, l'approche des premières femelles donne le signal d'un effroyable conflit. Chacune d'elles est l'objet de terribles disputes où la force décide seule; et c'est le plus souvent par la puissance de leur mâchoire que les taureaux s'attachent leurs épouses cueillies au débarqué de la vague, ou tandis qu'elles passent à portée de leurs dents. Au bout de quelques jours, le grand nombre des arrivantes a permis aux heureux possesseurs des premiers rangs de satisfaire leurs légitimes convoitises et peu à peu les arrière-plans se garnissent. Parfois, pourtant, le nombre des femelles est insuffisant, et d'infortunés étalons, relégués au loin, se voient privés de compagnes; mais, au lieu de s'en retourner, comme on pourrait croire, cacher au sein des flots les amertumes de cette continence obligée, ils passent tout l'été, nouveaux Tantales, devant l'objet de leurs désirs, ne quittant pas un instant la place, consolés sans doute de leurs déboires par la pensée qu'ils ont pu conquérir au moins le droit de cité sur la côte alors que tant d'autres n'ont pas eu le même bonheur.

Ce n'est point le désir de revoir leur seigneur et maître qui

amène cette brusque invasion des femelles, mais le besoin de se délivrer de leur progéniture; un sentiment instinctif les pousse à regagner la terre alors que leur période de gestation touche à sa fin, et l'on voit la naissance des jeunes suivre invariablement de quelques heures ou d'une journée l'arrivée des femelles aux Prybiloff. La naissance pélagique du phoque à fourrure est aujourd'hui réfutée, le jeune phoque ne peut naître en mer. Il est facile de s'en convaincre en le jetant à l'eau quelques heures après sa naissance : sa grosse tête s'enfonce aussitôt et l'animal meurt bientôt étouffé sans avoir pu reprendre sa position normale. C'est après un mois seulement de séjour sur la grève qu'il commencera ses premiers essais de natation, et bien des journées se passeront avant qu'il soit en état d'entreprendre de longues courses à travers l'Océan. Ce détail suffit à prouver combien il était important de protéger les grèves où sont établies les colonies de reproducteurs, les *rookeries*.

Aussi ces grèves, au nombre de quinze sur les deux îles, restent-elles à l'abri de toute atteinte, et les phoques n'y sont jamais troublés.

Mais à côté de ces familles régulières vivent, entièrement séparées d'elles, les troupes innombrables de célibataires que la jalousie des taureaux a si impitoyablement écartés des rookeries. Ils représentent à eux seuls près de la moitié de l'énorme quantité de phoques qui fréquentent chaque année les Prybiloff et constituent l'objet du commerce spécial de ces îles. Installées parfois à l'arrière-plan des rookeries, réunies le plus souvent sur des plages entièrement distinctes, leurs bandes colossales, mêlées aux troupeaux des jeunes phoques de l'année précédente, offrent un spectacle indescriptible; et l'esprit reste confondu devant ces armées formidables se chiffrant quelquefois par 500 000 individus qui recouvrent à perte de vue le rivage, masse remuante où l'œil ne peut trouver à se fixer, tandis que l'oreille est assourdie du bruit de cette tapageuse multitude.

C'est parmi les célibataires que sont choisies les cent mille victimes annuellement accordées à la Compagnie commerciale et dont l'île Saint-Paul fournira les trois quarts, et Saint-Georges le reste.

Peut-être le lecteur s'attend-il à d'émouvants détails sur cette chasse : qu'il se détrompe. A l'exception du taureau, le phoque à fourrure est d'un naturel doux et inoffensif; l'on peut sans crainte se promener au milieu des bandes les plus compactes, les rangs s'ouvrent et se referment sans que nul songe à témoigner de l'humeur.

Dans ces conditions, la tuerie de ces animaux ne peut offrir

qu'un bien médiocre attrait et tout intérêt sportif en est exclu. Voici, du reste, en peu de mots, l'essentiel sur cette phase suprême de leur existence. Une clause spéciale du bail réserve aux seuls naturels des îles le privilège de l'exécution. Ces naturels, au nombre de trois cents environ, sont de grossiers Aléoutes, fortement métissés de Russes, depuis l'époque où Prybiloff les introduisit sur les îles.

Leur existence s'écoule dans un *far niente* continu que vient seul interrompre la courte période active de la saison de chasse, et leur plus douce distraction consiste à se gorger de graisse de phoque en longues lanières, ou de petits gâteaux secs que leur vend, à un taux fort lucratif, le magasin de la Compagnie. Cette dernière, soit dit en passant, rémunère très largement leurs services. Chacun des naturels dans la force de l'âge gagne en moyenne 2000 francs durant les quelques mois d'été; mais il est loisible de comprendre que la même Compagnie étant l'unique fournisseur des îles, son argent, par un ingénieux roulement de fonds, rentre bientôt dans ses caisses avec de jolis bénéfices, et cela malgré l'ineffable règlement qui l'oblige à livrer ses produits aux prix de San Francisco.

Mais revenons aux phoques.

Dès la pointe du jour, vers deux heures en juin et juillet, quatre à cinq naturels quittent le village, se glissent jusqu'à la rive et s'y déploient rapidement, coupant ainsi la retraite aux phoques. Sans plus de façon, toute la bande est aussitôt mise en branle et sans aucune résistance, sans manifester de sérieuses tentatives de fuite, elle s'avance au gré des conducteurs dans un ordre si parfait qu'on ne saurait imaginer troupeau de brebis plus docile. Les hommes n'ont aucune arme, et c'est à peine s'il leur faut pousser quelques cris ou remuer leur bâton pour maintenir dans le droit chemin ces milliers d'animaux.

Une marche rapide essouffle les phoques et nuit à la bonne qualité des peaux, aussi les conducteurs laissent-ils reposer souvent le troupeau dont l'allure, un petit galop saccadé, ne doit jamais dépasser un kilomètre à l'heure.

Arrivé au lieu du massacre, sous les fenêtres même du village, on fait une nouvelle halte. Quand les phoques semblent remis des fatigues de la route, on sépare une première bande de 100 à 150 animaux parmi lesquels le chef d'exécution désigne rapidement ceux dont l'âge, le sexe ou le mauvais aspect de la fourrure rend la mort inutile et qu'on laisse retourner à la mer, puis en un clin d'œil le reste est assommé à coups de gourdin sur le crâne. Une saignée immédiate achève les victimes; cette dernière opération a l'avantage de retarder l'étrange réaction calorifique qui se produit dans l'or-

ganisme du phoque peu après sa mort et dont l'effet suffit à détériorer entièrement la peau si l'on ne se hâte de dépouiller l'animal.

Les naturels sont passés maîtres dans ces divers travaux, le dernier surtout; le dépouillement des peaux s'opère avec un art tout spécial et une incroyable rapidité. En moins de deux minutes la fourrure de l'animal est enlevée, sa carcasse entièrement dénudée gît sur le sable où elle restera jusqu'à complète décomposition, ainsi que tant d'autres par milliers sans qu'il soit tiré le moindre profit de l'énorme quantité d'huile et de graisse qu'elles renferment.

Qu'on me permette ici une courte parenthèse à l'adresse des âmes sensibles. La tradition populaire, nul ne l'ignore, veut que le phoque, comme le cerf et peut-être l'humble veau terrestre, ait la faculté de verser des larmes dans les circonstances critiques de sa vie, tout particulièrement à l'instant où elle va s'éteindre. Malgré le sentiment délicat de cette croyance, la vérité nous oblige à déclarer que le phoque ne pleure jamais, si ce n'est dans le cas, fréquent du reste aux Prybiloff, où le vent lui jette du sable dans les yeux. Au moment suprême où le gourdin de l'Aléoute vient atteindre sa nuque, son regard semble se voiler d'une teinte opaline très caractéristique et fort attendrissante, mais les vraies larmes ne coulent pas.

Comme on le voit, le phoque à fourrure, admirablement protégé par la loi, serait à l'abri de toute cause de destruction s'il vivait constamment sur les rivages des Prybiloff ou dans les trois milles qui en dépendent; malheureusement il n'en est pas ainsi. Durant tout l'été, les femelles, en quête de nourriture, s'écartent à d'énormes distances. Une course de plusieurs centaines de kilomètres est un jeu pour ces rapides nageuses, et l'on peut affirmer que, pendant le long intervalle de deux ou trois jours qu'elles laissent écouler entre chaque allaitement de leurs petits, les femelles accomplissent de véritables voyages dans la mer de Béring. En outre de ces courses quotidiennes, toute la colonie, nous l'avons dit plus haut, émigre chaque année, remontant vers le nord à l'approche du printemps pour reprendre à l'automne la route du sud. Au cours de ces divers voyages, le phoque à fourrure est contraint par sa nature même de venir respirer fréquemment à la surface, où il se plaît du reste à folâtrer sur la crête des lames, se livrant à mille ébats familiers que n'arrête pas le voisinage de l'homme. On comprend dès lors combien il sera facile de le poursuivre à petites distances des côtes et quel tort peut faire à la colonie une flottille se livrant à cette chasse en se servant d'armes à feu qui blesseront quantité d'animaux, tort d'autant plus sérieux qu'aucun choix ne guidant les chasseurs, femelles et jeunes seront indistinctement frappés.

Nous voici au nœud même de la question, et le conflit diplomatique se dévoile. Les marins anglais de l'île Vancouver ont en effet bientôt compris le parti qu'ils pourraient tirer du phoque. Parfaitement indifférents au tort qu'ils causeraient aux États-Unis en général et à la Compagnie fermière en particulier, ils ont tout préparé pour rendre leur campagne aussi fructueuse et partant aussi meurtrière que possible. Les équipages de leurs goëlettes ont été composés d'habiles tireurs, et peu d'années après la cession du territoire la poursuite des phoques commençait sur l'Océan.

Les documents nous manquent pour établir le produit des premières saisons de chasse, mais au nombre chaque année plus grand des bateaux qui s'y sont livrés et au crescendo d'indignation de la malheureuse Compagnie commerciale, nous pouvons juger que les résultats furent excellents. Ainsi qu'on devait s'y attendre, le procédé déplut fort en Amérique; la presse, très pointilleuse sur les droits réels ou supposés des États et largement subventionnée par la Compagnie, emboucha la trompette et réclama à grands cris une sévère répression contre ce qu'elle n'hésitait pas à traiter « d'agissements de pirates ». Le cas était embarrassant : les droits du gouvernement de Washington, si l'on s'en réfère aux règles internationales admises en Europe, se trouvaient limités à 3 milles des côtes. Aussi pensait-on en Angleterre qu'il se désintéresserait et que les protestations n'auraient aucune suite, quand on apprit, au contraire, qu'un règlement des plus sévères prohibait la chasse des phoques dans la mer de Béring et que le gouvernement américain chargeait ses navires de surveiller la stricte exécution de cet ordre.

L'effet suivit de près la menace, et les côtres *Corwin* et *Rush*, de la marine nationale des États-Unis, ramenaient bientôt leurs premières prises dont le tribunal de Sitka prononçait en même temps la saisie.

Un coup aussi violent peut surprendre de la part de l'oncle Sam; mais il ne faut pas oublier que cet excellent oncle a de gros intérêts dans la question, et chacun sait comme, en affaire, il est chatouilleux!

Ses intérêts sont simples : l'ancienne Compagnie fermière, — et les redevances de la nouvelle ont été fortement augmentées, — payait au trésor une prime fixe de 250 000 francs pour chaque année de fermage; elle lui devait en outre un droit de 10 francs pour toute peau de phoque exportée des îles, soit 1 million par an.

Pendant les dix premières années de son bail, elle a versé 16 millions, et, le chiffre de ses exportations n'ayant pas diminué durant la dernière période, l'on peut supposer que les îles Prybiloff ont à

elles seules remboursé aux États-Unis les 37 millions qu'ils ont payé l'Alaska tout entier, cette immense et merveilleuse péninsule deux fois plus étendue que la France. C'était donc là une source de revenus à ménager. L'oncle Sam ne l'ignorait pas, et cet intérêt pécuniaire eût probablement suffi à le faire entrer si vivement en campagne, mais une autre pensée le tourmentait. Il trouvait ici l'occasion d'affirmer à l'Europe qu'il est maître chez lui et qu'il estime maladroite l'adhésion de ses aïeux à des règlements internationaux créés pour l'Europe et non pour lui. Il faut bien se persuader, en effet, que les États-Unis seraient tout disposés à s'affranchir de la plupart de ces conventions, qui, sous la forme de concessions mutuelles dénommées Droit international, régissent en Europe les rapports de bon voisinage des États. Que leur importent ces concessions du vieux monde? Ils s'en détachent, ils entendent n'en être point tributaires et prétendent tirer d'eux-mêmes tous les éléments de leur vie propre. Pour hâter ce grand travail de développement intérieur qui les absorbe, ils prennent le parti radical de fermer leurs portes aux produits d'Europe. Ils sont assurés pour le moment d'écouler chez eux tout ce qu'ils peuvent produire ; et le jour où leur production dépassera leur consommation, dès qu'ils auront besoin d'un débouché, ils sauront s'imposer fournisseurs de tout le sud de l'Amérique, qu'ils auront lié préalablement par de solides traités de commerce. Mais jamais ils n'auront intérêt à étendre leurs relations avec l'Europe. Aussi comprend-on qu'ils goûtent peu les discours des diplomates européens présentés sous cette forme insinuante : « Les mers qui vous entourent, ces mers vierges encore du filet, où l'on découvre chaque jour de nouvelles richesses, ces mers nous sont communes; ainsi l'ordonne notre Droit international qui limite à 3 milles la possession des eaux qui vous bornent. En échange, vous serez les bienvenus jusqu'à 3 milles de nos rivages, dans nos vieilles eaux dévastées par dix générations de pêcheurs, où nous savons d'avance que vous ne mettrez pas les pieds. »

Le marché qu'on leur propose les rend rêveurs, et rien ne les tenterait davantage que de tirer une bonne fois la révérence à ce fameux Droit international, voire à ceux qui ont mission de le représenter chez eux. Mais, dira-t-on, s'ils peuvent à la rigueur se passer du Droit international vis-à-vis de nous, ce Droit ne leur est-il pas nécessaire dans leurs rapports de voisinage, puisqu'ils ont des voisins?

Quels voisins? — Le Mexique? Il ne compte guère, il végète à peine et ne prendra son essor que le jour où l'invasion yankee aura transformé le sang et les mœurs du pays. De ce côté, on peut tout

prendre et ne rien donner. Que sert dès lors d'imaginer un échange de concessions?

L'autre voisin, c'est le vieux John Canadien, avec son énorme Dominion. Ce voisin-là, au contraire du premier, est très actif, il profite volontiers des droits qu'on lui accorde, et parfois il en prend sans qu'on les offre : aussi est-on porté à ne rien lui concéder.

Tout au contraire, on le tient à l'écart, on arrête l'entrée de ses produits, on nuit de mille façons à ses intérêts, et par mainte tracasserie on lui fait comprendre combien il serait plus conforme à ses intérêts de conclure avec le puissant voisin une vaste association dont tous deux seraient grandis.

C'est ainsi qu'on l'amènera sans secousse à changer de maître; et si toute la machine ne craque pas, le souhait de Monroë sera bientôt accompli, au moins de l'océan Glacial à l'Equateur. Ce jour venu, l'on n'aura plus de voisins ni de rapports de voisinage; l'accès des mers américaines sera strictement réglementé, soyons-en sûrs, et l'exploitation de leurs richesses réservée aux seuls nationaux dans un rayon illimité.

Mais, en attendant l'heure de cette grande fusion, il a fallu compter avec le voisin, et surtout avec ce terrible tuteur qui, de loin, surveille son pupille, prêt à le défendre tant que celui-ci, de son plein gré, ne se sera pas émancipé définitivement. Voilà pourquoi, au lieu de fermer simplement l'accès de la mer de Béring, il a fallu biaiser et chercher dans l'arsenal des lois et des traités quelque fondement à cette exorbitante prétention; malheureusement on n'a rien trouvé, chacun en est aujourd'hui bien convaincu. Les diplomates de Washington ont un moment chanté victoire; ils avaient découvert, en remontant aux premières années du siècle, un ukase de l'empereur Alexandre Ier, qui défendait aux navires étrangers de s'approcher à moins de 100 milles des possessions russes du Pacifique. Les Etats-Unis n'avaient-ils pas acquis, avec le territoire, tous les droits de ses précédents possesseurs? La chose était incontestable.

Restait à savoir si cet ukase, contre lequel les nations d'Europe avaient aussitôt protesté, donnait à la Russie quelque droit sérieux, nous ne le pensons pas.

Les règles internationales qui limitent l'étendue de la mer territoriale existaient déjà en Europe; or tout Etat qui veut agrandir en sa faveur cette zone doit soutenir sa prétention par la force, saisir au besoin les navires qui outrepassent les limites nouvelles, et maintenir sur l'Océan un état de guerre dont l'une des conséquences sera le droit de représailles pour la nation lésée. C'est

ainsi, soit dit en passant, que l'Angleterre eût dû, lors de la saisie des chasseurs de phoques, mettre l'embargo sur un navire américain jusqu'à la libération de ses nationaux; elle ne l'a pas fait, reculant sans doute devant un conflit, et elle a eu tort. Le jour où toute l'Amérique du Nord se rangera sous la bannière étoilée des Etats-Unis et où ceux-ci posséderont la première flotte du monde, il sera trop tard pour se faire accorder des droits à l'amiable, et l'ère des traités avantageux sera close, aussi bien pour l'Angleterre que pour le reste de l'Europe.

Mais revenons à notre sujet : le fameux ukase de 1821 n'a donc pas donné à la Russie plus de droits que n'en donnerait à l'Angleterre un caprice de sa souveraine défendant aux nations d'Europe l'accès de la Méditerranée; la seule différence est que cette mesure appliquée à la mer de Béring n'a jamais assez contrarié d'intérêts pour allumer la guerre.

Les quelques autres arguments produits par l'Amérique sont sans valeur. M. Blaine ne les soutenait que pour paraître avoir des titres et amener plus facilement l'Angleterre à une honnête transaction. On le vit bientôt, en effet, parler de s'en remettre à un arbitrage; il annonçait en même temps l'envoi d'un projet sur lequel discuteraient les arbitres. La nouvelle fit grand plaisir en Angleterre. Après cette première concession de M. Blaine, on ne pouvait manquer de s'entendre. Sur ces entrefaites, le fameux projet arriva; il fallut déchanter. M. Blaine demandait aux arbitres de fixer l'étendue des droits anciens de la Russie; puis, ces prémisses établies, de décider si les prérogatives actuellement revendiquées par les États-Unis découlaient de ces droits anciens, ou d'un droit spécial issu, — il ne dit pas comment, — des mœurs même du phoque. Lord Salisbury, en réponse à cette chinoiserie, se contenta de rappeler que l'Angleterre ne reconnaissait pas plus à la Russie qu'aux États-Unis de droits qui vinssent déroger aux lois internationales de notre époque. Il tomba d'accord, sur ce seul point, que les arbitres pourraient, avec un curieux intérêt pour l'histoire, déterminer l'étendue de l'ancienne juridiction des Russes; puis, en manière de douce plaisanterie, il proposa d'ajouter au projet Blaine une clause priant les arbitres de fixer les indemnités dues par l'Amérique aux propriétaires des navires saisis et aux autres personnes lésées dans toute cette affaire.

La négociation ne pouvait aller loin dans cette voie; il eût fallu donner une toute autre base à l'arbitrage et, plutôt que de s'entêter à la défense de droits mal établis, porter ses efforts vers la recherche de moyens pratiques tendant à assurer la conservation des phoques. Il est extrêmement difficile, j'en conviens, de réglementer

cette chasse. Comment, par exemple, fixer une époque de clôture, comme le demande l'Angleterre?

Le phoque est un animal de passage; or, tant que sa chasse sera licite, ne fût-ce que pendant une partie de son court séjour dans le Nord, on pourra prédire sa destruction à plus ou moins brève échéance; la brutalité des moyens employés à sa poursuite rend cette solution fatale. Le système actuellement adopté pour l'exploitation de cette mine précieuse paraît être le seul qui en assure l'indéfinie durée; mais n'aurait-on pu, moyennant une juste compensation, et nous allons essayer d'en indiquer une, amener l'Angleterre à renoncer pour ses nationaux à l'exercice de leur droit de chasse? Pour bien saisir l'idée de compensation à laquelle nous nous arrêtons, il faut savoir d'abord qu'au strict point de vue pécuniaire, l'Angleterre doit perdre à obtenir gain de cause. En effet, les neuf dixièmes des peaux s'en vont directement des îles Prybiloff à Londres; c'est là qu'elles sont tannées et teintes, avant de se répandre dans le monde entier. Le trafic annuel que représente ce travail est considérable; la préparation des peaux forme, à Londres, l'objet d'une industrie sérieuse, dont l'Angleterre a conservé le monopole, grâce au bon marché relatif de sa main-d'œuvre et à l'habileté de ses ouvriers. Qu'arrivera-t-il si l'Angleterre fait admettre la libre pratique de la chasse? On peut être certain qu'avant trois ans, les phoques seront entièrement détruits et que, pour enrichir momentanément quelques équipages, on aura laissé perdre une source régulière de profits et mangé le médiocre capital d'une superbe rente perpétuelle. Il est impossible de mettre en balance des intérêts si disproportionnés, et l'on peut croire que l'Angleterre, si elle était assurée de conserver ce monopule de la préparation des peaux, mettrait plus d'empressement à protéger les phoques.

Le gouvernement de Washington ne pourrait-il donc imposer à la Compagnie fermière des îles Prybiloff l'obligation de céder, chaque année, à l'Angleterre, et ce, bien entendu, au prix du marché courant, un tant pour cent de ses prises? En outre, pour satisfaire aux intérêts canadiens, bien distincts dans cette affaire de ceux de la mère patrie, tout ou partie des droits perçus en Amérique à la rentrée des peaux ne pourrait-il être versé par le Trésor aux marins de Vancouver, comme dédommagement des profits qui leur sont enlevés? Peut-être pourrait-on aboutir à un arrangement dans ce sens. Mais, en avançant des conditions inacceptables, M. Blaine savait fort bien ce qu'il faisait.

On commençait à se lasser en Angleterre de la continuation de cette dispute; l'opinion réclamait l'intervention de la force navale et poussait le gouvernement à la vigueur. M. Blaine sentit le

risque d'aller plus loin; il avait tout intérêt à calmer les esprits par l'espoir d'une solution amiable et, tout en la faisant luire aux yeux des intéressés, à maintenir en Alaska le *statu quo*. C'est alors qu'il fit mine d'entrer dans la voie des concessions et qu'il joua de l'arbitrage. Quand on s'aperçut à Londres qu'on était trompé, on chercha une riposte et l'on en trouva une excellente. Le propriétaire du *P. W. Sayward*, un des navires saisis en 1887, en appela devant la suprême cour des Etats-Unis de la décision du tribunal de Sitka qui l'avait condamné, et, pour donner à cet appel une plus grande portée, sir John Thompson, ministre de la justice à Ottawa, se porta partie au nom de ses nationaux. Cet incident judiciaire survenant au cours de négociations diplomatiques dont ils espéraient ne pas voir de sitôt la fin, eut le don de porter au plus haut point l'exaspération des Yankees. C'était à les entendre un affront à M. Blaine, un manquement à tous les usages des nations, et le représentant Enlöe proposa au congrès d'adresser à Londres l'expression de l'indignation générale. Il va de soi que le manque plus ou moins sérieux de « fo-ormes » entrait pour peu de chose dans ce vif chagrin, et que l'excellente position où se plaçait l'Angleterre en recourant à cette voie en était la véritable cause. La manœuvre était habile : on considère la cour suprême comme un tribunal de la plus haute valeur et d'une entière impartialité. Tout permettait de croire que son avis, dégagé des préoccupations d'intérêt national, déterminerait de la façon la plus conforme à l'équité les droits des Américains sur la mer de Béring. Or, que cette décision fût contraire aux intérêts de l'Angleterre et confirmât l'arrêt du tribunal de Sitka, lord Salisbury ne se fût trouvé aucunement lié; il eût fait remarquer qu'un arrêt judiciaire ne pouvait en aucune façon modifier le Droit des gens, et la question se fût retrouvée entre les mains des diplomates au même point où elle était auparavant. Que, si, à l'inverse la cour suprême annulait la saisie du *P. W. Sayward* et déclarait le tribunal de Sitka mal fondé à appliquer les règlements de pêche en dehors des limites reçues de la mer territoriale, du coup toutes les prétentions américaines étaient renversées et la liberté de la chasse du phoque dûment établie. L'Amérique pouvait donc perdre beaucoup et n'avait pas grand'chose à gagner dans l'arrêt à intervenir, quelle qu'en pût être la teneur; aussi comprend-on le déplaisir que lui causait cette nouvelle phase de la question. La cour suprême se déclara compétente; et le prononcé du jugement avait été fixé au mois de mai, quand, à cette époque, on apprit que, par suite de la maladie d'un des juges, la décision était remise à six mois.

Point n'est besoin de connaître à fond l'Américain pour soup-

çonner que ce retard cachait un « coup ». La saison de chasse allait avoir lieu durant cet intervalle de six mois; or l'oncle Sam, prévenu sans doute que la décision de la cour suprême serait contraire à ses vues et comprenant que ce jugement entraînerait la destruction immédiate du phoque, se flattait, en reculant l'époque de son prononcé, de profiter seul du massacre final des malheureux animaux. Il lui suffisait pour cela de renforcer la garde de la mer de Béring, de menacer de ses foudres tous les contrevenants et en même temps de laisser discrètement entendre à la Compagnie fermière qu'elle eût à armer sa flotte pour la grande boucherie, qu'elle se hâtât de tout massacrer aux Prybiloff et dans les eaux voisines, qu'elle eût soin surtout de remplir de peaux ses magasins mis de la sorte en mesure d'alimenter longtemps le marché à des prix rendus chaque jour plus élevés par l'épuisement du stock. Cette combinaison avait le double avantage de compenser un peu le tort que causait à la Compagnie la destruction de son monopole et de constituer, en outre, une plaisanterie géniale à jouer au vieux John. Malheureusement celui-ci a flairé le coup et, pour toute réponse, il a fait savoir que la flotte des chasseurs de phoques partait, plus nombreuse que jamais, très indifférente aux menaces; et que, s'il y avait lieu de la protéger, on saurait le faire.

L'oncle Sam a senti que les choses allaient se gâter et que les bénéfices de sa petite opération menaçaient d'être bien compromis; aussi s'est-il subitement décidé à un complet revirement. On l'a vu lancer dépêche sur dépêche à travers l'Océan; le câble a joué sans repos, et, avec une promptitude toute nouvelle dans l'histoire de la diplomatie, un arrangement a été bâclé en quelques jours qui met un terme provisoire au débat. Ce document, publié le 15 juin dernier, suspend jusqu'au mois de mai 1892 les privilèges de la Compagnie fermière et défend jusqu'à cette date toute chasse au phoque dans une portion déterminée de la mer de Béring.

7500 animaux seulement pourront être tués aux Prybiloff pendant l'été de 1891 et ce, pour satisfaire aux exigences gastronomiques des naturels.

Il est implicitement convenu que ce *modus vivendi* sera remplacé, avant la saison prochaine, par un état de choses régulier qu'auront déterminé les arbitres. Durant le cours de cette année, les deux nations signataires s'accordent mutuellement le droit de saisir et de déférer à la justice leurs nationaux délinquants.

Comme on le voit, cet arrangement met un terme momentané à la destruction des phoques et nous ne pouvons qu'y applaudir. Il sera curieux seulement de savoir quel parti prendront les deux États contre les chasseurs de phoques qui croiseront cette année

dans la mer de Béring, couverts par le pavillon d'une autre puissance, et nous serions surpris si quelque incident diplomatique ne surgissait de ce fait.

On peut se demander encore qui sera appelé à l'arbitrage, et si la Russie ou quelque autre nation d'Europe ne trouvera pas à redire contre une décision prise en dehors d'elle.

Quelques nuages obscurcissent donc encore l'horizon et laissent craindre que la dernière heure du phoque soit bientôt venue, comme elle a sonné déjà pour d'autres espèces récemment éteintes, — pour la grande vache marine, par exemple, cet animal étrange qui peuplait, il y a moins d'un siècle, la côte d'Alaska, et si bien détruit que ses moindres ossements sont aujourd'hui classés parmi les plus rares spécimens de nos grands musées.

Nos navires sont peu nombreux dans ces régions perdues; c'est à peine si quelques baleiniers qu'un bout de chiffon aux trois couleurs rattache seul à la patrie représentent la France sur ces mers lointaines, et nous doutons qu'il y ait lieu pour nous de prendre parti dans la querelle.

On voudrait seulement, pour n'être pas ici tout à fait inutile à nos nationaux, que la voix pût traverser les mers et atteindre là-bas ces quelques pêcheurs de baleines, pour leur crier cet avis charitable : « Frères, si le bruit vous arrive qu'on ne s'est pas entendu sur le phoque et que l'heure du massacre est arrivée, n'hésitez pas : lâchez la baleine et courez aux Prybiloff, l'année sera excellente! Vous aurez de bonne poudre et beaucoup de plomb, la balle ne vaut rien; vous croiserez à 3 milles dans le sud des îles, et que Dieu bénisse vos efforts : surtout tirez à plomb! »

G. de la Sablière.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET

LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT AUX ÉTATS-UNIS [1]

V. La formation d'une bureaucratie scolaire. — VI. L'éducation en commun des filles et des garçons. — VII. La séparation de l'Église et de l'école : l'*Unsectarian common school,* ses conséquences sur la moralité publique. — VIII. Le revirement de l'opinion et les progrès des écoles libres. — IX. La liberté d'enseignement. — X. Plans divers pour rétablir l'instruction religieuse dans l'école. — XI. L'enseignement supérieur. — XII. Universités reposant sur des fondations et universités d'État.

V

Dans les campagnes et les bourgs, les membres des *school-committees* en remplissent par eux-mêmes les fonctions multiples, en sorte que l'école est véritablement administrée par des pères de famille de la localité choisis par leurs pairs. Mais dans les *school-districts* un peu importants, les *school-committees* sont autorisés par la loi et sont poussés activement par le surintendant d'État à choisir un fonctionnaire de profession, rétribué par le district, pour inspecter les écoles et parfois choisir les maîtres. Ce fonctionnaire devient en fait le véritable directeur de l'instruction publique locale.

Dans les grandes villes, l'organisation des autorités scolaires est différente. Elle se compose d'un *board of education* assez nombreux, dont les membres sont élus soit au scrutin de liste, soit par les *wards*, entre lesquels la cité est partagée. Le *board of education* élit un *committee of trustees* ou un *board of supervisors*, qui exerce le pouvoir exécutif, si l'on peut ainsi parler, lui-même ne se réservant guère que le pouvoir législatif. La loi oblige le *board of*

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 août 1891.

education à élire un *superintendent* rétribué, qui a pour fonctions d'inspecter les écoles et qui remplit le rôle du *county superintendent*. La tendance qui pousse dans les grandes cités à concentrer les services et à les grouper sous l'autorité du maire ne s'est pas exercée jusqu'à présent sur les *boards of education*, sauf à Boston et à la Nouvelle-Orléans. Les *boards of education* des cités sont placés tout à fait en dehors de l'organisation scolaire des comtés. Ils entretiennent souvent, dans les grandes villes, des écoles normales particulières.

Nous ne pouvons donner un tableau de ces variétés d'organisation. Ce qu'il faut signaler, c'est le développement des fonctionnaires de l'instruction publique, qui en font leur carrière et d'une bureaucratie spéciale. Le grand principe de l'administration directe de l'école par les intéressés disparaît en fait, et ces bureaucrates tendent naturellement à exagérer les dépenses faites pour l'instruction, à multiplier les réglementations législatives, à faire expérimenter des méthodes nouvelles souvent pas assez éprouvées. Leur multiplication et leur intervention s'expliquent par la grande incompétence des *state education commissioners* et des membres des comités locaux, élus au suffrage universel pour de courtes périodes. Ces choix sont, comme tous les autres, dominés par la politique : heureux quand ces fonctions ne sont pas recherchées par des individus désireux de mettre la main sur un maniement de fonds publics importants! C'est là un aspect des institutions américaines qui se retrouve partout.

En mars 1887, à la réunion de la *National educational Association*, qui est la conférence centrale de tous les fonctionnaires de l'instruction publique et dont les transactions sont publiées officiellement par le *Bureau of education* des Etats Unis, M. Le Roy D. Brown, *State commissioner of the common schools* de l'Ohio, s'est exprimé ainsi :

C'est un principe général dans notre pays que les membres des *boards of education* et des *school-committees* sont élus au suffrage universel. En théorie, cette manière de choisir ces fonctionnaires peut être correcte et je ne voudrais affaiblir en rien l'intérêt que prennent aux affaires des écoles les citoyens patriotes, qui, sans recevoir aucun salaire, ont accepté de remplir les devoirs de ces charges... Mais j'affirme, et cela avec des faits qui seraient absolument décisifs devant un jury, que le *système des dépouilles*, dont nous avons tant entendu parler aux États-Unis, s'est étendu de telle sorte que maints bureaux d'éducation sont sous son influence malsaine. Je me rappelle, tout jeune que je sois, le temps où, dans mon État, les hommes les

plus dignes de nos *towns*, de nos villages et de nos *townships* recherchaient les fonctions de membres des bureaux d'éducation; mais j'ai le regret de constater que les influences politiques et personnelles, qui toujours accompagnent le système des dépouilles dans le grand champ de la politique, font sentir leurs effets dans le choix de ces *boards* et de leurs employés. Des hommes qui, au su de tous, n'ont aucune capacité recherchent ces fonctions, et les recherchent seulement pour obtenir le prix de leur corruption en passant les marchés de travaux et de fournitures que leur charge leur donne l'occasion de conclure. Un des plus grands scandales qui aient eu lieu dans la plus grande ville de mon État s'est produit à l'occasion de l'acquisition d'un emplacement pour une maison d'école. Le plus mauvais emplacement fut choisi à un prix insensé, et une partie de l'argent alla au *committee* qui avait fait l'acquisition. A-t-on besoin d'un architecte, ce n'est pas l'homme le plus compétent qui est choisi, mais celui qui fera la part la plus large au *committee*. Pour les élections des surintendants des écoles, au moins dans quelques *towns* et cités du pays, particulièrement dans l'Ohio, ce n'est pas l'homme le plus digne ni celui qui a le plus d'expérience qui est choisi, mais celui qui paye la plus grande somme à partager par le *committee*. Il serait temps que l'*Association nationale pour l'éducation* s'occupât de trouver un remède à ce mal [1].

Les hommes spéciaux qui s'attachent à l'instruction publique d'une manière permanente empêchent au moins les élus du suffrage universel de la désorganiser [2]. On peut seulement se demander si, en introduisant des principes faux et en les appliquant méthodiquement, ils ne font pas plus de mal que n'en causeraient l'ignorance et les malversations des politiciens.

[1] *Bureau of education, circular of information*, nº 3, 1887.

[2] Dans la ville de New-Haven, dans le Connecticut, qui est considérée justement comme un foyer de lumières, « les exigences des élections populaires ont parfois rempli le *board of education* de membres animés de l'esprit de parti et de brouillons, qui ont rendu fort difficile la tâche du surintendant. La cause de l'éducation exige que la durée des fonctions du surintendant soit assez longue pour lui donner une certaine indépendance : or, en 1885, le *board of education* de New-Haven avait réduit cette durée à un an. Les nominations d'instituteurs sont influencées par des considérations de misérable politique locale. » Ainsi s'exprime M. Charles H. Levermore dans son étude *The town and city Government of New-Haven* (p. 65, 66) dans les *John Hopkins University Studies*, Baltimore, 1886.

VI

Au point de vue de la diffusion réelle de l'instruction, le système d'instruction populaire dispensé par les *common schools* sous l'impulsion de ce personnel bureaucratique donne-t-il des résultats en proportion avec les sommes énormes qu'il coûte aux contribuables, avec l'amplitude de la *machinery* administrative qu'il met en mouvement dans le cercle de l'Etat et du gouvernement municipal?

C'est une question très vaste que nous ne pouvons traiter ici. Nous nous bornons à constater que, malgré l'engouement général aux Etats-Unis pour un système que l'on présente comme autochtone et essentiellement américain, bien des voix discordantes se font entendre signalant des lacunes, des défectuosités et même des erreurs fondamentales.

Deux points importants de ce système sont particulièrement débattus : l'éducation commune des jeunes garçons et des jeunes filles dans les mêmes écoles et l'exclusion de tout enseignement religieux dans les écoles publiques.

Dans beaucoup de localités, les *common schools* reçoivent à la fois les garçons et les filles. C'est au *school-committee* à décider s'il y aura ou non des écoles séparées pour les deux sexes.

On a commencé par établir des écoles communes dans les campagnes par une mesure d'économie là où le nombre des enfants n'était pas assez considérable pour créer deux écoles. Puis des esprits aventureux ont soutenu que cette pratique était une innovation merveilleuse, qu'il fallait l'étendre aux *high schools* et même aux collèges universitaires. Pendant longtemps les applications de cette théorie étaient fort rares et le collège d'Oberlin, fondé en 1833 sur cette base, était une exception. Des établissements nouveaux, ayant pour but de donner aux femmes une éducation classique ou professionnelle supérieure, se formaient grâce à des fondations privées et trouvaient une grande faveur dans l'opinion. Tels sont, par exemple, dans l'Etat de New-York, Elmira-College, Jngham-University, Vassar-College, Rutger's-College et New-York-Medical-College and Hospital for Women. Néanmoins, le principe de la *coéducation* a peu à peu gagné du terrain. Cette pratique est très fréquente aujourd'hui dans les *common schools* du Nord et de l'Ouest, sans être cependant universelle; car, encore une fois, tout dépend du *committee* local. Par contre, dans le Sud, elle répugne absolument aux mœurs et n'est admise à peu près nulle part.

Voici comment s'exprime sur cette question M. Dawson, le com-

missaire de l'éducation, dans son rapport pour 1885-1886, à propos des établissements d'instruction secondaire, où la question est particulièrement délicate :

Dans dix-huit États et trois territoires, la *coéducation* est pratiquée dans les trois quarts des écoles de cet ordre. Dans neuf États, les établissements admettant ce système forment de la moitié aux trois quarts. Il est évident qu'il n'y a pas de prévention arrêtée contre la coéducation parmi les classes qui sont en état de prolonger l'éducation de leurs enfants au delà du degré élémentaire. Et, comme depuis des années ce système prévaut dans des écoles soutenues par les classes intelligentes et à leur aise, on est fondé à en conclure qu'il n'en découle pas un grand mal.

Ces paroles donnent une idée de la position prise sur cette question par le personnel des bureaucrates et des hommes spéciaux.

Le système de la coéducation est au contraire blâmé par beaucoup de personnes et il est repoussé par les classes élevées de la société. Les confessions religieuses, qui réclament des écoles où la religion soit enseignée et en entretiennent à leurs frais, les établissent généralement sur la base de la séparation des sexes. Quelle que soit l'opinion qu'on se fasse des résultats de la *coéducation*, qu'on y voie seulement, avec les optimistes, une préparation à des mariages fondés sur l'affection, ou qu'on se préoccupe de désordres que le mariage même ne peut réparer, comme il s'en produit, reste toujours la grande question de savoir si l'homme et la femme étant destinés dans la vie à des fonctions si diverses, il ne convient pas que le jeune homme et la jeune fille soient élevés par des méthodes différentes. La coéducation dans les collèges et les *high schools* est un des points sur lesquels l'opinion des Américains est le plus influencée par un parti pris d'amour-propre national; mais on peut espérer pour l'avenir sur le *second sober thought* du peuple et sur les leçons de l'expérience.

Actuellement, tandis que le système de la coéducation dans les collèges et les universités est vivement discuté [1], il est à peu près admis pour les *common schools* par la majorité du peuple américain au moins dans certaines sections de l'Union. Les inconvénients moraux auxquels il donne lieu, et qui ont été constatés dans plusieurs documents officiels [2], se produisent surtout là où

[1] Harvard paraît avoir le mieux résolu la question en créant une *Annexe* pour les jeunes filles. La *Society for collegiate education of women* y répète les cours faits à l'université. En 1887 l'*Annexe* avait 90 étudiantes.

[2] Voir, entre autres, *The report of the superintendent of the schools of city of*

il est appliqué aux *high schools* qui réunissent des adolescents déjà d'un certain âge. Quand il ne s'agit que d'enfants, ces écoles étant généralement dirigées par des femmes, les inconvénients en sont atténués dans une certaine mesure.

VII

Une question plus grave encore est celle de l'exclusion de tout enseignement religieux positif dans les *common schools* et de la séparation complète de l'école et de l'église. Nous l'avons dit plus haut, la plupart des constitutions d'Etat modernes défendent aux législatures, aux cités, aux *school committees* d'attribuer aucune part des fonds publics à une école qui se trouverait placée sous la direction d'une dénomination religieuse.

Cette séparation est contraire aux traditions du peuple américain. Pendant la période coloniale et durant les cinquante premières années de l'indépendance, toutes les écoles avaient été établies par l'initiative des sociétés religieuses. L'école était une dépendance de l'église, et quand, en vertu des constitutions d'Etat les autorités des *towns* et des paroisses s'occupèrent de promouvoir l'instruction populaire et donnèrent des subventions aux écoles de la localité, ces écoles restèrent sous le contrôle de la dénomination la plus nombreuse dans le pays. Les populations étaient-elles partagées entre différentes confessions, il y avait des écoles placées sous la direction de ces confessions, et les fonds votés étaient répartis proportionnellement entre elles. La Géorgie suit encore ce système. La constitution de 1877 autorise la répartition des fonds scolaires entre les écoles élémentaires privées, pourvu que l'enseignement y soit donné en anglais, que les maîtres soient pourvus de diplômes et que ces écoles envoient au *state school commissioner* des statistiques, comme les écoles publiques[1].

Mais peu à peu on se départit de ce système. L'Etat de New-York le premier en 1842, puis les Etats de la Nouvelle-Angleterre, et finalement à peu près tous les Etats, en établissant un système général d'écoles publiques, ont édicté qu'aucun enseignement religieux particulier à une confession, *sectarian*, n'y serait donné.

Les motifs qui ont fait prévaloir ce système ont été avant tout le désir, de la part des protestants, de refuser des écoles séparées aux catholiques qui forment des minorités de plus en plus com-

Brooklyn for 1873; *The New-York Herald*, 20 octobre 1871; *The Freeman's Journal*, 27 novembre 1875.

[1] Voir *Report of the commissioner of education for* 1885-86, p. 75. Quelques autres États du Sud ont un système analogue dans la pratique.

pactes, puis la pensée qu'en restreignant le nombre des écoles confessionnelles où les immigrants irlandais et allemands auraient fait élever leurs enfants, et en les forçant indirectement à les envoyer dans des *common schools unsectarian*, on faciliterait l'assimilation des races et l'usage universel de la langue anglaise.

Enfin, il faut aussi tenir compte du progrès que le radicalisme antireligieux, l'idée maçonnique, a fait dans certains cercles de la société américaine, par l'influence des immigrants révolutionnaires et par l'abus de la culture intellectuelle chez les hautes classes. Les hommes imbus de ces idées voient dans la *common school unsectarian*, à la fois une place de sûreté et un point d'appui pour la propagation ultérieure de leurs idées. Les *free-thinkers*, les *radicals*, ne sont sans doute qu'une infime minorité ; mais une minorité active est toujours un appoint important.

Beaucoup de protestants, même chrétiens sincères, ont poussé à ce système sans en redouter d'inconvénients pour leurs croyances. En effet, dans 90 pour 100 des écoles publiques, l'enseignement continue à être *protestant*, quoique n'ayant pas l'attache d'une dénomination spéciale, ce qui dans l'état actuel des idées religieuses de la majorité des protestants leur est indifférent. Il dépend en effet des *school-committees* locaux d'ordonner la récitation de prières et d'hymnes, la lecture de la Bible dans la traduction du roi Jacques, et ils usent généralement de ce pouvoir. Les localités où toute récitation de prières et la lecture de la Bible sont proscrites de l'école sont heureusement une exception. Aussi beaucoup de protestants ont-ils cru qu'il suffisait, pour donner l'instruction religieuse à la jeunesse, de la réunir le dimanche dans des écoles spéciales, qui ont lieu généralement dans des salles dépendant des églises et qu'on appelle les *sunday-schools*[1].

Les catholiques s'élèvent énergiquement contre cet état de choses. Un certain nombre d'entre eux, dans la Nouvelle-Angle-

[1] Outre les *sunday-schools* entretenues par les principales dénominations religieuses, il s'est formé en 1817 à Philadelphie une association, *the Sunday-school Union*, depuis répandue dans tous les États-Unis, dont le but propre est d'organiser des écoles du dimanche pour les enfants des nombreuses familles qui n'appartiennent à aucune dénomination particulière. Elle emploie des missionnaires, qui font dans chaque localité appel au dévouement des chrétiens zélés disposés à consacrer à ces enfants quelques heures de leur dimanche. La *Sunday-school Union*, dans ses écoles, se borne à donner une instruction religieuse générale telle qu'elle peut convenir à toutes les sectes protestantes. L'œuvre des *sunday-schools* est complétée par les *Young men Christian Associations*. En 1889 elles avaient 1240 lieux de réunion spéciaux, distincts des églises des différentes confessions, et qui joignent une sorte de cercle à la salle des exercices religieux.

terre étaient disposés à s'en accommoder moyennant quelques concessions des *school-committees* locaux dans la répartition des maîtres selon leur religion dans les différentes écoles et dans le choix des *text books*[1]; mais l'opinion contraire a prévalu et le troisième concile national de Baltimore, tenu en 1884, a encore une fois décidé qu'une école paroissiale devait être instituée auprès de chaque église et que les parents catholiques étaient tenus en conscience d'y envoyer leurs enfants, sauf des circonstances exceptionnelles.

La répugnance des catholiques pour les *common schools* est fondée d'abord sur ce qu'en fait, ainsi que nous venons de le dire, l'enseignement qui y est donné est essentiellement protestant, c'est-à-dire dirigé contre leurs croyances; puis une expérience de plus en plus sensible prouve que la séparation entre l'éducation religieuse et l'enseignement quotidien est funeste pour les mœurs de la jeunesse. L'élève croit peu à peu que les choses enseignées à l'école sont les seules importantes et, après six ou sept ans d'école, il perd toute croyance religieuse positive. Un éminent *clergyman* presbytérien, le révérend Dr Hodge, de Princeton-College, le disait : « L'éducation comporte la formation de l'homme complet et de toutes ses facultés, de la conscience et des affections comme de l'intelligence. » L'exemple des Etats-Unis montre de plus en plus combien est fausse la thèse des hommes qui prétendent attribuer principalement le crime à l'ignorance, et qui s'imaginent qu'en propageant l'instruction, on réduira infailliblement son extension. Des publicistes autorisés ont pu établir des rapprochements significatifs entre le développement du système de l'école *unsectarian* et les progrès du divorce, de la criminalité juvénile, des suicides, de l'improbité.

Notre regretté collaborateur, M. Martin, a publié en 1881, dans le *Correspondant*, la traduction d'un article de la *North american*

[1] Dans beaucoup de localités de la Nouvelle-Angleterre les catholiques sont aujourd'hui en majorité ou forment au moins des minorités très compactes avec lesquelles tous les partis comptent. Naturellement ils élisent un bon nombre des leurs comme membres des *school committees*. C'est ainsi que dans certaines villes, quelques-unes des écoles ont exclusivement des maîtres catholiques, ce qui atténue pratiquement l'exclusion de l'enseignement religieux. En 1888, à Boston, ils ont exigé du *city school board* la radiation des *text books* de certains livres d'histoire où la doctrine sur les indulgences était travestie. C'était assurément leur droit, puisque ces écoles sont soutenues par les deniers publics. La mesure prise par le *city school board* a déchaîné une tempête et les protestants fanatiques unis aux *free-thinkers* ont fait une campagne très vive d'abord aux élections pour le renouvellement du *school board*, puis à la législature. Elle a heureusement échoué; mais ce n'est que partie remise.

review de décembre 1880, intitulé *The public school failure*, qui a fait dans toute l'Amérique une profonde sensation. Il était impossible d'accumuler un ensemble de faits plus décisifs. Ce publiciste protestant avait préparé les voies au cardinal Gibbons qui, en 1887, dans la même *North american review*, n'a pas craint de signaler, parmi les trois grandes plaies de la république américaine, l'école sans religion à côté du mormonisme et de la corruption électorale. Les protestations ont été vives; mais l'opinion publique a été fortement saisie, et un retour sensible se manifeste dans les idées sur ce point comme à propos des facilités données au divorce. L'expérience est un maître contre lequel les Américains ont le bon esprit de ne pas regimber.

Les catholiques ne sont plus aujourd hui les seuls à protester contre la séparation de l'école et de l'église. De tout temps les épiscopaliens et les luthériens établissent autant qu'ils le peuvent, eux aussi, des écoles paroissiales. Mais voici que des corps religieux qui, jusqu'à présent, avaient été favorables à l'école *unsectarian*, reconnaissent leur erreur devant l'évidence des faits. Dans ces dernières années, des synodes presbytériens, méthodistes, congrégationalistes se sont prononcés pour un retour à l'école confessionnelle. Leurs yeux s'ouvrent au danger du système suivi actuellement, en voyant dans un certain nombre de villes des hommes qui se parent du nom de libéraux travailler à éliminer des écoles publiques toute trace de christianisme et supprimer jusqu'à la lecture de la Bible. L'école alors n'est plus seulement *unsectarian*, c'est-à-dire *protestante large;* elle devient positivement antichrétienne. Ce ne sont là encore, nous le répétons, que des faits exceptionnels; mais ils montrent où peut conduire le principe de la séparation de l'église et de l'école.

Les hommes pratiques s'inquiètent aussi en voyant les anarchistes, par exemple, organiser à Chicago des *sunday-schools*, destinées à propager l'athéisme et la haine de l'ordre social.

Le rapport du *State superintendent of education* du New-Hampshire, pour 1887-88, déclare formellement que « la jeunesse doit être élevée dans un esprit conforme au génie des institutions que son devoir sera plus tard de maintenir. Une troupe d'anarchistes ne doit pas avoir la permission d'avoir des écoles où elle enseigne à ses enfants la haine et la déloyauté à la République; aucune organisation religieuse ne doit avoir la permission d'enseigner la polygamie ou la subordination des autorités civiles aux autorités religieuses, dans les affaires purement temporelles [1] ».

[1] Cette dernière phrase vise les catholiques et prétend mettre leur enseignement sur la même ligne que celui des Mormons : témoignage frappant

Voilà des protestants bien près de reconnaître qu'il y a des limites à la libre pensée.

VIII

Un système qui mécontente une partie considérable des citoyens, au point qu'ils préfèrent ne pas user, pour leurs enfants, des *common schools*, est injuste et contraire à la liberté religieuse; car ces citoyens payent à la fois les taxes publiques pour des écoles dont leur conscience leur défend de profiter, et des contributions volontaires pour les écoles que leur conscience les oblige à entretenir.

Les rapports officiels constatent depuis plusieurs années déjà que, dans beaucoup de localités, les écoles publiques perdent une grande partie de leurs élèves dès qu'une école catholique paroissiale est ouverte [1]. Ce fait va en s'accentuant, et, dans son rapport pour 1887-88, le commissaire de l'éducation dégage des statistiques particulières des Etats les résultats suivants :

Dans la période décennale qui finit en 1887, il y a eu une décroissance dans le nombre des enfants enrôlés dans les *public schools* dans tous les États, sauf ceux qui forment le groupe du Sud atlantique et du Sud central... Dans quatorze États et territoires, l'accroissement moyen des enrôlements des écoles privées a été de 6,98 pour 100, chiffre bien plus élevé que celui de l'accroissement des écoles publiques dans ces États. Les faits les plus significatifs sont fournis par un groupe de cinq États comprenant le Massachusetts, le Rhode-Island, le Connecticut, le New-York et le New-Jersey. Dans ces cinq États le nombre des élèves en âge d'école s'est accru de 1,08 pour 100 dans la dernière année, ce qui correspond à l'accroissement de la population. Il n'y a pas de recul dans l'instruction populaire; mais, tandis que dans les écoles publiques l'accroissement a été seulement de 0,28 pour 100, soit au total 4938 élèves de plus, les écoles privées ont gagné 12 956 élèves. C'est ainsi qu'il n'y a pas eu de diminution dans la fréquentation de l'école.

La conclusion saute aux yeux : dans ces cinq États, et probablement ailleurs, il y a un passage continu d'élèves des écoles publiques aux écoles privées... Les écoles publiques ont des maîtres et un matériel scolaire meilleurs que jamais; on y dépense de plus en plus d'argent. La cause de leur recul dans les anciens États du Nord doit

de l'antagonisme et des préjugés qui persistent toujours dans certaines couches de la population protestante!

[1] Voir *The report of the commissioner of education for* 1885-86, pp. 226, 228, 229, 231, 235 et *Report for* 1887-88, pp. 106, 107, 108, 125, 135, 142, 155, 171, 1096, 1107

être cherchée dans les rapports sociaux nouveaux, qui naissent de notre civilisation plus compliquée et du développement des extrêmes en fait de pauvreté et de richesse, *mais surtout dans l'opinion de plus en plus générale en la nécessité de certaines méthodes et de certains objets d'instruction que les écoles publiques ne donnent pas ou ne peuvent donner.*

A travers la phraséologie, qui s'impose dans tous les pays aux fonctionnaires, le commissaire de l'éducation indique nettement que le principe de l'*unsectarian school* perd graduellement du terrain. On doit espérer qu'à la longue le peuple américain reviendra sur cette injustice, et que l'on adoptera quelque plan qui, sans nuire au développement de l'instruction populaire, assurera la véritable égalité religieuse. Le plus simple serait de partager le produit des taxes scolaires entre les différentes écoles, confessionnelles ou non, remplissant certaines conditions, proportionnellement au nombre des enfants qui les auraient fréquentées et à leurs progrès dans les sciences séculières. C'est ce que font déjà les Etats, quand ils donnent des subventions aux asiles et maisons de réforme entretenus par les différentes confessions.

La question des modifications à apporter au système des *common schools*, en ce qui touche les rapports avec les églises et l'instruction religieuse, est à l'état de question ouverte aujourd'hui, et les catholiques, qui y sont les plus intéressés, discutent, à la face du pays, les diverses solutions qu'elle comporte.

IX

Une liberté complète d'enseignement à tous les degrés existe aux Etats-Unis à la fois de par les lois et de par les mœurs. Seulement, en matière d'instruction élémentaire, elle rencontre la redoutable concurrence du système des écoles d'Etat soutenues par un budget énorme. Toute personne peut enseigner dans une école sans justifier d'aucun diplôme et l'ouvrir sans aucune formalité administrative. De plus les sociétés religieuses peuvent employer leurs biens à soutenir des écoles aussi bien que des institutions de charité. Des associations particulières pour entretenir des écoles ayant une attache confessionnelle particulière peuvent être incorporées, si elles le trouvent avantageux, et les legs et donations faits dans ce but, même antérieurement à toute incorporation, sont protégés par les cours d'équité.

Les écoles privées sont absolument indépendantes de l'Etat et affranchies de toute inspection administrative. On leur demande

seulement des statistiques qu'elles sont d'ailleurs libres de ne pas donner. Les autorités judiciaires de l'Etat n'y pénètrent que si l'ordre public ou les bonnes mœurs y sont troublés par un délit de droit commun. En 1888 et 1889, la législature du Massachusetts fut saisie de deux bills qui soumettaient les écoles paroissiales privées à l'inspection des *school district committees*, sous prétexte de s'assurer que l'anglais y était convenablement enseigné. Cette tentative d'extension des attributions de l'Etat avait pour promoteurs les protestants *bigots*, unis aux radicaux *infidèles*. Ils cherchaient de concert à exploiter l'antagonisme des Américains natifs contre les Canadiens français, très nombreux dans cet Etat et qui commencent à avoir leurs écoles à eux; mais à la suite d'une lutte mémorable, dans laquelle on a fait ressortir tout ce qu'avait de contraire à l'esprit américain cette atteinte à la liberté des familles, le Sénat et l'Assemblée ont successivement rejeté ces bills.

Dans les Etats où l'instruction est obligatoire, les parents satisfont au vœu de la loi, en envoyant leurs enfants dans une école privée aussi bien que dans une école publique.

Le sentiment national s'en mêle aussi. Les Allemands créent des écoles particulières là où ils ne peuvent pas obtenir des *school-committees* locaux que l'on fasse dans les *common schools* une place suffisante à l'enseignement de leur langue et de leur littérature [1].

En 1885, on comptait 660 000 enfants inscrits dans les écoles privées, sans compter les élèves des collèges et des universités.

Les derniers rapports du bureau de l'éducation n'essayent pas de donner une statistique d'ensemble de la population scolaire des écoles privées dans toute l'Union; mais par les rapports des surintendants des Etats, on voit que ce chiffre doit être bien dépassé actuellement. Celui du Massachusetts pour 1887-88 s'exprime ainsi : « Le nombre des enfants fréquentant les écoles privées est de 37 291; c'est un chiffre plus élevé qu'il ne l'a jamais été; il est le double de celui des enfants qui, il y a dix ans, fréquentaient les écoles privées. » Le rapport du surintendant du Connecticut pour la même année fait les mêmes aveux en ajoutant que le retrait des enfants des citoyens les plus cultivés et les plus éclairés a abaissé de beaucoup le niveau des *public schools*. Des constatations semblables ont lieu pour le Rhode-Island, le New-Hampshire, le Michigan, le Wisconsin, la Caroline du Nord, la Floride, le New-Jersey, le New-York.

[1] C'est une question qui donne lieu à bien des conflits locaux. Là où les Allemands dominent, ce sont les Américains qui se plaignent de la place trop grande donnée à l'allemand dans l'enseignement des *common schools*.

A mesure que le niveau de l'instruction s'élève et approche de ce que nous appelons l'enseignement secondaire, les écoles privées prennent de plus en plus de faveur dans le public éclairé. Les catholiques notamment obtiennent de grands succès avec leurs collèges, dont le personnel est recruté en grande partie parmi les ordres religieux de la France, de la Belgique, de l'Allemagne. Les académies tenues par les religieuses sont très recherchées même par les familles protestantes pour l'éducation de leurs filles.

Au 1er janvier 1891, d'après le *Sadliers catholic directory*, il y avait dans les 87 diocèses 35 séminaires, 102 collèges incorporés, 635 académies et 3194 écoles paroissiales. Ces dernières avaient 633 238 élèves inscrits, chiffre presque égal à celui qu'en 1885 le bureau de l'éducation attribuait à toutes les écoles privées! Un comité prépare, pour l'Exposition universelle de Chicago en 1893, une exposition spéciale de l'ensemble des institutions scolaires catholiques. Le succès sera le même que celui produit à l'exposition de Philadelphie en 1877 par la fontaine monumentale des sociétés de tempérance.

Les écoles paroissiales existent surtout dans les villes. C'est là seulement où les catholiques sont agglomérés qu'ils peuvent supporter cette lourde charge, car ils payent leur part dans les taxes pour les *common schools*, qui sont si élevées. Dans la plupart de ces écoles paroissiales, une rétribution scolaire est demandée aux familles qui sont en état de la payer. Un principe de saine constitution sociale est ainsi maintenu.

A Philadelphie, au commencement de mai 1890, 20 000 enfants étaient élevés dans les quarante-six écoles paroissiales de cette ville [1]. Quoique les maîtres des écoles privées ne soient soumis à aucune condition de diplôme, cependant les évêques cherchent à relever le niveau de leur instruction en créant des écoles normales, en instituant des bureaux d'examen à la fois pour les maîtres et pour les élèves, mais ils ont encore beaucoup à faire [2].

Au congrès de Baltimore en octobre 1889, on a insisté d'autant plus sur les défectuosités des écoles catholiques, que l'on voulait provoquer un puissant effort pour relever leur niveau. Depuis lors, la presse religieuse discute ce sujet d'une manière très suivie. Le *Catholic World* de juillet 1890 résume très bien la question et porte le débat sur deux points. Suivant le révérend Joseph V. Tracy, auteur de l'article intitulé *Is the catholic school-system perfect?* il faudrait cesser de faire de la paroisse la base de l'orga-

[1] Voir *The Catholic Standard* de Philadelphie du 17 mai 1890.

[2] Le rapport du commissaire de l'éducation pour 1887-88 indique 41 écoles normales privées, dont la plupart ont un caractère confessionnel.

nisation scolaire des catholiques. Jusqu'ici les évêques n'ont obtenu la fondation d'un si grand nombre d'écoles qu'en faisant un devoir à chaque pasteur de créer une école dans sa paroisse. C'est par le zèle surhumain, les sacrifices d'argent et de forces que la responsabilité religieuse, la charge d'âmes, a suscités chez une foule de prêtres, que tant d'écoles ont été créées. Seulement elles ne sont pas toutes de même valeur : beaucoup ont une base trop étroite et des ressources financières trop précaires pour atteindre le niveau désirable au point de vue du matériel et des diplômes chez les maîtres. Il faudrait créer, au moins dans les villes, des districts scolaires indépendants des paroisses et administrés par un prêtre nommé par l'évêque qui en serait comme le surintendant et qui serait assisté par un *board of education*, élu en partie par les fidèles, de manière à les intéresser davantage au soutien et au perfectionnement des écoles.

Ce serait une imitation de l'organisation des écoles publiques. Y trouverait-on l'équivalent de cette grande force que représente la paroisse et qui est propre à l'organisation religieuse? Nous posons un point d'interrogation seulement. Mais où nous sommes plus surpris, c'est quand le rédacteur du *Catholic World* poursuit ainsi :

Les mesures que l'on propose comme des affronts pour nous, acceptons-les comme une porte ouverte pour les faveurs de l'État, par exemple, l'inspection de nos écoles par les fonctionnaires publics. Si la soumission en pareille matière doit nous gagner l'amitié et le respect de l'État, avec une amélioration immédiate dans nos écoles, quoiqu'on y sous-entende une défiance, acceptons-la! Nous ne sacrifions rien des principes catholiques par cette concession! Dans le même ordre d'idées, si des certificats reçus d'une école normale de l'État ou d'un bureau d'examen de l'État, pris par nos instituteurs, doivent nous concilier nos concitoyens et satisfaire leur défiance, quelque déraisonnable qu'elle soit, pourquoi tout frère et toute sœur enseignant n'en prendrait-il pas un? Nous sommes dans la loyale et vaste Amérique, le refuge providentiel de la justice. La persécution ne peut pas plus y durer longtemps que l'ombre d'un arbre malfaisant ne peut s'étendre sur les prairies du Minnesota.

Nous comprendrions à la rigueur que l'on concédât ces droits à l'Etat en échange de subventions accordées aux écoles confessionnelles et seulement pour celles de ces écoles qui prétendraient à ces subventions. En dehors de là, il serait bien grave de compromettre une liberté qui est un des traits les plus recommandables de la constitution sociale des Etats-Unis. Ce serait lâcher la proie pour

l'ombre, et quelle ombre? celle des diplômes! Les Américains montrent leur jeunesse en attachant un prix excessif à la possession de diplômes pour l'enseignement, surtout pour l'enseignement primaire. Les bonnes méthodes, les traditions, avant tout le zèle du maître sont de bien autre conséquence. Puissent les catholiques américains profiter des douloureuses expériences de leurs frères d'Europe! Malgré la différence des milieux et des conditions locales, il y a dans les principes une force logique qui tend partout à produire les mêmes résultats. Ils ne sauraient trop se défier des faux principes propagés par le personnel bureaucratique dont nous avons signalé la formation.

X

Il est heureusement parmi eux des esprits clairvoyants qui apprécient nettement le danger. Nous en avons pour preuve cet excellent article publié par *The Catholic Review*, de New-York, du 19 juillet 1890, à propos de la dernière *convention nationale* (nous dirions congrès) des instituteurs.

La disposition qui anime la majorité des instituteurs des écoles publiques en ce qui touche le gouvernement et l'éducation est et a toujours été une tendance centralisatrice. L'instituteur qui vit seulement dans la pédagogie est exposé à devenir un esprit étroit et despotique. Il a le malheur de vivre principalement avec des êtres qu'il considère comme ses inférieurs. S'il devient principal d'une école ou surintendant, il se pénètre encore plus de l'idée de sa supériorité. Son isolement, son autorité que personne ne discute, ses relations avec les éditeurs de livres scolaires et leurs agents qui le flattent, tout contribue à restreindre son horizon et à en faire un homme absorbé en lui-même. Il en vient à croire que la pédagogie est à peu près la seule chose réellement grande et importante sur cette planète. D'après lui, le maître d'école devrait être (et il constate péniblement qu'il n'en est pas ainsi) plus qu'un sénateur, un gouverneur d'État ou un président des États-Unis... Notre pays est grand : il doit donc avoir un grand gouvernement et un grand gouvernement doit diriger l'éducation. Un ministère de l'instruction publique est la chose qu'il faut pour faire des États-Unis la première nation du monde, et, quand ce ministère voguera à pleines voiles, alors le pédagogue sera devenu véritablement plus grand que le gouvernement, puisque ce ministère sera plus grand que tous les autres. Chaque *educational convention* tenue aux États-Unis révèle les aspirations qui animent la fraternité des pédagogues. On ne voit

jamais chez eux se manifester la loyauté à cet idéal de gouvernement qu'ont eu les fondateurs de la République. Le maître d'école yankee typique a peu de respect pour les pères de la Constitution, parce qu'ils s'occupaient de guerre, de finances, de problèmes politiques, mais donnaient peu d'attention à Frœbel et n'avaient pas de temps à consacrer à la pédagogie professionnelle... Les maîtres d'écoles considèrent le pouvoir gouvernemental comme une force puissante telle que le Niagara, et ils voudraient la mettre au service d'un vaste mécanisme d'instruction publique dont ils dirigeraient les rouages. Ils aboliraient sans hésitation toutes les sauvegardes que les pères de la Constitution eurent tant de peine à établir autour de la République [1].

Comme nous le disions plus haut, la question du rétablissement de l'instruction religieuse dans l'école est une question ouverte aujourd'hui, et les évêques en sont à se demander par quels moyens pratiques ils pourront réaliser ce desideratum, sans toucher au principe de la *common school* dont les Américains sont absolument engoués. Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, a abordé de front ce sujet délicat dans un discours prononcé le 11 juillet 1890, devant la grande *National teacher's association*, qui s'était réunie dans sa ville épiscopale et qui quoique composée en grande majorité de protestants, l'avait invité à parler [2].

Tout en disant qu'à ses yeux le système le plus juste serait le partage des subventions de l'Etat et des municipalités entre les différentes écoles, confessionnelles ou non, qui donneraient un minimum d'instruction, proportionnellement à la fréquentation scolaire, Mgr Ireland n'a pas craint de se rallier éventuellement à un autre système, appelé le *Pougkeepsie* plan, du nom d'une ville de l'Etat de New-York où il est pratiqué depuis dix-sept ans par l'initiative du *school-committee* avec l'approbation du clergé local. Il n'y a que des *common schools* gratuites et entretenues par la municipalité; pendant les heures légales de classes, on ne parle en rien de religion; mais une fois ce temps fini, les maîtres d'école peuvent donner l'instruction religieuse réclamée par les familles.

Les résultats de ce système sont fort discutés, et l'on prétend qu'il propage en fait l'indifférence religieuse. Aussi la conces-

[1] Indépendamment de sa valeur intrinsèque, cet article doit d'autant plus être remarqué que la *Catholic Review* est l'organe où se reflète le mieux l'*opinion moyenne* des catholiques américains et qu'elle jouit d'une grande autorité par la sagesse dont elle a toujours fait preuve dans sa longue existence.

[2] Mgr Keane, le recteur de l'université catholique de Washington, a aussi assisté à cette réunion et a parlé sur la nécessité de l'éducation religieuse.

sion que Mgr Ireland a cru pouvoir offrir sur ce terrain a surpris beaucoup de catholiques. Des discussions qui se sont élevées à ce sujet il semble ressortir que les conditions du milieu ne sont pas les mêmes dans l'Ouest et dans les vieux Etats de l'Est. Il y a dans ces derniers une accumulation d'éléments protestants et radicaux qui vicieraient un système capable d'ailleurs de fonctionner loyalement dans la société encore vierge du grand Ouest.

Les évêques s'occupent de la grave question ainsi soulevée par le discours de Mgr Ireland. L'épiscopat américain, grâce au recrutement libre de ses membres par l'Eglise elle-même, grâce à la liberté de ses réunions et à l'organisation nationale que le troisième concile de Baltimore a su lui donner sans nuire en rien à l'autorité du Saint-Siège, est mieux à même que tout autre épiscopat d'étudier et de résoudre au mieux des problèmes intéressant si grandement l'avenir religieux du pays.

Au point de vue que nous appellerions le point de vue politique, une très heureuse condition de fait, c'est que les catholiques ne sont pas les seuls intéressés à la question des rapports de l'école et de l'Eglise. Plusieurs confessions protestantes, notamment les *dutch reformed*, les épiscopaliens et surtout les luthériens, ont des écoles paroissiales [1]. Ces derniers sont dans toute l'Union au nombre de onze cent mille; mais ils sont surtout en force dans le Nord-Ouest [2]. Allemands d'origine pour la plupart, le sentiment national s'unit au sentiment religieux pour les animer à défendre leurs institutions particulières contre le fanatisme des Américains natifs. Une loi votée par la législature du Wisconsin le 18 août 1889 avait édicté que la fréquentation d'une école ne serait regardée comme satisfaisant à l'obligation imposée aux parents de donner l'éducation à leurs enfants, que si, dans cette école, on enseignait *en anglais* la lecture, l'arithmétique, l'histoire des Etats-Unis. Des pouvoirs assez étendus d'inspection avaient été en même temps donnés au *State board of education* pour s'assurer que l'enseignement était réellement donné en anglais. Les luthériens, dont les écoles paroissiales étaient surtout visées par cette loi, ont organisé une agitation très énergique pour obtenir son rappel. Les catholiques, quoique, comme nous l'avons dit, ils fassent de

[1] En 1889, à Philadelphie, d'après le président du *city education board*, 20 000 enfants avaient fréquenté les *private schools* des Episcopaliens, des Luthériens, des Israélites.

[2] V. *The Lutherans in America, a story of struggle, progress and marvellons influence* by Edmund Jacob Wolf, New-York, J.-A. Hill, 1890. En 1780, les Luthériens avaient aux États-Unis 70 ministres et 300 congrégations : en 1885 ils comptaient 3720 membres et 7037 congrégations.

l'enseignement en anglais la base de leurs écoles et soient, sous ce rapport, en plein dans le courant américain, se sont énergiquement unis aux luthériens, parce que cette loi introduisait l'inspection des écoles privées par des fonctionnaires publics[1]. Aux élections du 5 novembre, les républicains, qui étaient les fauteurs de cette mesure, ont été complètement défaits, et la nouvelle majorité démocrate a eu hâte de l'abroger.

XI

Nous serons bref sur les collèges et universités des Etats-Unis; car nos lecteurs n'ont certainement pas oublié le remarquable article de notre collaborateur, M. Destrel[1], sur ce sujet.

Le rapport du commissaire de l'éducation pour 1887-1888 nous apprend qu'il y avait en cette année 357 collèges et universités, ayant 4834 professeurs et 75 333 étudiants de l'un et de l'autre sexe, dont plus du tiers dans les cours préparatoires, c'est-à-dire dans les classes de grammaire. Il y fallait ajouter 207 collèges et séminaires pour les femmes avec 25 318 élèves[2], 32 collèges d'agriculture fondés avec le *National Land Grant*, 30 écoles de sciences, 138 écoles de théologie, 49 écoles de droit, 175 écoles de médecine, pharmacie et art dentaire, dont la majeure partie ne font pas partie d'une université[3].

Le lecteur peut en juger à ces chiffres, ces collèges ne ressemblent pas tous aux collèges anglais, et la grande majorité de ces universités n'a que le nom de commun avec les universités de l'Europe continentale. Entre les établissements réunis dans ce tableau, il y a des différences énormes. La grande université d'Harvard à Cambridge a 181 professeurs; telle université de l'Ouest n'en a que 4. Seule, *Harvard University* dans le Massachusetts, *Yale University* dans le Connecticut, *John Hopkins University* à Baltimore, *Columbia College* à New-York, égalent les universités européennes. Les autres, quels que soient le nombre de leurs professeurs et le cadre de leur enseignement, en sont très

[1] Les *Universités aux États-Unis, Correspondant* du 10 octobre 1885. Voy. aussi le grand ouvrage de M. A. Carlier, *la République américaine* (4 vol. in-8, chez Guillaumin) t. III, liv. XIII, chap. VII.

[2] Ces établissements s'intitulent collèges ou académies selon qu'ils ont ou non une charte d'incorporation. En Europe nous n'y verrions que des pensions ou des lycées de jeunes filles.

[3] D'une année à l'autre, il y a dans les statistiques des variations assez considérables en plus ou en moins dans les chiffres de ces établissements; cela provient de ce qu'un certain nombre, dont l'existence est sans doute purement nominale, ne prennent pas la peine d'envoyer leurs rapports au commissaire de l'éducation.

loin au point de vue du niveau des études. La majeure partie de ces 357 collèges ne sont en réalité que des écoles classiques secondaires. C'est ainsi qu'on arrive à compter 33 collèges et universités dans l'Ohio, 25 dans l'Illinois, 20 dans le Tennessee, 13 dans le Kentucky, Etats où la population ne passe pas pour avoir une haute culture!

Le trait commun de toutes ces institutions est de donner une instruction classique et de conférer des grades académiques, au moins celui de *bachelor of arts* (B. A.), qui est obtenu par quatre années d'études [1]. En principe, la collation des grades par les collèges et les universités est liée à l'idée d'une charte obtenue d'une législature d'Etat. Mais il n'y a point de disposition légale qui défende à un groupe de professeurs de s'ériger eux-mêmes en université et de conférer des grades, et, comme la production de grades n'est nécessaire pour aucune carrière (sauf dans quelques Etats pour la médecine), cette attribution de pouvoir ne soulèverait aucune difficulté; seulement le corps qui la commettrait ne jouirait d'aucune exemption de taxes pour ses biens et n'aurait pas dans l'opinion le classement que donne une charte. Aussi le *cas juridique* que nous posons ne s'est, croyons-nous, jamais présenté dans la pratique.

Les grades sont donnés par la plupart de ces collèges et universités avec une facilité très grande. Leur nombre est monté en 1888 à 13 747, plus 566 grades de docteur délivrés à titre d'honneur. C'est surtout en fait de *Doctor divinity* que l'abus est grand : en 1888 les universités ont créé 238 docteurs de cette sorte contre 211 docteurs ayant passé des examens!

Un grand nombre de ces établissements reposent exclusivement sur des fondations, et, même là où l'Etat est intervenu par des subventions, l'idée américaine est que l'instruction supérieure, qui constitue en somme un luxe pour la démocratie, doit comme les autres dépenses de luxe, être payée par les riches, mais payée volontairement. Les régents de l'*University of the State of New-York* expriment dans leur rapport de 1875, l'opinion commune en ces termes :

On est de plus en plus convaincu que les académies doivent avoir des dotations pour remplir efficacement leur mission, et il semble y

[1] Cette durée des études classiques paraît de plus en plus longue. Voy. notamment l'article de l'*Atlantic Monthly* d'août 1890, *Shortening the course of studies*. La plupart des Américains pensent comme ce père de famille qui, après avoir examiné le programme des classes, offrait au président de l'université d'Ottawa de payer double pour qu'on fît faire à son fils en deux ans tout le cours des études.

avoir une disposition à leur faire dans ce but des dispositions libérales. Pour cela, rien ne peut plus positivement influencer les hommes riches que l'assurance que leurs donations demeureront inoubliables et ne seront exposées ni à être négligées ni à être gaspillées d'une manière coupable. L'intérêt public doit amener l'État à multiplier les encouragements aux actes de munificence des particuliers pour cet objet.

Des libéralités énormes faites en faveur de l'instruction, les deux tiers au moins vont à l'instruction supérieure. Des fondations de ce genre flattent évidemment davantage les donataires, car leur nom reste attaché à une grande œuvre de bien public. Ils peuvent régler complètement les conditions de leur administration, leur but spécial, même les doctrines qui y seront enseignées : grand attrait que cette espérance de continuer dans l'avenir son action sur la société! D'ailleurs les dépenses énormes que fait l'Etat pour l'instruction primaire et les taxes qu'il lève pour cela détournent naturellement les libéralités de cette direction.

En 1886-1887, l'université d'Harvard a reçu près d'un million de dollars, dont 630 000 en un seul legs. Harverford-college dans le Maryland, l'université des baptistes, a reçu la même année un legs de 700 000 dollars. En 1888, 10 millions de dollars ont été donnés par trois personnes pour des collèges destinés à favoriser l'enseignement manuel.

Chaque collège ou université a un mode de gouvernement déterminé par son acte de fondation et sa charte; mais ils peuvent tous se ramener à deux types selon qu'ils ont été créés par l'initiative privée ou par un État.

Les collèges et universités du premier type sont régis souverainement par des *trustees* au nombre desquels est quelquefois un membre de la famille du fondateur. Les *trustees* se recrutent généralement par voie de cooptation. Parfois ils sont nommés par les autorités d'une dénomination religieuse [1]. Le *board of trustees* administre les biens, règle l'ordre des études et choisit les professeurs. Le *président* qu'ils élisent est le chef de l'université; il veille à la discipline intérieure et représente l'université au dehors; il est en fait perpétuel, et, quand l'université est importante, il jouit dans le pays entier d'une haute autorité morale. C'est habituellement un *clergyman*. Les professeurs forment avec le président le sénat de

[1] Plusieurs collèges commencent à faire nommer tout ou partie de leurs *trustees* par leurs anciens élèves : excellente pratique qui assure leur recrutement.

l'université ou la *corporation*, la *faculté*, comme on l'appelle ordinairement [1].

La tendance générale est de séparer l'administration financière de la direction scientifique. La première appartient aux *trustees* qui ont aussi à veiller à ce que l'université ne dévie pas du but de ses fondateurs. La seconde est abandonnée à la *faculté* ou sénat. Le président fait généralement partie des deux corps et sert de lien entre eux.

L'université règle la durée des études, les matières de l'enseignement, les conditions d'obtention des grades comme elle l'entend. Les divers États respectent cette autonomie, quoiqu'ils accordent des exemptions de taxes à tout ou partie de leurs biens et qu'ils leur aient donné souvent des subventions fort importantes en terres publiques. Les chartes qui ont été accordées à ces collèges et universités de fondation particulière constituent d'ailleurs pour elles des *vested rights*, et la législature ne peut pas y porter atteinte. C'est ce qu'a décidé il y a longtemps déjà la Cour suprême des États-Unis sous la présidence du *chief-justice* Marshall dans l'affaire de Darmouth-college que la législature du New-Hampshire avait prétendu soumettre à son arbitraire et dont elle avait révoqué le président, les *trustees* et les professeurs.

L'*University of the state of New-York*, instituée en 1787, n'est, en réalité, qu'un bureau de statistique et d'inspection. Il visite les collèges, les académies et les *high schools* qui prennent part au *Litterature fund*, c'est-à-dire aux subventions données par l'État à l'instruction supérieure ; il leur demande des rapports annuels et nomme un bureau d'examen pour les candidats à la profession médicale qui n'ont pas pris de grades universitaires.

Parmi les collèges et universités, quelques-uns donnent l'instruction gratuitement; la plupart exigent des droits scolaires. Le produit en est généralement attribué aux professeurs dont ils viennent compléter le traitement fixe ainsi qu'en Allemagne.

Les premières universités avaient un caractère essentiellement confessionnel. Quelques-unes l'ont conservé : ainsi Princeton est presbytérien; Yale reste congrégationaliste (le président et dix au moins des *trustees* doivent être des ministres) ; Brown-University, dans le Rhode-Island, doit avoir dans son gouvernement les quatre confessions des baptistes, des quakers, des épiscopaliens, des Congrégationalistes représentées également. D'autres, comme Harvard-University et Colombia-college, ont perdu le caractère confes-

[1] Ce que nous appelons *faculté* en France est désigné aux Etats-Unis par l'expression de *department*.

sionnel qu'elles avaient primitivement, et leur faculté de *divinity* est devenue essentiellement éclectique.

Parmi les fondations nouvelles, beaucoup ont précisément pour objet de soutenir les croyances particulières à une confession. Les épiscopaliens, les presbytériens, les congrégationalistes, les *dutch reformed*, qui recrutent leurs adhérents dans les hautes classes, tiennent à ce que leurs ministres aient reçu une éducation universitaire. C'était une nécessité absolue pour les catholiques d'avoir une université de premier ordre, et il fallait, comme ils l'ont fait, commencer par la faculté de théologie. Cela assure toujours aux collèges confessionnels une clientèle d'étudiants. Mais d'autres fondations non moins importantes, par exemple la John-Hopkins-University, la Cornell-University, sont essentiellement *unsectarian* et n'ont point de faculté de *divinity*. Il en est naturellement de même des universités d'État.

Toutefois, même dans ces collèges et universités *unsectarian*, la religion n'est pas complètement absente; ils ont généralement une chapelle où des prédicateurs des différentes confessions sont invités à faire, à tour de rôle, des discours d'où les querelles de sectes sont exclues. Les élèves sont obligés ou engagés à suivre un service religieux le dimanche. En réalité les collèges *unsectarian* ne sont point athées; ils sont plutôt *protestants en général*, et il n'y a guère que les catholiques qui soient blessés dans leurs convictions par ce système. Seulement à force de s'élargir, ce christianisme devient très vague, et les progrès du collège comme de l'école *unsectarian* ont beaucoup contribué à affaiblir le sens religieux pratique et positif aux États-Unis.

Les universités primitives n'avaient qu'une faculté des arts et des cours de théologie. Celles d'aujourd'hui, quand elles ont des ressources suffisantes, élargissent beaucoup leur cadre. Elles multiplient les enseignements et laissent aux élèves le choix entre des études très variées. Plusieurs ont créé des écoles de sciences appliquées, analogues à notre École centrale des arts et manufactures. Elles établissent aussi dans leur sein des écoles professionnelles, tandis qu'autrefois ces écoles étaient isolées et indépendantes des universités. C'est ainsi que les grandes universités ont des écoles de droit, de médecine, des mines, de sciences mathématiques et physiques, de sciences politiques même. A Harvard, il y a jusqu'à treize départements d'instruction. Depuis une quinzaine d'années, à Harvard, à Ann-Arbor, à Columbia, à Cornell, on a créé des groupes d'études historiques, sociales, politiques appelés *séminaires*, à l'imitation de ceux qui existent dans les universités allemandes. Ils ont pour but de former des jeunes hommes à des

recherches originales[1]. C'est un indice de l'évolution qui s'opère dans la société américaine et qui tend à créer une classe s'adonnant aux hautes études sans un but intéressé immédiat; mais cette classe n'existe que dans quelques États anciens, et le grand développement qui se produit dans l'Ouest, au Sud et dans la région du Pacifique, se fait et se fera longtemps encore en dehors d'elle.

On a rattaché aux universités, généralement mais non toujours, ces collèges d'agriculture et d'arts mécaniques pour lesquels le Congrès, en 1862, accorda aux États une riche dotation en terres publiques; et les États l'ont souvent complétée par de larges subventions[1]. Dans ces écoles d'agriculture, on enseigne jusqu'à la tactique militaire[2]!

XII

La théorie selon laquelle l'État a pour devoir de dispenser l'enseignement de tout ordre et même l'enseignement supérieur a été, dans le siècle qui s'est écoulé depuis l'indépendance des États-Unis, l'objet de deux tentatives de réalisation. Mais elle a échoué les deux fois devant la force des traditions et le génie intime de la constitution du peuple américain.

A la fin du siècle dernier, Jefferson, qui voulait introduire un système général d'instruction publique, essaya de créer une université d'État en Virginie. Il n'y réussit que difficilement et alors que la résistance des hommes et des choses avait amorti chez lui l'ardeur novatrice et l'esprit révolutionnaire à l'européenne. L'université de Virginie fut fondée par un acte de la législature en 1817 et inaugurée en 1819, sur un plan rappelant les universités de l'Europe continentale; mais l'intervention de l'Etat fondateur se borna à l'institution d'un *board of visitors*, choisi parmi les hommes politiques, et qui n'a jamais gêné l'action de la *corporation*. L'université de Virginie est en fait conduite selon les mêmes principes que les institutions dont nous avons parlé jusqu'ici[3]. La Georgie, l'Alabama, la Louisiane, le Mississipi, les deux Carolines, le Tennessee, ont aussi créé, au commencement du siècle, des universités

[1] Voy. *Seminary libraries and university extension*, by Herbert, B. Adam dans les *John-Hopkins university studies*, Baltimore, 1887.

[2] L'État de New-York a ajouté à l'institution fondée par M. Cornell la dotation territoriale que le Congrès a donnée à chaque État pour créer un collège d'agriculture et d'arts mécaniques; mais il a respecté complètement l'autonomie de l'université.

[3] Voy., sur la fondation et les commencements de l'université de Virginie, *English culture in Virginia*, by William P. Trent, Baltimore, 1889, dans les *John-Hopkins university studies*.

dans les mêmes conditions; mais elles sont restées à l'état rudimentaire.

C'est le Michigan qui a en réalité inauguré un nouveau type universitaire[1]. Pour faire comprendre son caractère propre, le mieux sera de retracer l'histoire de la création et du développement de cette institution, telle que l'a racontée un de ses membres, M. Ten Brook. En 1817, n'étant encore qu'un territoire, la législature créait une université du Michigan, et y instituait des chaires dont les professeurs devaient être nommés par le gouverneur et payés par le trésorier de l'Etat sur l'*University fund*. Le président et les professeurs formaient la corporation de l'université; et, outre les pouvoirs ordinaires à une corporation de ce genre, avaient celui de nommer des fonctionnaires de l'instruction publique, les maîtres et maîtresses des écoles secondaires dans tous comtés, *towns* et cités du Michigan. Cette création fut renouvelée par un autre acte du 30 avril 1821. M. Ten Brook fait remarquer dans cette organisation, si contraire aux précédents américains et aux modèles anglais, une imitation évidente de la création napoléonienne de l'université de France. A cette époque l'influence des idées françaises était bien plus grande et les relations intellectuelles avec notre pays étaient bien plus suivies qu'elles ne l'ont été depuis. L'université du Michigan ainsi instituée organisa quelques écoles primaires, une école du système Lancasterien alors fort en vogue, et donna elle-même un cours académique. En 1837 le Michigan était devenu un Etat; sa population s'était accrue et il avait reçu du Congrès d'importantes dotations territoriales pour l'éducation. Un acte du 18 mars 1837 transporta l'université dans le village d'Ann-Arbor où elle est restée depuis et la réorganisa[2]. Le gouverneur dut nommer pour l'administrer un *board of regents* dont lui-même, le lieutenant gouverneur, les juges de la Cour suprême et le chancelier faisaient partie *ex officio*. Il y ajouta douze autres membres choisis parmi les représentants et les sénateurs de l'Etat au Congrès. Le même acte ordonnait au *board of regents* d'établir dans chaque comté des académies comme branches locales de l'université et en mettait en partie la dépense à la charge des comtés, l'autre partie devant être prise sur le fond de l'université. Les régents réussirent de 1837 à 1849 à établir dans ces conditions

[1] Voy. Andrew Ten Brook, *American State universities, their origin and progress, a history of congressionnal university Land Grants, a particular account of the rise and development of the University of Michigan* (Cincinnati, 1876).

[2] Un grand nombre d'universités et les plus importantes sont établies dans de petites villes.

sept académies locales qui fonctionnèrent tant bien que mal. Mais cette expérience ne réussit pas, et, en 1849 ce système fut abandonné. L'autonomie locale, le vrai système américain reprit le dessus. Dès lors ce furent les cités, les *towns*, les villages qui chacun eurent la charge de diriger leurs écoles supérieures et leurs académies, et, comme partout ailleurs, ils nommèrent et payèrent leurs professeurs. Leurs écoles furent seulement affiliées à l'université. L'affiliation des *Union schools*, comme on les appelle, consiste uniquement en ce que les élèves qui ont reçu d'elles un certificat d'études sont admis à entrer à l'université sans passer d'examen spécial. Comme condition de cette faveur, les régents de l'université inspectent leurs programmes et leurs méthodes d'instruction.

Désormais l'université du Michigan pouvait consacrer toutes ses ressources et toutes ses forces à l'enseignement supérieur. En même temps un grand changement se produisit dans son organisation. Le *board of regents*, composé exclusivement de *lawyers*, c'est-à-dire de politiciens [1], abandonna la direction pratique de l'université au corps professoral ou sénat et l'on y fit entrer en grand nombre des ministres des différentes confessions protestantes conformément à la coutume presque universelle des collèges américains. En définitive, quoique l'université soit *unsectarian* dans le sens que nous avons déterminé plus haut, ce qui s'impose puisqu'elle est une institution d'Etat, elle ne laisse pas d'avoir un caractère religieux général [2]. Peu à peu l'université a acquis une autonomie de fait ; car, en droit, elle reste soumise à l'action de la législature, qui peut toujours intervenir dans son administration intérieure et bouleverser sa constitution. Les donations et les fondations privées se sont portées vers elle et l'ont dotée des collections, des laboratoires dispendieux que réclame l'enseignement des sciences et que chez nous le budget de l'Etat fournit difficilement. Elle est devenue par la multiplicité de ses cours, le nombre de ses facultés et la valeur de ses professeurs la plus grande université de l'Ouest. Elle finira par rivaliser avec Yale et Harvard. Outre le cours classique des lettres et des sciences, elle a une école de médecine, dans laquelle une place est faite à l'enseignement de l'homœopathie, une école de droit, qui a compté parmi ses professeurs des hommes de la valeur de Thomas Cooley et d'Ezra Seaman, une école des

[1] Actuellement les régents sont nommés par le peuple pour huit ans.

[2] M. Ten Brook, pp. 282 et suiv., développe ce point de vue et expose les efforts faits par les régents de l'université pour que les principales confessions soient représentées à peu près proportionnellement. Les catholiques seuls ne se prêtent pas à ces combinaisons.

mines, un collège d'agriculture, une école des sciences politiques[1].

Son historien résume ainsi la leçon à tirer des vicissitudes de la première partie de son existence :

Les institutions d'Etat, qui ont strictement ce caractère, n'ont jamais prospéré dans ce pays. Ce fait était notoire et était regardé presque universellement comme une raison décisive contre la prospérité et même contre la vie de cette institution. La seule question était de savoir de quelle manière l'échec se produirait. Le fonds universitaire lui avait bien été donné et avec lui l'obligation de créer une haute école. Mais il n'y avait pas dans l'université une conscience de sa propriété et de la responsabilité attachée à son administration. Cette conscience existe aujourd'hui partout. Les hommes qui ont la charge de l'Université vont de l'avant, dominés par le sentiment du devoir... Toutes les institutions qui ont réussi dans notre pays sont celles qui sont dirigées par des groupes d'hommes religieux au sens propre du mot ou par des corporations étroitement fermées. Leurs chefs ont été choisis non pas en vue des intérêts politiques qu'ils pourraient servir, mais en raison de l'intérêt qu'ils prennent au but de l'institution, de leur aptitude à le réaliser. Ils sont rarement changés et seulement en vue de rendre plus efficace le fonctionnement de l'institution... Tant que dura l'ancien système, les dénominations religieuses et leurs membres regardèrent l'Université comme leur étant étrangère. Des hommes importants estimaient qu'il était inutile de s'épuiser à faire ce que l'État avait entrepris. Nulle part il n'y avait d'enthousiasme pour l'Université ni de confiance en son avenir. Le gouvernement des politiciens la rendait impuissante pour le bien. Tant qu'il exista, il eut pour résultat d'enrayer plutôt que de promouvoir l'œuvre de l'éducation et il causa notamment un grand retard dans la fondation autour d'elle de collèges par les différents corps chrétiens[2].

Les Etats d'Iowa, de Minnesota, d'Indiana, de Colorado, de Nevada, d'Illinois, d'Oregon, d'Ohio, de Texas, de Wisconsin, de Nebraska, de Missouri, de Kansas, ont créé des universités sur le type de celle du Michigan[3]. Dans quelques-unes, les régents sont nommés par le suffrage universel; dans d'autres, par le gouverneur. La politique locale s'est bien donné quelquefois carrière à leur occasion; mais ce sont des embryons d'université seulement.

Celle de Californie a plus d'importance, et, ne fût-ce que par sa

[1] Les jeunes filles sont admises comme les jeunes gens à suivre les cours de l'université d'Ann-Arbor.

[2] Ten Brook, p. 184, 185.

[3] Voy. *The history of federal and state aid to higher education in the U. S.*, by Frank W. Blakmar (Washington, 1890).

position, elle est appelée à devenir avec le temps le centre intellectuel de la région du Pacifique. C'est aussi une création de l'Etat. Elle a eu d'abord à souffrir de l'immixtion de la politique locale. A une certaine époque, le parti des *Grangers*, qui dominait dans l'Etat, voulait sacrifier à l'enseignement de l'agriculture celui des lettres et des sciences[1]. En effet les universités d'Etat n'ayant pas de charte proprement dite peuvent voir leur constitution bouleversée par la législature. Cependant les dons qui leur ont été faits par l'Etat ne peuvent pas être révoqués par lui parce que ce serait une législation *ex post facto*. Les cours de la Caroline du Nord ont déclaré inconstitutionnelle une loi de cet Etat qui dépouillait l'université d'une dotation à elle faite par l'Etat lui-même[2].

La constitution de 1879 a donné à l'université de Californie certaines garanties. L'article 9, section IX, définit ainsi sa position :

L'université de Californie sera *a public trust*. Son organisation et son gouvernement conserveront à perpétuité la forme que lui ont donnée l'acte d'incorporation du 23 mars 1868 et les actes l'amendant. La législature n'aura que le contrôle nécessaire pour assurer l'exécution des conditions sous lesquelles sa dotation aura été formée et le placement et la garantie convenable des fonds. L'université sera entièrement indépendante de toute influence politique et de toute influence de secte; elle en sera préservée dans l'administration de ses régents et dans le gouvernement de ses affaires. Toutes les sommes provenant de la vente des terres publiques données à l'État de Californie par l'acte du Congrès de 1862 seront placées dans les termes de cet acte. L'intérêt de ces sommes sera exclusivement consacré à doter, entretenir et maintenir au moins un collège d'agriculture, où, sous les conditions et prescriptions formulées par ledit acte, les principaux objets d'enseignement seront les connaissances relatives à l'agriculture scientifique et pratique et aux arts mécaniques avec la tactique militaire et sans exclure les autres études scientifiques et classiques. La législature veillera à ce que, si par un emploi contraire ou par quelque autre accident une portion du fonds de l'université se trouvait perdue, l'État remplace cette portion ainsi perdue de manière que le fonds demeure à jamais intact. Aucune personne ne sera, à cause de son sexe, dans l'incapacité de fréquenter les *collegiate departments* de l'université.

Depuis lors l'université ne paraît pas avoir été gravement troublée dans sa marche.

[1] Voy. l'*Atlantic Monthly* de juillet 1874.
[2] Voy. Ten Brook, p. 171.

Il existe aux Etats-Unis beaucoup d'hommes prétendus spéciaux, qui ont toujours les yeux tournés sur l'organisation scolaire allemande et qui cherchent à la faire imiter dans leur pays. Les fonctionnaires des *boards of education*, les nombreux surintendants, qui y trouvent des positions lucratives, travaillent activement à propager ces idées. Ils le font aux frais du public dans les *circulaires d'information* du bureau d'éducation. Ils ont renoncé, nous l'avons dit, à créer une université nationale; car depuis vingt ans la théorie des *droits des Etats* a reconquis, dans l'opinion, une partie du terrain perdu après la guerre de la Sécession. Mais ces fonctionnaires préconisent l'établissement dans chaque Etat d'un système d'instruction publique embrassant tous les ordres d'enseignement depuis les *kindergarten* jusqu'aux collèges universitaires [1]. Ils voudraient, notamment, instituer dans chaque Etat une université officielle à laquelle les collèges et universités de fondation particulière seraient subordonnés et qui contrôlerait la collation des grades. Heureusement ces idées centralisatrices rencontrent une grande résistance dans les traditions libérales du pays et dans les intérêts des nombreuses dénominations religieuses qui ont fondé ces collèges et comprennent l'intérêt qu'elles ont à défendre le principe essentiellement américain de la liberté d'enseignement.

Claudio JANNET.

[1] Voy., entre autres, *The State and the higher education*, by Frederick M. Campbell, *superintendent of the Oakland schools*, dans les *Proceedings of the department of superintendence of the national Educational association at its meeting in Washington*, march 1889.

LES DÉFAILLANCES[1]

VI

La duchesse de Haut-Mont habitait le rez-de-chaussée d'un hôtel situé rue de Varennes, dont le propriétaire, qui s'était réservé le premier et le deuxième étages, passait la plus grande partie de l'année dans ses terres. Son intérieur ne ressemblait en rien aux installations modernes dont elle goûtait peu les élégances frivoles et prétentieuses, ainsi qu'elle les qualifiait, mais il n'offrait rien de banal et avait même grand air. Au fond de la cour pavée, dans laquelle donnait accès une porte cochère monumentale, s'élevait un perron d'une dizaine de marches bordé de vases Médicis en fonte bronzée dans lesquels s'étiolaient en été de maigres géraniums, et surmonté d'une marquise en zinc avec un baldaquin découpé, dont la peinture à moitié effacée simulait les rayures d'une tente. On entrait dans un vaste vestibule dallé de carreaux blancs et noirs, aux murailles froides et nues, ayant pour tout ornement un poêle immense en faïence, cerclé de bandes de cuivre étincelantes. A gauche se déroulait un large escalier de pierre à balustrade de fer forgé, qui conduisait aux étages supérieurs. A droite, était la porte de l'appartement de la duchesse.

A part la salle à manger, dont les fenêtres s'ouvraient sur la cour, toutes les pièces donnaient sur le jardin de l'hôtel de dimension assez restreinte, mais prolongé par d'autres jardins appartenant à des hôtels voisins et desquels il n'était séparé que par des murs peu élevés. Ce petit coin de verdure dont elle était seule à avoir la jouissance, était fort précieux à la duchesse qui s'absentait peu de Paris, n'aimant guère à s'éloigner de ses œuvres. Au printemps, par les croisées grandes ouvertes, le soleil entrait à flots avec les senteurs pénétrantes des acacias et des tilleuls. Les merles devenus familiers, faisant leurs nids chaque année dans un même massif de sureaux à l'un des angles du jardin, s'ébattaient sur la petite pelouse

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 juillet et 10 août 1891.

à la tombée de la nuit et se poursuivaient à travers les taillis avec des cris aigus. Très hauts de plafond, avec leurs boiseries grises sur lesquelles se détachaient des portraits de famille aux cadres noircis, les salons de la duchesse témoignaient bien en effet son aversion pour le goût du jour. On y eût cherché en vain ces petits meubles de fantaisie, ces étoffes anciennes drapées avec art, et ces innombrables brimborions dont croit devoir s'entourer aujourd'hui toute femme ayant souci de son intérieur. Les sièges, en tapisserie d'Aubusson dans le grand salon, en brocatelle rouge avec rosaces jaunes dans le plus petit, étaient alignés symétriquement le long des murs et de chaque côté de la cheminée, dépouillés de leurs housses seulement les jours de réception. Dans le grand salon, à la place d'honneur, posé sur une gaine de marbre rouge, était un superbe buste de Louis XIV, œuvre de Coysevox, donné par le grand roi à un duc de Haut-Mont qui, nommé ambassadeur extraordinaire près du Saint-Empire, s'était acquitté avec honneur d'une mission difficile dont on l'avait chargé.

La duchesse de Haut-Mont restait chez elle les lundis soir à partir de janvier, réceptions très simples dont la conversation et une tasse de thé faisaient tous les frais. Indépendamment de quelques fidèles qui pour rien au monde n'eussent manqué une de ces réunions, on venait volontiers y passer une demi-heure avant d'aller dans le monde ou en sortant de l'Opéra, et les salons un peu austères de la rue de Varennes se trouvaient illuminés pendant quelques instants de l'éclat des fraîches toilettes portées par de jeunes et élégantes mondaines. L'excellente femme était très aimée, aussi ses lundis étaient-ils des plus suivis. En outre, on la savait difficile dans ses relations, et compter parmi ses familiers était un honneur très apprécié. Sa nièce, Marthe de Pont-Briac, l'aidait à recevoir avec cette grâce charmante qu'elle apportait en toutes choses.

Elle aimait que l'on vînt de bonne heure chez elle, blâmant fort cette tendance de bien des gens à n'aller dans le monde qu'à une heure de plus en plus tardive, comme si arriver le premier constituait un manquement aux bienséances. Aussi, le lundi qui suivit l'invitation adressée par elle à Harlem et à sa fille, était-elle dès neuf heures dans ses salons, surveillant les domestiques qui allumaient les bougies des lustres et des appliques, fort inquiète de ne pas voir Marthe, que d'habitude son père amenait avant tout le monde, quitte à n'apparaître définitivement lui-même qu'un peu plus tard. Elle n'était rassurée, en effet, que lorsque sa nièce avait passé son inspection dans l'appartement, surveillé les apprêts de la réception et constaté que tout était correct. Le timbre résonnant dans le vestibule mit fin à ses inquiétudes.

— Enfin, te voilà, dit-elle à Marthe qui accourait l'embrasser. Quoi! monsieur ton père lui-même nous fait la grâce d'arriver d'aussi bonne heure? ajouta-t-elle en tendant la main à Pont-Briac qui paraissait derrière sa fille.

— Rendez justice, je vous prie, dit celui-ci gaiement, à ce sentiment puissant de la famille qui me fait arriver chez les miens presque devant que les chandelles soient allumées, comme on disait au temps du monarque dont voici la majestueuse effigie, ajouta-t-il en désignant le buste de Louis XIV.

Les deux domestiques, leur besogne finie, se retiraient, emportant leur allumoir.

— Heureusement, mon cher, répondit la duchesse, vous êtes arrivé l'opération terminée.

— Pourquoi cela, de grâce?

— Vous auriez été homme, vu l'habitude que vous en avez, à les faire allumer par les deux bouts.

— Continuation du sport, répliqua Pont-Briac en s'inclinant. Rougissez de votre ingratitude; je venais précisément à cette heure indue et condamnée par le code de la vie élégante, n'en déplaise aux théories que vous professez à cet égard, pour vous entretenir de ce que j'ai fait en vue de votre vente de charité.

— Ah! vous êtes un homme charmant, fit la duchesse enchantée. Vite, racontez-moi cela, pendant que Marthe va passer son inspection... Va, mon enfant, dit-elle à la jeune fille qui sortit en souriant pour obéir au désir de sa tante.

— Sachez donc, reprit Pont-Briac, que mes savantes et patientes recherches ont enfin abouti. Les décors et les costumes, exécutés sous ma direction d'après des documents aussi authentiques que possible, sont en bonne voie d'exécution et produiront, je crois, un effet considérable.

— Les décors? les costumes? fit la duchesse inquiète. De quoi donc s'agit-il?

— Vous avez cru peut-être, ma chère tante, que j'allais vous organiser un concert banal avec le concours d'artistes de bonne volonté ou de femmes du monde douées de quelque voix et ne détestant pas se produire sur les planches? Peut-être encore supposiez-vous que je m'occupais à vous monter une représentation quelconque, à racoler des jeunes filles et des jeunes gens cotés dans les salons comme actrices et acteurs de premier ordre et, suprême attraction, à leur faire jouer une pièce de circonstance composée par l'un de nos auteurs mondains les plus à la mode?

— Sans aller jusqu'à la représentation, je trouve qu'un concert spirituel avec chœurs...

— Fi donc! dit Pont-Briac l'interrompant, je ne m'emploierais pas à de pareilles misères. Je vous ai organisé...

— Mais quoi enfin? demanda la duchesse très intriguée.

— Des tableaux vivants.

— Des tableaux vivants! Y pensez-vous, mon cher? Et Monseigneur qui sera là!

— Rassurez-vous, ma bonne tante, d'abord ce seront des tableaux empruntés à l'histoire sainte.

— Si vous croyez me rassurer! Il y a de tout dans l'histoire sainte... Enfin, voyons, ajouta-t-elle toujours méfiante.

Alors Pont-Briac entama, en se complaisant dans son propre récit, la description du tableau combiné par lui et dont le sujet était l'entrevue de Salomon et de la reine de Saba, avec chœurs, ballet inédit, figuration de l'Opéra, costumes merveilleux...

— Mais vous êtes fou, mon cher, fit la duchesse effarée en l'interrompant, vous allez nous ruiner!

Pont-Briac s'excusa; il n'avait pas envisagé ce côté de la question. C'était l'affaire du trésorier. Il voulut passer au deuxième tableau, encore à l'état de projet, celui-là, un Sardanapale sur son bûcher, dont les splendeurs devaient surpasser encore celles du premier tableau; mais la duchesse se refusa absolument à entendre parler du Sardanapale :

— Tenons-nous-en à la reine de Saba, dit-elle, c'est bien assez comme cela.

Marthe rentra dans le salon, assurant que tout était parfait et en bon ordre.

— Tant mieux, fit la duchesse, je n'ai pas eu le temps aujourd'hui de m'occuper de rien. J'ai été absorbée je ne sais combien de temps par notre architecte qui est venu me soumettre des plans pour la chapelle. Voilà, je suis fort indécise... qu'est-ce que vous en pensez, vous autres? Roman pur ou gothique fleuri?

— Question grave, répondit Pont-Briac. Consultez la princesse Sarmiento que voici, ajouta-t-il en s'avançant pour la saluer au-devant d'une dame encore jeune et de très grand air qui venait d'entrer.

Fille aînée du duc de Lhérys auquel la Providence avait accordé une lignée nombreuse dont il n'était pas peu fier, tout en regrettant qu'elle n'y eût pas joint les moyens de pourvoir honorablement ses cinq filles, — car des quatre garçons il n'était pas inquiet, ils feraient leur chemin dans l'armée, — Mlle de Lhérys avait eu cette bonne fortune, ainsi s'exprimait son père, d'être recherchée par un gentilhomme sicilien de grande naissance, le prince Sarmiento, lequel possédait une fortune considérable et un cœur encore très

inflammable en dépit de ses cinquante-cinq ans bien sonnés. Il n'avait pu voir sans s'éprendre d'elle cette admirable jeune fille au port de reine, au profil pur comme celui d'une médaille grecque, et s'était flatté de se l'attacher par les liens de la reconnaissance, à défaut d'un autre sentiment plus tendre, en lui faisant la vie large et heureuse. Antoinette de Lhérys nourrissait l'espoir secret d'épouser un de ses cousins, officier d'état-major d'une grande distinction. Passa-t-il à côté de la passion discrète dont il était l'objet sans la deviner, ou fut-il effrayé par le caractère un peu sévère, presque imposant, de la beauté sculpturale de la jeune fille? Ce qui est certain, c'est qu'au moment où le prince Sarmiento posait sa candidature, on annonça le mariage de celui qui occupait toutes les pensées de Mlle de Lhérys avec une jeune fille du monde de la finance, très en l'air, toujours souriante et montrant ses dents de jeune chien, ayant un petit nez mutin très drôle planté au milieu d'un visage espiègle et le front couvert d'une forêt de frisons blonds jusqu'aux sourcils, — tout l'opposé de la fière Junon qui lui avait fait l'honneur de le distinguer. Désabusée, la belle Antoinette mit sa main dans celle du vieux gentilhomme sicilien et se promit d'être une épouse irréprochable.

Et, de fait, elle le fut. Si jaloux qu'il eût pu être, le prince Sarmiento eût été forcé de reconnaître que l'attitude de sa jeune femme défiait toute critique, que sa conduite ne pouvait donner prise au plus léger soupçon. Mais, se heurtant contre une indifférence absolue, qui, pour être inconsciente, n'en était pas moins cruelle, désespéré d'une froideur dont il comprit bien vite qu'il ne triompherait jamais et qui lui rendait la vie en commun pénible, le prince prit le parti d'aller passer la plus grande partie de l'année dans ses terres de Sicile, laissant avec une confiance entière la princesse à Paris, se contentant d'y faire de temps à autre une courte apparition, et très reconnaissant quand elle voulait bien venir pendant quelques semaines faire les honneurs de son palais de Palerme. La jeune femme accepta sans se faire prier cette vie nouvelle, menant assez grand train, grâce aux libéralités de son mari qui entendait qu'elle vécût sur un pied des plus honorables, allant dans le monde où sa beauté imposante, un peu hautaine, était fort admirée, mais tenait les hommages à l'écart plutôt qu'elle ne les attirait, consacrant son temps et ses soins à la charité, à l'exemple de son amie la duchesse de Haut-Mont qui l'avait lancée dans cette voie. Elle avait commencé par désœuvrement; comme elle était véritablement bonne et charitable, elle y prit un plaisir extrême, surtout du jour où elle eut, elle aussi, son œuvre à elle, qu'elle avait créée, qu'elle dirigeait, et auprès de laquelle toutes les autres lui

semblaient, sentiment bien légitime, ne mériter qu'un intérêt secondaire.

— C'est de votre chapelle qu'il s'agit, n'est-ce pas? dit-elle à la duchesse en lui serrant la main. J'ai de vos nouvelles et je vous en fais mon compliment. Il paraît que vous avez mis la main sur un personnage extraordinaire qui jongle avec les chèques de cent mille francs comme les autres avec les pièces de vingt francs. Dites donc, ma chère, après vous s'il en reste! J'en ai grandement besoin, je vous jure.

— Votre hospice ne marche donc pas? lui demanda la duchesse avec compassion.

— Aussi mal que possible! Notre concert a couvert à peine ses frais, et si nous ne trouvons pas la forte somme, nous voilà forcées de mettre la clef sous la porte.

— Cruelle extrémité, à laquelle j'espère que vous ne serez pas réduite... Mais, à propos, continua la duchesse, comment avez-vous appris l'aubaine qui nous est échue et qui vous a si bien mise au courant?

— Qui? Mais les journaux d'abord. Ils ont énuméré à qui mieux mieux, avec une complaisance que je soupçonne fort ne pas être gratuite, les largesses faites par ce monsieur.

— Et nous y figurons, mon œuvre et moi? demanda Mme de Haut-Mont inquiète.

— En toutes lettres, ma chère.

— Je n'aime pas beaucoup voir mon nom dans les gazettes, reprit la duchesse qui avait horreur de la publicité et du reportage mondain, blâmant et condamnant cette faiblesse qu'ont certaines personnes de ne pouvoir ouvrir leurs salons sans que la terre entière en soit informée et puisse lire dans les journaux l'énumération des invités de marque qui honoraient leur réception. Et d'abord, ajouta-t-elle, l'Évangile n'enseigne-t-il pas quelque part que la main gauche doit ignorer ce que donne la main droite?

— D'accord, fit Pont-Briac, intervenant dans la conversation, mais Harlem vous objecterait avec raison que, quand on donne des deux mains à la fois, il leur est bien difficile de conserver l'incognito l'une pour l'autre.

— Harlem? s'écria la princesse. Oui, c'est bien là le nom de ce bienfaiteur étonnant dont il faudra absolument, ma chère duchesse, que vous me fassiez faire la connaissance.

— Rien de plus facile, je vous le présenterai tout à l'heure.

— Ici? demanda la princesse faisant un geste de surprise.

— Oui.

— Vous avez invité ce M. Harlem à venir chez vous!

— Parfaitement.

La princesse n'en revenait pas :

— Après tout, dit-elle avec un léger mouvement d'épaules, pour cent mille francs...

D'autres personnes étaient arrivées, entre autres le comte de La Roche-Mesnil, qui, après avoir salué les personnes présentes, était allé s'asseoir à côté de Mlle de Pont-Briac et avait entamé avec elle une causerie à voix basse à laquelle la jeune fille semblait prendre un très vif intérêt. Le contentement intime qu'elle en éprouvait donnait à ses traits délicats une expression charmante et la rendait idéalement jolie. La duchesse s'en aperçut.

— Qu'a donc Marthe ce soir? demanda-t-elle en aparté à Pont-Briac. Je ne l'ai jamais vue aussi épanouie, et qu'est-ce que La Roche-Mesnil peut bien lui raconter?

— Rien, répondit le baron en riant, quelque point de l'histoire de France qu'ils élucident ensemble...

La duchesse n'eut pas le temps de demander l'explication de cette réponse bizarre. Une dame sèche et anguleuse, vêtue d'une robe de velours noir dont le miroitement à certaines places accusait les longs services, venait d'entrer dans le salon, suivie d'un grand jeune homme à la démarche traînante, à l'expression du visage fatiguée et ennuyée.

— En dois-je croire mes yeux? dit-elle à la nouvelle venue. Votre fils avec vous! Voilà une surprise tout à fait charmante.

La marquise de Vireleu, restée veuve à trente ans avec un fils d'une dizaine d'années, s'était consacrée tout entière à cet enfant qui devait suffire désormais à remplir sa vie. Mais l'amour maternel poussé à l'extrême, quand il ne rencontre pas chez la mère, comme contrepoids, une dose suffisante de raison et d'intelligence, produit généralement d'assez médiocres résultats. Ce fut malheureusement le cas. Désireuse de soustraire son fils au contact pernicieux de camarades dont la moralité pouvait laisser à désirer et les manières ne pas être d'une distinction irréprochable, elle voulut qu'il fît son éducation chez elle, sous ses yeux, et lui donna un précepteur. Celui-ci se trouva par bonheur être un homme de mérite; mais, malgré toute sa science, qui était réelle, et ses peines, qu'il n'épargna pas, il ne réussit à faire de l'élève confié à ses soins que ce qu'en langage universitaire on appelle un cancre. A moins, en effet, d'être remplacée par un amour de l'étude exceptionnel qui se rencontre rarement, l'émulation est un stimulant indispensable faute duquel le travail produit laisse à désirer, de même que la camaraderie est utile pour assouplir les caractères et préparer de bonne heure les hommes au commerce de leurs semblables. A seize ans,

le jeune Gaëtan avait manifesté un certain goût pour la carrière militaire et demandé à travailler en vue de Saint-Cyr. Sa mère poussa les hauts cris à cette proposition. Son fils unique dans l'armée, allant courir les garnisons lointaines et, en cas de guerre, exposé aux plus grands dangers, se pouvait-il rien concevoir de plus révoltant ! Découragé, le jeune homme n'insista pas, se replongea dans sa paresse, ne put même pas se faire recevoir bachelier et, ses études, si l'on peut appeler cela des études, terminées, ne songea plus qu'à mener une joyeuse vie, toute autre carrière, ou au moins la seule qu'il eût embrassée volontiers, lui étant interdite de par la volonté maternelle. Dans celle-là, par exemple, il réussit supérieurement, c'est une justice à lui rendre. Les efforts désespérés que fit Mme de Vireleu pour garder sous son aile ce rejeton précieux, n'aboutirent qu'à un échec déplorable, et elle dut regretter à plus d'une reprise d'avoir détourné son fils d'entrer dans l'armée.

A vingt-huit ans, Gaëtan de Vireleu, usé, fatigué, le crâne à moitié dégarni, habitué des petits théâtres et de tous les endroits chers aux viveurs, passant volontiers ses nuits au club, mais se refusant énergiquement à aller dans la bonne société, avait mangé tout ce qui lui revenait de son père et fortement entamé la fortune maternelle. Mme de Vireleu, désespérée, mais encore pleine d'illusions sur le compte de ce fils qu'elle adorait, se décida à le marier, et le jeune Gaëtan, traqué par ses créanciers, ne pouvant plus rien tirer de sa mère qui se refusait énergiquement à alimenter les coûteuses folies de son héritier, tant qu'il n'aurait pas adhéré à ce projet, fut bien forcé d'en passer par là. Le marquis de Vireleu ne devait et ne pouvait faire qu'un très riche mariage, la mère et le fils l'entendaient bien ainsi, et sur ce point il y avait accord complet entre eux. La duchesse pouvait leur être utile; elle ne détestait pas, quoiqu'elle s'en défendît, s'occuper de mariages, et des jeunes filles appartenant aux familles les mieux posées et les plus riches du faubourg avaient pris un mari de ses mains. Aussi Gaëtan ne s'était pas trop fait prier pour accompagner sa mère, ce qui était absolument contraire à ses habitudes et expliquait l'étonnement que la duchesse avait témoigné à sa vue.

— Gaëtan? répondit Mme de Vireleu, mais il ne me quitte plus. Il s'est rangé tout à fait et veut absolument se marier.

— En vérité? fit la duchesse un peu incrédule.

— Oui, ma chère duchesse, nous cherchons une jeune fille bien élevée, ayant des goûts simples et un peu de fortune naturellement... A l'occasion, pensez à nous, n'est-ce pas?... Après ça, la jeune fille aimerait le monde que ce ne serait pas un obstacle.

— Seulement, il faudrait forcer la dot en conséquence, murmura

le jeune marquis entre ses dents, la perspective d'avoir à conduire sa femme dans le monde tous les soirs lui étant souverainement désagréable.

Il alla serrer la main de Pont-Briac et de La Roche-Mesnil :

— Comment! vous fréquentez la bonne société maintenant? lui dit le baron d'une voix railleuse. Vous vous dérangez, mon cher.

— Il le faut bien, répondit Gaëtan. Si vous croyez que c'est pour mon agrément!

— Merci pour nous, reprit le baron.

— Qu'est-ce que vous voulez? Ma mère est affligée d'une déplorable manie, laquelle consiste à vouloir me marier, et, en attendant que j'aie coupé dans sa turlutaine, elle m'a coupé les vivres.

— La marquise a raison, fit La Roche-Mesnil. Croyez-moi, mon cher, il est grandement temps de changer de vie, et si vous rencontriez une jeune fille douée de sérieuses qualités du cœur et de l'esprit...

— Oh! je ne lui en demande pas tant, interrompit Gaëtan en ricanant. Qu'elle ait un physique à peu près présentable, et surtout un sac respectable, je la tiens quitte du reste.

— Et jusqu'à présent...? demanda le comte.

— Les sacs respectables se montrent récalcitrants, répondit mélancoliquement le jeune marquis, et les futurs beaux-pères sont sur l'œil... parce que je suis un fêtard. Comme s'il ne valait pas mieux faire la fête avant qu'après!

— Très juste, reprit le baron.

Robert de Roquebrune venait d'arriver. En entrant et avant même de saluer la maîtresse de la maison, il jeta un coup d'œil dans les salons et constata que Mlle Harlem n'était pas là. Il en éprouva à la fois une certaine satisfaction et un assez vif désappointement.

Robert, en effet, depuis quelques jours, était combattu entre les sentiments les plus opposés. Il aimait ardemment Mlle Harlem, de cela il ne pouvait douter; mais tout le séparait d'elle. Ce n'est pas sans de longues hésitations qu'il avait pris le parti héroïque de s'efforcer de l'oublier et d'éviter autant que possible toute occasion de la revoir; mais la raison et l'honneur lui imposaient ce sacrifice, quelque pénible qu'il pût être, et il s'était résigné. Telle est la cause pour laquelle il n'avait pas reparu chez Harlem, malgré les instances pressantes de ce dernier. S'il n'avait craint de désobliger la duchesse, il se serait abstenu de venir ce soir chez elle, sachant qu'il devait, selon toute probabilité, y rencontrer celle que, désormais, il était décidé à fuir. En ne la voyant pas, il avait supposé que peut-être elle viendrait un autre lundi.

Cela valait mieux ainsi, et cependant il ne put se défendre d'un peu de tristesse.

Le nom du financier prononcé près de lui attira son attention, et ce qu'il entendit le sortit d'incertitude. Décidément, elle et son père allaient venir, et il se raffermit dans sa résolution de ne pas se départir vis-à-vis de la jeune fille de la réserve la plus absolue.

— Ce Harlem n'a-t-il pas une fille? demandait la princesse Sarmiento.

— Oui, répondit la duchesse, vous la verrez tout à l'heure.

— Vous ne me disiez pas cela, fit la marquise de Vireleu avec empressement. Elle doit être fort riche; est-elle jolie, par-dessus le marché?

— Quelque beauté commune, dit la princesse avec dédain, qui va nous arriver couverte de bijoux et avec une toilette extravagante.

— Je préfère vous en laisser la surprise, répondit la duchesse en souriant et en tendant la main à un nouvel arrivant.

Grand, maigre, le visage encadré entre des favoris grisonnants soigneusement roulés au fer, la lèvre supérieure rasée, les cheveux ramenés sur le sommet de la tête, d'une politesse excessive et affectant dans ses manières une préciosité très différente du laisser-aller si répandu aujourd'hui, le comte de Saint-Agnel, très droit encore malgré ses soixante-quinze ans bien sonnés, avec son habit d'une coupe surannée à collet montant très haut, sa chemise garni d'un jabot tuyauté et son gilet de satin noir, représentait assez exactement le type de l'ancien beau des premières années du règne de Louis-Philippe. N'ayant pour tout patrimoine qu'un petit domaine dans l'Ariège, qui lui rapportait de sept à huit mille livres de rente, il vivait là avec la plus stricte économie, s'imposant toutes sortes de privations pendant la plus grande partie de l'année pour venir passer quelques semaines à Paris, où il était très recherché et jouissait d'une réputation d'originalité bien établie. Presque toujours solitaire, ne lisant jamais les journaux de manière à connaître le moins possible les turpitudes qui, à l'entendre, s'accomplissaient tous les jours, le gentilhomme ariégeois s'était refusé énergiquement à marcher avec son siècle. Les concessions aux exigences d'un état social nouveau lui semblaient odieuses. Il était resté intransigeant dans sa foi monarchique comme en toutes choses. A la mort du noble exilé de Frohsdorf, il n'avait pu prendre sur lui de se rallier au prince dont cet événement avait fait le chef de la maison de France, tout en ne se dissimulant pas l'inanité des efforts puérils tentés par d'autres intransigeants de son espèce pour lancer et faire admettre un prétendant de leur façon. On juge en quels termes il qualifiait la conduite de ces gentilshommes qui,

par lassitude sinon par conviction, désespérant d'une restauration monarchique devenue à leurs yeux de plus en plus improbable, estimant que la défense des intérêts conservateurs exigeait d'eux ce sacrifice, déclaraient accepter la forme actuelle du gouvernement. Chaque fois qu'une de ces défections honteuses, comme il les appelait, se produisait, il bondissait d'indignation. Le mot seul de république lui faisait perdre son sang-froid. Pratiquant, bien avant d'autres, la théorie de la Révolution prise en bloc, il ne distinguait pas dans cette époque troublée les réformes utiles des excès blâmables et justement réprouvés de toute âme honnête. Il englobait la Révolution entière, tous ses actes et tout ce qu'elle avait produit, république en tête, dans une commune réprobation. Au reste, ce n'est pas seulement dans cette tendance de certaines gens à renier les convictions de toute leur vie qu'il trouvait à fronder. Il estimait que tout marchait mal, que les caractères perdaient de leur dignité, que le respect de soi-même et l'esprit de caste allaient en s'affaiblissant, que l'on ne s'étudiait plus, comme par le passé, à maintenir intact le prestige du nom et du rang social. Il s'en plaignait hautement et ne se gênait pas pour dire vertement leur fait aux gens. On le laissait parler et l'on riait de ses boutades, qui, bien entendu, ne corrigeaient personne.

Avec cela chevaleresque, d'une noblesse de sentiments peu ordinaire, d'une bravoure à toute épreuve. Lors de l'expulsion dans son voisinage d'une demi-douzaine de bons religieux qui ne s'occupaient qu'à prier Dieu et à faire autour d'eux le plus de bien possible, on l'avait vu accourir à la tête de ses métayers, organiser la défense du couvent menacé, nécessiter de la part des autorités locales un déploiement de forces extraordinaire qui rendait toute résistance impossible, et c'est à grand'peine que l'effusion du sang avait pu être évitée.

— Vous voici à Paris? lui dit la duchesse qui le tenait en une estime toute particulière et lui était en outre un peu alliée.

— D'hier seulement, répondit-il en s'inclinant cérémonieusement devant elle et en baisant la main qu'elle lui tendait. Je n'ai pas voulu tarder à venir vous rendre mes devoirs, vous dont le salon est à peu près le seul aujourd'hui où l'on ne soit pas exposé à des contacts désobligeants.

— Aïe! se dit la duchesse un peu gênée, il tombe bien. Je n'avais pas pensé à lui.

Saint-Agnel faisait le tour des salons, s'empressant autour des dames, qu'il abordait avec des saluts de l'ancien régime, froidement poli avec les hommes, qu'il traitait, les jeunes surtout dont les allures avaient généralement le don de lui déplaire, avec une con-

descendance un peu hautaine. Une phrase prononcée près de lui lui fit faire un soubresaut :

— Il se fait bien attendre, votre M. Harlem, disait la princesse de Sarmiento à la duchesse.

— Comment avez-vous dit? demanda-t-il en se retournant brusquement, Harlem? On attend ici un M. Harlem? J'ai mal compris sans doute.

— Je dois vous dire..., insinua la duchesse avec embarras.

— Harlem! continua Saint-Agnel d'un ton méprisant. Un juif! Un spéculateur dont la fortune s'est faite à la Bourse des dépouilles d'autres spéculateurs, aussi peu recommandables, du reste, mais moins adroits que lui! Je vous en fais mon compliment, duchesse, ajouta-t-il ironiquement, si c'est ce monsieur-là que vous attendez ce soir, une jolie recrue que vous avez faite là!

Pont-Briac crut devoir intervenir et porter secours à sa tante, que cette attaque avait un peu déconcertée.

— N'en dites pas de mal, mon cher, dit-il en riant. C'est moi qui l'ai fait connaître à la duchesse.

— Vous en êtes bien capable, lui riposta Saint-Agnel, et cela ne me surprend nullement de vous. Mais que Mme la duchesse de Haut-Mont, qui s'était abstenue jusqu'à ce jour de toute fréquentation suspecte, en soit arrivée à recevoir chez elle un Harlem, il y a là, je l'avoue, de quoi me confondre et m'affliger.

— N'exagérons rien, mon cher ami, reprit doucement la duchesse. Tout le monde fait de même aujourd'hui sans se croire déshonoré pour cela, et ce n'est pas là ce qui mettra la société en péril.

— C'est votre avis, peut-être, répliqua-t-il sèchement, ce n'est pas le mien. Avec ces complaisances et ces faiblesses, vous vous perdez.

— Le voilà parti! s'écria Pont-Briac en riant de plus belle.

Les conversations particulières s'étaient tues, dominées par la voix mordante du comte qui se tenait debout, adossé à la cheminée du grand salon, les mains croisées derrière le dos, le regard assuré et prêt à accabler, sans pitié ni merci, quiconque émettrait un avis opposé au sien. Tous les yeux étaient fixés sur lui.

— Oui, vous vous perdez, répéta-t-il. En accueillant les gens de la finance comme s'ils étaient des vôtres, vous compromettez l'avenir d'une manière irréparable et vous vous dépouillez de la seule supériorité que vous eussiez sur eux. Jusqu'ici, en effet, vous les dominiez par le dédain que vous professiez à leur endroit, par l'exclusion dont ils étaient l'objet dans votre monde. Il leur était loisible de s'enrichir, souvent à nos dépens, d'entasser millions sur millions, de déployer un luxe extravagant, d'accaparer les objets

d'art les plus rares, les tableaux les plus merveilleux, eux seuls étant capables d'y mettre le prix en défiant toute concurrence, mais au moins nous avions la satisfaction de pouvoir leur dire : « Ah! gredin! tu regorges de richesses, tu as un hôtel superbe, dans lequel tu donnes des fêtes somptueuses, mais à tes fêtes tu ne peux inviter que des gens de ton espèce qui ne valent pas mieux que toi. Tu meurs d'envie de venir chez nous et tu donnerais bien la moitié de ta fortune pour te payer cette satisfaction; mais n'y compte pas, tu ne l'auras jamais. Entre ton monde et le nôtre existe un fossé infranchissable, et tout ton or ne le comblerait pas. » Voilà ce que nous pouvions leur dire, et j'avoue que, pour ma part, j'y trouvais une grande douceur.

— Il y a du vrai dans ce que dit Saint-Agnel, observa à mi-voix la princesse Sarmiento.

— Mais vous avez changé tout cela, poursuivit-il stimulé par cet encouragement. La charité est venue, qui a servi de trait d'union entre des gens que tout devait séparer. Il vous a semblé fort doux, à vous, mesdames, de palper de grasses aumônes pour les œuvres que vous patronniez, peu vous importaient même les croyances religieuses des gens dont vous acceptiez le concours monnayé, et l'on vous voit tous les jours rechercher pour des fondations catholiques le patronage inavouable des pires ennemis de votre Dieu. Or, quand l'épaisseur du velours d'une aumônière sépare seule la main qui donne de celle qui reçoit, ces deux mains sont bien près de se joindre. C'est ce qui est arrivé. Aujourd'hui vous allez chez ces gens-là, vous vous pressez à leurs raouts, vous mangez leurs dîners, vous vous disputez à qui tuera leurs faisans et vous leur avez donné chez vous leurs grandes entrées. Bientôt ils y auront les petites, en attendant qu'ils y soient les maîtres.

Un murmure désapprobatif parcourut l'assistance.

— Vous allez vraiment trop loin, mon cher, dit la duchesse se faisant l'interprète du sentiment général.

— Vous trouvez? Regardez donc en arrière dans le passé. Vos aïeux détenaient à la fois l'argent et la considération : le premier, conséquence des vastes domaines, des fiefs accordés par le roi à ceux qui avaient versé leur sang pour lui; la seconde, engendrée par les services éclatants rendus au pays et le respect de soi-même. Les évènements, les prétendues réformes apportées à une société qui n'a jamais été si malade, une législation absurde, cause de l'émiettement des fortunes, l'envahissement progressif d'une secte adonnée exclusivement au culte du veau d'or, votre insouciance enfin qui est le pire de tous les maux, vous ont fait perdre l'argent. En ne gardant pas votre rang, en élevant à votre niveau ceux que vous

deviez maintenir au-dessous de vous, vous vous dépouillez du seul avantage qui vous restât, et bientôt vous n'aurez plus comme consolation que le souvenir de ce qu'étaient vos pères et de ce que vous-même n'avez pas su être.

L'assistance devenait houleuse. La question que traitait Saint-Agnel était brûlante. Au fond, bon nombre des personnes présentes lui donnaient raison, mais d'abord qu'y faire? Il y a des courants qu'on ne remonte pas. Ensuite l'orateur gâtait sa cause par une exagération manifeste.

— Mais parmi ceux dont vous répudiez la fréquentation, observa le comte de La Roche-Mesnil qui jusque-là avait écouté attentivement et en silence, il en est cependant des plus honorables, véritables grands seigneurs que chacun peut être fier de connaître et qui font de leur fortune le plus noble usage.

— Eh! parbleu! je le sais bien, reprit Saint-Agnel, et c'est ce dont j'enrage. Vous avez commencé par ceux-là, ce qui pouvait se comprendre jusqu'à un certain point, et, ne sachant pas vous arrêter, vous finirez par les autres, ce qui sera sans excuse. Vous ferez bon visage à quiconque se présentera à vous, des millions dans la main, sans lui en demander la provenance. Vous le faites déjà pour ceux qui viennent à vous sous pavillon étranger. Alors qu'arrivera-t-il? Succombant sous l'envahissement des barbares introduits par vous-mêmes dans la place, la société périra, et c'est vous qui aurez été ses fossoyeurs!

Ce fut cette fois dans toute l'assistance un concert unanime de réclamations. Ce Saint-Agnel était absurde avec ses prédictions sinistres. D'où venait ce prophète de malheur? Il reçut l'orage sans broncher, nullement décontenancé.

— Oui, oui, continua-t-il en élevant la voix pour dominer le bruit, j'arrive de ma province, je ne suis pas dans le mouvement, c'est convenu... Mais, au fond, j'y vois plus clair que vous. Oh! ils sont très malins. Leur travail d'absorption se fait lentement, mais sûrement. Ils vous font épouser leurs filles, en attendant qu'ils en viennent à épouser les vôtres. Pour faciliter l'assimilation, ils se parent de titres de rencontre achetés je ne sais où. Ils font de vous leurs complices en vous fourrant dans les conseils d'administration de leurs sociétés véreuses... Tenez! voici Pont-Briac... Je n'en sais rien, mais je parie bien qu'il en est.

— Diable d'homme! fit Pont-Briac. On ne peut rien lui cacher... Alors vous nous condamnez à rester oisifs et à ne rien faire?

— Qui vous dit cela? Faites du blé, faites du bois, faites de la viande..., faites même des lois, ajouta-t-il ironiquement, si vos fermiers et vos domestiques daignent vous honorer de leurs suffrages

mais ne faites pas d'affaires... Jolis administrateurs! poursuivit-il, sa verve mordante étant loin d'être épuisée. Vous n'administrez rien du tout. Vous endossez bénévolement, les yeux fermés, la responsabilité des turpitudes et des vilenies qu'on commet sous le couvert de votre nom, et, un beau jour, la bombe éclate... Pardieu! comme il arrivera peut-être demain pour je ne sais quelle société suédoise ou norwégienne.

Une même question jaillit à la fois des lèvres de la duchesse et de celles de Pont-Briac :

— Les mines de Norwège peut-être?

— Justement, répondit Saint-Agnel. Vous connaissez ça?

— Qui vous a dit...? interrogea le baron inquiet.

— Mon beau-frère le sénateur... Aujourd'hui, dans les couloirs du Luxembourg, il a entendu le garde des sceaux parler de poursuites que peut-être il allait se voir obligé d'ordonner.

— Des poursuites? s'écrièrent à la fois le baron et le comte.

— Ça vous intéresse? demanda Saint-Agnel goguenard. Si c'est dans cette affaire-là que vous êtes, il n'est que temps de vous en tirer.

Cette nouvelle tout à fait inattendue avait causé un certain émoi. Pont-Briac s'efforçait de dissimuler son inquiétude et faisait bon visage. Mais la duchesse, armée d'une moindre dose de philosophie, ne réussissait pas à maîtriser ses angoisses. De fait, elle n'avait pas peu sujet d'être préoccupée.

Outre le très grand ennui de savoir son neveu engagé dans une affaire qui allait devenir désastreuse et où son honneur pouvait se trouver compromis, elle avait à redouter une grosse perte d'argent. Elle n'avait pu résister à la tentation et, entraînée par les séduisantes promesses de Harlem, désireuse de réaliser un bénéfice dont son œuvre profiterait, elle s'était, non sans de violents combats, décidée à suivre les conseils du financier. Celui-ci lui avait envoyé son fils et elle avait donné au jeune homme l'autorisation d'opérer pour son compte sur les Norwégiennes dont la hausse, au dire de Harlem, était certaine. Au bout de quelques jours, un remords l'avait prise et elle avait voulu couper court à cet essai de spéculation dont elle était un peu honteuse. Le matin même elle avait écrit à Raoul, en le priant de vendre ses actions et de liquider sa situation, désirant qu'il n'en restât pas trace et espérant que la tentative ne lui reviendrait pas trop cher. Si la nouvelle apportée par Saint-Agnel était exacte, les actions avaient dû baisser fortement et sa perte devait être considérable.

Saint-Agnel, très fier de l'effet produit, avait quitté son poste devant la cheminée, et les conversations particulières étaient reparties de plus belle.

— Dites donc, ma chère duchesse, fit tout à coup la princesse Sarmiento, après ce que vient de nous dire Saint-Agnel, je crois que je peux en faire mon deuil pour ce soir, de votre financier.

La duchesse n'eut pas le temps de répondre. Le maître d'hôtel, ouvrant la porte, annonçait à haute voix :

— Monsieur le baron Harlem... Mademoiselle Harlem...

— Là! que vous disais-je? fit à mi-voix Saint-Agnel triomphant. Le voilà baron!

Les conversations se turent comme par enchantement et tous les yeux se tournèrent vers la porte.

Gabrielle parut la première, admirablement belle dans une toilette d'une simplicité étudiée, une robe tout unie, d'une étoffe de soie blanche très souple. Du corsage qui moulait étroitement son buste aux lignes harmonieuses émergeaient les épaules d'une blancheur nacrée, d'une pureté de formes irréprochable. Sa chevelure noire était simplement relevée en une grosse torsade sur le sommet de la tête. Pas un bijou, deux minces anneaux d'or qui ne valaient pas six louis la paire, cerclaient seuls ses poignets délicats. Derrière elle, Harlem venait, très correct, l'air digne, promenant derrière son pince-nez ses regards sur l'assistance et cherchant la maîtresse de la maison, s'étudiant à paraître très à l'aise, plus intimidé au fond qu'il ne voulait se l'avouer.

Tous deux s'arrêtèrent un instant, déconcertés par le silence glacial qui accueillait leur entrée, par tous ces regards dirigés sur eux et dans lesquels se lisait une curiosité étonnée, exempte de bienveillance. Gabrielle eut le sentiment qu'elle entrait dans un milieu hostile et en éprouva un malaise pénible. Marthe, prise de compassion, vint à elle et l'embrassa.

La duchesse se levant fit un pas à leur rencontre et, très gênée, d'une voix dans laquelle se devinait la contrainte qu'elle s'imposait pour rester polie :

— Mon Dieu, monsieur, dit-elle à Harlem, c'est bien aimable à vous... je n'espérais plus, après ce que nous venons d'apprendre...

Harlem parut très étonné.

— Ce que vous venez d'apprendre, madame la duchesse? répéta-t-il cherchant à comprendre, semblant implorer la solution d'un problème qui, évidemment, l'intriguait au plus haut degré.

— Ah çà, mon cher, lui dit brutalement Pont-Briac estimant que le mieux était de tirer sans plus tarder l'affaire au clair, qu'est-ce que c'est que cette histoire de poursuites que le garde des sceaux serait, dit-on, sur le point d'ordonner contre vous?

— Des poursuites?... répondit Harlem en partant d'un franc éclat de rire. Voyons, mon cher baron, je ne suppose pas que per-

sonne ici ait pu prendre au sérieux une pareille plaisanterie.

— Alors...? fit la duchesse que le calme du financier commençait à rassurer.

— Je suis honteux, continua celui-ci avec bonhomie, d'avoir à vous entretenir de sottises pareilles. Des envieux, des intrigants avaient parlé d'accaparement, et le gouvernement un moment abusé a pu avoir la faiblesse de s'émouvoir de ces niaiseries... Mais son erreur n'a pas été de longue durée. Nous avons abaissé nos tarifs sur l'avis du conseil d'administration, ainsi que le baron de Pont-Briac a pu vous le dire...

— Moi? fit celui-ci étonné.

— Nos actions se relevant ont fait un bond prodigieux en avant, et le ministre reconnaissant des sacrifices que nous consentons en faveur de l'agriculture, vient de me faire savoir qu'il me conférait l'ordre du Mérite Agricole... en attendant mieux, ajouta-t-il en glissant de côté un regard complaisant sur la boutonnière encore vierge de son habit.

Une détente s'était produite. On avait eu tort d'ajouter foi trop vite à des bruits sans fondement. La duchesse en était toute heureuse.

— Vous ne sauriez croire, cher monsieur, dit-elle à Harlem, le plaisir que vous me faites en me racontant tout cela... Aussi, ajouta-t-elle avec dédain, c'est ce Saint-Agnel avec ses potins...

— Moi? par exemple! s'écria celui-ci se regimbant.

— Dites donc, vous étiez bien informé, vous, lui dit Pont-Briac d'une voix railleuse.

— Oui, riez, riez tant qu'il vous plaira, répliqua Saint-Agnel. Je vous ai dit que ces gens-là étaient très malins. En voilà bien la preuve.

Pont-Briac ne l'écoutait plus :

— Depuis quand baron, mon cher? demanda-t-il à Harlem. Tous mes compliments...

— Ne m'accablez pas, répondit le financier presque suppliant. Le souverain d'une puissance à laquelle j'avais rendu quelques services à propos d'un emprunt, a daigné me conférer... Un pur enfantillage, ajouta-t-il en s'excusant, je suis presque honteux de m'affubler de ce titre pour rire devant des représentants de notre ancienne et glorieuse noblesse, l'honneur du pays.

Il avait en parlant haussé la voix, sans s'en rendre compte, sans doute, plus qu'il n'eût été nécessaire pour être entendu du baron seul.

— Il est modeste, au moins, pensa la princesse qui n'avait rien perdu des paroles de Harlem.

La duchesse s'était emparée de Gabrielle, désireuse de racheter et de faire oublier la froideur avec laquelle elle l'avait reçue à son entrée :

— Venez, ma chère enfant, lui dit-elle, que je vous présente à la princesse Sarmiento et à la marquise de Vireleu qui seront charmées de vous connaître.

Ces dames firent bon accueil à la jeune fille dont la beauté et l'attitude pleine de tact les avaient prévenues favorablement :

— Mais elle est délicieuse, votre jeune fille, dit tout bas la marquise à Mme de Haut-Mont.

— Oui, répondit celle-ci, et avec les quatre millions qu'elle possède déjà, sans compter ce que son père lui donnera, elle ne sera pas embarrassée, je pense, pour trouver un mari.

— Quatre millions! s'écria Mme de Vireleu dont les yeux s'allumèrent. Ah! ma chère duchesse!... Gaëtan! fit-elle en se retournant et en cherchant des yeux son fils. Où est-il, ce Gaëtan?

Son fils, qui s'ennuyait ferme dans un coin du salon, arriva d'un pas nonchalant. Elle lui parla à l'oreille, en lui désignant Gabrielle du regard.

— Une Juive, ma chère..., fi! dit la princesse à Mme de Vireleu d'un ton de reproche et avec une moue dédaigneuse.

— Ecoutez donc, riposta celle-ci, après tout nous ne serions pas les premiers... et puis pour les enfants on poserait ses conditions.

L'impression fâcheuse produite par Saint-Agnel avec son histoire de poursuites et de garde des sceaux était entièrement dissipée :

— Vous regardez mes salons, mon cher monsieur, dit gracieusement la duchesse à Harlem qui promenait ses regards sur les portraits pendus aux murailles, et vous les trouvez bien pauvres à côté des vôtres.

— Excusez-moi, madame la duchesse, répondit-il en s'inclinant. Ils ont dans leur simplicité un air de grandeur que les nôtres avec toutes leurs dorures ne posséderont jamais, et l'on éprouve en y entrant une sorte d'émotion respectueuse, comme lorsqu'on pénètre dans un sanctuaire.

— Eh mais! voilà qui n'est pas si mal dit, observa à mi-voix la princesse qui attendait avec impatience que Harlem lui fût présenté.

La duchesse devina ce désir et, lui désignant de la main le financier :

— Ma chère princesse, monsieur Harlem...; pardon, fit-elle en se reprenant, le baron Harlem que vous désiriez connaître.

Harlem s'inclina respectueusement, en murmurant quelques mots de remerciement pour le très grand honneur dont il était l'objet.

— La princesse Sarmiento, continua Mme de Haut-Mont s'adres-

sant à Harlem, est, comme je le suis, présidente d'une œuvre bien intéressante qui absorbe tout son temps, un hospice pour les veuves infirmes.

— Je sais très mauvais gré à la duchesse, monsieur, dit la princesse, de vous avoir parlé de mes pauvres vieilles femmes. En ambitionnant de vous connaître, je semble avoir été guidée par le seul désir d'appeler sur elles vos largesses.

— Désir bien légitime, princesse, répondit Harlem avec empressement. N'avons-nous pas, nous autres, à nous faire pardonner notre richesse, et pouvons-nous faire mieux que d'en consacrer une partie au soulagement de ce pauvre monde qui vit au-dessous de nous et qui vit si mal, qui grelotte de froid en hiver et qui ne mange pas à sa faim tous les jours?

Pont-Briac, qui rôdait dans les environs, dressa l'oreille :

— Il me semble, dit-il à sa tante, que j'ai déjà entendu cela quelque part.

— Moi aussi, répondit celle-ci en cherchant, ne se souvenant plus que c'était elle-même qui s'était exprimée en ces termes quelques jours auparavant chez Harlem.

— Cela m'enhardit, cher monsieur, reprit la princesse très souriante, à vous dire que, moyennant cinq mille francs une fois donnés, on peut fonder un lit et devenir bienfaiteur de l'œuvre.

— Veuillez, dit simplement Harlem, me faire l'honneur de m'inscrire sur la liste de vos bienfaiteurs pour vingt lits.

— Vingt lits! mais nous sommes sauvées! s'écria la princesse ravie.

— Vous recevrez demain, continua-t-il, le montant de ma souscription.

— Faites mieux, cher monsieur, apportez-le moi vous-même, en compagnie de votre charmante fille. Je reçois mes amis tous les mercredis, de quatre à six.

Saint-Agnel, qui entendit l'invitation, ne put réprimer un haut-le-corps :

— Bon! grommela-t-il, la voilà, elle aussi, qui passe à l'ennemi! Rien ne m'étonnera plus maintenant... même les choses les plus monstrueuses... Tenez, on me dirait que Mme la duchesse de Haut-Mont joue à la Bourse, je répondrais : Après tout, c'est bien possible.

La duchesse, très mal à l'aise, toussa pour dissimuler son embarras :

— Hum! mon cher, fit-elle mécontente, je ne sais vraiment pas où vous allez chercher des idées pareilles...

Dans le salon voisin, Robert de Roquebrune était le centre d'un cercle de jeunes filles qui l'interrogeaient sur son séjour au Tonkin

et les expéditions auxquelles il avait pris part. Il s'en défendait de son mieux, prétendant n'être pas encore arrivé à l'âge auquel il est permis aux vieux militaires d'ennuyer les gens du récit de leurs campagnes. Marthe était allée chercher Gabrielle, et toutes deux de compagnie allaient se joindre à l'entourage du jeune capitaine; mais celui-ci, qui avait déjà salué de loin Mlle Harlem peu de moments après son arrivée, prétexta, en la voyant s'approcher, d'un renseignement important qu'il avait à demander à La Roche-Mesnil, et interpellant ce dernier, non sans s'être excusé auprès de son auditoire très désappointé, lui prit le bras et l'entraîna dans la pièce voisine.

Harlem était très fier et parfaitement heureux. On le traitait avec beaucoup de bienveillance. En Saint-Agnel seul il avait flairé un ennemi.

— Quel est ce monsieur? demanda-t-il à Pont-Briac.

— Le comte de Saint-Agnel, répondit le baron, un gentilhomme campagnard, grand chasseur... Parbleu! continua-t-il, s'amusant par avance du spectacle qu'il allait se donner, je vais vous présenter à lui, vous l'inviterez à vos chasses.

La présentation fut faite dans les règles:

— Monsieur le comte, dit en saluant Harlem décidé à se gagner les bonnes grâces de chacun, j'apprends que vous êtes chasseur. Si vous voulez me faire l'honneur de venir à ma chasse de Bois-Cercy, je me fais fort de vous faire tuer cinquante faisans en deux heures de temps.

— Monsieur, répondit Saint-Agnel avec hauteur et en toisant son interlocuteur des pieds à la tête, j'habite pendant dix mois de l'année un petit domaine que je possède quelque part là-bas, dans l'Ariège, et où je fais des économies pour vivre à peu près décemment deux mois à Paris. Quand j'invite un voisin à venir chasser chez moi, en arpentant mes guérets du matin jusqu'au soir et en se donnant beaucoup de mal, il arrivera peut-être à tuer une couple de bartavelles et, dans les grands jours, un lièvre... nous autres gens du Midi nous disons une *lébre*... J'en ai rarement plus d'un par saison. Eh bien! monsieur, vous me croirez si vous voulez, mon voisin se trouve plus honoré d'avoir tué chez moi ce modeste gibier que s'il avait abattu vos cinquante faisans.

— Et j'estime que votre voisin a grandement raison, répliqua Harlem très poli. Mais les mœurs du Nord diffèrent de celles du Midi, et si je soumettais mes invités au régime d'un lièvre et de deux perdreaux par tête, j'ai lieu de croire que... eussé-je l'honneur d'être le comte de Saint-Agnel en personne... ils trouveraient la portion un peu congrue.

Et saluant le comte dont faire la conquête lui semblait décidément une entreprise malaisée, il se disposa à s'éloigner.

— Je crois, Dieu me pardonne, que le drôle me raille, se dit Saint-Agnel un peu démonté par la riposte de son interlocuteur.

Mais la duchesse arrivait et proposa un whist.

— Volontiers, dit le vieux gentilhomme, mais je vous préviens, messieurs, que je ne joue qu'à 10 centimes la fiche.

— L'honneur de faire votre partie, monsieur le comte, dit Harlem, suffirait pour l'intéresser.

Ils se dirigèrent vers l'autre salon où la table de jeu était dressée :

— Après vous, monsieur le baron, fit Saint-Agnel avec une politesse affectée en s'effaçant à la porte pour laisser passer Harlem qui, de guerre lasse, dut céder.

Raoul venait d'arriver et avait été fort heureux de trouver là Gaëtan de Vireleu, tous deux se rencontrant fréquemment dans les endroits de toute nature consacrés au plaisir. Ils entamèrent aussitôt une discussion approfondie touchant les mérites d'une acrobate incomparable dont les débuts récents aux Folies-Bergère avaient fait sensation.

La duchesse venait d'inviter ses hôtes à passer dans la salle à manger pour y prendre une tasse de thé.

— Eh bien, es-tu content? Ça marche-t-il? demanda Mme de Vireleu à son fils auquel elle avait fait signe de la rejoindre et dont elle prit le bras pour quitter le salon.

— Ah! ouiche! répondit le jeune homme. Le capitaine les accapare toutes. Ici comme partout, il n'y en a plus que pour l'armée. C'est votre faute, vous n'avez pas voulu que j'entre à Saint-Cyr. Pas militaire, pas même volontaire d'un an, dispensé comme fils de veuve, pas de prestige...

Les deux salons s'étaient vidés, à part les joueurs de whist qui continuaient silencieusement leur partie. Robert, resté en arrière, se demandait s'il n'avait pas fait suffisamment acte de présence et pensait à se retirer quand, à la porte du salon dans lequel il se trouvait seul en ce moment, il aperçut Mlle Harlem qui venait à lui. Gabrielle, en effet, avait été confirmée par la réserve persistante de Robert dans cette pensée que c'était à elle qu'il appartenait de faire les premiers pas. Sa fortune lui en donnait le droit, lui en faisait même un devoir. A qui, sinon à elle, appartenait-il de combattre les scrupules très honorables que pouvait avoir le jeune officier à se déclarer? Si anormal, si en dehors des règles et des conventions que fût peut-être un pareil procédé, elle était décidée à s'expliquer avec lui, à lui donner à entendre à mots couverts que s'il se présentait il serait le bienvenu, qu'on gardait précieuse-

ment le souvenir du service rendu et qu'on était disposé à lui donner de la reconnaissance qu'on en avait tel témoignage qu'il pourrait désirer. Si cette tentative échouait, au moins elle saurait à quoi s'en tenir et n'aurait rien à se reprocher.

Robert, en voyant la jeune fille, avait fait un mouvement comme pour se retirer.

— Monsieur de Roquebrune, fit-elle en venant délibérément à lui, est-ce que je vous fais peur?

— Peur? répondit en souriant Robert qui, jugeant la retraite impossible, se décidait à affronter l'ennemi et faisait appel à tout son courage.

— Oh! reprit la jeune fille, je sais que c'est un sentiment auquel vous n'êtes guère accessible, et cependant comment expliquer autrement le soin que vous mettez à m'éviter?

— Vous vous méprenez, mademoiselle, je vous assure, fit Robert se défendant.

— Ne niez pas... Depuis le jour où vous êtes venu chez mon père, on ne vous a pas revu. Vous aviez promis de revenir pourtant. Pourquoi ne l'avez-vous pas fait? Ce soir, vous avez évité de vous rapprocher de moi, vous paraissiez vous appliquer à me fuir...

— N'en croyez rien, mademoiselle, protesta le jeune homme avec un peu d'embarras. Si je ne suis pas revenu chez M. Harlem, c'est que des empêchements imprévus...

— Non, non..., fit-elle avec un sourire... J'ai tort de me plaindre peut-être, mais enfin, continua-t-elle gaiement, on ne sauve pas les gens pour les abandonner ensuite comme cela. On n'en a pas le droit. Si l'effusion de leur reconnaissance vous gêne, croyez-vous que la gêne ne soit pas encore plus grande pour eux, de ne savoir que faire de leurs remerciements, surtout quand ils en attendent le placement depuis deux ans! Ils ont un arriéré à rattraper, et il serait charitable à vous de leur en faciliter les moyens.

— Vous m'avez remercié déjà, vous et monsieur votre père, répondit Robert s'étudiant à rester très calme, dix fois plus que ce léger service n'en valait la peine.

— Cela vous plaît à dire, mais nous sommes meilleurs juges que vous... A moins toutefois que nous n'estimions ma modeste personne à un prix trop élevé.

Robert fit en souriant un geste de dénégation.

— Pour moi, continua-t-elle, j'étais disposée à voir dans la manière dont notre connaissance s'était faite quelque chose de presque surnaturel. Pensez donc : vous vous rencontrez là, juste à point, dans une petite gare à l'autre bout de la France, pour m'arra-

cher à une mort affreuse... et, il y a quelques jours, mon frère nous amène un de ses camarades, un officier de son régiment, et il se trouve que cet officier, c'est vous, vous dont je n'avais pu retrouver la trace... car à cette époque-là vous vous dérobiez déjà... vous dont j'ignorais même le nom! Ça vous paraît naturel, à vous? A moi pas, et j'y vois autre chose que du hasard.

— En tous cas, dit Robert avec enjouement, ce serait un hasard qui a bien fait les choses et que je bénis du fond du cœur.

— Est-ce bien du cœur que part votre bénédiction? fit la jeune fille en hochant la tête. Enfin, il me semble à moi, je me trompe peut-être, que quand il s'est passé entre deux personnes un évènement semblable, cela crée comme un lien entre elles. On dit qu'un bienfait engage plus le bienfaiteur que celui qui en a été l'objet et qu'une fois qu'on a commencé à se montrer bon pour quelqu'un, on est forcé de continuer. C'est ce que m'avait persuadé un pauvre homme auquel, par un secours apporté à propos, j'avais, prétendait-il, sauvé la vie. Il se targuait de cela pour m'assaillir constamment de nouvelles demandes plus ou moins fondées auxquelles, pensait-il, je n'avais pas le droit de me soustraire. Il était mon pauvre, ma chose à moi. Je ne pouvais pas me désintéresser de lui, et il en était si convaincu qu'il avait fini par me faire partager sa conviction et que je m'étais résignée à ce rôle de bienfaiteur un peu malgré lui... Eh bien! de vous à moi il en est de même. Vous m'avez sauvé la vie et, cela fait, vous vous croyez quitte envers moi?... Il n'en est rien. Votre bienfait vous engage. Je ne suis plus pour vous une étrangère, une connaissance banale. Vous me devez votre appui, votre intérêt, votre amitié même...

J'aimerais bien, ajouta-t-elle en le regardant timidement et en souriant, être votre pauvre à vous.

— Par malheur, fit Robert en souriant également, le pauvre... est bien riche.

— Par malheur, reprit-elle avec un soupir, oui, vous avez raison... Vous n'êtes pas comme tant d'autres, qui, à votre place, se fussent déjà posés en prétendants. Vous avez l'âme trop fière et trop élevée. Vous me fuyez, parce que vous craignez qu'on ne vous accuse de spéculer sur le service rendu... C'est bien, cela; c'est d'un homme d'honneur, et pourtant...

Elle s'arrêta, craignant d'en trop dire. Ne s'était-elle pas déjà suffisamment avancée et n'eût-il pas dû lui épargner le reste du chemin. Ç'eût été généreux de sa part, et elle lui en eut su un gré infini.

Mais il n'y paraissait nullement disposé, ne se départant pas vis-à-vis d'elle de son attitude polie et froidement respectueuse; et elle

en éprouvait un douloureux étonnement. Se pouvait-il qu'il se refusât volontairement à la comprendre?

— Et pourtant, continua-t-elle, reprenant la phrase interrompue et décidée à aller jusqu'au bout, si les jeunes filles dans une situation semblable à la mienne sont condamnées à n'épouser qu'un homme qui les aura recherchées pour leur fortune, convenez qu'elles sont bien à plaindre. Quel triste sort est le leur, si la délicatesse, le désintéressement sont des qualités qu'il leur est interdit de rencontrer chez celui auquel elles confieront leurs destinées!

Robert sentait l'émotion le gagner.

— Je vous jure, mademoiselle, dit-il avec force, mais d'une voix qui tremblait un peu, que nulle jeune fille ne mérite plus que vous d'être aimée par un honnête homme.

— Merci, je le crois comme vous, reprit-elle vivement en relevant la tête... Je crois que l'honnête homme qui ne craindrait pas de me donner son nom n'aurait pas lieu de s'en repentir, que ce nom, si noble, si glorieux qu'il fût, je le porterais dignement... Mais, cet honnête homme, continua-t-elle avec tristesse et en détournant les yeux, il faudrait le rencontrer... Il faudrait surtout qu'il éprouvât pour moi un sentiment autre que l'indifférence...

— De l'indifférence! s'écria avec feu Robert hors d'état de se contenir plus longtemps. Ah! si j'osais, si je pouvais vous dire!...

— Quoi? fit Gabrielle avec empressement et en se rapprochant de lui, les yeux brillants d'espoir.

— Rien... répondit Robert redevenant non sans peine maître de lui-même, après avoir été sur le point de se trahir, rien... Pardonnez-moi... Puisque vous m'avez fait l'honneur de me demander mon amitié, ajouta-t-il très calme et très froid en apparence, soyez assurée qu'en toute circonstance mon dévouement le plus absolu vous est acquis.

Et, la saluant respectueusement, il s'éloigna.

Gabrielle était restée immobile, le suivant du regard.

— Je te cherchais, lui dit Marthe entrant dans le salon, tu ne viens pas prendre une tasse de thé?

Mais, absorbée par ses réflexions et les yeux toujours tournés du côté par lequel Robert avait disparu, elle ne l'entendit pas, pas plus qu'elle n'entendit Gaëtan de Vireleu qui, s'approchant d'elle et lui offrant le bras, lui disait :

— Ah! mademoiselle, je vous retrouve enfin. Voulez-vous me permettre...?

La jeune fille revint à elle.

— Pardon..., demanda-t-elle à Gaëtan, vous disiez, monsieur?...

— Je disais, reprit le jeune homme, toujours le bras tendu : Ah!

mademoiselle, je vous retrouve enfin. Voulez-vous me permettre...?

Elle prit son bras distraitement et sortit avec lui. Raoul, qui accompagnait son inséparable Gaëtan, resta seul avec Marthe et jugea l'occasion bonne pour planter quelques jalons, quoiqu'il n'eût pas encore posé sa candidature.

— Mademoiselle, lui demanda-t-il, vous verra-t-on demain au patinage?

— Sans doute, répondit-elle toute souriante, c'est si amusant de patiner!

Le fait est qu'elle adorait ce divertissement dans lequel elle excellait. Elle était non seulement une habituée fidèle, mais une des étoiles du club du bois de Boulogne.

— Et par quel procédé de locomotion comptez-vous vous y rendre? demanda de nouveau le jeune homme.

— Moi? fit-elle en partant d'un éclat de rire, mais je compte y aller tout bonnement en fiacre, comme d'habitude.

Raoul parut indigné.

— En fiacre! Une jolie fille comme vous!... C'est un meurtre..., poursuivit-il sans s'apercevoir de l'étonnement de Marthe qui le regardait avec de grands yeux, n'étant pas habituée à s'entendre parler ainsi. Si j'osais vous proposer, à vous et à votre père bien entendu... J'étrenne demain un mail tout neuf, à caisse bleue et à train jaune, avec quatre bai-bruns superbes, bien rassemblés et steppant haut comme ça... Ça ne vous dit rien, quatre bai-bruns bien rassemblés et steppant haut comme ça?

— Rien du tout, répondit Marthe en riant. J'aurais bien trop peur là-dessus... J'aime mieux mon fiacre.

— Cependant la grande vie, le luxe à outrance..., insinua Raoul plantant de plus en plus ses jalons. Quand je serai marié, je veux avoir un train de maison à épater tout Paris. Je compte...

Mais la jeune fille, interrompant ses confidences, ne lui laissa pas le temps de raconter par quels moyens il comptait épater tout Paris :

— Pardon, monsieur, fit-elle très gracieuse, il faut que j'aille aider ma tante à faire les honneurs du thé.

— Mais la voici qui vient de ce côté, observa Raoul, voyant en effet la duchesse rentrer dans le salon au bras de Robert.

— Alors, dit la jeune fille en souriant, il faut que j'aille la remplacer.

Et elle s'échappa, laissant Raoul Harlem seul et fortement décontenancé par le peu d'effet qu'avaient produit les perspectives dorées et chatoyantes qu'il commençait à ouvrir devant la jeune fille en vue de l'éblouir.

— Une petite dinde..., se dit-il en guise de consolation. J'ai

remarqué que quand le comte de La Roche-Mesnil cause avec elle, elle manifeste plus de goût pour sa conservation que pour la mienne... Pas folâtre du reste, le noble faubourg. On cotillonne ce soir chez les Stielmann. Valentine doit y être... Je me défile à l'anglaise et je vais la retrouver.

Et, évitant la maîtresse de la maison qui, engagée dans une conversation très vive avec Robert de Roquebrune, était au reste trop préoccupée pour faire attention à lui, il gagna discrètement la porte et disparut.

A peine dehors, il s'aperçut qu'il avait oublié de rendre compte à la duchesse du résultat de ses opérations de bourse qui cependant était de nature à l'intéresser vivement :

— Bon ! se dit-il, je le lui ferai savoir demain, ça l'aurait gênée ce soir.

Il est de fait que la duchesse était trop agitée pour s'apercevoir du départ d'un de ses invités. Quand Mlle Harlem était arrivée au bras de Gaëtan, l'altération du visage de la jeune fille l'avait frappée. L'attirant à part, elle l'avait questionnée avec intérêt, désireuse d'apprendre d'elle ce qui l'affectait à ce point. A travers ses réticences et ses hésitations à répondre, elle n'avait pas été longue à démêler la vérité.

Gabrielle avait éprouvé un désappointement pénible en voyant ses avances accueillies aussi froidement; car elle si fière s'était abaissée à faire des avances, cela n'était que trop certain, et elle en éprouvait maintenant quelque honte. Avait-elle pu s'abuser à ce point? Etait-ce donc par indifférence et non par discrétion, comme elle s'en flattait, que M. de Roquebrune se tenait à l'écart? Et cependant, à deux ou trois reprises, il lui avait semblé lire sur sa physionomie comme une contrainte qu'il s'imposait pour cacher son émotion. A un moment même, il avait été sur le point de parler, de laisser échapper un aveu peut-être; puis subitement il s'était tû et ses traits étaient redevenus impassibles. Mais alors, si elle avait bien vu, si cette indifférence n'était qu'affectée, d'où pouvait provenir cette réserve inexplicable? Si sa fortune en était la cause, qu'avait-elle donc, cette fortune, pour constituer un obstacle aussi insurmontable, pour faire naître de pareilles répugnances? Des doutes cruels l'assaillaient. Cette richesse, qu'elle croyait appelée à légitimer de sa part toutes les ambitions, devait-elle donc au contraire les lui interdire? La déception était cruelle.

Marthe de Pont-Briac venait précisément de confier à sa tante que Gabrielle avait fait à Robert de Roquebrune l'honneur de le distinguer. En lui faisant cette confidence, elle s'était conformée au désir que lui en avait exprimé Mlle Harlem, qui espérait trouver en

la duchesse une alliée utile. Mme de Haut-Mont, à laquelle ce mariage entre le fils de sa vieille amie et une aussi riche héritière avait paru une conception merveilleuse, qui au reste n'était pas sans en avoir en elle-même vaguement la pensée, se proposait bien d'entamer les négociations quand une occasion favorable se présenterait. Le moment d'agir lui sembla venu. Elle s'efforça de rendre courage à Gabrielle, l'assurant que rien n'était perdu et qu'elle allait s'employer à donner aux choses une meilleure tournure; puis, laissant la jeune fille un peu réconfortée, elle prit le bras de Robert, qui n'avait pas encore eu le courage de partir, et l'emmena dans une sorte de petit boudoir situé à l'extrémité des salons, pièce retirée, favorable aux épanchements intimes, et où l'on ne courait que peu de risques d'être dérangé.

— Or çà, mon cher ami, mettez-vous là, lui dit-elle en lui faisant signe de s'asseoir près d'elle sur un petit canapé qui occupait toute une paroi du boudoir, et pendant que nous sommes seuls, expliquez-moi un peu votre conduite.

— J'ai commis un méfait? demanda Robert gaiement.

— Non, ne plaisantez pas. Je n'ai aucun sujet de rire pour ma part et je suis mécontente de vous. Tout à l'heure, je vois arriver Mlle Harlem avec un visage bouleversé. Je l'interroge; elle hésite, balbutie, et enfin je devine, plutôt qu'elle ne m'avoue, qu'elle vient de vous donner à entendre — sans succès — qu'il ne tient qu'à vous de devenir son heureux époux. En apprenant que des circonstances exceptionnelles vous avaient permis de rendre un service signalé à Mlle Harlem, j'avais pensé que cela vous donnait certains droits sur elle ou, tout au moins, le droit d'essayer de lui plaire. Or, par surcroît de bonheur, il se trouve qu'elle vous aime! car, il n'y a pas à dire, la pauvre petite, elle vous aime, je l'ai bien compris... Et vous faites fi d'elle! Une fille charmante! Un parti magnifique! Une occasion inespérée de reprendre dans la société la place qui vous appartient, de sortir votre mère d'un état de gêne dont, en dépit de sa résignation si noble et si touchante, elle doit souffrir! Car, vous ne m'en avez jamais parlé et votre mère dans ses lettres ne s'est jamais plainte à moi... mais j'ai lieu de croire que votre situation de fortune n'est plus la même qu'autrefois... Et vous refusez! C'est à n'y rien comprendre, et à moins que vous n'ayez pris des engagements ailleurs...

— Aucun engagement ne me lie, fit Robert l'interrompant, loin de là... et, s'il faut tout vous dire, sachez que depuis le jour où je l'ai vue pour la première fois, seule Mlle Harlem occupe ma pensée.

— Vraiment? dit la duchesse ravie. Voilà qui se rencontre à merveille... Mais alors qui vous retient? Est-ce la question de la

différence de religions? Soit, traitons-la donc un peu, cette question. Je ne suis certes pas suspecte d'une tendresse exagérée pour les Juifs, mais je ne suis pas non plus une antisémite. Il en est parmi eux qui ne valent pas le diable, je crois même qu'il y en a beaucoup dans ce cas; mais enfin, dans le nombre, il y en a que je tiens pour de très braves gens. Toutefois, mon cher ami, je comprendrais qu'il vous répugnât, à vous bon catholique, dont je ne mets pas en doute les sentiments religieux, d'avoir une femme servant un autre Dieu que le vôtre, et vous auriez grandement raison. Je serais, croyez-le bien, la première à vous en détourner, si c'était nécessaire. Mais vous n'avez pas cela à craindre, car j'ai tout lieu de penser, je suis même certaine que la jeune fille est disposée à se convertir, et cela non par calcul, ce qui cesserait d'être méritoire, mais par conviction. La grâce l'a touchée, une conversation que j'ai eue avec elle ne me permet pas d'en douter. Il reste, j'en conviens, l'ennui d'avoir un beau-père qui fréquente les synagogues et fait ses délices de la lecture du Talmud. Mais enfin, en épousant une jeune Israélite, on ne peut pas, franchement, exiger la conversion de toute la famille. Cela deviendrait indiscret... Ainsi, de ce côté, pas d'objection sérieuse, n'est-ce pas?

Robert fit un geste équivoque d'assentiment.

— Alors du moment que la différence de religions ne constitue plus un obstacle, est-ce la disproportion des situations de fortune qui vous rebute et vous effraie?

— Peut-être, dit froidement le jeune homme.

— Mon cher ami, reprit la duchesse, je m'expliquerai avec vous sur ce second sujet aussi franchement que je viens de le faire pour le premier. Dans le fait de tenir sa fortune de celle qu'on épouse, il y a quelque chose, j'en conviens, de nature à froisser au premier abord une âme un peu délicate. Mais un rigorisme outré en la matière me paraît déplacé et n'est plus de notre époque. Je dirai même que de tout temps de semblables mariages ont été trouvés très naturels, qu'il n'est pas d'écusson momentanément dédoré qui n'ait redemandé un nouveau lustre aux écus de la finance, et qu'il faut avoir l'esprit bien mal fait pour s'en indigner. De braves gens ont sué sang et eau pour gagner une grosse fortune, certains se sont même parfois enrichis à nos dépens. En élevant leurs filles jusqu'à nous, nous pratiquons le système des compensations, nous rentrons dans une partie de ce qui nous a appartenu jadis et nous leur faisons encore beaucoup d'honneur.

Robert ne paraissait pas convaincu.

— Soit, dit-il.

Puis après un silence :

— La fortune dont il s'agit ici, demanda-t-il, est-elle un de ces patrimoines qui existent depuis longtemps dans une famille et se transmettent de père en fils?

— Non, ce n'est pas là le cas.

— Au moins, continua-t-il, a-t-elle été gagnée dans le commerce ou dans l'industrie? Est-elle le fruit de toute une vie honorable d'efforts persévérants et de travail soutenu?

— Pas davantage, répondit la duchesse avec un peu d'embarras, nul n'ignore que M. Harlem s'est enrichi à la Bourse.

— Je le savais, dit simplement Robert.

Il se leva, fit quelques pas en silence, le visage assombri, semblant combattu entre des sentiments divers ; puis, revenant près de la duchesse, délibérément, en homme dont les hésitations ont pris fin, il lui dit d'une voix grave, un peu émue :

— Vous êtes-vous jamais demandé, madame la duchesse, quelle était la cause qui avait forcé ma mère à s'exiler loin de Paris? Savez-vous d'où proviennent ces pertes d'argent dont vous parliez tout à l'heure et qui n'ont été que trop réelles?

— Non, quelques mauvais placements sans doute... Un homme d'affaires infidèle?...

— Plût au ciel, fit Robert, que tel eût été le motif de notre changement de situation! Au moment où mon père prit sa retraite comme colonel, ses revenus, quoique modestes, étaient suffisants pour leur assurer, à ma mère et à lui, une existence aisée et indépendante. A ce moment, époque néfaste dont vous n'avez sans doute pas perdu le souvenir, souffla sur la société un vent malsain de spéculation...

— Si vous croyez que j'y ai échappé! ne put s'empêcher de dire la duchesse à laquelle ce souvenir était particulièrement désagréable. Il m'en a bien coûté quelques beaux billets de mille francs que je regretterai toujours...

— Mon père, poursuivit le jeune officier, fit comme tant d'autres. Grisé par la vue des fortunes prodigieuses faites autour de lui en quelques jours, en quelques heures même, désireux d'accroître le bien-être des siens, subissant cette folie contagieuse qui troublait toutes les têtes, lui aussi il joua. C'était la première fois qu'il entrait à la Bourse, et son inexpérience était complète. Il commença néanmoins par gagner. Cet heureux début l'enhardit, et il se lança dans la spéculation à corps perdu. Bientôt la débâcle arriva, terrible, foudroyante... et, du jour au lendemain presque, il fut ruiné. Après avoir réalisé tout ce qu'il possédait, à l'exception de la terre de Roquebrune dont la valeur au reste était minime, il se trouva devoir encore près de trois cent mille francs.

— Ah! mon Dieu! s'écria la duchesse. Et je n'ai rien su de tout cela!

— Il est des gens, dit Robert d'une voix sombre, qui mettent autant de soin à cacher leurs plaies et leurs douleurs que d'autres à les étaler.

— Alors votre père....?

— Ce qu'il fit est bien simple. Il essaya de prendre des arrangements avec son créancier, car il devait le tout à une seule et même personne, qui même, m'a-t-il été assuré depuis, avait abusé de son inexpérience pour le dépouiller presque à coup sûr. Mon père espérait, avec le temps, arriver à s'acquitter, en prélevant chaque année sur les revenus de la dot de ma mère dont le capital était inaliénable, sur sa pension de retraite, sur le produit de son travail même, — car il comptait bien chercher une occupation, — de quoi éteindre la dette en plusieurs années. Son créancier se montra impitoyable et refusa tout arrangement. Désespéré, à la veille de se voir exécuté, dans un moment d'égarement et de folie, mon père se tua...

— Grand Dieu! fit la duchesse bouleversée par cette révélation.

— On le trouva dans sa chambre, la tempe trouée par une balle, poursuivit Robert d'une voix altérée. Sa mort, vous vous en souvenez, fut mise sur le compte d'une attaque; la vérité resta ignorée de tous, et, si je vous la dévoile aujourd'hui, à vous qui nous témoignez tant d'attachement, à ma mère et à moi, à vous l'amie discrète et dévouée, c'est que l'ouverture que vous m'avez faite tout à l'heure a rendu cette confidence nécessaire.

— Mais, avant d'en venir à une semblable extrémité, demanda la duchesse, que votre père ne s'est-il adressé à moi, à ses amis..?

Robert, pour toute réponse, fit un geste de découragement.

— Et votre pauvre mère, où trouva-t-elle la force de survivre à cette épouvantable catastrophe?

— Il le fallait bien, répondit Robert avec fermeté. Elle et moi avions un devoir sacré à remplir... Vous comprenez qu'il ne pouvait entrer dans notre pensée de laisser flétrir la mémoire de mon père, et, tout naturellement, nous nous déclarâmes responsables du paiement des sommes encore dues par lui. Nous prîmes l'engagement de verser annuellement trente mille francs entre les mains du créancier. Il fallut bien cette fois qu'il donnât son adhésion, cela valait encore mieux pour lui que de tout perdre. Ah! ce n'était pas commode à trouver, ces trente mille francs... Ma mère, après avoir réalisé toutes les épaves de son luxe passé, alla courageusement s'installer à Roquebrune. C'est là qu'elle vit, avec la plus stricte économie, faisant valoir elle-même le modeste domaine de manière

à lui faire produire le plus possible, et mettant de côté jusqu'au dernier sou des revenus de sa dot, alors que de mon côté je distrayais de ma solde tout ce qui ne m'était pas rigoureusement indispensable, soutenus tous deux par cette pensée consolante qu'au moins il ne serait pas dit qu'un Roquebrune avait manqué à ses engagements.

— C'est bien, cela, mon enfant, dit Mme du Haut-Mont en prenant dans ses deux mains la main droite de Robert et en l'étreignant avec émotion.

Elle trouvait tout cela tout naturel; dans un cas semblable elle eût agi comme son amie la marquise de Roquebrune, et néanmoins le récit de cette infortune si noblement supportée, de cette œuvre de devoir si simplement accomplie, avec une aussi courageuse résignation, en vue d'épargner une tache à une mémoire chérie, lui avait fait venir les larmes aux yeux.

— Vous ne vous étonnerez pas après cela, continua Robert, que j'aie conçu pour la Bourse et tout ce qui s'y rattache une aversion bien légitime, et vous comprenez, n'est-ce pas, que, tout épris que je sois de Mlle Harlem et alors même que je serais disposé à passer par-dessus la disproportion des fortunes, il me répugne d'épouser la fille d'un homme qui s'est enrichi à la Bourse...

— Mon pauvre ami, dit la duchesse en se levant, je comprends très bien tout ce que vous me dites... Assurément tout cela est fâcheux... Mais permettez-moi de vous dire que vous allez un peu loin. En somme, la Bourse ne ferait que vous rendre ce qu'elle vous a pris, à vous et aux vôtres; mais j'invoquerai une autre raison d'un ordre plus élevé. Est-il bien équitable de faire peser sur cette jeune fille des responsabilités qui ne sont pas les siennes? Ne vous punissez-vous pas vous-même et ne faites-vous pas là un sacrifice assurément fort honorable, mais dont seuls vous sauront gré ceux auxquels vous laisserez le champ libre auprès de Mlle Harlem, en dédaignant le bonheur qui passe à portée de votre main? Enfin, permettez-moi de vous faire observer qu'il est telle manière d'employer une fortune qui peut en racheter la provenance. Croyez-moi, mon cher Robert, et réfléchissez encore avant de prendre un parti définitif.

Un violent combat se livrait dans l'âme de Robert. Peut-être la duchesse avait-elle raison; il avait pleine confiance en elle, en son jugement si éclairé, en sa notion si juste de tout ce qui se rapporte au devoir et à l'honneur. En suivant un conseil donné par elle, il était impossible qu'il fît mal. Oui, c'était bien le bonheur, comme elle le lui disait tout à l'heure, qui s'offrait à lui, à portée de sa main. Allait-il donc en faire fi et se condamner à des regrets, éternels

peut-être, pour obéir à un scrupule exagéré?... Sa perplexité était grande et ses hésitations se lisaient sur son visage.

On était sorti de la salle à manger et les salons se repeuplaient. Le whist terminé, les joueurs s'étaient levés et avaient quitté la table de jeu. Gabrielle, rentrée au bras de Marthe, essayait de lire sur les traits de la duchesse qui était sortie du boudoir, le résultat de sa conversation avec Robert de Roquebrune. Le jeune Gaëtan, découragé par l'insuccès de ses tentatives pour attirer sur lui l'attention de Mlle Harlem et navré du départ de Raoul avec lequel il pouvait au moins causer de sujets intéressants, eût volontiers suivi l'exemple de ce dernier; mais sa mère, qui le surveillait, tenait impitoyablement un regard sévère rivé sur lui, et il rongeait son frein silencieusement, à l'écart.

Robert, suivant la duchesse, était rentré dans le grand salon.

— Vous me promettez de réfléchir, n'est-ce pas? lui dit l'excellente femme, qui, le voyant hésitant et combattu, jugeait la partie à moitié gagnée... A propos, s'avisa-t-elle de lui demander avant de retourner à ses invités, avez-vous su quel était ce créancier inflexible dont les rigueurs avaient réduit votre malheureux père au désespoir?

— Oui, répondit Robert, un spéculateur de bas étage, un de ces gens aux trois quarts tarés, comme on en rencontre, paraît-il, dans les bas-fonds de la Bourse... un certain Samuel.

Pont-Briac qui s'approchait, entendit le nom :

— Samuel? demanda-t-il. Quel Samuel? l'homme de paille de Harlem?

— De Harlem! fit Robert, se retournant vivement vers lui.

— Eh! oui, continua insouciamment le baron, celui auquel il confie les besognes dans lesquelles, pour une raison ou une autre, il désire ne pas paraître... N'est-ce pas, Harlem? demanda-t-il au financier qui rentrait au même moment, très satisfait d'avoir infligé au comte de Saint-Agnel une défaite sévère qui n'avait pas modifié favorablement, comme de juste, les dispositions hostiles du vieux gentilhomme à son égard.

Robert était devenu très pâle. Ainsi, c'était le père de Gabrielle qui, par sa dureté et son manque de pitié, avait forcé son père à se tuer! Il sembla au jeune homme qu'un gouffre se creusait sous ses pieds et que dans ce gouffre s'engloutissaient à jamais son amour, ses rêves de bonheur... Cette fois, elle était perdue, bien définitivement perdue pour lui.

— Eh bien! madame la duchesse, lui demanda-t-il d'une voix sourde, maintenant que vous savez quel est l'homme qui a ruiné mon père et causé sa mort, croyez-vous encore que je puisse épouser Mlle Harlem?

Gabrielle l'a entendu. Elle n'a pas compris, mais une angoisse mortelle s'est emparée d'elle.

— Que me disiez-vous donc, mon cher baron? demande sur un ton de bonne humeur Harlem, qui n'a pas bien entendu la question de Pont-Briac.

Mais, sans attendre la réponse, il s'avance vers Robert qu'il vient d'apercevoir, et lui tendant les deux mains :

— Ah! monsieur le marquis, je ne vous avais pas encore vu..... charmé de vous rencontrer..... Nous espérions votre visite ces jours-ci, ma fille et moi. Votre service sans doute vous aura empêché de venir...?

Robert garde le silence et détourne les yeux. Que dire à cet homme, alors qu'il est tout frémissant encore de ce qu'il vient d'apprendre et qu'il lui faut faire un effort violent pour cacher la répulsion qu'il éprouve? Quant à prendre les mains qu'il lui tend, non, il ne faut pas lui demander cela, c'est au dessus de ses forces.

Harlem, interdit par le silence et la réserve glaciale du jeune homme, demeure les mains tendues. Celles des personnes présentes auxquelles cette scène n'a pas échappé, regardent curieusement, un peu étonnées.

Alors, Gabrielle, s'approchant de Robert, lui dit d'une voix suppliante, si basse qu'elle passe sur ses lèvres comme un souffle et qu'il la devine plutôt qu'il ne l'entend.

— Je vous en prie...

En réponse à cette prière, Robert, sans regarder Harlem, touche froidement du bout de ses doigts une des deux mains tendues vers lui et s'éloigne.

Décontenancé par cette attitude dédaigneuse qu'il ne peut s'expliquer, le financier a senti la colère le gagner. Il en a assez, à la fin, des humiliations qu'on lui fait endurer. Tout à l'heure, c'était ce vieux gentillâtre campagnard sans le sou qui lui prodiguait les impertinences, sans parler de Pont-Briac qui ne cesse de le traiter avec un sans-gêne dont il commence à se lasser; et maintenant, c'est ce jeune homme qui se permet d'être insolent avec lui.

« Dites donc, a-t-il envie de lui crier, votre père était moins fier que ça quand il me suppliait de lui accorder un répit pour le paiement de ses dettes! »

Et cependant on est trop heureux de le trouver quand on a besoin de son argent. On ne dédaigne pas ses chèques et on leur fait bon accueil à eux, la duchesse et la princesse qui sont là ne le démentiront pas. On n'a pas assez de paroles gracieuses pour lui dans ce moment-là... Mais il se calme par degrés, la réflexion venant et son naturel reprenant le dessus. A quoi bon faire un éclat? Qu'est-ce

qu'il y gagnerait? Et puis, si improbable que cela soit, peut-être le jeune marquis a-t-il appris quelque chose de ce qui s'était passé dans le temps entre son père et lui, ce qui expliquerait jusqu'à un certain point son attitude. Allons, décidément le mieux est de ne paraître avoir rien vu, et prenant un air indifférent, il se dirige vers la duchesse, le sourire aux lèvres. Mais Gabrielle, passant son bras sous le sien, l'entraîne du côté de la porte en lui disant à voix basse :

— Venez, mon père, notre place n'est pas ici.

Marthe, la voyant partir, vient à elle et l'embrasse au départ comme elle l'avait fait à l'arrivée. La duchesse, qui plaint de tout son cœur la jeune fille pour laquelle elle éprouve une très vive sympathie, la rejoint également avant qu'elle ne sorte du salon et lui prend les mains, pendant que Harlem, faisant bonne contenance, la salue, très digne et très calme en apparence, pour prendre congé.

La marquise de Vireleu, dont le flair maternel n'est jamais en défaut, a deviné que le moment était favorable pour donner à la jeune fille un témoignage de sympathie :

— Va donc..., dit-elle à son fils en le poussant en avant, va donc offrir ton bras...

— A quoi bon? répond l'autre découragé. Pas militaire, pas de prestige, rien à faire...

Il se dispose néanmoins à obéir à sa mère, mais Pont-Briac le prévenant s'incline avec un profond respect devant Mlle Harlem et lui offre son bras qu'elle accepte.

Qui fut ravi de cette incident dont il n'avait pas perdu un détail? Ce fut, on le devine sans peine, le comte de Saint-Agnel.

— Pardieu! voilà donc un homme! s'était-il dit en voyant Robert se refuser à prendre la main de Harlem. Ça me repose un peu de toutes les bassesses dont j'ai été témoin ce soir... Saint-Gaudens n'est pas très loin de Saint-Girons. Quand ce jeune homme ira dans son pays, il faudra que je l'invite à venir tirer *mon* lièvre.

Colonel Charles Corbin.

La suite prochainement.

SAINT-BARNABÉ[1]

Les civilisations sont comme les fleurs. Elles ne brillent jamais d'un si vif éclat que lorsqu'elles sont sur le point de disparaître!

A propos de la rencontre de mon ami Kertavel et de Mme la comtesse de B. sous la grosse tour de Boéni, je voulais vous parler de la société de Bourbon où lui et moi avions eu l'honneur de la connaître : et c'est en me remémorant les bonnes années passées dans cette île charmante que je me suis rappelé la phrase poétique que je viens d'écrire en haut de cette page. Où l'ai-je lue? je ne le sais vraiment pas. Mais l'idée qu'elle exprime est terriblement vraie en ce qui concerne cette pauvre société créole que j'ai connue si brillante. Elle est morte maintenant et bien morte. Tous ceux de nos camarades qui reviennent de là-bas le disent. Les maisons où l'on nous recevait si bien sont fermées! Les familles qui les habitaient sont dispersées. Ceux qui les représentent végètent : trop heureux quand ils ont pu obtenir quelque petite place de l'administration locale. Tout s'en est mêlé; la ruine d'abord, et puis la maladie. Autrefois on ne mourait que de vieillesse dans ce bienheureux pays. Maintenant la fièvre de Madagascar s'y est acclimatée, Dieu sait pourquoi, car il n'y a pas un seul marais dans toute l'île. On ne peut plus seulement aller le soir regarder les mulâtresses danser la *sega* sous les grands manguiers sans être sûr de se réveiller le lendemain en claquant des dents. On vous offre un verre de vin de quinquina, comme autrefois on vous offrait un verre de champagne. Soyez donc gai, dans un pays comme celui-là! Un moraliste contemporain l'a dit :

Ousqu'y a de l'hygiène!
N'y a pas de plaisir!

Pour comprendre ce qu'était la société de Bourbon avant tous ses désastres, il faut savoir comment elle s'était constituée. Depuis

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 avril, 10 juin et 10 août 1891.

Rome, dont les premiers habitants n'étaient pas précisément la crème des populations du voisinage, jusqu'à l'Australie où les Anglais ont, pendant des années, déporté tous les criminels qui les gênaient chez eux, il est arrivé bien souvent que les premiers habitants de pays, depuis, très prospères n'aient pas été en général des gens bien recommandables et que leurs descendants aient eu quelque peine à s'affranchir de fâcheuses traditions de famille. Il n'en était pas de même à Bourbon. L'île était déserte quand, au commencement du règne de Louis XIV, une douzaine de colons français vinrent s'y établir avec leurs familles et quelques esclaves malgaches ou cafres. C'étaient tous des cadets de famille ou des artisans parfaitement honorables. Le centre du pays était tellement montagneux et difficile d'accès, qu'ils n'essayèrent même pas d'y pénétrer. Le littoral était très boisé et divisé en un certain nombre de secteurs par des ruisseaux ou des petites rivières. Ce fut presque toujours sur les bords de ces rivières que les émigrants s'établirent tout d'abord. Les débuts ne furent pas bien durs, grâce à l'admirable climat de ce pays. Il fallait vivre; les premiers défrichements servirent à cultiver du blé, qui venait admirablement, des bananes, du manioc. On élevait aussi du bétail. Les enfants se marièrent entre eux, si bien qu'au bout d'une ou deux générations, tout le monde était parent. Quand un jeune ménage se formait, il remontait ou descendait la rivière sur laquelle s'étaient établis les parents, on défrichait un nouveau coin de forêt et on faisait comme ils avaient fait. Tous ces gens avaient conservé, quant aux noms, les usages féodaux. Les aînés portaient le nom du père. A défaut de fiefs, les autres se distinguaient par des désignations topographiques. M. H. s'était établi sur le bord d'une source. Un de ses fils s'appela le chevalier H. de la Source; un autre H. du Ruisseau; un troisième H. de l'Etang, et ainsi de suite pour aboutir à un H. de La Mare. Tous ces surnoms sont devenus des noms.

Au commencement on ne cultivait que ce qui était nécessaire pour vivre. Mais bientôt les défrichements prirent une telle importance qu'on put songer à exporter. La richesse s'accrut rapidement. Les travailleurs ne manquaient pas, car on importait de temps en temps des noirs de la côte d'Afrique. On cultiva de la canne à sucre, qui rapportait beaucoup; le café donnait de moins bons résultats, parce qu'il ne vient bien qu'à l'ombre d'un certain arbre nommé le bois-noir, qui est souvent renversé par les ouragans. Et quand un de ces arbres a été abattu, il faut attendre qu'un autre ait poussé à sa place. La vanille était aussi cultivée sur quelques habitations : les gousses se vendaient presque au poids de l'or, mais les rendements étaient des plus irréguliers. Il en fut ainsi jusqu'à ce qu'un

esclave nommé Figaro eut découvert l'art d'en féconder artificiellement les fleurs. Son maître lui donna sa liberté, et la colonie une pension. Mais sa découverte eut pour effet de faire tomber les prix de 75 pour 100.

La Révolution ne changea pas grand chose. Elle fut en somme assez bénigne. D'ailleurs la colonie fut occupée par les Anglais pendant quelques années. Petit à petit, la population avait singulièrement augmenté. Il s'était formé des villes, notamment une capitale, Saint-Denis, où les planteurs allaient passer quelques mois chaque année pour y faire leur cour à M. le Gouverneur. Ces planteurs constituaient essentiellement la classe dirigeante et l'aristocratie du pays. Les esclaves, qui seuls cultivaient la terre, étaient au nombre de cinquante ou soixante mille. Aux Antilles, mais surtout dans les colonies portugaises et espagnoles, la population esclave était maltraitée, il naissait peu d'enfants, et elle aurait rapidement disparu si elle n'avait pas été alimentée par la traite. Il n'en était pas de même à Bourbon. Il y avait tant de naissances que les ateliers étaient toujours au complet, et la traite avait disparu en fait bien longtemps avant qu'elle ne fût abolie en principe, pour la bonne raison que personne ne se souciait d'acheter des sauvages qui n'étaient bons à rien, quand on avait, tant qu'on en voulait, des noirs créoles à moitié civilisés.

Tous les domaines, les habitations, avaient à peu près la même disposition, imposée par la forme circulaire de l'île. La maison était sur le bord d'un ruisseau ou d'une rivière, non loin de la mer, au milieu d'une plaine cultivée qui se prolongeait en pointe jusqu'aux montagnes. On était borné à droite et à gauche, parce que la terre du littoral avait une grosse valeur, mais, « dans les hauts », comme on disait, les propriétés s'étendaient sans limites bien définies. C'est dans cette région que les habitants allaient chercher leurs bois de construction quand ils en avaient besoin. Plus loin commençait le grand massif de montagnes volcaniques qui occupe tout le centre de l'île. Il s'y trouve quelques plateaux et quelques petites vallées qui ont été habités depuis. Mais, jusqu'à une époque toute récente, ce pays était tout à fait désert. C'était là que se réfugiaient les noirs marrons qui y vivaient par petites bandes et qu'on n'inquiétait guère que lorsqu'ils s'avisaient de venir piller dans les habitations.

Entre les esclaves et les habitants, il s'était formé une classe intermédiaire, celle des petits blancs. Les familles créoles étaient généralement fort nombreuses. Tant qu'on put avoir des bonnes terres, en défrichant la forêt, tous les cadets trouvaient à se caser. Mais il vint un moment où cette ressource fit défaut. Il se forma une classe de prolétaires blancs. C'est là le grand écueil des

sociétés ayant pour base l'esclavage. Le travail manuel étant réservé uniquement aux esclaves, on s'habitue à le considérer comme déshonorant. Pendant les guerres de l'ancien régime, de la Révolution et de l'Empire, ces petits blancs s'engageaient en masse dans les troupes coloniales, au service de la Compagnie des Indes ou dans la marine. Les régiments de M. de Bussy et les équipages de M. le bailli de Suffren étaient partis au complet de France, mais ils se seraient bien vite fondus s'ils n'avaient pas pu se recruter à Bourbon et à l'île de France.

Quand vint la paix, on eut le grand tort de ne pas établir la conscription dans les colonies. Les petits blancs perdirent l'habitude de servir. Quelques-uns cherchèrent à entrer dans le commissariat colonial. C'étaient ceux qui avaient reçu une certaine instruction. Mais la plupart n'en avaient reçu aucune. Ils vivaient dans des paillottes qu'ils se construisaient dans les hauts de chaque habitation et, là, menaient ces existences invraisemblables qu'on ne peut mener que dans un pays comme Bourbon. On ne les voyait que le dimanche, à la messe, où le mari arrivait nu-pieds, vêtu d'une veste et d'un pantalon en cotonnade bleue; la femme, également nu-pieds, habillée d'une robe claire; le reste du temps, vivant de chasse ou de pêche, prêts à tout faire pourvu qu'on ne leur demandât pas de travailler. Je me souviens d'un mot que j'ai entendu prononcer par un de ces petits blancs et qui m'a frappé. J'arrivais un soir à la Rivière-des-Pluies, tout près de Saint-Denis, où j'étais invité à dîner chez M. des Bassins, le patriarche de la colonie. Je trouvai devant la porte Mme des Bassins en conversation avec un grand garçon de vingt-cinq ou trente ans, à l'air fort distingué, qu'elle me présenta. Il portait un fort beau nom. C'était un « petit blanc » habitant à un ou deux kilomètres de l'habitation. Sa femme était très malade; il n'y avait plus rien à manger à la maison. Mme des Bassins lui reprochait de n'être pas venu plus tôt. Elle promit d'aller voir la malade dès le lendemain. Et, en attendant, elle avait fait préparer par un domestique un panier contenant quelques vivres et un sac de riz. L'homme remerciait en très bons termes. Il prit le panier, mais, en voyant le sac de riz qui pesait peut-être dix ou douze livres, il dit, de l'air le plus naturel du monde :

— Ne pourriez-vous pas me donner un noir, pour porter ce sac?

Il ne lui serait pas venu à l'idée de le porter lui-même, et Mme des Bassins s'excusa presque de n'y avoir pas songé.

Cet état social se maintint pour ainsi dire sans changements jusqu'en 1848. Les villes étaient habitées par les fonctionnaires, dont un bon nombre était créoles; par quelques rares négociants,

dont beaucoup étaient Européens, et par le petit commerce, presque entièrement entre les mains des mulâtres. A Maurice, ces mulâtres, très nombreux, avaient pris une certaine influence. Ils avaient même fini par parvenir aux emplois publics : mais, à Bourbon, on les tenait beaucoup plus à l'écart. Les habitants, c'est-à-dire l'aristocratie terrienne, sauf quelques rares apparitions à Saint-Denis, résidaient toujours à la campagne, où ils menaient la vie large et facile des *gentlemen farmers* anglais. Ils n'en avaient cependant pas les goûts de sport. Quelques jeunes gens allaient quelquefois tirer des cabris marrons dans la montagne. Mais on les citait. En somme, personne n'aimait la chasse. Il y avait cependant pas mal de perdreaux dans les champs de canne. On n'aimait pas davantage les chevaux. Sur chaque habitation il y avait cent ou cent cinquante mules venant de France servant à l'exploitation, et un certain nombre de poneys qui venaient de Batavia, et dont on se servait pour la selle; mais personne ne se souciait d'avoir de beaux attelages ni de jolies voitures. Tous les revenus passaient en réceptions et en grands dîners, car on était d'une hospitalité sans borne. Non seulement les amis, mais les amis des amis étaient toujours invités. Les femmes qui faisaient les honneurs de ces agapes étaient charmantes. Il est de mode en Europe de prendre des airs égrillards quand on parle des femmes créoles. Je ne sais pas ce qui se passe ou ce qui se passait aux Antilles et dans les colonies espagnoles : je n'y suis jamais allé. Mais ce que je sais bien, c'est qu'il est impossible d'imaginer une société plus morale que la bonne société de Bourbon. Presque jamais on n'entendait parler de scandales. Du reste, il est de mode aussi de parler de la paresse des femmes créoles. On se les représente toujours étendues dans des hamacs et éventées par des négrillons. La vérité est qu'il n'y a pas de femmes plus occupées que les femmes créoles. Pour qu'une maîtresse de maison puisse être paresseuse, il faut que ses domestiques soient travailleurs. Quand on a pour domestiques des noirs, il est bien impossible de se donner le luxe d'être paresseuse soi-même. Je suis allé dans une foule d'habitations; j'y ai séjourné; j'ai toujours vu la maîtresse de la maison et ses filles debout dès l'aube et n'obtenant rien des quinze ou vingt nègres, négresses et négrillons qui encombraient le logis, qu'à la condition d'être constamment sur leur dos. Il y a encore une autre légende dont il faut faire justice.

A Bourbon, les habitations sont presque toujours entourées de cinq ou six petits pavillons isolés. C'est là qu'on loge les invités. Dans un pays où les chambres ne sont séparées que par des cloisons en bois, qui souvent même ne montent pas jusqu'au

plafond, de manière à ne pas gêner la circulation de l'air pendant les grandes chaleurs, c'est la seule manière de recevoir des étrangers tout en restant un peu chez soi. On prétend que, le soir, quand on était rentré dans sa chambre, on voyait toujours arriver une mulâtresse, choisie parmi les plus jolies de l'habitation, qui vous apportait une tasse de thé! — et que le lendemain matin la maîtresse de la maison vous demandait toujours en souriant si vous aviez trouvé votre thé trop ou pas assez noir! — j'ai même entendu quelques vieux officiers raconter avec attendrissement qu'ils avaient encore profité de cette hospitalité ultra écossaise. En mon âme et conscience, je crois qu'ils mentaient comme des arracheurs de dents. En tous cas, je n'ai jamais vu trace de ces usages-là ailleurs qu'à Madagascar.

Lorsque le gouvernement de la seconde République abolit tout d'un coup l'esclavage en 1848, on crut d'abord qu'on allait tomber dans le chaos; car l'esclavage était la clef de voûte de toute la société créole. Cependant le mal fut moins grand qu'on n'eût pu le croire, grâce aux mesures prises pour reconstituer les ateliers. Ceux qui avaient provoqué l'abolition affirmaient que les anciens esclaves deviendraient du jour au lendemain des travailleurs salariés. Il fallait ne pas les connaître pour avoir de pareilles illusions. Ils quittèrent en masse les habitations pour aller fainéantiser dans les villes, où il fallut les nourrir, car pas un ne voulait travailler. Du reste, cela ne dura pas longtemps, car ils moururent comme des mouches. Ils étaient cinquante mille au moment de la libération, il n'en restait pas douze mille, quinze ans après.

Après quelques tâtonnements, on se décida à les remplacer par des coolies indiens. Le Bengale et toute la côte du Malabar sont habités par une population prodigieusement dense et horriblement misérable. Dès que la récolte de riz est un peu au-dessous de la moyenne, des villages entiers meurent littéralement de faim. Ces gens devraient être trop heureux de s'expatrier. Cependant il est toujours assez difficile de les y décider, à cause de leurs idées religieuses. Il n'est pas absolument interdit à un Indou, par sa religion, de sortir de son pays : mais c'est tout comme, car il lui est défendu, par exemple, de jamais manger un aliment qui n'ait pas été préparé par un homme de sa caste, et quand on est seulement soupçonné de ne pas s'être scrupuleusement conformé à toutes ces prescriptions, on est tellement mis au ban de l'opinion publique que, même dans les moments de disette, il n'y a guère que les criminels ou les gens absolument à bout de ressources qui consentent à s'expatrier. Ce qui compliquait encore les choses, c'est la question des femmes. Du temps de l'esclavage, chaque noir vivait en famille.

Les femmes participaient quelquefois aux travaux de culture, mais seulement dans les moments de presse : quand on coupait les cannes, par exemple. Le reste du temps, elles vivaient chez elles, soignant leurs petits négrillons, et on ne leur demandait qu'une chose, c'était d'en avoir le plus possible, car un petit négrillon, si Dieu lui prêtait vie, devenait plus tard un grand nègre qui travaillait à son tour dans les champs du maître. Celui-ci avait donc intérêt à ce que tous ses noirs fussent mariés.

Avec le nouveau système d'engagements volontaires il n'en était plus de même. Les femmes n'avaient plus aucun rôle sur une plantation. Aussi les maîtres n'en voulaient pas. On décida cependant qu'ils seraient forcés d'en avoir. Mais il fallut aboutir à une transaction. Les règlements sur l'importation des coolies décidèrent que le quart des ateliers serait toujours composé de femmes.

Dans la pratique, voici comment les choses se passaient. Les agences d'émigration réunissaient à Pondichéry ou à Chandernagor les coolies que leurs recruteurs leur amenaient de l'intérieur. Là on leur faisait contracter un engagement au terme duquel ils aliénaient leur travail pendant sept ou dix ans à des conditions nettement stipulées. Ils avaient droit à quinze francs par mois, à deux habillements par an et à une ration journalière composée de riz et de morue. Toutes les journées de maladie devaient être décomptées, et remplacées par autant de journées supplémentaires à la fin de l'engagement.

Une fois ces formalités remplies, on les amenait à Bourbon : on les gardait pendant quelques jours pour leur donner le temps de se remettre des fatigues de la traversée. Il fallait bien parer un peu la marchandise. Puis on les divisait en lots contenant les proportions voulues d'hommes et de femmes ; et ces lots étaient mis en vente et abandonnés au plus offrant et dernier enchérisseur. Un engagé en bon état se vendait 6 ou 700 francs.

Au point de vue des principes, il n'y avait rien à dire. Ce n'était pas, comme du temps de l'esclavage, un homme qui était vendu. C'était seulement son travail pendant sept ans. La Compagnie d'émigration rétrocédait simplement au planteur le contrat d'engagement qu'elle avait fait signer au coolie. Le sort du coolie était-il meilleur que celui de l'esclave? Théoriquement, oui : puisqu'il n'avait aliéné sa liberté que pendant sept ans ; et que, dans tous les cas, cet engagement ne concernait en rien ses enfants, s'il en avait. Mais, dans la pratique, il est incontestable que sa vie était infiniment plus dure que celle de l'esclave, et cela pour une foule de raisons. Un esclave étant une propriété, il représentait un assez gros capital, on avait toujours intérêt à le bien soigner, pour qu'il

se portât bien et qu'il durât longtemps. On avait intérêt à ce qu'il eût des enfants et, par conséquent, à ce qu'il vécût en famille. Quant aux punitions, elles étaient réglées d'une façon fort intelligente par le code noir. Un propriétaire n'avait jamais le droit de frapper son esclave. Il devait l'envoyer au juge de paix de son quartier qui le condamnait, suivant les cas, à la bastonnade ou à la prison. Mais la bastonnade était appliquée par des agents du gouvernement qui recevaient 1 franc par coup de bâton. S'il s'agissait d'emprisonnement, c'était encore dans les geôles du gouvernement que l'esclave était enfermé, et le propriétaire, outre qu'il perdait son travail, était encore obligé de payer assez cher pour sa nourriture et son entretien. Chaque punition d'esclave constituait donc pour le propriétaire une dépense appréciable. Il y avait là pour l'esclave une première garantie qui avait bien sa valeur ; mais il y en avait une autre encore plus efficace. La société créole, telle qu'elle était constituée, était, avant tout, une aristocratie : or ce qui donne à toutes les aristocraties un caractère commun, c'est que les membres de ces aristocraties formant, dans chaque pays, un corps homogène, sont obligés de compter beaucoup avec les sentiments de leurs pairs, car ils ne sont plus rien s'ils sont déclassés. Dans ces pays, l'opinion publique a donc une force énorme. Elle prime souvent les considérations d'intérêt personnel. Cela était vrai surtout à Bourbon où, comme je le disais tout à l'heure, tout le monde était parent. Or il était de tradition qu'on ne devait pas maltraiter ses noirs. Il n'était pas admis non plus qu'on pût vendre ou acheter un esclave isolément, sauf dans des circonstances tout à fait particulières, quand, par exemple, pour des convenances personnelles, il désirait aller vivre sur une autre habitation. On pouvait vendre une terre et les esclaves qui la cultivaient : mais l'opinion publique aurait jugé très sévèrement un propriétaire qui aurait dispersé une famille en en vendant les membres isolément : opération qui se faisait journellement aux États-Unis. Dans ces conditions, l'esclavage s'était, en réalité, transformé en servage.

Toute différente était la condition de l'engagé. Aucune tradition, aucun souvenir de famille n'établissait le moindre lien entre lui et cet homme dont il devenait la chose pour sept ans. Les premiers arrivés étaient tombés au milieu d'une crise épouvantable. Depuis de longs mois le travail était suspendu. Tout le monde était ruiné ou se croyait ruiné. Le gouvernement s'était bien engagé à indemniser les anciens propriétaires d'esclaves. On leur avait même donné des bons dont la valeur nominale représentait à peu près le tiers ou le quart du capital que leur avait fait perdre la libéra-

tion de leurs noirs. Mais ces bons n'avaient pas été payés. On ne savait même pas s'ils le seraient jamais. En attendant, comme il fallait bien vivre, ils circulaient dans l'île comme des billets de banque : mais chaque jour ils étaient plus dépréciés. Ils finirent par être tous rachetés pour un morceau de pain, par deux ou trois spéculateurs qui trouvèrent moyen de se les faire rembourser plus tard. Mais les planteurs n'en profitèrent pas.

Aussi quand, pour reconstituer leurs ateliers, il leur fallut acheter des coolies aux agences d'émigrations, ils eurent à emprunter. L'argent leur coûtait de 12 à 15 pour 100. On ne pouvait se tirer d'affaire qu'à la condition de faire rendre à la terre tout ce qu'elle était susceptible de donner. Jusqu'alors, comme je l'ai dit plus haut, on n'achetait presque rien de ce qu'il fallait pour nourrir les noirs. On produisait tout. On s'avisa qu'il était absurde de produire chèrement du riz ou du manioc quand on pouvait les faire venir à bien meilleur compte de l'Inde ou de Madagascar. Il fallait supprimer les cultures vivrières et consacrer toutes les terres à la culture rémunératrice par excellence, celle de la canne.

C'était l'application d'une doctrine chère aux économistes du libre échange. Chaque pays ne doit produire que ce qu'il produit le mieux : le reste, il doit le faire venir de l'étranger! On ne cultiva donc plus que la canne. Pendant deux ou trois ans, cela donna des résultats superbes. Seulement on s'aperçut un beau jour que les cannes dépérissaient. Un petit ver attaquait la racine, et puis remontant petit à petit, il mangeait toute la pulpe. On consulta des savants. Ils décidèrent que ce ver, dont personne n'avait jamais entendu parler jusque-là, s'appelait le *borer*. Ils conseillèrent aussi d'importer des merles de Virginie qui, disaient-ils, feraient une guerre acharnée au borer. On importa donc des merles de Virginie qui réussirent d'ailleurs très bien, mais qui parurent vivre en très bonne intelligence avec le borer. En tout cas, le borer ne parut pas s'apercevoir de la présence des merles de Virginie et continua à manger les cannes avec un appétit de plus en plus féroce.

Quand on eut constaté que les borers résistaient victorieusement aux merles, on chercha autre chose. On importa des cannes étrangères. Rien n'y fit. La terre s'était épuisée depuis qu'on lui imposait toujours la même culture. Le borer était un effet : ce n'était pas une cause. Alors, pour lutter contre l'épuisement de la terre, il fallut acheter du guano ou d'autres engrais ruineux. Ce fut le commencement de la fin. Quand j'étais à Bourbon, les deux tiers, si ce n'est les quatre cinquièmes des habitations, étaient couvertes d'hypothèques au profit du Crédit foncier, qui n'osait pas réaliser ses gages, parce qu'il ne serait pas rentré dans ses avances. Il

paraît que depuis ce temps-là la situation n'a fait qu'empirer.

Je me suis étendu un peu longuement sur cette lamentable situation parce qu'elle eut une conséquence funeste sur le sort des malheureux coolies. Un maître qui lutte désespérément contre la ruine est forcément un mauvais maître. Et puis, comme je le disais tout à l'heure, les rapports qu'on avait avec eux ne pouvaient pas être les mêmes que ceux qu'on avait avec les anciens esclaves. Ceux-ci étaient nés sur l'habitation. Le maître avait connu leurs pères, avaient joué avec eux quand ils étaient enfants, comme ses enfants jouaient avec les petits négrillons qui encombraient pendant le jour tous les coins de la cuisine et pendant la nuit tous ceux de la varangue. Tandis que tous ces coolies qui arrivaient de l'Inde, qu'on savait être l'écume de la population de leur pays, personne ne s'intéressait à eux. Ils représentaient un certain nombre de mois de travail. Il fallait faire rendre à ce travail le plus possible. On n'avait pas d'autre souci.

Ils s'en aperçurent bien. Rien n'était lamentable comme l'apparence d'une bande de Malabars au travail. En dehors du moment de la récolte, la principale occupation des coolies consiste dans le creusement des trous qui servent à planter la canne. Ces trous ont un pied de longueur, six pouces de profondeur et autant de largeur. Un homme doit en creuser cent dans sa journée. C'était un jeu pour les esclaves créoles. Les Malabars avaient toutes les peines du monde à en venir à bout. A côté de chaque habitation, il y avait ce qu'on appelait le camp malabar. C'était l'agglomération de mauvaises paillottes où vivaient les engagés. Bien souvent il m'est arrivé d'assister le matin ou dans l'après-midi au départ des bandes pour le travail. On voyait des malheureux tout nus ou couverts de loques indescriptibles, tellement étiques que leurs côtes semblaient trouer leur peau brune, montés sur de longues jambes sèches comme des fuseaux et pliant sous le poids d'outils trop lourds pour eux. Et puis, derrière, marchait le commandeur : presque toujours un gros Cafre prodigieusement musclé et armé d'un rotin dont, malgré tous les règlements, il ne se faisait pas faute de se servir pour réchauffer le zèle de ses Malabars. Ces commandeurs étaient presque tous d'anciens esclaves. C'était les seules fonctions qu'ils voulussent remplir sur les plantations. Ils semblaient prendre un malin plaisir à rendre aux Malabars les coups qu'ils avaient reçus autrefois des blancs. C'est toujours très pénible de voir frapper un homme qui ne peut pas se défendre. Mais c'était surtout pénible quand on voyait des Malabars qui sont en définitive des hommes de même origine que nous, frappés par une brute africaine à figure de singe.

Le soir, quand ils rentraient exténués, il leur fallait encore préparer leurs aliments. On se figure ce que pouvaient être les femmes amenées par les agents d'émigration. On les prenait, parce que les règlements forçaient à les prendre, mais elles ne rendaient presque aucun service. Elles n'étaient qu'une occasion de désordre et d'immoralité. Presque toutes vivaient avec les hommes dans la promiscuité la plus absolue.

L'état sanitaire était d'ailleurs déplorable. Les Malabars sont trop faibles pour le travail des habitations. Presque tous sont épuisés à la fin de leurs engagements, et ne reviennent aux Indes que pour y mourir. L'immoralité de l'esclavage consiste dans ce fait que la vie entière d'un homme est livrée à un maître. Mais au moins, en échange du travail qu'il peut tirer de cet homme pendant qu'il est d'âge à lui en fournir, ce maître est obligé de pourvoir aux besoins de son enfance et de sa vieillesse : tandis qu'avec le système des engagements, le maître est affranchi de ces deux charges. Il fallait supprimer l'esclavage : le courant de l'opinion était trop fort pour qu'on pût lui résister, mais alors il fallait prendre son parti de la ruine immédiate des colonies, et aviser en conséquence. Mais il ne fallait pas remplacer les esclaves africains par des engagés malabars, car ce système est bien plus dur et bien plus démoralisant que l'esclavage.

Pour les maîtres, les conditions de l'existence se trouvaient changées du tout au tout. L'existence patriarcale qu'on menait autrefois au milieu de noirs qu'on avait connus de tout temps n'était plus possible. Un propriétaire, au lieu d'être un grand seigneur féodal, n'était plus qu'une sorte de garde-chiourme condamné à vivre perpétuellement au milieu d'hommes exaspérés et dont la plupart n'avaient d'ailleurs quitté leur pays que pour se soustraire aux conséquences des crimes qu'ils y avaient commis. Les assassinats n'étaient pas très rares. Les vols étaient constants. Il faut avoir une tournure d'esprit toute particulière pour aimer à vivre dans des conditions pareilles. Aussi tous ceux qui pouvaient réaliser leur fortune cherchaient à le faire à n'importe quel prix. Les autres auraient bien voulu au moins se débarrasser de leurs Malabars et avoir encore des Africains.

Malheureusement cela n'était pas facile. Dans les premiers temps qui avaient suivi l'abolition de l'esclavage, on avait fait venir quelques milliers d'Africains qu'on décorait du nom de travailleurs libres. On aurait pu en avoir tant qu'on en aurait voulu, car c'étaient simplement des noirs de traite qu'on achetait sur la côte et que, pour les besoins de la cause, on appelait des engagés. Seulement on arrivait à ce singulier résultat que la traite, à peu près

supprimée du temps de l'esclavage, se trouvait rétablie par sa suppression. Il fallut donc interdire ce genre d'opérations, mais on ne put pas l'interdire d'une manière absolue. Les Anglais auxquels on s'était adressé pour avoir la permission de recruter des coolies dans l'Inde avaient bien donné, d'assez mauvaise grâce d'ailleurs, l'autorisation demandée : mais ils avaient stipulé que leur consul à Bourbon aurait toujours le droit de surveiller l'exécution des contrats. C'était une condition *sine qua non*. Or nous avions sur la côte de Madagascar deux ou trois petites colonies telles que Mayotte et Nossi-Bé, où les Anglais n'avaient pas de consuls. On ne pouvait donc y mener des coolies indiens, et les quatre ou cinq planteurs qui s'y étaient établis poussaient des cris de paon parce que là aussi on avait aboli l'esclavage. Il fut convenu qu'on leur permettrait de se procurer des engagés dans les îles du voisinage, aux Comores. Seulement comme les Comores ne comportent pas une population suffisante pour qu'il fût possible de s'y procurer tous ceux dont on pouvait avoir besoin, le gouverneur de Mayotte autorisait de temps en temps quelques-uns de ses administrés à aller les chercher à la côte d'Afrique. En avait-il le droit? Aux termes des engagements internationaux, c'était assez douteux. En tous cas, les Anglais soutenaient énergiquement le contraire.

Cela soulevait la grosse question du droit de visite qui est revenue encore le mois dernier devant la Chambre. Il est bien évident que si on veut tout à fait supprimer la traite, surtout la traite locale, il faut céder sur ce point et prendre son parti des inconvénients qui en résulteront et dont le moindre sera la destruction complète du cabotage indigène. Cela prouve une fois de plus qu'on ne peut pas être à la fois chauvin et philanthrope. Les deux doctrines s'excluent.

Jusqu'à présent, nous nous sommes montrés intraitables sur la question du droit de visite. Aussi, il est très vrai que, au moins de mon temps, la traite se faisait à peu près librement entre la côte d'Afrique et les Comores. Les croiseurs anglais ne pouvaient pas s'y opposer puisqu'elle se faisait sous pavillon français; et les nôtres évitaient autant que possible de la gêner parce qu'elle seule fournissait à nos planteurs de Mayotte les noirs dont ils avaient besoin.

Il ne leur en fallait d'ailleurs pas beaucoup, car leurs exploitations étaient peu importantes : mais, en réalité, ils en importaient bien plus que le nombre nécessaire, parce qu'il leur arrivait très souvent d'en céder un certain nombre aux planteurs de Bourbon. C'était absolument interdit en principe. Mais il existait des accommodements avec le Ciel, et à condition que la chose

se fît sans trop de bruit, les ateliers de Bourbon pouvaient assez facilement, par ce moyen, se recruter de noirs africains.

C'est une opération de ce genre qui amena la rencontre de Mme de B. et de mon ami Kertavel.

Mme de B. était, sinon la plus grande, du moins l'une des plus grandes propriétaires de la colonie. Restée orpheline très jeune, elle avait épousé un officier de marine beaucoup plus âgé qu'elle qui la laissa veuve, sans enfants, à vingt ans. C'était un très gros parti, car bon an mal an, ses propriétés lui rapportaient de 2 à 400 000 livres de rente. Aussi les épouseurs se présentèrent-ils en foule. Elle les éconduisit tous. Elle avait adoré son mari et entendait rester fidèle à sa mémoire. Elle se retira à Bellevue, la principale de ses propriétés, et y mena pendant quelques années la vie la plus retirée, uniquement occupée de bonnes œuvres et de l'administration de sa fortune. Ce n'était d'ailleurs pas une petite affaire pour une jeune femme de vingt ans de diriger un pareil domaine et les mille ou douze cents esclaves employés à son exploitation. A la surprise de tous, elle s'en tira de la façon la plus remarquable. Mais ce qui l'attirait surtout, c'était moins le côté industriel de son œuvre que son côté humanitaire. Elle avait sur l'esclavage des idées qui ne sont plus à la mode maintenant, mais qui, dans ce temps-là, n'étonnaient personne. Qu'elle eût le droit de faire travailler tous ces noirs qui peuplaient son domaine, comme ses parents les avaient fait travailler avant elle, et de profiter du produit de leur travail, cela ne faisait pas de doute pour elle. Mais en même temps, elle se faisait une idée très haute des devoirs que ce droit lui imposait. Elle était convaincue qu'il avait pour contre-partie l'obligation stricte de se consacrer à l'amélioration de leur sort au point de vue matériel comme au point de vue moral. Elle était très intelligente, très active,... et très riche, ce qui ne gâte rien. Elle consacra toute son intelligence et toute sa fortune à résoudre le problème de la meilleure organisation du travail, tant au point de vue du rendement qu'au point de vue du bien-être des travailleurs.

Elle avait en main un atout que n'ont généralement pas les gens qui tentent de semblables expériences. Elle avait l'autorité à peu près absolue que lui donnait sa qualité de propriétaire d'esclaves. Si cela facilitait beaucoup son œuvre, on pouvait aussi soutenir que cela ôtait aux résultats beaucoup de leur intérêt : puisque rien ne disait qu'une combinaison qui avait réussi avec le travail esclave réussirait avec le travail libre. Mais la différence entre les deux est-elle aussi grande qu'on se l'imagine à première vue? J'en doute un peu. Je me souviens d'avoir vu, je ne

sais où, une vieille caricature qui représentait un cuisinier armé d'un grand couteau, et causant avec un poulet.

— Comment préférez-vous être mangé? disait le cuisinier, rôti, ou à l'estragon?

— Je préférerais n'être pas mangé! répondait le poulet.

— Vous déplacez la question! reprenait le cuisinier.

Quand j'entends parler de travail libre, je pense toujours à cette conversation. On parle toujours de la liberté du travailleur. Mais le travailleur n'est jamais libre, puisqu'il faut toujours qu'il travaille. Pour que le travail fût libre, il faudrait qu'il fût facultatif, et il ne peut pas être facultatif puisqu'on n'a pas encore trouvé le moyen de vivre sans travailler.

Le monde civilisé est une agglomération d'usines, grandes ou petites, où chacun travaille. C'est la société qui est chargée de répartir les produits. Aux débuts, il y avait dans chacune de ces usines un contremaître qui la dirigeait despotiquement. C'étaient les propriétaires d'esclaves qui jouaient ce rôle. Ils étaient obligés de nourrir leurs esclaves, de les faire vivre quand ils étaient vieux et donnaient des coups de bâton à ceux qui ne voulaient pas travailler. On a supprimé cet intermédiaire à peu près partout, pour en arriver à ce qu'on appelle le travail libre; expression impropre, car on n'est toujours pas libre de travailler. Les peines sont même aggravées. La société ne donne plus de coups de bâton à ceux qui ne veulent pas travailler, mais elle les laisse mourir de faim. Le grand avantage de ce régime sur le précédent, c'est que chacun est à peu près libre de choisir le travail qui lui convient le mieux. On aurait pu craindre que la surveillance étant moindre, le travail en souffrît, mais c'est le contraire qui est arrivé. Les besoins réels ou fictifs créés par la civilisation sont devenus si nombreux et talonnent si bien les individus que chacun s'impose une tâche infiniment supérieure à celle que le commandeur le plus ingénieux a jamais su tirer de ses esclaves. L'humanité n'a jamais été menée si durement que depuis qu'elle croit se mener elle-même. Aussi tout porte à croire que nous allons revenir au système de l'esclavage. Chacun recevra sa tâche : et cette tâche sera limitée. Seulement ce ne sera plus un maître en chair et en os qui le lui imposera, ce sera un être anonyme qu'on appelle l'État. C'est ce qu'on appelle le socialisme. L'humanité tourne en rond.

Et ce qu'il y a de très curieux et ce qui montre combien les deux systèmes se tiennent de près, c'est que, quand je lis maintenant dans les journaux les revendications des socialistes, je me souviens que toutes, ou presque toutes, je les ai vues appliquées chez Mme de B., qui n'avait sûrement jamais lu un livre socialiste.

On demande la suppression du travail des femmes. Chez Mme de B., les femmes, du moins les femmes mariées, ne travaillaient jamais. Chaque famille occupait une petite maison isolée, entourée d'un jardin dont les produits lui étaient réservés en toute propriété. Le travail des hommes était limité à huit heures. On chômait les dimanches en entier et le samedi, à partir de midi. Les heures supplémentaires étaient payées à part, en argent. Les malades étaient soignés dans un hôpital installé avec un luxe extraordinaire; un hospice non moins luxueux était réservé aux vieillards. Pour chaque enfant, il était alloué une ration spéciale. Les parents n'avaient plus à s'occuper de rien, puisque leur avenir et celui de leurs enfants était assuré. Ils travaillaient tout de même, car, et c'est ce qui rend cette expérience très remarquable, les rendements de Bellevue ne diminuaient pas. Mais il est bon de noter que les commandeurs avaient conservé leurs rotins et qu'ils s'en servaient très bien à l'occasion. Le socialisme aussi pourra donner de bons rendements. Seulement il faudra beaucoup de commandeurs et beaucoup de rotins. C'est pour cela que bien des gens en craignent l'application.

Lors de l'abolition de l'esclavage il se produisit naturellement de nombreux vides dans les ateliers : cependant beaucoup de ses noirs lui restèrent. Ce fut même à peu près la seule, sinon la seule plantation où le travail ne fut pas interrompu et où l'exploitation put être continuée uniquement avec les anciens esclaves. Évidemment cela ne pouvait pas durer. Petit à petit, à mesure que les vieux disparaissaient, il fallut bien les remplacer par des Malabars. Dès lors les difficultés commencèrent. Autant il est désagréable d'avoir affaire avec un nègre sur le pied de l'égalité, autant on le trouve bon enfant, docile et confiant, quand une fois il est bien convaincu de votre supériorité. Le Malabar est tout différent. Il est sournois, vindicatif, profondément et savamment vicieux. Entre de telles natures et celle de Mme de B., il n'y avait pas un point de contact. La pauvre femme s'exaspérait. Sa vie devenait un supplice.

Ce fut au moment où cette crise se produisait que Kertavel et moi fîmes sa connaissance. A notre sortie de l'École, on nous avait expédié dans la mer des Indes pour y rejoindre la *Clorinde*, déjà partie depuis quelques mois. Nos familles nous avaient donné une foule de lettres de recommandation pour toute la société de Bourbon : mais nous ne pûmes pas en profiter tout d'abord, car, pour nos débuts, nous allâmes passer six mois sur la côte ouest de Madagascar. Nous avions dix-huit et dix-neuf ans. A cet âge-là on traite volontiers de vieilles badernes ceux qui vous conseillent de prendre des précautions. Aussi, malgré tous les avis qu'on nous donna, nous

ne perdîmes pas une occasion de courir les marais en plein midi. Nous y tuâmes beaucoup de sarcelles et de poules sultanes, mais elles furent bien vengées, car Kertavel y attrapa un superbe coup de soleil et moi un accès de fièvre paludéenne qui ressemblait beaucoup à un accès pernicieux. Nous étions encore en si mauvais train quand la frégate revint à Bourbon que le chirurgien s'empressa de se débarrasser de nous en nous envoyant tous les deux à l'hôpital maritime. Grâce aux braves Sœurs de Saint-Joseph de Cluny qui le dirigent, ou du moins qui le dirigeaient alors, car bien probablement on les a renvoyées maintenant, nous fûmes bientôt beaucoup mieux. Cependant tous les deux ou trois jours nous étions repris de frissons et de vomissements, et les bons petits plats que la pauvre sœur Dosithée préparait tout exprès pour nous retournaient à la cuisine presque intacts : le chirurgien en chef, lorsqu'il arrivait le matin avec sa belle casquette à cinq galons et son grand tablier blanc, commençait à nous citer comme exemples des ravages de l'intoxication paludéenne, aux trois carabins monogalons qui l'accompagnaient en inscrivant respectueusement ses ordonnances sur une petite planchette qui restait pendue au pied de notre lit et nous refusait impitoyablement notre exéat. Aussi, malgré toutes les gâteries dont nous étions l'objet, car s'il y a un endroit où l'on soit bien soigné, c'est assurément dans un hôpital de la marine, malgré tout, dis-je, nous commencions à nous ennuyer formidablement lorsqu'un beau matin, précisément au moment de la visite, nous vîmes arriver Mme de B. Nous ne la connaissions pas : mais, venant de Saint-Denis, elle avait appris que nous étions malades. Et tout de suite elle était venue nous demander d'aller nous guérir chez elle. Le médecin en chef était trop habitué à considérer Bellevue comme un annexe de son hôpital pour faire la moindre difficulté, de sorte que le soir même nous étions installés dans cette hospitalière demeure.

Nous y passâmes un mois, et parmi tous les mois dont se composaient les années que j'ai passées dans la mer des Indes, il n'en est pas dont j'aie gardé meilleur souvenir. Mme de B. était la maîtresse de maison idéale : pensant toujours à ses hôtes et ne s'imposant jamais à eux. D'ailleurs elle menait une vie si active que nous ne la voyions guère dans la journée. Au lever du jour, à six heures, on lui amenait un poney à la porte de la chapelle où elle entendait la messe : elle montait dessus et passait toute sa matinée à parcourir les champs de canne, visitant successivement chaque bande, se faisant présenter par les commandeurs leurs listes d'appel, s'assurant par elle-même que chacun était à son poste. L'après-

midi était consacrée à l'école et au catéchisme : c'était elle qui donnait l'instruction religieuse aux néophytes. Je me souviens toujours de mon étonnement la première fois que je la vis ainsi occupée. Elle était assise sous sa varangue, vêtue d'un long peignoir blanc; et faisait réciter le *Notre Père* à une douzaine de grands Malabars qui entre eux tous n'avaient pas comme vêtements la valeur d'un mouchoir de poche. Tout le reste de son temps elle le passait à l'hôpital. C'est elle qui faisait tous les pansements, et lorsqu'un cas était grave, elle restait toute la nuit auprès du malade, couchée sur une natte. Je suis bien sûr que cela lui arrivait en moyenne une ou deux fois par semaine.

Comme je le disais tout à l'heure, nous ne la voyions guère que le soir à table, mais alors elle faisait notre bonheur en nous racontant ses aventures. Elle les racontait admirablement. Certaines étaient bien curieuses! Il y en a une notoirement qui me revient à l'esprit et que je veux consigner ici parce qu'elle la peint bien! Elle remontait à quelques années. C'était en 1859. Le roi François II se défendait dans Gaëte contre les Piémontais, dont les gros boulets Cavalli avaient détruit tous les hôpitaux et les approvisionnements d'ambulance. Il avait fallu transporter les blessés dans des casemates blindées où ils mouraient comme des mouches, car on manquait de tout pour les soigner, et il semblait impossible de se procurer le matériel nécessaire, car l'escadre de l'amiral Persano croisait devant le port.

Mme de B. était à ce moment en France. Elle apprit tous ces détails par le plus grand des hasards, à Marseille, au moment où elle allait s'embarquer pour retourner à Bourbon. Elle n'hésita pas un instant. Elle décida qu'elle irait elle-même porter aux blessés de Gaëte les médicaments dont ils avaient besoin. Aucun armateur ne voulait donner son navire, car il était à peu près sûr qu'on ne pourrait pas forcer le blocus. Elle fut obligée d'acheter un petit vapeur. Un ami lui trouva un capitaine, ancien négrier, qui, pour une forte somme, se chargea de tenter le coup et qui recruta une trentaine de matelots. En deux jours tout fut prêt. Mme de B. s'embarqua, accompagnée d'un officier autrichien qui voulait aller rejoindre le roi. Le capitaine marseillais tint parole. Il longea la côte en venant de Terracine, par une nuit très noire, essuya de très près le feu d'un croiseur italien, reçut même un boulet dans son gréement, mais finit par amarrer sans encombre son navire au quai de Gaëte, où les Piémontais le trouvèrent quelques jours après, quand ils eurent pris la ville. Ils trouvèrent aussi Mme de B. Elle était dans une casemate en train de soigner les blessés. Ils la mirent même, je crois, pendant quelques jours en prison.

Souvent elle nous faisait dîner avec des voisins ou avec quelques-uns de ses parents venus de Saint-Denis. C'est ainsi que nous fîmes connaissance petit à petit avec toute la société créole, et aussi, ajouterai-je, avec la cuisine créole, qui a bien ses mérites. Les jours maigres notamment, nous voyions apparaître sur la table des pâtés de foie de tortue dont j'ai conservé un souvenir bien reconnaissant. La cuisinière s'appelait Vénus. C'était une vieille Cafrine effroyable : mais elle avait un sentiment bien remarqnable du pâté de foie de tortue, et aussi de la friture de béchique : un petit poisson infiniment plus petit et infiniment meilleur que le *whitebait* dont les Anglais font tant de cas.

Vénus avait un fils qui, naturellement, s'appelait Cupidon. C'était lui qui était directeur de la cavalerie! cavalerie qui se composait de cent cinquante belles mules importées du Poitou et servant à l'exploitation, et d'une vingtaine de poneys de Batavia destinés au service des commandeurs, mais qui étaient toujours à notre disposition quand il nous prenait la fantaisie d'aller faire une promenade à cheval dans les environs. Et puis, quand nous eûmes repris un peu de forces, un jeune voisin, M. H., se chargea de nous initier au grand sport créole : la chasse au cabri marron. Le cabri marron a-t-il jamais existé ailleurs que dans les imaginations en délire des jeunes créoles désireux de faire trembler leurs familles au récit des dangers qu'ils ont couru en poursuivant ce noble animal sur les pics inaccessibles que foule seul son pied fourchu? Au fond, je crois que le cabri marron est un mythe; en tous cas, je ne l'ai jamais vu. Mais je ne lui en veux pas! ni à lui, ni à ceux qui se sont servi de son nom pour me faire faire tant de randonnées à travers les « hauts de Bourbon ». Car c'est sous prétexte de cabri marron qu'on m'a mené au Bernica, où Mme George Sand, qui n'y est d'ailleurs jamais allée, fait mourir une de ses héroïnes; au Grand Bénard, où il y a de la glace en tout temps, et aussi au Grand Brûlé, le seul volcan de l'île qui soit encore en activité, et que j'ai visité au bon moment, car il était en pleine éruption. J'y ai passé toute une nuit à voir couler la lave. Depuis plusieurs mois, on savait que le cratère se remplissait lentement de matières en fusion dont le niveau montait toujours. Et puis, un beau jour, la paroi se fendit et laissa passer la lave. Elle tombait d'une hauteur de 3 ou 400 mètres, en cascade de feu, dans une plaine boisée qui descendait en pente douce jusqu'à une haute falaise, dont le principal courant avait déjà atteint le bord au moment de ma visite. Là il formait une seconde cascade en tombant dans la mer d'où montait une colonne de vapeur si haute qu'elle allait rejoindre le panache de fumée du volcan. Mais, à côté du courant principal, on

en voyait une foule d'autres qui sillonnaient la plaine. Quand ils atteignaient un arbre, on le voyait se tordre, et puis s'envelopper tout d'un coup d'un jet de flammes qui le brûlait en quelques minutes. Avant d'avoir vu cette éruption, je me faisais une idée très fausse de la façon dont procède une coulée de lave. Je me figurais que ces coulées étaient produites par des matières très liquides s'avançant avec une grande rapidité. Ce n'est pas du tout ainsi que les choses se passent. La lave en fusion a la consistance d'un goudron très épais; elle ne s'étale pas sur le sol : elle conserve la forme d'un gros cylindre aplati, et comme c'est une substance qui conduit mal la chaleur, l'enveloppe se refroidit très rapidement et prend tout de suite une consistance telle que j'ai vu des noirs marcher nu-pieds sur la coulée à quelques mètres à peine de l'extrémité où la matière était tellement molle que nous nous amusions à y prendre des empreintes de sols...

Mais voilà que je suis en train d'empiéter sur le domaine de M. Joanne et d'écrire un guide du voyageur à Bourbon, alors que je voulais simplement présenter au lecteur Mme de B. Il est grand temps que je rende la parole à mon ami Kertavel.

. . . . . .

Nous ne pouvions cependant pas rester indéfiniment à nous regarder comme deux chiens de faïence.

— Capitaine! dis-je au père Dupont, pourriez-vous me dire ce que vous venez faire à Boéni?

— Ce que je viens faire à Boéni? Parbleu! je viens y prendre une cargaison de bois d'ébène.

— Je ne vous le fais pas dire!

— Ah! oui. Mais doucement, mon bon monsieur de Kertavel, nous sommes en règle!

— Comment cela, en règle?

— Parfaitement! Mais je vois là-bas, à terre, ce bon M. des Perrières. Et ce moricaud qui est avec lui! Gageons que c'est mon vieil ami Abou-Bekr. Ils ont l'air de se languir en nous espérant! Si nous allions les rejoindre! Nous causerions plus à l'aise!

Rien de plus juste que cette observation. En trois coups d'avirons, nous gagnons le quai, où se trouvaient réunis la plupart de nos hommes entourant des Perrières et Abou-Bekr. Tout ce monde avait l'air fort ébahi.

Le père Dupont, avec son exubérance habituelle, fit mine de se jeter dans les bras de des Perrières. Mais celui-ci l'accueillit un peu froidement. Le petit homme nous prit alors à part :

— Voilà la chose! Mme la comtesse, elle a acheté une terre à Mayotte. Il lui faut des noirs, pas vrai? Alors elle est venue me

trouver, elle m'a dit : « Père Dupont, je veux avoir des bons noirs de la côte d'Afrique. Mais je n'ai pas confiance dans tous ces forbans de capitaines arabes qui les amènent à Mayotte! Je veux que vous veniez me les choisir vous-même, et j'irai avec vous! » J'ai répondu : « Madame la comtesse, la *Souveraine* et son capitaine, ils sont tous les deux bien à votre disposition! » Et nous voilà partis. Nous sommes allés à Zanzibar, nous avons vu le sultan. Il a même donné à Mme la comtesse un cachemire superbe! Nous avons vu le consul, nous avons vu l'amiral, nous avons vu tout le tremblement! Mais, par exemple, nous n'avons pas vu de noirs. Des noirs, il n'y en a plus. Ces brigands d'English les ont tous pris pour les emmener à Maurice ou aux Seychelles. Alors j'ai dit à Mme la comtesse : « Il faut nous en aller à Boéni. » Et nous voilà! Et voilà une lettre pour vous du chef d'état-major!

Et le petit homme, qui avait gesticulé tout le temps comme un possédé, tira de sa poche une grande enveloppe jaune qu'il me remit avec un rond de bras gracieux. Je l'ouvris. Elle était conçue en ces termes :

« M. l'aspirant de Kertavel est informé que Mme la comtesse de B. se rend à Boéni, à bord de la *Souveraine*, capitaine Dupont, pour y embarquer cinq cents engagés africains à destination de Mayotte. Mme de B. a justifié auprès du consul des autorisations nécessaires. M. l'aspirant de Kertavel devra donc lui prêter, à l'occasion, aide et protection, et notamment ne pas souffrir qu'elle soit molestée par les autorités arabes. Mais, en même temps, il devra s'assurer de la régularité des engagements. »

J'avais fait cette lecture à haute voix. Des Perrières, qui fumait sa pipe, m'avait écouté en dodelinant de la tête.

— Alors, mon bon capitaine Dupont! dit-il, il me semble que vous êtes tout à fait en règle! Ce n'est pas encore cette fois-ci que vous serez pris!

— Certainement, je suis en règle, dit le capitaine, j'ai même une lettre du sultan pour Abou-Bekr.

— Ah! mais si vous êtes si en règle que cela, pourquoi donc avez-vous pris tant de précautions, ce matin, pour venir au mouillage?

Le capitaine Dupont était d'ordinaire très poli. Cependant il fit une grimace qui témoignait que cette question lui inspirait le plus profond mépris pour la judiciaire de celui qui la lui faisait.

— Comment! dit-il, vous ne comprenez pas! Cela est cependant assez simple. Le chef d'état-major m'avait dit que vous ne seriez peut-être plus ici, parce que vous seriez déjà parti pour rejoindre la frégate. Si je ne vous avais pas trouvé, je me serais bien gardé

de dire aux Arabes que j'étais en règle. Maintenant ils vont croire que le recrutement est autorisé pour tout le monde. Cela va faire monter le prix des noirs de 25 piastres!

— Ah! vous m'en direz tant! mais dites donc, mon petit Kertavel, relisez-moi donc un peu la fin de la lettre.

Je lui relus lentement la prose de M. le chef d'état-major.

— Parfaitement! En bon français, cela veut dire qu'il faudra que tous les noirs que va embarquer notre ami le père Dupont partent bien pour Mayotte de leur plein gré.

— Oui! cela me fait cet effet-là.

— Et comment allez-vous vous y prendre, ô Kertavel! pour vous en assurer?

— Ma foi! je le leur demanderai.

— Et si l'un d'eux déclare qu'il ne veut à aucun prix se séparer de son bon maître?

— Eh bien! je le ferai débarquer.

— Et rendre l'argent! ajouta le père Dupont, qui suivait la conversation et qui n'oubliait jamais les choses importantes.

— Parfaitement! reprit des Perrières. Il faudra que l'Arabe qui l'aura vendu rende l'argent qu'on lui aura donné pour prix de son nègre. Cela est trop juste. Seulement, Ma Doué! comme disent les matelots bretons, je ne voudrais pas être dans la peau du nègre, quand il reviendra chez son bon maître! C'est une belle chose que les engagements! Enfin, ce n'est pas notre affaire. Du moment que les philanthropes sont contents, c'est tout ce qu'il faut. En attendant, mon petit Kertavel, il me semble que nous n'avons plus rien à faire ici. Si vous m'en croyez, nous allons faire embarquer tout notre monde, faire nos excuses à ce bon Abou-Bekr, et retourner à Saint-Barnabé. Madame la comtesse, vous alliez à la mission : vous ne voulez pas que nous vous y conduisions?

— Mais certainement! dit Mme de B. Je comptais aller demander l'hospitalité aux Sœurs. Capitaine Dupont, je vous rends votre liberté.

— Ma foi! madame la comtesse, dit celui-ci, cela se trouve bien. Cela m'évitera la course de Saint-Barnabé, et je n'ai pas de temps à perdre. Je vais m'entendre avec Abou-Bekr pour l'embarquement et puis retourner à bord pour faire tout préparer. Notre faux-pont à esclaves — il se reprit — je veux dire à engagés n'est pas encore aménagé.

— Bah! vous avez tout votre temps, dit des Perrières. Il vous audra bien quelques jours pour réunir cinq cents noirs!

— Quelques jours! Je compte bien qu'ils seront tous à bord demain matin, et que nous partirons dans la nuit. Abou-Bekr

vient de me dire qu'il pourrait m'en donner quinze cents dans les vingt-quatre heures, si je les voulais. Mais il faut que j'aille avec lui à la tour pour voir les traitants. Messieurs, je vous salue! Dites bien le bonjour de ma part au P. Robilier. J'irai lui demander à dîner ce soir. Allons, Abou-Bekr, mon garçon, en route!

Et le gros petit père Dupont, bousculant devant lui ce grand Don Quichotte d'Abou-Bekr, enfila le sentier qui conduisait à la tour. Tous nos hommes en étaient déjà descendus. Les Malgaches semblaient fort indifférents à la tournure que prenaient les choses. Mais les blancs paraissaient peu satisfaits. Groupés sur le quai, appuyés sur leurs fusils, ils lançaient des coups d'œil furieux aux baleiniers de la *Souveraine*, six grands gaillards à figures patibulaires, vêtus de chemises rouges en lambeaux, tous armés d'un revolver et d'un *bovie-knife* américain. Ils étaient restés dans leur baleinière et regardaient nos hommes en ricanant. J'entendis Fisher qui grommelait entre ses dents :

— Alors voilà encore une part de prises qui nous passe sous le nez. Le pauvre Mathurin, il bourlingue toujours, et il n'a pas son dû. C'est comme en 59, dans l'Adriatique, ousque l'empereur a rendu nos prises aux Autrichiens. Bon sang de bon Dieu! et ces forbans-là qui se f... de nous!

Les autres étaient moins touchés de la perte de leurs parts de prise : mais ils n'avaient pas l'air content non plus. Cela allait tourner mal. Je donnai par derrière une forte poussée à Fisher pour détourner le cours de ses idées.

— Embarque! embarque! criait des Perrières qui l'avait entendu comme moi : vas-tu te dépêcher! tas de clampins!

Et tout bas en se retournant vers moi :

— Ne les laissons pas trop longtemps en présence, ou il pourrait bien y avoir de la casse.

Nous sautâmes dans la chambre de la chaloupe, où Mme de B. nous suivit. Une heure après nous étions de retour à Saint-Barnabé.

Le P. Robilier connaissait depuis longtemps Mme de B. Une fois même qu'il arrivait à Bourbon à moitié mort de la fièvre, il avait habité le petit pavillon où nous avons passé nous-mêmes un si bon mois. Il a eu l'air bien surpris de voir arriver ici son hôtesse. Du reste, quand elle lui a dit le motif de sa visite, il l'a beaucoup approuvée, car il est très partisan de l'émigration des noirs. Cela a donné une nouvelle ardeur à Mme de B. qui, tout de suite après déjeuner, a voulu aller à Boéni pour visiter le marché aux esclaves. Elle m'a proposé de venir avec elle, mais comme je ne m'en souciais pas, elle a emmené le P. Robilier. Ils sont revenus à six heures, Il paraît qu'en arrivant sur la place, Mme de B. a vu deux malheu-

reux gamins encore plus mal en point que ne l'était Sans-Croupion quand nous l'avons acheté. Ils étaient couverts de plaies, et l'un avait eu un œil arraché par un coup de courbache. Elle a voulu tout de suite les acheter pour les soigner. Mais quand le bruit s'est répandu en ville qu'il y avait au marché une dame française qui achetait les esclaves détériorés, on lui en a amené de tous les côtés qui étaient à peu près dans le même état. Les Arabes sont bien capables de lui avoir *préparé* quelques sujets. Les choses devaient se passer à peu près de même à Alger, quand les Pères de la Merci y arrivaient pour racheter les prisonniers chrétiens. Finalement, cette pauvre Mme de B. se trouve, ce soir, à la tête d'un lot de dix-sept nègres ou négresses, jeunes ou vieux, qui ont l'air de sortir d'une cour des miracles africaine. Au moment où ils étaient amenés à la mission, le père Dupont y arrivait lui-même pour dîner. En les voyant, il est entré dans une colère épouvantable.

— Madame la comtesse, s'est-il écrié, j'ai vendu bien des noirs à Bourbon et ailleurs, dans ma vie, j'ose dire que je n'en ai jamais eu de reproches. On a son amour-propre. Je ne veux pas qu'on puisse dire : « Mme de B., elle s'est confiée au capitaine Dupont, et il l'a laissé filouter par toute cette raffataille de traitants arabes ! » Si vous ne me promettez pas de me laisser acheter tous vos noirs, je m'en retourne à vide !

Mme de B. le lui a promis. Il s'est calmé et nous avons fait un dîner très gai.

E. DE MANDAT-GRANCEY.

La suite prochainement.

LES RÉCENTES PUBLICATIONS

SUR

MIRABEAU

I

Les fidèles lecteurs du *Correspondant* n'ont pas oublié la série d'articles publiée, il y a une quinzaine d'années, par M. Louis de Loménie, sous ce titre : *les Mirabeau*. Encouragé par le succès de ses études sur Beaumarchais, admis d'ailleurs par la libéralité de M. Lucas de Montigny à consulter tous les papiers de famille de l'illustre orateur, M. de Loménie avait voulu écrire une biographie définitive de Mirabeau. Cédant à la fois à l'attrait qu'il éprouvait à faire revivre deux figures singulièrement expressives et aux habitudes de consciencieuse érudition qui le portaient à approfondir toutes les questions rencontrées au passage, il s'était étendu sur les origines de la maison de Mirabeau, principalement sur le père du tribun, l'économiste, l'*Ami des hommes*, comme on l'appelait du nom de son plus célèbre ouvrage, et sur son oncle le bailli, l'honneur de la marine française, le modèle des chevaliers de Malte et le type accompli des parents célibataires, toujours prêt à assister les siens de son expérience, de son influence et de sa bourse.

Ces études, revues et augmentées, étaient sur le point de paraître en deux volumes quand M. de Loménie fut prématurément emporté, et l'on put craindre que l'histoire des Mirabeau ne demeurât interrompue au moment même où le plus célèbre membre de la famille

[1] I. *Les Mirabeau, nouvelles études sur la société française au dix-huitième siècle*, par Louis de Loménie, de l'Académie française; seconde partie continuée par son fils. Paris, Dentu, 1889-1891, 3 vol. in-8°, de x-734, 515 et 506 pages. — II. *Les grands écrivains français : Mirabeau*, par Edmond Rousse, de l'Académie française. Paris, Hachette, 1891, 224 pages grand in-18. — III. *Mirabeau et la Provence*, par Georges Guibal, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. Paris, Thorin, 1887-1891, 2 vol. in-8°, de VIII-315 et 560 pages.

allait entrer en scène. L'auteur laissait heureusement derrière lui deux personnes invinciblement attachées au culte de sa mémoire et à l'achèvement de son œuvre : sa veuve d'abord, digne fille d'un ancien directeur de ce recueil, Charles Lenormant; puis son fils, alors à peine sorti de l'adolescence. A travers des deuils répétés et les vicissitudes d'une carrière entravée par les évènements politiques, M. Charles de Loménie a pu mener à terme la tâche paternelle et publier trois volumes sur l'orateur de la Révolution. Par un trait de modestie et de piété filiale d'autant plus touchant que ces vertus se font plus rares, il a tenu à mettre en tête de cette seconde partie le seul nom de son père, avec un avertissement qui se termine ainsi : « Je prie le lecteur de reporter à mon père le mérite de tout ce qui lui paraîtra digne d'éloge dans ces trois volumes, et de me laisser la responsabilité de tout ce qu'il pourra y trouver de défectueux. »

Ce serait bien mal répondre à un vœu si délicat que de chercher à signaler dans les trois derniers tomes une note plus originale et plus neuve que dans les deux premiers. Il vaut mieux associer le fils au père dans une louange commune et dire qu'au prix de quelques longueurs, leur patient labeur a livré au public tout ce qu'il est humainement possible de savoir sur la famille de Mirabeau [1].

C'est ce que M. Edmond Rousse s'est fait un devoir de proclamer au début de la monographie qu'il vient de consacrer à Mirabeau dans la collection des *Grands écrivains français* de la maison Hachette. Cette fine et légère esquisse ne peut pas plus se comparer à l'ouvrage de fond de MM. de Loménie que la brillante étude de M. Albert Sorel sur *Madame de Staël*, aux trois énormes volumes de lady Blennerhassett. M. Rousse a emprunté à ses devanciers toutes les données essentielles de la généalogie et de la vie de Mirabeau; il y a joint des réflexions empreintes d'une sagesse enjouée et d'une expérience qui, désabusée de bien des illusions, s'est toujours gardée des faciles tentations du scepticisme. Le tout se présente sous cette forme charmante, classique sans pédanterie et vivante sans néologismes, châtiée sans effort et familière sans trivialité, où les habitués du palais Mazarin aiment à retrouver les meilleures traditions académiques.

Mirabeau occupe naturellement une place importante dans plusieurs des livres récemment parus sur la révolution française. Il

[1] M. Charles de Loménie annonce une étude séparée sur le vicomte de Mirabeau, frère puîné de l'orateur, celui que sa famille appelait Boniface et le public Mirabeau-Tonneau. C'est lui qui disait un jour : « Dans une autre famille, je passerais pour intelligent et débauché : à côté de mon frère, je suis un niais et un homme rangé. »

n'est que juste de citer au premier rang la curieuse étude que M. Aulard a faite de son éloquence et de ses procédés oratoires dans les *Orateurs de la Constituante*. M. Alfred Stern, professeur à Zurich et collaborateur de la *Revue historique*, a publié en allemand une biographie très détaillée de Mirabeau [1]. Enfin, M. Guibal, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, a tiré des très riches collections locales la matière de deux volumes sur *Mirabeau et la Provence*, où il a retracé les rapports du grand orateur avec sa province d'origine comme candidat et comme député. Si, dans le second tome surtout, la figure de Mirabeau est souvent à l'arrière-plan, l'auteur n'en met pas moins sous nos yeux le tableau animé, tragique parfois, des agitations d'une des provinces les plus importantes du royaume pendant la première partie de la période révolutionnaire. Espérons qu'il songe à pousser ses travaux au delà de la mort de Mirabeau et à nous donner un ouvrage d'ensemble sur *la Révolution en Provence*.

II

M. Rousse assure que sa génération ne connaissait jadis de Mirabeau qu'un geste et une phrase, adressés tous deux au marquis de Dreux-Brézé, après la séance royale du 23 juin. La nôtre est plus avancée, mais je me demande en vérité si elle ne se fait pas une idée moins nette encore du personnage, de son caractère et de son rôle.

La publication de ses papiers politiques, due à M. de Bacourt, il y a quarante ans, a, en effet, été le point de départ d'un changement considérable dans l'opinion. Le tribun chez Mirabeau a cédé le pas à l'homme d'État méconnu. On rappelle qu'avant l'ouverture des états généraux, il offrait à Montmorin un plan pour en diriger les délibérations; que la pruderie et la fatuité de Necker ont seules empêché un rapprochement entre le député d'Aix et le ministère; que pendant tout le temps qu'a duré sa correspondance secrète avec la cour, Mirabeau n'a cessé de préconiser des solutions aussi heureuses que hardies. En concluant qu'il aurait pu réconcilier Louis XVI et son peuple, prévenir ou arrêter la révolution, on gémit sur les préjugés qui ont empêché la monarchie de se confier à lui. On proteste que ces scrupules ne sont plus de notre temps et qu'aujourd'hui les partis politiques, pour atteindre un but désiré, sauraient montrer une sage indifférence sur les moyens et les instruments...

Ainsi généralisée, la question sort de ma compétence. Je vou-

[1] *Das Leben. Mirabeau's.* Berlin, 1890.

drais seulement, à l'aide de tout ce que MM. de Loménie nous remettent en mémoire ou nous révèlent, montrer pourquoi la cour et l'Assemblée furent réfractaires à l'ascendant de Mirabeau, et rechercher si ses plans étaient aussi infaillibles qu'on est porté à l'admettre sur ses propres assurances.

III

Nous oublions volontiers qu'au moment de la réunion des états généraux ce n'étaient pas seulement la cour et la noblesse qui éprouvaient de l'éloignement pour Mirabeau : ses collègues du tiers et le public parisien manifestaient hautement les mêmes sentiments à son égard. Lors de l'appel nominal qui précéda la séance d'ouverture, l'assistance salua de ses bravos les députés qui s'étaient déjà signalés par leur attachement aux idées libérales : les dauphinois Mounier et Barnave, le breton Chapelier; au nom de Mirabeau, quelques timides applaudissements furent aussitôt couverts par un murmure de réprobation. Un peu plus tard, quand il prit pour la première fois la parole, l'attitude de l'Assemblée lui fut si nettement antipathique qu'il dut descendre de la tribune et aller exhaler son désespoir dans une conversation intime.

Ces deux faits, qui sont loin d'être isolés, me semblent significatifs. Le public de la salle des Menus, les députés du tiers ne pouvaient en vouloir à Mirabeau d'avoir, au refus de la noblesse provençale, sollicité des suffrages plébéiens; la célèbre évocation du dernier des Gracques avait flatté leurs passions politiques. Le rôle de pacificateur joué par le tribun au milieu des troubles de sa province, l'ambition du député d'Aix d'arriver au pouvoir, avaient de quoi porter ombrage à Necker et à ses collègues; mais les membres des communes et leurs partisans devaient s'en féliciter comme d'autant de chances de réalisation pour leurs vœux.

Cette impopularité avait pourtant sa raison d'être. Si les élections de Provence avaient révélé dans Mirabeau un puissant agitateur, son nom avait une notoriété plus ancienne et plus fâcheuse : comme homme privé et comme publiciste, il s'était acquis une détestable réputation.

M. de Loménie, tout en restant scrupuleusement soucieux des convenances, déroule cette longue série de scandales dont Mirabeau disait un peu emphatiquement qu'ils avaient coûté cher à la France. Ils disparaissaient pour nous dans la magie de son éloquence et la pompe de son apothéose; nous disions, sans rien approfondir, qu'on s'était montré bien rigoureux pour les péchés de jeunesse d'un grand homme. Aujourd'hui que nous voilà édifiés,

il est difficile de ne pas excuser les préventions des contemporains.

C'est d'abord et avant tout un déclassé. Militaire, il se prend de querelle avec ses supérieurs et doit quitter l'armée. Gentilhomme, il a des manières de portefaix : rencontrant, sur une route, un homme d'âge et de condition dont il croit avoir à se plaindre, il tombe sur lui à coups de poing et l'envoie rouler dans la poussière. Perdu de dettes dès sa première jeunesse, il multiplie les expédients pour se procurer du crédit et déjouer les poursuites de ses créanciers; plus tard, quand il aura présidé la Constituante, il invoquera encore la sentence qui l'a frappé d'interdiction pour ne pas régler un mémoire.

Il compte parmi les plus libertins dans un siècle dépravé. Non seulement, selon l'usage courant de l'époque, il ne se pique pas de fidélité envers sa femme, qui l'a trahi la première, et il se déclasse souvent dans ses liaisons d'aventure comme dans ses amitiés; mais à l'inconduite il joint l'improbité vulgaire, et en enlevant la femme d'un honnête homme qui lui a fait une réception cordiale, il lui suggère de dévaliser son mari. Les *Lettres à Sophie* n'étaient pas publiées en 1789, mais chacun connaissait un détail qui n'y figure pas, à savoir, que les deux amants avaient vécu de l'argent volé à M. de Monnier.

Tant pour obéir à un penchant naturel que pour augmenter ses ressources, Mirabeau s'était mis à écrire : pamphlets de circonstance, mémoires sur ses propres affaires, traductions des auteurs anciens, œuvres d'imagination, la liste est prodigieusement longue de tout ce qui est tombé de sa plume, infatigable comme celle de son père. Mais tandis que l'Ami des hommes, en dehors de sa vaste correspondance de famille, se consacre aux problèmes les plus élevés de l'économie politique et de la science sociale, son fils roule rapidement dans les bas-fonds de la littérature. Il sème les plagiats avec impudence. Imitant une des plus honteuses pratiques de Voltaire, il publie, sans indication d'auteur ni d'imprimeur, des ouvrages infâmes. Il vend sa plume et parfois son nom à des entreprises financières désireuses de prévenir ou d'étouffer une rivalité menaçante. Il s'attaque même dans des libelles à l'honneur et à la vie privée de ses contemporains, à commencer par son père et sa mère.

Quelques mois avant l'ouverture des états, il venait précisément de couronner sa réputation en ce genre par un coup d'éclat. Vergennes, cédant à de nombreuses sollicitations, lui avait confié une mission officieuse à Berlin, d'où il devait expédier des rapports sous le couvert de son ami l'abbé de Périgord. Ces rapports se succédèrent, pleins de profondes observations, de vues sagaces et

surtout de détails piquants ou risqués sur la société de Berlin et la famille royale après la mort du grand Frédéric : la matière était abondante, et le rédacteur y ajouta des enjolivements de son cru. De retour à Paris et en butte aux obsessions de quelque créancier peu patient, Mirabeau s'avisa de vendre à un libraire ses manuscrits, qu'il avait pris l'engagement de détruire, et les laissa publier, en répandant le bruit qu'ils lui avaient été dérobés. Le succès fut considérable des deux côtés du Rhin, et le scandale encore plus grand : Talleyrand, pour qui la tenue était toute la morale, ne pardonna à Mirabeau qu'à son lit de mort.

Voilà l'homme, tel que ses bruyantes aventures l'avaient fait connaître à la France et à l'Europe. Un Anglais de ses amis, Gilbert Elliot, le traite tout uniment de *coquin* dans une lettre intime. Grimm, pour trouver à qui le comparer, évoque le personnage le le plus malfamé de la Renaissance italienne et peut-être de toute l'histoire littéraire, l'Arétin. On conviendra que Montmorin était excusable de ne pas l'admettre aux conseils de la couronne, et Necker de regarder au plafond en lui donnant audience. On comprendra que Mounier, qui venait de débarquer de sa province avec femme et enfants, éprouvât pour son collègue une répulsion mal déguisée. Dans notre démocratie égalitaire et sans préjugés, Mirabeau eût été inéligible : et si, à force d'audace ou d'argent, il avait forcé les portes d'une de nos Chambres, tous les représentants soucieux de leur honneur l'auraient tenu en quarantaine.

Mais les habitudes et le caractère de Mirabeau étaient en particulière contradiction avec les idées morales de ses contemporains. Comme le dix-septième siècle, à son déclin, avait vu fleurir l'hypocrisie religieuse, l'hypocrisie de la vertu régnait sans partage à la fin du dix-huitième : Rousseau avait mis cette tyrannie à la mode. Est-il besoin de dire que, moyennant quelques phrases de convention, quelques attitudes de commande, chacun était quitte envers la vertu et pouvait s'abandonner librement à tous les entraînements de l'égoïsme, de l'avarice et de la sensualité? A côté des âmes candides qui prenaient la vertu philosophique au sérieux, comme Necker, il y avait les roués pour lesquels la vertu n'était qu'un masque, diplomates vénaux ou princes libertins, ceux dont une si édifiante collection figure dans le grand ouvrage de M. Albert Sorel. Mais encore le masque était-il nécessaire. Porté avec persévérance, il pouvait mener à tout, la fortune de l'*incorruptible* Maximilien de Robespierre en est la preuve. Ceux au contraire qui, par emportement naturel ou par sans-gêne, refusaient de s'y astreindre, risquaient presque toujours l'impopularité; Beaumarchais lui-même, le triomphateur des *Mémoires* et du

Mariage de Figaro, venait d'en faire l'expérience à ses dépens dans sa lutte contre Bergasse.

Mirabeau pouvait être fourbe et menteur à l'occasion : il n'avait pas la constance d'application qui fait les hypocrites. Bien au contraire, le cynisme était le trait dominant de sa nature. Si dans les *Lettres à Sophie*, il qualifie son amie de *vertueuse* aux endroits les plus inattendus, c'est pure formule de style, tirée de la phraséologie du temps. Jamais il ne s'est mis en frais de ménagements ou de prétextes pour se concilier l'opinion publique, jamais du moins il n'a soutenu un effort sérieux dans ce sens : l'opinion publique l'en récompense en se déchaînant contre lui.

IV

Les données complètes nous manquent pour apprécier le plan que Mirabeau désirait suggérer aux ministres lors de la réunion des états. En revanche, nous connaissons à merveille les projets politiques qu'il forma à partir de juillet 1789.

Son ambition personnelle et le succès croissant de son éloquence lui donnèrent d'abord l'intuition du vrai gouvernement parlementaire. Il était revenu d'Angleterre sans enthousiasme, à une époque où ses rêves d'avenir se portaient d'un autre côté. Mais à l'automne de 1789, il entrevit soudain ce que pourrait être la situation d'un député-ministre, désigné à la confiance de la couronne par son ascendant sur ses collègues, et du même coup, l'intérêt aidant, il découvrit les raisons qui font de ce régime le meilleur pour un peuple libre, le plus propre à prévenir les conflits et à assurer pacifiquement le triomphe de l'opinion publique.

Nous n'avons pas à rappeler ici le talent qu'il dépensa vainement au service de cette cause. Deux motifs le condamnaient à échouer. La séparation des pouvoirs, trop souvent méconnue sous l'ancien régime, était unanimement réclamée dans toute sa rigueur, et les docteurs enseignaient qu'elle devait interdire à un citoyen d'exécuter comme ministre les lois qu'il aurait votées comme représentant; les meilleurs esprits de l'Assemblée, les plus décidés à imiter la constitution anglaise, admettaient cette incompatibilité, tant était puissant alors le prestige de la théorie pure. D'autre part, les vues intéressées de Mirabeau ne faisaient mystère pour personne, et si ses collègues subissaient de plus en plus l'empire de sa parole, leurs défiances à l'égard de l'homme demeuraient aussi incurables que par le passé.

Déçu dans ses espérances, pressé par ces besoins d'argent qui furent la grande plaie de son existence, il se résigna à devenir le

conseiller occulte de la monarchie au lieu d'en être le ministre. La chute était rude, mais il n'avait jamais eu de répugnance invincible pour l'intrigue ni de scrupules raffinés sur les moyens d'augmenter ses ressources. L'arrangement avec la cour flatta son amour-propre; le chiffre de la pension le transporta de joie.

M. Rousse prend la défense du comte de la Marck, fort maltraité par M. Aulard, comme intermédiaire de cette négociation. On doit tenir pour assuré que ce gentilhomme était de la meilleure foi du monde, et voulait tout à la fois rendre service à la cour et à son ami. Le roi et la reine n'entrèrent sans doute pas complètement dans ses vues, et apprécièrent surtout l'avantage de s'attacher par un lien compromettant le principal chef du parti démocratique; c'est Mirabeau qu'ils voulurent acheter beaucoup plus que ses consultations politiques : le langage et la conduite de Marie-Antoinette sont explicites à cet égard. Quant à Mirabeau, tout autre que lui eût été embarrassé de cette situation de tribun populaire gagé par la cour : avec son imperturbable audace, il mena les deux rôles de front, soutenant dans l'Assemblée des motions incendiaires et soumettant au roi des projets destinés à discréditer l'Assemblée.

Par un de ces revirements familiers à son impétueuse nature, du jour où il lui faut renoncer à ses rêves de ministère parlementaire, la liberté politique perd pour lui tout son prix, et il médite de restaurer l'autorité royale par la consécration des réformes civiles et fiscales. C'était la pure tradition de la monarchie, et il est hors de doute que si Louis XVI s'y fût conformé quelques années auparavant en abolissant les privilèges et en assurant la liberté individuelle, selon le programme de Turgot, son pouvoir souverain eût été affermi pour longtemps. Après dix ans de révolution, l'immense majorité du peuple français accepta avec bonheur un régime analogue des mains d'un soldat de fortune. Mais en 1790, c'était trop tôt ou trop tard : la théorie de la souveraineté nationale était trop en faveur pour qu'on pût espérer la faire sacrifier à des avantages pratiques, et d'ailleurs, la conduite antérieure de la cour aurait inspiré des doutes sur la sincérité de sa conversion. Louis XVI eût refusé lui-même de se prêter, sans arrière-pensée, à une politique qu'il considérait comme destructive des traditions et contraire à la dignité royale. La tentative de Mirabeau était destinée à échouer, comme dix-huit mois plus tard celle de cet autre illustre intrigant qui s'appelait Dumouriez. Il était chimérique de vouloir royaliser la révolution, de pousser le monarque à faire assaut de popularité avec l'Assemblée. La seule chance de salut qui restât était de s'adresser au bon sens des députés, de leur montrer que leur constitution n'était pas viable et d'obtenir d'eux

une revision qui rendît quelque force à l'autorité royale énervée. C'est ce que Malouet et Barnave essayèrent après le voyage de Varennes; mais soutenus de mauvaise grâce par la cour, ouvertement combattus par le côté droit, on sait quel déplorable insuccès fut le leur.

Le programme de Mirabeau comportait une autre partie. En même temps que la monarchie devait se rendre populaire en embrassant la cause de la révolution, il fallait que l'Assemblée perdît la confiance de la nation en devenant ridicule ou dangereuse par ses excès démagogiques. C'était là un jeu singulièrement scabreux, quand bien même on aurait eu recours à des complices dissimulant soigneusement leur rôle véritable. Mais le tribun se chargeait en personne d'ameuter les passions de ses collègues, de leur faire acclamer ces motions destinées à semer l'effroi et à heurter les consciences. Moitié par machiavélisme, moitié par entraînement, il s'y employait de toutes ses forces, sans voir que ses coups ébranlaient en réalité la monarchie et éloignaient de lui la confiance de la cour, disposée à le considérer comme un traître ou comme un brouillon.

Par intervalles, il tient à la tribune le langage d'un politique qui comprend les conditions nécessaires de l'exercice du pouvoir; mais presque toujours, il se contente de flatter les engouements ou les préventions de la majorité. Laissons de côté les questions religieuses sur lesquelles il montra de tout temps un acharnement fort peu explicable, car dans les vicissitudes de sa carrière jamais aucune mésaventure ni aucun embarras ne lui était venu de ce côté. Le second volume de M. Guibal, en particulier, prouve combien Mirabeau à l'Assemblée se conduisait peu en homme de gouvernement. Depuis la réunion des états généraux, la Provence fut en proie à une anarchie souvent sanglante dont les deux plus tristes épisodes furent, à Marseille, la prise par la garde nationale et le démantèlement des forts qu'on prétendait menaçants pour la ville; à Aix, l'incarcération et l'exécution sommaire du célèbre avocat Pascalis et de deux gentilshommes accusés, comme lui, de sentiments contre-révolutionnaires. Dans un cas comme dans l'autre, la nécessité de la répression ne pouvait faire de doute pour quiconque était soucieux de sauvegarder la discipline militaire, la sécurité des citoyens et l'ordre social. Mirabeau néanmoins, pour conserver son crédit dans sa circonscription électorale et de peur de voir les émeutiers provençaux confier leurs intérêts à son rival Barnave, n'hésita pas à mettre à leur service son influence et sa parole, à faire valoir toutes les détestables raisons qui pouvaient militer contre l'action de la justice. En lisant le récit de sa conduite dans

cette circonstance, on se prend à douter qu'il eût eu dans la suite même le courage tardif de Bailly et de la Fayette pour proclamer et appliquer la loi martiale.

V

Et cependant cet homme perdu de réputation, cet artisan d'intrigue et de corruption, ce député vénal, cet avocat de l'anarchie personnifie presque l'Assemblée constituante pour la postérité. Dans la représentation des grandes scènes du début de la révolution, c'est lui que l'imagination de la foule et celle des artistes placent toujours au premier rang.

C'est que seul des hommes de 1789, ou du moins à un plus haut degré que tous les autres, il avait ce don de l'éloquence qui, dans une assemblée politique surtout, fait pardonner et accepter tant de choses. C'est qu'avec des procédés de préparation oratoire extraordinaires, allant, par exemple, jusqu'à emprunter à plusieurs collaborateurs les fragments d'un même discours, il a jeté quelques-uns de ces cris sublimes qui se transmettent d'âge en âge et entrent pour jamais dans l'histoire.

Mirabeau plus que personne était de ces orateurs qu'il faut avoir entendus pour les apprécier pleinement. M. Rousse croit que l'éloquence de Berryer pouvait donner une idée de celle du tribun de la Constituante. Nous qui, plus déshérités encore, n'avons connu ni l'un ni l'autre, nous serions mal venus à discuter cette impression d'un connaisseur dans l'art de la parole; tout au plus pourrions-nous suggérer un autre nom, celui du comte de Serre, dont il reste davantage de répliques foudroyantes et de superbes improvisations.

VI

Ce don précieux de l'éloquence, dans une Assemblée où les discours écrits étaient la règle, finit par conquérir, malgré tout, à Mirabeau, la faveur de l'opinion et la déférence de ses collègues. L'une et l'autre s'étalèrent bruyamment lors de sa mort prématurée.

Ne nous laissons pas tromper pourtant à cet appareil de deuil public. Il en fut pour Mirabeau comme pour tel homme d'Etat de notre temps, qu'on lui a parfois comparé. Du jour où ses lèvres furent brusquement fermées, ceux que son passé choquait ou que son ambition inquiétait, ceux surtout que sa supériorité oratoire offusquait, soulagés soudain d'un grand poids, trouvèrent politique ou bienséant de ne plus se souvenir que de son génie. La foule, toujours ardente à se donner à elle-même un spectacle imposant, et

portée d'ailleurs vers les manifestations théâtrales avec une sincérité d'enthousiasme qui s'est quelque peu émoussée depuis lors, la foule pleura Mirabeau comme le promoteur de la révolution et le futur sauveur de la France.

Il est probablement mort à temps pour sa gloire. M. Rousse, dans une spirituelle conclusion, s'est plu à indiquer quelles eussent été ses destinées ultérieures, et il l'a fait avec une grande vraisemblance. Mirabeau, comme Talleyrand, se fût mis à l'abri pendant la tourmente et serait rentré, comme lui, dans la vie publique au début du Directoire : ses écarts de jeunesse n'avaient rien qui pût effaroucher Barras. Napoléon et lui se seraient admirablement convenu, à travers quelques querelles sans conséquence. L'ancien tribun aurait vu enfin les conquêtes de la Révolution consolidées par une main de fer; cette qualification d'*officiers de morale*, à laquelle il rabaissait les membres du clergé, il l'aurait lue entre toutes les lignes du Concordat. Le dictateur aurait mis à profit les rares facultés de Mirabeau dans la diplomatie, dans la police, peut-être dans le gouvernement des pays conquis; il l'aurait gorgé de richesses et se serait félicité de sa dépravation morale comme d'une infériorité et d'une cause de dépendance. La Restauration, en haïssant Mirabeau au fond, l'eût fait entrer à la Chambre des pairs, où il aurait vieilli dans le silence, trop prudent désormais pour se compromettre par un éclat, trop soigneux de sa renommée oratoire pour l'exposer aux critiques de la jeune génération.

La Providence, à laquelle il ne croyait guère, en a décidé autrement. Aux longues misères de sa jeunesse elle a fait succéder quelques mois d'une carrière brillante entre toutes, interrompue à propos par un de ces dénouements imprévus qui frappent l'imagination des peuples. Mirabeau y a gagné, comme nous le disions, de personnifier la première période de la Révolution et la plus généreuse. Parce qu'il n'a pas vu les horreurs qui ont suivi, on s'est persuadé qu'il les aurait empêchées; parce qu'il est mort avant l'établissement de la dictature, on a dit qu'il ne l'aurait jamais subie. Tous les partis lui sont indulgents : les écrivains royalistes exaltent ce qu'ils appellent sa conversion finale, et le Conseil municipal de Paris donne son nom à un pont. Il n'est pas jusqu'à sa triste moralité pour laquelle on ne plaide les circonstances atténuantes, en la rejetant sur la dureté de son père ou la légèreté de sa femme... La vérité, telle que nous avons essayé de la mettre en lumière, est que jamais peut-être, en dépit des aphorismes de la rhétorique classique, on n'a entendu d'éloquence plus entraînante, ni vu d'âme plus corrompue.

L. de Lanzac de Laborie.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Terrassiers et croque-morts. Pâture pour les amateurs d'émotions fortes. Les catastrophes de Saint-Mandé et de Zollikofen. Double exécution. Le parterre de la guillotine. Les volumes explosibles. Princes et roitelets à Paris. La caravane égyptienne et l'exposition du travail. — Le grand concours. Un discours en vers. Les débuts de l'enseignement spécial à la Sorbonne. Concours du Conservatoire. Deux doubles premiers prix. Ce que deviennent quelques uns des lauréats. Concours de sculpture pour le prix de Rome. — Déluge de statues. L'excursion des félibres et cigaliers. Le monument de La Fontaine. Le tombeau de Tallien. — Léon Pelouse et Adolphe Leleux. Le président *in partibus* de la république de Counani. Paul Crampel et les explorateurs de l'Afrique. Un irrégulier et un réfractaire : Henri Litolff; Ch. Lullier et ses *Cachots*. Auguste Vitu.

I

Pas de grève ce mois-ci, sauf celle des terrassiers, qui n'est pas du domaine de la chronique. Les terrassiers intéressent médiocrement la curiosité publique, et leur grève n'a pas fait recette. Mais nous en avons plusieurs autres en préparation. Chaque corps d'Etat y viendra tour à tour, sans préjudice de la récidive, comme les employés des omnibus, dont la première campagne a si bien réussi qu'ils manifestent l'intention de recommencer. Le jour n'est pas encore venu, je le crains, où nous aurons enfin la grève des grévistes.

Jusqu'aux croque-morts qui ont menacé de se mettre de la partie. Après tout, le corbillard n'est-il point, parmi les véhicules, celui qui mériterait le mieux le nom d'*omnibus?* Tous y passent. Inutile d'insister. Donc ils ont formé un syndicat, dont le siège s'est établi rue de la Gaîté : chacun sait que ces modestes employés des pompes funèbres ont la réputation d'être fort gais. Rappelez-vous la *Réunion d'amis*, du peintre Lambron, au Salon de 1861, le Bazouge de l'*Assommoir* et le prologue des *Nuits du Père-Lachaise*,

où Léon Gozlan nous a montré Bergamotte, Faucheux, Jean Pouilly, Pétroquin, Mouffleton et compagnie, réunis en partie fine au *Bon vivant* et mettant en commun toutes les ressources de leur imagination pour confectionner un menu, à la fois formidable et distingué, dont le bœuf aux choux, le gras-double, l'oie aux marrons, le hareng-saur forment la base, et où l'omelette au jambon avec les haricots constitue le dessert.

Messieurs les croque-morts réclament le droit de porter la moustache, comme les garçons de café. Il paraît que la moustache est aujourd'hui ce que fut jadis la toge : le signe de l'émancipation et de la virilité. Au fond, je crois qu'on peut concéder la moustache à ces citoyens sans ébranler le monde; mais si ce n'est l'ordre social, c'est l'esthétique qui en souffrira. Un croque-mort moustachu, il y a là une faute contre l'harmonie et la couleur locale. Le croque-mort doit être glabre, ne fût-ce que pour rimer avec *macabre*. — Ils réclament aussi une augmentation quotidienne de 50 centimes, en s'engageant à renoncer au *pourboire*, à cet impôt odieux et révoltant que, le jour des funérailles, tous ces valets de la mort, depuis celui qui met en bière jusqu'à celui qui met en fosse, prélèvent sur le deuil des familles, et dont le seul nom, en cette circonstance, soulève le cœur. Le pourboire est un abus criant, un fléau universel, une hydre dont les têtes repoussent sans cesse à mesure qu'on essaie de les couper, — pour nous une servitude onéreuse que nous avons le tort de subir; pour ceux qui le demandent, une exigence humiliante dont ils devraient se sentir avilis dans leur dignité d'hommes libres et de républicains. Mais nulle part cette mendicité n'est plus ignoble qu'autour d'un cercueil, et il n'est pas un client des pompes funèbres qui ne consentît à payer l'équivalent de ce tribut sous une autre forme pour en être affranchi.

Excusez cette digression un peu lugubre : malgré l'heureux évènement des fêtes de Cronstadt, le mois n'a pas été fort joyeux. Il s'est ouvert, le lendemain même de ma dernière causerie, par l'horrible catastrophe de Saint-Mandé, qui a si profondément remué tous les cœurs, et dont les détails, prodigués dans les journaux, nous ont fait dresser les cheveux sur la tête. Des familles tout entières y ont disparu d'un seul coup; ce ne sont pas les plus malheureuses. On a remarqué que la plupart de ces effroyables accidents de chemin de fer se produisaient le dimanche, comme si la flamme et la vapeur voulaient faire cruellement payer le travail servile qu'on ne leur épargne pas ce jour-là. Il suffit, d'ailleurs, d'avoir assisté une fois à l'un de ces retours du soir vers Paris, sur les stations de banlieue, par quelque dimanche d'été, pour s'étonner

plutôt que de tels malheurs ne soient pas plus nombreux et plus terribles encore. Devant chaque gare attendent de véritables multitudes remuées par tous les remous de la mer, d'où s'élèvent des rumeurs, des cris et des chants et dont la seule vue inspire l'effroi. A chaque train, l'invasion se rue et prend d'assaut les wagons. Malheur aux faibles, et que les femmes prennent garde à elles si elles ne veulent être renversées, foulées aux pieds, broyées par la trombe humaine! On grimpe, on s'entasse, on se dispute, on se repousse, on s'accroche partout où l'on peut. Les fourgons sont escaladés, et peu s'en faut que les locomotives ne le soient elles-mêmes. Devant ces poussées redoutables, on sent une de ces forces aveugles et irrésistibles comme celle du cyclone qui passe en renversant tout, et l'on s'étonne que la voie ne demeure pas jonchée de débris, que le train s'ébranle et parte au milieu des joyeux refrains qui s'élèvent de toutes parts.

Celui de Saint-Mandé n'a pas eu le temps de partir. En un clin d'œil la joyeuse caravane a été changée en un convoi funèbre, au milieu des drapeaux et des oriflammes dont la petite ville s'était joyeusement pavoisée pour sa fête patronale. Plus de quarante personnes ont été précipitées dans la mort, le rire et la chanson aux lèvres, des fleurs plein les mains, de la gaieté plein le cœur. Et sous les débris qui les mutilaient, qui brisaient leurs membres, qui les maintenaient écrasés et pantelants, le feu venait se joindre aux jets brûlants de vapeur pour calciner et rôtir, comme avec un raffinement de cruauté savante qui laisse loin en arrière les tortures du moyen âge, les blessés hurlant et rugissant de douleur. Au moment où j'écris, la catastrophe de Zollikofen vient encore de faire quinze morts et plus de cinquante blessés. Ah! la nature domptée par l'homme a de terribles révoltes, et les forces qu'il a réduites en esclavage prennent contre lui des revanches à faire trembler.

Les amateurs d'émotions fortes ont eu aussi l'exécution de Doré et de Berland, les assassins de Courbevoie. Celles même de Prado et de Pranzini n'avaient pas excité, dans le monde spécial qui fréquente la place de la Roquette, une pareille ardeur de curiosité; et pourtant, c'étaient de premiers sujets du crime, tandis que Berland et Doré n'étaient que de vulgaires et plats coquins. Mais le public qui s'est pressé aux premières loges pendant sept ou huit nuits de suite, aboyant à la guillotine comme les chiens aboient à la curée, si répugnant à voir et à entendre qu'il soulevait le cœur des aides du bourreau, et où les gardiens de la paix pouvaient reconnaître, au premier rang, leur gibier ordinaire, n'était pas seulement attiré par l'odeur du sang : le couperet devait fonctionner trois fois;

parmi les trois condamnés, il y avait une femme, et cette femme devait mourir en même temps que le fils, qui était son complice et son élève. Triple attraction, dont la dernière surtout pouvait passer pour d'assez haut goût. C'était comme une petite fête de famille. Elle a manqué par la clémence du Président de la république, qui n'a pas voulu que la tête de l'horrible vieille et celle de son enfant s'embrassassent dans le panier. Mais, même découronné de cet épilogue, le spectacle restait encore assez rare pour expliquer l'empressement du parterre.

Enfin, nous avons failli avoir un attentat sur la personne de notre ministre de l'intérieur et de deux sous-secrétaires d'État; ou plutôt l'attentat a eu lieu, croyons-en l'analyse du chimiste officiel et les investigations prolongées, quoique infructueuses, de la police; seulement il a avorté. Un malfaiteur qui a prudemment gardé l'anonyme a expédié par la poste aux trois personnages ci-dessus désignés autant de volumes, dont l'ouverture devait suffire à les envoyer dans l'autre monde. C'est à la fois une variante de la bombe d'Orsini, — la bombe à domicile, — et des livres empoisonnés dont on se servait à la cour des Valois pour se défaire d'un ennemi, comme chacun peut le voir dans *la Reine Margot*. Le Dieu des bonnes gens a sauvé M. Constans, qui est, on le sait, un brave homme d'un tempérament heureux, ayant le mot pour rire et opposant à la calomnie une humeur toujours égale. Si nous ne vivions sous une république hermétiquement laïcisée, nul doute qu'on n'eût fait chanter un *Te Deum*.

L'opinion a pris sans doute l'histoire des volumes explosibles au sérieux, mais elle ne l'a pas prise au tragique. Et il s'est même trouvé de mauvais plaisants, comme il s'en trouve en toutes circonstances, pour assurer que l'entreprise de faire sauter un ministre et deux sous-secrétaires d'État pendant la vacance des Chambres ne pouvait réussir, étant contraire à toutes les traditions. C'est une besogne exclusivement réservée au Parlement; les enfants même savent cela : on le leur apprend maintenant dès l'école primaire.

Ce n'est pas seulement la Chambre qui est en vacances : c'est tout le monde, les rois aussi. La république est fière d'avoir possédé deux rois dans son sein : le roi de Grèce et le roi de Serbie, sans compter un autre roi qui a abdiqué : le roi Milan; un empereur détrôné : l'empereur du Bresil; l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, et enfin le grand-duc Alexis, frère du tzar. Que de fleurs! Sans doute, les deux rois en question ne sont que des roitelets; cependant c'est autre chose que Makoko et Dinah Salifou. N'oublions même pas, pour faire bonne mesure, le prince Taïeb, frère du bey de Tunis. Paris n'est en ce moment qu'un

demi Paris tout au plus, mais pour des princes qui passent l'hiver à des centaines de lieues du boulevard, il ne manque pas de distractions attrayantes. Ils pourront aller entendre Paulus à l'Alcazar, Yvette Guilbert à l'Horloge et Kam-Hill aux Ambassadeurs. Ils pourront aller voir au Jardin d'acclimatation la caravane égyptienne composée de cent vingt individus des deux sexes, — parmi lesquels il ne manque qu'un spécimen de la race autochtone, le fellah, — et d'un grand nombre d'animaux indigènes, qui a installé tout un village arabe sur la pelouse, et qui pratique ses industries locales, comme ses fantasias, aux yeux du public. Ils pourront enfin, si le cœur leur en dit, visiter au Palais de l'industrie l'exposition du travail, qui, pour un Parisien, a le tort de ressembler trop à un grand nombre d'autres expositions précédentes, malgré son jardin au premier étage, sa « grotte mystérieuse » et ses forges où l'on assiste, en trompe-l'œil, aux principales opérations métallurgiques, depuis le lavage du minerai et le coulage de la fonte jusqu'au laminage et au *tréfilage*; mais qui n'en offre pas moins un spectacle dont on aurait peine à trouver l'équivalent à Belgrade ou bien à Athènes. Ils pourront aussi entendre chanter l'hymne national russe, si par hasard, ils ne le connaissent pas. Je souhaite que ce menu, corsé de quelques nouveautés un peu vieilles, telles que *Souvent homme varie* à la Comédie-Française, et *Miss Helyett* aux Bouffes, suffise à les divertir.

II

Les vacances ont été précédées partout, suivant l'usage antique, de concours et distributions de prix. Nous sommes à l'époque où le laurier renchérit, tant il est demandé!

La distribution du grand concours a eu lieu le 30 juillet, dans l'amphithéâtre de la nouvelle Sorbonne, sous la présidence de M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, qui l'avait déjà présidée l'an dernier, ce qui prouve que nous nous acheminons à la stabilité ministérielle. Stanislas y a maintenu son rang, qui est le premier : « J'y suis, j'y reste. » Cet autre genre de stabilité a beaucoup fâché, cette fois encore, quelques feuilles radicales, qui ont senti redoubler leur zèle en faveur du vœu Pochon. *La Justice*, ainsi nommée par antiphrase, s'est signalée dans cette campagne, et elle a embouché la trompette pour dénoncer le *péril clérical*. Elle passerait encore condamnation sur les triomphes universitaires d'un établissement dirigé par les ecclésiastiques, s'ils n'étaient aggravés par d'autres auxquels elle est plus sensible. Une récente

statistique a mis en lumière la diminution du nombre des élèves dans les établissements de l'Etat, comme dans les collèges communaux ou institutions libres laïques, et leur augmentation dans les établissements religieux. Cela crie vengeance, et rien que la mort n'est capable d'expier ce forfait. Il est clair que si l'on permet à des institutions religieuses d'entrer en concurrence avec celles de l'Etat, ou même d'exister à côté d'elles, ce ne peut être qu'à la condition de se laisser battre, comme n'y manquait jamais Berthier, quand il faisait la partie d'échecs de Napoléon. C'est un manque absolu de tact, une inconvenance, un véritable empiètement de l'Eglise sur l'Etat, une usurpation intolérable et qui mérite châtiment, de ne point se conformer à cette loi naturelle de préséance. C'est pourquoi *la Justice* rappelle ces effrontés à la pudeur et leur laisse clairement entendre que sa tolérance bien connue commence à lui peser.

M. le ministre a prodigué d'excellents conseils aux jeunes élèves dans un long discours très bien tourné, où, pour observer la neutralité scolaire et peut-être pour une autre raison encore, il a évité le nom de Dieu avec un soin vigilant, en leur parlant de l'idéal tout le temps. « Ayez un idéal », leur a-t-il répété avec une louable insistance; mais lequel? Voilà le point sur lequel il s'est moins nettement expliqué. Il y a eu un moment où l'on pouvait croire que c'était l'idéal de Platon, et d'autres où ce n'était plus que celui d'Auguste Comte.

La piquante et double originalité de cette cérémonie, c'est que, pour la première fois et afin de lui donner une marque sensible de son intérêt, de le mettre en quelque sorte sur un pied d'égalité avec le vieil enseignement classique, on avait appelé aux honneurs du discours l'enseignement français, — et que le professeur spécial désigné par le ministre pour prononcer le discours, l'a écrit en vers, comme s'il eût voulu donner plus d'éclat à sa prise de possession et mieux illustrer la victoire d'un enseignement jadis relégué à un rang subalterne. Peut-être a-t-il prétendu simplement réagir contre le préjugé qui semble considérer le commerce des Grecs et des Latins comme seul capable de nous inculquer la haute culture des lettres. Et même, s'il fallait en croire quelques apologistes douteux qui m'ont tout l'air d'assez méchantes langues, il se serait modestement appliqué à ménager la transition en laissant autant de prose qu'il a pu dans ses vers.

Ce novateur, qui jouait une grosse partie et qui l'a gagnée, car il s'est fait applaudir non seulement des élèves et des parents, non seulement du ministre, dont il avait secondé les intentions et qui, en lui rendant hommage au début de son discours, se rendait hom-

mage à lui-même, mais de professeurs qui n'appartiennent pas à l'enseignement spécial et n'ont aucune raison pour l'aimer, est M. François Fabié, l'auteur de la *Poésie des bêtes*, couronnée par l'Académie française en 1886, et du *Clocher*. Né dans un village de l'Aveyron, de pauvres paysans, il put à peine recevoir dans son enfance, lorsqu'on ne l'envoyait pas garder les vaches, les leçons de l'école primaire. Il a dédié son premier recueil à son père, dont il retrace avec fierté l'humble vie de pâtre, de garçon de ferme et de bûcheron :

C'est à toi que je veux offrir mes premiers vers,
Père! J'en ai cueilli les strophes un peu rudes
Là-haut, dans ton Rouergue aux âpres solitudes,
Parmi les bois touffus et les genêts amers.

Tu ne les liras point, je le sais, ô mon père,
Car tu ne sais pas lire, hélas!.....

Du moins, il grandit en pleine nature, et la sève des champs et des bois a passé dans ses vers. Le père était un conteur d'une verve caustique et d'une gaîté robuste dont l'esprit inculte ne laissa pas d'éveiller le sien. Nul de nos poètes contemporains n'est d'une saveur plus franchement rustique que M. Fabié : comme sa physionomie, comme sa prononciation, — on a pu en juger à la Sorbonne, — son vers a un accent de terroir; parfois un peu fruste et non sans quelques gaucheries même, il allie les souvenirs classiques aux impressions d'un homme des champs et il lui arrive de se hasarder en des métaphores inquiétantes, comme lorsqu'il dit à son père : « Je me souviendrai

Que ma plume rustique est fille de ta hache.

Mais la vérité du détail, la franchise de l'allure, l'émotion sincère et saine font oublier ces taches.

Le discours de M. Fabié avait pour titre : *La poésie au collège et dans la vie*. Il est écrit en vers libres, qui manquent un peu, çà et là, de l'aisance et de la souplesse qu'exige le genre, mais parmi lesquels il en est beaucoup de remarquables et quelques-uns d'excellents. C'est lui qui avait abordé d'abord le thème repris ensuite par le ministre, en recommandant à ses auditeurs de se faire contre la vie « à certains jours méchante », un idéal souriant; mais se surveillant moins que lui, il n'a pas craint de prononcer le nom de Dieu. On n'a pas eu l'air de lui en garder trop rancune, et nous espérons que cette inadvertance ne nuira point à son avancement.

J'avoue que je louerais plus volontiers les vers de M. Fabié s'il n'avait cru devoir faire à la nouvelle prosodie décadente un certain nombre de concessions fâcheuses pour un vrai poète, plus fâcheuses encore pour un professeur. Je regrette d'avoir vu donner une sorte de consécration universitaire à de barbares licences comme celle qui consiste à faire tomber la césure de l'hémistiche non seulement sur un article, mais sur un *e* muet, ou même à l'inexcusable et monstrueuse hérésie qui place la césure au milieu d'un mot, c'est-à-dire qui la supprime complètement, en supprimant le rythme :

Et Lamartine, l'infini pour horizon!

Voilà l'un des vers de M. Fabié! Je demande ce qui distingue un pareil vers de la prose. La rime, dira-t-on peut-être. Mais un vers isolé n'a point de rime; il devrait garder néanmoins sa physionomie et se faire reconnaître à sa démarche : *incessu patuit dea.* D'ailleurs, par suite d'un nouveau progrès, après avoir longtemps déclaré qu'il n'y avait de salut que dans la rime riche, on est en train de la remplacer par la simple assonance, ou même par le vers blanc. Si j'étais le proviseur de M. Fabié, tout en le félicitant pour le reste de sa pièce, je lui donnerais comme pénitence de relire l'*Art poétique* de Boileau, — oui, Monsieur, de Boileau, — et d'annoter le passage du premier chant qu'il a dû plus d'une fois expliquer à ses élèves :

Ayez pour la cadence une oreille sévère, etc.

Par ce petit coup d'État, l'enseignement secondaire moderne, pour l'appeler de son nom officiel, semble avoir maintenant conquis droit de cité à la Sorbonne, et il ne reste désormais qu'à l'admettre aux épreuves et aux récompenses du grand concours, car, par une interversion bizarre, qui ne serait plus qu'une inconséquence si elle n'avait sa suite nécessaire, il a été admis à l'honneur dans la personne d'un de ses maîtres avant d'avoir été appelé à la lutte dans la personne de ses élèves.

Je ne m'arrêterai pas longtemps aux concours du Conservatoire. Laissons de côté les instruments à corde et les instruments à vent. Parmi ces instruments, les derniers surtout, beaucoup ne m'intéressent, je l'avoue, que par le problème qu'ils posent au psychologue effaré. « Comment peut-on être Persan! » se demandaient les grandes dames du temps de Montesquieu. Vous êtes-vous demandé quelquefois, dans le silence des nuits : « Comment peut-on être trombone? » Oui, à moins que ce ne soit en vertu de

l'hérédité, quel peut bien être l'état moral et psychologique d'un homme libre qui, ayant à choisir sa carrière, se dit après des méditations laborieuses, ou sous le coup d'une inspiration subite : « Je serai trombone... Je consacrerai ma vie à jouer de la clarinette et à l'enseigner aux autres. »

Détournons notre pensée de ce mystère, qui finirait par lui donner le vertige.

Les concours de chant, d'opéra et d'opéra-comique, n'ont rien offert qui mérite d'être retenu. Dans les concours de tragédie et de comédie, un jeune homme et une jeune fille, M. de Max et Mlle Dux, ont remporté un double premier prix. C'est un beau succès, mais qui n'est pas extrêmement rare au Conservatoire et qui n'a pas toujours eu les suites qu'il semblait pronostiquer. Parmi les *ratés* de la carrière, qui ont sombré dans l'oubli le plus profond, qui végètent aujourd'hui dans quelque théâtre de province, ou sont réduits aux tournées exotiques, qui ont échoué dans un café-concert, dans un emploi de régisseur ou même de souffleur, il en est probablement un ou deux qui avaient cueilli les deux couronnes, et il en est certainement plusieurs, beaucoup même, qui avaient remporté un premier prix. Le souffleur actuel du Théâtre-Français est un élève de Régnier, second prix de tragédie; l'administrateur de *Ba-ta-clan*, un premier prix de comédie de 1869; l'acteur qui joue le plus souvent les utilités sur la scène de la rue Richelieu, n'importe en quel genre, — sous la souquenille : « Une lettre pour madame la comtesse! — ou sous la toge du confident... :

C'est une lettre
Qu'entre vos mains, seigneur, on m'a dit de remettre,

est également un ancien *fort en thème* du Conservatoire, ex-premier prix de comédie lui aussi :

Nous verrons ce que deviendront ceux qui, cette année, ont ceint le double laurier. Le Théâtre-Français, dont les cadres sont au complet, n'a pu engager ni l'un ni l'autre; nous les retrouverons sans doute à l'Odéon. Mlle Dux et Mlle Dufrène, qui a partagé le premier prix de tragédie avec elle, viendraient à point pour remplacer Mme Agar, qui nous donna un moment, avec deux ou trois autres, la monnaie de Rachel et dont la carrière aurait jeté plus d'éclat sans l'humeur variable et changeante qui l'entraînait de scène en scène, et lui fit si longtemps courir la province. M. de Max est un jeune Roumain, — on a même dit un prince, — qui a quelque chose d'original, voire d'un peu étrange, dans la physionomie, dans la diction, dans l'accent. Maigre et sombre, fiévreux, concentré, crispé, romantique, c'est ce qu'on appelle *une nature*.

On est toujours charmé de rencontrer *quelqu'un* là où l'on ne s'attendait qu'à trouver un élève sans personnalité. Il s'en faut pourtant que ces promesses apparentes soient toujours tenues, et M. F. Sarcey fait à ce sujet une remarque fort sensée :

« Il n'y a guère d'année où nous ne trouvions, parmi les concurrents, quelqu'un de ces jeunes gens, comme le Max de cette année, dont nous ne disions : « Ce garçon-là est bizarre; il a une « personnalité à lui. Ce n'est pas un élève classique; on dirait qu'il « est quelqu'un. Il est *autre* assurément. Il faudra voir... » Eh bien! ceux dont nous avions ainsi parlé, soit hasard, soit qu'en effet la recherche prématurée d'un semblant d'originalité soit le contraire de l'originalité vraie, ont disparu, absolument disparu. Si, parmi les artistes qui me lisent, il y en a un qui peut me donner des nouvelles d'un certain Aubert, qui mit le Conservatoire en révolution dans la période que je viens de parcourir, il me fera un plaisir sensible. Je n'en ai plus entendu parler, et je trouve écrits sur lui des articles dans le genre de ceux que nous avons faits pour Max, pour Damoye et quelques autres. Il en a été de même de Mlle Lannier, qui, en ce temps-là, a traversé le Conservatoire à grand bruit, soulevant des tempêtes sur son passage, et qui, après des débuts hasardeux, a dû rentrer dans l'obscurité et le silence. »

Les concours pour les prix de Rome se sont terminés par ceux de sculpture et d'architecture. Prudemment, je m'abstiens sur celui-ci. L'autre avait pour programme : *Apollon en exil charmant les bergers par ses chants*, et sa supériorité sur le concours de peinture n'a pas été seulement incontestable, mais éclatante. A deux ou trois jours d'intervalle, c'était comme un changement à vue sur toute la ligne. Le grand prix a été remporté par M. Sicard, qui n'a plus rien à apprendre comme métier. Nous avons remarqué surtout dans sa composition le pasteur agenouillé, dans l'attitude d'un homme qui écoute avec recueillement, et l'enfant accroupi entre ses jambes : ce groupe, où les deux figures s'harmonisent en un contraste heureux, est d'une exécution magistrale. Le bas-relief de M. Lefebvre, qui vient en deuxième ligne sur la liste des récompenses, est d'un caractère tout différent : les figures se détachent en une saillie fort légère; la composition est très simple, quatre personnages seulement, y compris Apollon; mais ces personnages, une femme, un vieillard, un enfant, résument les trois âges et les deux sexes et, malgré l'attitude un peu conventionnelle du vieillard, ils témoignent d'un sentiment délicat, d'un art élégant et fin. Il y a là ce que nos voisins appellent de la *morbidezza*.

III

Les sculpteurs ne sont plus à plaindre aujourd'hui comme autrefois, et je comprends qu'ils se disputent avec acharnement le prix de Rome, car le métier, longtemps ingrat, est en passe de devenir excellent. Pour peu que les choses continuent du même train, un sculpteur vivant de son état ne sera plus un phénomène. La France se couvre de statues, et il reste encore beaucoup de place. Je n'exagère pas en disant qu'il s'en est élevé pour le moins une douzaine, en y comprenant les bustes, depuis un mois. Essayons de les compter : à Bernay, le monument de Jacques Daviel, chirurgien ordinaire et oculiste du roi Louis XV, célèbre par l'invention d'un nouveau procédé pour l'opération de la cataracte; à Montceau-les-Mines, la statue de J. Chagot, le fondateur de l'établissement; à Beaurevoir, la statue de Jeanne d'Arc, qui y fut faite prisonnière; à Paris, sur les pelouses du Ranelagh, le monument de La Fontaine; à Bédarrieux, le buste du peintre Cot, dont le gracieux *Printemps* a été popularisé par des reproductions innombrables; à Livry, la statue du vice-amiral Jacob, qui mourut en 1854, après avoir servi successivement la République, le Consulat, le premier Empire, la Restauration et les Cent-Jours, enfin le gouvernement de Juillet, sous lequel il fut ministre de la marine. En voilà déjà, si je compte bien, une demi-douzaine.

Le reste, — bustes de Soulary à Lyon et de Puget à Toulon, médaillon de George Sand sur la côte des Tamaris, monument de Championnet, à Antibes, etc., — a été inauguré par les félibres et les cigaliers dans leur tournée à travers le midi de la France; mais je renonce à suivre ces Méridionaux exubérants dans la farandole qui les emporte depuis trois semaines le long du Rhône et des rives méditerranéennes, et qui a débuté à Lyon, pour se continuer par Tarascon, Beaucaire, Saint-Rémy, Arles, les Martigues, Marseille, Cannes, Grasse, Nice, Monaco. Ces messieurs ne se refusent rien. Ils découvrent des poètes jusqu'alors inconnus et qu'ils imposent à l'histoire littéraire abasourdie : Bonnet, Antoinette de Beaucaire, Désarat, Victor Gélu, Émile Négrin, Bellaud de la Bellaudière! Et j'en passe peut-être. Les uns ont des statues, les autres des bustes, d'autres encore de simples plaques commémoratives. Inaugurations, centenaires, banquets, discours abondants, *brindes* savoureux et bans formidables, danses, tambourins, promenades aux flambeaux, visites en corps, couronnes sur des tombes, excursions pittoresques, réceptions par les autorités, rien ne manque au programme. Là-dessus du soleil, de l'enthousiasme, de la gaieté. Ils se livrent

à des orgies de langue provençale. Ils installent une école félibrienne; ils président à un *lâcher de cigales*. Un lâcher de cigales! voilà de la couleur locale, j'espère, et si le poète de *Mireille*, illustre *capoulié*, roi du Midi, ne chante pas cela, c'est qu'il sera plus malade que l'empereur Guillaume II.

Est-ce tout? Non. Après avoir célébré la Tarasque dans le pays de Tartarin, ces ambitieux félibres ont fêté l'institution du drapeau tricolore et ouvert une école départementale d'agriculture et d'horticulture. Comment s'étonner, après cela, qu'ils s'annexent un romancier, comme George Sand; un sculpteur, comme Puget, et un général, comme Championnet? L'an prochain, ce sera le tour de M. Thiers. Pourquoi M. Thiers? Pour deux raisons : parce qu'il était de Marseille, et parce qu'il avait la taille et la voix de la cigale. C'est au moins un titre de plus que le général Championnet.

Le buste de Joséphin Soulary est le produit d'une souscription spéciale, ouverte parmi les félibres et indépendante de celle que recueille une commission dont M. Chenavard est le président honoraire. On ne comprend pas très bien la raison de cette concurrence : Soulary n'eut jamais rien de commun avec le félibrige. Quoi qu'il en soit, il aura donc deux monuments à Lyon : c'est beaucoup pour un ciseleur de sonnets, surtout quand Hugo et Musset n'en ont pas.

Le monument de La Fontaine s'élève en un nid de verdure qui eût charmé le bonhomme, car je me persuade que, lorsqu'il n'était pas distrait, s'il lui arrivait quelquefois de ne pas l'être, il devait ressembler à l'Acante de sa *Psyché*, qui « aimoit extrêmement les jardins, les fleurs, les ombrages ». On a bien fait de le placer là, où il pourra voir de temps à autre Jeannot Lapin s'ébattre sur l'herbe humide de rosée et l'hirondelle voyageuse, qui a beaucoup vu et beaucoup retenu, haranguer les oisillons. M. Dumilâtre l'a représenté en buste, couronné par les mains d'une Gloire ailée et entouré des principaux personnages de ses fables : le Lion, le Renard et le Corbeau, l'Alouette et ses petits. La cérémonie d'inauguration n'a offert, Dieu merci, aucun caractère officiel, et s'est passée comme en famille, très simplement. La Fontaine n'a rien fait pour la république, et puisque tous les personnages annoncés, — le ministre, le président du conseil municipal, le maire même de l'arrondissement, — se sont abstenus, on eût vraiment pu lui épargner la *Marseillaise*. M. Sully-Prud'homme a ingénieusement expliqué dans son discours que le long retard apporté à cet hommage n'était point un signe d'indifférence, un symptôme de désaffection. Il en est de la gloire comme de l'amour, a-t-il dit : ce n'est pas à son ardeur qu'il faut juger de sa solidité. Et, suivant cette idée,

il a finement comparé l'attachement de la France pour son fabuliste, après deux siècles, à celui que ressentent l'un pour l'autre deux vieux époux qui n'éprouvent plus le besoin de se souhaiter leurs fêtes pour affirmer leur constance. C'est Philémon et Baucis :

L'amitié modéra leurs feux sans les détruire.

Nous retrouvons ici M. Fabié. Il avait écrit pour « l'ami des bêtes » qu'il a chantées lui-même, une pièce de vers que M. Got a lue, et où, malgré de jolis détails, j'aurais aimé un peu plus de bonhomie et un peu moins de traits satiriques. L'esprit n'y manque pas, mais la naïveté. — Et toi, bon fablier, lui dit-il en finissant,

En regardant passer l'humaine fourmilière
Que tu peignis comme Molière,
Dans une *comédie à cent actes divers*,
Tu souriras de ses défauts, de ses travers,
Que n'ont pu corriger sermonneurs ni poètes,
Et te consoleras de l'homme avec les bêtes.

Il paraît que le tombeau de Tallien, au Père-Lachaise, est menacé d'une expropriation prochaine : un comité s'est formé pour lui assurer une tombe définitive, — qu'on voudrait sans doute surmonter d'un monument, — dans une concession perpétuelle, et l'on a donné une fête à l'Elysée-Montmartre pour amasser les premiers fonds. On se demande quelles sont les personnes qui peuvent s'intéresser à Tallien, en dehors de ses descendants, s'il en a. Les révolutionnaires lui reprocheront toujours la part active qu'il a prise au 9 thermidor, et les girondins celle qu'il prit au 31 mai. Les royalistes n'oublieront jamais ses votes dans le procès de Louis XVI : contre l'appel au peuple, pour la mort, contre tout sursis. Les honnêtes gens de tous les partis ne sauraient lui pardonner sa conduite au 10 août, sa complicité dans les massacres de Septembre, son proconsulat de Bordeaux, où il fit commerce de la guillotine, battit monnaie avec le bourreau, et où le terroriste se montra doublé d'un satrape fastueux, sans scrupules et sans probité, ni enfin la responsabilité sanglante qu'il a endossée à Quiberon. Fanatique à froid et sans conviction, émule de Carrier, ami et protecteur de Marat, flétri par le mépris de tous les partis, il puisa du courage dans l'amour, et fit le 9 thermidor pour les beaux yeux de Thérésia Cabarrus qui, du fond de son cachot de la Force, où elle attendait la mort, lui avait en termes véhéments reproché sa lâche inaction. Qu'on cite après cela des lettres affectueuses de Tallien à sa *chère maman*, et même une lettre écrite à sa fille en 1807, à l'occasion de sa première communion, pour l'exhorter à apporter dans l'acte religieux qu'elle va accomplir « tout le recueil-

lement nécessaire », ce sont là des curiosités, des trouvailles qui n'ont que l'intérêt d'une anecdote et ne sauraient modifier d'une façon sérieuse le jugement de l'histoire. Elles prouvent seulement que l'homme n'est jamais tout d'un bloc, qu'il peut rester dans la nature la plus scélérate un petit coin du cœur encore sain et que des gens comme Tallien gardent souvent ce qu'ils ont de meilleur pour la famille. En 1807, Tallien avait déjà eu le temps de revenir de ses erreurs passées, et la Révolution était loin.

M. Arsène Houssaye, qui n'est point sanguinaire, s'est laissé nommer président d'honneur de la commission et, faute de pouvoir venir en personne à la matinée, il a envoyé un discours en faveur du tombeau de Tallien. C'est sans doute pour amour de celle dont il a écrit l'histoire romanesque sous le nom de *Notre-Dame de Thermidor*. Eh bien, le conventionnel n'a même pas le droit de compter sur les adorateurs posthumes de Mme Tallien, qui, après l'avoir épousé, renia son nom et son souvenir et n'avait pas attendu le divorce pour lui être infidèle. Ce que sa mémoire pourrait espérer de plus favorable, ce serait l'oubli, — l'oubli qui a protégé les derniers jours d'une vie si méprisée, qu'il était devenu, avant la fin du siècle, impossible de l'appeler à aucun emploi public et que, pour l'empêcher de mourir de faim, Napoléon, dont il avait été l'un des témoins à son mariage, dut l'exiler dans le consulat malsain d'Alicante. Il prolongea jusque vers la fin de 1820 une existence plus chargée d'opprobre que de jours, toléré à Paris, quoique régicide, par la Restauration, et soupçonné d'acheter cette tolérance par des services occultes. On sourit en lisant dans le discours de l'aimable fantaisiste Arsène Houssaye, la conversation spartiate qu'il prête à Tallien causant avec le ministre Decaze : « Monsieur de Tallien, dit le ministre, vous savez que Sa Majesté a tout oublié. — Moi, je n'ai rien oublié, dit fièrement Tallien. — Je suis sûr que Sa Majesté serait heureuse de vous offrir une meilleure maison que celle-ci. — C'est la mienne. Louis XVIII m'offrirait les Tuileries avec sa liste civile que je refuserais. » La maison n'était pas la sienne et Louis XVIII ne lui avait rien offert ; c'est lui qui avait demandé. Il touchait sans aucune révolte une pension concédée par la pitié du roi dont il avait tué le frère, et subissait, avec plus d'inconscience que de résignation, la honte de recevoir, dans la *chaumière* du Cours-la-Reine où il mourut, l'hospitalité de la femme qui, après s'être appelée Mme de Fontenay et Mme Tallien, s'appelait maintenant princesse de Chimay, — comme il avait subi en 1815, au mariage de sa fille, une visite et une collation à l'hôtel de Caraman, chez son successeur conjugal.

Le Conseil municipal a refusé de s'intéresser au principal auteur du 9 thermidor. En sa qualité de poète, M. Clovis Hugues est plus large, et il a accepté de faire une conférence pour l'achat du terrain où reposent ces peu précieux restes. Ce n'est pas seulement générosité d'âme, c'est fidélité à la grande théorie du bloc, promulguée par M. Clémenceau. Tallien fait partie du bloc comme Robespierre, Robespierre comme Danton, Danton comme Barnave et Vergniaud, Barnave et Vergniaud comme Hébert et Marat, Hébert et Marat comme Mirabeau. C'est leur affaire de s'arranger entre eux.

IV

L'art français a perdu le paysagiste Léon Pelouze, qui avait conquis tardivement et laborieusement sa place, et le peintre de genre Adolphe Leleux, dit le *Breton*, pour le distinguer de son frère Armand, mort en 1885, avec lequel plusieurs notices nécrologiques l'ont encore confondu. Presque octogénaire, Ad. Leleux avait renoncé depuis quelques années aux Salons où, pendant un demi-siècle, son pinceau facile et fécond lui avait valu de grands succès dans la peinture de genre, et il commençait à être oublié. On a cent fois moins parlé de cet artiste dont Vapereau énumère quatre-vingt-dix-sept toiles, avec une foule d'*et cætera*, et qui a si longtemps donné de la besogne aux critiques des expositions, que de M. Jules Gros, chansonnier pour cafés-concerts, publiciste (modeste d'allures et presque inédit), officier d'académie, membre de diverses sociétés savantes, conseiller municipal de Vanves, — président *in partibus* de la république de Counani, qui aura suivi de bien près dans la tombe Marie Ier, roi des Sedangs.

M. Jules Gros avait été régulièrement élu par un *plébiscite* unanime des Counaniens, — représentés par le capitaine en chef du territoire. Il conservait dans son secrétaire, sur une feuille de papier timbré, l'offre en règle du pouvoir suprême; mais l'humble république, peuplée à peu près comme un village de France, ne disposant d'aucune escadre pour envoyer chercher son président, celui-ci n'avait pas jugé à propos de visiter ses états. Il se contentait de gouverner de sa chambre de banlieue. Le siège de l'administration était rue du Louvre, près le bureau des omnibus. Il nommait des fonctionnaires et signait des brevets de l'*Etoile de Counani*, que les collectionneurs commençaient à rechercher, à défaut d'un timbre-poste; on assure même que des ministres prévaricateurs trafiquaient déjà du ruban. Nos lecteurs se rappellent que M. Jules Gros fut renversé, l'an dernier, par une révolution de palais, avant

d'avoir eu le temps de figurer dans l'*Almanach de Gotha*. La France avait refusé de reconnaître la république de Counani, — une république sœur pourtant, une alliée naturelle, qui ne demandait pas mieux que de s'unir à nous par un traité. Jules Gros n'était guère reconnu que par le *Chat noir*. Le *Journal officiel* n'a pas annoncé sa mort, et aucun ambassadeur n'a assisté à ses funérailles.

Le nom de Paul Crampel vient de s'ajouter au martyrologe des explorateurs de l'Afrique, de ceux qui s'efforcent de conquérir la *terre noire* à la civilisation européenne et qui livrent assauts sur assauts à cette formidable citadelle de la barbarie. Ancien secrétaire de Savorgnan de Brazza, Crampel n'avait pas encore atteint sa trentième année et il en était déjà à son deuxième voyage vers le centre de l'Afrique. La veille même du jour où l'on a reçu la nouvelle de sa mort, avait paru le récit de son premier voyage, dans un livre de M. Harry Alis, secrétaire général de la société de l'*Afrique française : A la conquête du lac Tchad*. Dans cette première expédition, il avait dû péniblement tracer sa route à coups de hache, au milieu des forêts vierges, sous un soleil de feu, et mener de laborieuses négociations avec les tribus sauvages, qu'il ne parvint à désarmer que par le simulacre d'un mariage avec la fille d'un chef, la petite Nyarinzhe, qu'on a pu voir à Paris, les narines ornées de poils de queue d'éléphant qui lui faisaient une moustache de chat. Attaqué néanmoins par les Pahouins pillards et anthropophages et blessé de deux coups de feu, dévoré par la fièvre, menacé par la gangrène, épuisé par l'hémorragie, il parvint, après avoir sauvé sa caisse de notes, en ralliant, à force de sang-froid, ses hommes démoralisés, à regagner le premier poste français à travers des marécages pestilentiels où ses ennemis ne lui laissaient point de relâche. Mais bientôt il repartit, acharné au but qu'il poursuivait, — de relier l'Algérie au Congo français par une route commerciale. La mort a interrompu cette nouvelle tentative. Combien faut-il de ces cadavres pour combler le fossé et rendre la brèche abordable? Pendant que Crampel meurt, Mizon, Monteil et Ménard vont de l'avant; Dybowski et d'autres se lèvent pour le remplacer. Ah! cette terre d'Afrique, de l'Algérie au Sénégal et au Congo, que de généreux sang français elle a déjà bu!

Deux irréguliers viennent de disparaître : un irrégulier de l'art, un irrégulier de la politique. Henri Litolff, né à Londres, mais d'un père alsacien, s'était fait connaître tant par les hasards et les aventures d'une existence extraordinairement agitée, que par son double talent de virtuose et de compositeur. Sa figure osseuse et rasée entièrement, ravagée, tourmentée, où se détachait un nez en

bec d'oiseau de proie entre deux yeux sombres et sous une chevelure ébouriffée, frappait par son caractère étrange, et, comme chef d'orchestre, il ressemblait, avec ses mouvements désarticulés, presque furieux, à un personnage fantastique d'un conte d'Hoffmann. L'originalité de Litolff était naturelle et calculée en même temps : il s'étudiait à singer Paganini, Listz, surtout, dont les lauriers l'empêchaient de dormir. Sa vie errante l'avait porté tour à tour dans chaque pays d'Europe. Il avait été marié quatre fois, ayant enlevé sa première femme, abandonné la deuxième, divorcé avec la troisième. Il avait fait un peu de tous les métiers et travaillé dans tous les genres se rattachant à la musique, pianiste, compositeur, chef d'orchestre, éditeur, — c'est lui qui a créé cette collection musicale à bon marché devenue si populaire. Il a tout abordé, depuis le grand opéra jusqu'à l'opérette, depuis les concertos-symphonies du plus haut style jusqu'à des ritournelles de féerie. L'auteur des *Templiers* et de l'ouverture des *Girondins* avait fini par écrire *Héloïse et Abélard* pour les Folies-Dramatiques et par diriger un café-concert aux Champs-Élysées. On ne saurait songer sans tristesse à tout ce que Litolff a gaspillé de talent, aux grandes œuvres qu'eût pu produire, en sachant introduire la règle dans sa vie et dans son travail, ce compositeur dont Berlioz mettait si haut la science, l'inspiration passionnée et la fougue puissante.

Charles Lullier, dont on sait le rôle sous la Commune, fut plus qu'un irrégulier, ce fut un réfractaire et un révolté, doué d'un orgueil immense, d'une énergie indomptable, brutale, presque sauvage. Entré dans la marine, il était parvenu au grade de lieutenant, mais il s'était fait de nombreux ennemis par son humeur insociable et sauvage. « Républicain de principes, de caractère, de tempérament », comme il se qualifie lui-même, il ne cachait pas ses sentiments, montrait peu de goût pour la discipline, et il s'est vanté d'avoir été le seul officier de terre et de mer qui, après l'attentat d'Orsini, refusa de signer les listes de protestation qu'on faisait circuler, par ordre du ministre, dans l'armée, la flotte et les administrations. On l'envoya au Sénégal. Bientôt après, mis en réforme pour violence et insubordination, il revint à Paris et attira l'attention sur lui en allant souffleter M. Paul de Cassagnac, dont un article l'avait blessé, dans les bureaux du *Pays*. A la fin de l'empire, il s'était mis en vedette dans les rangs du parti républicain par une série d'actes d'audace, de procès et de condamnations. Le 4 septembre lui ouvrit les portes de la prison où il était alors enfermé, mais il ne tarda pas à gêner beaucoup le gouvernement de la Défense nationale qui, pour se débarrasser de cet encombrant

personnage, dont les prétentions n'avaient point de bornes, lui confia quelques missions sans importance. Le 18 mars le nomma général en chef de la garde nationale.

Si l'on veut savoir comment il s'empara de Paris sans coup férir, avec une facilité prodigieuse, et comment aussi, malgré de si éclatants services, il se brouilla, par ses allures dictatoriales et sa persistance à réclamer la liberté du général Chanzy, avec la Commune, qui, d'ailleurs, n'avait pas tardé à suspecter avec raison le désintéressement de sa conduite, il faut lire l'ouvrage peu connu qu'il publia en 1881, sous ce titre : *Mes cachots*, avec l'épigraphe tirée d'Horace : *Incorrupta fides, nudaque veritas.* (Paris, chez l'auteur, rue Rochechouart), où il parle de lui à la troisième personne, comme César dans ses *Commentaires*. Ce livre le peint au vif dans son orgueil incommensurable et la violence de son tempérament. Le récit s'y mélange sans cesse de digressions critiques, historiques, philosophiques, stratégiques, où Lullier étale son érudition avec complaisance et tient à prouver qu'il n'est pas seulement un homme d'action, mais un penseur capable de résoudre tous les problèmes et de trouver le dermier mot en toutes choses. Au milieu des ignobles injures qu'il prodigue au maréchal de Mac-Mahon, à la commission des grâces, à l'Assemblée, il se montre plein de tendresse pour M. Thiers, et l'on comprend parfaitement les rapides méfiances de la Commune pour ce général qui se moquait parfaitement d'elle et qui, s'il n'eût été destitué au bout de huit jours et emprisonné, se fût emparé de la dictature pour traiter de pair à compagnon avec le chef du pouvoir exécutif.

Il se représente, après avoir reçu la convocation du Comité central, le 18 mars, allant méditer profondément dans la solitude, parmi les ruines des Thermes, sur le parti qu'il doit prendre. Et voici le résultat de ses méditations : il acceptera le commandement en chef qu'on lui offre, réorganisera la garde nationale, y établira la discipline, et, le moment venu, il donnera à M. Thiers et aux libéraux, contre la majorité de l'Assemblée, l'appui de ses deux cent mille baïonnettes et de ses six cents canons. Dans la nuit du 18 au 19, au cours de ses marches militaires pour occuper les divers points de Paris, abandonné de toutes parts, un capitaine vient l'avertir, au moment où il débouche du pont de la Concorde, que M. Thiers et les ministres sont actuellement rassemblés au ministère des affaires étrangères, et qu'il est facile de s'en emparer. « A cette nouvelle, C. Lullier arrêta net sa colonne et lui fit rebrousser chemin. La capture de M. Thiers et des ministres ne rentrait d'aucune façon dans ses plans. Que les communards aient crié ensuite à la trahison, voilà ce qui lui importe peu. » Il devait bien cela à M. Thiers, ne

fût-ce que pour la bonne grâce avec laquelle celui-ci lui avait laissé prendre Paris et ses forts.

Lullier s'évada une première fois du dépôt de la préfecture le 5 avril. Pendant quelque temps on n'osa l'inquiéter. Sa force physique, sa résolution, la popularité qu'il avait conservée parmi plusieurs bataillons de la garde nationale faisaient peur. Arrêté une seconde fois, dans la chaire de l'église Saint-Eustache métamorphosée en club, il fut conduit à la prison de la Santé et s'évada encore le soir même. Dès lors « il se résolut à balayer la Commune et le Comité central, à prendre hardiment la dictature, à traiter ensuite avec Versailles », sur les bases d'une amnistie générale. Deux émissaires, qu'il nomme, vinrent le trouver de la part de M. Thiers. Il s'était mis en relation avec les généraux dévoués à sa personne : Du Bisson, Ganier d'Abin, et avec plusieurs chefs de légion; il espérait que la Commune, lasse des empiètements du Comité central, se chargerait de dissoudre et d'arrêter celui-ci, et alors, à la tête des cinq bataillons restés fidèles au Comité central, et du 25e de marche sous les ordres de du Bisson, il se serait chargé de faire subir le même sort à la Commune. Mais l'entrée des troupes arriva sans qu'il eût trouvé l'occasion qu'il attendait, et Lullier, arrêté au moment où il allait partir pour la Suisse, fut condamné à mort par le conseil de guerre, grâcié sur les instances de M. Thiers, conduit à Clairvaux, où il eut Blanqui pour voisin de cellule et où il faillit s'évader encore, puis déporté à la Nouvelle-Calédonie, après le 24 mai, quand la protection qui l'avait suivi dans les prisons de Toulon et d'Eysses, eut cessé de s'étendre sur lui. Il fallut le ligotter pour le transférer sur le *Var* où, pendant toute la traversée, il demeura accroupi à fond de cale, laissant pousser sa barbe, ne mangeant que pour ne pas mourir de faim, vêtu seulement d'une chemise et d'un pantalon pour ne point revêtir le costume du forçat, ne sortant d'un mutisme farouche que pour se répandre en bordées d'injures, de menaces et d'imprécations, résistant à tous les ordres, soutenant contre les garde-chiourmes des luttes acharnées qui l'épuisaient et ne se soutenant que par l'espoir de la vengeance. Après l'une de ces luttes, brisé et vaincu, « le prisonnier leur promit, dit-il, que, s'il mettait la main sur eux en temps de révolution, il les ferait dépouiller de leurs vêtements et périr à coups de fouet de chien. Dans ce moment, C. Lullier aurait donné un monde pour avoir une arme dans les mains et faire carnage de cette lâche canaille. Combien il enviait le sort de ceux qui ont de la poudre à leur disposition et peuvent se faire sauter! Quel moment d'ivresse que de se dire : dans quelques secondes il n'y aura plus ici qu'un

monceau de décombres qui recouvrira les membres épars, les lambeaux sanglants de ces misérables » ! De tels passages peignent l'homme.

Il était parvenu à se procurer une mauvaise hache ébréchée, et on ne réussit à l'extraire du *Var*, pour le transporter dans un cachot de l'île Nou, qu'en envoyant toute une escouade l'assiéger à l'aide de longs ringards terminés par des crocs pointus, dont l'un parvint à le harponner. On se jeta sur lui, on le ficela, et on le porta comme un paquet au pénitencier. Pendant des années, sa sauvage énergie ne se démentit pas. Aux exhortations du gouverneur, il répliquait : « Il est en votre pouvoir de faire du lieutenant de vaisseau C. Lullier un cadavre, mais non un forçat. » Aux injonctions des chiourmes et de leurs chefs, il ne répondait que « par le mot de Cambronne. » Il refusa de prendre sa nourriture dans la moque en bois où l'on servait les forçats, déclarant qu'il se laisserait plutôt mourir de faim. Malade et presque mourant, il refusa absolument d'entrer à l'hôpital. Sa constitution de fer résista à toutes ces épreuves, l'amnistie le rendit à la France, mais il y fut accueilli sans aucune sympathie, même par ses anciens coreligionnaires, qui avaient voué à la mémoire du *sinistre vieillard* une haine peu d'accord avec ses propres sentiments, et qui accusaient Lullier d'avoir trahi ou voulu trahir. Dans une réunion publique il fut mis sur la sellette, accusé, insulté, conspué dans toute la force du terme, car on lui cracha à la face. Il se débattit en efforts stériles, tantôt se présentant à la députation, tantôt passant en Corse, et proposant la levée d'un corps franc pour le Tonkin, tantôt essayant de se faire naturaliser citoyen américain, enfin se ralliant au boulangisme et poussant la fougue de ses convictions jusqu'à tirer des coups de revolver, dans la salle Wagram, sur ceux qui criaient *A bas Boulanger!* Ce fut sa dernière éruption. Assagi enfin, moins par l'âge que par tant d'échecs et de déboires et parce qu'il ne lui restait plus une folie à commettre, il se rangea en acceptant le poste bourgeois d'agent de la Compagnie transatlantique à Panama. Mais il en est mort.

Lullier était un homme très intelligent, très instruit, plein d'énergie, de volonté et d'un courage indomptable. Un orgueil satanique l'a perdu. Il avait fait de son *moi* le centre du monde, et ses passions lui tenaient lieu de loi. L'exaltation révolutionnaire qu'il poussait jusqu'à la frénésie n'était que la haine de toute sujétion. La violence de son tempérament a métamorphosé sa vie en une sorte de perpétuel pugilat. Il était taillé pour devenir un aventurier, et pour aller conquérir la Sonora ou le Pérou. Chef d'une tribu de sauvages, il eût pu devenir un Mirambo et faire trembler

tout l'Ounyanyembé. Il a tenu un moment Paris dans sa main à la tête des sauvages de la Commune. Toute force qui n'est pas réglée est une force perdue ou dangereuse; Lullier a été l'un et l'autre; le génie qu'il se croyait a échoué dans une sorte de folie furieuse, et sa cellule eût pu se changer en cabanon.

Rien de pareil avec M. Auguste Vitu, qui, après avoir mené dans sa jeunesse la vie de bohême, comme les héros de Murger, était devenu dans son âge mûr un homme correct et rangé. Il n'avait guère collaboré encore qu'à de petits journaux satiriques comme le *Corsaire*, et écrit que de petits livres de littérature légère et frivole comme *Paris l'été*, ou des romans comme les *Chauffeurs du Nord*, quand il fut envoyé en province pour y diriger des feuilles qui soutenaient la cause du président. Lancé ainsi dans la presse bonapartiste, il s'y fit bientôt une large place, et devint successivement rédacteur principal du *Pouvoir*, du *Pays*, du *Constitutionnel*, rédacteur en chef de l'*Etendard* et du *Peuple français*. Il menait de front avec la même aisance la littérature, qu'il négligea pourtant un peu dans cette période de sa carrière, sans l'abandonner tout à fait, la politique et la finance, et il était en passe de devenir quelqu'un sans la chute de l'empire. Je me rappelle avoir voyagé dans le même compartiment que lui, à l'inauguration du chemin de fer du Nord de l'Espagne : sa boutonnière était alors ornée d'un simple ruban rouge et il n'avait rien d'intimidant, car c'était un homme affable et un très agréable causeur. Mais, à Saint-Sébastien, où l'on s'arrêta pour la cérémonie et le banquet d'inauguration, nous procédâmes à nos toilettes sous la tente, et lorsque Vitu reparut, il était tellement constellé, bardé, harnaché, cravaté de décorations exotiques, que je me sentis terrifié et n'osai plus adresser la parole à ce haut personnage. Pourtant, nous n'étions qu'en 1864.

La chute de l'empire, si elle nuisit à sa fortune, fut avantageuse à son talent et à sa renommée en le rendant à la littérature. Il rentra au *Figaro*, où il se signala d'abord par une courte et violente campagne contre le général Trochu, qui lui valut un procès en diffamation et une condamnation à la prison et à l'amende. Puis il y reprit la critique de théâtre. Pendant près de vingt ans, cet homme, qui n'était plus jeune, a improvisé au sortir du spectacle, sous la lumière du gaz, dans la lourde atmosphère de la salle de rédaction, quelquefois même sur le marbre de l'imprimerie (mais, il faut l'ajouter, avec le secours de la répétition générale et de la brochure,) des comptes rendus qui étaient presque tous des merveilles d'exactitude dans l'analyse, de clarté dans l'exposition, de justesse dans l'appréciation, écrits d'un style élégant et souple,

vivifiés par des rapprochements, par des comparaisons que lui fournissaient sans cesse une mémoire et une lecture prodigieuses. Il avait commencé à en réunir un choix, qui devait être en même temps une histoire de la littérature dramatique actuelle, sous ce titre, moins hyperbolique qu'il n'en a l'air : *les Mille et une nuits du théâtre.*

Auguste Vitu était un érudit, en même temps qu'un critique et un écrivain. Les ouvrages qu'il a laissés sur la *Maison mortuaire de Molière*, le *Jeu de paume des Mestayers*, le *Jargon du quinzième siècle*, *François Villon*, etc., témoignent d'une incontestable compétence et de sérieuses recherches. La Société de l'histoire de Paris l'avait choisi pour président en ces dernières années; il en était fier et il a payé son tribut par divers travaux, spécialement par l'in-folio magnifiquement illustré qu'il publia en 1889 sur la grande ville.

Vitu, qui avait été d'abord ouvrier typographe et ne devait qu'à lui toute son instruction, qui avait débuté dans la littérature par les *Bals d'hiver* et la *Physiologie de la polka*, qui dirigeait en même temps le *Constitutionnel* et le *Journal des chemins de fer*, qui écrivait, à un an de distance, les *Contes à dormir debout* et le *Budget de* 1862, l'*Histoire civile de l'armée* et l'*Opinion sur la question des banques*, était doué du plus vif esprit d'assimilation et remarquable surtout par l'étonnante variété de ses aptitudes. Il eût pu devenir, avec la même supériorité, un grand industriel, un haut fonctionnaire, un préfet, peut-être même un ministre, certainement un orateur très disert, d'une lucidité, d'une faconde et d'un agrément rares. Il eût fort bien tenu sa place à la Chambre ou au Sénat. Faute de mieux, il aura été un écrivain, sinon des plus originaux et des plus puissants, du moins des plus féconds, des mieux instruits en toutes choses et des plus variés.

Victor Fournel.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 août 1891.

La saison la plus joyeuse de l'année, celle des vacances, des moissons, de la chasse, des bains de mer, des voyages aux montagnes, des trains de plaisir est en revanche la saison morte de la politique. Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire! a dit un sage. Du train dont vont les choses depuis bien des années, les peuples s'abonneraient à n'avoir pas d'histoire. Le chômage législatif est le plus productif des chômages; la grève des politiciens serait une excellente affaire, même pour nos finances. Il est curieux, tristement curieux de voir combien le régime républicain a dépopularisé le régime parlementaire; la parole qui était d'or, s'est, comme l'or, avilie et démonétisée par sa multiplication indéfinie. Rappelez-vous comme, même au temps de l'Empire, on se passionnait pour les discussions des Chambres; aujourd'hui elles occupent si peu l'attention qu'elles ne tiennent plus de place dans les colonnes des journaux. Loin de les publier en entier, ils ne les reproduisent même plus dans un compte rendu analytique, pareil à celui qui fut si vivement reproché à la dictature du 2 décembre. A notre époque de progrès, le *reporter* est un personnage plus important que l'orateur. C'est humiliant et dur, mais c'est ainsi. Saturée de promesses fausses et de controverses stériles, la France dit volontiers à ses députés en vacances : « Chut! ne faites plus de bruit; dormez, ruminez, paissez en paix. Vous n'êtes jamais si charmants que lorsqu'on ne vous voit pas, jamais si éloquents que lorsque vous ne dites rien! »

Ce n'est pas que la France soit devenue indifférente. Elle tressaillait d'aise, ces jours-ci, au bruit des acclamations qui, de Cronstadt à Moscou, accueillaient ses marins, vaillante et noble image d'elle-même, et qui les saluaient, le lendemain, à l'autre bout du monde, au Canada. Elle éprouve la même émotion fière lorsque l'Angleterre de Nelson les fête de ses hurrahs. Elle a tres-

sailli encore d'admiration et de pitié devant la mort de l'un de ses plus intrépides enfants, tombé pour sa cause, de cet héroïque Crampel qui, parti, l'ambition et la confiance au cœur, avec le dessein d'unir, par la région située entre le lac Tchad et l'Oubanghi, nos possessions de l'Algérie, du Sénégal et du Congo, et de nous préparer le plus grand empire colonial du monde, périt affreusement, à moitié chemin de sa course. Puisse son sang n'être pas perdu, et le dessein qu'il a conçu, aboutir pour sa gloire et pour la nôtre! Le Comité de l'Afrique française a donné immédiatement pour instructions à la mission Dybowski, qu'il avait envoyée à la rescousse de la mission Crampel, de se porter au coude nord de l'Oubanghi, au point d'où l'infortuné explorateur était parti pour se diriger vers le Tchad. Il adresse à tous les patriotes un appel pour venir en aide à ces courageux efforts; nous nous y associons de grand cœur.

Malheureusement, pendant que ces émotions salubres dans leur fierté, même dans leur tristesse, raniment la France, des diversions désagréables la troublent. Les politiciens parlent. Passe encore pour les ministres qui ont comme un privilège spécial et officiel pour pérorer ou divaguer en tout temps! M. Constans a parlé à Cahors et à Luchon. M. Rouvier a parlé à Antibes. M. Yves Guyot parle partout. Mais les députés parlent aussi. L'occasion est si tentante! Sauf de très honorables exceptions, qu'est-ce que la députation aujourd'hui? C'est le moyen d'être logé, hébergé, voituré aux frais de l'État, et d'être célèbre sans frais, — sans frais d'esprit, nous voulons dire.

Le laisser-aller gouvernemental auquel nous arrivons, et dont M. de Freycinet est une si complète personnification, fait que personne ne se gêne. Jamais les fantaisies les plus ineptes et les plus iniques n'ont eu autant de chances de devenir de gros incidents. Un député radical qui veut s'illustrer a rarement le talent à son service; pour faire du bruit, il fait du scandale. Par une énormité il entre dans la renommée. Voyez ce M. Pochon, député de l'Ain; il était sans nom, il n'a jamais balbutié deux mots qui vaillent; que fait-il? Il formule une proposition tendant à déclarer indignes et incapables des fonctions publiques tous les Français qui ne présenteront pas un certificat d'études dans les établissements de l'État. Sa pochonnerie a fait de lui un personnage considérable.

Est-il besoin de faire ressortir une fois de plus la monstruosité de cette proposition? En supprimant les jurys mixtes, en faisant comparaître devant des jurys formés de ses mains les candidats de toutes les écoles, l'État a été jusqu'au bout de son droit, même

au delà. C'est lui-même qui, pour apprécier, non seulement les aptitudes, mais l'esprit des candidats, détermine les programmes d'examen, règle les matières, rédige le texte des sujets sur lesquels les compositions et interrogations devront porter. Que peut-on exiger de plus, à moins de pénétrer au foyer des familles, là où se forme presque toujours l'éducation ineffaçable de l'enfant? Cette proposition Pochon est d'autant plus répugnante que les gens qui poussent ainsi l'État à commettre cet attentat contre nos libertés civiles sont les mêmes qui ont poussé l'État, par un autre attentat, à faire du prêtre un soldat. Au moment où ils disent que le prêtre est un citoyen tout comme un autre, ils ajoutent que les élèves du prêtre ne seront pas des citoyens tout comme les autres! L'égalité des charges aura pour correctif l'inégale admissibilité de tous aux emplois! A ces injustices le grotesque se mêle; si la proposition Pochon était adoptée, le ministre de l'instruction publique devrait révoquer immédiatement de son doyenné du Collège de France M. Renan, qui a été élevé dans une maison ecclésiastique.

La motion de M. Pochon ne paraît pas avoir fait fortune devant les conseils généraux. La plupart ne s'en sont pas occupés. Celui des Vosges, que préside M. Jules Ferry, l'a repoussée à l'unanimité; ceux de l'Aisne, de Saône-et-Loire, de l'Isère, quoique républicains, l'ont pareillement écartée. Quelques autres en petit nombre, Drôme, Allier, Tarn, même celui du Cher, malgré des observations très fortes de M. le marquis de Vogüé, s'y sont ralliés. Souhaitons qu'elle soit bien morte et enterrée. Plusieurs ministres, dont MM. Constans et Rouvier, plusieurs présidents républicains de conseils généraux ont parlé d'apaisement, de conciliation, de justice pour tous; par une attitude nette et décidée, ils auraient une occasion bien simple de prouver et d'encourager les dispositions qu'ils témoignent.

Si un *veto* sans réticence n'est pas opposé à la proposition Pochon, nous assisterons à une surenchère d'insanités du même genre. Pourquoi l'un ne demanderait-il pas que tout membre d'un jury universitaire qui aurait reçu à son examen un élève des maisons ecclésiastiques serait traité comme un simple curé? On lui retiendrait la moitié de ses appointements et, en cas de récidive, la totalité. Pourquoi un autre ne proposerait-il pas que tout ancien élève d'un établissement ecclésiastique serait inéligible aux assemblées municipale, départementale, législative? Le Conseil général de l'Allier a déjà émis le vœu, qu'il ne pût être vétérinaire. Il est des états d'esprit qui représentent bien moins des opinions politiques que des cas pathologiques; ils relèvent de l'Institut Pasteur bien plus que du Palais-Bourbon.

En même temps, ce qui montre combien le radicalisme est dans notre pays, si honnête, si modéré et si tolérant au fond, une simple excroissance malsaine, — une sorte de maladie de la peau, — c'est que les auteurs des méfaits dont nous souffrons et rougissons, n'appartiennent pas, en général, aux corps constitués dont ils usurpent le patronage et compromettent la dignité. Est-ce, par exemple, du sein de l'Université que partent les cris haineux de persécution? En dehors de quelques membres de mauvais aloi qui jouent au blasphème pour se donner des titres à l'avancement ou à la députation, l'immense majorité du monde universitaire réprouve la politique violente et sotte où le pays n'a pas suivi le gouvernement, et qui retombe de tout son poids sur l'enseignement laïc. On sait ce qui vient de se passer à la distribution des prix du collège d'Autun; un aumônier est attaché à ce collège, il y est attaché par la volonté des familles qui, sauf deux ou trois exceptions, ont réclamé, pour leurs enfants, l'enseignement du catéchisme, — volonté tellement manifeste que le refus ou le retrait de l'aumônier par l'évêque paraîtrait un acte d'opposition, destiné à mettre en péril et en liquidation le collège lui-même. Rien de plus évident que cette situation. Le jour de la distribution arrive, l'aumônier est présent sur l'estrade, les familles l'entourent, un prix d'instruction religieuse va être donné aux élèves. Mais le proviseur du collège avait compté sans son hôte; et cet hôte, c'était le député radical de l'endroit à qui le ministre de l'Instruction publique avaît délégué le soin de présider la cérémonie. Le député, qui est un des muets de la Chambre, profite de cette bonne aubaine pour vociférer contre le clergé, — contre *les maîtres qui puisent leurs inspirations à Rome et jettent dans l'esprit de leurs élèves des ferments de discorde si dangereux pour l'avenir de la France*, — contre Jésus-Christ lui-même, relégué parmi les grands philosophes de l'antiquité. Il annonce, bien entendu, qu'il votera des deux mains la proposition Pochon, — laquelle, par parenthèse, a été repoussée par son Conseil général.

Nous sommes persuadé que l'aumônier présent à ce dévergondage en a été moins malheureux que le proviseur et les professeurs. Il y avait dans nos vieux auteurs latins cette maxime qu'un grand respect est dû à l'enfant, *maxima puero debetur reverentia*. Le dernier degré de l'abaissement serait-il de ne plus même comprendre ces pudeurs naturelles? C'est un éminent évêque, un ancien lauréat des grands concours, un ancien élève de l'École normale supérieure, un membre de l'Académie française, Mgr Perraud, qui a eu le devoir d'administrer le châtiment. Il l'a fait dans une lettre d'une dignité parfaite, d'un accent vraiment et grande-

ment épiscopal. Quels sont les titres de cet inconnu de la gauche pour prendre ainsi à partie le Christ, ses ministres, ses enseignements? S'il s'agit de culture intellectuelle, il ferait piètre mine auprès de Mgr Perraud; et avant d'accuser les générations catholiques de manquer de patriotisme, il devait se souvenir que de cette ville d'Autun, où son père, ancien et respectable principal du collège, était, comme le rappelait l'éloquent évêque, un chrétien fervent, sont sortis d'autres chrétiens, comme Changarnier et Mac-Mahon, qui n'ont pas trop mal servi la patrie et qui la servaient, non en dégorgeant du venin contre les plus méritants de leurs concitoyens, mais en offrant leur sang pour la France.

Mais Mgr l'évêque d'Autun ne s'attarde pas à cet infiniment petit; il va droit au vrai coupable, au ministre de l'Instruction publique, dont il reproduit les déclarations positivistes à la distribution des prix de la Sorbonne. Evidemment, ce que pense ou ne pense pas M. Bourgeois n'a nulle importance. Ministre de hasard, il croit que le monde est l'œuvre du hasard. Libre à lui, il est dans son rôle; c'est le cas de lui dire : « Vous êtes orfèvre, M. Josse! » Sur ce fauteuil de grand maître de l'Université, où il fait l'athée, d'autres hommes qui pesaient davantage, Royer-Collard, Frayssinous, Guizot, Villemain, Cousin, Salvandy, Falloux, Jules Simon, se sont déclarés hautement chrétiens ou hautement spiritualistes. La proportion qui existait entre les ministres d'hier et celui d'aujourd'hui se poursuit entre leurs doctrines. Seulement M. Bourgeois, personnage officiel, n'a pas le droit, par des provocations de ce genre, de violer la neutralité qui, nominalement au moins, régit nos lois scolaires. Il n'a pas le droit, par son exemple comme par les délégations qu'il octroie aux radicaux les plus compromis, d'encourager partout le même mépris de la loi, les mêmes attaques contre la religion de la majorité des Français. Dans le département du Loiret, dont l'un des députés, l'honorable M. Loreau, appartient au centre gauche, — que fait le ministre? Il choisit son adversaire radical aux dernières élections, M. Édouard Portalis, tout meurtri encore des accusations terribles dont un républicain, M. Charles Laurent, l'a chargé, et de la condamnation qu'il a subie en cour d'assises, pour lui confier le discours de distribution de prix aux écoles communales de la ville de Gien. Est-il possible de concevoir plus grande inconvenance?

La protestation magistrale de Mgr l'évêque d'Autun a produit en France, même dans une portion de l'opinion républicaine, une impression approbative d'autant plus forte, que l'éminent prélat s'est élevé au-dessus de tout esprit de parti : « N'en déplaise, a-t-il dit, à tous ceux qui reçoivent leurs inspirations du Grand-

Orient de la franc-maçonnerie, les enfants dont les familles nous confient l'éducation apprennent de nous, entre autres choses, à aimer leur pays d'un amour intelligent et dévoué; à l'aimer non seulement dans les glorieux souvenirs du passé, tels que l'histoire nous les rappelle, mais dans sa condition présente et sans opposition systématique aux institutions qu'il a choisies. »

L'opposition qui existe entre ces manifestations de quelques politiciens officiels et le sentiment vrai du pays est tellement manifeste que, dans son récent article du *Contemporary Review*, M. Crispi s'appuyait sur cette opposition pour annoncer quelque reprise d'armes, toujours imminente, de la France en faveur du pouvoir temporel. Son raisonnement, dont la conclusion, du moins dans les termes où il la présentait, était fausse, ne manquait pas d'exactitude dans son développement : l'Europe, dit-il, regarde la France comme irréligieuse, surtout depuis l'article 7. Elle se trompe; la France est religieuse dans sa majorité. Les ennemis de la religion parlent très haut; il est possible qu'ils détiennent momentanément le pouvoir; mais le fond de la nation est pour la religion, et, ce qui le prouve, c'est que les auteurs même de l'article 7 se sont arrêtés en chemin, comprenant que, s'ils poursuivaient, ils allaient être abandonnés et vaincus.

Pour se reposer de ce monde bas du radicalisme, on a besoin de regarder un peu au dehors, où des sympathies si chaudes, enthousiasme à Cronstadt et à Moscou, estime à Portsmouth, saluent nos marins. Ces démonstrations sont pacifiques, elles rassurent plutôt qu'elles n'inquiètent l'Europe. Les rois de Grèce et de Serbie, en villégiature à Paris, savent bien que, s'il est quelque part des périls pour les races et les droits qu'ils représentent, ce n'est pas dans les combinaisons de notre politique. Nous n'avons pas de clients particuliers pour qui nous convoitions la suprématie dans les Balkans. Ce n'est pas nous qui fomentons les atteintes au traité de Berlin.

En Hollande, après des tiraillements de près de deux mois, un cabinet libéral vient de se constituer, non sans exciter des appréhensions assez vives dans les rangs les plus opposés de l'opinion. Pourquoi? Parce que, à tort ou à raison, — à tort, selon nous, — il est accusé de n'avoir mis dans son programme le service personnel obligatoire, encore inconnu aux bords du Zuyderzée, que sous la pression de l'Allemagne, qui donnerait pour complément à cette réforme l'établissement d'une convention militaire entre les deux États. Ce n'est, nous en sommes convaincu, qu'un bruit en l'air; il n'a sa source que dans les inquiétudes universelles suscitées par les ingérences, non de la France, mais de la Prusse.

Dans les débats très ardents que soulèvent, à l'heure qu'il est, en Belgique les travaux de fortification de la Meuse, et auxquels un excédant de près de 20 millions dans les dépenses prévues, soit d'un quart en plus à payer par les contribuables, donne une acuité extraordinaire chez nos voisins, personne ne soupçonne la France de conspirer pour elle-même, au mépris de la neutralité stipulée par les traités, l'occupation des forts de Namur et de Liège. L'officier belge, le major Girard, qui a cru devoir, à deux reprises, dénoncer une grande nation européenne comme méditant cette occupation, a nommé l'Allemagne et non la France. Il a même prétendu que des engagements pris entre la Belgique et l'Allemagne auraient renouvelé un article secret d'un traité de décembre 1831 et conféré à l'empereur Guillaume le droit de prendre possession des forteresses construites dans la vallée de la Meuse.

Les explications très complètes de M. Beernaert, le chef du cabinet belge, autorisent à penser qu'en dépensant tant d'argent pour ses fortifications de la Meuse, la Belgique a entendu, non livrer, mais armer sa neutralité; qu'elle n'a pas renouvelé le traité de décembre 1831; qu'elle l'aurait pu d'autant moins que ce traité subrepticement imposé au roi Léopold par les puissances signataires du traité de Vienne, n'avait jamais reçu la sanction législative et était resté lettre morte. Espérons que l'incident est clos, et que des voix françaises, en essayant de le rallumer, ne contribueront pas à créer le danger qu'elles redoutent. Espérons aussi que le ministère belge dont nous n'avons que des motifs de désirer le maintien, ne trouvera pas dans ces énormes constructions de la Meuse ses pierres d'achoppement; il a déjà une grosse affaire sur les bras avec l'engagement qu'il a pris d'apporter un projet de révision constitutionnelle. Le rapport de la commission chargée de donner une forme à ce projet conclut à la nécessité d'une sérieuse extension du droit de suffrage, auquel l'*occupation* d'un immeuble de petite valeur serait proposée comme base. De cent quarante mille Belges le corps électoral général serait porté environ à six cent mille; c'est une modification considérable. Elle serait de nature à satisfaire les exigences de l'opinion, si la Belgique n'était travaillée par une propagande socialiste dont le Congrès international qui se tient en ce moment à Bruxelles est un nouveau témoignage, et qui place ses meilleures chances dans le désordre universel.

Quoi qu'il en soit, pas plus en Belgique qu'ailleurs, ce n'est de la France, ce n'est de son entente cordiale avec la Russie, que viennent les nuages toujours suspendus à l'horizon.

L'Allemagne elle-même traverse, depuis quelque temps, une veine

de mauvais déboires et de mauvaise humeur dont nous ne sommes cause. Trouvant, non sans raison, en dépit des docteurs du libre échange, que charité bien ordonnée commence par soi-même, la Russie a prohibé l'exportation de ses seigles; grand émoi en Allemagne qui, menacée elle-même d'une disette, et déjà très préoccupée du prix élevé de ses grains, se sent d'autant plus atteinte par cet oukase que ses populations peu riches se nourrissent plus de pain de seigle que de pain de froment. A cette crise économique, d'autres difficultés viennent se joindre : l'esprit particulariste se réveille sur plusieurs points de l'Empire avec une assurance singulière. La Bavière soupçonne qu'à Berlin quelque noir dessein se trame contre les droits que lui avaient réservés encore les traités de 1870, derniers vestiges de son glorieux passé, derniers symboles de l'indépendance dont elle jouissait avant l'invasion prussienne. Ces droits, auxquels elle tient d'autant plus que tout le reste lui a échappé, portent sur les monnaies, les postes, la représentation diplomatique à l'étranger, certaines branches de l'administration de l'armée, dont l'une des plus précieuses est l'organisation de la justice militaire avec la procédure publique et les garanties d'un débat contradictoire. Au bruit ou à l'idée que la Prusse médite quelque empiètement sur ces domaines sacrés où s'étaient comme cantonnés les derniers simulacres de l'autonomie bavaroise, la plupart des journaux du royaume des Wittelsbach ont pris feu avec une véhémence qui a étonné et scandalisé à Berlin. Était-ce à ces symptômes de réveil que faisait allusion M. de Bismarck, lorsque, il y a quelques jours, il disait aux auditeurs groupés autour de lui que les dangers de l'Allemagne étaient, non au dehors, mais au dedans, et que, pour les prévenir, il fallait maintenir, sans la resserrer ni la forcer, la constitution de l'Empire avec son respect des droits reconnus?

Il n'est pas jusqu'au grand rôle de Père commun, si magnifiquement exercé par Léon XIII, qui n'excite quelques défiances jalouses en Allemagne. On lui reproche de trop aimer la France. Un membre éminent du centre, un catholique, M. de Schorlemer-Alst, a pris prétexte d'un article de l'*Osservatore Romano* pour émettre une plainte respectueuse à cet égard. Peut-être l'honorable orateur qui a, du reste, désavoué les interprétations outrées de sa pensée et de ses paroles, eût-il agi sagement en demandant tout haut à son propre gouvernement si la garantie que, par le renouvellement de la triple alliance, il a donnée à l'intégrité territoriale du royaume d'Italie, c'est-à-dire à la spoliation pontificale, se concilie avec ses devoirs, non seulement envers les deux cents millions de catholiques du monde, mais envers les vingt millions de catho-

liques allemands qui ont si souvent et si solennellement protesté contre la situation inique, violente et précaire, faite au chef de l'Église? Une des grandeurs de Léon XIII est de n'apporter dans ses relations universelles d'autre préoccupation que celle de la justice; il vient encore d'obéir à cette considération souveraine en refusant de constituer aux États-Unis un épiscopat allemand pour le service religieux des émigrants d'outre-Rhin. Il n'admet pas plus d'épiscopat allemand en Amérique, qu'il n'admettrait un épiscopat américain en Allemagne.

Par un contraste qui n'est pas sans éloquence! Pendant que nos vaisseaux revenaient de Cronstadt, suivis des yeux et salués de la main par les riverains de Russie, de Suède, de Norvège, du Danemarck, un spectacle tout autre s'offrait sur les flots de la Baltique; à bord de son yacht *le Hohenzollern*, l'empereur Guillaume était étendu dans sa cabine, solitaire, souffrant, blessé. Qu'avait-il? Quel accident particulier était venu se joindre à l'infirmité qui lui répète perpétuellement à l'oreille, — à son oreille suppurante : *Memento quia pulvis es!* Avertissement redoutable qui s'adresse aux empires comme aux empereurs, aux œuvres comme aux vies des hommes! Dans cette reclusion douloureuse, l'empereur Guillaume a pu réfléchir à la caducité de tout en ce monde, il a pu distinguer avec plus de netteté dans sa triomphante fortune les points noirs, comme disait un autre heureux d'un jour, Napoléon III. La France compte toujours en Europe; amie de la Russie, elle menace de compter double : les conquêtes sont bien peu solides, les annexés sont bien peu soumis, les unifiés sont bien peu attachés, les vassaux sont bien peu dévoués, les alliés sont bien peu valides... Toutes ces visions, avec d'autres non moins sinistres dans l'intérieur de l'empire que le socialisme travaille, ont dû hanter péniblement le malade de Kiel.

Le gouvernement français a-t-il été bien avisé en prenant lui-même auprès du gouvernement anglais, comme nous l'ont révélé quelques mots du premier lord de l'Amirauté à la Chambre des communes, l'initiative de la visite que notre flotte fait, après Cronstadt, à Portsmouth? Maintenant que la visite est acceptée et accomplie, il convient de n'en voir que les côtés aimables, que, même en l'absence du premier prince du sang et du premier ministre, la bonne grâce de la reine et le bon accueil des foules font ressortir. Heureuse de sa confraternité russe, la France doit rester libre de ses mouvements et maîtresse de sa politique. Un homme de génie au pouvoir, M. de Chateaubriand, ministre des affaires étrangères, écrivait avec raison à l'un de nos ambassadeurs, le 11 décembre 1823 : « Notre vraie politique est l'alliance russe. Si la

Russie voulait être trop prépondérante, une légère inclinaison de notre part vers l'Angleterre aura bientôt rétabli le niveau; c'est entre ces deux contrepoids que nous devons jouer. »

Cette prévoyance est toujours de saison. En Europe, comme dans le reste du monde, l'accord avec l'Angleterre est aussi précieux que difficile; dans le *Livre bleu* qui vient d'être distribué à Londres, nous lisions avec peine et confusion une dépêche de l'agent britannique où il est dit qu'après avoir déclaré que les émeutes chinoises étaient dirigées contre les missions françaises, et non contre les sujets anglais, « le gouvernement chinois se plaint au gouvernement anglais de ce que le ministre britannique à Pékin continue à se montrer exigeant, alors que les coupables ont été punis, que l'ordre a été rétabli, et que M. Ribot, dont les nationaux ont le plus souffert, s'est montré lui-même vraiment satisfait des assurances qu'il avait reçues en même temps que le gouvernement britannique. »

La faiblesse de M. Ribot ne nous étonne pas, hélas! Si l'exemple de l'Angleterre peut lui inspirer un peu de fermeté pour défendre nos intérêts et nos clients auprès des barbares qui ne croient qu'à la force, nous y applaudirons; si même l'Angleterre pouvait décider les grandes nations chrétiennes à une action commune en faveur d'une cause commune, nous y applaudirions encore, pourvu que notre diplomatie sût à la fois assigner des limites et un but précis à notre concours.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

De l'étude et de la pratique du droit canonique en France à l'heure présente. Note lue à la section des Sciences juridiques et sociales du Congrès scientifique international des catholiques. En vente à Paris, chez MM. Victor Retaux et fils, 82, rue Bonaparte; à Nancy, chez les principaux libraires.

Sous ce titre, Mgr l'Evêque de Nancy publie une brochure qui traite de plusieurs questions très importantes de Droit canonique. « Il répond, dit-il, à des accusations graves et injustes, répandues partout et sous toutes les formes, surtout pendant ces derniers temps, contre les évêques de France et leur administration. Ces accusations ont pour causes premières l'ignorance du Droit canonique, une exagération qui méconnait la vérité et la justice et l'oubli de la pratique et des faits. » Après avoir démontré dans la préface les effets funestes et inévitables de ces accusations, au point de vue du respect et de l'obéissance à l'égard de l'autorité, et par conséquent de l'unité catholique, il cite deux brochures : *Le Clergé français en* 1890 et un autre qui a pour titre : *Le Clergé de France autrefois et aujourd'hui, Etude historique où il est également parlé du Clergé belge.* Ces deux brochures attaquent le clergé français au point de vue de la science, de l'activité, du zèle et des vertus sacerdotales. Monseigneur rappelle ce qu'il a dit de la première dans sa lettre pastorale du dernier carême et il renouvelle le défi qu'il a porté à l'auteur.

Voici les principales divisions de la brochure de Mgr l'Evêque de Nancy.

De la nécessité de l'étude du Droit canonique; — De deux périls : l'exagération et l'oubli de la pratique et des faits; — Des coutumes; — Des officialités; — Du concours; — De l'inamovibilité; — Conclusions.

L'ancien collège d'Harcourt et le lycée Saint-Louis, par H.-L. Bouquet, docteur et professeur honoraire de Sorbonne, aumônier du lycée Saint-Louis. — Notes et documents pour la plupart inédits avec un dessin de G Rochegrosse et plus de 70 vignettes, sceaux, écussons, plans, vues, portraits, etc. 1 vol. de xvi-736 pages in-8°, papier ordinaire 10 francs, papier vélin 12 francs. (Delalain.)

Le Soleil du 2 août parlait ainsi de ce livre à propos du discours de la distribution des prix du lycée Saint-Louis : « Les souvenirs de l'ancien collège d'Harcourt évoqués par M. Havet lui ont fourni l'occasion d'annoncer la publication d'un ouvrage très intéressant pour tous les amis de Saint-Louis et de l'Université, écrit par M. l'abbé Bouquet, aumônier du lycée. » Ajoutons que l'auteur ne s'est pas contenté de montrer ce qu'était un collège dans l'ancienne Université de Paris, comment il avait été fondé et transformé suivant les progrès de l'enseignement, mais, élargissant le cadre, il l'a rattaché aux grands évènements de notre histoire nationale auxquels ses maitres et ses élèves ont été mêlés. Voulant aussi parler aux yeux en même temps qu'à l'esprit, il a inséré dans le texte des sceaux, vues, plans et portraits qui peuvent en donner une idée plus complète. Un artiste de grand talent, M. G. Rochegrosse, a dessiné sur le frontispice *le pauvre escholier normand* venant frapper à la porte du collège d'Harcourt au quatorzième siècle. Les lecteurs qui recherchent l'anecdote en rencontreront d'intéressantes et les amateurs d'érudition trouveront à la fin des documents inédits recueillis dans nos archives.

De l'évolution sociale et de quelques-uns de ses effets, par le duc di Gualtieri.

Tout ce qui pense et réfléchit à l'avenir de l'humanité est aujourd'hui occupé de la transformation rapide qui s'opère dans la société. Dans tous les pays des âmes généreuses cherchent les meilleurs moyens de mener la lutte à bonne fin en conjurant, pour les uns, les périls d'un entraînement criminel, pour les autres, les dangers d'une résistance aveugle. Parmi les innombrables livres, essais, brochures sur ce sujet que nous avons déjà parcourus, il en est un qui nous a intéressé par la sagesse, la sincérité, la générosité de ses conseils. C'est l'opuscule que le duc di Gualtieri a publié récemment en Italie. Le duc est un libéral, mais un libéral chrétien qui considère l'Evolution sociale comme inévitable et providentielle. Tous ceux qui la préparent sont des acteurs employés par Celui qui, *ab æterno*, a fixé le cours des événements. Puisqu'elle est inévitable, dit-il, elle ne peut pas ne pas être bonne pour l'humanité; il dépend de nous de réduire la part du mal. Modifier l'air ambiant, c'est la tâche de notre siècle et l'auteur adresse un appel éloquent au parti conservateur le suppliant de prendre sa part de cette tâche, de ne pas retomber dans les fautes de ceux qui annulèrent les efforts des précurseurs éclairés de la Révolution française, de ne pas se suicider par l'abstention inerte, ou la résistance maladroite, mais, au contraire, de regarder la réalité bien en face, de voir l'impossibilité de reculer, de comprendre qu'ils doivent jouer le rôle de modérateur, de frein et pour y parvenir, sacrifier, au besoin, leurs sympathies personnelles. « Qui sait transiger à temps, sait gouverner. » Le grand danger qui nous menace, c'est l'ingérence insupportable de l'Etat en toute chose, contre toute initiative personnelle, contre toute vraie liberté, cette ingérence qu'on appelait autrefois tyrannie et que l'on veut rendre plus omnipotente que jamais.

Seules l'existence d'un parti modéré et sa conduite habile dans les assemblées politiques peuvent rendre plus longue la préparation au nouvel ordre de choses et moins douloureux pour tous, l'avènement de la nouvelle société. Champion de la liberté individuelle contre l'invasion de l'Etat, ce parti pourra gagner les sympathies du peuple et ramener à soi l'opinion publique. Or de nos jours, quiconque a pour soi l'opinion, est assuré du succès.

On le voit, le duc di Gualtieri est optimiste; sa foi en l'action providentielle l'y aide. L'évolution inévitable est la conséquence logique de tout le passé et par conséquent voulue par la Providence; nous devons donc espérer qu'elle aura une somme de biens et de maux à peu près égale à celle des sociétés précédentes. Les idées de l'auteur peuvent se résumer en deux ou trois préceptes bien connus et fort sages : On s'habitue à tout. — Aide-toi, le Ciel t'aidera. — Le monde s'agite et Dieu le mène. — Combien les destinées humaines seraient simplifiées, si l'on pouvait s'en tenir à ces règles de conduite! Remercions du moins ceux qui nous y exhortent par de bonnes raisons.

Amour d'épouse, par Gustave Genevoix. — 1 vol. in-12. (C. Lévy.)

Une histoire très dramatique et bien menée, dont l'héroïne est une jeune femme chrétienne. Sa vertu patiente et forte lui ramène son mari, après des luttes et des souffrances décrites par l'auteur avec une vraie puissance d'émotion. Le sujet même du roman ne nous a pas permis de le publier ici même; mais nous le signalons volontiers à ceux qui peuvent le lire.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LA GUERRE DE DEMAIN

De la prochaine guerre dépendra non seulement la grandeur, mais l'existence même de la France. Tout bon citoyen doit donc utiliser les instants qui nous en séparent pour s'y préparer et pour augmenter, autant qu'il est en lui, les forces morales et matérielles dont disposera son pays.

La guerre est inévitable parce que la France ne peut accepter comme définitive la situation amoindrie qui lui a été faite en 1871. Comme la Prusse après 1806, elle ne doit avoir qu'un but, sa revanche. Elle se fait bien attendre, cette revanche, et il est dur de vieillir sans l'avoir vue. Ceux qui voudraient nous la faire oublier et qui emploieraient à autre chose nos forces et nos trésors seraient des traîtres, appelant sur leur tête les malédictions de la postérité. En dépit de sa richesse intarissable et des exhibitions fantastiques de sa puissance industrielle, la France reste humiliée et déshonorée, tant qu'elle n'aura pas repris ses provinces perdues, tant qu'elle n'aura pas reçu des agrandissements analogues à ceux que toutes les puissances se sont donnés dans ces dernières années.

Après la guerre de 1871, chacun se sentait atteint et diminué par le développement subit qu'avait pris la Prusse, devenue le nouvel empire d'Allemagne, et il semblait que la force des choses et l'instinct de la conservation devaient nous ramener les sympathies de l'Europe. Mais Bismarck ne commit pas la faute de Napoléon Ier, qui avait systématiquement affaibli et mécontenté tout le monde, et ce fut le triomphe trop peu remarqué de son habileté d'associer à sa bonne fortune tous ceux qui auraient pu en être jaloux.

Stimulé par ses encouragements officiels et par ses manœuvres secrètes, la Russie pensa que l'occasion était bonne pour se dédommager aux dépens de la Turquie. En quelques mois, ses armées étaient aux portes de Constantinople. Au lieu de venir au secours du faible injustement attaqué et dépouillé, les autres puissances ne songèrent qu'à réclamer leur part de la curée. C'est dans ce but que se réunit le fameux congrès de Berlin, où le nom de l'Alsace et

de la Lorraine ne fut pas prononcé, mais où la Prusse, suffisamment pourvue et ne demandant rien pour elle, invita l'Autriche et l'Angleterre, qui n'avaient pas fait la guerre, à partager le profit de la Russie et à s'enrichir impudemment aux dépens de la Turquie. Toujours désireuse de se créer de nouvelles étapes sur la route des Indes, l'Angleterre prit la belle île de Chypre, en attendant qu'elle pût s'installer en Egypte. L'Autriche, oubliant la défaite de Sadowa, accepta, en échange de son influence et de son rôle traditionnel en Allemagne, la Bosnie et le rêve d'un empire sur les bords du Danube et de l'Adriatique. Au lieu de protester, par son absence, contre un partage dont elle était exclue et qui consacrait son abaissement, la France mit sa signature à ce traité inique et ne réclama, comme compensation, que le plaisir platonique de soutenir les convoitises de la Grèce. En apparence, l'Italie ne recevait rien non plus; mais elle avait abusé de nos malheurs pour s'emparer de Rome, et elle était bien aise de faire tacitement accepter par l'Europe cette violation des traités, qu'aux plus mauvais jours Gambetta avait refusé de ratifier.

Ces arrangements combinés par la Prusse pour consolider sa puissance furent le point de départ de la triple alliance qui nous menace aujourd'hui, et que compense à peine le mécontentement de la Russie.

Aux conséquences du congrès de Berlin, qui a continué et aggravé pour nous l'œuvre néfaste des traités de 1815, se joint le développement de force qui résulte, pour les autres nations, d'un accroissement normal et continu de population. Chose triste à dire, en France, le nombre des naissances diminue d'année en année, et va descendre, avant peu, au niveau du nombre des décès; par suite, le chiffre des habitants varie à peine, alors qu'il s'augmente en Allemagne de plus de 800 000 par an, et en Russie, de près de 2 millions. La France, qui était sous Louis XVI, avec ses 26 millions d'habitants, le premier Etat de l'Europe, n'en a aujourd'hui que 38 millions, tandis que l'Allemagne a passé de 20 millions à 46; l'Angleterre, de 12 millions à 35; la Russie, de 25 millions à 112; l'Autriche, de 18 millions à 39. Sans parler des Etats-Unis et de la Chine, et sans sortir de l'Europe, nous voilà au quatrième rang.

A moins d'accepter le rôle de puissance de second ordre qu'on semble lui assigner, la France est mise en demeure de faire un grand et suprême effort, et de réunir tout ce qu'elle a de patriotisme, de courage et de ressources pour tenter de reprendre sa place dans le monde.

Du reste, la guerre est pour l'énergie des peuples une épreuve salutaire. Elle est la grande école du sacrifice, et une nation qui

serait si amoureuse du repos et du bien-être qu'elle ne serait plus capable, à une heure donnée, de mettre tout ce qu'elle possède d'or et de sang dans la balance de ses destinées, ne serait plus digne de son indépendance.

L'Alsace et la Lorraine attendent cette heure, qui doit être celle de la délivrance, avec une douloureuse anxiété. Elles sont bien décidées à ne pas se résigner à l'annexion, tant que cette partie décisive ne sera pas jouée. En présence de leur résistance héroïque et de leurs élections toutes françaises, le vainqueur renonce à se les assimiler par la persuasion et par la douceur, il cherche à les exaspérer et voudrait les pousser à bout par la violence. Il compte ainsi faire émigrer une partie de la population qu'il remplacera par des Allemands, et en même temps il nourrit la secrète pensée que ces iniquités finiront par révolter les Français et les amèneront à déclarer la guerre.

Cette guerre, a dit M. de Bismarck, se fera dans dix ans ou dans dix mois. Au fond, ce sont les Prussiens qui ont mutilé la France et qui veulent consommer sa déchéance. Ce sont eux qui rendent ainsi une nouvelle lutte inévitable.

Mais ce sera une telle effusion de sang, un si horrible déchaînement de malheurs que tout le monde en a peur, que nos ennemis seraient bien aises de nous en laisser l'odieux, et qu'ils s'efforcent de mettre de leur côté l'opinion de l'Europe par l'éclat de leurs déclarations pacifiques.

Condamnés par l'incapacité de nos gouvernants à un isolement déplorable, nous aurions l'Europe sur les bras si nous troublions la paix générale, et nous sommes ainsi réduits à attendre que la Russie soit poussée à bout par ceux qui lui disputent les provinces danubiennes, ou qu'une fantaisie militaire traverse subitement le cerveau de Guillaume II.

Les uns ne voulant pas, les autres ne pouvant pas commencer les hostilités, chacun, du moins, s'y prépare avec une fiévreuse activité, et le plus clair des ressources du monde civilisé est employé au développement d'un état militaire qui laisse bien loin derrière lui tout ce qui s'est fait dans le passé,

Voyons ce que sont devenues les forces de la France. Elle n'a marchandé ni les hommes ni les millions à ceux qui la gouvernent. En ont-ils fait du moins un emploi judicieux, et peut-elle leur pardonner la pauvreté de leur politique extérieure en raison des soins patriotiques et intelligents donnés à son armée?

Depuis vingt ans, nos officiers, depuis le général de corps d'armée jusqu'au simple sous-lieutenant, ont travaillé avec un zèle, une abnégation, une persévérance admirables. Ingénieurs, chi-

mistes et mécaniciens ont fait des merveilles pour leur procurer des voies de communication, des poudres et des armes plus parfaites. Mais, hélas ! en même temps, les vingt ministres de la guerre qui se sont succédé ont triplé leur labeur par des tâtonnements, des changements incessants. Préoccupés d'augmenter sans mesure le nombre des combattants, ils n'ont jamais donné à nos troupes ce qui peut, en temps de paix, développer leur valeur et préparer leur succès, à savoir : des effectifs assez nombreux pour apprendre à se mouvoir et pour bien encadrer nos réservistes au jour de la mobilisation, et des règlements de manœuvres simples et précis indiquant les formations qu'exige le combat moderne. Enfin, plus préoccupés de faire la guerre au catholicisme que d'assurer la supériorité morale de nos soldats, ils ont sacrifié à ce but coupable les véritables intérêts militaires, et ils s'efforcent de ruiner dans les jeunes générations la foi religieuse, qui est une des sources les plus fécondes du patriotisme et des vertus du soldat.

De là une situation fausse et pénible qu'il faut examiner à fond, pendant qu'il est encore permis d'y porter remède.

A la suite des désastres de 1870, il y eut une grande bataille livrée entre les partisans de la quantité et les partisans de la qualité des armées. A la tête de ces derniers luttait M. Thiers, avec une passion et une ténacité qui l'honoraient, mais qui manquaient le but en le dépassant. Peu de temps avant sa mort, il présidait encore la commission militaire de la Chambre des députés qui, par égard pour son grand âge, se réunissait chez lui, place Saint-Georges. Ceux qui ont assisté à ces réunions intimes n'ont pas oublié l'énergie avec laquelle ce vieil homme d'État défendait pied à pied la loi de 1832, combattait le service de trois ans, accusait ses collègues de la majorité d'ignorance et d'incapacité, et les menaçait d'abandonner la république si l'on touchait à l'armée : « Vous croyez, leur disait-il, que vous avez créé un monde nouveau ; depuis 1789, vous n'avez rien inventé, absolument rien, si ce n'est la planète Le Verrier. »

Evidemment, il allait trop loin. Nous avions en 1870 de beaux et solides régiments qui avaient été écrasés par le nombre. Peut-être, si l'on n'avait pas renouvelé l'éternelle faute des généraux médiocres, et si l'on avait concentré nos forces sur un seul point au lieu de les éparpiller de Saarbruck à Mulhouse, aurait-on pu frapper un coup heureux au début, détruire une des armées prussiennes et aborder les autres avec le prestige de la victoire. Mais comment conserver aujourd'hui l'espoir de vaincre avec 200 000 soldats bien exercés, quand l'Allemagne, au lendemain de ses triomphes, a triplé ses armements, ses cadres, ses moyens de concentration, et

nous menace d'une véritable inondation de soldats. Aussi, dès le premier jour, l'Assemblée nationale avait-elle reconnu la nécessité d'opposer nation armée à nation armée, et avait-elle voté presque d'une voix unanime le service obligatoire.

De ce moment, en France comme en Allemagne, la quantité l'emportait sur la qualité, et l'on vit commencer entre ces deux puissances une véritable course au clocher, bientôt suivie par les autres pays, pour augmenter de jour en jour le nombre des hommes qui pourraient, en cas de guerre, être équipés, armés, encadrés, mobilisés, concentrés et vomis par les chemins de fer sur les champs de bataille de la frontière. En même temps, on calculait et on préparait tout ce qu'il leur fallait de canons et de voitures, de munitions, de vivres, de wagons, de quais de débarquement. La première armée de combat de 600 000 hommes du général Chareton ne suffisant plus, on en est venu graduellement à cette donnée fantastique de 1 200 000 hommes concentrés de chaque côté dans un espace de treize jours, et se livrant sans plus tarder la plus formidable bataille qui se soit vue depuis l'origine du monde.

Derrière ces 1 200 000 hommes de première ligne, il y en avait environ 1 200 000 autres pour défendre les places et pour réparer les pertes. Afin d'y englober les séminaristes, on vient d'y ajouter encore un million de soldats, au risque d'augmenter au delà des limites de la prévoyance et de l'activité humaines les chances de désordre et de confusion inséparables du mouvement de pareilles masses.

Ce n'est plus le triomphe de la quantité, c'est le fétichisme du nombre. Ce fétichisme règne dans la politique, où la majorité des électeurs domestiqués par la peur ou par l'intérêt fait illusion au pays et à ceux qui le gouvernent sur la force de leur pouvoir. Il y aurait beaucoup à dire sur la fausseté et sur la fragilité de ce masque, dont les politiciens se servent pour abriter leurs fantaisies, leurs passions, leurs faiblesses, jusqu'au jour inattendu de leur effondrement. Mais, au point de vue militaire, la dangereuse confiance qu'inspire le nombre est encore plus féconde en erreurs et en désastres irréparables. La guerre n'est pas un scrutin où l'on se contente de compter les fusils, et où il suffise, pour vaincre, d'avoir amené à la frontière un corps d'armée de plus que son adversaire. Le nombre est en lui-même une bonne chose; mais, pour ne pas dégénérer en cohue, pour ne pas donner lieu à des déroutes, à des famines, à des épidémies gigantesques, il exige aujourd'hui une puissance de direction, une vigueur de commandement, une prévoyance de détails, une promptitude de coup d'œil et une audace de

décision que les plus grands capitaines des siècles passés n'ont pas été obligés d'atteindre.

On se figure volontiers qu'à présent la science supplée au génie, et l'on ne voit pas qu'elle ne fait qu'agrandir sa tâche et décupler ses embarras. Sans doute, les chemins de fer permettent d'amener à la frontière près de 2 millions d'hommes, et de cinq à six mille pièces d'artillerie. Ces soldats qui tiraient jadis à 200 mètres, et qui étaient bientôt aveuglés par leur propre fumée, ont des fusils sans fumée, qui portent, avec la dernière précision, à 2000 mètres, des canons qui vont à 5000 mètres. Mais quel emploi fera-t-on de ces multitudes? Va-t-on les disposer en un long cordon de 200 kilomètres, à raison de 10 hommes par mètre, chiffre adopté par Napoléon Ier, ou en trois ou quatre armées séparées et distinctes, livrant chacune sa bataille à 20 lieues l'une de l'autre; ou bien, enfin, se trouvera-t-il un grand capitaine qui les fera converger vers un but unique, de manière à briser toute résistance et à écraser son adversaire? Le général en chef livrera-t-il sa grande bataille à coups de télégraphe, sans voir ses ennemis, sans juger par lui-même des vicissitudes de la lutte, sans pouvoir réparer des désastres qui échapperont à ses regards, sans diriger de sa personne les masses tenues en réserve et chargées de frapper les grands coups? Ou bien, laissant ailleurs à ses lieutenants le soin d'une défensive énergique, sera-t-il tout entier à l'acte décisif, animant les troupes de sa présence, jugeant de ses yeux les obstacles à vaincre, devinant et devançant les résolutions de son adversaire, et conduisant d'une main sûre une offensive irrésistible? Voilà le problème qui se pose aujourd'hui pour ceux qui peuvent être appelés au commandement en chef. Nous respectons le silence de leurs méditations et le secret de leurs plans, et nous demandons au Dieu des armées d'illuminer leur intelligence et de les mettre à la hauteur de la mission grandiose qu'ils auront à remplir.

Toutefois, s'il se rencontre un véritable homme de guerre, son choix ne sera pas long entre le procédé mécanique et le procédé artistique. Il n'acceptera pas, on peut l'affirmer, les arrêts de la science moderne, qui prétend que désormais la victoire est une question d'ingénieur, que le temps des grandes combinaisons est passé, et que l'on se bornera à pousser devant soi des centaines de mille hommes et à ranger en présence deux masses qui s'useront par le frottement. Plus que jamais l'intelligence a libre carrière pour trouver des idées simples et fécondes, pouvant produire d'immenses résultats. En effet, quand on songe à ces armées dont chaque corps occupera en marchant 50 kilomètres de longueur, et se reliera pour subsister à tout un réseau d'étapes et de voies fer-

rées, on se demande comment ce gigantesque appareil pourra se retourner, et quel désordre ne produira pas dans ses rouages celui qui, au lieu de l'aborder de front, viendra l'attaquer par le flanc, qui pénétrera sur ses lignes de communication, qui interceptera ses convois de vivres et de munitions, et qui rejettera les unes sur les autres ses colonnes désorientées et affamées.

Si rien n'est inégal, incertain et mystérieux comme la valeur que déploiera le général en chef, il n'en est pas de même des moyens matériels mis à sa disposition. Chez tous les peuples civilisés, poudre, fusils, canons, projectiles, ont à peu de chose près le même degré de perfection. Les inventions se succèdent, elles bouleversent et renouvellent les armements, et semblent pour un instant assurer la supériorité de celui qui les possède. Mais nous ne sommes plus au temps du feu grégeois, et, dans notre siècle d'immense publicité et de science universelle, il n'est pas de précautions ni de rigueurs qui puissent garder longtemps un secret de ce genre. Quand on a fait une découverte importante, il faut s'en servir tout de suite ou se résigner à la voir bientôt tomber dans le domaine public.

Pas plus que la science, la tactique n'a de mystères. Chacun discute au grand jour ses procédés, qui sont une question de bon sens et qui doivent, on le comprend, être adaptés au progrès de l'armement moderne. Cependant, ici, il faut se garer de l'agitation des esprits médiocres qui veulent tout changer, tout bouleverser, et qui, sortant de la vérité, s'égarent dans un inextricable dédale de contradictions.

La cavalerie, la première, a vu contester son rôle traditionnel et presque son existence. On assurait qu'elle ne pouvait plus se montrer devant les nouveaux fusils, et il a fallu l'énergie de ses défenseurs pour démontrer que sa mission n'était pas finie, qu'elle était toujours appelée à préparer les batailles par ses reconnaissances, à les terminer par ses poursuites et à y intervenir par ses apparitions soudaines et impétueuses. Aujourd'hui sa cause a triomphé, et l'arène lui reste ouverte, à condition de s'y montrer vigilante, agile dans ses mouvements et prompte comme la foudre pour frapper un ennemi surpris et démoralisé.

L'artillerie, au contraire, inspirant confiance par la portée et par la précision de ses pièces, s'est démesurément accrue, au risque d'encombrer les routes de ses longues files de chevaux et de voitures. Toutefois, on limite son emploi à un duel à coups de canon qui occupera la première heure du combat, et pendant lequel toutes les batteries entreront en scène et lutteront à qui éteindra le feu de son adversaire. C'est suivre l'exemple de Napoléon Ier à son

déclin, qui, à mesure que ses armées devenaient plus nombreuses et moins aguerries, compensait leur faiblesse par le développement de leur artillerie, et qui commençait ses batailles par une grande canonnade. Toutefois, il ne faut pas oublier que, loin d'engager toutes ses batteries au début d'une affaire, il gardait toujours une puissante réserve de canons, qui apparaissaient au moment décisif pour fermer une brèche dans la ligne de bataille ou pour en faire une dans la ligne ennemie. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier. Quelques centaines de pièces intactes mises tout à coup en ligne au plus fort de la lutte pèseront d'un grand poids dans la balance de la journée.

La double tendance de proscrire l'arme blanche et de tout décider par une grêle de projectiles aux grandes distances devait surtout se manifester dans la nouvelle tactique imposée à l'infanterie. Réunissant jusqu'à présent un double rôle et étant à la fois, comme la cavalerie, une troupe de choc et, comme l'artillerie, une troupe de feu, elle s'est vu tout naturellement contester le premier de ces modes d'action, et on a voulu la réduire à n'être plus elle-même qu'une sorte d'artillerie à longue portée.

Autrefois les tirailleurs formaient un léger rideau, à l'abri duquel les colonnes d'attaque se massaient pour enlever de vive force la position de l'ennemi. Le règlement de 1875 déclare qu'il est désormais impossible de marcher en ordre serré sous le feu des nouvelles armes, et il en conclut qu'il faut renoncer absolument aux colonnes profondes, disposer les troupes en ligne mince et fractionnée, les conduire en avant d'abri en abri dans cet ordre dispersé, et alimenter par des renforcements successifs, mais toujours restreints, cette chaîne de tirailleurs, à l'avenir seule chargée du combat. C'est là le système des petits paquets qui morcelle à l'infini la troupe engagée, afin de la soustraire aux coups de l'ennemi. De là le partage de la ligne de combat en quatre échelons, de la compagnie en deux pelotons séparés, des pelotons en escouades indépendantes, des escouades en tirailleurs espacés et tous abrités par le terrain.

Dans ces innovations, on se traîne servilement à la suite des Prussiens, et on n'a en vue que de réglementer ou de perfectionner l'ordre dispersé. Le général Campenon, en 1883, et l'Instruction sur le combat de 1887 s'efforcèrent de rendre un peu de cohésion à la ligne des tirailleurs, et de lui donner plus de puissance et d'entrain pour l'offensive. L'intervalle entre les files d'une même escouade est réduit de moitié, l'échelon de renfort est supprimé, les troupes s'engagent par compagnies entières, le front d'attaque du bataillon se resserre, le morcellement diminue. Mais ce ne sont là que des améliorations de détail.

Du reste, nulle suite dans ces changements. Les ministres de la guerre, qui se succèdent d'année en année, apportent chacun leurs idées nouvelles sur la formation de la chaîne des tirailleurs. Ils manient et remanient sans cesse, sur ce point spécial, le bagage de connaissances que nos malheureux officiers et sous-officiers doivent porter avec eux, se creusant la tête pour savoir ce qu'ils pourraient bien y ajouter. Les cadres permanents de l'armée active se perdent dans ce dédale de préceptes contradictoires, où ils ont grand'peine à se reconnaître. Quant aux cadres de la réserve et de l'armée territoriale, qui croyaient avoir une teinture d'instruction militaire, ils s'aperçoivent en revenant au régiment qu'ils ne savent rien, et, saisis de découragement, ils renoncent à comprendre ce qu'on leur enseigne. Ce désordre arrive à son comble avec M. de Freycinet, qui en est à son troisième projet de règlement de manœuvres pour l'infanterie.

La première qualité d'un règlement de ce genre, c'est d'être immuable dans son texte, immuable dans ses divisions, sauf les modifications de détails qu'on est strictement obligé d'introduire dans tel ou tel article. Le nôtre ne cesse pas d'être bouleversé. La seconde qualité de ce règlement, c'est d'être simple et bref. Au lieu de le grossir, il importe de le dégager de tout ce qui n'est pas indispensable, de même qu'on cherche à débarrasser le soldat de tout ce qui augmente sans nécessité le poids de son équipement. Or, chez nous, l'école du soldat a passé de 176 pages à 238, alors qu'elle en compte seulement 62 en Prusse. L'école de compagnie a 120 pages chez nous et 23 chez nos voisins. L'école de bataillon a 92 pages au lieu de 13. Avec 43 pages de généralités sur le combat et 16 pages en tout pour l'école de régiment et de brigade, les Prussiens ont en 157 pages ce qui, pour nous, en occupe plus de 500.

Et tout cela pour développer une donnée fausse, à savoir que l'infanterie n'agira plus à l'avenir que par ses projectiles, que le combat sera conduit dans toutes ses phases par une ligne de tirailleurs, et que cette ligne devra être à la fois assez dense pour acquérir la supériorité du feu et assez mince pour ne pas subir de trop grandes pertes. Les batailles seraient ainsi livrées par une armée comptant 2 ou 3 fusils par mètre, ce qui pour 1 200 000 hommes exigerait un développement fantastique de 400 kilomètres. De là, dans toutes les manœuvres, la tendance fâcheuse à développer sans mesure le front d'attaque, et à essayer des mouvements tournants et enveloppants au risque de n'avoir partout qu'une véritable toile d'araignée.

Le général Berthaut a protesté le premier contre ces insanités

et rappelé que l'infanterie, qui se défend partout par son feu, doit être pour l'offensive et pour l'acte décisif une arme de choc, agissant par sa masse. « L'ordre de combat, dit-il dans ses *Principes de stratégie*, relativement mince sur le point où l'on se borne à maintenir l'ennemi, doit être profond sur ceux où se fait l'attaque principale. Les divisions, destinées à cet effort, ont un front de combat aussi restreint que possible. Elles mettent en première ligne deux bataillons seulement; les dix autres forment deux échelons en arrière, et sont destinées à agir énergiquement au moment de l'assaut. »

Inspiré par la même pensée, le général Philebert a démontré, avec la dernière évidence, que jamais une ligne de tirailleurs, épuisée par de longs efforts et par des pertes inévitables, n'enlèvera une position sérieusement défendue, et que, pour y parvenir, il faut des troupes fraîches capables, comme un bélier, d'enfoncer l'ennemi.

Cependant jusqu'à présent ces éloquentes protestations n'ont pas trouvé d'écho et n'ont pas rendu à l'infanterie son ancienne puissance et sa liberté d'action. La reine des batailles est condamnée à n'être plus qu'une arme défensive. Tant qu'elle n'aura pas acquis par son propre feu, joint à celui de l'artillerie, la supériorité sur le feu de l'ennemi, tant qu'elle n'aura pas à 600 mètres réduit son adversaire au silence, il lui est défendu de l'attaquer. Vous aurez beau avoir sur un même point 40 000, 100 000 hommes résolus, prêts à enlever une position importante et pouvant décider de la journée en faisant une trouée sur le champ de bataille, il suffira d'une chaîne de 2000 ou 3000 tirailleurs pour leur en interdire l'approche et pour leur barrer la route jusqu'à la nuit.

En Allemagne, en Autriche, en France, tout le monde répète cette absurdité. Les Russes seuls jusqu'à présent ont le courage de maintenir le droit de l'offensive, du choc, de la baïonnette. Le général Dragomirow indique comment cette attaque peut se faire. Il reconnaît que le stationnement sous le feu est devenu impossible, que la marche en avant est un acte héroïque pouvant coûter les plus grands sacrifices. « Vous voilà, dit-il, arrivés à ce moment où, pour un homme d'honneur, il n'y a plus de milieu entre la victoire et la mort.

« Si l'assaut est donné par un bataillon seulement, les quatre compagnies sont déployées l'une derrière l'autre à une certaine distance. Une fois lancées, elles ne devront plus s'arrêter même si la compagnie de tête cessait d'avancer. S'il s'agit d'un régiment, les seize compagnies marchent de même déployées deux par deux à 50 pas de distance. Quand la première ligne s'arrête, une

seconde, une troisième, une dixième, une vingtième, doivent s'avancer pour l'appuyer. L'assaut est une marée montante dont les flots se succèdent sans interruption. »

On peut discuter sur les détails, sur les procédés de cette offensive. Mais qui ne sent qu'il y a là une vérité éclatante comme le soleil, et que tous les efforts de la routine ne parviendront pas à maintenir sous le boisseau. La victoire appartiendra, comme autrefois, à celui qui, derrière le rideau de tirailleurs, amènera des masses et les lancera rapidement à l'assaut, en lignes assez espacées pour offrir moins de prise au feu opposé, mais assez rapprochées et assez nombreuses pour écraser toute résistance.

Toute la bataille napoléonienne est orientée sur cette attaque décisive qui arrive à l'instant voulu. Pendant que le combat semble traîner, l'Empereur prend ses masses en main et frappe soudain le coup décisif. Sur le point qu'il a choisi, cent pièces de canon vomissent la foudre; puis, comme une trombe, les colonnes d'infanterie et de cavalerie balayent le terrain. C'est l'ouragan qui emporte tout.

Les choses n'ont pas changé. Le général en chef ne peut pas agir sur toute l'étendue d'un front immense, avec une chaîne mince et fragile qui, en cas d'échec, est vouée à la déroute et à la destruction, et qui, en cas de succès, est déjà à bout de souffle et épuisée par son effort. Les règlements ont fixé avec la dernière minutie le combat préparatoire des tirailleurs, ils ne disent pas un mot de la véritable attaque, dont ils semblent contester la possibilité et qu'ils abandonnent aux inspirations de chacun. Il est temps de combler cette lacune et, sans enchaîner l'initiative des chefs, de leur indiquer en quelques pages comment ils doivent réserver la plus grande partie de leurs forces pour l'acte décisif, et les mener à l'assaut des positions ennemies. Le bon sens indique que cette offensive doit être menée avec plus de célérité que par le passé, et que, pour ne pas s'exposer à des pertes inutiles, l'ancienne colonne d'attaque doit se diviser en échelons suffisamment espacés, mais marchant tous d'un même pas sur l'obstacle à enlever. Voilà ce qu'il importe de formuler clairement.

Ainsi chaque arme conservera son rôle traditionnel.

La cavalerie éclairera la marche des armées, interviendra quelquefois par des charges inattendues et complètera la victoire en poursuivant l'ennemi. L'artillerie préparera la lutte par une canonnade générale, et les attaques spéciales par l'intervention de réserves soigneusement ménagées. Enfin l'infanterie restera à la fois une arme de feu pour se défendre et une arme de choc pour attaquer et pour décider du sort de la journée.

Toutefois les difficultés et les périls ont décuplé. Tout arrêt,

toute hésitation, toute débandade peut causer des pertes incalculables, et, à cette heure où il semble que le nombre soit tout, la qualité du soldat est plus que jamais nécessaire.

Quand Napoléon Ier remportait ses plus belles victoires, c'était avec 90 000 ou 100 000 soldats exercés, rompus à la fatigue et au danger. Ils avaient une supériorité telle que l'Empereur avait toute liberté d'écraser son adversaire sur un point pendant qu'il l'arrêtait sur les autres avec des troupes peu nombreuses. C'est ainsi qu'à Iéna il détruisait la moitié de l'armée ennemie pendant qu'à côté de lui, à Auerstaedt, Davoust barrait le passage à 70 000 Prussiens avec 25 000 Français. Il en était de même à Austerlitz où, à notre droite, Davoust et Friant se battaient victorieusement avec 10 000 hommes à peine contre 35 000 Russes.

Aujourd'hui nous n'avons plus de vieux régiments, plus de soldats de métier, et il est permis de se demander quelle sera l'attitude, la vigueur, l'intrépidité de ces deux ou trois millions d'hommes connaissant à peine leurs officiers, n'ayant jamais entendu siffler une balle et que les chemins de fer enlèveront en quelques heures à leur famille, à leur vie paisible et sûre pour les verser sur les champs de bataille sous la plus horrible grêle de projectiles qui se soit jamais vue.

Il y a là un imprévu redoutable dont il est impossible de sonder les abîmes. Cependant les gens sensés sont unanimes à reconnaître que, pour qu'une troupe ait quelque chance de résister à cette épreuve et de conserver sa cohésion sous le feu, il faut que le nombre de réservistes rappelés dans le rang n'y dépasse pas celui des soldats exercés et présents sous les drapeaux. Ainsi on pense qu'on peut sans trop d'imprudence verser 130 réservistes dans une compagnie de 130 soldats. Mais on ne va pas au delà. La compagnie de paix des Prussiens qui comptait 135 hommes en a 144 aujourd'hui, pour arriver à 260 en temps de guerre. On voit qu'elle a sensiblement dépassé la proportion de la moitié.

En France, elle n'a jamais été atteinte. Elle ne l'est même pas dans l'effectif fictif, qui ne figure au budget que pour tromper les badauds et pour servir d'argument au ministre de la guerre et aux orateurs de Berlin. Que dire de l'effectif vrai, mesuré aux crédits, et sur lequel on réalise encore en cours d'exercice de criminelles économies? L'effectif vrai de la compagnie française, qui doit être de 260 hommes en temps de guerre, a été pendant quelques années de 50 à 60 hommes, si bien qu'il a fallu vider des régiments entiers pour envoyer de petits bataillons en Tunisie. Aujourd'hui il est de 90 ou 100 hommes dans les régiments de l'intérieur, c'est-à-dire encore bien insuffisant. Malheureusement les réclamations faites

à ce sujet ont peu de chance de succès, parce qu'elles tendent à diminuer les congés, et que les congés ont pour les électeurs et, par suite, pour les députés un charme irrésistible.

J'en ai fait plus d'une fois la triste épreuve. Un jour, pour augmenter le nombre des congés, un ministre bien digne de séduire cette Chambre, le général Boulanger, proposa de diminuer l'effectif de l'armée française de 19 000 hommes. C'était le moment où la Prusse augmentait la sienne de 41 000 hommes. Différence : 60 000 hommes. Je protestai contre cette offre coupable, espérant qu'on n'oserait pas la ratifier. Non seulement on l'accepta, mais on tint cyniquement à constater par un scrutin public le nombre des amis des congés, et pour s'y opposer il ne se trouva avec moi qu'un seul collègue de gauche, M. Gadault, dont je n'ai pas oublié le nom. Depuis 1871, j'ai rarement souffert dans mon patriotisme autant que ce jour-là.

Dans ces compagnies si réduites, les séminaristes, qui ne feront jamais le coup de feu, tiennent la place des hommes qu'il faudrait instruire. Mais leur présence sous les drapeaux cause à nos libres penseurs une satisfaction qui laisse bien loin derrière elle le souci des intérêts militaires.

Il n'y a plus que trois ans de service, et il faudrait les bien employer. Cependant, quand il s'agit d'aller à l'exercice, les circulaires ministérielles en dispensent les élèves musiciens, les lampistes, les coiffeurs, les cuisiniers, les jardiniers, les employés du tir, de l'escrime et des magasins, les ouvriers, les ordonnances, et il ne reste souvent qu'une vingtaine d'hommes sur cent à la manœuvre. Le tir à la cible est plus nombreux, mais la commission du budget lui marchande misérablement les cartouches, au lieu de les prodiguer même aux tirs de réservistes et de territoriaux, qu'on devrait organiser et multiplier partout. Cependant quel écart n'y a-t-il pas comme effet utile entre le soldat qui tire sans viser, et qui brûle plus de cent cartouches pour toucher un homme, et le soldat exercé et de sang-froid, sûr de son coup de fusil! Et aujourd'hui que l'on parle tant de la supériorité du feu, ne voit-on pas qu'une longue pratique du tir à la cible est le vrai moyen de l'acquérir?

On n'a même pas songé à former au milieu de ces multitudes peu exercées une troupe d'élite, recrutée et préparée avec soin, capable d'un effort spécial, soit qu'il s'agisse d'attaquer la nuit et d'occuper, à la faveur des ténèbres et de la panique semée dans les camps ennemis, une position qui décidera la victoire du lendemain, soit qu'il faille, en plein jour, aborder et enlever des obstacles redoutables et faire, coûte que coûte, une trouée sur le champ de

bataille. A la folie du nombre s'est jointe la manie de l'uniformité. C'est à grand'peine que nos chasseurs à pied, avec leur point d'honneur et leurs traditions de bravoure, ont pu échapper à nos aveugles niveleurs. Ils croiraient la république en danger s'il y avait pour les défendre un corps d'armée choisi, qui pourrait rappeler la garde impériale.

Ainsi règlements de manœuvres volumineux et incomplets, — effectifs de paix insuffisants, — temps de service court et souvent mal employé, — uniformité dans le recrutement et l'organisation des troupes, — tout tend à diminuer la valeur militaire des armées dont on a si démesurément exagéré le nombre. Reste un élément de force, qui domine de haut tous les autres et que rien ne saurait remplacer, c'est la vigueur morale du soldat.

Quelle que soit la rapidité de la mobilisation et de la concentration, quelle que soit la perfection des engins de guerre, la précision et la portée des armes, l'important est que l'homme qui les maniera ne perde pas la tête en face du danger; que, voyant ses camarades fauchés autour de lui, il conserve, pour les venger, son courage et son sang-froid, et qu'il soit inaccessible à la peur qui engendre la panique, la déroute et les défaites. S'il y a une différence énorme entre le bon et le mauvais tireur, il y a un abîme entre le poltron, qui encombre le champ de bataille de sa présence inutile et de son dangereux exemple, et le brave qui raffermit autour de lui les cœurs ébranlés et qui marche à l'ennemi en faisant joyeusement le sacrifice de sa vie.

Comment donner au guerrier cette qualité maîtresse? Nous ne sommes plus au temps où des peuples barbares avaient pour le combat un attrait farouche. Le sentiment de l'honneur lui-même s'affaiblit et ne suffit plus pour braver une pareille épreuve. Une seule pensée peut soutenir le simple soldat en face de la mort, qui va, sans gloire et sans profit, immoler sa jeunesse, c'est la pensée du devoir à accomplir et la certitude d'une vie meilleure où son sacrifice sera récompensé. L'intérêt et l'instinct de la conservation lui disent de se dérober au péril. La religion lui montre le ciel et lui crie : en avant!

Aussi tous ceux qui n'ont pas perdu le sens commun font-ils appel à cette puissance morale pour retremper les courages. En Suède, le règlement militaire proclame que la crainte de Dieu est le fondement de toute vertu et de toute honnêteté, et que c'est elle qui porte le mieux l'homme de guerre à remplir loyalement ses devoirs.

En Russie, le vaillant apôtre de l'offensive, le général Dragomirow, demande que les procédés nouveaux ne fassent jamais perdre

de vue la chose essentielle, le nerf de la guerre, c'est-à-dire la conservation du moral et de l'énergie. Il tient à ce que ses soldats récitent la prière du matin et du soir, et après le *Notre Père*, il leur fait chanter l'hymne guerrier : « Dieu des armées, sois avec nous; car dans la peine nous n'avons pas d'autre appui que toi, Dieu des armées, bénis-nous. »

Dans son coup d'œil sur la situation des armées européennes, le major prussien Scheibert dit que « de nos jours il est particulièrement nécessaire pour l'homme de guerre de se rattacher avec une insistance spéciale au moteur essentiel, à la force morale. En effet, à notre époque où le monde tourne à l'égoïsme, où l'on cherche à tuer le sentiment du devoir par la raillerie, où l'armée elle-même glisse peu à peu sur la pente du matérialisme, il y a lieu de rappeler à l'armée qu'un soldat sans religion est un instrument sans valeur.

« Bien que dans la dernière campagne les préparatifs et les manœuvres aient produit des résultats surprenants, l'observateur impartial et clairvoyant n'en aperçoit pas moins, au fond de la plupart des batailles, le doigt du Dieu des armées et un facteur moral qui domine les calculs les plus subtils. »

Pendant que les nations militaires reconnaissent et proclament ainsi la valeur du sentiment religieux, l'Italie, qui a la prétention d'avoir aussi une armée, mais qui n'a pas encore fait la preuve, s'ingénie à trouver ailleurs la base de l'éducation morale du soldat. A entendre le général Marseilli, dans sa *Vie militaire*, « l'influence de la religion est affaiblie par l'effet du développement scientifique, industriel et démocratique. D'ailleurs, en Italie spécialement, l'Église catholique est hostile au royaume nouveau.

« Le prêtre est à bannir absolument du régiment. Fidèle au Vatican, l'amour de la patrie lui manque. Rebelle, c'est un apostat sans prestige.

« Que faire? Il faut que l'officier soit le prêtre de la patrie et l'apôtre du devoir, que, par sa sollicitude paternelle, il s'efforce de créer autour de la troupe un milieu moralisateur, et qu'il finisse par devenir un dieu pour lequel le soldat se fera tuer. »

Nous souhaitons bonne chance aux Italiens dans la fabrication de cette nouvelle morale et dans la recherche de cette divinité inconnue. Ils suivent en cela les inspirations de nos politiciens français, de nos petits hommes d'État en habit noir, eux aussi en travail pour accoucher d'une morale civique et absolument laïque, pour l'amour de laquelle des centaines de mille hommes feront le sacrifice de leur vie. Heureusement l'armée française ne les suit pas dans les rêves creux et dans les fureurs aveugles de leur mono-

manie anticléricale. L'armée pousse bien loin l'abnégation, le respect de la loi et l'abstention politique; et elle va jusqu'à subir dans ses propres affaires l'ingérence d'un ministre civil. Mais elle ne se croit pas obligée d'épouser les erreurs de ceux qui gouvernent, et, pendant que ces insensés font tout pour nous conduire aux abîmes, elle conserve un trésor de traditions fortes et d'idées saines, qui seront le salut de la France. La société civile est fondée sur le mépris de toute autorité. On y arrive à la fortune sans travail, au plaisir sans sacrifice, au pouvoir sans services rendus. Dans l'armée règnent, au contraire, l'ordre et la discipline; les traitements y sont modestes, la vie austère; l'avancement y est la récompense lente et régulière du travail et du mérite. Recruté dans toutes les classes de la population, notre corps d'officiers est animé d'une généreuse émulation, d'un vif sentiment de confraternité, et il n'a rien à envier à ceux des autres nations. Il ne professe pas le fétichisme du nombre; il sent que le succès sera à ceux qui auront su joindre la qualité à la quantité, et, au milieu des entraves qui gênent sa libre action, il fait tout pour développer la valeur militaire et morale des hommes qui lui sont confiés. Tout récemment, dans la *Revue des Deux Mondes*, un écrivain militaire publiait un article fort remarqué sur le rôle social de l'officier. Il était facile d'y reconnaître la plume d'un chrétien, et nos généraux les plus en vue, comme un grand nombre de leurs inférieurs, s'honorent de manifester ouvertement leur foi religieuse, puisant ainsi à la vraie source la force qui trempe les âmes et qui soutient les courages.

Il ne faut donc pas désespérer de l'avenir, et quand sonnera l'heure des grandes épreuves, il est permis de compter que l'armée sauvera le pays. En dépit des théories constitutionnelles et des caprices momentanés de la fortune, le pouvoir et la victoire appartiennent en fin de compte à ceux qui sont le plus fermement décidés à mourir, s'il le faut, pour leurs convictions et pour leur patrie. Aujourd'hui la France mutilée n'est à personne. Demain elle se donnera et s'attachera pour longtemps à ceux qui lui auront rendu l'Alsace et la Lorraine.

E. Keller, *ancien député.*

FRANCESCO CRISPI

I

Je voudrais tracer rapidement, avec l'impartialité de l'histoire, le portrait d'un des hommes politiques les plus singuliers de notre temps, Francesco Crispi. C'est une tâche malaisée, car le personnage est « ondoyant et divers ». Toutefois, s'il unit en soi des éléments fort dissemblables, c'est un bloc composite et résistant : Grec d'origine, Italien de naissance et de génie, révolutionnaire par la passion et autoritaire par sa nature, énergique jusqu'à la violence et habile jusqu'à l'astuce, obstiné dans le fond et capricieux dans la forme, également apte aux entreprises hardies et occultes, aux œuvres d'enthousiasme et d'intrigue, il est de ceux que leur caractère prédestine aux extrémités les plus romanesques de la fortune et qui sont toujours appelés à faire beaucoup de bruit : il étonne au premier abord par toutes ces facultés disparates, mais on en retrouve, à la réflexion, le lien logique et l'unité. Ce sont les circonstances qui en ont modifié les manifestations; le tempérament de M. Crispi est, en réalité, identique dans tous les incidents de sa carrière. Insurgé, exilé, conspirateur, chef d'opposition, premier ministre, il est toujours resté le même, homme de lutte et d'aventure, avec toutes les qualités et tous les défauts inhérents à cette vocation particulière qui s'est imposée à sa vie à travers des fortunes diverses. C'est dans cette harmonie, bizarre, mais réelle, que résident sa force et sa faiblesse.

De tels hommes sont la génération spontanée des époques troublées : si du moins il en naît de pareils dans les temps paisibles, ils avortent et on les ignore. Il y a eu peut-être en Italie, avant que l'heure de ses révolutions ait sonné, bien des Crispi inconnus. Celui-ci n'a pas à se plaindre de son siècle : il a rencontré l'atmosphère agitée qui convenait à sa poitrine; il est venu dans la saison propice, et c'est pourquoi il a grandi et a certainement donné toute sa mesure. Il a tout su de la vie politique : il en a connu

les épreuves et les prospérités; elle a mis en lumière tout ce qu'il y avait en lui, il a été appelé à combattre et à gouverner. Mais en même temps que la fortune lui donnait ces chances heureuses, elle le laissait soumis à la loi générale qui subordonne la valeur pratique des facultés les plus brillantes et les plus fortes aux conditions spéciales où il leur est donné de s'exercer, et qui les condamne à devenir stériles ou même redoutables lorsqu'elles sont transposées dans des situations différentes. Ainsi les ressources et les procédés de l'agitateur ne conviennent plus à l'homme arrivé au pouvoir suprême : les mêmes mérites qui ont servi l'un nuisent à l'autre, et plus l'audace, la volonté, la passion, ont été impétueuses et fécondes chez le premier, moins elles pourront se transformer en cet esprit de sagesse et de mesure, si nécessaire chez le second.

M. Crispi a subi cette règle psychologique et elle a été pour lui d'autant plus rigoureuse que son tempérament était plus fort. Sa carrière s'est donc développée dans des conditions parfaitement logiques : il a été partout ce qu'il devait être, étant donnée sa nature morale; il ne s'est jamais démenti : sa dictature a été la conclusion normale de sa vie, il y a fidèlement apporté les qualités qu'il avait déployées ailleurs, seulement elles n'étaient plus en leur place, il en fallait d'autres, qu'il n'avait pas. Malgré sa ferme intelligence, sa finesse sicilienne et son instruction juridique et parlementaire, il a gardé au ministère les allures de sa vie passée : il est demeuré, dans les affaires intérieures et extérieures, entreprenant, provoquant, tacticien bizarre, à la fois tortueux dans les conseils et arrogant dans l'exécution, rusé et impérieux, avide d'incidents imprévus, et s'il avait pu brouiller les cartes en Europe, il se serait retrouvé dans son élément. Il n'en est pas moins un homme d'un ordre supérieur, un travailleur intrépide, une imagination puissante, un agent convaincu et courageux, mais un grand ministre, non pas. Il n'a su ni attirer ses adversaires, ni ménager ses amis, ni administrer prudemment l'Italie, ni se concilier la confiance de l'Europe. On ne fait pas impunément de la politique à outrance, et ni le peuple qu'on gouverne, ni les autres, n'aiment les allures bruyantes et les intrigues suspectes : ces procédés sont bons quand il s'agit de monter à l'assaut, mais quand on est dans la place il ne s'agit plus de conduire les affaires tambour battant. Les révolutionnaires arrivés sur le faîte s'imaginent être conservateurs parce qu'ils deviennent despotes : c'est une grave erreur, les antécédents subsistent : n'est pas conservateur qui veut. On ne se dégage pas des doctrines qui sont dans le sang et des moyens d'action qu'on a pratiqués pendant quarante ans : on reste

ce qu'on est. Nous n'en faisons pas un reproche à M. Crispi : nous constatons seulement un fait psychologique qu'il ne pouvait pas dominer. Parcourons rapidement sa carrière orageuse avant son accession au pouvoir et nous nous expliquerons sans peine le caractère de son gouvernement.

II

M. Crispi est entré dans la vie politique dès sa première jeunesse, vers 1840 : il avait alors environ vingt ans. Il fut tout de suite un irréconciliable adversaire de l'état de choses que les traités de 1815 avaient constitué dans la Péninsule. Nous n'avons pas à discuter ici ses opinions : nous nous bornons à rappeler les évènements et la part qu'il a cru devoir y prendre, en ajoutant d'ailleurs, à son honneur, que son dévouement à sa cause a démontré la sincérité de sa conviction. Il faut reconnaître, — quel que soit le sentiment qu'on ait sur la question politique en elle-même, — qu'il fallait beaucoup de courage et de foi pour se consacrer à une pareille lutte. Les espérances ambitieuses y étaient bien aussi, sans doute, pour quelque chose, mais enfin le succès était indécis et éloigné, les risques certains et présents : on s'exposait à la prison, à l'exil, à la mort peut-être, en vue d'un avenir douteux. Nous devons cette justice à M. Crispi de dire qu'il sut braver tous ces périls, et ne fut pas épargné par la mauvaise fortune : il avait vraiment la vocation de cette existence mystérieuse des sociétés secrètes : il s'y complaisait en artiste, et je ne crois pas qu'un bonheur paisible eût jamais été de son goût.

Avait-il, dès lors, devant les yeux l'idéal précis de la réunion en un seul corps des diverses régions de la Péninsule? on ne sait; mais, en fait, le parti dont il a été sur-le-champ l'un des représentants les plus résolus s'attaquait à un ensemble dont les fractions se tenaient par un lien logique, et aucune de ces fractions ne pouvait être ébranlée par la violence sans que toutes les autres fussent atteintes. La diplomatie et le temps peuvent seuls modifier régulièrement de telles combinaisons, mais la révolution, qu'elle procède par la guerre ou par l'émeute, ne peut pas être circonscrite dès qu'elle est victorieuse, et l'enchaînement fatal des secousses détruit nécessairement tout l'édifice. M. Crispi, en s'attaquant à la monarchie des Deux-Siciles, était donc, en réalité, l'un des premiers ouvriers de l'unité italienne.

Son impatience dut se repaître longtemps d'intrigues souterraines et de plans élaborés dans d'obscurs conciliabules. Il trompait son activité par le travail de l'avocat et développait ainsi son talent

oratoire et sa science de légiste : il apprenait à discuter solidement les questions sérieuses, et acquérait une supériorité pratique sur ses coreligionnaires : sa bonne situation au barreau de Naples et de Palerme dissimulait, d'ailleurs, ses projets et ses espérances; le monde occulte qui s'agitait sous le calme apparent de l'Italie officielle le reconnaissait comme l'un de ses principaux chefs, et lui-même se tenait prêt, en surveillant les circonstances, à tenter d'énergiques entreprises. Dès que le mouvement de 1848 se produisit dans la Péninsule, il se trouva engagé dans la bataille. L'insurrection de Palerme qui, en janvier de cette année, révélait au monde le commencement d'une ère troublée, le porta au gouvernement provisoire : secrétaire du comité révolutionnaire de Sicile, directeur de son organisation militaire, promoteur du Parlement qui proclama, le 25 mars, la déchéance des Bourbons de Naples, il combattit jusqu'au dernier jour, et après la victoire du roi Ferdinand, en mai 1849, il fut condamné sans jugement et exclu de l'amnistie.

Il parvint à s'échapper de Palerme et dut attendre dix ans avant de reparaître sur la scène. Il connut, au cours de ce long exil, soit à Turin, soit à Londres, soit à Paris, toutes les angoisses de la persécution et de la misère. Emprisonné à Turin, malade à Londres, obligé partout pour vivre de partager son temps entre de modestes emplois dans des maisons de commerce et une collaboration anonyme à des journaux italiens, il poursuivit pendant cette rude période sa vie de conspirateur parmi les réfugiés de son pays, avec lesquels il était souvent en désaccord. Il s'entendait aussi peu avec Manin qu'avec Mazzini, repoussant également les combinaisons diplomatiques du premier et les sanglantes théories préconisées par le second. Disons à son honneur qu'il ne fut compromis ni dans le complot de Tibaldi ni dans l'attentat d'Orsini. Dans quelle mesure avait-il eu connaissance des projets de l'un ou de l'autre? on ne sait; mais enfin la police impériale ne le considéra point comme leur complice, et s'il fut, en 1858, expulsé de France, ce fut à cause de sa situation de réfugié militant et d'agitateur, à cause de ses relations avec des groupes italiens justement suspects. Il ne paraît pas qu'il fût partisan des trames criminelles : peut-être rêvait-il à cette époque la république unitaire, sans doute il était prêt à prendre part aux insurrections, mais « il ne semble pas nécessaire, écrivait-il alors, d'assassiner les rois, comme le propose Mazzini. » Les évènements de 1859 allaient donner raison à l'opinion relativement modérée et expectante qu'il représentait au sein de l'émigration italienne.

Ce fut après la campagne française et la paix de Villafranca que

M. Crispi reprit un rôle ostensiblement actif. Il n'avait rien à faire qu'à laisser venir les évènements jusqu'à l'heure où Napoléon III, ayant terminé l'œuvre qu'il s'imaginait être décisive, la révolution allait commencer la sienne. Son vif et clairvoyant esprit aperçut où devaient aboutir les victoires dont le nébuleux génie de l'empereur croyait enrayer les conséquences. Sa conviction se trouvait d'accord avec les mystérieuses et inévitables conclusions des choses si supérieures aux calculs des diplomates et des princes. Il eut l'intuition de la loi physique qui précipite les eaux quand on a ouvert les écluses, et comprit que le torrent parti du pied des Alpes roulerait irrésistiblement jusqu'à l'Etna.

Il ne se donna alors ni paix ni trêve pour préparer le dénouement du drame qui se déroulait, malgré les étonnements naïfs d'une politique imprévoyante, dans les duchés et en Toscane, avec le concours tour à tour secret et déclaré du cabinet de Turin, et qui devait aboutir à l'annexion du royaume des Deux-Siciles. Sa vie, pendant cette année 1859-1860, prend les allures fantastiques d'un rêve : sous des déguisements divers, il parcourt la Sicile et y dispose les éléments d'une insurrection prochaine, il traverse l'Italie, revient à Londres, retourne à Messine : ne pouvant y vaincre les indécisions de ses amis, il regagne l'Italie du nord en faisant le tour par l'Espagne au milieu des plus étranges péripéties : il discute à Turin et à Gênes ses projets avec Farini, Ratazzi et Cavour. Il subit, sans s'y méprendre, les doutes affectés et les désaveux prudents des hommes d'État piémontais; il se rencontre enfin avec Garibaldi et devient l'un des principaux organisateurs de cette expédition des Mille que le gouvernement de Victor-Emmanuel a laissé faire en se réservant de renier l'échec ou d'exploiter la victoire, de ne risquer rien et de profiter de tout. Garibaldi et M. Crispi ont eu du moins le mérite de l'audace, et ce qui caractérise particulièrement l'ardeur fiévreuse de M. Crispi et au besoin ce qu'il peut oser, c'est un incident raconté par un de ses apologistes d'après un opuscule du général Turr : les correspondances et dépêches encourageantes qui avaient déterminé le départ de l'expédition étaient fausses; M. Crispi les avait rédigées lui-même en les présentant comme venant de Sicile. Le succès a couvert un acte qui eût été flétri en cas de déroute. C'était l'application d'une théorie célèbre, celle de la souveraineté du but; on obtient souvent beaucoup par elle, mais il est permis de se défier de ceux qui s'en sont servi.

Est-ce la violence du caractère de M. Crispi, son dédain des voies régulières, le peu de souci qu'il a de ménager les susceptibilités des hommes, son orgueil, noble parfois, mais fatigant pour les

autres, qui inspiraient à ses compatriotes de l'inquiétude et peu de sympathie? En fait, il dut attendre longtemps encore le pouvoir qu'il avait espéré. Il semblait, au premier abord, qu'après avoir joué un rôle si considérable dans les temps d'épreuves et rendu de si grands services à sa cause, il fût désigné pour devenir un ministre prépondérant après le triomphe. Il n'en fut rien cependant : il resta simple député, l'un des chefs de l'opposition avancée et certainement l'homme supérieur de la gauche; mais il vit passer devant lui toute la longue série des cabinets Ratazzi, Farini, Minghetti, Ricasoli, Menabrea, Depretis, sans entrer dans les conseils de la couronne. Il employa cette période, d'une part, à maintenir sa popularité en luttant pour les lois libérales, notamment pour l'extension du droit de suffrage, à réclamer Rome capitale et à soutenir à la tribune les entreprises avortées de Garibaldi; de l'autre, à s'affranchir, par une évolution savante, des systèmes républicains de sa jeunesse et à déterminer son adhésion à la monarchie parlementaire de la maison de Savoie. Instruit par l'expérience et par l'âge, décidé à ne pas être impossible, il estima que la république unitaire ou fédérative eût compromis l'œuvre qui venait de s'achever par l'entrée à Rome. Il devint le représentant de cette opinion, périlleuse sans doute, mais enfin constitutionnelle, qui accepte la royauté comme nécessaire, en la réduisant au minimum de son institution, en la plaçant à cette extrême limite au delà de laquelle il n'y a plus de monarchie. Inflexible dans sa haine contre les rois, Mazzini le traita de déserteur, mais M. Crispi n'est pas un théoricien abstrait. Victor-Emmanuel, malgré ses répugnances personnelles, le laissa enfin entrer, dix-sept ans après l'expédition des Mille, dans le second ministère Depretis, avec le portefeuille de l'intérieur. Il donnait ainsi à la gauche le dernier gage qu'il pût lui offrir. La fortune de M. Crispi paraissait désormais victorieuse et bien affermie, mais un incident étrange vint momentanément la détruire.

Nous eussions passé sous silence cet épisode, qui appartient à la vie privée, s'il n'avait eu des conséquences politiques : nous le résumerons rapidement. Pendant son exil, M. Crispi avait contracté, à Malte, un mariage considéré longtemps comme valable, mais entaché de vices de forme, avec une femme de condition inférieure, qui avait, depuis, partagé sa vie aventureuse, les périls même de la guerre de Sicile, avec un incontestable dévoûment. Plus tard, refusant de reconnaître la validité d'une cérémonie nuptiale assez sommaire, il s'était séparé de sa compagne et avait consenti, régulièrement cette fois, une autre union. Lorsqu'il fut ministre, ses ennemis, profitant de ces circonstances obscures, l'accusèrent de bigamie. Le scandale fut grand : M. Crispi, en se mariant une

seconde fois sans avoir éclairci le caractère réel de la situation précédente, avait été imprudent; les animosités politiques, toujours impitoyables, aigrirent et surexcitèrent si vivement l'opinion publique, qu'il dut donner sa démission. Le tribunal de Naples, il est vrai, déclara nulle la cérémonie de Malte et légitima ainsi le second mariage : on discuta encore la question comme cas de conscience quand elle eut cessé d'être légale, mais ici elle nous échappe, et nous n'avons pas à insister davantage.

Pendant les années qui suivirent, M. Crispi travailla avec une indomptable persévérance et cette foi en lui-même, qui est sa qualité dominante, à la reconstruction de sa popularité et de son autorité parlementaires. Il s'y appliqua d'une façon d'autant plus hautaine et susceptible qu'il sentait la nécessité d'imposer silence, à force d'audace, aux violences et aux ironies de ses adversaires : on le vit ainsi poursuivre sans relâche, dans l'étude de la loi électorale, dans les questions de réforme sociale, la réalisation des programmes les plus accentués de la gauche : au premier rang dans les discussions orageuses, il donna sa démission de député, qui ne fut pas acceptée par la Chambre; enfin, il fut l'un des cinq membres de cette coalition qui, sous le nom de *pentarchie*, dirigea, en 1883, les divers groupes de l'opposition pour le renversement du ministère présidé par M. Depretis. En même temps il continuait l'exercice de sa profession d'avocat, et le procès du *Solunto*, où il vint plaider en français, devant la cour d'Aix, une grave question de droit international maritime, lui fournit l'occasion de déployer les ressources de son éloquence, ses mérites de jurisconsulte et la lucidité de son esprit.

Peu à peu il regagnait le terrain perdu. Puis, les circonstances lui venaient en aide : la plupart des hommes d'État italiens de la grande époque avaient disparu : Ratazzi, Ricasoli, Minghetti, étaient morts; Garibaldi, en expirant, avait laissé sur son ancien lieutenant quelque reflet de son prestige : Cairoli, un instant premier ministre, avait échoué dans l'affaire de Tunis, et sa santé était de plus en plus chancelante; Depretis était usé malgré son habileté parlementaire et les détours de sa tactique : il vieillissait sensiblement, ses mains débiles et ses ruses dépistées ne pouvaient plus guère assurer l'équilibre factice qu'il avait longtemps maintenu. M. Crispi, toujours alerte et robuste, demeurait l'unique survivant de la génération militante qui avait construit l'Italie. Le comte de Robilant, par son expérience diplomatique, son patriotisme éprouvé, la faveur particulière de la famille royale, aurait pu lui porter ombrage : ses fautes dans la direction des affaires abyssiniennes et surtout ses maladroites affirmations si cruellement démenties par

le massacre de Dogali, ruinèrent soudain son crédit, et au lendemain d'un désastre qui avait douloureusement ému l'Italie entière, M. Crispi apparut comme le seul homme assez énergique et assez célèbre pour dominer la situation. M. Depretis l'appela aux affaires étrangères et, trois mois après, lui légua en mourant la présidence du conseil et le ministère de l'intérieur. C'était le triomphe et la dictature.

III

M. Crispi se trouvait ainsi, à soixante-huit ans, après tant de péripéties, le maître absolu de son pays. Il disposait du Parlement, qu'il malmenait parfois, mais qui acceptait le joug : il s'était acquis à peu près tous les organes de la presse, il écartait peu à peu les défiances du roi, il réduisait ses adversaires à l'impuissance par l'ascendant d'une autorité redoutable, à la fois madrée et intolérante. On sentait autour de lui qu'il ne se laisserait pas aisément déraciner, qu'il était le dispensateur de toutes les grâces et un ennemi inflexible, et qu'il valait mieux marcher dans son chemin que de s'obstiner pendant des années peut-être dans une résistance stérile et périlleuse. Sa souveraineté était évidemment de celles qui ne peuvent s'user que par leurs propres fautes et dont il faut attendre la chute de l'infatuation et des évènements.

Il s'agissait de savoir alors si les lois psychologiques que nous avons rappelées en commençant cette étude et qui condamnent les agitateurs à ne pouvoir être de sages ministres, s'exécuteraient ou non dans sa personne. Tous les hommes politiques de l'Europe attendaient cette expérience avec une curiosité émue : M. Crispi abdiquerait-il au pouvoir les audaces, les caprices, les intrigues, le génie aventureux d'autrefois? A l'honneur de la psychologie, mais très malheureusement pour l'Italie, les règles qui régissent la nature humaine sont demeurées immuables, et M. Crispi porta au ministère, avec les modifications de procédé qui dérivent nécessairement des situations différentes, la conduite intempérante et les manœuvres occultes qui avaient caractérisé sa vie entière. Il y ajouta — ce qui était le développement logique de ses qualités impérieuses et de son succès — la plus inébranlable conviction de son infaillibilité personnelle et la complète expansion de son sentiment intime et des doctrines révolutionnaires, à savoir le culte de la force. Il avait lutté contre elle pendant toute sa carrière parce qu'elle lui était contraire, mais, à son insu peut-être, elle était sa divinité. Dissident hors du temple, il retrouva, dès qu'il fut maître de l'autel, la passion innée de la plus rigoureuse orthodoxie. A l'intérieur, il

concentra tout dans ses mains, et à l'extérieur, fidèle à la même théorie, il donna à la Triple alliance le concours le plus absolu.

Le jugement de l'opinion publique européenne est ici trop unanime et trop péremptoire pour que nous ayons à en démontrer la justesse. Pour elle, en dépit de toutes les apologies et réclamations du monde, M. Crispi, premier ministre, est resté l'homme étrange, hardi et dissimulé, avide d'entreprises, inquiétant pour la paix générale, enfin tout ce qu'il avait été dans d'autres circonstances au cours de sa longue carrière. Nous n'avons rien à ajouter là-dessus : c'est l'évidence même et ce sera la conviction de l'histoire. Nous nous bornerons, sans insister sur l'état financier et commercial où son gouvernement autoritaire a réduit l'Italie, à examiner rapidement comme un corollaire des considérations qui précèdent les deux caractères principaux de sa politique extérieure, à savoir son attitude à l'égard de la France et son rôle militant dans les conseils de la Triple alliance. Quelques observations sur ces divers points sont nécessaires pour compléter cette étude.

En ce qui concerne les sentiments de M. Crispi envers notre pays, nous sommes en présence d'une antithèse. Il est certain qu'il s'est toujours et opiniâtrément défendu de malveillance : il a déclaré, en un jour d'inspiration heureuse, que la guerre entre la France et l'Italie serait une guerre civile : plus tard, dans sa plaidoierie du *Solunto*, il a dit devant la cour d'Aix : « Je suis venu ici avec le cœur italien et l'amour de la France », et l'on pourrait citer de lui nombre de paroles analogues dans les conversations officielles ou privées : on peut même remarquer que c'est là un lieu commun de son langage. Et cependant il est incontestable que sa politique, soit dans sa forme générale, soit dans les détails, n'a cessé d'être à notre égard défiante, susceptible, parfois même hostile. Pour ne parler que des incidents récents, les négociations commerciales, l'affaire du consulat de Florence, les démêlés sur Massaouah et Tunis, le style constamment acrimonieux des journaux ministériels d'Italie, les faux bruits répandus par eux de projets d'agression française sur la Spezzia, les luttes d'influence provoquées en Orient, et, dans ces derniers jours encore, les articles publiés par M. Crispi dans une revue anglaise, ont attesté des dispositions qui nous sont systématiquement contraires. Ces actes et ces polémiques ont naturellement irrité chez nous la fibre nationale, les représailles ont été ardentes, et la querelle s'est envenimée à tel point que M. Crispi est devenu en France particulièrement impopulaire.

Comment expliquer cette contradiction évidente entre les protestations amicales et les faits qui semblent les démentir? Nous essaierons de le faire avec impartialité et sans avoir recours, — ce

qui serait très facile, mais superficiel, — à l'accusation de mauvaise foi. Nous croyons, au contraire, que M. Crispi a des sympathies sincères pour les Français pris isolément : son esprit complexe, cosmopolite dans les relations personnelles, est particulièrement accessible à la culture française; il parle admirablement notre langue et en saisit les moindres nuances; il connaît mieux notre pays que tout autre et comprend à merveille, spontanément, par une sorte d'affinité de nature, nos usages et nos idées; il ne manque pas, d'ailleurs, d'une certaine sensibilité, passagère mais réelle, et se persuade aisément ce qu'il veut, dans le moment opportun; de là, dans ses discours, dans ses entretiens avec nos compatriotes, des démonstrations affectueuses qui ne sont pas feintes. Il y a au fond de son cœur, en faveur de notre pays, quelque chose d'indéfini qui les justifie à ses yeux, et aussi quelques bons souvenirs, une acclimatation intellectuelle, un peu d'entraînement oratoire, qui donnent plus de franchise qu'on ne le suppose à ces déclarations réitérées. Mais, en revanche, ce qu'il n'aime pas, c'est la France elle-même, en tant que puissance européenne : c'est notre grandeur qui l'offusque, c'est notre politique qui lui est injustement suspecte. Quand il nous regarde à ce point de vue, son patriotisme très vrai, mais ici fort mal entendu, surexcite son imagination : il se crée mille chimères, envisage la France comme une rivale, lui prête gratuitement les plus noirs desseins, ranime en soi passionnément les réminiscences de tels ou tels griefs officiels ou de presse sans en examiner la valeur : il est rempli alors de rancune et de colère, son langage est âpre et satirique, l'impétuosité de son caractère l'emporte et sa politique devient dure et provocante. Cette distinction ne paraîtra pas trop subtile, nous en sommes convaincus, à ceux qui le connaissent bien; elle rend compte fidèlement de la double tendance de son esprit : malheureusement la première, qui est la bonne, ne se traduit qu'en paroles, et ce sont les actes, au contraire, qui manifestent la seconde.

La Triple alliance a tristement accru ces dispositions mauvaises, Il est vrai que ce n'est pas lui qui l'a faite, mais bien Mancini, par imprudence, et Minghetti par dévouement à la Prusse. Toutefois, s'il n'a pas eu le fâcheux mérite de l'invention, il en est devenu bientôt, par suite de son instinctive sympathie pour le plus fort, l'adepte fervent et actif. Il lui a donné un aspect particulièrement menaçant pour la paix générale, et la rudesse indiscrète de sa conduite à notre égard a trop fait voir ce qu'il faut penser des prétendues intentions défensives de la coalition. M. Crispi s'est entêté à ce jeu comme un joueur qui suit une veine : il a accentué ses

allures hautaines, fomenté des difficultés, agi avec une malveillance de plus en plus visible. Les sentiments de défiance et de jalousie que nous avons décrits plus haut se sont aigris dans cette partie mal engagée, et c'est pourquoi ils se sont transformés bientôt en une véritable inimitié.

M. Crispi commettait là une double faute qui a été la cause de sa chute; il compromettait ses alliés et il faussait le rôle politique de son pays. Voici comment, en ce qui concerne d'abord la coalition, il démentait la phraséologie pacifique des deux autres puissances : si l'Allemagne peut, à la rigueur, soutenir qu'elle prétend seulement se prémunir contre nos revendications éventuelles, si l'Autriche (qui au surplus ne fait que subir l'alliance de Berlin) peut dire qu'elle y reste attachée pour sauvegarder contre la Russie le *statu quo* de l'Orient, l'Italie, qui n'a rien du tout à défendre, ne saurait justifier sa présence dans la coalition que par un souci plus grand encore de la paix générale, par la conduite la plus conciliante. En lui donnant, au contraire, une attitude agressive, en laissant voir le désir de profiter des évènements pour s'assurer à nos dépens des avantages, M. Crispi livrait inconsciemment la pensée secrète de l'alliance. M. de Bismarck ne s'y trompait pas en essayant d'atténuer ce zèle intempestif dans les entrevues de Friedrichsruhe : il voyait bien que le ministre italien, par son ardeur imprudente, démasquait le but de l'accord, inquiétait à la fois Paris et Saint-Pétersbourg, et préparait avec une insigne maladresse l'union des deux pays menacés par le même danger. On peut affirmer que s'il fût resté au pouvoir il eût énergiquement calmé les intempérances politiques de son ami, et que, comprenant également le péril, les cabinets de Berlin et de Vienne, depuis la retraite du chancelier, appréciaient avec la même anxiété les dispositions de M. Crispi et n'ont pas cherché à le soutenir contre ses adversaires intérieurs. Leur indifférence au moment de sa chute a démontré leur mécontentement et leur lassitude; mais il était trop tard, et les allures bruyantes du ministre italien avaient révélé le vrai caractère d'une situation dont l'entente franco-russe a été depuis la conséquence.

La seconde faute de M. Crispi, toujours connexe à cette Triple alliance dont il a été le porte-drapeau et la victime, a été, comme nous l'avons dit tout à l'heure, la fausse direction qu'il a imprimée à la politique de l'Italie dans les conseils des trois puissances. Il y aurait eu pour le cabinet du Quirinal, même engagé dans ces stériles accords, un grand et noble rôle à remplir, celui de modérateur, une action continue à exercer dans le sens de l'apaisement et de la concorde. Sans se séparer de ses alliés, il eût acquis la confiance et l'estime universelles, en observant envers nous tous

les ménagements, tous les sympathiques égards, toutes les formes délicates des relations affectueuses. Il eût pu être au besoin un intermédiaire également écouté des deux côtés; il eût usé de son crédit avec une dignité calme et désintéressée pour affermir la paix du monde. Il eût acquis ainsi une situation morale vraiment élevée, une influence féconde, et donné à l'Italie dans le concert européen un renom de sagesse, une autorité calme qui eussent fait d'elle, beaucoup mieux que les armements qui la ruinent, une puissance de premier rang. En poursuivant ce glorieux idéal, M. Crispi eût épargné à son pays les dépenses militaires qui l'ont épuisé, les erreurs d'une politique financière et commerciale dont l'Italie a si rudement souffert, et il eût certainement prévenu les attaques de l'opposition de droite et de gauche, les agitations populaires, les inquiétudes générales qui ont rendu inévitable, au moindre incident parlementaire, la chute de son gouvernement.

IV

Il a échoué comme on devait s'y attendre parce que son caractère et sa vie passée excluaient la prudence et la mesure, les grandes visées pacifiques qui étaient indispensables à la prospérité matérielle et morale de l'Italie. Son patriotisme sincère a été aventureux, mal inspiré, et par conséquent stérile. Avec une éloquence facile, une puissance de travail illimitée, une volonté ferme, il a manqué de cette sérénité de conduite qui attire et maintient les sympathies, il n'a pas eu l'intuition juste des vrais intérêts, de la vraie grandeur de sa patrie. Il n'a pas su être le champion déclaré de la paix, c'est-à-dire de la civilisation, l'ami sérieux du progrès tel que le comprend le monde moderne, c'est-à-dire le paisible développement des peuples par les sages institutions, par l'étude des questions sociales, par le commerce, l'industrie et aussi par le respect du droit, la tolérance et la liberté. Son intelligence était assurément à la hauteur de ce programme et il avait toute l'énergie nécessaire pour remporter ces enviables victoires : son malheur a été de se laisser absorber par d'autres préoccupations, par les séductions du despotisme, par d'imprudentes théories économiques et financières, par le vain orgueil de faire échec à la France en usant contre elle des ressources d'une fallacieuse coalition. Il a adopté ainsi une politique contraire à toutes les doctrines libérales du siècle et aux aspirations de l'avenir. Enfin, en ce qui concerne cette grande question du Vatican, si intéressante pour les destinées de l'Italie et qui exige de sa part tant de prévoyante et délicate sagesse, il

n'a su qu'aigrir les choses par une malveillance systématique et irriter l'Église par des manifestations inutiles en même temps qu'il accusait, sans être dupe lui-même de cette ruse de guerre, le gouvernement actuel de la République française de poursuivre la restauration du pouvoir temporel. Toutes ces incohérences, ces manœuvres fantasques, cette diplomatie égarée, le poids d'une dictature qui lassait l'Italie et ne lui apportait aucun avantage moral ou pratique, ont fatigué l'Europe et ruiné la popularité de cet homme éminent si étrangement aveuglé.

V

M. Crispi a conservé, à soixante et onze ans, l'activité de la jeunesse, la vivacité du regard, l'entrain dans la conversation, la facilité oratoire, l'imagination ardente, la santé robuste. Le temps n'a pas atténué les ressources de son esprit : malheureusement — et son ministère en a été la démonstration éclatante — il ne lui a pas donné cette modération, cette juste appréciation des circonstances, cette habileté grave et suivie qui sont les consolants privilèges de la vieillesse. L'expérience même du pouvoir, qui modifie parfois les hommes, a été impuissante sur son impérieuse nature. L'épreuve est faite, et d'ailleurs, certain âge accompli, on ne se transforme plus, malgré toute la bonne volonté qu'on y peut mettre. Il pourra peut-être revenir au premier rang, — tout arrive, — mais on doit être assuré qu'il y sera toujours le même, d'autant mieux que certainement il ne s'avoue pas ses fautes. Seulement il est désormais bien connu, et, dans cette hypothèse, on saura, en Italie et en Europe, à quoi il faut s'attendre. Lui-même, dans des publications récentes, a pris soin non seulement de faire son apologie, mais encore d'attester la persévérance de son système politique et de ses rancunes. Quoi qu'il en soit, il restera dans l'histoire de notre temps comme une personnalité à la fois très forte et mal pondérée, comme un homme susceptible d'agiter les peuples et non pas de les conduire, comme un tribun égaré dans le consulat. Les contemporains et la postérité lui accorderont sans doute l'attention qu'ils donnent toujours aux intelligences brillantes, même hasardeuses et sans équilibre; elles lui refuseront cette haute renommée qui demeure le privilège des esprits droits et des grandes âmes bienfaisantes et sévères.

***.

LES ŒUVRES CATHOLIQUES

ET LE

ROLE SOCIAL DU CLERGÉ EN ALLEMAGNE

On reconnaît l'arbre à ses fruits, l'homme à ses œuvres. Le figuier que rencontra un jour le Christ présentait un brillant feuillage et une apparence magnifique; mais il avait un vice radical qui le fit condamner : il était stérile. Les paroles sans les actes ressemblent au figuier de l'Évangile. Si le clergé catholique d'Allemagne se contentait de prononcer de beaux discours et d'écrire des articles de journaux, si son action politique n'était pas étayée sur son action sociale, il ne jouerait pas le rôle que nous lui voyons jouer. Ce qui fait sa force, ce sont ses œuvres. Quand il se présente au peuple pour l'enrôler sous les étendards de l'Église, il est sûr d'être écouté, car il peut lui dire : « Je suis ton ami et ton bienfaiteur. Toi, paysan, je t'ai arraché aux griffes de l'usurier; toi, artisan, j'ai veillé sur ton adolescence, ta jeunesse a été l'objet de ma plus tendre sollicitude, je suis avec toi à tous les moments de la vie! Et toi, ouvrier industriel, regarde les nombreuses institutions que j'ai créées pour toi; pour laquelle de ces œuvres me repousserais-tu? » Et le peuple allemand ne repousse pas ses prêtres. Il les aime, il les honore, il les charge d'aller défendre à Berlin ses droits et ses intérêts; il est prêt à partager avec eux le pain de la misère, comme on l'a vu pendant le *Kulturkampf*. Sans doute les agitateurs révolutionnaires essayent d'ébranler l'autorité du prêtre, de ruiner son prestige, de saper son influence. Ce sont de redoutables rivaux, parce qu'ils ont des complices au fond de tout cœur humain. Mais le peuple catholique finit toujours par triompher de leurs assauts. Il demande des œuvres aux socialistes, et ceux-ci ne savent que lui offrir des promesses chimériques. Leurs véhémentes diatribes contre le capital n'ont aucun point

d'appui dans la réalité : elles flottent dans le vide. Les ouvriers catholiques s'en défient. Ils comparent à cette vaine agitation l'activité féconde de leurs prêtres et leur choix est fait. Ils se rangent du côté de leur clergé.

Le prêtre allemand mérite cet amour et cette confiance. Il est l'homme du peuple sur le terrain politique, je crois l'avoir suffisamment prouvé, il l'est encore davantage sur le terrain social. Après l'avoir vu dans les Chambres, aux congrès, au milieu des luttes électorales, entre les quatre murs des bureaux de rédaction, il sera intéressant d'étudier ses œuvres sociales. Le mouvement économique de notre temps a soulevé de graves problèmes qui mettent en péril l'organisation actuelle de la société. Quelle est l'attitude du clergé en face de ce nouvel ordre de choses? Quels remèdes a-t-il à proposer? Quelles sont les solutions qu'il apporte? Questions importantes entre toutes et auxquelles nous tâcherons de répondre dans les pages qui vont suivre, en montrant ce que le clergé catholique fait pour les populations agricoles, pour les artisans et pour les ouvriers industriels!

I

LE CLERGÉ ET LES PAYSANS

Il n'y a pas de pire métier que l'agriculture, disait Rabbi Éléazar, il y a quelque mille ans. Ces paroles pourraient servir d'épigraphe à l'histoire des paysans de notre époque. Depuis un quart de siècle environ leur situation n'a fait qu'empirer dans tous les pays de l'Europe. On est presque tenté de dire que leur décadence a été en raison directe du développement progressif de l'industrie et du commerce. Pendant que les industriels se multipliaient et multipliaient leurs millions, les paysans se ruinaient, désertaient la campagne et allaient grossir les rangs du prolétariat des grandes villes. D'innombrables familles ont été déracinées, et ce sont autant de foyers perdus pour la civilisation, autant de recrues prêtes à passer à la grande armée du socialisme.

En Allemagne, le mal est aussi intense que partout ailleurs. En 1882 les paysans constituaient encore 48,28 pour 100 de la population totale, et c'était déjà un recul sensible si l'on comparait ce chiffre à celui des recensements antérieurs. D'après un article des *Historisch-politische Blætter*, le dernier recensement du 1er décembre 1890 a montré que le mouvement de décroissance n'a fait que s'accentuer — la proportion ne serait plus que de 42,50

pour 100 — et les statisticiens en conçoivent de vives inquiétudes. Le *Deutsche Landwirthschaftsrath* constatait en 1884 que « la propriété agricole se trouvait en majeure partie dans des conditions fort critiques ». — « Dans le Nord-Est, disait le rapport, il y a une tendance marquée vers la formation des *latifundia*, et dans le Sud-Ouest vers le morcellement excessif de la terre. » Les deux tendances sont également funestes aux paysans; elles sont un symptôme alarmant qui prouve que cette classe de la société — la plus importante au point de vue social — périclite sur toute la ligne.

Les paysans sont de moins en moins maîtres du sol qu'ils fécondent de leur travail et de leurs sueurs. Bien que les statistiques soient encore incomplètes, les évaluations des économistes sont effrayantes. Preser (*Erhaltung des Bauernstandes-Leipzig*, 1884) croit que la « patrie allemande » est endettée pour 80 pour 100 de sa valeur vénale. Jæger (*Agrarfrage der Gegenwart*) arrive après de nombreuses recherches à la conclusion suivante : « On ne se trompera guère en admettant que dans l'empire d'Allemagne l'agriculture est grevée de charges hypothécaires pour une somme de 10 milliards. Elle est donc obligée de payer au capital un tribut annuel de 500 millions. » Un autre économiste Stœpel (*Freie Gesellschaft*) va plus loin et déclare qu'il faut doubler ces chiffres, et que les intérêts payés annuellement par l'agriculture sont d'un milliard. Le baron de Thungen est du même avis, et le docteur M. Fassbender, auquel j'emprunte ces données, conclut en disant que dans tous les cas le mal dont souffre l'agriculture est profond. Les dettes dévorent le paysan : voilà le cri de détresse poussé par tous ceux qui se sont livrés à une enquête agricole. Le 1er décembre 1887, le ministre de l'agriculture annonçait à la Chambre prussienne que pour le seul exercice 1886-87 les registres des hypothèques marquaient une augmentation de 156 millions des dettes grevant le sol. De tels chiffres se passent de commentaires et en disent plus long sur la détresse de l'agriculture que les plus éloquentes réflexions.

Les causes de cette crise sont multiples, et quand on les examine de près, on ne s'explique que trop la ruine des paysans. Une des premières, ce sont les charges écrasantes que l'État et la commune font peser sur les propriétés foncières. Les impôts augmentent d'année en année parce que les préparatifs militaires engloutissent des centaines de millions et, proportion gardée, les paysans sont obligés de payer plus que les autres classes de la société. A côté de ces redevances variées, il y a l'impôt du sang, et celui-là aussi atteint plus spécialement l'esclave de la glèbe. L'industrie avec les

vices ou les privations qui l'accompagnent affaiblit la race ouvrière des villes, et la statistique des conseils de révision montre qu'on réforme un grand nombre d'ouvriers industriels. Ce sont les robustes fils de paysans qui servent sous les drapeaux à leur place. Le service militaire obligatoire frappe doublement les populations agricoles. Lorsque l'ouvrier industriel est enrégimenté, sa famille le plus souvent n'a pas à en souffrir ; car il s'émancipe avant sa vingt et unième année et partage rarement son salaire avec ses parents. Ces derniers ne perdent donc rien par le départ de leur fils. Toute autre est la condition du jeune paysan. Lui est presque toujours le soutien de sa famille. S'il est appelé sous les armes, il est indispensable de le remplacer par un domestique qui coûte fort cher, et, de plus, il faut lui envoyer des vivres au régiment. Il en résulte donc pour le paysan une dépense extraordinaire d'au moins 600 francs, et, chez un bon nombre, cette somme est le point de départ de dettes dangereuses et quelquefois de la ruine. Par les milliards qu'il absorbe et par l'universalité du service personnel qu'il implique, le militarisme a été et est encore le grand fléau de l'agriculture. Ce n'est pas tout. L'État multiplie en quelque sorte les tentacules qui saisissent et étreignent le paysan et finissent par l'épuiser et le ruiner. Aux impôts directs se joignent les droits que réclament l'enregistrement, les hypothèques, les frais énormes de procédure, etc. Et comme si ce n'était pas assez, les assurances obligatoires sont encore venues augmenter les charges de la terre et mettre le sceau au système d'épuisement. — Une autre plaie de l'agriculture c'est la cherté de la main-d'œuvre. Tout le monde constate que les ouvriers agricoles deviennent chaque jour plus rares. Quand arrive l'époque de la fenaison ou de la moisson, le paysan a de la peine à trouver les journaliers nécessaires à la rentrée de ses récoltes. Il est forcé de les attirer par de gros salaires, et encore n'y réussit-il pas toujours, même à ces conditions onéreuses. Autrefois chaque village fournissait aux paysans le nombre d'ouvriers voulu. Les conditions sociales ont changé. Les familles d'ouvriers agricoles se sont laissé séduire par les avantages que leur offrait l'industrie. Ils ont émigré vers les grandes villes où, en échange du salaire un peu maigre que leur offrait l'agriculture, ils trouvaient un travail régulier et très rémunérateur.

Ajoutons que les progrès mêmes de l'exploitation scientifique ont conduit à cette situation. Les machines agricoles sont une admirable découverte. Il n'en est pas moins vrai qu'à certains égards, elles ont été funestes non pas à l'agriculture, mais aux paysans. L'affirmation paraît paradoxale; elle est au contraire très fondée. Prenons un cultivateur dont les terres exigent l'emploi de trois

ouvriers. Jadis il avait trois journaliers qui se contentaient de salaires assez modiques, car ils avaient du travail chez lui toute l'année. L'été ils étaient occupés aux champs, et l'hiver ils battaient le blé. L'adoption des machines agricoles a complètement modifié l'économie de la ferme. Le paysan n'occupe plus ses trois ouvriers qu'un nombre de semaines restreint. La batteuse et les autres instruments diminuent énormément le travail manuel. Là où trois ouvriers étaient employés pendant douze mois, ils ne le sont plus que pendant cinq ou six. Pour compenser le long chômage auquel les condamne la machine, ils triplent leurs exigences. En réalité le paysan débourse plus pour ses ouvriers qu'autrefois et il a en outre la dépense de l'achat et de l'entretien du matériel d'exploitation.

Au lieu d'être compensé par quelque avantage palpable, ce surcroît de frais est aggravé par une diminution sensible de la valeur des produits agricoles. La concurrence des blés américains a porté un coup très rude à l'agriculture allemande. Les terres vierges du Nouveau-Monde produisent sans engrais et sans grands débours des quantités énormes de blés dont on inonde les marchés européens. Impossible de lutter contre cet ennemi redoutable, et les droits d'entrée actuels protègent le paysan d'une manière insuffisante. La spéculation juive aidant, le prix du blé allemand reste toujours si bas que la culture des céréales cesse d'être rémunératrice.

Beaucoup plus de dépenses et un peu moins de revenus que par le passé : tel est le bilan du budget d'un grand nombre de domaines ruraux. Ce déficit, il faut le combler pour vivre. Le paysan est obligé de recourir au capitaliste, soit en empruntant une certaine somme, soit en acceptant à crédit les marchandises dont il a besoin. Dès lors la porte est ouverte à l'usure. « Le crédit, disait récemment l'abbé Kohler, un prêtre alsacien qui a beaucoup étudié cette question, le crédit est la carte d'entrée qui autorise l'usurier à pénétrer chez le paysan ; c'est la corde avec laquelle il étrangle les familles. » L'usure est la cause la plus fréquente de la ruine du paysan germanique. En Allemagne l'usurier est presque toujours le Juif. Dans l'espèce c'est la catégorie la plus dangereuse. Le Juif ne se contente pas de prendre dans ses filets ceux qui viennent à lui. Il va trouver le paysan à domicile, s'initie à toutes ses affaires, étudie ses faiblesses, surprend ses secrets et quand il suppose que la proie est prête il fond sur elle et la dévore. On pourrait le comparer à l'araignée blottie dans un coin de sa toile et qui se précipite sur le moucheron dès qu'il a l'imprudence de s'aventurer dans le piège. Au petit cultivateur il offrira une vache, un champ, des semences, de l'argent. Si le malheureux accepte il lui fait signer un billet et

dans quatre-vingt-dix cas sur cent le paysan est perdu sans retour. Insensiblement il devient la chose de l'usurier israélite. Il ne peut plus ni acheter ni vendre sans le consentement ou sans l'intermédiaire du Juif. A celui-ci appartient tout ce qui mûrit sur ses terres, tout ce qui grandit dans ses étables. Le veau, la paire de bœufs, le grain des moissons, c'est le Juif qui en dispose à son gré. Le servage du treizième siècle n'était que jeu au prix de cette dépendance odieuse sous laquelle gémit le paysan endetté. S'il fait mine de vouloir disposer comme bon lui semble d'un poulet ou d'un mouton, le Juif arrive avec sa créance et en exige de suite le montant. Cette menace brise toute l'énergie du débiteur et il passe sous les fourches caudines de l'usurier. Il faut avoir assisté à ce spectacle douloureux pour se faire une idée de la tyrannie qu'exerce le juif dans les villages allemands. Il faut avoir vu le monstre à l'œuvre pour s'expliquer comment plusieurs milliards de dettes hypothécaires grèvent aujourd'hui le sol germanique. La crise économique que nous traversons a naturellement favorisé les opérations financières des Juifs. Il y voyait l'avènement d'un véritable âge d'or. Plus le paysan était malheureux, plus il avait prise sur lui. L'extension effroyable de l'usure était le terme fatal auquel aboutissaient les difficultés des populations agricoles.

Le mal était immense. Si l'on feignit d'abord de ne pas s'en apercevoir, si la finance juive réussit longtemps à dissimuler le chancre attaché au flanc de la société moderne, le nuage ne tarda pas à crever sous la pression des évènements. La misère du paysan éclata au grand jour. On en fut terrifié. L'aristocratie, les Chambres, le gouvernement, se préoccupèrent sérieusement de sa situation. Le frémissement d'une généreuse émulation courut à travers tout le corps social.

Le clergé se distingua au premier rang parmi les avocats et les bienfaiteurs du paysan! Issu du peuple et vivant au milieu du peuple, il avait de bonne heure constaté et dénoncé le mal et il l'a dès lors combattu dans la limite de ses ressources. Lorsque tout le monde entra dans le mouvement, son zèle fut loin de se ralentir. Dans les Parlements, les députés ecclésiastiques furent les plus ardents à demander la protection de l'agriculture. Ils intervinrent partout où le danger était imminent et où le secours pouvait être le plus efficace.

Ce qui pèse lourdement sur le paysan, ce sont les dettes, c'est l'usure; ce qui lui manque par-dessus tout, c'est l'argent, le crédit. Afin de remédier à cette situation, les catholiques allemands ont créé une œuvre admirable, les *Associations de paysans* avec tout ce qui gravite autour. La première de ces associations est née sur le sol

de la Westphalie et elle doit son origine au baron de Schorlemer-Alst, l'un des plus vaillants chefs du centre allemand. Les commencements de cette œuvre furent très modestes. Le 10 juin 1862 le baron de Schorlemer-Alst créa dans le *Kreis* de Steinfurt une association composée de 37 membres qui s'engageaient à s'entr'aider mutuellement dans la sphère de leurs intérêts religieux, sociaux et matériels. On demanda les droits corporatifs, qui furent refusés. Le mauvais vouloir du gouvernement n'empêcha point le *Verein* de fonctionner avec succès et de susciter plusieurs sociétés analogues. Comme en 1871, le ministre menaça de les placer sous la surveillance de la police, sous prétexte qu'on y faisait de la politique, le baron de Schorlemer-Alst para le coup par une manœuvre habile. Il provoqua la dissolution volontaire de tous les *Vereine* et quelques semaines plus tard il réunit 2000 paysans à Munster et fonda le *Westphælische Bauernverein.*

L'œuvre du « Roi des paysans » — c'est le titre que lui décerna la reconnaissance publique — compte aujourd'hui plus de 30 000 adhérents et elle a servi de type à une dizaine d'autres qui ont surgi dans les différentes parties de l'Allemagne. On peut dire sans exagérer que ces associations ont été d'un secours inappréciable à l'agriculture allemande, car elles ont arraché à une ruine certaine des milliers de paysans. Quelques mots sur leur but, leur organisation, leurs résultats, permettront de juger de leur importance sociale. A l'assemblée générale du 7 juin 1887, les statuts de l'association ont reçu la forme suivante, qui n'a pas été modifiée depuis.

BUT

Le but du *Westphælische Bauernverein* (dont le siège est à Munster) est d'unir en une société les possesseurs fonciers pour les relever moralement, intellectuellement, matériellement, pour les constituer en une puissante corporation rurale qui puisse défendre l'existence de la possession foncière.

MOYENS

a) Pour atteindre ce but, les membres de la Société se réunissent en assemblée, délibèrent ensemble sur leurs intérêts, étudient les moyens d'écarter ce qui est nuisible à la possession foncière, d'éliminer les mauvaises habitudes, les abus et les dépenses excessives.

b) La Société favorise la diffusion des connaissances utiles à l'agriculture.

c) Elle s'efforce de concilier les intérêts contradictoires, termine à l'amiable les différends et les procès, principalement à l'aide des

Vergleichsæmter (bureaux d'accommodement), et des tribunaux d'arbitrage créés par elle.

d) Elle fonde des institutions d'utilité publique qui rendent service à la propriété foncière et à l'agriculture, telles que les établissements de crédit, les assurances, les sociétés coopératives.

e) Elle s'efforce d'empêcher l'endettement, le morcellement, la vente de biens des paysans.

Pour faire partie de l'association il faut : 1) appartenir à l'une des deux confessions chrétiennes, en *remplir les devoirs*, mener une vie morale et sobre; 2) être majeur et jouir de ses droits civils; 3) avoir une propriété foncière en propre et exercer l'agriculture.

Les fermiers, les usufruitiers et les intendants d'un domaine, ainsi que les frères et fils d'un propriétaire dont ils cultivent l'héritage et dont on peut espérer qu'ils favorisent les intérêts de l'association, peuvent devenir membres au même titre que les précédents.

Sur la proposition du comité directif l'assemblée générale peut adopter comme membres honoraires des hommes qui ont rendu des services signalés à la propriété foncière.

DIRECTION

L'association est dirigée par un comité renouvelé tous les 3 ans. Ce comité comprend un président, deux vice-présidents et un certain nombre de conseillers nommés par le suffrage de tous les membres! A côté de ce comité il y a une commission élue de la même manière.

COTISATION

Chaque membre du *Verein* verse 1 fr. 25 annuellement.

Telles sont les principales dispositions du *Westphælische Bauernverein*. Les créateurs de l'œuvre, il est facile de le voir même par cette analyse rapide, ont clairement aperçu le mal et ils ont courageusement saisi le taureau par les cornes. Rester ou redevenir chrétiens, maintenir les vieilles traditions, en même temps profiter des avantages économiques et scientifiques que les progrès modernes offrent à l'agriculture, le salut du paysan est à ce prix.

Ce programme de l'Association avait été conçu de bonne heure par le baron de Schorlemer-Alst et ses amis. Breuker de Kirchheim, qui avait créé l'une des premières réunions westphaliennes, disait en 1870 : « Notre point de vue est le point de vue chrétien : notre but est la représentation des intérêts de la propriété foncière; nos moyens, la discussion et l'élucidation de toutes les questions y relatives. Personne ne doute que notre société ne soit sérieusement malade. L'évolution moderne renverse ses fondements. Elle détruit

la famille par la substitution du mariage civil au mariage religieux. Elle veut extirper le christianisme en instituant l'école non confessionnelle à la place des écoles confessionnelles... Nous résisterons de toutes nos forces à cette évolution et nous maintiendrons énergiquement notre ordre de paysans westphaliens qui est la gloire et la force de notre province, le solide rempart de l'État et de la société. Un ordre de paysans chrétien, libre, indépendant, éclairé, jouissant du bien-être, mais compact et fidèle aux mœurs de ses pères, voilà le programme que nous inscrivons sur notre drapeau. »

Breuker, qui rédigea plus tard le *Westphælische Bauer*, l'organe de la Société, avait déjà développé ces idées dans un écrit remarquable publié en 1869 sous le titre de : *Bauer, es ist Zeit*, « *Paysan, il est temps!* » et qui produisit une vive émotion dans les milieux ruraux. Il fut l'un des collaborateurs les plus intelligents du baron de Schorlemer-Alst.

Le *W. Bauernverein* a rendu à l'agriculture des services dont la seule énumération exigerait un long chapitre. Il a contribué à faire modifier d'une façon très avantageuse les lois successorales. Par une série de pétitions adressées aux Chambres et au gouvernement, il a provoqué un grand nombre d'excellentes mesures relatives aux impôts, aux droits d'entrée, à la prohibition des lettres de change, aux lois contre l'usure, aux caisses de toute sorte. En même temps il s'est entendu avec les compagnies d'assurance contre l'incendie, la grêle, avec les assurances sur la vie, et il a obtenu des primes exceptionnellement favorables. Depuis 1883, à tout cela est venu s'ajouter une vaste société coopérative pour l'acquisition des engrais chimiques, des aliments nutritifs, des semences, des instruments agricoles, etc. Les membres du *Verein* peuvent acquérir presqu'à moitié prix tout ce dont ils ont besoin pour la culture rationnelle de la terre. Et comme les achats sont soumis à une expertise très sévère d'une commission spéciale, les marchandises livrées sont toujours de première qualité. A l'aide de cette organisation le *W. Bauernverein* a sauvé d'un désastre des centaines de paysans westphaliens et préservé de la gêne des milliers d'autres. Il a bien mérité de la société et de la patrie.

Je ne me suis pas écarté de mon sujet en parlant de la création et du développement de l'œuvre du baron de Schorlemer-Alst. Si le clergé n'a pas pris l'initiative sur ce terrain, il est intervenu très efficacement lorsqu'il s'est agi de gagner des associés au *Verein*. Le paysan est en général très lent à adopter des réformes et à se laisser prendre dans un engrenage. Moitié routine, moitié défiance naturelle, il résiste à ceux qui, dans son intérêt, essaient de modifier ses habitudes. Les curés westphaliens, qui comprirent sans peine

l'utilité de l'œuvre entreprise par le Roi des paysans, secondèrent énergiquement les efforts de l'illustre pionnier. Le clergé tendant la main à la noblesse pour venir en aide aux paysans, quel plus beau symbole des harmonies sociales!

Les succès du baron de Schorlemer-Alst excitèrent une généreuse émulation parmi les catholiques allemands. De toutes parts on vit naître des associations de paysans copiées sur celle de la Westphalie. Une des plus intéressantes et par son origine et par sa rapide expansion est sans conteste celle du pays de Trèves. Le *Trierische Bauernverein* est l'œuvre d'un prêtre dont le nom s'est déjà rencontré sous ma plume, je veux dire de l'abbé Dasbach, le célèbre redresseur de torts des pays rhénans, la terreur des Juifs et des libéraux. Dasbach, qui est membre du Landtag prussien et qui finira par forcer les portes du Reichstag, est entré dans la vie publique par la presse. Il était encore tout jeune quand éclata le *Kulturkampf*, et cette lutte religieuse lui fut une occasion de déployer ses maîtresses facultés. En 1885 il fonda coup sur coup le *Paulinusblatt*, qui tire à 32 000 exemplaires, et la *Trierische Landeszeitung* qui compte 3000 abonnés. Un peu plus tard l'infatigable champion de la cause catholique fit paraître à Linz, sur le Rhin, la *Rhein und Wied Zeitung*, à St-Johann la *St-Johanner Volkszeitung*, à Metz, la *Metzer Presse*. Non content de créer lui-même des journaux, il poussa ses amis dans la même voie et les soutint de son argent et de ses conseils. Le *Pfælzer Volksbot* de Kaiserslautern et la *St-Ingeberter Zeitung* sont en partie son œuvre. Ces 6 ou 7 journaux qui ont certainement plus de 60 000 lecteurs constituaient une véritable puissance. Dasbach en profita pour défendre et protéger les faibles et les opprimés. Durant la persécution religieuse, il encouragea et organisa la résistance. Une fois Bismarck sur le chemin de Canossa, il tourna ses armes contre d'autres ennemis et prit en main la cause des paysans et des ouvriers.

Le pays de Trèves a le triste privilège d'être particulièrement rongé par l'usure juive. Là le Sémite aux âpres convoitises régnait depuis longtemps en despote au milieu des populations rurales. Les paysans étaient les serfs du parasite hébreu qui, sous prétexte de négoce, exerçait les métiers les plus abominables. L'abbé Dasbach dénonça plusieurs fois ces manœuvres dans les journaux qu'il dirige. Un procès en diffamation qui lui fut intenté par l'un des coupables le mit à même de faire une vaste enquête dans la province. Il découvrit des monstruosités révoltantes. Les Juifs pratiquaient l'usure sous toutes les formes. Au paysan qui leur empruntait 100 francs ils faisaient signer un billet de 150 francs et même de 200 francs payable dans 3 mois. A l'échéance, le mal-

heureux ne pouvait pas rembourser et l'usurier lui renouvelait l'effet, seulement la dette s'élevait à 300 francs. Ainsi un pauvre diable qui en réalité n'avait reçu que 100 francs reconnaissait devoir 250 et 300 francs au bout de quelques mois.

L'abbé Dasbach trouva de nombreux cas de ce genre. Il en consigna plusieurs dans une brochure très intéressante intitulée : *L'usure dans le pays de Trèves.* Les publicistes français, comme M. Leroy-Beaulieu, qui prennent si chaudement la défense du pauvre agneau juif, ne sauraient assez lire ce petit livre. Ils verraient qu'Israel n'est pas aussi innocent qu'ils sont tentés de le croire, et qu'en Allemagne surtout (et en Autriche), il se livre à des tripotages qui pourraient justifier et légitimer toutes les réactions. L'abbé Dasbach s'aperçut bien vite que, pour réagir contre le fléau de l'usure, il fallait grouper les paysans et opposer à la ligue des exploiteurs la ligue des exploités. Dans une réunion populaire tenue à Neuhaus le 10 février 1884 il fit décider la création du *Trierische Bauernverein*, et le 6 avril suivant les statuts de l'association furent définitivement adoptés, et le bureau constitué. L'abbé Dasbach fut nommé secrétaire et caissier, et un autre prêtre, l'abbé Stolzenberger, curé de Waldbach, premier vice-président. A la réunion annuelle du 9 août 1891 les membres du *Verein* durent procéder à la réelection du bureau. Le premier président, le député Limbourg, étant mort, on proposa comme successeur l'abbé Dasbach. Il fut élu par acclamation; cette assemblée de paysans voulut par ce vote témoigner sa reconnaissance à ce vaillant prêtre auquel ils sont redevables de tant d'excellentes institutions. L'abbé Stolzenberger fut maintenu dans sa charge de vice-président. C'est dire assez que le clergé joue un rôle prépondérant dans le *Bauernverein* de Trèves.

Dasbach trouva d'excellents soutiens dans ses collègues de clergé. Tous prirent à cœur de tendre la main aux victimes de l'usure. Ils expliquèrent aux paysans les avantages précieux du *Verein*, et leur firent comprendre que le salut était là pour eux. Leur voix fut entendue, et en peu de temps le *Bauernverein* trévirois ne réunit pas moins de 12 000 adhésions; c'est toute une armée qui marche sous les ordres de l'abbé Dasbach.

L'armée créée, il s'agissait de la pourvoir d'armes et de munitions. L'usure donne lieu à des procès, et les procès ruinent les paysans. L'abbé Dasbach introduisit dans les statuts du *Verein* l'article suivant : « Lorsqu'un de ses membres est impliqué dans un procès ayant trait à l'usure ou au commerce des bestiaux, le *Verein* s'engage à conduire ce procès à ses frais, si toutefois le comité de direction, après avoir pris connaissance du dossier, croit

que le susdit membre a été lésé dans ses intérêts. » C'était porter un coup vigoureux aux manigances juives. Le *Verein* passa aussitôt des paroles aux actes. La première année de son existence il s'occupa de 102 procès, en 1886 de 96, en 1887 de 176, en 1888 de 77. D'après la statistique publiée le 9 août 1891, le nombre de ces procès s'élève à 734. 143 furent gagnés, 46 perdus, 289 arrangés à l'amiable. Le *Bauernverein* n'instruisit pas le procès en 80 cas, ses adversaires en 17; il retira sa plainte en 35 cas, ses adversaires en 188; 15 procès sont encore pendants.

Ce résultat est superbe : la *Kreuzzeitung*, le grand organe *protestant* de Berlin, fut obligé d'en convenir. « Les paysans, dit-elle, instruits par l'expérience, ont peur d'avoir des difficultés avec les usuriers. Une plainte du Juif dont ils redoutent la ruse raffinée les intimide quelquefois jusqu'au désespoir, et eux-mêmes ont rarement le courage d'accuser l'usurier. La situation changea lorsque l'abbé Dasbach parcourut les campagnes et engagea tout le monde à s'adresser à lui pour des affaires de ce genre. Les paysans eurent confiance en lui, *parce qu'il était prêtre*, et bientôt le *Bauernverein* de Trèves entreprit une série de procès contre les usuriers juifs. Il sortit presque toujours victorieux de la lutte, et *les usuriers furent bien plus effrayés par cette intervention de l'abbé Dasbach que par la loi contre l'usure.* » Voilà ce qu'a pu faire un prêtre hardi et zélé dont les entrailles se sont émues à la vue de la servitude où gémissaient les populations agricoles!

Mais le tout n'était pas de prendre en mains les procès et de dévoiler les abominations de l'usure. Les besoins d'argent sont souvent très réels chez le paysan et il fallait remplacer la source empestée de la juiverie par une autre qui fût plus saine. Le Juif a surtout prise sur le paysan par l'achat des bestiaux. La ferme a besoin d'une vache, le cultivateur n'a point les ressources nécessaires pour en acheter une. L'Israélite arrive et lui *prête* une vache. Seulement le malheureux est obligé de l'accepter à des conditions tout à fait ruineuses. L'abbé Dasbach corrigea ce système en créant une *Banque agricole* dont le capital primitif était de 30 000 marks; il est de plus d'un million aujourd'hui. 3000 à 3500 bêtes à cornes furent prêtées à des paysans avec des facilités de paiement qui leur permirent d'en devenir propriétaires en très peu d'années. Comme le Juif gagnait en moyenne de ce chef plus de 200 francs par tête de bétail, les paysans du district ont ainsi réalisé un bénéfice d'au moins un demi-million.

Une des meilleures affaires du Juif, c'est l'achat des protocoles de vente. Pour une raison ou pour une autre, un paysan a dû vendre aux enchères tout ce qu'il possédait. Le Juif, sachant qu'il

lui faut de l'argent de suite, s'offre à lui acheter cette créance. Naturellement il exige un rabais de 10, 15, 20 pour 100. Outre le gain provenant de ce rabais énorme, l'usurier trouve un autre avantage à cette transaction. Du coup il tient dans ses griffes 30 ou 40 paysans qui deviennent ses débiteurs sans le savoir. Il possède une clé qui l'autorise à entrer dans une maison dont l'accès lui était interdit jusqu'alors. La banque agricole a poursuivi l'ennemi sur ce terrain. Elle achète les protocoles de vente avec un rabais de 5 pour 100 seulement et chasse ainsi l'usurier d'un de ses retranchements les plus avantageux.

L'abbé Dasbach, qui est un homme éminemment pratique, a aussi créé une société d'*assurance contre la mortalité du bétail.* Le malheur du paysan commence fréquemment à l'étable. Une ou deux bêtes enlevées par la maladie font dans son budget un vide qui se comble avec l'argent de l'usurier. La *Viehversicherung* combat ce péril avec succès. En payant une prime insignifiante le paysan est dédommagé en cas d'accident pour les 3/4 de ses pertes. Des assurances de ce genre existaient déjà en Allemagne. Dasbach a donné à la sienne une base qui offre des avantages introuvables ailleurs. Aussi le nombre des adhérents a augmenté rapidement dans le district. Le bétail assuré représente en ce moment un capital de près de 2 millions (1 951 243 fr.), et le nombre des bêtes assurées est de plus de 6000 : l'assurance a perçu, en 1890, 36 403 fr. 75 de primes et payé 26 723 francs de dédommagement. Si l'on songe que ce sont presque exclusivement les petits paysans qui assurent leur bétail, on comprendra l'utilité sociale de cette œuvre.

On a dénoncé le Juif comme le grand ennemi de l'agriculture, et on n'avait pas tort. Le gros financier accapareur exerce une influence néfaste sur le marché européen en réglant à sa guise le prix des produits du sol. Le petit Juif des campagnes ruine les paysans par l'usure qu'il pratique dans des proportions fantastiques. L'ennemi est donc là! Est-ce à dire qu'il faille lui courir sus et en triompher par la violence? Ainsi semblent le conseiller des esprits trop fougueux. Ils oublient que la violence ne résout aucun problème. L'exemple de l'abbé Dasbach et de tous les organisateurs des *Bauernvereine* prouve qu'on peut efficacement lutter contre le sémitisme sans sortir de la légalité. Si le clergé et les hautes classes voulaient partout prêter au paysan le concours de leur intelligence, si au lieu de se désintéresser, ils se rapprochaient de la population agricole, l'aidant de leurs conseils et même de leur argent, la crise par laquelle nous passons serait singulièrement atténuée. C'est ce qu'on a constaté en Allemagne. Les

Bauernvereine permettent aux paysans d'économiser chaque année plusieurs millions et arrêtent au bord de l'abîme des milliers de petits propriétaires. Ils existent à peine depuis quelques années et ont déjà donné les résultats les plus magnifiques.

Ces *Vereine* sont aujourd'hui au nombre de 9 et comptent à peu près 100 000 adhérents : celui de la province rhénane, fondée par le baron Félix de Loé, compte, à lui seul, 35 000 membres répartis en 819 associations locales. Son organe, le *Rheinische Bauer*, a un tirage de 32 000 exemplaires. Ce *Verein*, taillé sur le patron du *W. Bauernverein*, déploie une activité énorme. Pour en donner une idée, il suffit de dire que 14 commissions spéciales, comprenant 1460 membres, sont chargées de ses intérêts multiples. Parmi ces commissions, je citerai celle qui s'occupe des questions de crédit, celle qui étudie les questions d'impôt, la commission chargée de tout ce qui concerne la culture de la terre, l'élève du bétail, la commission, des tribunaux d'arbitrage, celle des assurances, celle des achats, etc.

Le *Hessische Bauernverein*, fondé à Bingen (26 août 1883), par le baron de Wambold, rend, dans le grand-duché de Hesse, les mêmes services aux paysans que les sociétés sœurs de la Westphalie et de la province rhénane.

Le nombre des catholiques étant restreint dans le pays, il ne compte qu'environ 2000 membres, mais il est outillé à la perfection, et fonctionne au grand contentement des paysans.

Il en est de même du *Nassauische Bauernverein*, qui comprend 3000 à 4000 adhérents et dont la fondation remonte à dix ans ; du *West und Ost preussische Bauernverein*, fondé en 1882, à Deutschkrone, du *Bauernverein*, de l'Eichsfeld, qui, créé il y a six ans, a enrôlé 4000 à 5000 paysans; du *Bauernverein* de la Silésie, qui, sous l'habile direction du baron de Huene, est l'un des plus florissants, puisqu'il compte au delà de 9000 membres; du *Mittelbadische Bauernverein*, qui diffère des précédents en ce qu'il ne comprend que des petits paysans, au nombre de 5000.

Il faut savoir gré à l'aristocratie catholique d'Allemagne d'avoir si bien compris son devoir social. Presque partout elle s'est mise à la tête du mouvement avec un zèle et une abnégation qui l'honorent. Elle vit toute l'année au milieu de ces populations rurales, si dignes d'intérêt, et par cette présence réelle et continue, elle se les attache étroitement. Le baron de Schorlemer-Alst, le baron Félix de Loé, le baron de Huene, exercent une véritable royauté parmi elles, et la reconnaissance de leurs protégés leur a décerné le beau titre de *Rois des paysans*. Ils sont, en effet, *rois* par l'autorité et le crédit dont ils jouissent, par la bonté qu'ils témoignent aux ouvriers

de la terre, par les bienfaits qu'ils répandent autour d'eux. Et ce sont des rois qui n'ont pas à craindre de révolution. Les 100 000 paysans qui ont accepté leur patronage forment une garde d'honneur que le socialisme s'efforce en vain d'entamer.

Le clergé est en quelque sorte le trait d'union entre l'aristocratie et les paysans. Il appartient à ceux-ci par son origine, il se rapproche de celle-là par sa science, son éducation, son caractère sacerdotal. Il est tour à tour l'avocat et le censeur des uns et des autres, il est presque toujours l'ami écouté de tous. Dans ces conditions, il pouvait être un instrument précieux quand il s'est agi de la formation du *Bauernverein*. Le rôle joué par l'abbé Dasbach montre qu'il a été à la hauteur de sa mission. Si ces belles institutions agricoles ont réussi, le mérite en revient en grande partie au clergé paroissial.

L'activité sociale du clergé vis-à-vis des paysans ne s'est pas arrêtée à la création des *Bauernvereine*. Voyant que le grand mal provenait par-dessus tout du manque de crédit agricole, il s'est jeté hardiment dans une voie qui, de prime-abord, paraît étrangère à ses fonctions. Il s'est beaucoup occupé de la diffusion des *caisses populaires d'épargne et de prêt*.

En 1849, un philanthrope fondait à Flammersfeld, une petite localité de la province rhénane, la première caisse de prêt d'après un système qu'il avait imaginé lui-même. C'était le grain de sénevé qui a produit depuis lors le grand arbre des caisses Raiffeisen, — elles sont aujourd'hui au nombre de 1500 en Europe, et comptent environ 124 000 membres! — Bien que dans ces derniers temps de louables efforts aient été faits [1], on connaît encore trop peu cette admirable institution en France. Quand on parle des établissements populaires de crédit, le nom de Schultze-Delitzsch se présente seul à la mémoire. Dernièrement encore, un publiciste de la *Revue des Deux Mondes* n'a eu que quelques lignes, d'ailleurs inexactes, sur les caisses Raiffeisen. Pour s'expliquer ce silence, il suffit peut-être de rappeler que les catholiques et quelques protestants croyants sont les promoteurs de l'œuvre, tandis que Schultze-Delitzsch était un libéral, fanatique partisan du *Kulturkampf*. Je serais heureux de pouvoir réparer une injustice et de dissiper les préjugés courants en faisant connaître cette institution, dont le clergé catholique et protestant est partout la cheville ouvrière.

Schultze et Raiffeisen ont commencé leur œuvre à peu près en même temps, l'un à Delitzsch en Saxe, l'autre sur les bords du

[1] Je citerai ceux de MM. Claudio Jannet, Durant, le P. Ludovic de Besse et l'abbé Gapp.

Rhin. Les deux institutions sont basées sur la loi du 4 juillet 1868, possèdent par conséquent les droits d'une personne juridique; toutes deux peuvent être juridiquement représentées par leur comité de direction; dans les deux, tous les membres de l'association sont solidairement responsables des engagements sociaux. Mais là s'arrêtent les points de ressemblance.

Les *banques populaires* de Schultze (*Vorschusskasse* ou *Volksbanken*) ont pour but de faire des affaires de banque. Leur sphère d'action n'est pas circonscrite. Elles sont administrées par un comité-directeur, caissier, contrôleur, etc., qui *touchent presque tous de gros appointements* et des *dividendes*. Dans les petites banques, on emploie la tenue des livres en partie simple, dans les grandes la tenue des livres en partie double. Les crédits ne sont accordés que pour trois mois. Le titre de créance ordinaire est la lettre de change. La garantie se fait par hypothèques, cautions, dépôt de papiers de valeur. Le fonds de roulement provient des *actions* des sociétaires et, si elles ne suffisent pas, d'emprunts. Les profits sont partagés sous forme de dividendes; une très petite partie seulement est destinée au fonds de réserve. Ce capital est lui-même distribué entre les sociétaires en cas de dissolution de la soicété.

Tout autres sont les principes qui régissent les *caisses de prêt Darlehnskassen Vereine* de Raiffeisen. En vertu de leurs statuts, ces caisses cherchent avant tout à améliorer les conditions matérielles et morales de leurs membres. Ainsi que le dit M. l'abbé Jules Gapp, l'un des plus ardents avocats de cette institution, « le but des caisses Raiffeisen est de recevoir des épargnes et de les rendre utiles, utiles au prêteur sans doute, puisqu'il perçoit un modeste intérêt, utiles surtout à l'emprunteur qui, dans des conditions données, trouve facilement le crédit qui le préserve de l'usurier et par conséquent de la ruine ». Elles sont constituées par des groupes d'agriculteurs qui habitent la même paroisse ou tout au plus des paroisses très voisines. Une seule personne ne saurait être membre de deux caisses. « Le premier rouage de l'organisation de nos caisses, dit encore l'abbé Gäpp dans son excellent travail, c'est l'assemblée générale des membres. J'aurais pu dire : assemblée des actionnaires, vu que d'après la législation actuelle, les institutions de crédit ne peuvent exister qu'en revêtant la forme de sociétés par actions. Nos Sociétés remplissent les conditions de la loi en fixant au plus bas possible, à 2, 5 ou 10 francs le montant de l'action et en stipulant qu'aucun membre ne peut en posséder plus d'une. Seize membres suffisent pour constituer la Société. Pour devenir membre, il suffit de n'être pas absolument

pauvre, c'est-à-dire de posséder quelque chose en propre, une maison, quelques pièces de terre, etc. Il faut demeurer sur le territoire pour l'avantage duquel la Société est appelée à fonctionner. Ce territoire ne doit pas dépasser celui de la commune ou de la paroisse ou tout au plus celui des communes tout à fait voisines. Cette condition est absolument requise pour la sécurité des opérations. Le comité directif et le comité de surveillance doivent être complètement à même de connaître l'état de fortune de tous les membres. L'assemblée générale se réunit régulièrement deux fois par an. Tout ce qui concerne l'état général de la Société doit lui être soumis. C'est à l'assemblée générale de fixer le montant de la somme que la Société accepte à titre de prêt ou d'épargne, d'établir le taux tant de l'emprunt que du prêt, etc. Une fois la décision prise de constituer une caisse selon le système Raiffeisen, les futurs sociétaires se réunissent pour élire deux comités, un comité de direction et un comité de surveillance. Le comité de direction se compose de cinq membres, à savoir : du président, du vice-président et de trois assesseurs. Le président convoque les membres de ce comité aussi souvent que cela lui paraît nécessaire. Le comité décide dans les limites fixées par les statuts et par les votes de l'assemblée générale s'il y a lieu d'accorder à tel membre l'emprunt qu'il sollicite.

Le comité de surveillance se compose de neuf membres et quelquefois de douze. Il est élu par l'assemblée générale.

Il se réunit régulièrement à la fin de chaque trimestre pour examiner les actes du comité directif. Il est convoqué extraordinairement lorsqu'il s'agit de consentir un prêt supérieur à celui que le comité directif est autorisé à accorder. Les fonctions de ces comités sont honorifiques et gratuites. La *seule* fonction qui soit rétribuée, et encore est-il admis que cette rétribution doit rester au-dessous de la valeur des services rendus, est celle de caissier ou trésorier. Le caissier fournit une caution soit en argent, soit plutôt en la personne d'un garant solvable. La différence qui devra exister entre le taux du prêt et celui de l'emprunt sert à amasser un fonds de réserve. Ce fonds est *absolument inaliénable*. S'il devait atteindre une certaine hauteur, il pourrait être employé en partie à des travaux d'utilité publique. Jamais on ne songera à un partage. A la fin de chaque année, ou bien encore dans le courant de l'année, les comptes seront revus par un inspecteur (*revisor*) chargé de ce soin, soit par l'autorité publique, soit, ce qui vaut mieux, par l'association générale des caisses. »

Cet exposé succinct de l'organisation des caisses Raiffeisen montre leur supériorité incontestable sur les banques de Schultze-Delitzsch.

Le système Raiffeisen offre plus de garantie à ceux qui prêtent et à ceux qui empruntent, et en même temps ces derniers trouvent de l'argent à meilleur marché. Les fonctions étant toutes gratuites et les dividendes n'existant pas, les frais d'administration sont à peu près nuls et c'est autant de gagné pour les membres de l'association. A côté de ces avantages déjà considérables, la grande utilité des caisses Raiffeisen réside dans les sentiments moraux et religieux qu'elles supposent et qu'elles entretiennent. Le tout n'est pas de fournir du crédit aux paysans. Cette faveur peut même devenir dangereuse, car c'est une arme à deux tranchants. En ouvrant inconsidérément des crédits aux agriculteurs, on risque de les lancer dans des dépenses imprudentes et, loin de leur être utile, on prépare l'effondrement de leur fortune. Les banques Schultze-Delitzsch, comme toutes affaires d'argent, se soucient assez peu de cette éventualité. A l'instar de l'usurier, elles avancent de l'argent aussi longtemps qu'elles se sentent couvertes par de sérieuses garanties. Tant pis si le paysan en abuse! Raiffeisen, qui était un fervent chrétien [1], pensait que sans l'influence morale il est impossible de résoudre les problèmes sociaux. Le célèbre économiste allemand, Held, a reconnu la justesse de ce point de vue. « On peut très bien admettre, dit-il dans un de ses ouvrages, que sans l'intervention des forces morales du christianisme il est impossible de résoudre la question sociale. »

L'œuvre de Raiffeisen est éminemment moralisatrice et chrétienne. Elle repose sur la charité bien entendue. Les caisses de prêt veulent, non seulement empêcher le paysan de tomber entre les mains de l'usurier, elles s'efforcent en outre de cultiver en lui le sens de l'épargne, de l'habituer à régler ses dépenses sur ses recettes, etc. Avant de faire des avances, elles s'assurent du but pour lequel ces avances sont demandées. Tout prêt est refusé s'il doit servir à des dépenses improductives. On accorde de l'argent pour payer des dettes onéreuses, acheter des semences, des bestiaux, des engrais, des instruments aratoires dont l'utilité est certaine. Autant l'usurier pousse aux dépenses, autant la caisse de crédit cherche à les modérer, agissant en véritable père de famille.

« Une caisse de prêt et d'épargne, dit F.-W. Raiffeisen, doit former en quelque sorte une famille, une confrérie où les faibles sont soutenus et portés, où l'on n'attend pas que les membres aient péri les uns après les autres, mais où l'on recherche ceux qui ont besoin d'être aidés, où on les assiste amicalement, où on les

[1] Raiffeisen était protestant-croyant, tout à fait catholique par ses idées et par ses œuvres. Il est mort le 11 mars 1888 à 70 ans. Son fils, qui est à la tête de l'affaire, est un catholique très ardent.

préserve de la ruine, où tout se fait pour le bien de chacun et le bien de toute la communauté. On y travaille pour Dieu. »

Si tout paysan avait le courage ou la facilité de confier ainsi ses affaires à la sage direction d'une collectivité charitable, les 9/10 des ruines foncières seraient évités.

L'institution Raiffeisen n'est pas moins utile sous la forme de caisse d'épargne. « Les caisses populaires, dit l'abbé Gapp, facilitent l'épargne. La caisse est là à deux pas dans la commune même. Sans frais et sans formalités gênantes, on peut y porter son argent et le retirer presque du jour au lendemain. Pourquoi ne l'y porterait-on pas? Supposez que dans chaque village une caisse fonctionne, que de capitaux improductifs appelés à l'existence du fond des bourses où ils dorment? » J'ajouterai : que de gaspillages arrêtés à temps, que de misères étouffées dans leur germe! Le proverbe dit : l'occasion fait le larron. L'occasion fait aussi le paysan économe, soucieux de ses vrais intérêts! Les caisses Raiffeisen rendent, à ce point de vue, d'excellents services à l'agricultu e.

Une fois organisée, chacune de ces caisses peut offrir tous les avantages des grands *Bauernvereine* dont il a été question plus haut [1]. Il est facile d'en faire le centre des institutions sociales les plus diverses, d'y rattacher par exemple un tribunal d'arbitrage. Les assurances contre l'incendie, contre la mortalité des bêtes, contre la grêle, se greffent sans difficulté sur la *Darlehnskasse*, et les compagnies d'assurances leur ont offert partout des réductions très sensibles sur les primes.

Ces avantages ont décuplé pour ainsi dire depuis qu'on a fondé (30 septembre 1876), à Neuwied, une *Caisse centrale pour l'Allemagne* (*Landwirthschaft-central-Darlehnskasse*). Les caisses locales peuvent être exposées à deux inconvénients opposés : les unes souffrent de pénurie, les autres de pléthore d'argent. C'est pour arriver à leur secours que M. Raiffeisen a établi une *caisse centrale* qui se charge de faire valoir l'argent des sociétés riches et de fournir les fonds nécessaires à celles qui ne se suffisent pas. La *Caisse centrale* est constituée sous forme de société par actions et possède à peu près la même organisation que les caisses locales. Chacune de ces dernières y participe pour un nombre d'actions restreint. L'action est de 1250 francs dont 1/10 seulement est versé. La *Central-Darlehnskasse* avait à la fin

[1] Je n'ai pas besoin d'ajouter que les établissements de crédit populaire des *Bauernvereine* sont indépendants des caisses Raiffeisen. Ce sont deux œuvres très distinctes, poursuivant le même but avec des moyens plus ou moins divers.

de l'année 1890 un fonds de réserve de 130 000 francs. Son utilité est si incontestable que le chiffre de ses affaires a augmenté d'année en année. En 1887, les entrées et les sorties étaient à peu près de 5 millions de francs. Deux ans plus tard, en 1889, elles étaient montées au double (entrées : 4 808 478 francs, sorties : 4 780 355 francs). Le compte-rendu pour l'année 1890, publié le 7 juillet 1891, indique un nouveau progrès. Le chiffre des affaires était, dans le courant de l'année dernière, de 12 392 225 fr. La confiance des caisses locales a augmenté dans la même proportion. En 1888, il n'y en avait encore que 183 qui fussent affiliées à la caisse centrale de Neuwied. En 1889, ce nombre s'est élevé à 290. A la fin de l'année 1890, il y en avait 484 dans le *Verband*. Tout porte à croire que peu à peu toutes se décideront à profiter des avantages que leur offre la Caisse centrale.

A côté de la Caisse centrale, Raiffeisen a établi une *direction centrale*, — *Generalanwaltschaft Verband*, — une association générale de toutes les caisses. On peut appartenir à celle-ci sans faire partie de la *Caisse centrale*, et de fait il y a plus de sociétés Raiffeisen dans le *Generalanwaltschaft Verband* que dans la *Central-Darlehnskasse*. En 1886, le nombre des caisses agrégées à la direction centrale de Neuwied était de 312; en 1887, de 359; en 1888, de 423; en 1889, de 684. Aujourd'hui ce nombre est de 855 [1], comme le proclamait M. Raiffeisen à l'assemblée générale tenue à Erfurt, le 7 juillet 1891. Une vive impulsion est donc donnée à l'œuvre, et on compte que l'année prochaine plus de 1000 caisses appartiendront à l'Association générale de Neuwied. Le nombre des caisses indépendantes, — *Wilden*, — tend à diminuer chaque année. Ce succès est naturel. En se soumettant au contrôle de l'*Anwaltschaft*, les caisses Raiffeisen jouissent de privilèges exceptionnels. Je ne citerai qu'un seul exemple. La direction générale se charge de procurer aux associations locales, — par l'intermédiaire des associations régionales quand elles existent, — les engrais chimiques à prix très réduits. On sait que les scories Thomas jouent un grand rôle dans l'amélioration des terres. Le prix actuel de cet engrais est de 125 francs. Or, en vertu de contrats passés avec les fabricants, la direction de Neuwied obtient et livre à ses clients cette même matière à raison de 43 fr. 75. A la vue de ces bénéfices énormes qui peuvent être réalisés, les caisses locales n'ont plus hésité à entrer dans l'association et à acheter les engrais chimiques par son entremise. En 1896, la

[1] D'après des renseignements que l'on m'a envoyés de Neuwied, les 855 caisses Raiffeisen ont un fonds de roulement d'environ 50 millions de francs.

direction de Neuwied a procuré aux caisses affiliées 63 294 quintaux d'engrais; en 1887, 145 420; en 1888, 339 452; en 1889, 914 622; enfin, 1890, 1 166 202. Cette progression rend superflue toute explication.

Quoique Raiffeisen se soit maintenu sur le terrain du christianisme *sans distinction de confessions*, le clergé catholique a fait partout de louables efforts pour établir ces caisses de prêt et d'épargne. Dans bien des endroits, le curé ou le vicaire appartient au comité directif et plus souvent au comité de surveillance. Tel prêtre, comme le curé bavarois Kaiser [1], est président du syndicat régional des caisses Raiffeisen de Schwaben-Neubourg. — L'influence du clergé est partout très efficace. En Alsace, il a fondé en peu d'années 104 caisses Raiffeisen avec plus de 10 000 membres, une trentaine rien que pendant l'année 1890. Un simple vicaire, M. l'abbé Muller de Duttlenheim, en a déjà établi à lui seul 5 ou 6 qui sont florissantes. M. l'abbé Muller prend souvent la parole dans les réunions annuelles de la Société, et récemment encore il a figuré parmi les orateurs du congrès d'Erfurt. Je pourrais citer d'autres prêtres alsaciens non moins zélés pour l'œuvre. M. l'abbé Gapp, M. l'abbé Holder, M. l'abbé Kohler, d'autres encore travaillent énergiquement à la diffusion des caisses Raiffeisen par leurs écrits, leurs discours, leurs démarches personnelles. Ils considèrent cet apostolat comme faisant partie de leur ministère pastoral, et avec raison. Les caisses Raiffeisen, c'est l'amour du prochain et surtout l'amour du paysan sous sa forme la plus moderne et la plus appropriée aux conditions actuelles.

II

LE CLERGÉ ET LES ARTISANS

Dans la hiérarchie ouvrière, nous rencontrons au-dessous du paysan et au-dessus de l'ouvrier *industriel* une classe de travailleurs qui a joué un rôle considérable au moyen âge : ce sont les artisans! A cette époque, le corps des arts et métiers formait un édifice admirable qui abritait une population nombreuse et où chacun occupait une place en rapport avec ses aptitudes et ses mérites. Le jeune homme qui voulait apprendre un métier n'était pas abandonné au hasard des circonstances. Il était aussitôt introduit dans une association qui le prenait, pour ainsi dire, sous ses ailes maternelles et le préservait des misères matérielles et morales dont sa jeunesse imprévoyante était menacée! Sorti de sa famille,

[1] A la réunion de Strasbourg, en 1888, l'abbé Kaiser a prononcé l'oraison funèbre de Raiffeisen, qui est mort dans le protestantisme.

il entrait dans la famille de son patron et celui-ci lui assurait, avec le salaire dû à son travail, le vivre et le couvert. Lorsqu'il quittait son pays pour se rendre dans une autre ville, la corporation dont il faisait partie le recevait comme l'un des siens! A l'hôtellerie de la corporation, il trouvait un bon gîte en attendant qu'il pût entrer chez un autre patron, et la grande fraternité catholique lui donnait un frère dans chacun de ses compagnons.

Toute cette organisation merveilleuse a disparu. Notre société pulvérisée n'a plus de place pour les corporations. Elle ne connaît que les atomes humains. Chaque individu soutient comme il peut la lutte pour l'existence, et la grande loi de la sélection élimine et anéantit moralement, et trop souvent matériellement, ceux qui ne sont pas assez forts pour résister. L'artisan ainsi isolé est peut-être plus exposé aux séductions du socialisme que l'ouvrier des usines lui-même. Ce dernier vit, du moins fréquemment, auprès de sa famille. L'influence, soit du foyer paternel, soit du sol natal, peut contrebalancer l'action des agitations révolutionnaires. Pour l'artisan, il est presque toujours complètement déraciné. Il ne loge plus chez le patron comme autrefois; il n'a plus l'hôtellerie avec son atmosphère familiale. La maison de pension mal famée, le bouge, le contre-maître libre-penseur au lieu du père de famille chrétien, la mauvaise camaraderie, voilà ce que la civilisation moderne lui offre partout où il arrive. C'est miracle si, dans ces conditions, il conserve au fond de sa conscience quelques faibles restes de son éducation chrétienne. Il sera le jouet du premier séducteur venu. De fait, dans les grandes villes d'Allemagne, les plus mauvais éléments du socialisme se recrutent parmi les artisans.

Que ce soit là un danger pour un pays, personne ne le contestera. D'autant plus que, d'après la statistique professionnelle de 1882, cinq à six millions d'Allemands vivent encore du métier! Les économistes et les hommes politiques s'en sont préoccupés à juste titre. Ils ont cherché des palliatifs; ils ont écrit de beaux ouvrages pour montrer l'excellence du métier et la nécessité de le réorganiser. Hélas! les paroles seules sont stériles. Les tirades les plus émouvantes sont incapables de résoudre un problème social, il faut des actes. Lorsque les apôtres sont allés à la conquête du monde, ils ont agi plus qu'ils n'ont parlé. Dans les contrées qu'ils traversaient, ils guérissaient les malades, soulageaient les misères, remettaient les péchés et ouvraient les portes du ciel! Ils ont triomphé par la charité! La charité active est encore de nos jours l'unique salut de l'humanité! Les beaux parleurs ont détruit la société chrétienne! Ce seront des apôtres et des apôtres seuls qui nous sauveront du socialisme.

C'est un prêtre catholique, un apôtre par conséquent, qui, en Allemagne, a fait plus pour les artisans que tous les législateurs et tous les économistes ensemble!

Si vous visitez à Cologne la magnifique église des Frères Mineurs, vous trouverez au chœur devant l'autel de Saint-Joseph une pierre tombale sur laquelle sont gravés ces mots : « Ici repose Adolphe Kolping, il vous demande l'aumône de vos prières! » Agenouillez-vous, ce tombeau renferme la dépouille mortelle d'un des hommes les plus admirables de ce siècle. Il y a deux ans, au mois d'août 1889, je me trouvais dans cette église, absorbé dans la contemplation d'un superbe autel à retable. Pendant que j'admirais cette œuvre d'art, je vis entrer cinq ou six étrangers conduits par un autre jeune homme. Je n'eus pas de peine à reconnaître ce que les Allemands appellent des *Gesellen*, des *compagnons*, c'est-à-dire des artisans faisant leur tour d'Allemagne. Ils se prosternèrent pieusement sur la tombe de l'abbé Adolphe Kolping, et je vis des larmes dans leurs yeux. Des enfants, venus de loin, peut-être, payaient à un père vénéré le tribut de leur tendresse filiale!

Kolping est le créateur des *Gesellenvereine*, des associations de compagnons, et des centaines de mille artisans ont déjà goûté les bienfaits de son institution depuis quarante ans qu'elle existe. Cette œuvre mérite qu'on s'y arrête; car si elle se répandait partout, elle défendrait des millions d'ouvriers du métier contre les entraînements révolutionnaires. Elle résoudrait en partie cette terrible question sociale, dont le spectre toujours grandissant trouble tous ceux qui sont assis commodément au banquet de la vie.

Kolping a commencé par être artisan lui-même. Il est né le 8 décembre 1813, à Kerpen, dans les environs de Cologne. Ses parents, de pauvres laboureurs, étaient d'excellents chrétiens, restés profondément attachés à leur foi, malgré l'esprit d'impiété qui passait sur les pays rhénans à la suite des armées françaises. Adolphe, le cadet de la famille, était d'une constitution si faible qu'on ne pouvait songer à en faire un paysan. Il aimait l'étude, et sous la direction d'un zélé et pieux instituteur, il fit de rapides progrès à l'école paroissiale. Son désir le plus ardent était d'appartenir un jour à la classe des lettrés et, bientôt, la piété aidant, il sentit naître et croître en lui la vocation sacerdotale. Il en parla à son curé. Malheureusement la pauvreté de ses parents mit obstacle à la réalisation de son dessein. Il ne se trouva personne qui pût ou voulût se charger des frais de son éducation. Dès lors, il fallut descendre du Thabor où il aurait désiré ériger une tente et

demander un gagne-pain à un métier quelconque. Il se décida pour l'échoppe du cordonnier. On le mit d'abord chez un cordonnier à Kerpen même. Plus tard, lorsqu'il eut fait ses preuves, il alla travailler dans plusieurs villes rhénanes et entre autres à Cologne.

C'était un singulier *compagnon* qu'Adolphe Kolping! Non pas qu'il fût moins à son affaire que les autres ouvriers qui peinaient autour de lui : mais il se distinguait entre tous par des qualités et des vertus inconnues dans le monde des jeunes cordonniers. Ceux-ci étaient bruyants, évaltonnés, mauvaises langues. Kolping était calme, paisible, modeste, ne s'occupant que de son devoir et épargnant le prochain. Dans son entourage on était souvent dissolu et lui restait pur comme une vierge. Il était une énigme et un objet de risée pour tous ses voisins. La surprise de cette jeunesse pervertie fut surtout grande quand ils s'aperçurent que Kolping se plongeait dans les livres aussitôt qu'il quittait ses outils. Et quels livres! Ils en découvrirent plusieurs dont les mots voire même les lettres leur étaient un mystère. On plaisanta le savant cordonnier. Pourquoi sa science ne s'arrêtait-elle pas aux récits des quatre fils Aymon? Que prétendait-il donc? Ses souliers en valaient-ils davantage? Kolping les laissa dire, et un beau matin il ne reparut plus à la boutique. Bien plus, ses compagnons stupéfaits le virent prendre le chemin du gymnase. Un collégien de vingt-quatre ans et n'ayant fait que des souliers jusqu'alors, quel inépuisable thème à railleries!

Le jeune homme ne s'en offusqua point. Il conserva au fond de son cœur tout ce qu'il avait vu, entendu et souffert, et marcha le front haut vers le but que lui indiquait la Providence. Il se prépara au sacerdoce! L'abbé Wollersheim, curé de Mœderath, lui avait enseigné les éléments de la langue latine. Grâce à ces études préliminaires, il put entrer en quatrième dans un collège de Cologne (*Gymnasium Marzellen*). Il était sur la voie, il n'avait plus qu'à y persévérer. Il persévéra malgré tous les obstacles, tels que la maladie, la pauvreté, les privations, et au bout de trois ans et demi il eut achevé ses classes. Il avait vingt-huit ans lorsqu'en 1841 il put commencer ses études théologiques. Quoiqu'il eût dépassé sensiblement l'âge où le futur prêtre s'initie à la science divine, il n'avait pas perdu son temps. Les épreuves avaient trempé son caractère, et, chemin faisant, il avait acquis une expérience qui lui permit de réaliser de grandes choses. Sans l'échoppe du savetier, il est probable qu'Adolphe Kolping n'aurait jamais fondé les *Gesellenvereine*. De même l'abbé Kneipp ne serait jamais devenu l'illustre médecin qu'il est, s'il avait pu

faire régulièrement ses études. Tant il est vrai que Dieu sait tirer le bien du mal apparent et faire des obstacles même des leviers d'une puissance incalculable!

Kolping aurait pu suivre le cours de théologie à l'université diocésaine de Bonn. Mais à cette époque la jeune université de Munich jetait un très vif éclat, et il préféra se diriger vers la capitale de la Bavière. Le grand J. Gœrres vivait encore. Dœllinger était dans toute la force de l'âge et du talent, et, à côté de ces deux étoiles de première grandeur, l'université de Munich comptait une pléiade de professeurs dont le prestige s'étendait au loin. Il suffit de citer Haneberg, devenu plus tard évêque de Spire; Windischmann, Philipps, etc. La jeunesse studieuse affluait à Munich. Kolping céda au courant, et alla s'asseoir au pied de la chaire de ces maîtres éminents. Il resta deux ans en Bavière, fit ensuite sa troisième année de théologie à Bonn, et en 1844 il entra au grand séminaire de Cologne pour se préparer à la prêtrise; au mois d'août 1845, l'archevêque l'ordonna prêtre, et quelques jours après il l'envoya comme vicaire à Elberfeld, ville de la province rhénane; Kolping avait trente-deux ans.

Les pays rhénans qui sont catholiques comptent trois ou quatre villes où les protestants sont en majorité. Elberfeld est de ce nombre. Dans ces milieux hétérodoxes l'existence des communautés catholiques est très difficile; elles ont à lutter contre de nombreux ennemis, à résister aux séductions les plus perfides, à éviter des pièges habilement tendus et plus habilement dissimulés. Mais, d'autre part, ces difficultés même peuvent devenir un énergique stimulant lorsque des prêtres zélés savent en tirer parti. C'est ce qui eut lieu à Elberfeld au temps où l'abbé Kolping y vint commencer son apostolat. Le clergé, secondé par un excellent instituteur, avait réuni un certain nombre d'apprentis et créé avec ces éléments un cercle de jeunes gens. Le nouveau vicaire d'Elberfeld s'intéressa aussitôt à cette œuvre. Ces apprentis, ces compagnons, c'était ses camarades d'hier; il connaissait à fond leurs besoins et leurs misères, et il était d'autant plus porté à leur venir en aide. Il s'en occupa si bien qu'il ne tarda pas à devenir président du cercle, auquel il donna le nom de *Gesellenverein*. Que voulait-il avec cette institution? Quel en était le but, l'organisation? L'abbé Kolping se chargea de l'expliquer au public dans un charmant petit livre qui a pour titre : *Le cercle des compagnons* (der Gesellenverein), et qui parut à Cologne en 1849. L'épigraphe qu'il plaça en tête de sa brochure est l'épigraphe de sa vie même : « La charité active guérit toutes les blessures, les paroles seules ne font qu'augmenter la douleur. » C'est pour s'être bien pénétré de cette

pensée qu'il est devenu le père et le bienfaiteur de centaines de mille ouvriers.

La Providence permit bientôt à l'abbé Kolping de transporter son activité sur un théâtre plus vaste. Il fut appelé en qualité de vicaire à la cathédrale de Cologne. Quel plus beau rêve que de créer un *Gesellenverein* dans la ville où lui-même avait été compagnon pendant de longues années! Au souvenir des vices et des souffrances dont il avait été le témoin attristé, il se sentit ému jusqu'aux larmes. Il résolut de remédier à cette situation douloureuse en ouvrant immédiatement un *hospice* pour les artisans. La jeunesse répondit à son appel et plusieurs centaines de compagnons vinrent se placer sous sa direction et profiter de ses bienfaits.

Pour bien faire comprendre la nature de ces bienfaits, il est nécessaire d'expliquer en quelques mots en quoi consiste le *Gesellenverein*. Le *Gesellenverein* se propose de réunir les jeunes artisans dans une vaste association qui leur offre tous les avantages de la famille chrétienne. L'isolement et les mauvais camarades sont les deux principaux ennemis du jeune homme. Les *Gesellenverein* le mettent à l'abri de ce danger; ils exigent de lui une vie irréprochable, et en retour ils lui procurent une société agréable, des jeux, des amusements honnêtes, des cours instructifs, une sage direction, et, dans beaucoup de cas, le logement et la pension à bon marché.

Qui veut faire parti d'un *Gesellenverein* doit être et rester un ouvrier foncièrement chrétien. « Un membre du *Verein*, disent les statuts, sera un bon chrétien, et par conséquent remplira fidèlement et consciencieusement ses devoirs religieux..... Tu dois confesser courageusement la foi et suivre ses préceptes. Tu as besoin de la religion dans la vie et à la mort. Il faut plus de courage pour être un bon chrétien que pour être un mauvais chrétien. Sanctifie les dimanches et les jours de fête, ainsi le veut la loi divine. La meilleure profession de foi est une vie conforme aux préceptes du Décalogue. Assiste avec régularité aux offices du *Verein* pour t'édifier toi-même et donner le bon exemple à tes frères. L'auberge te procure des clients qui t'aideront à dépenser ton argent et nullement à en gagner... Le *Verein* sera considéré comme une seule famille; chaque membre a le devoir de sauvegarder l'honneur et le bien général de la communauté. »

Pendant la journée, l'ouvrier travaille dans la boutique de son patron; le soir venu il éprouve le besoin de se délasser, c'est là que les mauvaises occasions l'attendent. Les membres du *Verein* ont soin de se réunir dans leur local, où ils trouvent les meilleures distractions, toutes sortes de jeux, excepté le jeu de cartes qui est

absolument interdit. Ceux qui veulent lire ont à leur disposition un cabinet de lecture; les studieux peuvent assister à des cours de comptabilité et de dessin qui leur sont donnés gratuitement. Le cercle a ses fêtes, où les membres les plus habiles s'essaient dans les exercices dramatiques. On étudie les rôles durant ces longues soirées, que d'autres passent à perdre leur âme et à ruiner leur santé. Le dimanche est spécialement consacré à la vie du *Verein*. Pour l'ouvrier abandonné à lui-même, le jour du Seigneur est trop souvent le jour de perdition. Les membres du *Gesellenverein*, au contraire, en profitent pour se sanctifier, se délasser, se reposer. Tandis que les autres se réveillent le lundi avec des remords qui les troublent ou des malaises qui les empêchent de reprendre le travail, eux se sentent frais et dispos et se remettent à l'œuvre avec une nouvelle ardeur : ce sont des ouvriers modèles.

Tels sont quelques-uns des avantages que les compagnons trouvent dans l'institution de l'abbé Kolping. Ils furent dignement appréciés par la bourgeoisie comme par les ouvriers de Cologne, et de là la sympathie et la faveur que le *Gesellenverein* rencontra dans toute la ville. Au bout de peu de temps, la reconnaissance publique vint au secours du vaillant prêtre et le mit à même d'acquérir une demeure, un *heim*, où les compagnons fussent absolument chez eux. Il avait provoqué les souscriptions par une brochure intitulée : *Für ein Gesellenhospitium* (1852).

L'abbé Kolping avait soigné pour les *Gesellen* de Cologne. Rien de mieux. Mais les compagnons voyagent et ceux qui quittaient Cologne pour une autre ville éprouvaient d'autant plus douloureusement les ennuis et les périls de la solitude. Ne pouvait-on pas faire ailleurs ce qui existait à Cologne et établir dans chaque ville un de ces foyers où les intérêts matériels et moraux des artisans pussent être sauvegardés? Cette idée germa tout naturellement dans l'esprit des amis de l'ouvrier. De vastes horizons s'ouvraient devant l'âme charitable d'Adolphe Kolping. Il allait devenir le *père* de tous les compagnons d'Allemagne. Un *Gesellenverein* fut fondé à Düsseldorf, en 1849. C'est aujourd'hui l'un des mieux organisés. Je l'ai visité il y a deux ans (1889); il possède deux maisons, l'une pour les compagnons fixés en ville, l'autre pour ceux qui sont simplement de passage. Un peu plus tard, d'autres s'ouvrirent à Aix-la-Chapelle (1851), à Essen (1852), à Crefeld (1852), à Düren (1853), dans toutes les grandes villes rhénanes. Quatre ans après la fondation de celui de Cologne, c'est-à-dire en 1853, il y en eut déjà près de 300. L'abbé Kolping s'était donné tout entier à son œuvre. Il parcourait l'Allemagne soit pour créer de nouvelles maisons, soit pour organiser ou réformer celles que

l'on avait déjà fondées sous son impulsion. Sa parole enflammée suscitait partout des miracles de charité et de dévouement. Le *père des compagnons*, comme on l'appelait familièrement, était connu dans tous les pays germaniques. A Berlin, il dut exposer le mécanisme de son institut devant une assemblée de princes et de hauts fonctionnaires. A Vienne, la famille impériale voulut voir et entendre l'apôtre infatigable des *Gesellen*.

Kolping usa de son crédit et de la bienveillance dont il était l'objet pour donner une expansion toujours plus grande à son œuvre. Plusieurs centaines de maisons étaient créées sur les différents points de l'Allemagne et de l'Autriche. Il restait un dernier problème à résoudre. Ces diverses maisons, il fallait les relier entre elles par un lien étroit et faire de tous les *Gesellenvereine* une famille unique. L'abbé Kolping eut le bonheur de réaliser cette idée grandiose. En 1864, les présidents de tous les *Gesellenvereine* se réunirent à Wurzbourg afin de tenir leur congrès annuel. A cette occasion, on mit la dernière main à l'organisation de l'union de tous les *Vereine*. Il y avait des cadres tout trouvés : les cadres diocésains. Kolping eut la sagesse de ne pas chercher autre chose et il organisa l'œuvre hiérarchiquement. A la tête de chaque *Verein* individuel est placé un président ecclésiastique élu par le bureau et approuvé par l'évêque du diocèse. Ce prêtre, choisi d'ordinaire parmi le clergé paroissial de la localité, a la direction suprême du *Verein*. Il est le père de cette famille d'adoption, et comme tel, chargé de ses intérêts spirituels et matériels. Les différents cercles d'un diocèse sont à leur tour placés sous la direction du président *diocésain* dont l'importance varie évidemment avec le nombre des *Verein*. Le diocèse de Breslau, par exemple, compte 109 *Gesellenvereine* et a pour *præses* l'abbé Laska. Celui de Kulm n'en a que quatre et a pour président l'abbé Sawiéky. Il est clair que l'importance de ce dernier est moindre que celle de l'abbé Laska.

Chaque pays possède, de son côté, un président *central* qui est en rapport avec les divers présidents diocésains. Ainsi la Prusse, la Saxe, la Bavière, l'Autriche-Hongrie, la Suisse, la Hollande, la Belgique, ont chacun un président central. La Hongrie a de plus un *Landespræses*. Enfin, au-dessus de tous, au sommet de la hiérarchie, se trouve le président *général*, qui a son siège à Cologne. L'impulsion donnée en haut passe rapidement à travers toute l'association, et l'unité de direction assure à l'œuvre une vitalité et une fécondité qu'elle n'aurait pas sans cette organisation ecclésiastique.

Dans une famille, tous les enfants ont droit à l'affection du père. Par suite du lien qui existe entre tous les *Gesellenvereine*, les compagnons retrouvent un foyer dans toutes les villes où l'œuvre

existe. Les avantages précieux de l'ancienne corporation sont rétablis, mais appropriés aux conditions de la société moderne. On n'exagère pas en disant qu'il y a là le germe d'une véritable révolution dans l'existence des compagnons. Vous souvenez-vous d'avoir rencontré sur les grandes routes d'Allemagne le légendaire *Handwerksbursche* (artisan), avec le sac au dos et le visage assombri par la fatigue et peut-être les privations? Il entre en ville en traînant la jambe, et comme il est sans argent, ce qui lui arrive quelquefois, il est obligé de chercher péniblement un gîte qui ne coûte rien. Que de refus à essuyer! que de pleurs à avaler! Souvent il est obligé de demander un asile à la police, si la saison ne lui permet pas de coucher à la belle étoile.

Les membres des *Gesellenvereine* n'ont pas à craindre le même sort. Ils sont munis de leur livret de voyage (*Wanderbüchlein*) qui leur indique méthodiquement les endroits possédant un *Gesellenverein* avec l'adresse de l'hospice et le nom du président. Ils s'arrangent de façon à arriver, la nuit tombante, dans une ville où le *Verein* existe. Là ils se présentent au président; s'ils se déclarent prêts à accepter le travail qu'on pourrait leur trouver, ils sont logés gratuitement, et le lendemain on leur sert gratuitement à déjeuner. Dans le cas où on ne leur trouve pas d'occupation, ils reprennent leur marche (pour ceux qui arrivent samedi soir l'hospitalité dure jusqu'au lundi matin), sauf à retrouver le même accueil fraternel la nuit suivante dans une autre localité. Ceux qui ont obtenu du travail appartiennent de suite à la famille des *Gesellenvereine* et jouissent de tous les privilèges des compagnons du lieu. Il est facile de voir par ces indications quels services les *Gesellenvereine* rendent aux pauvres ouvriers. Aussi les présidents ont-ils le droit d'être assez sévères dans l'admission des membres du *Verein*. Nous avons déjà parlé des qualités morales et religieuses qu'on exige des compagnons. Les statuts de l'association demandent, en outre, qu'ils remplissent des conditions d'un autre ordre. D'abord on n'admet que des ouvriers célibataires. Quand ils se présentent, ils doivent être âgés au moins de dix-sept ans et n'avoir pas dépassé la vingt-septième année. Cette limite d'âge est dictée par une haute sagesse. Les adolescents imberbes ne sauraient figurer dans une réunion d'hommes faits, et aux approches de la trentaine il est difficile de corriger les défauts et les vices qu'un ouvrier a pu contracter.

Les *Gesellenvereine* de l'abbé Kolping sont surtout calculés pour des ouvriers catholiques. Cependant le comité directif peut recevoir, par exception, des protestants. Bebel, le fameux chef socialiste, a raconté lui-même dans une lettre devenue publique que

dans son jeune âge il avait appartenu à un *Gesellenverein* et il a rendu témoignage à l'esprit de tolérance et de charité qui régnait dans ce milieu.

Les membres du comité sont nécessairement catholiques.

Le compagnon qui désire être agrégé à un *Verein* est soumis à un *noviciat* de trois mois. Avant de l'adopter définitivement, le président se réserve ainsi d'étudier son caractère et ses mœurs. Si l'ouvrier sort victorieux de l'épreuve, il est inscrit sur le registre de l'association, reçoit sa carte de membre actif et acquiert aussitôt tous les droits des anciens.

Les jeunes gens se relâchent facilement. Un sage règlement prévoit tout, même le cas d'exclusion. Le président avertit avec bonté ceux de ses fils qui trébuchent ou qui se laissent aller sur une mauvaise pente. Si cette admonestation paternelle ne suffit pas, il en vient aux menaces. Un membre qui ne remplit plus ses devoirs religieux ou n'assiste pas régulièrement aux réunions du soir et à celles du dimanche est un danger et un sujet de scandale pour les autres. Il faut donc qu'il se convertisse ou qu'il soit exclu de l'association. Le comité, et dans certains cas le président tout seul, ont le droit de prononcer ces exclusions.

Le *Gesellenverein* étant une famille, tous les compagnons sont frères. Partant ils se doivent aide et protection. Les occasions de s'entr'aider sont fréquentes; un bon conseil, un avertissement charitable, un encouragement affectueux, suffisent quelquefois pour sauver un jeune homme du vice ou du désespoir. Le *Verein* est, en quelque sorte, une école d'édification mutuelle. Donner le bon exemple est la meilleure des leçons morales. Celui qui suit assidûment les exercices religieux du dimanche, qui évite toute conversation dangereuse, qui assiste avec exactitude aux réunions, ne peut manquer d'avoir une action salutaire sur les autres compagnons. Il y a une contagion du bien comme il y a la contagion du mal. Il faut opposer l'une à l'autre.

Kolping a condensé ses enseignements en quelques pages admirables, qu'on voudrait faire méditer à tous ceux qui ont à conduire des ouvriers.

Au temps des corporations, les voyages étaient prescrits aux compagnons : c'était pour eux un moyen de perfectionnement. En Allemagne, ils se déplacent beaucoup encore de nos jours : les uns par goût, les autres par nécessité. Kolping, qui connaissait les dangers de ces pérégrinations, leur fait les plus sages recommandations : « L'ouvrier, dit-il, qui veut faire son tour, doit avoir de bons principes et un caractère solide, sans quoi il fera bientôt naufrage. La lâcheté perd la plupart des jeunes gens.

En voyage, il faut être poli envers tout le monde, modeste, prudent, éviter toute société équivoque. Autant que possible, le compagnon ne se mettra en voyage que quand il aura quelques fonds de réserve. Partout où il arrivera, il s'adressera d'abord au *Gesellenverein*, s'il y en a un, sinon il tâchera de loger dans une auberge convenable. Il se gardera soigneusement de mendier en route sans une nécessité absolue. Le compagnon qui agira contre cet article du règlement sera repris avec sévérité et pourra même être exclu. »

S'il a l'occasion de demander l'hospitalité à un *Gesellenverein*, il se présentera à ses frères avec ce salut : « Que Dieu bénisse le métier honnête! » Les frères répondront : « Que Dieu le bénisse! » Je ne connais rien de plus touchant que cette manière de s'aborder.

En même temps qu'il inculquait ces principes à sa famille ouvrière, l'abbé Kolping les faisait connaître aux profanes par les brochures qu'il publiait et les journaux qu'il rédigeait. Il a déjà été question de quelques-uns de ses écrits de circonstance. Depuis son retour à Cologne, en 1849, il était rédacteur du *Rheinische Kirchenblatt* et du supplément littéraire *Feierabend*. En 1853, son œuvre avait pris de tels développements qu'il crut devoir lui donner un organe spécial. Il fonda les *Rheinische Volksblætter*, qu'il rédigea jusqu'à la fin de sa vie et qui subsistent encore actuellement. Il était écrivain populaire dans la belle acception du mot. Il avait trouvé le ton qui convient au peuple, et son journal gagna dès la première année plus de 6000 lecteurs.

Là ne s'arrêta point l'activité littéraire de Kolping. Dès l'année 1848, il fit paraître un *almanach* qui eut une très grande vogue. L'almanach a toujours été un hôte chéri des familles allemandes. Celui de Kolping sut gagner de nombreux amis parmi les ouvriers et les artisans. Les récits qu'il y a insérés ont tant d'intérêt qu'on n'a pas hésité à les rééditer et à les réunir en volumes. En Allemagne, de grands écrivains catholiques n'ont pas cru se ravaler en rédigeant des almanachs. Il suffit de citer Alban Stolz, dont les *Kalender für Zeit und Ewigkeit* ont également reçu les honneurs de la réimpression.

Tant de travaux et tant de fatigues devaient affaiblir la santé de Kolping. Il avait abusé de sa force, et un mal implacable le conduisit prématurément au tombeau. Il mourut le 4 décembre 1865, à peine âgé de cinquante-deux ans. Vie trop courte, hélas! mais qu'elle était admirablement remplie! On peut lui appliquer en toutes lettres ce mot du Livre de la Sagesse : « *Consummatus in brevi, explevit tempora multa.* » Kolping n'est devenu prêtre qu'à l'âge de trente-deux ans. Dans une carrière si peu longue il parvint à réaliser une des œuvres les plus fécondes dont puisse s'honorer notre temps.

A sa mort elle compta plus de 400 *Gesellenvereine* répandus à travers l'Europe et surtout dans les pays germaniques. Une grande fraternité ouvrière existait; les parents chrétiens qui étaient obligés d'envoyer leurs enfants au loin étaient rassurés à la pensée qu'ils trouveraient partout la famille de l'abbé Kolping. Les patrons voyaient avec plaisir cette pépinière d'ouvriers honnêtes auxquels la confiance n'avait pas à être marchandée. Aux yeux du gouvernement, les *Gesellenvereine* étaient une digue puissante contre le vagabondage et ses suites funestes. Il n'y avait partout qu'une voix pour exalter l'entreprise de l'ex-cordonnier dont Dieu s'était servi pour accomplir de si grandes choses. Pie IX loua les *Gesellenvereine* dans plusieurs brefs et accorda à Kolping la dignité de camérier secret. En 1856, le roi Maximilien II visita le *Gesellenverein* de Munich. En 1863, l'empereur François-Joseph fit le même honneur à celui de Vienne. En 1866, un ordre du cabinet du roi Guillaume permit que l'humble artisan d'autrefois fût enterré dans l'église où il avait désiré dormir le dernier sommeil.

Kolping pouvait mourir content! Il avait doté l'Église et la société d'une institution durable dont le remercieront encore les générations futures.

Sa disparition ne change rien au fonctionnement des *Gesellenvereine*. Il fut remplacé comme président général par un de ses meilleurs collaborateurs, par M. l'abbé Schæffer, qui était alors président diocésain de Trèves. Mgr Schæffer, qui occupe encore aujourd'hui son poste d'honneur, avait hérité du talent d'organisation et du zèle apostolique qui faisait la force de Kolping. Il eut à traverser des temps très difficiles. Les auteurs du *Kulturkampf* en voulaient à toutes les institutions catholiques et les *Gesellenvereine* ne devaient pas échapper aux chicanes d'une bureaucratie persécutrice. A la suite de l'attentat contre Bismarck, le gouvernement ferma le *Gesellenverein* de Berlin, et les autres furent placés sous la surveillance de la police. Le nouveau président général manœuvra avec beaucoup d'habileté à travers tous ces écueils. Les difficultés locales qui surgirent çà et là furent surmontées, et l'excellent pilote sortit de l'orage sans que la barque eût éprouvée d'avarie. Non seulement il conserva intacte l'œuvre du fondateur; il la développa dans des proportions que l'abbé Kolping lui-même n'aurait osé espérer. Le 19 août 1891, les présidents de tous les *Gesellenvereine* tenaient leur congrès annuel à Cologne. La fête était plus imposante que d'habitude [1], car on célébrait en même temps le jubilé de Mgr Schæffer. Il y a vingt-cinq

[1] Plusieurs évêques y assistaient, entre autres le cardinal Gruscha, archevêque de Vienne.

ans que cet éminent prélat dirige les destinées de l'institution des *Gesellenvereine*. Avec quel succès, c'est ce que nous révèle une charmante brochure — *Festschrift* — qui a été distribuée aux congressistes. D'après ce livre, il existe en ce moment 794 *Gesellenvereine*. Le *Wanderbüchlein* de 1888 n'en indique que 767; en deux ans, on a donc créé vingt-sept nouvelles maisons, ce qui est un chiffre considérable pour une œuvre qui semblait déjà arrivée au maximum de son développement. Sur ces 794 *Vereine*, 610 appartiennent à l'Allemagne. C'est la part du lion. En Allemagne même il y a des diocèses plus favorisés les uns que les autres. Ceux de Metz et de Strasbourg ne figurent pas dans le *Wanderbüchlein*. Il y a un *Gesellenverein* à Strasbourg, mais il n'est pas affilié à la fédération qui a son centre à Cologne. Le diocèse de Breslau, un des plus vaste de l'Empire, compte le plus de *Gesellenvereine*, 109; le diocèse de Cologne vient ensuite avec 56 *Vereine*. Celui de Munster avec 53, celui de Paderborn avec 49, celui de Fribourg avec 45, celui de Munich avec 33, celui de Rottenbourg avec 33, ceux de Trèves et d'Augsbourg avec 31 chacun, celui de Ratisbonne avec 27, celui de Wurzbourg avec 19, celui de Limbourg avec 16, celui de Bamberg avec 15, celui de Passau avec 13, celui d'Osnabrück avec 12, celui d'Eichstædt avec 11, le royaume de Saxe avec 9, les diocèses de Spire et d'Ermland avec 9 chacun, les Missions du Nord avec 7, le diocèse d'Hildesheim avec 6, celui de Fulda avec 5, le duché de Hesse avec 6, le diocèse de Culm avec 4, celui de Posen avec 2. L'œuvre de Kolping est éminemment allemande, c'est ce qui explique sans doute que le vaste diocèse de Posen ne compte que 2 *Gesellenvereine*. Peut-être aussi que les Polonais sont plus réfractaires à cette organisation. Toujours est-il que le *Wanderbüchlein* n'indique que deux *Vereine* pour un diocèse qui est presqu'aussi grand que celui de Breslau.

En dehors des pays de l'empire d'Allemagne, il existe encore 184 *Gesellenvereine* qui se répartissent ainsi qu'il suit. L'Autriche-Hongrie en compte 162, dont le président central est Mgr Gruscha, prince-archevêque de Vienne et l'un des premiers collaborateurs de Kolping. A Vienne même il n'y a pas moins de 6 *Gesellenvereine* dans les différents quartiers de la ville. Le diocèse d'Olmütz en compte le plus, 28. Il faut ajouter que la ville d'Olmütz a été la première à suivre l'impulsion de l'abbé Kolping. Sa maison remonte à l'année 1848, et est par conséquent antérieure même à celle de Cologne. Le diocèse de Linz compte 17 *Vereine*, celui de Brixen 15, celui de Seckau 17, le nombre des autres est inférieur à dix. On remarquera qu'il reste encore beaucoup à faire en Autriche.

Après l'Allemagne et l'Autriche, voici la Suisse qui possède

30 *Gesellenvereine* répartis entre ses cinq diocèses de Bâle, de Genève-Lausanne, de Saint-Galles, de Coire et de Sitten. La Hollande en a 8, le Luxembourg 2, la Belgique 2, l'Amérique du Nord 4, l'Angleterre 1, ainsi que le Danemark, la Suède, l'Italie, l'Egypte et la France.

Parmi ces *Vereine*, il en est qui comptent au delà de mille membres. Celui de Cologne en a mille, chiffre rond; à côté de ces membres permanents, le *Verein* de Cologne donne chaque année l'hospitalité à environ 3000 compagnons qui sont de passage. Depuis l'origine il y en au moins 70 000 qui ont profité de ce bienfait. Il en est de même des *Gesellenverein* de Munich, de Vienne, d'Elberfeld, de Düsseldorf, de Mayence, de Stuttgart, en un mot de tous ceux des grandes villes.

L'association fait mieux que d'entretenir gratuitement les membres nécessiteux. Elles les habitue tous à l'épargne. Dans chaque *Verein* on a établi une caisse d'épargne où l'on perçoit des quotités très minimes (15 à 20 centimes). Ces caisses ont un double avantage : l'ouvrier se prépare un petit pécule pour le moment où il voudra voyager ou s'établir, en même temps il s'enlève les moyens de dépenser inutilement son argent. Les caisses des *Gesellenvereine* ont donné les meilleurs résultats; celle de Cologne ne renferme pas moins de 250 000 francs. Aux caisses d'épargne sont souvent jointes des caisses de secours en cas de maladie. Mgr Schæffer, qui a eu l'obligeance de me fournir ces chiffres, m'apprend qu'à Cologne la caisse des malades compte environ 700 membres.

Comme on le voit par les statistiques précédentes, le réseau qui couvrit d'abord l'Allemagne s'étend aujourd'hui au monde entier. Par l'extension progressive de l'œuvre, il pourra envelopper des millions d'ouvriers dans les différents pays. Actuellement, il y a à peu près 80 000 compagnons, — tous Allemands, — dans les 794 *Gesellenvereine*. Ce chiffre n'est-il pas d'une merveilleuse éloquence, et quelle preuve plus convaincante de la fécondité de l'action sociale du clergé! « L'Église catholique ne peut rien contre le socialisme, s'écrient les libéraux furieux de la banqueroute de leurs théories! » Qu'ils regardent l'œuvre des *Gesellenvereine!* 80 000 jeunes gens, — les éléments les plus dangereux de la société, — se sont confiés volontairement à la direction paternelle d'un millier de prêtres. Ils forment une vaste corporation dont chaque membre s'engage à servir Dieu et à se rendre utile à l'humanité! Aux socialistes qui viennent leur prêcher la révolte contre Dieu et contre le travail, ils répondent : « Que Dieu bénisse l'honnête métier! » La haine sociale que le libéralisme athée a soulevée dans les classes ouvrières, ils la combattent en pratiquant

la fraternité chrétienne. Or, c'est un prêtre qui a créé cette association; ce sont des prêtres qui la dirigent et qui la font prospérer. Des prêtres empêchent ainsi 80 000 ouvriers de devenir la proie du socialisme. Depuis quarante ans environ, 400 000 compagnons ont passé par les *Gesellenvereine* et sont devenus ou restés d'honnêtes ouvriers chrétiens, les colonnes de l'édifice social! Les adversaires du catholicisme, en réunissant tous leurs efforts, n'ont jamais rien produit d'analogue : il faut le redire bien haut quand ils se permettent de parler avec dédain du rôle social de l'Église catholique.

Le clergé, nous venons de le constater, a fait beaucoup pour les compagnons. Il s'occupe de leur vie morale et de leurs intérêts vitaux avec une bienveillance toute paternelle. Mais le corps des arts et métiers ne renferme pas que des compagnons. Avant de devenir *Geselle*, il faut que le jeune ouvrier fasse l'apprentissage de son métier : il est *apprenti*. Les apprentis constituent une catégorie assez nombreuse des artisans. Leur éducation comme leur formation technique est d'une importance capitale. Tel apprenti, tel compagnon. Si l'ouvrier de douze à dix-sept ans est déformé par le vice et corrompu par les contacts pervers, on ne pourra plus rien en tirer plus tard. On aura cultivé de la semence de socialisme. Le clergé allemand s'est efforcé d'empêcher l'éclosion de ce mal; il a créé des *cercles d'apprentis — Lehrlingvereine*. « Il en existe un très grand nombre en Allemagne, m'écrivait, au mois de juillet 1891, Mgr Schæffer, mais quelques-uns seulement sont agrégés aux *Gesellenvereine*. La question sera réglée à notre congrès annuel. » L'organisation hiérarchique de cette œuvre manquait donc jusqu'ici. C'étaient des cercles isolés, sans liens pour les unir entre eux et les relier au *Gesellenverein*. D'où l'absence d'une statistique qui nous renseignât sur leur nombre et sur le nombre approximatif de leurs membres. Ces données, on ne les aura que plus tard. Mais ce que l'on peut affirmer, c'est que ces cercles existent à peu près dans toutes les villes où il y a des *Gesellenvereine*, et qu'ils rendent les plus grands services. Ils préparent d'excellents compagnons.

De l'apprenti naît le compagnon; le compagnon devient à son tour *maître*, soit qu'il s'établisse à son propre compte, soit qu'il se marie. L'Église abandonnera-t-elle ses protégés à cette heure sérieuse de la vie? Non, sur les *Gesellenvereine*, elle a greffé l'*association des maîtres*, des patrons, les *Meistervereine*. Tout compagnon qui se marie peut faire partie du *Meisterverein* s'il a su mériter cette faveur par une conduite irréprochable. Un patron chrétien est admis dans cette association même lorsqu'il n'a pas appartenu au *Gesellenverein*. Les *maîtres* sont, pour ainsi dire,

les protecteurs nés des compagnons. Ils assistent autant que possible à leurs réunions, prennent part à leurs fêtes, etc. Ils ont pour président le président même du cercle des compagnons, afin qu'on voie bien la relation étroite qui unit les uns aux autres.

Ces *Meistervereine* sont très nombreux en Allemagne, presque aussi nombreux que les *Gesellenvereine*. D'après les données que m'a fournies Mgr Schæffer, il y a plus de 40 000 maîtres qui appartiennent à l'œuvre. A Cologne seule, on en compte 400. A Olmütz, siège du plus ancien *Gesellenverein*, il y en a 53, tandis que le nombre des compagnons est de 87.

Ainsi *apprentis*, *compagnons*, *maîtres*, le clergé catholique les embrasse tous dans une même affection, les dirige tous dans la bonne voie. Il en fait une immense famille dont tous les membres tiennent à honneur de remplir consciencieusement leurs devoirs de catholique et leurs devoirs de citoyen. Kolping avait raison quand il disait que le prêtre est l'éducateur né du peuple. Il faut être fou ou criminel pour le nier en face d'œuvres si admirables.

Au sortir de la Révolution française, qui a brisé l'organisation de la société chrétienne, un enfant chétif est né dans un petit village des bords du Rhin. La lutte pour la vie l'a conduit dans la boutique d'un cordonnier et tout semblait indiquer qu'il mourrait l'outil à la main. Un jour, Dieu a saisi cette faible créature et lui a insufflé la force indomptable des héros et des apôtres. Il l'a jeté au milieu d'un monde troublé, pulvérisé, et lui a dit : « Agis et édifie! » Et ce cordonnier manqué a élevé un édifice où près de 200 000 artisans se trouvent à l'aise et défient la tempête révolutionnaire. Pour opérer ce prodige, Dieu n'a fait qu'une chose : il a donné à Kolping une âme de prêtre!

III

LE CLERGÉ ET L'OUVRIER INDUSTRIEL

L'ouvrier industriel est le dernier né des enfants de la grande famille des travailleurs. Comme il arrive souvent aux cadets, il est aussi le plus turbulent, le plus mal élevé, le plus exigeant, celui qui donne le plus de souci à la société. Tandis que ses aînés acceptent avec une résignation relative le sort que leur ont fait les progrès de la civilisation moderne, lui se révolte à chaque instant et menace de tout renverser. Le sol tremble sous ses pas, et si l'on n'y prend garde, ses coups de tête amèneront tôt ou tard d'épouvantables catastrophes!

Tout le monde reconnaît aujourd'hui le péril de la question ouvrière. Le temps est loin où des politiciens naïvement légers

ou sottement orgueilleux en niaient même jusqu'à l'existence. L'expansion rapide du socialisme allemand et les revendications audacieuses du prolétariat révolutionnaire ont ouvert les yeux aux moins clairvoyants. On ne ricane plus quand les économistes font entendre leur *Caveant consules*; on ne parle plus de la *canaille* comme en parlait Voltaire, l'ami du peuple. Si peut-être on continue à ne pas croire en Dieu, on croit certainement à la question sociale et on a peur! Les ouvriers forment une armée qui compte des millions de soldats; il faut prendre cette armée au sérieux. Elle s'organise de toutes parts; des chefs s'imposent à elle; des conquêtes merveilleuses lui sont proposées. Qui sera capable de lui résister, d'arrêter sa marche envahissante lorsqu'elle aura pris complètement conscience de ses forces? Ni les récriminations, ni les menaces, ni les concessions ne feront taire ses convoitises inassouvies. Elle s'avancera avec l'irrésistible élan de l'avalanche.

Mais alors que faire? La société est-elle irrémédiablement condamnée à une mort violente? Ne lui reste-t-il plus qu'à s'envelopper la tête dans un des plis de sa toge et à recevoir le coup fatal? Ainsi le pense le pessimisme contemporain qui prêche et pratique la théorie des jouissances illimitées en attendant que tout s'abîme dans le néant d'une révolution sociale. Tristes doctrines qu'il faut repousser avec l'indignation d'une âme honnête! Non, tout n'est pas perdu, le socialisme n'a pas encore entamé toutes les populations ouvrières. Un grand et généreux effort peut lui opposer une digue infranchissable. « Il faut être optimiste et hardi, s'écria un jour dans une réunion de jeunes gens, notre éloquent ami M. Léon Lefébure! » Conseil admirable que le clergé allemand a su pratiquer et qui lui a valu les plus étonnantes victoires! Il a été optimiste, en ne désespérant pas de l'ouvrier, et hardi, en prenant l'offensive contre les socialistes. Nous avons vu qu'il est resté maître des ouvriers catholiques dans les plus grands centres industriels! Comment s'y est-il pris? Par quelle stratégie a-t-il arrêté le loup à la porte du bercail! Nous répondrons à ces questions en retraçant à grand traits le tableau des œuvres ouvrières dont peut s'enorgueillir l'Église catholique en Allemagne.

L'abbé Kolping a sauvé les artisans en les groupant, en les organisant, en multipliant les foyers de vie chrétienne et familiale, c'est le principe d'association appliqué avec intelligence et persévérance qui l'a mis à même de réaliser de si grands desseins. Ce même principe, modifié selon les lieux et les conditions, le clergé catholique s'en est servi pour arriver aux ouvriers industriels. Dès qu'on a affaire à de grandes masses il faut réunir des groupes et atteindre l'individu par la collectivité. L'esprit de corps, l'exemple

mutuel, le sentiment de l'honneur, l'assistance réciproque par le conseil et par les actes sont autant de secours qui aident l'ouvrier à accomplir le bien et à éviter le mal. Il s'agissait donc avant tout de créer des associations, de placer en face des clubs socialistes les cercles ouvriers. Le clergé allemand n'y a point failli.

L'impulsion est venue de Rome, de l'encyclique *Humanum genus*. A vrai dire, il existait déjà des cercles ouvriers antérieurement à l'année 1884. Mais Léon XIII — le Pape social — a la gloire d'avoir poussé spécialement le clergé dans cette voie. Quelques mois après l'apparition du document pontifical, l'assemblée générale des catholiques allemands siégeait à Amberg, en Bavière. L'abbé Hitze porta à la tribune du congrès une motion dans le sens de l'encyclique. « La 31e assemblée générale des catholiques, y est-il dit, recommande la création des cercles ouvriers chrétiens comme le moyen le plus efficace pour combattre le courant des idées impies et corruptrices du temps. » La motion fut adoptée avec enthousiasme, et le congrès discuta et fixa tout de suite les fondements de l'organisation des cercles.

A. — Organisation.

1) Pour les jeunes ouvriers jusqu'à 18 ans on créera autant que possible des cercles à part.

2) A la tête de chaque cercle se trouvera un prêtre délégué par les autorités ecclésiastiques. Il aura à ses côtés un comité directif et un comité protecteur formé par les membres honoraires de l'association.

B. — But.

1) Protéger les sentiments religieux et la moralité des ouvriers.

2) Cultiver en eux les vertus propres à leur état : amour du travail, sobriété, économie, esprit de famille.

3) Favoriser l'amitié vraie et les amusements qui ennoblissent l'âme.

4) Développer l'éducation intellectuelle et les connaissances techniques de l'ouvrier.

C. — Moyens.

1) Les membres du cercle s'approcheront des sacrements en commun; ils prendront part aux fêtes de l'Église; ils se mettront sous la protection d'un saint patron.

2) Il y aura des réunions régulières avec conférences religieuses et autres.

3) Une bibliothèque et une salle de lecture seront mises à la disposition des membres du cercle.

4) On leur offrira des distractions et des amusements tels que chant, musique, déclamation, jeux, excursions, des fêtes auxquelles leurs familles pourront assister.

5) On organisera des caisses d'épargne et on accordera des primes d'encouragement.

Ces principes élaborés par l'abbé Hitze ont servi de base à la plupart des cercles. L'expérience a montré que ce jeune prêtre, dont la carrière a été si féconde depuis, avait vu juste. Les ouvriers industriels possédaient leur Kolping, c'est-à-dire leur homme providentiel. « Si nous pouvions, s'écriait Hitze au congrès d'Amberg, lutter contre la démocratie sociale dans des réunions publiques, elle ne tarderait pas à être isolée. Mais voici ce que la situation actuelle a de menaçant. Sous la blouse de l'ouvrier les prophètes de l'impiété pénètrent par milliers dans nos usines et nos ateliers; ils travaillent avec nos ouvriers chrétiens à la même machine, s'assoient à la même table, fréquentent les mêmes auberges, et répandent ainsi à foison les semences de l'incrédulité et de la défiance, et nous ne pouvons presque rien... En présence de ce danger, il ne nous reste qu'une chose à faire, combattre la démocratie sociale par une forte organisation chrétienne. De nos ouvriers nous devons faire une armée bien disciplinée, bien équipée, qui suive les socialistes à l'usine et à l'atelier. Messieurs, organisons nos ouvriers pendant qu'il en est temps encore; armons-nous avant que l'ennemi ne soit dans nos murs. Léon XIII a parlé, ses conseils sont des ordres pour nous. A l'œuvre! » Ces paroles du jeune économiste eurent un profond retentissement en Allemagne. Le clergé se mit à l'ouvrage avec cette ardeur qu'il sait déployer quand les intérêts religieux sont en cause. Le programme des cercles formulé au congrès d'Amberg (1884) fut soumis à l'épiscopat allemand en 1886 et tous les évêques eurent à cœur d'encourager cette entreprise. Le prince-évêque de Breslau et l'évêque d'Hildesheim en firent l'objet de lettres pastorales. Les archevêques de Fribourg et de Cologne, l'évêque de Trèves recommandèrent la création des cercles dans des discours de circonstance. « Les associations, disait Mgr Korum à l'assemblée générale de l'*Arbeiterwohl* en 1887, les associations sont une nécessité de notre temps; nous devons fonder des cercles. Si nous ne le faisons, l'enfer le fera. Est-ce que les catholiques, qui ont autrefois combattu victorieusement le paganisme, reculeraient devant le néopaganisme de la démocratie sociale? » Le langage des autres évêques n'a pas été moins énergique et leurs actes répondaient à leurs paroles. L'évêque de Munster a nommé un président diocésain chargé d'ériger partout des cercles. Quelques prélats, comme les archevêques de Bamberg, de Fribourg, de Munich, ont

directement provoqué la création des cercles ouvriers. La plupart d'entre eux, — je citerai ceux de Spire et de Fulda — ont fait distribuer à leurs prêtres la brochure dans laquelle l'abbé Hitze a consigné tout ce qui concerne l'organisation de l'œuvre. L'évêque de Limbourg a voulu que la question fût débattue dans les conférences ecclésiastiques de son diocèse. A Cologne, l'archevêque a nommé un comité diocésain chargé exclusivement des cercles. Ce comité, composé de neuf prêtres — curés et vicaires du diocèse, — a pour mission de susciter partout des cercles, de les soutenir, de fournir des renseignements aux présidents, de publier une *Correspondance* (*Correspondenz für die geistlichen præsides*) où les présidents trouvent toutes les indications qui peuvent leur être utiles.

Le Pape et les évêques avaient parlé, le clergé paroissial s'empressa de suivre leurs conseils. Il fonda des cercles de jeunes ouvriers, des cercles d'hommes et des associations d'ouvrières.

*
* *

La jeunesse ouvrière des cités industrielles présente souvent un spectacle fait pour déconcerter le moraliste et effrayer le sociologue. Le vice sous toutes ses manifestations y est plus précoce, plus raffiné, plus répandu que dans les autres milieux juvéniles. Lorsqu'on recherche les causes de cette dépravation prématurée il n'est pas difficile de la découvrir. Dans la famille ouvrière l'éducation de l'enfant est fatalement incomplète, si elle n'est viciée. Pendant la semaine, le père travaille à la fabrique du matin au soir; il songe rarement à l'éducation des enfants. Le dimanche, pour peu qu'il soit léger, il ne se soucie pas davantage de remplir les devoirs que lui impose le quatrième précepte du Décalogue. Il préfère fréquenter l'auberge avec ses camarades. Dans bien des villes, la mère est elle-même condamnée aux labeurs forcés de l'usine. Dès lors l'éducatrice par excellence manque aux enfants, et les pauvres créatures poussent tant bien que mal seuls ou sur la surveillance d'un garde mercenaire. Fréquemment aussi la femme de l'ouvrier, qui a été ouvrière jusqu'à son mariage, ignore l'art de tenir un intérieur et d'élever une famille. Elle n'est pas à la hauteur de ses devoirs. Le jeune garçon élevé ainsi arrive à l'âge de 13 ou 14 ans, et alors on le jette, lui qui n'a pas reçu une éducation morale solide, dans un milieu pervers et pervertissant capable de provoquer la chute d'un saint. Les patrons sans conscience entassent leurs ouvriers pêle-mêle, jeunes filles et jeunes garçons, dans des salles où les ouvriers plus âgés tiennent impunément un langage qui ferait rougir les singes d'Afrique. Presque tout ce que le jeune homme voit, entend dans ces enfers de la promiscuité est une atteinte mortelle à son

innocence et à sa vertu. A moins de contre-poids puissant, cette vertu vit ce que vivent les roses. Elle se flétrit rapidement et le jeune ouvrier cèdera à tous les entraînements et deviendra la proie des séducteurs socialistes.

Le clergé catholique, qui connaît ces douloureuses conditions de la jeunesse des villes industrielles, a porté ses efforts de ce côté, où le danger était si pressant. Il a fondé partout des cercles de jeunes ouvriers. La tâche était délicate. Il fallait attirer les jeunes gens par l'appât de nombreuses distractions, et en même temps faire du cercle une forte école morale et religieuse. Combiner les deux choses dans une juste mesure est plus difficile qu'on ne pense. Suivant les circonstances ou suivant son tempérament, le directeur inclinera dans un sens plus que dans l'autre, et il compromettra l'œuvre. Si les amusements prennent le dessus, le cercle produit l'effet contraire à celui qu'on en attendait; on fait tomber les jeunes ouvriers du côté où ils penchent naturellement. Quand au contraire, sous le pseudonyme de cercle, le directeur cherche à ériger exclusivement une confrérie pieuse, son entreprise meurt avant de naître : les ouvriers ne viennent pas à lui. Quelque difficile que soit le problème, il a été résolu par beaucoup de prêtres. J'ai visité en Allemagne une série de cercles de jeunes gens qui fonctionnent tous admirablement et qui comptent des centaines de membres assidus. Je pourrais citer entre autres ceux de Munchen-Gladbach, de Cologne, etc., mais je préfère parler de villes qui intéressent davantage le lecteur français. Mulhouse et Colmar possèdent des cercles de jeunes ouvriers, le premier existe depuis plus de vingt ans, le second depuis quelques mois seulement. Dans les deux villes alsaciennes on a évité les écueils dont je viens de parler et atteint le but que l'on se proposait.

Ce but est de maintenir les jeunes ouvriers dans la pratique des devoirs religieux et de les faire marcher dans le chemin de l'honneur et de la vertu. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que les amusements seuls ne conduiraient pas à ce résultat. Il faut entre les membres du cercle un autre lien plus puissant que celui de l'amour des plaisirs.

Les créateurs du cercle de Mulhouse ont trouvé ce lien : c'est la congrégation. La congrégation vivifie et porte en quelque sorte le cercle : elle en est l'âme, le foyer. Elle fait des membres du cercle de bons et solides chrétiens qui pratiquent leur religion sans rougir devant leurs camarades. Le cercle avec ses distractions variées ne sert qu'à attirer la jeunesse ouvrière et à la retenir au sein de la congrégation.

La congrégation de Mulhouse se recrute chaque année parmi les

enfants qui ont fait leur première communion (à quatorze ans). Après avoir suivi régulièrement pendant une année le catéchisme de persévérance on est reçu membre de la congrégation; par la même réception on devient membre du cercle. On ne peut faire partie du cercle sans appartenir à la congrégation.

Cette organisation est saine, et à mon sens elle est seule féconde.

Le cercle de Mulhouse a traversé des jours critiques parce qu'il naissait et grandissait dans des conditions extrêmement difficiles. Le clergé avait à lutter contre les préjugés des enfants et des parents, contre l'opposition du clan libéral qui dominait tyranniquement en ville, contre les railleries de la légion des scribes de tout ordre qui tournait la congrégation en ridicule. Malgré ces obstacles multiples le cercle se développa rapidement. Grâce à la générosité d'insignes bienfaiteurs il put construire un superbe local qui coûta au delà de 100 000 francs, et dont la grande salle peut contenir près de 1200 personnes. Au bout d'une quinzaine d'années il compta jusqu'à 900 membres.

A cette foule il s'agissait de trouver des emplois qui pussent les intéresser à l'œuvre. Le directeur s'ingénia à multiplier ces occupations et partagea le cercle en six sections. En tête figure la section de musique, avec 90 à 100 membres; puis vient celle de théâtre, avec 30 acteurs; la section d'orchestre, avec 25 exécutants; celle de chant, avec 50. La section de gymnastique renferme 40 membres et celle des travailleurs 45. Cette dernière est chargée du service et de l'ordre matériel du cercle, des réunions et des fêtes. Au-dessus de toutes ses sections se tient la section de patronage choisie parmi les jeunes gens les plus sérieux, les plus pieux, les plus dévoués du cercle. Ce corps d'élite de 25 membres maintient le bon esprit dans les autres sections. En outre elle forme une sorte de conférence de Saint-Vincent de Paul s'occupant des membres malades ou nécessiteux. Le directeur la réunit chaque semaine, soit pour discuter les secours à distribuer, soit pour traiter des intérêts généraux de l'œuvre. Naturellement tous les jeunes gens ne peuvent pas trouver de place dans ces cadres limités. En dehors des sections, il y a les aspirants qui remplacent plus tard leurs aînés dans les diverses sections et les membres mariés qui, sans faire proprement partie du cercle, y sont rattachés par le titre de membres *aînés*.

Il n'y a point d'armée sans chef. Les diverses sections ont chacune un comité de direction, un président laïque et un directeur ecclésiastique. Une fois par semaine ces comités se réunissent pour examiner leurs situations respectives. La direction suprême est confiée à un comité général, qui se compose de membres éminents

du cercle et de quelques personnages influents de la ville. Le président de ce comité est en même temps le président du cercle. Bien que le comité ait une part effective dans l'administration du cercle, le maître-ressort de toute l'organisation, c'est le directeur ecclésiastique. Son action s'étend à tout, son dévouement intelligent seul peut faire marcher le cercle et lui conserver la vie. Il connaît chacun des membres en particulier, s'informe de tout ce qui les touche, entre en relation avec leurs parents. Comme la tâche est immense, tout le clergé paroissial s'empresse de seconder ses efforts, qui pour une chose, qui pour une autre. Les vicaires se mêlent à la vie de tous ces jeunes gens et par là exercent une influence sérieuse et quelquefois décisive sur leurs destinées.

Le prêtre est tout dans le cercle et sans le clergé le cercle ne vivrait pas. Je ne saurais assez insister sur ce point. Toutes ces œuvres que je m'efforce de faire connaître existent et prospèrent parce qu'elles sont greffées sur la paroisse, parce que le clergé en est l'âme et la cheville ouvrière. Dans quelques cas très rares, des laïques ont essayé de créer un cercle un peu en dehors de la paroisse. Toutes ces tentatives ont avorté. Là où le clergé n'est pas la pierre angulaire de l'édifice, on bâtit sur le sable. J'ajouterai qu'il ne s'agit pas d'un vague patronage, d'une présidence plus ou moins honoraire; il ne suffit pas d'assister simplement dans un beau fauteuil à une fête ou à une représentation théâtrale ni même de prononcer occasionnellement un éloquent discours. Si le clergé allemand entendait son action sociale de cette façon olympienne, il n'aurait guère de succès à enregistrer. Pour comprendre à quel prix il s'empare des jeunes ouvriers, il faut voir le clergé de Mulhouse à l'œuvre. Le directeur consacre presque tous ses moments au cercle. Ses collègues, imitant sa généreuse abnégation, se font également tout à tous. A l'origine, plusieurs de ces prêtres donnaient eux-mêmes, chaque soir au local du cercle, des leçons de français, d'allemand, d'anglais, de dessin, de comptabilité, etc. A présent cet enseignement est donné par les membres aînés du cercle, sous la direction du clergé. Les directeurs de section s'occupent de tout ce qui touche les sections. Ils assistent fréquemment aux réunions du soir, et le dimanche ils se retrouvent encore au milieu de cette jeunesse, l'hiver au local, l'été au jardin du cercle : car le cercle de Mulhouse a un vaste jardin en dehors de la ville, et c'est un des principaux attraits de l'association. Des jeux y sont établis; la section de travail y vend de la bière et la section de musique y exécute quelques morceaux de son répertoire. Les parents des jeunes gens sont admis dans ce jardin les jours de fête, et alors une foule considérable s'y presse pour en-

tendre et voir tout ce qui se passe. Les représentations théâtrales sont un autre divertissement cher aux membres du cercle et à leurs familles. Au cours de l'hiver, il y a toute une série de pièces exécutées avec beaucoup d'habileté par la section dramatique. Enfin le lundi de Pentecôte tout le cercle fait une excursion lointaine.

Ces divertissements et ces fêtes espacées judicieusement tiennent toujours en haleine cette jeunesse avide de nouveauté et leur inspirent le désir de rester fidèles au drapeau du cercle. La congrégation peut compter sur les jeunes ouvriers, et c'est le point essentiel. Si les 850 membres du cercle se contentaient de s'amuser honnêtement sous les yeux et avec le concours du clergé ce serait déjà un beau résultat. Mais on vise plus haut et voilà pourquoi la congrégation est à la base du cercle. Ce que l'on veut atteindre, c'est l'âme du jeune ouvrier. On veut en faire un bon chrétien. Le cercle attire la jeunesse à l'église. A l'église, on lui parle de Dieu, de ses devoirs, des vertus qu'elle doit acquérir. Le dimanche matin, à huit heures, les membres de la congrégation se réunissent à l'église paroissiale pour assister à la messe. On y fait une petite instruction de dix à quinze minutes. Pendant la messe, les jeunes gens chantent des cantiques aux sons de l'orgue, et les jours de fête aux sons de l'orchestre. Tous les quinze jours au moins, à une heure de l'après-midi, a lieu la réunion de la congrégation que remplace alors le catéchisme de persévérance. Le directeur du cercle y fait une instruction plus longue suivie de prières et de chants. La congrégation célèbre trois grandes fêtes pendant l'année : celle de Jésus adolescent, celle de saint Louis de Gonzague, et celle de saint Raphaël. A chacune de ces fêtes les membres du cercle sont invités à une communion générale. Il y a d'ordinaire ces jours-là au moins 400 à 500 communions de jeunes gens. Avec la communion pascale, la congrégation a donc 4 communions générales, une tous les 3 mois. La plupart y sont fidèles. Aussi ces fêtes sont-elles des jours de triomphe. Le soir, un salut solennel est donné en grande pompe avec sermon, chant et musique. L'affluence est énorme, car presque toute la population ouvrière y prend part et s'en réjouit.

Un cercle ainsi organisé rend les plus grands services à la classe ouvrière et à la société. Les jeunes gens restent en assez grand nombre bons et honnêtes jusqu'au moment du service militaire et par le fait même ils sont sauvés pour le reste de leur vie. Les chutes seront inévitables sans doute, mais ils se relèveront, et une fois mariés ce seront d'excellents pères de famille. Les prêtres qui se sont dévoués au cercle des jeunes gens ont fait œuvre éminemment sociale.

Jusqu'à ce jour, près de 4000 jeunes gens ont appartenu au cercle de Mulhouse. Le cercle de Colmar, qui est de création récente, ne peut évidemment revendiquer un tel passé. Mais ses débuts sont magnifiques. Il a commencé l'an passé avec 200 membres, ce qui est un chiffre respectable quand on songe que Colmar est plutôt une petite ville bourgeoise qu'un centre industriel. Et qu'on ne croie pas que l'attrait de la nouveauté ait seul provoqué ces nombreuses adhésions. Loin de décroître, le mouvement initial n'a fait que s'accentuer. Aujourd'hui ce cercle compte 270 membres actifs et 140 membres postulants, en tout 400.

L'organisation du cercle de Colmar ressemble beaucoup à celle du cercle de Mulhouse. Le but est le même, les occupations et les divertissements aussi. Le cercle a une section de *chant à 4 voix* (40 membres), une section de *chant populaire* (50), une section de théâtre (30), une section de gymnastique (50) et une section de travailleurs (20). On remarquera l'absence d'une section de fanfare; le directeur paraît vouloir se passer du concours d'une section de ce genre; à ce point de vue, il se sépare de presque tous ses collègues. C'est une innovation qui offrait quelque péril. A force de tact et de stratégie, le coup d'essai a réussi; il faut en féliciter le directeur. Il est toujours dangereux de mettre entre les mains de jeunes ouvriers des instruments de cuivre, car une fois qu'ils savent les manier ils deviennent impertinents, et il arrive qu'un certain nombre se réunit pour faire sécession. Au lieu de travailler pour Dieu, on a formé des musiciens forains. Un petit orchestre avec violon, etc., est préférable, parce qu'il est difficile à un violoniste et à un flutiste d'aller donner des concerts dans quelque bouge de faubourg. S'il faut absolument de la musique, le cercle de Colmar aura son orchestre.

Sous le rapport religieux, ce cercle repose sur les mêmes principes que celui de Mulhouse. On ne peut en devenir membre que si on appartient à la congrégation. La vie religieuse du cercle est donc la vie même de la congrégation. Chaque dimanche les jeunes gens sont tenus d'assister à la messe et à une réunion de l'après-midi avec prières, allocutions, catéchisme de persévérance; la fréquentation du catéchisme de persévérance est exigée jusqu'à l'âge de 17 ans. Le cercle a 6 fêtes (2 de plus qu'à Mulhouse) avec communion générale; les membres de l'association sont très fidèles à ces communions : à la dernière fête, 450 jeunes gens se sont approchés de la sainte table. Par cette vie religieuse, le directeur a une action très puissante sur sa petite armée. Il pétrit leurs âmes pour les grandes luttes de la vie. Ce sont autant de victimes enlevées d'avance au socialisme.

Je me suis arrêté peut-être plus que de raison à l'organisation de ces deux cercles. C'est que je tenais à montrer que des œuvres peuvent être appelées à la vie en dépit de tous les obstacles quand leurs auteurs ont l'entêtement de l'apôtre. Que de villes industrielles en France qui ne sont ni pires ni meilleures que Mulhouse! On s'emparera de leurs populations ouvrières le jour où l'on voudra énergiquement. Savoir et vouloir, n'est-ce pas le secret de toutes les grandes œuvres?

A Colmar comme à Mulhouse on s'est adressé à tous les nobles sentiments de l'ouvrier. On l'instruit, on lui fournit des livres et des journaux, on cultive sa *sociabilité*, on réveille aussi chez lui l'amour de l'épargne. La jeunesse est dépensière dans toutes les classes de la société; l'ouvrier gaspille volontiers une partie de ce qu'il gagne. On combat cette disposition dangereuse en lui offrant la facilité d'économiser des sommes minimes. Une caisse d'épargne est rattachée à chacun des cercles; celle de Colmar, qui ne compte pas encore une année d'existence, a déjà reçu près de 2000 francs provenant de 150 ouvriers munis de livrets de caisse. La caisse d'épargne de Mulhouse dispose de sommes considérables. On peut dire que c'est de l'argent trouvé; en effet, s'il n'avait pas été recueilli par la caisse du cercle, il aurait passé en dépenses inutiles et peut-être coupables. En poussant à l'épargne, ces cercles travaillent pour les jeunes gens, pour leurs familles et pour la société.

3000 ou 4000 pères de famille, qui ont pris dans leur jeune âge le goût et l'habitude de l'épargne, constituent pour une ville un élément social d'une valeur inestimable.

Ainsi vivent, ainsi agissent les cercles des jeunes ouvriers de Mulhouse et de Colmar; ainsi vivent les associations analogues de toutes les villes d'Allemagne. Il n'y a point de statistique récente donnant le chiffre exact de ces œuvres. Mais, d'après divers renseignements puisés à bonne source, elles sont nombreuses. Je sais qu'en Alsace il y en a près de 20, et que la ville de Cologne à elle seule en a 3! Dans ces dernières années, leur nombre a augmenté dans des proportions extrêmement consolantes.

*
* *

La diffusion des cercles d'hommes a été plus rapide encore. Depuis 1884 l'assemblée générale des catholiques d'Allemagne et le congrès de l'*Arbeiterwohl* insistaient chaque année sur la nécessité de fonder de ces associations. Le péril était pressant; on ne pouvait attendre que les membres du *Junglingverein* eussent atteint l'âge d'homme. Il fallait immédiatement englober toute la classe ouvrière. C'est ce que l'abbé Hitze disait au congrès de l'*Arbei-*

terwohl de Munster en 1885, à celui de Cologne en 1886, à celui de Trèves en 1887. C'est ce qu'il avait démontré dans un grand discours à l'assemblée générale des catholiques tenue à Breslau en 1886. Les mêmes avertissements furent entendus à celle de Trèves en 1887, à celle de Fribourg en 1888, à celle de Bochum en 1889 et à celle de Coblentz en 1890.

Pour se faire une idée de l'activité que déploya le clergé sur ce terrain, il suffit d'emprunter quelques chiffres à la statistique que l'*Arbeiterwohl* publia dans son septième numéro de 1889. A l'occasion du jubilé sacerdotal de Léon XIII, en 1887, l'abbé Hitze offrit au Saint-Père un *Vereinsalbum* contenant la liste (d'ailleurs incomplète) des associations ouvrières de l'Allemagne catholique. Une centaine de cercles d'ouvriers adultes figurent dans ce tableau d'honneur sans compter les cercles de jeunes gens et les cercles d'ouvrières. Quelques mois plus tard, l'abbé Hitze constata au congrès de Bochum qu'il fallait porter ce chiffre à 168. Tous ces *Vereine* comptent des membres en très grand nombre. Dès 1887, celui de Breslau en avait 3000, les 2 *Vereine* de Bochum 1800, celui de Crefeld 2000, celui de Düsseldorf 1500, les deux cercles de Cologne près de 3000, les 3 cercles de Dortmund au delà de 1000, celui de Mayence 905, etc. Et s'il faut citer des villes moins importantes par leur population et leur développement industriel, nous trouvons encore des chiffres dont il y a lieu d'être pleinement satisfait. A l'époque du jubilé de Léon XIII, Bocholt avait déjà un cercle ouvrier avec 400 membres, Ehrenfeld un autre avec 576, Gelsenkirchen avec 520, Kalk avec 600, Nippes avec 540, etc., etc. Et depuis ce temps, l'institution s'est développée avec la vitesse d'une progression géométrique. Partout de nouveaux cercles ont surgi du sol, grâce aux encouragements de l'épiscopat et au zèle apostolique du clergé paroissial. Si l'on veut rester dans la vérité, il faut au moins doubler les chiffres de 1887. Dans ces derniers temps, j'ai découpé au hasard quelques renseignements fournis par les faits divers de la presse catholique. Le 25 juin 1891 la *Germania* de Berlin, le principal organe du Centre, apportait un compte-rendu d'une réunion du cercle ouvrier de Wurzbourg. A ce cercle n'appartiennent pas moins de 4500 membres. Et il est de date récente, car il ne se trouve pas dans la statistique citée plus haut. Le 5 août 1891 le cercle ouvrier de Trèves tenait sa réunion annuelle au milieu d'une grande affluence. D'après la liste officielle des membres que communiqua le directeur, le cercle comprend 700 ouvriers et 250 membres honoraires. Cette association ne figure pas davantage sur l'album que l'abbé Hitze offrit au Pape.

Au lieu de continuer cette énumération, je m'arrêterai un instant

au cercle d'hommes de Mulhouse, qui est de date tout à fait récente et qui a déjà de grands succès à son actif.

Le cercle des jeunes gens dont il a été question plus haut est établi dans la paroisse de Saint-Etienne, qui a M. l'abbé Winterer [1] pour curé. Outre Saint-Etienne, Mulhouse possède deux autres paroisses, celle de Sainte-Marie et celle de Saint-Joseph. Cette dernière est la plus jeune, — elle compte à peine quelques années d'existence, la plus difficile et la plus ingrate, — elle comprend une population exclusivement ouvrière. C'est la paroisse de la cité! Evangéliser une population ouvrière de 15 000 âmes n'est pas une tâche facile, surtout quand les patrons, protestants et francs-maçons, refusent tout concours efficace au clergé. Nous allons voir que le clergé a réussi au delà de toute attente. Il est vrai de dire que la paroisse de Saint-Joseph a le bonheur de posséder un pasteur fait tout exprès pour la garde d'un tel troupeau. L'abbé Cetty est bien connu des économistes français par ses remarquables monographies sur la famille ouvrière en Alsace, monographies que les Allemands se sont empressés de traduire. Ecrivain et économiste de talent, il possède également à un haut degré l'art d'empoigner l'ouvrier, de lui parler de ce qui l'intéresse, de l'attirer à Dieu et à l'Église. Lorsqu'il reçut de son évêque la mission d'administrer la paroisse de Saint-Joseph, il se mit à l'œuvre avec tout l'entrain que donne la jeunesse, le zèle, l'amour de Dieu et des âmes. Tout ou presque tout était à faire, et la propagande socialiste sévissait autour de lui. Aux élections du mois de février 1890, le candidat socialiste Hickel fut même envoyé au Reichstag par les ouvriers de Mulhouse. Il s'agissait d'engager un duel formidable pour sauver les hommes de la paroisse. L'abbé Cetty, qui avait préparé peu à peu le terrain, fonda un cercle ouvrier en novembre 1890, quelques mois après les élections. Avec le concours de ses vicaires, — intelligents et zélés collaborateurs, — il obtint dès les premiers jours 600 adhésions. Pour qu'un cercle puisse vivre, il lui faut un local. Le curé de Saint-Joseph acheta une magnifique maison, — une ancienne auberge, — y établit une salle pouvant contenir près de 800 personnes, installa des jeux dans la vaste cour qui entoure la maison, en un mot prépara à ses hommes un lieu de réunions des plus

[1] M. l'abbé Winterer est membre du Reichstag allemand. Il a publié plusieurs livres estimables sur le socialisme contemporain. Lors du conflit qui a éclaté au dernier congrès social de Liège, il s'est tenu à égale distance des théories des Jésuites français et de celles de l'abbé Hitze. Mais je ne crois pas me tromper en affirmant que ses sympathies étaient plutôt pour le libéralisme du P. jésuite Forbes, du P. capucin Ludovic de Besse, en un mot pour l'école de M. Keller, de M. Claudio Jannet, de Mgr Freppel, l'illustre évêque d'Angers.

agréables. Le local fut inauguré le 7 juin 1891, au milieu d'une grande affluence. L'abbé Guerber et l'abbé Simonis, les deux députés du Reichstag, rehaussèrent la solennité par leur présence et adressèrent de chaleureuses allocutions aux ouvriers.

Le cercle existait, il comptait 750 membres actifs en pleine cité ouvrière. Il ne tarda pas à trouver l'occasion de se montrer et d'agir. Les élections municipales approchaient : les partis allaient se livrer une guerre à mort. « Trois partis, dit l'abbé Cetty dans un article qui est un chant de triomphe, se dessinaient nettement dès le principe : les socialistes, les libéraux, les catholiques, les trois bien organisés, bien disciplinés, bien décidés à vaincre et à triompher. Il eût été téméraire de se prononcer sur l'issue de la bataille avant les premiers engagements. Les trois marchaient au combat avec une égale audace et une égale assurance. » Pendant de longues années il n'y avait qu'un parti sérieux aux élections de Mulhouse : celui des libéraux, des protestants francs-maçons, qui considéraient les catholiques comme des gens taillables et corvéables à merci. Aux élections législatives de 1890, les socialistes parurent et triomphèrent à la grande stupéfaction des libéraux. Enfin, aux élections municipales du mois de juillet 1891, les catholiques se montrèrent à leur tour et remportèrent une éclatante victoire. Je parle de cette victoire parce qu'elle est en grande partie l'œuvre du cercle de Saint-Joseph. Au début de la campagne les catholiques consentirent à dresser une liste de conciliation avec les libéraux pour battre sûrement les socialistes. Mais, à la veille du scrutin, ils apprirent avec indignation que les libéraux les trahissaient en biffant leurs candidats sur la liste commune. Cette lâcheté ignominieuse devait coûter cher aux héros du libéralisme. Dans la nuit, des milliers de bulletins furent transformés, et les libéraux furent battus. Pour le scrutin de ballottage, ces soi-disant patriotes français s'allièrent aux socialistes, aux Allemands immigrés, dans l'espoir de vaincre les cléricaux. Vains efforts et inutile bassesse! La liste catholique l'emporta, et la première fois depuis la Réforme il y a une majorité catholique au conseil municipal de Mulhouse.

Mieux que tous les discours ce succès montre l'utilité des cercles ouvriers, même au point de vue des luttes politiques. Sans le cercle de Saint-Joseph, les catholiques étaient battus parce qu'ils ne pouvaient plus neutraliser l'effet de la félonie de leurs faux alliés. L'excellente organisation du cercle leur a permis de changer de tactique au dernier moment. Voici comment le cercle fonctionne dans ces sortes de circonstances. Il est partagé en vingt sections ayant chacune un conseiller à sa tête. Ces conseillers, choisis dans les divers quartiers de la paroisse, ont sous leurs ordres autant de

sous-conseillers qu'il y a de fractions de cinq membres dans la section. Lorsqu'il y a un ordre à transmettre ou une réunion à convoquer, le président s'adresse à ses vingt conseillers, ceux-ci à leurs caporaux qui ont, en un clin d'œil, fait la communication à leurs cinq membres. Une ou deux heures suffisent pour que tout le monde soit prévenu.

Il n'a pas fallu quatre mois pour donner au cercle de Saint-Joseph cette importance et rendre possible ce fonctionnement si simple et si efficace. L'œuvre grandira avec les années, et le jour n'est plus loin où 1000 membres seront inscrits sur ses registres. Une phalange de 800 ou de 1000 ouvriers chrétiens dans un centre industriel peut faire un bien énorme et arrêter les progrès des sectes révolutionnaires. Le cercle de Saint-Joseph obtiendra ce résultat à Mulhouse. Le clergé aura soin d'entretenir le feu sacré qui a jeté de si admirables flammes pendant la bataille électorale. Tous les dimanches les ouvriers se réunissent après vêpres dans leur local pour boire un verre de bière et discuter entre eux les questions brûlantes du jour. Ces discussions et ces divertissements, à l'ombre du clocher paroissial, servent puissamment à éveiller l'esprit de corps et à maintenir le cercle au diapason voulu. Une fois par mois, M. l'abbé Cetty réunit ses hommes pour leur faire une conférence sur des questions politiques, économiques et sociales. Il répand à pleines mains la semence de la bonne parole et fournit aux ouvriers des arguments pour réfuter les sophismes des socialistes et imposer silence aux attaques des libéraux. Une conférence de ce genre vaut mieux que dix sermons. « La chaire, a dit à ce propos l'abbé Hitze, est trop haute, la parole de Dieu trop sacrée pour que nous puissions nous permettre là le ton de la conversation, manier le sarcasme ou l'humour, décrire la vie telle qu'elle est. » A la conférence, on peut dire à l'ouvrier des choses très utiles qu'il n'entendrait pas à l'église. Les enseignements religieux trouvent, du reste, leur temps et leur place. Les membres du cercle sont à peu près tous membres d'une congrégation d'hommes, et la congrégation a tous les mois une réunion à l'église. Le cercle s'empare ainsi de l'ouvrier tout entier, de son cœur et de son intelligence, pour les ennoblir et les élever au-dessus du niveau où les condamnait l'isolement ou la mauvaise compagnie. Il en fait des hommes, et surtout des chrétiens, des chrétiens sans peur toujours et sans reproche autant que le permet la faiblesse humaine.

*
* *

Dans les œuvres que nous avons étudiées jusqu'à présent il n'a été question que des hommes. N'a-t-on rien fait pour l'ouvrière?

Le clergé ne s'est-il pas préoccupé de la mère et de la fille de l'ouvrier? C'eût été bien mal comprendre sa mission sociale! La femme est un élément de la plus haute portée dans la réorganisation de la société. La démocratie révolutionnaire le sent et elle s'efforce d'enrôler les femmes sous ses drapeaux. Par la femme elle tiendrait le mari et les enfants et, par conséquent, l'avenir. Pour combattre le socialisme avec succès, il faut donc, avant tout, s'emparer de l'ouvrière, la rendre apte au rôle qui lui incombe dans la famille, préparer l'épouse et la mère chrétienne.

Aussi bien la sollicitude du clergé s'est-elle étendue aux ouvrières comme aux ouvriers! Ici sa tâche était à la fois plus facile et plus difficile. En général, la jeune fille cherche moins à se soustraire à la direction morale et religieuse. Tandis qu'au sortir de l'école le jeune ouvrier n'a rien de plus empressé que de déserter l'église et la société du prêtre, elle, plus docile, remplit volontiers ses devoirs religieux. N'étaient les séductions et les pièges qu'elle rencontre trop souvent chez les chefs de l'usine où elle travaille, rien ne serait plus aisé que de la conserver pure et pieuse dans les milieux les plus abominables. On rencontre dans les villes industrielles, — je pourrais citer Aix-la-Chapelle, Mulhouse, Cologne, etc., — des centaines de jeunes ouvrières qui sont des anges de pureté, de charité, de dévouement, et fréquemment aussi ce sont de vrais apôtres dont l'action est plus puissante que celle du prêtre même.

L'ouvrière est donc plus facile à manier que l'ouvrier. Elle ne connaît ni les mêmes dangers, ni les mêmes dépravations. Mais, d'autre part, elle réclame des soins plus délicats que le jeune homme. Ce que l'on demande à celui-ci, c'est de rester bon chrétien, de s'habituer à l'épargne. S'il demeure fidèle à ces principes, il est sauvé, la société ne lui demande pas davantage. Le problème est plus compliqué pour la jeune ouvrière. Il faut qu'on la prépare aux devoirs multiples de la mère de famille. Lorsqu'on interroge des ouvriers qui ont mal tourné, on découvre presque toujours que la faute en était à la femme. L'ouvrier a-t-il pris son foyer en dégoût; s'en va-t-il à l'auberge, après son travail, au lieu de finir la journée au milieu des siens : c'est que sa femme n'a pas su l'attacher à la maison. Voyez deux maisons voisines d'une cité ouvrière : dans l'une tout est propre et coquet dès le matin; tout y respire la joie et le bien-être; les enfants ont bonne figure, les repas, tout simples qu'ils soient, sont appétissants. Et à côté quel spectacle répugnant! La saleté envahit toutes les pièces, les lits sont en désordre, sur la table traînent toute la journée des restes d'aliments et des assiettes non lavées; à la cuisine une harpie, les

cheveux en broussailles, gourmande des enfants malpropres, insolents. Le premier de ces ménages coûte relativement peu; pour le second, l'ouvrier ne gagne jamais assez d'argent. Et d'où vient cette différence? Dans l'un des cas, l'ouvrier a trouvé une femme bonne ménagère; dans l'autre, la femme n'était pas préparée à la vie de ménage. L'une de ces femmes poussera son mari dans les bras du socialisme, l'autre en fera un excellent père de famille.

L'un des grands devoirs sociaux de notre temps sera de former des ouvrières qui sachent tenir convenablement un intérieur. Le bonheur du foyer dépend de là. Les catholiques allemands inspirés et dirigés par leurs prêtres ont tourné leurs efforts de ce côté. On a créé, dans un assez grand nombre de villes, des *associations d'ouvrières*, — *Arbeiterinnen-Vereine*, — *des hospices d'ouvrières*, *l'enseignement ménager pour les ouvrières*. Comme cet enseignement et le cercle sont presque toujours greffés sur l'hospice, il faut d'abord en dire quelques mots. Dans tous les centres industriels, il y a des ouvrières qui vivent en dehors de la famille, soit que leurs parents habitent à la campagne, soit qu'elles soient orphelines. Ces malheureuses deviennent aisément la proie du vice. Quelquefois, comme à Aix-la-Chapelle, elles passent la nuit sur des ballots de coton dans une affreuse promiscuité. Ailleurs, elles sont accaparées par des maisons de pension où leur vertu n'est pas moins exposée. Dans tous ces milieux, elles sont mal soignées. On a remédié à cette situation par la création d'hospices pour les ouvrières.

L'un des premiers hospices de ce genre qui ait été ouvert en Allemagne est celui de Munchen-Glabdach. Il remonte à l'année 1866 et commença avec 7 jeunes filles. Peu à peu l'œuvre se développa à travers mille obstacles, entre autres, l'expulsion des religieuses qui le dirigeaient. En 1873, le nombre des ouvrières qui y trouvèrent un asile fut de 75; en 1887, de 93; en 1888, de 104. Je visitai cet établissement à la fin du mois d'août 1889, le nombre des pensionnaires était à peu près resté le même. Le directeur ecclésiastique de l'hospice, M. l'abbé Liesen, et Mlle Dommerque, qui est chargée du gouvernement de la maison depuis le départ des Sœurs, m'ont fait connaître en détail l'organisation de cette belle institution. Les ouvrières sont logées, nourries, blanchies, à raison de 1 franc par jour. Pour ce prix, elles sont très proprement et très commodément installées dans des dortoirs bien aérés, reçoivent de très bons repas et sont initiées à tous les travaux du ménage. C'est une vraie famille où règnent la gaieté, la charité, la politesse, tout ce qui rend un intérieur agréable. Outre les ouvrières qui passent la nuit à l'hospice, il y en a toujours trente à quarante qui n'y prennent que le dîner. On le leur accorde pour le prix modique

de 30 centimes. Cet hospice, je n'ai pas besoin de l'ajouter, est dû à l'initiative du clergé. Non seulement le clergé paroissial, mais les autorités supérieures s'y sont intéressés. Dès le 20 mai 1867, l'hospice fut honoré de la visite de l'archevêque diocésain de Cologne, Mgr Melchers. Ce même prélat y retourna l'année suivante. Un peu plus tard, ce fut le tour de l'évêque auxiliaire, Mgr Baudri. L'archevêque actuel, Mgr Kremenz, a déjà visité l'établissement à deux reprises, pour bien montrer combien l'Église prend à cœur les institutions ouvrières.

C'est encore au clergé qu'est due la création de l'hospice de Bocholt en Westphalie. Il a été fondé en 1883 sur le modèle de celui de Munchen-Gladbach et est dirigé par un vicaire de la ville, l'abbé Brachtesande. La pension y est encore plus modique : nourriture, logement, blanchissage, le tout à raison de 95 centimes par jour. L'enseignement ménager y est également donné. L'un des plus beaux et en tout cas le plus important de ces hospices est celui d'Aix-la-Chapelle. Il ne possède pas moins de 300 lits qui sont toujours occupés. Suivant le compte-rendu que j'ai sous les yeux, 566 jeunes filles y ont trouvé l'hospitalité pendant l'année 1890. Les conditions sont à peu près les mêmes que dans les hospices précédents. L'hospice de Cologne, qui vient d'inaugurer son nouveau local, a de la place pour 100 ouvrières. Mulhouse ne pouvait rester en arrière. Depuis quelques mois, la paroisse de M. l'abbé Cetty a son hospice, qui peut recevoir 100 jeunes filles. Jusqu'à présent, il s'y en trouve de 50 à 60. C'est une maison superbe au milieu d'un vaste jardin, où les ouvrières se récréent le dimanche et à la fin de leur journée de travail.

Ce qui m'a frappé dans tous ces établissements, c'est la joie qui rayonnait sur tous les visages. Pour ces jeunes filles l'hospice est une famille, mais une famille embellie où tout est propre, où tout respire le bonheur du foyer ; une famille sans les misères matérielles et morales d'un trop grand nombre de maisons ouvrières. Elles y contractent des habitudes saines, apprennent à aimer l'ordre, l'exactitude, la propreté, l'économie, en un mot, tout ce qui, dans la suite, les mettra en mesure d'être de bonnes ménagères. Leur vertu est sauvegardée dans le présent, et elles posent le fondement de leur bonheur à venir. C'est à quoi ont visé les organisateurs de ces hospices.

Pour atteindre le but plus sûrement et aussi pour étendre le privilège à un plus grand nombre d'ouvrières, on a fait de l'hospice le centre des cercles féminins et de l'enseignement ménager. Sous ce rapport encore, le mouvement est parti de Munchen-Gladbach. On ne trouva pas le programme du premier coup. Il

fallut de longs tâtonnements pour savoir ce qui y entrait strictement, ce qui était indispensable et ce qui ne l'était pas. Grâce au talent pratique de l'abbé Liesen et au concours précieux de Mlle Dommerque, ce programme put enfin être fixé, et on le reconnut si parfait qu'il fut adopté à peu près partout. L'enseignement ménager complet commença à être donné en 1880. Il embrasse la *couture* (avec tout ce qui s'y rapporte : coupe, raccommodage, etc.), le *repassage*, et la *cuisine*. A Munchen-Gladbach, cet enseignement est donné et aux pensionnaires de l'hospice et aux 400 membres du cercle des ouvrières. Il serait désirable qu'il pût être donné pendant la semaine et au milieu de la journée, c'est-à-dire avant que les ouvrières ne soient complètement épuisées par le travail. Mais, pour cela, il faudrait que les patrons accordassent cette faveur aux ouvrières en leur laissant l'une ou l'autre fois par semaine une heure de liberté. Dans quelques usines les choses sont arrangées de la sorte, mais l'égoïsme de la plupart des patrons s'est jusqu'à présent opposé à la généralisation de cette mesure. A Munchen-Gladbach, la couture, le repassage, la cuisine, sont enseignées dans la journée du dimanche. Ces cours sont suivis très assidument et avec le plus grand succès. On se conforme au programme que l'abbé Liesen a tracé dans le *Wegweiser zum hæuslichen Glück*, un de ces petits livres admirables dont il sera question tout à l'heure. Est-il besoin d'insister longuement sur l'utilité d'un pareil enseignement? Quelle noble entreprise que de former chaque année, dans un centre industriel, 400 ou 500 jeunes filles aux travaux du ménage, de leur apprendre à organiser pour le mari un intérieur où il se plaise! On ne saurait trouver de tactique plus sûre contre la démocratie révolutionnaire. Je pose en principe qu'un ouvrier qui est heureux dans son ménage devient difficilement socialiste.

Ce qui se passe à Munchen-Gladbach se repète à Aix-la-Chapelle, où 224 ouvrières de la ville suivent l'enseignement ménager; à Bocholt, où les 128 ouvrières du *Verein* assistent tous les dimanches aux cours de cuisine, de repassage et de couture; à Mulhouse, etc. Partout où il y a un hospice d'ouvrières est installée une école ménagère. Mais comme ces hospices ne sont pas encore très nombreux, le clergé s'est empressé de créer des écoles ménagères même là où des maisons de ce genre n'existent pas. Dès qu'un cercle d'ouvrières est établi quelque part on organise l'enseignement pratique des travaux du ménage. En 1889, l'abbé Hitze disait au congrès de Bochum qu'il connaissait vingt-six cercles d'ouvrières. On n'exagérera pas en admettant qu'aujourd'hui ce nombre doit être porté à 40. A Mettlach, ce sont les patrons eux-mêmes, — d'anciens élèves de l'Ecole centrale de Paris, — qui ont créé l'école

ménagère. Ailleurs, c'est presque partout au clergé qu'il faut en rapporter la gloire. A Crefeld, par exemple, c'est le curé Schmitz qui a doté son cercle de ces cours si précieux. Aujourd'hui plus de 400 ouvrières jouissent de ce bienfait, et pour rendre l'enseignement plus facile et plus efficace, l'abbé Schmitz a constitué cinq groupes différents qui ont chacun ses cours à part. Dans les villes où le clergé a des religieuses à sa disposition, c'est à elles qu'il confie le soin de se dévouer à ces jeunes filles; sinon, il tâche de trouver un comité de dames de bonne volonté qui veuillent bien assumer cette charge. Il les stimule par ses encouragements, et pour que l'élément surnaturel ne fasse jamais défaut, le directeur du cercle adresse chaque dimanche une allocution aux ouvrières et aux dames patronesses.

Les bonnes volontés individuelles ne manquent plus comme autrefois quand il s'agit de travailler à la solution de la question sociale. Ce qui fait plus souvent défaut, ce sont les connaissances pratiques nécessaires à toute activité qui doit être féconde. On voudrait, mais on ne sait comment s'y prendre, et ainsi bien de généreux élans tombent sans qu'on ait pu leur imprimer une direction. L'abbé Hitze, dont le nom revient toujours sous ma plume parce qu'on le trouve à la tête de toutes les grandes institutions ouvrières, l'abbé Hitze a senti qu'il fallait faire quelque chose sous ce rapport pour stimuler et aider le bon vouloir des uns et rendre inexcusable la lâche et égoïste mollesse des autres. En 1880, il fonda, avec Mgr Monfang, M. Brandts, le baron de Hertling et plusieurs autres économistes catholiques, une société industrielle appelée *Arbeiterwohl*. Le nom même de *Arbeiterwohl — Bien-être des ouvriers*, — indique suffisamment le but et la tendance de l'œuvre. L'*Arbeiterwohl* envisage avant tout le côté *pratique* de la question sociale, il se préoccupe en première ligne des conditions *normales* de l'ouvrier *industriel*. Création, organisation, direction des associations ouvrières; institutions ouvrières telles que les caisses de tout genre; collège des anciens, règlements de fabrique; organisation intérieure de l'usine : ventilation, chauffage, séparation des sexes; question des logements ouvriers; guerre à l'ivrognerie; écoles ménagères, législation protectrice des ouvriers. Voilà quelques-uns des problèmes que l'*Arbeiterwohl* s'efforce de résoudre de concert avec les patrons, les autorités, le clergé et les ouvriers eux-mêmes. Toutes ces questions sont étudiées à fond et exposées dans l'organe de la société, qui porte le même nom et paraît chaque mois. Cette revue, *Arbeiterwohl*, est une mine précieuse pour quiconque s'occupe d'institutions ouvrières. Elle oriente et éclaire à merveille, fait connaître les œuvres

les plus intéressantes de l'Allemagne et de l'étranger. En même temps l'abbé Hitze, qui est secrétaire général de la Société et rédacteur de la revue, se met à la disposition du clergé et des fabricants et leur fournit les renseignements dont ils peuvent avoir besoin pour mener à bonne fin une entreprise.

Les cercles pour les jeunes gens, pour les hommes, pour les jeunes filles, les écoles ménagères, les institutions des usines modèles, la plupart de ces œuvres que nous venons d'étudier sont sorties de l'*Arbeiterwohl*. L'*Arbeiterwohl* s'est surtout signalé par une œuvre dont les effets bienfaisants ont été ressentis bien au delà des frontières de l'Allemagne. Elle a créé une commission littéraire chargée de la publication d'ouvrages populaires touchant le ménage et la vie de l'ouvrier. Les auteurs auxquels elle s'est adressée sont si bien entrés dans ses vues qu'ils ont écrit de vrais chefs-d'œuvre. Je m'empresse d'ajouter que ces auteurs sont des prêtres. L'abbé Liesen, le fondateur-directeur de l'hospice des ouvrières de Munchen-Gladbach, a écrit trois petits livres qui ont eu un succès énorme et qu'on a traduit dans toutes les langues de l'Europe. Ce sont : *Le Bonheur du foyer*, destiné aux femmes mariées; *Le Guide qui conduit au bonheur du foyer*, pour les jeunes filles; *La Couronne du bonheur du foyer*, pour les mères de famille.

Le premier de ces volumes, dont un demi-million d'exemplaires sont répandus en Europe, renferme tout ce qui se rapporte aux soins du *logement*, et tout ce qui concerne les soins de la *nourriture*, avec des menus variés et à très bon marché. Le second volume, — le guide, — enseigne aux jeunes filles l'art de devenir une excellente ménagère. Le troisième traite de l'éducation des enfants. De l'avis de tout le monde ces livres excellents ont déjà fait un bien immense à la classe ouvrière en Allemagne, et dans certaines régions les deux premiers sont devenus des livres de classe.

Un autre prêtre, l'abbé Bertrand de Hehn, a écrit une série de très bonnes *Boussoles : 1° Boussole pour les jeunes ouvriers; 2° Boussole pour les ouvriers mariés; 3° Boussole pour les fils de Kolping; 4° Boussole de la santé.* Enfin l'abbé Loison, vicaire d'Oidlweiler, a écrit : *Schnaps* — eau-de-vie, — brochure qui a obtenu une récompense de la Société industrielle de Mulhouse.

L'*Arbeiterwohl* n'aurait-il à son actif que cette littérature populaire qu'il aurait droit à nos sympathies, à nos encouragements et à notre reconnaissance. Or nous avons vu que ce n'est là qu'une branche de son activité sociale ! L'abbé Hitze a créé une œuvre qui lui assure, dans le panthéon des bienfaiteurs du peuple, une place à part à côté de l'abbé Kolping, le Père des compagnons ! Il portera dans l'histoire le nom de Père de l'ouvrier industriel.

*
* *

« Chose admirable, dit quelque part Montesquieu, la religion chrétienne qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci. » Ces paroles me sont revenues à la mémoire pendant que j'étudiais les œuvres sociales du clergé catholique d'Allemagne et j'ai constaté qu'aujourd'hui elles sont plus vraies que jamais. Les milliers de prêtres qui consacrent leur talent, leur science, leur temps, au soulagement de la classe ouvrière, que font-ils autre chose si ce n'est travailler « à notre bonheur d'ici-bas »? En effet, la première condition du bonheur c'est la paix sociale, et quelle meilleure garantie de cette paix que les institutions admirables d'un Kolping, d'un Hitze, d'un Dasbach? Quel boulevard plus puissant contre les assauts révolutionnaires? Si l'Allemagne n'est pas minée davantage par le socialisme, si les amis de Bebel ont échoué en Westphalie, dans la province rhénane, en Bavière, c'est au clergé catholique qu'en revient la gloire.

Il y a trente ans, un grand évêque qui méditait le *Misereor super turbam* du Christ, a donné une impulsion vigoureuse à l'étude de la question sociale par son bel ouvrage : *Die Arbeiterfrage*. Depuis lors le génie de Mgr Ketteler n'a cessé de planer sur l'épiscopat et le clergé allemand. Avec une ardeur et un désintéressement souvent héroïques, évêques et prêtres ont travaillé au relèvement des déshérités de la fortune et à la réconciliation de l'ouvrier avec le capital. Ils ont empêché la flamme des rancunes populaires de monter plus haut et de dévorer l'édifice de la société moderne. Cette chose admirable qui étonnait Montesquieu, nous la contemplons ainsi devant nous sous sa forme la plus saisissante. L'Église, instituée pour nous conduire à la félicité éternelle, est actuellement le facteur le plus énergique de notre bonheur en ce monde. Les ennemis du catholicisme finiront-ils par le reconnaître? Qu'ils regardent les œuvres sociales du clergé allemand et qu'ils écoutent le langage que leur adressent ces œuvres :

Discite justitiam moniti et non contemnere cleros.

L'abbé A. Kannengieser.

DEUX PENSEURS

L'ABBÉ ROUX — LA COMTESSE DIANE

Deux penseurs : un prêtre et une femme, ont publié presque à la même date, deux livres de *Maximes*[1]. Dans l'abbé Roux et dans la comtesse Diane, tout diffère : condition de vie, milieu, caractère, tout, excepté la concordance de l'inspiration et la simultanéité de l'œuvre. L'un et l'autre ne se sont livrés au public qu'avec doute; et voilà qu'une même surprise les a charmés. Un succès éclatant leur est venu; non pas le succès vulgaire qui s'adresse à l'amour-propre, mais un succès à part qui satisfait premièrement le cœur. Comme s'ils avaient inconsciemment touché un ressort magique, à peine la diffusion de leurs livres les a-t-elle mis en contact avec les âmes inconnues du public, qu'un concert très doux s'est fait entendre, montant de toute part vers eux. La sympathie, — une sympathie délicieuse, — leur est arrivée à flots; de près et de loin, des centres éclairés et des recoins ignorés, des puissants et des humbles, des compatriotes et des étrangers! Ils l'ont goûtée chaude et palpitante, sous toutes les formes et dans tous les styles; exquise surtout, quand elle partait de cœurs simples. Ils ont connu ce bonheur unique d'être des auteurs aimés.

Quel curieux dossier que ces lettres, « âmes émues, cœurs troublés, plumes tremblantes », adressées de tous les points, et comme on doit aimer à le feuilleter, plus tard, aux heures tristes!

Pour la comtesse Diane, c'est la sympathie d'une reine, l'enthousiasme d'un grand artiste subitement conquis. La gracieuse Carmen Sylva désire la voir et la recevoir; le peintre Henner veut faire son portrait[2]. Ce sont des voix de femmes sorties de la foule,

[1] *Pensées*, par Joseph Roux (Lemerre). *Maximes de la vie*, par la comtesse Diane (Olendorff).

[2] Ce portrait, une des meilleures œuvres d'Henner, occupe la place d'honneur dans le salon de la comtesse Diane : « Bientôt, je serai morte, nous écrivait-elle, et le chef-d'œuvre que je lègue au Louvre (afin de donner

qui la remercient et lui disent : « Vous nous avez fait du bien ! »

Pour l'abbé Roux, c'est l'expression de dévouements inconnus sous les formes les plus inattendues et les plus touchantes. C'est l'offre d'une pauvre fille boiteuse de le servir gratuitement; la confidence d'humbles prêtres, que la lecture des *Pensées* a révélés à eux-mêmes. Ce sont des descendants de penseurs illustres, qui, reconnaissant en lui je ne sais quel atavisme intellectuel, lui font accueil; des littérateurs étrangers, qui, d'Amérique, d'Angleterre, d'Allemagne, écrivent et viennent le visiter. De tous côtés, en un mot, des esprits qui se reconnaissent, se sentent devancés, et comme traduits dans leurs impressions.

Voilà, certes, le succès qu'on envie et qu'on rêve. Contre toute prévision et toute prédiction, ce sont des *pensées* qui l'ont obtenu; des pensées, qu'on disait un genre bon au dix-huitième siècle, incompatible avec un public « qui ne supporterait pas qu'on pensât[1] ! »

La fortune de ces deux livres n'est pas, croyez-le bien, un attrait accidentel du public, c'est une révélation. Elle montre à quel point est devenu vibrant en nous ce sens de l'analyse dont les *maximes* sont la forme la plus condensée.

Le *moraliste*, comme on disait autrefois; l'*analyseur*, comme on dit aujourd'hui, a longtemps présenté son type très défini : ou bien un chercheur de petites bêtes, assez ennuyeux, pour tout dire; ou bien un misanthrope irréconciliable, expérience amère, faite de débris de passions, crâne prématurément chauve, lèvre railleuse et douloureuse... Voilà en deux traits le personnage.

Voyons si nos deux penseurs lui ressemblent.

L'un est un prêtre ignoré et encore inédit à cinquante ans; emmuré dans la solitude des champs et dans la solitude de l'âme, avec quelques livres et quelques paysans. La mêlée du monde n'existe pas pour lui, elle est si loin!... Ce qui l'entoure, c'est l'uniforme silence, l'implacable paix de la campagne limousine... et c'est au milieu de ce silence et de ces éléments d'observation presque nuls que la passion de l'analyse s'empare de lui, qu'elle le possède : *Emettre des pensées, voilà mon délice, ma consolation, ma vie!*

A l'autre extrémité de la France, à l'autre pôle de la vie sociale, en plein Paris, une aimable femme possédant toutes les distinctions de race et d'esprit, vivant de la vie variée et distraite qui fait oublier de songer, s'arrête tout à coup au milieu de la

au grand artiste le seul remerciement digne de son talent) perpétuera mon souvenir, en me faisant voir comme le peintre l'a voulu. »

[1] Préface de M. Gaston Bergeret, au *Livre d'Or* de la comtesse Diane.

jolie rumeur des conversations mondaines : une curiosité étrange la prend; sans cesser de se mêler au monde, elle fouille sous ses formules, elle ANALYSE!...

Ni l'abbé Roux, ni la comtesse Diane, ne sont cependant des désabusés ou des misanthropes; leurs deux têtes pensives se détachent avec une expression toute nouvelle qui surprend. Ce curé limousin, cette Parisienne, sont comme deux termes extrêmes entre lesquels se devine toute l'étendue de cet esprit de recherche qui s'est emparé des cervaux modernes et y domine.

A notre tour, le désir nous a pris d'analyser ces analystes. Nous avons voulu chercher dans le livre le pli de l'âme, et dans l'auteur ce que sa causerie révèle d'intime : « *Parle, afin que je te connaisse* », dit un proverbe persan. C'est de ce double examen rendu facile par l'accueil plein de charme de ces deux fins esprits qu'est faite la présente étude.

I

Ce goût de l'analyse, qu'a-t-il été et qu'est-il? Examinons ce qu'était un penseur, ce qu'il est maintenant.

Ce qui distingue cette race d'écrivains, c'est une rareté relative. Un critique allemand, le docteur Friedmann, remarque l'absence presque absolue de *maximistes* dans la littérature de son pays. Ont-ils été si nombreux ailleurs? Les poètes, les orateurs, les historiens, défilent par troupes nombreuses; les penseurs s'en vont seuls, largement espacés dans l'histoire littéraire de leur pays. Quels sont ceux que nous apercevons en arrière? Là-bas, tout au bout de l'horizon, le presque fantastique Confucius; ensuite, beaucoup plus loin, un étonnant esclave d'un stoïcisme de philosophe et d'une douceur de chrétien, Epictète; et puis encore, en plein chaos du moyen-âge, le mystérieux penseur de l'*Imitation*. Après? Montaigne, peut-être, pour arriver par un bond de près d'un siècle aux penseurs modernes.

Si les penseurs ont été rares, l'œuvre aussi est restreinte. En dehors des *pensées*, ils n'écrivent, le plus souvent, que des pages qui en sont le prolongement et la paraphrase : *mémoires*, *journal*, *correspondance*. Quand il a goûté de l'analyse et pris la forme concise de la maxime, il semble que l'esprit ne veuille plus d'autre chose. Dans ces hommes exceptionnels, la nature physique paraît exceptionnelle aussi, presque tous sont des souffrants : Epictète se traîne douloureusement sur sa jambe mutilée; la tête et le corps émaciés de Pascal trahissent un état de douleur habituel; Vauve-

nargues révèle les germes de mort précoce qu'il porte en lui; Joubert, « l'heureux Joubert », lui-même, est obligé de venir fréquemment retremper dans la solitude de Villeneuve sa santé épuisée. Cette fragilité physique ne serait-elle pas chez eux un signe de délicatesse morale? Ces sarcastiques, ces sombres, ces douteurs, que sont-ils? En réalité, des enthousiastes et des attendris. Il ne faut pas chercher longtemps pour découvrir que leur scepticisme n'est que la revanche d'une foi excessive dans la vie, dont ils n'ont si amèrement ressenti la déception qu'en raison de leur sensibilité même.

De notre temps, l'*analyseur* a remplacé le penseur. A quel point il s'est multiplié, il n'est pas besoin de le dire. Analyser n'est pas seulement une passion, c'est un instinct, un instinct où on découvre de curieux amalgames : de la rigueur scientifique et de la contemplation rêveuse, une clairvoyance impitoyable et une amnistie quand même. Un être singulier que l'analyseur moderne! Quels que soient son tempérament et son école, il s'occupe à chercher et à creuser. L'épicurien d'ancienne race boit son falerne et s'abstient de penser pour mieux jouir; celui d'aujourd'hui oublie de boire pour mieux philosopher. L'idéaliste de vieille roche admet sans respect humain l'illusion indispensable à certains sentiments; celui d'à présent regarde dessous comme malgré lui. Il se dit bien à lui-même : à quoi bon mettre sous la lampe cette luciole pour savoir qu'elle est une larve? Fondre au chalumeau cette étoile de givre, pour se rendre compte qu'elle est une goutte trouble? Rien n'y fait! l'analyse est dans son sang, et les aspirations idéales ne peuvent prévaloir contre cet enregistreur bizarre, qui décompose toute chose, automatiquement pourrait-on dire, comme à son insu.

II

Un prêtre penseur est-il une étrangeté? Il a paru tel à plus d'un lecteur parisien. « L'abbé Roux est un cas unique dans le clergé français », affirmait M. Renan. « Son succès, disait un journal, tient à deux causes : le caractère de l'auteur et son tour d'esprit; son habit et sa pensée[1]. »

L'apparition des *Pensées*, en 1885, provoqua, en effet, comme un léger sursaut de surprise. On n'a pas oublié dans quelles conditions fut publié ce volume. Un jeune littérateur lyonnais, M. Paul Mariéton, directeur de la *Revue Félibrenne*, dont le sens critique avait plus d'une fois fait ses preuves, n'hésita pas, sur la lecture de

[1] *Journal des Débats*, 12 août 1885.

quelques pas de l'abbé Roux, à entreprendre le voyage de Lyon à Tulle. Il alla chercher ce penseur inconnu dans le pays reculé où il habitait; à cet inédit de cinquante ans, il ouvrit toute grande la porte de la publicité. L'événement justifia sa confiance; on s'émerveilla qu'un solitaire, et surtout qu'un prêtre, ait pu analyser ainsi en atteignant à cette profondeur et à cette hardiesse. Qu'il y ait là une exception, c'est certain; mais il ne saurait y avoir une contradiction. Le silence, le scellement des lèvres sur la pensée, ordinaire attitude du prêtre, n'impliquent pas une incompatibilité avec l'observation, au contraire. Par ses études d'abord, par son ministère ensuite, le prêtre est un moraliste tout préparé. La Vie et la Mort, les Passions et les Douleurs sont la matière même de son enseignement; les choses du cœur et de la conscience, son terrain propre. En recherchant dans l'abbé Roux ce qui a déterminé le penseur, nous mettrons sans hésiter au nombre des causes le caractère sacré dont il est revêtu, les recueillements même de l'éducation et de la vie ecclésiastiques. Avant tout, cependant, il faut admettre l'investiture, l'*influence secrète* dont parle Horace : on naît *penseur* comme on naît *poète*. Cette tendance à l'observation, le curé de Saint-Hilaire la recélait en lui; il l'avait démêlée déjà dans les confuses impulsions de l'enfance, alors que, confondu avec ses bruyants camarades de l'école des Frères de Tulle et du séminaire de Brive, il se sentait intéressé par ce qui passait inaperçu aux autres : par une physionomie, par un caractère, par un point de vue. Plus tard, elle s'était encore révélée dans l'avidité chercheuse qui le poussait, — assez mal accueilli par l'employé dont il accroissait la besogne, — à fouiller la bibliothèque de sa ville natale, à butiner, partout où le hasard les lui offrait, des impressions et des remarques.

Il ne suffit pas à un penseur d'être un grand consommateur de livres, si les lectures ne marquent pittoresquement dans l'esprit et ne laissent après elles des images, des rapprochements, des définitions originales, grâce à un don spécial. Ce don, l'abbé Roux, l'a souverainement possédé. Certaines influences morales l'ont surtout mis en valeur; on nous permettra de nous y arrêter et de les étudier.

Il en est une, évidemment dominante en lui : c'est la tristesse. Un jour, Joséphin Soulary l'a appelé en plaisantant *abbé Schopenhauer;* et aussitôt, on s'est écrié : « Voilà encore un pessimiste ! » Non ! pas un *pessimiste*, mais un *triste*. Il n'y a pas nécessairement un pessimiste dans un auteur de *Maximes*, mais il y a toujours un triste. Les tristesses de l'âme ne sont pas toutes les mêmes; il y en a d'innées, il y en a d'acquises; il y en a de résignées, il y en a de révoltées; mais quelles qu'elles soient, ombre sévère ou douce,

elles descendent inévitablement sur les *pensées*. Tout ce qu'on approfondit s'assombrit. Ne nous étonnons pas trop de cette disposition des penseurs, ne la leur reprochons pas surtout. Dans leur façon d'apprécier la vie, ils font un peu groupe à part, c'est vrai; mais ils sont loin de répudier pour cela la solidarité humaine. Oui, certainement, l'abbé Roux a été un triste, et quelques-uns l'en ont bien à tort blâmé. Cet « état d'âme » a eu dans ses *Pensées* le rôle principal, on nous permettra donc de l'approfondir.

III

Les épreuves d'une vie ne créent pas seules certaines tristesses; leur vraie cause est une pénétrabilité excessive aux impressions, et un peu aussi ce désir d'infini que nous portons en nous. « Une aspiration dans une longue impuissance », M. Mariéton définissait ainsi l'homme qu'il était allé visiter dans son isolement. Une longue impuissance! C'est, en effet, cela, ces années passées avec le sentiment de plus en plus irrémédiable de la vie déviée, le poids de facultés sans utilisation, en même temps que le secret et impérieux appel à un rôle, où la confiance de *pouvoir*, le pressentiment de *bien faire*, vous poussent comme vers la voie tracée. Voilà le point de départ, la blessure d'origine; vingt ans consécutifs de cette épreuve qui se creuse et s'endolorit d'elle-même, et l'organisme physique s'altère à la fin, exerçant son incontestable influence sur l'esprit.

Un supplice existe, qu'il faut avoir subi pour comprendre : c'est de penser dans le vide. Un oiseau enfermé dans une salle nue, où il ne peut s'accrocher à rien, et dont le vol s'épuise en tournoiements : telle est la pensée ainsi réduite à elle-même. A Paris, on ne saurait avoir l'idée exacte de ce genre de souffrance. On connaît bien le déboire du littérateur rebuté par le directeur de journal et de théâtre refusant de lire, par l'éditeur refusant d'imprimer; mais il n'y a pas cette impossibilité absolue de communiquer à laquelle s'ajoute l'instinct hostile à toute supériorité. Un esprit peut languir ainsi indéfiniment. D'avance, tout ce qu'il écrit et pense lui est « laissé pour compte » comme une marchandise inacceptée. La sympathie, l'attention même, se dérobent systématiquement. Etrange patrie, que « cette petite patrie dans la grande », où l'impression d'exil peut devenir si accablante qu'elle se traduit par un cri de détresse comme celui-ci :

« J'ai toujours désiré vivre intellectuellement, idéalement, divinement; je n'ai jamais que végété et langui... Autrefois, malgré moi inoccupé, j'espérais encore... Aujourd'hui, trop vieux de dix

ans, je n'espère plus... un fond de campagne, un fond de province, le dernier des hommes dans le dernier des pays! »

En vérité, ce refus d'accueil, est peut-être la plus douloureuse épreuve. L'auteur des *Pensées* se souvient avec une tristesse ineffaçable de « ses frères qu'il aime et qui ne l'aiment point, de ses frères qui lui crient, comme au Joseph de la Bible : Est-ce que tu es plus que nous, que nous devons te subir et te servir? »

Alors, pour le penseur, se rétrécit le cercle étroit où le pessimisme le guette. « L'homme qui trop s'enferme s'aigrit. » Il se renferme, cependant, de plus en plus, par cette sorte de resserrement qui replie toujours davantage sur lui-même l'homme découragé. Par intervalles, quelques élans viennent le soulever encore; un peu de confiance passe et sourit : « O toi, patiente, prie, et travaille, beaucoup de calme, et peut-être un peu de gloire sortira enfin de ta cruelle épreuve. »

Mais les années accourent et s'éloignent, toujours les mêmes. Déjà, la jeunesse est finie. Les chaudes inspirations, les fleurs printanières de la pensée, sont là, séchées dans l'herbier que personne n'ouvre, que personne n'ouvrira!... « Oh! l'ennui d'écrire seul, de corriger seul! Qui m'écoute, me conseille et m'encourage?... » L'âge mûr s'avance... il attend encore; sa constance ploie sous une inexprimable lassitude :

> Car depuis bien des jours, patiente vigie,
> Elle est assise là, regardant au lointain.

Etre enfin compris, entrer en communication, en échange, en sympathie d'idées, ne plus étouffer sous sa pensée inutile et morte, et qu'on est cependant condamné à produire, fécondité maudite! Rien qu'un jour de cette vie intellectuelle, pour laquelle Dieu vous a créé, puisqu'il en a mis en vous l'invincible désir, et dans cette paralysie, cette aspiration!...

Eh bien! ce jour inespéré, il a passé dans la vie de l'abbé Roux, Dieu le lui a donné. L'année 1885 marque pour lui une phase providentielle et un souvenir ineffaçable.

M. Paul Mariéton lui avait promis une grande joie; il ne s'était pas trompé. Les *Pensées* venaient de paraître chez Lemerre. Anxieux, le cœur battant à se rompre, dans le silence du presbytère de Saint-Hilaire, que rien jusque-là n'avait animé, l'abbé Roux attendait son sort. « Enfin de bonnes nouvelles arrivent. Victoire, criaient tous les échos! » Il ne pouvait croire à tant de bonheur. « Venez et voyez », lui écrivait-on. Il partit.

Qu'on songe à ce que devait être un pareil voyage. Sans préparation, sans transition, passer du « fond de province » à Paris, et

dans ces conditions de succès inattendu! A la fois, pendant les mêmes journées haletantes, il aperçoit dans un éblouissement tout l'olympe du monde littéraire parisien; sentant tout à coup, attirée vers lui, sa curiosité qui s'éveille chaque fois qu'une figure imprévue traverse son uniforme correction. Dans l'esprit du penseur limousin, les impressions s'accumulent et se superposent; les silhouettes physiques et morales s'impriment vivement. A cette heure heureuse, il trouve l'accueil flatteur, l'éloge délicat, tout cet empressement élégant et superficiel qui s'improvise, n'ayant guère le temps d'approfondir celui qui en est l'objet, se contentant des données éparses de la critique, et du personnage quelque peu accommodé à son optique qu'elle lui présente : « Votre place est ici, pourquoi vous en retourner? » murmurait-on au curé penseur. Tout étonné, il se disait à lui-même : « Le Samaritain me fait accueil, et l'enfant d'Israël m'a repoussé! » Mais il secoua la tête; sa ferme et droite raison le lui indiquait nettement : Si sa voie n'était pas le ministère à la campagne, elle était encore moins, pour lui, prêtre catholique, la vie au milieu de ce grand Paris séduisant et railleur. Brusquement, il s'arracha à son étreinte et reprit le chemin de son presbytère... Et quand il y fut arrivé, le silence se fit de nouveau, plus profond par la cessation subite de ce bruit, par le recueillement qui suit les fortes impressions, et laisse apercevoir l'incomplet au fond des choses, l'insuffisance et même un peu d'abattement dans le but atteint!

Les estomacs longtemps privés de nourriture défaillent et succombent; ainsi les cœurs longuement éprouvés se refusent au bonheur tardif.

IV

La tristesse de l'abbé Roux est le direct reflet de sa solitude. Volontiers, on fait aux natures exceptionnelles un grief de souffrir là où d'autres vivent satisfaits. « De quoi se plaint-il donc? demandaient les gens, n'a-t-il pas la nature, le calme des champs envié des citadins, les devoirs de son ministère? » Il s'est même trouvé des censeurs pour lui rappeler assez sévèrement « qu'il était prêtre et curé, premièrement pour instruire les âmes et les diriger dans la bonne voie du salut et de la vie éternelle [1], et qu'il y avait là plus qu'il ne fallait pour combler sa solitude ».

Oui, sans doute, le ministère a ses profondes joies et aussi ses

[1] *Univers*, 11 août 1885.

peines; mais les unes comme les autres laissent intactes les aspirations intérieures que Dieu a mises dans une âme.

Quelques-uns, par une association d'idées assez ordinaire ont cherché des analogies entre le paysage et cette si douloureuse impression de solitude. Lorsque le train de Clermont à Tulle emportait Paul Mariéton à la découverte de l'ami inconnu qui venait de se révéler à lui, roulant sur les pentes des *Dômes*, et de là sur les hauts plateaux de bruyères et de hêtres de la Corrèze, le poète pensait voir le morne décor où s'encadrait la tristesse de son ami, il expliquait la désolation du livre par la désolation du site. « Il me souviendra toujours, nous dit-il, de cette longue désolation qui s'étend de Clermont à Tulle tout le long du chemin de fer ; à considérer cette morne étendue, la solitude de mon ami m'était rendue plus poignante. »

Ne chicanons pas la nature, sa tristesse comme sa joie sont partout : dans l'aride comme dans le fertile. Des vergers et des plaines plantureuses n'auraient probablement pas modifié un état moral qui tenait à d'autres causes. Ce qui rend lourde la solitude, c'est son obligation et sa continuité. M. Caro, le délicat analyste à qui il appartenait de comprendre notre penseur, a très bien expliqué la différence qui existe « entre le solitaire de fantaisie, aimant à s'isoler de temps en temps, pour recueillir la substance éparse de sa pensée, pour en goûter seul la douceur et même les amertumes secrètes avec un épicuréisme raffiné, qui jouit d'autant plus de la solitude qu'elle est momentanée et qu'elle est volontaire... », et l'homme que son état condamne à vivre seul. Pour l'artiste qui cherche de l'inspiration, le poète du silence, le fatigué du repos, le steppe est gai; la solitude hivernale même a son charme; mais pour celui qui est fixé au sol, et doit y vivre, roseau pensant dont les feuilles s'agitent, mais dont le pied adhère à la même motte de terre, toutes les séductions d'un pays fertile seraient impuissantes. Cette solitude a été celle de l'abbé Roux ; elle n'est ni une exagération voulue ni une *pose* littéraire; bien réellement et bien profondément le penseur en a souffert, tellement souffert, qu'il ne peut admettre, par une erreur sincère, que *la bogue épineuse ait donné un fruit de douceur*. Naïvement, il se contredit sur ce point : « On a semblé croire qu'une solitude forcée m'inspira de penser et d'écrire, à parler franc, il n'en est rien, j'aurais écrit partout, et mieux à la ville qu'à la campagne. »

Vous nous avez cependant confié ceci, ô penseur : « *C'est une humeur mélancholique produite par le chagrin de la solitude qui m'a premièrement mis en tête cette rêverie de me mesler d'écrire; et puis, me trouvant entièrement dépourvu et vuide*

de toute autre matière, je me suis présenté moy même, à moy même pour argument et pour subject. Ces raisons de Montaigne sont aussi les miennes. »

Oui, certainement, elles ont été les vôtres, le « chagrin de la solitude », le « vuide de toute autre matière », ne donnent pas à l'esprit un talent qu'il n'aurait pas; mais ils l'orientent d'une certaine manière; ils le contraignent à s'exercer là où précisément son originalité éclate. C'est de la blessure de l'arbre que la sève coule... Les travaux du ministère accomplis, l'*Angelus* tinté, dans ce presbytère pauvre et perdu, un moment vient, pour celui qui l'habite (moment à la fois douloureux et délicieux), c'est celui, où les impressions du jour, impressions de *rural*, rares, insignifiantes peut-être à première vue, se condensent lentement, et perlent en maximes, gouttes brillantes qui tremblent au bord de l'esprit. Le malade administré, et qui vient de rendre son âme; le rustre dont on a, en passant, entendu le blasphème; le facteur, visiteur rapide qui fait songer, l'auteur dont on vient de fermer le livre; l'hypocrisie humaine qu'on a coudoyée, que sais-je? bizarres et capricieuses, les pensées surviennent comme des apparitions : tantôt envolées de colombes, blancheurs d'anges; tantôt formes hagardes ou douloureuses.

« Nous nous laissons aller à la rêverie, devant nos yeux voltigent d'abord des formes fantastiques, nous les apercevons presque, elles semblent avoir un corps. Elles tournent, elles s'éloignent, elles reviennent pareilles à des papillons qui se jouent autour d'une lampe, elles caressent du bout de leur aile notre imagination. Peu à peu notre idée s'égare dans les plis d'un voile flottant et confus, les yeux se dilatent et se fixent. »

Et quand la nuit est tout à fait tombée, que le penseur s'accoude à la galerie de bois du modeste presbytère, devant ce village endormi au pied de son église; au milieu de son isolement, rendu plus sensible à cette heure, sa faculté de penser, d'imaginer, s'avive encore :

« La lune étend çà et là de larges tapis sur les prés, les noyers aux branches nombreuses se réfléchissent sur ces nappes blanches, les encoignures profondes et silencieuses imitent des gouffres de ténèbres, les arbres profilent leurs troncs et dilatent leurs feuillages, silhouettes fantastiques que l'on prend à boulevue pour des personnes assises confusément autour d'un repas champêtre... Ce mélange, cet enchevêtrement de lumière et d'ombre remplit l'œil d'images, l'esprit de pensées... »

La seule, la vraie, la profonde solitude développe ces intensités d'impressions et ces vivacités d'images.

V

Dans sa solitude, l'abbé Roux ne s'est pas contenté de se présenter « lui-même à lui-même », d'après la méthode du vieux Montaigne; il a aussi regardé autour de lui. Son regard ne pouvait s'étendre loin, arrêté au court horizon du bourg campagnard. Quelques lignes de châtaigniers, un peu de terre rayée par les labours, brune l'hiver, verdie l'été; et sur cette scène rustique, des hommes clairsemés : des paysans; tout son rayon visuel et tout son champ d'observation sont là. Le curé penseur n'a pas à aller les chercher, ils s'imposent à lui, comme à Silvio Pellico, les murs de sa prison; ils obsèdent sa vue, avec cet étonnant relief, cet infini détail des choses que le regard ne peut fuir.

La campagne, les paysans, contre son gré, condamné à les observer dans la continuité de sa vie quotidienne, il apporte à cette étude un sens d'analyse supérieur, et il se trouve, — secrète récompense de son épreuve, — qu'un chef-d'œuvre jaillit sous ses doigts! Le sujet était vierge, totalement inexploré des moralistes anciens. Mme de Sévigné et La Bruyère l'avaient effleuré des deux réflexions que l'on connaît, mais sans s'être, pour cela, mis en frais d'observation et surtout de réel contact. Le premier, l'abbé Roux l'a introduit dans des *maximes* : croquis si vigoureux, si rudes même, qu'autour d'eux, comme autour de toute hardiesse, un tumulte de discussion s'est élevé.

On ne peut bien se rendre compte de cet étonnant chapitre qu'en reconstituant, qu'en *vivant*, pour ainsi dire, la phase d'existence pendant laquelle il a été écrit.

Cette campagne que le penseur, jeune encore, allait décrire et analyser, comment a-t-il été appelé à la connaître?

C'est à partir de sa nomination à Saint-Silvain, sa première paroisse, après le vicariat de Varetz, que commence pour lui le long et redoutable tête-à-tête.

Saint-Silvain est situé dans un profond encaissement, non loin de la route d'Argental, à 24 kilomètres de Tulle, c'est-à-dire de toute relation extérieure. Le seul moyen de communication avec la vie civilisée consistait et consiste encore en un service d'antiques diligences.

Plein du zèle des débutants, le nouveau desservant monte dans cette voiture primitive, accompagné de quelques parents, pour aider à son installation. Il parcourt cette route montueuse d'abord, dévalant ensuite par lacets aigus jusqu'à l'embranchement, où il met pied à terre. L'installation est bientôt faite; l'accueil reçu, les

parents partis, la porte du petit presbytère retombe sur le nouveau curé, et le voilà seul!... Il considère sa nouvelle résidence, cette paroisse que la volonté de Dieu et celle de son évêque viennent de faire sienne. On aime à chercher une physionomie aux pays, comme aux personnes que l'on voit pour la première fois; somme toute, ce village ressemble à une infinité d'autres, et l'impression ne diffère pas sensiblement de celle éprouvée, plus tard, devant cette autre paroisse de Saint-Hilaire, où doit s'achever le ministère rural de l'abbé Roux[1].

Courageusement, il comprime à deux mains ses élans vers la vie littéraire... Cette campagne humble et sans caractère sourit cependant à son nouvel hôte. Le bien qu'il vient, qu'il espère y faire, lui donne des forces; et d'ailleurs, les premières semaines dans sa nouvelle paroisse ne sont-elles pas pour le bon prêtre comme une lune de miel, pleines de douceur? Mais bientôt la lente monotonie des jours se déroule. En dehors de la tâche quotidienne, il reste bien des heures! Cet esprit actif autant que vigoureux cherche où se prendre. Autour de lui, il n'aperçoit que la nature, dont les aspects se succèdent dans leur périodicité invariable. Va-t-il se précipiter sur cet aliment? se réfugier passionnément dans cette contemplation de la création divine, de la vie des choses? A vrai dire, plus d'un, parmi les lecteurs de l'abbé Roux, s'y était attendu. *La Campagne*, *les Paysans*, on court à ce chapitre; on se dit : ce poète, ce recueilli, ce curieux des vieux souvenirs et des primitifs idiomes[2], ce penseur surtout doit être là dans son plein élément. D'agréables peintures, des chants idylliques vont se rééditer sous sa plume; il va reprendre le *fortunatos nimium*; et déjà des imaginations se donnant carrière se représentaient, « en face de la grande nature, la maison du curé de campagne si fraîche, si paisible, si blottie dans les rameaux des arbres, si pleine de cris d'oiseaux et de murmures où frisonne la vie large et épanouie des champs...[3] ».

Il n'en est rien!... Avec sa résolution loyale de dire tel qu'il voit et tel qu'il sent, l'abbé Roux laisse libre sa puissante observation, dût-elle aller à l'encontre de la donnée conventionnelle et du sens attendu. Il dit que la campagne est triste à qui l'habite continuellement : « Les citadins s'écrient : « Dieu! que la campagne est « admirable! Que je voudrais demeurer à la campagne! Que vous « êtes heureux de vivre à la campagne! » La campagne est admi-

[1] Après vingt-cinq ans de ministère à la campagne, un canonicat a été accordé à l'abbé Roux.

[2] L'abbé Roux est l'auteur d'études archéologiques et d'un très curieux et très important dictionnaire de la langue limousine.

[3] *Le Français*, 25 septembre 1885.

rable, c'est certain; vous voudriez l'habiter, c'est possible; mais qu'il soit si bon d'y vivre, voilà qui est contestable. Après l'été et l'automne, l'hiver, c'est-à-dire le froid, la retraite, le silence, le deuil, les arbres chauves et pauvres, les chemins remplis d'ignobles fanges! »

Comprenant qu'on va s'étonner, il dit encore :

« Que le bon Dieu m'accorde un jour de quitter la campagne, et la campagne, dès lors, vue à travers mes souvenirs, à travers mes regrets, peut-être aura pour moi des charmes, comme ces visages de parents qui nous furent sévères et qui paraissent si doux à regarder lorsqu'ils ne sont plus. »

Mais alors... ce solitaire n'aime pas la nature? Au travers de ses impressions, on cherche un sentiment, sans lequel il serait difficile de le concevoir. Rassurez-vous, on l'a bientôt rencontré. Des paysages, des croquis saisissants de fleurs et d'animaux se succèdent dans les *Pensées*. Non! il n'est pas passé indifférent devant ce coin de prairie dont « les arbres se dépouillent à vue d'œil, où les fruits gisent sur le sol, et les feuilles, ennuyées d'être seules, descendent de branche en branche, une à une ou par troupes... »

Après la pluie d'orage, il a prêté rêveusement l'oreille à la voix souterraine du crapaud, « cette voix liquide qui tombe goutte à goutte dans le silence obscur des choses, comme dans le bassin de granit l'eau du rocher ». A la façon de François d'Assise, il a interpellé le petit rossignol fauve de son jardin : « Cher oiseau du bon Dieu, mon frère, mon inspirateur, mon consolateur, je t'aime, je t'admire [1]. » Et, longuement, il a considéré l'humble plante du bord des chemins, le pissenlit, « avec une tige droite, une tête raide piquée de graines ailées toutes blanches et toutes frissonnantes : on dirait une pelote d'aiguilles; on dirait le morion d'un paladin hérissé de flèches. »

Ces citations, entre mille, affirment un vivant sentiment de la nature; mais il ne faudrait pas, cependant, confondre cette aptitude aux impressions et aux images avec cette sorte d'extase qu'éprouvent quelques âmes. Tous les artistes aiment la nature; seuls, je crois, certains songeurs nonchalants l'adorent. « L'abbé Roux ne dépeint jamais la nature pour elle-même, » remarque M. Mariéton. Il est évident qu'un esprit robuste, pressé d'employer ses ressources et d'utiliser ses forces, est, par le fait, antipathique à certaine paresse contemplative. Rêver, c'est dormir. L'actif, s'il rêve, dit à son rêve : « Marche! » Il le pousse jusqu'à l'idée précise, jusqu'à l'œuvre effective. Là est la raison de cette incompa-

[1] Extrait des *Rustiques pensées* inédites de l'abbé Roux.

tibilité de l'abbé Roux avec Maurice de Guérin, dont M. Caro s'est tant étonné. Ce rêveur, qui ne sort pas du rêve, ce réfractaire « à la fatigue humaine » ne pouvait paraître qu' « insipide et incolore » à l'auteur des *Pensées*.

VI

Dans l'exil de cette petite paroisse, il n'y a pas que la nature à observer. Des hommes sont là, qui s'agitent dans le cercle limité de la vie des champs. Peu à peu, l'attention de l'abbé Roux s'arrête et se concentre sur eux. Les paysans, pour le Parisien, que sont-ils? Ils sont ces hommes aperçus à travers les glaces de l'express : laboureurs dans la plaine, bergers dans la montagne, bûcherons dans la forêt. Le poète et le peintre veulent bien s'arrêter devant eux pour les associer à leurs compositions. Ces faneurs baignés de soleil, ces moissonneurs perdus dans les épis font partie du paysage, figurants inconscients d'une féerie admirable. On les décrit, on les peint, les connaît-on? L'abbé Roux les sait par cœur, lui. Vingt-cinq ans de vie commune l'ont fait pénétrer jusqu'au fond de ces âmes frustes, où bien et mal se mêlent. Il les *rend* avec une vérité telle que plusieurs se sont écriés : « C'est trop! » Ils ont appelé le penseur un *impitoyable curé*, et les *Pensées* de *noirs crayons*. Fort surpris, cet « impitoyable curé » qui, par surcroît, est un bon prêtre et un bon cœur, a levé la tête : « Mais, dit-il, j'ai parlé sans colère, sans rancune, je n'ai pas calomnié, je n'ai point médit. Etudier, signaler le vice ne saurait nuire à rien ni à personne, pas même au vicieux. Le médecin appelé au lit du malade le calomnie-t-il, l'outrage-t-il pour dire : « Cet homme a la « fièvre ou toute autre maladie? » Ce que je diagnostiquais philosophe, je tâchais, prêtre, de le guérir. »

A quelle race appartient donc ce paysan qui a été si énergiquement reproduit au chapitre VIII des *Pensées ?*

Le matin d'un jour de marché, descendez sur la place de Tulle qui avoisine la cathédrale, et vous pourrez à loisir examiner les *peccata* [1] venus de loin pour vendre leurs denrées. Coiffé d'un feutre noir en forme de *chapeau de curé*, les cheveux longs et plats, un collier de barbe fauve étalé sur la poitrine, l'air madré : voilà le paysan du bas Limousin, tel qu'on le rencontre, dominant de sa haute taille un attelage d'ânes couplés au même collier de bois, ou une paire de ces vaches *couleur de blé*, qui paraissent

[1] « Les gens de Tulle, dit l'abbé Roux, appellent nos paysans *peccata*. »

atrophiées tant elles sont chétives. Les femmes, aux figures inexpressives, droites dans leurs robes d'épaisse bure, n'ont de remarquable que les deux larges bandeaux de leur chevelure, à peine recouverts par la coiffe du pays. Le patois diffère de la langue sonore du Midi, bien qu'il soit de même origine. Par ses chuchotements et ses syllabes muettes, il rappelle les idiomes auvergnats et creusois.

C'est à côté de ce paysan que l'abbé Roux a vécu vingt-cinq années. A-t-il été injuste pour lui? Certes, en le peignant, il n'a rien fait pour adoucir le tableau. Il nous montre « sa demeure sordide et sa table immonde, et son pain grossier, et son linge lourd et dur, et ses habits ignobles, et sa boisson nauséabonde, et sa vie, âpre, étroite, désolée, exploitée par tous, trompée par tous, aggravée par tous... »

Avec une rudesse toute plébéienne, il empoigne son homme et il le campe devant lui pour le toiser de son œil inquisiteur. Il dit crûment qu'il « est un homme à peu près comme un bloc de marbre est une statue »; qu'il « n'aime rien ni personne que pour l'usage »; qu'il est « maussade payeur »; qu'il lui arrive de cuver son vin quand tout est beauté dans la nature. Bergers d'antan, chaumières de jadis, où êtes-vous? Mais, sous cette rudesse, la pitié du philosophe et la charité du prêtre n'abdiquent pas, au contraire. On les sent frémir çà et là au milieu des pages les plus sombres : *Le paysan n'aurait besoin, pour devenir un grand saint, que d'être par surnature ce qu'il est par nature : laborieux, sobre, patient et résigné.*

Sa mission, ici-bas, lui paraît digne de respect, et il l'assimile à celle du prêtre.

En présence du vote absurde, illogique, du paysan électeur, il s'écrie avec une pitié presque tendre : « O pauvre cher paroissien, fidèle à sa messe du dimanche, à sa communion de Pâques, opiniâtre néanmoins à porter les *mangeurs de curés.* »

Plus tard, dans les pensées encore inédites des *Rustiques*, il s'exprimera ainsi : « Le paysan, maintenant colon ici-bas, un jour propriétaire là-haut, a confiance dans sa condition présente, et foi dans sa condition future. Il se tient doux et paisible entre les mains et sur les genoux de la Providence, comme un agneau dans le giron du maître pasteur. »

Parfois, remué jusqu'aux entrailles, devant les douleurs de ces humbles, une simple scène de son ministère lui inspirera une page de la plus poignante réalité en même temps que de la plus pure beauté littéraire : « Le petit vacher gisait sur un tréteau de planches mal jointes; un glui de paille lui servait de traversin; une ser-

pillière en lambeaux, de draps; sa veste, ses braies, et je ne sais quel difforme chiffon, de couverture... Au milieu de toutes ces hideurs, l'enfant rayonnait de résignation et d'innocence. Rien que son visage et le surplis du prêtre n'étaient blancs; tout le reste paraissait fauve ou livide dans cette cabane où la lueur timide du flambeau s'écrasait parmi des ténèbres palpables... Et je fléchis le genou; puis, me relevant, je répandis les paroles de l'absolution sur le doux patient; puis, m'approchant et me penchant, je déposai sur la lèvre presque froide le Dieu de toute consolation... »

VII

Il y a, dans tout livre de maximes, deux chapitres qui s'imposent : celui de l'*Amour* et celui de la *Mort*. L'abbé Roux leur a apporté son tribut, un tribut d'autant plus difficile, que là surtout les moralistes ont lutté d'ingéniosité et de profondeur.

Sur cet éternel problème de l'amour, chacun se pique d'apporter sa découverte ou son point de vue. Nulle part, ne s'est fait plus forte dépense d'esprit, de subtilité, d'élégant scepticisme. Il est intéressant de voir s'y engager l'abbé Roux avec sa nature à la fois ironique et tendre, douteuse et enthousiaste; et aussi, avec le point de vue particulier du prêtre. Dans le prêtre, il y a l'homme qui a le droit de nous dire comment il conçoit le sentiment que son vœu lui a fait immoler. Est-il besoin d'ajouter que cette conception, chez l'abbé Roux, est celle des âmes d'élite, pour qui les unions terrestres ne valent que par l'espérance de l'éternelle durée. « La chair une fois domptée ajoute à l'âme », disait récemment le psychologue de l'amour moderne, Bourget. Il est certain que le sacrifice consommé ennoblit même la conception de l'amour. En quelques maximes brèves et rares (mais où le cœur tressaille), l'abbé Roux la précise et en arrête les lignes idéales. Il ne conçoit l'amour qu'absolu : *Deux âmes dans une chair;* sans décroissance : *Qui aime moins n'aime plus.* Si intense, qu'il rayonne sur le monde extérieur : *l'amour transfigure les lieux, les illumine, les fleurit, les parfume et les peuple. Tel coin de terre assouvissait notre cœur, qui se décolore, s'enténèbre et s'affadit dès que l'amour n'y habite plus.* Mais surtout inséparable de l'amour de Dieu où réside la force et l'incorruptibilité : *Se figurer connaître l'amour, si ce n'est pas Dieu qu'on aime, c'est prendre une petite flaque d'eau trouble pour la grande mer aux vagues d'azur.* Il lui apparaît avec des ravissements ou des tortures sans nom : *Germe de bien ou de mal, fleur d'honneur ou d'opprobre, fruit de consolation ou de désespoir, selon le terrain de culture.*

La femme, il la juge sans partialité. Il n'a pas pour elle les affectations méprisantes de Chamfort et de La Rochefoucauld. Il en parle doucement et fermement : à la fois, avec le sens chrétien et la sagacité philosophique. Il reconnaît et il redoute la mystérieuse puissance qu'elle détient. « Les Orientaux disent : *La femme est une rose*. Il est vrai la femme est fleur et épine; épine cuisante aux libertins qui ne cherchent d'elle que le plaisir; fleur éclatante et suave à ceux qui estiment la vertu et cherchent le devoir. » Son introduction dans la famille, par le mariage, lui rappelle l'arrivée de cet ambassadeur romain apportant dans les plis de sa robe la paix ou la guerre. Telle qu'il la dépeint, elle passe avec ce flottement de tunique et ce regard voilé de certaines femmes de la Bible. Ainsi, cette *Matheline*, « à première vue une paysanne comme une autre ». Voyez-la apparaître « avec un visage maigre et pâle, encadré de cheveux couleur de flamme que rayent par endroits des fils d'argent. Des rides sillonnent le front, les tempes, les joues; ces rides ne sont pas toutes l'ouvrage du temps; le chagrin, ce mystérieux laboureur, en a creusé sa part. Les yeux glauques, voilés de longs cils fauves, brillent d'une calme énergie. Toute la physionomie inspire le respect, inspirerait presque la crainte sans que la bonté et la mansuétude habitent dans les plis des lèvres comme des colombes dans les fentes des rochers. » Telles autres, hybridation étrange de dévote et de mondaine comme *Arachné*, patricienne sensuelle comme *Lychné*, se présentent prises au passage par une observation puissante, et reproduites en quelques-uns de ces traits ironiques dont Tertullien caractérise certaines femmes de son époque.

L'*amour*, dans un livre de pensées, ne s'en va jamais sans l'amitié. L'amitié finit le chapitre, comme le crépuscule le jour, et le parallèle entre les deux sentiments ne saurait être évité.

« L'abbé Roux, a dit un de ses critiques, parlerait plus savamment de l'amour, s'il avait moins de vertu. » Il ne saurait élever le même doute sur sa compétence en amitié. Nul mieux qu'un prêtre ne peut la ressentir et la juger. Quelle chose bonne parmi les excellentes qu'une amitié de prêtre! et comme elle se présente à l'esprit de ceux qui l'ont possédée avec toute une évocation de souvenirs doux... Un presbytère où on se sent attendu comme on ne l'est pas ailleurs... Au détour de l'allée, une ombre noire, qui vous sourit, à travers son recueillement; rivée pour quelques minutes encore à la prière, qui suspend l'élan du cœur... Ces hommes à part, privés des tendresses de la femme et de l'enfant, réservent tout pour l'amitié; et l'homme du monde est souvent le premier à en bénéficier. *L'amitié comporte la différence des caractères*,

comme l'amour la différence des sexes; encore mieux comporte-t-elle l'opposition des genres de vie.

L'abbé Roux demande ardemment à l'amitié ce qu'il est en droit d'en attendre; mais, là aussi, ce sens de l'analyse dont il ne peut plus se dépouiller, lui révèle l'imperfection humaine. *L'amitié, c'est l'idéal; les amis, c'est la réalité.* L'idéal, c'est le cœur qui donne et se donne : *Ayons des amis pour donner non pour recevoir*; le cœur qui soutient, qui excuse, qui pardonne : *Si votre ami est faible, excusez-le; susceptible, supportez-le; injuste, pardonnez-le; perfide, oubliez-le.* Cette amitié-là est non moins introuvable que le véritable amour, dont La Rochefoucauld dit : « Tout le monde en parle, personne ne l'a vu. » On la rêve souvent des vies entières sans la rencontrer. Au contraire, on coudoie celle faite d'apparences et de protestations vaines; celle qui se répand en exagérations suivies de sécheresse, et que tuent « l'ambition, la fortune, le temps, l'humeur, l'amour ». Alors l'invincible doute vous prend; tristement, on comprime, sous la triple serrure de son cœur fermé, ce sentiment qu'on voudrait tant donner; et le mot amer, le mot douteur vient aux lèvres : *Ni assez léger pour avoir des camarades, ni assez crédule pour avoir des amis...* Des amis, suivant le monde, peut-être; mais non l'Ami, don de Dieu, qui, à lui seul, comble le vide, et console de l'isolement, et dont la perte paraît au penseur au-dessus de toutes les épreuves humaines : « On appelle orphelin celui qui a perdu son père, veuf celui qui a perdu son épouse. Et celui qui connaît l'immense douleur de perdre son ami, de quel nom le nommer? Ici toute langue humaine se tait impuissante. »

VIII

La mort attire à elle toute pensée. « Philosopher, c'est apprendre à mourir. » Le chapitre, où chaque génération de penseurs a ajouté et ajoutera, ni ne vieillit ni ne finit pas plus que l'éternelle question qu'il pose.

Comme philosophe et comme prêtre, l'abbé Roux devait l'aborder. Dans chacun de ces maximistes qu'il se plaît à étudier un à un comme des ancêtres intellectuels il l'a rencontré. Il a vu Montaigne le traiter avec son facile philosophisme et les considérations par lesquelles il espère rassurer et se rassurer; Pascal y apporter la profondeur de son âme religieuse mais sombre. Il a noté l'impuissance de La Rochefoucauld à regarder fixement « le soleil ni la mort » et recueilli son aveu que la sagesse, c'est encore de s'en détourner; il a constaté aussi l'effort d'homme du monde de Jou-

bert pour « mourir aimable, si l'on peut », relu les textes classiques de l'érudit Sauvage; puis ,tous ces livres fermés, il s'est prononcé à son tour.

Ici, le prêtre a immédiatement dominé le philosophe : c'était son droit, il se trouvait sur son terrain propre. Chez La Rochefoucauld, l'homme de guerre avait bravé la mort avec une superbe insouciance; et, devant elle, l'homme de pensée baissait les yeux, vacillant de vertige, pris d'éblouissement. Chez l'abbé Roux, la foi profonde est là, et il peut regarder *fixement* ce qui semble insoutenable à l'auteur des *Maximes*. C'est d'un cœur ferme et d'une main qui ne tremble pas qu'il écrit ses pensées sur la mort; et nous qui les lisons, nous n'y trouvons ni l'horreur muette ni l'infinie tristesse constatée chez les autres penseurs. Ces pensées sont presque sereines. « L'abbé Schopenhauer » se trouve être tout à coup un optimiste sur ce point, où précisément se décourage toute philosophie : *O mort cruelle, dit-il, voilà si je ne me trompe, une phrase païenne.*

Le cimetière, le tombeau, le fossoyeur, toutes ces images que son ministère place constamment sous ses yeux, ne lui mettent à l'esprit que des pensées que la foi a dépouillées de leur épouvante. *On lui jette un peu de terre à la tête et en voilà pour jamais*, dit brièvement Pascal. *Prie et laisse-nous prier, ô fossoyeur*, ajoute l'abbé Roux, devant la scène de la terre tombant en lourdes pelletées sur le cercueil. Le tombeau lui apparaît « ainsi qu'un creuset où se séparent les deux substances qui composent l'homme. La substance grossière tombe au fond; la substance immatérielle précieuse est recueillie et portée au trésor royal. »

Ce n'est point que systématiquement il ferme les yeux devant la réalité. Le moment de la mort, au contraire, il l'envisage dans toute son effrayante angoisse : « Je me représente mes derniers moments. Il y aura une lutte épouvantable entre la mort et la vie, ma couche d'agonie sera entourée de parents, d'amis, de spectateurs émus, impuissants à me secourir contre la mort qui prévaudra. La mort prendra en conquérante sa nouvelle conquête, elle m'emportera pendu à sa gueule comme un loup emporte la brebis d'un troupeau. Je traverserai l'infini... Je serai devant Dieu. »

Mais déjà est revenue la confiance qui calme et qui sourit; et une pensée de suprême espoir clôt le sombre chapitre : « Ah! que ceux qui meurent doivent se sentir heureux, même dans leur regret de la terre, de revoir là-haut ceux de leur famille qui les précédèrent. Ici, nous quittons; au ciel, nous retrouvons. »

IX

Nous ne voulons pas abandonner l'abbé Roux sans parler du patriote et du poète. Encore deux enthousiasmes dans son désabusement.

Avez-vous remarqué qu'une convention tacite écarte l'analyse de l'idée de patrie? Le chapitre manque dans les livres de pensées. Sauf pour Voltaire et Raynal, qui osèrent des définitions célèbres, l'instinct avertit les amateurs d'anatomie morale qu'il n'est pas bon de trop disséquer un sentiment dont l'essence est le sacrifice. A l'heure actuelle, l'analyse est à outrance. Eh bien, une sorte de malaise vous prend quand elle dirige de ce côté-là ses inquiètes recherches. Il faut vraiment se précipiter dans certains devoirs les yeux fermés. S'arrêter à les méditer, à en demander la raison, contempler philosophiquement et décrire avec exactitude l'horreur des tueries, écouter et révéler l'impression intime des âmes, où on finit par surprendre des défaillances secrètes, des pitiés bizarres, des doutes inavoués, tout cela peut attirer et attire, mais affaiblit aussi. La foi patriotique comme la foi religieuse a ses mystères qu'il faut admettre sans discussion.

Cette vérité, l'abbé Roux l'a comprise d'instinct. On cherche en vain, dans ses pensées sur la patrie, le travail de décomposition et d'examen philosophique. En réalité, il n'y a point d'analyse, il n'y a que des impressions. Ces courts alinéas n'analysent point la patrie, chose sacrée, ni même la guerre. L'émotion y domine la philosophie; ils sont, simplement, le journal de cette période bouleversée de l'*Année terrible*, écrit au jour le jour, et au souffle d'évènements inouïs. Dans ce journal, où se retrouve la forme imagée et originale du penseur, apparaissent aussi certaines exagérations et la tendance déclamatoire qui caractérisent les trop vives émotions. Il traduit surtout ces ébranlements d'âme, violents et contradictoires, qu'éprouvaient tous les témoins du grand drame. A n'en pas douter, l'auteur refoule en lui-même comme impies, les implacables clairvoyances. Qui sait même s'il a à les combattre? elles sont abolies par la forte poussée de l'émotion patriotique. Ce ne sont plus là des maximes, ce sont des explosions d'étonnements douloureux, d'indignation, de pitié.

Les dépêches annoncent que l'ennemi est à Orléans :

« O Jeanne, s'écrie-t-il, l'autre jour l'envahisseur cruellement sarcastique amoncelait à tes pieds les armes rendues par nos soldats. Pourquoi es-tu de marbre et de bronze, héroïque Pucelle? Ah! si tu étais de chair et d'os comme avant le supplice de Rouen,

tu aurais secoué la tête, tu aurais remué tes yeux, tu aurais avancé un pied sur le socle qui te porte comme un pavois ancien, tu aurais donné le moindre signe de vie, et tous ces vainqueurs saisis d'épouvante auraient disparu! »

Quelques mois passent, l'investissement de Paris est complet. Le cercle de fer, que l'on disait impossible, s'est rivé. Alors, au fond de sa petite paroisse lointaine, un frisson secoue cette âme de prêtre qui voudrait s'élancer dans un élan de charité impuissante :

« Oh! qui me donnera les ailes de la colombe et j'irai!

« Et je franchirai l'espace jusqu'à Paris, la grande ville pleine de soldats et ceinte d'ennemis.

« Et j'entrerai et je parcourrai les rues, les places, les boulevards.

« Et je saluerai d'une parole d'amour, et je consolerai d'un cri d'espérance ceux qui veillent sans repos pour garder notre honneur menacé ».

C'est à peine si quelques retours philosophiques lui sont possibles, tout oppressé qu'il est par les évènements :

« Des centaines de mille hommes déchaînent les uns contre les autres un ouragan de fer et de feu qui brise, disperse et anéantit. C'est le progrès cela, s'écrie-t-on; un peu plus de ce progrès, et avant longtemps, c'en est fait de la pauvre humanité. »

Encore plus difficilement son esprit altéré de confiance admet-il la moralité de certains spectacles. Voici, par exemple, le bataillon des mobiles de la Corrèze qui part et défile en tumulte devant son regard pensif. Dans ce défilé, il s'efforce d'abord de voir l'entrain joyeux, l'enthousiasme de bon augure. « De longs hennissements couraient de rang en rang; on eût dit un troupeau de poulains hennissant à l'envi pour exprimer leur joie d'être ensemble, et s'exciter à la course. Nos ancêtres les Gaulois marchaient en guerre comme cela avec des cris et des clameurs. »

Pourtant, en dépit de toutes ces métaphores, le penseur reprend ses droits : « N'importe, ce tumulte manque de beauté; ces cris de bête me font mal au cœur. Braillement, signifie à peine vertu guerrière. Le voyageur chante ainsi à tue-tête en pays perdu pour se dire qu'il n'a pas peur. »

Ce chapitre, en somme, vibrant d'émotion, chaud de patriotisme, tient dans les *Nouvelles pensées* la place que *la Campagne et les paysans* occupent dans le premier recueil. Il semble que l'auteur l'ait intercalé là, sciemment, comme une protestation et une contre-partie des « noirs crayons » qu'on lui a reprochés. Eh bien, s'il faut tout dire, ces pages *optimistes* plaisent moins que les *pessimistes*. Une maxime, c'est de l'illusion brisée. On ne saurait

à la fois se passionner et analyser! Pourquoi, alors, reprocherions-nous à l'abbé Roux l'observation trop rigoureuse du fameux chapitre VIII?

X

A côté de la pensée philosophique, presque toujours le rêve poétique vit dans le même cerveau. Penseurs et poètes ne font qu'un; à ce point, que nombre de pensées ont été écrites *en vers;* et que certaines poésies, parmi les plus délicates et les plus souvent citées, ne sont que de jolies maximes rimées. Remarquez, aussi, que l'image est le fond de la forme aphoristique, comme de la forme poétique. Chez l'abbé Roux, le poète perce à chaque instant sous le penseur. La multiplicité et la beauté des images suffiraient seules à le révéler. Ces images s'échappent comme involontairement de sa plume et s'ajoutent à sa pensée la plus profonde. Avec une pointe de malice, le penseur a même glissé parmi des maximes ce huitain dont il supprime les alinéas :

« Que sert de demander au monde — ce que ce monde n'eût jamais? — de sonder la mer profonde — et de percer les cieux épais, — Hommes passagers sur la terre, — attendons le suprême adieu — pour savoir le nom du mystère — qui maintenant nous cache Dieu ».

C'est, on se le rappelle, le procédé employé plaisamment, par Maurice de Guérin, pour faire accepter, sans qu'il s'en doutât, de la poésie au bourgeois réfractaire.

L'abbé Roux n'a nul besoin de ce stratagème pour faire accueillir de fort beaux vers. De cette langue limousine, dont on ne soupçonnerait pas les ressources, quand on l'entend dans des bouches vulgaires, il a tiré des choses merveilleuses : la strophe chantante, l'accent guerrier et lyrique, les rimes musicales... Il manie, comme en se jouant, ces tournures paysannesques, naïves et intraduisibles, qui donnent tant de saveur aux langues romanes.

Cette étude ne comporte pas l'analyse de l'*Epopée Limousine* de Joseph Roux. Il nous suffit d'y signaler la beauté et la vigueur d'une inspiration où, à côté du penseur, le poète s'affirme avec un plein éclat.

Alfred du Prareix

La fin prochainement.

LES DÉFAILLANCES[1]

VII

Gabrielle était rentrée chez elle désespérée. Les paroles sinistres qui avaient frappé son oreille se représentaient sans cesse à son esprit : « Puis-je épouser, avait dit Robert, la fille de l'homme qui a ruiné mon père et causé sa mort? » Quel était donc ce drame dont la révélation venait de lui être faite brusquement et dans lequel son père à elle et celui de Robert de Roquebrune avaient tous deux joué un rôle? Etrange fatalité qui les avait mis en présence l'un de l'autre. Non, elle ne pouvait admettre que l'homme qu'elle entourait d'une affection filiale, qu'elle était habituée à respecter, eût pu donner prise à une semblable accusation. Certes, elle avait été trop mêlée au courant des affaires et en avait entendu parler trop souvent autour d'elle pour ignorer qu'il est des cas où le succès ne s'achète qu'en faisant bon marché de certains scrupules excessifs; mais de là à se rendre coupable d'une déloyauté, d'un crime même, puisqu'on le rendait responsable d'une mort d'homme, il y avait loin.

Cependant l'accusation était formelle. Celui qui l'avait portée n'était pas homme à parler à la légère, c'est vrai, mais il avait pu être mal renseigné. Aussi était-elle dévorée du désir de connaître les événements auxquels il avait été fait allusion ; elle avait hâte que la lumière se fît dans ces ténèbres où son esprit se débattait, et chercha auprès de qui elle pourrait se renseigner. Son père eût pu le faire mieux que tout autre, mais il lui répugnait de l'interroger. Oh! non, jamais elle n'oserait aborder ce sujet avec lui. Elle ferait venir Samuel, qui devait être au courant, elle n'en pouvait douter, car elle avait également entendu prononcer son nom chez la duchesse. Elle l'interrogerait, elle le forcerait bien à parler, dût-elle le payer pour cela, et par lui elle saurait tout.

Le trajet de l'hôtel de Mme de Haut-Mont à la rue de Monceau s'était fait silencieusement. Harlem avait, à deux ou trois reprises,

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 juillet, 10 et 25 août 1891.

adressé la parole à sa fille sans qu'elle parût l'avoir entendu et sans obtenir d'elle de réponse. Gabrielle était rentrée dans son appartement après avoir brièvement pris congé de son père. La nuit lui parut longue et le sommeil fut lent à venir. Le lendemain matin, peu soucieuse de se trouver en présence de son père, éprouvant comme un malaise à la seule pensée de le voir, elle prétexta un peu de fatigue pour rester chez elle et ne pas paraître au déjeuner. A midi, Samuel, qu'elle avait fait prévenir, arriva.

Le courtier, très déférent pour la fille de son patron, se fit néanmoins un peu prier pour parler. L'appât d'une honnête rémunération et la promesse que dut faire la jeune fille de lui garder le secret finirent par triompher de ses hésitations. Alors il lui raconta tout, comment au dernier krach le hasard ayant mis en relations à la Bourse M. Harlem et le marquis de Roquebrune, le premier avait peut-être abusé un peu de l'inexpérience et de la crédulité du second, ce qui fait qu'au jour de la débâcle, tandis que le père de Gabrielle réalisait des bénéfices considérables, le marquis se trouvait entièrement ruiné. C'est alors que lui, Samuel, était intervenu, le patron lui faisant l'honneur de l'employer quand il désirait travailler incognito, et il était censé être devenu le créancier du marquis. Il dit comment ce dernier, après avoir vendu tout ce qu'il possédait pour payer une partie de ses dettes, lui avait demandé un sursis pour le reste. Si cela n'avait dépendu que de lui seul, il l'aurait bien accordé, mais M. Harlem, qui avait perdu de l'argent avec d'autres débiteurs, ne voulut pas en entendre parler. Tout le monde sait qu'il est un peu dur en affaires, le patron. Or qu'était-il arrivé? Deux ou trois jours après, on avait appris la mort du marquis. Un coup de sang, une attaque, dirent les uns; autre chose, dirent les autres. Lui, Samuel, était de ces derniers, et il sut par un domestique qu'il fit causer que son maître s'était bel et bien fait sauter la cervelle. Mais voyez la chance de M. Harlem! Il ne devait rien perdre, car la veuve et le fils du défunt, que rien n'y obligeait pourtant, avaient déclaré vouloir tout payer et depuis ce temps se saignaient aux quatre veines pour s'acquitter par annuités. Encore quelques années et tout serait réglé.

Gabrielle, atterrée, avait écouté en silence ce long récit. Les renseignements étaient bien précis, et le narrateur n'avait aucun intérêt à altérer la vérité; pourtant elle se refusait à croire à ce qu'elle venait d'entendre, elle voulait douter encore.

— M'avez-vous bien dit la vérité? demanda-t-elle à Samuel, quand il eut cessé de parler.

Le courtier parut offensé et se redressa :

— Mademoiselle, dit-il, je suis homme d'honneur... J'ai fait

faillite deux fois, c'est possible, j'ai été exécuté trois fois, c'est encore possible... Mais pour ce qui est de mentir, ça non. Vous pouvez vous informer sur la place. Quand Samuel affirme une chose, on peut avoir confiance, c'est comme il le dit.

Une pensée germa subitement dans l'esprit de Gabrielle, pensée de restitution du bien mal acquis, de réparation dans la limite du possible du tort fait à des innocents. Elle savait maintenant pour quelle cause la marquise de Roquebrune et son fils s'imposaient les plus dures privations, il lui appartenait de mettre un terme à cette situation pénible. C'était une idée folle, absurde, qu'elle eût écartée si elle eût pris le temps de la réflexion ; mais elle ne réfléchit pas, elle ne vit pas dans le moment combien ce qu'elle projetait était blessant pour ceux qu'elle prétendait obliger. Sa conscience lui indiquait là un devoir à remplir, l'hésitation n'était pas permise.

Elle demanda à Samuel s'il détenait en sa possession les titres relatifs à sa créance fictive sur le marquis de Roquebrune. Le courtier ayant répondu affirmativement, elle lui ordonna de faire porter immédiatement ces pièces chez le fils du marquis, dont elle lui donna l'adresse. L'envoi serait fait simplement au nom de M. Harlem.

Samuel résista. Qu'est-ce que dirait le patron?

— C'est ma ruine, vous savez, observa-t-il à Gabrielle, ce que vous me demandez-là. Quand monsieur votre père saura...

— Fixez votre prix vous-même, fit la jeune fille interrompant ses doléances.

Du coup Samuel se regimba. Il n'était pas de ces hommes auxquels on fait des propositions pareilles. Ah! non, on ne l'achetait pas, lui.

— Du reste, continua Gabrielle, mon père sera le premier à vous remercier.

— Ah! c'est bien différent, fit le courtier avec empressement. Du moment que cela oblige M. Harlem... Quant au prix, ajouta-t-il en saluant, je m'en rapporte à la générosité de mademoiselle.

— C'est bien, dit Gabrielle lui faisant signe de se retirer. Faites vite et laissez-moi.

Samuel s'en alla après avoir donné l'assurance qu'avant une heure le fils du défunt marquis aurait les pièces.

Alors Gabrielle, restée seule et n'étant plus obligée de se contraindre, s'accouda sur la petite table près de laquelle elle était assise et, laissant tomber sa tête dans ses mains, pleura abondamment. Elle pleurait le bonheur rêvé et perdu à jamais, elle pleurait les illusions qui lui avaient fait voir jusqu'alors en son père un

homme d'honneur ayant droit à la considération de tous, elle pleurait sur elle-même enfin, condamnée à porter la responsabilité de fautes qu'elle n'avait pas commises... Un bruit la tira de ses douloureuses rêveries et elle se releva brusquement en essuyant ses yeux. C'était Marthe qui entrait.

Sa tante lui avait confié l'insuccès de sa demarche auprès de Robert de Roquebrune et expliqué ce brusque départ d'Harlem et de sa fille dont elle s'était un peu étonnée. Aussi accourait-elle pour consoler son amie. Mais Gabrielle était de celles qui n'aiment pas à être consolées.

— Ne parlons pas de moi, veux-tu? lui dit-elle, parlons de toi plutôt... Tu as une nouvelle à m'annoncer, n'est-ce pas?

— Oui, mais...

— Et une nouvelle heureuse, j'en suis sûre.

— C'est vrai, fit Marthe étonnée, mais à quoi vois-tu cela?

— A la joie qui, malgré tes efforts pour la cacher, éclate sur ton visage.

Il est de fait que Marthe avait beau s'étudier à donner à sa physionomie une expression triste, à l'unisson de celle de Gabrielle dont les paupières rougies témoignaient de larmes récentes, elle n'y pouvait parvenir. Tout en elle respirait un contentement intime et sans bornes, ses yeux qui brillaient d'un éclat inusité, le sourire qui, quoi qu'elle en eût, ne quittait pas ses lèvres.

— Pardonne-moi, dit-elle. C'est bien mal à moi de venir faire étalage de mon bonheur devant toi si triste...

— Pourquoi? demanda Gabrielle. Tu épouses le comte de La Roche-Mesnil, n'est-ce pas?

— Oui, dit Marthe stupéfaite, mais qui a pu te dire?...

— Personne, tu t'es trahie toi-même... J'avais bien compris que tu l'aimais.

— Moi qui le savais à peine moi-même!

— Et lui, il t'aimait donc?

— Il paraît, répondit simplement Marthe, puisqu'il a demandé ma main à mon père hier soir, en sortant de chez ma tante... Or, comme ce n'est pas pour ma fortune... Pardon, Gabrielle, ajouta-t-elle en voyant le visage de Mlle Harlem se contracter légèrement, j'oubliais...

— Il t'a aimée, dit Gabrielle, pour ta bonté, pour ta raison aimable et enjouée, pour le charme qui se dégage de tout ton être... Et puis, ajouta-t-elle d'une voix sourde, les tiens peuvent lever la tête, eux... Va, je suis bien heureuse de ton bonheur.

Et, prenant Marthe dans ses bras, elle l'embrassa.

Raoul Harlem, à ce moment, fit irruption dans le salon de sa sœur :

— Bonjour, petite sœur, dit-il en entrant.

Et il ajouta galamment en saluant Marthe :

— Mademoiselle, je vous avais vue entrer...

— Bonjour, monsieur Raoul, répondit la jeune fille gaiement. Eh bien, et vos quatre bai-bruns, bien rassemblés et steppant haut comme ça, comment ont-ils marché?

— Ne m'en parlez pas, répondit le jeune homme prenant un air consterné. En arrivant sur la place de l'Étoile, les voilà qui s'effrayent du cornet d'un tramway et qui se jettent tous les quatre de côté, à la fois, avec un ensemble merveilleux, juste dans une voiture de boucher lancée au grand galop... Vous voyez ça d'ici, salade générale... les deux bêtes de volée qui s'abattent... la meilleure qui se couronne... ma portière de droite enfoncée..., sans parler du garçon boucher qui décrit une courbe gracieuse et va se briser les dents sur le pavé de bois... Enfin, un vrai désastre....

La jeune fille partit d'un éclat de rire.

— Quand je vous disais, fit-elle triomphante, que mon fiacre valait mieux!

— Tu peux faire ton compliment à Mlle de Pont-Briac, dit Gabrielle à son frère. Elle épouse le comte de La Roche-Mesnil.

La communication parut produire une impression extraordinaire sur le jeune homme.

— Vous vous mariez? demanda-t-il à Marthe en ouvrant de grands yeux.

— Mais oui, répondit celle-ci. Ça vous étonne?

— Ah! elle est bien bonne! s'écria-t-il en riant et en frappant ses deux mains l'une contre l'autre.

— Quoi donc? demanda Gabrielle ne comprenant rien à l'exclamation de son frère.

— Rien... une idée qu'avait eue mon père... Oh! inutile maintenant de vous dire..., fit-il en réponse à l'interrogation muette que lui adressaient du regard les deux jeunes filles. Je puis la mettre sous la remise, l'idée paternelle... avec mon mail défoncé.

Raoul, ainsi qu'on vient de le voir, avait accueilli la nouvelle du mariage de Mlle de Pont-Briac avec plus de joie que de tristesse. Outre que décidément la grâce simple et modeste, la beauté chaste et délicate de la jeune fille, ne répondaient guère à l'idéal qu'il s'était créé pour la compagne future de sa vie de plaisirs et d'élégances mondaines, la veille au soir il avait, comme il s'y attendait, retrouvé Mme de Maubriant chez les Stielmann, qui ont, ainsi que nul n'en ignore, une maison excessivement gaie. Or la vicomtesse, très en beauté et délicieusement habillée, s'y était montrée étourdissante et capiteuse au delà de toute expression. Raoul qui, au sortir

des salons un peu austères de la duchesse, avait éprouvé un soulagement réel en se retrouvant dans son milieu habituel et s'était bien vite mis au diapason de la société très lancée dans laquelle il venait d'entrer, était tombé sérieusement sous le charme en voyant la jeune femme si particulièrement séduisante ce soir-là, et n'avait pas cherché à s'en défendre. Décidément, s'était-il dit, où trouverait-il mieux? Il avait bien tort de chercher ailleurs. Voilà une femme avec laquelle on ne s'ennuierait pas et qui donnerait un rude ton à une maison! Et quel entrain! Quelle branche! Mme de Maubriant, qui s'aperçut de l'effet qu'elle produisait sur Raoul, redoubla de verve et multiplia ses coquetteries à l'adresse de tous les hommes présents, lui excepté, si bien qu'avant la fin de la soirée, fou de jalousie, ensorcelé, il se rendait à merci et offrait à la vicomtesse sa main qu'elle lui faisait la grâce d'accepter. Il n'était pas sans s'inquiéter de la résistance qu'il rencontrerait chez son père dont les vues sur lui étaient toutes différentes; mais le mariage de Mlle de Pont-Briac arrangeait les choses à merveille, et la question se trouvait singulièrement simplifiée.

— Au reste, continua-t-il, pas de chance aujourd'hui, mon pauvre père... Une série à la noire...

— Que se passe-t-il? demanda Gabrielle.

— Eh bien! ma chère, les Norwégiennes ont du plomb dans l'aile. On a découvert dans le centre de la France des gisements de phosphate considérables et d'une extraction facile. Gare la baisse!... Et une de ces baisses!...

— Mais, s'écria sa sœur très inquiète, nous ferions des pertes énormes!

— C'est dans les choses possibles, répliqua philosophiquement le jeune homme. Adieu, je vais veiller au grain... Mademoiselle, ajouta-t-il en saluant Marthe, puis se ravisant au moment de sortir : Non, vous ne devineriez jamais l'idée prodigieuse que mon père avait eue. Je vous le dirai un jour et nous en rirons bien ensemble.

Et il partit en riant tout seul de plus belle, en attendant qu'il pût le faire de compagnie.

Gabrielle s'en voulait d'avoir frémi en apprenant que son père pouvait faire de grosses pertes.

— Lâche et misérable nature que la mienne! dit-elle à Marthe. Tu l'as vu tout à l'heure, je n'ai pu m'empêcher de trembler à la pensée de perdre une partie de cette fortune que je devrais détester.

On entendit au dehors la voix d'Harlem, demandant si sa fille était chez elle. Marthe se retira, annonçant qu'elle reviendrait un peu plus tard avec sa tante, cette dernière très désireuse d'apporter à Gabrielle un témoignage de sa sympathie et de son intérêt.

Harlem venait d'entrer timidement, silencieusement, dans le salon de la jeune fille, osant à peine la regarder. Il avait rencontré Samuel sortant de chez elle et, interrogé par lui, l'autre avait tout avoué. Harlem savait maintenant que Gabrielle était au courant de ce qui s'était passé dans le temps et il éprouvait vis-à-vis d'elle un peu de gêne. Ce n'était pas qu'il s'adressât des reproches. Non, il était dans son droit en agissant comme il l'avait fait, nul n'y pouvait trouver à redire. Mais il avait compris que ce serait là un obstacle à la réalisation du désir formé par sa fille. Ce mariage qu'elle avait rêvé était devenu impossible et, si elle devait en souffrir, c'était à son père qu'elle serait redevable de ses souffrances. La froideur qu'elle lui avait témoignée la veille au soir, le soin qu'elle avait pris le matin même de l'éviter, lui prouvaient qu'elle était fâchée contre lui et, comme il aimait sa fille plus qu'on n'eût pu l'attendre d'un homme possédé par la fièvre du jeu et de la spéculation, l'éloignement qu'elle lui témoignait l'affectait vivement et il était lui-même très malheureux.

Gabrielle hésitait, vivement combattue, et, depuis que son père était là près d'elle, presque dans l'attitude d'un suppliant, elle se sentait émue, pleine de pitié. Après tout, était-il donc si coupable? Les autres spéculateurs n'en faisaient-ils pas autant, et même plus, tous les jours, sans que personne leur jetât la pierre? Ensuite, lui appartenait-il de s'ériger en juge de son père? S'il avait voulu s'enrichir, n'était-ce pas pour ses enfants plus encore que pour lui? Il avait toujours été bon pour elle, si heureux de prévenir ses désirs, de donner satisfaction à ses moindres fantaisies. Il l'aimait tendrement, elle l'avait bien vu : elle se rappelait cette nuit où, condamnée par les médecins, elle était entre la vie et la mort. Son père, assis près d'elle, lui tenait la main; de grosses larmes coulaient sur ses joues et il semblait en proie à un désespoir sans bornes. Ce sont là de ces choses qu'on n'oublie pas... Alors, se retournant vers lui, elle lui dit doucement :

— Mon père, voulez-vous m'embrasser?

Harlem poussa un cri de joie et, l'étreignant dans ses bras, la couvrit de ses baisers. Ce n'était plus le spéculateur au cœur sec, le joueur indifférent à tout ce qui ne se rapportait pas à sa passion absorbante; c'était le père qui reparaissait, heureux de retrouver l'affection de sa fille qu'il croyait avoir perdue.

— Ah! ma chère fille, lui dit-il en l'embrassant encore, que ça me fait du bien! Tu ne sais pas tout ce que j'ai souffert depuis ce retour hier soir en voiture, tous deux l'un près de l'autre et comme séparés par des mondes, toi enfoncée dans ton coin, muette, le regard fixe, dévorant tes larmes, ne semblant même pas entendre

ce que je te disais. J'ai compris que tu m'en voulais, que tu me rendais responsable de ce qui était arrivé, que tu savais déjà une partie des choses... Ce matin, j'ai vu Samuel sortir de chez toi. Je l'ai pressé de questions, il m'a avoué t'avoir tout dit. Je ne lui en veux pas, cela vaut mieux ainsi. Plus de cachotteries entre nous... Eh bien! oui. Que veux-tu? continua-t-il en marchant en long et en large dans le petit salon, pendant que sa fille, qui s'était dégagée de ses bras, allait reprendre sa place habituelle sur son siège favori. Ce sont les affaires qui veulent ça. Ce qui enrichit les uns appauvrit les autres. On repasse à un spéculateur des valeurs que l'on sait devoir tomber à rien. Pourquoi ne le sait-il pas, lui? Libre à chacun de s'informer... C'est là le combat pour le gain... Et plus tard, quand arrive le moment du payement, si l'on entrait dans la voie des complaisances, où s'arrêterait-on? Il n'y aurait plus d'affaires possibles. Pouvais-je prévoir qu'un débiteur irait se tuer parce que j'exigeais mon argent? Comme si la mort remédiait à quelque chose. Pouvais-je prévoir surtout que son fils plus tard te sauverait la vie et que tu te mettrais en tête d'en faire ton mari? Franchement, c'est jouer de malheur... Écoute, Gabrielle, dit-il en se rapprochant de sa fille, les affaires m'absorbent peut-être un peu trop et ne me laissent pas toujours le temps de m'occuper de mes enfants autant que je le devrais. Mais je t'assure que je suis un bon père et que je vous aime bien tous deux. Eh bien! crois-tu que ce qui m'arrive ne soit pas cruel? Avoir péniblement amassé une fortune considérable, au prix d'efforts continus, de luttes incessantes; s'être flatté que, grâce à cette fortune, on pourrait donner à sa fille le mari de son choix, que, du haut de la dot royale qu'on lui destinait, elle n'aurait qu'à faire un signe pour que les partis les plus beaux, les plus enviables, tombassent à ses pieds, et voir le premier homme auquel elle s'adresse, un capitaine n'ayant que sa solde pour vivre, la repousser avec dédain comme une fille sans dot! Mais à quoi bon être riche, si l'on ne peut pas empêcher ces choses-là? A quoi sert donc l'argent, s'il reste impuissant en face de pareilles monstruosités?

Son indignation était sincère. Il lui semblait inadmissible que des choses pareilles eussent pu se produire. Cet échec que subissait en sa personne l'omnipotence de l'argent, qui pour lui était un dogme de foi, le révoltait.

— Laissons cela, mon père, dit Gabrielle avec un geste de lassitude, et n'y pensons plus. J'ai été trop présomptueuse et j'en ai été punie... J'avais élevé mes prétentions trop haut.

— Qu'est-ce que tu dis là? fit Harlem s'arrêtant brusquement en face de sa fille et d'une voix courroucée. Présomptueuse, toi! Tu

m'amuses, avec tes prétentions trop élevées. Comme si tu ne pouvais pas prétendre à tout!... Veux-tu être duchesse, princesse? parle, je t'en trouverai des ducs et des princes. Ce ne sera ni long ni difficile, et ils seront encore trop heureux...

— Merci, mon père, dit Gabrielle avec un sourire triste, laissons-les là où ils sont. Je n'ai nul désir de les connaître... C'est autre chose que je voudrais vous demander, mais j'hésite, fit-elle en hochant la tête, sachant combien cela vous serait difficile..,

— Parle, je t'en conjure, dit Harlem avec feu. Quoi que tu me demandes, j'y souscris d'avance.

— Ah! vous me rendriez si heureuse, reprit-elle d'une voix caressante, si vous consentiez à renoncer à vos occupations actuelles et à vous contenter de jouir de la fortune que vous avez acquise, n'ayant plus d'autre souci que d'en faire le meilleur emploi possible!

— Ah! ma fille! dit Harlem avec douleur, mais c'est ma vie que tu me demandes là! Le sacrifice serait au-dessus de mes forces... Mais que deviendrais-je, si je cessais de faire des affaires? Tu ne sais donc pas la place qu'elles tiennent dans mon existence, les jouissances sans nombre que j'y trouve? Ne plus faire d'affaires! Ah! non, Gabrielle, demande-moi autre chose, mais pas cela, je ne pourrais pas.

— Mais en regard de ces jouissances qu'elles vous donnent, reprit Gabrielle, comptez-vous pour rien les haines et les rancunes qu'elles vous valent? Vous avez édifié une grande fortune, loyalement, honorablement, j'en suis sûre..., loin de moi la pensée d'en douter!... Mais, pour le faire, combien de ruines avez-vous semées derrière vous? Les malédictions de tous ceux qui, à tort ou à raison, se croient vos victimes, ne sont-elles donc jamais arrivées jusqu'à vous? Ou, si elles frappaient vos oreilles, vous laissaient-elles donc indifférent?... Enfin, ne craignez-vous pas qu'un jour ou l'autre la fortune ne se lasse et ne vous fasse retomber meurtri au bas de la côte si lentement et si périlleusement gravie?

— Craintes chimériques! répliqua Harlem en levant les épaules. Au moins, ajouta-t-il sur le ton de la prière, laisse-moi le temps de réfléchir, de m'habituer à cette idée... D'abord, aujourd'hui je suis sur la brèche. Je livre une bataille dont l'issue est douteuse. Un soldat peut-il déserter son poste à l'heure du danger? Plus tard, je ne dis pas... Je verrai...

— Ah! je vous en saurais un tel gré! fit Gabrielle, heureuse de cette promesse, si vague qu'elle fût.

Un domestique entra, apportant une carte de visite sur un plateau :

— Cette personne, dit-il, demande si monsieur peut la recevoir.

Harlem prit la carte et lut à haute voix : « Capitaine de Roquebrune ».

— Je ne sais... fit-il en regardant sa fille avec un peu d'embarras.

— Laissez-moi le recevoir, mon père, dit la jeune fille d'une voix décidée.

— Soit, j'aime autant cela. Je te laisse. Je sais l'ordre que tu as donné à Samuel. Je l'approuve, agis comme tu l'entendras. Tout ce que tu feras sera bien fait.

Et ayant embrassé sa fille encore une fois, il sortit, prenant une autre porte que celle par laquelle Robert devait entrer, de manière à ne pas le rencontrer.

Robert de Roquebrune, introduit par le domestique dans le petit salon de la jeune fille, ne put réprimer un geste de surprise en la voyant.

— Pardon, fit-il un peu troublé, on m'avait dit que M. Harlem était ici...

— Mon père, en effet, dit Gabrielle très calme en apparence, était ici, il y a quelques instants. Appelé au dehors par des intérêts graves, il m'a laissé, monsieur, le soin de vous recevoir...

— Je lui en suis, ainsi qu'à vous, mademoiselle, profondément reconnaissant, reprit le jeune homme en s'inclinant respectueusement, mais je désirais m'entretenir avec lui d'une affaire...

— Peut-être, dit Gabrielle, suis-je au courant de l'affaire dont il s'agit et, tout aussi bien que mon père, pourrai-je vous renseigner.

— Vous, mademoiselle? fit Robert étonné. Soit, puisque vous l'exigez.

Et il prit un siège que la jeune fille lui indiquait de la main.

— M. Harlem, reprit-il en tirant de sa poche une liasse de papiers qu'il posa sur un meuble près de lui, m'a fait parvenir ce matin même certains titres de créance souscrits jadis par mon père au nom d'un sieur Samuel. Je cherche en vain ce qui a pu motiver cet envoi, et en lui rapportant ces titres que je ne puis ni ne veux conserver, je comptais le prier de me donner à ce sujet les explications auxquelles je crois avoir droit.

— C'est bien simple, dit Gabrielle toujours très calme, dès qu'il eut cessé de parler. Mon père a appris l'existence de ces titres. Il a su les sacrifices que vous vous imposiez, madame la marquise de Roquebrune et vous, pour faire honneur aux engagements pris par vous deux à leur sujet. Vous ne pouvez interdire à mon père de chercher à reconnaître ce qu'il vous doit... Excusez-le, si le témoignage de sa reconnaissance est si peu de chose à côté du service rendu... Il est devenu acquéreur de ces créances et vous en a envoyé les titres, non pour vous offrir la remise des sommes restant

à verser... cette pensée injurieuse ne lui fût pas venue... mais pour vous faire comprendre... et il se proposait de vous l'écrire ou de vous le dire de vive voix... que vous n'eussiez plus à vous considérer comme liés par des obligations aussi rigoureuses, comme astreints à des versements aussi rapprochés... Pardonnez-moi, continua-t-elle, un peu troublée, — car elle avait vu Robert faire un mouvement et elle comprenait maintenant combien son offre était inacceptable, — pardonnez-moi, je ne sais comment vous dire... c'est si difficile, et je crains de vous blesser.

Robert se leva :

— Je suis fort reconnaissant à M. Harlem de son intention, répondit-il impassible et très froid. Il trouvera bon que nous ne profitions pas de ses bonnes dispositions à notre égard. Nous continuerons, ma mère et moi, à faire honneur comme par le passé, et sans aucune modification, aux engagements que nous avons souscrits. Veuillez être assez bonne pour lui en transmettre l'assurance. Seulement à l'avenir ce n'est plus à M... Samuel, mais à M. Harlem que nous adresserons le montant de ces engagements.

Et s'inclinant très respectueusement, il se disposa à se retirer.

Gabrielle s'était levée également :

— Il vous répugne donc bien, lui dit-elle au moment où il touchait la porte, d'avoir une obligation à mon père, si minime qu'elle soit!

Robert s'arrêta et fit un geste poli de dénégation.

— Ainsi, continua-t-elle en hésitant et en détournant les yeux, rien ne peut modifier votre détermination, pas même d'apprendre qu'au point de vue de l'équité, de la délicatesse tout au moins, sinon du droit, ces créances sont contestables, que l'on a abusé de l'inexpérience de votre père... surpris sa bonne foi...?

— Je vous en prie, fit Robert étendant la main comme pour l'empêcher de continuer. Ce que vous me dites, fût-il exact... et rien ne me le prouve..., la signature de mon père n'en resterait pas moins sacrée pour ma mère et pour moi.

— Il suffit, dit-elle, je n'insiste pas...

Mais elle ne pouvait se décider à le laisser partir ainsi. Il lui semblait que, s'il s'en allait, il serait à jamais perdu pour elle, et cette pensée lui était si cruelle qu'elle voulut tenter un nouvel et dernier effort :

— Un mot encore, monsieur de Roquebrune, dit-elle au moment où le jeune officier posait sa main sur le bouton de la porte.

Il laissa retomber sa main et, se retournant vers la jeune fille, attendit.

— Je n'ai pas été heureuse dans mes offres avec vous, ajouta-t-

elle avec un sourire triste. Pourtant vous m'aviez promis votre amitié hier soir, vous l'avez oubliez peut-être... Moi, continua-t-elle en enveloppant d'un regard ardent Robert, qui commençait à ne plus pouvoir maîtriser son émotion, moi, je n'oublierai rien... rien, je vous le jure, et... si c'est une illusion, ne me la retirez pas... je me redirai parfois qu'après tout, si vous m'aviez mieux connue, si ma fortune et d'autres choses encore n'avaient pas élevé entre nous une barrière infranchissable, peut-être, tout comme une autre, vous auriez pu m'aimer...

Robert était vaincu. C'en était trop à la fin. Ces assauts multipliés avaient ébranlé sa force de résistance, et une âme, même plus fermement trempée que la sienne, eût demandé grâce. Il cessa de lutter, et sa froideur de commande alla rejoindre ses belles résolutions prises après de si douloureux et de si inutiles combats :

— Mais vous ne voyez donc pas, dit-il d'une voix vibrante de passion et en se rapprochant de Gabrielle, que depuis hier je me fais violence pour ne pas me trahir! Si j'aurais pu vous aimer, moi!... Mais depuis deux ans l'image de la jeune inconnue rencontrée dans les Pyrénées ne m'a pas quitté un instant... Cette image, je la promenais partout avec moi. Dans ces contrées d'Orient où l'on se sent si loin de son pays et des siens, si je n'ai jamais connu les heures de tristesse et de découragement, c'est à elle que je l'ai dû,.. Elle était ma joie, mon soutien, mon espoir... Et quand le hasard, il y a quelques jours, m'a remis en votre présence, ah! comme j'ai compris que je vous aimais, plus encore que je ne le croyais!... Et pourquoi, continua-t-il avec énergie, comme s'il venait de prendre une décision sur laquelle rien ne le ferait revenir, pourquoi cette contrainte que je m'imposais pour ne rien laisser paraître du sentiment qui m'avait envahi tout entier, pourquoi ces scrupules qui m'empêchaient de me déclarer? Est-ce votre faute si vous êtes riche, tandis que je suis pauvre? Est-ce notre faute à tous deux si des évènements auxquels nous sommes étrangers ont élevé entre nous cette barrière dont vous parliez? Devons-nous expier ce dont ni vous ni moi ne sommes responsables?... Conventions que tout cela! Rien ne peut ni ne doit nous séparer. J'ai acquis, m'avez-vous dit, des droits sur vous. Ces droits, je veux les exercer. Oui, continua-t-il en entourant de son bras la taille de la jeune fille et en la rapprochant de lui comme s'il prenait possession de son bien, oui, je vous garde...

Gabrielle l'écoutait parler avec un ravissement sans bornes. Il était donc enfin réalisé son rêve! Les yeux à moitié fermés, comme en extase, la tête appuyée contre son épaule, elle lui répondit très doucement, d'une voix qui s'entendait à peine :

— Merci... merci pour tout le bonheur que vous venez de me donner... Oui, je suis à vous, je vous appartiens!... Là-bas déjà, en sortant de vos bras, j'avais senti mon cœur aller vers vous. Etait-ce de la reconnaissance ou un autre sentiment? Je ne m'en rendais pas bien compte moi-même. Pourtant, quand je vous avais cru perdu pour moi, n'ayant pu réussir à retrouver votre trace, j'ai eu un moment de désespoir réel... puis le temps avait fait son œuvre; je croyais vous avoir oublié... folle que j'étais! En vous retrouvant, en vous entendant parler un langage si élevé, si différent de celui auquel mes oreilles sont habituées, en vous voyant si noble, si loyal, si semblable à l'idéal que mon imagination de jeune fille s'était forgé, j'ai compris alors que je vous aimais et que je n'avais jamais cessé de vous aimer. Vous voyez, continua-t-elle en levant les yeux vers lui, je vous le dis bien franchement, sans embarras. Pourquoi en ferais-je mystère, maintenant que nous sommes d'accord et qu'il n'y a plus qu'à demander le consentement?... Mais, ajouta-t-elle brusquement en s'arrachant des bras de Robert, malheureuse que je suis! C'est impossible...

— Que dites-vous? fit Robert stupéfait.

— J'oubliais... votre mère?...

Robert tressaillit.

— Ma mère? répéta-t-il troublé, comme se parlant à lui-même,

— Jamais elle ne consentira! dit Gabrielle avec douleur.

— Je lui ai parlé de vous bien des fois, dit Robert cherchant à se faire illusion, elle souriait à mes confidences, aux expansions enthousiastes de mon amour...

— Pour une inconnue, oui... mais quand elle saura qui je suis! quand elle apprendra... car il faudra bien le lui dire... quel nom se cache derrière celui de Samuel et sur qui retombe la responsabilité de la mort de votre père, jamais elle ne voudra de moi pour sa fille...

— Peut-être..., reprit Robert, essayant de lui faire partager une confiance qu'il commençait à ne plus avoir... Elle m'aime tendrement, elle veut avant tout me voir heureux... Elle craindra de me réduire au désespoir.

— Non, répondit Gabrielle avec découragement. En tous cas, pourquoi attendre? Cette incertitude est trop cruelle. Interrogez-la, dites-lui tout... Si après cela, sachant ce qu'elle saura, elle ne s'oppose pas à notre union, ah! je vous jure bien que je saurai l'empêcher de s'en repentir...

— Oui, vous avez raison, dit Robert avec feu. Je puis avoir avant deux heures la réponse à ma dépêche... Deux heures d'attente encore, et après... après... le bonheur peut-être... Ne perdons pas courage... à tout à l'heure.

Et il sortit vivement, affectant de sourire pour la rassurer, mais ayant au fond du cœur un trouble immense et une mortelle inquiétude.

Gabrielle était profondément abattue. Retomber lourdement à terre après s'être élevée si haut sur les ailes du rêve, la chute était douloureuse. Mais comment croire que celle dont la duchesse de Haut-Mont disait qu'elle ne connaissait pas de femme ayant le cœur plus haut placé, comment croire qu'elle pourrait consentir au mariage de son fils avec Mlle Harlem, la fille de l'homme auquel elle était redevable de toutes ses tristesses? C'était folie de l'espérer.

Elle s'était rapprochée distraitement de la fenêtre et regardait au dehors. Un clair soleil d'hiver égayait de sa lumière un peu pâle le parc à cette heure plein de vie et d'animation. Dans l'allée centrale, les voitures circulaient au pas sous l'œil vigilant des gardiens attentifs à faire respecter la consigne. Plus loin, derrière la grille de clôture coupée en son milieu par la rotonde au dôme d'ardoise et à la colonnade circulaire, les lourds tramways passaient rapidement en faisant résonner les appels rauques de leurs cornets. Autour des pelouses sur le velours vert desquelles se détachaient les statues de marbre entrevues à travers les troncs noircis et dépouillés, circulaient, marchant de front, des nourrices avec leurs larges rubans de couleurs vives pendant jusqu'à terre, portant dans leurs bras leurs nourrissons enveloppés de longues pelisses blanches, pendant que d'autres enfants plus âgés s'ébattaient par bandes, surveillés par leurs mères ou leurs gouvernantes. A droite, sur un banc, près d'un massif de palmiers nains encore frileusement coiffés de leur capuchon de paille, trois ou quatre petits rentiers du quartier ou militaires en retraite somnolaient de compagnie en plein soleil, humant avec béatitude l'air pur, déjà attiédi.

La vue de ce parc aux riants horizons, de ces enfants qui jouaient joyeusement, de tout ce monde qui paraissait n'avoir d'autre souci que de se laisser vivre, avait ramené un peu de calme dans l'esprit de Gabrielle. Robert lui avait dit d'avoir confiance. Qui sait? Peut-être la marquise se laisserait-elle toucher par la prière de son fils. Si la mère de Robert devait se montrer inflexible, il lui resterait au moins cette grande joie de se savoir aimée. L'entrée de Marthe et de sa tante la tira de ses réflexions.

La duchesse arrivait avec ses consolations toutes prêtes, très désireuse de donner à la jeune fille un sincère témoignage de sympathie.

— Oh! oh! fit-elle en voyant la physionomie de Gabrielle, il s'est passé quelque chose ici ce matin.

Gabrielle, en embrassant Marthe, lui dit à l'oreille :

— Il m'aime, il me l'a dit.

— Il vous aime? reprit la duchesse qui avait entendu. Belle nouvelle! je le savais depuis hier soir, ce monsieur m'avait honorée de ses confidences. Mais, pour qu'il vous en ait fait l'aveu, il faut que les choses aient pris une tournure toute différente. Alors je fais faire demi-tour à mes consolations, et en avant les félicitations!

— Pas encore, répondit Gabrielle, je n'ose espérer...

Elle se disposait à tout confier à la duchesse, mais elle en fut empêchée par l'arrivée du baron de Pont-Briac, très soucieux contre son ordinaire. Il cherchait Harlem, auquel il désirait parler, des éventualités graves, disait-il, se préparant.

— Ah çà! que se passe-t-il? demanda la duchesse.

— Il se passe, répondit-il, que ce matin administrateur des mines de Norwège, je pourrais bien ce soir n'avoir plus rien du tout à administrer.

— Pourquoi?

— Parce que, continua-t-il, si l'on ne parvient pas à enrayer le mouvement, la Société générale des Mines aura vécu. Une débâcle monumentale... J'ai envoyé La Roche-Mesnil aux informations, mon futur gendre... car je vais avoir un gendre, et j'aime à croire que cette fois, ma chère tante, je n'encourrai pas de votre part un blâme sévère.

— Loin de là, dit la duchesse, c'est même tellement beau que je ne puis croire que vous soyez pour quelque chose dans ce mariage-là.

— Je dois avouer, confessa-t-il modestement, qu'un certain Bayard y a été pour plus que moi. N'est-ce pas, petite? dit-il à Marthe, qui souriait en rougissant.

— Bayard? quel Bayard? demanda la duchesse étonnée.

— Rassurez-vous, répondit Pont-Briac auquel rester sérieux, même quand il avait grandement sujet de l'être, n'était guère possible, rien des agences... je vous en donne ma parole d'honneur.

Raoul Harlem venait d'entrer, porteur des plus mauvaises nouvelles. La dégringolade était complète, les actions de la Société subissaient une baisse formidable. Les nouveaux gisements de phosphate découverts avaient une importance considérable. Une compagnie rivale se fondait, qui allait fournir le minerai à très bas prix. C'était la ruine pour les actionnaires des Norwégiennes. Son père, cependant, luttait avec énergie. Pour enrayer la baisse, il rachetait, rachetait sans cesse, et, même quand la partie semblait définitivement perdue, s'obstinait, ne voulant pas s'avouer vaincu. Raoul ne dissimulait pas ses inquiétudes, n'augurant rien de bon de la journée et ne prenant pas volontiers son parti des pertes qu'ils allaient subir de ce fait, tandis que Gabrielle était tout étonnée de

l'indifférence avec laquelle elle accueillait ces nouvelles qui, en d'autres temps, l'eussent vivement alarmée. Sa pensée était ailleurs, et les préoccupations qui assiégeaient son esprit lui semblaient autrement importantes.

Sur ces entrefaites, Des Chanettes était entré, très affairé, cherchant Raoul. Il sortait de la Bourse, lui aussi, le jeune Guy, et il exultait. On ne le traiterait pas d'idiot, cette fois, et l'on ne dirait plus qu'il manquait d'estomac. Il avait pressenti la baisse, ayant, au reste, des renseignements surs, et il s'était mis à vendre tant qu'il avait pu. Il allait faire des bénéfices énormes et se demandait déjà comment il emploierait tout cet argent-là.

— Bon, dit Raoul, si Des Chanettes est à la baisse, il y a encore de l'espoir. Ça peut remonter en dernière heure.

Toutefois c'était peu probable, et Raoul maudissait l'entêtement de son père, chez lequel il n'avait pas retrouvé la sûreté de jugement qui lui était habituelle. Ce flair merveilleux dont il ne se départait jamais semblait l'avoir abandonné :

— Ce n'est pas comme vous, madame la duchesse, continua-t-il en s'adressant à Mme de Haut-Mont, permettez-moi de vous faire mes compliments. Vous avez conduit vos opérations avec un tact...

— Plus bas, malheureux, plus bas! lui dit la duchesse cherchant à le faire taire.

Mais le propos n'avait pas été perdu pour Pont-Briac, si préoccupé qu'il fût des désastreuses nouvelles apportées par Raoul :

— Vos opérations? Quelles opérations? demanda-t-il curieusement.

— Je ne sais comment vous avouer... répondit la duchesse très embarrassée. On m'avait conseillé d'acheter quelques actions...

Le baron leva les bras au ciel :

— Vous avez joué à la Bourse, vous!... Combien d'actions? fit-il en se tournant vers Raoul.

— Mille, dit le jeune homme.

— Mille actions! s'écria Pont-Briac prenant sa revanche des sarcasmes que l'excellente femme, qui ne pouvait lui pardonner d'avoir ruiné sa nièce, ne lui ménageait pas; mais, ma bonne tante, savez-vous qu'on a prononcé des interdictions dans des cas moins graves?

— Est-ce que je sais, moi? répondit-elle outrée et hors d'elle. On m'a demandé si je voulais un gros paquet, j'ai répondu : Va pour le gros paquet... Allons, monsieur Raoul! dites-moi vite combien je perds.

— Mais pas du tout, répondit le jeune homme. Vous avez acheté, il y a quatre jours, au plus bas, vendu hier au plus haut... 300 francs d'écart... vous gagnez 300 000 francs.

La duchesse, perdant à moitié connaissance, s'affaissa sur un fauteuil. Marthe, consternée, s'empressa auprès d'elle, pendant que Gabrielle courait en toute hâte chercher un flacon.

— Le saisissement... la joie, murmura Pont-Briac.

— La joie? non pas, dit la duchesse revenant à elle, mais bien la peur.

— La peur? fit le baron surpris.

— Sans doute. Je les gagne, mais j'aurais pu les perdre.

— Qu'y a-t-il? demanda le comte de La Roche-Mesnil, qui venait d'entrer et cherchait à s'expliquer l'agitation dont il était témoin.

— Ne lui dites rien, pour l'amour de Dieu! s'écria la duchesse, il n'aurait qu'à ne plus vouloir entrer dans une famille pareille.

Les nouvelles apportées par le jeune député étaient sensiblement meilleures. Un moment, on avait pu croire la position de Harlem gravement compromise. Ses efforts désespérés pour enrayer la baisse avaient été infructueux. On racontait qu'il restait détenteur d'un stock énorme d'actions tombées au plus bas cours, et le bruit courait que sa situation financière était fortement ébranlée. Tout à coup, un revirement s'était produit. Des télégrammes placardés aux quatre coins de la Bourse, et dont La Roche-Mesnil n'avait pu prendre connaissance tant la foule se pressait, houleuse et ardente, autour des piliers qui les portaient, semblaient avoir motivé une réaction inattendue. La baisse s'était arrêtée et, presque immédiatement, un léger mouvement de reprise avait suivi. Durerait-il? Tout portait à le croire, à en juger par l'enthousiasme de ceux qui paraissaient maintenant disposés à pousser à la hausse, mais La Roche-Mesnil n'avait pas voulu attendre plus longtemps pour apporter à Pont-Briac des nouvelles de nature à l'intéresser et à diminuer ses inquiétudes.

Le baron, qui venait de passer par des émotions diverses, tout en conservant sa physionomie impassible et railleuse, reprenait espoir. Au reste, sa confiance en l'habileté de Harlem était telle qu'il n'avait jamais voulu croire à la déconfiture du financier.

— Tout finira bien, dit-il, quand La Roche-Mesnil eut fini de parler, tenez-le pour certain. Harlem se laisser ruiner! Allons donc! Voilà une chose que je me suis toujours refusé à admettre, et j'aurais bien parié qu'il saurait trouver le moyen de sortir de là.....

— Et vous auriez eu bien raison, mon cher baron, fit une voix sonore qui éclata joyeusement comme une fanfare, car vous auriez gagné.

C'était la voix de Harlem, qui venait d'entrer, tout débordant de l'ivresse du triomphe.

VIII

L'ivresse de Harlem était bien légitime. Alors que la bataille semblait définitivement perdue pour lui, sa défaite s'était, au dernier moment, transformée en une victoire éclatante. Tel Bonaparte à Marengo. Il s'était assuré par des émissaires envoyés sur les lieux que l'importance des gisements de phosphate récemment découverts avait été considérablement exagérée, dans un but manifeste de spéculation. Par un coup de maître hardi, il s'en était rendu acquéreur, offrant, pour vaincre toute hésitation, un prix supérieur à la demande, pendant que les agents de la société nouvelle en formation se débattaient encore dans la période des pourparlers. La compagnie rivale était tuée dans l'œuf. C'est ce qu'avaient fait connaître au public les télégrammes placardés à la Bourse. Les Norwégiennes triomphantes étaient reparties d'un mouvement ascensionnel plus rapide encore que celui de leur descente. En quelques instants elles avaient regagné et même légèrement dépassé le cours d'ouverture. Harlem faisait personnellement un bénéfice qu'il lui était encore impossible de chiffrer, mais qui devait être considérable.

Une certaine agitation s'était produite à la suite de ces déclarations du financier, et la sérénité avait reparu sur les visages :

— Quand je vous disais, fit Raoul radieux, que du moment que Des Chanettes jouait à la baisse, la hausse ne pouvait pas tarder!... Mais, à propos, où est-il donc?

L'infortuné Guy était loin. Le chant de victoire d'Harlem avait résonné à ses oreilles comme un glas funèbre. Cette fois, le désastre était complet, irréparable, et, le front glacé d'une sueur froide, il s'était élancé au dehors pour aller en constater l'étendue :

— Oh! bien, s'il compte encore sur moi pour le tirer de là, dit Raoul en riant, il se prépare d'amères déceptions.

Harlem rayonnait. Ce succès inespéré, en le remplissant d'orgueil, avait doublé sa confiance en lui-même :

— J'ai démasqué l'intrigue, disait-il. Ceux qui s'attaquaient à moi ne me connaissaient pas, ils sauront ce qu'il leur en coûte. Aujourd'hui, je suis maître de la situation. A cette victoire d'autres succéderont, plus éclatantes encore. Vous verrez cela, mon cher baron, et vous en prendrez votre part, continua-t-il joyeusement en s'adressant à Pont-Briac.

Mais celui-ci, qui venait de conférer à voix basse avec la duchesse de Haut-Mont, en avait assez. Ces poursuites dont il avait été question la veille au soir, danger qui, pour être écarté, n'en avait pas moins existé et pouvait se représenter; cette débâcle encore mena-

çante, il y a une heure à peine, et qui eût été désastreuse pour la société dont il était administrateur, tout cela n'était pas pour le charmer. Son caractère naturellement insouciant s'accommodait mal de ces émotions, et il était fermement décidé à se les épargner à l'avenir. Aussi répondit-il à Harlem :

— Je serai fort heureux, mon cher, de voir vos victoires, mais je les verrai en spectateur désintéressé.

— Ce qui veut dire?... demanda Harlem surpris.

— Cela veut dire, cher monsieur, fit la duchesse intervenant, que mon neveu se retire des affaires... Moi aussi, du reste. Ce n'est pas que j'aie à regretter la petite opération que j'ai tentée sur vos excellents conseils, mais je compte m'en tenir là. Vous voudrez bien prélever sur mes bénéfices, puisque, paraît-il, bénéfices il y a, de quoi libérer M. de Pont-Briac des quelques avances que vous aviez eu la bonté de lui faire... Quant au reste de la somme, ajouta-t-elle en baissant la voix et en se parlant à elle-même, je lui trouverai un emploi qui en rachètera la provenance.

— Votre décision est-elle irrévocable? demanda Harlem au baron.

— Que voulez-vous, mon cher? répondit celui-ci. Décidément, je n'étais pas né pour ces choses-là. Je suis indigne, tout à fait indigne d'être des vôtres.

Harlem éprouva un vif dépit de cette résolution, mais il n'en laissa rien paraître. Rompre en visière avec le baron eût été maladroit, le mariage de son fils avec Mlle de Pont-Briac lui tenant à cœur plus que jamais. Le tort que lui causait la défection de son administrateur était de bien peu d'importance à côté de la considération que lui vaudrait cette union.

— Je le regrette, dit-il, mais je ne puis pourtant pas faire les gens millionnaires malgré eux... Votre retraite, mon cher baron, ajouta-t-il en prenant un air gracieux, n'altérera en rien nos bons rapports, et je compte vous entretenir prochainement de certain projet auquel j'espère que vous voudrez bien faire bon accueil.

— N'en doutez pas....., dit Pont-Briac. A propos, je ne vous ai pas encore annoncé le mariage de ma fille avec le comte de La Roche-Mesnil.

Le financier dut faire un nouvel effort pour dissimuler le désappointement que la nouvelle lui causait. Il lui fallut, qui plus est, prendre un visage riant pour féliciter le baron et son gendre futur. Décidément, il était plus malaisé qu'il ne l'avait cru de marier ses enfants.

— Mon pauvre garçon, dit-il à son fils en le prenant à part, il faudra te pourvoir ailleurs.

— Ne soyez pas en peine, lui répondit Raoul. C'est fait.

— Plaît-il! fit Harlem dressant l'oreille, mécontent que son fils se fût engagé sans son consentement.

Mais Raoul, décidé à ne pas se laisser intimider, répondit d'une voix très ferme : « J'épouse Mme de Maubriant. »

Rien ne pouvait être plus désagréable à Harlem que ce mariage de son fils avec une femme à moitié tarée. Toutes ses combinaisons se trouvaient dérangées. Ce n'était pas une semblable alliance qui le relèverait, lui et les siens, aux yeux du monde.

— Une intrigante..., fit-il furieux, impuissant qu'il était à contenir sa mauvaise humeur.

— Quand elle vous a fait nommer baron, répliqua le jeune homme, vous trouviez que ses intrigues avaient du bon... une femme charmante, disiez-vous.

L'observation n'était pas faite pour désarmer Harlem.

— Je te défends de faire ce mariage-là, dit-il impérieusement à son fils.

— Heureusement, répondit Raoul avec calme, nous avons un article de loi qui a prévu le cas des parents récalcitrants... La loi, tout est là... Vous ne direz pas que je n'ai pas profité de vos leçons.

— Tu n'auras pas un sou de ma fortune, lui cria le financier hors de lui.

— Autre article, qui a également prévu ce second cas, reprit le jeune homme tranquillement. Ces bons législateurs! Et dire qu'il y a des gens qui contestent l'utilité des parlements!

Harlem avait fini par se calmer : « Heureusement, se dit-il, ma fille me reste. » Et il la cherchait du regard, comme pour se consoler par elle des déboires que lui causait ce fils indiscipliné. Mais Gabrielle, impatiente de connaître la décision de la marquise de Roquebrune et rongée par l'inquiétude, ne quittait pas des yeux la porte du salon. Tout à coup cette porte s'ouvrit et Robert parut.

La jeune fille pâlit et porta sa main sur son cœur pour en comprimer les battements. Un coup d'œil lui avait suffi pour lire sur la physionomie du jeune officier l'arrêt qui la condamnait.

Robert s'approcha d'elle lentement, évitant de la regarder, faisant un effort surhumain pour rester maître de lui, et dit en s'inclinant :

— Je tenais avant mon départ à vous remercier, mademoiselle..., ainsi que vous, monsieur, ajouta-t-il en se tournant du côté d'Harlem qu'il salua légèrement, de l'accueil bienveillant que j'ai rencontré auprès de vous.

Pendant que Robert parlait, le silence s'était fait. Tous les regards se tenaient fixés sur lui. Les assistants étonnés, ne comprenant pas encore, se sentaient émus néanmoins par cette grande douleur qu'ils

devinaient. Gabrielle, la gorge serrée, restait immobile, sans force pour répondre, le désespoir dans l'âme.

— Permettez-moi, madame la duchesse, continua Robert en s'adressant à Mme de Haut-Mont, de vous faire également mes adieux.

— Vos adieux? fit-elle vivement, sollicitant l'explication de ce départ subit que rien ne faisait prévoir.

— Un de mes camarades, désigné pour un des corps de troupes du Tonkin, reprit-il, cherchait un permutant. Il est marié depuis peu de temps, et sa jeune femme vient de tomber dangereusement malade. Il est donc bien excusable... Je me suis offert à lui pour le remplacer.

Une exclamation générale de surprise accueillit cette annonce. Revenu du Tonkin depuis quelques semaines à peine, il songeait à y retourner, alors que rien ne l'y obligeait. Gabrielle, seule, n'avait montré aucun étonnement. Elle ne s'y était pas trompée, elle avait compris que l'éloignement lui rendrait moins pénible l'obéissance aux ordres de sa mère. Près d'elle, il souffrirait trop. Il faisait bien d'aller au loin, cela était mieux ainsi pour tous deux.

— Vous partez prochainement? demanda la duchesse, très affectée par ce qu'elle venait d'apprendre.

Robert sourit tristement.

— Mes préparatifs, dit-il, ne seront pas longs, c'est à peine si j'avais défait mes cantines. Le temps de recevoir l'autorisation ministérielle et d'aller embrasser ma mère... Je compte pouvoir prendre le transport à Toulon dans huit jours.

La duchesse, tout à fait bouleversée, embrassa Robert. Qu'allait dire sa vieille amie en perdant de nouveau ce fils qu'elle venait à peine de retrouver? Après avoir serré les mains que Pont-Briac et La Roche-Mesnil lui tendaient, et s'être incliné de nouveau devant Gabrielle, il se disposait à se retirer. La jeune fille s'avança vers lui et lui dit d'une voix émue :

— Que le ciel vous protège, monsieur, comme il m'a protégée en vous plaçant sur mon chemin! Je me souviendrai toujours...

Puis, se tournant vers la duchesse, elle ajouta :

— Je désire, madame la duchesse, avec votre aide et vos conseils, fonder un établissement de bienfaisance auquel je veux me consacrer tout entière. Je compte employer à cette fondation la dot que mon père me destinait et qu'il ne me refusera certainement pas, ajouta-t-elle en le regardant.

Harlem, qui, accablé, s'était laissé tomber sur un siège, fit un signe d'assentiment.

— Je vous aiderai bien volontiers, ma chère enfant, répondit

Mme de Haut-Mont, mais cependant le jour où vous vous marierez...

— Je ne me marierai pas, répondit-elle avec fermeté.

Robert s'était arrêté près de la porte pour écouter. Une joie intense illumina ses traits, et il adressa à la jeune fille, en partant, un regard reconnaissant.

Harlem se lamentait :

— Que deviendrai-je? murmurait-il plaintivement. Mes enfants m'abandonnent... Que me reste-t-il?

— Vous, mon cher? dit Pont-Briac en lui frappant sur l'épaule, il vous reste les affaires... Tenez, on parlait du Tonkin tout à l'heure. Il doit y avoir là une compagnie minière colossale à créer.

Le financier releva la tête, subitement intéressé. Une lueur passa dans ses yeux.

— C'est une idée, dit-il à mi-voix, j'y penserai.

IX

Trois années se sont écoulées. Sur un des coteaux boisés qui dominent le cours de la Seine, au sud-ouest de Paris, s'élève un vaste établissement fondé par Mlle Harlem et dédié par elle à la sainte Vierge, pour laquelle la jeune fille professe, depuis qu'elle a embrassé la religion catholique, une dévotion particulière.

L'asile de la Mère des Miséricordes est destiné à recevoir ces enfants de pauvres gens, chétifs et étiolés, comme les grandes villes en produisent tant, élevés dans des logements insalubres et une atmosphère viciée, auxquels une nourriture fortifiante jointe à une cure de grand air serait si utile pour donner un peu de vigueur à leurs membres malingres et colorer leurs joues pâlies par l'anémie. L'asile les prend gratuitement, les soigne, leur offre un grand parc dans lequel ils s'ébattent joyeusement, beaucoup d'entre eux ne connaissant jusque-là en fait de campagne que les talus gazonnés des fortifications, et les garde jusqu'à ce qu'ils aient retrouvé la santé et la force de leur âge. Seulement alors on les rend à leurs familles. On y reçoit également, en aussi grand nombre que possible, ces tout jeunes enfants auxquels les soins maternels font fatalement défaut, le père et la mère employés à l'usine ou à l'atelier étant bien forcés de se séparer d'eux et de les confier, au lendemain de leur naissance, à des mains mercenaires, pauvres créatures vouées d'avance à une mort à peu près certaine. Enfin, l'asile recueille une troisième catégorie d'enfants, ces êtres disgraciés de la nature, condamnés à traîner une vie misérable, affligés d'infirmités incurables qui en font un objet de piété pour tous et une charge pour leurs parents, lesquels ne leur font expier que trop

souvent par de mauvais traitements les ennuis dont ils sont la cause innocente. L'asile peut recevoir environ cinq cents petits garçons. Un second établissement semblable, destiné aux filles et situé à peu de distance dans une position non moins heureusement choisie, est en construction et doit être inauguré prochainement.

L'architecte, se conformant aux vues de la fondatrice aidée et conseillée par la duchesse de Haut-Mont, a autant que possible évité les agglomérations si nuisibles à la santé des jeunes enfants. Autour d'une cour immense plantée d'arbres et parsemée de corbeilles de fleurs s'alignent des pavillons indépendants les uns des autres et que relie entre eux un large promenoir couvert. Par les fenêtres des dortoirs et des salles d'étude, très grandes et presque toujours tenues ouvertes, l'air et la lumière circulent librement. Dans le fond, au centre, s'élève la chapelle de style gothique, grande comme une église, avec son clocher ajouré qui s'élance hardiment dans les airs et son pignon dentelé que couronne une statue de la Vierge en bronze doré. Rien de riant comme l'intérieur de cette chapelle avec ses grandes baies garnies de verrières harmonieusement nuancées et les belles fresques qui la décorent. Sur la coupole hémisphérique de l'abside, la Vierge est représentée intercédant auprès de Dieu et le suppliant d'étendre sur tous ceux qui souffrent son infinie miséricorde. Au-dessous, le Christ appelle à lui les petits enfants avec un divin sourire sur les lèvres. Surmontant la porte d'entrée, un orgue dresse l'étincelante rangée de ses tuyaux sonores et emplit d'harmonie, aux offices du dimanche, la vaste nef, blanche et claire.

En arrière s'étend un parc de plusieurs hectares, admirablement planté. Sur les vastes pelouses, trente magnifiques vaches suisses à la robe lustrée, dont le lait sert à l'alimentation de tout ce petit monde, paissent tout le long du jour, soumises, elles aussi, au régime du grand air et défiant la tuberculose.

Il n'a pas fallu moins de deux ans pour construire et mettre en état de fonctionner ce vaste établissement. Il a été inauguré un Quinze-Août, jour de la fête de la Vierge, et c'est ce même jour que Gabrielle a choisi pour la cérémonie de son abjuration. Le cardinal archevêque, venu de Paris pour appeler sur la fondation nouvelle la bénédiction céleste, a, dans la chapelle ornée de fleurs, fait couler sur le front de la jeune néophyte l'eau sainte qui lave du péché originel. La duchesse de Haut-Mont, très fière de cette conversion qu'elle considère un peu comme son œuvre, a tenu à être la marraine de la jeune fille. Gabrielle a demandé au vénérable ecclésiastique par qui elle a été instruite dans sa nouvelle religion, de vouloir bien lui servir de parrain.

Son père n'a rien tenté pour combattre sa résolution dont depuis longtemps déjà elle lui avait fait part. Médiocrement attaché lui-même, d'ailleurs, à la foi de ses pères, il ne s'est pas reconnu le droit de contrarier la vocation de sa fille. Moins que jamais, il ne s'aviserait d'aller à l'encontre de ses volontés. Leurs relations ont changé de caractère. Gabrielle ne témoigne pas à son père une affection moindre qu'autrefois et elle n'a jamais fait devant lui aucune allusion au passé, mais il devine tout ce qu'il y a de tristesse sous cette résignation apparente, il en est vivement affecté et ne peut se défendre d'un peu de gêne en sa présence. Au reste, il ne devait pas vivre assez longtemps pour voir sa fille changer de religion. Bien entendu, il n'avait pas eu le courage de tenir la promesse qu'il lui avait faite de renoncer à la Bourse, pas plus qu'il n'avait rempli les engagements pris à l'égard de Mme de Haut-Mont et du député de la Mayenne, au sujet de cette large portion de ses revenus qui devait être réservée à la charité. Il avait continué à spéculer avec plus d'ardeur que jamais, mais son heureuse veine semblait épuisée. A diverses reprises, les opérations tentées par lui tournèrent mal, et ses pertes atteignirent en peu de temps un chiffre respectable. Il s'entêta et voulut continuer, mais sa chance habituelle l'avait décidément abandonné. Sa santé en fut altérée. Un jour, à la suite d'un échec particulièrement désastreux, on le rapporta chez lui frappé d'une congestion cérébrale. Il mourut dans la nuit.

Quoique amoindrie notablement par ses revers récents, la fortune qu'il laissait était encore considérable. Gabrielle préleva pieusement sur la part qui lui revenait de quoi adresser, au nom de son père, des dons magnifiques aux œuvres de bienfaisance les plus en vue. Les Petites-Orphelines purent enfin recevoir le complet développement rêvé par leur fondatrice. Ce subside inespéré fut d'autant mieux reçu, que la vente de charité sur laquelle on fondait tant d'espérances n'avait rien produit, la recette, quoique magnifique, ayant été absorbée et au delà par les frais du tableau vivant que Pont-Briac avait combiné. Bientôt, sur les terrains de la plaine de la Chapelle, de vastes cités ouvrières s'élevèrent, pouvant loger économiquement une centaine de familles d'ouvriers, et firent bénir le nom de Harlem. Au moment de la mort de ce dernier, le jour de l'inauguration de l'asile créé par Gabrielle était proche et les sœurs de la Sainte-Enfance venaient de s'y installer. La jeune fille alla prendre possession du modeste appartement qu'elle s'était réservé auprès d'elles et quitta définitivement l'hôtel paternel qu'elle abandonna à son frère. C'était une renonciation définitive à la vie du monde : à dater de ce jour, elle se consacrait tout entière à la charité.

Les déceptions causées par ses spéculations manquées n'avaient

pas seules abrégé les jours du financier, le mariage de son fils y était bien aussi pour quelque chose. Raoul, en effet, avait persisté, malgré ses prières, à vouloir épouser la vicomtesse de Maubriant. Désireux d'éviter un éclat fâcheux, Harlem s'était résigné à donner son consentement, mais les luttes qu'il avait dû soutenir à ce sujet avec son fils l'avaient fort ébranlé. Il ne se faisait aucune illusion concernant la valeur morale de la jeune veuve, et il fallait tout l'ascendant qu'elle avait eu l'adresse de prendre sur Raoul pour expliquer l'aveuglement de ce dernier. Les événements ne tardèrent pas à donner raison au père, et il eut l'amère satisfaction de voir se réaliser ses prédictions.

La jeune femme, encouragée en cela par son mari, qui voulait avoir une maison dont tout Paris parlât, dépensa sans compter, se montra d'une élégance outrée, fut de toutes les fêtes, n'ayant d'autre souci que d'en combiner de plus merveilleuses et de plus dispendieuses encore que les précédentes, et devint bientôt une de ces ultra-mondaines à la mode qui ont cette satisfaction dont elles ne se lassent jamais de voir les journaux emplir de l'énumération de leurs noms et de la description de leurs toilettes la colonne consacrée aux échos du high-life. Comme elle était fort jolie, dans ce milieu où le flirt règne en souverain maître, les hommages ne lui firent pas défaut, et comme Raoul était plus jaloux qu'il ne voulait le laisser paraître, il eut à passer d'assez mauvaises heures. Un jour vint où, la mesure étant comble, la discorde s'introduisit dans le ménage. La baronne Raoul Harlem, — car elle avait exigé de son mari qu'il se parât du titre de son père du vivant même de ce dernier, ce qui était bien le moins, disait-elle, puisque c'était à elle qu'il le devait, — prit fort mal les observations conjugales et ne modifia en rien ses allures. Raoul reconnut qu'en se mariant, il avait fait décidément une spéculation désastreuse, heureusement le mal n'était pas sans remède. Il parut prendre philosophiquement son parti et se le tenir pour dit; mais avec une patience et une dissimulation merveilleuses il se mit à l'affût et collectionna soigneusement tout ce qui, dans la conduite de sa femme, n'était pas précisément irrépréhensible. La collection s'accrut rapidement, trop vite même au gré de Raoul, qui n'en demandait pas tant. Si intelligente et adroite qu'elle fût, la jeune femme n'était pas de force à lutter. Une dernière imprudence, plus grave que les autres et dûment constatée avec preuves à l'appui, la perdit. Estimant alors son dossier suffisamment complet, Raoul, le soir même, lui fit connaître froidement qu'il venait de déposer sa demande de divorce. Il ajouta gracieusement qu'il tenait à sa disposition une provision suffisante pour qu'elle pût aller vivre de son côté, si elle le trouvait bon,

jusqu'à ce que les tribunaux eussent prononcé, la continuation de la vie en commun devant sans doute dans ces conditions lui paraître, non moins qu'à lui, dépourvue de charme. L'arrêt de la justice devait être rendu à peu près à l'époque à laquelle se rouvre ce récit.

Depuis qu'elle habite dans l'asile créé par elle, Gabrielle, qui se dévoue corps et âme à son œuvre, goûte cette joie sans mélange de faire le bien et de voir ceux qui l'entourent heureux par elle. La réputation de l'asile de la Mère des miséricordes s'est bien vite établie, et les demandes d'admission affluent. La jeune fille les examine elle-même, prenant les informations nécessaires, donnant la préférence aux plus dignes d'intérêt et regrettant que les dimensions trop restreintes de l'établissement ne lui permettent pas de soulager toutes les infortunes qui s'adressent à elle. Toujours vêtue d'une robe de laine noire garnie de crêpe, à cause de son deuil récent, une croix d'argent sur la poitrine, elle illumine les diverses parties de l'Asile du reflet de sa beauté merveilleuse à laquelle la vie pieuse qu'elle mène et les épreuves passées ont donné un caractère plus calme, presque recueilli. Elle s'occupe tout le long du jour de ses enfants, comme elle les appelle, veillant à leur bien-être, heureuse quand elle voit refleurir les roses de la santé sur les joues d'un petit être amené pâle et languissant. Elle est adorée de tous ses jeunes pensionnaires, et il est rare qu'on la rencontre sans deux ou trois enfants pendus à sa jupe et autant accrochés à chacune de ses mains. Elle est heureuse, elle n'a rien oublié du passé, mais elle y pense sans amertume. La paix s'est faite en son âme, et ce lui est une grande consolation de pouvoir se dire qu'il la trouverait peut-être aujourd'hui digne de lui, celui qu'elle ne reverra sans doute jamais, mais dont le souvenir ne l'a pas quittée. Voilà trois ans qu'ils sont séparés; à plusieurs reprises, elle a eu de ses nouvelles par Mme de Haut-Mont. Elle a appris en dernier lieu qu'il devait rentrer prochainement en France. La duchesse n'a pu lui dire naturellement si, de son côté, elle continue d'occuper la pensée de l'exilé. Elle espère qu'il en est ainsi, et ce lui est une grande douceur de le croire.

Le jour anniversaire de l'inauguration de l'asile est arrivé et il s'agit de le célébrer dignement. Depuis le matin tout a pris un air de fête dans l'établissement. Sous la direction des bonnes Sœurs, les petits garçons ont tressé des guirlandes de verdure qui forment tout autour de la cour des festons gracieux. Dans le parc, à l'ombre des grands arbres, de longues tables sont dressées autour desquelles prendront place, après la messe, pour déjeuner en plein air, tous les jeunes pensionnaires L'attention de bon nombre d'entre eux, au moment où ils se rendent à la chapelle, est attirée par les par-

fums extraordinairement réjouissants qui sortent des cuisines et par le spectacle de tartes colossales et autres pâtisseries savoureuses qui se dirigent, procession joyeuse, vers les tables du parc.

Nous retrouvons là, parmi les personnes venues de Paris pour assister à la cérémonie, plusieurs de celles qui ont figuré dans ce récit; en premier lieu, la duchesse de Haut-Mont, toujours alerte et infatigable pour faire le bien, avec seulement quelques fils d'argent en plus dans les bandeaux qui encadrent son front encore jeune. Voici également le comte et la comtesse de La Roche-Mesnil. Le comte est devenu un des orateurs les plus écoutés de la Chambre et une des personnalités les plus marquantes du parti conservateur. On pressent en lui, malgré sa jeunesse, le futur *leader* de la Droite. La jeune femme a un salon très suivi; son charme personnel, la grâce de son accueil, en font une maîtresse de maison incomparable, de même que sa droiture d'esprit et sa rare intelligence lui ont créé une situation exceptionnelle dans le monde politique. Des personnages très graves ne dédaignent pas de s'entretenir avec elle des questions les plus sérieuses et font leur profit des appréciations toujours judicieuses de la jeune comtesse. Un bel enfant, âgé aujourd'hui de deux ans, complète cet intérieur, qui est celui de deux époux dont la félicité ne laisse rien à désirer.

Le baron de Pont-Briac est également là. Sa fille mariée, il s'était trouvé un peu livré à lui-même et avait insensiblement repris ses habitudes d'autrefois. Il serait exact de dire qu'il n'avait jamais rompu entièrement avec elles; mais la présence de Marthe dans son intérieur lui était un frein utile, sans qu'il en eût lui-même conscience.

— Mon cher ami, lui dit un beau jour la duchesse de Haut-Mont, secrètement endoctrinée au préalable par sa nièce, l'air de Paris ne vous est pas très bon en ce moment. A votre place, j'irais passer quelque temps dans les terres de La Roche-Mesnil.

C'est chez le député de la Mayenne, en sortant de table, un soir qu'ils dînaient tous quatre en famille, que la duchesse avait risqué ce conseil à son neveu.

— Excellente idée! dit le comte qui n'était pourtant pas du complot, vous me rendriez un véritable service. Depuis que mon mandat me retient ici, mes régisseurs m'exploitent, mes fermiers me paient mal, rien ne marche. Vous remettriez les choses en ordre.

Pont-Briac était songeur. Des horizons nouveaux s'ouvraient devant lui. Se pouvait-il qu'on vécût ailleurs qu'à Paris? Pourquoi pas après tout? C'était une expérience à tenter.

— Dites-moi, fit-il tout à coup s'adressant à La Roche-Mesnil, avez-vous des sangliers dans vos forêts?

— Des troupeaux.

— Avant trois mois, mon cher Roger, dit-il résolument, je veux que vous ayez le plus beau vautrait qui soit dans la vallée de la Loire.

— Et avant trois mois, si on le laisse faire, s'écria la duchesse, il aura ruiné son gendre!

Il ne ruina pas son gendre, mais il prit goût insensiblement à cette vie large, au grand air, dans un domaine considérable dont le comte lui abandonna l'entière direction. Il eut, de fait, un équipage de chasse superbe qui devint rapidement célèbre dans le pays et fut cité pour son irréprochable correction. Pendant les vacances parlementaires, le comte et la comtesse de La Roche-Mesnil venaient le retrouver et de brillantes réceptions animaient le château. Pont-Briac, le cœur léger, affranchi de ces préoccupations d'argent qui empoisonnaient autrefois son existence, en vint à ne pas comprendre comment il avait pu vivre différemment jusque-là, et quand la liquidation d'anciennes affaires réclamait sa présence à Paris, ce n'est qu'à contre-cœur qu'il s'y rendait, ayant hâte d'en repartir au plus vite.

La princesse Sarmiento n'assiste pas à la fête. Depuis trois mois elle est à Palerme, auprès de son mari tombé dans un état de faiblesse inquiétant et dont, au dire des médecins, les jours sont comptés. Elle le soigne avec beaucoup de dévouement, mais uniquement par devoir. Elle ignore ces délicatesses du cœur, ces attentions touchantes qui, d'une femme aimante, font la plus admirable des garde-malades. Elle s'admire de bonne foi elle-même, se croyant le modèle des épouses, et ne s'aperçoit pas que le vieux prince mourant souffre moins encore de ses maux que de cette indifférence glaciale contre laquelle il se sera heurté toute sa vie, jusque sur son lit de mort.

En revanche, la marquise de Vireleu et son fils sont là, toujours célibataire, le jeune marquis, — les beaux-pères copieusement fournis sous le rapport des espèces se montrant de plus en plus récalcitrants — mais le crâne encore plus dégarni qu'il y a trois ans. Sa mère, qui n'a pas perdu tout espoir du côté de Mlle Harlem, vient faire de fréquentes visites à l'asile auquel elle porte le plus vif intérêt et qu'elle déclare être un établissement unique, sans rival, supérieur à tout ce qui a jamais été fait et à ce qu'on essaiera jamais de faire dans le même genre. Pour poser avantageusement son fils aux yeux de la jeune fille, elle a fait nommer Gaëtan commissaire du Grand Bazar de la charité, commissaire s'occupant plus, il est vrai, de flirter au buffet ou derrière l'abri protecteur d'une boutique avec une jolie vendeuse que de s'acquitter des

devoirs de son emploi. Mais enfin il est là, c'est déjà bien joli de sa part, et il ne faut pas se montrer trop exigeant. Malheureusement Mlle Harlem semble peu touchée par ce que Mme de Vireleu appelle la conversion de son fils, conversion dont elle n'hésite pas à faire remonter tout l'honneur à la jeune fille. Gabrielle reste indifférente à cette preuve indéniable d'amour. C'est désolant.

Raoul enfin vient d'arriver sur son mail qu'il conduit lui-même. Il est triomphant; son divorce a été prononcé la veille. Le voilà libre : on ne l'y reprendra plus à épouser des grandes coquettes. Ce qu'il lui faut maintenant, c'est une toute jeune fille, très ingénue, ne connaissant pas le monde, de celles qu'on ne voit jamais que les yeux baissés et qui rougissent quand on leur demande des nouvelles de leur santé. Du reste, il ne regrette rien ; il y est pour une somme ronde, c'est vrai, mais il ne s'est pas ennuyé. Charmante quand elle veut, cette Valentine, et il en a eu pour son argent.

La messe solennelle dite en l'honneur de la Sainte Vierge, la protectrice de l'asile, la patronne de la fondatrice, — car, le jour de son baptême, Gabrielle a ajouté à son nom celui de Marie, — touche à sa fin. Le prêtre, en se retournant vers l'assistance, a prononcé l'*Ite missa est*. Parmi les enfants assez grands ou assez bien portants pour assister à l'office divin, et qui, au nombre de trois cents environ, sont assis sur les banquettes de chêne de la nef, se manifestent une certaine agitation, un empressement excessif à déférer à l'invitation de l'officiant, le tout motivé par le désir d'aller retrouver les choses succulentes qui les attendent là-bas sous les tilleuls; et les bonnes Sœurs espacées régulièrement sur les flancs de ce jeune bataillon, ont une assez grande peine à maintenir le silence et l'immobilité jusqu'à ce que le signal du départ soit donné. Enfin, le prêtre précédé par les enfants de chœur est rentré dans la sacristie. Une à une, les banquettes se vident, en commençant par les plus rapprochées du chœur, chaque enfant saluant l'autel avant de se retourner pour gagner la porte de sortie.

Dans la tribune de l'orgue, Gabrielle, qui est bonne musicienne, laisse courir ses mains sur le clavier, s'abandonnant à son inspiration. C'est d'abord un chant d'allégresse, un hymne triomphal large et magnifique en l'honneur de la Reine des Cieux; puis, insensiblement, les notes éclatantes se fondent en une mélodie plaintive d'une douceur infinie. Sa pensée l'emporte bien loin, pendant que des phrases d'une harmonie pénétrante s'enchaînent sous ses doigts au gré de sa fantaisie. Elle pense à elle-même, à son enfance écoulée tristement entre un père et une mère absorbés l'un par les affaires, l'autre par sa santé chancelante, aux beaux rêves qu'elle a formés jeune fille et que devait suivre un si cruel réveil. Elle pense

à sa vie brisée, cette vie qu'elle eût été si heureuse de consacrer à celui dont le dévouement la lui avait conservée. Et pendant que de l'instrument s'échappent des accents presque douloureux à force de tristesse, les yeux levés au ciel, presque en extase, elle s'envole sur les ailes de sa rêverie jusque vers ces contrées lointaines dans lesquelles le désespoir l'a ramené, dont il ne reviendra jamais peut-être... Elle le revoit, tel qu'il était au moment de leur séparation. Elle se rappelle la joie suprême qui illumina ses traits quand elle déclara devant lui qu'elle ne se marierait jamais. Elle a tenu sa promesse. A quoi bon? Pense-t-il encore à elle? Une note plus plaintive que les autres jaillit de l'orgue, déchirante comme un sanglot... Elle sort de sa rêverie. Ses yeux s'abaissent, la nef est presque vide. Les derniers enfants sortent avec un bruit de souliers traînant sur le plancher... Mais non, son rêve continue. Dans un des bas-côtés, entre deux piliers, elle vient de l'apercevoir... Lui, c'est bien lui, en uniforme... Elle se penche éperdue. La vision a disparu... Etrange hallucination! Singulier empire que l'imagination exaltée peut prendre sur les sens! Elle ferait le serment qu'elle l'a réellement vu, que leurs regards se sont croisés... Elle sourit de sa propre folie, plaque les accords de la fin, ferme le clavier et, après s'être agenouillée pour adresser à sa divine patronne une dernière prière, descend l'escalier de bois en hélice qui conduit à la tribune de l'orgue. Au moment où elle met le pied sur le seuil de la chapelle, un spectacle inattendu s'offre à sa vue.

Devant elle et lui faisant face, à l'ombre du promenoir couvert, les enfants sont formés en bataille sur deux rangs, correctement alignés. Ils sont là, dans leur tenue des dimanches, pantalon de coutil gris, blouse d'alpaga noir serrée à la taille par une ceinture de cuir verni. A l'une des extrémités de la ligne, tout le personnel de l'asile, employés de tout genre et femmes de service, forment un peloton compact. Les invités se sont groupés de chaque côté du perron au haut duquel Gabrielle paraît. Un radieux soleil répand sur les pavillons de briques, sur les grands arbres du parc, sur le sable de la cour, sa lumière sereine, cette gaieté de la nature, tandis qu'une brise imperceptible agite doucement, tout contre les piliers de fonte du promenoir, les feuilles des platanes et les tiges des géraniums écarlates. Au moment où Gabrielle paraît, une acclamation immense s'élève, poussée par plusieurs centaines de voix enfantines, tandis qu'un gros bambin de quatre ans à peine, un bouquet à la main, se porte en avant du rang, conduit ou plutôt traîné par une Sœur, pour réciter à la jeune fille un compliment composé par l'aumônier et péniblement appris par cœur. Mais le pauvre petit est tellement intimidé qu'il lui est impossible de pro-

férer une parole et, devenu rouge comme une pivoine, il se met tout à coup à pleurer bruyamment. Gabrielle descend à lui, l'enlève dans ses bras, l'embrasse sur les deux joues et, le reposant à terre, lui prend son bouquet des mains. Une seconde acclamation prolongée retentit, puis, sur un signal donné par la Supérieure, tout ce petit monde fait très correctement par le flanc gauche et par file à droite pour défiler devant la jeune fille émue.

En tête, viennent les pauvres petits infirmes, se traînant péniblement, faisant claquer leurs béquilles sur l'asphalte, leurs figures souffreteuses animées par la joie. Ah! c'est qu'ils l'aiment tant, leur bienfaitrice, qui vient chaque jour passer des heures auprès d'eux pour les distraire et les amuser! Puis suivent les autres, groupés par dortoirs, formant des pelotons sous la conduite des bonnes Sœurs. En tête de chacun d'eux marche le plus sage du groupe, honneur qui a fait naître bien des convoitises, portant, comme l'orateur de tout à l'heure, un gros bouquet qu'il offre à Gabrielle en passant devant elle. Pendant qu'ils défilent en faisant retentir l'air de leurs cris joyeux, la jeune fille éprouve une émotion très douce. Des larmes coulent sur ses joues sans qu'elle s'en aperçoive. C'est si bon de faire le bien! Ah! si les riches savaient!... Puis, après les enfants, voici les employés qui ont tenu à honneur de défiler, eux aussi, devant la fondatrice de l'asile, en tête les filles de service avec leurs tabliers blancs épinglés sur la poitrine, les laitières, les jardiniers, les hommes de peine et d'autres encore, tous dans leurs plus beaux habits de fête et heureux de donner à Gabrielle, qui les remercie de la main en souriant, ce témoignage de leur respectueux attachement. Enfin, le dernier de tous, vient l'aumônier, avec sa belle figure encadrée de longs cheveux blancs, pasteur de ce troupeau de jeunes êtres qui, abandonnés à eux-mêmes, eussent pu suivre une mauvaise voie et dont, grâce aux soins que l'on prend de leur âme non moins que de leur corps, on peut espérer faire de bons citoyens, utiles à leur pays.

Le défilé est terminé. C'est au tour des invités de venir présenter leurs compliments à Gabrielle. Elle répond avec effusion à tous. Tout à coup, elle éprouve un violent battement de cœur : la duchesse de Haut-Mont vient à elle tenant par le bras une dame âgée qui lui est inconnue, à la figure pleine de noblesse et de distinction.

— La marquise de Roquebrune, dit la duchesse en la lui présentant.

Elle n'en est pas surprise. Elle l'avait reconnue sans l'avoir jamais vue. Elle croit sentir tout le sang de ses artères lui affluer au cœur.

— Voulez-vous me permettre, mademoiselle, lui dit la marquise

d'une voix très douce, d'embrasser la bienfaitrice de tous ces pauvres enfants.

Gabrielle, trop émue pour parler, s'incline devant elle. La marquise de Roquebrune pose ses lèvres sur le front de la jeune fille, puis ajoute en lui ouvrant les bras :

— Et maintenant, ma chère fille, si vous m'autorisez à vous appeler ainsi, embrassez votre mère.

Et au même moment Gabrielle défaillante, succombant sous l'excès de sa joie, voit sortir de la chapelle Robert qui s'approche d'elle en souriant, et, prenant sa main qu'elle lui abandonne, la porte à ses lèvres.

Ils se marièrent à cette même chapelle six semaines après. La fête dont cet évènement fut l'objet et le déjeuner pantagruélique que l'on servit à cette occasion aux petits pensionnaires de l'asile, laissèrent bien loin en arrière les splendeurs de l'anniversaire de l'inauguration. Mais les enfants ne faisaient pas retentir le parc de leurs acclamations, et la joie avait fait place à la tristesse. Ils avaient compris qu'ils allaient perdre leur bienfaitrice.

La jeune marquise de Roquebrune, en effet, loin d'exiger, comme le font tant d'autres jeunes mariées, la démission de son mari, prend un vif intérêt à sa carrière, fière d'être la femme d'un officier auquel ses chefs prédisent le plus brillant avenir. Elle est décidée a mener en sa compagnie la vie de garnison et, après avoir passé quelques jours à Roquebrune, ils se rendront dans la ville de l'Est qu'occupe le régiment actuel de Robert.

Toutefois Gabrielle n'oubliera pas ses enfants. Non contente d'avoir assuré le fonctionnement de l'établissement à l'aide d'une fondation dont le placement offre toutes les garanties désirables, elle ne cessera pas de se faire tenir au courant de tout ce qui est de nature à l'intéresser et, chaque fois que son mari pourra obtenir un congé, consacrera à l'asile une longue visite. Bientôt il lui faudra partager ses soins avec l'asile des petites filles terminé et inauguré à son tour. Elle s'estimera heureuse de cet accroissement de sa famille et, même plus tard, quand ses vrais enfants à elle, une jolie brune aux cheveux noirs bouclés comme ceux de sa mère et un blondin au regard fier comme celui de son père, joueront autour d'elle, sa pensée se reportera souvent vers les pauvres enfants déshérités qui lui doivent tout et, en cherchant à les rendre heureux, elle ne croira pas payer encore à sa valeur le bonheur qu'elle-même tient de Dieu.

Colonel Ch. Corbin.

UN NOUVEAU MODE

DE

PRÉVISION DU TEMPS

Depuis le jour où le bon public a consenti, non sans effort, à s'apercevoir qu'il était agréablement berné par les prophéties météorologiques des almanachs de Mathieu de la Drôme, on avait eu la sagesse de s'en tenir, en matière de prévision du temps, aux annonces du Bureau central météorologique. Dirigé par un physicien éminent, M. Mascart, qu'assistent des collaborateurs d'un mérite éprouvé, ce Bureau est en relations télégraphiques avec tous les observatoires du monde. Il sait, à chaque instant, de quelle façon se distribuent la pression et la température de l'air. Or c'est un principe élémentaire que la direction et l'intensité du vent sont uniquement déterminées par les inégalités de la pression barométrique. Partout où une baisse se produit, c'est qu'il y a aspiration de l'air, en général par suite d'échauffement et de dilatation. Le vide résultant est immédiatement compensé par un afflux prenant son point de départ là où la colonne d'air est le plus lourde. Suivant que les masses d'air ainsi mises en mouvement sont, en raison de leur lieu d'origine, plus ou moins chargées de chaleur et d'humidité, suivant que le relief des régions qu'elles atteignent leur impose un travail mécanique plus ou moins grand, leur arrivée engendre la pluie ou la sécheresse, le chaud ou le froid. D'ailleurs, les dérangements momentanés de l'équilibre général, connus sous le nom de tempêtes, sont des mouvements tourbillonnants dont la marche est aujourd'hui assez bien connue, et qui, pour la plupart, nous arrivent de l'Atlantique. Les renseignements d'origine occidentale ont donc, pour notre France, une importance exceptionnelle, et c'est ainsi qu'en général, grâce au Bureau central, nous sommes assez exactement informés, vingt-quatre ou quarante-huit heures à l'avance, du temps probable. Les observateurs expérimentés savent d'ailleurs comment, dans chaque région déterminée de la France, les circonstances locales ont l'habitude de modifier la marche des courants d'air et, de cette manière,

interprétant à leur tour les indications du Bureau central, des commissions régionales peuvent leur imprimer, pour le district qu'elles ont en vue, une plus grande précision.

Cela ne veut pas dire que les annonces publiées soient toujours infaillibles. Le phénomène est si complexe que mille circonstances en peuvent venir troubler la marche. Les physiciens distingués qui ont accepté la tâche de coordonner et d'interpréter les renseignements recueillis le savent mieux que personne, et rien n'est plus éloigné que leurs affirmations de toute prétention dogmatique. Ils n'ignorent pas que la météorologie en est encore à ses débuts, qu'il reste beaucoup à faire pour organiser, d'une façon régulière, ces observations absolument *simultanées* qui, seules, peuvent permettre de dresser des cartes exactes de l'état de l'atmosphère. En attendant mieux, ils se bornent à formuler des prévisions à courte échéance sur l'allure générale du temps, et, par là, ils rendent déjà des services dont l'importance ne saurait être méconnue.

Mais cette méthode purement expérimentale, qui ne dogmatise pas sur les causes des phénomènes et ne cherche pas à prévoir l'avenir au delà de quarante-huit heures, n'est pas pour satisfaire les impatients. Le monde, il faut le reconnaître, est affamé de prophéties. L'incrédulité dont il fait si souvent preuve en matière religieuse n'a d'égale que l'ardeur avec laquelle il se précipite au-devant de tous ceux qui prétendent lui dire la bonne aventure. Aussi fait-on grand bruit, depuis quelque temps, au sujet d'une puissance qui vient de se dresser en face du Bureau central, qu'elle commence même à traiter du haut de sa grandeur, comme il convient quand, au lieu d'envisager une modeste période de quarante-huit heures, on prétend annoncer les choses *cinq ou six jours* à l'avance et, de plus, quand on se fait fort de montrer la cause de ces variations dans un phénomène astronomique que tout le monde peut contrôler. La puissance dont nous parlons a pour centre un humble presbytère du diocèse d'Orléans, où M. l'abbé A. Fortin, curé de Chalette, près de Montargis, se livre depuis plus de vingt années à l'étude d'un mode de prévision du temps, fondé sur l'observation des taches du soleil. Pendant longtemps la renommée de l'auteur n'a pas dépassé les limites du département du Loiret. Mais, en 1890, M. l'abbé Fortin s'est décidé à exposer, dans un livre de plus de trois cents pages [1], les principes de sa méthode. En même temps, il cherchait à obtenir la sanction de l'Académie des sciences. Dans le second semestre de l'année dernière, on lisait souvent aux *Comptes rendus* cette mention : « M. l'abbé Fortin adresse à

[1] *Le Magnétisme atmosphérique*, par A. Fortin. Paris, Georges Carré, 1890.

l'Académie de nouvelles observations sur les taches solaires (renvoyé à la Commission nommée). » Depuis lors, ces mentions ont disparu, mais la presse parisienne a recueilli les annonces de Chalette. L'estimable journal *le Monde*, qui s'en est fait le propagateur officiel, les publie fidèlement tous les cinq jours. Un autre journal, qui jouit d'une circulation exceptionnelle, a envoyé un de ses rédacteurs *interwiewer* le curé de Chalette. Le reporter a été ému de la pauvreté du presbytère ainsi que de la simplicité, presque primitive, des instruments d'observation de l'abbé. Il a réussi à faire partager cette émotion à de bonnes âmes, que les misères d'un budget de fabrique ou d'une école chrétienne eussent peut-être laissées indifférentes, mais qui, trouvant intolérable la pensée qu'un prêtre fût gêné dans l'observation des taches du soleil, ont mis à sa disposition une excellente lunette, avec monture perfectionnée. Depuis lors, les bulletins de Chalette ont pris une allure de plus en plus triomphale. Chacun d'eux est invariablement précédé de la formule suivante, plus fière que correcte au point de vue grammatical : *Le temps annoncé qu'il a fait*. Enfin, pour protester contre le silence de l'Académie (car la Commission chargée de juger la méthode n'a point donné signe de vie), M. l'abbé Fortin a récemment adressé à la savante Compagnie la collection entière de ses bulletins, comme preuve du succès avec lequel il aurait mis en pratique la prévision du temps à longue échéance par l'observation des taches du soleil, combinée avec les indications d'un *magnétomètre* de son invention. Déjà le nom du curé de Chalette est devenu populaire. Nombre de personnes jurent par lui et se déclarent, à sa suite, frappées par la constante vérification de ses dires.

Qu'y a-t-il au fond de tout cela? Sommes-nous en présence d'une véritable découverte? Est-ce le cas de s'écrier qu' « un prophète a paru parmi nous »? Faut-il que les agriculteurs s'apprêtent à dresser des statues à l'observateur bienfaisant qui prétend désormais leur épargner les fausses manœuvres? Ou bien le public s'est-il engoué, sans raison suffisante, pour une nouveauté dont l'auteur a déployé une foi si robuste, que sa conviction aurait suffi à entraîner, souvent même à former celle des autres, trop heureux d'entendre dire avec assurance ce qui arrivera dans cinq ou six jours, et trop peu habitués aux rigueurs de la méthode scientifique pour s'astreindre à vérifier les affirmations d'un prophète sympathique?

C'est à cette interrogation que nous nous proposons de répondre. Nous le ferons à la fois en discutant le principe de la méthode et en vérifiant l'accord des pronostics avec les faits. Et parce que,

si cet accord existait d'une manière suffisante, même une réfutation scientifiquement autorisée du système aurait peu de chances d'être écoutée, nous commencerons par l'examen des faits. Cet examen a été de notre part l'objet d'une enquête impartiale, poursuivie depuis la fin du mois de novembre 1890, et entreprise sans arrière-pensée ni parti-pris d'aucun genre. A cette époque, en effet, nous n'avions pas lu l'ouvrage de M. l'abbé Fortin. Rien ne nous paraissait inadmissible dans l'idée de rattacher à l'apparition des taches solaires la cause des variations atmosphériques. L'auteur affirmant qu'il faisait usage d'un magnétomètre ou galvanomètre, l'idée ne nous était pas venue de suspecter la construction de cet instrument, né, comme on le verra par la suite, d'une conception au moins bizarre. Nous n'avions pas encore éprouvé le sentiment de profonde surprise qu'a excité depuis, dans notre esprit, la façon éminemment fantaisiste dont M. l'abbé Fortin envisage les choses de la physique. C'est donc avec un esprit libre de tout préjugé malveillant que nous nous sommes livré à ce travail, d'ailleurs bien simple, qui consistait à découper dans le *Monde* toutes les annonces de Chalette, et à enfermer chacune d'elles dans une feuille de papier blanc, sur laquelle nous inscrivions avec soin, au fur et à mesure, tout ce qui survenait.

Nous prions le lecteur de vouloir bien ne pas reculer devant l'effort nécessaire pour procéder avec nous au dépouillement de ce dossier. A ceux qui tenteraient de nous arrêter par une objection préalable, à savoir que, les pronostics ayant été établis à Chalette, c'est là, et non à Paris, que la vérification aurait dû se poursuivre, nous répondrons : premièrement, qu'en communiquant *urbi et orbi*, par le journal le *Monde* et par l'Académie, ses bulletins de prévision, M. l'abbé Fortin entendait sans doute faire parvenir les mêmes avertissements aux agriculteurs de toute la France, ou tout au moins de sa moitié septentrionale, si homogène dans son ensemble : en second lieu, que Paris et Montargis appartiennent sensiblement au même bassin et ne peuvent, en dehors de phénomènes purement locaux, traverser des régimes météorologiques contradictoires; enfin, que si les taches du soleil sont la cause des phénomènes enregistrés, il serait enfantin de penser qu'à la distance de *cent cinquante millions de kilomètres* qui nous sépare de cette source de lumière et de chaleur, les quelques dizaines de lieues, qui existent entre Chalette et Paris, pussent exercer une influence sensible sur les résultats. Nous aurions d'ailleurs, si ce n'était pas anticiper sur les évènements, le droit de faire remarquer que M. l'abbé Fortin est loin par lui-même de justifier une telle exigence : car plus d'une fois il lui a suffi d'un orage éclatant

dans les Pyrénées, pour décerner un certificat de succès à son pronostic, alors qu'au jour annoncé les bassins de la Loire et de la Seine avaient joui du plus beau temps qu'il fût possible de rêver.

On se rappelle que l'évènement météorologique du dernier hiver a été la brusque apparition de la gelée, qui devait persister pendant un si grand nombre de jours consécutifs que jamais, depuis deux siècles, on n'avait passé par une aussi longue épreuve. Cette gelée est venue tout d'un coup. La fin d'octobre, presque tout le mois de novembre, avaient été doux et pluvieux; de petites bourrasques se succédaient. Habitué à ce régime, le magnétomètre en avait si bien pris le pli, qu'on lisait dans les journaux du matin, le mercredi 26 novembre, l'annonce que voici, datée de Chalette :

Samedi 22 *novembre, les écarts sont toujours très vastes,* 35 *degrés le soir, faible mouvement. Donc, mercredi* 26 *novembre, encore du mauvais temps, retour aux vents du sud-ouest. — Dimanche* 23 *novembre, l'écart est encore plus grand,* 50 *degrés; donc continuation de ce temps à bourrasques, jeudi et vendredi,* 27 *et* 28 *novembre;* C'EST LE RETOUR DES GROSSES TEMPÊTES DE LA FIN D'OCTOBRE.

En réalité, qu'est-il advenu? Le mercredi 26 novembre, un froid très vif a régné toute la journée, avec plein vent d'est : il s'est produit quelques chutes insignifiantes de neige. Le soir et toute la nuit, le clair de lune a été magnifique. Le jeudi 27, il règne dès le matin un vent de nord-est assez fort; le soir se produit une abondante chute de neige; une nuit très froide succède, et le 28 au matin, le jour où devait revenir la *grosse tempête* chaude de la fin d'octobre, on peut lire, au thermomètre centigrade, *dix degrés au-dessous de zéro*. C'était la grande gelée qui faisait sa désolante apparition, sans que rien au monde en eût donné, à l'observateur du Loiret, le plus léger soupçon.

Loin d'en être déconcerté, M. l'abbé Fortin, en publiant, le 1er décembre, son bulletin, qui annonce une bourrasque pour le jeudi 4, conclut comme il suit :

La température toute sibérienne que nous venons de subir a commencé avec la traversée sur le soleil de nombreuses taches du nord. La facule qui apparaît aujourd'hui est encore située dans la même région. On ne peut donc contester à notre système la réalité des faits annoncés et concordants entre eux.

Concordants entre eux! Un froid de 10 degrés vérifiant une prévision de *grosse tempête du sud-ouest!* C'est à faire tomber la plume des mains! Et d'ailleurs, puisque le magnétomètre enregistre *cinq ou six jours à l'avance* (c'est l'auteur qui l'affirme sur la couverture de son livre) les variations des taches solaires, comment n'a-t-il pas prévu ces taches du nord qui allaient si complètement changer la face des choses? Il aurait épargné à ses fidèles, encore vêtus comme en automne, l'ennui de se sentir bien mal défendus contre cette température sibérienne, qu'il a connue en même temps que tout le monde. Voilà qui pourrait permettre de « contester au système la réalité des faits annoncés ». Mais passons, nous en verrons bien d'autres.

La bourrasque prédite pour le 4 décembre a soin de ne pas se montrer: ce jour-là, il n'y a même pas de vent; le soir, il vient de la neige et du verglas. Puis le froid continue. Le 28 décembre, une note de Chalette annonce :

Brouillards ou neiges pour le 31 décembre. Maintien du vent du nord, retour de la tempête du 4... Tendance générale du nord-nord-est; attendre un lent dégel dans les après-midi.

Le dégel, même lent, ne se produisant *jamais*, dans nos pays, par les vents du nord et de l'est, on serait en droit de suspecter la valeur d'un instrument capable de faire croire à un semblable renversement des lois naturelles. En fait, tout le monde a pu remarquer que, durant les journées qui se sont succédé du 31 décembre au 2 janvier, le vent n'a pas eu la direction indiquée, et le dégel s'y est produit, dès le matin, même par ciel couvert. Ici, du reste, la peccadille serait légère. Mais voilà que le magnétomètre se risque à annoncer, le 3 janvier, que :

Le grand hiver est fini.

Hélas! Le 5 janvier, commence une nouvelle période de froid très vif, encore accentuée le 6 par la bise et la neige. N'est-on pas déjà autorisé à en conclure que, par suite de quelque phénomène analogue à ce que les physiciens appellent *la persistance des impressions sur la rétine*, le bon magnétomètre s'inspire un peu trop, dans ses prophéties, des réalités au milieu desquelles il énonce son verdict? Mais, alors, que va devenir le crédit de l'instrument? Ce pauvre crédit est bien en train de se compromettre, car voici le bulletin du 6 janvier :

Retour au vent du nord-ouest pour mercredi, avec brouillards.

Vent du nord du mercredi au jeudi; brouillard et pluie de jeudi à vendredi. Le froid sera faible mercredi et jeudi.

Maintenant, la parole aux faits! Le mercredi, au lieu de brouillard, il fait un temps superbe de clarté, agrémenté d'un froid de *sept à huit* degrés au-dessous de zéro; si, le lendemain, le ciel se couvre et verse de la neige, elle est si peu fondante que le thermomètre, à onze heures, marque *moins 4* degrés.

Serons-nous plus heureux avec l'annonce du 11 janvier? Ah! celle-là va nous laisser très perplexes. En effet, après avoir prédit :

Froid et vent du nord pour dimanche 11 janvier. Neiges et brouillards pour lundi 12 et mardi 13.

L'auteur ajoute, sans autres réflexions, qu'on ressentira, *ces jours là*, « de grands vents du nord », que « les nuits seront claires et les journées belles, mais froides ».

Il y a là contradiction flagrante : brouillards d'un côté, nuits claires et belles journées de l'autre; et tout cela pour les mêmes jours! Avec tout autre que le respectable curé de Chalette, nous verrions poindre là un ingénieux système de prévision en partie double, à l'aide de deux horoscopes qui s'excluent l'un l'autre, et dont, par conséquent, un sera toujours sûr d'être réalisé. Mais ne pouvant suspecter le caractère du prophète, nous nous bornerons à faire ressortir combien cette sorte d'incohérence doit enlever de valeur à ses appréciations.

Arrivons maintenant aux pronostics du 19 janvier. C'est l'époque critique; celle où le vrai dégel, si longtemps et si vainement attendu, va enfin faire son apparition. Le magnétomètre, qui n'a pas vu venir le froid, qui nous a faussement bercés de l'espérance de son départ définitif, voudra sans doute nous dédommager en annonçant le retour définitif d'une température moins inclémente. Illusion! Voici le texte de l'annonce :

Froid mercredi 21; vent du nord et plus froid pour jeudi 22; accalmie pour vendredi 23.

Là-dessus, ouvrons nos fenêtres pour constater que, dès le 21 au matin, le dégel est complet, que la pluie tombe, et que le thermomètre marque 4 degrés *au-dessus* de zéro; qu'il en est de même toute la journée et toute la nuit du 22; qu'enfin le dégel continue en s'accentuant le 23 avec brouillard.

L'échec est bien caractérisé, pensez-vous, et le prophète en doit avoir quelque confusion? Ce serait mal le connaître. Voici ce qu'écrit de Chalette, à la date du 22 janvier, M. l'abbé Fortin :

Nous avons signalé presque le dégel pour lundi ou mardi et la baisse barométrique. Les faits nous ont donné raison.

Le baromètre remonte depuis hier mercredi, malgré le vent du sud; la tempête est bien venue du nord. Et si quelques-uns nous croient en faute, qu'ils lisent dans notre livre : le Magnétisme atmosphérique, *édité chez G. Carré, à la page* 178, *l'article « Formation du vent ».*

Comment appeler ce prodigieux privilège, qui permet à l'observateur de Chalette de se considérer comme victorieux quand l'expérience lui inflige les plus cruelles défaites? La chose est pourtant bien connue : c'est un phénomène physiologique qui mérite le nom d'illusion professionnelle, pour ne pas prononcer le mot plus fort, mais peut-être aussi plus juste, d'illuminisme. C'est un état d'esprit qui défie la contradiction comme le raisonnement. Mais avouez, lecteur, que le célèbre : « Enfin, nous avons fait faillite! » pâlit auprès de ce cri de triomphe : « *Les faits nous ont donné raison!* », poussé par un météorologiste qui voit arriver le dégel le jour même où il avait prédit une aggravation du froid; et qui en profite ingénieusement pour conseiller l'achat d'un livre où il prétend révéler les secrets de la formation du vent!

Dans cette même note du 22 janvier, on trouve encore d'autres surprises. D'abord, ce dégel, devenu une réalité depuis le 21, l'auteur daigne nous en donner « l'espérance après mardi 27 janvier ». En outre, il nous annonce :

Brouillard samedi 24 *janvier*; *petite tempête dimanche* 25. *Tempête lundi* 26, *baisse du mercure*; *mardi* 27, *suite de la baisse du baromètre.*

Le dimanche 25, au lieu de la *petite tempête* annoncée, les Parisiens ont joui de la plus belle journée de toute la saison, poursuivie dans le calme le plus complet, et terminée par une nuit incomparablement claire, avec gelée blanche. Au lieu de la continuation de la tempête et de la baisse du mercure pour lundi, nous constatons, le 26, une journée superbe, un peu froide, avec hausse du baromètre. Et notez que, dans cet inimitable bulletin du 22, il était dit en conclusion :

Temps de brouillard et de neige. Jusqu'à mardi, nuits claires, journées sombres.

Or les deux lumineuses journées du 25 et du 26 sont suivies, le 27, par une troisième, où la douceur de la température vient se

joindre à l'éclat du soleil pour dédommager nos pays des frimas longtemps endurés.

Grand roi! cesse de vaincre ou je cesse d'écrire!

s'écriait Boileau, dans son impuissance à énumérer les triomphes de Louis XIV. N'aurions-nous pas aussi le droit de dire :

Prophète, cesse de te tromper! ou nous cesserons d'en pouvoir prendre acte.

Mais de quoi parlons-nous? Qui s'est trompé? Ce n'est assurément pas M. l'abbé Fortin; car il adresse, le 29 janvier, la stupéfiante note que voici :

Le calme n'a cessé de régner cette semaine. Le ciel s'est couvert mardi soir et mercredi matin... Tout ceci avait été prévu au dernier bulletin.

Vous l'entendez bien, lecteur! Tout ceci *avait été prévu* dans ce dernier bulletin que je vous ai fidèlement recopié et dont vous avez pu constater que pas une ligne ne trouvait dans les faits sa justification. En vérité, qui trompe-t-on ici? Et n'est-ce pas le cas de se demander si, à Chalette, transformant un mot célèbre, on ne pratique pas la maxime : « Affirmez, affirmez, il en restera toujours quelque chose. » Eh bien! non, le premier moment de révolte une fois passé, il faut reconnaître que, dans la circonstance, on ne trompe personne, sinon soi-même. Ces accrocs perpétuels à la vérité, qui nous irritent tout d'abord, ne sont pas de la mauvaise foi, mais tout simplement... de la foi. Et cette foi aveugle dans l'infaillibilité du système se double du sentiment qu'a l'inventeur d'être investi d'une mission providentielle en faveur des agriculteurs. Il serait traître à son devoir s'il voyait autrement! Les vapeurs que dégage le trépied prophétique sont un détestable milieu pour apprécier les faits. On ne voit que ce qu'on veut voir; une seule vérification éclipse et annule cent contradictions; et c'est avec la plus parfaite inconscience qu'on se dupe soi-même... et les âmes naïves du même coup. Du moins que la constatation de ces singuliers égarements nous serve d'excuse, si le lecteur s'avisait de nous trouver cruel. Depuis le commencement de notre enquête, nous n'avons que trop souvent rencontré de ces surprises, qui, nous l'avouons sans détour, commençaient par nous faire bondir, jusqu'à ce que la réflexion nous eût porté à mettre en pratique le conseil du barbier de Séville, recommandant de rire de certaines choses, de peur d'être obligé d'en pleurer. Mais encore fallait-il ajourner l'expression de ce sentiment, et l'impatience du retard était encore accrue par l'ennui d'entendre les *satisfecit* que, si

souvent, il nous arrivait de voir décerner aux prévisions de Chalette par ce public de *gogos* dont le monde fourmille; public toujours dupe des affirmations imprimées, toujours incapable de vérifications personnelles, et ne trouvant de bonheur que quand on le trompe, que ce soit avec des prospectus financiers ou avec des affirmations prophétiques! Aujourd'hui que, suivant une expression vulgaire, nous vidons notre sac, il faut que tout y passe; et comme nous n'affirmons rien qui ne soit rigoureusement exact, rien qui n'ait été, sur l'heure, transcrit sur nos carnets, et dont on ne puisse aisément retrouver la trace dans ses souvenirs personnels ou dans les annales des observatoires, nous laisserons, avec confiance, le lecteur prononcer son verdict, osant même nous rendre ce témoignage, que nous n'aurons pas failli à plaider les circonstances atténuantes en faveur de celui qu'il nous faut bien mettre en face de la réalité.

Continuons donc notre œuvre; car il ne serait pas juste d'en rester là et de marchander au magnétomètre, après une fâcheuse campagne d'hiver, l'occasion d'une revanche que, peut-être, la Providence ne lui refusera pas.

Le note du 29 janvier se terminait ainsi :

De samedi à lundi, temps couvert. Peu de pluies; abaissement de la température; néanmoins, calme et assez beau temps.

Notre carnet porte, au contraire, relèvement de la température, beaucoup de pluie depuis samedi, et assez vilain temps.

Le bulletin suivant, du 2 février, annonçait pour le jeudi :

De grands vents, tempête neiges ou grêle, presque de l'orage.

Ce jour-là, le baromètre se tient très haut, la journée se passe sans le moindre coup de vent, et une nuit exceptionnellement belle favorise les allées et venues des invités de l'Élysée.

Très satisfait néanmoins, parce qu'il a annoncé, du 5 au 17 février, le retour d'une période froide, moins aiguë que celle de janvier, et qu'en effet la température est en baisse, M. l'abbé Fortin remarque, le 12 février :

Un groupe de taches solaires qui a éclaté soudainement mardi dernier. Ces taches ont produit immédiatement leur effet désagréable, ramenant les brouillards de l'ouest. Elles passent au centre aujourd'hui jeudi. Leur effet va se continuer, en donnant un temps brumeux.

Avant même qu'eussent paru ces lignes, imprudemment écrites sous l'impression du temps du moment, le soleil se montrait écla-

tant dès l'après-midi du 13. Une nuit très claire amenait la gelée. Le 14 février méritait, par sa lumière, la qualification de splendide. Le 15, il y avait des nuages; mais pas de brume, et le 16, à midi, un beau soleil se montrait. Avis à ceux qui croient que les taches solaires engendrent le brouillard!

Aussi, pour la première fois, le bulletin suivant, celui du 16 février, trahit-il quelque embarras. Sans avouer aucune déconvenue, on annonce que :

Désormais le bulletin paraîtra non plus à jours fixes, il est impossible de commander au temps, mais quand il y aura un mouvement bien accentué.

A la bonne heure! Quelle sage résolution, si on savait s'y tenir, que d'émettre ses pronostics seulement quand il y aura quelque tempête caractérisée, fixant le régime atmosphérique pour plusieurs jours! Mais nous verrons que cette promesse ne sera pas tenue. Déjà les journées « belles et froides » que promet ce bulletin du 16 se traduisent, les 17, 18, 19, 20 et 21, par autant de vraies journées de printemps agréablement ensoleillées. Pourtant le bulletin du 19 février annonçait pour les 21 et 22 :

Forts coups de vent du nord, nuits claires, baisse lente du baromètre.

Or le dimanche 22 n'a pas été moins printanier que le samedi 21, cette influence s'est étendue au 23, et le baromètre, qui s'était tenu invariable, s'est mis alors à *monter*, au lieu de la baisse annoncée.

Laissant de côté, pour ne pas allonger démesurément cette fastidieuse énumération, les bulletins de mars et d'avril, où il y aurait pourtant encore bien des déconvenues à relever, notamment la prédiction, pour les 30 avril, 1er et 2 mai, de gelées qui, heureusement, nous ont été épargnées, arrivons au bulletin du 22 mai, celui-là cruellement démenti :

Adoucissement et accalmie des tempêtes précédentes dès lundi 25 mai; beau temps mardi 26, très beau mercredi 27.

Pour ces mêmes jours, voici ce que porte notre impitoyable carnet :

L'*accalmie* du 25 se traduit, dès dix heures du matin, par une averse incomparablement plus forte que celles de la veille; toute la journée, violentes averses, rares éclaircies, grand vent d'ouest; le lendemain 26, averses très fortes avec grêle; enfin, le 27, temps exécrable; rarement il a fait plus froid que ce mercredi soir.

Le démenti était rude. Le prophète fait néanmoins bonne contenance et écrit le 26 mai :

La tempête a recommencé dimanche et lundi, comme il avait été annoncé.

Ce « comme il avait été annoncé » est prodigieux, après ce qu'on vient de voir. Mais poursuivons : instruit du moins par ces tempêtes, le magnétomètre va se montrer moins confiant; aussi dit-il :

Ciel couvert jeudi 28 *mai; faible tempête pour vendredi* 29; *refroidissement samedi* 30; *tempête de samedi à dimanche* 1er *juin.*

Le jeudi 28, il a fait très beau temps jusqu'à trois heures; le 29, après un soleil éclatant, une vraie chaleur d'orage a amené de la pluie *sans l'ombre de vent*, ce qui excluait toute idée de tempête et devait suffire à déconcerter l'auteur du pronostic. C'est ici, en effet, que se place un incident qui ne laisse pas que d'avoir son côté comique. Le 30 mai, encore sous l'influence de la pluie chaude de la veille, M. l'abbé Fortin adresse aux journaux une note rectificative ainsi conçue :

Le bulletin ne devait pas paraître aujourd'hui; mais hier il s'est produit une violente agitation des magnétomètres. Il y avait donc une éruption solaire. Ce matin je pus, en effet, vérifier sur le soleil la rentrée d'un groupe déjà connu, celui du 4 *avril, du* 2 *mai, taches qui ont produit des temps couverts dans les premiers jours du mois. Elles nous ont mis alors à l'abri d'une gelée blanche ; elles vont maintenir les vents du sud-ouest et donneront des pluies assez chaudes en abondance. Ces taches et leurs tempêtes passeront au centre de la France mardi et mercredi* 2 *ou* 3 *juin.*

C'était vraiment jouer de malheur, et la pluie du 29 avait bien mal inspiré l'organe du magnétomètre! Le 30 mai, la fête des fleurs devait jouir d'un temps comme jamais elle n'en avait eu de pareil, et nous nous souvenons encore de la chaleur qu'il faisait à quatre heures dans les rues de Paris, ainsi que des torrents de lumière qui inondaient, dans l'avenue du Bois-de-Boulogne, le retour des voitures jonchées de bouquets. Après une nuit splendide, le soleil éclairait, le dimanche 1er juin, les processions de la Fête-Dieu, partout accomplies avec un éclat incomparable, et si, vers cinq heures, un orage survenait, le 2 juin voyait remonter le baromètre et le ciel se découvrir vers le soir pour fournir, le 3, une matinée tout ensoleillée. Voilà, certes, de rudes coups de massue! mais

l'âme du prophète de Chalette n'est pas faite même pour s'en apercevoir. *Impavidum ferient ruinæ.* De plus en plus imperturbable, il annonce le 2 juin :

Retour à la chaleur, ciel couvert 4 juin.

Ce qui ne nous empêche pas d'avoir des alternatives de beau soleil et de pluies violentes. Puis, ayant ajouté simplement :

Temps pluvieux de samedi à dimanche 7 juin.

On le verra triompher le 9, en constatant que :

Tous les journaux de France sont remplis après coup des récits des orages de samedi à dimanche, annoncés par nous dès le mardi 4 juin.

Sans rechercher comment les journaux auraient pu s'y prendre pour faire, autrement qu'*après coup*, des récits d'orages, nous ferons remarquer que, dans le bulletin du 2 juin, le seul que *le Monde* ait publié, le mot d'*orages* n'était même pas prononcé ; celui de *temps pluvieux* le remplace, à notre avis, d'une façon tout à fait insuffisante pour assurer « la conformité du système avec la réalité ».

Quoi qu'il en soit, les pronostics du 9 juin, établis sous l'impression de la mauvaise journée de la Saint-Médard, sont très pessimistes.

La semaine s'annonce mauvaise. Le ciel sera couvert dès le matin ; faibles éclaircies le soir ; tempêtes du nord de deux en deux jours... pluie vendredi 12 juin et grand vent du nord-ouest.

Au contraire, dès le 11 juin, saint Barnabé, exerçant sa bienfaisante influence, nous gratifie d'un ciel lumineux. Le vendredi 12 est à peine moins beau, et le 13 est encore plus ensoleillé. Voilà les mauvaises journées promises, *avec ciel couvert dès le matin !*

Le prophète s'en aperçoit dès le 12, et s'empresse de lancer, hors tour, un bulletin où nous lisons :

Nos lecteurs doivent se souvenir que dans le dernier bulletin nous avions fait une réserve importante : la probabilité du vent du nord. Or, dès mercredi et jeudi, le vent s'y portait. Nous affirmions un coup de vent du nord pour vendredi ; il suffit de lever les yeux pour voir qu'il est. Sans le magnétomètre, il eût été impossible d'y penser.

N'en déplaise à M. l'abbé Fortin, un magnétomètre n'est aucunement nécessaire pour cela. Quand une série d'orages éclatent dans

une région, ils provoquent, par suite de la baisse barométrique, un appel d'air qui rétablit l'équilibre. Lors donc que les orages ont sévi dans le midi de la France, le nord peut presque infailliblement s'attendre à être parcouru par des courants d'air froid, tandis qu'une bourrasque sévissant sur les Iles-Britanniques et les Pays-Bas est presque assurée d'amener le vent du sud sur la région parisienne. Ne gratifions donc pas l'instrument de Chalette d'un succès qu'il ne mérite à aucun degré, et qui laisse sans excuse sa prédiction de journées mauvaises et couvertes.

Ce même bulletin supplémentaire du 12 juin, écrit par un jour de vent du nord (toujours, remarquez-le bien, l'influence du milieu momentané!), pronostique le retour d'une période froide. Toutefois, il veut bien nous rassurer en disant :

Le froid ne sera pas très vif à cause du temps couvert. Il y aura un peu d'adoucissement lundi 15 *et mardi* 16 *juin. Le refroidissement reprendra mercredi.*

En fait, la journée du 14 ayant été absolument charmante, on se demandait en quoi pourrait bien consister l'*adoucissement* du 15. Ce jour-là, le ciel est resté couvert, avec température douce et orageuse, en sorte que c'est contre l'ardeur du soleil et non contre le froid que les nuages nous ont protégés. Le 16, il faisait, dès le matin, 20 degrés à l'ombre, et le 17, jour de la *reprise du refroidissement*, il a fait, à tous égards, une des plus belles journées de la saison, égalée d'ailleurs par celle du lendemain.

Que va donc dire le bulletin du 16 juin? Lecteurs qui craindriez une défaillance de votre prophète, respirez à l'aise! Le télégraphe ayant annoncé que, le dimanche 14, le Roussillon avait été ravagé par un orage, voilà la tempête du nord si justement entrevue par le magnétomètre du Loiret! Après cet hommage à sa propre clairvoyance, l'observateur annonce :

Ce matin mardi il faisait froid; le temps, annoncé assez beau, se maintient.

Annoncé assez beau est vraiment joli, quand il s'agissait simplement d'*un peu d'adoucissement* du froid. Quant à l'impression ressentie mardi matin, elle tenait sans doute aux habitudes très matinales du presbytère de Chalette; car, nous le répétons, dès la matinée du 16, nous avons nous-mêmes relevé, à l'ombre, 20 degrés au thermomètre centigrade. Et c'est ainsi qu'on écrit l'histoire, quand on a la bonne fortune de pouvoir considérer les événements à travers le prisme de l'illusion personnelle!

C'était bien le moment, n'est-il pas vrai, de monter au Capitole!

En effet, juste à cette date, le *Figaro* embouche la trompette et, avec l'incontestable compétence qu'on se plaît à lui reconnaître en matière scientifique, décerne à M. l'abbé Fortin la lunette d'honneur dont nous avons fait mention. De ce jour aussi date une transformation dans les notes envoyées de Chalette. C'est alors qu'elles prennent, en capitales, le titre de *Prévisions*[1] *du temps d'après le magnétomètre Fortin.* C'est alors aussi qu'elles s'agrémentent d'une revue rétrospective intitulée : « Le temps annoncé qu'il a fait »; enfin, aux pronostics des cinq jours à venir, on joindra désormais une « interprétation personnelle du temps qu'il fera ». Les esprits chagrins se demanderont sans doute comment, une fois que les indications du magnétomètre et celles des taches solaires ont été traduites en annonces par M. Fortin lui-même, il peut encore rester place pour une autre « interprétation personnelle » non identique avec la première. Mais des esprits encore plus chagrins répondront peut-être qu'il est sage d'avoir, comme maître Jacques, deux tabliers distincts, pour pouvoir répudier, à titre d'interprète personnel, les annonces du magnétomètre auxquelles l'évènement viendrait à donner tort... et *vice versa.*

Ce n'est pas tout : le succès rend confiant, et le prophète va devenir nettement agressif à l'égard du Bureau central météorologique, coupable de ne lui avoir pas prêté une suffisante attention, coupable surtout, et c'est là sans doute le principal grief, d'avoir inspiré à l'Académie des sciences une défiance assez motivée à l'égard des instruments et des théories de Chalette. Aussi faut-il voir comme on va lui donner sur les doigts.

Le 28 juillet, oubliant absolument de nous expliquer comment une *tempête du nord*, prédite par M. Fortin pour le dimanche 17, s'était transformée en un beau temps orageux avec vent de sud-ouest, le bulletin de Chalette débute ainsi :

Le temps annoncé qu'il a fait :

Une série toute à la noire. Cette semaine, le Bureau central avait annoncé du beau temps. Samedi il a fait froid et couvert; dimanche, orage; il a fait chaud et beau; lundi il annonçait beau; il a fait de l'orage.

Une série toute à la blanche.

Le curé avait annoncé : vendredi et samedi refroidissement; dimanche, chaud; lundi, orages.

Que le bon public juge!

[1] L'emploi du pluriel, qui peut ici surprendre, n'est pas de notre fait. Nous copions scrupuleusement le titre des annonces du *Monde.*

En effet, bon public, si vous jugiez d'après ces documents, vous donneriez infailliblement gain de cause à cette météorologie sacerdotale, qui semble planter fièrement son drapeau en face des erreurs de la météorologie laïque. Mais revenons, s'il vous plaît, aux textes originaux. Qu'avait donc annoncé, en réalité, M. Fortin, pour ce dimanche 26, qui a été, en effet, une des rares très belles journées de la saison? Il s'était tout bonnement contenté de dire :

Retour à un peu de chaleur pour le dimanche 26.

Un peu de chaleur! c'est comme Corneille, qui est *joli quelquefois!*

De plus, le même bulletin portait :

Retour vers la chaleur, mais momentanément, pour mardi 28 *juillet.*

Or voici nos notes, à nous, pour ce même 28 :

Vent et temps froid dès le matin, violentes averses de neuf à onze heures. Après-midi exécrable de pluie et de froid glacial.

A présent, si le bon curé a le triomphe facile, qu'il en profite puisqu'il le juge à propos! Mais nous nous dispenserons résolument de lui faire cortège, surtout pour souscrire à des apostrophes comme celle du 7 août :

En dépit de l'annonce du froid par le Bureau central, le temps s'est réchauffé mercredi et jeudi; de même le vent est resté du sud-ouest.

Où donc ont-ils vu le vent du nord-ouest? Hier soir sous un ciel d'orage alors qu'il n'en faisait plus, les girouettes se sont trouvées calées pour leur faire commettre un accroc en plus. Donc un accroc par jour depuis trois semaines à l'acompte (sic) *du bureau central.*

Messieurs du service météorologique, si vous aimez la grammaire et le bon style, vous êtes déjà vengés! Et vous vous consolerez encore quelques jours plus tard, quand, après vous avoir reproché de nouveaux méfaits, on terminera par ce défi :

Que les autres se refassent la main!

En vérité, Arpin, dit le terrible Savoyard, ne devait pas y mettre un accent plus fier, lorsque, après avoir *tombé* un adversaire, il lançait à l'assistance son classique : A qui le tour?

Or que faisait donc ce pauvre Bureau central, si maltraité? Il annonçait, hélas! à trop juste titre, que le temps était orageux et à averses. Au contraire, le 7 août, Chalette envoyait l'annonce suivante :

Le calme du magnétomètre indique le beau temps, après la tempête de samedi et dimanche, à partir de lundi 10. Ceux qui nous auront suivi pourront faire une belle moisson.

Ce qu'ont été ce beau temps et cette belle moisson, chacun en peut porter témoignage. De toutes parts, il n'y a qu'un cri au sujet du désastreux mois d'août que nous venons de traverser. M. l'abbé Fortin, qui persistait, et pour cause, à garder de l'espoir, osait, le 17, écrire :

Beau pour vendredi 21 août.

Ce jour a été le plus effroyable du mois. Le vent a soufflé en tempête, comme si l'équinoxe s'était trompé de date, et de violentes averses se sont succédé par toute la France, les Iles-Britanniques et les Pays-Bas. Le lendemain, les journaux étaient remplis (après coup, bien entendu), du récit des désastres qui avaient signalé cette *belle journée*, et les agriculteurs devaient singulièrement gémir d'avoir, sur le conseil de Chalette, sacrifié les jours encore très passables du commencement d'août [1] pour attendre ce prochain retour du beau temps, promis dès le 10 par un magnétomètre évidemment malade.

Il est d'ailleurs à peine utile d'ajouter qu'à Chalette on n'a nulle conscience de cet échec. Le bulletin publié dans le *Monde* du 27 août continue à dire : « Le temps annoncé qu'il a fait ». Des tremblements de terre à Lisbonne y sont enregistrés à titre de triomphe, comme s'il y avait un rapport quelconque entre ces phénomènes et ceux de l'ordre météorologique, et le tout se termine par cette fière déclaration : « Doutera du système qui voudra. »

En résumé, on peut affirmer que le magnétomètre a ignoré, les unes après les autres, toutes les variations importantes du régime de l'année, et que, dans le détail, ses indications ont été, au moins cinq fois sur six, démenties par les faits.

C'est un résultat particulièrement malheureux, et il est à regretter, pour le crédit des annonces de Chalette, qu'on n'ait pas tout simplement tiré au sort, entre les différents jours de l'année, l'attribution d'une qualité météorologique. Car le temps devant être,

[1] Bulletin du 4 août. « Ne précipitez pas la coupe des blés; même recommandation pour les jours qui vont suivre. Espoir, le magnétomètre accuse le retour de la chaleur. »

de toute nécessité, sec ou pluvieux, calme ou agité, sombre ou lumineux, à choisir au hasard entre ces qualificatifs, on ne risquait pas un chiffre d'erreurs comparable à celui qu'a fait ressortir l'emploi de cette malheureuse martingale des taches solaires. Evidemment ce résultat met en évidence un vice propre, soit à la méthode, soit à l'instrument employé. C'est à définir ce défaut que nous allons maintenant nous appliquer, en prenant pour guide l'exposé même de M. l'abbé Fortin.

Il y a longtemps que le célèbre P. Secchi, l'astronome romain, énonçait cette pensée : « Qui sait si, un jour, ceux qui viendront après nous ne pourront prévoir sur le soleil les changements physiques qui doivent agiter notre globe? » Effectivement, puisque le soleil est pour nous la source de toute chaleur comme de toute lumière, si son éclat restait invariable, il semble que la même somme d'énergie calorifique ou lumineuse devrait toujours nous atteindre, et qu'ainsi il n'y aurait pas de motifs pour que le jeu régulier des saisons vînt à être troublé en aucun point.

Il est vrai qu'on peut faire valoir, ce qui était encore mal connu du temps du P. Secchi, que les radiations solaires, avant de nous atteindre, doivent souvent franchir des essaims de corpuscules circulant dans les espaces et qui, en pénétrant aux limites de notre atmosphère, engendrent les étoiles filantes. Or, si minime que soit la masse de ces corpuscules, le nombre en est immense et il se peut très bien faire que de pareils *écrans*, venant si souvent à s'interposer entre le soleil et la terre, ne soient nullement négligeables. Mais faisons le sacrifice de cette objection. Oublions encore de nous prévaloir du fait que, si les taches solaires diminuent l'éclat du soleil, il n'est pas démontré qu'elles affaiblissent au même degré l'intensité du rayonnement calorifique, lequel est, comme on sait, absolument distinct du rayonnement lumineux. Enfin ne cherchons pas davantage à nous autoriser de ce que 150 millions de kilomètres nous séparent du soleil, de telle sorte que, ressenties d'aussi loin, les taches devraient exercer la même action et faire peser le même régime sur toute une moitié, au moins sur tout un quart du globe terrestre, *ce qui n'arrive jamais*, n'en déplaise à nos observateurs locaux, toujours portés à imaginer que, s'il pleut chez eux, il en est de même dans toute la France, dans toute l'Europe, voire dans le monde entier.

Acceptons donc, pour le moment, comme une donnée, cette action des taches du soleil et, en même temps, reconnaissons, conformément à l'expérience, que quand l'apparition des taches est accompagnée d'éruptions dans l'atmosphère solaire, elle engendre,

dans le magnétisme terrestre, des perturbations qui, paraît-il, se produisent quelques jours à l'avance.

Ce sont ces perturbations révélatrices que M. Fortin s'est, depuis longtemps, préoccupé d'enregistrer, et pour lesquelles il a été conduit à la construction de son *magnétomètre*.

Malheureusement M. Fortin professe, sur le magnétisme, des idées auxquelles nous croyons que le monde des physiciens souscrirait très difficilement. Pour l'école classique, en effet, le magnétisme est l'ensemble des phénomènes que nous révèlent les aimants naturels et les aiguilles aimantées. Mais ce magnétisme-là, M. Fortin n'en veut à aucun prix, et nous le verrons mettre, à fuir l'intervention de toute substance aimantée, un soin égal à celui que mettent d'ordinaire à la rechercher ceux qui veulent étudier les phénomènes magnétiques. Pour lui, le magnétisme est une puissance mystérieuse, « *enveloppant* tous les éléments de l'univers » et transformée par toute résistance en force active. Par exemple :

Le soleil voudrait-il arrêter le mouvement de la terre, que la terre lutterait de toute la puissance de son magnétisme, etc [1].

Laissons de côté ce que cette phrase peut avoir de déconcertant pour un philosophe, qui aurait l'idée de se demander comment le soleil devrait s'y prendre pour réaliser un aussi noir dessein. En restant dans une sphère plus modeste, le lecteur, tant soit peu au courant de la physique, doit s'apercevoir qu'ici nous nageons déjà en pleine fantaisie. Le chimiste éprouvera la même impression quand il lira, quelques pages plus loin, que « tous les oxydes de la terre sont l'œuvre du magnétisme », ce qui ne tend à rien moins qu'à identifier ce dernier avec l'affinité chimique. Ce sera le tour de l'astronome d'ouvrir de grands yeux en apprenant (p. 151) que le magnétisme terrestre et le magnétisme solaire luttent ensemble, « l'un repoussant l'autre, car ils sont les deux forces vives des deux astres ». S'il veut bien accepter ces prémisses, comme on lui a dit (p. 118) que « le magnétisme traverse tout sans difficulté : de conducteur, il n'en a nul besoin », il lui sera peut-être malaisé de comprendre comment l'apparition d'une tache doit produire, dans le magnétisme solaire, un déficit qui va immédiatement déterminer une sorte d'éruption du magnétisme terrestre, lequel se trouvera *lancé* (p. 152) « là où le magnétisme solaire vient à faire défaut ».

En résumé, si le mot n'est pas prononcé, il est assez visible que, par magnétisme terrestre, M. Fortin entend quelque chose comme

[1] *Le Magnétisme atmosphérique*, p. 117.

« l'âme de la terre », ce qui menace de nous transporter en plein dans l'hypnotisme ou même l'*occultisme*.

Ces détails étaient nécessaires pour faire comprendre aux lecteurs que nous ne sommes pas ici en présence d'une théorie scientifiquement discutable, et que dès lors nous pouvons sans scrupule nous dispenser de leur infliger l'examen détaillé des considérations et des expériences, si singulièrement interprétées d'ailleurs, sur lesquelles M. le curé de Chalette prétend avoir basé la construction de son instrument.

Qu'il nous suffise de dire que ce « magnétomètre » est essentiellement constitué par une bobine de fil de fer doux communiquant, par ses deux extrémités, avec deux plaques métalliques soigneusement isolées de la terre. Comment, dans un tel circuit, pourrait-il se développer un courant terrestre! C'est ce que nul être humain (nous parlons de ceux qui restent accessibles aux enseignements de la vraie physique) ne saura jamais dire. Mais ce qu'il expliquera encore moins, c'est la façon dont ce prétendu courant, engendré par les variations du magnétisme terrestre, doit se manifester, en faisant osciller une aiguille de *cuivre*, librement suspendue par un fil au-dessus de la bobine. Jusqu'ici, il n'a été connu qu'un seul moyen de construire des *galvanomètres*, c'est-à-dire des appareils révélateurs des courants électriques; cela consiste à suspendre au milieu d'un circuit une aiguille *aimantée*, la seule qui jouisse de cette propriété, au moment où le courant passe, de se mettre *en croix* avec la direction de celui-ci.

Or voici ce qu'imagine M. Fortin : il prend une aiguille de cuivre, incapable par nature de recevoir aucune aimantation et, par conséquent, d'être influencée par un circuit électrique, et c'est cette aiguille qui va être chargée d'enregistrer les variations d'un courant dont l'existence, nous venons de le voir, est elle-même un mythe.

En résumé, un instrument qui, par sa construction, ne peut être ni électrique ni magnétique, reçoit pour mission de trahir les vicissitudes du magnétisme terrestre, duquel on a pris soin, au préalable, de l'isoler aussi complètement que possible. Vraiment, on irait loin pour chercher une conception aussi bizarre, et le magnétomètre de Chalette mérite une place à part parmi les productions de l'*imaginative* humaine!

Mais, dira-t-on, cet instrument n'est pas insensible. Il remue, il éprouve des oscillations. Donc il s'y passe quelque chose, et votre respect des théories ne saurait empêcher le fait.

Assurément le magnétomètre remue. Même, les physiciens qui ont eu l'occasion de le manier nous ont affirmé que l'approche seule de l'observateur lui fait une vive impression. M. Fortin, d'ail-

leurs, est le premier à le reconnaître, quand (p. 296) il fait aux gens sanguins ou nerveux cette recommandation épique :

Gardez-vous d'approcher de trop près ou de rester trop longtemps en face de l'appareil, ce serait en fausser les mouvements et causer à l'aiguille les oscillations d'une tempête factice.

Que dites-vous, lecteur, de cet instrument d'observation qu'il est dangereux de regarder de trop près? Et combien ce danger doit-il être plus grand encore quand l'observateur est un homme doué d'un tel magnétisme, qu'il traverse sans dommage tous les démentis de l'expérience, conservant intacte, avec sa foi dans son système, toute sa clientèle d'adhérents et d'admirateurs!

Heureusement, les mêmes physiciens ont reconnu qu'il y avait un moyen très simple de calmer les agitations du magnétomètre. C'était de le renfermer sous une cloche hermétiquement jointe à son support. Si, d'ailleurs, ce dernier est assez stable pour n'avoir rien à craindre des trépidations ordinaires du sol, l'aiguille de cuivre peut dormir tranquille. Rien ne la troublera plus. Décidément elle n'était sensible qu'aux courants... d'air.

Nous croyons maintenant que ceux de nos lecteurs qui ont, comme nous, le respect de la science dûment établie, et ne se croient pas assez de « magnétisme » pour l'inventer eux-mêmes de toutes pièces, sont définitivement édifiés à l'égard des méthodes de Chalette, et n'ont plus aucune peine à comprendre, d'une part, le silence de l'Académie, trop grande personne pour dire, du haut de sa coupole, ce que peut se permettre l'auteur d'un article de revue; d'autre part, la fréquence vraiment excessive des démentis infligés par les faits aux pronostics de M. Fortin. Il nous reste à voir si, en dehors des taches solaires, qui de longtemps ne diront pas leur dernier mot, il n'y aurait pas quelques moyens plus pratiques d'accroître, au moins pour notre Europe, la valeur des observations enregistrées par le Bureau central.

Le problème de la météorologie terrestre, si on prétend l'aborder dans son ensemble, est des plus compliqués, et c'est précisément pour l'avoir voulu résoudre trop vite que le système de Chalette a si complètement échoué. Mais il convient de se montrer moins ambitieux et de réfléchir qu'avant de légiférer pour le globe tout entier, il serait déjà bien beau de savoir à quoi s'en tenir sur le climat de l'Europe occidentale, le seul après tout qui intéresse directement notre agriculture.

Or l'Europe se trouve, au point de vue météorologique, dans des conditions très spéciales, qui rendent l'équilibre de son climat

plus particulièrement délicat que celui de toute autre contrée du globe. La chose est assez facile à expliquer.

Personne n'ignore que la température, en chaque point, est avant tout déterminée par la latitude, c'est-à-dire par la distance à l'équateur. Plus un point de la terre est voisin de cet équateur et plus, à l'heure de midi, les rayons du soleil y tombent d'aplomb. Par suite de l'inclinaison de l'axe terrestre sur le plan de l'orbite, cette circonstance du soleil d'aplomb à midi se réalise deux fois par an, au moment des équinoxes, pour l'équateur lui-même, et une fois par an, lors du solstice d'été, pour chacun des points de la zone torride septentrionale (ce serait le solstice d'hiver pour les autres). Au contraire, dans le voisinage des pôles, les rayons du soleil arrivent, non seulement obliques, mais rasants. La chaleur engendrée par la radiation solaire étant en raison inverse de l'obliquité des rayons, il résulte de ce que nous venons de dire la division de notre terre en une zone torride, deux zones tempérées et deux zones glaciales, ces dernières étant en outre caractérisées par ce fait que les nuits y peuvent être supprimées, comme aussi leur durée peut s'élever depuis vingt-quatre heures jusqu'à six mois.

A latitude égale, deux points du globe devraient avoir exactement le même climat, si la distribution relative de la terre ferme et des mers, ainsi que celle du relief, y obéissait aux mêmes lois. Mais comme l'action des hivers et des étés se fait sentir d'une façon très différente sur les surfaces continentales et sur les superficies maritimes, comme elle est aussi très inégale sur les plaines et sur les montagnes, les circonstances géographiques introduisent, dans les climats d'une même zone, des différences parfois très tranchées.

La plus remarquable de ces anomalies est celle dont bénéficie l'Europe occidentale. Grâce à la chaîne de hauteurs qui unit l'une à l'autre les deux Amériques, les eaux océaniques, poussées par les vents alizés dans le golfe des Antilles, s'y accumulent sans pouvoir en sortir à l'ouest. Là, précisément, règne la plus haute température de tout notre hémisphère. C'est donc comme une véritable chaudière, d'où il faut nécessairement que les eaux, chaudes et concentrées, trouvent à s'écouler par quelque issue. Cette issue leur est fournie par l'étroit goulet de Bahama, entre les Antilles et la Floride. Telle est la simple origine du *Gulf-Stream*, ce torrent d'eau chaude issu du golfe du Mexique, et lancé vers le nord-ouest avec une telle force, qu'au milieu de l'Atlantique il conserve encore une vitesse et une température très appréciables. Sous sa bienfaisante influence, la température moyenne se relève en tous les points qu'il atteint et cela jusqu'au cap Nord! C'est grâce à lui que la France qui, d'après sa seule latitude et son relief, devrait avoir la

même température que la côte inclémente et désolée du Labrador est, au contraire, un pays agréablement tempéré; c'est grâce à lui que les Pays-Bas sont habitables et que la Norwège n'est pas ensevelie sous un linceul continu de neiges et de glaces.

Ainsi, en vertu de cette disposition très particulière qui engendre le courant d'eau chaude, et qui est absolument spéciale à l'Atlantique, on peut dire que le climat de l'Europe constitue une anomalie, qu'il est vraiment permis d'appeler un *paradoxe géographique*. Nulle part ce paradoxe n'éclate mieux que sur les cartes où sont figurées les lignes isothermes ou d'égale température moyenne, c'est-à-dire les lignes qui réunissent tous les points du globe où règne la même température pour l'ensemble de l'année. Absolument régulières dans le Pacifique, où, grâce à la prédominance pour ainsi dire exclusive de l'élément marin, les isothermes dessinent des lignes presque exactement parallèles à l'équateur, ces courbes sont un peu déviées à la rencontre, soit de l'Asie, soit de l'Amérique. Mais aussitôt qu'elles touchent l'Atlantique, elles subissent une inflexion énorme qui les rejette, en certains points, de plus de 10 degrés vers le nord, en attendant que la rencontre des pays scandinaves et slaves les renvoie non moins brusquement au sud.

Si cette anomalie européenne est pour nous un grand bienfait, on entrevoit de suite à quel point elle est superficielle et factice. Un rien suffirait, semble-t-il, pour la détruire. Que le détroit de Bahama vienne à être obstrué par les coraux qui, dit-on, s'y développent chaque jour avec une ampleur croissante, ou qu'une ouverture vienne à se faire entre les deux Amériques, donnant issue vers le Pacifique aux eaux que les alizés poussent à travers les Antilles, c'en est fait du Gulf-Stream, et alors, adieu les belles moissons! adieu les prés fleuris et les vignes fertiles! que les habits de drap cèdent la place aux longues fourrures! la France fera bien de s'apprêter à devenir un autre Canada!

Heureusement, ces graves dangers paraissent bien éloignés de nous. Mais, sur une échelle moindre, le Gulf-Stream n'en a pas moins un ennemi de tous les jours, qui, sans troubler sa course, atténue et contrarie de temps en temps sa précieuse influence. Nous voulons parler de ces paquets de glaces qui, périodiquement détachés des banquises arctiques, viennent errer à l'aventure dans les latitudes tempérées, jusqu'à ce que l'air et l'eau aient réussi à les fondre. Tout près du Gulf-Stream, et comme une sorte de revanche de ce fleuve d'eau chaude, s'avance, entre l'Amérique et l'Islande, la pointe inhospitalière du Groënland. Nous savons, depuis les courageuses expéditions de Nordenskjoeld, de Jensen et surtout de Nansen, que tout le sol y est entièrement recouvert de neiges et de

glaces, jusqu'à des hauteurs de 2 et même 3000 mètres; et ce n'est pas une des moindres difficultés qui se posent devant la science actuelle que d'expliquer comment, à une latitude encore aussi modérée, une telle accumulation a pu se produire. De plus, tout contre le bord oriental du Groënland, chemine lentement, mais sûrement, une banquise d'une énorme largeur, et les produits de cette banquise, unis aux glaces qui descendent de la baie d'Hudson, forment ces *ice-bergs* ou montagnes de glaces que les navigateurs rencontrent si souvent dans les parages de Terre-Neuve.

Or, quand le nombre des ice-bergs vient à augmenter, il en résulte un grand trouble dans la répartition des pressions barométriques. Un massif de glaces refroidit l'air ambiant en y faisant naître des brouillards, brouillards que connaissent trop bien les Islandais, chez qui, à de certaines années, les brumes froides, engendrées par l'affluence excessive des glaces, suffisent à anéantir la récolte des fourrages. Ce n'est pas tout : le refroidissement de l'air engendre la hausse du baromètre. Or, en hiver, c'est un fait connu que, dans les régions tempérées froides, la terre ferme est le siège de hautes pressions barométriques, tandis que sur les mers, à ce moment plus chaudes, règnent de basses pressions. L'inverse a lieu en été, et la succession régulière de ces deux régimes constitue le jeu de nos climats européens. Tout ce qui la trouble doit donc les troubler aussi; et voilà pourquoi il n'est aucunement indifférent qu'en été, par exemple, une masse importante de glaces vienne à s'avancer au sud et à faire naître une zone d'air froid là où devrait régner, sous la double influence de la saison et du Gulf-Stream, un ensemble de conditions chaudes.

Nous regardons, en conséquence, l'observation régulière des glaces flottantes comme un élément de haute importance en vue des prévisions relatives au climat de notre Europe. A cet égard, nous regrettons encore de différer d'avis avec M. l'abbé Fortin, qui n'a pas manqué, dans le chapitre premier de son livre, d'aborder cette question :

Quelques-uns, dit-il, ont cru devoir assigner comme causes de nos tempêtes les déplacements éprouvés par les glaces polaires. On est allé jusqu'à mettre cette idée en avant pour justifier ces grandes et infructueuses expéditions au pôle Nord, que bientôt on va renouveler vers le pôle Sud, tentatives imprudentes qui ont déjà coûté l'existence à tant d'hommes intrépides.

Nous ne nous arrêterons pas à faire remarquer que les expéditions dont l'issue a été funeste avaient pour objet, non la solution d'un problème de climatologie, mais bien la découverte, toujours

espérée, d'un passage dont le commerce comptait bien profiter. Ce passage est aujourd'hui devenu pure chimère. Raison de plus pour se concentrer sur cet objet plus modeste, qui est la surveillance méthodique des glaces flottantes dans l'Atlantique nord. Nous restons persuadé qu'il y aurait beaucoup à attendre de l'accomplissement d'un tel programme, et si nous avions quelque influence sur la distribution des missions au ministère de l'instruction publique, nous oserions lui recommander ce point de vue, dût-il diminuer pour cela le nombre des victimes qu'il expédie régulièrement chez les anthropophages du Soudan.

En attendant que des études de ce genre aient accru la somme de nos connaissances météorologiques, défions-nous de toute prophétie qui prétendrait embrasser une plus longue durée que celle des pronostics du Bureau central météorologique. Chose curieuse! c'est à peine si aujourd'hui nous sommes à cet égard plus avancés qu'au début du seizième siècle; car nous trouvons, dans un auteur de cette époque, un pronostic pour l'été, que nous recommandons d'une façon particulière aux disciples de l'école de Chalette. Nous citons textuellement :

DE L'ESTÉ

En esté je ne sçay quel temps ni quel vent courra; mais je sçay bien qu'il doit faire chauld et régner vent marin. Toutesfois, si autrement arrive, pourtant ne fauldra renier Dieu. Car il est plus sage que nous et sait trop mieulx ce que nous est nécessaire que nous mesmes.

Vous vous extasiez, chers lecteurs; vous demandez quel est l'incomparable sage qui a tracé ces lignes, si chrétiennes et si éloignées de toute vaine fanfaronnade. Frémissez d'avance! car elles sont signées de *Maistre Alcofribas*, *architriclin du seigneur Pantagruel*! Oui, elles font partie de cette « Pantagruéline pronostication » qu'on trouve à la fin des œuvres de Rabelais, dans l'édition Didot de 1858, appendice où tant de bon sens se trouve dépensé sous une forme désopilante et, grâce à Dieu, bien moins choquante que le langage habituel de l'auteur!

Il nous en coûte, assurément, d'opposer ici, au très respectable desservant de Chalette, le beaucoup moins recommandable curé de Meudon. Mais pourquoi faut-il que, dans l'espèce, le bon sens, la clairvoyance et même la modestie se trouvent du côté du législateur de l'abbaye de Thélème? De longtemps il ne s'écrira rien d'aussi sage et nous ne cesserons de recommander cette belle maxime à tous ceux qui voudraient sincèrement guérir de la douce manie du magnétomètre!

A. DE LAPPARENT.

LE CLERGÉ FRANÇAIS EN ESPAGNE

PENDANT LA RÉVOLUTION

(1792-1800)

L'Émigration a trouvé ses historiens, et nombre de « Mémoires », de « Souvenirs », de « Récits » des contemporains nous rapportent chaque jour quelque nouveau détail sur les traverses et les angoisses de ces Français errant, sans asile et sans ressources, en pays étranger. Le point d'honneur, beaucoup d'imprévoyance, un certain amour de la mode, avaient tout d'abord provoqué ce mouvement estimé de bon ton et considéré comme un voyage momentané; bientôt, la nécessité, dans ce qu'elle offre de plus dur : l'obligation de sauver ses jours, l'accentua, tout en en dénaturant la portée.

On a beaucoup reproché à nos grands-pères leur départ; peut-être serait-il plus juste de flétrir ceux qui les obligèrent à prendre leurs sûretés au prix de la pauvreté et de l'exil. Sans vouloir atténuer le moins du monde l'erreur politique qu'ils commirent [1], on peut « ressentir plus de fierté que de regret au souvenir de cette époque, et être indulgent pour une faute politique (puisque faute il y a), qui nous a valu des exemples que tous, dans ces temps malheureux, ne reçurent pas des leurs, aussi honorables et aussi purs [2] ».

A côté de l'émigration de la noblesse dont la persécution sangui-

[1] Les gens habiles n'émigrèrent pas; le plus fin de tous, Talleyrand, a dit dans ses *Mémoires :* « Presque tous les émigrés ont été guidés par un sentiment noble et par un grand dévouement, mais l'émigration était une combinaison fausse. Qu'elle eût pour motif ou la crainte du danger, ou l'amour-propre offensé, ou le désir de recouvrer par les armes ce qu'on aurait perdu, ou l'idée d'un devoir à remplir, l'émigration ne me paraissait, sous tous ces rapports, qu'un mauvais calcul. »

[2] Mme Craven, *Récit d'une Sœur.*

naire provoquée par les déclamations des clubs fut la cause, il y eut l'émigration ecclésiastique produite par les exigences arbitraires de la constitution civile, et le dilemme entre l'exil et le serment schismatique qu'elle imposait. Mais ce ne furent, s'il est permis d'ainsi parler, que les têtes de colonne du clergé qui partirent alors : évêques et membres de chapitres nobles obéissaient tout ensemble aux prescriptions de leur conscience et aux exigences de leur rang social. D'où vient donc que l'on rencontra plus tard sur les routes de l'exil des milliers de prêtres de province et de desservants de campagne?

Ceux-là n'émigrèrent pas, ils furent *déportés*.

La distinction est capitale. Au milieu des confusions de la période révolutionnaire, on s'est trop longtemps attardé à englober sous le terme générique « d'émigré » des ecclésiastiques chassés de France non seulement par les conséquences possibles d'un arrêt de mort, mais par les obligations impérieuses et légales d'un décret de bannissement.

Le 12 juillet 1790, la constitution civile avait été votée; le trop faible Louis XVI la sanctionnait le 24 août suivant. En dépit des adjurations éloquentes de Maury et de Cazalès, malgré le refus de serment affirmé à la tribune de l'Assemblée par les évêques présents et la protestation signée par leurs collègues de l'épiscopat, l'application de cette constitution se faisait officiellement par toute la France au cours de l'année 1791. Pie VI la condamnait (bref du 13 avril 1791), et félicitait ceux qui résistaient à ces exigences schismatiques (bref du 19 mars 1792); les municipalités n'en procédaient pas moins à l'installation des prêtres intrus. Réduits à la pratique quasi mystérieuse de leur ministère, les ecclésiastiques fidèles ne tardèrent pas à être dénoncés par les « jureurs » qui paradaient dans des églises vides. Pour satisfaire ces rancunes et parfaire l'œuvre de destruction de la Constituante, l'Assemblée législative résolut de proscrire ceux qui refuseraient le serment éludé. L'article 1er du décret du 26 août 1792 portait que « tous les ecclésiastiques qui, étant assujettis au serment prescrit par la loi du 26 décembre 1790 et celle du 17 avril 1791, ne l'avaient pas prêté ou qui, après l'avoir prêté, l'avaient rétracté ou persistaient dans leur rétractation, seraient *tenus* de sortir sous huit jours hors des limites du district et du département de leur résidence, et dans quinzaine hors du royaume. Ces différents délais courraient du jour de la publication du présent décret ». — Tel est le texte de l'instrument de persécution habilement destiné à anéantir toute résistance en faisant disparaître les cœurs assez courageux pour n'y pas vouloir souscrire. Ce dernier effort eut un plein succès.

« Lorsque le clergé français franchit la frontière et passa à l'étranger, il ne prit cette grave détermination ni par caprice, ni par esprit d'opposition, ni surtout par sa propre volonté. Il ne s'exila de France que pour se conformer à la loi; son *émigration*, s'il faut employer un mot impropre, fut un acte d'obéissance. De tous ces prêtres, les uns s'en allèrent isolément à travers mille dangers, ayant chacun, dans leur poche, un passeport de leur municipalité; les autres voyagèrent en groupe, sous l'escorte des gardes nationales, avec le concours et sous la cruelle protection des pouvoirs publics, et ce fut encore par les soins de l'Etat et sur des navires de l'Etat que tels furent jetés dans l'île de Jersey, tels autres sur les côtes d'Espagne. Ou il fallait prêter le serment schismatique et forfaire à leur conscience, ou ils étaient tenus de s'exiler dans la huitaine du décret; passé ce délai, s'ils n'avaient pas pris de passeport, ils étaient passibles de la déportation à la Guyaue, et, s'ils n'avaient pas fait usage de celui qu'ils avaient reçu, de dix ans de détention. Voilà sous quelles pénalités l'exil leur était ordonné [1]. »

Certes, il n'y avait rien de commun entre cette déportation du clergé par voie administrative et l'émigration laïque; toutefois, au cas échéant, la république appliquait aux uns comme aux autres la même législation, et les commissions militaires fonctionnaient pour les prêtres revenus au milieu de leurs paroissiens aussi bien que pour les gentilshommes arrêtés sur le territoire français.

Où se réfugièrent ces malheureux proscrits? Un peu partout, sans doute, et la proximité de telle ou telle frontière guida le choix de leur retraite; mais la majorité trouva un asile en Espagne, par la raison bien simple que ce royaume était, au mois de septembre 1792, à peu près le seul pays qui eût conservé avec la France des relations diplomatiques. Sa position géographique en rendait l'accès plus facile, partant plus naturel. Enfin, la foi catholique de ses habitants devait être une garantie de sécurité, une espérance de bon accueil pour tous ces prêtres à qui les choses les plus nécessaires de la vie manquaient brusquement.

C'est donc *tras los montes* qu'il faut aller chercher les traces les plus nombreuses de l'émigration ecclésiastique. Et pourtant, si les tristes épopées de nos compatriotes sont connues en Allemagne et jusqu'en Russie, si l'on a justement relevé les traits de la générosité des protestants anglais envers des prêtres « romains », on a peu suivi les vicissitudes des ecclésiastiques qui passèrent dix longues années de leur vie dans les Etats espagnols. Les motifs en sont multiples : l'attention était portée sur l'Angleterre, foyer de la résistance euro-

[1] Victor Pierre, *la Terreur sous le Directoire*, liv. III, chap. III.

péenne, et sur l'Allemagne, où se déroulaient les péripéties de la lutte. Les archives espagnoles, que l'on peut supposer fort riches, ne se sont pas encore ouvertes aux curieux d'histoire; une discrétion, à laquelle une certaine indolence n'est peut-être pas étrangère, les tient fermées pour un temps. Bien rares, parmi les survivants de ces jours mauvais, sont ceux qui notèrent leurs impressions et gardèrent la trace écrite de leurs traverses; il semble qu'une excessive charité chrétienne les ait portés, au retour, à vouloir oublier tout souvenir de ce temps orageux et à ne plus reconnaître, sous le masque de la modération qu'ils revêtirent après le Concordat, leurs anciens persécuteurs.

Une dernière source d'information nous reste, d'autant plus utile qu'elle est presque unique, d'autant plus précieuse que les circonstances n'ont rompu qu'une seule fois le fil qui en relie la trame : c'est la correspondance de nos ambassadeurs à Madrid pendant la période révolutionnaire. Là, on peut puiser à pleines mains, sans se dissimuler que les archives du quai d'Orsay seraient heureusement complétées par celles de l'Escurial.

L'histoire des déportés ecclésiastiques en Espagne, qui offrirait un si grand intérêt pour l'histoire même de l'émigration, tout en fournissant de glorieux témoignages aux annales de la religion, reste donc à faire; il est à souhaiter que des papiers de famille lui fournissent des matériaux et que les dépôts étrangers lui soient ouverts. Déjà des travaux consciencieux ont porté quelque lumière sur tel et tel diocèse; que des biographies viennent compléter ces premiers essais, c'est un vœu bon à former.

Les lacunes de cette étude, puisée aux sources que j'ai indiquées et étayée par un certain nombre de lettres adressées à quelque parent ou quelque ami restés en France et qui ont pu échapper au triple écueil de la mer, de la police républicaine et du temps, les lacunes de cette étude ne lui permettent pas de prétendre à rien de définitif; ce n'est ni une vue d'ensemble ni un résumé, tout au plus trouverait-on les éléments d'un plan méthodique, dans les épisodes mis en lumière, je crois, pour la première fois. En posant ce jalon d'un récit qui serait plein d'enseignements et de révélations curieuses, je n'ai d'autre but que d'attirer l'attention des érudits sur une phase de l'histoire religieuse contemporaine trop peu connue et cependant bien digne de l'être.

*
* *

I. Le décret de déportation du 26 août 1792. — Arrivée en Espagne des prêtres déportés. — Bon accueil des Espagnols. — Charité de l'épiscopat.
II. Après la guerre. — Premiers retours. — Correspondance avec la France. — Mesures de rigueur prises par Godoï. — Détente en 1797.
III. Persécution provoquée par Truguet. — Faiblesse de Charles IV. — Exil aux Baléares. — Situation précaire des prêtres déportés. — 18 Fructidor. — Nouvelles rigueurs. — Mort de Pie VI; intrigues à ce sujet entre la France et l'Espagne — La grande maîtrise de Malte.
IV. 18 Brumaire. — Conditions meilleures pour rentrer en France; la promesse de fidélité. — Le Premier consul poursuit les évêques français émigrés.

I

L'arrivée en Espagne des prêtres français avait excité au plus haut point la commisération publique[1], chacun compatissait à la pénurie des exilés.

Beaucoup, embarqués à Bordeaux ou à Nantes, étaient déposés sur les côtes basques, d'où il leur fallait gagner l'intérieur des terres à travers mille difficultés de voyage qui du moins n'altéraient pas leur sérénité, si nous en croyons ce témoignage de l'un d'entre eux :

« Du côté des auberges, rien au monde ne peut ressembler à celles d'Espagne pour l'incommodité et la malpropreté. Au reste, la cause pour laquelle nous souffrions, nous rendrait partout gais. Quand on est exilé uniquement pour ne pas avoir voulu jurer le maintien d'une constitution ecclésiastique appelée par le Pape et les évêques « un amas d'hérésies », on se courbe et on souffre avec patience[2]. »

D'autres venus du Béarn, du Languedoc et du Roussillon, franchissaient à pied les Pyrénées, encore baignés des larmes de leurs paroissiens qui les avaient accompagnés de nuit jusqu'à la dernière borne frontière. Ecoutez le curé de Ponteilla (près Perpignan) :

« ... En mon particulier, aidé de la grâce de Dieu, j'ai travaillé à préparer mon peuple à cette fâcheuse séparation, en l'exhortant à s'approcher des sacrements avant mon départ. Le 8, j'ai commencé à être assez occupé à confesser et à donner la sainte communion. Chaque jour même besogne. Enfin, aujourd'hui 17 septembre, Dieu m'a donné la consolation de recevoir au sacrement de la pénitence

[1] Depêche de Bourgoing, 8 octobre 1792. *Espagne*. vol. 633, fol. 457.
[2] *Documents manuscrits et inédits*. Lettre de l'abbé de Talhouët, curé d'Hennebont, à sa sœur Mme de Langle.

trente personnes, qui toutes ont eu le bonheur de s'approcher de la sainte table. La messe n'a pu être célébrée que vers onze heures et demie. Mon occupation du soir s'est passée à faire une immense quantité d'eau bénite. Mon départ a été fixé à onze heures de ce soir. J'espère, avec le secours de Dieu et les bonnes prières de mes paroissiens, que j'aurai la consolation de passer librement et heureusement, *via recta*, à la Jonquère, première ville d'Espagne[1]. » Les craintes n'étaient pas téméraires. Ce n'étaient point les sentiers parcourus par les coupeurs de bourse qu'il fallait éviter, mais les grands chemins où les douaniers républicains dépouillaient de leur modique escarcelle les prêtres qui se présentaient à eux.

« J'ai l'honneur de vous informer, écrit le capitaine général des douanes Boudier au procureur général syndic Moynier, le 24 septembre 1792, que les préposés des douanes de la brigade du Perthus viennent de conduire au Boulon le sieur Roques, curé de Villeneuve, lequel, nanti d'un passeport, passait en Espagne, portant la somme de 546 francs en écus de 6 livres. » La réponse ne se faisait pas attendre : « Le conseil du département a ordonné que les ecclésiastiques qui sortiront de l'empire conformément à la loi ne pourront emporter en numéraire que 50 francs. Ceux qui en auront plus pourront prendre une lettre de crédit de 150 francs. Le numéraire restant sera déposé à la municipalité, en attendant les ordres du pouvoir exécutif[2]. »

Pareille mésaventure arrivait parfois avant même de rencontrer les postes de douanes : les jacobins de Bayonne saisirent non seulement la bourse, mais aussi les vêtements de M. Fournetz, prêtre du diocèse d'Agen et ancien député de son ordre aux états généraux, avant qu'il arrivât aux portes de la ville. Celui-ci connaissait assez bien les mœurs de son temps pour préférer ne pas porter plainte à la municipalité et il continua sa route sans réclamation, afin de ne pas compromettre ses compagnons de voyage : un retard dans la fuite se changeant en péril de mort[3].

A la condamnation à l'exil s'ajoutait donc la confiscation absolue. Dépouillés de tout numéraire par les agents de la république, ces malheureux prêtres étaient dans la plus grande dé-

[1] J'emprunte ces détails au livre très intéressant et nourri de faits de M. l'abbé Torreilles : *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution.*

[2] *Ibid.*

[3] L'abbé Mathieu Fournetz, fils d'un officier du régiment de Condé, naquit en avril 1725 et mourut le 22 septembre 1811. Après huit années d'exil en Espagne, à Sarragosse et dans la vieille Castille, il rentra dans sa paroisse de Puymiclan qu'il gouverna cinquante-huit ans.

tresse[1], et les premières mesures prises à leur égard par d'Aranda, ministre de Charles IV, ne pouvaient que rendre plus misérable leur sort déjà si précaire. La cédule royale du 2 novembre 1792 portait :

« Art. 1 et 2. Les prêtres français qui voudront s'introduire en Espagne devront être munis d'un passeport du consul espagnol le plus voisin du lieu d'où ils viendront, faute de quoi les juges s'assureront de leur état et des motifs de leur arrivée.

« Art. 4. Dans le cas où ils ne seront pas suspects, ils prêteront le serment de *transeuntes*, et on leur indiquera le lieu de leur résidence.

« Art. 5. S'ils sont suspects, il sortiront au plus tôt de l'Espagne.

« Art. 7. Ils seront exclus de la résidence de la cour et des capitales des provinces.

« Art. 10 et 11. Ils ne pourront ni prêcher, ni confesser, ni enseigner. »

A ces mesures de rigueur il fallait un prétexte, on allégua la condescendance qu'il convenait d'accorder au gouvernement français avec qui l'alliance n'était pas encore rompue. C'était le vieux comte d'Aranda, l'ancien proscripteur des Jésuites, ministre « philosophe », l'un des fondateurs de la franc-maçonnerie en Espagne, qui avait rédigé cette cédule. Bien qu'il l'eût trop complaisamment signée, le roi Charles IV comprit-il l'arbitraire et l'odieux d'une semblable mesure? Godoï, le favori de la reine, profita des remords tardifs du monarque pour hâter la chute d'un premier ministre qui se dévoilait favorable à la révolution, et quand il eut saisi les rênes d'un pouvoir qui s'abandonnait lui-même, le décret devint à peu près lettre morte.

Si la faveur du gouvernement faisait défaut aux prêtres français, l'ardente sympathie du peuple espagnol et la charité de son clergé lui étaient acquises. Ce fut une lutte de générosité pour venir au secours des proscrits, partout, chanoines, religieux, curés, laïques, s'empressent, et l'épiscopat ne se laisse devancer par personne.

« Si nous avons à nous louer des Espagnols de Valladolid, — écrit l'abbé de Talhouët, arrivé dans cette ville après une pénible navigation qui l'avait conduit, avec vingt autres ecclésiastiques bretons,

[1] « La plupart des émigrés, prêtres réfractaires meurent de faim, ils ne vivent que d'aumônes et du produit de leurs messes. » Nous trouvons ce témoignage dans la très curieuse déposition de bijoutiers français domiciliés en Espagne depuis 1760, retournant à Bayonne, et interrogés à leur arrivée aux avant-postes français par le général Laroche, commandant Tolose, le 15 brumaire an III. Ils se nommaient Armand Gendre (né à Bergerac, âgé de cinquante-sept ans), Antonin Gendre (cinquante-quatre ans), Marie Gendre, sa nièce, et leur domestique Anne Minard. (*Espagne*, vol. 637, fol. 17 et 18.)

de Saint-Nazaire à Saint-Sébastien [1], nous avons encore plus de remerciements à faire aux Anglais qui l'habitent. Il y a un collège d'Écossais pour fournir des missionnaires à leur patrie; ces messieurs nous ont fait le meilleur accueil; je suis logé au collège, nous avons aussi un de nous chez le premier juge de l'inquisition. Quoi qu'avancé dans les terres, nous ne sommes pas encore ceux qui y ont fait le plus de progrès : il passa, il y a deux jours, une caravane qui allait à Cordoue et on nous en annonce une seconde où il y aura beaucoup de prêtres du diocèse de Vannes, qui prendra la même route [2]. »

La Bretagne fournissait un large contingent d'exilés et de transports chargés de déportés partis de Saint-Nazaire, de Nantes et de l'île d'Houat; ils avaient pris terre plusieurs fois à Santander et à Saint-Sébastien, pendant l'automne de 1792. Nous avons pu retrouver le nom de quelques-uns d'entre eux.

A Valladolid, avec l'abbé de Talhouët, se trouvaient MM. des Brulais, Rio, de la paroisse de Plouhinec; le Meaux, de Quiberon; le recteur de Plumelec, le recteur de Sarzeau, MM. Calvé, Gautier, Pavec, Prat, Noailles, de Largillière et son oncle; dom Honoré; MM. Fruneau, Gand, le Fanilli (les trois derniers quittèrent l'Espagne avec M. de Talhouët, en 1802).

A Tolède, MM. Grégoire Blouet, Coquerel, les frères Eledonet et le recteur de Bignan; l'abbé Nourri [3], qui composa une élégie touchante adressée à ses paroissiens et à laquelle M. de la Villemarqué a donné à bon droit une place d'honneur dans ses *Chants populaires de Bretagne*.

« ... O terre de basse Bretagne, ô mon pays désolé, autrefois tu étais beau, tu étais joyeux et gai; maintenant, hélas! te voilà navré de douleur.

« ... Evêques, prêtres, moines, ont été chassés; les religieuses ont abandonné le pays, plus de messe, plus de sacrements, les ronces croissent dans nos églises! Les nappes d'autel, la croix et le calice ont été profanées et les cloches volées dans toutes les paroisses; l'église est veuve et dépouillée de ses biens, le cher Jésus a été exilé du tabernacle.

[1] L'abbé de Talhouët, curé d'Hennebont, est un des plus saints prêtres du clergé breton au dix-huitième siècle. Ses papiers et sa correspondance renferment de précieux renseignements sur la persécution dans le diocèse de Vannes et l'émigration en Espagne. Il eut cinq membres de sa famille tués à Quiberon, lui-même mourut en mer, d'une façon assez mystérieuse, au mois d'août 1802, au moment où il rentrait en France, après un long exil de dix années.

[2] Lettre à sa sœur, Mme de Feydeau, décembre 1792. *Document inédit.*

[3] Il mourut curé de la cathédrale de Nantes.

«..... Quand serons-nous, pasteurs et troupeaux, tous réunis pour chanter vos louanges? Quand viendra le jour qui séchera nos larmes et où nous pourrons chanter votre gloire au milieu de nos temples?

«..... Va, chant de tristesse, consolation de mon cœur, va et dis à mon peuple combien est grande ma douleur. Portez-le sur vos ailes, bons anges, et dites-leur bien que, jour et nuit je pense à eux.

«..... Tourterelle, rossignol de nuit, quand revient le temps nouveau vous allez chanter à la porte de mes enfants. Ah! que ne puis-je y voler comme vous! Que ne puis-je voler, par-delà la mer jusqu'à mon pays, comme vous! Ah! dites-leur au moins, comme je le ferais; chantez-leur de toutes vos forces; conservez bien la foi; conservez votre loi; oui, nous conserverons la foi! plutôt souffrir mille morts que d'oublier notre Dieu! [1] »

A Santander, M. Ponsard. A Alcala, les abbés Benbry et de Kerbérac. Le P. Félix Blouet, à Medina del Campo, et à Escalana, M. Richard et M. Raveneau, vicaire de Bignan.

Dans diverses villes, MM. Cabri, prêtre de Pontivy; Huard des Garennes, vicaire de Pontivy; Jeffredo, autre vicaire de Bignan; MM. Le Franc, recteur d'Erdeven; Guillermo, recteur de Guénin; Elédonet, vicaire à Saint-Caradec d'Hennebont; Montfort, vicaire d'Erdeven; l'abbé Leport; Lediffond, recteur de Ploujoumelen; de Cadenet, vicaire de Quiberon (mort recteur de Locoal-Mendon); Dorso, plus tard recteur d'Ambon; Jean Le Franc, vicaire de Moréac (mort recteur de l'île d'Ars); Louis Gougeon (mort chanoine de la cathédrale de Vannes), et le futur curé de Lorient, l'abbé Rivalain.

A Orenze, cent cinquante prêtres bretons étaient groupés autour de l'abbé Le Flo, ancien Sulpicien. Cette ville avait été le centre de

[1] *Chants populaires de la Bretagne*, l. II « Le prêtre exilé ». — « Le jour où le recteur de Bignan reparut dans son bourg fut, pour le pays, un jour de fête, ajoute M. de la Villemarqué. Les cloches que l'on avait sauvées de la fonte furent mises en branle; on accourait du plus loin qu'on apprenait la nouvelle. Chacun voulait le voir, toucher sa soutane, lui baiser les mains; on s'agenouillait sur son passage, on lui demandait sa bénédiction, comme à un évêque. Le bon recteur, attendri jusqu'aux larmes, s'avançait, suivi de la foule; son front était pâle, ses joues amaigries, ses cheveux avaient blanchi dans l'exil. On eût dit un de ces premiers prêtres chrétiens sortant des catacombes. Le lendemain, il chanta la messe. L'église avait été dépavée, les saints décapités, les murs étaient revêtus d'un enduit verdâtre et le sol couvert de débris, mais tous les fronts étaient joyeux. Tandis que le prêtre officiait, le vent venait, par les vitraux brisés, agiter sa chevelure blanche; il portait de vieux ornements, mais il avait le front rayonnant comme ses paroissiens. Ceux-ci revoyaient leur père; il retrouvait son Dieu, sa patrie, ses enfants. »

l'émigration ecclésiastique. Dhermand, secrétaire de l'ambassade française, qui, pendant l'hiver de 1796, évaluait, dans ce style particulier qui caractérise les diplomates de la Révolution, à quatorze ou quinze mille ces « hommes inutiles qui surchargent le territoire d'Espagne de leur misère et de leurs remords, payant l'hospitalité que la superstition et la faiblesse s'obstinent à leur conserver par des projets sanguinaires de discorde et de vengeance [1] », Dhermand remarquait que quatre mille d'entre eux étaient « nourris et entretenus par le fanatique évêque qui privait les pauvres pour fournir au luxe de ces abominables [2] ».

De fait, Mgr Pierre de Quevedo [3] avait déjà acquis une réputation de bienfaisance et de charité que les événements de la Révolution ont rendue européenne. Il accueillit les prêtres proscrits avec un zèle que rien ne lassa. Il écrivait dans les ports de mer, dans les villes de la frontière, pour leur offrir un asile et leur assurer des secours. Les évêques de Blois, d'Aire et de la Rochelle [4] étaient logés à ses frais. Le chapitre de Zamora entretenait cinquante ecclésiastiques; l'évêché de Siguenza, cent; l'évêque de Léon faisait habiller cent prêtres et les défrayaient de tout; Mgr de Calahorra déclarait qu'il « vendrait sa croix d'argent et son anneau pastoral pour le soulagement des plus nécessiteux ». Ses collègues de Pampelune et d'Osma marchaient sur ces traces et tous auraient pu, à l'exemple de l'évêque de Valence qui prenait deux cents prêtres français à sa charge, faire graver sur la porte de leur palais cette noble parole : *Oportet episcopum esse hospitalem.*

A Tolède, le meilleur accueil attendait ces malheureux exilés sans vêtements et sans pain. L'archevêché était le plus riche de toute la catholicité : son titulaire, le cardinal Lorenzana, ne l'oublia pas et proportionna ses largesses à ses revenus. Bien d'autres prélats espagnols les aidèrent dans cette charitable mission; les

[1] Dhermand à Delacroix. 22 pluviôse, an IV. *Espagne,* vol. 639, fol. 49.
[2] *Ibid*, 4 juillet 1796, vol. 641, fol, 157.
[3] Les succès les plus brillants comme théologien marquèrent les jeunes années de Mgr de Quevedo. Il fut évêque d'Orense pendant quarante-deux ans et refusa toujours de quitter son cher diocèse; par deux fois il remercia le roi qui insistait pour lui faire accepter l'archevêché de Séville. La dignité de cardinal ne devant pas l'éloigner d'Orense, il accepta le chapeau des mains de Pie VII, en 1816. Celui qui avait tant donné aux autres fut lui-même atteint par la proscription : au moment de l'invasion de l'Espagne en 1809, il se montra aussi bon patriote qu'il était vertueux prélat. Après avoir défendu son roi, il refusa, en 1812, le serment schismatique réclamé par les Cortès; ses biens furent séquestrés et sa personne menacée. Réfugié en Portugal, il ne revint qu'au retour de Ferdinand VII. Mgr de Quevedo mourut à quatre-vingt-trois ans, le 28 mars 1818.
[4] NN. SS. de Thémines, de Raymond-Cahusac, de Coucy.

couvents s'ouvrirent aux déportés; on quêta pour eux, on les logea, on leur offrit des postes qui couvraient honorablement l'aumône du voile d'un service récompensé. Cet élan de générosité se manifesta surtout à Séville, à Valladolid, à Burgos, à Ségorbe et à Santander.

Il y eut entre toutes les classes une lutte de libéralité bien digne de cette race castillane au sang fier et généreux, dont l'esprit est si catholique et le cœur si plein de noblesse. L'hospitalité accordée à nos prêtres malheureux et proscrits est restée célèbre, c'est une dette de reconnaissance que nous avons eu l'occasion d'acquitter par deux fois auprès des carlistes cherchant en France un refuge qui leur permît de conserver intactes, à travers les épreuves de la pauvreté et de l'exil, leurs traditions de fidélité. Ces liens entre les deux nations sont honorables, et le souvenir des bienfaits rendus peut réciproquement augmenter la sympathie de peuples unis pendant tant de siècles par la religion et la monarchie.

Mais les événements qui se passaient en France allaient rompre pour un temps ces liens du pacte de famille. La politique des girondins poussait à la guerre européenne, et l'Angleterre soufflait habilement sur ce brasier pour détacher l'Espagne de notre alliance. De part et d'autre on prit bientôt des mesures de rigueur. Notre chargé d'affaires avait dès longtemps abandonné Madrid, une cédule royale ordonna à tous les Français de quitter le royaume catholique dans les quarante-huit heures. Les tentatives diplomatiques de Charles IV pour sauver la vie de son malheureux cousin ayant échoué auprès de la Convention, la mort de Louis XVI, en amenant la guerre, ne fut que le coup de hache officiel qui brisait l'antique alliance des deux nations.

Les hostilités durèrent deux ans avec des alternatives de succès et de revers; les troupes espagnoles succombèrent enfin sous le poids de la vaillance des nôtres, et le traité de Bâle, signé le 22 juillet 1795, qui ne changeait rien à nos frontières, fut salué avec enthousiasme en deçà et au delà des Pyrénées, par des populations lasses d'une guerre stérile.

II

Quel avait été le sort des prêtres exilés pendant les longs mois de la lutte? Quelques ecclésiastiques, en très petit nombre, avaient suivi, en qualité d'aumôniers, les volontaires français de la « légion royale et catholique des Pyrénées », devenue plus tard le « régiment de la Reine »; l'immense majorité, dispersée dans les villes du royaume, y était restée, bientôt rejointe par tous ceux de leurs

confrères qui, d'abord établis le moins loin possible de France, étaient chassés de la frontière par les événements militaires. Un mouvement de reflux s'était opéré du nord au centre de l'Espagne, de la Catalogne dans les deux Castilles.

Les populations leur faisaient un accueil d'autant plus empressé qu'elles estimaient une guerre sainte la résistance de leur pays contre les armées républicaines; un esprit de foi religieuse armait leurs bras, soutenait leur enthousiasme, leur faisait considérer comme des martyrs les ecclésiastiques déportés.

Ces sentiments s'atténuèrent progressivement, après la paix, quand la tension fut moins forte et que la détente s'accentua. Si le respect, la sympathie et le dévouement du peuple ne s'altèrent pas, il en alla tout autrement des hommes au pouvoir, devenus les *alliés* du gouvernement révolutionnaire. De fait, leur rôle était difficile parce que la situation était fausse, et les oscillations incessantes de leur politique s'expliquent par leurs embarras, si leur dignité en est compromise.

La paix signée, la possibilité de rentrer dans leurs paroisses hanta les rêves de bien des ecclésiastiques, principalement ceux des provinces limitrophes. Les municipalités républicaines ne l'entendaient pas ainsi : plusieurs organisèrent des battues le long des frontières afin de traquer ces malheureux proscrits oubliant leur propre sûreté pour apporter à leurs ouailles les preuves d'un dévouement qui ne se lassait pas. Lettres et circulaires des autorités départementales soutenaient leur zèle : « Faites-les repentir de leur audace; point de grâce, le sol de la liberté s'indignerait de porter davantage ces ennemis irréconciliables qui rentrent pour allumer les torches du fanatisme[1] ! »

Plusieurs curés du Roussillon, du comté de Foix et de la Navarre française vivaient cachés dans les villages espagnols de la frontière, y recevant leurs anciens paroissiens accourus vers eux : ils encourageaient au maintien de la foi catholique, prêchaient, distribuaient les sacrements. Leurs efforts avaient un grand succès, à telles enseignes que la députation des Basses-Pyrénées les dénonça au Directoire, qui les signala au général Pérignon, alors ambassadeur à Madrid, pour être l'objet d'une recherche spéciale[2].

La fidélité chrétienne des populations permettait à ces prêtres de se maintenir en relations avec la France; parfois ils trouvaient un appui dans les consuls espagnols; celui de Bayonne, don Juan

[1] Lettres de Vaquer, procureur-syndic des Pyrénées-Orientales. 7 thermidor an III; — 14 frimaire an V.

[2] *Espagne*, vol. 640, fol. 407. — On signalait particulièrement, dans le val de Bastan, MM. Inda dit Perkain, Oudicola, Etcheverry, Sugarramurdy.

Calamo, était un intermédiaire sûr pour leur correspondance; une lettre écrite par l'abbé Blanchet, déporté à Burgos, à l'un de ses neveux, et indiquant cette voie, tomba entre les mains de la police. De pressantes réclamations furent faites au marquis Del Campo, représentant d'Espagne à Paris, qui adressa à son consul de graves remontrances[1]. Cochon, qui venait de succéder à Merlin à la Préfecture de Police, prit aussitôt des mesures pour violer le secret des lettres :

« Art. 1er. Dans chaque bureau de poste, des commissaires ouvriront les lettres venant d'Espagne ou d'Italie.

« Art. 2. Ils garderont *toutes* les lettres écrites par des émigrés ou des prêtres « déportés » ou écrites à eux.

« Art. 3. L'expédition en sera faite au ministère de la police[2]. »

Le général Pérignon, fort occupé de ces réclamations, trouvait Godoï assez bien disposé à les accueillir : le prince de la Paix, tout entier à l'enivrement de son nouveau titre, le voulait justifier, en se rapprochant de plus en plus de la république. Il s'exprimait avec violence contre les émigrés, appelait dédaigneusement Louis XVIII « le roi de Vérone », donnait l'ordre aux ecclésiastiques français de s'éloigner d'au moins 15 lieues des ports, de 10 lieues de Madrid ou des résidences royales, étendait même cette sévérité (22 juillet 1796) aux villes de la frontière, « pour éviter, écrivait-il aux gouverneurs de provinces[3], les inconvénients qui résulteraient de leur conduite sur les susdits lieux ». Enfin, conséquence logique de cette ligne de conduite, il voulait tout à la fois renouer avec la France les anciens liens du pacte de famille et rompre avec l'Angleterre. Le traité d'Aranjuez, signé le 27 juin 1796, fut l'expression de l'entraînement qui poussait de plus en plus le royaume catholique dans l'orbite de la politique révolutionnaire.

En dépit de ces précautions, de cette entente, de ces alliances, le mouvement de retour dans la patrie ne se ralentissait pas : il était lent, mais continu. L'obligation nouvelle du « serment de soumission aux lois » n'était pas incompatible avec les exigences de conscience et changeait du tout au tout les difficultés qu'avait fait naître la constitution civile. Traverser la frontière était le grand obstacle; une fois ce mauvais pas franchi, les difficultés s'aplanissaient; bien des municipalités fermaient les yeux sur la rentrée de l'ancien curé, et la fidélité des paroissiens permettait, presque partout où il était tenté, le rétablissement du culte.

Les jacobins s'en alarmaient et les dénonciations allaient leur

[1] *Espagne*, vol. 639, fol. 291 et 383.
[2] Arrêté du Directoire du 11 floréal an IV.
[3] 18 août.

train. On écrivait non seulement aux chefs-lieux de département ou à Paris, mais jusqu'en Espagne, pour avertir du retour dans leur paroisse des ecclésiastiques qui venaient d'y rentrer. Nos agents diplomatiques, transformés en espions de police, étaient invités à surveiller les départs des voitures publiques et à vérifier l'absence des déportés.

Un républicain de la commune de Langeais, au diocèse de Tours, adressait à son ami Champigny-Aubin, deuxième secrétaire à l'ambassade de Madrid, une lettre bien caractéristique que le destinataire transmettait au ministre des relations extérieures, afin que son collègue de l'intérieur avisât :

« Les prêtres réfractaires sont soutenus par les autorités constituées; cela continue de plus en plus. La preuve, c'est que le jour de la Pentecôte il s'est célébré une messe dans le pressoir de la veuve *Bodin*, en grand triomphe. Cette messe était assistée de tous ceux qui devraient prêcher les lois et détruire les abus. Je ne vous cite pas ces individus par leur nom, j'en nommerais plus de cinquante. Ce sont tous les plus gros de la ville avec la plus grande partie de la commune. Il y avait un superbe pain béni qui a été offert par *Pasquier*, chirurgien, aux frais, dit-on, de *Falloux*, juge de paix, qui était à la tête de cette sainte messe. Il a été chanté un *Te Deum* à la fin, et de là il y a eu un superbe repas. Entre autres, dans ce saint pressoir, il y avait ces saintes femmes qui étaient à la porte pour les recevoir en disant au peuple : Faites place à ces Messieurs.

« Tous les dimanches et fêtes, les messes se disent chez la veuve *Bodin* et chez *Biérement* père, le vitrier, où il se trouve quantité de peuple, surtout la campagne fanatisée qui y assiste en foule, si bien que le plancher de *Biérement* a manqué de défoncer. Il a été obligé de l'étayer. Ces messes sont dites par *Douault*, ci-devant chanoine de Langeais, et *Patas*, ci-devant chanoine de Tours, et l'on attend de jour en jour *Dehogues*, ci-devant curé de Saint-Jean de Langeais [1]. »

« Le 17 juin 1797, arrivait à Latour l'abbé Pech, autrefois curé de Saleirach (Aude), « réclamé par les habitants de cette commune »; le lendemain dimanche, il célébrait « publiquement la grand'messe », sur les instances de la population et au su et vu de l'adjoint, qui se déclara « novice dans ses fonctions et ne connaissant pas encore toutes les lois », lorsqu'on lui demanda raison de sa coupable clémence. De leur côté, deux frères, les abbés Olive, voyaient la municipalité favoriser leur retour et l'agent de la commune s'ab-

[1] 20 prairial, an V, juin 1797, *Espagne*, vol. 648, fol. 137.

senter pour ne pas être obligé de les arrêter. Soléra, vicaire de Moltig, réfugié à Velmany, administrait les sacrements aux catholiques du canton et osait même descendre de nuit jusqu'à Sahorte, pour y bénir des mariages. Le curé de Rintort, l'abbé Vaquer, échappait aux recherches actives des révolutionnaires de Puyvalador, caché dans une grotte ignorée des étrangers, mais non des habitants du village. L'abbé Sans osait paraître publiquement à Formiguères, sûr de l'appui de l'agent national du canton, son propre parent. Enfin, malgré des dénonciations continuelles, l'abbé Piguilhem et l'abbé Boixéda se tenaient à portée des foules, l'un sur les collines qui avoisinent Banyuls-sur-Mer, l'autre dans une métairie près du Coral. L'abbé Avignon, de la communauté d'Argelès, étant venu à Céret, faillit être pris par la garde nationale. — « Qu'à ce moment, les catholiques eussent eu le courage d'afficher publiquement leurs convictions et de se déclarer ouvertement pour les déportés, les administrateurs n'eussent pu leur imposer leur politique persécutrice; mais, comme il arrive ordinairement au lendemain d'une crise, le découragement avait abattu les caractères les plus fortement trempés; chacun, heureux d'avoir arraché sa tête à l'échafaud, et craignant un retour subit de la Terreur, subissait l'impulsion de quelques meneurs cordialement détestés[1]. »

La longueur du voyage, jointe aux dangers qu'il présentait, arrêtait la majorité des prêtres exilés; pour eux s'établissaient avec leur famille ou leurs ouailles des rapports par une correspondance plus fréquente. Des lettres passaient en France par l'intermédiaire de deux négociants courageux, les frères Rivat, fixés l'un à Madrid, l'autre à Lyon[2]. De l'île de Majorque des intelligences étaient nouées avec Marseille par un marchand espagnol, marié à une Française, Jacques la Baneglia, qui répandait en Provence, au risque de sa vie, des brochures royalistes. Louis Gazaniol, né à Castres, mais domicilié à Palma, dès avant la Révolution, allait régulièrement porter à Nîmes, Montpellier et Toulouse, la correspondance des prêtres déportés aux Baléares[3]. De légères barques, parties de Bilbao, déposaient, la nuit, sur les côtes de France, les paquets qui parvenaient ensuite jusqu'à Bayonne et Bordeaux[4].

La victoire des Anglais, qui maintenant bloquaient Cadix, semblait devoir rapprocher Godoï de son alliée la république, pour obtenir d'elle un efficace appui, mais la versatilité de ce politique sans consistance lui inspira une résolution tout opposée : il se

[1] Abbé Toreilles, *op. cit.*, chap. VIII, § 4.
[2] Dépêche de Labène à Delacroix, vol. 647, fol. 380.
[3] Dépêche de Mangourit, août 1796. Vol. 641, folio 300.
[4] Dépêche de Champigny, 21 nivôse an V, vol. 645, fol. 157.

prépara à traiter sous main avec le cabinet de Saint-James, sans craindre de se perdre dans l'écheveau fort embrouillé de ses calculs peu délicats.

D'une prévoyante duplicité, il montra une soudaine réserve dans ses rapports avec l'ambassade française, ne répondant plus que par des lieux communs ou par la force d'inertie aux affaires qui lui étaient envoyées. Il traita mieux tout aussitôt les émigrés, leur témoignant de la politesse et de la complaisance[1].

En France, les élections pour le renouvellement partiel des Conseils, au printemps de 1797, avaient déplacé la majorité. Le choix des nouveaux députés était significatif. C'était le premier coup de hache sérieusement donné dans l'arbre de la Révolution, car le 9 Thermidor n'avait été qu'une rivalité de complices. Nulle part plus qu'auprès des émigrés, ces élections n'eurent plus de retentissement : l'espérance naît facilement chez les malheureux, et l'exilé rêve sans cesse des jours meilleurs. Un certain relâchement sur la frontière dans les sévérités républicaines porta la confiance à son comble : les prêtres surtout, sentant l'importance de leur retour dans leurs paroisses, furent prompts à se mettre en route pour regagner la France. « Le jour où l'on a parlé de paix avec l'empereur, tous les émigrés ont annoncé leur prochaine rentrée en France; j'ai vu partir hier trois voitures toutes pleines de prêtres déportés, ils allaient droit à Bayonne[3]. » — « Sept prêtres déportés sont partis de Séville du 10 au 15 floréal an V; ils ont pris trois de leurs collègues, à Cordoue. L'archevêque de Toulouse[1] a donné à l'un d'eux le titre de grand vicaire de ce diocèse. Ils disent qu'ils sont appelés par leurs paroissiens[4]. »

Cazenove, voiturier, domicilié à Bayonne, partait de Madrid et faisait 300 lieues, dans une méchante carriole, avec quatre prêtres déportés, impatients de retrouver leurs ouailles[5].

Santander était le passage habituel des Français regagnant leurs

[1] « Les émigrés, les prêtres déportés, jouissent partout d'une faveur et d'une protection marquées; le gouvernement espagnol les protège ouvertement en leur accordant tout ce qu'ils demandent, en refusant à la république tout ce que son ambassadeur réclame contre eux. » Par contre les républicains « éprouvent moins de considération que dans tous les temps qui ont précédé; tous les agents de la république, tous les consuls, ont à lutter plus que jamais contre les vexations, l'insolence même d'une foule d'agents subalternes ». (Dépêche de Champigny, 2 prairial an V, mai 1797, vol. 647, fol. 372 et 373.)

[2] Dépêche de Labène, 3 prairial an V, vol. 647, fol. 380.

[3] Mgr de Fontanes.

[4] Dépêche de Guinaud, vice-consul à Séville, 10 prairial an V. Vol. 648, fol. 39.

[5] Dépêche de Champigny, 2 prairial an V. Vol. 647, fol. 376.

provinces[1]. A Santona, le chasse-marée la *Marie-Louise de Rhuis*, de Lorient, partait le 11 juillet ayant à son bord trente prêtres bretons. Les malheureux allaient débarquer en France le lendemain du 18 fructidor, ignorant que leurs vicissitudes étaient loin d'être finies, et que les pontons de l'île de Ré les attendaient.

Ce coup d'Etat, en faveur d'une bande d'agioteurs et d'assassins, eut lieu dans la matinée du 4 septembre : c'était la violation la plus éhontée de ce suffrage populaire que l'on proclamait la loi suprême du juste et du vrai. Nous n'avons pas à en apprécier ici les conséquences; on a trop longtemps jeté un voile sur l'attentat, il est aujourd'hui bien connu : c'était le retour pur et simple à la Terreur.

III

Le général Pérignon avait été remplacé à Madrid par un politicien sans caractère, l'amiral Truguet, dont les réelles qualités militaires étaient complètement obscurcies par l'ambition. Il était prêt à mettre son activité, et elle était grande, au service des plus mauvaises causes; sa fatuité acheva de le pousser dans une impasse où, d'ailleurs, il sombra. En politique, il appartenait à cette école de diplomates qu'avait fait naître la Révolution et qui regardaient comme leur premier devoir professionnel l'insulte aux sentiments des cours auprès desquelles ils étaient envoyés. Arrivée à ce point, cette conduite n'a même plus l'excuse de la franchise, c'est simplement de l'outrecuidance et de l'impéritie. Il faut convenir que ces procédés d'intimidation réussirent d'abord à Truguet, il imposa au faible Charles IV par l'aplomb de ses exigences et la persévérance de ses prétentions. Il voulait poursuivre les émigrés réfugiés en Espagne jusque dans leur dernier asile; les condescendances du cabinet de l'Escurial lui livrèrent les proscrits.

Usant du moyen qui avait déjà si bien réussi, six ans auparavant, à d'Aranda, Truguet obtint le renvoi du prince de la Paix, encore trop peu complaisant à son gré, et son remplacement par un homme sans scrupules, Saavedra, « ministre philosophe ». Il annihilait ainsi toute velléité de résistance et entrait dans une place livrée à l'avance. Le roi signa ce qu'on voulut.

« Ma volonté royale, disait ce malheureux prince qui n'avait plus ni volonté, ni liberté, ni puissance, ma volonté royale est que tous les émigrés français sortent de mes États dans le plus bref délai possible; et pour ne pas leur refuser entièrement l'hospitalité qui leur a été accordée jusqu'à présent, en considération de leur misère,

[1] Lettre d'Abraham Lacarrière, consul à Santander, 11 messidor an V. Vol. 648, fol. 315.

je permettrai que ceux qui le voudront passent dans l'île de Majorque, où ils pourront recevoir les secours de leurs amis et parents[1]. »

Par un dernier scrupule, et croyant, comme tous ceux qui commettent une faiblesse, que gagner du temps c'est la racheter, Charles IV n'avait fixé aucun délai de départ. C'était ouvrir la porte à mille lenteurs des intéressés et atténuer matériellement l'horreur de l'expulsion sans miséricorde de ces exilés confiants dans la parole d'un Bourbon.

L'exclusion en masse des émigrés était le premier point acquis par Truguet, des sévérités spéciales contre les ecclésiastiques lui parurent, à juste titre, un second résultat sérieux, la nomination d'un ministre complaisant fut le troisième, l'exclusion du commerce anglais et la guerre au Portugal devaient couronner son plan.

La pression autoritaire de l'ambassadeur français remporta un nouvel et facile avantage : cinq jours après l'ordre d'expulsion, le lendemain de l'arrivée de Saavedra, une cédule prohibait en Espagne les marchandises de provenance britannique.

Truguet n'était pas homme à s'endormir sur ses lauriers. Il avait prévu les retards des émigrés et les complaisances secrètes de l'Espagne. Pour parer le coup, il trouva, dans son acharnement, une ruse savante : il imposa, pour tous les Français établis dans la Péninsule, même les simples voyageurs, l'obligation de se faire inscrire, dans l'espace de trente jours, sur les registres des consulats de France, en produisant les titres qui pourraient justifier leur inscription; les Français ainsi immatriculés devront porter la cocarde tricolore, et seuls seront protégés par l'ambassade ceux qui arboreront les trois couleurs[2].

Craignant que des mesures générales ne fussent pas un filet aux mailles assez serrées, Truguet réclama nominativement la prompte extradition des ducs d'Havré[3], de Piennes et de Saint-Simon. Le premier prétendait échapper, en sa qualité de grand d'Espagne : espérance vaine, il reçut un ordre de départ spécial[4]. Pour le régiment de Bourbon, composé en majorité de gentilshommes émigrés,

[1] Vol. 651, fol. 280.

[2] 7 germinal an VI, vol. 651, fol. 299.

[3] Lettre à M. de Saavedra. 12 germinal, an VI, vol. 651, fol. 332. Truguet ne paraît pas même savoir son nom et l'appelle : « M. d'Avray. ». — Joseph-Anne Maximilien de Croy, duc d'Havré et de Croy, né en 1744; maréchal de camp le 1er janvier 1784; chevalier des ordres du roi le 2 février 1785. Député de la noblesse de Picardie aux états généraux, émigré en 1791, nommé ministre des princes à Madrid (de préférence au marquis de Choiseul), il rentra en France en 1814, devint pair et mourut en 1839. La duchesse de Tourzel était sa sœur.

[4] *Id.*, folio 340.

l'embarras du ministère espagnol était grand : Truguet tourna la difficulté, en proposant de le déporter tout entier aux Baléares [1].

Docile à ses volontés, Saavedra et lui convinrent d'exiler les prêtres à Majorque, et de les faire suivre, bientôt après, des principaux chefs militaires émigrés; de cantonner dans les terres ceux qui servaient sur la flotte; de répartir tous les autres dans les ports, afin de les embarquer par convois pour les Canaries. M. de Saint-Simon, colonel du régiment de Bourbon et capitaine général de la vieille Castille [2], serait privé de ses commandements en Espagne [3].

Truguet était sous l'empire d'une fièvre de persécution : il déployait un raffinement de sauvagerie contre les royalistes. Le système de la « guillotine sèche », inventé par le Directoire, portait ses fruits et inspirait son agent : les déportations dans les contrées pestilentielles lui semblaient, pour se débarrasser de ses adversaires, une invention merveilleuse : « Rendus à leur destination, on avisera aux moyens de tirer de ces individus tout le parti possible jusqu'à ce qu'on puisse, par un *système de déportation bien organisé*, les éloigner pour toujours d'Europe et les répartir utilement dans les colonies lointaines [4]. »

Voilà bien la justification du jugement de Fiévée : « Le Directoire n'a pu mettre historiquement entre la Convention et son règne que la différence qui se trouve entre tuer et faire mourir. »

Malgré cette diligence, cette ardeur, cette *prévoyance*, des difficultés vinrent faire obstacle au zèle de Truguet. Les autorités civiles et militaires, les habitants de Majorque, furent justement effrayés à la pensée de voir débarquer dans leur petite île, non ravitaillée pour cela, des centaines de personnes sans ressources, sans vivres et sans argent. Autant valait condamner le pays à la disette. L'évêque de Palma, le capitaine général, l'intendant, la

[1] Lettre à M. de Saavedra, 24 germinal, vol. 651, fol. 384.

[2] Claude-Anne de Saint-Simon était né en 1743. C'était un officier des plus braves; il était colonel et brigadier en France quand, en 1780, il passa au service de Sa Majesté Catholique. Rentré dans sa patrie, il fut député de la noblesse d'Angoumois aux états généraux. Revenu en Espagne, maréchal de camp et lieutenant général, il fit des prodiges pendant la campagne des Pyrénées. Après sa disgrâce momentanée, il eut le commandement de la division qui agissait contre le Portugal (mars 1801) et de l'armée de Galice. Charles IV récompensa sa valeur et ses blessures par les plus hautes distinctions. Contre Napoléon, en 1808, il défendit brillamment Madrid. Prisonnier, condamné à mort comme émigré, il resta enfermé dans la citadelle de Besançon jusqu'en 1814. Au retour de Ferdinand VII, il fut nommé capitaine général et colonel des gardes Wallones. Vers 1820, il mourut en Espagne.

[3] Dépêche de Truguet. 4 floréal an VI, vol. 652. fol. 7.

[4] *Ibid.*

municipalité, firent des représentations au roi « sur les inconvénients et les difficultés qu'ils trouvaient à recevoir et à entretenir dans ladite île tous les émigrés autorisés à s'y rendre [1] ». Saavedra fut obligé d'en prévenir son terrible instigateur. Déception fâcheuse pour l'empressement de Truguet. S'il lui était impossible de changer les événements, il pouvait en dissimuler la signification : par une altération habile dans ses dépêches au Directoire, il travestit les Espagnols en républicains, repoussant les royalistes avec horreur : « Le repos et la sûreté du pays, aurait-il dit, vont être détruits par la présence de *cette race déshonorée et incorrigible* qui jettera le désordre partout, et peut-être même s'efforcera de livrer l'île aux Anglais [2]. »

D'autres traverses l'attendaient encore! L'exagération même de la cédule du 23 mars la rendait peu exécutable et ne permettait pas d'obtenir tout ce qu'on attendait d'un ordre si général et d'un plan si bien conçu. La clémence n'en fut pas responsable, et sur ce point le Directoire, son ministre et son ambassadeur n'eurent pas à se faire de reproches [3]. Ils purent encore enregistrer d'heureux résultats : à la date du 13 juin 1798, dans le seul port de Bayonne, trois cent quinze prêtres étaient embarqués pour Majorque [4], et le régiment de Bourbon entassé sur trois vaisseaux mettant à la voile pour la même direction [5].

Les succès de Truguet n'eurent qu'un temps; il lassa jusqu'à la patience du Directoire; les réclamations de Charles VI obtinrent sous main son rappel et, après des scènes scandaleuses, à Madrid, où il refusait de quitter son poste, il lui fallut sortir de l'hôtel de l'ambassade au milieu de la risée générale.

En attendant l'arrivée d'un ambassadeur en titre, les affaires courantes allaient être gérées par un secrétaire : Henri de Perrochel, qui prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire, ancien officier de cavalerie, ancien chanoine d'Angers, ayant profité de la révolution

[1] Lettre de Saavedra à Truguet, 24 avril 1798, vol. 652, fol. 11.

[2] Dépêche de Truguet à Saavedra, 4 floréal an VI, vol. 652, fol. 7.

[3] Nous n'avons trouvé qu'un seul exemple d'indulgence, c'est en faveur de l'abbé Caffarelli; ses biens lui furent rendus « après sa soumission à la loi ». Talleyrand écrivit lui-même pour qu'il pût conserver le séjour de Barcelone (15 messidor an VI, vol. 653, fol. 56). Il est vrai que l'abbé Caffarelli avait deux frères généraux au service de la république : l'un, ingénieur de talent, avait eu une jambe coupée au siège de Mayence, c'était un ami et un compagnon d'armes de Bonaparte.

[4] Dépêche de Truguet, vol. 652, fol. 258.

[5] Lettre particulière d'Augereau, commandant la 11e division militaire des Pyrénées (vol. 652, fol. 299). Ces bâtiments furent pris par les Anglais, les deux premiers envoyés au port de Barcelone, le troisième déchargé sur la côte.

pour retourner à son premier métier, et sorti une dernière fois pour devenir diplomate, sur la recommandation de La Réveillère et le conseil de Talleyrand. Soit une commisération bien naturelle envers des hommes de cœur malheureux, soit le désir tardif de réparer ses torts et sa défection, éclairé sans doute par les événements, et touchant du doigt les difficultés accumulées par un prédécesseur remuant et brouillon, M. de Perrochel se montra modéré dans l'application des lois contre les émigrés. Il voyait la situation d'un œil juste : si l'on se fût borné à exiger le renvoi des chefs militaires les plus marquants, on l'eût obtenu de la cour d'Espagne, assez disposée à acheter la paix par une concession regrettable, mais logique envers un allié. Les Espagnols, tout en témoignant de la sympathie aux émigrés, eussent vu partir, sans le moindre regret, des personnages comme MM. d'Havré ou de Saint-Simon, grands seigneurs qu'ils ne connaissaient que de nom ou de vue. Mais en frappant indistinctement les prêtres, les femmes, les vieillards, on excita la pitié de tous, on souleva le sentiment religieux; sans exception, les émigrés bénéficièrent de cette émotion[1].

Ce n'était pas une maladresse moindre que de vouloir entasser dans deux endroits restreints, Majorque et les Canaries, tant de gens réduits au désespoir et par conséquent prêts à tout tenter pour aider les ennemis du gouvernement qui les persécutait. Les Anglais ne pourraient-ils pas facilement occuper les îles et enlever ces émigrés en leur mettant les armes à la main?

Il n'y avait donc que des obstacles élevés malencontreusement par la présomption de Truguet. Perrochel quitta ces errements; il sembla même en avoir pris le contre-pied : il favorisa indirectement les émigrés, ne réclamant pas contre leur lenteur à partir, fermant les yeux sur les complaisances de ses subordonnés[2] au point de susciter les plaintes de ses sous-ordres. Cette bienveillance relative n'en laissait pas moins très précaire la situation matérielle des déportés. Leur courage, puisé aux sources les plus hautes, ne se démentait pas. « C'est à force de persécutions et de peines, écrivait l'un d'eux[3], que nous devons gagner le ciel; Dieu soit béni!... Il

[1] Perrochel à Talleyrand, 2 prairial an VI, vol. 652, fol. 134. — La logique républicaine a toujours fait fi des moyens pratiques. Comment transporter à travers les mers cette foule condamnée à l'embarquement? Les vaisseaux neutres, eux-mêmes, refusèrent d'effectuer le transport.

[2] Son secrétaire, nommé La Faille, était favorable aux émigrés. L'un d'eux, J.-B. Maigneu, dans une lettre datée de Madrid (8 octobre 1798) et adressée à son frère, homme de loi à Mantes-sur-Seine, demandait des livres et divers objets, parlant de « l'avantage précieux de pouvoir les faire entrer sans difficulté par le secrétaire de Perrochel ». (Vol. 654, pièce 285.)

[3] Lettre de l'abbé Tolra, 27 avril 1798, citée par M. l'abbé Torreilles.

faut savoir se consoler de tout et se remettre entre les mains de la divine Providence. Les évêques d'Espagne, qui ont toujours favorisé les prêtres français, s'opposent beaucoup à notre départ; les chapitres, les religieux, le peuple, tout est pour nous; mais nous avons à craindre les vives sollicitations de l'ambassadeur français. »

Avoir rencontré dans l'exil des cœurs compatissants et la sécurité d'un asile est une sorte d'adoucissement pour des proscrits. Etre obligé par un ordre brutal de rompre ces nouvelles et chères habitudes pour reprendre la vie incertaine des grandes routes est un déchirement de plus; c'est rouvrir une plaie mal fermée. Déplacements imprévus, obligation de gagner les ports d'embarquement, longueur de voyage, séjours prolongés dans les villes maritimes, dissipaient les biens maigres économies de ces pauvres prêtres. Tout semblait s'acharner contre eux : les hommes et les événements.

La France était toujours le but de leur espérance et, souffrir pour souffrir ils souhaitaient de dépenser leurs dernières forces auprès de leurs paroissiens. A leurs vœux, un sentiment général de commisération répondait dans toutes les classes, une sorte de détente se produisait, et les légistes eux-mêmes, dont le cœur s'attendrit malaisément, prenaient en main la cause de ces Français vivant à l'étranger par un acte de soumission et non de révolte. Un jurisconsulte de Besançon, Victor Prudhon, publiait une concluante *Opinion* « sur la question de savoir si un prêtre inscrit sur la liste des émigrés, dans le cours de sa déportation, peut être considéré et traité comme émigré ». Les conclusions toutes favorables étaient d'autant moins suspectes qu'il avait approuvé jadis la constitution civile du clergé, mais la force même des textes lui faisait récuser la compétence des commissions militaires. De pareils témoignages adoucirent lentement (bien lentement, puisqu'il y eut encore cette année-là dix-neuf condamnations à mort) les mœurs sanguinaires de ces tribunaux d'exception, et ces assassinats juridiques, — le terme n'est pas trop fort, — devinrent heureusement plus rares. Si l'on n'oublie pas le mouvement antijacobin qui se produisait à ce moment par toute la France, on comprendra qu'en face des mesures arbitraires exigées par Truguet et leur commencement d'exécution, les prêtres français épiaient les moindres occasions pour rentrer dans leur patrie et tournaient leurs regards, avec une obstination anxieuse, vers les rivages dont la Terreur les avait éloignés.

Hélas! ces rêves n'eurent même pas de lendemain, et ce fut le coup d'État du 18 fructidor qui leur répondit.

GEOFFROY DE GRANDMAISON.

La fin prochainement.

MÉLANGES

HÉGÉSIPPE MOREAU

D'APRÈS UNE NOUVELLE ÉDITION DE SES ŒUVRES [1]

Ce sont les poètes les plus malheureux, ceux qui peuvent être considérés comme personnifiant le martyre de la poésie pauvre au milieu des triomphes de la prose opulente, ce sont, en un mot, les poètes les moins gâtés pendant leur courte vie qui le sont le plus après leur mort. La postérité les venge des disgrâces de la fortune, quelquefois au delà de leur mérite. La légende s'empare de leur histoire et la parfume de ses fleurs pieuses. Leur mémoire, profitant des reculs du lointain, prend les blancheurs d'un marbre idéal.

Pour ces favoris de la Muse et ces disgraciés de la destinée, il est une chapelle où ne manquent jamais les fidèles, attirés par la pitié à l'admiration. Malfilâtre a trouvé place le premier pour son buste dans ce petit Panthéon expiatoire des poètes morts à l'hôpital. On a oublié qu'il n'avait donné, dans quelques gracieuses ébauches, que des promesses de talent, et que ce n'est pas la faim qui l'avait mis au tombeau. Gilbert est immortel pour une satire courageuse et mordante, et pour une élégie où l'amour et le regret de la vie soupirent si tristement leur inconsolable adieu. Dans cette chapelle des talents et des morts précoces, un certain nombre de jeunes ombres, Georges Farcy, Petrus Borel, Lassailly, Aloysius Bertrand, se dressent, la palme à la main, sous le suaire romantique. Mais l'auteur du *Myosotis*, qui recommandait sa mémoire à la pitié et à l'amitié par ce titre de son œuvre inachevée, a vu son vœu exaucé au delà de l'ambition suprême, de la dernière espérance. On l'a réimprimé tous les vingt ans. Des poètes ont tenu à honneur de redorer le rameau d'or de son tombeau. Octave Lacroix, Armand Le Bailly, ont pieusement recherché les moindres traces de sa vie. Sainte-Beuve lui a consacré dans sa galerie de portraits un médaillon finement ciselé, à côté de celui de Pierre Dupont. Enfin, voilà, en deux volumes, édités par l'éditeur des poètes,

[1] *Œuvres complètes* de Hégésippe Moreau. Introduction de René Vallery-Radot. 2 vol. Alphonse Lemerre, éditeur.

cette mémoire du chanteur de la Voulzie, du conteur de la *Souris blanche*, embaumée, avec les soins délicats et les zèles pieux d'une fraternité d'esprit dans le pur et doux parfum de ces roses de Provins, qui sont roses importées d'Orient et sont rouges du sang des croisades, par le fils d'un des amis et des protecteurs du poète. Il faut lire cette Introduction biographique de M. René Vallery-Radot, qui n'a pas moins de 175 pages et constitue le vrai monument de cette nouvelle et définitive édition, pour se faire une idée juste de ce talent d'Hégésippe Moreau, trop surfait par les uns, trop déprécié par les autres, tiraillé, selon les temps, entre la politique et la littérature, et qu'il convient d'arracher à ces exagérations en sens inverse pour le mettre à son vrai point. Hégésippe Moreau fut un poète à l'âme tendre et faible, incapable d'efforts suivis dans la voie tracée du travail libérateur, dont l'inspiration gracieuse et légère ne le fut pas moins des puissants coups d'aile et des hautes envolées lyriques. On ne pouvait demander à ce typographe intermittent, malade de la double plaie de la solitude et de la pauvreté, mort à vingt-neuf ans sur un lit de La Charité (20 décembre 1838), plus et mieux que ce qu'il a donné. Ce qu'il a donné n'est pas d'un grand poète, mais d'un poète qui aurait pu prendre dans les lettres françaises une place honorable, s'il avait eu le temps de se dégager des imitations d'André Chénier, de Barthélemy (l'auteur de la *Némésis*) et de Béranger, et de conquérir la pleine liberté, la pleine originalité de son talent.

De même pour l'écrivain en prose, le conteur, dont la veine est plus pure que celle du poète. Mais même en admettant la plus favorable hypothèse, le développement naturel et normal de ce talent n'eût pas atteint grande envergure. Hégésippe Moreau est un talent gracieux, mais de courte haleine. C'est un poète des coteaux modérés. La nouvelle édition contient un médaillon de lui qui donne bien la caractéristique de cette physionomie, dont la note dominante était la douceur. Cette douceur de caractère allait jusqu'à l'indécision d'esprit. Hégésippe était un flottant, un irrésolu, un passif. Il écrivait très péniblement, très difficilement. Il n'avait pas dans le travail cette franchise de veine, cette facilité de souffle, auxquelles on pourrait croire en lisant les jolis vers adresssés à la rivière natale, la Voulzie, ou la charmante chanson de la *Fermière*. Il s'indignait parfois contre la nécessité de ce dur labeur où l'inexpérience du métier compliquait les difficultés de l'art (p. 164 de l'*Introduction*). Cette dure nécessité du limage et du rabotage, les vicissitudes d'une vie militante, errante, souffrante, qui eût pu cependant, avec plus de suite et d'énergie, trouver dans une imprimerie ou une institution la place modeste nécessaire pour vivre, avaient miné la constitution d'un poète qui est mort moins de misère que d'ennui, de dégoût d'une

existence sans but, sans affection, sans foyer. Voilà, ainsi qu'il résulte de ses conversations, précieusement recueillies, avec le père de son consciencieux éditeur, bien dévoué, bien habile à le faire plaindre et aimer, de quoi mourut Hégésippe Moreau et ce qui fit de sa mort à La Charité le dénouement non redouté, mais désiré par lui du suicide lent d'un désespoir venu de l'aigrissement de la solitude, de la déception d'une passion condamnée à l'amitié, du sentiment d'une ambition supérieure à ses forces intellectuelles et morales. Hégésippe Moreau, quand il mourut, n'était pas inconnu ni méconnu. Il risquait plutôt d'être surfait. Le lendemain de sa mort, ignorant ou bien oubliant qu'elle avait été chrétienne, consolée par les espérances d'une immortalité de son âme plus sûre que celle de son œuvre, le *National* écrivait : « Un grand poète vient de s'éteindre sur un grabat d'hôpital » et conviait aux obsèques de cette victime des iniquités sociales le ban et l'arrière-ban du socialisme et du bousingotisme contemporains. Au milieu d'une foule d'étudiants et d'ouvriers, on se montrait Béranger, Armand Marrast, Félix Pyat. La vérité est au-dessus des exagérations de ces funérailles populaires. Hégésippe Moreau ne fut ni un grand poète ni un poète de combat, comme on l'insinuerait en vain des indignations factices de son *Diogène*, de ses colères contre les parvenus de la bourgeoisie triomphante, ou de ses plaintes de susceptible et humilié plus que farouche et irréconciliable prolétaire de la plume. Peut-être que la vie eût gâté et ulcéré son cœur, sans ajouter à son talent. Peut-être, et nous sommes tentés de le croire, avait-il donné le meilleur de lui-même, la fleur d'un talent délicat et fragile qui eût malaisément supporté l'atmosphère dévorante du succès. Il y a dans le *Myosotis* quelques beaux vers et beaucoup de vers charmants. Et le myosotis, comme la violette, aime l'ombre et se fane au soleil. L'édition de M. René Vallery-Radot, avec ses soins pieux, ses intimités de détails, sa reconstitution patiente d'une vie qui n'a fait que passer sur le sable, est bien le monument qui convient à ces vers et à ces fleurs d'un bleu tendre, amis de l'ombre et du mystère, à cette mémoire voilée d'un poète et d'un conteur qui ne vécut que sa jeunesse et se lassa si vite de chanter et de conter.

M. de Lescure.

REVUE DES SCIENCES

Découvertes et Inventions. — Une forme particulière de l'électricité. — Les courants continus et les courants alternatifs. — L'avenir des courants alternatifs de grande fréquence. — 30 000 inversions de courant à la seconde. — Nouveau procédé d'éclairage électrique. — Lampes illuminées par influence. — Premiers essais de New-York. — Expériences de M. Tesla. — L'évaporation électrique, d'après M. W. Crookes, de Londres. — Métaux fixes, métaux volatils. — Evaporation de l'or, du platine, etc. — Chemins de fer : Le confort dans les voitures. — Nouveau mode de suspension des wagons. — Les chemins de fer à voie étroite et leurs applications. — Rôle et avantages. — Voies économiques. — Encore la catastrophe suisse de Mœnchenstein. — Une explication nouvelle. — Les freins à air et l'arrêt brusque sur les ponts. — A Londres : le Stoppeur-démarreur pour tramways. — La fatigue des chevaux au démarrage. — Emmagasinement et utilisation de l'énergie. — Météorologie : L'été de 1891. — Prévisions réalisées. — Été froid et pluvieux.

Quelles surprises nous réserve encore l'avenir? M. Tesla vient de répéter devant l'Institut américain des ingénieurs électriciens du collège de Colombie, à New-York, toute une série d'expériences d'électricité, qui pourraient bien conduire assez vite à des applications nouvelles et très fécondes. Les procédés dont nous nous servons pour produire la lumière électrique subiraient des transformations considérables et assez imprévues jusqu'ici. Nous essaierons en quelques lignes d'indiquer sommairement les résultats remarquables obtenus par M. Tesla.

On produit, comme on sait, deux sortes de courants électriques avec les machines actuelles, les courants continus et les courants alternatifs. Les courants alternatifs changent de sens à chaque instant. Ce sont ceux que donnent les bobines d'induction, les machines magnéto-électriques encore employées aujourd'hui dans les phares, etc. Les changements de sens du courant sont en pratique limités entre 42 et 133 périodes. Les propriétés des courants alternatifs sont bien connues et utilisées pour l'industrie, pour la distribution de l'électricité, pour la transformation de courants continus d'une tension dans une autre, pour l'éclairage, pour le traitement de certaines affections, etc. M. Tesla s'est demandé ce qui surviendrait si, au lieu de rester dans les limites d'alternativité obtenues, on augmentait considérablement la fréquence des périodes. Et il s'est ingénié, ce qui n'était pas facile, à construire des machines générant des courants d'une extrême fré-

quence. Il a pu produire des courants changeant de sens 30 000 fois par seconde, soit plus de 100 fois la fréquence obtenue jusqu'ici. Or ces courants alternatifs ne ressemblent plus aux autres, ou plutôt leurs propriétés sont tellement exagérées qu'on peut les considérer comme toutes différentes.

Si l'on fait pénétrer ces courants engendrés par les « alternateurs » de M. Tesla dans le fil primaire d'une bobine d'induction, la décharge entre les bornes de la bobine atteint une telle intensité, qu'au lieu de se présenter sous la forme d'un trait lumineux, elle affecte celle d'une véritable flamme. Si l'on place sur les deux bornes deux baguettes métalliques enfermées, sauf leurs extrémités, dans des gaînes isolantes en ébonite, on voit s'échapper du sommet des baguettes deux flammes tout à fait semblables, bien que moins chaudes, à de véritables flammes de gaz. Si, de même, encore on fixe sur une des bornes une ampoule de verre renfermant un filament de charbon très fin, mobile par sa base, le filament devient incandescent et se met à décrire un cône à la façon d'une toupie. L'œil ne perçoit plus qu'un entonnoir lumineux. Si le filament est fixé verticalement, il s'illumine et produit une belle lumière. On peut remplacer le filament par des blocs réfractaires qui deviennent incandescents. On constitue ainsi des lampes électriques dans des ampoules pleines d'air. M. Tesla a montré à l'Institut des ingénieurs américains, des lampes à un seul filament, à un seul fil, par conséquent d'un éclat considérable qu'il faisait varier à volonté; pour cela, il coiffe l'ampoule de verre d'une calotte métallique qui sert de réflecteur et qui est reliée par un seul fil à une plaque isolée. Il suffit de changer les dimensions de la plaque pour modifier l'éclat de la lampe. Il a fait voir aussi des lampes à deux filaments indépendants d'une intensité lumineuse bien remarquable. Il résulte de ces détails que M. Tesla a ainsi résolu ce problème : réaliser des lampes à incandescence à un seul fil. On les pose sur un conducteur reliée à la borne de la bobine et allant à la terre; et toutes les lampes fonctionnent sans fil spécial de retour.

L'expérience la plus saisissante de M. Tesla concerne les tubes de Geissler. Le tube de Geissler est un long tube en verre dans lequel on a raréfié des gaz et qui est traversé horizontalement par un fil de platine interrompu dans son milieu. Les décharges électriques se font entre les extrémités de la partie interrompue du fil. M. Tesla enlève le fil, et, sans ce fil, l'effluve lumineux se produit quand même et le gaz raréfié enfermé à l'intérieur s'illumine. M. Tesla prend un certain nombre de ces tubes de 1 mètre de longueur; il les emporte dans une chambre obscure. Les tubes obscurs eux-mêmes sont fixés à des crochets le long des murs, à des suspensions descendant du plafond et tout à coup comme par magie, voici les tubes qui brillent et répandent dans la pièce une douce clarté. Et cependant les tubes ne sont en relation avec aucun conducteur électrique, avec aucune machine. Ils s'illuminent seuls, isolés dans la chambre. On en met un sens dessus dessous, il s'éteint; on en met un autre en croix avec sa position pre-

mière, il s'éteint. On les replace dans leur état primitif, ils s'allument de nouveau.

L'expérience est saisissante. Rien; de l'air raréfié dans des tubes, avec quelques matières phosphorescentes comme l'Yttrium, le verre d'Urane pour exalter l'éclat.

Et voici de la lumière à volonté.

Le secret de l'expérience est facile à révéler. Deux plaques métalliques isolées et parallèles sont disposées le long des murs; elles sont reliées par des fils métalliques aux bornes d'une bobine d'induction alimentée par un alternateur Tesla. Ces plaques constituent un champ électrostatique, et les tubes à gaz raréfié s'allument sous leur influence comme un barreau de fer doux s'aimante quand on le place dans un champ magnétique. Si les tubes ne sont plus parallèles aux plaques, ils s'éteignent. C'est tout simple et très joli. On voit poindre ici un nouveau mode d'éclairage vraiment idéal.

Il est clair que tout cela n'est encore qu'à l'état de gestation; on ne saurait préciser ce qui en sortira en pratique. Tout dépend des machines productrices des courants à grande fréquence. Si l'on trouve le moyen de fabriquer ces courants avec des machines qui ne se détériorent pas rapidement, — et sans doute le problème est abordable; — si on les fabrique économiquement, nous verrons encore se transformer les procédés d'éclairage actuels dont nous sommes si fiers aujourd'hui. En tout cas, les expériences de M. Tesla nous montrent tout un champ nouveau d'exploration, champ original qui est gros de promesses pour l'avenir.

Évaporation électrique! Tel est le titre d'une communication faite à la société royale de Londres par M. W. Crookes, l'éminent physicien anglais. On sait que dans les tubes de Geissler avec électrodes internes en platine, les parois du tube se couvrent rapidement d'un léger enduit de platine, surtout dans le voisinage du pôle négatif. Le passage d'un courant d'induction, selon M. Crookes, exalterait singulièrement le mouvement des molécules du peu de gaz confiné dans l'appareil, et aussi les mouvements vibratoires normaux du métal, au point que les molécules arrachées à la sphère d'attraction de la masse participeraient à l'entraînement des molécules gazeuses et iraient se déposer sur le verre. Sous l'action électrique, il se produirait une évaporation de métal dont le mécanisme serait tout à fait comparable à celui de l'évaporation des liquides. M. Crookes a étudié à ce point de vue un certain nombre de métaux, et il a recueilli les poussières métalliques accumulées au pôle négatif. Voici des chiffres qui expriment les volatilités respectives, celle de l'or étant prise pour unité.

Palladium 108, or 100, argent 82,68, plomb 74,84, étain 56,76, laiton 51,58, platine 44, cuivre 40, cadmium 32,99, nickel 10,99, iridium 10,49, fer 5,50.

L'aluminium et le magnésium semblent être pratiquement non volatiles. Il résulte de ce tableau que l'or, l'argent et le plomb, etc.,

sont très volatiles; cette propriété ne correspond ni aux points de fusion ni aux poids atomiques, etc. M. Crookes a pu, en profitant de ces différences de volatilité, séparer les métaux d'un alliage; par exemple, dans un alliage d'or et d'aluminium l'or s'évapore et l'aluminium reste sur place. On peut entrevoir de ce côté un procédé d'analyse des alliages. Quant à la volatilité intrinsèque des métaux, elle est faible naturellement, mais tout dépend des forces mises en jeu. Dans ses expériences, M. Crookes volatilisait par exemple en une heure au pôle négatif environ 12 milligrammes d'argent, mais il faisait intervenir en même temps la chaleur. Le tube en verre était disposé dans une boîte métallique garnie de mica, et la température portée aussi haut que possible, sans toutefois atteindre la température de fusion du verre. Ces faits sont nouveaux et méritaient d'être enregistrés ici.

M. Féraud, ingénieur au chemin de fer de l'Est, vient de proposer un nouveau mode de suspension des véhicules de chemins de fer et de tramways qui a son importance. Et il s'agit d'une modification bien petite du système actuel. Les voitures sont en ce moment suspendues à l'aide de ressorts à lames reliées aux châssis par des mains de suspension et par des menottes placées *en dehors* de ces ressorts. Les menottes sont inclinées de façon que leurs axes se croisent *au-dessus* de la maîtresse lame. M. Féraud renverse simplement cette disposition. Il place les menottes *en dedans*, c'est-à-dire de façon que leurs axes prolongés viennent se croiser en dessous de la maîtresse lame. Que résulte-t-il de cette modification si petite en apparence? que cherche-t-on? une grande élasticité des ressorts, de façon que les mouvements du wagon soient très atténués. Or la nouvelle disposition augmente l'élasticité considérablement, comme le faisait prévoir le calcul et comme le prouve l'expérience. Un petit modèle est agencé de manière que l'on puisse alternativement mettre les menottes en dedans et en dehors; si on laisse tomber le même poids sur les ressorts dans les deux dispositifs, on voit que la flèche du ressort est bien plus grande quand les menottes sont en dedans. Précisons. Soit un ressort monté sous une voiture de 1re classe, possédant une flexibilité de 120mm de flèche par 1000 kilogs. Le poids de la voiture à vide étant de 1500 kilogs et celui des voyageurs de 500 kilogs pour chacun des ressorts, il faut compter 2000 kilogs de charge par ressort. La flexibilité qu'on utilise est celle qui dépasse la flexibilité correspondant à la charge ordinaire de la voiture, celle qui existe au delà de 1500 kilogs. Or, avec les menottes ordinaires, *en dehors*, la flexibilité du ressort est de 150mm à 500 kilogs; puis de 130, de 500 à 1000 kilogs, puis de 105, de 1000 à 1500 kilogs et enfin de 95, de 1500 à 2000 kilogs. Cette flexibilité de 95 est précisément la flexibilité utile. Avec les menottes en dedans, la flexibilité suit une marche inverse; pour les mêmes charges, elle s'élève de 95 à 105, de 105 à 130 et enfin 150. La flexibilité utile est au bon moment de 150 au lieu de 95.

On peut donc, par ce moyen simple, ou accroître la flexibilité et par

suite la douceur des mouvements auxquels le voyageur est soumis; ou se contenter de la flexibilité actuelle et alors l'obtenir avec des ressorts de bien moindre poids moins longs et moins hauts. Le système de M. Féraud semble donc l'emporter de beaucoup sur le système en usage en ce moment.

On a admis en France les chemins de fer à voie étroite et après certaines résistances, leur construction, d'abord très restreinte, commence aujourd'hui à se généraliser. Nous n'avons pas l'intention ici de comparer la voie large à la voie étroite; mais il tombe dans le bon sens que de même que les ruisseaux font les rivières, les petits chemins de fer sont créés pour alimenter le trafic des grandes voies. Ce sont des auxiliaires précieux. Les racines ont besoin de radicelles pour aller au loin chercher la sève. La voie étroite est économique, elle passe facilement partout, sans exiger autant de terrassement ou d'ouvrages d'art. Le matériel roulant coûte beaucoup moins cher et le rapport du poids utile au poids mort est plus élevé que dans le cas de la voie large. Mais il y a une autre considération qui accroît encore les avantages dans des circonstances données des chemins à voie étroite.

Tout le monde sait que les roues des voitures de chemins de fer doivent être calées sur les essieux pour assurer la sécurité du roulement. Les essais tentés pour les rendre folles, en partie tout au moins, n'ont pas réussi. Les deux roues de l'essieu font dans le même temps le même nombre de tours et comme les chemins qu'elles parcourent en courbe sont inégaux, il en résulte un glissement qui apporte à leur progression une résistance notable; cette résistance est encore augmentée par le parallélisme des essieux qui ne peuvent s'orienter suivant les rayons de la courbe. Il est clair que l'influence de ces résistances diminue à mesure que les deux fils des rails se rapprochent, c'est-à-dire que la voie devient plus étroite. Aussi quand en voie normale, les rayons des courbes ne peuvent descendre pratiquement au-dessous de 300 mètres, on peut employer couramment en petite voie de 1 mètre des rayons de 100 mètres. La voie étroite rend possible les courbes à rayons très réduits. Avec ces courbes, la voie suit à peu près complètement les sinuosités du terrain le plus tourmenté. Plus de remblais, plus de viaducs, plus de profondes tranchées ou de souterrains. La Compagnie des chemins de fer départementaux vient d'ouvrir la section étroite de Tournon à Lamartre, réseau du Vivarais. On a pu, en adoptant la voie étroite, supprimer près de 3 kilomètres de tunnels et 3 viaducs. La voie étroite rendra des services considérables chaque fois que les lignes auront à desservir un trafic modeste. Et l'économie qu'ils offrent dans leur construction permettra d'aller chercher dans des contrées inaccessibles aux grandes voies des ressources restées improductives faute de moyens de transport. La voie étroite est susceptible d'accroître notablement les transactions et par conséquent la richesse du pays.

Puisqu'il est question des chemins de fer, mentionnons pour mémoire une nouvelle opinion qui s'est produite pour expliquer la catastrophe du pont viaduc de Mœnchenstein. Disons tout d'abord que personnellement nous ne pensons pas qu'elle ait pu entrer en ligne de cause; mais l'idée émise n'est pas sans importance. M. Hermite a écrit à un journal suisse [1] : « Les viaducs ont été construits avant l'invention de ces freins puissants qui permettent d'arrêter rapidement un train lancé à toute vitesse. On ne fait subir aux ponts métalliques que deux séries d'épreuves, l'une dite du *poids mort* et l'autre dite du *poids roulant* qui consiste à faire passer des convois lourdement chargés à des vitesses variant de 20 à 50 kilomètres. Et quand un pont a résisté à ces deux épreuves, il est regardé comme étant suffisamment éprouvé pour présenter toute sécurité. » M. Hermite se demande si cela suffit en réalité. Il ajoute : « Il n'est nullement question dans ces épreuves d'arrêter rapidement les trains en marche et en cela on agit très prudemment, croyons-nous, car aucun pont métallique ne pourrait résister à une série d'épreuves faites dans des conditions extrêmes de poids, de vitesse et d'instantanéité d'arrêt. » Lorsque l'arrêt est brusque, toute la force vive du train qui dépend de sa masse et du carré de la vitesse, est dépensée pour ainsi dire sur place et il peut en résulter un effet très destructeur. M. Jules Gondard, ingénieur et professeur de l'École d'ingénieurs de Lausanne a appuyé la manière de voir de M. Hermite. « Que l'un des mécaniciens en vue de la station ait brusquement fermé son régulateur, le ralentissement obtenu a produit par l'adhérence une sorte de cramponnement rétrograde de la locomotive à la voie et par suite au pont auquel cette voie est liée. Toute la masse du train étant venue donner un coup soudain de tampon contre le moteur ralenti et adhérent au pont léger, il est arrivé que celui-ci sous l'effort cumulé de la secousse a bondi en avant; son extrémité d'arrière a échappé à l'appui sur la culée et ainsi tout s'est effondré. »

S'il en était réellement ainsi, chaque fois qu'un arrêt brusque se produit, les rails, sur nos voies, souffriraient beaucoup et sauteraient souvent. Nous ne croyons pas au bien fondé de cette explication. Il n'en est pas moins certain, comme le dit M. Hermite, qu'il y aurait lieu de se servir très modérément des freins au passage des ponts; ils sont une cause de destruction. A ce point de vue, les remarques que nous venons de rapporter ont leur valeur.

Depuis quelques semaines on a adopté, à Londres, sur le *West Metropolitan Tramways Company*, un appareil ingénieux, « le stoppeur-démarreur automatique des tramways ». Ces jours derniers, le même appareil a été expérimenté avec succès aussi, devant un grand nombre d'ingénieurs et de curieux, par la compagnie qui exploite l'invention, la *Tramways automatic Stopping and starting Gear*

[1] *Gazette de Lausanne.*

de Londres. On sait combien les arrêts fréquents auxquels sont forcément soumis les omnibus fatiguent les chevaux. Il faut, pour démarrer un effort sextuple et plus encore pour mettre de nouveau la voiture en marche. A chaque arrêt, on perd la vitesse acquise, et il faut la reconstituer avant d'acquérir la vitesse normale. C'est une perte sèche de travail.

On avait déjà essayé à faire l'économie du travail perdu en l'accumulant pour l'utiliser au démarrage. Les essais n'avaient pas répondu à l'attente des inventeurs. Cette fois, il paraîtrait que l'on a réussi. Le nouvel appareil n'est pas difficile à faire comprendre en principe. On le fixe sur un des axes de la voiture. Il renferme deux ressorts en spirale. Quand la voiture s'arrête, toute l'énergie qu'elle possède se porte sur les ressorts qui se bandent et forment un frein énergique. Quand la voiture reprend sa marche, on lâche les ressorts qui se détendent et font tourner les roues. Les chevaux n'ont donc plus qu'un effort à faire très atténué pour rendre à la voiture sa vitesse primitive. Cet effort correspond exactement à l'énergie perdue par la transmission et le frottement, car il est clair qu'il y a toujours perte quand on se sert d'un intermédiaire pour emmagasiner l'énergie. On jugera du reste du résultat obtenu quand nous aurons dit que, en palier et sur rails, la voiture de tramways, sous l'action des ressorts peut parcourir environ 30 mètres sans le secours des chevaux. La manœuvre du « stoppeur-démarreur » est du reste facile. On fait arrêter la voiture en tournant une manivelle d'un quart de tour; on la fait démarrer en tournant la même manivelle d'un autre quart de tour en sens inverse. D'après les journaux anglais, le nouvel appareil serait pratique, et son emploi ne saurait tarder à se généraliser. Recommandé à l'examen des ingénieurs de nos compagnies françaises.

On peut dire dès maintenant que le printemps et l'été de 1891 auront été froids et pluvieux. Nous soutenons depuis longtemps que les grands hivers sont presque toujours précédés et suivis d'étés frais et pluvieux. La saison de 1890 avait été froide et pluvieuse. L'hiver a été particulièrement rigoureux. Nous devions donc nous attendre à un été également froid et pluvieux. L'évènement nous a donné raison. Tous les mois, depuis le commencement du printemps, ont eu leur température moyenne au-dessous de la normale. L'écart a été très accentué en avril, en juillet et en août. La moyenne est de près de un degré et demi au-dessous de la normale.

M. Lancaster, météorologiste à l'observatoire de Bruxelles, en se fondant sur d'autres considérations que nous et en remontant dans le passé avait également dit [1] : « Il résulte des comparaisons entre les hivers très froids et les étés suivants qu'il y a d'assez fortes probabilités pour que l'été prochain soit froid. » En effet, en ce qui concerne Bruxelles, les écarts au-dessous de la moyenne sont, respectivement :

[1] *Ciel et Terre.*

mars 0°,6; avril 2°,5; mai 0°,5; juin 0°,4; juillet 1°,3; août (1re quinzaine) 2°,7. Soit une moyenne de 1°,3. Quant aux pluies, les différences se répartissent ainsi : mars, hauteur normale 51mm; différence en plus 16mm. Avril, normale 48; différence en moins 14. Mai, normale 58, différence en plus 24. Juin, normale 64; différence en plus 31. Juillet, normale 72; différence en plus 51. Août (1re quinzaine), normale 38; différence en moins 14.

Les deux mois de juin et juillet réunis ont fourni une quantité de pluie supérieure de 60 pour 100 à la moyenne : 218mm au lieu de 136. La saison de 1891 confirme donc bien l'influence des hivers froids sur les étés précédents et suivants. M. Lancaster écrit de son côté : « La règle que nous avions établie d'après l'étude comparative des grands hivers de ce siècle reçoit, par cette importante confirmation, une valeur exceptionnelle au point de vue de la précision du temps à longue échéance. » Les résultats concordent donc en Belgique et en France. On aurait, par conséquent, quelque droit d'appeler sur ces faits l'attention des économistes. Il est clair que l'état de l'agriculture, après l'hiver et l'été que nous avons traversés, est déplorable. Il semble que l'on ait pu s'en douter plusieurs années à l'avance en appliquant la loi des hivers rigoureux. Nous-mêmes, dès l'hiver de 1879-1880, nous avions fait pressentir l'hiver froid de 1890-1891 [1]. On ne tient pas assez compte en pratique des probabilités météorologiques. Il est bien certain qu'il ne convient de les consulter que sous grandes réserves; mais elles sont de nature à nous renseigner souvent d'une manière utile dans toutes les circonstances de la vie courante.

Il est arrivé souvent dans certaines éruptions volcaniques boueuses qu'au milieu de l'eau, on a trouvé de nombreux poissons. Le Cotopaxi, le Tanguratma, le Sanguy, par exemple, rejettent de loin en loin de véritables pluies de poissons. Et en général après chaque explosion, ces poissons arrivent à la surface sans mutilation. L'explication de ces pluies de poissons est simple. Pendant le long intervalle qui sépare deux éruptions successives, le cratère du volcan s'obstrue; des eaux souterraines s'accumulent dans ces sortes de bassins échelonnés sur les hauteurs et en relation les unes avec les autres au moyen de canaux invisibles; les eaux circulent lentement apportant les poissons dans la nouvelle nappe. Cinquante ans, cent ans plus tard, quand le volcan se réveille, l'éruption soulève le fond du cratère, le projette hors de ses flancs avec des poissons qui sont généralement aveugles. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de voir tant de poissons d'espèces spéciales et caractéristiques faire quelquefois partie des premiers produits divers rejetés par les éruptions volcaniques.

HENRI DE PARVILLE.

[1] *Causeries scientifiques*, t. XX, 1880.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 septembre 1891.

Aux ovations qui accueillaient nos marins, de Cronstadt à Portsmouth, ont succédé les grandes manœuvres de l'Est. Elles ont, cette année, par le nombre des corps engagés, par l'importance des opérations, par l'étendue de leur ligne, un éclat exceptionnel. Sans doute ce n'est pas la guerre dans sa réalité brutale, avec toutes ses combinaisons que le hasard ou l'adversaire dérange; ce n'est que la petite guerre, comme on disait autrefois. Toutes sérieuses qu'elles soient, ces opérations sont condamnées à rester à l'état théorique ou mathématique. Quelque réussies qu'elles puissent être, elles ne sauraient dégager le terrible inconnu qui échappe à toutes les prévisions, et à propos duquel le grand maître, Napoléon, disait ces paroles éternellement vraies, en dépit de la part de plus en plus restreinte faite au génie de l'homme par les forces destructives des inventions modernes : « Le sort d'une bataille est le résultat d'un instant, d'une pensée; on s'approche avec des combinaisons diverses, on se mêle, on se bat un certain temps, le moment décisif se présente, une étincelle morale prononce! »

Mais le spectacle n'en est pas moins imposant, digne de notre attention et de nos sympathies. C'est un système militaire qu'on essaie dans ses éléments de formation, dans la variété de ses armes et dans le détail de ses services; dont on fait jouer les ressorts et dont on éprouve l'élasticité; auquel on demande sur place quelles qualités physiques et morales il produira dans les chefs et dans les soldats, pour l'exercice du commandement, pour le maniement des masses, pour l'exécution des ordres, pour l'agilité et la précision des mouvements, pour la résistance à des fatigues et à des labeurs non moins meurtriers que l'ennemi. Certes, jamais plus graves questions ne se sont présentées à la France, qui n'ayant plus son ancienne armée d'élite d'Alger, de Constantine, de Sébastopol, de Solférino, de Metz, ne sait pas encore ce que lui donnera le service militaire de deux à trois ans, compensé par le nombre indéfini des soldats. Le théâtre où l'étude de ces questions s'ébauche, réveille à la fois les plus dramatiques souvenirs de notre histoire et les sollicitudes les plus impérieuses de notre sécurité. Ce sont les lieux où les Huns furent arrêtés, comme les Prussiens devaient l'être en 1792; ils ont vu passer Jeanne d'Arc, les Guise, Turenne; les deux Napoléon y ont laissé la trace ineffaçable, l'un de son génie guerrier, l'autre de son imprévoyance militaire, l'un et l'autre de la politique folle et néfaste qui, à trois reprises,

et pour toujours, a fait de l'Empire le synonyme de l'invasion.

Au moment où notre armée se déploie avec ce magnifique ensemble, les *Mémoires* du plus habile et du plus impitoyable de nos adversaires, du maréchal de Moltke, paraissent pour notre instruction. S'ils sont sévères pour les *dilettantes*, comme il les appelle, qui, après nos grandes défaites, ont dirigé, le plus souvent à tort et à travers, nos troupes improvisées, et dont le plus fatal se trouve être, par une ironie douloureuse, le ministre de la guerre actuel, ils ne refusent pas l'admiration au courage de ces troupes, aux ressources héroïques de cette France qui, renversée et désarmée, enfantait encore par toutes ses blessures des gens prêts à se faire tuer. Témoin de ces efforts désespérés et d'autant plus beaux qu'ils étaient désespérés, M. de Moltke écrivait en décembre 1870 une lettre dont ses *Mémoires* ne sont que le commentaire, et que nous avons le droit de relire sans honte : « Seul, le régime terroriste d'avocats a pu lever de pareilles armées, mal organisées, sans ambulances, et les exposer aux rigueurs de la saison. Malgré tout leur patriotisme et toute leur bravoure, ces malheureux ne sont pas capables de tenir tête à nos troupes solidement organisées; la misère des bivouacs fait parmi eux des ravages, les blessés restent en route par centaines. »

Que nos manœuvres de l'Est viennent apprendre à tous qu'à ces qualités militaires de notre race, dont l'éclat a rayonné jusque dans les journées les plus sombres de 1870 et frappé nos vainqueurs eux-mêmes, une organisation souple et solide s'ajoute pour les encadrer et les féconder : c'est assurément le vœu ardent de tout bon Français. Vœu d'autant plus légitime, qu'à l'heure présente, loin d'appeler la guerre, il est fait pour assurer la paix, — cette paix qui n'est jamais moins précaire que lorsqu'elle est mieux gardée! Les matières combustibles ne manquent pas en Europe, elles couvent dans les souffrances des populations, elles couvent même dans l'éblouissement des fêtes, dans l'ivresse qu'elles peuvent donner. En ce moment même, — tandis que le jeune roi de Serbie se promène à Paris, tout comme un provincial en congé, ou comme un écolier en vacances, — des mots aigres-doux s'échangent entre son cabinet de Belgrade et le cabinet de Sofia, celui-ci reprochant à celui-là de rassembler près de 65 000 hommes à la frontière, et celui-là ripostant en dénonçant à la Sublime-Porte la mobilisation prochaine des réserves bulgares. Derrière ces deux gouvernements naissants qui entrent un peu en scène à la façon de jeunes premiers, l'Autriche, sinon officiellement, du moins par la bouche de ses publicistes, signale des régiments russes, infanterie et cavalerie, qui se masseraient du côté de la Bessarabie. Elle ne grossit peut-être la voix que pour faire passer plus facilement

dans ses Parlements les nouveaux crédits que son ministre de la guerre se propose de leur demander; il s'agirait d'élever de 50 hommes à 100 l'effectif disponible sur le pied de paix de la compagnie qui compte 220 hommes sur le pied de guerre, d'endivisionner la cavalerie et de compléter les magasins.

Nul doute que, pour tirer de leurs Parlements les subsides désirés, l'Autriche et aussi l'Allemagne n'usent des nouvelles qui nous arrivent de Constantinople : arrangement à l'amiable, entre Constantinople et Saint-Pétersbourg, qui exempte des formalités requises des bâtiments de guerre pour le passage des détroits, les bâtiments Russes de la flotte volontaire dont la destination militaire n'est qu'éventuelle; surtout le brusque renvoi du grand-vizir ottoman, Kiamil-Pacha, qui, dans les affaires de Bulgarie, avait agi sous les influences de Berlin et de Vienne.

Espérons que tous les bruits malveillants, passés à l'état chronique dans notre vieille et nerveuse Europe, sont de ceux dont il peut être dit : Autant en emporte le vent! Cependant la France, devant cette situation menacée et menaçante, n'a pas que des précautions militaires à prendre; attentive, comme elle le prouve par ses belles et grandes manœuvres de l'Est, à rester l'arme au bras, elle doit veiller avec un soin non moins jaloux à demeurer les mains libres. Elle doit s'abstenir de tous les engagements et de toutes les démarches qui l'entraîneraient plus tôt ou plus loin qu'elle ne voudrait aller. Si nous abandonnions notre propre gouvernail, ce serait le point délicat, même dangereux de cette alliance russe qui, sans avoir besoin de toutes les démonstrations dont l'abus finirait par être un manque de dignité nationale, se recommande à nous par tant de titres nécessaires et supérieurs. Un homme d'État anglais, provisoirement sous la remise par suite de mésaventures privées qui, chez nos voisins, nuisent encore à l'homme public, sir Charles Dilke, prononçait, ces jours-ci, quelques paroles qui sont à méditer : « La situation de l'Europe, disait-il, dépend de la volonté personnelle de l'empereur de Russie. S'il ne désire pas la guerre, — ce que je crois, — la paix est assurée. » Il ajoutait cette observation qui, malheureusement, est exacte dans une grande mesure : « La guerre, remarquez-le bien, est très à redouter par toutes les puissances, excepté par la Russie. Cette dernière puissance est indestructible. La France et l'Allemagne, elles, peuvent être détruites. — Et l'Angleterre? — Chez elle, l'Angleterre est indestructible. Aux Indes, c'est une autre affaire : elle est destructible. »

Il y a du vrai dans ces confidences britanniques. La France a plus que le droit, elle a le devoir de dire à ses plus intimes amis ce que l'un des derniers ministres de Charles X répondait au prince de Polignac, à la veille des ordonnances : « Comme

l'enjeu est ma tête, je tiens à avoir les cartes entre les mains. »

Ce n'est pas seulement pour le dehors que notre armée est notre consolation et notre espérance, c'est aussi pour le dedans; elle donne à nos politiciens des exemples et des leçons bien dignes d'être médités. Tandis que des sectaires ne cherchent qu'à diviser les citoyens d'un même pays, qu'à faire des uns les parias et les ilotes des autres, nos soldats, sortis de régions, de conditions, d'opinions, d'éducations différentes, réalisent l'union la plus parfaite; c'est bien l'image vivante de la patrie qui n'a qu'un cœur et qu'une âme. Pour consommer cette union, il n'a pas été besoin des mesures violentes par lesquelles la première République amalgamait les anciens et les nouveaux régiments, les vétérans et les recrues; elle s'est faite toute seule, dans le sentiment du devoir et dans le culte du drapeau. Comme cette tunique du Christ sur laquelle un débat, bientôt apaisé, vient de s'ouvrir entre la puissante cathédrale de Trèves et notre modeste église d'Argenteuil, il semble que notre armée sans couture soit née d'une seule pièce.

Cette unité morale de la France, que tant d'attentats n'ont pas brisée depuis dix ans, est si forte et si tenace que la proposition d'un nommé Pochon, — député de l'Ain, à ce qu'assurent les journaux, — pour frapper d'incapacité politique et civile tous les élèves des établissements ecclésiastiques, ne peut même pas, pour excuser ses odieuses proscriptions, se prévaloir des périls que courrait, avec la diversité des éducations données à la jeunesse, l'idée de patrie. M. Pochon a vu s'élever, même des rangs de ses amis les radicaux, d'insurmontables répugnances; en vain M. Cocula lui a apporté l'appui de son nom : MM. Pochon et Cocula mélangés n'ont pu triompher. La plupart des conseils généraux, même des plus républicains, ont dédaigné ou repoussé leur proposition, dont ils avaient espéré faire le grand attrait du jour. De toutes les discussions qui se sont engagées à ce sujet, l'une des plus décisives a été celle du conseil général très républicain de Saône-et-Loire, qui, après deux remarquables discours de M. Puvis de Chavannes et de M. le comte de Rambuteau, a écarté, par 22 voix contre 10, l'indigne motion. M. de Rambuteau l'a caractérisée par quelques mots que nous prenons plaisir à citer : « Le vœu que l'on vous propose, c'est l'établissement d'une sorte de casier judiciaire pour les enfants. Le Parlement, obéissant à une pensée qui est sans doute juste, supprime le casier judiciaire pour les condamnés, afin qu'ils ne portent pas, pendant toute leur vie, la peine d'une faute commise souvent dans un moment d'égarement. Et ce casier judiciaire, on vous demande de le rétablir au détriment de ces innocents! Parce que leurs parents les auront placés dans des établissements religieux, il y aura des milliers de jeunes gens qui seront exclus de

toutes les fonctions publiques, auxquels toutes les carrières seront fermées, qui ne pourront même pas obtenir dans l'armée le rang auquel ils pouvaient aspirer? C'est abominable! Et à quel moment nous apportez-vous cela? A un moment où vous êtes les maîtres, où toutes les résistances s'effacent, où l'on exprime de tous côtés le besoin universel d'apaisement et d'union; c'est à ce moment que vous apportez la guerre, et la plus terrible de toutes, la guerre aux consciences. »

Dans la réprobation presque universelle qu'a excitée la proposition Pochon-Cocula, faut-il voir un commencement de réveil de l'esprit de justice dans notre politique intérieure? Nous voudrions pouvoir l'espérer. Au conseil général des Vosges, que préside M. Jules Ferry, et qui a repoussé à l'unanimité cette proposition, une discussion intéressante s'est produite sur une question que les conseils généraux conservateurs de l'Ouest soulèvent chaque année avec une louable persévérance, et que, malgré l'inutilité de leurs réclamations, ils résolvent toujours dans le sens de la moralité et de la liberté. Deux conseillers généraux des Vosges, MM. Bouloumié et de Ravinel, après avoir invoqué les considérations les plus graves de liberté de conscience et de salubrité sociale, ont émis le vœu que l'enseignement religieux pût être donné dans les salles d'école, sur la simple décision du conseil municipal, en dehors des heures de classe. Ainsi formulée, leur proposition n'a pas été accueillie. Pourquoi? Les contradicteurs présents auraient été embarrassés pour l'expliquer. Le président du conseil général, M. Jules Ferry, n'a pu oublier tout à fait que, dans son premier projet de réforme scolaire, si l'instituteur n'était plus chargé de donner l'enseignement religieux, le curé conservait le droit de l'apporter aux élèves dans l'école, avec l'assentiment des parents. Et d'un autre côté, puisque l'État, pour des motifs que nous n'avons pas à juger ici, maintient les aumôniers dans les collèges, non seulement pour y paraître à certains jours, mais pour y résider toujours, on ne comprend pas pourquoi le curé n'aurait pas, non pas même un droit de domicile, mais son droit d'entrée dans l'école primaire.

Cependant la proposition de MM. de Ravinel et Bouloumié n'a pas été rejetée tout entière. Un ami de M. Ferry, dont il fut le collègue au ministère, M. Méline, à qui sa présidence de la commission des douanes donne du relief, l'a admise en principe, sous la condition que la décision du conseil municipal qui autoriserait l'enseignement religieux dans les salles d'école, serait soumise au contrôle du conseil départemental et à l'autorisation ministérielle. Il est inutile de montrer qu'un des inconvénients de cette condition serait de rendre trop souvent illusoire dans la pratique, la volonté très nettement déterminée du conseil municipal. La rédaction de M. Méline a été

adoptée par 13 voix contre 8. Tout imparfaite et boiteuse qu'elle est, elle a permis à M. Bouloumié de constater avec satisfaction « que le vœu de M. Méline était la reconnaissance, tardive peut-être, mais éclatante des droits de la morale religieuse, droits que la conscience populaire n'avait jamais abandonnés. »

Dans la Seine-Inférieure, le conseil général, dont la majorité est républicaine, a repoussé, à la presque unanimité, une proposition de quatre de ses membres, tendant à défendre aux instituteurs et aux institutrices de conduire leurs élèves aux offices et au catéchisme du culte catholique.

Ce sont là de bien légers symptômes d'amélioration qu'il ne convient pas plus d'omettre que d'exagérer. Bien d'autres signes contraires, les laïcisations des écoles de filles que, sans y être obligé par un texte de loi, uniquement pour affirmer sa volonté malfaisante, le ministre de l'instruction publique vient d'édicter, l'application continue du droit d'accroissement dans des proportions toujours scandaleuses, une série de méfaits autorisés ou impunis sur toute la surface du territoire, indiquent suffisamment qu'on ne voit pas poindre encore le vague crépuscule d'une ère de réparation. Nous n'avons pas appris que le ministre de l'intérieur ait rappelé à l'ordre le préfet de l'Isère qui, en plein conseil général, à l'occasion de membres de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, coupables d'avoir envoyé leurs enfants dans des écoles libres, a osé dire ces étonnantes paroles, textuellement reproduites par le journal républicain *le Temps* : « Je me suis entendu avec le recteur, qui a fait appeler devant lui les professeurs des Facultés et du lycée qui s'étaient écartés des règles de la logique, je dirai même de la décence. L'un d'eux est venu me déclarer qu'à la rentrée des classes ses enfants ne fréquenteraient plus les établissements religieux. Vous pouvez attendre de celui qui a l'honneur de parler devant vous toute la fermeté désirable. Quand des faits de ce genre se produiront, je donnerai un premier avertissement, et s'il ne suffit pas je saurai sévir. » L'Université s'est-elle jamais entendu parler ainsi? Si c'est là respecter ce grand corps, nous ne savons en vérité comment il faudrait s'y prendre pour cracher dessus.

Deux républicains d'un acabit très disparate, un pasteur *tout de noir habillé*, et un loustic des boulevards, M. Dide, sénateur, et M. Lockroy, député, ont fait savoir par le tambour de ville des reporters, qu'à la rentrée ils interpelleraient le gouvernement sur l'imminence croissante du péril clérical. Ce ne serait plus de ne pas aimer la République que le clergé serait accusé, ce serait de l'aimer trop. Quelques républicains trouvent la farce un peu forte : « Exigeront-ils, demande le journal de M. Ferry, *l'Estafette*, que par décret il soit fait défense au clergé de se soumettrre aux lois

constitutionnelles? L'opposition forcée à perpétuité! L'inspiration serait géniale. » Le *Siècle*, d'autres journaux du même bord, étalent le même effarouchement. Cependant souvenons-nous que M. de Freycinet, assisté de M. Ribot, veille au salut de la République : pour désarmer les interpellateurs, ces deux aimables hommes, dont les caractères se valent, sont dans le cas de leur jeter en gages quelques révocations d'aumôniers de prison, quelques vexations de prêtres, quelques persécutions de religieux et de religieuses; M. Dide remerciera avec componction, et M. Lockroy leur rira au nez.

Sans doute cette guerre contre l'Église est lâche, inepte et impie, elle est un crime contre la patrie non moins que contre la justice. Plus encore que la Russie, dont assurément les sympathies nous sont un précieux réconfort, l'Église, par l'incessante protestation qu'elle élève d'un bout à l'autre du monde catholique contre l'intolérable situation faite au vicaire de Jésus-Christ, entretient comme un dissolvant perpétuel de la Triple alliance, dont l'un des éléments est la garantie de cette situation violente et précaire. Même en Allemagne, la Triple alliance se ressent de cette antinomie qui ne finira pas. Le gouvernement et les journaux du Quirinal sont tout émus de ce que, dans l'empire de leur plus cher ami et puissant patron, les catholiques allemands, réunis en congrès à Dantzig, ont émis un vœu relatif au rétablissement du pouvoir temporel, et un autre vœu tendant à ce que, l'an prochain, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Pie IX, un grand congrès international, formé des catholiques du monde entier, appelle à sa barre cette question suprême de la souveraineté pontificale.

Les signataires de la Triple alliance auront beau faire, ils n'étoufferont pas cette lutte irréconciliable ouverte dans le cœur et la conscience de leurs populations. Interrogé à Genève par un journaliste espagnol, M. Crispi, qui passe à l'état d'enfant terrible, répondait à son interlocuteur qui lui disait : « Croyez-vous que le successeur de Léon XIII sera Italien? — Si je le crois! Ne faites jamais une pareille question à un Italien, catholique fervent ou non. L'Église catholique romaine ne pourrait exister sans schisme, si elle n'avait pas un Pape italien à sa tête. Le jour où cela sera perdu de vue, elle se divisera et se subdivisera en une multitude d'églises nationales. » M. Crispi a l'air de ne pas se douter que, par ces paroles, il démontre l'absolue nécessité du pouvoir temporel; car les exigences que l'Italie peut avoir pour l'indépendance du Pape, tous les États et tous les peuples les ont aussi, et elles ne seront satisfaites que par une combinaison qui, faisant du chef de l'Église catholique un souverain, ne le feront sujet de personne.

La République française aurait donc les raisons politiques et patriotiques les plus urgentes pour proclamer à l'égard de l'Église

sa trêve de Dieu. Elle devrait ménager, respecter et bénir cette force. Au lieu de cela, pour obéir à des vauriens, elle persiste dans ses voies misérables. Croit-elle qu'elle désarmera la Triple alliance par la cérémonie bête de l'inauguration d'une statue à Garibaldi? Ni les Allemands, dont le condottiere niçois célébrait les exploits, ni même les Italiens, ne lui sauront gré de cette platitude et de cette pasquinade.

Mais puisque la guerre contre l'Église continue, elle met les catholiques en devoir de légitime défense. Il s'en suit que les diverses combinaisons d'union électorale, qui, sous des appellations variées, se sont produites depuis quelque temps, restent toujours, plus que jamais, à l'ordre du jour de l'opinion publique. Nous ne pouvons que répéter ici ce qu'il nous est déjà arrivé de dire; c'est que la pratique, le contact avec la masse qui vote, les impérieuses nécessités d'un bon terrain de lutte règlent mieux que toutes les théories, les conditions d'une union effective et efficace. Pour un patriote consciencieux, c'est un devoir de ne pas réclamer, dans l'opposition, ce qu'au pouvoir il ne pourrait ni ne voudrait faire. De même, pour tout homme qui, de près ou de loin, se mêle des affaires de son pays, ce devrait être une règle absolue de ne pas formuler de programme d'élection, que, candidat, il refuserait, de crainte d'un inévitable échec, d'arborer lui-même, pour lui-même, devant le suffrage universel.

A l'heure où nous sommes, est-il en France des départements où un conservateur, se présentant aux électeurs, servirait avantageusement sa cause, — nous ne disons pas seulement sa cause personnelle, mais, ce qui est d'un ordre supérieur, sa cause religieuse, même sa cause politique, — en prenant une désignation dynastique, ou bien un qualification se rattachant au parti catholique, à l'union chrétienne ou à telle autre classification confessionnelle? Non, malheureusement non. La preuve est péremptoire et brutale comme un fait; à mesure que les programmes s'étalent avec le plus de bruit, les professions de foi, à chaque scrutin qui s'ouvre, sont plus réservées et plus discrètes. Les bouches ouvertes deviennent des bouches closes. Par la force même des choses, la lutte s'engage et se circonscrit sur le terrain constitutionnel. Le même phénomène tend à se reproduire à tous les degrés de l'échelle électorale. Nous venons de le constater au conseil général de la Sarthe où une adresse au Président de la République, représentant l'État français devant l'étranger, a été patriotiquement votée par M. le duc de Doudeauville et par la plupart de ses honorables collègues de la droite; dans l'Aube, dans le Doubs, sur d'autres points encore, des incidents du même genre se sont produits. Y a-t-il lieu de s'en étonner et de s'en plaindre? Nous ne le pensons pas.

Lorsque, par exemple, le Président de la République visite nos départements, il n'est pas rare de voir des maires foncièrement monarchistes venir le saluer avec leurs administrés. Ils le font par un double sentiment : d'abord parce que les populations dont ils ont la confiance la leur retireraient, au grand détriment des intérêts conservateurs, s'ils ne donnaient pas cette marque de déférence à l'autorité établie; ensuite parce que, dans notre pays où tous les prestiges sont tombés, il ne serait pas bon de décourager et d'affaiblir ce dernier respect du pouvoir dont, au jour d'une restauration, la royauté serait la première à bénéficier.

Cette acceptation tacite du terrain constitutionnel implique-t-elle une adhésion doctrinale à la République? Le prétendre, ce serait forcer les termes et fausser les situations. C'est le temps, ce sont les bienfaits éprouvés, c'est la bonne conduite de la République qui pourront, à la longue, transformer ses sujets en croyants. Les programmes conservateurs qui ont paru, dans les circonstances actuelles, revendiquer plus pour la République se sont heurtés à des convictions, à des répugnances, à des impossibilités insurmontables. Dans l'adresse que, de concert avec les vicaires-généraux, tous les archiprêtres du diocèse de Grenoble ont remise à Mgr Fava, nous lisons ainsi exprimé le premier des principes du Saint-Siège tels qu'ils résultent des documents divers émanés de la cour romaine : « Acceptation en fait de la forme de gouvernement que la France s'est donnée. » Nous ne croyons pas que, réduite à ces expressions, la proposition puisse soulever d'objections parmi les catholiques.

Cela étant, puisque le terrain constitutionnel est hors de contestation, nous estimons que, pour la défense des libertés religieuses, les conservateurs n'ont rien de mieux à faire que d'y placer loyalement leur cause sacrée sous l'égide des libertés publiques. L'union dans la liberté, — l'union libérale, comme on disait il y a vingt ans, — c'est encore la meilleure enseigne pour pénétrer là où les mots que nous aimons ne sont pas entendus, pour gagner à nous les masses neutres, pour donner le plus grand nombre possible d'alliés aux enfants de l'Église.

En dehors des questions de dignité et de conviction, qui ne peuvent être les mêmes pour tous, et dont chacun est juge, — ce qui ne permettrait guère aux conservateurs d'accentuer davantage leurs déclarations constitutionnelles, c'est que vraiment, malgré sa possession, malgré ses prétentions peut-être fondées à gouverner l'avenir du monde, la République n'apparaît pas comme un progrès. Là même où, avec les années, elle s'est acclimatée, combien elle laisse à désirer! combien l'instrument est informe! On nous disait que, grâce à la République qui se retrempe incessamment dans la souveraineté populaire, le moyen infaillible

de trancher à l'amiable tout les différends et de faire triompher pacifiquement la raison était enfin donné aux hommes. Quelle réponse à cette idylle vient de faire le Chili, si longtemps réputé la république modèle entre toutes les républiques hispano-américaines! Nous inclinons à croire que le droit était du côté des victorieux, de ces congressistes qui invoquaient la loi, le vote libre des représentants du pays, la constitution jurée, contre les entreprises d'un faiseur aux visées de dictateur, dont les États-Unis, dans leur rêve de domination gigantesque sur tout le nouveau monde, poussaient et peut-être payaient l'ambition. Mais juste ou non, quelle affreuse victoire! Entre ces enfants d'une même république, c'est la guerre sans merci, avec les plus monstrueuses horreurs d'otages égorgés, de femmes violées, d'innocents dépouillés et massacrés; et pour comble de déchéance, l'étranger, des deux côtés, a la main dans toutes ces atrocités.

Le Brésil, le dernier-né des Etats républicains, paraît lui-même péniblement sorti des douceurs de sa lune de miel. Une correspondance de Rio-Janeiro, adressée, ces jours-ci, au journal *le Temps*, dont le dévoûment à la République n'est pas plus contesté que l'habituelle sûreté de ses informations, nous apportait de très curieux renseignements. Le président de la nouvelle république, le maréchal da Fonseca, trouve que les radicaux seraient mieux au bagne qu'au congrès, car leur vie est faite de meurtre et de vol. Ayant besoin d'honnêtes gens, il ne les trouve que parmi les anciens monarchistes : « Si cela marche ainsi, a-t-il dit en plein congrès, je vais rappeler le vieux. » C'est ainsi qu'il désigne l'empereur dom Pedro. A propos d'une concession de chemin de fer qui a fait gagner 1 million à un républicain en fonctions, un député a pu dire, au milieu des applaudissements : « Nous qui nous inclinions, respectueux, devant le vieil empereur qui, s'il a commis des fautes politiques, a été incontestablement un chef d'Etat très honnête (approbation générale); nous qui étions accoutumés à saluer dans la vénérable impératrice un symbole de vertu et de charité (approbation générale; très bien!), nous ne pouvons que ressentir une véritable indignation en voyant cette tourbe d'audacieux spéculateurs escalader le temple de la haute magistrature du pays, d'où ils devraient être expulsés à coups de pied. » (Approbation.)

Décidément, dans les deux hémisphères, la République a encore fort à faire pour justifier le mot de Montesquieu, qu'elle est le règne de la vertu.

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT JACQUES.

LE QUATRIÈME CONGRÈS DE MALINES

Il y a un mois, il n'était bruit, dans la presse, que du congrès socialiste de Bruxelles. Quinze jours après, l'attention publique se portait sur Malines, où se tenait un congrès catholique.

De Bruxelles à Malines, il y a à peu près la distance de Paris à Versailles; mais d'une assemblée à l'autre, il y avait aussi loin que d'ici aux antipodes.

Le congrès de Bruxelles était international; on y parlait toutes les langues, et ceux qui s'exprimaient dans le même idiome ne s'entendaient pas mieux pour cela. On avait un but commun : bouleverser la société et dépouiller les propriétaires, pour reconstituer la propriété sur des bases qui sont encore à trouver. On n'était pas d'accord sur les moyens. Les ouvriers anglais, gens pratiques, montraient peu d'enthousiasme pour la guerre de classes. Toutefois, ils ont dû capituler et souscrire un ordre du jour qui la déclare. La seule formule qui ait pu rallier tous les suffrages est l'expression d'un sentiment de haine. Qui faut-il haïr? Quel bien produira la haine? On n'en sait rien, mais on a décidé de haïr.

Le congrès de Malines était une assemblée nationale et confessionnelle : Belges et catholiques, ces deux qualités suffisaient pour faire partie de l'assemblée. Des étrangers, frères par la foi et par l'amour, avaient reçu des invitations auxquelles ils se sont empressés de répondre. Ils ont bien fait. Il y avait beaucoup à apprendre au sein de ces réunions pacifiques où le but à poursuivre, les moyens à employer, le mot d'ordre à observer, l'autorité à respecter, la cause à servir, rencontraient une adhésion unanime. Durant cinq jours, nous avons vu comment un petit peuple peut se montrer grand par l'union des cœurs, par l'élévation des pensées, par la vigueur des volontés, par l'usage viril de la liberté, par l'amour sincère de l'Eglise et de la patrie.

I

D'illustres précédents conféraient d'avance au congrès un prestige qu'il a su accroître. Trois fois déjà, il y a un quart de siècle,

de 1863 à 1867, la vieille cité flamande avait servi de théâtre à des assemblées pareilles. La France y avait occupé une place d'honneur. Les grandes voix des Montalembert, des Falloux, des Dupanloup y avaient retenti avec celles des Gerlache, des Ducpétiaux, des du Mortier, des Adolphe Dechamps, des fondateurs de la liberté belge, tous catholiques, serviteurs passionnés de l'indépendance nationale et de la civilisation chrétienne.

La grande préoccupation d'alors était la défense de l'Église par la liberté. Les paroles ardentes qui furent prononcées au premier congrès de Malines en 1863, notamment les deux grands discours de Montalembert sur la formule : *l'Église libre dans l'État libre* [1], ont donné lieu, depuis, à des discussions passionnées. Un an après cette assemblée, le 8 décembre 1864, Pie IX lançait dans le monde la célèbre encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus*.

Ceux qui avaient l'âge d'homme à cette époque se souviennent de l'émotion profonde causée dans les âmes par ce grand acte du Souverain Pontife. Après la surprise du premier moment, les controverses commencèrent. Les publicistes qui, depuis longtemps, manifestaient le plus de froideur pour la liberté voulurent voir dans le document pontifical une condamnation des tendances qui semblaient avoir prévalu au congrès de Malines. On alla jusqu'à dire que Montalembert, dans son enthousiasme pour la liberté, avait passé, comme on disait alors, *de l'hypothèse à la thèse* [2], et que ses idées se trouvaient atteintes par la condamnation du libéralisme.

Nous venons de relire ces deux admirables harangues, les plus belles peut-être, les plus enflammées, mais aussi les plus persua-

[1] Dans une *note explicative* annexée à l'édition parisienne de ses deux discours, M. de Montalembert a nettement indiqué dans quel sens il entendait cette formule, *qu'un grand coupable*, disait-il, M. de Cavour, avait détournée au profit d'une usurpation sacrilège. Pour l'orateur chrétien, la signification vraie est celle-ci : « L'Église jouissant de la liberté religieuse au milieu d'un pays qui jouit des libertés politiques et civiles. » L'idée de mettre l'Église *dans* l'État, libre ou non, est ce qu'il y a de plus contraire aux convictions qui ont été la passion de toute sa vie.

Mais, comme nous le verrons plus loin à propos du socialisme, les noms et les formules ont leur destinée qu'on ne parvient pas à changer. La formule usurpée par M. de Cavour reste confisquée au profit d'une mauvaise cause, et Montalembert, s'il vivait encore, ne la défendrait plus aujourd'hui.

[2] C'est l'importante Revue dirigée à Rome par les Jésuites, la *Civiltà Cattolica*, qui a la première introduit ces deux expressions pour faire le départ entre les droits absolus qu'une constitution idéale devrait reconnaître à l'Église (*la thèse*) et les concessions que les nécessités des temps et des lieux peuvent rendre utiles ou nécessaires (*l'hypothèse*).

sives, les plus lumineuses dont l'histoire de l'éloquence mise au service de la foi nous ait gardé le souvenir. Or, contrairement à l'impression lointaine qui nous en était restée, nous y avons trouvé les réserves les plus expresses en faveur des droits supérieurs de la vérité. Au commencement, au milieu, à la fin du second discours, celui qui a pour objet *la liberté des cultes*, l'orateur répète à satiété qu'il ne prétend pas énoncer des principes, mais conseiller une tactique; qu'il ne blâme pas dans le passé l'application d'un système qui a pu convenir à des temps différents du nôtre; qu'il n'entend pas « professer une théorie absolue, mais une doctrine pratique, tirée de la leçon des événements, ni transformer en question d'orthodoxie une question de conduite ». Dans le beau discours par lequel il a ouvert le congrès de 1891, M. Jacobs le rappelait avec autant d'équité que de reconnaissance, et c'était ces sages paroles de l'orateur de 1863 : « La vérité religieuse a seule le droit d'adopter pour devise : *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus.* Les lois humaines et les gouvernements humains, au contraire, se reconnaissent à ce signe opposé : ni jamais, ni toujours, ni partout, ni par tous. C'est pourquoi je suis loin de condamner les combinaisons si diverses qui ont présidé dans le passé aux rapports de l'Église avec les États. Pour juger le passé en pleine connaissance de cause, il aurait fallu y vivre; pour le condamner, il faudrait ne rien lui devoir. L'Europe lui doit d'être demeurée chrétienne. » Il est vrai que Montalembert ajoutait : « Mais c'est précisément pour cela que la justice a grandi dans les âmes, et que la liberté peut enfin s'établir dans les faits. C'est précisément quand la tutelle a été efficace que l'enfant devient digne d'en être affranchi et qu'il peut unir à une vive reconnaissance pour cette tutelle le droit de s'en passer, sauf à y retomber s'il mésuse. »

Ces paroles expriment le fond de la pensée du grand orateur, et c'est là-dessus que lui et ses amis ont été soupçonnés d'un secret désaccord avec les enseignements du Saint-Siège. Tant qu'il se bornait à démontrer, l'histoire en main, qu'au sein de nos sociétés modernes, d'où l'unité de croyance a disparu, l'Église ne peut plus rien attendre de bon que d'une pratique sincère de la liberté, il était inattaquable. Mais souvent il semblait aller plus loin et dire que pour lui la condition nouvelle faite à l'Église de nos jours marquait un progrès et non un recul. De là, par un détour de raisonnement, ses adversaires le ramenaient malgré lui sur ce terrain des principes absolus qu'il avait réfusé d'aborder. On déduisait, pour lui et sans son aveu, la conséquence qu'on croyait voir implicitement contenue dans ses plaidoiries en faveur d'un état de

choses que les dissidences de doctrines ont rendu pratiquement nécessaire. On lui disait : ce qui marque un progrès, c'est ce qui se rapproche de l'idéal; or, d'après vous, le régime de la liberté des cultes marque un progrès; donc votre idéal est contraire à celui que suppose l'unité de la foi.

Il est rarement équitable et toujours téméraire de substituer ainsi ses propres raisonnements à ceux qu'un auteur n'a ni faits, ni voulu faire. Montalembert a parlé en homme d'État, passionné pour la liberté de l'Eglise; il a parlé aussi en chrétien instruit qui connaît les écueils de doctrine et qui les évite. Un théologien qui ferait l'analyse impartiale de ses discours de 1863 pour les comparer aux documents du Saint-Siège, à l'encyclique *Quanta cura* de Pie IX, à l'encyclique *Immortale Dei* de Léon XIII, aurait peine, croyons-nous, à extraire, des pages de l'orateur une seule proposition contraire aux enseignements pontificaux.

Néanmoins une chose est incontestable : l'action fascinatrice exercée sur l'opinion, principalement sur l'esprit de la jeunesse, par la parole de Montalembert, entraînait ses disciples au delà des limites que son expérience lui avait appris à respecter. Nous en parlons pour avoir subi nous-mêmes cet entraînement périlleux. L'éloquence, surtout quand elle atteint au degré de puissance qui caractérisait la sienne, est autre chose qu'une thèse abstraite, elle est une force vive qui prend l'homme tout entier, par son cœur plus encore que par la raison. Souvent l'impétuosité du mouvement en altère la direction. Ceux qui, comme nous, avaient de vingt à vingt-cinq ans en 1864 croyaient suivre Montalembert en le dépassant : ils s'en sont aperçus à la violence de la secousse que leur a fait éprouver l'apparition inattendue d'un document doctrinal qui rappelait les principes sans exclure dans l'application les atténuations nécessaires, mais aussi sans accorder aux préjugés, aux habitudes d'esprit, peut-être aux illusions des hommes de notre temps, les ménagements sur lesquels ceux-ci croyaient pouvoir compter. Ces ménagements ont leur utilité; mais, à certains jours, le pasteur suprême peut juger nécessaire de les omettre pour empêcher l'esprit de transaction de prescrire contre la vérité. Grégoire XVI en avait usé ainsi en 1832. L'encyclique *Mirari vos* fut pour l'âme orgueilleuse d'un Lamennais le signal du schisme, pour le cœur filial d'un Lacordaire et d'un Montalembert le phare dont la lumière attire et ramène au port. Mais trente ans de luttes généreuses et victorieuses soutenues pour l'Eglise sur le terrain pratique de la liberté commune, avaient affaibli l'effet d'un si grand acte. Pie IX l'a renouvelé; et, cette fois, il ne s'est pas trouvé de Lamennais parmi nous. Si plus tard un illustre apologiste a, lui

aussi, attristé l'Église par une lamentable défection, d'autres causes avaient préparé sa rupture avec l'unité catholique, une autre occasion l'a déterminée. Celui qui fut le P. Hyacinthe et qui, au troisième congrès de Malines, prononçait un admirable discours sur l'éducation morale et sociale de l'ouvrier, a pu, après son apostasie, se présenter lui-même comme le champion du libéralisme ; mais lorsque, en 1869, il leva l'étendard de la révolte, cinq années s'étaient écoulées depuis la publication du *Syllabus*, et ceux qui suivaient alors avec inquiétude dans les paroles de l'éloquent conférencier de Notre-Dame, les signes précurseurs de la chute, voyaient pour lui le péril ailleurs que dans les difficultés d'esprit où s'est heurté le génie de Lamennais.

Il faut donc le reconnaître : la parole de Pie IX n'a blessé que pour guérir. Vingt ans après, Léon XIII a pu renouveler les enseignements de son prédécesseur, non seulement sans troubler les âmes, mais en leur apportant la paix. Voilà pourquoi le quatrième congrès de Malines a pu se tourner tout entier vers les problèmes de l'heure présente, assuré sur ses derrières, comme disent les stratèges, et n'ayant plus à craindre de voir se rouvrir les controverses passées. C'est ce qu'a laissé comprendre, avec autant de finesse que d'à-propos, l'éloquent président de cette assemblée, M. Jacobs, lorsqu'il a expliqué, dans son discours d'ouverture, pourquoi la section créée dans les précédentes assemblées de Malines pour s'occuper de la défense de la liberté religieuse avait fait place, cette fois, à une section d'*œuvres sociales*. C'est, a-t-il dit, parce que la liberté religieuse n'est plus opprimée en Belgique et parce que, d'autre part, les questions sociales ont pris une importance si menaçante qu'elles semblent sur le point d'absorber toutes les autres. L'auditoire a salué de ses applaudissements ces paroles si vraies dans ce qu'elles disent, si délicates dans ce qu'elles font sous-entendre. Tout le monde a compris que le congrès de 1891 n'avait plus à s'occuper de problèmes sur lesquels les enseignements du Saint-Siège ont fait la lumière. Tout le monde a su gré à l'orateur de n'avoir pas rappelé, même de loin, les ombres légères qui, aux yeux de plusieurs, ont paru voiler l'éclat des anciens congrès, et d'avoir, au contraire, fait revivre dans des citations admirables les titres de Montalembert et de ses amis à la reconnaissance des catholiques.

Les lecteurs du *Correspondant* nous pardonneront aisément ce retour vers un passé qui leur est cher. Ajoutons, avant de dire adieu à ces souvenirs, que la question de la liberté religieuse et civile n'avait pas été la seule traitée dans les trois premières assemblées. Tous les objets qui intéressent la vie catholique y avaient

défrayé l'activité féconde des congressistes. Et, pour rappeler, une dernière fois, des noms qui seront toujours, et surtout ici, prononcés avec admiration et reconnaissance, disons qu'à côté de Montalembert et plus tard à sa place, quand la maladie le clouait déjà sur un lit de douleurs, Malines avait entendu M. de Falloux, Augustin Cochin, Mgr Dupanloup, plaider avec une incomparable éloquence la cause de la civilisation chrétienne, la cause des ouvriers, surtout la cause du Pape. Le discours de l'évêque d'Orléans, en 1867, marque l'apogée de son talent, de sa puissance sur les âmes. L'effet en fut extraordinaire, et jamais assemblée ne subit plus profondément la domination de la parole humaine. « On était emporté hors de soi-même, disait un évêque américain, présent à cette séance; on ne pouvait plus se ressaisir. » C'est qu'il y avait dans ce discours autre chose que ce qu'il en reste dans les pages inanimées du livre, il y avait l'âme, le cœur, ce je ne sais quoi d'inattendu qui s'échappait soudain de l'orateur, non seulement de ses lèvres, mais de ses yeux, de son port, de sa personne tout entière. Il y avait ce qui a fait dire à une femme d'un grand esprit : « Nos pères ont connu l'aigle de Meaux et le cygne de Cambrai, nous avons, nous, *la flamme d'Orléans*.

J'écris en France pour des Francais; j'écris dans un temps qui est pour nous, catholiques de France, un obscur et glacial hiver. On me pardonnera d'avoir voulu me réchauffer à ces souvenirs. Toutefois je ne dois pas oublier que j'ai mission de raconter, non pas les trois premiers congrès de Malines, mais le quatrième. Du passé au présent, la transition sera facile. A côté des Français dont j'ai, trop longuement peut-être, redit la part glorieuse dans le succès de ces assemblées, d'illustres Belges, leurs hôtes et leurs émules, avaient porté le poids principal du travail et leur avaient disputé en même temps les palmes de l'éloquence. Au premier rang brillaient ceux qui, aujourd'hui, ne sont plus, le R. P. Dechamps, depuis archevêque de Malines et cardinal; son frère, orateur, homme d'État, mais surtout chrétien ardent et tendre, Adolphe Dechamps; l'infatigable organisateur des congrès, M. Ducpétiaux; les fondateurs de la liberté belge, les Gerlache, les Mérode et tant d'autres parmi lesquels il serait ingrat d'oublier un grand serviteur de la cause catholique que la mort ne nous a pas ravi, mais qu'une retraite prématurée a éloigné de la lutte, M. Charles Périn. Mais au second rang commençaient à paraître des jeunes gens qui faisaient alors, sous de tels maîtres, l'apprentissage de la vie publique, et que nous retrouvons aujourd'hui à la tête du parti, qu'ils ont su rallier dans la défaite et conduire à la victoire : les Jacobs, les

Wœste, les Collinet, et, sous leurs ordres, les Fris, les Schollaert, les chefs et les organisateurs du congrès de 1891.

Entre ces anciens et ces nouveaux, rendons hommage à ceux qui, déjà parvenus à la maturité il y a vingt-cinq ans, nous ont été conservés pour nous servir de modèles, les Lammens, les Mérode Westerloo, les Béthune. Je demande pardon d'avance pour les oublis que j'espère à peine éviter de commettre.

Saluons aussi les nouvelles recrues : elles sont nombreuses et vaillantes. L'université de Louvain, qui, en 1867, ne comptait pas plus de cinq cents étudiants, qui en compte aujourd'hui deux mille, n'a pas travaillé en vain durant un quart de siècle; ses élèves peuplent le barreau, recrutent le Parlement, les professions savantes, le corps médical, celui des ingénieurs; ses jeunes maîtres grandissent rapidement en réputation et en autorité à côté des anciens. Son recteur, Mgr Abbeloos, a fait asseoir la science de l'orientaliste sur le fauteuil où les Namèche, les Laforêt, les Pieraerts, avaient représenté la sagesse des organisateurs et le zèle éclairé des apologistes. Un philosophe doublé d'un savant, Mgr Mercier, a déjà conquis sur l'esprit public l'ascendant qui appartient à un esprit puissant, servi par une vaste érudition et assoupli par le maniement des vraies méthodes scientifiques.

Un médecin, qui a le don d'ubiquité, que toute la Belgique consulte et qui trouve encore, comme notre Ozanam, le secret de consacrer sa vie aux pauvres, le docteur Lefebvre, doyen de la Faculté de médecine, président des Conférences de Saint-Vincent de Paul, sait unir dans son âme, élargie par l'Évangile, les préoccupations de la science pure aux sollicitudes de la charité. Un Français, que sa chaire de Louvain attache à la Belgique, M. Gilbert, représente, avec un prestige reconnu de toute l'Europe savante, le génie des hautes mathématiques. Si je cite ces noms entre beaucoup d'autres, c'est parce qu'ils personnifiaient, au dernier congrès de Malines, l'université de Louvain. Disons, à l'honneur des deux cités de Liège et de Gand, qu'elles ont su former, dans les deux universités d'État dont elles sont le siège, un groupe catholique imposant et compact; deux de leurs maîtres les plus éminents ont occupé une place d'honneur à l'assemblée de Malines; M. Godefroid Kurth, de Liège, n'est pas seulement un historien connu par la valeur de ses travaux, par la sûreté de la critique unie à l'esprit de synthèse; il est encore un des plus ardents zélateurs de la bonne cause, un des orateurs les plus aimés des réunions d'élite et des réunions populaires; il a été pour nous, dans la préparation des deux congrès scientifiques internationaux de Paris, plus qu'un auxiliaire, un guide et un inspirateur. M. Man-

sion est, à Gand, l'émule de M. Gilbert; initiateur éclairé dans les voies nouvelles que se crée de nos jours la science mathématique, il apporte à ces recherches ardues ce qui manque à plus d'un maître en ces matières, l'esprit philosophique et de larges vues sur les autres domaines du savoir.

L'héritage de M. Ducpétiaux dans l'organisation du congrès était échu, cette fois, à M. Fris, avocat de Malines. On dirait un Provençal transporté en Flandre. Il a du Marseillais l'esprit pétillant, la joyeuse humeur, la parole abondante et imagée, la verve primesautière. Autour de ce général, sous la conduite de capitaines expérimentés qui s'appellent Schollaert et Davignon, voici toute une armée de commissaires, étudiants de l'université de Louvain, membres des meilleures familles catholiques de Belgique. On les reconnaît à leurs insignes; on les trouve partout : à la porte extérieure, pour le contrôle des entrées; dans les vastes cours du petit séminaire de Malines, pour fournir des indications aux arrivants; au secrétariat, pour distribuer les cartes et les programmes, encaisser les cotisations, recevoir les souscriptions au banquet; dans les salles des sections, pour porter les communications du bureau et assurer le service de la presse; dans la grande salle des assemblées générales, pour placer les congressistes et faire l'office d'estafettes. En les voyant si nombreux, si empressés, si dévoués, je faisais des réflexions amères que je me suis bien gardé de formuler en Belgique. Où trouverions-nous, me disais-je, pour un congrès tenu en France, pareille quantité, pareille qualité d'auxiliaires? Notez que nous sommes en pleines vacances, en pleine saison de chasse. — La Belgique n'est pas grande, dit-on, et les communications sont faciles. — D'accord; mais n'eût-on qu'une heure de voyage à faire, encore faut-il quitter sa maison des champs, retarder son ouverture de chasse, sacrifier, pendant une semaine entière, loisirs et plaisirs à la plus utile, mais aussi à la plus obscure, à la plus ingrate des tâches. Jeunes gens de Paris, j'aurais voulu vous voir là pour vous montrer comment on apprend de bonne heure à servir à ses dépens une noble cause! La récompense, d'ailleurs, suit le dévouement. M. Fris le rappelait dans le toast brillant qu'il a improvisé au banquet. Les commissaires de 1867 sont aujourd'hui députés ou ministres. L'influence ne s'acquiert que par les services. Le monde appartient à ceux qui savent prendre de la peine et qui, devant l'effort ou le sacrifice, ne commencent pas par dire : A quoi bon?

II

Assez de préambules. Nous voici au matin du 8 septembre. Un soleil d'Italie embrase le ciel. Malines est en fête, car cette heureuse cité a su se donner une municipalité catholique. Nous retrouverons le bourgmestre, M. Broers, dans toutes les réunions du congrès. Toutes les rues sont pavoisées, non pas comme à Paris, de drapeaux taillés avec avarice, mais d'étendards aux larges plis qui du premier étage montent jusqu'aux toits des maisons et déploient sous le soleil les couleurs nationales. Quelques fenêtres sont veuves : ce sont les maisons *libérales*. On dit qu'il y a aussi des *chiens libéraux* dressés à montrer leurs crocs aux *curés;* je n'en ai pas rencontré.

Le congrès s'ouvre par la prière. Une messe pontificale est célébrée par le cardinal Goossens, dans sa magnifique cathédrale de Saint-Rombaud. Puis on se rend au petit séminaire, dont la grande salle peut contenir aisément 2500 personnes. Tous les jours cette vaste enceinte va se trouver trop petite. Le service d'ordre est des plus rigoureux. La carte de congressiste ne suffit pas pour pénétrer dans le lieu des assemblées générales : il faut prendre chaque jour au secrétariat un numéro d'ordre qui correspond exactement au siège qu'on doit occuper. De cette façon, pas de surprise, pas de ces plaintes légitimes qu'exhalent les personnes qui ont payé leurs places et qui ne peuvent s'en frayer l'accès.

A midi la salle est comble. Tout à coup des hourrahs frénétiques éclatent de toutes parts : c'est un infirme qui s'avance et gravit péniblement les degrés de l'estrade, appuyé sur un bras ami. La figure est encore jeune, malgré les cheveux blanchis avant l'âge; mais une maladie cruelle, qui lui donne une ressemblance de plus avec notre Montalembert, a terrassé en pleine maturité le vaillant, le généreux, l'éloquent Victor Jacobs. Le cardinal Goossens a bien interprété le sentiment général en confiant, malgré tout, à ce glorieux blessé de la vie la présidence du congrès. La fatigue sera grande, mais M. Jacobs n'est pas de ceux qui s'épargnent, et l'assemblée tout entière lui en témoigne sa gratitude par une ovation chaleureuse et prolongée.

Encore quelques instants et de nouvelles salves d'applaudissements vont accueillir l'entrée du cardinal-archevêque, accompagné du nonce apostolique, Mgr Nava di Bontifè, de NN. SS. les évêques de Gand, de Namur et de Tournai [1], et de nombreux prélats romains.

[1] Mgr l'évêque de Bruges, empêché par son grand âge de se rendre au congrès, et Mgr l'évêque de Liège, retenu par une indisposition assez sérieuse, avaient envoyé l'expression de leurs regrets et de leurs vœux.

Les membres du bureau général prennent place sur l'estrade derrière le cardinal, qui partage avec le comte de Mérode Westerloo, président du Sénat, la présidence d'honneur du congrès.

D'ordinaire, qui dit présidence d'honneur dit présidence nominale. Il n'en est pas ainsi pour le vénéré primat de Belgique. Nous le verrons pendant cinq jours assidu aux séances, participant aux réunions des sections, présent aux assemblées générales, qui ne durent pas moins de trois heures et demie; tous les jours il réunira quatre-vingts convives à sa table hospitalière. Il présidera le banquet final. Et pourtant ce n'est là que la moindre part du concours qu'il a donné à l'œuvre du congrès. Cette œuvre est vraiment la sienne. Tout le monde la trouvait utile; mais elle paraissait difficile, épineuse même à plusieurs : en la voulant, il l'a rendue facile; en la dirigeant, il n'a pas seulement évité les écueils, il les a fait disparaître. Que de fois durant cette semaine heureuse, en écoutant les confidences de personnes appartenant aux diverses nuances de l'opinion catholique belge, un sentiment d'amicale envie nous a mordu le cœur! Qu'un peuple croyant est fort, nous disions-nous, quand il est rangé sous la conduite de ses évêques! Que cette docilité est douce à ceux qui obéissent, quand l'union règne entre ceux qui dirigent! Que cette union s'établit aisément quand la politique est absente du choix qui les désigne et que le souci des intérêts spirituels inspire seul l'élection des pasteurs!

Cette autorité décisive et incontestée du chef spirituel s'accuse avec autant de modestie que de fermeté dans le discours par lequel le cardinal Goossens inaugure le congrès. Il le termine en proposant à la ratification de l'assemblée la composition du bureau général. Puis il descend de l'estrade pour aller s'asseoir en face de la présidence, au milieu des évêques, et M. Jacobs, prenant place au fauteuil, prononce d'une voix émue le discours d'ouverture.

Nous ne pouvons en donner ici même l'analyse. Disons seulement ce qui nous a frappés, ce que nous ne sommes plus habitués à trouver en France sur les lèvres de ces hommes de grand talent et de grand cœur qui dirigent l'action catholique. M. Victor Jacobs a parlé en homme d'État. Nos chefs laïques, à nous, relégués depuis longtemps dans une opposition impuissante, ne font appel qu'à notre zèle, à notre charité, à notre dévouement; leur langage alors se rapproche forcément de celui des prédicateurs. Ce n'est pas qu'ils ignorent l'autre façon de parler. Tous les jours, au Sénat et à la Chambre, ils manient avec une supériorité à laquelle leurs adversaires eux-mêmes rendent hommage l'éloquence politique. Mais dans les réunions catholiques, ils ont le sentiment amer et trop juste, hélas! qu'ils s'adressent à des états-majors sans troupes,

qu'il n'y a pas de communication entre les hommes d'œuvres qui les écoutent et les masses populaires qu'il faudrait mener au scrutin. C'est le désir de changer ce déplorable état de choses qui a inspiré, nous n'en doutons pas, l'évolution inattendue accomplie depuis quelques mois au sein du parti catholique français. L'adhésion platonique à la forme républicaine, accompagnée de toutes les réserves que la conscience impose à l'adresse des détenteurs actuels du pouvoir, suffira-t-elle à vaincre les préjugés, à secouer l'indifférence de la multitude? Nous le souhaitons aussi ardemment que personne, nous l'espérons moins fermement que plusieurs.

En Belgique, la situation est autrement franche et nette. Point de question constitutionnelle. La fidélité à la dynastie régnante est le sous-entendu commun à tous les Belges, si l'on excepte une poignée de radicaux. L'exception, rare dans le camp des libéraux, est inouïe dans les rangs catholiques. Les bustes du roi et de la reine décorent la salle des séances du congrès à côté du buste du Pape. Une adresse au souverain est acclamée aussitôt après l'adresse au Saint-Père. Il n'y a pas deux régimes en présence, il y a deux manières de servir le même régime; dès lors la politique et la religion s'unissent étroitement, sans péril pour le pouvoir. Si c'est la politique religieuse qui prévaut, le pouvoir passe aux mains des catholiques et le pays y gagne d'être mieux administré.

Le sentiment de cette situation donne aux chefs une confiance et une autorité à laquelle les nôtres ne sauraient prétendre. Dans un même discours, on entend les accents d'un Chesnelong, d'un Keller ou d'un de Mun et ceux d'un Guizot ou d'un Royer-Collard. L'allocution de M. Victor Jacobs en est un frappant exemple. Elle débute par un commentaire presque mystique de la salutation familière aux populations chrétiennes de la Flandre : *Loué soit Jésus-Christ*. Elle se continue et s'achève par les plus mâles exhortations, par les conseils empreints de la plus haute sagesse politique; le ton général est celui d'un homme qui a été ministre hier, qui peut l'être demain et qui, dans la direction des affaires religieuses, apporte les habitudes d'esprit d'un chef de parti.

Je n'en fournirai qu'une preuve entre beaucoup d'autres : « Sans doute, dit-il, il ne suffit pas de l'avènement d'un gouvernement catholique pour que tous les griefs tombent comme par enchantement. Gouverner c'est transiger, et l'on ne transige pas sans rien céder.

« La parole de chacun de nous reste libre, aucune critique ne sera étouffée ici; mais qui d'entre nous oserait assumer la responsabilité d'un conflit grave entre une assemblée comme la nôtre et les catholiques dévoués que la confiance royale a investis du gou-

vernement du pays? Ce serait folie que de chercher à substituer le sentiment de ceux qui n'ont aucune responsabilité à la direction de ceux sur qui cette responsabilité pèse tout entière.

« Laissez-moi vous citer deux faits pour vous faire toucher du doigt la vérité de mes paroles.

« Quand le ministère de 1884 supprima la loi de malheur, il eût pu chercher à substituer partout l'école confessionnelle à l'école neutre qu'on avait prétendu introduire partout. Il ne le fit pas : il donna aux communes le droit d'inscrire ou de ne point inscrire l'enseignement de la religion au programme des écoles primaires, s'en rapportant aux pères de familles du soin d'imposer aux administrations communales des écoles conformes aux vœux des populations. On peut prétendre qu'une autre solution eût davantage donné satisfaction aux intérêts catholiques, mais ceux qui partagent ce sentiment agiraient-ils en hommes sensés s'ils proposaient à l'assemblée de peser sur le gouvernement pour substituer leur opinion à la sienne? »

Le second fait cité par M. Jacobs est relatif aux directions diverses données à différents époques par les évêques de Belgique en ce qui concerne la discipline des sépultures et le régime des écoles. Après avoir rappelé de récents incidents, l'orateur poursuit ainsi :

« Certains catholiques ont pu se demander si, se trouvant à la place de l'épiscopat, ils auraient agi comme lui. Les opinions, à cet égard, sont libres, mais quelle anarchie si les adversaires absolus de la bénédiction des fosses avaient prétendu conduire notre assemblée en guerre contre la décision de l'épiscopat! Où est le pouvoir là est la responsabilité, et la responsabilité s'y trouve parce que là aussi convergent toutes les lumières.

« Il est puéril de faire des gorges chaudes sur les prétendues contradictions de l'épiscopat, entrant aujourd'hui dans certaines écoles communales où il s'abstenait d'entrer avant 1884, bénissant les fosses dans certains cimetières où il ne pénétrait pas l'année d'avant, alors que ces écoles et ces cimetières, dit-on, sont aujourd'hui ce qu'ils étaient alors.

« Aucun dogme n'interdit au clergé l'accès des écoles indifférentes ni des cimetières non bénits ou profanés ; mais, s'il n'y a là rien de mauvais en soi, le fait présente incontestablement un danger; les fidèles sont tentés de ne faire aucune différence entre l'école confessionnelle et l'école indifférente, entre le cimetière bénit et le cimetière profané quand ils voient le clergé pénétrer indifféremment dans les uns comme dans les autres.

« Le danger est grand, mais il en est un autre qui peut n'être

pas moindre : c'est de voir l'éducation d'une partie notable de la jeunesse se poursuivre en dehors de tout enseignement religieux, ou le peuple se déshabituer de voir le clergé présider aux funérailles.

« L'épiscopat passe par bien des angoisses avant de se rendre compte si dans tel pays déterminé et à telle époque, si au point de vue du salut des âmes (la seule chose qui le préoccupe) les dangers de l'abstention l'emportent sur les périls du concours.

« Tant que l'épiscopat belge a cru que le maintien intégral de l'ancienne discipline en matière de sépulture offrait pour le salut des âmes plus d'avantages que d'inconvénients, il l'a maintenue; le jour où il a craint d'aboutir à un résultat opposé, il a consenti, dans les localités où le fait accompli semblait profondément enraciné, à se plier à la situation nouvelle.

« Vous le comprenez tous maintenant, messieurs, maintenir la section dont l'objet était la défense de la liberté religieuse, c'était s'exposer à provoquer des débats sur l'esprit de conciliation dont le gouvernement et l'épiscopat belge ont fait preuve en ces matières. Telles sont les raisons qui ont déterminé la commission organisatrice du congrès, raisons approuvées par l'éminent prélat qui nous donne l'hospitalité et qui, en toutes circonstances, justifie le trait appliqué par Mgr Dupanloup à l'un de ses prédécesseurs au siège de Malines : *La prudence est une vertu cardinale.* »

Quand un groupe d'hommes, unis par une conviction commune, mais séparés, — c'est inévitable, — par de nombreuses divergences d'appréciation sur le choix des moyens à employer, savent accepter et suivre de tels conseils, il ne faut pas chercher ailleurs le secret de leur victoire. Et n'est-ce pas là que nous, Français, nous devrions aller apprendre à préparer la nôtre?

Ce serait un long et fastidieux travail que de reproduire ici, même en l'abrégeant, le procès-verbal de toutes les séances du congrès. Les hommes d'œuvres ont sans doute beaucoup à apprendre dans ce détail, mais ils le trouveront bientôt dans le compte rendu qui sera publié. Bornons-nous à décrire d'abord l'organisme de l'assemblée; puis essayons d'en esquisser la physionomie.

La ville de Malines est un lieu prédestiné pour des réunions de cette sorte. Si les ressources de logement y sont insuffisantes, une hospitalité large et gracieuse y supplée pour les étrangers. Quant aux Belges, le réseau serré des chemins de fer, dont Malines est le centre, leur permet de conserver leur domicile habituel et de se trouver réunis chaque matin pour les séances de travail. Un horaire imprimé au dos des programmes dispense chacun de consulter l'Indicateur. Un restaurant, improvisé dans les bâtiments du collège Saint-Rambaud, offre aux congressistes des repas à toute heure et

à bon marché. Tout a été prévu, jusqu'à l'installation du barbier dans le voisinage des salles du congrès.

En outre, les vastes locaux du petit séminaire se prêtent au travail simultané. Les cinq sections siègent ensemble, de neuf heures à onze heures du matin. Cette disposition permet de réduire les convocations à deux par jour : l'une, le matin, pour les sections; l'autre, l'après-midi, pour les assemblées générales. Les soirées restent libres; ceux qui demeurent hors de la ville peuvent regagner leur domicile par les trains de six heures du soir. Ceux qui restent à Malines peuvent jouir de la société de leurs hôtes ou, à certains jours, profiter des agréables surprises que leur ont ménagées les organisateurs : aujourd'hui, ils iront applaudir le savant *maestro* Tinel, ce Wagner intelligible, dans le splendide *Oratorio de saint François;* demain, ils jouiront d'un concert instrumental que leur offre le *Cercle ouvrier* dans le local de l'Exposition, ou bien entendre le jeu du carillon manié par des mains d'artiste dans le magnifique beffroi de la cathédrale.

Toute médaille a son revers. La réunion toujours simultanée des sections a cet inconvénient de rendre impossible à la même personne d'en suivre assidument plusieurs. J'ai éprouvé moi-même le vif regret de demeurer étranger aux travaux de trois d'entre elles, ayant dû partager mon temps entre celle des sciences et arts et celle des questions sociales.

Après la séance du matin, des réunions facultatives s'organisaient spontanément entre les groupes désireux d'approfondir une question spéciale. C'est aussi dans un de ces intermèdes qu'a pris place l'assemblée de la société de Saint-Vincent de Paul, sous la direction de son président général, M. Antonin Pagès, accouru tout exprès du fond de l'Auvergne pour participer à cette réunion fraternelle.

Le cadre ainsi décrit, il me reste à dire comment il a été rempli.

Cinq sections, avons-nous dit, se partageaient l'activité des congressistes. Trois d'entre elles gardaient la dénomination et le programme qu'elles avaient eus dans les assemblées précédentes : ce sont les sections des œuvres religieuses, des œuvres charitables, d'enseignement et d'éducation. Une section nouvelle, celle des œuvres sociales, remplaçait, comme on l'a dit, celle de la liberté religieuse. Enfin une cinquième section, qui, dans les premiers congrès, ne s'occupait que de l'art chrétien, ajoutait à son programme les questions de science et de littérature.

Ces deux innovations méritent toute notre attention, car elles donnent au congrès de 1891 son caractère distinctif. Loin de moi

la pensée de reléguer à un plan secondaire les discussions relatives aux œuvres religieuses, à la charité, à l'enseignement. Elles sont, elles restent les plus actuelles de toutes. La grande affaire du chrétien sera toujours de prier et d'évangéliser, de rompre aux pauvres le pain de l'aumône et aux enfants le pain de la vérité. Il s'occupera ensuite, s'il le peut, de sonder les plaies sociales; il se fera une place dans le monde de la science, pour honorer sa foi et la défendre. Mais la prière, l'apostolat, la charité et l'instruction de la jeunesse, voilà la tâche nécessaire qu'il ne peut ni négliger ni interrompre.

Seulement, cette nécessité même fait que ces œuvres nous sont plus familières; elles sont inscrites depuis longtemps au programme de nos congrès catholiques de France; elles y sont traitées dans leurs rapports avec les lois, avec les circonstances de temps et de lieu qui déterminent pour nous les conditions de la lutte. Ces conditions sont différentes en Belgique, et les solutions données aux mêmes problèmes doivent naturellement refléter la diversité des milieux.

Contentons-nous donc de noter, dans la section d'enseignement, la part importante faite aux questions de pédagogie. C'est là une excellente tendance, car il n'est plus permis aux maîtres chrétiens de s'endormir dans la routine. A côté d'eux, des adversaires zélés et habiles font des innovations heureuses, il ne faut pas rester en arrière; ils en font aussi de maladroites qui vont à la ruine des études classiques, il faut garder nos traditions, conserver et accroître notre supériorité.

Toutefois, s'il est utile d'appeler l'attention des catholiques sur les réformes pédagogiques, on doit reconnaître qu'un congrès général n'est pas un milieu propice à l'examen attentif de ces problèmes d'ordre technique. On s'expose, en les abordant là, à voir la compétence étouffée par le nombre. Peut-être l'assemblée de Malines n'a-t-elle pas échappé entièrement à ce danger. Après des discussions confuses, sont venus des votes précipités qu'il a fallu annuler par des résolutions ultérieures. Dans le conflit de systèmes opposés, soutenus avec chaleur par des spécialistes convaincus, un louable désir de conciliation entraîne d'ordinaire la majorité à des transactions hybrides, réunissant plutôt les inconvénients que les avantages des doctrines antagonistes. La mission d'un congrès général nous semble devoir se restreindre, en ces délicates matières, à signaler aux catholiques l'importance d'une forte pédagogie, la nécessité de former de bons maîtres et de ne pas plaindre les sacrifices qu'entraîne une telle initiation.

Une analyse des travaux qui ont occupé la section des œuvres

religieuses et celle des œuvres de charité n'offrirait pas à nos lecteurs un tableau bien différent de celui qu'ils ont sous les yeux dans nos congrès français. Dans l'impossibilité d'être complets, nous préférons donc réserver notre attention pour la section des œuvres sociales et pour celle des sciences, lettres et arts.

La section des œuvres sociales a été de beaucoup la plus fréquentée. C'est l'attrait, c'est aussi le danger des études de sociologie qu'elles intéressent tout le monde et que nul ne s'y croit tout à fait incompétent. Jamais un profane ne s'avisera de discuter avec un mathématicien; mais quand il s'agit de ces choses que chacun manie tous les jours, la propriété, le travail, le salaire, qui donc sait s'avouer à lui-même qu'il n'est qu'un profane? Beaucoup le sont pourtant; et il ne faut pas moins que le savoir et la sagesse, l'autorité et le coup d'œil d'un président tel que M. Wœste pour diriger de tels débats.

Épineuse en elle-même, la tâche qui lui incombait, empruntait à de récents souvenirs des délicatesses particulières. Il y a un an à pareille époque, un congrès catholique international s'était réuni à Liège pour l'étude des questions sociales. Il paraît que des deux tendances qui se partagent l'opinion des catholiques en ces matières, celle qui avait dominé au sein de cette assemblée était la plus favorable à l'extension des droits et des devoirs de l'État dans le règlement des conflits d'intérêts. Les Allemands, très prononcés dans ce sens, y étaient plus nombreux que les Français; l'opposition faite par deux ou trois de ceux-ci aux doctrines *interventionnistes* avait soulevé dans la majorité une sorte de scandale. L'opinion, toujours curieuse d'incidents, avait grossi ces dissentiments; elle s'était plu à y rattacher la convocation subséquente d'un congrès économique à Angers et la fondation à Paris d'une Société catholique d'économie sociale en réaction, disait-on, contre les doctrines de Liège.

Est-il besoin d'ajouter que cela était fort exagéré? Le socialisme n'avait pas trouvé d'avocats à Liège. M. le chanoine Winterer avait fait là son procès, comme il vient de le faire à Malines, avec toute l'autorité du savoir, de l'expérience et du talent. Un évêque français, Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, prévenu d'avance par quelques zélés adversaires de l'*interventionnisme* contre les tendances présumées de l'assemblée, en était revenu ravi de ce qu'il avait vu et entendu. Tout s'était borné, à Liège comme dans tous les congrès sérieux, à des discussions loyales, où naturellement se heurtaient des opinions opposées; mais les divergences portaient sur des questions de mesure et de degré. Aucun catholique, aucun homme de bon sens ne prétend réduire à rien ni

étendre à tout le rôle de la puissance publique dans le règlement des intérêts économiques et des relations entre employeurs et employés. Dès lors il faut prendre son parti de voir les uns tracer la limite un peu en deçà, les autres un peu au delà.

Un journal allemand publiait naguère un article où les catholiques d'Allemagne recevaient le conseil de se tenir éloignés du congrès de Malines, confisqué, disait-il, à l'avance par l'influence française et réfractaire aux vrais principes sociaux. C'était juger sommairement et les principes et le congrès et les Français. Il nous est permis de regretter que ce conseil ait été trop bien suivi. Nous eussions été heureux de rencontrer sur ce terrain neutre des hommes que la foi a fait nos frères et que les turbulences d'un patriotisme faux et tapageur ne nous empêcheront jamais de traiter comme tels. Nous le leur avons prouvé en les attirant et en les accueillant à Paris même, pour participer aux travaux du dernier congrès scientifique, au mois d'avril de cette année. Les relations cordiales qui se sont alors échangées entre eux et nous ne leur ont pas fait regretter le témoignage de confiance qu'ils nous avaient donné en répondant à notre appel. Ils ont pu constater par eux-mêmes que tous les Français ne sont pas des Deroulède ou des Laur. Est-ce que maintenant cette variété de patriotes serait donc plus nombreuse en Allemagne que chez nous? Nous aimons mieux interpréter l'absence des Allemands par la concurrence du congrès catholique de Dantzig et des fêtes de Trèves. Le seul que nous ayons vu à Malines était un évêque, Mgr Fischer, coadjuteur de Cologne. Je serais étonné qu'il eût emporté de l'assemblée une impression conforme aux sinistres pressentiments du journaliste son compatriote.

Toujours est-il que ces souvenirs et ces préoccupations semblaient peser d'avance sur la section des œuvres sociales. Mais depuis le congrès de Liège, un grand fait s'était produit : l'encyclique *Rerum novarum* avait paru; sans décider entre les variétés d'opinions permises, elle avait posé des principes qui diminuent l'écart entre les unes et les autres. Dès la première heure du congrès, le cardinal Goossens et M. Victor Jacobs, dans leurs discours d'ouverture, avaient salué l'acte pontifical comme le phare destiné à diriger la marche de l'assemblée entre les écueils. D'un bout à l'autre de la session, l'autorité de ce document n'a cessé d'être invoquée. M. Verspeyen, en particulier, en a fait l'objet d'une magistrale étude; M. Winterer en a tiré un parti merveilleux pour distinguer le socialisme du devoir social. Une commune docilité à l'égard des enseignements du Saint-Siège, un commun désir d'embrasser tout ce qui est bon, d'éviter tout ce qui est périlleux, ont

assuré la concorde sans étouffer la liberté des opinions; la sagesse et l'autorité de la présidence ont fait le reste.

La discussion la plus intéressante est celle qui a eu lieu dans la section le mercredi 9 septembre. L'ordre du jour appelait la lecture d'un rapport de M. Nobels sur la fondation récente d'une *ligue démocratique belge*, créée à l'imitation du *Volksverein* allemand et qui compte déjà plus de 60 000 membres. Son programme se résume dans la défense des droits du peuple chrétien : repos du dimanche, salaire suffisant, respect du foyer. Son développement aura pour résultat de rapprocher les classes, de prouver aux masses ouvrières l'intérêt sincère et fraternel que les détenteurs du capital leur portent quand ils règlent leur conduite sur la foi chrétienne, gardienne de la justice et inspiratrice de la charité.

Cette ligue générale est la fédération de ligues particulières qui s'organisent dans les grandes communes; les petites communes s'associent par groupe pour former à leur tour des associations analogues, qui tiennent des réunions pour rapprocher les ouvriers et les patrons et éclairer les ouvriers sur leurs véritables intérêts. Des sociétés de secours mutuels viennent se greffer sur les ligues et en doubler la puissance par les secours qu'elles distribuent en cas de maladies et de décès.

Voilà, certes, une application pratique des enseignements de l'Encyclique : n'appeler l'État à intervenir que là où l'action privée est impuissante; ne pas réduire celle-ci à l'effort individuel et multiplier entre le citoyen isolé et la puissance publique les intermédiaires bienfaisants que l'esprit d'association a le secret de susciter.

Les statuts de la ligue générale contiennent un article qui n'est pas moins conforme à la doctrine de l'Encyclique : combattre le socialisme et en montrer au peuple l'erreur funeste et les décevantes promesses.

La mention faite de cet article par le rapporteur a donné lieu à un incident des plus curieux. L'exception, dit-on, confirme la règle. Comme pour mieux prouver que le congrès de Malines n'était pas socialiste, il a fallu qu'un congressiste, un seul, vînt faire à cette occasion l'apologie du socialisme. M. Dumonceau, avocat à Bruxelles, est monté à la tribune pour protester contre l'article des statuts que je viens d'indiquer. « Vous venez, a-t-il dit, trop tard ou trop tôt; trop tard pour introduire dans un programme des revendications qui sont maintenant du domaine commun, telles que la fixation d'un *maximum* d'heures de travail; trop tôt pour en exclure certaines autres que vous qualifiez de socialistes, et que demain peut-être vous serez obligés d'accepter. Je n'ai pas à vous

dire si je suis socialiste ou si je ne le suis pas. Je vous dirai seulement : avant de condamner le socialisme, étudiez-le davantage. Vous êtes en retard. C'est d'hier seulement que vous avez fait entrer dans vos préoccupations les questions que le socialisme soulève et que les socialistes ont eu le mérite d'aborder, d'éclairer les premiers. C'est parce que vous aviez négligé cette mission que Dieu l'a fait passer à d'autres. »

Là-dessus tumulte, protestations unanimes dans toute la salle. L'orateur ne se laisse pas déconcerter. « Vous avez peur d'un mot, s'écrie-t-il. — Non, lui répond-on, nous avons peur de la chose. — Le socialisme, dit M. Dumonceau, je vais vous le définir dans ce qu'il me paraît contenir d'acceptable et de juste. — Ecoutons, écoutons. — Jusqu'ici la richesse a été distribuée entre les hommes par les riches, fonctionnaires imposés, héréditaires et irresponsables. Nous voulons, disent, avec raison, les socialistes, qu'elle soit désormais distribuée par des fonctionnaires élus et responsables. »

L'agréable perspective! Voyez-vous d'ici le conseil municipal de Paris distribuant la richesse et chaque citoyen recevant de la mairie sa *carte de revenu*, comme, pendant le siège, il recevait sa carte de pain? Voyez-vous le même spectacle dans une commune de l'Isère, celle, par exemple, qui a l'incomparable honneur d'être administrée par l'immortel Chion-Ducollet? Pour moi, qui crains beaucoup les grandes chaleurs, je partirais néanmoins sans retard pour le continent noir. Mieux vaut cent fois avoir affaire au roi Glé-Glé qu'à ces représentants de la Providence que le suffrage universel prépose à nos affaires, avec le discernement que l'on sait.

L'assemblée n'ayant manifesté aucun goût pour ce système de *distribution*, M. Dumonceau se radoucit et se borne à prier les catholiques de ne pas s'insurger contre un socialisme qui n'est qu'une théorie économique comme une autre.

M. le chanoine Winterer proteste : « Est-ce une théorie comme une autre, celle qui nie la propriété individuelle? On ne définit pas arbitrairement le socialisme. Il faut le prendre tel qu'il se donne par l'organe de ses théoriciens et de ses chefs. Or, je le demande à M. Dumonceau, est-il un seul d'entre eux qui accepte la propriété individuelle et héréditaire, le lien naturel et inviolable de la famille, le mariage indissoluble et les droits des parents? Et si ces bases de la société chrétienne sont ébranlées, que restera-t-il pour asseoir la vie chrétienne? Toutes les doctrines, toutes les tendances, sans excepter le sémitisme, assez ami pourtant du capital, ont trouvé des avocats au congrès de Bruxelles. Le christianisme n'en a pas trouvé. »

M. Hellepute, le savant et spirituel professeur de Louvain, reprend à son compte cette pressante argumentation et y ajoute ces paroles d'or :

« Nous voulons une ligue démocratique et nous ne voulons pas du socialisme, parce que la démocratie, qui est inévitable, peut devenir chrétienne et que le socialisme ne le peut pas. Un socialisme chrétien serait celui qui admettrait les principes que tous les socialistes rejettent. Il faudrait alors changer le sens du mot. Mais il est trop tard. Karl Marx, Bebel, Liebknecht l'ont fixé. On peut regretter que ce nom leur soit échu en partage, comme, pour ma part, je regrette que le nom de libéralisme soit échu aux libéraux. Mais ce sont là des regrets stériles. Le mot *démocratie*, au contraire, n'est pas encore confisqué; et comme il exprime une idée très conforme à l'Evangile, nous le prenons, de peur qu'on nous le prenne, et nous saurons le justifier. »

Un tonnerre d'applaudissements accueille cette brillante harangue et achève de caractériser l'état d'esprit de l'assemblée : large intelligence du devoir social; opposition énergique au socialisme.

Toutes les séances de la section n'ont pas été aussi mouvementées que celle-là, mais le travail qui s'y est fait n'en a pas été moins utile. Dans l'impossibilité de prolonger ce compte-rendu, bornons-nous à constater le progrès constant que fait dans toutes les assemblées catholiques l'idée de l'association professionnelle et l'idée corrélative de la représentation des intérêts. On objectera en vain les difficultés pratiques. Quand une pensée juste, répondant à de vrais besoins sociaux, s'empare à ce point des intelligences, elle fait sa trouée et l'action la suit. C'est le cas d'appliquer ici, avec les réserves qu'elle comporte, la théorie de M. Fouillée sur les *idées-forces*. Depuis la révolution française le capital a centuplé sa puissance par les progrès de l'industrie; le prolétariat a centuplé la sienne par l'élévation des masses au droit de suffrage, qui met à leur disposition la constitution du pouvoir. Ce sont deux colosses en présence; le système de l'harmonie résultant du conflit même a fait la preuve de son impuissance; il faut proposer autre chose. On croit de plus en plus dans les rangs catholiques que le remède se trouverait dans un groupement nouveau; au lieu de se syndiquer les uns contre les autres, employeurs et employés, toujours prêts à s'affamer réciproquement par la grève ou le chômage, pourquoi ne pas tenter de solidariser les intérêts des uns et des autres? Si l'on s'y prend par grandes masses, on n'aboutira jamais. Mais entre l'isolement de l'individualisme et les périls de la coalition n'y a-t-il pas des intermédiaires possibles? Ce seraient des groupes professionnels où les éléments du capital et de la main-

d'œuvre entreraient dans des proportions, difficiles peut-être, mais non pas impossibles à définir. Ces groupes une fois constitués, il resterait à leur conférer deux pouvoirs : celui de la richesse commune par la personnification civile, celui de l'influence politique par l'électorat corporatif. Cette solution est celle que l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers a eu le mérite de signaler dès l'origine de ses travaux, et que le comte Albert de Mun a traduite partiellement en projet de loi devant les Chambres françaises. C'est celle que semble recommander avec le plus de faveur l'Encyclique de Léon XIII. La grande objection qu'on y peut faire, celle qui, pour notre part, nous semble actuellement bien difficile à résoudre, c'est la résistance des ouvriers à la combinaison du syndicat mixte. Habitués par un siècle de lutte contre le capital à voir dans le capitaliste un ennemi, ils se défient d'un système qui les obligerait à l'introduire dans leurs propres affaires. La condition préalable d'un tel accord, c'est l'esprit de conciliation et de confiance, et cet esprit manque jusqu'ici, même aux ouvriers chrétiens. L'assemblée ouvrière de Malines, dont nous parlerons tout à l'heure, a révélé chez les meilleurs d'entre eux cette disposition fâcheuse. Que peut valoir une solution qui n'est applicable que si l'on suppose déjà en vigueur l'état d'esprit qu'il s'agit de créer?

Si forte que nous paraisse cette argumentation, elle ne saurait tenir contre les faits. Or on nous dit que les syndicats mixtes commencent à s'établir, principalement dans le nord de la France. Notre cher pays, dont nous avons si souvent à dire du mal, aurait donné à cet égard l'exemple de l'initiative la plus généreuse et la plus féconde. Il nous reste à souhaiter que ces heureux pronostics se confirment. L'idée entraînera le fait. Le besoin des syndicats mixtes en multipliera les essais. Le succès de ces tentatives améliorera rapidement l'esprit de la classe ouvrière et par elle les élections. Un jour viendra où le Parlement ne refusera plus d'examiner un projet sauveur parce qu'il a été d'abord présenté par des catholiques. Les syndicats mixtes obtiendront la personnalité civile; la puissance financière accroîtra leur importance politique et préparera le remaniement nécessaire du suffrage universel dans le sens de la représentation collective des intérêts associés.

Nous nous sommes étendu longuement sur les travaux du congrès dans la section des œuvres sociales. Il nous faut encore nous arrêter un moment à la section nouvellement créée, celle des sciences, lettres et arts.

Dans les anciens congrès catholiques, on ne s'occupait de la science qu'au titre de l'enseignement; la préoccupation purement intellectuelle ne se faisait jour que sous une seule forme, celle de

l'art chrétien, entendu de la façon un peu étroite que la réaction médiéviste d'il y a cinquante ans avait inspirée.

Mais les temps ont marché. Le dix-neuvième siècle, en poursuivant sa course, a tous les jours affirmé plus nettement le caractère scientifique qui doit le distinguer dans l'histoire. Le public n'accorde son attention qu'aux applications pratiques de la science. Mais l'homme qui réfléchit ne tarde pas à reconnaître que la science spéculative est la source d'où dérivent sur la société toutes les créations merveilleuses qui transforment les conditions d'existence de l'humanité. Si les Ampère et les Faraday n'avaient pas surpris, par la divination du génie, les lois du dynamisme électrique, jamais un Edison n'aurait inventé le téléphone.

Encore si la science pure ne bouleversait que le monde physique, comme elle le bouleverse pour l'assujettir à l'homme, il n'y aurait pas à s'en inquiéter. Tout au plus devrait-on regretter de voir ce grand mouvement accaparé en quelque sorte par les ennemis de notre foi, en sorte que les esprits superficiels se croient fondés à dire que le progrès s'opère sans nous et à conclure qu'il s'opère contre nous. Ce serait déjà un grand dommage, une cause de discrédit pour nos croyances, discrédit dont un bon catholique ne saurait prendre son parti.

Mais non, le retentissement de la révolution scientifique ne se fait pas seulement sentir dans le monde physique. Le monde moral en est ébranlé. Le matérialisme, le positivisme, l'athéisme, s'emparent des modernes découvertes et y puisent les éléments d'une nouvelle philosophie, d'une nouvelle synthèse qui ne laisse plus de place à Dieu, au libre arbitre, à l'immortalité.

C'est là, sans doute, un abus, une profanation de la science. Jamais l'univers, parce qu'il sera mieux connu, ne déposera contre son auteur. Mais si l'on permet aux ennemis de Dieu de monopoliser la science, ils l'asserviront à leurs doctrines impies et présenteront celles-ci aux masses crédules sous le patronage de celle-là.

En d'autres termes, la science est aujourd'hui la dispensatrice du prestige, la grande source de l'influence. Se désintéresser de ses progrès, en abandonner la direction à nos adversaires, c'est leur livrer le gouvernement des sociétés.

De là, l'idée chaque jour plus nette qui, depuis quinze ans, s'est emparée des esprits prévoyants et leur a inspiré un zèle ardent pour les intérêts de la science.

C'est à cet ordre de pensées qu'il faut rattacher la création en France des universités catholiques. On leur reproche de n'avoir pas encore réussi à grouper de grandes masses d'étudiants. On oublie que l'université de Louvain, qui en réunit aujourd'hui deux

mille, a végété vingt ans dans une situation qui ne valait pas la nôtre après quinze ans d'existence; on oublie que nous avons contre nous non seulement l'hostilité des pouvoirs publics, mais, ce qui est autrement redoutable, l'inexcusable indifférence de nos amis; on oublie que les mêmes parents chrétiens qui ne reculent devant aucun sacrifice, quelquefois devant aucun péril de carrière, pour assurer à leur fils, dans un collège libre, l'éducation chrétienne, ne se font aucun scrupule de confier ensuite ces mêmes enfants, devenus de jeunes hommes, aux Facultés de l'État, tout comme au temps où il n'y en avait pas d'autres. Dernièrement encore, un grand journal conservateur, *le Soleil*, rendant compte de la statistique de l'enseignement, constatait la situation considérable conquise par les collèges libres et la comparait à la situation beaucoup plus modeste des Facultés libres. Que croyez-vous qu'il en concluait? Qu'il était temps de faire cesser cet état de choses? Pas du tout. Il disait tranquillement : « Si l'on préfère les Facultés de l'État, c'est qu'elles sont meilleures. »

L'écrivain qui nous jetait ce pavé à la tête avait-il pris la peine de s'informer de la force de nos Facultés, du mérite des maîtres dont elles sont fières, de la valeur des instruments de travail qu'elles offrent aux étudiants, surtout, — chose facile, — des résultats des examens dont les professeurs de l'État sont juges? S'il l'avait fait, il aurait dû reconnaître que la proportion des résultats heureux est, dans nos Facultés, toujours au moins égale, souvent supérieure et quelquefois supérieure de moitié à ce qu'elle est dans les écoles officielles. Mais de pareilles enquêtes dépassent la puissance d'attention d'un journaliste. Il est plus simple et plus bref de décider sans voir et de juger sans entendre. On se déclare partisan de la liberté de l'enseignement et, dans la pratique, on conseille à ses lecteurs de déserter les écoles libres.

Voilà avec quelles difficultés nos établissements d'enseignement supérieur ont à lutter. Eh bien, en attendant qu'elles aient achevé d'en triompher, il est un service de premier ordre qu'elles rendent à la société chrétienne. Par le seul fait du groupement des professeurs et de l'accumulation en un même lieu des ressources scientifiques, bibliothèques, collections, laboratoires, elles constituent déjà, indépendamment du nombre de leurs élèves, des foyers de science pure, rayonnant dans un milieu chrétien. Par là, les catholiques commencent à ressaisir l'influence que donne et que peut seul donner aujourd'hui le haut savoir.

Mais les Facultés, les universités, représentent des groupes fermés. Il faut quelque chose de plus pour étendre l'action catholique dans le domaine de la science.

On a pourvu à ce nouveau besoin par la formation de sociétés scientifiques entre croyants. La Société bibliographique en France; en Allemagne, le *Gœrresgesellschaft;* en Belgique, la Société scientifique de Bruxelles; peuvent servir de types à ces utiles créations. Le congrès de Malines a contribué à en augmenter le nombre en décidant, après une discussion approfondie, la constitution d'une *Société Léon XIII*, pour le progrès des *sciences religieuses*, *philosophiques et historiques*. Ce sera le complément de la Société de Bruxelles, qui embrasse tout le cycle des sciences mathématiques, physiques et naturelles. Le monde de l'esprit et celui de la matière seront ainsi enveloppés dans le vaste réseau de ces deux associations.

Enfin, celui qui écrit ces lignes et qui a eu l'honneur de développer dans l'assemblée générale du 9 septembre les pensées qu'il vient de consigner ici, a recommandé à l'attention et au patronage des catholiques belges une troisième forme de l'initiative chrétienne sur le terrain de la science : ce sont les congrès scientifiques internationaux. Sans doute il est bon que les catholiques se dispersent dans les rangs des savants qui ne partagent pas leurs croyances et se montrent là les émules heureux de leurs travaux. Mais il est utile aussi, que, de temps en temps, à l'appel de leurs frères, ils sortent de ces rangs mêlés, pour former entre eux une phalange compacte qui s'impose au respect de tous par les preuves qu'elle fournit de sa valeur scientifique, et qui fasse honneur de cette réputation aux convictions qu'elle professe. Par là et par là seulement, on fera tomber le préjugé, aussi faux qu'il est répandu, et qui représente comme rares et clairsemés les représentants catholiques de la science. Par là sera consolée et fortifiée la foi des simples qui n'hésitera plus à chanter son vieux *Credo* à la suite d'hommes que recommandent les titres incontestés du grand savoir. Par là cessera l'isolement des savants chrétiens qui apprendront à se connaître, à se voir de près, et qui formeront entre eux les liens d'une amitié grandement profitable à leurs travaux respectifs. Par là enfin les apologistes de la foi seront assurés de trouver à bonne source les renseignements non suspects qui les mettront à même de défendre les dogmes sans les compromettre avec des assertions scientifiques hasardeuses, sans les engager dans un conflit inutile et périlleux avec des hypothèses sérieuses et bien appuyées.

Deux fois déjà, en 1888 et au printemps de cette année, un congrès international de cette sorte, scientifique par son objet, catholique par son personnel, s'est réuni à Paris. Les lecteurs du *Correspondant* se souviennent peut-être d'en avoir lu ici même

l'histoire abrégée[1]. C'est cette histoire que j'ai dû de nouveau raconter à Malines pour conclure en exhortant nos frères de Belgique à prendre en main à leur tour la préparation d'un troisième congrès qui se réunirait chez eux en 1894.

Cet appel n'a pas été vain et des mesures efficaces ont été prises pour que, par les soins de la Société scientifique de Bruxelles, l'œuvre des congrès scientifiques commençât, dans trois ans, son tour d'Europe par la Belgique.

III

C'est dans l'intimité des séances de sections que s'accomplit la besogne la plus utile d'un congrès. Les assemblées générales ont cependant aussi leur rôle, important et considérable en proportion de la valeur des discours qui y sont prononcés. C'est par là que s'opère le rayonnement extérieur de l'œuvre sur l'opinion. Nos amis de Malines n'ont eu garde de l'oublier; les glorieuses traditions que leur ont léguées les assemblées précédentes leur rendaient cet oubli impossible; les éléments dont ils disposaient les mettaient à même de soutenir l'honneur d'un tel passé.

La simple énumération des orateurs entendus fera juger de l'intérêt des séances.

Deux anciens ministres belges, demeurés dans une communion étroite de pensées et de sentiments avec les catholiques de leur pays, ont, l'un ouvert, l'autre clos le congrès par de magistrales harangues. M. Victor Jacobs a tracé le programme de l'assemblée. M. Wœste a donné aux catholiques, et particulièrement à la jeunesse, le mot d'ordre de l'action.

Encadrés entre ces deux grands orateurs, nous avons applaudi des hommes que des talents divers recommandent à une admiration commune.

C'était d'abord un de ces grands journalistes comme la première moitié du siècle en a tant produit, comme la seconde en connaît si peu, un écrivain de la race des Louis Veuillot, M. Verspeyen, directeur du *Bien public* de Gand. L'étude qu'il a faite de l'Encyclique *Rerum novarum* restera comme un des plus éloquents et des plus lumineux commentaires de cet immortel document.

C'était un Français comme M. Denis Cochin, héritier de la foi et du talent qui semblent attachés à ce nom, avec une marque qui lui est propre, une verve de belle humeur remplaçant le tour mélanco-

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 avril 1891.

lique de l'esprit paternel. Il nous a parlé des deux objets qui jusqu'ici se sont partagé son activité : la lutte contre les passions sectaires du conseil municipal de Paris et la défense de la philosophie spiritualiste sur le terrain de la recherche scientifique.

C'étaient d'autres Français encore : le R. P. Didon, démontrant avec l'autorité de sa mâle et chaude éloquence la puissance de la volonté au service du bien, la nécessité de l'union, la légitimité de l'espérance; l'infatigable apôtre des masses populaires, l'abbé Garnier, prêchant, avec l'ardeur d'une conviction soutenue par le succès, la diffusion de l'Evangile; l'ardent et généreux député du Nord, M. Thellier de Poncheville, dont on peut dire que, même quand il déclare venir chercher des encouragements et des exemples, c'est lui qui en apporte à ceux qui l'écoutent.

C'était un prêtre et un homme d'État hollandais, le docteur Schaepman, développant en langue flamande les avantages de l'association et rappelant les gloires et l'action bienfaisante des anciennes *gildes*.

C'était le grand Alsacien, le grand curé de Mulhouse, M. Winterer, retraçant, avec autant de science que d'éloquence, l'histoire du socialisme, de ses origines, de ses progrès, et mettant, en regard des périls dont il nous menace, les moyens qui sont à notre disposition pour lui arracher l'âme du peuple et l'avenir de la société.

C'était le président de la section des sciences, lettres et arts, M. Kurth, bien qualifié pour recommander la science, et à qui son cœur de grand chrétien a inspiré de superbes accents pour féliciter le ministre des chemins de fer, M. Vandenpeereboome, de la lutte qu'il a vaillamment engagée contre l'importation de la pornographie.

C'était un curé de Gand, le pasteur aimé des Flamands, l'abbé Cleys, plaidant dans la langue du peuple la cause de cette langue, qui est et restera, parmi les populations non wallonnes, le seul moyen d'influence, celui qu'on ne saurait abandonner sans le voir ressaisir par l'ennemi. Jamais nous n'avions mieux compris qu'en l'écoutant sans le comprendre, ce que l'action oratoire, naturelle, communicative, ajoute à l'énergie de la parole; jamais nous n'avions constaté à ce degré ce qui peut s'échanger de sympathie entre un orateur et un auditoire. En lisant, le lendemain, dans les journaux, la traduction abrégée de son discours, nous avons joint par la pensée nos applaudissements sincères aux formidables acclamations qui avaient accueilli sa parole, surtout lorsque, pour prouver sa thèse, il a évoqué le souvenir encore vivant et cher du jeune prince Baudouin, si prématurément ravi à l'affection du peuple belge. Nos lecteurs en jugeront par cet extrait du procès-verbal :

« Les socialistes parlent au peuple un langage qui lui va au cœur.

Les antisocialistes doivent bien faire la même chose. Il faut conserver au peuple flamand, si bon, si dévoué, ses croyances. Le peuple flamand est reconnaissant, comme un enfant, à quelqu'un des classes supérieures qui lui dit quelques mots en flamand. Aussi a-t-il tressailli d'allégresse quand il entendit un prince lui parler en flamand. (Applaudissements prolongés.)

« Aussi a-t-il protesté quand on a essayé de le salir! (Applaudissements prolongés.) Il s'est écrié : « Non, non, notre prince bien-« aimé est allé en paradis pur de toute tache! » (Bravos enthousiastes.) »

Je ne puis nommer ici tous les orateurs. Il me faut pourtant signaler encore un évêque, Mgr Stillemans, évêque de Gand, qui est venu rendre hommage à la généreuse initiative du roi Léopold II dans la fondation du *Congo indépendant* et recommander aux catholiques belges l'œuvre d'évangélisation dont cette entreprise leur impose le devoir. Enfin, à côté d'un Dominicain français, le R. P. Berthier, aujourd'hui recteur de l'université catholique de Fribourg, qui a entretenu l'assemblée de la synthèse des sciences sous l'hégémonie de la philosophie chrétienne, comment omettrais-je l'admirable, la lumineuse, la touchante allocution d'un prêtre, Alsacien de naissance, Français de nationalité, Anglais par son éducation, Irlandais par sa résidence, savant et apôtre par profession, le révérend Klein qui, reprenant la thèse plusieurs fois traitée de l'influence scientifique à reconquérir, a su la rajeunir par des considérations nourries de savoir et de raison et donner à ses dernières paroles les accents de la foi et de la tendresse chrétienne? « Catholiques de Belgique, s'est-il écrié, vous qui ne connaissez pas le malheur d'être nés dans l'hérésie, vous à qui l'héroïsme et les souffrances de vos pères ont gardé l'héritage que nos frères d'Angleterre ont perdu, au nom de vos épreuves passées, au nom de vos victoires présentes, priez pour nous! »

Nous n'avons pas vu en France, dans nos belles assemblées catholiques, de réunions plus brillantes et plus consolantes que celles de Malines. Mais ce que nous n'avons vu que là, ce qui constitue, à notre avis, la plus remarquable et la plus heureuse des innovations, c'est une assemblée ouvrière, appelant les hommes du peuple à dire leur mot dans ces grandes assises de la société chrétienne. Je me trompe : l'œuvre des cercles ouvriers nous a donné naguère à Paris ce spectacle. Toutefois il s'agissait d'un congrès spécial où l'intérêt des classes ouvrières était seul en cause. A Malines, c'est au sein d'un congrès général que la classe dirigeante a su faire une place aux représentants du travail manuel. Le cardinal-archevêque a voulu présider lui-même la séance et

l'inaugurer par une allocution où il a fait passer toute la paternité de son cœur d'apôtre, toute la tendresse du cœur de Jésus-Christ pour ceux dont il a voulu partager la condition ici-bas. Après une allocution de M. Arthur Verhaegen, qui a remercié Son Éminence au nom des ouvriers et rappelé à ceux-ci les bienfaits de l'association professionnelle, on a entendu successivement un membre de la Société ouvrière d'Anvers, qui a signalé à ses camarades le danger du socialisme, ce faux ami de l'artisan; puis un ouvrier de l'arsenal de Gand, qui a recommandé la lecture de la bonne presse et le mépris de la mauvaise; enfin un typographe, président de la *Maison des ouvriers* de Bruxelles, qui a discuté la question des syndicats. Il a reconnu la supériorité théorique des syndicats mixtes, mais il n'y croit guère et se plaint que les partis politiques en Belgique subordonnent trop souvent la question sociale à la question électorale. Les ouvriers catholiques doivent soutenir les candidats catholiques, sans doute; mais l'orateur craint que souvent on n'hésite trop à peser sur le patron, de peur de décourager en sa personne un électeur influent. Il trouve aussi qu'on est trop timide à réclamer l'intervention de l'Etat, qui est, dit-il, bien nécessaire. Il compte sur le congrès de Malines pour faire avancer ces questions.

On voit que celui-là du moins ne parle pas de commande. Il est permis de trouver ses idées un peu hardies. Mais ne vaut-il pas mieux que les braves gens qui ont ces idées-là viennent les dire en face à des bourgeois qu'ils traitent en amis, plutôt que de les exprimer derrière eux avec l'accent de la menace? Et n'est-ce pas un réel progrès de voir un ouvrier légèrement teinté de socialisme confier à une assemblée catholique et bourgeoise le soin d'étudier et de faire mûrir les problèmes dont la solution intéresse son sort?

Une chaleureuse allocution de M. Nobels prépare ensuite le vote par acclamation d'une adresse de dévouement et de reconnaissance à envoyer à Léon XIII au nom des ouvriers. La bénédiction du cardinal termine cette séance à laquelle nous ne connaissons pas de précédent, mais qui pose, selon nous, un précédent plein de promesses.

Inauguré par la prière, le congrès catholique devait s'achever par un acte de foi. C'est encore la vieille basilique de Saint-Rombaud qui a reçu les évêques et les congressistes pour entendre la parole chaleureuse et brillante du plus Français des orateurs Belges, le sympathique et éloquent vice-recteur de l'université de Louvain, Mgr Cartuyvels. Du haut de la chaire historiée de la cathédrale il a redit les motifs d'espérance que le congrès nous suggère. Après lui, le cardinal-archevêque est venu prononcer les

paroles de remerciement et d'adieu et résumer dans une suprême bénédiction toutes les grâces épanchées par le Dieu de bonté sur une assemblée réunie en son nom.

J'aurais fini ma tâche d'historiographe s'il ne me restait pas à parler du banquet. Pas de corvée plus fastidieuse que les festins officiels, où le hasard de la fonction fait asseoir des indifférents côte à côte, quand il ne rapproche pas des ennemis. Mais lorsque les cœurs battent à l'unisson ; lorsque, durant une semaine entière, des hommes, accourus de tous les points du monde, ont travaillé de concert à une œuvre commune où ils ont mis toute leur âme, rien n'égale le charme de cette intimité qui s'épanche dans la gaieté d'un repas fraternel, surtout à l'heure où les conversations particulières font place à l'expression publique des félicitations et des vœux.

L'heure avancée et la nécessité pour beaucoup de convives de partir le soir même ont réduit cette fois le nombre des toasts.

Le comte de Mérode Westerloo, président du Sénat, a ouvert la série en buvant au Pape, à Léon XIII, illuminateur des consciences et pacificateur des sociétés.

Le cardinal Goossens a suivi, en buvant au roi, gardien sage et fidèle des libertés de la Belgique, initiateur de la civilisation chrétienne dans le continent africain ; à la reine, doublement chère au peuple belge par ses vertus et par ses épreuves.

L'honneur m'est échu de répondre, au nom des étrangers, en portant la santé des chefs ecclésiastiques et laïques auxquels était dû le succès du congrès.

M. le sénateur Lammens, avec le charme que donne la bonté, jointe à l'autorité de l'âge et des services, a reporté sur le secrétariat du congrès les éloges adressés aux chefs et a fait à M. Fris, secrétaire général, l'application du gracieux compliment fait autrefois par Augustin Cochin à M. Ducpétiaux, en le félicitant d'avoir été un si bon *secrétaire* et un si bon *général*.

M. Fris a riposté en déployant les qualités de belle humeur et de faconde brillante auxquelles j'ai déjà rendu hommage.

Enfin, l'un des commissaires a remercié le bureau du témoignage flatteur rendu au zèle de la jeunesse.

Il est toujours déplacé de se citer soi-même. Et pourtant je ne trouve pas de meilleur moyen de rendre l'impression que m'a laissée ce banquet que de reproduire ici quelques-unes des paroles que cette impression m'a inspirées.

« Heureux, ai-je dit, heureux les pays où chaque chose est à sa place, où tous les devoirs sont remplis et toutes les réciprocités comprises !

« Il faut venir chez vous, Messieurs, pour entendre un homme d'État porter la santé du Pape et un homme d'Église porter la santé du roi.

« C'est sans doute un avantage pour le Saint-Père de pouvoir compter sur le dévouement des politiques. Mais c'est, si je ne me trompe, un avantage plus grand pour un chef d'État de se sentir soutenu et comme porté par les vœux et la prière de ceux à qui les âmes obéissent.

« Ce bonheur-là n'arrive qu'aux gouvernements qui le méritent, et ces gouvernements-là n'échoient qu'aux peuples qui, comme vous, savent les faire... »

Et maintenant le congrès de Malines est entré dans ce passé. Il est allé y rejoindre ces glorieuses assemblées dont il a continué la tradition et embelli le souvenir. Il nous reste à traduire en actes les leçons et les exemples que nous en avons rapportés.

Catholiques de France, savez-vous le reproche qu'on peut vous faire? C'est d'être de tous les partis, excepté du vôtre. J'en ai fourni la preuve dans cet article même, à propos des universités libres. On les a fondées pour vous; vous dites que vous les aimez et vous ne les soutenez pas. Combien d'autres exemples pourrais-je citer encore de cette légèreté avec laquelle nous traitons nos affaires, de ce désintéressement étrange qui nous porte à délaisser nos amis, à oublier la solidarité, à parler, dans l'occasion, le langage de ceux que nous avons le devoir de combattre, à lire leurs journaux et leurs livres, non seulement pour les besoins de la lutte, mais parce qu'ils nous amusent, à vanter leur esprit, leur talent, tandis que nous dénigrons nos frères d'armes, à tout pardonner aux sceptiques, tandis que nous ne pardonnons rien aux croyants, à changer, en un mot, de cocarde et de drapeau, selon le hasard de nos relations ou le caprice de notre frivolité! Le byzantinisme nous envahit, les querelles de mots nous occupent, la nouveauté seule nous attire, l'effort nous fatigue et le sérieux nous ennuie. On pardonne tout à ceux qui donnent des fêtes brillantes. Le plaisir est la seule grande affaire, et l'argent, serviteur du plaisir, est le seul grand besoin. La jeunesse descend plus rapidement tous les jours la pente où s'est engagée la génération qui la précède. Jamais on n'a vu plus de jeunes hommes chrétiennement élevés; jamais on n'en a moins trouvé qui fussent prêts à se dévouer pour une cause sacrée et à lui sacrifier leurs divertissements.

Le peuple voit ces choses et il les juge. Il s'habitue à nous dédaigner, à nous compter pour rien. Tandis que la politique nous tient à l'écart du pouvoir, il dépendrait de nous de conquérir len-

tement, dans le studieux emploi de nos loisirs, l'influence que confère le savoir uni au sérieux de la vie et à l'éclat des services. A cette heure où le siècle finissant interroge, anxieux, l'horizon, pour découvrir ce que nous réserve la prochaine aurore, est-il donc impossible, à ceux qui détiennent le dépôt des principes sauveurs et des vérités immortelles, de se rendre nécessaires par leur valeur et d'obliger le pays à leur confier ses destinées? Non, certes, ce n'est pas impossible; mais il y faudrait autre chose que des esprits légers et des volontés débiles. Sans vouloir exagérer le mérite de nos voisins ni méconnaître des faiblesses qu'ils sont les premiers à confesser, j'ai trouvé chez eux une intelligence plus pleine des besoins de notre temps et des devoirs qu'ils nous tracent. Si j'ai mis trop de chaleur à le dire ici, le lecteur français voudra bien pardonner un excès de langage à celui qui ne connaît pas d'excès possible dans l'amour de son pays et dans la passion de le servir.

M. D'HULST.

MIRIBEL

Le généralat comporte différents degrés. Aux premiers l'action suffit avec les qualités qui la produisent : la bravoure entraînante, le coup d'œil prompt, l'apparence martiale, l'endurance infatigable. Aux derniers, et surtout au pôle extrême du haut commandement, là où plane dans sa majestueuse sérénité le génie du généralissime, la conception tient lieu de tout, à la condition expresse toutefois qu'elle soit doublée d'une volonté qui réponde indiscutablement de l'exécution, l'heure venue.

De tous temps les généraux d'action furent nombreux et d'autant plus brillants qu'ils appartinrent à des époques plus guerrières, les dons physiques jouant dans leur fait un rôle prépondérant et la jeunesse restant l'appoint nécessaire de leur mise en valeur. A eux va surtout l'engouement du public, car ils ont la séduction de la forme, une activité en dehors, une exubérance exultante, qui seules ont prise sur ceux qui voient par les yeux et non par l'esprit. Ajoutez à cela que leur nature encline à l'exhibition, à la parade, les met en communion encore plus intime avec la foule toujours avide de spectacles et que le temps ne leur manque pas pour soigner leurs effets, étendre leur popularité, cultiver la faveur qui les suit. Dès que l'action fait trêve, en effet, ils retombent au repos, et leur activité aussi; les idées ne les tourmentent point, n'ayant que celles des autres et encore dans la mesure facile d'une assimilation sans effort; ils se bornent à attendre des évènements, des hommes et des circonstances, le relief qu'ils ne peuvent espérer du développement d'eux-mêmes. En cette fin de siècle de presse à outrance, la réclame a remplacé l'école d'admiration mutuelle de l'ancienne armée d'Afrique, pour le plus grand avantage de ceux qui aiment à livrer leur nom aux sonorités des échos, attendu qu'elle opère en grand, qu'elle porte loin et qu'elle s'incruste en légendes d'estaminet dans pas mal de cerveaux imbéciles, dont l'opinion flotte au gré du journal qu'ils absorbent.

Il n'en va pas de même des généraux de conception. Une nation

n'en produit que de temps à autre, mais, si rares soient-ils, la foule se borne à les respecter, sans les acclamer par avance comme elle fait des autres, attendu qu'ils ne sont pas de son domaine, qu'ils vivent à l'écart d'elle et qu'ils dédaignent hautainement toute mise en relief étrangère à celle qu'ils retireront de leur écrasante tâche militaire, hors de la voie du strict accomplissement du devoir professionnel. A ces âmes de haut vol revient la surveillance des destinées de la patrie ; toute leur puissance est concentrée sur le jour terrible où il plaira à Dieu de chavirer les minuties destinées, dans le calcul des hommes, à assurer l'éternelle paix, ce rêve toujours formé, toujours troué par l'implacable marche des choses. Alors, dans l'universel affolement, elles gardent le calme que donne la force d'une infatigable préparation, et, du fond de leur sérénité invincible, l'*idée* triomphante jette sa grande lueur de phare sur le théâtre d'opérations, entassant hommes et matériel, précipitant les évènements, accumulant les efforts, jusqu'à ce qu'elle embrase l'univers entier dans l'apothéose d'une victoire géniale.

Entre les généraux d'action et les généraux de conception, il y a cette différence que les premiers mesurent leur tâche au jour présent et que les autres travaillent pour le jour de l'histoire.

Les premiers sans doute sont intéressants à connaître, et il serait malheureux qu'ils ne fussent pas infiniment plus nombreux que les derniers dans une armée, où, pour un seul chef, beaucoup de lieutenants sont nécessaires. Mais, quelque brillants qu'ils soient, leur disparition ne saurait influer sur la marche progressive de l'armée, laquelle n'est bonne qu'à condition de pouvoir les remplacer sans compter. Labiénus n'était que la monnaie de César. Si l'armée ne pouvait se passer de César, elle pouvait se passer de Labiénus. Aujourd'hui surtout où la conduite de masses inconnues jusqu'ici, échappant à la vue, ne réside plus que dans la pensée, nous demandons encore plus instamment à César d'être là pour guider Labiénus, car seul il nous garantit la fructueuse utilisation des qualités de son second, lesquelles, si celui-ci était livré à lui-même, resteraient vraisemblablement stériles.

Au cours de la période de relèvement national et militaire que nous traversons, il semble que la Providence, désireuse de conserver à la France son rôle traditionnel dans le monde, ait tenu à la pourvoir de deux généraux de conception, qu'il n'appartiendra qu'à la victoire de consacrer, mais qui, par ce qu'on devine de leurs qualités éminentes, semblent prédestinés pour la ramener dans les plis de nos drapeaux humiliés. Admirablement faits pour se comprendre et se compléter, ils sont liés l'un à l'autre par une estime

sans bornes et un dévouement passionné à la sainte cause de la patrie; ils marchent vers l'avenir avec la même foi indestructible; tous deux sont des heureux n'ayant jamais connu d'échec, et ils demeurent comme la fortune les aime, souriants et tranquilles dans leur force, parce qu'ils ont l'*idée* et que leur caractère ne faillira jamais en route du triomphe décisif qu'ils poursuivent.

Nous avons nommé le général Saussier et le général de Miribel.

Si le nom du général Saussier ne figure pas au frontispice de cette étude, c'est que le moment n'est pas venu d'en parler : il faut attendre qu'il ait fait acte de généralissime autre part qu'aux grandes manœuvres, et cela doit lui venir plus sûrement qu'à un autre, car, indépendamment de ce bonheur auquel nous faisions allusion et qui rayonne sur sa carrière, nul n'est plus digne, par l'intelligence et le caractère, de porter le fardeau de la fortune de la France. C'est une vérité qu'il importe de dresser bien haut en ce moment, non pour le corps de nos officiers, au sein duquel elle est vénérée comme le plus ferme espoir des temps à venir, mais en regard de certaines attaques inqualifiables qui ont sali la presse française, en y démontrant une fois de plus que, pour les politiques aux abois, il n'est pas un seul des plus purs sommets de la patrie que ne vienne battre le flot d'injures de leurs cupidités trompées.

Au mépris public à balayer ces ordures! Nous dirons, nous, que notre confiance inébranlable est acquise au général Saussier, parce qu'il sait vouloir et que chacun là-dessus est fixé dans l'armée. Et qu'on comprenne bien le poids et le prix d'une volonté supérieure à l'heure du suprême effort! Elle aura à lutter, en même temps que contre l'ennemi, contre les empiètements ambitieux et les initiatives compromettantes, lesquels sont toujours à craindre aux armées, mais qui, dans notre état de hiérarchie gouvernementale toujours un peu flottant, viendront encore plus redoutables du dedans. N'oublions pas, en effet, que le ministre civil de la guerre, homme politique avant tout, peut devenir cependant, par une pratique assidue, un administrateur militaire très remarquable, mais qu'il ne sera jamais un guerrier. Or, pour faire la guerre, c'est d'un guerrier qu'il s'agit, et l'administrateur passe au second plan. Imagine-t-on bien comment se fera cette substitution du guerrier à l'administrateur, dont il relève en temps de paix, et conçoit-on qu'elle doive être absolue et définitive à la minute mathématique que fixe la théorie pour l'investiture du généralissime? Pour nous, nous restons anxieux devant cette abdication héroïque du chef de l'armée du temps de paix, passant subitement la main au chef de l'armée du temps de guerre, non que cette

remise de pouvoirs ne soit consentie de fait, au moment où elle se produira, d'un très patriotique élan; mais, c'est de la constance de ce sacrifice, de la durée de cette abnégation que nous sommes inquiets, en présence des lenteurs, des incertitudes et des mécomptes qui sont le pain quotidien des opérations militaires. Lorsque les vues viendront à diverger par trop ouvertement, le ministre s'inclinera-t-il et restera-t-il l'auxiliaire dévoué quand même, ou bien essaiera-t-il de ressaisir le gouvernail? Nous avons le devoir de nous souvenir de la défense nationale, d'autant plus que M. de Freycinet semble destiné à vieillir au ministère de la rue Saint-Dominique. La défense nationale, certes, nous la glorifions, car nous estimons que l'honneur d'une nation vaut plus que des milliards et du territoire, ceux-ci se retrouvant un jour, l'autre jamais : mais, à côté de ses grandeurs, elle a eu ses folies, et la subversion du commandement en a été la pire.

Songe-t-on suffisamment que le seul titre au commandement du généralissime est une lettre de service émanant du ministre de la guerre, et que le même ministre, rationnellement, peut reprendre ce qu'il a donné? Avec nos institutions républicaines, une telle situation est difficile à améliorer. Faire intervenir le président de la république, il n'y faut pas songer, il n'est qu'un prestige et non un pouvoir. Demander au parlement d'y porter remède, ce serait, nous le craignons, mettre à l'épreuve, sans résultat, sa bonne volonté si bien acquise aux choses de l'armée. C'est pourquoi, impuissants à trouver ailleurs qu'en lui-même la stabilité et l'autorité indispensables au généralissime, nous nous attachons passionnément à celui qui honore aujourd'hui cette suprême dignité autant qu'elle l'honore. Il suffit d'approcher ce chef pour prendre confiance et subir l'ascendant de sa domination : l'on sent si bien le recueillement des hautes pensées et l'inflexibilité des hautes résolutions, à travers la bienveillance de son accueil, laquelle se fait encore plus exquise pour les petits qui vont à lui et qu'il ne sacrifie jamais aux puissants dont sa porte est assiégée.

S'il eût succombé l'année dernière à la maladie qui a failli nous l'enlever, c'eût été, à nos yeux, une calamité, car nul dans l'armée n'aura de longtemps une autorité comparable à la sienne, et, avec lui, disparaissait aussi son major général, Miribel ne pouvant en accepter les fonctions que sous Saussier. Dieu soit loué, il a rebondi plus fort et plus alerte qu'avant l'épreuve, il était à cheval douze heures par jour pendant la quinzaine des grandes manœuvres, 120 000 hommes peuvent en témoigner, puisque, dans la naïveté de l'opinion, l'équitation continue à jouer un rôle essentiel dans le bagage d'un généralissime. Plus exigeants que nos

pères, qui permirent à Maurice de Saxe de gagner en voiture les journées de Fontenoy et de Lawfeld, nous voulons que celui qui doit conduire nos troupes à la victoire parcoure à cheval leurs lignes d'un million d'hommes. Nouvelle preuve que le général, en tant que conception, échappe à l'intelligence de la foule, qui ne veut saisir de lui que l'action, nouvelle explication de l'engouement soulevé naguère autour d'une vigoureuse incapacité, dans la galopade d'une revue! On ne change pas l'essence rudimentaire de la foule. En ce qui la touche, il n'est d'ailleurs ici pas besoin d'y songer, puisque le général Saussier vient de faire acte de cavalier; en ce qui concerne les autres, ceux qui voient par la pensée, il doit leur suffire de reconnaître que la foi unanime de l'armée, en celui qui sera son chef au jour des grands combats, constitue, en même temps qu'un solennel appel à la confiance du pays, un gage indéniable de la force souveraine qui réside en ce chef, par la somme de dévouement dont il est le centre.

Il y a quelques années, un grave incident éclatait à notre frontière, — celle qu'on regarde toujours; — une certaine émotion, malgré la prudence qui commandait de la contenir, courait déjà dans la presse, les perplexités du gouvernement, l'affolement du ministre de la guerre étaient à leur comble.

Sous le coup de l'agitation générale, un de nos commandants de corps d'armée les plus en vue entra chez le général Saussier et lui dit à brûle-pourpoint :

« — Je viens voir dans quel état d'esprit se trouve le généralissime?

— Dans quel état d'esprit voulez-vous que je sois, sinon dans un calme absolu? repartit le général Saussier. Je ne suis pour rien dans la question qui s'agite en ce moment, c'est au gouvernement à en décider. Ma responsabilité ne commencera que lorsqu'il m'aura donné l'ordre de marcher; alors je ferai mon devoir, et je sais que, là où je serai, l'on se battra; sur ce point, je n'ai aucune incertitude. »

Nous non plus.

. . . . . .

S'il nous est défendu de parler du général Saussier, avant que les évènements l'aient mis en haute lumière, les mêmes scrupules ne nous retiennent plus, dès qu'il s'agit de son major général. A celui-ci revient, en effet, la préparation à la guerre, charge que nos effectifs démesurés, nos engins multipliés et nos exigences de bien-être excessives ont faite écrasante, et qui, vaillamment portée, sera pour moitié dans la victoire. Sans toucher aux secrets inviolables de l'état-major général, même sans en rien connaître, il est aisé à l'observateur épris des choses militaires, ce qui est modestement notre cas, de démêler, dès le temps de paix, l'influence

maîtresse et agissante du chef d'état-major général sur cette préparation, de pressentir la maturité du plan de guerre, ou, au moins, d'augurer, par bien des signes, de sa mise au point absolue. Mais, bien plus encore que la lente constatation des résultats acquis, bien plus irréfutablement surtout, la constatation de la valeur de l'homme qui guide nos destinées guerrières nous devient le plus précieux indice des espérances que nous pouvons nourrir pour l'avenir.

Avec le général de Miribel la chose est facile. Il n'est point de ceux qui enferment leurs capacités avec de mystérieuses précautions; sa franche nature cherche pour elles le grand jour, et, chaque fois que sa personnalité apparaît sur un nouveau théâtre, elle va de suite droit à la difficulté, elle affronte le public et les rivaux. C'est ainsi, lorsqu'il prit possession, pour la première fois, du poste de chef d'état-major général, qu'il se consacra dans la fonction par ce fameux voyage d'état-major, innovation chez nous dont il fit du premier coup un chef-d'œuvre et qui n'a pas trouvé d'imitateur. Ainsi encore que l'année même où il était placé à la tête du 6e corps, le corps d'armée modèle, succédant au général Février, un maître, il voulut s'affirmer devant ses troupes dans de grandes manœuvres qui sont restées célèbres. Ainsi enfin qu'il vient d'obtenir du ministre la mise en œuvre de quatre corps d'armée, expérience colossale qu'aucune armée n'avait tentée jusqu'ici, et qui doit avoir ce double résultat de montrer au généralissime la valeur exacte des instruments dont il dispose, et d'exercer l'état-major général au maniement des masses ainsi qu'à l'entente des détails.

Nous ne connaissons pas de plus heureuse carrière, ni de plus variée, que celle de Miribel.

Né en 1831, à Montbonnet (Isère), dans un pays de montagnes où l'énergie et la ténacité sont des qualités de race, il entrait à l'École polytechnique en 1851 et en sortait dans l'artillerie. La guerre de Crimée écourtait ses deux années d'école d'application : au jeune lieutenant, à l'heure où les grands enthousiasmes n'ont subi ni défloraison ni déviation intéressée, et où la nature est le mieux façonnée aux durables empreintes, était réservée cette merveilleuse fortune de débuter à l'ennemi. Attaché à une batterie de siège, aux attaques de gauche, devant le bastion central, il était là à l'orchestre pour voir se dérouler ce drame superbe, où la valeur du soldat monta jusqu'à des héroïsmes inconnus et où, suivant la magistrale pensée du général Saussier, il n'y eut ni vainqueurs ni vaincus.

Distingué pour son mérite, il fut appelé, dès sa rentrée en France, à servir dans l'artillerie de la garde, ce corps d'allure sévère

et magnifique dont ceux qui, comme nous, descendent le versant de la vie, se souviennent d'avoir acclamé l'imposant défilé, en nos jours de fierté d'antan. C'est dans la garde qu'il fit la campagne d'Italie, qui lui donna la Légion d'honneur à Magenta, l'ordre militaire de Savoie à Solférino, où il eut les deux mains traversées d'une balle, et enfin le grade de capitaine, le 31 décembre 1859.

En vue de maintenir un salutaire roulement dans la garde, il était de règle que tout officier en sortît après une promotion à l'avancement. Miribel fut envoyé au 14e à Vincennes, où il attendit une nouvelle occasion de se prodiguer et de se distinguer. Elle se présenta avec l'expédition du Mexique. Le général de Laumière, commandant l'artillerie du corps expéditionnaire, l'attacha à son état-major.

A l'attaque de Puebla, l'on a l'idée de jeter en avant de la colonne d'assaut une élite de canonniers chargés d'enclouer les pièces de l'ennemi. C'est le poste du danger par excellence; Miribel l'ambitionne et l'obtient, et il guide l'assaut, à la tête de ses *enclouеurs* qui sont restés légendaires. Blessé, dans cette charge, d'une balle à la tête, mis à l'ordre du corps expéditionnaire, nommé officier de la Légion d'honneur, il demeura au Mexique jusqu'à la fin de l'expédition.

A mesure que sa jeune renommée s'établissait dans son arme, il devenait visible que la fortune le prenait sur son aile. Le maréchal Randon, ministre de la guerre, se l'attachait comme officier d'ordonnance, et avant d'abandonner le ministère, en janvier 1867, le nommait chef d'escadron. A la fin de la même année, il était l'objet d'une faveur exceptionnelle à cette époque, et qui devait avoir une influence particulière sur son développement militaire; on l'envoyait comme attaché militaire en Russie, en même temps que comme représentant de la France à la commission internationale des balles explosibles réunie à Saint-Pétersbourg.

On n'a une idée saine des choses de son pays que lorsqu'on s'en éloigne. Cela pour nous était d'autant plus vrai des choses de l'armée sous l'empire, que celle-ci vivait reléguée dans une égoïste contemplation d'elle-même, inconsciente de la marche progressive de ses rivales européennes. Les avertissements de certains esprits supérieurs, comme Ducrot, bien placé pour voir de son commandement de Strasbourg, comme Stoffel, dans les rapports palpitants qu'il adressait de Berlin, ne pouvaient triompher de l'ignorance, de l'atonie et des paresseuses présomptions générales. Nous sommes donc certains que les trois années qu'il passa en Russie, où il séjourna jusqu'à la guerre, furent, pour notre attaché militaire, l'occasion de profondes et fructueuses méditations. C'est à

l'école de l'étranger que Moltke s'est formé, il ne nous déplaît pas que Miribel ait, avec son éclatant modèle, un contact de plus.

Aussitôt la guerre déclarée, il demande son rappel et arrive à Paris en septembre, un peu avant l'investissement; c'est à la division Maussion qu'on le place pour en commander l'artillerie. Il y prit part aux combats de Châtillon et de la Malmaison, mais, promu le 3 novembre lieutenant-colonel, il fut appelé au commandement de la 2e brigade de la division Berthaut, brigade formée des mobiles du Loiret et de la Seine-Inférieure. La façon brillante dont il la conduit à Champigny, où elle est fortement engagée, lui vaut le grade de colonel, et, toujours à la tête de ses mobiles, il prend part aux derniers combats du siège, au Bourget et à Buzenval, avec le même succès d'énergie et d'intelligente intrépidité. Il y gagne encore deux citations à l'ordre de l'armée.

A ces heures sombres de notre histoire en succèdent d'autres d'une épouvante plus noire encore : voici la Commune. Sous le regard des Prussiens ironiques, plus à leur merci que jamais, à l'aide des débris prisonniers qu'ils nous rendent, on reconstitue des semblants de régiments, et le commandement frémit d'angoisse avant de lancer en avant ces suprêmes épaves de nos forces, d'une fermeté un peu chancelante, après avoir été usées par l'épreuve. On organise partout : Miribel accourt à Cherbourg, met sur pied l'artillerie du corps qu'y forme Ducrot. Cette besogne terminée, en hâte il revient à Versailles et, sous la direction du général de Berckheim, il prend le commandement des batteries destinées à attaquer Paris, du Point-du-Jour à Montrouge.

Jusqu'en 1875, le colonel de Miribel commanda le 8e d'artillerie, puis l'artillerie du 6e corps, à Châlons. Nommé à cette époque général de brigade, on lui donne la 31e brigade d'infanterie, au camp d'Avor. C'était alors un rude corps d'entraînement que le 8e corps, sous la main de fer du général Ducrot, et Avor en particulier le plus rigoureux des camps d'instruction, où s'élaboraient toutes les nouvelles méthodes tactiques de l'infanterie. Et c'était aussi un homme que Ducrot et qui se connaissait en hommes. Il eut de suite deviné Miribel, et il garde une part inoubliable dans le développement du futur chef d'état-major général.

Par son ordre, celui-ci entreprit une série de voyages dans l'Est, grâce auxquels il acquit une connaissance approfondie de notre frontière, et sa pensée, commençant sa puissante évolution, apprit à s'orienter vers les grands horizons des choses de la guerre, vers les envolées mystérieuses du commandement suprême. Lorsqu'il quitta le 8e corps, il était mûr pour le poste de chef d'état-major

général, il tenait tous les secrets de l'organisation de notre armée, aucun point de notre frontière n'avait échappé à sa critique militaire, et de plus, en qualité de chef de la mission envoyée aux manœuvres allemandes en 1878, il venait d'étudier à l'œuvre l'armée adverse. A Bourges[1] encore, il avait rencontré et apprécié un officier de l'ancien corps d'état-major, un penseur militaire comme nous souhaitons au nouveau service d'en produire, le commandant Renouard, dont il devait faire son collaborateur préféré de tous les instants.

Ce fut avec le général de Rochebouët, un artilleur comme lui, qu'il entra au ministère. Ce cabinet de résistance fut balayé en huit jours, mais son souvenir politique pesa longtemps sur le général de Miribel dans l'esprit de la foule, avec la plus navrante et la plus âpre injustice. Rien n'a le soupçon tenace comme la crédulité populaire. L'on reprochait au jeune chef d'état-major général d'être l'auteur d'un plan de concentration sur Paris, en vue d'un coup d'État antirépublicain. On l'avait vu ce plan, il était enfermé dans la fameuse armoire de fer, tout était prêt pour un mouvement liberticide! Cette mystification prit des proportions épiques, d'autant plus que son absurdité même la soutenait contre tout démenti. A vrai dire, le point de départ de cette fable ridicule consistait en un projet de mouvement de quelques brigades des corps d'armée avoisinant Paris, au cas où l'exigerait le maintien de l'ordre dans la capitale, projet conçu et établi bien antérieurement à l'entrée en fonctions du général de Miribel, et que celui-ci s'était borné à conserver, ainsi que firent ses successeurs après lui. Nous imaginons même que ce dut être le même qui servit au général Ferron, ministre de la guerre, lorsqu'il crut prudent de renforcer les troupes du gouvernement de Paris, au moment où s'ouvrit la succession du président Grévy.

Quoi qu'il en soit, si le général Borel s'était senti l'énergie nécessaire pour conserver à son poste le chef d'état-major général de son prédécesseur, le général Gresley ne la trouva pas, et Miribel fut envoyé au 5e corps en commander l'artillerie. On était en 1879. Miribel n'était pas homme à se décourager devant une disgrâce, non plus que devant l'hostilité aveugle d'un parti insuffisamment arrivé et insuffisamment instruit; il accepta le poste secondaire qu'on lui offrait avec sa sérénité de caractère habituelle et son sentiment élevé de l'abnégation militaire. L'année suivante, du reste, il était promu divisionnaire et prenait une des divisions d'infanterie du gouvernement militaire de Lyon.

[1] Siège du 8e corps d'armée.

Son passage à l'état-major général, quoique court, n'avait pas été inutile à l'armée; c'était une consolation qu'il emportait. Avec son haut bon sens, il avait discerné bien vite que la place était souverainement instable, et qu'il lui était commandé par la durée qui lui manquerait, autant que par la nécessité d'être prêt à toute éventualité, de faire œuvre rapide plutôt que parfaite. Au lieu donc de détruire pour reconstruire, il avait couru au plus pressé et mis en main l'instrument de concentration à peine ébauché qu'il avait trouvé en arrivant. En partant, il laissait l'état-major général possesseur, pour la première fois, d'un plan de transport complètement achevé. Il laissait surtout à tous les officiers qui en faisaient partie, à ce moment élite incontestée de l'armée, la conviction absolue que, par ses talents militaires et son labeur acharné, il restait le seul homme justement désigné pour les hautes fonctions qu'il quittait. Et, de l'état-major général, cette idée fit le tour de l'armée et y prit une telle consistance qu'elle écrasa de son poids tous ceux qui tinrent la place après lui.

Les choses en étaient là, lorsque Gambetta se vit acculé à l'extrémité de prendre le pouvoir avant l'heure qu'il s'était fixée. Il n'était pas prêt, et il dédaigna trop ouvertement les mesquins expédients des autres : en six semaines il sombra. Mais l'armée, qu'il aima et servit toujours passionnément, lui doit une expresse reconnaissance pour avoir, dédaigneux des clameurs d'une opinion ameutée, replacé, avec une audacieuse autorité, Miribel à la tête de l'état-major général. L'on se rappelle, avec quelle militaire brusquerie, le général Campenon vint déclarer, lors de la première interpellation qui secoua le *grand ministère*, que, s'il avait donné l'ordre de venir le seconder à celui qu'on attaquait, c'est qu'il le savait le plus capable.

Les années qui suivirent furent d'une cruelle expectative pour le général. Relégué au comité de son arme, on l'appelait fréquemment pour le consulter, principalement tant que le général Campenon fut ministre, mais il semblait alors impossible de le faire sortir de la coulisse, et il devait borner son ambition à servir en secret son pays. Rude épreuve qui n'arracha à ce sacrifié ni une plainte ni une avance! Enfin, en 1884, on voulut bien se souvenir qu'il avait été attaché militaire en Russie, et on l'envoya, comme chef de mission, aux manœuvres russes, où il reçut du tsar l'accueil le plus distingué.

L'ostracisme, dont il était victime, dura jusqu'au commencement de l'année 1889. Le général Février, atteint par la limite d'âge, quittait le 6e corps, emportant les regrets de toute l'armée : Miribel demanda sa succession. L'écarter était difficile; il y avait si long-

temps qu'on le vouait aux obscurités des commissions, et toujours son nom sonnait dans l'armée comme une triomphante revendication, au point que l'opinion elle-même commençait à être subjuguée; céder à son désir, au contraire, paraissait une habileté, car Châlons n'était pas Paris, et le 6e corps pas l'état-major général; les journaux laisseraient le ministre tranquille. Il n'en fut rien : ces mêmes journaux, emportés dans le retour au bon sens de l'opinion, réclamèrent impétueusement, comme un sauveur militaire, l'homme que, si imbécilement, ils avaient persisté à repousser comme un danger politique. Prudemment M. de Freycinet les écouta tous parler; il ne se décida que lorsqu'il les vit unanimes. On ne pouvait lui demander le caractère de Gambetta; c'était déjà beaucoup que le ministre civil de la guerre reconnût à la longue, avec sa très pénétrante intelligence des besoins de l'armée, que l'occupation réelle et non plus fictive du poste de chef d'état-major général était le premier d'entre eux. En appelant Miribel à ses côtés, en se donnant un collaborateur de cette envergure, s'il n'avait pas à déployer de courage contre l'opinion qui était avec lui, il avait celui toujours difficile de ne pas craindre l'éclatant mérite de son subordonné, et de compter assez sur ses propres qualités pour affronter la comparaison. Sous ce rapport, l'armée n'a pas à marchander sa gratitude à M. de Freycinet.

L'on n'attend pas de nous que nous soulevions le voile sur l'impulsion déjà donnée aux travaux de l'état-major de l'armée, depuis que le général de Miribel en est le chef. Si sa besogne doit rester un mystère, sa vie n'en a aucun; elle permet de juger l'homme et de croire en lui.

Obstiné travailleur, le chef d'état-major général commence sa journée à six heures, tout lui passe sous les yeux, il travaille non seulement avec ses sous-chefs d'état-major général, mais aussi directement avec ses chefs de bureau. D'une santé de fer, bâti tout en force, aucun labeur ne l'écrase, et sa persévérance ne s'arrête devant aucun obstacle. Son aspect révèle surtout la puissance : il est autant trapu d'esprit que de corps. Aux critiques des manœuvres du 6e corps, tout en prouvant une grande facilité d'élocution, il ne fit pas oublier l'éloquente et précise parole de son prédécesseur, mais ses enseignements avaient grande allure, et nul de ceux à qui ils s'adressèrent ne les oubliera. C'est un rude bon sens et une opiniâtre volonté. Avec cela un charmeur doué d'une bienveillance qui possède toutes les délicatesses pour ne décourager personne, même le plus médiocre, ni arrêter en chemin l'effort intellectuel, même le plus modeste. Tous ceux qui abordent Miribel, en quelque moment que ce soit, le trouvent toujours

le sourire aux lèvres; c'est d'une fameuse nature et d'une belle force de se dominer ainsi.

Le soir venu, il goûte, au milieu de sa nombreuse famille, les joies du cœur, les seules qu'il s'accorde, à moins que le travail ne le reprenne encore; il ne sort que pour paraître aux réceptions de son ministre et du président de la république, et encore rarement.

Ses collaborateurs ont les mêmes habitudes de travail et de recueillement. Le général de Boisdeffre, qu'il a amené avec lui de Châlons, où il était chef d'état-major du 6e corps, et que son âge comme son mérite appellent à de hautes destinées militaires, a eu ce rare bonheur de vivre successivement dans la confiance et l'intimité de Chanzy, de Février et de Miribel. Cela seul dit ce qu'il vaut. L'autre sous-chef d'état-major général, le général de Saint-Germain, se trouvait déjà en fonctions, et le général de Miribel a tenu à le conserver jusqu'à ce qu'il ait reçu la récompense due à ses services. Sa promotion de divisionnaire est attendue, et il n'est pas douteux que le général Renouard, l'officier de choix du général de Miribel, actuellement chef du 3e bureau de l'état-major de l'armée, ne prenne la place qui lui revient. Le général Renouard, à qui son culte pour son illustre chef avait mérité un exil au temps du général Boulanger, a successivement dirigé tous les bureaux de l'état-major général, ce qui ajoute à la distinction rare de son esprit une compétence hors de pair.

Nous nous arrêtons. Notre but était, non de faire l'éloge du général de Miribel, — il est de taille à se passer de tous les éloges et il ne nous lira seulement pas, — mais de dire à ceux, émerveillés du relèvement de nos forces, qui s'inquiètent de savoir comment elles seraient commandées : Soyez rassurés, à la barre il y aura un homme en qui doit s'incarner la confiance du pays, et vous pouvez remercier Dieu de ce qu'il *protège toujours la France*.

***.

UNE GRANDE MANIFESTATION RELIGIEUSE

OU L'OSTENSION

DE

LA SAINTE ROBE DU CHRIST

A TRÈVES

« La sainte relique sera exposée et toute l'Allemagne catholique sera témoin de la vénération de la ville de Trèves pour son plus précieux joyau. Nous adressons à tous cette invitation : Venez prier Celui dont la sainte humanité a été revêtue de cette tunique, Celui qui l'a arrosée de son sang, et qui nous l'a léguée comme le symbole de l'unité de son Église et de son impérissable amour. » C'est en ces termes que Mgr Korum annonçait au congrès catholique de Trèves (1887) les fêtes splendides qui se déroulent depuis quelques semaines sur les bords de la Moselle. L'appel de l'éminent évêque a été entendu et par son diocèse et par le monde catholique tout entier. Lorsque sa lettre pastorale du 1er juin 1891 fixa l'époque de l'ostension de la relique sacrée, il s'éleva de toutes parts un cri de sainte allégresse, et les peuples attendirent avec impatience le moment où la cloche de Sainte-Hélène les convierait à l'auguste solennité. Le 20 août cette solennité commença au milieu d'une affluence énorme. L'antique capitale des Césars s'était revêtue pour la circonstance de ses plus beaux habits de fête. Toutes les maisons étaient pavoisées et ornées de guirlandes de feuillage. Une foule compacte remplissait la cathédrale jusqu'à la dernière place, et quand le cantique : *O Trèves, trois fois heureuse !* retentit sous les voûtes du dôme, un enthousiasme indescriptible s'empara de toute l'assistance. La robe du Christ venait d'être débarrassée du voile blanc qui la cachait aux regards, et les fidèles émus purent contempler le vêtement que

portait le Sauveur du monde en gravissant le Calvaire. A la fin de la cérémonie Mgr Korum se fit l'interprète de la joie universelle et prononça une de ces allocutions chaleureuses dont son admirable éloquence a seul le secret. « Réjouissez-vous avec moi, s'écria-t-il, ô mon peuple de Trèves, et vous, étrangers, accourus pour vénérer la sainte robe, tressaillez de joie! Regardez cette tunique sous laquelle palpitait le cœur adorable du Christ et dites-vous : c'est là que battait le cœur de l'Homme-Dieu, c'est là qu'il souffrait, c'est là qu'il s'est immolé et qu'il s'est offert comme rançon pour nous! » Voilà cinq semaines que cette joie de l'évêque et du peuple de Trèves se transmet de foule en foule, et d'innombrables pèlerins se suivent comme le flot succède au flot sur une mer houleuse. Plus d'un million et demi de fidèles ont déjà défilé devant l'insigne relique : des princes et des évêques, d'humbles paysans et d'illustres savants sont venus prier en face de cette robe d'où sortaient des vertus il y a dix-neuf cents ans.

A son déclin, notre siècle de scepticisme et d'incrédulité est obligé d'assister à une manifestation religieuse sans égale qui rappelle les plus beaux rayonnements de la foi au moyen âge. On croyait en avoir fini avec le christianisme, et ce christianisme a des réveils superbes qui déconcertent tous ses adversaires. A la vue de ce spectacle irritant, plus d'un savant d'Allemagne qui aura consacré sa vie à détruire l'œuvre du Christ descendra dans la tombe en se répétant comme malgré lui le cri de désespoir de tous les apostats : « Dieu des chrétiens, tu l'emportes! »

I

« Nous avons eu notre joie et notre consolation, disait Mgr Arnoldi après l'ostension de la sainte relique en 1844, soyez sûrs que le diable voudra avoir sa part. » Et de fait le diable entra en lice sous le manteau de la fausse science, avec les armes d'une polémique déloyale. La sainte robe du Christ rencontra des contradicteurs qui mirent tout en œuvre pour nier l'authenticité de cet inestimable trésor. Le premier adversaire qui s'éleva contre la relique de Trèves fut un prêtre apostat, Ronge, le père du *catholicisme allemand*. Le cas de Ronge était celui de tous les apostats, à commencer par Luther. Un jour vint où le célibat ecclésiastique pesa trop lourd à ses épaules. Il le secoua à l'exemple de la plupart des novateurs, et afin de colorer son apostasie, il affecta un grand zèle pour la pureté et l'intégrité de l'Eglise. C'est ainsi que Luther stigmatisait la corruption romaine au moment où lui, prêtre et

moine, violait ses vœux entre les bras d'une nonne défroquée. Ronge ressemblait à Luther sur ce point, et voilà pourquoi il créa la secte des *catholiques allemands*. Malgré l'appui qu'il trouva dans les sphères gouvernementales, sa réforme n'obtint pas le succès attendu. L'oubli, — ce vengeur terrible, — descendait peu à peu sur le schisme mort-né de Ronge. Les fêtes de Trèves lui fournirent l'occasion de faire parler un peu de sa personne. Il adressa à Mgr Arnoldi une lettre publique dans laquelle il insultait le vénérable prélat, lui reprochait de favoriser l'idolâtrie et l'appelait le Tetzel du dix-neuvième siècle. Chaudement applaudi par les protestants et les libéraux, ce pamphlet fit grand scandale en Allemagne et valut à son auteur une heure de célébrité.

Une autre attaque non moins perfide partit de l'université de Bonn. Deux jeunes professeurs, Gildemeister et de Sybel essayèrent leurs forces en s'en prenant aux traditions tréviroises. Le titre seul de la première partie de leur travail montre quel en est l'esprit et la tendance. « *La sainte robe de Trèves et les vingt autres robes sans couture.* » Avec une mauvaise foi remarquable ces deux jeunes savants s'efforçaient de dénaturer ou d'escamoter les faits, de torturer les textes, d'éluder les difficultés à l'aide de plaisanteries d'un goût douteux.

Par cette levée de boucliers, les incrédules espéraient atténuer l'effet immense qu'avait produit l'ostension de la sainte relique. Leur plan fut déjoué. Loin de nuire au mouvement religieux, ces polémiques eurent un résultat aussi heureux qu'inattendu. Elles obligèrent les catholiques à défendre vigoureusement leurs traditions, à vérifier leurs titres, à fortifier leurs croyances par des arguments solides. A l'encontre de leurs espérances, Ronge, Sybel, Gildemeister, etc., contribuèrent à donner une base historique inébranlable au culte de la sainte robe.

Un grand nombre de travaux catholiques parurent à cette époque. Ils ont été repris, résumés et complétés dans ces derniers temps par le Jésuite allemand Beissel, dont l'*Histoire de la sainte robe* [1] est une œuvre magistrale sur laquelle la dent de la critique

[1] *Geschichte der heiligen Rockes*, von Stephan Beissel, S. J. Cet ouvrage remarquable forme la seconde partie d'un ouvrage plus étendu intitulé : *Geschichte der Trierer Kirchen*. Le premier volume est la *Gründungsgeschichte* (*Histoire des origines*). Le second est consacré à la sainte robe. Il paraîtra encore deux autres volumes, qui traiteront de l'histoire du dôme et des autres églises de Trèves, depuis le cinquième jusqu'au dix-neuvième siècle. L'œuvre du R. P. Beissel n'est pas traduite en français.

Le volume de l'abbé Willems a pour titre : *Der h. Rock zu Trier*. Il a été traduit en français. Les deux ouvrages, ainsi que la traduction du livre de l'abbé Willems, se publient à Trèves, chez les éditeurs Dasbach et Keil.

n'a eu aucune prise. Le P. Beissel avait écrit pour les savants. Il s'agissait de songer également au grand public, car la curiosité des fidèles allait de nouveau être éveillée par les fêtes de Trèves.

Le secrétaire de Mgr Korum, le docteur Willems, se chargea de ce travail et, profitant des recherches les plus récentes, il fit paraître, il y a quelques semaines, une *Etude archéologique et historique* très intéressante sur la sainte robe de Notre-Seigneur. Les ouvrages de Beissel et de Willems sont le dernier mot de la science actuelle en ce qui concerne la relique de Trèves. Il n'entre pas dans mon dessein de reproduire tous leurs arguments. Je me contenterai d'indiquer rapidement l'état de la question et quelques-unes des sources historiques où ont puisé les deux savants.

« La sainte robe, dit l'abbé Willems, a ceci de commun avec les reliques insignes de l'antiquité conservées dans les vieilles églises du monde chrétien, qu'il n'existe à son sujet que fort peu de témoignages écrits et que ceux-ci ne sont point contemporains, mais de date postérieure. » Les ennemis de la relique de Trèves se sont basés sur cette rareté et cette modernité relative des documents historiques pour en nier l'authenticité. Mais, à ce compte, on pourrait supprimer les neuf dixièmes de l'histoire ancienne, parce que les faits qu'elle relate sont rarement consignés dans des documents contemporains arrivés jusqu'à nous. Autant dire qu'il n'y aurait plus d'histoire! On s'explique, d'ailleurs, très bien cette absence de témoignages écrits. Durant les premiers siècles, on entourait les reliques d'un si grand respect, qu'on n'osait même pas les exposer à la vénération des fidèles. C'est seulement à partir du neuvième siècle qu'on commença à les retirer des caveaux et à les placer sur les autels. Par suite de ce mystère qu'on laissait planer sur les reliques, on avait peu d'occasions d'en parler. Il ne serait donc pas étonnant que les historiens des dix premiers siècles eussent gardé le silence au sujet de la sainte robe.

Et, en eussent-ils parlé, quoi de surprenant que leurs témoignages écrits se soient perdus? « Nous savons, dit l'historien Krauss, que, dans leurs funestes invasions, les Normands ont ravagé non seulement notre ville (Trèves), mais aussi la plupart des monastères et des bibliothèques de la basse Lorraine, et qu'ils ont anéanti presque tous, sinon tous, les anciens documents relatifs à notre histoire nationale. L'histoire de Trèves, comme le sol même de l'antique capitale ensevelie sous une triple couche de cendres, se dérobe aux recherches des savants. » L'archéologue Wilmowski, qui exécuta des fouilles sur divers points de la cité, découvrit à 7 pieds de profondeur une couche de cendres recouvrant le sol de l'époque romaine sur une épaisseur de 2, 4, 6 et

parfois de 8 pouces. A 2 pieds plus haut, il trouva une seconde couche de cendres s'étendant à toute la ville, comme la première. Ce sont les traces des invasions barbares du cinquième et du neuvième siècle, qui mirent tout à feu et à sang. Dans ces conditions, d'innombrables monuments écrits ont dû périr, comme le reconnaît le professeur Wattenbach (*Deutchslands Geschichtsquellen*, p. 246), et les titres de la sainte robe auront disparu avec tout le reste.

C'est à partir du onzième et surtout du douzième siècle que nous trouvons des témoignages écrits qui font allusion à la sainte robe. Voici, par exemple, ce que nous lisons dans les *Gesta Trevirorum :* « Le jour de la dédicace de la cathédrale qui coïncide avec la fête des saints apôtres Philippe et Jacques, l'archevêque (Jean) consacra le maître-autel avec une grande solennité et piété, et, le même jour, au milieu des témoignages de profonde vénération d'un pieux entourage, *il déposa la tunique de Notre-Seigneur dans l'autel de Saint-Pierre;* c'était en l'an 1196 après la naissance de Jésus-Christ. » L'annaliste probablement contemporain de l'archevêque Jean parle de la relique comme d'une chose peu extraordinaire, ce qui suppose qu'à la fin du douzième siècle elle était connue.

Elle l'était, en effet, comme le prouve la fameuse lettre de Frédéric Barberousse à l'archevêque Hillin de Trèves. L'empereur était en lutte avec le pape, et il provoqua l'archevêque à la résistance contre le Saint-Siège. « Comme vous êtes, lui dit-il, le primat en deçà des Alpes et que votre métropole, l'illustre ville de Trèves, *unique entre toutes par la possession de la tunique sans couture de Notre-Seigneur*, est le cœur de notre empire... » Que cette lettre de l'empereur Barberousse soit authentique ou non, elle n'en est pas moins précieuse, car elle se rencontre dans les manuscrits du douzième siècle, ce qui montre que, dès cette époque, on croyait à l'existence de la tunique du Christ dans l'église de Trèves.

La relation de l'*Invention et des miracles de saint Mathias*, relation écrite en 1186 par le Bénédictin Lambert de Liège, confirme cette opinion : « Sainte Hélène, y est-il dit, fit remettre à saint Agrice, par le pape Sylvestre (pour les emporter dans sa ville), des reliques insignes, à savoir : *la tunique sans couture de Notre-Seigneur* », etc.

Déjà au commencement du douzième siècle l'un des auteurs des *Gesta Trevirorum* dit à propos de l'an 1101 : « Les ossements de l'apôtre saint Mathias ont été inhumés à côté des corps de saint Euchaire et de ses compagnons; *la tunique de Notre-Seigneur a été déposée* avec le clou et les autres reliques dans le temple de Saint-Pierre. »

Les historiens du douzième siècle sont donc unanimes sur ce point. Ils attestent tous qu'à cette époque la cathédrale de Trèves possédait un vêtement du Christ que tout le monde considérait comme la robe sans couture.

Cette même tradition se retrouve au siècle précédent. La biographie de saint Agrice, écrite durant la première moitié du onzième siècle (selon Waitz entre les années 1050 et 1072) la mentionne en termes explicites. De cette vie, surtout précieuse pour les évènements contemporains du biographe, il ressort que « *du temps des anciens déjà* il était de notoriété publique que l'on gardait dans la cathédrale de Trèves une châsse renfermant un vêtement de Notre-Seigneur et l'on supposait que ce vêtement était la robe sans couture. » Cette hypothèse fut confirmée plus tard quand on examina la relique de près. L'historien de saint Agrice invoque le témoignage des *anciens*, et on voit par un autre passage de son livre que ce mot *anciens* désigne chez lui les témoins des premiers siècles du christianisme.

Outre ces documents, les défenseurs de la relique de Trèves, Marx, Clemens, Binterim, Gœrres, etc., ont invoqué pendant longtemps le fameux *diplôme de saint Sylvestre*, dont il faut dire un mot. On donne ce nom à une sorte de charte par laquelle le pape saint Sylvestre accorde à l'évêque de Trèves, saint Agrice, la primauté spirituelle sur les Gaulois et les Germains. On y raconte que sainte Hélène envoya à l'évêque plusieurs reliques parmi lesquelles la robe sans couture. Si ce document était absolument authentique, on aurait une pièce du quatrième siècle qui mettrait fin à tout litige. Malheureusement le texte original — s'il a jamais existé — a péri pendant une invasion. Au cinquième siècle l'évêque Volusien le rétablit, à ce que déclarent les chroniqueurs trévirois. Les *Gesta Trevirorum* le reproduisirent vers l'an 1100, et au quatorzième siècle l'archevêque Baudoin (1307-1354) classa ce document dans sa collection officielle des chartes.

Même sous cette forme, le diplôme de saint Sylvestre pourrait encore avoir une valeur testimoniale sérieuse, puisqu'il serait l'écho des traditions du temps de saint Volusien, c'est-à-dire du cinquième siècle. Ainsi le pensaient les historiens dont il a été question plus haut. Mais le P. Beissel l'écarta définitivement et avec raison, semble-t-il. Il existe, en effet, plusieurs versions du texte même de saint Volusien, les unes plus courtes, les autres plus longues. Or le P. Beissel démontre que les textes les plus courts sont les plus anciens et ceux-là ne mentionnent pas la sainte robe. Il n'est question de la précieuse relique que dans les textes allongés qui sont évidemment interpolés. L'examen critique du savant Jésuite ne

laisse subsister aucun doute à cet égard et il conclut d'une manière judicieuse en disant : « Il est visible, d'après cela, que l'on ne peut rien tirer du diplôme de saint Sylvestre en faveur de la sainte robe. » Mais il ajoute aussitôt : « D'autre part ce document ne saurait pas davantage être invoqué contre la relique tréviroire » et il le prouve par un fait péremptoire. Le codex de Verdun, qui renferme le plus ancien texte du diplôme de saint Sylvestre, passe sous silence le clou de la croix aussi bien que la sainte robe. De même les sandales de saint André et la dent de saint Pierre n'apparaissent que dans le codex de Rufin, qui est du douzième siècle (1191). Et pourtant une inscription du dixième siècle raconte que l'archevêque Egbert (975-993) fit faire des enveloppes pour ces trois reliques conservées dans le trésor du dôme, etc. On connaissait donc et on possédait ces reliques bien avant que l'un des textes de la charte de saint Sylvestre n'en fasse mention. Du silence d'un codex plus ancien on ne peut donc rien inférer contre une relique et les adversaires de la sainte robe seraient malvenus d'exploiter à leur profit le diplôme de saint Sylvestre. Ce que l'on peut dire après les belles études du P. Beissel, c'est que ce document laisse la question absolument intacte.

En fait de témoignages écrits, il n'y a de certains que ceux du onzième et du douzième siècle qui ont été cités tout à l'heure. Ces documents, nous l'avons vu, ont une haute importance parce qu'ils sont l'expression d'une tradition constante à cette époque. Ils parlent incidemment de la sainte robe en termes qui montrent assez qu'on croyait la posséder depuis de longs siècles. Ainsi que le dit l'historien de saint Agrice, déjà les *anciens* admettaient que la tunique du Christ avait été donnée par sainte Hélène à la ville de Trèves sa patrie.

Cette haute antiquité est attestée par la relique elle-même et une enquête minutieuse entreprise l'année dernière a confirmé admirablement les traditions écrites et orales de l'église de Trèves.

Avant d'exposer de nouveau la sainte robe, Mgr Korum a voulu qu'elle fût soumise à un examen de juges très compétents. En conséquence, le 26 juin 1890, le coffre où elle était déposée fut tiré du maître-autel où il avait été muré et les 5, 7 et 8 juillet la relique fut étudiée de près par un certain nombre de personnes qui s'étaient engagées sous serment à garder le secret. Les témoins ainsi admis à l'enquête étaient, outre Mgr Korum, Mgr Feiten, son coadjuteur; M. Scheuffgen, prévôt du chapitre; M. de Lorenzi, le doyen du chapitre; M. le chanoine Ditscheid, M. de Nys, bourgmestre de Trèves; M. Wirtz, architecte de la cathédrale; M. le chanoine Schnütgen, de Cologne, un archéologue de grand renom qui dirige

la *Revue de l'art chrétien*; le P. jésuite Beissel, l'historien de la sainte robe. Ces trois derniers furent appelés à titre d'experts. Les résultats de cet examen furent déposés dans une série de procès-verbaux signés par tous les témoins. Voici quelques passages de ces documents qui nous renseignent sur la nature de la relique et sur son âge probable. « Dans son ensemble, dit le procès-verbal du 8 juillet 1890, la relique se compose de trois couches d'étoffes superposées; celle de dessus est, sur le devant, pour la plus grande partie, une étoffe de soie damassée; du côté du dos, une sorte de gaze (crêpe de Chine) superposée. Il est impossible de déterminer l'antiquité de cette gaze. Quant à l'étoffe de soie damassée, on peut admettre comme pays d'origine l'Orient et comme temps une époque comprise entre le sixième et le neuvième siècle... L'étoffe interne est incontestablement du côté du dos une serge de soie unie; à l'intérieur on y voit des lisières. Ces lisières limitent de deux côtés une grande pièce carrée. Tout le reste de l'étoffe interne paraît être également de la soie. L'antiquité de cette étoffe interne entièrement unie ne peut pas être déterminée avec exactitude.

« Entre l'étoffe externe et l'étoffe interne, se trouvent des parties d'étoffe adhérentes, malgré des lacunes, et qui s'étendent entre les deux couches d'étoffe. *Ces parties d'étoffe avec leurs lacunes ont indubitablement, à l'origine, formé le vêtement tout entier.* La matière de ce tissu de couleur brunâtre uni est, selon toute apparence, de la toile ou du coton. Évidemment les étoffes interne et externe avaient pour objet la conservation du vêtement étendu entre elles; c'est pourquoi elles paraissent avoir été insérées à des époques différentes suivant que le besoin s'en est fait sentir. Il est absolument impossible de déterminer l'antiquité de cette étoffe médiane; en tout cas, elle est plus ancienne que celles qui la protègent. Ni la matière ni le genre du tissu ne sont de nature à infirmer la tradition relative à la sainte robe...

« De ce qui précède, il ressort que l'examen n'a rien révélé qui fût en contradiction avec l'antique tradition de l'église de Trèves. En particulier, on n'a pas trouvé « une pièce d'étoffe de grandeur « notable, adhérente au côté du dos » signalée par le chanoine de Wilmowsky et décrite par lui comme étant de couleur gris pâle, et par conséquent tranchant essentiellement sur le reste de l'étoffe interne. Peut-être a-t-il été induit en erreur par la présence d'une large pièce, faisant partie de l'enveloppe de gaze, qui est repliée de l'extérieur à l'intérieur et qui, n'étant pas tendue, forme une espèce de poche. Il ressort en outre de la description de l'étoffe damassée extérieure que le dessin présente des différences notables avec celui qu'a publié le chanoine de Wilmowsky. »

Je n'ai pas besoin d'insister sur l'intérêt exceptionnel des résultats de cette enquête. Il saute aux yeux. Dans une brochure retentissante publiée en 1876, le chanoine de Wilmowsky avait insinué que Trèves ne possédait qu'un lambeau d'un vêtement du Christ. Il avait pris une des étoffes enveloppantes pour la relique elle-même.

On mettait en doute l'antiquité de la relique. D'après l'enquête, l'enveloppe protectrice date d'une époque comprise entre le sixième et le neuvième siècle, et la relique remonte par conséquent à des temps bien plus anciens. Puisqu'on a enveloppé la relique d'étoffes précieuses dès le sixième ou le septième siècle, on la possédait donc, et puisqu'on éprouvait le besoin de la protéger d'une façon si minutieuse, c'est qu'elle était déjà ancienne à cette époque. Et la somptuosité même des étoffes dont on enveloppa la relique montre le grand prix qu'on y attachait.

On avait dit que la relique de Trèves n'était pas une tunique, mais un manteau. Cette hypothèse est également controuvée. Les pièces enveloppantes ont parfaitement la forme d'une tunique et on a constaté la présence de la sainte relique sur tous les points de l'enveloppe. La relique a donc elle-même la forme d'une tunique.

Ainsi pour nous résumer, l'église de Trèves possède une tunique d'une origine certainement antérieure au sixième siècle. Des documents écrits du onzième et du douzième siècle attestent que ce vêtement est la robe sans couture du Christ, et ces témoignages supposent une tradition orale répandue avant le dixième siècle. — Sybel et d'autres historiens ont parlé de supercheries, d'évêques trompeurs ou trompés. Dans une de ses dernières lettres pastorales, Mgr Korum a repoussé cette calomnie avec une éloquente indignation. « La vérité exige, dit-il, que nous ayons confiance dans la vénérable et constante tradition de notre Église, que sans preuves péremptoires nous n'accusions pas nos ancêtres de légèreté et de mensonge, et puisque aucun soupçon de cette nature n'est justifié, comment admettrai-je que dans une matière si importante mes prédécesseurs n'aient pas tenu compte des conseils de la prudence et de la vigilance et cela en dépit des prescriptions répétées et solennelles de l'Église, ou qu'ils aient favorisé par leur silence une supercherie avérée?

« Et dire que précisément à l'époque où la relique attirait de nouveau l'attention, des prélats éminents, les Egbert, les Poppo, les Eberhard, les Udo, les Bruno, presque tous issus de nobles familles, de pieux et saints archevêques aussi remarquables par leur haute culture intellectuelle qu'ils étaient vénérables par leurs vertus sacerdotales, occupaient le siège de saint Euchaire! Et de pareils hommes, dans une question aussi grave que la vénération de la

relique la plus sainte de leur cathédrale, auraient fait abstraction de toutes les lois de l'Eglise et se seraient montrés légers et sans conscience ! Non, la piété, la simple équité, que nous devons au souvenir de ces princes de l'Eglise protestent contre un pareil soupçon ! »

Et le noble prélat ajoute avec l'accent d'une touchante humilité : « J'ai la conscience et vous me pardonnerez de vous le déclarer, que pour rien au monde je n'aurais voulu, moi, coopérer à une aussi odieuse tromperie, que jamais je n'aurais attiré la dévotion de mon peuple sur une telle imposture. Et que vous dirai-je de mes glorieux devanciers? Sans fausse humilité mais avec une juste fierté je vous affirme qu'ils valaient mieux que moi. Gardien des traditions tant de fois séculaires de ma cathédrale et de l'honneur de ses évêques, je vous déclare que ces vénérables traditions reposent sur la vérité et que les archevêques de Trèves ne se sont ni trompés ni laissé tromper. »

Dieu lui-même avait du reste pris soin de venger l'honneur des évêques trévirois par plusieurs miracles. En 1844 une série de guérisons extraordinaires ont été opérées par l'intervention de la sainte relique et il est évident que le ciel n'aurait pas sanctionné une imposture. Ces miracles ont été dûment constatés et consignés dans quelques brochures. La plus importante de ces relations est l'œuvre d'un médecin, le docteur Hansen, dont la science et la bonne foi étaient hors de conteste. Son *Exposé des guérisons miraculeuses d'après des documents authentiques* a soulevé beaucoup de poussière en Allemagne. Devant ce témoignage rigoureusement scientifique, les adversaires du christianisme se taisaient ou se tiraient d'embarras à l'aide d'un jeu de mots, comme l'a fait Sybel ! Mais le silence pas plus que les plaisanteries n'était capable d'anéantir les faits rapportés par le docteur Hansen. Le médecin trévirois expose 18 cas miraculeux, et à la suite de chaque cas il donne les certificats et les attestations des médecins, des bourgmestres, des curés, etc. Il y ajouta les procès-verbaux renfermant les dépositions des témoins entendus sous la foi du serment et des malades eux-mêmes.

Parmi ces guérisons figure celle de la jeune comtesse de Droste-Vischering dont on s'occupa longtemps dans la presse. Par suite d'un épanchement scrofuleux au genou, la jambe droite de cette personne était tellement déviée qu'elle formait à peu près un angle droit. La malade ne pouvait marcher qu'avec le secours de deux béquilles et il lui fallait l'aide d'un domestique pour aller à l'église. Après avoir essayé en vain, comme raconte le docteur Willems, de l'efficacité des eaux de Kreuznach, elle mit sa confiance dans Celui dont la robe renfermait une telle vertu que son simple contact

guérit la femme atteinte d'un flux de sang. Elle obtint la permission de toucher la sainte robe. Dieu récompensa sa grande foi et elle fut guérie instantanément. Écoutons-la raconter elle-même ce prodige de la miséricorde divine. Douze jours après l'évènement miraculeux, elle écrit de Kreuznach à l'une de ses amies : « Assurément tu auras entendu parler de divers côtés de la grande grâce que Dieu m'a faite dans sa bonté; je veux pourtant te raconter moi-même comment les choses se sont passées... Dès que j'appris que la véritable robe sans couture du Christ allait être exposée dans la cathédrale de Trèves à la vénération des fidèles, je ressentis un vif désir d'y aller et une grande confiance que je recouvrerais l'usage de mon pied, si je pouvais obtenir la permission de toucher la sainte robe. Mais en même temps je fis le ferme propos de ne pas prier pour être délivrée de mes douleurs, mais uniquement pour obtenir le soulagement de mes souffrances physiques, limité à la grâce de me servir un peu de mon pied et de marcher sans béquilles... M'étant préparée par le sacrement de pénitence et par la sainte communion, ma foi et ma confiance inébranlables dans la toute-puissance de la miséricorde de Dieu en furent accrues au point que je n'avais plus la patience d'attendre le moment de notre départ... Les sentiments qui s'emparèrent de moi au moment de partir, je ne saurais les retracer ici. En voiture, je tâchais de me préparer de mon mieux par la prière à la grande grâce qui allait m'être donnée de prier devant la sainte robe... Oh! que j'étais émue quand nous entrâmes à Trèves! mon cœur palpitait à la pensée que le lendemain on nous ferait entrer à la cathédrale... Nous y fûmes introduits par le magnifique cloître. Je fondis en larmes et plus j'approchais de la sainte relique, plus j'éprouvais de la peine à avancer. Enfin nous montons avec la procession l'escalier de marbre blanc et noir au haut duquel la sainte robe entièrement déployée est exposée dans une vitrine. Me voilà enfin à cette place tant désirée. Nous dûmes nous reculer un peu pour laisser passer la procession. Je tâchai de me recueillir et je renouvelai encore une fois au bon Dieu la prière de me rendre l'usage de mon pied... On m'avait accordé la permission de toucher la sainte robe parce que c'était mon vœu le plus ardent. Mais lorsque je voulus le faire, ma grand-mère me dit que ce serait bien difficile en ce moment à cause de la foule et que nous pourrions revenir le soir. Alors le Saint-Esprit m'inspira la pensée de regarder la sainte robe et d'apporter à cet acte la même foi et la même confiance que si je l'eusse vraiment touchée... Je le fis avec tout le respect dont j'étais intimement pénétrée et mettant toute ma confiance dans l'aide de Dieu, j'essayai, au nom de Notre-Seigneur

Jésus-Christ, d'étendre le pied; au même instant je sentis qu'il touchait la terre. Quel moment! Tout en donnant mes béquilles à ma grand'mère et en lui disant ce qui venait d'arriver je tombai à genoux devant la sainte robe de Notre-Seigneur Jésus-Christ; je pleurais, je sanglotais, je ne savais plus ce qui se passait autour de moi. Ainsi, après trois années de souffrances, il m'était pour la première fois permis de prier Dieu à genoux devant la sainte robe de son Fils. Ce que j'éprouvais, je ne saurais le décrire... »

La guérison de la jeune comtesse fut si réelle et si persistante qu'elle put entrer chez les Filles de charité de Saint-François et qu'elle soigna les malades jusqu'à sa mort. J'aurais pu citer des miracles plus éclatants, mais je me suis arrêté de préférence à ce cas à cause de la haute situation de Mlle de Droste-Vischering et du bruit qui s'est fait autour de sa guérison. Tous ces prodiges étaient de nature à fortifier la confiance et à accroître la piété des fidèles. La nouvelle de ces guérisons miraculeuses s'étendit au loin, l'enthousiasme gagna de proche en proche toutes les populations allemandes, et l'ostension de la sainte robe, qui eut lieu en 1844, devint la manifestation religieuse la plus extraordinaire de la première moitié de ce siècle.

II

Gœrres avait appelé les pèlerinages de 1844 « une migration de peuples pour une poignée de laine ». Et c'était en effet une migration de peuples que ces onze cent mille catholiques accourus à Trèves de tous les points de l'Allemagne et de l'Europe.

On avait vu dans le passé des assemblées plus brillantes autour de la sainte relique. En 1512, lors de la première ostension de la robe sans couture, l'empereur Maximilien et toute la diète de l'empire se trouvaient à Trèves pour honorer le vêtement du Christ. Des princes ecclésiastiques et laïques, des évêques, des ducs, des comtes, des barons, les ancêtres de presque toutes les maisons souveraines de l'Allemagne, mêlaient leurs hommages à ceux de la foule; le pape, les rois de France, d'Angleterre et de Navarre étaient représentés par leurs ambassadeurs. L'ostension dura vingt-trois jours, et des centaines de mille personnes vénérèrent la sainte relique. Une bulle de Léon X, en date du 26 janvier 1516, ordonnait que l'ostension eût lieu tous les sept ans. Mais, par suite des guerres et des invasions, cette disposition de la bulle ne put être strictement observée et, entre la première ostension de 1512 et la première qui eut lieu en ce siècle, en 1810, on ne compte que neuf ostensions solennelles de la sainte robe. D'après le livre du P. Beissel, ces fêtes eurent lieu aux dates suivantes :

1517, 1524, 1531, 1538, 1545, 1453, 1585, 1594, 1655. La dernière, celle de 1655, attira une foule considérable, au delà de deux cent mille personnes. Dans ce nombre, il y avait les princes électeurs de Mayence et de Cologne, le comte Palatin, sa fille Eléonore, qui épousa plus tard l'empereur Léopold Ier, etc.

Plus d'un siècle et demi se passa sans que la sainte robe fût exposée à la vénération publique. Il fallut, à diverses reprises, l'enlever de Trèves et la mettre en lieu sûr ailleurs. La forteresse d'Ehrenbreitstein lui servit d'asile pendant de longues années. Mais les guerres de la Révolution la chassèrent même de cette retraite, et elle fut transférée successivement à Wurzbourg, à Bamberg et à Augsbourg. C'est à Augsbourg qu'on la chercha lorsqu'en 1810 Mgr Mannay, l'évêque de Trèves, résolut d'exposer de nouveau la vénérable relique. Mgr Mannay eut toutes les peines du monde à recouvrer le précieux trésor de son église. Il n'arriva à ses fins que grâce à l'influence que lui donnait ses relations personnelles avec l'empereur Napoléon. Il ne faut pas oublier qu'en ce temps-là Trèves était incorporée à l'empire français. Le vicaire général Cordel ramena la relique d'Augsbourg, et son entrée à Trèves fut l'occasion d'une joie indescriptible. « Les larmes, dit un témoin oculaire, coulaient de tous les yeux : chacun considérait ce jour comme le plus heureux de sa vie et bénissait celui qui le lui avait procuré. » L'ostension de la relique dura trois semaines, et on estime à 227 217 le nombre des pèlerins qui vinrent prier devant la sainte robe. « Ce furent, écrit le vicaire général Cordel, ce furent véritablement des jours de salut plus efficaces qu'un jubilé ; ils ramenèrent au tribunal de la pénitence et à Dieu bien des gens qui s'en étaient éloignés depuis de nombreuses années. Les hommes sans religion étaient réduits au silence et beaucoup rentrèrent en eux-mêmes. »

Mais toutes ces fêtes, si magnifiques fussent-elles, ont été éclipsées par celles de 1844. Lorsque, le 18 août, Mgr Arnoldi exposa la relique, toute l'Allemagne catholique, pour ainsi dire, se mit en mouvement. Un concours de peuples immense se pressa durant sept semaines dans les murs de Trèves. La grande majorité de ces fidèles arriva à pied. « Toutes les routes et tous les chemins, écrivait Gœrres dans une brochure célèbre, se couvrent de processions ; les bannières flottent au vent et on dirait que le siècle célèbre son jubilé. L'aurore d'une grande Fête-Dieu s'est levée sur les forêts et sur les plaines ; les multitudes des nations s'avancent et se pressent pour trouver dans un court moment la récompense de longues fatigues. » Ces milliers de cortèges et de processions donnaient au pays un aspect étrange et imposant. « De toutes

parts, raconte l'abbé Willems, d'après le témoignage des contemporains, on n'entendait que prières et pieux cantiques; il semblait que tout le pays autour de Trèves fût transformé en une vaste église. C'était un spectacle à la fois beau et pittoresque que celui de ces pèlerins marchant bannières déployées, sous la conduite de leurs prêtres; de ces longues processions descendant des hauteurs de l'Eifel et du Hochwald, serpentant sur les routes le long des deux rives de la Moselle, ou remontant et descendant le cours de la rivière dans des bateaux pavoisés, salués partout à leur passage par les joyeuses sonneries des cloches. Quand les pèlerins voyaient poindre au loin, au-dessus d'une mer de toits, les tours de la cathédrale et surtout le clocher surmonté du drapeau blanc orné d'une croix rouge, dont les ondulations semblaient un salut de bienvenue, les cœurs battaient avec violence et un éclair de bonheur illuminait tous les visages; alors ils entonnaient un joyeux cantique, que répétaient les échos des forêts et des rochers. Mais qui pourrait décrire les sentiments des pèlerins lorsque, après les épreuves d'un long et pénible voyage, arrivés au but, ils attendaient leur tour devant l'entrée de cette cathédrale où avaient prié autrefois un saint Athanase, un saint Ambroise, un saint Martin, un saint Bernard; lorsque, introduits dans la nef centrale du temple, ils apercevaient dans le lointain, au haut de la tribune de marbre, au milieu d'une couronne de lumières, l'objet de leurs brûlants désirs, la sainte robe du Sauveur; lorsque, après avoir enfin gravi l'escalier de marbre, il leur était permis de voir de près et de vénérer la tunique du Christ? Le sentiment de son indignité s'emparait de chacun; à peine osait-on lever les yeux sur cette sainte robe, qui devint éclatante comme la neige sur le Thabor et qui fut rougie du sang de l'Agneau divin. Qui comptera les larmes répandues à cette place, les saintes résolutions qui y furent prises? Bien souvent, les membres de la garde d'honneur furent témoins des scènes les plus touchantes; plus d'une fois ils virent des impies et des railleurs, subitement transformés, revenir, le cœur contrit et repentant, au Dieu de leur jeunesse. »

Le P. Beissel cite plusieurs conversions de ce genre et, en général, on constata sur toute la ligne un réveil admirable de la foi chrétienne. Les protestants eux-mêmes furent obligés de le reconnaître. La *Deutsche Allgemeine Zeitung*, de Berlin, disait avec raison en s'adressant aux rationalistes allemands qui niaient la divinité du Christ : « Dans votre présomption, vous vous en êtes pris à son être, à sa doctrine, à sa sainteté invulnérable, et voici que les peuples s'agenouillent dévotement devant sa robe, et cela, non pas en secret, à l'ombre de la superstition, mais en plein jour

de la civilisation dont vous êtes si fiers. De même que le premier rayon du soleil levant chasse les ombres de la nuit, de même le scepticisme de notre temps s'est évanoui devant le rayonnement de la foi. Le cœur du peuple est resté pieux et simple, et l'Église a le droit d'entonner un chant de triomphe au spectacle que donne sur les bords du Rhin l'union des esprits. »

L'impression produite par les fêtes de 1844 fut durable. Il y eut à partir de ce moment une magnifique renaissance catholique en Allemagne! Quand éclata la Révolution de 1848, le roi de Prusse n'eut pas de sujets plus dévoués que ces catholiques qui avaient retrempé leur foi dans les grands spectacles de Trèves! Plus tard, lorsque les ministres de ce même souverain déclarèrent la guerre à l'Église, une guerre sans merci, la résistance des catholiques fut admirable de spontanéité et d'énergie. Le souvenir de la robe sans couture du Christ empêcha l'éclosion du schisme que le chancelier de fer s'était efforcé de provoquer parmi les catholiques allemands.

La première épreuve du *Kulturkampf* est traversée. Il est vrai qu'en Prusse la paix est loin d'être rétablie entre l'Église et l'État, comme on le croit quelquefois à tort. C'est plutôt, et le mot est de Léon XIII lui-même, un acheminement vers la paix. Après de longues et pénibles négociations, on a abouti à un *modus vivendi* plus ou moins acceptable. Mais la situation religieuse reste tendue, et les hostilités peuvent reprendre d'un jour à l'autre. Les pouvoirs discrétionnaires dont le gouvernement s'est armé vis-à-vis de l'Église sont l'épée de Damoclès suspendue au-dessus des catholiques.

Mgr Korum a profité de cette halte, de cet armistice entre deux assauts pour inviter l'Allemagne catholique à venir se prosterner devant la robe symbolique du Christ. Le vaillant évêque a été exaucé au delà de toute espérance. D'après les renseignements que j'ai recueillis à Trèves même, trois millions de pèlerins sont annoncés et près d'un million et demi ont déjà vénéré la sainte relique. C'est une migration de peuples qui laisse en quelque sorte dans l'ombre même les grands pèlerinages de 1844.

J'ai voulu assister à cette grande manifestation religieuse dès la première semaine de l'ostension de la sainte relique, c'est-à-dire vers la fin du mois d'août. Le spectacle qu'offrait Trèves était à la fois imposant et édifiant. La ville, coquettement assise sur les bords de la Moselle, semblait rayonnante de joie avec ses innombrables drapeaux. Une foule immense se pressait le long des rues, sur les places, dans les églises. Sans doute tous ces pèlerinages n'avaient plus le cachet d'autrefois. Au lieu de venir à pied par les chemins poétiques des charmantes vallées qui aboutissent à Trèves, la grande majorité des fidèles arrivaient en chemin de fer. Outre les trains

ordinaires, vingt à trente trains spéciaux déposent chaque jour des milliers de pèlerins à la gare de Trèves. Les chemins de fer facilitent les pèlerinages, mais en même temps ils leur communiquent quelque chose de prosaïque qui fait presque regretter le pittoresque des processions de 1844. Heureusement la poésie reprend tous ses droits dès qu'on a quitté la gare et qu'on est sorti de cette fumée de charbon qui fait songer à l'enfer plutôt qu'au ciel!

On peut rencontrer des foules dans toutes les grandes villes. Mais celle que l'on coudoie à Trèves présente ce caractère particulier qu'elle est absorbée par une pensée unique : la sainte robe. Cette sainte robe, on la voit partout sous une forme ou sous une autre. Trèves est transformé en un vaste bazar d'objets religieux. Tout autre commerce a été relégué au second plan. Jusqu'au 20 août, on vendait du coton, de la laine, des chapeaux, des para pluies, que sais-je encore. A présent les vitrines des devantures ne connaissent plus que les médailles, les chapelets, les images pieuses. Les juifs et les protestants eux-mêmes vendent des articles de piété, et rien n'est piquant comme de voir ces légendaires nez israélites qui vous offrent des médailles et des représentations de la sainte tunique. Et toutes ces boutiques sont inondées de chalands et de curieux. Ce spectacle vous saisit aussitôt qu'on a franchi la *porta Nigra* pour entrer dans la vieille ville. La *porta Nigra* ou porte Romaine est un des monuments romains les plus splendides en deçà des Alpes, une porte fortifiée dans le genre de celles d'Aoste, d'Autun, de Nîmes, de Vérone, mais beaucoup plus grandiose. Elle raconte la magnificence de l'antique Trevir, qui a été longtemps la capitale préférée des Césars.

Les pèlerins ne s'attardent guère devant cette construction noircie par le temps. Ce qui les attire, c'est le dôme avec le précieux trésor qu'il renferme. Ma première visite fut également pour la cathédrale que je connaissais déjà d'ailleurs. Une multitude énorme stationnait sur la place et débordait jusque dans les rues voisines. Il faut dire que ce jour-là — c'était le 24 août — 45 000 pèlerins devaient défiler devant la sainte relique. Maintenir l'ordre dans une telle foule n'est pas un problème facile à résoudre. L'administration ecclésiastique a arrangé admirablement les choses pour éviter les cohues et les bagarres. Les pèlerinages du diocèse de Trèves et des diocèses environnants sont échelonnés par séries pour toute la durée des fêtes. Il en arrive chaque jour cinquante ou soixante, conduits par le clergé paroissial. Des rendez-vous sont fixés dans les diverses églises de Trèves. A une heure déterminée tous les pèlerins d'une paroisse se réunissent dans une église d'où ils se dirigent, croix et bannières déployées, vers la

cathédrale. Comme il y aussi énormément de fidèles qui ne font pas partie d'une procession officielle, il a fallu s'en préoccuper. Ceux-là sont invités à se rendre à l'église des Jésuites, à dix heures du matin ou à six heures du soir. Des prêtres désignés par l'évêque se chargent de les organiser en procession et de se rendre avec eux au dôme. Pendant tout le trajet les pèlerins prient avec beaucoup de ferveur. A la porte du dôme, ils se placent sur une file et, une fois leur tour arrivé, ils pénètrent dans la nef, du fond de laquelle ils aperçoivent déjà la sainte relique. Cette apparition les émeut au plus haut degré, ainsi que j'ai pu m'en convaincre en assistant au défilé à l'entrée du chœur. On dirait que leur piété redouble à mesure qu'ils s'approchent du but. Les uns prient, un peu plus loin une autre procession chante, et les larmes coulent sur les joues hâlées de ces montagnards de l'Eifel, de ces paysans de la vallée du Rhin et de la Moselle, de ces mineurs du bassin de la Saar.

Il est très heureux que la sainte robe soit exposée à une assez grande hauteur, car autrement ces braves gens la verraient à peine un éclair de temps. En effet chaque personne ne peut rester devant la sainte relique que l'espace d'une à deux secondes, juste de quoi l'entrevoir. Cela se comprend si l'on pense au grand nombre de fidèles qui se présentent en une journée. En admettant que 30 pèlerins défilent en une minute, on aura pour une heure 1800 personnes, pour dix heures 18 800 et pour 18 heures 28 800! Or, même avec 28 800, nous sommes loin de compte. Voici le relevé officiel des pèlerins qui ont défilé devant la sainte robe du 20 août au 3 septembre [1] :

20 août	24 600	27 août	30 042
(rien que les gens de Trèves).		28 —	36 320
21 août	41 253	29 —	41 179
22 —	37 846	30 —	47 286
23 —	44 300	31 —	36 347
24 —	45 000	1er septembre	45 100
25 —	42 360	2 —	45 625
26 —	30 344		

[1] Voici, à titre de curiosité, les chiffres des pèlerins de 1844 pour la même période :

20 août	22 300	27 août	22 400
21 —	22 400	28 —	24 000
22 —	22 500	29 —	20 800
23 —	22 400	30 —	22 500
24 —	24 000	31 —	22 400
25 —	24 800	1er septembre	22 300
26 —	23 000	2 —	20 800

La moyenne est donc de 40 000 pèlerins par jour. Dans ces conditions, il est évident qu'on ne peut pas leur permettre de s'arrêter devant la sainte robe. Des journées de vingt-quatre heures n'y suffiraient pas.

La première procession entre à la cathédrale à six heures du matin. Ensuite elles se suivent sans interruption jusqu'aux environs de minuit. En réalité, il y a une procession unique qui dure 18 heures consécutives! Et le même phénomène se répètera pendant cinquante jours. Voilà un démenti éclatant infligé à ceux qui prétendent que la foi religieuse a disparu de ce monde!

De minuit à six heures du matin, il descend un peu de calme sur la ville de Trèves. Ou plutôt, quand la foule des pèlerins s'est écoulée, les portes de la cathédrale se ferment et alors commencent des scènes encore plus émouvantes. Les malades sont admis à toucher la sainte robe du Christ. Mon vénéré maître, Mgr Korum, a bien voulu permettre à son ancien élève d'assister à ce spectacle. A quatre heures et demie du matin je fus introduit dans le dôme avec une cinquantaine de religieuses et une vingtaine de malades. Je n'oublierai jamais cette heure bénie que j'eus la vive satisfaction de passer à deux pas de la sainte relique. Il me semblait que je fusse sur quelque chemin de la Samarie ou dans quelque bourgade de la Galilée. Le divin Maître était là qui enseignait, consolait, guérissait et pardonnait, enveloppant d'un regard d'infinie miséricorde ses disciples et les saintes femmes pressées autour de lui. Les malades et les pécheurs venaient en foule auprès de Celui qui savait parler si admirablement du royaume de Dieu et de sa justice. Pendant ce temps, au loin l'empire romain s'agitait dans le délire de la corruption et de l'incrédulité. Tibère avait de grandes armées, le Sénat était à ses pieds, les philosophes et les orateurs exaltaient ses *vertus*, les poètes préparaient son apothéose. N'était-il pas le maître du monde? Il le pensait dans son fol orgueil! Et pourtant le vrai maître du monde, c'était ce rabbi galiléen qui n'avait ni armées ni Sénat, mais un nom faisant plier tout genou au ciel et dans les enfers. C'était ce rabbi qu'un subalterne de Tibère allait faire mettre en croix et qui, une fois élevé au-dessus de terre, devait, selon la prophétie, attirer tout à Lui.

Après dix-neuf siècles, la tunique de l'Homme-Dieu continue à attirer des millions de fidèles. Cette vision passait devant mon imagination tandis que sous mes yeux les malades s'approchaient de la vénérable relique. — Pour obtenir cette faveur insigne, ces malades avaient à présenter un certificat du médecin et du curé indiquant la nature de leur mal. A cette condition, on les autorisait à toucher la robe du Christ. Mgr Korum était assis à côté de la relique. Dès

qu'un malade se présentait, l'évêque commençait à prier avec lui, puis il lui passait la main par une petite ouverture pratiquée dans le reliquaire.

Rien ne saurait donner une idée des sentiments qui se reflétaient sur le visage de ces pauvres malades. Si la grâce d'une guérison miraculeuse[1] ne leur est pas accordée, ils emportent par contre des trésors de consolations et de joies intimes. Désormais le fardeau que Dieu leur a imposé leur paraîtra plus léger; un miracle invisible s'est opéré en eux. Comme l'écrivait un pèlerin en 1844 : « Ils ont reçu miraculeusement le contentement et la force d'accepter et de porter la croix du Sauveur dont la Providence divine a chargé leurs épaules et dont elle n'a pas jugé à propos de les soulager. »

Lorsque les malades ont eu ainsi leur heure privilégiée, les processions reprennent leur cours. Quelquefois, quand ce sont des pèlerinages étrangers, ils sont conduits par l'évêque diocésain. Ainsi le 27 août, c'est l'évêque de Metz, Mgr Fleck, qui a amené environ deux mille pèlerins à Trèves. Mgr Korum leur a adressé un discours en français, et des cantiques français furent chantés par les pèlerins[2]. Le 6 et le 7 septembre les pèlerinages de Cologne furent amenés par l'archevêque, Mgr Kremenz, et par l'évêque auxiliaire, Mgr Fischer. Plus de trente évêques ont déjà vénéré la sainte relique, entre autres le cardinal prince-archevêque de Vienne, Mgr Gruscha. D'autres encore sont annoncés. A côté de ces princes de l'Eglise, d'éminents laïques s'empressent de venir prendre place parmi la garde d'honneur qui veille auprès de la sainte robe. A l'ouverture des fêtes, on a remarqué, dans le cortège de l'évêque, les chevaliers de Malte en grand uniforme. Quelques jours plus tard, j'ai rencontré dans le dôme Son Altesse le prince de Lœwenstein avec toute sa famille. Toute l'aristocratie catholique d'Allemagne y aura passé!

Mais ces fêtes de Trèves sont avant tout les fêtes du peuple. On s'en aperçoit non seulement à la cathédrale, mais en parcourant la ville à toutes les heures de la journée. Ces multitudes innombrables qui encombrent les rues avec leurs croix et leurs bannières, c'est le peuple des paysans et des ouvriers, le peuple de la petite bourgeoisie! Leur foi est robuste comme leur carrure et malheur aux

[1] On parle de quelques guérisons. Mais en attendant que les cas aient été examinés minutieusement par les autorités ecclésiastiques, on ne les communique pas au public.

[2] Mgr Korum a été beaucoup attaqué par les journaux libéraux à propos de ce discours français. Les chauvins berlinois se sont demandés si, en France, pareil scandale eût été toléré. Ces messieurs ignorent que chaque année on peut entendre à Lourdes des sermons et des cantiques allemands.

scribes et aux pharisiens qui se permettraient d'insulter à leur piété. Ce sont des *fils du tonnerre* qui se chargeraient de faire descendre eux-mêmes le feu du ciel sur leurs imprudents railleurs. Je dois ajouter que l'apologie du christianisme à coups de poing était inutile. Je n'ai pas entendu une parole moqueuse à l'adresse des pèlerins, ni même vu un sourire désobligeant. Partout le plus grand respect et la politesse la plus parfaite! Trèves est une ville de garnison; tous les soldats catholiques venaient se joindre aux processions, et l'attitude de ceux qui n'étaient pas catholiques était très convenable.

Sans doute, les insultes n'ont pas manqué à la sainte robe: mais elles venaient de plus loin. Les pasteurs protestants de l'*Alliance évangélique* se seraient crus déshonorés s'ils n'avaient protesté contre l'idolâtrie ultramontaine. De même qu'en 1844, ils ont donné libre cours à leur jalousie haineuse. Leurs temples sont de plus en plus vides, tandis que des millions de catholiques font de longs trajets pour satisfaire leur dévotion. Le contraste est trop douloureux, et ils se vengent en attaquant le catholicisme et le culte des reliques. Comme si ces mêmes pasteurs ne trouvaient pas tout naturel qu'on conservât pieusement une plume de Luther ou un uniforme de l'empereur Guillaume! Heureusement ces vaines déclamations ne trouvent d'échos nulle part, et l'Allemagne catholique peut sans obstacle se transporter à Trèves et honorer Jésus-Christ devant sa sainte robe.

*
* *

Quid existis videre? Qu'êtes-vous venus voir ici? s'écriait Mgr Korum en s'adressant au pèlerinage de Metz. Ce que les centaines de mille pèlerins allemands sont allés vénérer à Trèves, nous venons de le raconter. La tunique sans couture a attiré ces migrations de peuples. Le divin Sauveur a laissé à son Église ce gage précieux en signe de l'unité indéfectible qu'il lui avait promise. Par une disposition que je croirais volontiers providentielle, l'Allemagne fut choisie pour être la gardienne de ce trésor. Dieu a voulu que ce vêtement symbolique fût conservé précisément dans le pays où l'unité de la foi serait le plus souvent menacée. Or le danger le plus sérieux sous ce rapport a toujours été du côté de l'Allemagne. Sans remonter aux grandes luttes du sacerdoce et de l'empire, sans même parler de la Réforme qui a porté un si rude coup à l'Église catholique, sans insister davantage sur la plaie redoutable du joséphisme, presque aussi dangereux que le protestantisme, regardons ce qui s'est passé autour de nous à notre époque même! Quel pays a tenté avec le plus d'opiniâtreté de déchirer la robe sans couture du Christ? L'histoire contempo-

raine répond que c'est l'Allemagne. Il y a vingt ans, deux ennemis terribles sont partis en guerre contre le catholicisme, la science et la force brutale. Dœllinger et un certain nombre de savants catholiques, — les plus en vue, — ont levé le drapeau de la révolte contre le Saint-Siège et le chef du nouveau schisme avait le ferme espoir que des milliers de prêtres et des centaines de mille fidèles le suivraient dans la défection.

Le vieux catholicisme est un produit essentiellement germanique.

D'autre part, une partie de l'aristocratie catholique faiblit à son tour, et dans le conflit qui s'éleva entre Rome et Berlin, elle préféra se mettre du côté de Berlin. Le catholicisme d'État poussa comme un champignon sur le sol de l'Allemagne.

Le chancelier de fer, qui connaissait le prix de toutes ces félonies, les encouragea et les soutint avec l'énergie obstinée que donnent la conscience d'un pouvoir illimité et le stimulant d'une ambition sans frein. On pouvait lui appliquer ces paroles qu'Alexandre, évêque d'Alexandrie, prononçait à propos des Ariens : « Ils ne se font pas scrupule de déchirer la tunique indivisible du Christ, que les bourreaux eux-mêmes n'ont pas voulu couper en morceaux. » Mais, grâce à Dieu, cette entreprise scélérate, pour me servir de l'expression que Théophrid de Trèves emploie dans ses « *Fleurs des tombeaux des saints*, » cette entreprise scélérate échoua misérablement. Dœllinger mourut de la mort d'Arius et sa secte expire dans le ridicule et le mépris. Le catholicisme d'État, le plus perfide de tous ces ennemis, est obligé de dissimuler ses visées. Le gouvernement lui-même a été contraint de remettre au fourreau le glaive avec lequel il avait voulu rompre la tunique du Christ.

La politique, la diplomatie, la science, se sont en vain conjurées contre l'unité de l'Église en renouvelant à la fois les procédés de l'empereur Henri IV, de Luther, de l'empereur Joseph II et de Ronge. L'Allemagne catholique avait les yeux fixés sur le dôme de Trèves et sur « le sacrement de l'unité » (saint Cyprien), qu'il renferme. Elle s'est souvenue de la robe du Christ, et plus forte que du temps de Luther, plus énergique qu'à l'époque de Joseph II, elle a repoussé avec indignation les avances schismatiques de Dœllinger, comme elle a méprisé courageusement les violences d'un chancelier tout-puissant ! Une vertu, la vertu de l'unité, est sortie du vêtement inconsutile du Christ. Par ce signe les catholiques ont vaincu, et dans quelques jours, à la clôture des fêtes, l'évêque de Trèves pourra répéter avec confiance ces paroles que son prédécesseur Mgr Arnoldi prononçait en 1844 : « Seigneur, Dieu de mes pères, conservez cet esprit dans votre peuple. »

L'abbé A. Kannengieser.

LA QUESTION JUIVE EN RUSSIE

I

Il y a cent ans, le mardi 27 septembre 1791, l'Assemblée constituante, qui devait tenir sa dernière séance le vendredi de la même semaine, émancipait tous les Juifs en France.

Elle avait été, plusieurs fois déjà, saisie de la question; et bien que la cause des Israélites fût plaidée par l'abbé Grégoire, Mirabeau, Clermont-Tonnerre, Robespierre, la solution générale avait été constamment ajournée. Les députés étaient au moment de se séparer et se hâtaient de légiférer. Un décret venait de passer, frappant d'une amende égale à six fois la contribution mobilière, et déclarant incapables d'occuper aucun emploi civil et militaire, les citoyens coupables d'avoir pris, dans un acte quelconque, des titres ou qualifications supprimés par la constitution, tous ceux « qui feraient porter des livrées à leurs domestiques, et arboreraient des armoiries sur leurs maisons ou sur leurs voitures. » C'est alors que Duport prend la parole.

« Je crois, dit-il [1], que la liberté des cultes ne permet plus qu'aucune distinction soit mise entre les droits politiques des citoyens à raison de leur croyance. La question de l'existence politique des Juifs a été ajournée. Cependant les Turcs, les musulmans, les hommes de toutes les sectes sont admis à jouir en France des droits politiques. Je demande que l'ajournement soit révoqué, et qu'en conséquence il soit décrété que les Juifs jouiront en France des droits de citoyen actif. (*On applaudit.*)

« M. Rewbell [2] demande à combattre la proposition de M. Duport.

« M. Regnault [3]. — Je demande que l'on rappelle à l'ordre tous ceux qui parleront contre cette proposition, car c'est la constitution elle-même qu'ils combattent.

[1] *Moniteur universel* du 28 septembre 1791.

[2] Rewbell, député d'Alsace, devait obtenir le lendemain un décret sur la liquidation des créances juives.

[3] Regnault de Saint-Jean d'Angély, président de l'Assemblée.

« L'Assemblée adopte la proposition de M. Duport. »

La Constituante entendait, comme à l'ordinaire, proclamer un principe qui régirait la terre entière; et l'histoire de ce siècle a semblé lui donner raison. Les unes après les autres, presque toutes les nations chrétiennes ont cessé de soumettre les Israélites à un régime d'exception. Mais voici qu'aujourd'hui le pays du monde qui compte le plus de Juifs, la Russie, manifeste la volonté de persister à suivre une autre politique. La question juive, dont la solution semblait acquise, se pose de nouveau. Et l'on aperçoit qu'une formule ne suffirait pas à la trancher, qu'il y faudra l'action du temps et l'effort des mœurs. On y reconnaît sans peine le problème universel du contact de populations appartenant à des civilisations différentes, du conflit des races humaines, luttant pour la vie, non moins rudement que les individus. Qui sait si d'autres questions, qui paraissaient de même ensevelies au lointain du passé, celle des grandes migrations de peuples par exemple, ne reviendront pas troubler les générations de l'avenir?

« On a toujours mauvaise grâce, remarque justement M. de Vogüé [1], à légiférer pour un pays étranger, très difficile à connaître. » Mais il n'est pas nécessaire d'avoir cette niaise fatuité pour s'intéresser au débat qui vient de s'ouvrir à propos des Juifs de Russie. D'où viennent les critiques sévères adressées au gouvernement du tsar? Quel est le mal dont il entend se défendre? Quels remèdes vraiment efficaces peut-on entrevoir? Voilà tout au moins un spectacle contemporain qui mérite d'être observé curieusement, parce qu'il donne à réfléchir sur les destinées mystérieuses vers lesquelles s'achemine l'humanité.

II

Depuis plusieurs mois, une partie de la presse européenne, spécialement en Angleterre et en Allemagne, annonce qu'une terrible persécution se déchaîne contre les Israélites de Russie. Si l'on était en présence d'un peuple faible, on ne se ferait pas faute d'intervenir, et on lui imposerait les Juifs, comme l'a fait le congrès de Berlin, en 1878, pour la Roumanie. Mais, à l'égard de l'empire slave, il faut se contenter de protestations. On ne les ménage pas. On fait appel à la conscience du monde civilisé, comme s'il se commettait un grand crime de lèse-humanité, comparable à ceux dont nous ne savons pas défendre l'Afrique. Tout comme s'il s'agissait de combattre l'esclavagisme, un meeting s'est

[1] *Spectacles contemporains.*

tenu à Londres, le 10 décembre 1890. Il a proclamé que « le renouvellement des souffrances des Juifs de Russie, provenant de lois d'exception rigoureuses et d'incapacités légales, est profondément déplorable, et que, dans cette dernière décade du dix-neuvième siècle, le principe de la liberté religieuse doit être reconnu par toute communauté chrétienne comme un droit naturel de l'homme[1]. » Il a décidé qu'un mémoire serait adressé au tsar pour le prier respectueusement d'accorder aux Juifs les mêmes droits qu'à ses autres sujets. Un comité russo-israélite s'est constitué en Angleterre. Suivant le conseil de M. Gladstone, il fonde un journal qui devra être répandu sur le continent, et qui a pour titre : *les Ténèbres de la Russie*. Que vient donc d'inventer le gouvernement d'Alexandre III? — Rien du tout, répondent ses défenseurs : il fait seulement appliquer les lois existantes.

Bien que la question juive ne date guère que d'un siècle en Russie, elle a déjà provoqué une vaste accumulation de règlements. Cette législation confuse, sans cesse complétée ou remaniée[2], s'explique historiquement, et fait comprendre comment se pose le problème aujourd'hui.

Avant le démembrement de la Pologne, on peut dire que la Russie n'avait pas de Juifs. Pierre le Grand ne consentit jamais à les laisser pénétrer dans le grand empire qu'il travaillait à fonder. Elisabeth, fidèle à la même politique, faisait expulser ceux qui s'étaient introduits clandestinement, sans s'arrêter aux timides observations du Sénat, craignant qu'une telle mesure ne ruinât le commerce. Et il faut bien avouer que le rôle joué par de pareils hôtes dans le royaume de Pologne était peu fait pour encourager à les recevoir. Ils étaient justement considérés comme un des pires fléaux du pays qui les avait recueillis au moyen âge. Une aristocratie oublieuse de ses devoirs leur confiait l'administration de ses domaines, leur affermait les cabarets, la dîme des produits agricoles, les redevances de toute nature, le travail journalier du serf, et jusqu'à l'exercice du culte. La noblesse ainsi démoralisée, mise par ses besoins d'argent et son imprévoyance dans la dépendance de ces exploiteurs, les paysans odieusement et impunément pressurés, voilà qui aide à s'expliquer la déchéance politique de cette malheureuse nation. Dans quelle mesure l'élément sémitique est-il responsable de ces ruines? C'est impossible à déterminer. Une

[1] *Les Juifs de Russie*, chez L. Cerf, 1891. Recueil d'articles et d'études favorables aux Juifs.

[2] On en trouve un excellent résumé, dû à la plume autorisée du comte Jean Kapnist, dans l'*Annuaire de législation étrangère*, 1883, à propos du *règlement provisoire concernant les Israélites*, du 3 *mai* 1882.

grande partie du mal vint sans doute du rôle qu'on lui laissa prendre, des tristes services qu'on lui demanda. On a pu dire, non sans vraisemblance, que chaque pays a les Juifs qu'il mérite.

Quand Catherine II, annexant des provinces polonaises, dut prendre son parti d'avoir des sujets juifs, l'idée ne vint à personne de les soumettre au droit commun. On dit que ce fut une faute dont dérivèrent toutes les difficultés qui suivirent et dont les conséquences durent encore. Mais qu'est-ce que le droit commun en Russie, surtout à cette époque? Chaque classe a ses droits et ses obligations propres. On dota donc la société israélite d'une existence régulière, d'une sorte d'autonomie. La reconnaissance officielle du *Kahal*, accordée en 1786, n'a été retirée qu'en 1845. En même temps on traçait une limite que les Juifs ne devaient pas dépasser; on leur fermait l'intérieur de l'empire; on entendait les cantonner dans les provinces où on les trouvait établis. Le principe de la zone d'établissement, avec la surveillance qu'il entraîne, toujours maintenu malgré des exceptions notables, voilà quel est le grand grief des Sémites.

Cela ne les a pas empêchés de se multiplier. En 1772, lors du premier partage, la Pologne comptait à peine un demi-million de Juifs. Ils sont bien aujourd'hui cinq millions en Russie, plus nombreux dans ce seul État que dans tout le reste du monde.

Au cours de ce siècle, le régime qu'ils ont subi a plusieurs fois varié. On a tenté des expériences diverses. Tantôt on paraît préoccupé de travailler à l'assimilation des deux races, à la fusion de l'élément juif dans la masse chrétienne. Tantôt on sent le besoin de protéger les chrétiens contre l'exploitation des Juifs et d'assurer, par une surveillance plus étroite, l'application de règlements sans cesse violés. Mais l'administration, tour à tour faible ou violente, fait payer ses complaisances et ne donne aucune sécurité. Ainsi la pratique aggrave encore le mal de cette législation indécise et vacillante.

Alexandre II avait, dit-on, l'intention d'affranchir entièrement les Juifs. On aime parfois à prêter beaucoup aux morts. Mais il est certain que le dernier empereur s'était toujours montré tolérant aux Israélites, et qu'il allait donner à la Russie des réformes libérales d'une importance décisive, quand il tomba victime des nihilistes, vingt ans après avoir émancipé les serfs. Une réaction suivit. On se rappelle les émeutes antisémitiques qui éclatèrent dans les villes du Sud et de l'Ouest. « Quelques jeunes Israélites des deux sexes avaient participé aux conspirations contre le tsar libérateur. La presse signala le Juif au courroux des populations. Le peuple déchargea sur lui à la fois ses vengeances patriotiques

et ses rancunes privées. L'autorité énervée, hallucinée par le spectre des complots, laissa faire ou ferma les yeux [1]. » C'est alors qu'Alexandre III édicta le règlement provisoire de mai 1882, soumettant les Juifs à une surveillance plus sévère, leur défendant de s'établir dans les campagnes, et restreignant les moyens qu'on leur avait laissés de pénétrer dans l'intérieur de l'empire.

Pour préparer une solution définitive, on avait constitué une commission sous la présidence du comte Pahlen. Elle a siégé des années; mais elle a cessé de se réunir depuis deux ou trois ans. Elle s'est éteinte silencieusement, sans avoir produit de résultat pratique, comme cela arrive parfois aux commissions, en Russie et ailleurs. Une autre commission, chargée vers la même époque d'étudier les moyens de combattre l'alcoolisme, avait émis presque à l'unanimité le vœu qu'on défendît aux Israélites de tenir aucun débit de boissons et de participer, en aucune manière, au commerce des spiritueux. Bien que cette proposition n'ait pas reçu force de loi, les Juifs se plaignent des entraves apportées par l'administration dans l'exercice de cette profession de cabaretier, dont ils se sont fait une sorte de monopole. Ils se plaignent de n'être plus admis que dans une proportion très minime aux universités, où ils pouvaient obtenir des diplômes leur donnant le droit de circuler librement dans toute l'étendue de l'empire, comme avocats ou médecins. Cette faveur appartient encore aux marchands de la première guilde, c'est-à-dire à ceux qui paient une patente élevée, et aux représentants de certaines industries. Ils se plaignent de ne pouvoir, même dans le territoire où on les rejette, acheter ou louer librement les terres. On fait revivre contre eux une ancienne disposition qui leur défend de s'établir dans un rayon de 50 verstes des frontières, pour qu'ils ne puissent organiser la contrebande. Il est certain que le gouvernement du tsar, revenant sur quelques-unes des libertés qu'il leur avait données ou laissé prendre, entend aujourd'hui s'opposer énergiquement au progrès de cette immigration intérieure.

Comment se dissimuler les souffrances qu'entraînent de pareilles mesures? On ne refoule pas ces troupeaux humains sans les meurtrir cruellement, et ceux-là ne seraient chrétiens que de nom qui pourraient refuser leur pitié à cette grande misère. Il paraît bien certain que la pauvreté des classes les plus infortunées de nos villes d'Occident donne à peine une idée des privations et du dénuement auxquels est condamnée une grande partie des Juifs de Russie. Parmi ceux qu'on ramène au territoire où ils

[1] A. Leroy-Beaulieu, *L'empire des Tsars*, t. III, p. 615.

doivent être parqués, combien, dans ce triste voyage, périront de faim et de fatigue! Les autres atteindront les villes de l'ancienne Pologne où il leur est permis de résider, et, dans ces foyers de misère, la détresse sera encore augmentée par l'arrivée des nouveaux venus.

Les Anglais connaissent quelque chose de cette situation douloureuse. Depuis une dizaine d'années, un assez grand nombre d'immigrants israélites, venus de l'Europe centrale, et spécialement de la Russie, se sont réfugiés à Londres, dans l'*East-End*. Ils sont devenus le foyer et les principales victimes de ce *sweating system*, auquel la Chambre des lords vient de consacrer une minutieuse enquête [1]. On désigne sous ce nom expressif les pratiques des industriels ou des intermédiaires qui entreprennent certains travaux de cordonnerie, de chemiserie, de confection par exemple, et les font exécuter par les ouvriers les plus pauvres. Ils obtiennent ainsi un travail excessif, dans des conditions détestables de salubrité et pour un prix dérisoire. Les souffrances des existences silencieuses qui se consument ainsi sans soulagement et sans espoir peuvent difficilement être exagérées. De ces êtres mal nourris, enfermés dans des locaux malsains, on arrive à exiger dix-huit et vingt heures de travail. Les Juifs russes et polonais sont très nombreux dans ce milieu [2], et le principal reproche qu'on puisse leur adresser, c'est qu'ils se contentent de salaires tout à fait insuffisants pour vivre. On se demande comment ils parviennent à subsister dans les taudis étroits et empestés où ils s'entassent. Pourtant le triste travail qu'on trouve là et les maigres secours que distribue le *Jewish Board of Guardians* semblent exercer sur les Juifs pauvres une sorte d'attraction, dont commence à s'inquiéter la prudence britannique.

Les uns invitent le gouvernement à fermer la porte aux immigrants; d'autres jugent que cette mesure serait impolitique, tout en faisant observer que le droit de la prendre ne saurait guère être contesté. Mais alors pourquoi s'indigner si fort contre le gouvernement du tsar, s'il juge nécessaire d'interdire certaines provinces à l'immigration juive? — Les ouvriers anglais voient d'un très mauvais œil leurs concurrents sémites, qu'ils accusent, non sans vraisemblance, de faire baisser les salaires pour les *unskilled workers*. En juillet dernier, quelques publicistes et des membres du Parlement ont tenu, dans Prince's hall, un meeting présidé par

[1] *Sweating System. Report of Lords Committee*, 8 vol. 1888-1890.

[2] D'après Mrs Brewer qui commence à étudier la question dans le *Sunday at Home* du mois d'août dernier, sur les 45 000 Juifs de l'*East-End*, 25 000 sont Polonais ou Russes.

l'évêque de Bedford. Certains orateurs se sont montrés violents et ont traité les émigrants israélites sans le moindre respect. « Il ne faut pas, dit M. James Lowter[1], que les nations du continent prennent l'habitude de considérer l'Angleterre comme le tas d'ordures où elles peuvent jeter leurs déchets et leurs immondices. »

A presque tous ceux qui dénoncent la politique russe comme un retour à la barbarie, on pourrait rappeler des occasions où ils savent oublier leurs principes d'universelle tolérance et de charité. Les Américains des États-Unis ont le culte de la liberté de conscience et prennent sans doute en pitié l'empire arriéré qui méconnaît ce grand principe. Mais allez donc leur parler de la libre immigration des Chinois! Même à l'égard des Sémites, on saura faire respecter la loi qui ferme la porte aux réfugiés indigents. Quant aux politiques français qui plus ou moins ouvertement accusent le tsar d'intolérance, ce sont les mêmes qui poursuivent de leur haine tenace et perfide notre religion nationale et toutes les libertés dont elle peut profiter, liberté d'association, liberté d'enseignement, liberté de la charité. On pourrait malheureusement multiplier ces exemples. Cela n'est pas nécessaire pour savoir ce qui se mêle trop souvent d'hypocrisie, consciente ou non, aux protestations de ceux qui condamnent leurs voisins, au nom de la liberté et de l'humanité, combien sont encore rares ceux qui ont un respect sincère de la personne et de la vie de leurs semblables.

Si le tsar avait pris la peine de répondre à l'adresse du lord-maire et des bourgeois de Londres, n'aurait-il pu recommander à leur bienveillante pitié les Irlandais, victimes d'injustices séculaires et dont les souffrances imméritées demeureront à jamais l'une des pages les plus sombres de notre dix-neuvième siècle; — les populations primitives de l'Australie, de l'Amérique du Nord et de tous les pays envahis par les Anglo-Saxons, si rudes dans la lutte pour la vie, si malfaisants dans leur contact avec les autres races; les Chinois, acheteurs d'opium; les peuplades d'Afrique, qu'on massacre sous prétexte de civilisation?

On ne rappelle pas ces fait pour se donner le triste plaisir de montrer combien l'égoïsme humain, qu'il soit individuel ou collectif, est partout intraitable et féroce. Ils doivent seulement avertir qu'il conviendrait de juger la politique russe avec un peu plus d'indulgence. Il faudrait au moins essayer de comprendre les raisons qui l'expliquent et le mal que le gouvernement du tsar se sent obligé de combattre.

[1] Voy. le *Temps* du 28 juillet dernier.

III

« On montrait à une petite fille une grande image coloriée représentant des martyrs; dans l'arène lions et tigres se repaissaient du sang chrétien; à l'écart un autre tigre était resté en cage, sous les verrous, et regardait d'un air piteux. — Ces malheureux martyrs, dit-on à l'enfant, ne les plains-tu pas? — Et ce pauvre tigre, répondit-elle, qui n'a pas de chrétien à manger[1]. » — Les Russes diraient volontiers que notre pitié, comme celle de de l'enfant, se trompe souvent de chemin, qu'il faut la donner non aux Juifs, mais aux paysans exploités. Pourquoi donc ne pas l'accorder, large et sincère, aux uns et aux autres, si les uns et les autres sont malheureux?

On fait valoir des raisons de divers ordres pour justifier la politique suivie par le gouvernement du tsar. Ceux qui ont la passion de l'unité, de l'uniformité, — et de tout temps ils ont été bien nombreux en France, — doivent comprendre que l'empire slave n'accepte pas volontiers l'envahissement d'une race qui ne partage ni sa foi ni ses mœurs, l'introduction dans sa constitution intérieure d'un corps étranger, qui paraît peu assimilable. On peut bien parler ici d'Etat dans l'Etat, et l'on sait combien d'honnêtes gens oublient entièrement leur libéralisme, dès qu'ils ont entendu ces mots magiques. Puis la question religieuse, sans avoir une importance dominante, n'est pas tout à fait étrangère aux traitements infligés aux Juifs. On leur reproche enfin de fournir un large contingent aux professions de contrebandier et de faux-monnayeur, de se soustraire au service militaire, de tourner les lois, de corrompre l'administration, de fomenter l'esprit de révolte contre l'église orthodoxe et le tsar. Ajoutez que les troubles assez fréquents dans les universités, attribués à l'influence latente des Israélites généralement mécontents, et la concurrence qu'ils font aux chrétiens comme avocats, avoués et dans bien d'autres professions, ont contribué à provoquer les rigueurs d'aujourd'hui. Mais de toutes ces accusations, dont plusieurs sont vagues ou contestables, on ferait peut-être bon marché. Ce qu'on reproche avant tout aux Juifs, c'est le rôle économique qu'ils jouent : voilà le vrai grief, voilà le mal aigu contre lequel on entend se défendre.

Dans un roman médiocre, mais intéressant par les préoccupations sociales dont il est l'expression, *le Juif de Sofievka*[2], on a voulu montrer ce que devient un village quand un Israélite s'y établit.

[1] Guyau, *Esquisse d'une morale*, p. 155.
[2] Par V. Rouslane, chez Plon, 1883.

La scène se passe en Petite Russie, dans le gouvernement de Kiev sans doute. Un seigneur philanthrope qui se dévoue à ses paysans, confiant et libéral, recueille un colporteur juif à moitié mort de froid, et l'installe comme cordonnier dans une dépendance du château. L'habile ouvrier ne se contente pas de son métier; il recourt à bien d'autres moyens pour s'enrichir. Il fait voler par des enfants du maïs qu'il vendra cher aux époques de disette; il offre de l'eau-de-vie en cachette aux paysans, puis il ouvre un cabaret et démoralise le village. Il prête à intérêt usuraire, afferme des terres et les fait cultiver par ses débiteurs, réduits à une sorte d'esclavage. Le vieux seigneur meurt de tristesse. Son héritier loue le château et la terre au Juif enrichi. Et celui-ci tyrannise odieusement les pauvres gens, jusqu'au jour où le peuple, perdant à la fin patience, fait justice à sa manière, massacre les plus détestés de ses oppresseurs, saccage leurs maisons et leurs boutiques.

Que l'imagination passionnée du romancier ait noirci les Juifs à plaisir, cela est bien certain. Mais n'y a-t-il pas pourtant dans ce tableau un fond de vérité? L'homme de France qui connaît le mieux la Russie, et qui a le mieux plaidé la cause des Israélites, M. Anatole Leroy-Beaulieu, reconnaît lui-même que dans les campagnes de l'Ouest les paysans sont la proie des usuriers juifs, que toutes les transactions passent par leurs mains [1]. — C'est dans un vigoureux réquisitoire [2] contre la politique du tsar qu'on trouve les constatations suivantes : « Il existe une profession, celle d'intermédiaire, pour laquelle le Juif semble particulièrement bien doué. Dans tout le sud-ouest de la Russie et dans la Pologne, il est presque impossible de conclure une affaire sans l'intervention du *facteur* juif, comme on l'appelle. Qu'il s'agisse de louer une maison, d'acheter ou de vendre des grains, de faire le bail d'une ferme, d'engager un domestique, le facteur juif est toujours de l'affaire et réussit à en tirer quelque profit. Il est souvent utile, mais c'est un personnage évidemment déplaisant, et qui contribue beaucoup à l'impopularité de sa race. Bien que le Juif fasse rarement du prêt d'argent son unique profession, il est cependant le seul à qui le petit propriétaire et le paysan puissent emprunter les sommes qui leur sont souvent si nécessaires pour le succès de leurs opérations agricoles. Le taux de l'intérêt paraîtra certainement élevé; mais si on considère les risques courus, il n'est probablement pas excessif. » — Il faut accorder quelque attention à ces simples questions judicieusement posées par une revue anglaise [3] : « Dans les limites du

[1] *Empire des Tsars*, I, 544 et III, 627.
[2] *Blackwood's Edinburgh Magazine*. Octobre 1890.
[3] *Contemporary Review*. Mars 1891. *The Tsar and the Jews*. C'est, sur la

territoire d'établissement, les paysans russes ne sont-ils pas entièrement aux mains des Juifs? Est-il à désirer, dans l'intérêt bien entendu de l'empire, que la démoralisation des classes rurales s'étende? A-t-on le moindre sujet d'espérer que les Juifs, libres d'établir leur domicile dans toute l'étendue de la Russie, prendraient goût à l'agriculture? »

Ils forment un peuple à part, et on les reconnaît facilement, avec leur longue lévite, ressemblant à une soutane, avec leurs tresses de cheveux enroulés en tire bouchon sur les tempes [1]. Sales de leur personne et dans leur intérieur, ils s'imposent souvent, à eux et à leur famille, une vie misérable, pour accumuler un peu d'argent qui leur permette de réaliser leur constant idéal : faire la banque.

Ils ne doivent guère être disposés à se montrer scrupuleux dans leurs rapports avec les chrétiens, s'ils s'inspirent de l'esprit du Talmud. On désigne sous ce nom deux vastes et obscurs recueils, l'un dit de Jérusalem, l'autre de Babylone, comprenant une partie commune datant du second siècle de notre ère, la *Mischna*, et un amas de commentaires (*Ghémara*), plus vieux de deux ou trois siècles. C'est « une informe encyclopédie de traditions religieuses et juridiques, et aussi des rêveries et des préjugés d'Israël vaincu, le tout sous forme de procès-verbaux des séances tenues par les académies rabbiniques [2]. » Il est certain que son ritualisme rigoureux et ses prescriptions minutieuses ont contribué à façonner le peuple juif et lui ont donné une étrange cohésion. Mais on ne saurait nier non plus qu'il y règne à l'égard des *goïm* ou infidèles un esprit de suprême dédain et de haine malfaisante. On peut l'expliquer, sans doute, en rappelant les circonstances dans lesquelles cette doctrine s'est constituée et les destinées douloureuses du peuple juif. Combien pourtant est différente la doctrine de l'Église naissante, persécutée elle aussi pendant des siècles! N'est-ce pas un spectacle qui doit donner à réfléchir de voir le judaïsme, après que le Christ en est sorti, se matérialiser et se rétrécir, comme certaines plantes se dessèchent après avoir donné leur fleur et leur fruit? Qu'on compare aux enseignements de l'Évangile ceux du Talmud.

Voici quels seraient, assure-t-on [3], les principes imposés, comme loi divine, à la conscience du Juif talmudiste :

« 1° Les droits et la qualité d'homme sont exclusivement réservés

matière, le seul article de revue anglaise qui ne soit pas un réquisitoire contre la politique du gouvernement russe.

[1] *Revue britannique*, juillet 1891 : *La question juive en Russie*.

[2] A. Leroy-Beaulieu, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1891.

[3] *Les Juifs de Russie*. Paris, 1884. Etude historique, législative et sociale, par M. C...y.

aux Juifs. Les infidèles, dont le nom générique est *goïm*, sont assimilés aux animaux impurs.

« 2° La terre et tous ses dons appartiennent de droit aux Juifs seuls. Tous les moyens sont bons pour s'emparer de ce qui est possédé par les *goïm* et pour exploiter leur travail au profit du peuple élu. Textuellement : les possessions des *goïm* sont réputées terres du désert ou sable de la mer ; elles appartiennent de droit au premier occupant.

« 3° Obligation de favoriser par tous les moyens, y compris le parjure et le faux serment, son coreligionnaire dans ses différends avec les infidèles.

« 4° Obéissance à l'autorité constituée, en tant que ses dispositions ne sont pas préjudiciables aux intérêts de la nation juive et de ses membres.

« 5° Solidarité des communes juives dans toutes les parties du monde, formant une seule famille, constituées en tout lieu à titre de colonies sans métropole visible, ou plutôt comme États autonomes dans l'État.

« 6° Attribution des droits de souveraineté laïque au rabbin, en sa qualité de professeur de la loi du Talmud.

« 7° La haine et le mépris du genre humain (des *goïm* bien entendu), à titre d'usurpateur de l'héritage universel légué par Jéhovah à ses élus circoncis, sont imposés comme articles de foi à tous les fidèles du Talmud. »

On comprend qu'un pareil enseignement rende difficiles les bons rapports entre Juifs et chrétiens. Et l'on peut vérifier la réalité de cette influence malfaisante par une sorte de contre-épreuve. Il existe des Juifs qui rejettent le Talmud et ne reconnaissent que la Bible. Ce sont les *karaïtes*, dont la secte fut fondée à Babylone vers la fin du septième siècle et dont quelques milliers subsistent en Crimée, près de Bakhtchi-Saraï. Ceux-là vivent en bonne intelligence avec les populations environnantes. Mais ils sont considérés comme des infidèles par les *Rabbanites*.

Pour défendre et fortifier l'esprit d'exclusivisme développé par le Talmud, l'organisation du *Kahal* (c'est le nom même de la communauté juive) semble faite à souhait. Elle donne consistance et autonomie à la population israélite. Elle a été reconnue officiellement jusqu'en 1845, et les lois de l'Etat ont maladroitement développé sa puissance, en lui confiant la levée de certains impôts et une sorte de droit de police sur les Juifs. Ainsi non seulement ceux-ci « ont leur boucherie pour la viande *kocher*, leurs bains, pour se purifier, eux et leurs femmes, des impuretés légales »; mais encore « ils sont organisés en communautés autonomes, et

ont même gardé le droit de percevoir sur leurs coreligionnaires des taxes spéciales destinées à l'entretien de leurs fondations [1]. »

On assure qu'une des fonctions les plus intéressantes du *Kahal* était de distribuer entre les Juifs les chrétiens à exploiter, afin d'éviter les inconvénients d'une concurrence désordonnée. Voici quelle aurait été la nature des droits ainsi conférés sur les biens ou la personne des *goïm*. « Après que l'acte de vente a été délivré par le *Kahal*, écrit Brafman [2], le Juif N. est réputé avoir reçu *hasaka* (pouvoir) sur la propriété du chrétien... Il lui est conféré exclusivement le droit, sans la moindre opposition ou concurrence de la part des autres Juifs, de chercher à se rendre maître de la maison comme il y est autorisé par l'acte d'acquisition : *par tous les moyens possibles*... Le *hasaka* confère à celui auquel il a été délivré les droits exceptionnels de louer la même maison, d'y établir son commerce, de s'occuper du placement de ses capitaux à intérêt au propriétaire et aux locataires de ladite maison qui n'appartiennent pas à la religion juive et de les exploiter à son avantage exclusif... Il y a des exemples où le *Kahal* a vendu des particuliers qui n'avaient en leur propriété aucun immeuble. Voilà les termes de la loi sur le droit étrange de *Meropié* [3]. Si un homme (juif) se trouve exploiter un particulier qui n'est pas Juif... il est défendu aux autres Juifs d'entrer avec ce particulier en relations d'affaire et de causer par là des dommages au premier. Mais, dans d'autres localités, chaque Juif est libre d'entrer en affaires avec le même particulier, de lui prêter de l'argent à intérêt, de le corrompre à force de cadeaux, et de le dépouiller de tout ce qu'il a. »

Une anecdote récente permet de supposer que le *Kahal*, même depuis la loi de 1845, n'est pas sans activité. « Dernièrement, dans une ville de district, un Juif fut accusé d'avoir mis le feu à une maison. Comme il était trop pauvre pour se payer un avocat, le *Kahal* de cette ville décida d'en faire venir un de Kief, et pour subvenir aux frais, il décréta que pendant toute une semaine, les prix seraient élevés sur toutes les marchandises et denrées vendues aux chrétiens [4]. »

[1] *Empire des Tsars*, III, p. 621.

[2] P. 21, *Livre du Kahal. Matériaux pour étudier le judaïsme en Russie et son influence sur les populations parmi lesquelles il existe*, par J. Brafman, traduit par T. P. Odessa, 1873. C'est l'œuvre d'un Juif converti, et son apparition a, dit-on, ému le monde israélite, qui aurait fait disparaître un grand nombre d'exemplaires de cette publication. Une seconde édition a paru en 1875 à Saint-Petersbourg. M. K. de Wolski dans sa *Russie juive* (chez Savine, 1887), lui a fait de larges emprunts.

[3] *Meropié* signifie le propriétaire effectif mis à l'ombre.

[4] *Revue Britannique*, juillet 1891.

Dans tout cet ensemble de faits n'y a-t-il pas de quoi préoccuper un gouvernement soucieux de ses devoirs? Sans doute il faut reconnaître que des exceptions nombreuses contrastent avec les caractères généraux qu'on prête à la masse de cette population. Puis on doit tenir compte des passions anti-sémites, du caractère un peu archaïque de certains griefs. Enfin les Juifs ne sont pas malheureusement les seuls à exploiter les défauts et les qualités du *moujik*. Même les provinces fermées aux Sémites ont leurs mangeurs de mir (*miroiédy*) ou accapareurs (*koulaky*), qui corrompent et ruinent le paysan par la boisson, par l'usure, par toutes sortes de pratiques malhonnêtes. Mais cela n'empêche pas que le contact d'une race façonnée au commerce, isolée et comme autonome, peu scrupuleuse, répugnant aux travaux vraiment utiles, ne constitue un réel danger pour le peuple russe.

Qu'on songe tout spécialement à la condition des classes rurales, qui sont comme les assises solides de ce vaste empire. Tolstoï nous a appris à aimer la beauté de ces vies de travail, de ces âmes simples, de ces vertus silencieuses. On y trouve sans doute trop peu de prévoyance et parfois une grossièreté qui choque. Mais il y a de grandes richesses de bonté chez ces êtres confiants. La *Gazette officielle du gouvernement de Courlande* annonçait ces jours derniers[1] que, dans un grand nombre de communes, les paysans ont décidé de prêter le blé de leurs magasins communaux aux villages qui souffrent de la disette. Touchant exemple de charité pratique! Mais à peine affranchies des liens du servage, mal accoutumées au régime de responsabilité et de liberté vers lequel on les conduit progressivement, ce sont encore des populations neuves, et peu préparées à se défendre contre l'exploitation d'intermédiaires malhonnêtes, contre les tentations du mauvais crédit et du cabaret.

Alexandre III, suivant l'exemple de son père, l'émancipateur des serfs, et continuant son œuvre, semble avant tout préoccupé d'assurer le bien-être de ses fidèles paysans. Il a complété l'émancipation, en supprimant les paysans temporairement obligés, en rendant le rachat obligatoire à partir de 1883. Les charges des populations rurales ont été allégées par l'abolition de la capitation en 1886, par la réduction des redevances de rachat, par la création d'institutions de crédit. Quand les Juifs semblent menacer de désorganiser et de ruiner ces classes agricoles, dont le tsar travaille à fonder la prospérité, peut-on lui demander de leur donner le champ libre dans toute l'étendue de son empire, et de laisser faire? Veut-on qu'il ne s'occupe pas de combattre une

[1] *Temps*, 3 septembre 1891.

maladie sociale, dont la gravité n'est pas contestable? Reste à savoir quels seraient les remèdes les plus efficaces.

IV

Si l'on a bien compris qu'il y a une question juive en Russie, et comment elle se pose, on admettra difficilement qu'on vienne proposer comme solution complète le simple laissez-faire, la liberté absolue donnée aux Israélites, sans transition, sans restriction, sans mesures préservatrices. J'imagine qu'on ne se laissera pas tenter non plus par une autre solution, très simple et très logique, vers laquelle bien des gens inclinent, sans l'avouer toujours : elle consisterait à supprimer le mal par l'expulsion en masse ou l'extermination générale. Une seule politique est donc acceptable, celle qui tend moins à se débarrasser des Juifs qu'à les empêcher de nuire, celle qui prépare leur assimilation et, quand il plaira à Dieu, leur entrée dans la société chrétienne.

Les mesures récemment prises par le gouvernement russe sont-elles propres à atteindre ce but? C'est une question délicate à trancher pour un étranger qui connaît difficilement le fond des choses. Ne serait-il pas imprudent de faire immédiatement ce que conseillent bon nombre de publicistes, de supprimer la zone d'établissement et d'ouvrir toutes les provinces à la libre immigration des Juifs? Notez que ce territoire qu'on représente souvent comme un ghetto agrandi, comme un lazaret trop plein, est un assez bel espace. Il est bien plus vaste que la France, et comprend, outre l'ancien royaume de Pologne, quinze gouvernements de l'Ouest : la Dwina et le Dniéper en marquent approximativement les limites. Mais, d'autre part, le maintien d'une législation spéciale est une source de difficultés inextricables. Son application sévère, après une période de tolérance, entraîne des rigueurs contre lesquelles répugnent nos sentiments d'humanité. Et l'importance même du territoire indique qu'il ne suffirait pas d'y cantonner les Juifs, pour qu'il ne restât plus rien à faire. Ainsi les mesures actuelles sont moins destinées à guérir le mal qu'à le circonscrire. Elles peuvent être un palliatif, dont l'expérience dira la valeur; elles ne sauraient être considérées comme une solution définitive.

Pour préparer celle-ci, on doit rechercher quels seraient les moyens les plus efficaces à employer. Il ne suffit pas de répéter des banalités sur les effets bienfaisants de la liberté. Il faudrait se demander quels moyens pratiques ont été ou pourraient être essayés pour atteindre ce double objet : développer la force de résistance

du peuple qu'on veut protéger, et transformer les Juifs qu'on juge dangereux.

On raconte que Guizot s'étonnait un jour de la facilité avec laquelle l'ordre était maintenu dans la grande ville ouvrière de Manchester. — Nous avons un secret, lui répondit son hôte anglais. « Chez nous les honnêtes gens sont aussi hardis que les coquins[1]. » C'est une recette analogue qui permettrait de lutter efficacement contre le mal juif. Supposez que la famille et le travail soient solidement constitués; que l'administration soit impartiale et incorruptible; que le gouvernement fasse son devoir et ne livre pas la direction d'une société chrétienne à ceux qui tenteraient de la déchristianiser : dans de pareilles conditions, les Israélites ne seraient pas bien dangereux.

La Russie présente déjà de sérieux éléments de résistance, bien que ce soit toujours une période délicate de transition celle qui fait passer les paysans du régime du servage à celui de la liberté. Elle a un empereur parfaitement honnête, indépendant, et décidé à ne consulter que le bien de l'État. Ses classes populaires ont gardé un esprit de solidarité, une aptitude à s'associer qui étonnent les observateurs d'Occident. On se groupe sans intervention étrangère, en sociétés ordonnées et maîtresses d'elles-mêmes, dans le *mir* ou communauté de village, dans les *artèles* ou réunions d'artisans. Mais bien des progrès sont encore à réaliser.

On s'est demandé s'il n'y avait rien à faire pour fortifier la famille, pour défendre le foyer et le domaine contre les expropriations désastreuses. La propriété collective du *mir* constitue pour le paysan une sorte de réserve bien défendue, comme un majorat collectif. On songe à faire plus, à rendre le patrimoine rural indivisible, et, sous certaines conditions, insaisissable pour dettes. On offrirait cette protection non seulement aux anciens serfs, mais aux nobles. Ces idées intéressantes sont défendues par l'un des plus éminents fonctionnaires de l'empire russe, M. Pobedonotseff, président-procureur du Saint-Synode. « C'est un fait notoire, observe-t-il[2], que depuis l'émancipation des paysans plusieurs exploitations de propriétaires nobles sont tombées en complète décadence. La dissolution des foyers ruraux, le passage des domaines dans les mains des commerçants, des Juifs, des accapareurs par industrie, est le plus grand mal pour l'État, et pour la population ouvrière locale, qui puisait ses principaux moyens de travail et de bien-être dans ces exploitations des propriétaires nobles : on comprend toute

[1] Léon Lefébure, *le Devoir social*, p. 258.
[2] *Réforme sociale*, 1er mars 1890.

l'importance qu'ont pour l'économie générale ces centres de production agricole, ces familles bien constituées et se perpétuant de père en fils, comme *maison*... En présence de cette triste situation, l'idée nous est naturellement venue de nous demander si notre législation ne devrait pas chercher le remède à cet état dans une institution pareille à l'*Homestead* américain[1]. »

C'est encore protéger la famille que de lutter contre l'alcoolisme. Personne ne saurait blâmer en cette matière une législation sévère, pourvu qu'elle soit efficace. Il faut aussi travailler à la libre réforme des mœurs. C'est une œuvre d'apostolat et de générosité pour laquelle le pays de Tolstoï offre de précieuses ressources. Une brochure récente vient de recommander éloquemment la fondation de sociétés de tempérance. Celui qui l'a écrite, M. Raczinski[2], a prêché d'exemple. Brillant professeur à l'université de Moscou, il a tout quitté, il y a vingt-cinq ans, pour s'enfermer dans son bien paternel, au milieu des régions les plus incultes et les plus sauvages du gouvernement de Smolensk, et se faire l'éducateur de ses paysans. Le plus grand service qu'il leur ait rendu, c'est peut-être d'avoir fondé une sorte de confrérie chrétienne dans laquelle on prend l'engagement de s'abstenir, pendant une année, de toute boisson alcoolique.

Il ne serait pas moins urgent de lutter contre le mauvais crédit, contre l'usure souvent pratiquée par le cabaretier de village. La législation russe présente en cette matière d'étranges lacunes. On a eu raison sans doute de fonder des institutions de crédit foncier[3], de développer des sociétés de crédit mutuel[4]. On peut approuver l'oukase de mars 1879 qui, fixant le taux légal de l'intérêt à 6 pour 100, reconnaît la liberté absolue du taux conventionnel sous la seule condition qu'il soit inscrit sur le titre remis au créancier. Mais ne devait-on pas prévoir les cas où un prêteur sans scrupule abuserait de la faiblesse d'esprit, des besoins ou des passions de l'emprunteur? La répression du délit d'usure n'est pas incompatible avec la liberté du taux de l'intérêt. Depuis une quin-

[1] Voy. sur les *Homestead exemption laws* américaines la lucide exposition de M. Claudio Jannet, au *Correspondant* du 25 juillet 1890.

[2] *Réforme sociale*, 1er mai 1891 : *La lutte contre l'alcoolisme en Russie.*

[3] La banque des paysans leur a prêté pour achat de terres 16 millions de roubles en 1886. Un autre crédit foncier prête également à un taux de faveur, pour permettre à la noblesse de conserver ses terres. (*Empire des Tsars*, t. I, p. 373, et t. II, p. 172.)

[4] Ce sont des associations de prêts, système *Schultze-Delitsch*, offrant des capitaux à 3 pour 100 environ. La première a été fondée en 1861 : il y en avait 1230 en 1882. Voy. *Bulletin* de notre *Ministère de l'agriculture*, octobre 1889.

zaine d'années, presque tous les Etats de l'Europe centrale l'ont compris. C'est l'Autriche qui a donné l'exemple, et il s'agissait précisément de protéger les paysans de Galicie contre l'exploitation des usuriers juifs. Voici la disposition essentielle de cette législation, inaugurée en 1877 [1], et qui, étendue depuis, s'applique aujourd'hui à tout l'empire et aux opérations commerciales, comme aux prêts civils : « Quiconque, dans une opération ayant pour but d'accorder ou de proroger un crédit, exploite sciemment la légèreté du débiteur, sa situation nécessiteuse, sa faiblesse d'intelligence, son inexpérience ou son excitation d'esprit, en se faisant prêter ou donner, à lui ou à un tiers des avantages pécuniaires, qui par leur exagération sont de nature à causer ou à hâter la ruine de ce débiteur, se rend coupable d'un délit, et est puni d'un emprisonnement de rigueur de un an à trois mois et d'une amende de 100 à 500 florins. » Pourquoi la Russie ne ferait-elle pas l'expérience d'une législation sévère animée du même esprit? On atteindrait ainsi non seulement les usuriers juifs, mais encore les mangeurs de mir non sémites, et personne ne s'en plaindrait.

Voilà dans quelle voie on pourrait chercher de bons moyens pour rendre la société moins vulnérable; mais en même temps, il faudrait essayer d'agir directement sur les Juifs, de transformer leur condition matérielle et morale; c'est en Russie une question de prudence et d'humanité.

A l'époque où Louis XVI préparait des réformes qu'il ne devait pas avoir le temps ou l'énergie d'accomplir, la question juive fut mise à l'étude, et dans un mémoire préparatoire, attribué à Miroménil, on se demandait si les principaux défauts reprochés aux Israélites ne viendraient pas de la situation même qu'on leur a faite. « Tous les moyens honnêtes de subsister, disait-on [2], leur sont interdits. » Le régime d'exception appliqué dans l'empire slave ne mérite-t-il pas les mêmes reproches? Ont-ils tout à fait tort ceux qui l'accusent d'entretenir et de développer le mal qu'il prétend combattre? On s'étonne que les Juifs aient peu de goût pour l'agriculture; mais ont-ils toute liberté d'acheter ou de louer les terres? On les pousse de mille manières vers cette profession d'intermédiaire, à laquelle ils ne sont que trop préparés par leurs qualités et défauts héréditaires. On leur en veut de leur isolement et on leur applique une législation spéciale, qui les aide à former corps et fortifie leur esprit d'exclusivisme. Il faut tenir compte

[1] Lois du 10 mars 1877, 28 mars 1881 et 15 mai 1885. — Voy. aussi la loi allemande du 24 mai 1880.

[2] Abbé J. Lémann, *L'entrée des Israélites dans la société française et les États chrétiens*, 1886, p. 35.

aussi de l'influence qu'ont dû exercer les persécutions séculaires dont cette race a été victime. « Supposez, disait Macaulay [1], que pendant un millier d'années les hommes aux cheveux roux aient partout été soumis à des restrictions et à des vexations spéciales; il est évident que les hommes roux de tous les pays se seraient regardés comme compatriotes et parents, alors même que de sang différent. » Est-ce le régime d'exception qui est la cause du mal juif ou le mal juif qui est la cause du régime d'exception? C'est poser la question généralement insoluble : qui a commencé? Demandez-vous plutôt qui doit commencer à changer une situation que tout le monde juge mauvaise. Supprimer toutes les restrictions au droit commun qui ne sont pas absolument nécessaires, réformer toutes les mesures législatives qui donnent une sorte d'autonomie à la comunauté juive, voilà quelle paraît être la première condition à remplir pour accomplir l'œuvre d'assimilation.

La seconde, c'est de dégager les localités et les professions surchargées de Juifs, de trouver à ceux-ci un autre champ d'activité et des moyens de gagner honnêtement leur vie. C'est pour répondre à ce besoin que le gouvernement des tsars, pendant la première moitié de ce siècle, a plusieurs fois tenté de fonder des colonies agricoles juives, dans les gouvernements de Kherson (1810-1822), d'Iékatérinoslav (1846) et en Sibérie (1836-1837). Elles ont paru d'abord médiocrement réussir, soit que les opérations aient été mal conduites par les fonctionnaires publics, soit qu'il faille un temps plus long, et peut-être le sacrifice d'une ou deux générations, pour plier au travail agricole une race qui en était désaccoutumée depuis des siècles. Aujourd'hui, dans le seul gouvernement de Kherson, il y a 30 000 Juifs, vivant du travail de leurs mains et formant une population rurale exemplaire. D'ailleurs, ce n'est pas seulement au gouvernement, c'est aussi, et plus peut-être, à l'élite des Israélites qu'il appartient d'entreprendre de pareilles œuvres, de provoquer et de diriger de divers côtés une émigration nécessaire. On paraît le comprendre. On parle d'organiser des colonies en Palestine. Un comité, qui compte le baron de Rothschild parmi ses membres, a été fondé pour étudier la question. Déjà, depuis quelques années, la population sémite semble affluer autour de Jérusalem. Revenus aux lieux qu'habitaient leurs ancêtres, les Juifs ne s'attacheraient-ils pas plus facilement à la culture du sol? Cette idée séduit beaucoup d'Américains des États-Unis, et l'on a même adressé une pétition au président Harrison, afin qu'il provoque dans ce but la

[1] Cité par A. Leroy-Beaulieu, *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1891.

réunion d'une conférence internationale. Mais les initiatives les plus pratiques ont été prises par le baron de Hirsch [1]. On disait, depuis quelques mois, qu'il s'occupait d'acheter d'immenses domaines dans la République Argentine, d'obtenir du sultan des concessions en Asie-Mineure. Il vient de constituer, à Londres, une société [2] au capital de 2 millions de livres sterling (50 millions de francs). Elle porte le nom d'*Association juive de colonisation*. Elle a pour objet « d'aider et d'encourager l'émigration des Juifs de toutes les régions de l'Europe et de l'Asie, et principalement des pays où ils peuvent, à un moment déterminé, être frappés de taxes spéciales, ou d'incapacités politiques ou autres, dans toutes autres parties du monde, et de former et d'établir, dans diverses régions de l'Amérique du Nord et du Sud, et dans d'autres pays, des colonies agricoles, commerciales et autres. »

N'y aurait-il rien à tenter enfin pour hâter la transformation morale du Juif? On a pu dire [3] : « Le Talmud, qui gouverne la conscience du Juif orthodoxe, est la mort de la civilisation chrétienne. La grande question se réduit donc à se demander quand périra le Talmud, c'est-à-dire quand sera reconstruite sur un autre plan la conscience du Juif judaïsant, puisque seulement alors disparaîtra le Juif insociable. » Saint Louis, qui admettait les Israélites en France, à la condition qu'ils vécussent du travail de leurs mains ou d'un commerce ordinaire (*de laboribus manuum suarum vel de negociationibus sine terminis vel usuris*. Ordonnance de 1254), proscrivait le Talmud. Il serait parfaitement légitime de considérer l'enseignement de certaines doctrines malfaisantes comme un véritable délit. Il peut être plus pratique et plus efficace de combattre ces erreurs et ces préjugés par l'action des mœurs, par la diffusion des lumières. Les Israélites éclairés doivent entreprendre cette œuvre d'assainissement et de redresse-

[1] Il a fait étudier l'état des Juifs en Russie par M. Arnold White, auquel le gouvernement du tsar, sympathique à ces projets d'émigration, a donné toute facilité pour remplir sa mission. Voy., sur ce sujet, M. Arnold White, *Present condition of the Jews in Russia*, *New Review*, août 1891; — et baron de Hirsch, *What I wish to do with my money*, *North American Review*, juillet 1891.

[2] L'acte de société, enregistré au *Board of Trade* dans les premiers jours de septembre, est daté du 24 août 1891. Sur les 20 000 actions, de 100 livres sterling chacune, le baron Maurice de Hirsch en a souscrit 19 990. Le baron de Rothschild (Londres), sir Julian Goldsmidt (Londres), M. Ernest Cassel (Londres), M. Mocatta (Londres) M. H. S. Goldschmidt (président de l'Alliance israélite universelle, Paris), M. Salomon Reinach (Paris) et M. Benjamin Cohcis (Londres) ont chacun une action.

[3] Gougenot des Mousseaux, *Le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des peuples chrétiens*. 2e édit. 1886, p. 98.

ment moral. Plusieurs l'ont déjà compris. S'acheminent-ils ainsi vers le christianisme? Je le crois et je le souhaite. On dit que les avocats juifs citent volontiers, en Russie, les paroles de Jésus, et ne font pas difficulté pour reconnaître que l'Évangile est le plus beau des livres. Dans la Russie méridionale, une secte judéo-chrétienne vient d'être fondée par Joseph Rabinowitch, un ancien rabbin de Bessarabie, né en 1837. Elle reconnaît que Jésus est le vrai Messie. Ne peut-on voir là un indice du travail qui se fait dans les esprits? Quoi qu'il en soit, l'amélioration de la condition matérielle et morale des Juifs malheureux et ignorants, n'est-elle pas une œuvre assez belle pour tenter à la fois l'élite des Israélites et l'élite des chrétiens?

Ces indications rapides suffisent à faire entrevoir dans quelle voie on peut trouver la solution définitive de la question juive, en Russie et ailleurs. On ne se dissimule pas qu'un pareil traitement exige du temps et des efforts. Mais il en est ainsi de tous les progrès décisifs; et un problème social, qui plonge aussi loin dans le passé, ne saurait être tranché en un jour. Et puis, hors de cette méthode patiente et douce, je ne vois guère d'autre solution que l'extermination en masse, comme pour les sauterelles d'Algérie.

V

Quelles que soient les solutions adoptées par le gouvernement du tsar, ne peut-on supposer que l'état aigu dans lequel paraît entrer la question juive en Russie provoquera une sorte de liquidation et ouvrira une phase décisive dans l'étonnante histoire d'Israël? Mais alors quelles hypothèses, quels rêves fait naître une évolution nouvelle de cette race mystérieuse, qui a été fondée par une famille de pasteurs nomades, sortie de Chaldée, il y a quarante siècles, qui, depuis, a rempli l'histoire des glorieuses ou tragiques alternatives de sa fortune, et qui n'a certainement pas dit son dernier mot? Quelle sera sur ses destinées l'influence de l'empire slave? Voilà les problèmes, aux horizons indéfinis, vers lesquels on est naturellement attiré, dès qu'on n'enferme pas la question juive dans des polémiques stériles et passionnées.

Il est probable qu'après de grandes souffrances une partie des Juifs qui abandonnent la Russie, ou de leurs descendants, trouvera un meilleur emploi de son activité, se pliera même au travail agricole, dans quelques-unes des colonies qu'on s'occupe de fonder. Il faut bien tirer quelque profit des maladies, dans la vie des sociétés, comme dans celle des individus; et certaines crises,

quoique douloureuses, sont bienfaisantes en somme, si elles dégagent l'organisme, si elles mettent fin à un mal chronique. Aussi des Israélites clairvoyants peuvent-ils penser que les embarras actuels de leurs coreligionnaires ne seront pas sans compensation, que le pire malheur pour eux eût été de continuer à végéter indéfiniment sur place, que cette épreuve sera le point de départ d'une heureuse transformation économique [1]. Mais ne peut-on souhaiter encore autre chose?

L'ancien rabbin Joseph Rabinowitch, le fondateur de l'église judéo-chrétienne de Bessarabie, se rendait, en 1882, à Jérusalem. Il se demandait si ses coreligionnaires ne devaient pas quitter la Russie, où ils étaient mal protégés contre les violences du peuple, et regagner le pays de leurs pères. Quand il revint à Kichenev, il ne croyait plus que l'émigration en Palestine pût être immédiatement tentée, et il rapportait pour programme cette simple pensée : « La clef de la Terre Sainte est dans les mains de notre frère Jésus [2] ». — Or ce n'est pas seulement la clef des lieux saints qu'il faut demander au Christ : c'est la solution définitive de la question juive. On ne la trouvera pas ailleurs.

Les améliorations économiques apportées à la condition et à l'activité des Juifs ne sont pas à dédaigner. Il faut rechercher tout ce qui peut alléger leurs souffrances, tout ce qui redresse leur caractère et leurs mœurs, tout ce qui les conduit au travail vraiment utile, tout ce qui leur permet de vivre honnêtement dans la société chrétienne. Mais le succès de l'œuvre poursuivie par ces moyens ne sera entier, pleinement acquis, que le jour où l'alliance des races ainsi rapprochées aura été cimentée par l'unité de foi. Et, ce qui donne à cette politique de paix une valeur incomparable, c'est qu'elle seule, écartant les préventions et les haines, peut préparer cette assimilation plus complète que doit rêver tout catholique digne de ce nom.

« Partout, écrivait en 1868 le P. Ch. Ratisbonne [3], un esprit nouveau remue les restes d'Israël: partout, sur toute la surface du globe où ils sont dispersés, ils s'agitent et aspirent après un nouvel ordre de choses. Le temps actuel est évidemment une transition entre l'état d'immobilité des dix-huit siècles passés et une régénération future qui ne sera opérée que par l'Évangile. L'émancipation civile et politique des Juifs n'a été que le prélude d'une

[1] Telle serait à peu près l'opinion du baron de Hirsch, d'après le *Times* du 27 mai dernier.

[2] *Franz Delitsch. Documente der national-jüdischen christgläubigen Bewegung in Südrussland*, 1885, p. V.

[3] *La Question juive*, Paris, 1868, p. 20.

libération plus haute et plus complète. Sous les décombres de la synagogue se forment les matériaux du nouvel édifice qui, déjà, commence à grandir. »

C'est qu'en effet, pour qui ne veut pas se payer de mots et d'apparences, il n'y a que deux forces qui puissent réellement agir sur le judaïsme et qui, déjà, le travaillent manifestement : le christianisme intégral et l'irréligion absolue. Tout le reste est illusoire et factice. C'est entre ces deux grands courants qu'il faudra choisir. Et cette alternative n'est pas particulière au monde israélite. Elle apparaît au moins aussi nettement dans bien d'autres milieux. De tous côtés n'aperçoit-on pas que le temps vient où l'on ne croira plus à Dieu sans croire au Christ?

Il est certain qu'une portion des Juifs prend une part active à l'œuvre de déchristianisation qui se poursuit aujourd'hui avec des succès divers dans le monde entier et qui tend partout, plus ou moins hypocritement, à imposer l'irréligion d'État. Voilà peut-être en quoi ils doivent le plus nous inquiéter, du moins dans l'Europe occidentale; voilà le vrai danger qu'ils font courir à notre civilisation. Les Israélites auraient dû comprendre qu'il ne fallait pas prendre part aux luttes engagées contre la religion nationale des pays qui leur donnaient la liberté. Ils n'ont gardé cette sage réserve ni en France ni en Allemagne [1]. « La vraie force de l'antisémitisme, observe justement M. Claudio Jannet [2], est dans la réaction instinctive du sentiment chrétien trop souvent froissé. » L'action de ce peuple est cosmopolite, comme l'entreprise des sectaires contemporains; il a de vieilles rancunes à satisfaire; il ne répugne pas aux sociétés secrètes et il paraît exercer une influence réelle sur la direction de la franc-maçonnerie. Ainsi le prosélytisme d'une portion d'Israël semble s'être entièrement tourné en action antichrétienne.

Contre ce danger, le meilleur instrument de défense est l'Église catholique, cosmopolite elle aussi, permettant aux hommes des nations les plus diverses de s'unir au grand jour, sans renier le culte de la patrie. Or la Russie ne peut compter sur l'action de cette force, la seule capable, avec l'irréligion, d'entamer sérieusement le judaïsme. Le scepticisme assez général des hautes classes

[1] « Pendant que la presse libérale allemande, conduite en partie par des Juifs, donnait l'assaut à l'Église, les assiégés, ayant cherché le point faible des lignes d'investissement, firent une sortie dans la direction de la synagogue, là où campaient les troupes commandées par le Juif Lasker. C'était de bonne guerre. » (A. Leroy-Baulieu, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1891, p. 797.)

[2] *Correspondant*, 10 juillet 1891, p. 163.

et le peu de prestige du clergé officiel sont de mauvaises conditions pour convertir Israël.

Qui sait pourtant si l'avenir ne rendra pas à la Russie le christianisme intégral dont elle est à peine séparée par des questions accessoires de dogme et de discipline, et si rapprochée, à d'autres égards, par la profondeur, par la sincérité des sentiments religieux qui vivent au cœur du peuple? Il ne faut pas perdre de vue, a-t-on observé récemment [1], que les ennemis du tsar et ceux du Saint-Siège ne redoutent rien tant que cette réconciliation religieuse. L'un des écrivains les plus attachants de ce grand pays, à la fois publiciste et poète, qui a été conduit par la loyauté de ses recherches au seuil même du catholicisme, M. Vladimir Soloviev, a plus d'une fois [2] cherché à faire entrevoir ce que sa patrie gagnerait en prenant place dans l'Église universelle, et ce que gagnerait l'humanité. Si l'unité chrétienne était rétablie, pense-t-il [3], les Juifs y viendraient naturellement et seraient ainsi transformés. Or ce qui éloigne surtout l'empire slave de la papauté, n'est-ce pas aussi ce qui le rend peu tolérant aux Israélites comme à toutes les populations qu'on juge trop lentes à se russifier? N'est-ce pas cet égoïsme national dont les peuples contemporains connaissent bien les jalousies impitoyables, les susceptibilités inquiètes, les aveugles impatiences? Mais la Russie tient un assez grand morceau de la terre et est assez riche d'avenir pour dégager son patriotisme de toute étroitesse et de toute hâte violente. Elle a des qualités morales assez hautes pour faire concevoir d'immenses espérances. Il ne faut pas prétendre forcer l'action mystérieuse du temps; mais ne peut-on rêver, par delà les incertitudes et les difficultés du présent, à ce que deviendrait le monde le jour où la Russie serait catholique et la masse des Juifs convertie?

Jules Angot des Rotours.

[1] *Congrès de Malines*, 11 septembre 1891.

[2] *L'Idée russe*, chez Perrin, 1888. — *La Russie et l'Eglise universelle*, chez Savine, 1889.

[3] *Le judaïsme et la question chrétienne*, Moscou, 1884. Cette étude, publiée en russe, a été analysée par la *Revue française* d'octobre 1886.

LE CRIME ET L'IMITATION

DE L'INFLUENCE DU ROMAN, DU THÉATRE ET DES COMPTES RENDUS JUDICIAIRES SUR LA CRIMINALITÉ

Un congrès international doit se réunir en Suisse le mois prochain, pour examiner les problèmes qui se rattachent à la diffusion de la littérature immorale, et nous apprenons que la question qui fait l'objet de la présente étude doit y être tout spécialement traitée. Le travail de M. Proal se présente donc avec un double intérêt, celui du fond et celui de l'actualité. Nous n'avons pas à signaler à nos lecteurs la compétence particulière de l'éminent magistrat qui s'est classé au rang de nos plus savants criminalistes; ils ont pu l'apprécier déjà par des communications où la sûreté de la doctrine s'unit à l'étendue des connaissances.

Nous sommes heureux d'annoncer à ce propos le substantiel volume qu'il doit publier le mois prochain à la librairie Alcan, et où sont exposées toutes les graves questions que résume son titre : *le Crime et la Peine.*

Au moral, comme au physique, l'exemple est contagieux. On sait avec quelle facilité le rire, les larmes, le bâillement, se communiquent. « Comme le rire fait naître le rire, ainsi les larmes font couler les larmes; ce sont nos visages qui s'entendent. Si vous voulez que je pleure, commencez de pleurer vous-même », dit Horace dans l'*Art poétique.*

Les accidents nerveux, les cas d'hystérie, peuvent aussi se communiquer; tout le monde connaît les épidémies de délire qui se sont produites autrefois à Loudun, à Louviers, à Saint-Médard.

Les aliénistes ont établi que l'épilepsie est susceptible de se produire par imitation. Dès 1833, M. le docteur Lucas écrivait une dissertation sur l'imitation contagieuse des névroses, et plus tard, en 1860, M. le docteur Baillarger a cité des exemples de folie communiquée. Aussi, est-il très important que les enfants, les jeunes filles et femmes nerveuses ne soient pas témoins de crises d'épilepsie ou d'hystérie.

On a vu aussi des cas où le suicide, comme la folie, est devenu en quelque sorte contagieux, où un premier suicide a été suivi d'autres suicides, accomplis dans des conditions identiques. Dans son traité de l'*Hygiène de l'âme*, Feuchtersleben cite le fait suivant. Sous le premier Empire, un soldat se tua dans une guérite; à la suite de ce suicide, plusieurs soldats choisirent successivement cette guérite pour se tuer; Napoléon fit brûler la guérite, et les suicides cessèrent. M. Max Simon raconte qu'un ouvrier s'étant pendu à l'embrasure d'une porte, douze de ses compagnons se pendirent au même endroit, et qu'on a arrêté cette épidémie de suicides en murant la porte. (*Hygiène de l'esprit*, p. 30.) Plutarque cite aussi une épidémie de suicides chez les femmes de Milet.

Les passions sont contagieuses. Rien n'est plus contagieux que la peur; des armées ont été saisies d'une terreur panique, même le lendemain d'une victoire. La tristesse, la gaieté, l'amour, l'indignation, peuvent aussi se communiquer. « Les personnes passionnées nous passionnent, dit Malebranche, et elles font des impressions dans notre imagination qui ressemblent à celles dont elles sont touchées [1]. » C'est en observant cette tendance de l'homme à imiter ce qu'il voit, et à entrer dans la passion qui est représentée devant lui, que les moralistes sévères ont signalé les dangers de ces représentations théâtrales qui « mettent en feu tout le parterre et toutes les loges [2] ». Cette communication des passions se produit, en effet, avec une rapidité extrême dans les réunions d'hommes, ce qui faisait dire au cardinal de Retz : « Qui rassemble les hommes les agite. » Sous l'empire d'une vive émotion devenue générale, la foule a été justement comparée à un organisme vivant, dont les individus qui la composent sont les membres, tant est grande la solidarité qui les unit. De là, cette expression pour peindre l'élan d'une réunion d'hommes : ils se sont levés comme un seul homme.

C'est surtout sur les enfants que l'influence de l'exemple se fait sentir. Les enfants sont très portés à l'imitation. On pourrait, dès l'âge le plus tendre, utiliser ce penchant dans les jeux, pour leur

[1] *De la Recherche de la vérité*, l. II, partie III.
[2] Bossuet, *Réflexions sur la Comédie*.

faire acquérir les qualités qui leur seront un jour nécessaires. Pour faire naître chez un garçon le goût de la vie militaire, et chez une petite fille celui des soins domestiques, il suffit souvent (nous le voyons tous les jours) de donner au premier un costume de soldat, de lui faire pratiquer des exercices militaires; il suffit de donner à la petite fille une poupée, un ménage et de lui faire imiter les occupations de sa mère. Cette observation n'avait point échappé à Aristote : « Il faut, dit-il, que les jeux des enfants soient pour la plupart des imitations de ce qui devra plus tard les occuper sérieusement. » (*Politique*, liv. VII, ch. xv, § 5.) « Un jeune garçon marche, parle et fait les mêmes gestes que son père. Une fille, de même, s'habille comme sa mère, marche comme elle, parle comme elle... Enfin, les enfants imitent les parents en toutes choses, jusque dans leurs défauts et dans leurs grimaces, aussi bien que dans leurs erreurs et dans leurs vices. » (Malebranche.)

Kant [1], Plutarque, Juvénal, ont signalé avec force le rôle considérable que joue ce penchant à l'imitation dans l'éducation des enfants; « le moyen expérimental de l'éducation morale est le bon exemple dans le maître lui-même, car l'imitation est, dans l'homme encore inculte, la première chose qui le porte à admettre des règles qu'il se fait à lui-même ». (Kant, *Principes métaphysiques de la morale*, 309.) « Devant toutes choses, dit Plutarque, il faut que ces pères se gardent bien de commettre aucune faute ou d'omettre aucune chose qui appartienne à leur devoir, afin qu'ils servent de vif exemple à leurs enfants et qu'eux regardant à leur vie, comme dedans un clair miroir, s'abstiennent à leur exemple de faire ou de dire chose qui soit honteuse... Là où les vieillards sont déhontés, il est bien force que les jeunes gens soient de tout point effrontés. » Juvénal a écrit une satire remarquable, la quatorzième sur l'*Exemple*, dont il fait ressortir aussi avec beaucoup de force l'influence sur l'âme de l'enfant. « Abstiens-toi, dit-il, de toute action condamnable, ne fût-ce (quel puissant motif!) que pour préserver de la *contagion* ceux qui nous doivent la vie; aussi bien naissons-nous tous imitateurs dociles de la corruption, de la perversité... Plus efficaces, plus prompts à nous corrompre sont les mauvais exemples domestiques, alors qu'ils pénètrent l'âme avec l'ascendant d'imposantes autorités. » Le fils du commerçant peu délicat qui voit son père tromper les clients sur le poids et la qualité de la marchandise peut assurément réagir contre ces mauvais exemples, mais il est exposé à la tentation de les imiter. On voit aussi des filles honnêtes issues de mères coupables, mais

[1] Voy. aussi J.-J. Rousseau, *Émile*, l. II; Quintilien, l. XII, ch. II; saint Augustin, *les Confessions*, l. XIII, ch. XXI.

l'exemple de l'inconduite de la mère ne fait-il pas courir les plus grands dangers à la vertu de la fille?

Par suite du penchant que les enfants ont à imiter ceux qui les entourent, les exemples des parents jouent un grand rôle dans la moralité des uns et dans la criminalité des autres. Aussi faut-il attendre d'excellents résultats de la loi du 24 juillet 1889, qui permet d'enlever l'exercice de l'autorité paternelle aux parents qui sont indignes de l'exercer. Les père et mère qui par leur ivrognerie habituelle, leur inconduite notoire et scandaleuse compromettront la moralité des enfants seront déchus de la puissance paternelle. Le nom de M. Théophile Roussel, qui a proposé cette loi avec M. Dufaure et M. Bérenger, mérite d'être placé à côté de celui de M. Marbeau, fondateur des crèches, et de celui de M. Benjamin Delessert, créateur des caisses d'épargne. Il n'y a pas d'œuvre plus humaine, plus utile, que de faire élever les enfants moralement abandonnés. J'ajoute qu'il n'y en a pas de plus économique, les frais d'éducation étant beaucoup moins élevés que le préjudice résultant des méfaits que ces enfants pourraient commettre, s'ils étaient dressés au vol par des parents indignes [1].

L'action du mauvais exemple est si forte, si rapide, la communication du vice par l'imitation est si redoutable que les moralistes l'assimilent à la communication d'une maladie et lui donnent le nom de *Contagion morale*. Ce n'est point M. Marion qui a employé le premier cette expression, ainsi que l'a cru M. Caro. (*Mélanges et portraits*, I, p. 247.) M. le Dr Despine avait déjà publié en 1870 une brochure sur la *Contagion morale;* M. Emile Augier avait fait jouer en 1866 une comédie remarquable ayant pour titre *la Contagion*. Plutarque dépeint aussi la contagion du vice comme la contagion d'une maladie : « Il les faut, dit-il, soigneusement

[1] A la conférence sur la réforme pénitentiaire, tenue à Newport le 2 août 1877, on a rapporté la réponse piquante d'un Suédois, à qui on demandait si l'éducation des enfants recueillis dans la rue n'était pas trop coûteuse : « Oui, répondit-il, c'est coûteux, mais pas cher; nous autres Suédois, nous ne sommes pas assez riches pour laisser un enfant grandir dans l'ignorance, la misère et le crime, et devenir ainsi un fléau pour la société aussi bien qu'une honte pour lui-même. » En Italie, un prêtre admirable, dom Bosco, qui était pénétré d'un amour infini pour l'enfance pauvre et abandonnée, est parvenu à recueillir dans des asiles, dans des ateliers de travail, des milliers d'enfants abandonnés, qui auraient pu devenir de mauvais sujets; il a créé de ces ateliers de travail à Turin, à Nice, à Marseille, à Buenos-Ayres; on va en créer un à Liège. Il est mort le 31 janvier 1888; mais son œuvre est continuée par la Société de Saint-François de Sales, qu'il a fondée, et dont le but principal est « de prendre un soin spécial de la jeunesse pauvre et abandonnée, de qui dépend l'avenir heureux ou malheureux de la société ».

divertir de hanter toutes mauvaises compagnies : autrement, ils rapporteront toujours quelque tache de la *contagion* de leur meschanceté. » Dans sa traduction de Diodore, Amyot emploie la même expression, pour traduire cette pensée que « les hommes de bonne nature se gastent par la fréquentation et compagnie des meschants et que la meschanceté est *contagieuse* et passe de l'un à l'autre ne plus ne moins que fait une maladie pestilentielle, infectant quelquefois les âmes des plus vertueux ». (L. XII.) Enfin, je retrouve la même expression dans La Rochefoucauld et dans Sénèque : « Rien n'est si *contagieux* que l'exemple, et nous ne faisons jamais de grands biens ni de grands maux qui n'en produisent de semblables. Nous imitons les bonnes actions par émulation, et les mauvaises par la malignité de notre nature, que la honte retenait prisonnière et que l'exemple met en liberté. » (*Maxime* 237.) Sénèque signale avec la même force la contagion des mauvais exemples : « Si tu veux dépouiller tes vices, fuis au plus loin les vicieux exemples. L'avare, le séducteur, l'homme cruel, l'artisan de fraudes, si *contagieux* par leur seule approche, sont en toi. Passe au camp des hommes vertueux. » (*Lettre* CIV.) Dans les *Instructions chrétiennes* tirées par Arnauld des lettres de l'abbé de Saint-Cyran, le danger de la fréquentation des méchants est assimilé, comme dans Plutarque, au danger que présente une maladie contagieuse : « Il y a comme un air *contagieux* caché dans l'esprit des méchants qui se communique plus insensiblement aux âmes que celui des corps infectés de peste ne se communique à ceux qui s'en approchent. »

Cette contagion du vice, résultant des mauvais exemples, est encore activée par la malice de ceux qui les donnent. L'homme qui est corrompu cherche à corrompre les autres; la femme qui a de mauvaises mœurs prend un malin plaisir à rendre semblable à elle la femme honnête, qui a l'imprudence de la fréquenter. Il lui est pénible de se sentir méprisable, et il lui semble qu'elle porte plus facilement sa honte si elle la partage avec d'autres. Le mal a une force effrayante de propagande, tant l'homme pervers cherche à répandre sa perversité; c'est là un fait d'observation, que les magistrats ont bien souvent l'occasion de constater dans les affaires criminelles. Lorsqu'un crime est commis par plusieurs accusés, il n'est pas rare de rencontrer un chef de bande, un meneur qui entraîne des complices à sa suite. La force publique arrête souvent de vieux récidivistes qui voyagent avec des jeunes gens qu'ils ont dépravés. Dans une pension même, ne suffit-il pas de quelques mauvais sujets pour pervertir un grand nombre d'élèves? Les coupables éprouvent un méchant plaisir à se faire des complices, et

les malheureux aiment à se donner des compagnons de misère [1].

Même sur les hommes adultes l'exemple est contagieux. Ne voit-on pas les exemples des villes se communiquer aux campagnes et ceux donnés par les classes supérieures imités par le peuple? Bien avant Massillon, Euripide, Cicéron, Sénèque, avaient signalé cette tendance du peuple à imiter les grands : « C'est des nobles maisons que ce fléau (l'adultère) a commencé à se répandre parmi les femmes; car lorsque les grands commettent des actions honteuses, elles doivent assurément paraître honnêtes aux autres. » (*Hippolyte.*) Dans le § 14 du livre III des *Lois*, Cicéron s'exprime en ces termes : « Quoique les fautes des premiers de l'État soient déjà par elles-mêmes un grand mal, leur plus grand mal est qu'elles ont de nombreux imitateurs. Vous pouvez voir, si vous voulez interroger le passé, que tels ont été les principaux de la cité, telle a été la cité elle-même; et que toute altération qui s'est opérée dans les mœurs des premiers citoyens a été suivie d'une altération pareille dans celles du peuple... Aussi, les grands qui ont des vices sont d'autant plus funestes à la république que non seulement eux-mêmes ont contracté ces vices, mais qu'ils les répandent dans la cité; non seulement ils nuisent parce qu'ils sont corrompus, mais parce qu'ils corrompent; et leur exemple fait plus de mal que leur faute. »

Ces judicieuses réflexions sont confirmées par l'histoire. Sous les anciennes monarchies, l'exemple du souverain avait une influence immense, tant il trouvait d'imitateurs à la cour et à la ville. C'est ainsi que les scandales donnés par Louis XIV ont puissamment contribué à la corruption de la France et par suite à sa décadence, parce que la cour imitait le roi et qu'elle était à son tour imitée par la bourgeoisie. Les désordres du Régent eurent aussi des imitateurs, « à tel point que l'inceste présumé dans l'alcôve royale fit naître, assure-t-on, des incestes réels dans une société dépravée parfois jusqu'à l'infamie » [2]. A l'époque de la Révolution, les massacres de Septembre se reproduisirent en province par esprit d'imitation. De nos jours, Paris donne le ton à la province, qui prend volontiers ses modes, son esprit et son langage. On peut même dire que l'imitation de Paris se fait sentir jusque chez les nations voisines.

Les formes spéciales que prend la criminalité se communiquent de même. C'est ainsi que l'emploi du vitriol et le dépeçage des cadavres des victimes se sont généralisés en France, dans ces dernières années. En 1870, dans l'arrondissement d'Arles, j'eus à ins-

[1] Bossuet, *Élévations sur les mystères*, 23e semaine, 5e élévation; Plutarque, *Vie de Denys*.

[2] Baudrillart, *Histoire du luxe*, t. IV, p. 250.

truire une affaire criminelle contre une jeune fille de Saint-Rémy, qui avait jeté du vitriol au visage de son amant infidèle; elle l'avait rendu aveugle. « Aujourd'hui, dit-elle, dans son interrogatoire, aucune fille ne voudra l'épouser, mais moi je le veux, je l'aime plus que jamais, je veux l'épouser et je l'entourerai de tant de soins que je le rendrai encore heureux. » Depuis lors, par suite de verdicts d'acquittement trop nombreux, ce genre d'attentat s'est répandu en Provence et dans le reste de la France. Ce n'est point, on le voit, une idée parisienne, comme on l'a écrit, mise en circulation par le crime de la femme Gras en 1875.

On sait aussi combien sont devenus fréquents, après l'assassinat, les dépeçages des victimes; à Marseille, il y en a eu deux à peu d'intervalle.

A l'audience correctionnelle, j'ai fait souvent l'expérience de la force du penchant d'imitation. Lorsqu'un prévenu outrage les magistrats (ce qui se voit aujourd'hui beaucoup plus souvent qu'autrefois), si cet outrage n'est pas réprimé immédiatement, si les magistrats trop indulgents se contentent de faire sortir le prévenu, le lendemain et les jours suivants les mêmes outrages se reproduisent de la part d'autres prévenus. Mais, si au premier outrage une peine est prononcée, les prévenus rentrent dans l'ordre, ce qui prouve, contrairement à l'opinion de M. E. de Girardin, de M. le Dr Despine et de H. Spencer, que la peine exerce une intimidation réelle sur les prévenus.

Un illustre jurisconsulte a fait ressortir avec beaucoup de sagacité la nécessité qui s'impose à la justice de punir sévèrement celui qui, le premier, commet un crime par un procédé nouveau, afin d'arrêter les imitateurs. « Celui, dit-il, qui commet le premier dans un État quelque crime nuisible par sa *contagion*, et qui l'enseigne pour ainsi dire aux autres par son exemple, pèche avec plus d'effronterie que celui qui se laisse entraîner au crime par le torrent. » (Puffendorf, l, VIII, ch. III, § 22.)

Si les doubles suicides par amour sont aujourd'hui devenus fréquents, c'est encore à l'esprit d'imitation qu'il faut l'attribuer, à cette sorte de contagion qui résulte, pour des esprits surexcités par la passion ou affaiblis par la débauche, de la lecture de drames analogues. J'ai vu des jeunes filles, à la suite d'un amour contrarié, s'asphyxier en robe blanche et la couronne de mariée sur la tête, parce qu'elles avaient lu le récit émouvant d'un suicide accompli dans les mêmes circonstances. Si on voit peu de paysannes se tuer à la suite d'un chagrin d'amour, c'est parce qu'elles lisent peu de romans. Si, au contraire, ces suicides sont plus fréquents chez les ouvrières ou dans les classes élevées, c'est à la lecture des romans

ou à la représentation des drames qu'il faut l'attribuer. On sait que la publication de Werther fut suivie d'une véritable épidémie de suicides. Tout dernièrement à Aix, un jeune homme et une jeune fille dont l'amour était contrarié par les parents, se sont donné la mort; on a trouvé sur la table de la chambre du jeune homme une gravure représentant un double suicide accompli à la suite de la même contrariété.

Les mauvaises lectures font un mal immense sur les jeunes gens, parce qu'ils sont très portés à imiter les héros de roman ou de théâtre, surtout quand le livre ou le drame embellissent le vice [1]. A combien de romans et de pièces de théâtre ne pourrait-on pas appliquer ces paroles de Phèdre : « Odieuses paroles; ferme la bouche, ne me fais plus entendre ce honteux langage..... mon âme n'en a été que trop remuée... mais si ton langage embellit à ce point la honte, je tomberai dans l'abîme que je fuis. » (Euripide.) Aussi, les romanciers et les auteurs dramatiques qui n'ignorent pas l'action fâcheuse pouvant résulter du livre ou du drame sur l'esprit des jeunes gens et surtout sur celui des jeunes filles, sont-ils les premiers à leur en déconseiller la lecture ou l'audition. « Une honnête fille, dit J.-J. Rousseau, ne lit point de livres d'amour; que celle qui lira celui-ci, malgré son titre, ne se plaigne point du mal qu'il lui aura fait, elle ment; le mal était fait d'avance; elle n'a plus rien à risquer. » (2e préface de *la Nouvelle Héloïse*.) Dans la préface de *la Princesse Georges*, M. Alexandre Dumas, réfutant, comme toujours, avec esprit, le reproche d'immoralité qui lui était adressé au sujet d'*une Visite de noces*, s'exprime ainsi : « Le théâtre, étant la peinture ou la satire des passions et des mœurs, ne peut jamais être qu'immoral... Tu n'y as pas mené ta fille, tu as eu raison... Il y a une nudité qu'il ne faut pas mettre sous tous les regards. » L'enfant ne peut sans danger ni tout lire, ni tout voir, ni tout entendre; l'ignorance du mal est la meilleure

[1] Mes collègues, présidents d'assises, m'ont dit l'avoir aussi souvent constaté. On l'a également observé sur de jeunes assassins, jugés récemment à Paris, sur Morisset, Lemaître, etc. (Voy. *Annales d'hygiène et de médecine légale*, 1881, p. 342; Aubry, *la Contagion du meurtre*, p. 73.) Dans l'affaire Gouffé, on a aussi constaté que la lecture des romans avait beaucoup contribué à la dépravation de la fille Bompard. Troppmann « avoua à l'abbé Crozes que la cause de sa profonde démoralisation était la lecture des romans. A force de vivre dans ce monde imaginaire, il avait perdu la notion du juste, de l'honnête, et s'était pris d'une belle passion pour ces héros du bagne qui se refont une virginité en semant des bienfaits autour d'eux, avec les dépouilles de leurs victimes, et qui meurent administrateurs d'un bureau de bienfaisance après s'être créé des rentes en jouant du couteau ou du poison ». (*Souvenirs de la Petite et de la Grande Roquette*, t. II, p. 228.)

sauvegarde de sa moralité. L'automate, qui est en chacun de nous, suivant la profonde observation de Pascal, est particulièrement incliné chez l'enfant à reproduire les actes dont la peinture l'a ému. C'est pourquoi Platon ne croyait pas qu'on pût conter indifféremment toute sorte de fables aux enfants, et trouvait dangereux pour leur moralité les récits des actions criminelles, que les poètes attribuaient aux dieux, parce qu'ils pouvaient servir d'exemples et d'excuses. (*La République*, l. III.)

Ce double danger qui peut résulter, pour les jeunes gens, des mauvais livres qui peignent le vice avec complaisance, je l'ai constaté plusieurs fois chez des accusés [1]. Tout dernièrement j'ai entendu un accusé répondre à une question qui lui était adressée sur ses lectures : « J'ai beaucoup trop lu! » Les lectures, en effet, par les images qu'elles éveillent et qu'elles impriment à l'esprit, inclinent la volonté à la reproduction des actes dépeints, et, en outre, elles fournissent des excuses au vice; elles peuvent, en un mot, gâter la volonté et l'entendement d'un lecteur « à qui la nature n'aurait point fait d'ailleurs un esprit faux, ou donné un cœur mauvais... la lecture trop fréquente des méchants livres n'étant pas moins nuisible que la conversation des méchants hommes. » (*Vie de Descartes*, par Baillet.)

A voir les parents conduire leurs enfants à des cafés-concerts et à des théâtres où se chantent des chansons obscènes et où se jouent des pièces licencieuses, il est évident qu'ils ne se rendent aucun compte du penchant qu'ont les enfants à imiter ce qu'ils voient, et par suite des dangers qu'ils font courir à leur moralité. Quelques peuples anciens s'en rendaient mieux compte; ainsi les habitants de Marseille autrefois interdisaient les pièces de théâtre roulant sur des sujets immoraux, « de peur que l'habitude de voir ces sujets offerts en spectacle ne donnât le désir de les imiter [2] ».

[1] Parmi les romanciers qui ont troublé l'imagination des jeunes générations modernes, comment ne pas citer Balzac et George Sand : Balzac qui a enivré les jeunes gens de rêves de richesses, de plaisirs et de puissance; G. Sand, qui a grisé les jeunes femmes de rêves d'amour, d'adultère. Dans *les Réfractaires* de Jules Vallès, qui a été mêlé aux événements de la Commune, on trouve, au chapitre ayant pour titre *les Victimes du livre*, l'aveu de l'influence funeste que Balzac a exercée sur lui et ses camarades. Parmi les romanciers qui ont aussi gâté le cœur et l'esprit de la jeunesse, comment ne pas comprendre les écrivains, qui, faisant de l'histoire un roman, ont poétisé les hommes de la Terreur? Qui pourra dire combien leur glorification a fait de fanatiques, de révolutionnaires, d'émeutiers, et même de criminels! Lorsque Pépin et Alibaud, complices de Fieschi, furent arrêtés, on trouva à leur domicile les œuvres de Saint-Just. (*Séances et travaux de l'Académie des sciences morales*, 1855, août, septembre, p. 224, 227.)

[2] Cette austérité de mœurs fit place plus tard à une grande corruption,

(*Valère Maxime*, l. II, § 6.) Ces pièces de théâtre peuvent être inoffensives pour les hommes et dangereuses pour les enfants, parce que, au moment où l'âme se forme, comme au moment où le corps se développe, toutes les influences qui s'exercent sur elle doivent être saines et bienfaisantes. Il faut à l'âme du jeune homme, comme à son corps, une atmosphère pure, afin qu'elle puisse grandir en pureté, en bonté et en courage.

Rien n'est plus salutaire, plus fortifiant que la peinture du beau et du bien, que le récit de belles actions, que la vie d'un homme de cœur. L'éducation morale se fait plus par les exemples que par les préceptes. La biographie d'un héros de l'antiquité ou d'un saint chrétien agit plus efficacement sur l'âme de l'enfant que la lecture d'un traité de morale. Les enfants et même les hommes ont besoin de se proposer des modèles. Dans la famille, à l'école, au régiment, dans la société, c'est en leur présentant des modèles qu'on agit sur les enfants, les soldats et les hommes. Si les lettres contribuent plus que les sciences au développement des beaux sentiments, à la formation du caractère, c'est surtout par l'étude de la vie des grands hommes, par le récit de leurs actions. Les images des héros et des saints soulèvent l'humanité et lui font imiter leurs vertus. « Combien d'images de grands hommes, dit Cicéron, nous ont été laissées par les écrivains grecs et latins, moins comme objet d'admiration que comme modèles! Je les ai toujours eues devant les yeux quand j'administrais la république, et je n'avais qu'à penser à ces illustres personnages, pour régler sur cette idée mon âme et mon esprit[1]. » (*Plaidoyer pour Archias*, VI.)

C'est pour répondre à ce besoin de modèles, que les anciens ont écrit *la Vie des hommes illustres*, et que les chrétiens ont composé *la Vie des Saints* et *l'Imitation de Jésus-Christ*. La grande transformation morale que le christianisme a opérée dans le monde est surtout le résultat des exemples que le Christ a donnés; c'est ainsi qu'après avoir lavé les pieds à ses disciples, il leur dit : « Je vous ai donné l'exemple, afin que ce que j'ai fait à votre égard, vous le fassiez aussi. » (*Saint Jean*, ch. XIII, 14.) Si ses disciples, aujourd'hui encore, vont évangéliser les sauvages au péril de leur vie, élèvent les enfants, soignent les malades, c'est pour imiter leur divin modèle. C'est cette imitation qui suscite les grandes vertus

après la prise de Marseille par César. Pour désigner un homme efféminé, on disait : « Il vient de Marseille », et pour nommer les mauvaises mœurs, on disait : *Massilienses mores*.

[1] « Songe combien les bons exemples servent l'humanité et reconnais que le souvenir des grands hommes ne profite pas moins que leur présence. » (*Sénèque*, lettre CII.)

chrétiennes [1]. C'est cette imitation que les apôtres, les prédicateurs, ne cessent d'enseigner. Lorsqu'il écrit aux Thessaloniciens, saint Paul les félicite d'être devenus *les imitateurs du Seigneur;* lorsqu'il s'adresse aux Ephésiens, il leur dit : Soyez *les imitateurs de Dieu* [2].

Les médecins, qui se rendent compte de la puissance des bons et des mauvais exemples, voudraient avec raison qu'on n'étalât pas dans les journaux le tableau des infirmités morales, des suicides et des crimes; ils sont effrayés du danger que présente cette publicité, pour les esprits faibles, malades, qui sont dans la société (car tous les fous ne sont pas dans les asiles), pour les jeunes gens et les femmes nerveuses. Les détails donnés sur l'exécution des suicides, des crimes, frappent l'imagination et peuvent éveiller l'esprit d'imitation. Cette publicité présente, en outre, le très grave inconvénient d'enseigner des procédés d'exécution d'actes criminels. J'ai observé que notamment dans les affaires d'assassinat, d'infanticide, d'avortement et de fabrication de fausse monnaie, les accusés calquent souvent l'exécution du crime sur le récit de crimes analogues. Aussi, avec MM. les Drs Georget, Legrand du Saulle, Despine, Bouchut, Després, Aubry, je crois que le compte rendu des affaires criminelles devrait être réservé aux journaux judiciaires. Il n'est pas bon que les jeunes gens, les jeunes filles, cherchent chaque jour des images et des excitations malsaines dans le tableau des vices et des crimes qui s'étale dans les colonnes de la petite presse.

Louis Proal.

[1] Voici, à l'appui de ces considérations, un fait que je tiens d'un de mes collègues : Sa fille aînée, qu'il songeait à marier, lui exprima son intention de se faire religieuse, pour soigner les malades, et lui demanda l'autorisation d'aller tous les matins à un hôpital voisin où étaient soignées les maladies les plus répugnantes. Le père y consentit dans l'espoir que le spectacle qu'elle y trouverait viendrait refroidir l'ardeur d'une vocation qui lui souriait peu. Vain espoir! après avoir passé sa matinée à l'hôpital, la jeune fille revenait toujours plus heureuse, plus décidée. De plus en plus étonné de sa persévérance, le conseiller demanda à sa fille où elle puisait cette soif de dévouement : « Dans *l'imitation de Jésus-Christ* », répondit la jeune fille.

[2] Platon aussi faisait de la vertu une imitation de Dieu, et Kant voyait dans l'imitation de l'Homme-Dieu, type, modèle de l'humanité, le plus sûr moyen de s'élever à la perfection morale. (*La Religion dans les limites de la raison,* traduction Trullard, p. 87 et suiv.) « Soyons des dieux! s'écriait aussi Bossuet. Il nous le permet par l'imitation de sa sainteté. » (*Sermon sur la Nativité.*)

LE GRAND SYLVAIN

Natura maxime miranda in minimis.

I

Ce matin-là, dans la maison basse du cours Caffarelli, la vieille Pulchérie, tout en faisant allègrement voltiger ses bobines sur la pelote à dentelles, grommelait contre son maître. Songez donc! il était dix heures et demie sonnées au grand cartel de la cuisine, depuis plus de vingt minutes le déjeuner était cuit à point, et monsieur qui ne rentrait pas! Or, de mémoire de Pulchérie, M. Lemercier n'avait jamais manqué, sur le coup de dix heures, de s'attabler devant son petit couvert propre et modeste. Chaque jour, au moment précis où la cloche d'Hérouville lançait par-dessus le canal et la prairie ses notes sonores, il faisait son entrée dans la salle à manger, l'air épanoui, le menton rasé, l'œil vif; puis, l'angle de la serviette soigneusement passé à l'ouverture du gilet, après une tape d'amitié à son ennemi personnel, le matou de sa cuisinière, après avoir symétriquement orienté les petites cuillers d'ivoire des deux salières, rectifié d'instinct tout ce qui était rectifiable dans l'œuvre de son cordon-bleu, l'entomologiste demandait invariablement :

— Et maintenant, Pulchérie, qu'est-ce que nous avons?

Et à cette question solennelle, Pulchérie répondait par quelque plat odorant et fumant dont elle assurait avoir seule le secret, ce qui faisait toujours légèrement sourire le brave M. Lemercier, qui prétendait que ce secret était celui de Polichinelle.

Pour l'instant, le cordon-bleu de l'entomologiste commençait à être sérieusement inquiet. Malgré son humeur grondeuse, la vieille femme, qui avait été la nourrice de son maître, lui était sincèrement attachée, et la pensée qu'un accident pouvait être arrivé à M. Lemercier lui mit la tête à l'envers. Elle quitta précipitamment ses bobines et ses épingles, orna son nez pointu d'une robuste paire

de besicles et se dirigea vers le chemin de halage, le long de l'Orne qui roulait silencieusement de grands flots bourbeux.

Mais si loin que sa vue pût s'étendre, des deux côtés de la rivière, elle ne distinguait que les arbres en quinconce des cours Montalivet et Caffarelli, puis, là-bas, après l'écluse et le pont, la grande cité Caennaise dont les toits luisaient sous le clair soleil de juin et qui envoyait, par bouffées, en ce jour de dimanche, l'éclatant carillon de ses douze églises.

Alors Pulchérie se retourna vers Colombelles et Longueval. Elle avait beau, de sa main calleuse, abriter ses pauvres yeux aveuglés par la lumière, de ce côté, elle ne distinguait non plus rien ni personne : rien que les grands sapins formant, à flanc de coteau, une traînée de verdure sombre au milieu de l'éclatante fraîcheur des herbages ; personne qu'une longue file de paysans, revenant de la messe en festonnant, les vieux en tête, un peu gris déjà à cette heure matinale, les jeunes éparpillés en joyeux groupes, les garçons criant des gaillardises aux filles qui poussaient de petits cris d'effroi.

Désappointée, Pulchérie rentra dans sa cuisine et ouvrit sa fenêtre qui donnait sur la prairie entre l'Orne et le canal.

La vieille servante interrogea du regard tous les coins et recoins de cet horizon familier, mais nulle part elle ne trouva trace de M. Lemercier. Décidément, il devait être noyé ou écrasé ou assassiné. Pulchérie avait les larmes aux yeux.

Tout à coup ses pleurs cessèrent ; elle lança un formidable juron et entra dans une indescriptible colère. Elle venait d'apercevoir son maître qui, sain et sauf, arrivait tranquillement à travers la prairie. Point honteux du tout de son escapade, il semblait au contraire rayonnant, et cet air de fête avait tout de suite paru à l'ombrageuse Pulchérie une sorte de défi narquois malicieusement jeté aux sombres pressentiments qui l'agitaient.

Aussi, il fallait voir comme elle faisait sauter les casseroles maintenant ! comme elle activait son feu pour que le déjeuner de monsieur fût encore plus brûlé que de raison ! Ah ! on se faisait attendre. Eh bien ! on aurait un joli morceau de charbon au lieu d'une bonne côtelette en papillotte... Attrape !

— Et d'où venez-vous, monsieur le coureur d'insectes ? demanda-t-elle impertinemment quand l'entomologiste fit son apparition.

— D'où je viens ? De Ranville, tout simplement, où j'ai été entraîné par un maudit papillon qui ne s'est pas laissé prendre ; mais je sais maintenant où le trouver... Quelle heure est-il ?

— Quelle heure il est ?... Il y a des gens qui ont de l'aplomb tout de même ! dit la vieille Caennaise, en s'adressant aux solives du

plafond... Il est une heure indue, monsieur, inavouable, monstrueuse, *superlificoquentiense!* Midi!

— Midi?

— Oui-da!

— C'est donc pour cela que j'ai si faim! Pulchérie, qu'est-ce que nous avons?

— Rien de propre, monsieur,... grâce à vous qui courez après les *parpaillons* au lieu de déjeuner honnêtement. A-t-on idée d'une chose pareille?

— Oui, mais j'ai découvert où niche le Grand Sylvain!

— Qu'est-ce que c'est que ce gars-là?

— Le plus beau sujet des *Nymphalidæ!*

— Me voilà bien avancée!

— Le Grand Sylvain! un fameux gaillard! Je n'ai pas encore pu le joindre, mais maintenant que je connais son gîte, un beau jour je le pincerai!

— Et qu'est-ce qu'il vous a fait?

— Il m'a fait courir, retarder mon déjeuner, et, quand ce ne serait que pour cela, il mérite la mort. Crois-tu que je le laisserai voler impunément autour de moi, sans mettre le grappin dessus? Le Grand Sylvain! *Limenitis populi!* Sans doute, je ne collectionne pas les papillons, mais je n'en suis pas moins enchanté d'avoir découvert une espèce, assez rare de ce côté. Et puis Mlle Fromont, qui s'en occupe, va être ravie. Un si beau sujet!

— Ah! vous m'en direz tant!... Mais aussi, quelle idée de donner à des bêtes des noms chrétiens! Est-ce que je pouvais savoir?

— Et ton cochon que tu appelles Jules?

— Oh! ce n'est pas la même chose.

— Vraiment?

— Dame! J'ai eu mes raisons pour le baptiser comme cela. C'est toute une histoire. Figurez-vous, monsieur...

— Si tu remuais la salade, au lieu de bavarder?

— Bavarder, moi? Jour de Dieu! peut-on dire que je suis bavarde!... Mais, je me tais, puisqu'il y a des gens qui trouvent que je parle trop; je me tais, et vous ne saurez jamais l'histoire de Jules.

Et la forte donzelle, dans son exaspération, cassa net les deux couverts de bois contre le fond du saladier.

— Bon! s'écria-t-elle, de plus en plus furieuse. Encore du propre que cette marchandise! Je vas faire une scène à Durand qui me l'a vendue.

Et sentant le besoin de passer sa colère sur quelque chose, elle allongea un grandissime coup de pied à l'infortuné matou qui rôdait autour d'elle.

II

— Bonjour, papa! Monte bien vite. Ton déjeuner est prêt. Comme tu as déjà l'air fatigué!... Il fait si chaud!

— Fatigué, ma chérie? Non pas, non pas... Au contraire! cela ravigotte une petite marche sous une flambée de soleil!

Et le capitaine Fromont, enjambant lestement les dernières marches de l'escalier, embrassa tendrement le minois blanc et rose de sa fille qui, lui décrochant prestement son sabre, lui ôtant son képi, l'installa devant un grand bol de faïence bleue où elle versa de ses mains mignonnes le plus mousseux des chocolats.

— Avant de boire frais, vois-tu, papa, avale quelques gorgées bien chaudes; cela désaltère davantage ensuite et c'est plus sain...

— Oui, ma chérie. Tu me gâtes...

— Tiens, voilà ton petit pain doré... Etale un peu ta serviette à gauche... là sur ta croix, de peur que la buée ne la ternisse... Veux-tu encore un morceau de sucre?... Comment trouves-tu le beurre? Est-il frais? Je l'ai choisi moi-même.

Elle tournait autour de la table, la chère enfant, s'agitant, se démenant, s'empressant pour que le capitaine ne manquât de rien, le couvant, pour ainsi dire, de toute la tendresse dont son âme était pleine, son âme de jeune fille qui n'avait, hélas! au monde que son père à aimer.

Et M. Fromont se laissait faire, dominé par cette grâce doucement autoritaire, ce charme pénétrant; jamais, lui, le vieux grognard, n'avait pu résister à un regard de sa petite fée.

Elle était si gentille en sa touchante simplicité, sa virginale candeur, son naïf esprit de renoncement et de sacrifice; si belle quand, le matin, au pied de son petit lit de fer, ses longs cheveux tombant sur ses épaules, les yeux levés vers le crucifix, elle priait pour tous et chacun, les vivants et les morts, les bons et les méchants, les pauvres et les riches, pour son père et pour elle, osant même, dans sa foi robuste, demander à Dieu le bonheur ici-bas!

Puis sa journée commençait. S'efforçant de paraître gaie au milieu de la tristesse du logis solitaire, elle allait toujours riant et chantant comme un petit *merlichon* dans une haie d'aubépines, active, affairée, ayant l'œil à tout, à la dépense, aux comptes, au linge, aux provisions; ménagère céleste, ange du paradis, rayon de soleil, flûte enchantée, comme l'appelait souvent le capitaine qui, navré de n'avoir pas tout l'or du monde à répandre à ses pieds, la serrait parfois sur son cœur, en pleurant comme un enfant.

Il était littéralement amoureux de sa fille, le pauvre homme! et il

sentait que, malgré son apparente joie, elle n'était pas heureuse. Il comprenait bien qu'on n'a pas vingt ans, des yeux bleus sous de longs cils noirs, une petite bouche mutine, une taille faite au tour et un cœur de femme, pour enfouir à jamais tous ces trésors au fond d'une vieille masure enfumée. Ah! comme il entendait ce que devaient murmurer à l'oreille de sa chère enfant ces enjoleurs éternels : santé, jeunesse et beauté!

Aussi admirait-il cette quotidienne abnégation, cette résignation constamment douce et calme, et il pâlissait d'angoisse quand sa Marcelle lui disait avec un sourire sublime :

— Sainte Catherine, vois-tu, papa, c'est ma bonne amie!

Parfois aussi, il lui était arrivé de trouver sa fille les yeux rouges et le sein gonflé. C'est alors que, avec une sourde rage, il murmurait :

— Ah! on dit que l'argent n'est pas le bonheur... c'en est bien une partie!

Mais tout de suite l'angélique enfant se mettait à plaisanter, à gazouiller comme un oiseau pour étourdir son père.

— Petit père, un homme ne pleure pas! Allons, rions, veux-tu? C'est si amusant de rire! Viens... il fait beau, sortons, courons après les papillons; peut-être, cette fois, trouverons-nous le Grand Sylvain! Tiens, voilà ton képi; en route!

— Petite fée, disait M. Fromont, tu me mènes par le bout du nez.

— Taisez-vous, mon capitaine. On pourrait nous entendre. Cela diminuerait votre prestige.

Et tous deux se sentaient un peu moins malheureux, chacun croyant naïvement avoir, pour un instant, consolé son inconsolable compagnon. Mais bientôt, la monotonie des heures succédant aux heures, sans jamais apporter aucun changement dans le petit logis de la rue d'Auge, ramenait les regrets amers et les secrets désespoirs. « Hélas! pensait Marcelle Fromont, jours d'insouciance du temps passé, heureuse frivolité de l'enfance, hélas! qu'êtes-vous devenus? Que ne suis-je encore bercée dans mon berceau d'osier? »

Mais tu n'y peux rien, pauvre Marcelle; car où sont les neiges d'antan? — Quand le bouton de rose, gonflé des sucs du printemps, s'est épanoui dans toute sa splendeur, qu'il offre aux caresses du soleil ses pétales embaumés, essayez de le faire rentrer dans son enveloppe primitive, de replier sa corolle dans son mince étui superbement abandonné. Ah! nenni! vous n'y parviendrez pas!...

Voilà pourquoi Mlle Fromont, en dépit de son énergique volonté, était mortellement triste à certaines heures. Souvent, seule en sa petite chambre, quand, dans la maison déserte, on n'entendait plus que le tictac du coucou, elle était prise de brusques crises de larmes que ne parvenait pas toujours à apaiser un regard de suprême espé-

rance jeté par sa fenêtre sur la vieille église de Vaucelles, qui, là-bas, de son dôme trapu, dominait le cours de l'Orne. Elle songeait, la pauvre enfant, que, dans cette église, la dernière de ses amies s'était récemment mariée, et qu'elle restait maintenant abandonnée, sans que personne lui tendît la main! Alors ses pleurs redoublaient et elle avait bien du mal ensuite à en effacer les traces pour que son père ne se doutât de rien.

Cependant, malgré cette pudeur naïve qui lui faisait dissimuler ses dépits intimes, Marcelle voyait chaque jour augmenter la profonde tristesse de M. Fromont, et, se sentant devinée, elle souffrait davantage encore, n'osant que bien rarement parler de sa douleur, à mots couverts, car tout de suite le capitaine devenait plus sombre et plus taciturne.

M. Fromont allait avoir cinquante ans; petit, nerveux, râblé, portant beau, sans un seul fil d'argent dans ses cheveux et sa moustache noirs, grâce aux nombreux élixirs qu'il employait

Pour réparer des ans l'irréparable outrage,

il avait au plus haut point le sentiment de ses devoirs militaires, et considérait comme sacré tout ce qui, de près ou de loin, touchait à l'armée. C'est sans doute en vertu de ce principe qu'il soignait si bien sa personne et sa tenue, mettant un singulier amour-propre à paraître toujours le plus alerte et le plus actif des officiers du régiment.

Il sortait du rang et s'en faisait gloire. Il avait gagné ses trois galons à la pointe de son épée, en Crimée, en Italie et pendant la dernière campagne. C'était le type accompli du vieil instructeur, à l'esprit étroit, mais au cœur généreux, tremblant devant son colonel, inflexible pour ses subordonnés, exigeant jusque dans les plus ridicules détails la stricte observation de la discipline, mais, à force de ténacité, de barbarie quelquefois, sachant faire du plus maladroit paysan le plus *débrouillard* des troupiers, et rendant ainsi, dans la sphère où le confinaient ses aptitudes, des services que ses supérieurs n'appréciaient peut-être pas à leur juste valeur.

Car le rêve du capitaine, c'était ce quatrième galon qui, pour les officiers sortis du rang, est aujourd'hui le bâton de maréchal, — et il y avait quinze ans qu'il l'attendait en vain! A chaque revue, sa compagnie était toujours la première pour l'exercice et la théorie, mais il était probable que les notes particulières de M. Fromont ne pouvaient justifier un avancement bien considérable. Sur le terrain de manœuvre, on le félicitait : ses hommes marchaient bien, le maniement d'arme était parfait, la tenue excellente, mais rien de plus; des compliments, toujours des compliments!

Et pourtant que ne faisait-il pas pour mériter davantage! Chaque année, aux approches de l'inspection générale, il était pris d'une sorte d'agitation fébrile. Du matin au soir, et quelquefois du soir au matin, il harcelait ses hommes, les tenant sans cesse en haleine, les faisant « pivoter », jusqu'à épuisement complet; ne craignant pas de faire répéter vingt fois le plus simple des mouvements. Quelles marches! quelles courses! quelles fatigues! Il voulait des soldats d'acier, et ce diable d'homme arrivait à ses fins! Il fallait la voir la « quatrième du trois », quand, sur le grand cours, cadres complets, avec armes et bagages, elle enlevait allègrement ses trois kilomètres au pas gymnastique! Les bourgeois de Caen n'en croyaient pas leurs yeux, et M. Fromont était tout fier de leur béate admiration.

Enfin arrivait le jour solennel. En présence du général, le petit homme, se dressant sur ses ergots, commandait d'une voix vibrante :

— Baïonnette... on! Présentez arme!

Et le général, stupéfait de l'ensemble et de la brusquerie des mouvements, hochait la tête, murmurait un « S. N. D. D., c'est magnifique! » et donnait au capitaine... une poignée de main. Le quatrième galon était-il donc un mythe?

Comme on le voit, il y avait plus d'une cause de chagrin dans le logis de la rue d'Auge. Mais celle qui primait toutes les autres était l'impossibilité presque absolue d'un établissement honorable pour Marcelle Fromont. La pauvre fille n'avait pas de dot! La solde du capitaine et quatre ou cinq mille livres de rente laissées par sa femme, telle était l'unique fortune des Fromont, et l'on pense qu'avec un si mince avoir les prétendants n'affluaient pas.

Pour la centième fois, le capitaine ressassait en sa tête ces lugubres réflexions, en trempant dans son chocolat de longues tartines beurrées à l'avance par sa fille, quand arriva le fourrier de la « quatrième du trois » apportant les « pièces et le rapport ». M. Fromont lut attentivement d'un bout à l'autre les ordres émanés de l'autorité supérieure, signa rapidement ses états de situation, augmenta quelques punitions, et garda par devers lui, pour les examiner à loisir, une forte liasse de permissions avec motifs justificatifs à l'appui.

En principe, le capitaine refusait toutes les permissions, — non sans d'ailleurs motiver ses refus, car nous avons dit qu'il était consciencieux; — mais il arrivait bien souvent que, « par exception », il les accordait toutes. Cela dépendait de l'intervention de Mlle Fromont; en son absence, tout était mis vivement au panier.

Le fourrier parti, Marcelle vint donc se placer aux côtés de son père et se mit à plaider la cause de « ces pauvres soldats qui ne voyaient jamais leur mère ».

— Ah çà! disait le capitaine, — et il était comique à voir le farouche capitaine! — comment veux-tu que j'accorde une permission à un homme qui, à la dernière revue, avait une grosse tache de boue sur sa chaussure? C'est monstrueux!

— Eh! il avait une tache de boue parce qu'il pleuvait; c'est tout simple! L'autre jour, papa, tu es rentré crotté comme un barbet. Si j'y avais songé, pour te punir, j'aurais dit à Françoise de ne pas te faire à dîner. Crotté comme un barbet! C'est monstrueux!

— Vraiment, j'étais crotté?... Pourtant je soigne ma tenue, dit le capitaine d'un air confus.

— Tu vois... On ne peut pas tout ce qu'on veut.

— Enfin... passe encore pour celle-ci. Mais, par exemple, voilà qui est plus fort : une recrue qui sollicite un congé! Mère très malade... père infirme... Ta, ta, ta, des contes bleus!

— Oh! papa... donne-moi ta main, là, comme cela; prends ta plume... tu sais quand j'étais petite, tu me faisais faire des bâtons... là comme cela; ne raidis pas les doigts... C'est fait!

— Mais, malheureuse, regarde donc! C'est cette permission que tu m'as fait signer! Petite sotte!

— Oh! papa!

— ... Je veux dire... petite étourdie!

— Oh! papa!

— Petite chérie!... mais déchire bien vite cela.

— Voilà, papa!

Et la permission subtilement glissée parmi les « accordées » s'en allait faire un heureux de plus.

Quand le fourrier revint, il emporta presque toutes ses demandes ornées du beau paraphe de M. Fromont.

— Ah! dit-il en regagnant la caserne, *la capitaine a donné* aujourd'hui!... Sans elle, que deviendrait la compagnie?

Car chacun savait bien au 163e que la plus mince faveur accordée par M. Fromont était due à l'intervention de sa fille.

— Un beau brin de fille, ma foi!

Aussi quand les troupes défilaient au bout de la rue d'Auge, allant au champ de Cormelles, et que Mlle Fromont se risquait à sa croisée, bien des regards reconnaissants étaient tournés vers elle. Même, une fois, un sergent trop expansif s'était avisé de lui lancer un baiser. Oh! si le capitaine avait su!.,. Mais le capitaine ne sut jamais, car Mlle Fromont était charitable, et elle se contenta de ne plus se montrer à sa fenêtre, puisque décidément tout un régiment était amoureux d'elle.

III

Quand M. Lemercier eut terminé son frugal repas, il alla faire sa visite habituelle au jardinet plein de roses et d'héliotropes, fleurs favorites de Pulchérie. Comme on l'a vu, l'entomologiste, tout en s'amusant des manies de sa vieille bonne, la laissait à peu près agir à sa guise, en sorte qu'elle avait pris dans la maison un empire prépondérant. Peut-être ne s'en rendait-il pas bien compte, et croyait-il naïvement être le maître chez lui, tandis qu'en réalité sa servante gouvernait tout; mais, n'ayant jamais eu sérieusement à se plaindre de la brave Caennaise, jamais non plus il n'avait songé à faire acte d'autorité. Ainsi que le disait le juge de paix, il se contentait de la jouissance de ses droits en en négligeant l'exercice.

Il vivait uniquement occupé à chasser, classer, étiqueter des insectes qu'il piquait dans de grands cartons verts, ressemblant à des livres; puis il écrivait des choses très savantes sur toutes ces petites bêtes, et, le mercredi, à la réunion de la Société, on applaudissait à grand fracas ses dissertations sur le *mésothorax des hyménoptères térébrants* ou le *vaisseau dorsal des ichneumons*.

Car M. Lemercier s'occupait spécialement de l'ordre des *hyménoptères*. L'étude de ces intéressants *tétraptères* était son unique passion; il n'en avait jamais connu d'autres, malgré ses quarante ans, et, vraisemblablement, n'en connaîtrait jamais d'autres. Il était de ces vrais savants, sans âge, simples et modestes, autour desquels les habitudes absorbantes d'une vie d'obscur travail et de patientes recherches ont formé comme une atmosphère condensée que nul bruit extérieur ne vient agiter, — sages que le monde traite de fous, parce qu'à leur humble existence se mêle souvent une pointe de ridicule, et qui pourraient lui répondre avec le poète :

Dum vitant stulti vitia, in contraria currunt.

M. Lemercier inspecta ses plates-bandes, arrosa lui-même quelques massifs, redressa deux ou trois tuteurs, puis pénétra dans son domaine propre, le rucher, séparé du jardin par une porte à claire-voie.

Il y avait là quinze belles ruches entourées d'abeilles bourdonnantes, mises en gaieté sans doute par ce joyeux soleil de juin qui envoyait ses reflets d'or sur les petits cônes de paille correctement alignés. L'entomologiste, avec une parfaite assurance, attrapa au vol quelques mouches à miel, les examina, et satisfait de son

inspection, les rendit à la liberté. Cette manière de procéder avait toujours profondément stupéfié Pulchérie qui, un jour, *pour voir*, ayant *seulement* découvert une ruche, s'était fait outrageusement piqué la figure et lés doigts. Depuis ce temps, elle ne mettait plus jamais les pieds « chez les bêtes à monsieur », et les enveloppait toutes en bloc d'une haine implacable mêlée d'un inconscient respect.

Du rucher, M. Lemercier se rendit à la basse-cour où il fut accueilli par les grognements de l'enfant chéri de sa servante. Il revint par le potager au jardinet, où il s'assit sur le vieux banc de la charmille, en face du petit jet d'eau.

Il avait allumé un cigare et en tirait de grosses bouffées de fumée qui montaient toutes droites dans l'air calme de cet après-midi d'été. Avec son demi-égoïsme de célibataire sans souci, il examinait, satisfait, les êtres et les choses qui l'entouraient : le bassin de pierre qui, au milieu de ses cochléarias, reflétait les roses trémières et les glycines grimpant autour du gros platane, les espaliers qui s'étalaient le long du mur chauffé à blanc par le soleil, le petit taillis de cornouillers où sifflaient les merles et les loriots, tandis que les gouttelettes d'eau tintant gaiement dans l'ombre leur faisaient un accompagnement de notes perlées. Devant lui, au-dessus du grand massif de flox, il apercevait le toit de la maison, trop vaste depuis que ses vieux parents s'en étaient allés dormir sous les herbes du cimetière... Et cette pensée le reportait tout d'un coup à bien des années en arrière. Il revoyait son enfance, radieuse comme toutes les enfances, ses turbulences et ses caprices bien souvent réprimés par les cuisants arguments de la vieille Pulchérie. Il se rappelait ses études au collège de Caen, ses petits succès universitaires, les premiers symptômes de sa vocation de naturaliste, plus tard la vie, casanière et douce pourtant, entre son père et sa mère... et subitement toutes ces visions lointaines tremblotaient devant ses yeux humides, et il toussait légèrement d'un petit air crâne comme pour se reprocher sa faiblesse...

Oui, il y avait quinze ans qu'Antoine Lemercier vivait seul dans la villa du faubourg. Il en occupait le tiers à peine avec ses collections. Le reste, soigneusement fermé, les meubles couverts de poivre et de camphre sous leurs vieilles housses, semblait toujours attendre les hôtes d'autrefois. L'entomologiste avait le culte du passé et il conservait religieusement tout ce qui lui en apportait un écho ou un souvenir. Chaque mois, sur son ordre, Pulchérie battait, époussetait, brossait soigneusement le mobilier des chambres vides, rangeait chaque objet dans l'ordre où l'avaient laissé les chers disparus et, même, par une fantaisie touchante, elle devait régulièrement replacer au chevet du lit le vieux paroissien de la mère

Lemercier, ouvert à la dernière page qu'elle avait encore pu lire avant de mourir.

Tandis qu'à travers la fumée bleue de son cigare, M. Lemercier évoquait ces visions familières, en s'étonnant de la rapidité du temps, le clocher d'Hérouville sonna deux heures. L'entomologiste se leva, gagna lentement le perron du salon, tout entouré de volubilis et de capucines, et monta dans son cabinet de travail, non sans avoir, en traversant le vestibule, déposé dans une boîte *ad hoc*, son bout de cigare destiné aux infusions mystérieuses dont Pulchérie abreuvait ses rosiers.

A l'aspect de toutes les petites bêtes qui gisaient sous les vitrines, M. Lemercier se rasséréna, chassa les regrets inutiles, les rêves superflus; il fit un peu de toilette, prit sa canne et son chapeau, le *Bonhomme normand* pour se distraire en route, et se dirigea tout guilleret vers la grille de sortie pour aller informer Mlle Fromont de sa découverte.

Comme il franchissait le seuil, le facteur lui remit une lettre. M. Lemercier brisa le cachet, et tout en marchant à petits pas, lut l'épître suivante :

« Mon cher neveu,

« Bien que, depuis des années, je reste fidèle à Paris, hiver comme été, je me décide cependant à vous demander l'hospitalité pour quelques semaines. Ainsi le veut la Faculté. Ma dernière bronchite m'a fort éprouvée, et santé complète ne peut m'être rendue, paraît-il, qu'après force inhalations de brises champêtres. Pour une fois, les médecins m'ordonnent un remède qui ne m'est point trop désagréable, puisqu'avec la campagne que je déteste, je reverrai mon neveu que j'adore. Votre vieille tante grinchue fera son apparition dans les premiers jours de juillet; elle vous laissera, je pense, assez tranquille et ne vous gênera pas par ses exclamations intempestives sur les splendeurs d'une ornière croupissante ou d'une mare fangeuse, car elle préférera toujours l'asphalte du boulevard à l'herbe des près, à moins que... votre éloquence persuasive n'en fasse une rustique bergère, — il ne faut jurer de rien. En attendant la houlette, je vous embrasse,

« Jacqueline Legouez. »

M. Lemercier, fort étonné d'abord et même contrarié d'une aventure aussi imprévue, se dit bientôt que sa tante n'était point de difficile humeur, qu'elle ne changerait en rien ses méthodiques habitudes et peut-être même l'amuserait, car elle était drôle parfois et avait des idées originales. Bref, quand il arriva chez le capitaine,

il était en somme plutôt satisfait. Il tira le pied de biche de la sonnette d'un air vainqueur. Mlle Fromont elle-même lui ouvrit la porte du petit logis.

IV

— Bonjour, monsieur Lemercier.

— Bonjour, mademoiselle Marcelle; comment va le capitaine?

— Fort bien, comme toujours.

— Il n'est pas de service aujourd'hui?

— Non, monsieur... Le voici précisément.

Et, de fait, M. Fromont arrivait dans une tenue aussi peu militaire que possible : une vaste robe de chambre à ramages, des pantoufles de tapisserie et un fez du plus bel effet.

— Superbe! mon cher ami, fit M. Lemercier.

— N'est-ce pas?... C'est ma petite fée qui m'a brodé ce magnifique vêtement; elle qui m'a fait ces pantoufles; elle qui, pour ma fête, m'a donné ce couvre-chef... Je me trouve là-dedans tout à fait chez moi... Et puis cela économise les pantalons rouges.

— Mademoiselle Marcelle, tous mes compliments!

— Ce pauvre papa était si malheureux de n'avoir pas un petit négligé qui ne craignît ni poussière ni usure!

— C'est vrai... Je désirais une robe de chambre... Tu l'as deviné, petite futée. Oh! c'est qu'elle est fine, ma fille, si vous saviez, monsieur Antoine!...

— Eh bien, mademoiselle, attention!... Vous allez avoir besoin de toute votre finesse.

— Oh! oh! fit le capitaine, Marcelle, *garde à vos!*

— Voici la chose... J'ai aperçu, ce matin, sur le bord du canal, entre Blainville et Benouville... mais, devinez un peu?...

— Mon Dieu!... Je ne vois pas...

— C'est un insecte.

— Un papillon?

— Oui.

— Le Grand Sylvain!... C'est le Grand Sylvain! s'écria Mlle Fromont en battant des mains.

— Juste!... Je n'ai pas pu le prendre, mais je l'ai suivi et l'ai vu se nicher, près de Ranville, dans un petit bouquet d'arbres, où loge sans doute son intéressante famille.

— Tiens! mais c'est une trouvaille cela, ma chérie, le Grand Sylvain! Il me semble t'avoir entendu souvent parler de ce personnage avec respect?

— Mais oui, papa... Il faut absolument mettre la main dessus...

Te rappelles-tu, quand j'étais petite, c'était toujours mon rêve, le Grand Sylvain?

— Heureuse enfant, qui va réaliser son rêve!... Allons, ma chérie, prends-en beaucoup des Grands Sylvains, si tu le peux. Cours après ton bonheur!...

— Oh! mon bonheur!... Sans doute, cela me fera grand plaisir de piquer dans ma collection un si beau papillon, mais c'est étrange... il me semble qu'il y a dix ans cela m'eût fait plus de plaisir encore...

— Eh! eh! mademoiselle, reprit M. Lemercier, voyez un peu... C'est précisément ce que je me disais ce matin; je trouvais que le temps passe bien vite, et avec lui nos goûts et nos idées... Pourtant, moi, je suis de ceux qui changent le moins.

— Moi, j'ai beaucoup changé!

— Mais vous ne pouvez encore regretter le passé!

— Ah! vous croyez?...

Et Mlle Fromont sourit d'un petit air ironique qui surprit beaucoup le brave M. Lemercier.

— Allons, chérie, tu déraisonnes, dit le capitaine pour détourner la conversation... C'est étonnant, ajouta-t-il, en s'adressant à M. Lemercier, comme les jeunes filles philosophent aujourd'hui!

— Mon Dieu! il n'est pas mauvais de rentrer en soi-même quelquefois... Je ne sais pourquoi, moi, qui n'ai pas l'esprit méditatif, je me suis pris à réfléchir tout à l'heure sur une foule de choses de ce genre-là, et je crois bien que je me suis senti triste pendant cinq minutes.

— Oui, il y a des heures dans la vie où l'on se sent le cœur serré. Il est vrai que, trop souvent, hélas! on sait bien pourquoi... La cause de vos humeurs noires, mon cher ami, était peut-être tout simplement de n'avoir pas pu joindre votre introuvable papillon.

— Oh! non, non. Si peu de chose!... Le fait est qu'il m'a filé dans les doigts!... Et il est capable de nous donner encore du fil à retordre! C'est pourquoi je disais à Mlle Marcelle que toute sa finesse ne serait pas de trop contre un aussi redoutable adversaire.

— Eh bien! à quand la chasse?

— Ah! voilà... Il faut attendre quelques jours, car je viens justement de recevoir une lettre m'annonçant pour la semaine prochaine l'arrivée d'une vieille tante que je n'ai pas vue depuis dix ans, quoiqu'elle m'adore, à ce qu'elle dit, et vous comprenez que lui préparer une installation convenable, étant donnée l'inexpérience de Pulchérie, exige que je m'en mêle personnellement. Mais, aussitôt terminé cette besogne indispensable, nous nous mettrons en campagne et, je l'espère, reviendrons victorieux. Ces lépidoptères

sont assez peu voyageurs et ne s'écartent guère, chaque année, de la région où ils sont nés. Je suppose que ma tante Legouez...

— Vous dites? interrompit le capitaine.

— Legouez...

— Mais, le colonel Legouez...

— Etait son mari...

— Ah! c'est à lui que je dois l'épaulette!... Un rude officier, je vous en réponds, et un brave homme... que les Prussiens, pourtant, n'ont pas épargné! Et vous êtes son neveu? Voilà qui est très bien! Vous ne manquerez pas, mon cher ami, de me présenter à la veuve de mon ancien colonel.

— Charmant! charmant! Vous lui parlerez des exploits de son mari, et cela fera passer le temps, car je ne vous cache pas que je suis d'avance un peu embarrassé de cette originale parente qui déteste la province et la campagne.

— Ah! vraiment? C'est une Parisienne pur sang; mais vous verrez, mon cher ami, que se trouvant ici en famille, — car j'en suis quelque peu moi aussi, — elle reviendra à de meilleurs sentiments.

— Hum! vous vous en chargez?

— A condition que vous m'aiderez un peu.

— Certainement... Et puis Mlle Marcelle ne se refusera pas à nous donner un coup de main. Voilà deux conquêtes à faire, mademoiselle, ma tante et le Grand Sylvain! Qui des deux cédera le premier? *That is the question.*

— Mon cher Antoine, dit le capitaine, votre tante ne me fait pas peur, je me sens déjà rempli de vénération pour elle, et, de par tous les diables! je lui dois bien cela. C'est de la reconnaissance par ricochet, si vous voulez, mais enfin de la reconnaissance! Un brave homme que le colonel Legouez!... Mon premier galon!... Un beau souvenir!...

— Et à la suite de quelles circonstances ce premier galon s'est-il enroulé autour de votre manche? Contez-nous cela, capitaine.

— Hum! vous voulez me faire « poser », mon cher... Enfin... puisque vous y tenez... C'était le 16 août 55, au pont de Traktir. Depuis le matin, les Sardes seuls soutenaient à grand'peine le feu de l'ennemi rangé le long de la Tchernaïa, et, quand nous arrivâmes, le passage allait être forcé par les Russes. Dès que ceux-ci nous aperçurent dans le lointain, ils redoublèrent leurs assauts, espérant en finir sur l'heure, et il était, en effet, bien probable que nous n'aurions pas le temps de nous déployer avant que les Sardes eussent définitivement lâché pied. Mon régiment était à l'avant-garde des troupes françaises, tout à fait en tête de la colonne. En débouchant sur le champ de bataille, nos officiers

comprirent vite que, sans un prompt expédient, le pont allait être emporté.

— Cinquante hommes et vivement! s'écria le colonel Legouez.

Je me trouvais près de lui avec ma section :

— Voilà, mon colonel!

Il me regarda un instant de travers, en grommelant entre ses dents : « Pas fort ce sergent!... » puis comme le temps pressait :

— Allons, soit! au pont, derrière les broussailles, et feu sur tout ce qui se présente!

Très embarrassé pendant un quart de seconde, je finis par comprendre que si l'on envoyait si peu de monde en un point de cette importance, c'était apparemment pour que, rendus en un clin d'œil, nous fissions croire à la présence d'un corps de troupe considérable à proximité du fleuve. Je partis donc avec mes hommes au pas gymnastique, et j'atteignis la rive, sans que, de l'autre côté, nous eussions été signalés. Il n'était que temps, car déjà un grand escogriffe d'officier, suivi d'une petite escorte, s'avançait tranquillement sur le pont, croyant tout danger passé. Je le tirai comme un lapin. Il tomba par-dessus le bord, et son cheval alla porter chez les Russes la nouvelle de notre arrivée. Quelques instants après, je vis beaucoup de lunettes braquées dans notre direction; mais tous ces imbéciles regardaient un bouquet de mélèzes qui se trouvait bien à cent mètres en arrière de notre ligne. Ils ne pouvaient nous croire en assez petit nombre pour que les seuls buissons et les roseaux de la rive nous abritassent suffisamment.

Enfin, pour plus de sûreté, ils se décidèrent à avancer une pièce de canon qui, prenant le pont d'enfilade, cribla de projectiles le bois de mélèzes, où, naturellement, nulle riposte ne se fit entendre. Aussi, vingt minutes après, un petit corps de troupes s'avançait de nouveau, jugeant toute résistance définitivement abandonnée. Un splendide feu de salve les tira promptement de leur erreur et les dispersa dans toutes les directions. Puis, vivement, changeant de poste, nous détalâmes sans vergogne en rampant, et nous nous réfugiâmes à la lisière du petit bois que les Russes croyaient maintenant désert. A peine y étions-nous arrivés que les infortunés roseaux qui, tout à l'heure, nous abritaient, étaient hachés par la fusillade. Décidément, ces messieurs n'avaient pas de chance, ils arrivaient toujours ou trop tôt ou trop tard. En ce moment, apercevant les premières compagnies françaises qui se déployaient, je ne gardai plus de ménagements et ouvris un feu nourri sur les Russes qui, absolument désorientés, y répondirent mollement, sans avancer, craignant un guet-apens. Une heure après, ils se voyaient obligés de recommencer sérieusement l'attaque du pont, mais, alors,

notre artillerie, ayant pris position, les forçait à détaler plus vite qu'ils n'étaient venus. Le colonel Legouez, en me retrouvant dans le bois, m'avait ditces paroles que je n'oublierai de ma vie.

— Fromont, jusqu'ici je t'avais cru une bête; à partir d'aujourd'hui je te tiens pour un brave. Tu seras récompensé.

Et le soir, j'étais sous-lieutenant.

Le petit homme se tut. Il se sentait ému à ce souvenir de son « bon temps », où l'avenir lui apparaissait comme une longue route enchantée, encadrée de prairies verdoyantes, et bordée d'arbres aux fruits savoureux qui d'eux-mêmes tombaient aux mains du voyageur. Ah! comme il avait passé ce rêve de jeunesse! Et le pauvre capitaine regrettait ses illusions perdues, ses chimères envolées qu'un écho des jours de bataille venait de réveiller en son âme désenchantée.

— Comme c'est beau, papa, ce que tu as fait là! s'écria Marcelle, interrompant les tristes réflexions de son père; sais-tu qu'à toi seul tu as remporté la victoire? Pourquoi ne nous avoir jamais conté cela? C'est très mal, très mal...

— Votre père est trop modeste, mademoiselle, dit M. Lemercier. Moi aussi, j'avais toujours ignoré ce trait d'intelligente bravoure, et je me demande même si l'on s'en souvient en haut lieu. Car enfin, mon cher ami, ajouta-t-il en serrant la main de M. Fromont, voilà bien longtemps que je vous vois ces trois pauvres petits galons.

— N'est-ce pas, monsieur?... On oublie papa, parce qu'il s'oublie lui-même. Mon Dieu ! s'il pouvait bientôt passer commandant!

— Chut! petite sotte, fit M. Fromont. Pas de châteaux en Espagne, ma fille! Inutile de courir après les déceptions.

— Hélas!... comme il est résigné, n'est-ce pas, monsieur, mon pauvre papa? Moi, je n'aurais pas cette vertu-là...

Le visage du capitaine s'assombrit de nouveau, et enveloppant la blonde tête de sa fille d'un indéfinissable regard d'amour :

— Pauvre enfant, murmura-t-il, tu la connais la résignation!

Et il y eut un pénible silence.

— En tous cas, dit enfin M. Lemercier, assez embarrassé, j'espère que la poursuite du Grand Sylvain ne nous réservera pas de déceptions... A bientôt donc, mes chers amis... Mademoiselle, préparez vos ustensiles, que tout soit prêt au moment voulu.

— Soyez tranquille, monsieur, rien ne manquera. A nous deux nous ferons merveilles. Au revoir.

Et elle reconduisit son « grand ami » jusqu'à la porte.

— Le neveu du colonel Legouez, ce cher Antoine! s'écria le capitaine, quand M. Lemercier fut parti. Du diable si je m'en serais douté! Il a l'air si peu guerrier!... En voilà une aventure!... Hein!

fillette, qu'en dis-tu? Ah! le brave colonel! S'il vivait encore, vois-tu, ma chérie, je l'aurais attrapé, le quatrième galon!

— Mais qui dit qu'un jour où l'autre, tous deux, nous n'arriverons pas au bout de nos peines?... Vois un peu... déjà les choses commencent bien. Voilà le Grand Sylvain qui me tombe dans les mains et Dieu sait depuis combien de temps je le cherche! Pourquoi n'en serait-il pas ainsi du reste? Mon bon papa, espérons; papillons et galons et...

— Et mari, ma pauvre enfant...

— Peuvent ensemble venir nous surprendre.

— Allons fillette, tu es un ange, et c'est pourquoi tu es toujours courageuse et résignée, mais moi qui ne suis qu'une vieille bête, je ne puis ainsi supporter le malheur. Ah! surtout le tien, Marcelle, surtout le tien que tu me caches et que je devine! Je ne serai pas toujours là... vois-tu... je me casse, je me fais vieux... et alors, seule dans la vie, sans appui, abandonnée, que deviendras-tu? Je te voudrais tant de bonheur!... et je ne puis rien!... rien.

Et le pauvre homme pleurait presque de désespoir aux pieds de sa fille qui tâchait de le calmer. Eh! quoi, n'aurait-elle pas toujours mille occupations, mille devoirs? — les pauvres à visiter, les œuvres, son piano, sa tapisserie, ses amies, et, quand elle aurait besoin d'un bon conseil, ce brave Antoine Lemercier ne serait-il pas là pour le lui donner? Vieille fille, sans doute, mais, bah! l'on se rend utile dans toutes les positions et l'on peut être heureuse sous la coiffe de sainte Catherine comme sous le voile des épousées.

— Et puis, tu n'es pas gentil du tout, quand tu fais la grimace comme cela!... Allons, mon capitaine, venez un peu voir si mes filets et mes armes sont prêts pour la grande chasse. Passez en revue tous mes ustensiles, et soyez sévère, comme pour une inspection générale. Vive la joie! mon bon papa, nous tenons le Grand Sylvain!

Et, entraîné par sa robe de chambre, M. Fromont suivit sa fille dans son « laboratoire », où il se prêta complaisamment à tous ses caprices, dévidant du cordonnet, ajustant des tiges, préparant des mélanges de sciure de bois et d'éther.

— Tout de même, se dit M. Fromont, quand Françoise vint annoncer le dîner, je l'ai distraite un peu ma chérie; elle est moins triste maintenant.

— Allons, se dit Marcelle, mon pauvre père est plus gai; je l'ai distrait quand même.

Et ce fut encore une fois au cœur des deux inconsolables comme un pâle rayon de soleil à travers les brumes glacées d'un soir d'hiver.

V

— Et vous en avez beaucoup des tantes de ce calibre-là?

C'était Pulchérie qui, les poings sur les hanches, rouge, essoufflée, obstruant de sa vaste carrure l'entrée de la chambre destinée à Mme Legouez, adressait ces aimables paroles à son maître accouru pour surveiller ses travaux.

Depuis le matin qu'elle feignait de laver, balayer, épousseter, frotter, elle avait eu le temps de maugréer contre « l'intrue » qui la contraignait à un tel métier.

— Un métier de galérien, oui, monsieur! Et il fallait être joliment dévouée pour accepter de telles besognes!... Il y avait tant de maisons où la vie était facile et calme, où l'on n'avait pas en permanence quelqu'un sur le dos pour vous contrôler, vous épier et vous faire des observations blessantes!... Tout à la fois, à elle seule, le ménage, trois grands étages (elle oubliait que M. Lemercier n'en habitait qu'un), et la cuisine donc! Quel tintoin! Monsieur recevait... tenait table ouverte... et pas même une laveuse de vaisselle! Oh! cela ne pourrait pas durer longtemps; un de ces quatre matins, elle planterait tout là...

— Regarde donc cette armoire, Pulchérie! Tu ne l'as pas dérangée pour balayer derrière, dit l'entomologiste, sans s'émouvoir de cette tirade prévue et attendue.

Déplacer un pareil monument! Jour de Dieu! Est-ce qu'on voulait la tuer? Oh! pour ça, non! Jamais! Elle y attraperait bien sûr des courbatures, et c'était déjà assez de ses rhumatismes.

L'armoire dut être soulevée par M. Lemercier, et ce ne fut encore qu'à grand'peine qu'il décida sa servante à la nettoyer, « vu que dans l'ombre on n'aperçoit jamais la poussière. »

De même pour l'encaustique, l'entomologiste fut obligé de l'étaler lui-même sur le parquet, tandis que Pulchérie, écroulée dans un fauteuil, le regardait faire d'un air protecteur.

« Jamais elle n'aurait pu se baisser si bas avec sa corpulence, tandis que monsieur, qui était maigre comme un vélocipède, n'avait qu'à se mettre à genoux, chose également impossible à l'infortunée cuisinière, parce qu'alors ses articulations craquaient avec un bruit si horrible que, sûrement, il se décrochait quelque chose dans son intérieur ».

Les rideaux, c'est aussi M. Lemercier qui les pendit, attendu que, pour cette opération, il fallait escalader un escabeau et que Pulchérie « ne se figurait pas du tout perchée sur un pareil instrument ».

Pour le même motif, il fut forcé d'essuyer lui-même les tableaux,

les glaces, le baldaquin du lit. La grosse fille, toutefois, consentit à s'armer d'une « tête-de-loup » pour enlever les toiles d'araignées. Encore se plaignit-elle que cela lui avait beaucoup fatigué les bras, et, après une journée aussi laborieuse, se permit-elle de servir le dîner en retard, ayant dû se reposer une grande heure, avant d'allumer son fourneau, « rapport à ses jambes qui ne la soutenaient plus ».

Le lendemain, le même manège se renouvela. M. Lemercier acheva l'œuvre commencée la veille, sous l'œil scrutateur de sa servante, qui ne se gêna pas pour lui signaler mille petites besognes qu'elle eût consciencieusement omises, s'il se fût agi d'opérer par elle-même, — ce qui ne l'empêcha pas de crier de nouveau bien haut qu'on la tuait de fatigue.

Et peut-être la grosse Caennaise était-elle de bonne foi. En France, on n'a pas d'imagination que dans le Midi, ou plutôt, comme on l'a dit, tout le monde est un peu de Tarascon. Quoi qu'il en soit, elle n'en était pas moins autour de son maître comme une grosse mouche du coche, bourdonnant sans cesse, et malgré ses robustes illusions, M. Lemercier, quand tout fut terminé, ne put s'empêcher de penser, ce soir-là, en reprenant sa loupe et l'étude de ses petites bêtes :

« Elle est bien vieillie, ma pauvre bonne! Elle ne peut plus rien faire! Décidément le temps passe pour tout le monde... »

Et il ajouta mentalement, tout surpris lui-même d'une telle réflexion :

« Il faut convenir, d'ailleurs, que je me prête bien docilement à tous ses caprices... »

Oh! oui, il se prêtait docilement à tous ses caprices; mais enfin, c'en était trop sans doute, car, pour la première fois de sa vie, M. Lemercier se fit certains petits raisonnements qui le troublèrent étrangement en lui démontrant, clair comme le jour, qu'il était l'esclave et non le maître. Vraiment, comment cela avait-il pu se faire? Et le brave entomologiste n'y comprenait rien...

C'était bien simple pourtant!... Aussi, après quelques minutes passées à remettre un peu d'ordre dans sa cervelle de maniaque, tout affolée de cette subite découverte, M. Lemercier se jugea et s'estima à sa juste mesure.

« Eh quoi! fallait-il donc s'étonner d'un tel résultat? S'absorbe-t-on impunément dans un seul ordre d'idées, de pensées, d'études, concentrant son âme tout entière sur un unique petit point, gravitant sans cesse autour d'un atome imperceptible dans le vaste sein de la nature? Et les soucis matériels de l'existence, la lutte de chaque jour, les pénibles combats qui font l'homme grand et fort,

l'expérience de la vie enfin? Avait-il connu tout cela? Hélas! non. Egoïste sans le savoir, il avait laissé passer le monde devant lui sans se mêler à ses fêtes ou à ses deuils, à ses plaisirs ou à ses peines, ne le fréquentant que juste assez pour satisfaire cet indestructible besoin de société qui est dans le cœur de tout homme, c'est-à-dire ne semblant se servir des autres que pour arriver à la plus complète jouissance de lui-même. Comment donc aurait-il songé à prendre soin de ses affaires, à régler son propre intérieur, en tout ce qui ne touchait pas directement ses petites manies? Sans doute, il aimait l'ordre; il l'aimait jusqu'au ridicule, et la moindre breloque dérangée sur son bureau le mettait dans des transes épouvantables. Mais les dépenses journalières, les comptes, les achats, la nourriture, l'entretien, les notes des fournisseurs... tout cela était abandonné à la haute direction de Pulchérie, et Dieu sait quels scandaleux profits eût pu faire la grosse Caennaise, si, malgré ses défauts réels, elle n'avait été plus honnête encore qu'elle n'était grosse! En tous cas, elle se moquait furieusement de son maître, si elle ne le volait pas, et, maintenant que M. Lemercier s'en apercevait, il avait honte de sa faiblesse et de son incurie.

« Allons, dit-il en manière de conclusion, à mon âge on ne se laisse pas berner par une vieille femme! Il faudra réformer tout cela... »

Et, en disant tout cela, il embrassait d'un grand geste circulaire la maison entière, dont il comptait bien maintenant endosser seul la responsabilité. Il se préparait même, séance tenante, à aller informer Pulchérie de ses nouvelles décisions, quand un halètement lointain se fit entendre par la fenêtre de son cabinet qui donnait sur la rivière. C'était le bateau du Havre qui s'annonçait, et pour rien au monde l'entomologiste n'aurait voulu manquer l'entrée du vapeur. « Un des petits bonheurs de ma vie », se dit-il en s'accoudant à la balustrade, sa pipe entre les dents. Et tout à coup il remarqua que son existence se composait ainsi de beaucoup de petits bonheurs qui, cousus ensemble à la file, constituaient une assez jolie série d'indéracinables habitudes.

« Grand Dieu! pensa-t-il, serais-je un maniaque, par exemple? »

Et ce fut là pour le brave M. Lemercier une terrible découverte!

Le bateau était encore loin, quoiqu'on aperçût déjà son lourd panache de fumée s'éparpillant en bribes floconneuses au-dessus des herbages dorés par le soleil couchant qui, là-bas, allumait à l'horizon des lueurs d'incendie.

M. Lemercier, nous l'avons vu, n'était guère philosophe, mais, comme tous les vrais naturalistes, il était un tantinet poète au fond du cœur, et c'était chaque fois avec une impression nouvelle qu'il

contemplait le spectacle, banal pourtant, d'un coucher de soleil. Sans trop savoir pourquoi, habitué qu'il était à se laisser aller à toutes ses fantaisies, il associait toujours le déclin d'une belle journée à mille pensées diverses qui donnaient, pour ainsi dire, le ton, la note dominante au tableau de la campagne s'endormant sous le voile du crépuscule. Selon les idées tristes ou gaies qui l'affectaient, le décor lui paraissait changer de caractère...

Ce soir-là, les réflexions de M. Lemercier n'étant pas précisément couleur de rose, il trouva plus mélancolique que jamais cette gloire du couchant qui mettait sur la ouate des nuages comme des taches de sang. Il lui semblait qu'avec ce jour déclinant peu à peu, finissait aussi toute une période de sa vie qu'il se croyait obligé de condamner; le lendemain allait commencer pour lui une existence nouvelle, plus énergique et plus virile. Et il se sentait effrayé de sa résolution...

En ce moment *l'Hirondelle* passait devant la maison, faisant, de ses larges roues, déborder l'Orne sur le chemin de halage, tandis que les passagers se préparaient à débarquer. Au milieu de la passerelle, un petit lieutenant à barbiche blonde, sanglé dans un dolman de drap fin qui lui faisait presque une taille de femme, et coiffé d'un képi de haute fantaisie, s'obstinait avec force grimaces à maintenir dans son œil droit un carré de verre rebelle, du haut duquel il contemplait, d'un air impertinent, les faubourgs de la ville et les quelques indigènes qui se promenaient au bord de la rivière. M. Lemercier, à sa fenêtre, fut honoré d'un regard particulièrement moqueur qu'il attribua à ses apparences débonnaires et pacifiques. Au débarcadère, il vit le jeune officier se diriger, suivi de son ordonnance, vers le quai des Casernes, en toisant insolemment toutes les femmes qu'il rencontrait.

« Encore un Parisien! » pensa l'entomologiste, en reprenant sa loupe.

Et il fit une moue dédaigneuse, qui, sans doute, eût bien surpris le prétentieux guerrier, croyant écraser de sa fastueuse grandeur, cette pauvre province où la valeur des hommes s'estime à l'envergure des bonnets de coton.

VI

Enfin, l'installation est terminée. La tante Legouez peut se présenter; on lui a fait un charmant petit paradis qui a toutes les chances possibles de la réconcilier avec la campagne.

C'est le cas maintenant de songer à la grande chasse; il faut capturer le Grand Sylvain, avant que M. Lemercier ne soit retenu par son originale parente.

Ils sont donc partis, Marcelle et Antoine, de bon matin, armés de leurs ustensiles. Le capitaine les a laissés aller sans la moindre hésitation. Songez donc! M. Lemercier est pour sa fille comme un second père, et, même, ne l'avait-elle pas dit souvent, quand lui, le vieux grognard, ne serait plus de ce monde, c'est à cet ami dévoué qu'elle demanderait conseil dans les difficultés de la vie. Qu'ils aillent donc, et que ce soit pour Marcelle une bonne journée; elle en a si peu! Qu'elle rapporte son papillon et s'en amuse comme d'un jouet, si cela peut la distraire de plus graves préoccupations!

Et bras dessus, bras dessous, comme deux amoureux, ils s'en vont à travers champs, le long du canal, sous les grands peupliers, et tous deux ils sont très gais... Pourquoi donc?... Quelle est la cause de cette allégresse?

Est-ce cette fraîcheur matinale, cette sérénité radieuse d'un beau jour d'été, cette brise folâtre qui fait chanter les trembles comme des tuyaux d'orgue, et se joue dans les blondes nattes de Mlle Fromont? Est-ce le calme profond répandu sur la nappe des eaux qui se perd, entre les rives fleuries, là-bas dans le lointain? Ou bien le martin-pêcheur effleurant de son aile les fleurs blanches des nénuphars, et poursuivant les libellules qui se glissent entre les grosses touffes de roseaux? Est-ce le désir ardent d'atteindre enfin le roi des *Nymphalidæ*, l'objet de tant de rêves enfantins, le mystérieux Sylvain? Sans doute, sans doute, mais tout cela ne peut complètement expliquer cette sorte de béatitude intime, de joie recueillie dans laquelle ils sont plongés.

Pourquoi cette gaieté extraordinaire, cet enthousiasme, cet épanouissement du cœur? Qu'est-ce donc que cela signifie? Mon Dieu! cela signifie bien des choses... D'abord que M. Lemercier est furieusement content de lui, et il est vrai qu'on le serait à moins.

L'avant-veille, après une nuit d'insomnie, il avait pris son courage à deux mains, et était allé trouver Pulchérie dans sa cuisine. Elle était en train de préparer une succulente pâtée à son vieux chat goutteux qui, perché sur l'angle d'une chaise, la regardait avec des yeux brillants de convoitise. M. Lemercier était loin d'adorer ce représentant de la race féline qu'il avait surpris plusieurs fois fourrageant dans ses collections; pourtant, par égard pour sa vieille servante, il supportait sa présence. Tantôt choyé, tantôt battu par Pulchérie, cet effronté personnage avait de tout temps fait partie de la maison; il était replet, dodu et catarrheux; il s'appelait Mouton et griffait sans vergogne les gens qui ne lui plaisaient pas.

— Encore ce chat! s'était écrié l'entomologiste, comme entrée en matière. En vérité, Pulchérie, tu le soignes mieux que personne ici!

— Pauvre chéri! avait dit la Caennaise, qui se trouvait dans un de ses bons moments; il n'est pas toujours en fête. Tous ces temps-ci, il a été obligé de se contenter d'un morceau de mou.

— Ah çà! mais de quoi le nourris-tu donc?

— Tous les matins, il a sa bouillie au lait, comme vous voyez, avait-elle répondu en tendant à son favori une appétissante pâtée, — et sucrée — avait-elle ajouté en saupoudrant l'écuelle; dans la journée, il mange un morceau de veau piqué, et, le soir, il prend comme dessert un bon fromage à la crème.

— Et le café, Pulchérie, et les liqueurs?

— Vous croyez que ça lui ferait du bien? avait demandé naïvement la grosse fille qui n'avait jamais pu saisir la plus amère ironie.

— Mais c'est de la folie! s'était écrié l'entomologiste. Désormais, tu nourriras ton chat comme on nourrit tous les chats, ou je te le supprime. De plus, avait-il ajouté, sans transition et en parlant très vite, chaque jour tu me rendras compte de tes dépenses, de tes achats, de tes emplettes. Je veux maintenant tout diriger moi-même. Vraiment, je n'avais pas idée d'un pareil gaspillage!

— Gaspillage!... gaspillage! s'était écrié Pulchérie...

Et elle était restée court, ne sachant si elle devait rire ou se fâcher, attendu qu'elle ne pouvait voir le visage de son maître qui, tourné vers la croisée, semblait prendre un vif intérêt à une scène imaginaire qui se serait passée dans la prairie.

Ne recevant pas d'autre réponse, M. Lemercier avait ajouté d'un ton plus raide encore :

— C'est entendu, et qu'à partir d'aujourd'hui le plus grand ordre règne dans la maison.

Puis, bien vite, il s'était esquivé avant que la colère de Pulchérie, — qui, à n'en pas douter, devait être terrible pour s'être longtemps contenue, — n'eût éclaté sur son dos.

A la vérité, la colère de Pulchérie, un moment très vive, en effet, s'était bien vite apaisée, car, après quelques secondes de réflexions, elle avait compris que, pour parler ainsi, M. Lemercier avait certainement contre elle de sérieux griefs, et, comme jamais pareille chose ne s'était encore vue, cela avait profondément troublé la grosse Caennaise, qui, au fond, était la crème des braves femmes. Avait-elle alors pensé qu'elle était allée un peu loin en laissant M. Lemercier encaustiquer les parquets? S'était-elle dit que nourrir un chat comme un prince n'avait pas le sens commun? Toujours est-il qu'avant le déjeuner, elle était montée chez monsieur et s'était passé entre monsieur et sa bonne une petite scène fort touchante où ladite bonne, d'une part, reconnaissant sa paresse et

son gaspillage, et ledit monsieur, d'autre part, s'excusant des termes un peu vifs, — selon lui, — dont il s'était servi, un traité de paix avait été signé à la satisfaction des deux parties.

Dès le soir même, Pulchérie déclarait que ses rhumatismes avaient complètement disparu, qu'elle avait, sans qu'on s'en doutât, considérablement maigri, et se sentait alerte comme en ses plus beaux jours. La tante Legouez pouvait venir, elle serait servie, soignée, dorlotée comme une reine.

« Une personne de plus ou de moins, on ne s'aperçoit pas de cela dans le service ; et puis monter et descendre les escaliers est un exercice sain et hygiénique. »

Tout allait donc pour le mieux dans le meilleur des ménages.

On conçoit que M. Lemercier fût infiniment content d'un tel résultat ; jamais il n'avait espéré un dénouement si simple à sa terrible aventure ; il était enfin le maître chez lui ! Maintenant, sa vie tranquille allait poursuivre gaiement son cours, réglée comme un papier de musique, sans qu'aucun nuage vînt obscurcir le ciel de sa destinée. Que pouvait-il, en effet, lui arriver de fâcheux désormais avec ses goûts sévères, sa fortune rondelette, ses habitudes ?... Ah ! oui, ces maudites habitudes !... ces mille petites fantaisies minutieuses auxquelles il s'était promis de renoncer !... Eh bien ! puisqu'il le fallait absolument, il y renoncerait. Aussi, c'étaient là des manies de vieux savant, bonnes tout au plus pour un pédant comme le père Lachaume, ou un archéologue entêté comme le gros Chauvet. C'est vrai tout de même qu'il finirait par leur ressembler, s'il continuait ses tatillonnages ! Allons donc, lui ! un jeune homme !... Hum !... Il y avait longtemps déjà qu'il se croyait jeune ! Mais bah ! que lui importaient les années ? Ne serait-il pas dans vingt ans ce qu'il était maintenant ? — Pourtant... à de certaines heures... l'avenir, l'inconnu, lui faisaient un peu peur ; il aurait préféré s'immobiliser dans le présent, on ne sait jamais ce qui peut arriver !... Et, de même, quand il songeait au passé, comme l'autre jour, il avait aussi je ne sais quels mélancoliques regrets... Que lui manquait-il et que regrettait-il ? Voilà ce qu'il ne pouvait préciser.

— En tous cas, pensa-t-il, la tante Legouez sera décidément la bienvenue ; elle animera un peu ma vieille masure, qui est bien vide maintenant.

Et sur cette idée qu'il avait toutes les chances à la fois, il était allé quérir Mlle Fromont pour la grande chasse. Il s'attendait à la trouver un peu triste, car il se rappelait certaines phrases gênantes de son dernier entretien avec le capitaine ; mais la voyant, au contraire, si franchement gaie, si étourdissante de verve et de bonne humeur, il en avait conclu que ses suppositions étaient exagérées, et

son propre bonheur en avait doublé. Voilà pourquoi M. Lemercier était radieux en cette radieuse journée d'été.

Si Mlle Fromont l'était aussi, c'était pour des raisons beaucoup moins compliquées. Peut-être même, outre le charme de la belle nature, n'y en avait-il qu'une seule, presque inconsciente : la présence de son grand ami, et la perspective d'une longue promenade avec lui, couronnée par la capture du papillon de ses rêves.

Malgré ses tristesses précoces et sa gravité forcée, Mlle Fromont était, au fond, très enfant. Elle aimait naturellement la gaieté, le rire et les amusements de la jeunesse ; aussi était-ce pour elle une fête quand elle pouvait dérober à son existence maussade quelques heures de véritable distraction ; elle laissait voir naïvement sa joie, et ce n'est pas assez dire qu'alors, dans la libre expansion de son caractère enjoué, elle était charmante. Mais comme les jours d'épreuves étaient plus nombreux pour la pauvre fille que les jours de bonheur, cette sereine illumination qui, pour ainsi dire, idéalisait ses traits, était inconnue de la plupart de ceux qui la fréquentaient d'ordinaire.

Elle courait, comme une chèvre échappée, à travers les hautes herbes de la prairie, cueillant à brassées des cytises, des parnassies, de grands aconits bleus, qu'elle entourait coquettement de grosses digitales rouges; elle en formait des bouquets et les offrait à son grand ami :

— Prenez, monsieur Lemercier. Je n'ai que cela à vous offrir en retour du Grand Sylvain que vous m'avez découvert. Mais le cadeau est fait de bon cœur.

— Merci, mademoiselle Marcelle. Voilà de quoi embaumer toutes les chambres de ma maison... N'oubliez pas M. Fromont; une petite gerbe lui fera plaisir.

— Oh ! oui, c'est vrai. Vous êtes bon, monsieur Lemercier, vous pensez à tout le monde.

Et de nouveau, elle sautillait dans l'herbe humide, légère comme une sylphide, et, pour la première fois de sa vie, le brave Antoine se disait :

— Elle est jolie tout de même... Dommage qu'on ne lui trouve pas de mari ! Si je m'en mêlais, peut-être arriverais-je à lui découvrir quelque honnête garçon ?... J'en parlerai au capitaine.

En ce moment, Marcelle, les cheveux tout embroussaillés, les joues rouges de cette bise matinale, attachait à sa ceinture le bouquet destiné à son père, et ainsi fleurie, revenait gravement aux côtés de M. Lemercier qui ne pouvait s'empêcher de rire en la voyant si rose et si gaie.

— La journée commence bien, monsieur ! Espérons que la chasse sera bonne.

— Eh ! eh ! nous ne le tenons pas, ce rusé papillon !... Peut-être même... hum ! Mais voici Blainville. Attention !

VII

Nos voyageurs entraient dans une sorte de taillis très sombre, formant voûte au-dessus du chemin et interceptant complètement les rayons du soleil, déjà haut sur l'horizon. Ils s'assirent sur une motte de gazon et se mirent en devoir de déployer leurs filets.

C'est en cet endroit que M. Lemercier avait, pour la première fois, aperçu le Grand Sylvain. Il fallait donc s'attendre à rencontrer dans ces parages le rusé papillon.

Les deux entomologistes inspectèrent avec soin le fossé, battirent les buissons et *fauchèrent* avec leurs filets les quelques touffes d'herbe qui croissaient là, mais pas le moindre insecte intéressant : des carabes, des coccinelles, rien de plus.

Nos voyageurs se remirent alors en route en se rapprochant du canal où devait de préférence voltiger le gibier. Ils le remontèrent lentement jusqu'à Beunouville, faisant de longs circuits dans les fourrés, les chaumes, scrutant toutes les anfractuosités de la rive. Mlle Fromont prit quelques *Morios*, deux ou trois *Vulcains* et une superbe *Carte géographique*, mais de Sylvain point.

Un peu désappointés, les chasseurs tinrent conseil et décidèrent de faire la grand'halte, et de déjeuner avant de traverser le canal pour forcer l'ennemi dans ses derniers retranchements. Il était midi, la chaleur était accablante, et Mlle Fromont sentait le besoin d'un repos sérieux ; d'ailleurs on n'avait aucune chance de faire bonne chasse pendant le milieu du jour ; dans deux ou trois heures seulement, avec la fraîcheur du soir, les papillons reparaîtraient.

M. Lemercier se mit donc en quête d'une auberge à peu près convenable, et il eut bientôt découvert, sur les bords de l'eau, une sorte de taverne champêtre où, sous une rustique tonnelle, nos deux héros s'assirent. Enchantée, Mlle Fromont battait des mains comme un enfant ; jamais encore elle ne s'était vue à pareille fête ; cela lui semblait tout à fait extraordinaire de dîner au cabaret.

M. Lemercier commençait à trouver, lui aussi, l'aventure singulière. En vérité, cette plaisante équipée avait des allures de bonne fortune, et même la patronne du lieu avait eu, en les recevant, un petit sourire ambigu qui n'avait pas échappé à l'entomologiste. Aussi se sentait-il un peu gêné maintenant ; il demeurait silencieux, contemplant le vaste horizon qui s'étend de l'autre côté du canal : l'Orne élargie, roulant déjà de véritables vagues, les dnues de sable rougeâtre, piquées, çà et là, de rares touffes d'herbe,

les marais couverts d'ajoncs courbant leur tête sous les brises marines apportant jusque-là de vagues effluves salés. Tout cet étrange coin de pays, à la fois triste et gai, vert et jaune, aride et fleuri, où l'on pressent la mer sans l'apercevoir encore, lui semblait singulièrement s'harmoniser avec l'état de son âme, l'indécision de sa pensée, et cette sorte de fausse situation où lui-même s'était jeté. A coup sûr, à les voir ainsi tous deux assis à la même table, isolés sous ce bosquet, n'importe quel étranger les eût pris pour deux amoureux en promenade sentimentale. Heureusement ce petit désert était peu connu, et les promeneurs de Cabourg ne s'arrêtaient que rarement en une si mince bicoque.

Pourtant nos deux convives achevaient à peine leur primitif repas, quand le bruit d'une voiture se fit entendre sur la route en même temps que de joyeux éclats de voix. L'instant d'après un élégant phaéton entrait dans la cour, conduit par un jeune homme que, à son monocle prétentieux et à sa tournure de gandin, M. Lemercier reconnut tout de suite pour l'officier du bateau. Une femme à l'air plus qu'équivoque était à ses côtés, le visage serré dans un voile de gaze verte.

— Allons, Adèle, dit le petit lieutenant, quand le cheval fut arrêté, viens boire du lait.

— Rien que ça? fit la fille d'un air dédaigneux, en sautant à terre avec l'agilité d'un groom.

— Ma foi! c'est, je crois, tout ce qu'on peut t'offrir en ce modeste et simple asile. Voyons toujours...

Les nouveaux arrivants entrèrent dans la salle de la ferme. M. Lemercier seul avait pu les voir; Mlle Fromont se trouvait masquée par un buisson de fusains. L'entomologiste, très gêné par cette invraisemblable rencontre, régla son compte au plus vite et partit avec sa compagne : ils feraient leur sieste sur l'autre berge où l'ombre était plus fraîche.

Comme ils traversaient la cour, le petit lieutenant les aperçut et salua très bas Mlle Fromont qui, au grand étonnement de M. Lemercier, répondit fort gracieusement à cet hommage.

— Vous le connaissez donc? demanda-t-il stupéfait.

— Mais oui, je le connais. C'est le nouveau lieutenant de la compagnie de papa, M. de Vorède. L'autre jour, quand il est venu faire sa visite officielle, j'ai dû le recevoir quelques instants, en l'absence de papa; il m'a paru fort aimable.

— Ah! fort aimable... vraiment?

— Mon Dieu, oui!

— Comme vous dites cela, ma chère enfant!... Alors il vous plaît cet animal?

— Comment?... Oh! monsieur Lemercier, quel gros mot!

— Pardon, ma chère enfant, pardon! Je voulais dire ce... charmant jeune homme, car il est charmant, n'est-ce pas?

— Oh! je l'ai si peu vu!...

— Oui, mais il tourne de jolies phrases...

— C'est cela même, dit Mlle Fromont avec une naïve franchise, il m'a semblé s'exprimer fort bien.

— Un sot faiseur de compliments!...

— Sot? Pourquoi sot? Vous le connaissez donc, vous aussi, monsieur Lemercier?

— Non pas, non pas, et je ne désire pas le connaître. Il ne me dit rien qui vaille.

— C'est singulier, il m'a fait l'effet d'un monsieur très... très...

— Très quoi, voyons?

— Ah! je ne sais pas... très distingué!

— Phui! siffla l'entomologiste, et il mit la conversation sur un autre sujet.

Comme si la fatalité s'en fût mêlé, arrivés à Ranville, nos voyageurs ne trouvèrent rien de plus qu'à Benouville. Et pourtant!... M. Lemercier ne s'était pas trompé; c'était bien un *Limenitis* qu'il avait vu, espèce qui ne déménage pas si facilement! Il fallait donc que le nid fût autre part, dans les environs. Ils élargirent alors le cercle de leurs recherches, mais sans résultat : de Grand Sylvain, pas l'ombre. Nos chasseurs étaient bredouilles.

Il restait encore une grande heure avant le passage de la « poste » qui devait les ramener à Caen. Ils s'assirent tous deux mélancoliquement au bord de l'Orne, en face du grand pont tournant et se mirent à causer de choses et d'autres en gens qui cherchent à tuer le temps. Ils se promirent de revenir, une autre fois, directement de ce côté de la rivière, et de pousser, s'il le fallait, jusqu'aux bois de Bure et de Bavent, où avaient pu se réfugier les rusés papillons.

Puis, peu à peu, la conversation languit, et, soit fatigue, soit secret dépit, chacun se renferma dans ses pensées, sous prétexte d'un petit somme en attendant la diligence.

M. Lemercier était absolument désenchanté. En remontant le cours de ses réflexions, il remarqua que ce désenchantement avait commencé dès l'arrivée du petit lieutenant et s'était fortement accru après ce que Mlle Fromont lui avait dit de cet intéressant jeune homme. L'insuccès de la chasse n'était que pour bien peu dans le mécontentement et la sourde rage qui grondaient, en ce moment, dans son âme. « Eh quoi! Elle l'avait trouvé très distingué! Voyez-vous, cela! Comme il faut peu d'art et de finesse pour tourner la tête d'une jeune personne! Un bellâtre à l'air

musqué, débitant de fades compliments et c'en était fait d'un cœur! Était-ce possible, grand Dieu! »

On éprouve toujours un certain déplaisir à se voir en divergence d'opinion avec les gens que l'on aime. Or il paraissait de plus évident que Mlle Fromont avait trouvé charmant l'homme que M. Lemercier jugeait un fat, et M. Lemercier en était tout simplement furieux. Il fallait donc qu'il eût pour son élève une bien profonde affection et, pour la première fois, il comprit le lien qui le rattachait à cette pauvre Marcelle, abandonnée de tous, et que lui, avec un zèle qu'il ne s'expliquait pas, se plaisait à initier aux captivants mystères de la nature. Oui, elle était digne d'intérêt, cette pauvre enfant, et lui, son protecteur, ne la laisserait pas à la merci du premier conteur de fleurettes qu'elle rencontrait sur son chemin. Peut-être, cependant, n'avait-elle fait attention qu'à l'air qu'on lui chantait et non pas au chanteur. Quoique, à vrai dire... Ah! l'enjoleur, ah! l'intrigant.

L'arrivée de la « poste » interrompit ce singulier monologue. Nos deux voyageurs se hissèrent dans l'espèce de tapissière qui, deux fois par jour, fait le service de Caen à Bavent, en suivant la route de Cabourg. Ils se trouvèrent seuls avec le conducteur, un gros petit rougeaud à l'œil futé, et un vilain chien noir hargneux. Mlle Fromont prit place sur la large banquette à coulisse qui garnissait l'arrière du véhicule et, peu à peu, bercée par les cahots de la route et le tintement monotone des grelots du cheval, elle s'endormit entre deux phrases...

Le soleil baissait maintenant sur les pâturages, envoyant ses derniers rayons en longues flèches d'or qui venaient mollement lécher le faîte des hautes herbes... Bientôt de légers brouillards s'élevèrent du sol, estompant de nuées blanchâtres les contours vagues de l'horizon; à la chaleur succéda brusquement une fraîcheur intense. M. Lemercier pensa que ce subit abaissement de température allait incommoder sa jeune voisine et avec une sollicitude quasi maternelle, il l'enveloppa de son propre manteau, si délicatement, qu'il ne l'éveilla point. Puis, un instant, penché sur elle, il la contempla ainsi illuminée par la rouge clarté du ciel. Elle était belle vraiment, cette pauvre Marcelle!... Et il se promit, encore une fois, de lui trouver un mari digne d'elle... oui, digne d'elle, et non pas une tête vide, comme cet imbécile de lieutenant.

Et le placide entomologiste répéta avec une singulière animation :

— Cet imbécile de lieutenant!

— Plaît-il? interrogea l'homme futé, car, dans son exaltation, M. Lemercier avait pensé tout haut.

— Plaît-il? répéta l'entomologiste, d'un air ahuri, et sans rien y comprendre.

L'homme futé regarda son voyageur, puis son chien, puis son cheval, sourit et se tut; il n'était pas bien sûr de n'avoir pas affaire à un fou. Cependant, après la côte de Mondeville, voyant Mlle Fromont qui dormait encore :

— Vous savez, dit-il d'un ton bourru, vous pouvez réveiller « vot'dame ». Voilà l'octroi. Nous arrivons.

M. Lemercier rougit, pâlit, verdit, ouvrit la bouche pour répondre et tirer de son erreur l'homme futé, mais, dans son trouble, il ne put articuler une parole intelligible, et se contenta de bégayer avec les gestes les plus grotesques, ce qui fit décidément peur au conducteur.

L'entomologiste éveilla pourtant sa compagne que le cocher salua d'un air navré; le brave homme la plaignait bien sincèrement d'avoir un tel être pour seigneur et maître.

Cependant la voiture s'est arrêtée; nos voyageurs descendent; tous deux restent silencieux, se sentant au cœur un vague regret. Hélas! c'est la perspective de la vie prosaïque et banale qui, demain, pour chacun, va reprendre son cours, après cette journée de fête et de poésie... Tout de même, comme ils se sont amusés, quoique revenant bredouilles! Mais, c'est passé, maintenant, passé. Sur le seuil de la petite maison de la rue d'Auge, ils se donnent la main :

— Merci, mon bon monsieur Lemercier, dit Marcelle tristement.

— Merci, répond l'entomologiste, merci, ma chère enfant. Voilà un beau jour que je vous dois, car, sans vous, la chasse et la promenade m'auraient paru bien maussades. Adieu, ou plutôt au revoir... Nous recommencerons, n'est-ce pas?

— Certainement. Mais... allez-vous me retenir encore longtemps prisonnière?

— Ah! pardon, ma chère enfant. Je rêvais, dit l'entomologiste en lâchant enfin la main de son élève, qu'il serrait à la briser, sans s'en apercevoir.

Et lentement, respirant les brises et les parfums du soir, il revient au cours Caffarelli, le long de la rivière qui chatoie sous les rayons de lune. Sa tristesse est tombée tout à coup. Il écoute avec une sorte de volupté le frisson du vent dans les grands ormes au-dessus de sa tête; il trouve à ce coin de faubourg perdu un cachet enchanteur que jamais il n'a remarqué; il se sent alerte et léger malgré la longue course qu'il vient de faire. Une étrange allégresse emplit son cœur et l'enivre d'un trouble délicieux; il rêve de mille choses impossibles; il fait des châteaux en Espagne, et je ne sais quoi d'inconnu bondit en lui.

Pierre de Barneville.

La suite prochainement.

DEUX PENSEURS

L'ABBÉ ROUX — LA COMTESSE DIANE[1]

XI

En quittant l'abbé Roux pour la comtesse Diane, la campagne limousine, froide et triste aux jours de mai, pour le joli salon de la rue d'Amsterdam, si fort est le contraste, qu'on croit rêver. Il faut convenir que les routes ont été bien différentes et les conditions de vie franchement opposées pour les deux penseurs. Une très grande activité intellectuelle, comprimée et accumulée chez l'un; satisfaite et facilement dépensée chez l'autre : voilà leur seul point commun. Tout chemin, dit-on, mène à Rome. Toute espèce de condition morale peut conduire à l'analyse les esprits de notre génération.

Environné de silence et replié sur lui-même, c'est ainsi que l'abbé Roux a écrit ses *Maximes*. Entourée de mouvement et de toutes les satisfactions de l'intelligence, c'est ainsi que la comtesse Diane a composé les siennes. Son « idée d'écrire » ne lui a pas été inspirée par « un chagrin de solitude » ; elle lui est venue, au contraire, en pleine action, au milieu de l'affairement des journées parisiennes toujours trop courtes.

En 1870, alors que des évènements foudroyants semblaient abolir la faculté de penser et suspendre toute vie intellectuelle, une femme entrait au service des ambulances; chaque jour, pendant de longues heures, elle aidait aux pansements et aux opérations, assistait aux agonies, surmontant l'horreur par la charité. C'était Marie Diane de Suin comtesse de Beausacq[2]. Par un phénomène assez singulier, c'est là, devant ces scènes de l'ambulance où des femmes de toutes classes se rapprochent, où les caractères

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 septembre 1891.

[2] Après le siège, la comtesse de Beausacq fut inscrite sur le registre des otages qui, volontairement, s'étaient offerts à M. Thiers afin de sauver Paris de la destruction prussienne.

n'ont pas le loisir de se composer, que s'éveille, ou plutôt se précise en elle le sens de l'observation; et que subitement, sous leur forme d'éclairs rapides, les premières pensées sillonnent son cerveau. Elle y trouve un charme inconnu; et voilà qu'au milieu des conversations dans la rue, en voiture, à l'église, partout des pensées jaillissent. Ce n'est point un cahier préparé qui les reçoit. Il s'agit de fixer au plus vite la fuyante étincelle : une enveloppe de lettre, une bande de journal, la couverture d'un livre, tout est bon pour cela. Les *Maximes de la vie* sont ainsi venues au monde, tracées d'un crayon rapide; et c'est sous cette forme que le *manuscrit* — si on peut donner ce nom à des feuilles disparates — fut un jour mis sous les yeux d'un ami, qui était en même temps le plus délicat et le plus compétent des juges : Sully-Prud'homme. Au premier coup d'œil il discerna ce qu'il y avait d'exquis dans ces notes éparses. Forte de son verdict, Diane traita avec un éditeur; et toute frissonnante, elle lança son cher petit volume dans le grand courant. Elle l'avoue, son succès si prompt, si complet, lui fut une joie profonde. Elle ne trouve rien à lui comparer dans sa vie de femme...

Un livre sympathique donne immédiatement l'envie de connaître l'auteur. A défaut d'informations, l'imagination se crée un type : « La femme qui a mis dans ce petit livre l'expérience de sa vie écrivait un de ces lecteurs imaginatifs, ne nous l'a pas racontée; je me la représente toutefois comme une personne qui a beaucoup vécue et que le monde a profondément déçue; qui a beaucoup perdu de ses illusions, mais sans vouloir les sacrifier toutes; qui a souffert par bien des côtés, et surtout par des blessures secrètes, sans trouver d'efficaces consolations... Elle reste à moitié chemin entre la résignation chrétienne et la sagesse désabusée... Elle n'a pas renoncé à l'idéal; mais elle s'en défie. Sa sagesse, en somme, consiste en un perpétuel mélange d'aspirations généreuses et de sens pratique de la vie. »

Il se représentait ainsi une comtesse Diane hypothétique qui n'est peut-être pas de tous points inexacte. Plus favorisés, nous avons pu l'interroger et la connaître à travers une sincérité charmante, et les révélations inédites de *Mémoires* que nous avons eu le précieux privilège de nous voir confier.

XII

Tout penseur cache un enthousiaste, nous l'avons dit. Combien l'auteur des *Maximes de la vie* nous donne raison! Les quatre cents pensées du joli elzévir d'Ollendorf aussi bien que les nom-

breuses réponses du *Livre d'or* [1] signées C. D. pourraient s'appeler *Traité de la connaissance du cœur*. L'amour, l'amitié, l'affection familiale, la bonté, la charité, y sont étudiés avec une pénétrante expérience; et en même temps quelle aspiration aimante s'y révèle! Cette nature de femme est naturellement épanouie et confiante... Dieu l'avait ainsi faite : « C'est chaud, c'est bon! » furent les premiers mots de sa petite enfance. Ne symbolisent-ils pas l'aptitude aux impressions ardentes et douces à la fois?

Sentir toute chose profondément, presque à l'excès, en conserver vivantes l'impression et l'image; voilà ce qui domine dans l'histoire de cette vie simplement racontée. Au plus loin des souvenirs de Diane de Suin, nous remarquons une tendresse passionnée pour son aïeul M. Thomas Fouqier, qui pendant quarante ans administre comme maire la petite ville de Roye, où se groupent les plus chers souvenirs de la jeune fille. Le doux vieillard se détache au fond de sa mémoire légèrement noyé dans ce lointain de l'enfance qui prête tant de charme à certains visages, et sa mort lui laisse ce long frisson que causa à Topffer celle de son aïeul. Dès lors, et toujours, le cœur la domine.

Au souvenir de son père et de sa mère, tressaille en elle un amour filial que les années ont changé en culte. Ce que Sainte-Beuve vieilli regrettait dans le mariage, c'était une fille déjà femme qui l'eût entouré de sa tendresse. Cette tendresse est, en effet, particulière et exquise; mais quand, par surcroît, le père qui en est l'objet est un officier beau, courageux, éloquent, obéi d'un signe, et cependant aimé des hommes qu'il commande, ce sentiment est à son comble, il se fait enthousiasme, et on dirait qu'un élément romanesque s'y ajoute. Toujours, Diane de Suin a vu son père à travers des émotions de péril bravé : au moment des lointains départs, ou encore pendant cette année dramatique de 1848, appelé [2] à la dangereuse mission de réprimer le mouvement insurrectionnel des ouvriers de Lorient. Maintes fois, la poste lui apporte de menaçantes lettres, où on lui prédit l'assassinat. Ces jours-là, sa fille le voyait, avec terreur et admiration, se mettre en grande tenue; et dans une vraie folie de courage, aller là où l'attaque lui était prédite, seul, dans la nuit... ou de loin « les ors de son uniforme, les plumes blanches de son chapeau le désignaient effrontément ». Quelques mois plus tard, c'était le choléra qu'il

[1] *Le Livre d'or* de la comtesse Diane (P. Ollendorff). Ce volume est un choix très curieux de pensées philosophiques improvisées dans la forme du jeu bien connu des *petits papiers*, où la comtesse Diane a pour collaborateurs d'illustres écrivains, dont Sully-Prud'homme et la reine de Roumanie.

[2] Comme préfet maritime.

affrontait en souriant au chevet des ouvriers malades. On comprend ce qu'il y avait de prestigieux et de tendre dans le sentiment qu'un tel père inspirait à sa fille. Quant à sa mère, c'était une adoration.

Mme de Beausacq, forte peut-être des expériences de sa propre vie, met au-dessus de l'amour maternel, l'amour filial, qu'elle trouve d'essence plus pure et plus humaine : *L'amour maternel et l'amour filial sont dans tous les cœurs; mais ils n'y ont pas la même valeur. Préférer son enfant au reste du monde, c'est seulement suivre l'instinct commun à tous les animaux. Préférer sa mère au reste du monde, c'est obéir à la justice, à la reconnaissance, à la raison que la nature n'a donné qu'à l'homme.*

Insistant encore sur le côté inférieur de l'amour maternel, elle complète sa pensée par cette autre : *L'amour maternel est un sentiment fait de dévouement et d'égoïsme; la mère ne voit que son dévouement, les étrangers sentent son égoïsme.*

L'idée seule de quitter les siens pour le couvent des sœurs de Saint-Joseph, à Paris, la fait s'évanouir. Le départ de son frère pour le collège Stanislas, la jette dans un profond désespoir. Le moment de ce départ s'accompagne d'impressions où on croit voir revivre la tendresse d'Eugénie pour Maurice de Guérin : « Les derniers jours, raconte-t-elle, furent marqués par des pèlerinages de sentiment; je m'en allais à ses côtés tout au fond du jardin, je lui disais d'y enfoncer ses pieds dans le sable, afin qu'en son absence, je pusse revenir trouver la trace de ses pas. Dès qu'il fut parti, je pris l'habitude de lui écrire chaque jour sur de jolies petites feuilles de papiers illustrés que j'appelais *le Journal fraternel.* »

Les vieux serviteurs et même les bêtes familières sollicitent son attachement le plus tendre.

Tous ses sentiments dépassent la proportion vulgaire, et s'exaltent dans un désir d'infini et d'indestructibilité qui la fait rêver « d'assister vivante à la fin des choses » et s'écrier : « Quel bonheur de mourir avec tout ce qu'on aime, de ne point survivre, de n'assister à l'agonie de personne, de n'être pas seule pour affronter l'inconnu terrible ! »

XIII

Il va sans dire que, dans cette fine psychologie des *Maximes*, l'amour est au premier rang. Il y est étudié avec un mélange très personnel de clairvoyance et d'émotion. La comtesse Diane devait avoir une flamme d'enthousiasme dans les yeux, et aux lèvres un sourire indulgent et triste, en écrivant ces pensées dispersées un peu partout dans ses deux livres :

Ce sont les yeux qui les premiers parlent d'amour.

Un refus contredit par l'accent peut être un encouragement.

Aimer quelqu'un, c'est à la fois lui ôter le droit et lui donner le pouvoir de nous faire souffrir.

Auriez-vous pardonné une infidélité à un homme que vous auriez aimé? — Non, si je l'avais aimé beaucoup. Oui, si je l'avais aimé passionnément.

Par loyauté on voudrait, par bonté on ne peut pas dire : Je ne vous aime plus.

D'abord, on aime plus; longtemps après, on arrive à n'aimer pas. C'est alors qu'on cesse de souffrir.

La galanterie est de l'amour sans amour.

Et cette dernière maxime, inspirée par l'absolutisme d'une âme ardente :

L'homme qui perd celle qu'il aime pense à mourir. La femme qui perd celui pour qui elle est belle pense à détruire sa beauté. J'ai vu dans un cimetière musulman une magnifique chevelure noire simplement nouée d'une corde et jetée de toute sa longueur sur la terre fraîche d'une tombe récente [1].

Après l'amour, l'amitié. La comtesse Diane semble toucher à ce sentiment avec plus de douceur et de dextérité encore, comme s'il était matière plus délicate et plus complexe.

Le perpétuel problème de la possibilité de l'amitié entre l'homme et la femme la sollicite comme tant d'autres : avec un demi-sourire de sphinx, elle laisse en suspend la solution. On devine qu'elle n'est pas sans avoir renouvelé à satiété cette expérience. Ce qu'elle préfère, dit-elle, dans l'homme dont elle ne connaît pas le cœur, c'est l'intelligence. Cette prédilection, elle a dû la laisser apercevoir plus d'une fois. Toujours, le bénéficiaire s'est rengorgé aussitôt, et il a fini par lui inspirer cette maxime : *Dès qu'une femme distingue un homme, il se met aussitôt à penser du bien de lui-même et du mal d'elle.*

Dans les tentatives d'*amitiés amoureuses*, l'aventure tourne court d'ordinaire. Avec son léger sourire ironique, Diane a toujours attendu ce moment prévu, ce point de bifurcation qu'elle appelle le *carrefour*, où l'amitié en formation quitte brusquement la ligne tracée pour prendre celle d'à côté. Peut-être ce genre d'amitié ne devient-il amitié véritable que par la transformation de la vieillesse : *les vieilles amours font des amitiés de vieux*, dit-elle.

En tout cas, l'heure la plus opportune pour apprécier dans toute sa valeur l'amitié est celle où l'amour se retire : *Si l'amitié souffre*

[1] *Maximes de la vie* et *Livre d'or* de la comtesse Diane.

de se voir primée par l'amour, qu'elle attende, elle aura à consoler.

L'amitié entre femmes trouve une sceptique dans la comtesse Diane. C'est du ton le moins convaincu qu'elle parle de ces jeunes filles, ses *amies* de Lorient, qui tremblèrent ou *firent semblant* de trembler à l'idée de son départ.

En somme, le type le moins imparfait d'amitié lui est surtout représenté par des amitiés d'hommes. Encore, pour celles-là, exige-t-elle plus que la camaraderie de l'enfance : il faut « la communauté de sentiments », il faut surtout « que les caractères se complètent et que les âmes se vaillent! »

XIV

Il n'est pas difficile de deviner, dans la philosophie de la comtesse Diane, le point de départ sentimental que les réalités de la vie ont contredit, sans le détruire; et dans ce point de départ, une influence souveraine alors sur les cœurs féminins. Pour la jeune fille, « l'idéal, le roi du rêve », c'est Lamartine! Dans un élan d'adoration pour lui, elle s'écrie : « J'aurais voulu être le paillasson sur lequel il marchait! » Ne souriez pas! Par un privilège envié de bien des femmes, Diane de Suin avait pu contempler le dieu face à face. Que dis-je? l'approcher familièrement, se promener avec lui dans les chenaies de Saint-Point. Un jour, sous un de ces chênes, elle le vit s'arrêter, détacher lentement un rameau et le lui donner en disant : « Souviens-toi que sous cet arbre a été écrit *Jocelyn!* » Est-il étonnant, après cela, que la jeune fille ait payé son tribut à la langueur sentimentale qu'enseignait *ce cœur lassé de tout.* Un moment même, sa santé en est ébranlée et nécessite une saison de bains de mer à Abbeville.

A tous les moments de sa vie de femme, une attraction, si ce n'est une affinité, la rapproche des grands poètes. L'exilé de Guernesey reçut un jour sa visite; et depuis longtemps, une affectueuse intimité s'est formée entre elle et Sully Prud'homme, fondée sur des relations anciennes et des dévouements éprouvés, et plus encore, peut-être, sur cette unité de direction qui fait se rencontrer dans de mêmes délicates études d'âmes le poète du *Vase brisé* et l'auteur des *Maximes de la vie.*

La comtesse Diane n'est donc pas poète comme tant d'autres penseurs? Non, au moins dans le sens restreint du mot. — Qu'est-ce que des vers? demandait-elle, pendant une leçon de littérature, à un aimable professeur, M. Edam, qui tient une place très sympathique

dans ses souvenirs d'enfance. Au lieu de définir, M. Edam lui demanda quatre rimes.

Tapis,
Pendule,
Tant pis,
Cellule,

dit au hasard la jeune fille.

Le quatrain suivant fut immédiatement improvisé :

Des prés je foule en paix le verdoyant TAPIS
Et le soleil me sert de poêle et de PENDULE.
Vous avez un palais, c'est peut-être TANT PIS.
Le bonheur est ermite et veut une CELLULE.

L'élève applaudit, mais ne prit pas pour cela le goût des rimes. Peut-être « ce sens pratique de la vie », qui était en elle, répugnait-il secrètement aux justes mots et aux exagérations de forme de la poésie.

XV

L'abbé Roux avait sous les yeux la campagne et les paysans; la comtesse Diane a devant elle le monde et les gens du monde. « Elle est, remarque un de ses critiques, du nombre de ces femmes dont presque toute la vie se passe en réceptions et en conversations, dont la présence seule met les vanités en éveil, et aussi les désirs et les tendresses. » C'est donc dans le monde que son observation se renferme et qu'elle excelle.

On va répétant sans cesse que les femmes surtout excellent aux *pensées*. Est-ce bien vrai? Le fait que plusieurs d'entre elles s'y sont *amusées* comme à un jeu de pointes d'aiguilles, et les noms des Sablé et des Longueville attachés aux *Maximes* de la Rochefoucauld sont loin de suffire à le prouver. La femme, semble, au contraire, médiocrement intéressée par l'observation, trop occupée ailleurs, pour suivre d'un regard soutenu l'âme et le caractère. A notre sens, la comtesse Diane représente une incontestable exception; et à cela peut-être, elle doit de produire cette impression très vive où un peu d'étonnement se mêle.

Le monde est une tromperie; une tromperie nécessaire et dont personne n'est dupe, je le veux bien; mais, enfin, un perpétuel mensonge qui provoque parfois chez ceux qui y vivent des revanches de sincérité brutale. Seules, peut-être, les femmes s'y complaisent sans réserves. Un romancier célèbre a dit que la femme se meut dans la perfidie, comme la couleuvre dans le buisson. Avec quelle

aisance ne doit-elle pas alors se glisser au milieu de toutes les petites fourberies du monde? Elle les défend envers et contre tous. Alceste n'est qu'un mal élevé auquel les hommes seuls ont le mauvais goût de tendre la main.

Ce sont surtout des femmes qui ont codifié en volumes ces lois et ces servitudes du monde, dont s'exaspère le libre philosophe.

Diane connaît en perfection le monde. Supérieurement clairvoyante en face de lui, elle ne s'en montre pas pour cela révoltée ou réformatrice. Ce Paris qui synthétise la société et la vie élégantes, de quel amour elle l'aime! et comme elle le cherche du regard et du cœur, au fond de sa petite ville de Roye! « Paris, écrit-elle, c'est le mouvement et la vie. Roye, c'est la morne existence, dont toutes les journées semblables me font déplorer la perte inutile des belles années de ma jeunesse. » Les triomphes mondains la séduisent. « Pour une femme, les plaisirs du monde ne sont que la recherche du triomphe. »

Au lendemain d'un de ces bals où, en robe de moire décolletée, avec des sauges rouges dans les cheveux, elle avait senti ce frémissement d'admiration si doux aux femmes, « elle est envahie tout entière d'un spleen terrible »; elle s'attriste en songeant « au nombre restreint des heures de la vie pendant lesquelles on entend l'orchestre de la danse ».

Tout cela est avoué avec une simplicité qui est presque de la franchise virile. Certaine médisance, dit-on, vient d'amour; chez la comtesse Diane, l'amour du monde est inné, mais dépourvu d'illusions, et il s'accompagne d'une expérience consommée.

Qu'on en juge :

Le monde qui se laisse duper par les apparences ne connaît rien sans elles; pour lui, il n'y a pas de souffrance sans larmes, de piété sans pratique, de misère sans haillons. Décidément, les hypocrites traitent le monde comme il mérite d'être traité.

Elle définit ainsi les petites diplomaties matrimoniales pratiquées dans le monde :

Celui qui arrange un mariage sacrifie d'ordinaire une de ses connaissances à un de ses amis.

Sur les deuils de *convenance :*

Un deuil de convenance est toujours commode, chacun en profite pour élaguer de sa vie ce qui l'ennuyait. L'un ne sort plus, mais reçoit encore; l'autre sort, mais ne reçoit plus. Ce sont des vacances noires.

Sur la charité mondaine :

Le monde est plus charitable en argent qu'en paroles.

Si un homme qui tombe veut se relever, qu'il se hâte de saisir

la main que tout le monde lui tend dans le premier moment; plus tard tout le monde aura passé son chemin.

Evidemment, dans tous les actes de la vie mondaine, son observation est comme en arrêt; attentive, l'œil ouvert, elle saisit, elle note, pendant que sa parole prononce les formules d'usage. A table, par exemple, elle constate « qu'on jouit sans combat et sans conteste de ses deux voisins. Ils sont là pour deux heures, ils ne peuvent pas s'en aller, ce qu'ils ont de mieux à faire, dans leur intérêt même, c'est d'être aimables. Ils le sont presque toujours au prorata de ce qu'ils valent, et après les banalités d'usage, pour peu qu'ils s'y sentent encouragés, ils vous servent en un repas les économies d'esprit de toute leur vie ».

XVI

Ainsi née dans le monde et pour le monde, comment la solitude apparaît-elle à Diane de Suin?

Cet isolement, sous lequel a succombé l'abbé Roux, comment le ressent-elle et le juge-t-elle?

Que faites-vous de la solitude? — Ce que je veux.

Que dit la solitude? — Elle laisse parler les absents.

La solitude est un désert que chacun peuple à son gré.

La solitude, c'est d'être seul. L'isolement, c'est de se sentir seul au monde.

Ainsi s'expriment le *Livre d'or* et les *Maximes*.

Se retrouver avec soi-même ne saurait être qu'un plaisir pour cette femme supérieure. Son esprit est bien trop vivant, trop rempli du fourmillement des souvenirs et des rêves pour s'ennuyer d'être seul! Des semaines, des mois, peut-être, de retraite lui seront donc faciles, doux même... Plus désert sera le lieu, plus absolu le silence, et plus intense aussi le plaisir; mais ce contraste goûté, ces soliloques épuisés, gare à l'heure qui va suivre! Un être intelligent, indéfiniment seul, lui produit l'effet d'un phénomène. Tel est ce comte Balthasar de Fournas qu'elle a rencontré à Lorient après que la nomination de M. de Suin à la préfecture maritime l'eut amené dans cette ville. « Mêlé à la partie la plus mondaine du faubourg Saint-Germain; il s'était pris de satiété pour le monde. Il était revenu en Bretagne vivre tout seul dans son manoir, où il ne recevait jamais personne, où il ne lisait jamais qu'un livre : *Montaigne*. Environ deux fois par mois, quand il avait subi quinze jours durant le silence de la nature, il se sentait pris du désir de revoir les hommes, attelait un vieux cheval, et arrivait en ville pour faire son *whist* au cercle et quelques visites à de rares amis, puis retournait le lendemain à son désert. »

Cet indéfini tête-à-tête avec les *Essais*, et ce vieux cheval attelé tous les quinze jours, paraissent à Mlle de Suin un comble de solitude. Cette solitude-là est cependant la véritable, celle où s'éprouvent nos forces.

On le devine, pas plus que l'abbé Roux, la comtesse Diane n'est destinée à la solitude continue. Sa manière de ressentir la nature n'est pas sans offrir aussi certaines analogies avec celles du penseur limousin, au moins en ce sens que l'activité de la pensée se continue au milieu même de la contemplation, et fait de cette contemplation un intermède, non une délectation favorite. La comtesse Diane donne à la nature ces quatre mois de « plein air » que s'accorde toute bonne Parisienne. De plus longues admirations ne sauraient, à coup sûr, aller à son esprit. Les horizons vastes, qui dispersent la pensée, ne sont pas ceux qu'elle préfère, elle se plaît tout particulièrement aux *sous-bois*. La forêt exerce sur elle sa fascination, qui exclut presque les autres. C'est ce même attrait qui retient indéfiniment dans l'intérieur des futaies profondes l'imagination de Theuriet, cet amour des feuillages dont était si bien possédée George Sand, que ses dernières paroles furent, dit-on : « Ne touchez pas à la verdure! » Et la montagne? la mer? la mer surtout, qui a inspiré des poèmes et des volumes, ne doit-elle pas attirer souverainement cette fille, cette sœur de marins? Les femmes voient et sentent par leur cœur. La mer a fait souffrir Diane de Suin; elle ne l'aime pas, donc elle ne la trouve pas belle. Elle ne voit en elle « qu'un infini bleu inquiétant et disproportionné ». Elle se souvient trop des adieux et des angoisses dont elle a été la cause; il lui échappe de ces mots où la rancune se trahit. « La mer reprend toujours ceux qui l'ont une fois servie », dit-elle amèrement, quand son père, après une courte suspension, revient à sa carrière. Elle n'a pas, non plus, oublié le spectacle de *l'Iphigénie* prête à sombrer sous ses yeux, en rade de Lorient. *L'Iphigénie*, où commandent ces brillants officiers, longtemps assidus à des réunions intimes pleines de charmes... Le vaisseau est enfin sauvé! Ces jeunes hommes vont donc revenir? Non! l'ordre d'appareiller arrive inexorable, et la mer les reprend!... « Ils partirent, et ils partirent sans adieux, les beaux officiers, sans jamais savoir nos craintes et notre joie, et tout ce que nous aurions eu tant de douceur à leur dire. Ils partirent... et les hasards de la vie ne les ont jamais rapprochés de moi! » Et véritablement, on croit voir ce regard mouillé de jeune fille, attaché sur le navire qui s'évanouit au large! Après cela, que lui fait la mer immense, son charme tant vanté : elle lui tourne le dos; et bien plus volontiers, considère le côté de la terre : côte bretonne si poétique « des rochers, des manoirs, des perspec-

tives... Partout la plus pénétrante et la plus grise mélancolie »; mais aussi la plus curieuse originalité. « Ces hommes aux grands chapeaux, ces femmes en costume de religieuses, lui donnent l'air d'une communauté dont les nonnes ne seraient ni silencieuses ni cloîtrées. »

Sa sensibilité aux images est hors de doute, mais elle n'est pourtant pas dominante. Au milieu de ses impressions se détachent des peintures très vives : une procession matinale des Rogations, par exemple, où on a presque la perception physique « de cette lumière éclatante qui faisait reluire l'argent de la croix, détachait les blancs surplis des robes rouges des enfants de chœur, et de la foule grise des dévotes ». Et encore, une description du jardin de la préfecture maritime de Lorient, aperçu dans un effet de nuit, le soir même de son arrivée : « Jamais, dans mes rêves et mes réalités, je ne verrai rien de plus enchanteur que ces parterres, que cette soirée lumineuse avec l'incomparable joie que j'avais dans le cœur. L'air était embaumé des daturas, des orangers et des clématites retombantes; les poissons rouges luisaient dans les bassins, les roses étalaient leur variété, la mer brillait comme de l'argent... »

Les objets extérieurs impressionnent son imagination; mais sont pour elle d'un intérêt infiniment moindre que le cœur humain. Dès qu'elle s'occupe de lui, ils s'évanouissent. Il est remarquable, en effet, que presque toutes ses pensées sont *purement psychologiques* dégagées d'images alors que tant de maximes célèbres ne sont que d'heureuses métaphores.

XVII

La comtesse Diane aime la vie; elle l'avoue, et dans cet aveu, met la franchise dont elle s'est fait une loi. Elle est l'antipode des maximistes hypocondriaques. Elle trouve bonne cette phase de vie où elle est; et confiante, elle attend la vieillesse, une de ses mains posée sur la tête d'un de ces bons petits chiens « dont le dévouement ne s'exprime que par des preuves », et l'autre tendue aux nombreux amis qu'enchante cette nature de femme exceptionnelle, où l'expérience et l'indulgence se fondent en une délicieuse bonté. La vieillesse, d'ailleurs, est le terme d'un dilemme : ou vieillir ou mourir; elle ne l'ignore pas, et se prépare à jouir de cet âge, sans l'empoisonner par le perpétuel et cruel avertissement qu'il est le dernier. Mme Swetchine fait de la vieillesse une méditation et une préparation; mais une méditation calme et douce. « Vous n'avez, ô mon Dieu, déshérité aucun âge », dit-elle. Elle accueille celui-là

sans la puérile illusion dont se leurrent les femmes. « Cinquante ans, c'est, dit-elle, l'adolescence de la vieillesse. » Son impression est celle de l'acceptation paisible, on domine le soulagement de la journée finie et de la récompense proche : « C'est à présent, ô mon Dieu, que vous pouvez retirer à vous votre servante, et lui donner la paix. Son bagage est allégé, le moins fort de vos anges l'emporterait sous son aile... » Ce *Nunc dimittis*, la comtesse Diane ne le prononce pas; elle reconnaît que Dieu a réservé pour son âge mûr la plus grande somme des joies. Le trésor du cœur et de l'esprit s'est accru, et avec lui la sensation douce de vivre. Ce n'est qu'une action de grâces et une demande de continuation qui montent à ses lèvres. Là, peut-être, est la raison de sa prédilection pour les vieillards. « Si j'avais à fonder un asile, nous disait-elle, ce serait pour la vieillesse plutôt que pour l'enfance. » Les vieillards la touchent; elle les excuse, les console et les conseille. *Il est injuste de croire les vieillards égoïstes; s'ils ne pensent qu'à eux, c'est qu'ils ont perdu tous ceux qu'ils aimaient.*

Il faut que les vieillards soient bons, sinon, ils seraient malheureux; il ne leur reste que le bonheur des autres.

Ainsi satisfaite, ainsi reconnaissante de vivre, malgré les douleurs subies, malgré les douleurs probables, comment la comtesse Diane envisage-t-elle la mort? Philosophe, mais femme aussi, il semble que cette mort qui change en hideur toute beauté doive lui paraître plus répulsive. Son âme d'enfant, a gardé, en effet, de son premier spectacle, comme une contraction. Elle a toujours eu devant les yeux cette scène où, pendant que « la pluie pleure contre les vitres » de la maison de Roye, sa mère entre le visage en larmes : « Le grand-père est mort. Chut! mes enfants », prononça-t-elle. Jamais depuis elle ne tenta d'atténuer l'horreur de ce moment terrible.

On dit qu'on voudrait mourir, ou on le voudrait, mais on ne le veut pas.

C'est par ses effets sur le cœur, qu'elle déchire par la séparation des êtres aimés, qu'elle consomme, et aussi par les scènes d'égoïsme mondain qu'elle suscite, que la mort la frappe et qu'elle s'offre à son analyse.

Nous avons raconté le désir enfantin de Diane de Suin d'assister à la fin du monde, *afin de ne pas survivre*. Il reste jusqu'au bout son rêve :

Ce qui rend la pensée de la mort effroyable, c'est d'être seul pour affronter l'inconnu. Si l'on pouvait aller à la mort avec ce qu'on aime, la mort aurait l'attrait du vertige et semblerait éterniser l'amour.

Survivre! toute l'amertume de la mort est là; aussi le suprême témoignage de la tendresse lui paraît être d'accepter ce supplice, afin de l'épargner.

Lorsque je dis que je désirerais survivre à ceux qui m'aiment, celui qui pleure un être cher me comprend et me trouve généreux.

La crainte, toujours présente, de voir lui échapper ceux qu'elle aime lui a fait trouver cette pensée si vraie :

On a souvent pensé à la mort de ceux qu'on aime, parce qu'on la craint; à la mort de ceux qu'on hait, parce qu'on l'accueille. La mort des indifférents, qui pourtant n'émeut pas, est celle qui surprend davantage.

Lorsqu'elle considère ce qui se passe dans le monde, son esprit de penseur, qu'un peu de doute hante toujours, lui fait dire :

Les morts dont la maladie a été lente sont moins pleurés. Leur deuil a fait son temps d'avance.

Plus d'une fois, elle a été le témoin ému, le spectateur pensif, de ces agonies où on cherche à s'apprendre soi-même à mourir; et elle constate tristement que *tous nous jouons près des mourants la triste comédie destinée à les tromper sur la gravité de leur mal, et tous nous serons dupes de cette même comédie qu'on jouera pour nous.*

XVIII

A la fin de toute psychologie arrive la question dernière, à laquelle on ne peut échapper. Dans ces contradictions humaines, dans ce bien et ce mal, dans cet égoïsme et ce sacrifice qui s'excluent et pourtant coexistent, quel mystère! et dans la clairvoyance du penseur, que d'incompréhensible! Brûlé à tous ces examens, son œil finit par se fermer douloureusement, renonçant à comprendre. C'est alors que, dernier mot de l'énigme humaine, Dieu lui apparaît! Telle fut pour Blaise Pascal cette nuit où veillant, tourmenté de recherches, il saisit tout à coup sa plume, dans un éblouissement de vérité, et écrivit ces lignes fiévreuses, qui ont paru une hallucination :

Certitude, certitude, sentiment, joie, paix,
Dieu de Jésus-Christ...
Oubli du monde et de tout, hormis Dieu... etc.

Et pour Joubert, cette autre nuit où, tout près de mourir, il se lève, va chancelant à sa table de travail et ajoute à son journal ces mots, véritable reflet d'une illumination intérieure :

24 *mars* 1824. — *Le Vrai! le Beau! le Juste! le Saint!*

Bon gré mal gré, il faut conclure; en effet, le *désabusement*, n'est point une solution. Sur « l'oreiller de paresse » du bon Montaigne, on ne sommeille qu'à demi. Et puisque de toute pensée il

ressort plus ou moins que tout est néant, où donc est le point d'appui, ô mon Dieu?

Cette conclusion qui doit se dégager de toute pensée, recherchons-la chez les auteurs que nous venons d'étudier si sympathiquement.

Les Maximes de la vie parlent trois fois seulement de religion.

Ces trois pensées les voici :

Je ne crains pas Dieu s'il voit tout.

La religion met à la portée de tous les vertus des grandes âmes.

Dans le malheur, la nature pousse l'homme à la révolte, la philosophie lui conseille l'indifférence, la religion seule peut lui donner la résignation.

Bien qu'elle soit fort expressive, la brièveté de ces trois pensées, que rien ne complète, a paru sibylline; et elle a laissé certains lecteurs indécis. « Par moments, remarque l'un d'eux, on la croirait religieuse, et elle doit l'être... »

Rassurez-vous, elle l'est; tant de bonté n'est pas du simple philosophisme; cette joie du bonheur d'autrui, cette délicate et inépuisable indulgence, sont plus que la sagesse, elles sont la charité. Lorsqu'on plonge dans cette vie de femme, attiré par la sympathie qu'elle fait naître, on a hâte de savoir à quoi s'en tenir sur sa croyance. Veut-on connaître ses premières impressions religieuses? Qu'on écoute ces souvenirs de première communion :

Pendant la préparation du grand acte, « la religion, écrit-elle, devenait mon unique préoccupation, j'élevai mon âme vers Dieu, non seulement aux moments prescrits, mais encore à l'*Angelus*, et chaque fois que la cloche sonnait les heures... De colère, j'étais devenue douce; de paresseuse, esclave de la tâche; de bruyante, posée... »

Peu satisfaite des prières récitatives communes à tous, elle en composait d'autres *pour elle*, où chaque personne chère, chaque bête aimée avait sa petite recommandation, si débordante de ferveur, raconte-t-elle, qu'elle aurait voulu sanctifier tout objet profane. Au bas de deux images représentant l'une une ancre, l'autre, un bateau, elle avait écrit ces deux devises enfantines :

La piété sera mon ancre de salut,
Fais toujours voile vers la vertu.

« C'est avec une foi entière, dit-elle, avec une conscience absolument pure et avec une émotion ardente, que je fis ma première communion. »

Cette ardeur n'est pas un spiritualisme mal défini, tout s'y caractérise et s'y complète : elle aime le prêtre catholique; elle aime et elle envie la religieuse cloîtrée; elle aime, pour y prier, les autels de la Vierge...

Voici un portrait de prêtre que nous ne pouvons résister à reproduire, tant il s'enlève d'une couleur vive pour se terminer en admiration sympathique :

« L'abbé Corblet était un grand jeune homme de taille mince, svelte, élégante, aux mouvements vifs d'une rare distinction. Fort simple, il paraissait à l'aise pour tout. Sa tonsure blanche et fine se détachait d'une abondante chevelure noire. Le visage était beau, les yeux expressifs derrière les lunettes, le nez régulier, la bouche gracieuse dominée par des lèvres de carmin. Ces avantages extérieurs faisaient ressortir une grande valeur morale, une science profonde, » et par-dessus tout « la foi sincère et entraînée. » Aussi avec quel respect et quelle admiration le voit-elle, dédaigneux de tous ces avantages, s'enfermer dans l'abbaye de Solesme!

Par-dessus les hautes murailles du couvent des Ursulines, elle a surpris des scènes touchantes de vie religieuse : l'impression est profonde. Pensive, elle observe de sa fenêtre cette ruche à la fois animée et recueillie. « Je comptais les lits blancs du dortoir, j'entendais des voix pures répéter des cantiques monotones, je voyais les nonnes silencieuses et fourmilières circuler d'un air calme, serein et lentement affairé. Dans les beaux jours de fête, la statue de la Vierge était promenée entre les allées des arbres; les voiles blancs qui la suivaient semblaient tressaillir d'une extase heureuse. Là, on paraissait si paisible, si reposé, si arrivé, que, d'instinct et sans connaître toutes les misères réservées aux destinées ordinaires des gens du monde, j'avais, par moments, des élans pour franchir ce mur qui semblait seul me séparer de l'éternelle paix. »

A travers les arbres de ces allées, c'était, en effet, une des grandes solutions des déceptions humaines qu'elle entrevoyait. La comtesse Diane ne s'abuse pas sur ce que vaut la seule sagesse; d'autres, désenchantés avant elle, lui ont dit : *La philosophie triomphe aisément des maux passés et des maux à venir; mais les maux présents triomphent d'elle.* Lorsque ces maux fondent sur elle, que sa mère est soumise à une opération, où sa vie est suspendue, elle ne sait que se précipiter dans l'église de la Madeleine, et demeurer là « prosternée à terre, dit-elle, devant l'autel de la Vierge que j'invoquais de toutes les forces de mon être ».

Le sentiment religieux, s'il est brièvement affirmé dans les *Maximes*, veille au fond de ce cœur de femme, et s'y entretient dans un besoin de recueillement qui chaque soir lui fait franchir le seuil de quelque église

Triste et calme à la chute du jour,

pour venir y prier seule.

Naturellement, et logiquement, l'abbé Roux, lui, clôt ses deux volumes par *Dieu et la religion*. Il y aboutit comme l'explorateur, à son point d'arrivée. Justement blessé de l'indifférence de la critique parisienne sur cette part importante de ses *Pensées*, il s'en étonne. « Le silence gardé par tous, dit-il, même par les plus bienveillants, m'a blessé au cœur. » Curieux et pressé, le lecteur en général, cherche surtout le contraste : *Dieu*, *la religion*. C'était affaire au prêtre d'en parler; il ne veut pas entendre un prêche, ni voir l'auteur en surplis; il a donc glissé sur ces pages qui méritaient entre toutes de le retenir.

Un savant étranger, déjà cité au cours de cette étude, le docteur Friedmann, a tout particulièrement ressenti le charme des pensées religieuses du maximiste français. « *Dieu est une pluie au cœur brûlé de chagrin; Dieu est un soleil au visage baigné de larmes.* Pour formuler de si belles pensées, dit-il, il a fallu en être possédé ne fût-ce qu'un instant. Or, pendant cet instant, on a été un homme supérieur. On l'a été et on demeure tel. »

Malheureusement, même chez le plus fin lettré, l'Allemand montre toujours l'oreille : enthousiasmé de l'abbé Roux, il a voulu traduire en vers sa pensée souvent admirée : *Germe obscur*, *reste sous terre*... etc.; puis, tout à coup, à la lecture du chapitre *Patrie*, cet enthousiasme fait place à un accès de chauvinisme, et il adresse à *son* penseur une philippique menaçante. Mais cet accès tudesque laisse intact le jugement exprimé, et ce jugement est aussi le nôtre.

Comme homme, comme prêtre, Joseph Roux a souffert. Son œuvre en garde la trace profonde en même temps que celle de son suprême recours... « Le prêtre, s'est-il écrié un jour, est un autre toi-même, ô Jésus, comme toi, il pleure, il sue du sang, il pantèle sur le gibet; comme toi, il ne méconnaît les affres de l'âme ni n'ignore les tortures de la chair. Un ange du ciel te consola Dieu et homme; toi, ô Jésus, console le prêtre homme et Dieu! »

Après tant d'haletantes recherches et d'expériences tristes, le penseur, d'un seul élan, se réfugie dans sa foi, comme « la proie fuyante et longtemps poursuivie », au sein du terrier profond et sûr. De là, il écoute au dehors la mêlée humaine, apaisé non par le stérile *résigne-toi!* d'Épictète, mais par sa calme sécurité de chrétien, qui semble comme s'épanouir dans cette maxime :

Lucrèce et Tibulle ont décrit la volupté de regarder, *tranquille sur le rivage*, *le tumulte de la mer et la lutte des vents.*

Qui racontera à souhait la béatitude du chrétien, *retiré au port*, *ne voyant pas*, *n'oyant pas les déchaînements*, *les conflits*, *les clameurs du monde.*

XIX

On a dit et redit aux deux écrivains que nous venons d'analyser : « Votre genre n'est plus de votre temps ! » Mais (ô contradiction !) on constate en même temps une surprenante éclosion de ces *pensées* proclamées « démodées ».

Un critique, spirituel d'ailleurs, s'est amusé à *blaguer* les pensées ; il en divulgue le *truc* avec manière de s'en servir, et il en multiplie des *recettes* qui les mettent à la portée de tout le monde. *Pensée définition*, *Pensée algébrique*, *Pensée antithétique*, *Pensée paradoxale ;* toutes sont classées plaisamment. Sans aucun doute, il y a du procédé partout. Il est même facile de déterminer celui de la critique gouailleuse, qui ne s'étonne de rien et malmène les admirations bourgeoises. En dépit de cette critique, les *Pensées*, que M. Jules Lemaître, décrète un genre épuisé et futile, sont si peu épuisées

> Qu'elles trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
> Un marchand pour les vendre et des... naïfs pour les lire.

Si tant est que ceux qui s'en délectent soient des naïfs, naïfs en tout cas nombreux, car les « faiseurs de maximes » voient de tous côtés leur venir ces témoignages qui ne permettent pas de douter qu'un livre arrive à son heure et trouve dans le sentiment du public un écho profond.

Ainsi s'explique la curieuse efflorescence de *Pensées* de ces dernières années, l'apparition de ces volumes-miniatures cités et à citer : *Petit bréviaire du Parisien*, *Roses de Noël*, *la Bonté*, *la Sagesse en poche*, qui tout à coup se sont mis à briller comme de petits points d'or satellites des *Maximes de la vie* de la comtesse Diane.

Si ceux-là peuvent être signalés, combien, oui, combien d'inconnus, manuscrits cachés au fond du tiroir secret que l'auteur aime à ouvrir de temps à autre ! Les pensées de Joseph Roux sont restées ainsi endormies pendant vingt-cinq ans, et seul un hasard heureux leur a fait rendre justice. « Il y a donc encore des penseurs ? » demandait naïvement un journal. La réponse à cette question serait, si elle pouvait être faite, une statistique des passionnés de l'analyse, de ceux qui, présentement, notent des observations psychologiques... Oui ! confrère distrait, il y a encore des penseurs, infiniment plus qu'à aucune autre époque. On en découvre même dans tel coin où on ne les aurait jamais soupçonnés...

Tard dans la nuit, lorsque le curé de Saint-Hilaire s'abandonnait

à ce qu'il appelle « la volupté d'écrire », quelle n'eût pas été sa surprise, si on lui avait appris, qu'à la même heure, dans un autre presbytère campagnard, un autre curé, portant, pour comble de coïncidence, le même nom que lui, écrivait des *pensées*, œuvre étrange, passionnante, accumulée sans fin! Son lecteur presque unique, c'était l'ami qui, de temps à autre, franchissait la solitude pierreuse du *causse*, et venait, après la fatigue d'une longue chasse, jouir d'une heure d'hospitalité. Volupté d'écrire, volupté de penser! Joie, remède que Dieu, dans sa bonté, donne aux solitaires, aux lassés et aux blessés! La *Pensée* n'est pas ce vain jeu d'esprit que l'on croit. Elle est une parcelle de notre substance morale; sous sa forme générale, c'est souvent une goutte de notre sang, de notre moi intime! On a dit qu'écrire au crayon, c'est parler à voix basse. Ecrire des pensées, c'est se confier à voix basse, *sub nocte susurri*. Aucune de nos œuvres ne nous tient plus profondément à cœur.

D'ordinaire, la vie se partage en deux parts : l'une, où on se laisse vivre; et l'autre, où on analyse la vie vécue. Le manuscrit de la comtesse Diane s'arrête à l'évènement qui décide de la vie d'une femme : au mariage. Devant son imagination de seize ans, cet évènement prend l'aspect quelque peu enfantin qu'il revêt pour les très jeunes filles. « J'avais, dit-elle, la bêtise d'être flattée de me marier si jeune, plus jeune qu'aucune des filles qui nous entouraient. J'étais contente de porter un châle de l'Inde long, de valser, de sortir seule, de lire *Atala*... Je rougis des motifs qui influençaient alors mes déterminations, je les désavoue, je les renie... *mais enfin!* »

Confiante, elle entre dans cette vie nouvelle comme dans un palais enchanté. Au seuil même « une grande joie s'ajoute pour elle à une grande joie » : M. de Suin vient de recevoir sa nomination officielle d'amiral.

Le cinq avril, mercredi de Pâques, les nouveaux mariés sont prêts au départ. Le comte de Beausacq, impatient d'abréger les scènes d'adieu, saisit sa jeune femme et l'emporte dans la berline de voyage qui les attend...; les postillons assemblent les rênes et, dans un grand bruit de claquements de fouets et de piétinements de chevaux, la voiture part...

Ici, le manuscrit s'arrête... Une autre vie commence : la vie où s'éprouve le cœur, où jour par jour se forme l'expérience, où des blessures invisibles, sous le sourire de la femme du monde, s'ouvrent et saignent douloureusement, mais secrètement; amassant goutte à goutte ce trésor de fière résignation pour soi-même et d'indulgente compassion pour les autres. C'est une femme qui a

dit du mariage : « Dans l'opinion du monde, le mariage, comme dans la comédie, finit tout. C'est précisément le contraire qui est vrai, il commence tout. »

Plus tard, la comtesse de Beausacq jugera ainsi le mariage : *L'homme se marie fatigué pour trouver le repos, la femme se marie impatiente pour commencer la vie, et il faut que ces deux enchaînés marchent du même pas jusqu'au dernier mort.*

Quels évènements ont fait, de la jeune fille toute vibrante de joie de vivre et d'adorable inexpérience, la femme qui, dans son veuvage, a écrit les *Maximes de la vie*, au fond de ses vastes appartements peuplés d'objets d'art, pleins de la sympathie étrangère, mais silencieux de la voix des enfants et vides des joies de la famille? Nous n'avons pas à le rechercher. Remarquons, simplement, que c'est à partir de cette brusque transformation de vie que le livre des *Pensées* semble s'ouvrir au fond d'elle-même, comme il s'ouvre pour l'abbé Roux au lendemain de sa solitude. A ces pensées, que l'épreuve de la vie a formées une à une, les deux écrivains donneront plus tard la forme littéraire sous laquelle elles nous sont présentées; mais, dès alors, elles sont pour eux l'attrait, le secours, la consolation, en attendant qu'elles exercent sur les autres leur bienfaisante influence.

« Les grands esprits se cherchent dans la foule comme les compatriotes à l'étranger », assure la comtesse Diane. Les penseurs se cherchent aussi instinctivement. Malgré tout ce qui les séparait, l'abbé Roux et la comtesse Diane se sont un jour cherchés et appréciés. Nous n'avons pu résister nous-mêmes à les étudier en les rapprochant si différents dans leur distincte originalité, et si pareils par cette bonté de l'accueil et cette attirance sympathique qui, près d'eux, transforment instantanément le visiteur en ami.

Alfred du Pradeix.

LE CLERGE FRANÇAIS EN ESPAGNE

PENDANT LA RÉVOLUTION

(1792-1800) [1]

En Espagne, les esprits suivaient les mêmes fluctuations : espérances et désillusion. La mauvaise santé de Saavedra l'avait bien éloigné du pouvoir, mais le chevalier d'Urquijo, qui le remplaça (25 février 1799), ne justifia pas l'attente qui saluait son arrivée au ministère : il continua les errements de son prédécesseurs. Plus adroit, plus instruit, il pouvait se flatter d'une fortune plus longue et asseoir son influence d'une manière durable. Sa nomination indiquait son habileté; il l'avait obtenue par la volonté de la reine, en dépit même de Godoï.

Les garanties qu'il pouvait fournir à la religion et à la monarchie n'étaient pas grandes. Telle était la conséquence pratique de l'expulsion des Jésuites : en Espagne aussi bien qu'en France, la même politique donnait les mêmes résultats. La jeune noblesse, sans éducation chrétienne depuis un quart de siècle, se trouvait éblouie par le mirage des sophismes qu'elle n'était plus suffisamment instruite pour réfuter. Assez intelligente pour constater les vices d'une monarchie en décadence, elle manquait d'expérience pour trouver les remèdes et acceptait les bouleversements comme une amélioration. Sceptique et outrecuidante, elle raillait ses pères des vertus d'un autre âge et de leur immobilité politique. Pour avoir oublié leur rôle de protecteurs-nés de l'Église, les princes catholiques avaient sapé la marche fondamentale de leur trône, car le respect des couronnes n'existe que chez les nations pénétrées de la vérité religieuse, et le principe d'autorité ne résiste pas longtemps aux sarcasmes d'un peuple impie.

Comme les ambitieux de sa génération, d'Urquijo avait donc fréquenté les « philosophes ». Un voyage en Angleterre contribua à son engouement pour les formules constitutionnelles; ses traductions des tragédies de Voltaire et des brochures philosophiques lui créèrent des difficultés avec l'inquisition. C'était un homme *éclairé*, ce qui ne serait pas le synonyme de vertueux, s'il faut en croire Alquier, qui le trouvait « vain, audacieux, avec des formes hau-

[1] Voy. *le Correspondant* du 10 septembre 1891.

taines, hargneuses, vindicatif et surtout extrêmement menteur [1] ».

L'horizon politique qui paraît toujours ensoleillé aux nouveaux ministres ne pouvait lui sembler sans nuages. L'Espagne était à peu près mise au ban de l'Europe, et son unique alliée voyait pâlir son étoile. D'Egypte, où Bonaparte était bloqué depuis le désastre d'Aboukir, les nouvelles étaient mauvaises. En Italie, la campagne de l'hiver de 1799 avait été désastreuse; les républiques créées par nos armes s'écroulaient les unes après les autres. Le commerce espagnol dépérissait, le transit devenait de plus en plus rare, pas de débouchés, plus de ravitaillement avec les colonies, partant plus de crédit et plus d'or.

Les exigences de la *conscription* et une loi barbare sur les « otages » (10 juillet 1799) ramenèrent dans le Midi la guerre civile; vaincus et poussés en Espagne, les royalistes eurent à subir mille vexations du gouvernement de Charles IV, qui ne recula pas devant la honte de livrer à la gendarmerie française les malheureux qui s'étaient confiés à sa loyauté. Les autres exilés, émigrés ou déportés, ressentirent le contre-coup de cet événement; de nouveaux édits d'internement furent portés contre eux et appliqués avec une sévérité à laquelle ne les avait pas habitués la douceur des gouverneurs espagnols.

Au reste, le cabinet de Madrid glissait sur la pente des faiblesses coupables; on ne s'associe pas impunément avec un gouvernement comme le Directoire : d'allié on devient promptement complice.

Au milieu des bouleversements de l'Europe, un grand événement, sur lequel on affectait de faire le silence, venait d'avoir lieu : le pape Pie VI rendait le dernier soupir le 29 août 1799. Cette mort marquait le terme des outrages dont on l'abreuvait depuis trois ans. Il avait vu ses États démembrés, sa ville envahie, son palais pillé, on avait été jusqu'à lui arracher l'anneau qu'il portait au doigt; poussé hors de son appartement sur le chemin de l'exil, sa santé n'avait pu arrêter ses persécuteurs. « On meurt partout », lui avait répondu cyniquement le protestant Haller. Une longue agonie commençait pour ce malheureux pontife si patient et si doux. Sienne et Florence en furent les premières étapes.

Depuis longtemps les affaires religieuses préoccupaient le gouvernement français. L'Espagne, l'alliée de la république et la seule nation catholique avec qui elle entretînt des relations, recevait les confidences périodiques du Directoire à ce sujet. Dès le mois de juin 1797, Delacroix communiquait à Pérignon le plan que Bonaparte lui envoyait d'Italie : la maladie du Pape allait créer des

[1] Dépêche du 14 ventôse an VIII. Vol. 658, pièce 29.

embarras, que l'Espagne dirige cinq ou six mille hommes sur le duché de Parme pour appuyer son candidat au Conclave, le général français encadrerait ces troupes avec les siennes[1]. Afin d'obtenir les bonnes grâces du prince de la Paix, Bonaparte imaginait de lui offrir la grande maîtrise de l'ordre de Malte[2], le grand maître (Rohan) étant également aux portes du tombeau; il ne fallait pas que l'île passât aux mains de la cour de Naples et sous l'influence anglaise. « Pressez, pressez, disait-il, il y a là une excellente combinaison : notre allié occupera une station navale de premier ordre dans la Méditerranée, ses troupes nous aideront en Italie, le nouveau Pape sera à sa discrétion, et nos adversaires (Angleterre, Autriche et Naples) demeureront battus et confondus sur tous les terrains. »

Cette politique semblait d'autant plus urgente à Bonaparte qu'un troisième larron apparaissait déjà pour saisir la proie : c'était la Russie. Nombre de chevaliers de Malte, réfugiés en Allemagne, demandaient au nouvel empereur Paul Ier de créer des commanderies dans la Pologne. Le czar était séduit par la pensée de restaurer l'ordre et d'en être le chef; il ne négligeait rien pour acquérir la possession de l'île qui aurait singulièrement facilité son rêve. Le gouvernement français, montrant à cet égard une profonde répugnance, avait donné l'éveil au cabinet de Madrid[3].

Sur toutes ces questions, Pérignon fit les ouvertures nécessaires. Charles IV se montrait peu soucieux d'envoyer des régiments en Italie et moins encore de s'immiscer dans les affaires du prochain conclave. Godoï fut tenté par l'offre de la grande maîtrise; sans vouloir l'avouer, cette pensée le charma. Il eut l'habileté de répondre par des phrases évasives[4], demandant un supplément d'informations, mettant à son acceptation des conditions extravagantes : sans quitter l'Espagne, sans abandonner son ministère, sans contracter le vœu solennel de continence, sans renoncer au mariage; en outre, la charge serait héréditaire pour ses enfants[5].

Un rapport où les prétentions du prince de la Paix étaient examinées l'une après l'autre fut rédigé par Talleyrand[6]. La morale de l'ancien évêque d'Autun ne s'embarrassait guère du vœu de continence, et plaidant par avance sa propre cause, il concluait

[1] Vol. 648, fos 149, 150.
[2] Lettre de Bonaparte au Directoire, 2 prairial an V (juin 1797).
[3] Delacroix à Pérignon, prairial an IV, vol. 640, fo 303.
[4] Lettre du 22 juin 1797, vol. 648, fo 306. — Dépêche de Pérignon, 24 ventôse an V, vol. 646, fo 232.
[5] Vol. 649, fo 212.
[6] Fructidor an VI, vol. 649, fol. 212.

lestement au mariage des chevaliers de Malte, justifié, selon lui, par « la raison et les exemples de l'histoire ». Quand on dispose du bien d'autrui les concessions ne coûtent guère : à ces exigences le Directoire ne soulevait pas d'objections. Sur l'occupation éventuelle par les troupes espagnoles, concurremment avec les troupes françaises, des Etats pontificaux, Godoï savait devoir se heurter à des difficultés plus grandes. Peut-être gardait-il au fond de l'âme un reste de pudeur d'un homme né catholique qui spoliait le chef de la chrétienté. Les sentiments du roi et de l'Espagne entière lui étaient connus, il hésitait, il avait peur; cette infamie lui pesait; en lui agréant, les bénéfices immédiats ne lui plaisaient pas pleinement : « Ministre du Roi Catholique, je suis obligé de ménager l'opinion religieuse du peuple espagnol, et je ne puis tout d'un coup me mettre trop en évidence dans le projet de détourner le domaine attaché à la chaire de Pierre; mais la chose étant bien conçue, j'en seconderai l'exécution avec la meilleure bonne foi[1]! »

Notre ambassadeur fut chargé de tenir en haleine le prince de la Paix; dans l'intervalle de ses démarches, le grand maître mourut et fut remplacé, suivant les règles, par Hompesch, le premier Allemand appelé à cette suprême dignité. On sait comment périt entre ses mains l'antique renommée de l'ordre : le Français de Bosredon et l'Espagnol de Bardonnenche préparèrent de longue main la trahison; quand Bonaparte se présenta devant le port au mois de juin 1798, les moyens de défense étaient par avance paralysés. Hompesch, embarqué pour Trieste, abdiqua peu après en faveur de Paul Ier et mourut obscur et misérable en 1803, réclamant vainement le payement de la pension stipulée dans la capitulation. L'île fut mise à sac et les chevaliers conduits à Malaga; les Anglais vinrent bientôt bloquer Malte et l'occupèrent en 1801. Faiblesse, duplicité, incapacité et perfidie avaient donc été prodiguées en pure perte : la France avait fait tirer par l'Espagne les marrons du feu, et c'était l'Angleterre qui les croquait.

En Toscane, aussi bien qu'à Rome, un pape prisonnier est pour ses ennemis un captif embarrassant. Le grand-duc, faible et sans troupes, souhaitait de voir Pie VI hors de ses Etats. Le Directoire songea à l'Espagne; Talleyrand eut un long entretien à ce sujet avec l'ambassadeur de Toscane à Paris[2]. Le roi d'Espagne ne se souciait pas davantage d'offrir l'hospitalité au Souverain Pontife : il eut cent objections dont plusieurs étaient fondées; il en ajouta d'autres qui témoignaient de son manque de courage. Il refusait de prendre à sa charge l'entretien de la modeste suite du Saint-Père,

[1] Dépêche de Pérignon, 10 messidor an V, vol. 648, fol. 311.
[2] Dépêche du 12 prairial, vol. 652, fol. 67.

il parlait de la fermentation que causerait dans tout le royaume la présence du chef de la chrétienté, de l'empressement de ses sujets à l'aller voir, pour le plaindre et implorer sa bénédiction [1]. Ce serait bien gratuitement entourer d'une auréole le vieux pontife. Truguet comprenait ce « danger » et traduisait sa pensée en langage sans-culotte : « On va rendre aux factieux *leur idole*, leur apporter l'autel sur lequel ils vont de nouveau aiguiser leurs poignards, et jurer une Saint-Barthélemy contre tous les républicains [2] ».

La santé du Pape simplifia toutes ces combinaisons. Emouvoir la pitié de ses bourreaux n'était pas vraisemblable, mettre en cause leurs intérêts était plus habile, or il n'y a pas d'avantages à tuer un pape, quand il est en prison, infirme et âgé. Sans doute Talleyrand écrivait à notre ambassadeur près du Saint-Siège : « Encouragez l'élan que le peuple de Rome paraît prendre pour la liberté. Il faut aider les bonnes dispositions de ceux qui pensent qu'il est temps que *le règne des Papes finisse.* » Mais il aurait manqué à sa modération habituelle s'il avait employé des moyens violents. D'Azara insista sur l'horreur dont il allait se couvrir en traînant en mer un vieillard qui avait déjà un pied dans la tombe, tout en ayant soin de remarquer que toutes les précautions étaient prises contre lui : « Ce serait l'exposer à une mort évidente et *même un peu scandaleuse*... Il est hors d'état de se mêler, ici, même d'entendre aucune affaire, outre que le gouvernement de Toscane a pris toutes les précautions imaginables pour que personne ne l'approche sans sa permission, le tenant ainsi absolument isolé [3]. »

Les prisons changèrent, mais non pas les traitements. Pendant un an, Pie VI fut promené de Parme à Plaisance, à Turin, à Briançon, à Grenoble, enfin à Valence, où il expira un mois après.

Il est extraordinaire combien les fastes de l'Eglise sont mal connus de ses adversaires; cette ignorance leur cause de grandes déceptions. Une très petite science de l'histoire religieuse eût fourni au Directoire des exemples répétés de pontifes romains morts en exil à qui des successeurs étaient donnés par l'Eglise en deuil, mais toujours vivante. Talleyrand est inexcusable de n'avoir pas mis au service de ses supérieurs illettrés les connaissances que son passage au séminaire avait pu lui donner sur ce point. D'assez bonne foi ils croyaient, sur la parole de Voltaire, en avoir fini avec la Papauté. Réveil amer, le lendemain de l'élection de Pie VII, mais nouvelle leçon perdue, jusqu'au jour plus explicite de la signature du Concordat.

[1] Dépêche au chevalier d'Azara, 5 juin 1798, vol. 652, fol. 211.
[2] Dépêche du 23 prairial an VI, vol. 652, fol. 260.
[3] Lettre de d'Azara à Talleyrand. 5 août 1798. Vol. 653, fol. 215.

Urquijo se souvenait de ses démêlés avec l'inquisition; la mort du Souverain Pontife lui parut une occasion vraiment providentielle pour se venger de ses anciens déboires. Charles IV voulait toujours ce que voulaient ses ministres, il signa, le 5 septembre 1799, un décret qui « faisait jouir les archevêques et évêques espagnols des facultés de l'ancienne discipline de l'Eglise[1]. » Cette mesure ne paraît ni bien cruelle ni fort grave, mais il faut toujours lire entre les lignes de ces sortes de déclarations, et les persécuteurs sont fort experts dans la science de couvrir de mots sonores leurs attentats contre la discipline ecclésiastique. Il s'agissait en réalité d'abolir les droits de la curie romaine pour les dispenses matrimoniales et les consécrations; le roi s'arrogeait un plein pouvoir pour l'aliénation des biens religieux, supprimait les redevances payées à Rome, interdisait aux nonces toute autorité spirituelle dans ses Etats. Il promettait de déterminer de son plein droit « ce qui serait convenable ». Garantie trop équivoque pour que les catholiques pussent se déclarer satisfaits. Aussi bien une vive opposition s'éleva contre le décret royal. Par contre les « jansénistes[2] », c'est-à-dire quelques membres ambitieux du jeune clergé, applaudirent avec enthousiasme à des mesures qui rappelaient dans ses principes le gallicanisme et le joséphisme dans ses conséquences.

Nos représentants furent également très satisfaits, Guillemardet en fit à qui de droit ses compliments, et son successeur suivit, quelques mois après, la même conduite, quand Urquijo osa bien proposer au nouveau Pape la ratification de ces empiètements. « La série de ces demandes, qui m'a été communiquée avec beaucoup d'empressement par M. d'Urquijo, est écrite en entier de la main du roi, et c'est de cette pièce originale que j'ai extrait les différents chefs de proposition que je viens d'énoncer. M. d'Urquijo, dont les vues sur les libertés de l'Église d'Espagne et sur l'abus de l'extension de l'autorité papale sont infiniment sages, a mis beaucoup de réflexion dans l'opération qu'il veut faire, et il déconcertera les efforts de ses ennemis par la précaution qu'il a prise de déterminer le roi à écrire de sa main la place des réformes à faire[3]. »

Les affaires intérieures de la France se compliquaient gravement : on attendait quelque chose sans prévoir quand éclaterait la catastrophe, et d'où viendrait le sauveur. Les derniers bulletins de l'armée d'Égypte faisaient néanmoins apercevoir une étoile nouvelle qui se levait à l'orient.

[1] Vol. 656, fol. 458.
[2] Dépêche de Guillemardet, 23 fructidor an VII. Vol. 656, fol. 459.
[3] Depêche d'Alquier, 9 germinal an VIII. Vol. 658, pièce 219.

S'attarder dans une maison qui se lézardait n'était point le fait de Talleyrand : dès le mois de juin il passe la main à un protestant wurtembergeois, sorte de doublure qui jouait les utilités avec une feinte bonhomie. Ce comparse, Reinhart, — dont on aurait oublié le nom si son protecteur, en prononçant son éloge funèbre à l'Institut[1], n'avait donné à son occasion une véritable comédie, — n'a d'autre emploi que de garder la place du grand rôle. Il le rendra à l'heure voulue, quatre mois après.

IV

Le 18 Brumaire eut aussi son contre-coup en Espagne. Bonaparte comprit la nécessité d'ouvrir une ère d'apaisement qui augmenterait le nombre de ses partisans dans les rangs des gens de cœur et de foi. Après la constitution civile, sanctionnée par le décret de déportation du mois d'août 1792, la loi de 1795 ne réclamait plus qu'un serment assez banal de « soumission aux lois » ; si le Directoire, après le 18 Fructidor, avait exigé un serment de haine à la royauté, le Consulat devait se contenter d'une simple promesse de fidélité à la constitution (7 nivôse an VIII), en attendant l'amnistie générale proclamée par le sénatus-consulte du 6 floréal an X.

Il y eut encore, en avril 1800, une nouvelle épreuve pour les ecclésiastiques internés en Espagne; un nouvel édit atteignit tous les Français émigrés; nous avons des preuves de son application rigoureuse, les contraignant à s'éloigner de la frontière : mais un souffle de pacification passait dans l'air, il fut enfin plus fort que les règlements de police et un calme relatif s'établit. Un assez grand nombre d'évêques émigrés envoyèrent des instructions; plusieurs, — entre autres Mgr d'Esponchez, évêque de Perpignan, — levèrent les scrupules de leurs prêtres pour prêter le serment exigé par la constitution de l'an VIII, et, malgré les sages défiances de l'un d'eux, l'abbé Vilar, qui disait à ses paroissiens : « Il semble que votre joie ne peut être encore parfaite puisqu'il reste encore quelques ténèbres qui offusquent le chemin par lequel vos légitimes pasteurs doivent passer; » l'élan presque général porta les déportés à franchir les Pyrénées[2].

Les événements religieux de France étaient suivis avec un œil

[1] Séance du 3 mars 1838; six semaines avant la mort de Talleyrand.

[2] « Vingt-six prêtres déportés sont partis ensemble, il y a huit ou dix jours », écrivait Dannery, consul à Barcelone, 24 brumaire an IX. Vol. 660, fol. 171.

attentif par tous les prêtres habitant encore l'Espagne. Le gouvernement de Charles IV, assez froid pour leurs intérêts personnels, perdait de son impassibilité en face de ce qui pouvait intéresser directement la foi de ses nationaux. Les manœuvres des soi-disant « évêques constitutionnels » lui fournirent une des rares occasions où son intervention ne fut pas sans dignité.

Au milieu de leurs querelles intestines, les « Réunis » dont la majorité, suivant la spirituelle remarque de M. Boulay de la Meurthe, « se résignait à suivre, pourvu qu'elle gâtât le plaisir de ceux qui se mêlaient de conduire », — les « Réunis » s'inclinaient assez généralement devant les idées de Grégoire. Cet esprit vaniteux, mais actif, avait entamé une propagande de ses idées gallicanes par delà les Pyrénées où l'on peut dire qu'il ne trouvait pas d'écho si l'on néglige, comme il est juste, quelques très rares intrigants du jeune clergé espagnol. L'inquisition était assez généralement l'objet de ses colères. Dès 1798, il envoyait au Directoire la diatribe suivante, qui semble mieux la réclame d'un auteur trop peu lu que l'acte d'un « Evêque ».

« Paris, 4 ventôse an VII.

« Citoyens directeurs,

« L'inquisition d'Espagne, non contente d'outrager tous les principes, vient encore d'outrager un gouvernement fondé sur ceux de la justice et de la liberté, c'est-à-dire la république française. Dans le *Diario* de Madrid, du 9 décembre dernier (vieux style), est insérée une liste d'ouvrages condamnés par l'inquisition. Elle censure entre autres un écrit que je ne connais pas, intitulé : *Etat moral, politique et physique de la maison de Savoie*, comme présentant une série de propositions contraires à la souveraineté, la noblesse et le clergé de Savoie. Certainement l'inquisition n'ignore pas que le nom de Savoie n'appartient plus qu'à l'histoire, que ce pays, sous le nom de *département du Mont-Blanc*, est réuni à la république française, et que les corporations y sont détruites; et comme les censures de l'inquisition sont proclamées dans les églises, on peut regarder cet article comme un moyen indirect de jeter de l'odieux sur la nation française. J'ai cru devoir vous dénoncer l'attentat de cette abominable inquisition, *contre laquelle je viens encore de publier un écrit*.

« Salut et fraternité,

GRÉGOIRE,
membre du conseil des Cinq-Cents [2]. »

[1] *Espagne*. Vol. 651, f° 170. (Original.)
Talleyrand appuie cette pièce par une lettre à notre ambassadeur et il

Mais, à côté de ces mesquineries, Grégoire poursuivait le but plus sérieux d'entamer l'orthodoxie de certains prélats espagnols, et, lors du second « concile national » tenu à Paris en 1801, il espérait combler les lacunes trop visibles des adhérents français par la présence de quelques transfuges d'Espagne.

Il fit remettre dans les bureaux de l'ambassade, à Paris, des copies d'une lettre de convocation écrite par « la commission intérimaire du concile national » aux évêques des autres Églises catholiques, demandant le concours de leurs lumières, en exposant leur programme :

Discuter de nouveau les censures contre le dogme et la morale portées depuis le concile de Trente ; — ranimer la piété et le goût des études ecclésiastiques ; — « s'assurer dans le ministère des successeurs dignes de transmettre aux fidèles les vérités du salut » ; — rendre la discipline homogène ; — mettre fin aux divisions de l'Église gallicane ; — adresser un appel aux évêques étrangers, seuls juges impartiaux sur le procès pendant entre les anciens et nouveaux pasteurs de France.

Le roi d'Espagne s'émut et, comme « premier prince catholique », il envoya ses réflexions à Bonaparte.

Il craignait que cette assemblée, en étant très nombreuse (le public sera admis aux séances), ne soit tumultueuse, extravagante et nullement profitable (le grand nombre des dernières assemblées publiques de France tenues depuis dix ans en est la preuve). — Au lieu de la paix, les divisions vont s'accentuer, et la paix intérieure, en France, est nécessaire à l'Europe entière ; le gouvernement consulaire fera donc sagement de veiller sur ce danger. Le roi d'Espagne désirait beaucoup voir les constitutionnels « se réunir dans la concorde et la communion la plus étroite « au chef visible de l'Église, dont le centre et l'unité est celle de Rome ». Que la France réfléchisse donc avant de permettre l'ouverture d'une réunion qui peut devenir la source de conflits graves et d'embarras nombreux [1].

parle : « du prétendu saint-office... de l'horreur qu'inspire tout ce qui vient de ce tribunal... des prétentions téméraires des tribunaux ecclésiastiques dont la juridiction parait aussi peu définie que leur procédure est obscure et clandestine... que l'inquisition soit flétrie par un acte de l'autorité souveraine, contre ce tribunal qui doit tomber avec la théocratie romaine... » (12 ventôse an VII. f° 190).

Puis il écrit à Grégoire : « Il était conforme, citoyen, à vos principes de tolérance et d'humanité de publier contre l'inquisition l'écrit que vous avez annoncé au Directoire ; et c'était à une plume exercée comme la vôtre à faire sentir tout ce qu'a d'horrible et d'absurde cette institution. » (15 ventôse, f° 216)

[1] Note transmise le 23 mai 1801 par Pedro de Cervallos, premier secrétaire d'État. (Vol. 661, fol. 263.)

Malheureusement, ces sages avis étaient adressés par une autorité qui avait habitué le Premier consul à ne pas résister à son omnipotence; en marge de ce document curieux, on lit cette note sèche et dédaigneuse de Bonaparte : « Renvoyé au ministre des relations extérieures, pour faire connaître à l'ambassadeur de la république à Madrid qu'il témoigne à Sa Majesté Catholique que le gouvernement le remercie de ses conseils. » Et ce fut tout!

Les relations du Premier consul avec l'Espagne touchèrent plus le côté politique que le côté religieux. Le but qu'il visait, comme les intérêts qu'il mettait en jeu, était de premier ordre : le ravitaillement de l'armée d'Egypte, la fondation du royaume d'Etrurie pour les enfants de Charles IV, la rétrocession de la Louisiane, la conquête du Portugal, ou tout au moins son alliance, marquent les étapes de sa diplomatie. Son frère Lucien, le général Gouvion Saint-Cyr et le général Beurnonville furent tour à tour ses agents plus ou moins approuvés.

L'Angleterre ne fixait pas exclusivement les préoccupations de Bonaparte; les mouvements royalistes troublaient aussi sa quiétude. Les émigrés non rentrés faisaient l'objet de ses précautions les plus minutieuses, on peut dire les plus étroites, toujours les plus sévères. Une police spéciale était organisée pour surveiller leurs actions, et quand on signalait pour l'un d'eux son rapprochement de la frontière, des ordres péremptoires s'apprêtaient à saisir le malheureux à son premier pas sur le sol français. C'était à Londres et en Allemagne que les royalistes militants étaient groupés ; l'Espagne n'en possédait guère, et l'on ne trouve qu'une seule dépêche de Beurnonville relative à leur présence; elle concerne Forestier, héroïque soldat de la Vendée, que les chouans surnommèrent *Achille*, et qui, à dix-huit ans, avait commandé une division de la « grande armée royale et catholique [1] ». Quinze jours avant que Cadoudal escaladât la falaise de Biville, Forestier débarquait à Lisbonne; le général Lannes en prévenait la police française, et, le 18 août 1803, Beurnonville signalait le passage à Madrid de cet « agent secret » de Georges, l'un des « plus actifs suppôts de l'Angleterre [2] » ; il allait

[1] Henri Forestier était fils d'un pauvre cordonnier de village. Il se signala en cent rencontres, et toujours victorieusement, contre les républicains. Après la pacification, il vint à Paris. Mêlé de très près aux projets de Georges, il était chargé du soulèvement de la Guyenne. C'est à ce moment que sa présence fut signalée en Portugal et en Espagne. Arrivé en France, il put échapper à toutes les recherches, grâce à la famille de la Rochejaquelein et à Mme de Saluces. Après la mort de Cadoudal, il revint en Angleterre, en passant par l'Espagne. Il mourut à Londres, le 14 septembre 1806, de ses fatigues et de ses blessures.

[2] Vol. 664, fol. 343.

à Bayonne. Talleyrand porta cette dépêche à Bonaparte, qui, d'une main crispée, écrivit en note : « Le Premier consul envoie cette lettre au grand juge, afin qu'il prenne toutes les mesures pour que ce misérable n'échappe pas. » Il échappa.

Les seuls émigrés vivant encore au delà des Pyrénées étaient des ecclésiastiques, principalement quelques évêques, n'ayant pas reçu des sièges en France lors des attributions du récent Concordat. La constance de leurs sentiments n'était pas un mystère, leurs préférences politiques non plus; à ce double titre, Bonaparte ne pouvait que les tenir en suspicion. Pour eux, ils se regardaient comme ayant toujours charge d'âmes et estimaient l'un des devoirs de leur ministère, la correspondance avec leurs anciens diocésains.

Bien des perplexités avaient surgi dans les consciences, au moment des négociations entre le Saint-Siège et le gouvernement républicain; beaucoup refusaient à ce dernier la qualité de pouvoir stipuler validement pour la France. On était en 1803, au plus fort des discussions que ces graves questions soulevaient parmi les survivants du clergé. La conduite à tenir, qui nous semble aujourd'hui fort nette, le paraissait infiniment moins aux contemporains, dans toute l'effervescence des événements. Les obscurités, les espérances, les souvenirs, le passé des négociateurs, les commotions que l'on venait de traverser, les serments multiples imposés aux ecclésiastiques, les manœuvres des « constitutionnels », permettaient ces hésitations. Pour plusieurs, le Concordat, dénaturé au reste par les articles organiques, ne paraissait pas un acte fort différent de ceux qu'ils repoussaient avec énergie depuis quinze ans. L'esprit gallican prêtait à ces résistances, et il n'y avait pas jusqu'à la fidélité de la veille qui ne fournît une équivoque pour la défiance présente. Les diocèses n'étaient point réorganisés, plusieurs possédaient deux titulaires, sans parler des « intrus » d'autant plus remuants que, par politique, Bonaparte avait affecté de les prendre au sérieux; de là méfiances, erreurs, conflits. Les brochures pour et contre s'imprimaient et circulaient sous le manteau. Ces premières années de restauration religieuse virent un grand désarroi.

Plusieurs évêques, réfugiés en Espagne, avaient, même de loin, soutenu l'orthodoxie de leurs diocésains contre le schisme, pendant la tourmente révolutionnaire. Au nombre des plus marquants, on pouvait signaler MM. de Coucy, de Montagnac et de Thémines, évêques de la Rochelle, de Tarbes et de Blois. Beaucoup de points les rapprochaient : les deux premiers avaient été vicaires généraux de Reims; les deux derniers, aumôniers du roi; tous trois avaient su résister aux empiètements de la Constituante dans le domaine

de la foi, et dû émigrer pour protéger leur vie; à tous trois l'Espagne offrit un refuge [1].

Mgr de Montagnac brava tout danger, au mois de mars 1791, pour démasquer les « intrus »; revenu secrètement dans sa ville épiscopale, il monta le jour même dans la chaire de la cathédrale pour protester contre la constitution civile en motivant son refus du serment. Tout près de la frontière, dans le val d'Aran, il continua d'administrer son diocèse, grâce à des émissaires courageux et zélés. Il était soutenu dans cette tâche délicate par son métropolitain, compagnon de son exil, l'archevêque d'Auch, Mgr de la Tour du Pin Montauban; des femmes, d'un courage et d'un dévouement peu communs, se chargeaient de faire passer les instructions des deux prélats, et rapportaient des nouvelles de France [2]. Quand les succès de nos troupes eurent mis un obstacle absolu à cet échange habituel entre les persécutés et les exilés, du fond du monastère de Montserrat, en Catalogne, puis à Lugo, en Italie, et enfin à Lisbonne, où il trouva des asiles successifs, Mgr de Montagnac envoya encore des mandements aux « fidèles », deux fois dignes de ce nom.

Au moment du Concordat de 1801, pendant que MM. de Coucy et de Thémines prenaient une voie, MM. de la Tour du Pin et de Montagnac en suivaient une autre. On a gardé une admirable lettre de l'archevêque d'Auch à un de ses suffragants; elle mérite d'être citée parce qu'elle témoigne de la modestie et de l'abnégation du saint prélat :

« 14 décembre 1801.

« Monseigneur, nos liens extérieurs vont, dit-on, être rompus [3], mais le souvenir de leur existence ne s'effacera jamais de mon cœur, et l'Église qui les avait formés étant toujours la même, et conservant la même foi, c'est dans l'unité de cette foi et dans celle de l'épiscopat que nous serons unis de cœur et d'âme. On m'apprend que vous avez envoyé votre démission à Mgr l'archevêque de Corinthe, — (Mgr Spina, délégué du Saint-Siège pour les négo-

[1] Sachant que son « successeur » Grégoire menaçait d'entraver son départ, M. de Thémines fit mettre publiquement des chevaux à sa chaise de poste, et, en plein jour, revêtu de ses insignes, alla gagner sa voiture; personne n'osa l'arrêter. Il partit pour la Savoie; peu après il rejoignit à Saint-Sébastien l'évêque de Dax, Mgr de la Neuville.

[2] Mme la comtesse de Chabrillan, née de la Tour du Pin Montauban, m'a fait l'honneur de me fournir ces détails.

[3] Mgr de la Tour du Pin Montauban, évêque de Nancy en 1778, archevêque d'Auch en 1783, accepta le siège de Troyes en 1802; né en 1744, il mourut en 1807.

ciations), — et c'est effectivement le meilleur parti qu'il y eût à prendre; j'ai regretté de n'avoir pas eu la même pensée. N'êtes-vous pas bien étonné, Monseigneur, que quelques-uns de nos confrères aient cru pouvoir désobéir au Pape dans cette occasion si belle et si favorable pour être enfin tous réunis, après tant de divisions, dans les liens de la confiance et de la soumission au Souverain Pontife? Qu'il eût été consolant de nous voir tous rassemblés autour du Saint-Siège apostolique, dépositaire de tous nos intérêts et devenu le restaurateur de la religion en France, par une disposition imprévue de la Providence! Enfin, Dieu a permis cette déplorable bigarrure de conduite. Il saura en tirer sa gloire et notre avantage.....

« .....Si la religion finit par être rétablie en France, ce triomphe sera le sien tout seul, car il n'y a rien, dans tout ce qui se prépare, pour la vanité des individus, et tant mieux! Nous devons être contents du retour de la religion, et il n'y a pas de mal que nos personnes soient humiliées et même sacrifiées; nous retrouverons notre gloire dans celle de Dieu et de l'Église [1]. »

Cette page si apostolique ne porte pas le nom du destinataire; nous croyons qu'elle était adressée à l'evêque de Tarbes, longtemps le confident et l'ami de Mgr de la Tour du Pin; Mgr de Montagnac était digne de la recevoir, et c'était le même devoir qu'il avait compris quand il donnait, de son côté, son opinion sur les événements :

« ... J'ai bien du regret de ne pas être du même avis que l'évêque d'Uzès [2] et mes autres collègues qui ont cru ne pas devoir adhérer à la demande du Pape; mais j'ai suivi le sentiment *intime* et *pressant* de ma conscience... Je n'ai pas voulu avoir à me reprocher d'avoir mis obstacle au rétablissement de la religion en France... Je crois que le Pape est investi de tous les droits qui le rendent seul juge de cette grande affaire... Si, à l'exemple de l'Angleterre, de la Russie et de tous les pays où les gouvernements ont fait des schismes, celui de France veut en faire un, qui est-ce qui l'en empêchera? On ne risque jamais de s'égarer quand on se tient attaché au centre de l'unité catholique... Je n'ai voulu plaire qu'à Dieu; si la Providence me laisse dans la misère où je suis, je saurai, en me résignant, m'honorer de ma détresse. On ne me verra jamais mendier le secours aux pieds du crime [3]. »

[1] Ce document a été publié en 1864 dans *la Revue de Gascogne*.

[2] Mgr de Béthisy.

[3] Cette lettre, adressée à M. de Guilhermy, est du 8 octobre 1801; elle a été insérée dans les *Papiers d'un émigré*, p. 93.

Mgr de Montagnac s'inclinait donc devant la décision de Rome; Mgr de Coucy résista longtemps[1]; Mgr de Thémines, presque jusqu'à sa mort[2]. Malgré ces divergences, ils furent confondus dans les mêmes poursuites du gouvernement français.

Au mois de mai 1803, Talleyrand écrivait à d'Azara : « Le Premier consul a appris avec peine que MM. Coucy (*sic*), ancien évêque de la Rochelle; de Thémines, ancien évêque de Blois, et Gain de Montagnac, ancien évêque de Tarbes, aient pu se permettre d'abuser impunément de l'asile qu'ils ont obtenu en Espagne, en cherchant à troubler leur ancienne patrie par des mandements séditieux. Le Premier consul désire que tous trois soient arrêtés et retenus au secret dans les couvents d'Espagne les plus éloignés de France. Le Concordat conclu entre la République et Sa Sainteté ne leur laissait aucun prétexte à des provocations de ce genre. Les circonstances actuelles, qui commandent un plus grand concert d'opinion, leur faisaient un devoir de respecter d'avantage la tranquillité intérieure de leur pays, et s'ils ont renoncé au titre de Français et aux obligations qu'il impose, du moins la France doit avoir une garantie de leur conduite dans l'amitié et la justice de la puissance chez laquelle ils se sont réfugiés. Veuillez, monsieur l'ambassadeur, appuyer auprès de votre gouvernement la demande que le général Beurnonville est chargé de lui faire, de leur arrestation et de leur détention[3]... »

Une seconde injonction, encore plus formelle, parut nécessaire à Bonaparte, qui dirigea l'activité de son ministre, en lançant du même coup ses foudres sur d'autres têtes; dans un billet confidentiel, il exigeait l'emprisonnement :

[1] Il ne revint en France qu'en 1814, et à cette époque adressa une lettre de soumission à Pie VII. Désigné pour l'archevêché de Reims en 1817, et ayant pris possession en 1821, il mourut en 1826, le dernier d'une race illustre.

[2] Ce fut le chef de la « Petite Eglise », tout au moins son plus obstiné partisan. Esprit tourmenté et mal pondéré, il donna le spectacle de contradictions nombreuses : le 21 octobre 1801, il avait envoyé sa démission à Pie VII; il revint sur sa détermination, après quelques mois. Royaliste très prononcé, il se rallia tout à coup et bruyamment à l'Empire en 1811, en publiant cinq lettres qui firent alors grand bruit : à Napoléon, à Talleyrand au Pape, au concile national et à son ancien clergé. Il prétendait administrer le diocèse de Paris, comme « évêque antique » (?) Il resta à Londres lors de la Restauration. A quatre-vingt-sept ans, il passa la mer pour se fixer à Bruxelles. Un prêtre zélé fut assez heureux pour lui faire comprendre la gravité de son état de conscience. Mgr de Thémines, en présence du Nonce, rétracta son erreur et les multiples publications qu'il avait fait paraître contre l'autorité du Saint-Siège. Il mourut quelques jours après, le 3 novembre 1829.

[3] 1er prairial an XI (21 mai 1803). Vol. 664. fol. 3.

« Demandez également, ajoutait-il, que M. de Sabran, ancien évêque de Laon, qui est à Vienne, soit envoyé au fond de la Hongrie, et que MM. de Montmorency, ancien évêque de Metz, qui est à Munster, et d'Assalines, qui est à Hildesheim, ancien évêque de Boulogne, soient envoyés en Pologne, en leur faisant prescrire par le roi de Prusse de ne point se mêler de faire des mandements, s'ils veulent avoir refuge dans ses États.

« BONAPARTE [1]. »

Talleyrand se donna garde de présenter la moindre objection, sans se souvenir d'avoir été le collègue de ces prélats alors que leurs parents espéraient, au contraire, trouver chez lui des sentiments plus conformes à son premier état. L'ancien évêque d'Autun se raillait de ce qu'il traitait de naïvetés et ne tarissait pas en fines moqueries à la réception de lettres comme celle-ci :

« Paris, ce 5 juin 1803.

« Mlle de Coucy, mariée depuis peu à M. de Clermont, espère que monsieur de Talleyrand, ministre des relations extérieures, a conservé quelques souvenirs de monsieur son oncle, abbé de Coucy, qui a été depuis évêque de la Rochelle. Il est en Espagne, dans la situation la plus malheureuse, avec des moines insociables, dans le pays le plus malsain ; il a la fièvre depuis huit mois, et redoute en ce moment les approches de la fièvre jaune qui le mettrait en prison au milieu de la contagion. Ainsi il serait urgent qu'il quitte cet affreux climat avant les chaleurs qui ramènent l'épidémie. C'est donc de la promptitude que voudra bien y mettre monsieur de Talleyrand que dépend la vie de M. de Coucy, et c'est en lui que Mme de Clermont, sa nièce, met toute sa confiance. Elle prie donc monsieur de Talleyrand, avec les plus vives instances de vouloir indiquer que M. de Coucy soit transféré promptement dans la partie septentrionale de l'archevêché de Tolède, sous la seule surveillance du gouvernement d'Espagne, avec la liberté nécessaire pour retablir sa santé, et donner de ses nouvelles à ses parents et amis, s'interdisant tout autre genre quelconque de correspondance.

« M. de Beurnonville (*sic*), ambassadeur de France en Espagne, est très favorablement disposé pour cette affaire et ne trouve aucune difficulté de la part de l'Espagne. L'intérêt de monsieur de Talleyrand ne laissait plus aucun doute de succès.

« Mme de Clermont réclame son souvenir pour toute sa famille, son humanité même et n'a pas besoin de lui parler de l'honneur

[1] 18 prairial an XI (7 juin 1803). Autographe du Premier consul, *Espagne*, vol. 664, fol. 52.

qu'elle a de lui appartenir; Monsieur de Talleyrand, d'un mot, peut sauver la vie à Mgr de Coucy, qui est dans le malheur. Cette idée seule donne la plus grande confiance à Mme de Clermont, sa nièce.

« Elle a l'honneur d'être, de monsieur de Talleyrand, la très humble et obéissante servante.

« COUCY DE CLERMONT[1]. »

Mme de Clermont prenait bien son temps et l'heure était choisie! L'Espagne condescendait à toute demande du Premier consul. Beurnonville l'annonçait en rapportant la réponse textuelle de Cevallos : « Sa Majesté Catholique, toujours empressée de complaire au Premier consul, a donné sur-le-champ les ordres nécessaires pour reléguer lesdits prélats dans des couvents très éloignés de la frontière de France, où, sans manquer à leur dignité et aux égards dus à leur caractère, on fera en sorte qu'ils ne retombent point dans le délit dont les accuse le gouvernement français[2]. »

Et d'Azara constatait le succès avec un scepticisme où perçait une pointe d'ironie :

« Sa Majesté Catholique se flatte que cet empressement pour seconder les intentions du Premier consul sera rangé par celui-ci au nombre *des complaisances infinies* que Sa Majesté n'a cessé d'avoir pour lui[3]... »

Il est vrai qu'entre la promesse et l'exécution Cevallos mettait du temps; la lassitude de ses correspondants était son arme favorite, il espérait qu'on le tiendrait quitte du rôle qu'en principe il consentait à jouer. Mais il garda l'odieux de sa faiblesse sans en avoir le profit. Bonaparte n'oubliait pas facilement ses vengeances; une nouvelle demande, plus instante et aussi plus grave, fut faite par son ordre au mois de décembre : il voulait que Mgr de Coucy, arrêté immédiatement, fût remis, à Bayonne, entre les mains des autorités françaises; des « mandements incendiaires qui soulevaient la Vendée[4] » étaient le prétexte allégué.

Croire que Charles IV consentirait à l'arrestation publique d'un évêque, c'était méconnaître ses sentiments personnels et se montrer très ignorant des dispositions du peuple espagnol si fort respec-

[1] *Espagne*, vol. 663, fol. 46.

[2] Beurnonville à Talleyrand, 21 messidor an XI, vol. 664, fol. 178.

[3] D'Azara à Talleyrand, 18 juillet 1863, vol. 664, fol. 193.

[4] Il est exact que Mgr de Coucy avait accordé, en 1798, des lettres de vicaire général de son diocèse de la Rochelle, à l'abbé Bernier, si mêlé alors aux mouvements vendéens; mais, en 1803, Bernier était devenu évêque d'Orléans et fort loin, à tous égards, de l'Ouest. Cette allusion de Talleyrand à la Vendée, par rapport à Mgr de Coucy, ne paraît donc pas justifiée et semble simplement une tirade oratoire.

tueux du caractère ecclésiastique. Aussi fut-il recommandé à Beurnonville d'agir « verbalement et en secret[1] ». Pour ces besognes louches, les moyens détournés sont préférables. Même avec ces tempéraments, le roi se montra très hostile à une semblable proposition, il se borna à déléguer l'archevêque de Tolède pour adresser des « observations » à Mgr de Coucy[2], qui recevait alors, du Trésor espagnol, une pension de 2000 ducats, mais était interné, à 3 lieues de Séville, au couvent des Observans[3]. Le cardinal de Bourbon l'alla voir et se porta garant de ses bonnes intentions. Ces demi-mesures furent jugées insuffisantes par Bonaparte, qui renouvela sa demande d'arrestation[4]; son impatience lui fit réitérer, et pour la cinquième fois, cette démarche dès le surlendemain : il fallait saisir les papiers des évêques de la Rochelle, de Blois et de Tarbes; et Talleyrand, qui tenait la plume, ajoutait qu'à ce prix le Premier consul *consentait* à ce qu'ils fussent simplement envoyés dans les présides d'Afrique[5]!

La répugnance de Charles IV ne diminuait pas devant ces instances; il continua à user de moyens dilatoires et attendit que l'attention du Premier consul fût attirée sur un autre objet[6].

Au commencement de l'Empire, la situation en Espagne des rares prêtres français qui s'y trouvent encore peut donc être comparée à celle que nous constations au début de la Révolution : ce sont des émigrés véritables, il n'y a plus parmi eux de « déportés » proprement dits. Ceux-là, laissant derrière eux les souvenirs les plus éloquents d'une abnégation et d'une fidélité sans égales, ont repris le chemin de France; mais en quel nombre? Ce serait à dresser une liste longue, douloureuse et incomplète. Qui dira la proportion des disparus, qui saura jamais les noms des victimes que, depuis dix années, la tristesse, la maladie, l'âge et la misère avaient fauchées dans les rangs de ces obscurs et cependant glorieux témoins de la foi?

GEOFFROY DE GRANDMAISON.

[1] Talleyrand à Beurnonville, 21 frimaire an XII, vol. 365, fol. 337.

[2] 12 janvier 1804, vol. 665, fol. 407 et 408.

[3] *Ibid.*, fol. 410.

[4] Vol. 666, fol. 48.

[5] Talleyrand à Beurnonville, 22 pluviôse an XII. (13 février 1804), vol. 666, fol. 50-51.

[6] Les évêques incriminés restèrent dans des couvents, dans une sorte de détention. Il y eut cependant, un peu plus tard, une détente. Dans une pièce classée en 1803 (vol. 664, fol. 541), mais qui doit être de l'année 1804 ou 1805, puisqu'il y est parlé de « l'empereur », Napoléon, en raison de la fièvre jaune, prie la cour d'Espagne de permettre à Mgr de Coucy de quitter le monastère malsain où il résidait.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Les visiteurs princiers de Paris. Le Richelieu du roi de Siam. Grand concours de vélocipèdes et de vélocipédistes. Le célérifère et la draisienne. Les grandes manœuvres de l'Est. Autrefois et aujourd'hui. Le camp de Compiègne sous Louis XIV. — Mort de M. Jules Grévy. M. Louis Lacour de la Pijardière. Les deux peintres Jules-Élie Delaunay et Théodule Ribot. Narcisse Berchère. — Réouverture des théâtres. Gymnase : *Madame Agnès,* par M. Berr de Turique Vaudeville : *Hélène,* par M. Paul Delair. Odéon : l'*Herbager*, par M. Paul Harel. Opéra : le *Lohengrin*, de Richard Wagner. La campagne dans la presse et dans la rue. Le prologue et la pièce.

I

Si l'été de 1891 n'a pas fait une faillite complète, il le doit exclusivement au mois de septembre. Grâce au soleil dont nous avons joui de la Saint-Grégoire au milieu du mois, et qui n'a pas complètement disparu depuis, il aura distribué 25 pour 100 à ses créanciers. Ce n'est pas la première fois que septembre nous offre une réparation tardive de ce genre, et quelques météorologistes perspicaces ont même cru remarquer que, de toutes les époques de l'année, elle est la moins variable, la moins sujette à caution. Si à cette qualité solide elle se met à joindre des qualités brillantes, il ne lui manquera plus rien pour détrôner le mois de juillet et le mois d'août, d'une réputation déjà bien compromise. Faut-il croire que les saisons suivent le cours ordinaire des choses et qu'elles ont une tendance à retarder, comme les vieilles pendules, comme l'heure des dîners et des spectacles?

Grâce à ce ciel d'azur, les Égyptiens du Jardin d'acclimatation ne se sont pas sentis par trop dépaysés, et nos hôtes princiers ont pu voir la France et Paris dans leur beau. Ils ne nous ont pas manqué ce mois-ci. Après le grand-duc Alexis, nous avons eu le grand-duc Wladimir, frère puîné et aide de camp général du tsar,

qui a su maintenir l'hymne russe à distance; le jeune roi de Serbie, Alexandre Ier, qui a voulu tout voir, avec la curiosité de son âge, et qui s'est promené activement des boulevards aux théâtres, du bois de Boulogne aux Gobelins, de Versailles au Havre et à Fontainebleau, comme un client de l'agence Cook. Nous avons eu les deux fils du khédive et l'héritier du trône de Roumanie. Nous avons eu, enfin, le prince Damrong, frère du roi de Siam, et nous avons appris, avec un étonnement assez naturel, qu'un des personnages de sa suite était le commodore du Plessis de Richelieu, arrière petit-neveu du grand cardinal, né à Copenhague et officier de la marine danoise, mais passé depuis quinze ans au service du roi de Siam. Voilà une particularité que le ministre de Louis XIII avait d'autant moins pu prévoir qu'il est permis de se demander s'il savait quelque chose de ce royaume de l'extrême Asie, qui ne devait se révéler pour la première fois à l'attention de la France que par l'ambassade de 1684, ou, du moins, s'il en avait jamais entendu parler autrement, que par la *Cosmographie universelle* d'André Thevet. Un Richelieu transplanté dans le pays de l'éléphant blanc, comme ces graines que le vent enlève en ses tourbillons et va semer dans les pays exotiques, n'est-ce pas que cela rapproche singulièrement les distances?

Ce beau mois de septembre nous a enrichis d'un nouveau sport. Nous avions déjà les courses équestres et pédestres, les courses en char, les courses à âne et les courses en sac aux jours de fêtes foraines. Maintenant on peut croire que la course de vélocipèdes est entrée dans nos mœurs, depuis l'épreuve instituée par le *Petit Journal* et le succès universel qu'elle a obtenu. Il s'agissait de parcourir la distance qui sépare Paris de Brest, aller et retour, c'est-à-dire près de 1200 kilomètres, sur un bicycle dont on n'avait pas le droit de changer en route : c'était à la fois un concours de vélocipédistes et un concours de vélocipèdes. Plus de deux cents concurrents ont pris part à ce steeple-chase dont le prix modeste, — 2000 francs, — n'avait pourtant rien de comparable à celui qu'a remporté *Clamart* trois mois auparavant. La foule s'était amassée pour saluer leur départ : chaque jour, chaque soir surtout, elle stationnait en masses compactes sur le boulevard Montmartre, où l'on affichait les résultats partiels, et dans la rue Lafayette, devant les bureaux du *Petit Journal*. La circulation était interrompue; on commentait les dépêches, car le télégraphe jouait; on discutait avec animation, on engageait des paris. Toute la nuit du 8 au 9, des milliers de personnes ont patiemment attendu le passage du vainqueur à la porte Maillot. Les plus las s'étaient couchés pour dormir le long des grilles du restaurant Gillet,

mais aucun n'a lâché prise, pas plus que s'il se fût agi d'une représentation gratuite à l'Opéra, le jour de la fête nationale. Des escadrons de vélocipédistes (on assure qu'ils sont 80 000 à Paris), filaient sans cesse, comme des flèches, sur la route de Versailles, allant au-devant du vainqueur. Et lorsqu'il a été signalé de loin, au milieu des *cavaliers* qui lui faisaient une escorte d'honneur, il a été accueilli par des acclamations aussi triomphales que le grand-duc Alexis.

Consignons ici le nom de ce victorieux, comme nous avons enregistré ceux de *Clamart* et de *Gladiateur* : il ne faut point frustrer l'histoire. Il se nomme Charles Terront. Il a dévoré ses 1200 kilomètres en trois jours, — ou, si vous voulez une précision absolue, ses 1196 kilomètres en soixante et onze heures et demie. Cela fait une jolie moyenne de 16 à17 kilomètres par heure. On peut faire mieux sans doute, dans une course ordinaire qui permet de déployer d'un bout à l'autre tout l'effort de ses muscles. Mais songez qu'il a marché trois jours et trois nuits sur des chemins qu'il fallait prendre tels qu'ils sont, sans dormir, sans jamais s'arrêter plus de deux ou trois minutes pour avaler un bouillon, une poire ou une tartine beurrée. Il y a là une belle force de résistance, et c'est elle surtout qui mérite le prix.

Les érudits assurent que, sous une forme plus ou moins élémentaire, le vélocipède est connu depuis des siècles en Chine, dans ce pays qui a inventé la poudre. Il avait été retrouvé en France dans les premières années de Louis XVI, disparut sans avoir laissé de trace, et reparut en 1790. Le *célérifère*, comme on l'appelait, était une machine bien élémentaire, une simple poutre posée sur deux roues; mais, après avoir sommeillé pendant la Révolution, où l'on avait à s'occuper de tout autre chose, on le revit sous la réaction thermidorienne et le Directoire. Ce fut un des sports du jardin de Hanovre, et une caricature nous montre Barras, après le 18 brumaire, s'enfuyant sur un célérifère. On fit même un vaudeville sur l'invention nouvelle.

Le *célérifère*, qu'on nommait aussi le *vélocifère*, était oublié, quand, en 1818, le baron Drais de Sauerbron, ingénieur et diplomate badois, inventa la *draisienne*, dont il fit l'épreuve au jardin de Tivoli, par devant une foule de curieux. Il existe une estampe qui représente cette expérience. La draisienne n'était autre chose que le célérifère articulé. L'instrument, resté très primitif, n'avait pas encore de pédale, et le cavalier le mettait en mouvement en frappant le sol alternativement de ses deux pieds, ce qui ne laissait pas d'être à la longue à peu près aussi fatigant que la marche, sans être beaucoup plus rapide, car il ne pouvait guère circuler à l'aise

que sur un terrain plat. Le moindre accident du sol le mettait en déroute, et il lui était impossible de monter les côtes. Grâce à un long exercice et à un terrain favorable, Drais s'en servait avec une agilité surprenante; mais l'illusion ne dura pas : on s'aperçut bien vite que c'était un instrument de gymnastique plutôt qu'une voiture, et il resta confiné, comme un jouet cher et fatigant, entre les mains et les jambes de quelques amateurs, fiers d'avoir enfin dompté cet animal rétif. De loin en loin, on voyait filer péniblement une draisienne, au milieu des quolibets de la foule, dans la grande avenue des Champs-Élysées, et c'était tout.

Le vélocipède n'a vraiment commencé la brillante carrière qu'il poursuit en ce moment que vers 1855, par l'invention des pédales. Ce fut l'exposition universelle de 1867 qui lui donna tout à fait l'essor. Divers fabricants en avaient exhibé de nombreux modèles. Le petit prince impérial en acheta un, et bientôt après, les badauds s'assemblaient dans le jardin des Tuileries pour tâcher de l'entrevoir, manœuvrant son véhicule avec adresse sur la terrasse du bord de l'eau. Malgré les épigrammes de Rochefort, ce patronage mit peu à peu le vélocipède à la mode. Il se fonda des académies vélocipédiques; on institua des courses, avec prix, au Vésinet, à l'Hippodrome, au Carrousel; on lança des défis, on organisa des matchs, avec enjeux sérieux, sur des pistes spécialement aménagées, ou tout au moins choisies. Mais quelle distance il y avait encore de ce point de départ à celui où l'on en est arrivé par une série de perfectionnements, à la bicyclette légère, sur roues égales, garnies de tubes de caoutchouc qui augmentent la vitesse, en supprimant, d'une façon presque complète, la trépidation et les cahots! Le plus brillant avenir, je le crains, est réservé aux vélocipèdes. Et on les perfectionnera encore. C'est la voiture de l'avenir. De temps à autre, un bicycliste imprudent ou novice se fait écraser par un omnibus; mais, sur les quatre-vingt mille, un de plus ou de moins ce n'est rien. Plus souvent il renverse un piéton inoffensif, qui ne s'est point garé assez vite. Et dans vingt ans d'ici, il sera bien commode de circuler dans les rues de Paris, surtout si nous avons le chemin de fer métropolitain à ciel ouvert, comme à New-York! Les femmes et les enfants ne pourront plus sortir qu'en ballon. Aujourd'hui déjà que dirait ce brave Despréaux avec son anodine satire des *Embarras de Paris?* Je voudrais me promener pendant une demi-heure avec lui sur le boulevard et dans la rue Richelieu, alors que des essaims de vélocipèdes filent comme des flèches, en faisant tinter leurs grelots, à travers l'inextricable réseau des fiacres, des charrettes et des tramways, dans le charivari infernal qui monte sans cesse du pavé? La perruque de cet homme du grand

siècle se hérisserait d'épouvante, et il sentirait tout de suite que la poésie classique est incapable de décrire un pareil tohu-bohu. Je plains nos petits-fils, qui verront tant de progrès. On a déjà si bien perfectionné, on continuera de perfectionner si bien encore la vapeur, l'électricité, les chemins de fer, les véhicules de tout genre, la poudre, la dynamite, la roburite, la *fortite*, la *terrorite*, que peu à peu la nature, la vraie et simple nature, se trouvera complètement éliminée par la science et qu'il deviendra impossible de vivre.

Le vélocipède est entré aujourd'hui dans les accessoires de l'armée. Il y figure à côté du télégraphe, du téléphone, des aérostats, dans ce merveilleux ensemble d'auxiliaires dont l'art militaire a été enrichi par la science, et on a pu le voir fonctionner de toutes parts dans les grandes manœuvres de l'Est. Je suis un pauvre stratège, et je n'ai garde de m'engager dans le récit de ces opérations dont l'importance était rehaussée par des évènements récents, par le nombre inusité des hommes qui y prenaient part, et aussi par le champ d'évolutions qu'on avait choisi et qui donnait au thème définitif tracé par le commandement supérieur un caractère particulièrement patriotique et saisissant. Devant notre armée les divisions disparaissent, et tous les partis se confondent dans un sentiment national unanime pour saluer le relèvement du drapeau. L'an prochain, ce sera enfin le tour des troupes territoriales. M. de Freycinet s'est d'avance porté garant qu'elles se montreront dignes de l'armée active et qu'elles étonneront par leur solidité et leur degré d'instruction. Acceptons-en l'augure, et puissent, suivant le mot du ministre, les progrès que l'Europe suit avec attention et auxquels la France applaudit, inspirer « aux uns la confiance, aux autres le respect! »

Quant à moi, simple chroniqueur qui n'ai point à dépasser les côtés anecdotiques de l'histoire, les descriptions qui ont rempli pendant quinze jours les colonnes des journaux m'ont fait relire le chapitre des *Mémoires* de Saint-Simon sur le camp de Compiègne. L'ancien régime n'eut pas seulement ses grandes revues célèbres du Trou d'enfer et de la plaine des Sablons; il eut aussi ses grandes manœuvres, et la plus fameuse fut certainement celle qu'ordonna Louis XIV en 1698 pour l'instruction du duc de Bourgogne, pour le *divertissement* de Mme de Maintenon, et aussi pour l'étonnement de l'Europe, qui croyait sa puissance militaire épuisée par les guerres auxquelles venait de mettre fin le traité de Ryswick.

Certes, entre le camp de Compiègne et nos grandes manœuvres dans l'Est les différences sont notables. Il y a loin des 60 000 hommes d'alors aux 120 000 d'aujourd'hui, mais 60 000 hommes en 1698,

cela équivalait pour le moins à 120 000 en 1891. Puis M. Carnot ne ressemble guère à Louis XIV, ni M. de Freycinet au maréchal de Boufflers, qui, pendant la durée entière des exercices, tint table ouverte à tous venants, même aux simples curieux, avec une recherche de goût, de magnificence et de politesse, comme avec une simplicité et une aisance dans une prodigalité dont on n'avait jamais vu d'exemple, qui pénétrèrent tous les gentilshommes, et le roi lui-même, d'une admiration profonde. Saint-Simon ne se lasse pas d'y revenir; il se déclare ébloui, effrayé de ce prodige, et il fallait que ce fût bien prodigieux, en effet, pour que Louis XIV engageât son petit-fils à ne point tenir table de son côté, parce que tout ce qu'il pourrait faire « ne serait rien en comparaison de ce qu'il venait de voir ».

On n'a eu ni à Vendeuvre, ni à Bar-sur-Aube, le flot de grandes dames et de courtisans qui se pressaient à la suite du monarque. En revanche on n'avait ni à Compiègne ni au village de Condun, où Boufflers avait établi son quartier général, les parcs d'aérostation, les appareils télégraphiques, les machines à gaz, tout cet outillage perfectionné des armées modernes. Mais on y fit le simulacre d'une guerre; on y donna, aux dames et au duc de Bourgogne, le spectacle des diverses opérations militaires : défilé des troupes, arrivée, campement, distributions de vivres, marches, détachements, fourrages, convois, prises d'armes, batailles. On fit le siège de Compiègne dans toutes les formes, avec lignes, tranchées, batteries, sapes, etc. « Le dernier grand acte de cette scène fut l'image d'une bataille entre la première et la seconde ligne entières, l'une contre l'autre. M. Rose, le premier des lieutenants-généraux du camp, la commanda ce jour-là contre le maréchal de Boufflers... L'exécution en fut parfaite en toutes ses parties et dura longtemps. Mais quand ce fut à la seconde ligne à ployer et à faire retraite, Rose ne s'y pouvait résoudre, et c'est ce qui allongea fort l'action. M. de Boufflers lui manda plusieurs fois qu'il était temps; Rose en entrait en colère et n'obéissait point. Le roi en rit fort, qui avait tout réglé, et qui voyait aller et venir les aides de camp et la longueur de tout ce manège, et dit : « Rose n'aime point « à faire le personnage de battu. » A la fin, il lui manda lui-même de finir et de se retirer. Rose obéit, mais fort mal volontiers, et brusqua un peu le porteur d'ordre. » Il me semble bien qu'il s'est passé quelque chose d'analogue dans nos grandes manœuvres, où j'ai lu que le général Leplus n'a consenti à se laisser battre, conformément au programme, et à évacuer le village dont le vainqueur officiel ne parvenait pas à s'emparer, que sur un ordre écrit du généralissime.

Enfin les curieux n'étaient pas moins nombreux, ni moins empressés alors qu'aujourd'hui. A quatre lieues à la ronde, nous apprend toujours Saint-Simon, les villages, fermes, auberges, se trouvaient remplis de Français et d'étrangers. On accourait de partout; chaque mouvement des troupes était suivi à distance par une foule de bourgeois; des visiteurs indiscrets tombaient en bandes chez les officiers de leur connaissance, que l'exemple du maréchal avait piqués d'honneur et qui se croyaient obligés, en pestant, de les défrayer. Les grandes manœuvres de l'Est figureront certainement dans une revue de fin d'année. Dancourt a fait un vaudeville avec celles de 1698 : dans un petit acte plein de verve et lestement troussé, — *les Curieux de Compiègne*, — il nous peint la cohue des badauds parisiens accourus au camp, notaires, procureurs, avocats, apothicaires, marchands de tout genre, exploités par les hôteliers, qui les font coucher dans leurs étables, grugés par des aigrefins, les bonneteurs du temps, qui leur gagnent jusqu'à leurs justaucorps et à leurs montures, bernés par les soldats, repoussés à coups de hallebardes par les sergents, bourrés par les sentinelles, se sauvant de régiment en régiment, et entendant retentir à leurs oreilles : « Tirez, bourgeois! Fi les vilains! A la boutique! » recevant au passage un coup de mousquet dans l'estomac, saisis comme espions et mis sur le cheval de bois, qui était l'un des instruments de supplice dans l'armée, avec vingt livres pesants à chaque jambe, mystifiés enfin de la façon la plus cruelle par des officiers qui méprisent comme il sied ces courtauds et ces robins.

II

Nous sommes honteux de n'avoir à enregistrer aujourd'hui qu'une toute petite inauguration de statue : celle du sergent Triaire, le héros d'El-Arisch, au Vigan. On en avait annoncé une seconde : celle de la statue de Garibaldi à Nice. Elle devait avoir lieu le 20 septembre, jour anniversaire de l'entrée des troupes italiennes à Rome : double fête pour les sociétés révolutionnaires de nos excellents voisins, qui se promettaient de venir la solenniser avec éclat, et de revendiquer encore Nice par la même occasion; — c'était complet. Mais la date de l'inauguration a été reculée, à la grande indignation des *chemises rouges*, qui manifestent l'intention de s'abstenir en masse devant cette manœuvre cléricale, où le signor Francesco Crispi verra sans doute une preuve de plus des projets clandestins que nourrit le gouvernement de la République pour le rétablissement du pouvoir temporel.

Mais quittons ce terrain, puisqu'aussi bien la statue de Garibaldi, ce n'est pas de l'art, c'est de la politique. Rien n'est embarrassant, pour un modeste causeur qui n'a pas le droit de monter en chaire et de hausser la voix, qui ne tient pas du tout à empiéter sur le domaine du voisin et qui prendrait volontiers pour devise l'alexandrin de Musset : *Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre*, — comme ces sujets mixtes et mitoyens qu'on ne peut enfermer en entier dans une catégorie distincte. Et c'est ainsi encore que je me demande si j'ai le devoir ou le droit de vous parler de M. Jules Grévy, et jusqu'où s'étend ce devoir ou ce droit. Évidemment, il ne va pas jusqu'à le suivre dans toutes les vicissitudes d'une carrière plus longue que brillante, quoiqu'elle l'ait conduit aux plus hautes fonctions de l'État ; mais il est toujours quelques points par où un personnage public, sa vie eût-elle été aussi peu anecdotique et pittoresque que celle de M. Grévy, appartient à la chronique, et je tâcherai de ne toucher qu'à ceux-là.

Depuis bientôt quatre ans qu'il était tombé du pouvoir, on ne parlait plus de lui, et nous lui rendrons volontiers la justice qu'il ne faisait rien pour solliciter l'attention. Il se sentait à l'aise dans l'oubli, comme dans son domaine. Pas un journal même n'avait signalé sa maladie, et il a fallu l'annonce de sa mort pour qu'on en reparlât, non d'abord sans une certaine hésitation, sans un certain effort pour se reprendre à ce nom déjà à demi rongé par la rouille et disparu sous la brume. Sa chute l'avait comme précipité dans le silence et l'isolement, et il n'y avait plus que son village natal du Jura pour qui il eût conservé quelque importance et où l'on fût fier encore de lui serrer la main.

La lettre de faire-part a tranché un petit problème concernant l'âge véritable de M. Grévy. Parmi les biographes, les uns le faisaient naître en 1813 seulement, et les autres en 1807. Larousse et Vapereau, jusqu'à son dernier supplément, tenaient pour 1813, et c'est aussi la date qu'avaient adoptée tout d'abord, dans leurs notices nécrologiques, la plupart des journaux. La question était toujours restée indécise. Le billet de faire-part, qui n'avait plus rien à ménager, l'a résolue en faveur de 1807. M. Grévy n'est pas mort à soixante-dix-huit ans : il est mort à quatre-vingt-quatre, et il en avait quatre-vingts quand l'affaire Limouzin-Wilson le rejeta dans la vie privée ; ce n'était pas la peine de se cramponner à son poste comme il le fit. En cette circonstance, M. Grévy eut vraiment trop l'air de reprendre pour son propre compte le mot que les journaux de l'opposition prêtèrent au maréchal Soult sous Louis-Philippe : « On ne m'arrachera mon traitement qu'avec la vie. » Notez bien que ce rajeunissement de six années ne pouvait avoir

eu lieu sans la connivence tout au moins tacite de l'intéressé. Et même il y eut mieux que cela : M. Jules Simon raconte, dans son *Petit Journal*, qu'il fut trois fois témoin d'un mariage avec lui; « au premier, il se donna deux ans de plus que moi; au second nous étions du même âge; au troisième il était le plus jeune. » Or, M. Jules Simon est né le 27 décembre 1814; donc, à l'en croire, M. Grévy ne se serait pas même borné à reculer sa naissance jusqu'en 1813. Mettons que M. Jules Simon, en homme d'imagination et en agréable conteur, ait un peu forcé la note; il n'en reste pas moins que M. Grévy se rajeunissait. Au premier abord, cela ne lui ressemble guère, mais chacun a sa coquetterie. Et puis elle n'était pas aussi purement esthétique qu'on pourrait croire : la question de l'âge n'est pas négligeable pour un homme d'État, et lorsqu'il arriva en 1885 au premier terme légal de sa présidence, il n'était pas indifférent pour sa réélection qu'il fût presque octogénaire ou qu'il n'eût que soixante-douze ans. Son aspect physique, d'ailleurs, se prêtait parfaitement à ce petit manège : sans avoir l'apparence colossale, M. Grévy, doué d'une santé robuste, flegmatique, sans nerfs, portait dix ans de moins que son âge.

La presse républicaine a été parfaite pour le vieillard en apprenant sa mort, et ses éloges forment un contraste assez piquant avec les termes dans lesquels, il y a quatre ans, au nom de la morale publique et de l'honneur de la France, elle réclamait et saluait son départ, comme un *balayage* nécessaire. Aujourd'hui M. Grévy est qualifié de citoyen éminent, de patriote intègre et austère, et on s'incline avec respect devant lui; en 1887, il donnait des nausées à la *Lanterne*, et le *Radical* le traitait en pestiféré. *Paris*, le *XIX*e *siècle*, la *Justice*, le *Mot d'ordre*, le *Rappel*, le *Voltaire*, le *Petit Parisien*, aussi bien que l'*Intransigeant*, épuisaient contre le vieillard, pour lui arracher la démission qu'il hésitait à donner, tout le vocabulaire de l'invective : on parlait de vase remontant à la surface, de boue remuée, d'ordure coulant à pleins bords, de pourriture élyséenne, de présidence commencée par l'intrigue, continuée par la duplicité, terminée par la honte, rongée comme une grille d'égout par les miasmes qu'elle couvre : je cite textuellement ces violentes métaphores. L'un de ceux qui se sont inclinés le plus bas devant son cercueil résumait sa carrière présidentielle en trois mots : avarice, concussion, fourberie. Les plus modérés seuls se bornaient à l'accuser d'aveuglement sénile; les autres dénonçaient hautement, dans les tripotages scandaleux du gendre, la complicité morale du premier magistrat de la république.

M. Jules Grévy a rempli tout son mérite, et la fortune lui a souri sans qu'il se fût mis en peine de lui faire beaucoup d'avances.

Ce n'était ni un orateur ni un écrivain. Avez-vous lu sa brochure sur le *Gouvernement nécessaire*, qui constitue à elle seule ses œuvres complètes? Essayez. Comme orateur, c'était un excellent avocat d'affaires, dont la parole judicieuse et solide n'avait rien de brillant et qui eut toujours le bon sens de ne point viser à l'éloquence. L'éclat était quelque chose de tout-à-fait étranger à sa nature. Il ne se piquait point de chevalerie; il n'éprouvait aucun attrait pour les aventures; nulle poésie et nul roman dans toute sa personne. On dit qu'il aimait les beaux livres et même les tableaux, mais il sut maintenir dans de sages limites ces goûts facilement dispendieux. M. Grévy avait les habitudes simples et toutes les allures d'un bon propriétaire rural qui ne fait point d'embarras. Ce qu'on a pris pour de l'austérité était le flegme, le sang-froid, l'air d'indifférence, le masque de gravité publique, qui se relâchait pourtant volontiers dans l'intimité, d'un bourgeois instruit, positif, laborieux, avisé, résolu à faire son chemin, resté demi-paysan par tout un côté de sa nature et, sans jamais étaler sa finesse, avec les apparences d'une certaine bonhomie, madré en affaires comme un avocat retors doublé d'un de ces Francs-Comtois qui, lorsqu'ils s'y mettent, valent, dit-on, un Normand et demi. Il ne paraît pas que cette grande austérité ait un seul moment souffert des maquignonnages de son gendre. Il n'avait point l'épiderme chatouilleux. Non seulement il n'a pas empêché des trafics qui se faisaient sous son couvert et qu'il a peut-être ignorés; mais leur révélation n'eut pas l'air de l'émouvoir, et il ne sortit de son impassibilité que lorsqu'il se vit contraint et sommé par les Chambres de donner sa démission.

M. Grévy avait conquis sa notoriété politique par le fameux amendement qui remplaçait la présidence de la république, comme inutile et dangereuse, par une simple présidence du conseil. On l'a souvent loué de la perspicacité dont il avait fait preuve alors, et on l'en a récompensé en le nommant président de la république. Toutes proportions gardées, n'est-ce pas la scène de Shakespeare où l'on veut faire de Brutus un autre César, pour le remercier d'avoir tué César? Mais, en ayant l'air de se contredire, M. Grévy, au contraire, apportait une démonstration nouvelle à son amendement : après avoir prouvé à la tribune l'inutilité de la présidence, il se réservait de la prouver à l'Élysée; il s'appliquait à être comme s'il n'était pas. Pareil au Sénat du beau temps de l'Empire, son rôle se borna à ne point s'opposer à la promulgation des lois. Ce fut un président neutre, effacé, qui signa tout ce qu'on voulut et ne s'éleva même pas à un rôle purement décoratif, vivant à l'Élysée en bon châtelain rangé, cossu et modeste, qui émiette du

pain à ses canards, joue au billard ou aux échecs avec une demi-douzaine d'intimes, va tirer le lapin au mois de septembre dans ses propriétés; l'idéal du président correct, constitutionnel, démocratique, négatif, en jaquette et en chapeau mou, ne cherchant point à paraître et qui eût habité volontiers un petit entresol si on lui eût seulement compté la différence. Il aura passé huit à neuf ans à la tête de la république sans avoir eu, ce semble, d'autre préoccupation que de faire des économies sur son traitement et de les placer en bon père de famille, et il n'aura signalé son initiative que par cette clémence inépuisable qui ne trompa jamais l'espoir des criminels.

Les journaux, — quelques-uns seulement, — ont récemment annoncé le suicide de M. de la Cour de la Pijardière, archiviste du département de l'Hérault. Cette nouvelle est passée à peu près inaperçue. Sous ce luxe de particules, se cachait tout simplement M. Louis Lacour, connu exclusivement sous ce nom pendant la plus grande partie de sa carrière d'érudit et de lettré, mais qui s'était affublé depuis un certain nombre d'années du nom bizarre de *la Pijardière*, que ce moliériste semblait avoir découvert dans quelque farce inédite de notre grand poète comique. Élève de l'École des chartes, M. Louis Lacour avait tenté plus d'une voie et poussé son activité inquiète dans bien des directions. Il fut journaliste et agent de la société des auteurs dramatiques, avant de devenir archiviste à Montpellier. Il a publié plus de trente ouvrages dans les genres les plus divers et édité avec des notices et des notes une foule de vieux auteurs, en particulier Brantôme, commencé dans la Bibliothèque elzévirienne il y a trente ans, en collaboration avec Prosper Mérimée, et dont le dernier volume a paru il y a un mois. En 1853, il présentait à la Comédie-Française la petite pièce incomplète de Regnard : *les Vendanges, ou le Bailli d'Asnières*, achevée, disait-il, d'après la découverte du manuscrit original dans le cabinet d'un amateur anglais. On ne se laissa pas prendre à cette supercherie littéraire, que M. Lacour avoua d'ailleurs en publiant son pastiche; mais on n'en contesta point l'habileté ni la verve. Il n'hésita pas à chercher plus d'une fois dans des publications scabreuses le succès dont il était impatient et qui se montrait rebelle, par exemple dans celle des *Mémoires* du duc de Lauzun en 1858, du *Parc aux Cerfs* en 1859, du *Livre de boudoir de Marie-Antoinette* en 1862. La première lui valut un procès et une condamnation pour outrage aux bonnes mœurs. La dernière lui valut d'abord la même inculpation, mais on se borna à le poursuivre pour avoir édité sans autorisation du gouvernement un manuscrit de la Bibliothèque impériale. Il eut aussi

maille à partir avec M. le baron Jérôme Pichon, propriétaire de l'hôtel Lauzun, où il habitait dans les combles, et Me Chaix-d'Est-Ange fils, qui plaidait contre lui, ne l'épargna pas; il s'égaya surtout aux dépens de son cachet et de sa devise : *L. L. — Ouvrons l'aile.*

Tant d'efforts et bien d'autres n'aboutirent qu'à le faire nommer, après la guerre, archiviste de l'Hérault. Il dut considérer cette place comme une déportation. Mais il s'y signala tout d'abord par un coup de maître : il découvrit dans les archives de la ville le plus long autographe connu de Molière, — on pourrait même dire le seul : — une quittance pour la somme de 6000 livres, donnée dans la ville de Pézenas au trésorier de la bourse des États du Languedoc. Il fit connaître sa découverte par un *Rapport* adressé en 1873 au préfet de l'Hérault, et le petit monde des moliéristes fut tout en émoi. On la discuta, on alla même jusqu'à contester l'authenticité de la pièce, et il faut avouer que M. Lacour de la Pijardière était un peu suspect en l'espèce; mais elle a triomphé des doutes. M. Lacour a, du reste, beaucoup travaillé sur Molière. Il avait entrepris la réimpression, pièce par pièce, de ses éditions originales, à l'usage des amateurs, et parmi nombre d'autres travaux, l'ingénieux petit volume qu'il a intitulé : *le Tartuffe par ordre de Louis XIV*, et où il s'attache à établir cette thèse paradoxale que la comédie qui porte ce titre fut une machine de guerre dressée de concert par le roi et par le poète contre Port-Royal, a soulevé de nombreuses et vives discussions. On voit que M. Lacour n'était point le premier venu, et il se pourrait bien qu'il ne lui eût manqué, pour arriver au succès, que de ne pas l'assiéger avec tant de fièvre.

Nous avons perdu deux peintres éminents, qui n'avaient d'autre trait commun dans leur extrême diversité, qu'une égale aversion pour les succès de camaraderie et le bruit des réclames. Jules-Elie Delaunay, prix de Rome en 1856, membre de l'Institut depuis 1879, grand prix à l'Exposition universelle de 1889, n'était pas de ceux dont la foule répète le nom, mais tous les connaisseurs avaient en haute estime ce talent si ferme et si large, si sobre et si sincère. Delaunay débuta au Salon de 1859 par la *Leçon de flûte*, charmante idylle, où il a su atteindre à la naïveté et à la grâce sans aucune mièvrerie. Mais il n'avait pas encore découvert sa voie, et c'est par des travaux d'un genre plus sévère qu'il devait conquérir la renommée. Vinrent ensuite le *Serment de Brutus* et la *Communion des Apôtres*, qui est au Luxembourg, — bon ouvrage d'un coloris un peu terne, qui nous le montre encore sous l'influence directe de son maître Flandrin. Son premier tableau exposé lui avait valu une troisième médaille; le suivant lui en valut une seconde; le

troisième lui en mérita une première : on voit qu'il ne s'était pas attardé en chemin. Pour trouver son talent tout à fait émancipé, il faut arriver au Salon de 1869, où il envoya la *Peste à Rome*. Cette toile de chevalet, où l'artiste s'est inspiré d'un passage de la *Légende dorée*, est toute pleine d'une horreur tragique qui l'élargit aux proportions d'une grande page d'histoire. L'ange exterminateur en robe rouge dont le vol s'abat vers la maison qu'il désigne du doigt; le mauvais ange qui frappe la porte à coups d'épieu; le malade aux chairs verdâtres, qui s'enveloppe dans une vieille cape en grelottant la fièvre, la femme à demi nue tendant vers le ciel ses bras désespérés, la lividité du ciel, la rue vide que domine la statue équestre de quelque César, avec un groupe de moribonds et de cadavres jetés dans un coin, tout cela est d'une ampleur de style, d'une puissance et d'une profondeur de sentiment qui rappellent les maîtres. Delacroix lui-même n'a jamais trouvé une coloration plus dramatique et plus lugubre. C'est là évidemment, parmi les toiles de chevalet, l'œuvre maîtresse et caractéristique de Delaunay, et c'est un chef-d'œuvre.

Delaunay fut aussi un portraitiste éminent, au dessin concis et serré, mais à la coloration souple et vivante. Il avait fini par se confiner presque exclusivement dans ce genre, et au dernier Salon exposait encore un très beau portrait de Mgr Bernadou, archevêque de Sens. Il pratiquait également l'aquarelle, quoiqu'il ne fît point partie de la Société qui tient ses assises rue de Sèze : il fut du groupe d'artistes appelés par un riche amateur de Marseille à illustrer de compositions originales, que le public a pu admirer, en 1881, chez Goupil, les Fables de La Fontaine. Mais surtout, pour connaître complètement Delaunay, il est indispensable d'aller voir quelques-unes des peintures murales dans il a décoré beaucoup d'édifices civils ou religieux. Il y en a à Saint-François de Sales, à la Trinité, au Panthéon, à l'Hôtel de ville, à l'Opéra, et pour la plupart elles sont trop peu connues, car l'artiste ne faisait rien pour attirer l'attention sur elles, et il est telles pages du plus beau style, admirablement composées, modelées par touches harmonieuses et larges, comme *l'Apollon recevant la lyre*, *l'Orphée*, *l'Amphion* et le plafond du *Zodiaque* dans l'un des grands salons octogones de l'Opéra, qu'il a fait maroufler en place sans convoquer la critique à les venir voir et sans s'occuper de les faire reproduire. Et par un contraste étrange, cet artiste dont le caractère dominant est la virilité, n'était pas seulement un modeste, mais un timide, qui, dans la vie privée, s'effaçait de son mieux et n'avait de courage et de décision que la palette accrochée au pouce et la brosse à la main.

Théodule Ribot débuta dans l'art à l'âge où d'autres ont déjà assuré leur carrière et conquis toutes les récompenses des expositions et le ruban de la Légion d'honneur. La mort prématurée de son père l'avait laissé chef d'une nombreuse famille sans fortune, qu'il fallait d'abord faire vivre. Il passa par tous les métiers, — contre-maître, comptable, teneur de livres, peintre d'enseignes, illustrateur de romances, — et eut à lutter contre tous les obstacles. Lorsqu'il exposa pour la première fois, au Salon de 1861, il avait trente-huit ans. Dix années auparavant, il était entré dans l'atelier de Glaize, qui lui apprit les éléments du métier, sans lui laisser d'ailleurs aucune empreinte personnelle, et il avait dû ensuite faire de la peinture commerciale pour vivre et soutenir les siens. Les marchands lui commandaient des pastiches du dix-huitième siècle ; il faisait du Watteau et des *fêtes galantes*. Watteau et Ribot, voilà deux noms qui, comme dit J.-B. Rousseau, « hurlent d'effroi de se voir accouplés. » Ribot rival de Gillot, de Pater et de Lancret, on a peine à se le figurer dans ce rôle, et je ne serais pas surpris que ce fût en grande partie le dégoût de cette besogne vénale et forcée, contraire à tous ses instincts de peintre, qui l'ait jeté, par une réaction violente, tout au fond du pot au noir, d'où il ne devait plus jamais sortir.

Deux causes purent encore y contribuer : l'habitude de travailler le soir, à la lueur de la lampe, puis la pratique de la gravure à l'eau-forte. Mais avant tout il faut croire que son tempérament le poussait à la manière noire, qu'il admirait par-dessus les autres peintres le Caravage et l'Espagnolet, que son œil était particulièrement frappé des effets de vigueur produits par les oppositions de l'ombre et de la lumière. Jusqu'au bout, pendant que tout le monde autour de lui vantait les charmes du plein air, pendant qu'on faisait du plein air le dogme essentiel de la nouvelle école et qu'en dehors du plein air on déclarait qu'il n'y a pas de salut, lui demeurait inébranlable dans son culte du noir, bornant pour ainsi dire sa palette aux deux notes extrêmes de la gamme et admettant tout au plus, comme nuances intermédiaires, quelques teintes grisâtres, rousses ou légèrement rosées. Avec un parti-pris aussi systématiquement poussé à outrance, on ne saurait s'étonner que Ribot ait dû lutter, avant de forcer les portes du Salon, contre les résistances d'un jury qui était alors formé par les membres de l'Académie des beaux-arts.

Ribot est un réaliste, absolument dépourvu d'imagination et de style, même dans des sujets tels que *Jésus et les docteurs*, qu'il traite de la même façon que ses *Rétameurs* et ses *Cuisiniers*. Je me rappelle encore la sensation produite par sa première exposi-

tion; il y avait sacrifié aux Grâces autant qu'il pouvait le faire : sur six toiles, elle ne comprenait pas moins de quatre de ces petits tableaux de mitrons, s'enlevant d'une touche relativement légère, avec leur costume blanc, sur un fond de couleur fauve, et qui comptent parmi ses plus jolis. On prononça tout de suite les noms de Chardin et de Lenain. Aux Salons suivants, pendant que sa vigueur s'affirmait de plus en plus, ses défauts s'accusaient aussi, et tout d'abord la stérilité de son invention, puis ce qu'il y avait d'arbitraire, de factice et souvent de brutal dans sa manière, enfin, sous prétexte de rendre la nature telle qu'elle est, sans fadeur et sans mensonge, un penchant prononcé pour la laideur. Il a des teints maladifs et impossibles; des traits bouffis, lourds, engoncés; des figures de femmes, d'enfants, de jeunes filles, au front bombé, aux yeux petits, aux joues gonflées, à l'expression morne, à l'air ahuri ou idiot, et ces physionomies reviennent sans cesse dans son œuvre, aussi monotones que déplaisantes.

Au Luxembourg, Ribot a deux toiles qui comptent parmi ses meilleures et ses plus importantes : *Saint Sébastien martyr* et *le Samaritain*. On les prendrait pour deux Ribera. C'est à la fois un éloge et une critique. Ces tableaux ont-ils vingt-cinq ans ou trois siècles? On pourrait s'y tromper. Ribot fait du vieux-neuf; il s'étudie à donner à ses toiles la patine du temps. Puis une telle ressemblance ne va pas sans pastiche. Mais, le système admis, il l'a poussé parfois jusqu'au chef-d'œuvre, et il est tel morceau de lui dont les maîtres n'ont point dépassé la certitude et la vigueur. Il n'aura exercé pour ainsi dire aucune influence, non seulement parce que ses procédés sont en désaccord absolu avec ceux qui triomphent aujourd'hui, mais parce que les imitateurs ne sont pas faits pour être imités eux-mêmes. Ce fut un isolé en art comme dans la vie. Cinquante personnes à peine ont accompagné jusqu'au cimetière son cercueil, qui n'avait point passé par l'église.

Au dernier moment, nous apprenons aussi la mort de Berchère, dont les paysages et les vues d'Egypte, aussi remarquables par leur vérité et leur finesse que par leur poésie, jouissaient d'une estime très méritée. Si la place et le temps ne nous faisaient également défaut, nous aurions aimé à rendre plus longuement hommage à ce délicat émule de Fromentin, qui rivalisait avec lui par la plume comme par le pinceau, et dont la perte sera vivement ressentie dans le monde de l'art.

III

Avec le mois de septembre les théâtres ont rouvert. Le Gymnase nous a donné une comédie en trois actes de M. Berr de Turique : *Madame Agnès*. Ne vous attendez pas toutefois à l'étude de caractère que semble promettre le titre. Mme Agnès de Triveley pourrait tout aussi bien s'appeler Mme Durand, sans que la comédie en fût modifiée en rien ; mais si ce n'est point une Agnès, son mari la croit telle : il table sur sa naïveté prétendue pour la tromper avec désinvolture, persuadé qu'elle est incapable de s'en apercevoir, en quoi il se trompe fort. Ce point de départ peut suffire à justifier le titre.

Henry de Triveley était en procès avec Mme des Chalumettes : pour arranger l'affaire, celle-ci, qui est une maîtresse femme, deux fois veuve, d'un président et d'un général, qu'elle brouille sans cesse dans ses souvenirs, lui a donné la main de sa fille, qu'il a prise les yeux fermés. Elle est charmante d'ailleurs, cette jeune femme, mais il la trouve un peu innocente et la traite en enfant, tout en l'aimant à sa manière. Il ne lui refuse rien, et ne la prend pas au sérieux. Presque sous ses yeux, sans se donner la peine de se cacher, sans se mettre en frais d'invention, il flirte avec une Américaine émancipée, qu'il se propose d'aller rejoindre en prétextant un banal voyage d'affaires. Mais Agnès a tout deviné, tout compris, percé son manège à jour, sans même se faire faute, avec ses airs de sainte-nitouche, d'écouter aux portes. Elle confie ses chagrins à sa mère, femme d'expérience qui en a vu bien d'autres, et Mme des Chalumettes lui expose que le vrai moyen de ramener son mari est d'exciter sa jalousie.

Or vous n'imagineriez jamais de quoi elle s'avise pour en arriver là. Elle glisse dans le livre que son gendre doit emporter, sous prétexte d'occuper les loisirs du voyage, une lettre d'amour qu'il a écrite de sa propre main à sa fiancée, il y a deux ans, la veille du mariage, pour lui demander un rendez-vous au jardin. Le billet n'est pas daté ; elle le date du jour même. Il faut admettre qu'Henry ne reconnaîtra ni son style ni son écriture, et qu'il a complètement perdu, depuis si peu de temps, la mémoire de choses qui ne s'oublient pas si vite. Ce qui diminue un peu l'invraisemblance, sans la faire disparaître, c'est qu'Agnès a repassé à l'encre, afin qu'il ne s'effaçât pas, ce billet écrit primitivement au crayon.

Le stratagème réussit. La lettre est tombée du livre que l'Américaine feuilletait pour se donner une contenance, tandis que M. de Triveley devenait pressant. Elle l'a lu et l'a renvoyé avec un grand

éclat de rire : « Mon cher, il était écrit qu'il y aurait ce soir un mari trompé ; vous croyiez que c'était le mien ; je crois que ce sera le mari de votre femme. » Il revient furieux, s'efforçant en vain de dissimuler. Quel est le misérable?... Et après avoir vainement interrogé les domestiques, puis sa femme et sa belle-mère, qui feignent de ne rien comprendre, il institue une enquête dans toutes les formes et mande un expert en écriture qui, après avoir confronté avec le corps du délit les pensées écrites sur l'album de Madame par les amis de la maison, finit par conclure que l'auteur de la lettre d'amour est M. Renan! Enfin, n'y pouvant plus tenir, il interpelle sa femme, il lui demande compte du billet. Elle avoue tout : c'est bien à elle que ce billet a été adressé; elle aime celui qui l'a écrit, elle l'a toujours aimé, elle l'aimera toujours, elle se considérerait comme veuve s'il mourait. Henry est confondu par tant d'effronterie, et en même temps ses idées changent sur le compte de la prétendue niaiserie de sa femme. Elle pousse l'épreuve jusqu'au bout, férocement, voulant le faire souffrir, non seulement dans sa vanité, mais dans son cœur, comme il l'a fait souffrir et pleurer elle-même, le ramener à elle, en avouant qu'il n'a que ce qu'il mérite, et assez épris de celle qu'il a si longtemps méconnue pour lui pardonner, — que dis-je? pour lui demander pardon. Et comme rien ne coûte aux auteurs dramatiques pour arriver à leurs fins, elle y réussit, et amène alors ingénieusement son nigaud de mari à reconnaître sa propre écriture dans la terrible lettre.

Madame Agnès a fort joliment réussi. Ce n'est pas, on l'a bien vu, que la trame en soit des plus solides. Le billet qui sert de pivot à l'intrigue est un moyen de vaudeville, et il faut beaucoup de bonne volonté de la part du spectateur pour admettre l'aveuglement du mari et la durée d'une bévue, trop évidemment toute de convention et qu'il suffirait d'un mot pour dissiper. Mais cette bonne volonté, l'auteur a su la faire naître; il nous a mis en disposition de lui passer toutes ces invraisemblances. Et nous lui passons aussi des longueurs qu'il rachète par un grand agrément de détails. Avec un sujet insuffisant en lui-même pour remplir trois actes, M. Berr de Turique a fait comme ces ménagères qui dissimulent l'insuffisance du morceau en allongeant la sauce. C'est une véritable comédie à la Scribe, mais mise au point moderne, avec des caractères esquissés d'une main légère, un dialogue d'assez preste allure et des épisodes qui, sans avoir la prétention d'être très neufs, ont le double mérite d'égayer la pièce et de boucher les trous de l'action. M. Noblet, Mlles Raphaël Sisos et Desclauzas, ainsi que Mlle Lucy Gérard et M. Numès dans les rôles épisodiques de Sarah Jackson et de l'expert Arsène Boniface, l'ont jouée avec

beaucoup d'esprit et de verve, en y mêlant même, les deux premiers, une pointe d'émotion.

Hélène, de M. Paul Delair, est une tragédie de village, un mélodrame tout à fait étranger au genre habituel du Vaudeville. Figurez-vous un Hamlet modernisé, transposé dans un cadre rustique et dont le héros a changé de sexe. Le rapprochement s'impose et saute aux yeux de telle façon qu'il est impossible de l'éviter. Vous y retrouverez jusqu'à la scène du cimetière. La mère d'Hélène a jadis empoisonné son mari, de concert avec son domestique de ferme Marc Fosse, qu'elle a épousé ensuite et qui est devenu l'un des gros personnages de l'endroit. Il y a quinze ans de cela, et le crime semble enfoui pour toujours dans la terre avec le cadavre. Mais Hélène a gardé au cœur la douleur inapaisée de la mort de son père : l'ombre de celui-ci ne lui est point apparue; elle se rappelle seulement tout ce qu'il a souffert à sa mort, et qu'il l'a appelée alors à plusieurs reprises, comme pour lui confier un secret, mais que sa mère l'a renvoyée brutalement. Les paroles ambiguës d'un vieux sorcier, qui a servi jadis d'instrument aux coupables en fournissant le breuvage empoisonné, donnent un corps à ses vagues soupçons, et par une nuit d'orage, aux lueurs des éclairs, aux éclats de la foudre, elle surprend les plaintes et les gémissements de sa mère, oppressée par un cauchemar, enfiévrée par le remords. Elle l'interroge dans son sommeil et lui arrache sa confession!

Dès lors, elle ne vit plus que pour la vengeance et le châtiment; elle marche à son but, non pas impassible, mais inébranlable, résistant à l'amour de Savinien Fosse, le neveu de Marc, brave et loyal garçon pourtant, qu'elle aime de tout son cœur, mais qui porte le nom abhorré du meurtrier. Dans une scène qui reste affreusement pénible, malgré les coupures qu'on y a faites après la première représentation, Hélène veut obtenir de sa mère la confirmation des aveux qu'elle lui a extorqués pendant son sommeil, et la misérable lui confesse tout, en se tordant les bras et en se traînant à ses genoux, — tout, jusqu'à l'ignoble raison de son crime, son amour abject pour ce Marc qui la domine encore et dont elle n'a pas le courage de se détacher; mais plus elle demande grâce à Hélène pour l'assassin, plus elle l'affermit dans sa haine implacable et dans sa résolution de faire justice.

La nuit de Noël est venue : le son des cloches, les chants religieux détendent et désarment un moment l'âme farouche de cette Némésis champêtre. Le pauvre Savinien revient à la charge encore pour obtenir sa main; dans une minute d'attendrissement, elle lui avoue qu'elle l'aimait, qu'elle l'aime toujours, et peut-être recu-

lerait-elle au dernier moment; mais les ricanements du vieux Marc, qui a surpris ce mouvement d'abandon et de faiblesse et qui, avec des plaisanteries grossières, veut boire à ces fiançailles où il voit l'accomplissement de tous ses vœux, la redressent aussitôt dans sa tâche de justicière. Marc s'est versé, en même temps qu'à son neveu, un verre de l'eau-de-vie préparée par le sorcier comme celle qui a empoisonné jadis la victime; elle arrache à Savinien le verre où il allait poser ses lèvres, et pour rassurer le meurtrier surpris et défiant, elle le porte aux siennes. Marc boit après elle, et elle lui crie : « N'as-tu pas reconnu ce breuvage? C'est celui que tu as versé à mon père. » Et tous deux tombent morts à côté l'un de l'autre.

Voilà, comme vous voyez, un drame terriblement noir et lugubre. Quoiqu'il contienne deux ou trois fortes scènes, je doute qu'il attire la foule. Il m'a semblé que le langage en était d'une rusticité parfois trop littéraire et souvent conventionnelle. Trois rôles aussi : le sorcier, l'innocente et le maître d'école, sentent également la convention et ressemblent à des personnages de George Sand plaqués sur un thème shakespearien. M. Candé et Mme Marie Samary sont excellents dans le rôle de Marc Fosse et de sa femme. Hélène, c'est Mlle Brandès, et le drame semble avoir été fait pour elle; elle le remplit et y montre toutes les qualités dramatiques qu'on lui connaît. L'auteur de *la Basoche*, M. André-Messager, a écrit pour la pièce une musique de mélodrame, mêlée d'ouvertures et d'intermèdes, qui est toute une petite partition, et où nous avons remarqué surtout, pour sa couleur et son caractère, l'entr'acte du deuxième au troisième tableau.

L'auteur de l'*Herbager*, comédie ou drame en trois actes, que vient de nous donner l'Odéon, M. Paul Harel, s'est déjà fait connaître par deux recueils de poésies d'une franche saveur rustique, dont l'un a été couronné par l'Académie française. La poésie rustique n'est pas pour lui une pure question de goût et d'école : lui-même est un rural déterminé, et ce n'est point à la ville qu'il célèbre les champs. Il a écrit sa pièce afin de combattre la folie ambitieuse qui pousse le paysan à déserter la terre natale pour aller se perdre dans le tourbillon fiévreux des villes, et les meilleurs passages de sa comédie, ce sont les *couplets* où il célèbre, avec une conviction sincère, la saine et fortifiante atmosphère de travail qu'on respire aux champs. Par malheur, ces morceaux vigoureux, d'une facture très ferme, d'une inspiration honnête et généreuse, qui ne sont pas rares dans son œuvre, mais qui sentent parfois le placage, ne suffisent point à constituer une pièce, et ces trois actes, pleins de tirades, sont vides d'action;

la conception en est un peu banale, et leur construction révèle l'inexpérience dramatique de l'auteur.

Le riche herbager La Hanterie, orgueilleux de ses pâturages et de ses trois cents bœufs, égoïste et brutal, est affolé d'ambition non seulement pour lui, qui vient de se faire élire membre du conseil général de l'Orne, mais pour son fils unique Octave, dont il a fait un docteur en droit et dont il voudrait faire un député, un préfet, que sais-je? Or, justement, ce fils résiste aux idées paternelles : son seul rêve est d'épouser sa petite cousine, la fille de l'oncle Beaufermant, et de cultiver les champs en écrivant des sonnets à la nature. Le père est révolté de ces pensées mesquines; il méprise d'ailleurs, lui qui a voulu n'avoir qu'un fils, ce Beaufermant, qui n'a pas moins de huit enfants et qui ne songe qu'à labourer et à fumer ses terres. Il s'oppose donc violemment au mariage. Quand le rideau se relève sur le troisième acte, trois ans se sont passés : Nous apprenons que le fils, désespéré, est parti pour la ville et que, sans doute pour tromper sa douleur et pour oublier, ce rustique s'est lancé dans des spéculations de Bourse, qu'il a présidé une société qui vient de tomber en déconfiture et que, s'il ne trouve aussitôt 400 000 francs, c'est le déshonneur et la prison. Vous jugez avec quelle fureur La Hanterie refuse de sacrifier sa fortune pour ce fils ingrat qui l'a laissé seul et qu'il n'a pas revu. Mais, au plus fort de ses imprécations, la vue seule d'Octave suffit à l'attendrir et à le désarmer : il donne sa signature, sur quoi Beaufermant le déclare sublime et lui demande, pour sa fille, la main de son fils. Tout le monde pleure de joie, comme tout à l'heure tout le monde pleurait de désespoir. Vous voyez que la pièce ne brille point par son originalité; elle est, de plus, un peu monotone et tendue, malgré quelques jolies scènes qui la varient et l'égayent çà et là; mais comment ne pas applaudir à de si honnêtes sentiments exprimés en beaux vers?

Enfin, le *Lohengrin* de Richard Wagner a passé à l'Opéra. MM. Ritt et Gailhard ont voulu couronner leur consulat par la représentation d'une œuvre qui court l'Europe depuis trente ans et que réclamaient avec instance non seulement les wagnériens, mais les simples curieux. Ce n'est pas sans peine qu'ils en seront venus à bout.

Qui se fût douté, le mois dernier, qu'il y aurait prochainement à Paris, comme en 1887, et dix fois plus brûlante qu'alors, une question *Lohengrin*, ou du moins que cette question, qui eût dû rester purement musicale, risquerait de se jeter à la traverse de ce qu'on appelle le concert européen; qu'on en ferait une question politique et patriotique, une affaire d'État, qui soulèverait une

polémique ardente dans la presse et de déplorables bagarres dans la rue; qu'on tiendrait des meetings, que la Ligue des patriotes convoquerait son personnel, que les plus agités parleraient de barricades, essaieraient de marcher sur l'ambassade d'Allemagne et viendraient hurler *Aux armes, citoyens!* devant la statue de Strasbourg? Qui eût cru que, pour combattre la représentation d'un opéra, il se créerait ou il se ressusciterait des journaux tels que *la Revanche* et *la Patrie en danger*, que la police serait obligée de mettre toutes ses forces sur pied, que les escadrons de gardes républicains et les brigades de gardiens de la paix chargeraient pendant quatre heures sur les boulevards, que le chevalier au cygne, mille ans environ après l'époque où il a vécu, je veux dire où il aurait pu vivre, déchaînerait dans les rues de Paris une espèce de guerre civile dans laquelle douze cents personnes se feraient empoigner aux cris de *A bas la Prusse! Vive la Russie!*

Sans doute, d'une part, Wagner, par sa personnalité et par son système musical, est antipathique au tempérament français, et la plupart des critiques wagnériens l'ont rendu plus antipathique encore par leur ton agressif, leur intolérance, leur exclusivisme, la façon rogue et méprisante dont ils parlent de tout ce qui ne relève pas de leur idole. Et d'autre part, depuis l'échec ou plutôt la déroute du *Tannhauser* chez nous en 1861, les évènements nous ont rendu Wagner plus antipathique encore : est-il besoin de rappeler la farce odieuse et stupide où, avec l'épaisse bêtise d'un homme de génie qui veut faire de l'esprit, il a insulté à nos désastres? En 1887, on avait déjà essayé vainement de donner *Lohengrin* à l'Eden-Théâtre. Et enfin, depuis Cronstadt, la fibre nationale est devenue plus chatouilleuse et plus susceptible encore. Ajoutons que les antiwagnériens ont dû se sentir encouragés dans leur opposition par le souvenir de ce qui s'est passé à *Thermidor*. Comment le gouvernement, qui a cédé si vite aux injonctions d'une infime poignée de fanatiques, en interdisant la pièce d'un auteur français, d'un académicien, sous prétexte d'ordre public, résisterait-il quand, au lieu d'être vingt-cinq dans la salle, ils seraient des milliers dans la rue et quand il s'agirait d'un Allemand?

Ce dernier raisonnement était spécieux, mais il s'est trouvé faux. Peut-être est-ce précisément parce qu'il a la parfaite conscience de sa honteuse faiblesse pour *Thermidor* et qu'il a senti le danger d'une nouvelle capitulation, que le gouvernement s'est piqué d'honneur pour *Lohengrin*, sans compter que sa faiblesse pouvait avoir cette fois des conséquences plus graves que sa propre déconsidération. Il serait bien inutile, d'ailleurs, de réfuter les arguments des conjurés, tant il est clair que la question n'a été

pour eux qu'un instrument d'agitation et de trouble! Autrement, nous leur dirions qu'il est à la fois puéril et dangereux de mêler ainsi les questions brûlantes du patriotisme aux questions désintéressées de l'art; que Wagner, à coup sûr, a eu tort de manquer d'esprit, encore plus tort de manquer de décence, et même, si l'on veut, qu'il a eu tort d'être Allemand, mais que cela est étranger à l'affaire; qu'Alfieri a été un gallophobe acharné et que personne ne s'est récrié lorsque Mme Ristori a joué devant nous *Rosemonde* et *Myrrha;* que Mozart et Weber ne nous aimaient pas beaucoup plus et ne nous ont pas beaucoup moins maltraités que Wagner, ce qui ne nous gêne nullement pour applaudir *don Juan* et le *Freyschutz;* que, sans être ni Allemand, ni même wagnérien, on est bien libre de désirer, ne fût-ce qu'au point de vue historique et pour s'instruire, connaître une œuvre déjà vieille de quarante ans, qu'on a donnée, sans obstacle aucun, à Rouen, à Bordeaux, à Nantes, à Lyon, à Toulouse, et qu'on a cent fois applaudie par fragments dans les concerts. Pour moi, dont l'opinion est faite sur l'homme, je réclame le droit de m'en faire une en connaissance de cause sur le musicien et de n'être point obligé, si je veux me mettre en contact avec l'un de ces opéras qu'on ne peut juger *qu'en bloc*, dans leur milieu et avec toutes les conditions voulues, de faire le voyage de Bayreuth ou de Bruxelles. Qu'il s'agisse d'ajouter à nos jouissances artistiques, ou simplement à nos points de comparaison, nous réclamons contre des braillards dont l'intelligence et l'esthétique sont plus suspectes encore que le patriotisme, la liberté d'entendre une œuvre qui, à tort ou à raison, jouit d'une renommée universelle et qui, par elle-même, demeure absolument étrangère à toute intention irritante. Les ennemis les plus inébranlables de la musique de Wagner auraient-ils jamais cru que, pour assister à la première représentation de *Lohengrin*, il faudrait presque autant de courage que pour affronter un champ de bataille?

Le sujet de *Lohengrin* est si connu qu'il suffit de le rappeler en trois lignes. Elsa de Brabant, faussement accusée par Frédéric de Telramund et sa méchante femme, la magicienne Ortrude, d'avoir fait périr son jeune frère pour s'approprier sa couronne, est sauvée par un champion mystérieux qui, à l'appel des hérauts, apparaît dans une nacelle traînée par un cygne, pour soutenir sa cause l'épée à la main. Il l'épouse, à la condition qu'elle ne lui demandera jamais qui il est, mais elle manque à sa promesse, et Lohengrin, vaincu par ses instances, révèle qu'il est le fils du roi Parcival et l'un des chevaliers commis à la garde du Saint-Graal; puis il doit disparaître et la quitter. Par ce dernier point, le drame

du chevalier au cygne rappelle l'histoire de Psyché, et en cherchant bien, on retrouverait dans la littérature populaire de tous les pays des traces de cette légende universelle.

On connaît dès longtemps les pages les plus célèbres de la partition : le prélude et la marche nuptiale de la fin du deuxième acte, dont les éclats triomphants ont si souvent retenti dans nos concerts et même dans nos églises; le chœur où les hommes de la suite du roi, en voyant approcher Lohengrin dans la nacelle traînée par le cygne, expriment leur étonnement, leur émoi, leur admiration en cris entrecoupés, en exclamations dont le savant désordre est un effet de l'art; les stances où Elsa, dans la nuit, sur la terrasse du château, soupire son bonheur en accents d'une suavité pénétrante; le duo amoureux d'Elsa et de Lohengrin dans la chambre nuptiale, où leur chaste tendresse s'épanche en phrases mélodiques du contour le plus simple et le plus exquis; enfin, pour nous borner là, le récit du Saint-Graal, tout nuancé d'abord de fines et douces demi-teintes et qui, à mesure qu'il avance, prend une ampleur magnifique et plane avec une incomparable noblesse. On pourrait y ajouter d'autres pages encore : celle où Elsa, comme en extase, raconte devant le roi et ses barons le rêve où son vengeur lui est apparu; la scène du jugement de Dieu, avec son invocation admirable, et le chant de triomphe qui forme au premier acte un superbe finale; les supplications ardentes d'Elsa et du chœur à Lohengrin pour le retenir.

Si nous avions le loisir d'examiner en détail la partition de Wagner, nous appuierions sur l'énorme parti qu'il a tiré des chœurs et des ensembles, lui qui devait arriver par la suite à les supprimer à peu près radicalement; nous montrerions également qu'il ne craint pas ici les répétitions et qu'elles lui fournissent d'excellents effets, sans choquer en rien cette vraisemblance au nom de laquelle il en vint à les condamner. Dans la carrière du compositeur, *Lohengrin* est une œuvre de transition où, déjà en pleine possession de son génie, Wagner n'est pas encore complètement accaparé par son système : le *leitmotiv* n'y règne pas, l'orchestre n'y écrase point les voix; la mélodie s'y fait sa large part; des *morceaux* même s'y dessinent et s'y détachent; le récitatif n'empiète pas outre mesure, et c'est justement par les points où il se conforme aux conditions ordinaires du genre, où il élargit et vivifie les traditions sans rompre brusquement avec elles, qu'il a le mieux réussi.

Tout en satisfaisant ce besoin d'idéal qui est en nous, et en nous donnant à plusieurs reprises une sensation de grandeur; tout en se rattachant à l'épopée religieuse et mystique du moyen âge, et en faisant planer sur l'action l'ombre de Saint-Graal apportée sur

la terre par les anges, *Lohengrin* se maintient pourtant, d'une manière générale, dans des régions moyennes où l'on peut le suivre sans perdre pied. C'est un poème de loyauté et d'amour pur, et il y a loin de la tendresse tout humaine avec laquelle ce dernier sentiment s'y exprime à l'accent de passion sensuelle et déchaînée de *Tristan et Yseult*. Le public habituel de l'Opéra s'y sent élevé sans trop s'y sentir dérouté. A défaut du ballet, qui manque, il a des décors et des costumes superbes, des cortèges, des combats, des apparitions surnaturelles, des tableaux pittoresques et vivants, et puis l'attrait d'une œuvre nouvelle pour lui et la saveur qu'y ajoutent les circonstances.

Il a applaudi plusieurs fois et rappelé les artistes avec une chaleur sincère; je crois pourtant que l'impression dominante a été d'attention respectueuse et d'intérêt sérieux plus que d'entraînement. Dans l'ensemble et avec ses développements excessifs, l'œuvre ne laisse pas de fatiguer. Il faut traverser des steppes arides pour arriver aux pages éclatantes. Le deuxième acte surtout est terrible, malgré deux ou trois oasis charmantes où l'on voudrait s'arrêter; il s'ouvre par la scène d'une longueur mortelle dans laquelle le couple de traîtres machine sa revanche et qu'on supprime d'ordinaire, m'a-t-on dit, même en Allemagne. On eût agi sagement, à plus forte raison, en pratiquant cette coupure pour nous, et il serait bon d'en faire quelques autres encore. A quoi bon vouloir être plus royaliste que le roi? Pourquoi compliquer d'une fatigue inutile ce travail d'initiation? Si, après la curiosité des premières semaines, accrue par tout le tapage qui s'est fait autour de lui, *Lohengrin* ne se maintenait pas sur l'affiche aussi longtemps qu'on a pu l'espérer, l'une des causes principales en serait à cette intransigeance.

L'ouvrage a été monté avec un soin religieux. L'orchestre, dirigé par M. Lamoureux, l'un des grands apôtres de Wagner en France, atteint à la perfection; les chœurs en approchent. Tous les artistes, le héraut aussi bien que le roi, déploient le zèle le plus louable pour se mettre à la hauteur de leurs rôles. Il faut une mention spéciale pour Mme Rose Caron, qui s'incarne si bien, avec un sentiment si juste et si délicat, dans le chaste et poétique personnage d'Elsa, et à qui il ne manque, pour être une interprète accomplie de Wagner, que d'articuler plus nettement; puis pour M. Van-Dyck, formé à l'école même de Bayreuth, qui représente le chevalier du cygne avec beaucoup de conviction et de noblesse, et qui a chanté particulièrement le récit du Saint-Graal et tout le dernier acte avec un art de diction et de déclamation vraiment achevé.

Victor Fournel.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 septembre 1891.

Au milieu des incidents divers que soulève et renouvelle sans cesse le cours naturel des choses, la mort de M. Grévy est venue un instant arrêter l'attention. Avec ce vieillard de quatre-vingt-quatre ans, ce n'est pas seulement un ancien président de la troisième république qui disparaît, c'est encore un témoin et un acteur de nos temps de révolution où il a eu sa place à part et sa physionomie distincte. Dans ces temps où tant de catastrophes, tant de ruines, tant d'infortunes publiques et privées se sont accumulées, il a été un homme heureux. Il a eu, dans sa carrière judiciaire, la situation que lui permettait son mérite; il a eu, dans sa carrière politique, une élévation qui le dépassait. Son bonheur ne l'a abandonné que lorsqu'il était déjà octogénaire, dans un effondrement subit où il parut perdre plus que ses honneurs. Son bonheur lui est revenu pour l'aider à mourir; il est mort, entouré des siens, assisté par l'Eglise dont les derniers sacrements l'ont fortifié, dans cette maison patrimoniale de Mont-sous-Vaudrey, — qui, assurément, ne prendra pas rang dans l'histoire à côté de Mont-Vernon où le premier président de la république américaine, Washington, après avoir rendu ses comptes à ses concitoyens, rendit son âme à Dieu, — mais qui, somme toute, valait mieux, comme vestibule à l'éternité, que ce somptueux hôtel de l'avenue d'Iéna dont M. Grévy avait fait la grande œuvre et l'un des produits nets de sa présidence.

M. Jules Grévy était déjà un avocat apprécié, lorsque la République de 1848 l'envoya comme commissaire dans son département natal, à Lons-le-Saulnier. Il y fut équitable. Il s'opposa à toutes les violences et à toutes les réactions. Nommé représentant du peuple par ses administrés, il se créa une notoriété durable par un amendement qui, fameux à sa naissance, dut un regain de célébrité à l'avènement de l'Empire, à la consternation des républi-

cains tout étonnés et effarés de voir sortir un dictateur des urnes du suffrage universel d'où ils n'avaient cru tirer qu'un président. Modéré de caractère jusqu'à l'indolence, modéré d'opinions jusqu'au scepticisme, très bourgeois d'allures et d'habitudes, M. Grévy s'était avisé de lancer en pleine assemblée constituante la proposition la plus crûment radicale. Il avait demandé que l'Assemblée fût une Convention, nommant et révoquant à son gré le chef du pouvoir exécutif. En vain les souvenirs de la Convention de 93 se dressaient dans leur horreur; le logicien démontrait avec une imperturbable sérénité que c'était le régime le plus simple, le plus aisé, le plus expéditif. Il exposait, non sans de très fortes considérations, que, placé en face d'une assemblée parlementaire dont la volonté prépondérante ferait et déferait les ministres, un président de république serait condamné à l'inévitable alternative de n'être qu'un rouage inutile et dispendieux, un soliveau, un fainéant, un *porc à l'engrais*, comme avait dit Napoléon du grand Électeur imaginé par Sieyès, ou bien, s'il prétendait compter pour quelque chose dans l'État et avoir une politique, de n'être bientôt plus qu'un révolté, s'il échouait, et qu'un tyran, s'il réussissait. De l'argumentation très serrée de M. Grévy il ressortait avec netteté que, si la France répugnait à l'idée d'être gouvernée républicainement par une Convention, elle ferait bien mieux de rappeler tout uniment un roi dont le président de république ne serait qu'une copie mensongère et inanimée, sans aucun des incontestables avantages de l'institution monarchique : « Quelle situation, disait le futur président de la République de 1877 aux républicains de 1848, faites-vous à chaque changement de ministère, au président que vous clouez pour trois ou quatre ans sur son fauteuil! Je comprenais, à la rigueur, le rôle difficile, dangereux, qu'on faisait jouer à la royauté; elle était irresponsable. Mais comment! Vous avez un chef du gouvernement que vous déclarez responsable, un chef du gouvernement qui n'est plus l'être passif de la fiction constitutionnelle, un chef du gouvernement qui doit avoir une politique à lui, politique à laquelle son ministère doit s'associer, politique dont il est le principal instrument; et lorsque cette politique aura perdu, dans l'assemblée, la majorité, lorsque le ministère qui la soutient aura été renversé, le chef du gouvernement restera à son poste, il se fera l'instrument d'une politique différente; et voilà comment vous entendez la considération, la dignité, la force que vous voulez lui donner! »

En relisant ces paroles, il est impossible de ne pas dire à M. Grévy : Vous parliez d'or! Les évènements l'appelèrent à joindre la pratique au précepte; cloué, comme il disait, ou plutôt très

mollement assis, non pas pendant trois ou quatre ans, mais pendant neuf ans, sur son fauteuil de l'Élysée, M. Grévy a prouvé par son exemple qu'un président de république, obligé de donner sa signature à des actes qu'il désavoue, d'endosser moralement des iniquités qu'il réprouve, d'être le muet du sérail chargé d'exécuter silencieusement et lucrativement les décrets de proscription et de persécution, ne pouvait avoir, selon ses propres expressions, ni considération, ni dignité, ni force.

L'Empire survenant, M. Grévy bénéficia de sa proposition avortée. Elle lui donna, dans le parti républicain, un air de doctrinaire, qui en impose toujours aux multitudes, presque uniquement composées d'esprits légers. Il y avait en lui de l'abbé Sieyès et de M. Prudhomme. Ennemi des intrigues et des agitations, volontiers sentencieux, M. Grévy avait dans son allure une force tranquille et une gravité décorative qui ajoutaient encore à son autorité. Inscrit au barreau de Paris, il s'y créa une situation plus considérée que considérable. C'était un juriste plutôt qu'un avocat, un homme de droit plutôt qu'un homme d'affaires ; il enchâssait dans une langue sobre et forte une dialectique pressante. Bâtonnier à la mort de M. Berryer, il adressa les plus nobles adieux au grand homme qui avait le plus honoré la barre et la tribune. Après avoir célébré dans cet égal de Démosthène et de Mirabeau « une des plus magnifiques organisations d'orateur que la nature ait formées », il ajoutait : « Pour qu'un si bel ouvrage ne sortît pas imparfait de ses mains, elle l'avait animé du souffle divin de la liberté, cette foi des nobles âmes. Elle en avait placé le foyer dans le grand cœur de M. Berryer ; la profession avec laquelle il s'était identifié, en lui inspirant la passion du droit, avait fait le reste. Alliant dans la même foi la liberté et la légitimité, il les confondait dans le même culte... C'est au foyer de la liberté qu'il avait trempé son caractère et puisé cette noble constance dans ses opinions, cette longue fidélité à une cause vaincue, son immortel honneur aux yeux de la libre postérité. »

Quelques mois avant, à une époque où la candidature officielle était encore dans sa vigueur, M. Grévy avait été élu député au Corps législatif de l'Empire par un mouvement tout spontané et presque irrésistible des montagnards franc-comtois qui, dans ce personnage un peu solennel, aux formes puissantes, à la marche lente et ferme, à l'esprit clair et fin, avaient reconnu un de leurs types. Il était député lorsque, l'Empire s'évanouissant dans l'invraisemblable désastre de Sedan, la République fut proclamée par l'émeute. Soit prudence calculée, soit amour du correct et horreur du trouble, il se tint à l'écart, blâma ces téméraires qui se chargeaient d'une situation perdue, blâma plus sévèrement encore

la dictature de l'incapacité qui allait, quatre mois durant, patauger dans le sang. M. Grévy qui n'avait pas voulu d'un président même sorti de l'élection, et qui avait dogmatisé le gouvernement pur et simple d'une assemblée, avait le droit de ne pas vouloir d'un dictateur qui s'était improvisé tout seul, et qui, se cramponnant d'autant plus à sa toute-puissance qu'il l'avait moins légitimée par ses services, refusait au pays épuisé toute représentation légale. Se réunissant à de bons citoyens de tous les partis, il vint à Tours réclamer la convocation d'une assemblée nationale. Il joua dans cette ville un rôle qui le grandit; il y rencontra aussi M. Wilson qui le perdit.

Lorsqu'enfin, reprenant possession d'elle-même, la malheureuse France eut fait rentrer dans leur néant les usurpateurs qui paradaient sur ses ruines, l'Assemblée qu'elle élut choisit pour son président M. Grévy. Cette mémorable et généreuse Assemblée de Versailles, — *admirable de dévouement patriotique*, comme vient de l'écrire M. Jules Simon à propos de M. Grévy, — eut-elle tort de confier sa présidence à un républicain? C'est un reproche que lui font quelques personnes; nous n'y souscrivons pas. Sans même parler de l'exemple d'équité et de tolérance qu'elle donnait en faisant une place, et une grande place, dans son bureau à un membre de sa minorité, — exemple si peu suivi par les sectaires de nos jours, — cette Assemblée, dont toutes les préférences étaient monarchistes, agissait politiquement en montrant à la France que la monarchie, telle qu'elle l'entendait, serait, non le triomphe d'un parti, mais la réconciliation de tous les partis honnêtes sous un principe bienfaisant pour tous. L'Assemblée de Versailles faisait de plus un acte habile; condamnée par les résultats de la guerre et par les crimes de la Commune à prendre les mesures les plus douloureuses ou les plus terribles de réparation, de résignation ou de répression, il était bon, pour laisser aux principaux auteurs de nos maux leur lourde part de responsabilité, qu'elle eût un républicain à sa tête.

M. Jules Grévy occupa dignement sa fonction. Ce fut la meilleure époque de sa vie; sa présidence de l'Assemblée de Versailles le fit monter presque autant que sa présidence de la République devait le faire descendre. Planant, en dehors des partis, dans une sphère neutre, qui convenait à son humeur paisible; assurant la plus complète liberté aux délibérations, même à celles qui choquaient le plus ses idées; ne reconnaissant d'autre loi que le règlement; il fut un excellent président, — l'un des plus impartiaux qui aient jamais existé, nous écrivait un de ses anciens collègues de la droite, — bienveillant pour les jeunes qui débutaient; les soutenant et les

encourageant par un mot dit à l'oreille, par un réconfort venu à propos; sachant même prendre à l'occasion une sorte de majesté olympienne pour infliger des rappels à l'ordre, avec ou sans inscription au procès-verbal, aux interrupteurs et perturbateurs, qui étaient presque toujours de ses amis politiques. M. Guizot, qui lui adressait en ce temps-là une lettre publique sur le présent et l'avenir de notre pays, la commençait en ces termes, ratifiés de tous : « Vous présidez aux délibérations des représentants de la France. Vous vous acquittez de cette grave mission avec équité et dignité. Vous maintenez dans l'Assemblée nationale, au profit de tous ses membres, quelles que soient leurs opinions, la liberté et l'ordre que la France aspire à voir régner partout dans son sein. »

M. Grévy jouissait pleinement de son élévation. Il était fier de présider cette assemblée d'honnêtes gens. Il déclarait hautement qu'il n'avait jamais rencontré une telle réunion de talents, de vues désintéressées, de bonnes volontés pour le bien public : « Il faudrait, disait-il, un Henri IV pour relier ensemble tous ces éléments que des riens séparent et qui ne se combattent que parce qu'ils s'ignorent. » Il ajoutait que, pour cette politique à la Henri IV, un roi n'était pas nécessaire; que la République y avait les mêmes droits et les mêmes aptitudes. Deux mois avant le 24 mai, le pressentant peut-être, M. Grévy donna, pour un prétexte assez frivole, sa démission de président de l'Assemblée nationale. Elle lui fut durement reprochée par les gens de son parti; M. Ranc qui, en sa sa qualité d'agent gambettiste, détestait M. Grévy, a écrit dans son livre *De Bordeaux à Versailles :* « Cette démission a rendu le 24 mai possible et faisable. M. Grévy fit inconsciemment le jeu des conspirateurs. C'est précisément parce que la crise était imminente qu'il se devait à la République, qu'il se devait à lui-même de rester au fauteuil et de ne pas abandonner son poste de combat. »

Rentré dans les rangs, M. Grévy reprit ses thèses abstraites et absolues, ne donna pas sa voix aux lois constitutionnelles, combattit, comme autrefois, l'institution d'une présidence de la République. Il demanda, pour établir une sorte de perpétuité dans les législatures souveraines qu'il rêvait toujours, le renouvellement partiel des assemblées. Il garda du moins, dans le développement de ses propositions, la plus grande convenance de langage pour cette majorité dont il avait été l'élu et dont il se trouvait l'adversaire : « Vous avez essayé la monarchie, lui disait-il dans la discussion du septennat; vous l'avez fait dans votre droit et dans votre loyauté. Je vous aurais contesté le pouvoir de disposer de la souveraineté nationale. Mais vos principes sont différents des miens, vous agissiez dans votre droit et dans vos convictions. »

Puis vint le jour où, après bien des fluctuations et des crises, M. Grévy fut appelé à la présidence de la République. Ce fut sa chute. Il avait solennellement accusé cette institution d'abaisser ceux qu'elle élève, de les déconsidérer, d'attenter à leur dignité ; il se trouvait mis en demeure de faire la preuve de ces reproches méprisants. Il n'avait dit que trop vrai pour lui-même. Son attitude à la présidence pourrait être définie un avachissement. Dans les questions religieuses en particulier, il dut approuver légalement ce qu'il réprouvait moralement, contresigner ce qu'il condamnait ; l'homme tolérant et conciliant devint le chef officiel de la persécution, l'homme de la loi devint l'agent de l'illégalité inique. La *Vie du cardinal de Bonnechose*, qui était alors le diplomate de l'Église de France, nous fait assister à tous les progrès de cette déchéance. A peine nommé président, M. Grévy déclare au cardinal qu'il croit pouvoir garantir à l'Église l'ordre, la justice, la liberté de son ministère [1] : « Mais vous pourrez être emporté par la majorité républicaine au delà des limites que vous tracez aujourd'hui? — Non, je ne les dépasserai pas, et je saurai résister. » Trois mois après, M. Jules Ferry rédige son article 7 ; le cardinal va revoir M. Grévy, il le trouve attristé : « Le président, dit le prélat dans son *Livre-Journal*, a conscience de son impuissance. Cette impuissance est manifeste en présence de Gambetta et de la majorité de la Chambre. Les lois Ferry lui donnent un grand embarras, il voudrait s'en affranchir et ne sait comment faire. » L'article 7 étant rejeté au Sénat, M. Ferry présente les décrets pour faire appliquer les lois existantes, lois qui existaient si peu que l'article 7 avait précisément été inventé pour y suppléer : « On dit, écrit Mgr Besson, historien du cardinal de Bonnechose, que le président de la République refusa pendant trois semaines de signer ces décrets. Il avait l'esprit assez juste pour en comprendre l'iniquité ; mais il n'avait pas le cœur assez ferme pour en rejeter la responsabilité à tout jamais. »

Les décrets s'exécutent avec toutes les lâchetés et toutes les atrocités que l'on connaît. Le président les a autorisés, il a été le Pilate de ces infamies. Le cardinal retourne à l'Élysée : « M. Jules Grévy sembait regretter tout ce qui s'était passé, et il en rejetait la responsabilité sur la Chambre qui lui avait forcé la main. » Le cardinal aborde la question du service militaire des prêtres, qui s'agitait déjà : « C'était l'espoir du président que la question traînerait en longueur et qu'elle serait renvoyée à une autre législature. »

Arrive le ministère Gambetta, avec M. Paul Bert pour ministre

[1] Toutes les citations qui suivent sont empruntées à la *Vie du cardinal de Bonnechose*, écrite par Mgr Besson, évêque de Nîmes.

des cultes. Le cardinal raconte dans son *Livre-Journal* la conversation que M. Grévy tint avec lui : « Les journaux, disait-il, les Chambres, l'opinion publique, m'imposent M. Gambetta; dès lors, il fallait lui laisser la responsabilité du cabinet tout entier. J'avoue que M. Bert ne me convient pas pour les cultes. Il pourra résulter de son intervention des désagréments et des conflits. Des députés pourront faire aussi de mauvaises propositions, mais elles n'aboutiront pas. Veuillez dire au Pape que le concordat sera respecté et le budget des cultes maintenu. On vous attaquera, défendez-vous, nous vous soutiendrons. Si les entreprises contre l'Église ou l'ordre social allaient trop loin, j'interviendrais, j'arrêterais ces tentatives, ou, si je ne pouvais réussir, je me retirerais. — Mais se retirer, s'écria le cardinal, ce n'est pas un remède, il faut lutter et empêcher. »

La conversation continua sur les projets en germe du nouveau ministère : « M. Grévy convint qu'assujettir au service des casernes tous les citoyens sans exception, c'était une mesure contraire à la nature et au besoin social. La prétendue égalité qu'on veut établir par là entre toutes les familles n'est qu'une mauvaise satisfaction donnée au sentiment de l'envie excité et entretenu dans les masses. La loi n'avait pas été votée à cause des lenteurs et des délais que le gouvernement avait fait naître sous diverses prétextes. »

Ainsi s'écoula la présidence de M. Grévy; elle pourrait avoir pour épigraphe : *Meliora video, deteriora sequor*. Sans doute, il n'est pas indifférent de savoir que ce vieux républicain de 1848 a blâmé tous les méfaits de son parti; s'il a péché par faiblesse, il n'a pas eu dans l'âme la haine fauve d'un Paul Bert, ou ce qui est pire encore, les froids et ignobles calculs d'un Gambetta, qui, bon viveur avant tout, sans fanatisme d'irréligion, a déchaîné contre l'Église la persécution, uniquement parce que la persécution lui était commode, et qu'elle lui permettait d'occuper et d'amuser les multitudes, de leur jeter en pâture la robe du prêtre et la bure du moine, et, comme on dit vulgairement, *de rompre les chiens*, pendant que les politiciens feraient fortune. M. Grévy avait toujours vu d'un mauvais œil M. Gambetta. C'était le dédain de l'avocat de profession pour l'avocat sans causes, pour l'étudiant de trentième année. C'était le mépris du classique pour le romantique débraillé et déclamatoire. Il avait même en médiocre estime l'orateur, qui lui semblait souvent un hâbleur de mauvais goût. Jusqu'à son dernier soupir, M. Grévy a désigné dans M. Gambetta l'auteur principal de la politique irréligieuse où s'est enfoncée de plus en plus la République.

Il ne reste pas moins à la charge de M. Grévy que cette politique,

il l'a sanctionnée; il l'a faite sienne par sa signature. Il avait pris goût à cette présidence que, doctrinalement, il avait traitée si mal. Il s'était fait à sa grasse et plantureuse sinécure.

Un certain rat, las des soins d'ici-bas,
Dans un fromage de Hollande
Se retira loin du tracas.

M. Grévy lisait beaucoup La Fontaine, dont les Fables étaient son grand régal littéraire; il semble que la présidence de la République fût cela pour lui, un fromage de Hollande :

Notre ermite nouveau subsistait là-dedans.
Il fit tant, de pieds et de dents,
Qu'en peu de jours il eut au fond de l'ermitage
Le vivre et le couvert : que faut-il davantage?

Le fromage, M. Grévy ne le laissa pas choir, comme le corbeau : il s'y cantonna; un instant même, contre son parti ameuté, il parut prêt à y soutenir un siège. L'extraction fut douloureuse, sans pitié, à la suite d'incidents de famille qui sont trop connus pour avoir besoin d'une mention. M. Jules Simon, qui devrait se garder d'un peu de fadeur dans ses compliments, écrivait ces jours-ci que M. Jules Grévy fut un grand président de la République; tout ce que nous lui accordons, c'est que, certainement, il y en aura de plus mauvais.

Cette guerre contre l'Église, que M. Grévy déplorait tout en la couvrant de son nom, a-t-elle cessé? A-t-elle même diminué? Les faits sont là pour répondre. Rien n'annonce que M. Carnot, objet d'éloges inattendus dont il doit être embarrassé lui-même, tienne même, dans ses conversations intimes, les propos réprobateurs dont M. Grévy était prodigue à l'égard de tous les attentats commis contre la liberté des consciences. Le droit d'accroissement continue à être appliqué avec une barbarie qui soulève des réclamations aussi indignées qu'inutiles. Tout le monde a lu la lettre si touchante et si ferme que Mgr l'évêque de Nevers vient d'adresser aux religieuses de son diocèse, traquées par le fisc avec une dureté d'autant plus révoltante que ces déprédations s'exercent sur le patrimoine des pauvres. Sur d'autres points du territoire, ces mêmes scènes se reproduisent.

L'encouragement donné par l'attitude générale du gouvernement à toutes les manifestations de la haine irréligieuse est tel qu'on vient de voir un maire républicain, celui de la Mure, dans l'Isère, non seulement interdire aux jeunes filles de sa commune de s'habiller de blanc, mais faire comparaître devant le juge de paix,

son adjoint remplissant les fonctions de ministère public, celles de ces jeunes filles qui avaient osé se rendre avec des robes blanches et des voiles blancs à une procession dans une commune voisine. Quelques journaux républicains ont flétri et ridiculisé cet acte comme il convient; l'un d'eux même, *la République française*, demande qu'un médecin aliéniste soit envoyé au maire de la Mure. Il nous suffirait que le gouvernement lui envoyât un arrêté de révocation, et surtout qu'il ne contribuât pas lui-même à créer dans le pays un état d'esprit où les sots qui font ces énormités peuvent croire consciencieusement qu'ils agissent en vrais et purs républicains.

Cette guerre à la religion a ce caractère aggravant encore qu'elle est, par surcroît, une guerre à la patrie; ceux qui la font ont parfaitement conscience du double crime qu'ils commettent. On s'occupait ces jours-ci du rapport sur le budget du département des affaires étrangères, qu'un jeune député radical, M. Pichon, vient de déposer. A l'étonnement général, ce radical propose de porter à 700 000 francs le chiffre de 520 000 demandé par le ministre pour allocations et secours aux établissements scolaires et hospitaliers d'Orient. Il allègue pour raison de cette surélévation de crédits, qu'en face des efforts immenses des puissances rivales pour nous faire concurrence au dehors, les religieux, placés avec leurs écoles, leurs hôpitaux, leurs établissements de toute sorte, sous le protectorat de notre pays, sont les plus utiles défenseurs de l'influence française. A merveille! Mais si les religieux nous sont si bienfaisants au dehors, pourquoi les persécuter au dedans? Pourquoi chercher, chez nous, à étouffer les trésors, à tarir la source, dont nous recueillons les effets merveilleux partout où flotte le drapeau aux trois couleurs? Si nous étions des politiques raisonnables et patriotes, nous mettrions tout en œuvre pour réchauffer au cœur de la France cette religion, mère de ces dévouements sublimes et de ces abnégations héroïques, qui forment une part si belle de notre gloire nationale.

En dépit de toutes nos misères présentes, nous n'avons du reste qu'à attendre et à préparer vaillamment l'avenir. A ceux qui auraient des doutes sur la victoire et sur les moyens de l'obtenir, nous conseillerions de lire les comptes rendus de ce congrès de Malines, qu'a ouvert un cardinal, et où toute l'Europe catholique est représentée. Le lieu était bien choisi, sur cette terre belge où, par la vertu des institutions libres, les catholiques ont reconquis le pouvoir. M. Denys Cochin, montant à la tribune, où il a si dignement continué la tradition paternelle, a pu dire avec vérité qu'il lui semblait revoir autour de lui les figures illustres et amies d'un

passé déjà lointain et si vivant encore, celle de son père, celles des Dupanloup et des Montalembert. C'est qu'en effet, à cette heure où l'Église subit un des plus rudes assauts qui l'aient jamais assaillie, il n'y a qu'une manière de combattre et de vaincre pour elle, la manière que ces morts immortels ont consacrée de leurs services et de leur éloquence. Mgr Dupanloup a prononcé, en 1864, à Malines, pour la cause de la liberté de l'enseignement, un admirable discours; le nom du grand évêque a été acclamé comme s'il parlait encore. Après avoir salué dans Charles de Montalembert, « le défenseur de la liberté religieuse le plus éloquent, le plus passionné, le plus infatigable », M. Jacobs, ministre d'État, a redit ces paroles du grand orateur catholique, sur lesquelles trente années ont passé pour leur donner une autorité nouvelle : « Sur cet immense Océan de la démocratie, avec ses abîmes, ses tourbillons, ses écueils, l'Eglise seule peut s'aventurer sans défiance et sans peur. Elle seule n'y sera point engloutie. Elle seule a la boussole qui ne varie point et le pilote qui ne fait jamais défaut.

« La liberté est pour l'Église le premier des biens, la première des nécessités. Mais l'Église ne peut plus être libre qu'au sein de la liberté générale. Aucune liberté particulière, et celle de l'Église moins que toute autre, ne peut exister aujourd'hui que sous la garantie de la liberté commune. »

L'union dans la liberté commune, tel est le programme qu'aujourd'hui, plus que jamais, la nécessité impose pour la défense de l'Église et le salut de la société. Est-elle difficile à réaliser entre les honnêtes gens? Des considérations patriotiques se joignent aux devoirs les plus sacrés de la conscience pour y convier tous les Français de bonne volonté.

Tandis que nos manœuvres de l'Est couronnaient nos ovations de Cronstadt, bien des signes nous avertissaient de serrer nos rangs, de ne pas perdre notre temps en querelles intérieures. Soit que ce spectacle de la France fêtée par la Russie et calme dans sa force eût agacé ses nerfs; soit qu'il fût douloureusement aigri par le désastre du lieutenant de Zelewski dans l'Afrique orientale, où le drapeau allemand a été humilié, dix officiers et près de trois cents hommes perdus, les armes et les trois canons de la troupe pris par les indigènes; l'empereur Guillaume a cru devoir, à Erfurt, faire entendre des paroles pleines d'une sourde colère. Il a parlé d'Erfurt, des souvenirs pénibles que ce nom réveille pour l'orgueil prussien, du *parvenu* ou du *conquérant corse*, de la foudroyante revanche de 1813. Langage malheureux à tous égards, et qui, visant la France, blesse tout le monde! L'empereur Guillaume a-t-il réfléchi que les familles de ses deux amis de la triple

alliance, l'empereur d'Autriche et le roi d'Italie, avaient, pour se sauver ou s'agrandir, été trop heureuses de mêler leur sang à celui de ce Corse? A-t-il réfléchi que, grâce à ce Corse, ses confédérés de Bavière, de Saxe et de Wurtemberg sont devenus des rois, et son confédéré de Bade, grand-duc? Erfurt fut le témoin des effusions d'amitié de l'empereur de Russie pour le Corse, il vit surtout l'effroyable abaissement des princes allemands prosternés à ses pieds et se livrant, sous son fouet, à la curée de leur patrie. Si l'empereur Guillaume avait raison contre le Corse, on devrait redire le mot du poète :

Plus l'oppresseur est vil, plus l'esclave est infâme!

L'empereur Guillaume était mieux inspiré, lorsque, dépassant peut-être la mesure dans un autre sens, il se répandait naguère en démonstrations d'admiration et de regret pour Meissonnier, le peintre de *1814* et de la *légende impériale*.

Le gouvernement français a bien fait de répondre à cette provocation maladroite en laissant librement représenter et applaudir à Paris un opéra allemand. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est de n'avoir pas fait pour *Thermidor*, contre la radicaille, ce qu'il a fait pour le *Lohengrin*, contre la queue du boulangisme. En dehors même de la formidable question que le traité de Francfort a laissée à l'état toujours aigu et saignant, une paix qui dépend de l'humeur d'un homme est toujours chose précaire. Il y a des tentateurs qui disent à l'empereur Guillaume que, puisque la guerre est inévitable, il vaut mieux la brusquer; qu'on s'épuise financièrement à cette attente; que la Russie n'est pas prête aujourd'hui, et qu'elle le sera dans deux ans; que dans deux ans le cabinet tory aura vraisemblablement cessé de gouverner l'Angleterre. Ces excitations dangereuses, la presse anglaise les donne de temps à autre; l'obscure manœuvre de la flotte britannique qui, au lendemain de l'arrangement de la Russie et de la Porte pour le passage des détroits, a fait mine d'opérer un débarquement à l'île de Sigri, rentre-t-elle dans cette politique louche et menaçante? Quoi qu'il en soit, l'intérêt de la France est, sans se laisser surprendre, de ne pas se laisser engager; et nous ne devons pas permettre à quelques braillards des rues de jeter des flammèches sur les barils de poudre qui sont l'image de l'Europe actuelle. La suppression de la formalité des passeports en Alsace-Lorraine ne change malheureusement rien à cet état de guerre latente.

Et cependant l'Europe aurait besoin, elle aussi, d'unir ses forces, de ne pas les gaspiller dans des armements et des luttes insensés. Elle a en son sein des formidables périls de crise sociale. Elle

peut, d'un moment à l'autre, trouver en Afrique, dans l'Extrême-Orient, des difficultés, même des agressions qui iront grandissant toujours. L'état de la Chine — où un gouvernement central qui trône plutôt qu'il ne règne, ne sait pas, ne peut pas ou ne veut pas contenir le fanatisme sanguinaire des populations, — appelle une action de l'Europe qu'à tous les points de vue nous désirons collective. Dans une Europe mieux ordonnée, il y aurait un souverain pacifique qui aurait en lui le prestige pour faire cette union de la civilisation contre la barbarie, c'est le Pape. En ce moment même, Léon XIII, recevant à Rome les pèlerinages ouvriers, redit à tous, riches et pauvres, travailleurs et capitalistes, les paroles de paix et de vie. Les épreuves publiques et privées ne le découragent pas dans son œuvre glorieuse; il vient encore de perdre un de ses plus chers et vaillants collaborateurs, le cardinal Rotelli, notre ancien nonce, à qui le *Correspondant* doit un hommage d'autant plus sincère d'affectueux respect et de regret, que l'éminent défunt, interprète de la bienveillance pontificale, professait pour lui, pour son esprit, pour son attitude dans les récentes discussions religieuses et politiques, une plus sympathique et profonde estime.

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT SOIXANTE-QUATRIÈME

(CENT VINGT-HUITIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R.; compte rendu.

ANGOT des ROTOURS (Jules). La question juive en Russie. Art. 1045.

AUFFRAY (Jules). Histoire de la musique en France. Art. 105.

BARNEVILLE (Pierre de). Le Grand Sylvain. I. 25 septembre. 1079.

BEAUNE (Joseph). L'Histoire du dessèchement des lacs et marais en France avant 1789. Art. 445.

BÉCHAUX (A). Questions ouvrières. — Solutions acquises. — Le Syndicat mixte. Art. 205.

BELLAIGUE (Camille). Études littéraires. — Eugène Fromentin. Art. 309.

BIRÉ (Edmond). Les Hommes du 14 juillet. — Le Centenaire de la fuite de Varennes, d'après les deux ouvrages de M. Fournel. 127.

BOURDÈS (abbé Paul). Apologie scientifique de la foi chrétienne, par M. le chanoine Duilhé de Saint-Projet. C. R. 358.

Bulletin bibliographique. 10 juillet. 187. — 25 août. 771.

CAUVIÈRE (Jules). Le Code civil commenté à l'usage du clergé, par M. le chanoine Allègre. C. R. 369.

CHEVIGNY (V. de). Les Femmes indoues. Art. 480.

CORBIN (colonel Charles). Les Défaillances. 25 juillet. 243. — 10 août. 499. — 25 août. 671. — 10 septembre. Fin. 881.

CUVERVILLE (Jules de). Pauvre Nina. Nouvelle. 85.

DRONSART (Marie). Le Roman conjugal d'un homme d'Etat anglais. Art. 283. — Jeanne d'Arc en Angleterre. Art. 596.

FOURNEL (Victor). Les œuvres et les hommes. 25 juillet. 338. — 25 août. 739. — 25 septembre. 1145.

GRABINSKI (comte Joseph). Amédée de Savoie, duc d'Aoste, roi d'Espagne. 10 juillet. 3. — 25 juillet. Fin. 225.

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 septembre 1891.

GRANDMAISON (Geoffroy de). Le Clergé français en Espagne pendant la révolution (1792-1800). 10 septembre. 938. — 25 septembre. 1128.

HULST (Mgr d'). Christianisme et occultisme. Art. 573. — Le quatrième congrès de Malines. Art. 981.

JANNET (Claudio). L'Instruction publique et la liberté d'enseignement aux Etats-Unis. 10 août. 422. — 25 août. Fin. 643. — Les faits économiques et le mouvement social. — La finance contemporaine. 10 juillet. 135.

JOUBERT (Louis). Chronique politique. 10 juillet. 177. — 25 juillet. 372. — 10 août. 563. — 25 août. 761. — 10 septembre. 971. — 25 septembre. 1169.

KANNENGIESER (abbé). Un Curé allemand extraordinaire. Art. 45. — Les Œuvres catholiques et le rôle social du clergé en Allemagne. Art. 802. — Une grande manifestation religieuse. L'ostension de la sainte robe du Christ à Trèves. Art. 1024.

KELLER (E.) ancien député. La guerre de demain. Art. 773.

KEROHANT (H. de). Le général de Marbot. Art. 71.

LANZAC DE LABORIE (L). Mirabeau d'après des publications récentes. Art. 728.

LAPPARENT (A. de). Un nouveau mode de prévision du temps. Art. 913.

LA SABLIÈRE (G. de). Les phoques à fourrures de la mer de Béring. — Le Conflit anglo-américain. Art. 628.

Les Administrateurs des compagnies de chemins de fer. Art. 37.

LESCURE (M. de). Théâtre d'Alfred de Musset. Mémoires de Marmontel, éditions Jouaust. C. R. 551. — Hégésipe Moreau d'après l'édition de M. Vallery-Radot. C. R. 960.

MANDAT-GRANCEY (Baron E. de). Saint-Barnabé. III. 10 août. 530. — IV. 25 août. 705.

PARVILLE (Henri de). Revue des sciences. 10 juillet. 168. — 10 août 554. — 10 septembre. 963.

Portraits contemporains :
M. Jules Simon. — 381.
Francesco Crispi. — 789.
Miribel. — 1012.

PRALEIX (Alfred du). Etudes littéraires. — Deux penseurs : l'abbé Roux et la comtesse Diane. 10 septembre. 859. — 25 septembre. Fin. 1109.

PROAL (Louis). Le Crime et l'Imitation. — De l'influence du roman, du théâtre et des comptes rendus judiciaires sur la criminalité. Art. 1068.

SAUVIN (G.). La reine d'Havaï en visite chez les lépreux de Molokaï. Art. 189.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT SOIXANTE-QUATRIÈME

TABLE

DU TOME CENT VINGT-HUITIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT SOIXANTE-QUATRIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 JUILLET 1891.

Amédée de Savoie, duc d'Aoste, roi d'Espagne. — I, par M. le comte Joseph GRABINSKI 3
Les administrateurs des Compagnies de chemins de fer. 37
Un curé allemand extraordinaire, par M. l'abbé KANNENGIESER. . . 45
Le général de Marbot, par M. H. de KEROHANT. 71
Pauvre Nina, par M. Jules DE CUVERVILLE. 85
Histoire de la musique en France, par M. Jules AUFFRAY. . . . 105
Les hommes du 14 Juillet. — Le centenaire de la fuite de Varennes, d'après les ouvrages nouveaux de M. Fournel, par M. Edmond BIRÉ. 127
Les faits économiques et le mouvement social. — La finance contemporaine, par M. Claudio JANNET. 135
Revue des sciences, par M. HENRI DE PARVILLE. 168
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. 177
Bulletin bibliographique. 187

2e LIVRAISON. — 25 JUILLET 1891.

La reine d'Havaï en visite chez les lépreux de Molokaï, par M. G. SAUVIN. 189
Questions ouvrières. — Solutions acquises. — Le syndicat mixte, par M. A. BÉCHAUX. 205
Amédée de Savoie, duc d'Aoste, roi d'Espagne. — Fin, par M. le comte Joseph GRABINSKI. 225
Les défaillances. — I, par M. le colonel Charles CORBIN. 243
Le roman conjugal d'un homme d'État anglais, par Mme Marie DRONSART. 283
Etudes littéraires. — Eugène Fromentin, par M. Camille BELLAIGUE. 309
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor FOURNEL. 338
Mélanges. — *Apologie scientifique de la foi chrétienne*, de M. le chanoine Duilhé de Saint-Projet, par M. l'abbé Paul BOURDÈS. 358
— *Le Code civil commenté à l'usage du clergé*, de M. le chanoine Allègre, par M. Jules CAUVIÈRE 369
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. 372

3e LIVRAISON. — 10 AOUT 1891.

Portraits contemporains. — M. Jules Simon. 381
L'instruction publique et la liberté d'enseignement aux Etats-Unis. — I, par M. Claudio JANNET. 422
L'histoire du dessèchement des lacs et des marais en France avant 1789, par M. Joseph BEAUNE. 445
Les femmes indoues, par M. V. DE CHEVIGNY. 480
Les Défaillances. — II, par M. le colonel Charles CORBIN. 499
Saint-Barnabé — III, par M. le baron E. de MANDAT-GRANCEY. . . 530
Mélanges. — *Théâtre d'Alfred de Musset*. — *Mémoires de Marmontel*, par M. DE LESCURE. 551
Revue des sciences, par M. HENRI DE PARVILLE. 554
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. 563

4e LIVRAISON. — 25 AOUT 1891.

Christianisme et occultisme, par Mgr D'HULST. 573
Jeanne d'Arc en Angleterre, par Mme M. DRONSART. 596
Les phoques à fourrure de la mer de Béring. — Le conflit anglo-américain, par M. G. DE LA SABLIÈRE. 628
L'instruction publique et la liberté d'enseignement aux États-Unis. Fin, par M. Claudio JANNET. 643
Les Défaillances. — III, par M. le colonel Charles CORBIN. . . . 671
Saint-Barnabé. — IV, par M. le baron E. DE MANDAT-GRANCEY. . 705
Mirabeau, d'après les récentes publications, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE. 728
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor FOURNEL. 739
Chronique politique, par M Louis JOUBERT. 761
Bulletin bibliographique. 771

5e LIVRAISON. — 10 SEPTEMBRE 1891.

La guerre de demain, par M. E. KELLER, ancien député. 773
Portraits contemporains. — Francesco Crispi. 789
Les œuvres catholiques et le rôle social du clergé en Allemagne, par M. l'abbé KANNENGIESER. 802
Etudes littéraires. Deux penseurs. — L'abbé Roux. — La comtesse Diane. — I, par M. Alfred DU PRADEIX. 859
Les Défaillances. — IV. — Fin, par M. le colonel Charles CORBIN. 881
Un nouveau mode de prévision du temps, par M. A. DE LAPPARENT. 913
Le clergé français en Espagne pendant la révolution (1792-1800). — I, par M Geoffroy DE GRANDMAISON. 938
Mélanges. — *Hégésippe Moreau*, d'après la nouvelle édition, de M. Vallery-Radot, par M. M. DE LESCURE. 960
Revue des sciences, par M. HENRI DE PARVILLE. 963
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. 971

6e LIVRAISON. — 25 SEPTEMBRE 1891.

Le quatrième congrès de Malines, par Mgr D'HULST. 981
Portraits contemporains. — Miribel. 1012
Une grande manifestation religieuse. — L'ostension de la sainte robe du Christ à Trèves, par M. l'abbé KANNENGIESER. 1024
La question juive en Russie, par M. Jules ANGOT DES ROTOURS. . . 1045
Le crime et l'imitation. — De l'influence du roman, du théâtre et des comptes rendus judiciaires sur la criminalité, par M. Louis PROAL. 1068
Le Grand Sylvain. — I, par M. Pierre DE BARNEVILLE. 1079
Etudes littéraires. — Deux penseurs. — L'abbé Roux. — La comtesse Diane. — Fin, par M. Alfred DU PRADEIX. 1109
Le clergé français en Espagne pendant la révolution (1792-1800). — Fin, par M. Geoffroy DE GRANDMAISON. 1128
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor FOURNEL. 1145
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. 1169

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 7771